

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIX^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. -- A. QUANTIN et C^e, rue Saint-Benoit.

REVUE

DES

DEUX MONDES



XLIX^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE ET UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1879

17314
/ b.

AP
20
RE
per e
1.51

LA THESSALIE

NOTES DE VOYAGE.

En quittant les monastères de l'Athos, au mois d'août 1875, j'avais l'intention de gagner la mer Adriatique par la Thessalie et l'Épire. Des circonstances imprévues m'arrêtèrent au pied des montagnes de Janina, et je ne pus voir en détail que la première de ces provinces. Les notes rapportées de cette excursion ne me parurent pas dignes alors d'être offertes aux lecteurs de la *Revue*; les beaux travaux de MM. Mézières et Heuzey ont tout dit sur l'archéologie de ces terres classiques; quant aux renseignemens recueillis dans le pays sur ses conditions politiques et économiques, ils n'étaient pas assez concluans en faveur de l'ordre de choses existant à cette époque pour que des convenances de situation me permis- sent d'en faire usage. Mon carnet de voyageur alla rejoindre ses aînés, gardant pour lui seul les surprises que le hasard sème sur les routes; d'autres vinrent après lui, la vie passa, je l'oubliai.

Voici que, durant ces trois années, l'humanité, cette infatigable voyageuse, a marché d'un pas inaccoutumé, tenant son livre de notes, qui s'appelle l'histoire. Il y a deux mois, comme je parcourais les forêts d'Ukraine, occupé de tout autres études, les journaux m'apportèrent une de ces notes, prises sur le chemin par la voyageuse : celle-ci s'appellera le traité de Berlin. — En la lisant avec l'intérêt qu'on doit aux publications historiques, je fus surtout frappé par un article à la discussion duquel, assurait-on, nos représentans avaient apporté une attention toute particulière, et qui me parut répondre fort exactement à la réalité des faits, telle que je l'avais observée sur les lieux; cet article traitait du recul probable

de la frontière de Grèce au-delà de la Thessalie méridionale. Je fis appel à mes souvenirs, et j'eus la satisfaction, — en est-il une plus grande pour un voyageur sincère? — de constater que mes prévisions d'une autre époque sur la nécessité et les limites d'un remaniement de territoire s'accordaient avec les décisions autorisées de la haute assemblée. La Thessalie, peut-être un peu négligée par les Parisiens en temps ordinaire, est à l'ordre du jour depuis quelques semaines : le public français s'est pris d'intérêt pour les questions qui la concernent, et des impressions recueillies dans le pays paraîtront aujourd'hui à leur heure. Ces impressions ne peuvent avoir quelque valeur qu'à la condition de rester ce qu'elles étaient à un moment où rien ne faisait prévoir les changemens actuels. Je transcrirai sans aucune addition mes notes de 1875. Quand repassent devant nos yeux les éclatantes visions laissées par notre jeunesse sur les routes, il faut leur garder assez de tendresse et de regrets pour ne pas amortir leur lumière avec les ombres qui se sont placées entre elles et nous.

Salonique, août 1875.

Deux journées de cheval nous ont suffi pour traverser en écharpe la péninsule chalcidique, de l'Athos jusqu'à Salonique. L'ancien berceau de la puissance macédonienne est aujourd'hui une assez triste terre. En contournant le golfe de Cassandre, on laisse derrière soi quelques riches métochies de la Montagne-Sainte; en dehors de ces îlots de végétation, la terre est à peine cultivée, les hameaux se font rares et maigres; quelques chevriers paissent leurs troupeaux sur les ruines d'Olynthe et de Potidée. Le second jour on suit de monotones plateaux de bruyères, coupés par des lits de torrens à sec, qui vont s'abaissant vers le golfe Thermaïque sur notre gauche. Ça et là une échappée de vue sur le golfe fait oublier la fatigue en ménageant un admirable tableau; l'horizon de mer est encadré par les crêtes décroissantes de l'Olympe, de l'Ossa et du Pélion, noyées dans une tremblante vapeur rose, demeures prêtes pour les divinités idéales. Vers le soir, nous franchissons un dernier plateau, à l'extrémité duquel Salonique nous apparaît enfin, allongée en forme de croissant au fond de son golfe, en amphithéâtre sur les croupes du mont Kortasch, assez semblable à Smyrne, sa sœur d'Asie. C'est la cité orientale, qu'il faut voir passer de loin dans le rêve, sans l'approcher : coquette et blanche à plaisir, se mirant dans les eaux lumineuses, avec son noir bandeau de cyprès autour du front. Ces arbres marquent les lignes de cimetières qui

investissent de près toute ville turque, camp de la mort qui fait éternellement le siège de la vie.

Nous traversons des vignes, un long faubourg bordé de petites maisons dans des vergers, et nous entrons dans la ville. C'est ici que les gracieuses apparences s'évanouissent pour céder la place à la réalité : des rues étouffées, de chétives maisons de bois, des constructions lépreuses, des cloaques innomés. Sur plusieurs points, le quai s'est formé très simplement, par les immondices accumulées de la ville, qui gagnent sur la mer et étayent seules les baraques et les estacades : on a l'intention d'achever un quai de pierre, mais dans ce pays surtout, si les bonnes intentions se transforment en pavés, ces pavés ne servent pas en ce monde. Tandis que je cherche à m'orienter dans ce triste labyrinthe, ma bonne fortune me fait rencontrer le consul de France, M. Moulin, qui me ramène dans le faubourg à sa maison d'été : une hospitalité cordiale me donne là le loisir de me reposer quelques jours entre les fatigues de l'Athos et celles qui m'attendent en Thessalie.

En faisant plus ample connaissance avec Salonique, durant ces quelques jours, mon impression première ne s'est guère modifiée. Le seul mérite de la ville est d'avoir conservé une série d'églises fort anciennes, qui permettent de suivre pas à pas les transformations du procédé architectural durant les premiers siècles du christianisme. Sous ce rapport, Salonique est un musée unique dans le Levant et qui n'a son égal qu'à Rome. La basilique romaine est représentée par un type très pur, Saint-Dimitri. Convertie en mosquée, elle a gardé dans une chapelle le tombeau du saint ; l'imam y entretient pieusement une lampe pour le compte des chrétiens, qui lui apportent leur rémunération en venant y prier ; rare et touchant exemple de confraternité entre les deux cultes. — Nous trouvons ensuite un panthéon, avec sa rotonde païenne, coiffée d'une coupole, qui doit dater de Constantin et reproduit exactement le panthéon d'Agrippa. Enfin le siècle de Justinien comparait avec l'inévitable Sainte-Sophie, calquée sur le plan de la métropole byzantine, aux quatre nefs en croix, engendrant la coupole centrale. Ici d'élégantes mosaïques ont échappé au voile de chaux réglementaire des maçons musulmans. Si les conquérans avaient montré partout la même modération qu'à Salonique, l'Orient ne serait qu'un vaste musée d'un inexprimable intérêt. Quand les cultes ne bâtissent pas pour leur compte et se contentent de l'héritage de leurs prédécesseurs, ne pourrait-on pas leur demander d'être plus respectueux de ce patrimoine ? Voici des temples dont deux au moins ont abrité trois formes successives de la piété humaine ; ils n'en sont que plus vénérables, et les religions ne gagnent rien à brûler

l'autel qui les a reçues, quand les évolutions historiques les en exilent. — La grande figure de Paul hante toutes ces églises et domine tous leurs souvenirs : le muezzin qui psalmodie l'appel d'Allah du haut du panthéon m'a montré, dans la cour de l'édifice, un ambon de vert antique qui aurait été, suivant lui, la chaire de l'apôtre.

On en a fini avec les curiosités de la ville en visitant, après les temples, l'arc de Constantin, reproduction de l'arc de Titus à Rome, qui montre sur ses bas-reliefs effacés des caravanes de chameaux portant le butin pris aux Sarmates : le château des Sept-Tours, citadelle turque accrochée aux flancs de la montagne, d'où elle domine la ville et le port; l'emplacement d'un temple antique, à l'entrée de la ville, sur le quai; il fut dépossédé par une tour moyen âge, bondée de prisonniers qui gesticulent à travers les lucarnes grillées; d'aucuns, assis sur les créneaux du couronnement, regardent mélancoliquement fuir sur la mer les voiles des barques et les ailes des mouettes, décevantes images de liberté.

J'ai couru un peu tous les quartiers de la ville moderne, en cherchant ces vestiges du passé; ils se ressemblent par leur aspect commun de misère et d'incurie. Il faut ajouter, pour expliquer cet état de choses, que Salonique est la Jérusalem moderne de l'Orient. Tout le long de ses ruelles montueuses, on rencontre de maigres fils d'Israël, glissant de leur pas affairé et furtif; sur les portes, des Juives au type puissant, pâle et fier, allaitent leurs enfans. Sur une population de 80,000 âmes, on compte que plus de 50,000 appartiennent à la race hébraïque. La plupart de ces familles passèrent d'Espagne en Roumélie au xv^e siècle; l'indifférence dédaigneuse du musulman était un bienfait pour elles après les proscriptions des états catholiques. Salonique leur doit ce caractère sordide et actif, propre aux groupes israélites en Orient. Son port est le grand marché des céréales et des tabacs pour toute la Roumélie; mais ce mouvement commercial n'est qu'un faible essai, si on le compare au développement dont il est susceptible dans certaines chances d'avenir. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour comprendre le rôle considérable destiné à Salonique dans l'économie future de l'Europe, depuis l'ouverture du canal de Suez. Les vapeurs postaux mettent actuellement trois jours pleins de Port-Saïd à Brindisi, quatre jusqu'à Trieste, cinq ou six jusqu'à Marseille; ils peuvent franchir en cinquante heures la distance entre l'Égypte et Salonique. En outre les marchandises débarquées dans les entrepôts de l'Adriatique et de la Méditerranée ont à fournir de longs parcours sur les voies ferrées avant d'atteindre le bassin du Danube et l'Europe orientale. Quand le chemin de fer, aujourd'hui ébauché dans la

vallée du Vardar, se continuera par une des vallées bosniaques ou serbes de la Drina, de l'Ibar ou de la Morava et viendra rejoindre le Danube, Salonique sera le point de transbordement le plus proche de ce fleuve par terre, le plus voisin du canal de Suez par mer; ce magnifique port, dormant dans des eaux profondes au fond d'un golfe, abrité des vents par de hautes montagnes, deviendra l'entrepôt naturel de toute la péninsule des Balkans, de la Hongrie, des Principautés, de la Pologne, de la Russie occidentale; la vallée du Vardar est la route indiquée où doivent se croiser les richesses de l'Inde et du nord de l'Europe, le jour où, par le fait des déplacements historiques, une race industrielle et énergique viendra y appliquer les grands instrumens du travail moderne : ce jour-là, Brindisi et Marseille recevront un coup redoutable.

Heureusement pour notre chère Marseille, ces menaces semblent encore bien lointaines. Quand j'ai voulu aller reconnaître l'embouchure du fleuve auquel mon imagination prêtait de si belles destinées, on m'en a vivement détourné, en m'assurant que les fièvres les plus malignes habitent seules sur ses bords. Nous occupons une petite maison à l'extrémité du faubourg qui forme la corne orientale du croissant figuré par la ville : de là on me montre du doigt, comme un fléau visible, les vapeurs épaisses qui couvrent la pointe de la corne occidentale, perdue dans les marais stagnans du Vardar. La malheureuse population de ce faubourg est tout entière décimée par la fièvre durant les deux tiers de l'année. Un chemin de fer est nominalemeut ouvert de Salonique à Uskup; il y a trois départs chaque semaine, un par quarante-huit heures, et rien ne prouve que les trains n'arrivent pas habituellement jusqu'à Uskup. Au-delà commencent les régions presque mythiques de l'Albanie; ces montagnes, sises au cœur de l'Europe et dont, par un beau temps, on aperçoit les cimes d'Otrante et de Brindisi, sont moins parcourues et moins bien connues de nous que certaines peuplades du Niger. J'ai pu causer ces jours-ci avec un de nos compatriotes qui en arrive, un ingénieur employé aux travaux du tronçon entre Uskup et Mitrovitza; il s'en revient dégoûté, impayé, fort sceptique sur l'avenir de l'œuvre à laquelle il a collaboré. Les détails terriblement pittoresques qu'il me donne sur les mœurs albanaises, étudiées à domicile, semblent appartenir aux récits homériques beaucoup plus qu'à la vie contemporaine. Le yataghan et le fusil sont les seules lois de la montagne guègue, où tout homme marche armé. Mon ingénieur me raconte quelques scènes dont il a été récemment témoin : une fois ce sont deux Arnauts qui se prennent de querelle à propos d'un lièvre que tous deux prétendent avoir abattu; l'un d'eux saisit sa carabine, couche son compétiteur raide mort sur le champ, et s'en retourne tranquille-

ment avec la pièce de gibier ; les essais de perception des taxes par les agens du fisc ottoman se terminent souvent par des tueries de ce genre. Il y a peu de jours, des zaptiés turcs ont voulu pénétrer de vive force dans la maison d'un contribuable récalcitrant : le père était aux champs, ses deux fils au logis ; l'un d'eux décroche son long fusil à pierre et blesse un des soldats ; les camarades du blessé ripostent, tuent les deux frères : le père entend la fusillade, revient du travail, et meurt en se battant sur le seuil de sa maison. D'ailleurs on a rarement le mauvais goût de rappeler les taxes et le tribut à de pareils débiteurs ; Arnauts musulmans et Guègues catholiques vivent en fait dans leurs montagnes absolument indépendans de tout autre pouvoir constitué que celui de leur clan. Quand les grands capitaines ottomans ont su entraîner ces populations belliqueuses à leur suite, ils en ont tiré leurs meilleurs soldats. Ce semble être leur vocation de courir la terre à la suite des conquérans. Si l'on songe à l'antiquité de cette race, préexistante toutes celles de la péninsule illyrique et dont l'origine et la langue défient encore les investigations de la science, on se convainc que la glorieuse phalange d'Alexandre a puisé sa principale force dans ces montagnards, plutôt que dans le sang appauvri des Grecs de Macédoine. Ce sont eux que les historiens désignent sous le nom vague d'Épirotes. Ainsi, de notre temps, c'est un noyau d'Albanais, conduit par Méhémet-Ali, l'un des leurs, qui a conquis l'Égypte et la Syrie. Ces rudes Arnauts en imposent encore au Turc et à l'Arabe ; plus d'une fois j'ai retrouvé dans les villes du haut Nil, aux portes de Nubie, quatre ou cinq de ces vieux compagnons du grand pacha, qui maintenaient seuls une population nombreuse de fellahs et la conduisaient à la corvée, une baguette à la main ; de même, pensai-je, les pères de ceux-ci, les quelques garnisaires qu'Alexandre pouvait détacher de sa petite armée, devaient maintenir par la terreur de leur nom les villes populeuses d'Assyrie, de Perse, d'Égypte, que le jeune victorieux avait conquises en courant.

Quoi qu'il en soit de cette thèse historique, il est probable que ces tribus ombrageuses réservent à la civilisation de fâcheuses surprises. Supposons un instant, — hypothèse que rien n'autorise, — l'apparition de l'OEdipe qui débrouillera l'énigme orientale ; ce magicien a classé et contenté chacune des races qui se disputent la péninsule du Balkan ; reste l'Albanie avec sa population aguerrie, indomptable, réfractaire à toute assimilation aux races voisines, mais ne portant pas en elle, il faut bien l'avouer, les élémens d'un gouvernement régulier et civilisateur ; cette population, admirablement armée et retranchée par la nature, pourra tenir bien longtemps en échec même les grandes puissances militaires qui entreprendraient de la réduire. Voilà une des difficultés du problème oriental

dont on s'est peu occupé jusqu'ici et qui sera peut-être la plus délicate à résoudre.

J'aurais été fort désireux de me risquer sur le problématique chemin de fer du Vardar et de tenter une reconnaissance dans ces curieuses montagnes. Mais une insurrection grave a éclaté depuis quelques semaines en Herzégovine; on est sans nouvelles à Salonique, on ignore comment se développe et jusqu'où s'étend le mouvement. Dans ces circonstances, il faut renoncer à se diriger vers le nord. Je vais me rabattre sur l'Olympe et la Thessalie. De ce côté sévit un autre fléau : le brigandage, qui a repris depuis quelque temps avec une forte recrudescence. Mais, si ce fléau pèse lourdement sur les provinces qu'il désole, il est à peu près sans péril pour un voyageur prudent et au fait des habitudes du pays. Dans un conseil tenu avec M. Moulin et quelques amis expérimentés au sujet de mes plans, on décide à l'unanimité que je dois prendre le taureau par les cornes, c'est-à-dire engager comme drogman un ancien bandit, qui m'accréditera au besoin auprès de ses collègues. Aussitôt dit, aussitôt fait. On m'amène Capitan-Dimitri, vieux klephte à tête paterne, ex-chef de brigands retiré des affaires, qui vit de je ne sais quel commerce à Salonique; il me mettra en bons rapports avec son confrère Sotiri, qui travaille maintenant dans l'Olympe. Nous sommes tombés d'accord sur les conditions; mais ce matin, au dernier moment, le tendre bandit vient m'annoncer que sa sœur est gravement malade; il a l'esprit de famille et ne peut se résoudre à partir dans cette inquiétude. Fort désappointé, je retourne en ville à la recherche d'un mentor et ne trouve sous ma main que le cafetier Christo, un honnête Grec dont le commerce ne marche pas, moins pittoresque, moins martial, mais qui a parcouru ces provinces, assure-t-il, et parle une demi-douzaine de langues. Je l'engage séance tenante, et il m'amène vers le soir la barque qui doit me transporter de l'autre côté du golfe. Faute de mieux, un riche négociant, qui a une exploitation forestière dans l'Olympe, me donne une lettre de recommandation pour Sotiri, au cas où je le rencontrerais sur mon chemin. M. X... l'a employé jadis dans son administration : maintenant encore, durant les mortes saisons de son métier, le partisan daigne surveiller l'exploitation des bois, empêcher les malhonnêtes gens et les gabelous de faire du tort au propriétaire; ce serait, assure-t-on, le meilleur des intendans. — Tout ceci peut paraître paradoxal à distance : quiconque a vécu dans ce pays affirmera que ces faits répondent aux réalités quotidiennes.

Le vent fraîchit, la voile bat la rampe de la petite échelle devant la maison consulaire. Que de fois j'ai fait de ces adieux émus aux demeures hospitalières qui m'ont accueilli en pays lointain ! Quel-

ques jours de vie commune, dans ces étapes du voyageur, créent des liens d'amitié plus solides que des années de voisinage dans nos villes. Ce toit familial qui vous abrite une heure entre de longues semaines d'isolement et de fatigues, c'est un coin de patrie et de foyer placé par le ciel sur la route. Je l'ai toujours quitté le cœur gros, quel qu'il fût. Ici surtout il m'est apparu souriant, cachant un jeune ménage, de beaux enfans blonds, un de ces nids honnêtes construits dans l'exil, après de longues années de dur labeur, par ces modestes serviteurs de la France qui portent au loin l'exemple du devoir accompli et l'honneur du nom national. Puisse le bonheur mérité chanter longtemps sur cette maison comme les accords de la valse qui s'en échappent et poursuivent gaîment le voyageur fuyant sur la mer assombrie (1)!

Le mont Olympe, Ékatérini, Lithochôri.

Vraie journée de voyage, avec ses fatigues, ses audaces, son imprévu. La largeur du golfe Thermaïque, entre Salonique et le port d'Ékatérini, au pied de l'Olympe, est d'environ 30 milles marins. Telle est la distance que les bateliers grecs franchissent en une nuit sur de petites barques de quelques pieds montées par deux hommes. Celle où j'ai pris place hier soir s'appelle une *peyramare* dans le langage des marinières de Salonique. Nul abri n'y est ménagé : je me couche sur mon manteau au pied du mât, et tandis que mon lit de planches, insensiblement bercé, glisse d'un essor silencieux, je regarde les étoiles passer successivement entre les arêtes des deux voiles qui coupent le ciel au-dessus de ma tête. Cette navigation poétique dure jusqu'au tournant du cap Kara-Bournou ; là, comme nous quittons la terre pour traverser le golfe, le vent s'élève brusquement et grossit de minute en minute, souffletant la grand-voile. La petite coque rampe comme un couleuvre en sifflant sur la crête des vagues et soulève de la proue des gerbes phosphorescentes. Nous embarquons des paquets de mer, la toile humide me fouette le visage ; c'est une singulière sensation de se trouver à un demi-pied de cette eau courroucée qui vous lèche de son haleine salée.

(1) Hélas ! ce souhait n'a pas porté bonheur à la pauvre maison. Quelques mois à peine après que j'en avais passé le seuil, l'horrible catastrophe que tout le monde connaît s'est abattue sur elle. Mon courageux ami a été massacré en remplissant les devoirs de sa charge ; un soir on a rapporté à M^{me} Moulin et aux deux enfans un cadavre méconnaissable, broyé avec les piques arrachées aux grilles de la mosquée, traîné en lambeaux dans les cloaques de Salonique... On sait le reste de ces hideux détails. Que l'honnête homme tombé en soldat, et plus tristement qu'un soldat, sous le drapeau de la France reçoive ici ce dernier hommage de son hôte.

Les Grecs, si braves à la mer, sont inquiets et indécis, le vent contraire enforce : je pourrais répéter à mes hommes le mot de César ; malheureusement on n'entend ces mots-là qu'au collège. Je me contente de les inviter à virer de bord, si c'est possible, pour jeter l'ancre à la côte de Roumélie ; ils y réussissent, et la nuit se passe tant bien que mal dans cette balançoire. A l'aube, le vent change, nous retraversons le golfe et, vers onze heures, nous atterrissons à l'échelle d'Ékatérini, sur la plage thessalienne : depuis quinze heures, nous sommes secoués dans notre coquille, trempés comme au sortir d'un bain, tout poudreux d'une poussière blanche de sel marin déposée sur nos manteaux par les vagues.

Deux zaptiés viennent au-devant de moi sur le petit port ; ils ont frété pour mon usage une *talika* homérique, qui me conduit en une heure au bourg adossé aux derniers contre-forts que le mont Olympe projette vers le nord-est. J'entre dans la grand'salle du konak, l'hôtel municipal de l'endroit. Les personnages qui s'y prélassent sur le divan éventré mériteraient une longue étude : le moraliste y trouverait son profit plus encore que le peintre ; il verrait dans ce petit monde un tableau fidèle de la vie provinciale, il y surprendrait l'explication de bien des faits qui restent obscurs pour l'Occident. — L'homme considérable de la localité est évidemment le « colonel » d'Ékatérini, grand soudard albanais de six pieds, tout gris, au profil inquiétant, jovial et cynique ; prenez un vieux reître flamand dans un fond de tableau de Velasquez, affublez-le d'une défroque qui rappelle le costume de nos zouaves, vous aurez le « colonel » d'Ékatérini. C'est le commandant de la force armée du district, une vingtaine d'Albanais irréguliers, — comme leur chef, — qui traînent leurs haillons et leurs armes de tout modèle sur la place. Cette troupe est chargée de réduire Sotiri et ses huit compagnons, qui opèrent en ce moment sur nos têtes, dans le versant nord de l'Olympe. En examinant ces guerriers et en écoutant leur capitaine, on pense involontairement au mot de Juvénal : *Quis custodiet custodes ipsos*. Il ne faut pas une longue inspection pour se convaincre que poursuivans et poursuivis doivent arriver vite à s'entendre, sinon à se confondre. Le « colonel » est grand causeur et fort intéressant à écouter. Il ne cache pas que ses hommes, — miliciens ayant achevé leur temps et qui attendent la paie arriérée, volontaires descendus des montagnes avec leur fusil pour gagner quelques piastres, — se dédommagent comme ils peuvent de leurs longs jeûnes et sont aujourd'hui du côté de la légalité comme ils peuvent être demain de l'autre. Lui-même a longtemps traîné son sabre de par le monde, à la suite des armées turques, sans atteindre la fortune, et s'est retiré dans ce canton, qui est le sien, pour y exercer les prérogatives de son grade. Il vit de Sotiri comme le juge vit du

procès. A l'entendre, la province serait dévastée sans sa vigilance. Il raconte en grec, langue des gens éloquens, et les bulletins du colonel feraient envie à plus d'un général. « Pas plus tard qu'hier, engagement très brillant avec la bande, à quelques lieues d'Ékatérini, dans le col que l'on voit d'ici. Après une chaude fusillade, la troupe, ayant mis les brigands en fuite, s'est repliée en bon ordre. Sotiri a été gravement blessé; s'il n'est pas mort, il n'en vaut guère mieux et n'a qu'à se bien tenir. » Nous saurons bientôt ce qu'il faut penser de cette allégation. Sotiri manquant par malheur à la réunion, il est juste d'esquisser sa biographie telle qu'on me l'a contée à Salonique. Il est né brigand, comme on naît bottier ou orfèvre, et a longtemps exercé sa profession dans l'Olympe. Il y a quelques années, les affaires étant dans le marasme, peut-être par suite de la concurrence trop vive, il vint demander l'*aman* à Salonique : on le reçut en grâce, il tâta quelque peu de la tour du quai, et fut bientôt admis et appointé dans une des administrations du vilayet. On ne dit pas qu'il ait donné aucun sujet de plainte durant les deux années qu'il y passa. Dans ces derniers temps, Sotiri crut s'apercevoir qu'on le traitait avec méfiance et qu'on avait de mauvaises intentions à son endroit; il s'aperçut avant tout que les appointemens étaient fort irrégulièrement payés. Une belle nuit du mois dernier, il se jeta dans une *peyramare*, traversa le golfe et aborda à Ékatérini, comme je l'ai fait cette nuit; il laissait une lettre adressée au pacha, dans laquelle il se plaignait des torts qu'on avait eus envers lui et déclarait respectueusement qu'il allait reprendre son ancien métier.

Je reviens à mes hôtes. Comme le « colonel » achevait ses histoires, un jeune homme au type arménien prononcé, à l'air vif et intelligent, coiffé du fez, mais vêtu d'un paletot gris à la franque, se présente à moi; c'est un employé de l'administration des forêts. Il parle avec volubilité un français très correct, et semble en le parlant jouir de sa haute supériorité sur le monde qui l'entoure. Il commence le réquisitoire habituel de tout raïa au service de la Porte contre l'administration à laquelle il appartient et contre le gouvernement en général, qui rend la tâche impossible. La satire est sanglante et la forme en est vive; malheureusement je sais de bonne source que mon interlocuteur vit des abus qu'il dénonce, en les aggravant à son profit, et que les habiletés du serviteur sont ici plus nuisibles que l'incurie du maître. L'effendi veut bien me prévenir que l'engagement d'hier est à l'usage des étrangers, et que les brigands tués par le « colonel » se portent assez bien. Il me montre avec un geste de suprême dédain un personnage accroupi sur le divan, puis se retourne à l'appel de ce personnage et s'incline servilement devant lui, les mains croisées sur le cœur.

Ce dernier est le *mudir* de l'endroit, une sorte de maire et de préfet tout ensemble. C'est un Turc de la vieille roche, bien qu'il porte la hideuse redingote de la réforme. Replié sur sa couche, il égrène un chapelet en silence, prête une oreille indifférente à ces langues étrangères, et promène sur ses subordonnés un regard d'une finesse paresseuse, chargé d'insouciance et de mépris; on devine dans ce regard fataliste l'absence d'illusions et l'horreur de la lutte; on sent que cet homme ne lèverait pas le petit doigt pour empêcher l'empire du monde de s'écrouler. Lui seul est digne dans tout l'entourage, et, — malgré son costume ridicule, — de cette dignité superbe et animale du fauve, qui suit son instinct, bon ou mauvais, dévore quelquefois, mais ne griffe jamais. Derrière lui, debout dans la porte, pieds nus et en redingote, deux greffiers attendent un travail qui ne vient pas, portant à la ceinture l'écrivoire de cuivre où l'encre est depuis longtemps figée. — Si le vieil Ésope, revenant dans sa patrie, passait par cette salle, il rêverait d'une fable intitulée : *le Chat-tigre, le Renard et le Lion endormi*. Je me suis attardé à ce microcosme; mais vraiment il y aurait là de quoi songer longtemps.

Et pourtant les sonnettes des mules m'invitent à me mettre en quête d'autres tableaux. Le « colonel » m'engage à prendre deux de ses hommes pour escorter ma petite caravane; je choisis deux jeunes garçons d'une vingtaine d'années, à la mine robuste et décidée. On pourrait croire, après ce que j'ai dit, que c'est là une médiocre précaution; ce serait une erreur. Comme tous les primitifs, comme les cheiks bédouins auxquels j'ai eu affaire en Syrie, les Albanais ont des idées inflexibles sur la parole donnée et l'engagement pris; tant qu'on le paie exactement et qu'on le traite bien, l'Arnaut sert avec une fidélité de dogue et se ferait hacher en pièces avant qu'on ne touchât au voyageur dont il répond. Tous ceux qui ont parcouru l'Orient avec des cawas albanais les préfèrent pour ce métier aux hommes des autres races. Après avoir accepté mes offres, mes deux guides m'ont servi avec un zèle, un entrain, une hardiesse exemplaires. Quand, au premier poste de soldats, j'ai voulu les renvoyer et en prendre d'autres, les pauvres diables, qui n'ont pas vu la couleur d'une piastre depuis de longs mois, m'ont supplié de les garder pendant tout mon voyage, quelle qu'en fût la durée. Au bout de quinze jours de vie commune, ils auraient passé par le feu sur un signe. Voici deux garçons qui feraient les meilleurs soldats du monde, encadrés dans un de nos régimens, sous les ordres de chefs intelligens et justes; affamés et dépravés, ils feront peut-être un jour deux bandits. Dans ce pays comme ailleurs, l'homme n'est pas l'instrument d'une destination aveugle, qui le marque pour le bien ou pour le mal; il n'est que le produit de l'éducation, du milieu, des directions hon-

nêtes ou des influences énervantes qui le pétrissent à leur image. — Nous nous mettons en route : les deux enfans sautent en selle, piquent gaiement à l'avant-garde, et les voilà partis pour aller, s'il le faut, jusqu'aux confins de l'Asie, sans tourner la tête derrière eux. L'arrière-garde est moins forte; elle est couverte par Christo; le cafetier de Salonique se dessine comme le plus incommode des *impedimenta*, et je crains de devoir être son guide, son serviteur et son drogman.

Nous traversons des vallées aux noms illustres, Pydna, Pétra, les défilés d'où les Macédoniens et après eux les Romains de Paul-Émile s'élançèrent sur la Grèce agonisante. Cette terre, se jugeant apparemment de trop fière race pour le travail, ne produit que des souvenirs historiques : de champs et de cultures, il n'y a pour ainsi dire pas de traces sur notre parcours. La route n'en est pas moins gracieuse, tantôt plongeant dans les flots du golfe sur notre gauche, rejoignant la plage aux petites échelles où se balancent les barques de pêche, tantôt remontant à droite sur les pentes orientales de l'Olympe que nous contournons. Vue d'ici, la montagne des dieux est superbe, partagée en deux par un coup d'épée à la Roland, bien ravinée, boisée de chênes et de pins de Larisse. Elle se dresse à 3,000 mètres sur nos têtes, et avant quatre heures son ombre noire assombrit le chemin. Ce phénomène me rappelle les séduisantes théories de Max Muller sur l'origine des mythes; c'est en voyant le dieu prototype, l'éclatant Phœbus-Apollon, disparaître avant l'heure derrière ces sommets, que les premiers habitans de cette contrée ont été naturellement amenés à lui assigner là-haut sa demeure. Nous trouvons au point culminant de la route le gros village de Lithochôri, où nous passons la nuit. Ce village est admirablement assis dans la verdure, au bord d'un torrent encaissé en abîme, qui s'échappe de la grande fente centrale du massif. De ce point, l'œil plonge dans le cœur du géant, où les rayons du jour ne doivent jamais pénétrer. La nuit n'y tombe pas; elle s'épaissit sur les noires parois de forêts qui se dressent à l'arrière-plan, derrière les rochers à pic des gorges plus voisines de nous. Ces parois forment en s'évasant un cirque profond, aux bords chargés de neige. Dans ce cratère, disent les chasseurs de la montagne, il y a des lacs d'eau glacée où glissent des cygnes noirs. Un touriste consciencieux tenterait l'ascension du pic : je n'irai troubler ni les cygnes, ni les dieux dont ils portent le deuil. Peut-être les pauvres et gracieuses déités ont-elles regagné leur aire natale, depuis que notre siècle impitoyable les a exilées de la poésie, leur suprême refuge; peut-être les derniers des immortels grelottent-ils au bord des lacs glacés, comme leurs dernières statues au bord des étangs solitaires de Versailles, de Schœnbrunn ou de Potsdam, en com-

pagnie des ombres galantes du siècle qui les aimait encore, s'il ne les adorait plus. Le nôtre est mûr pour la grande parole ; il ne cherche plus les dieux sur les montagnes, mais en esprit et en vérité ; quand ses fils reviennent des terres lointaines, il ne leur demande pas de lui rapporter des divinités ou des mythologies mortes, mais de lui raconter les merveilles de la forte nature et l'histoire vivante des âmes humaines.

Ce ne sont d'ailleurs pas les âmes de Lithochôri qui nous donneront de vives clartés. Triste et sauvage est la physionomie de cette population montagnarde. Elle est fort mélangée ; sur les quatre-vingts familles qui la composent, il y a des Grecs, des Albanais, des Bulgares, des Valaques du Pinde, des Juifs, toute la mosaïque orientale. Un *tchaouch* (sergent) et cinq ou six Arnauts représentent seuls l'autorité. Il en est ainsi de tous les villages du massif de l'Olympe, soit de ce côté, sur le versant maritime, soit de l'autre, dans les vallées du Xérias, à Vlacholivado, à Tzaritzéna, à Déméniko. Les races y sont croisées et enchevêtrées. Ces montagnards, misérables, peu adonnés à l'agriculture, vivant d'exploitations forestières, de charbonnages, de quelques extractions de minerais, tour à tour victimes ou complices des bandes de malfaiteurs dont l'Olympe est le quartier général, empruntent à ces conditions d'existence un caractère dur et farouche. Je vais m'asseoir au petit café sur le torrent, où les gros bonnets du village sont réunis autour des narghilés, à la nuit tombante. Je suis frappé de l'accueil qu'on m'y fait. Sans doute on s'empresse autour de l'étranger, aubaine bien rare à Lithochôri ; mais je ne retrouve dans cet empressement ni les allures gaies, hospitalières, affables jusque dans leur indiscretion, des Grecs de la plaine et de race pure, ni la réserve digne et silencieuse de l'Arabe. Les regards sont défiants, les visages fermés, on questionne beaucoup et on se livre peu. La parole est au médecin, au pédagogue, à des courtiers du commerce des bois. On cause de politique, naturellement, de chemins de fer, des économies de la Porte, des récentes inondations de la France, dont l'écho est arrivé jusqu'ici. Surtout on m'accable de questions : qui je suis, ce qui m'amène, où je vais ; on cherche évidemment à m'effrayer en dénombant les bandes de brigands qui tiendraient la campagne, et que mes interlocuteurs ont peut-être d'excellentes raisons pour bien connaître. Au grand désappointement de la galerie, le phénomène étranger s'éclipse en laissant planer un nuage discret sur ses projets et sur la direction qu'il compte prendre le lendemain. C'est la première règle de la stratégie en pays de klephtes. Je rentre au logis que l'autorité militaire, — le sergent albanais, — m'a fait assigner ; les maîtres se retirent froidement après avoir fait leurs con-

ditions. Autres traits que je n'ai jamais rencontrés dans les villages de Roumélie ou de Thrace : chacun s'y dispute le plaisir de loger le voyageur, et l'hôte qui a cette bonne fortune le poursuit de prévenances et de causeries importunes parfois, mais toujours gracieuses. Allons, je n'emporterai qu'un médiocre souvenir du sauvage Lithochôri, où je m'endors sur une natte de *skouni*, au fracas du vent qui s'échappe de la gorge de l'Olympe, à la lueur de la lampe brûlant, si près de la demeure de Jupin, au-dessous de l'icône orthodoxe. Si l'on pouvait descendre dans la conscience obscure de mes hôtes, on n'y trouverait pas, je gage, de différence sensible entre la conception qu'ils se font du dieu nouveau et celle que leurs aïeux se faisaient du dieu ancien.

On redescend de Lithochôri sur les pentes méridionales, crevasées de ravines profondes et de torrens à sec. Jusqu'à la côte, le pays est nu et inculte, les chevaux avancent avec peine dans les fourrés épineux de paliurus et d'acacias. Nous passons à Platamona, forteresse turco-vénitienne, pittoresquement juchée au sommet d'une roche à pic sur la mer. De là la route, — ce mot n'a bien entendu qu'un sens tout idéal, — s'abaisse sur les dernières croupes que la montagne projette vers le sud, dans la riche vallée qui s'évase en demi-cercle entre l'Olympe et l'Ossa, à l'embouchure du Salamvrias, l'antique Pénée. Nous gagnons les bords du fleuve classique à travers les belles cultures de maïs de Réchid-Pacha, sous les ombrages des platanes, des bouleaux et des chênes, qui sont doublement les bienvenus, après une traite sur les flancs de la montagne par un midi d'août. Nous ne sommes pas au bout de nos enchantemens : par miracle, ce fleuve a de l'eaul Seul entre ses frères de Grèce, il roule autre chose que des fleurs de laurier-rose, une belle eau profonde, qui pourrait tenter des barques. Un magnifique pont turc, de la grande époque de Sélim, à courbe très adoucie, supporté par des arches en tiers-point, nous invite à traverser : invitation fallacieuse, car il va sans dire que l'une des arches est écroulée au fil de l'eau depuis des années déjà lointaines. On traverse un peu plus haut sur un bac, et le pittoresque n'y perd rien : hommes et chevaux s'entassent sur la lourde machine, sous un berceau de sycomores, et atterrissent sur l'autre rive, devant un corps de garde albanais, qui veille à l'étroite issue de la vallée de Tempé.

Tempé, Ambélakia.

J'approche de la vallée sacrée avec l'émotion classique qui lui est due, mais aussi, l'avouerai-je, avec une défiance enracinée par de

nombreuses désillusions. Est-ce l'outrage des siècles qui a déshonoré les paysages tant vantés de la Grèce antique? Est-ce la riche imagination des Hellènes qui les a parés de grâces absentes? Ce n'est pas le lieu d'agiter cette question délicate. Toujours est-il que fleuves sans eaux, vallées sans verdure, montagnes sans forêts, autorisent souvent le voyageur, embarqué sur la foi des poètes, à murmurer le *quidquid audet Græcia mendax*. Ici du moins, et pour une fois, faisons à la Grèce, notre mère, une éclatante réparation. Elle est charmante, cette gorge de Tempé, encaissée entre ses deux murailles à pic, blottie sous les platanes, ombreuse et silencieuse. Le Salamvrias, ou plutôt le Pénée, — laissons-lui son doux nom d'autrefois, — court en chuchotant sous une arche de verdure continue; le flot jaune et profond, refoulé dans ce lit étroit, rouge la pierre de la muraille de gauche. La route, telle que l'ont créée les Romains, serpente sur une mince corniche, au flanc de la muraille de droite. Souvent les parois de roches se dressent perpendiculairement à une telle hauteur que le jour descend à peine dans ces profondeurs. La gorge se prolonge sur une longueur de 4 à 5 kilomètres, véritable oasis dans le désert pour le voyageur qui arrive des croupes brûlées de l'Olympe ou des marais desséchés de la plaine de Larisse. Cette tranchée naturelle est due, on le constate au premier coup d'œil, soit à un cataclysme violent, soit à la lente action des eaux qui se sont frayé un chemin vers la mer en séparant par cette trouée le mont Ossa et le mont Olympe; ils ne formaient qu'une seule chaîne continue aux époques géologiques où la Thessalie inférieure était un vaste lac, gardant les eaux du Pénée dans le bassin compris entre les monts Othrys, le massif du Pinde et celui de l'Olympe, terminé par le Pélion. La science moderne a établi tout ceci; le vieil Hérodote, qui présentait bien des choses, se l'était déjà laissé conter : « On dit de la Thessalie que jadis elle formait un lac... » — et le père des touristes ajoute, avec ce scepticisme discret et cette aimable ironie qui font si souvent penser au génie de notre Montaigne, — « les Thessaliens eux-mêmes rapportent que Neptune a fait le canal par où s'écoule le Pénée; c'est assez vraisemblable, car pour qui croit que Neptune ébranle la terre et que les crevasses produites par les tremblemens de terre sont l'œuvre de ce dieu, il est visible au premier aspect que Neptune a fait le conduit; en effet, il provient d'un tremblement de terre; c'est du moins ce que j'ai pensé en voyant la séparation des montagnes. »

Bêtes et gens se plongent dans l'eau apollonienne et s'endorment au bruit d'une cascade dévalant des rocs. On déjeune d'une pastèque, et l'on reprend la route dont les lacets montent et descendent. D'un de ses coudes, on voit une dernière fois la nappe bleue lamée d'or du golfe Thermaïque, divinement encadré dans

l'ovale des montagnes. On dépasse l'inscription gravée sur le rocher par Lucius Cassius Longinus; inutile de la reproduire, puisque de temps immémorial elle fait la joie des voyageurs frottés d'épigraphie qui suivent cette route. Un peu plus loin, le *Castro tis Oraias*, nid d'aigle génois, profile ses pans de murs ruinés sur une crête inaccessible et rappelle notre donjon de Crussol dans la vallée du Rhône.

Le Château de la Belle! Je me promets de demander sa légende à l'étape de ce soir. Enfin la gorge s'évase, les montagnes s'écartent, et nous tournons à gauche pour gravir les pentes de l'Ossa, où la petite ville d'Ambélakia nous promet un bon gîte. Je quitte, non sans regrets, la souriante vallée de Tempé, qui fuit si harmonieusement à l'ombre sévère des grands monts, comme un doux vers d'André Chénier dans son fier moule de marbre antique!

Ambélakia doit son nom aux vignobles qui l'entourent. C'est un bourg de trois cents maisons, blanches et coquettes, avec un air d'aisance relative. La population accorte et avenante qui se presse sur mon passage ne rappelle en rien celle des districts de l'Olympe. Tous les habitants, sans exception, sont de pure race grecque; ils en ont le type marqué et en portent le costume avec une certaine recherche. Le fez lui-même, la coiffure obligatoire qui égalise toutes les têtes dans l'empire turc, a disparu ici devant le bonnet des Hellènes libres; il n'y a qu'un fez dans le village, celui du soldat albanais, qui représente *seul* la Porte-Ottomane. N'était cet homme et le percepteur qui monte deux fois par an, on pourrait se croire hors de l'empire. Le langage et les mœurs des habitants sont faits pour entretenir cette illusion. Les voici qui reviennent du travail des champs, et ils s'assemblent jusqu'au dernier autour de l'étranger, comme de vrais Athéniens du vieux temps; non plus défiants, scrutateurs et sauvages, ainsi que les gens de Lithochôri, mais hospitaliers, loquaces et confians. Tout d'abord, et en dépit de ma fatigue, on m'entraîne voir l'école, la merveille de l'endroit. Partout mes hôtes grecs m'ont proposé avant toute chose d'aller voir l'école du village: c'est leur fierté aujourd'hui, ce sera leur force demain. On se ferait difficilement idée des sacrifices que s'impose la plus pauvre Bourgade grecque pour se donner une maison scolaire et y rassembler les moyens de satisfaire, dans la mesure du possible, la curiosité intellectuelle qui est l'honneur de cette race. Dans les villes de quelque importance, les choses sont plus faciles, grâce à la générosité des particuliers. Voici comment elles se passent d'ordinaire. Un enfant du pays fait fortune au loin, dans les comptoirs du Levant, dans les grandes maisons de l'étranger, à Odessa, à Marseille, à Londres. Il peut passer dix ans, vingt ans, finir sa vie même sans remettre le pied sur le sol natal, son âme ne s'expatrie

pas. Il est bien rare qu'en mourant il ne lègue pas une somme considérable à sa ville d'origine pour y fonder une école. D'autres commencent de leur vivant, et on peut citer tel riche banquier de Constantinople ou d'Alexandrie qui consacre chaque année une bonne part de son revenu à couvrir d'écoles primaires et de syllogues la province dont il est originaire, Macédoine, Thrace ou Thessalie. C'est la forme préférée que prend la charité chez le Grec, l'aumône aux esprits. Ambélakia vient de faire un de ces héritages : un de ses fils, établi depuis longtemps à Syra, où il a fait fortune, est mort l'an dernier en laissant un million de piastres à sa patrie pour y bâtir une école. Ce sera un véritable palais, dix fois trop grand pour les besoins locaux : beau luxe, dont on ne saurait blâmer l'excès. On me fait visiter les constructions avec le même orgueil qu'on mettrait ailleurs à montrer un monument historique. A quelques pas est l'ancienne maison déjà fort convenable ; les enfans s'en échappent. J'interroge le fils de mon hôte, un gamin de douze ans. Il sait ses lettres, son histoire sacrée, son histoire grecque, sa géographie ; il répond avec une sûreté et un aplomb surprenans. Aucun enfant de cet âge, dans nos campagnes, n'atteint ce niveau d'instruction. — « Ce n'est rien, me dit-on, vous verrez quand la nouvelle école sera ouverte ! Nous attendons sept professeurs et une institutrice : tous viennent d'Athènes, de l'université ! » — De là on me mène à l'église, puis dans les maisons particulières ; chacun s'arrache le voyageur, tous briguent sa visite, et je finis par passer en revue tous les notables du bourg. Ces hommes, — des cultivateurs et parfois de condition bien modeste, — parlent avec justesse et convenance de toute chose, même de l'étranger. Smyrne, Vienne et Paris leur sont des noms familiers. Il faut dire qu'Ambélakia, aujourd'hui appauvrie, a eu un moment de vive splendeur au commencement du siècle, grâce aux commerces de la soie et de la garance. Ses fils fondaient alors des comptoirs à Smyrne, en Autriche, en France ; le médecin me montre un portrait de son aïeul, en costume de merveilleux du directoire. Il résulte des explications de mes hôtes que cette fortune était due en grande partie au blocus continental. Aussi le nom de Napoléon I^{er} est-il très populaire à Ambélakia, et son portrait fait-il pendant dans plusieurs maisons à celui du roi George. Celui-ci occupe ouvertement la place d'honneur, comme le souverain légal de la contrée. Sous ce rapport, il n'y a ni divergences, ni obscurité dans le sentiment des Ambélakiotes. Un seul vœu est dans toutes les âmes, un seul nom sur toutes les lèvres : Athènes ! C'est de là qu'on tire tout, les professeurs, les médecins, les journaux, les idées, les modes... et les espérances. C'est vers ce pôle que les yeux sont fixés, comme les cœurs. Il est impossible de ne pas respecter ce patriotisme ardent

et malheureux, s'appuyant sur les qualités laborieuses et intelligentes qui éclatent chez ces braves gens.

En finissant ma tournée, j'entre dans une maison plus pauvre, bien que très propre. Un jeune paysan m'y invite, en s'excusant sans servilité de son peu d'aisance. Sa femme m'offre un miel délicieux, blanc comme le lait. On dirait une scène des mœurs antiques, des chevriers de Théocrite. Le cadre est à l'avenant. Nous nous asseyons contre une balustrade de bois ouvragé, où joue une vigne grimpanche, dans une galerie ouverte, qui donne sur la plaine. Les vignobles étagés sur le coteau se déroulent à perte de vue : la clarté de la pleine lune bleuit le plancher de sapin à travers les jours de la balustrade. Dans l'angle, une vieille lampe de fer à trois becs répand une faible lumière. Le jeune homme m'apporte des médailles et me raconte diverses trouvailles archéologiques dont il comprend la valeur; il me donne la copie d'une inscription grecque, relevée sur une pierre que l'imam de Baba a dérobée au *Castro tis Oraias*. — « Qu'est-ce donc, demandai-je, que le Château de la Belle? — C'est une citadelle du temps des guerres avec les Turcs; on raconte qu'elle fut défendue par une veuve, qui se précipita de la montagne que vous avez vue. C'est dit dans une vieille chanson. — Il y a une chanson? Vite la chanson! — Nous ne la savons plus; mais peut-être la grand'mère... » Et il alla chercher une vieille femme, qui s'avança toute courbée et tremblante. Elle se fit un peu prier, s'excusa sur son grand âge, puis, sans embarras de commande, tout simplement et dignement, elle se plaça au milieu du cercle, sous la petite lampe et dans le rayon de la lune : à demi-voix, elle déclama la complainte suivante, qui perd malheureusement à être traduite toute sa grâce naïve.

— Voilà douze années de guerre, — et on ne peut prendre le château sans maître. — Un petit janissaire turc — change de vêtements et se déguise en caloyer. — Il va à la porte et frappe : — Ouvre la porte, ouvre la porte, la belle, — la porte de la reine aux yeux noirs. — Je ne me donne pas à un Turc, à un mécréant de Turc. — Je ne suis pas un Turc, mais un moine de la montagne, — je quête, recueillant de l'huile pour mon église. — Tu me contes des mensonges pour que je t'ouvre. — Mes vêtements sont poudreux, et la faim me presse, — je suis bien las, et la tête me tourne. — La reine a pitié, elle envoie ouvrir. — Aussitôt la porte ouverte, ils entrent dix mille, — tous se ruent sur les trésors et le butin. — Mais lui va droit à la chambre de la reine. — Elle alors, rejetant sa gorge en arrière, — de là-haut se laisse choir et se brise sur les rocs.

Cette chanson des montagnes grecques, encadrée dans cette scène de nuit, au pied de l'Ossa, — voilà une de ces bonnes fortunes qui

paient les longues heures de route. Je souhaite le bonsoir à ces braves gens, et en réfléchissant à tout ce que j'ai vu et entendu d'eux durant ces quelques heures, j'arrive à une conclusion qu'on devine sans peine : ceux-ci sont dignes de la libre condition qu'ils rêvent.

Larisse, Zarkos.

Six heures de marche à travers la plaine désolée de Thessalie, marais desséché en cette saison. Nous entrons dans un grand village de boue, entouré et coupé de cimetières vagues : c'est Larisse, capitale de la province. Rarement ville a produit sur moi plus triste impression. Elle sent la mort, et ceci n'est pas seulement pris au figuré. Les alluvions croupissantes du Salamvrias, qui déroule son flot jaune autour de Larisse, chargent de fièvres ce triste ciel ; elles sont rendues plus malignes par le mauvais état des cimetières turcs qui usurpent un tiers de la ville, chaos de tombes noyées dans la fange, champs de mort en friche, dirait-on, qui n'ont pas ici leur végétation habituelle de platanes et de cyprès. Aux portes du faubourg, des nègres du Soudan campent dans des huttes : ce sont les restes des bataillons qu'Ali-Tepeleni recrutait en Égypte ; ils ont fait souche ici et continuent à peser sur la terre, comme l'ombre du terrible pacha de Janina. Du moins celui-là faisait vivre le pays, d'une vie sanglante et dure, il est vrai ; mais enfin ce n'était pas le silence de la mort. A chaque pas qu'on fait dans ces provinces, des ponts relevés, des routes réparées, des traces d'une volonté énergique, — la chose rare entre toutes sous ce ciel, — témoignent qu'Ali de Tepelen eût pu faire comme son homonyme d'Égypte, s'il avait réussi comme lui, un grand organisateur. Aujourd'hui Larisse renferme de vingt-cinq à trente mille habitans. La majorité de cette population est turque, grâce à l'appoint fourni par la forte garnison du chef-lieu, mais elle est en décroissance sensible, surtout depuis quelques années ; les naissances ne sont pas en proportion avec les décès dans les familles musulmanes.

Muni d'une lettre pour l'archevêque, je vais frapper à sa porte ; il est absent, et son vicaire me loge dans une chambre basse, meublée d'un divan phytisque ; elle donne, par une fenêtre grillée, sur ces avenues de turbans de pierre qui surmontent les sépultures des croyans. Mon hôte s'excuse de me loger si pauvrement : deux membres de la famille sur quatre sont cloués par la fièvre dans les chambres du haut. C'est l'état normal des habitans de Larisse. Tandis que je me repose sur mon unique meuble, un visiteur entre précipitamment, d'un air fort agité : c'est un dentiste français,

établi depuis quelques semaines dans la ville, qui vient me conter ses peines et me demander conseil. Ce n'est pas que la clientèle manque : le malheureux praticien a opéré, beaucoup opéré, et des plus hauts fonctionnaires ; mais pas une piastre n'est encore rentrée. Je lui donne une consultation aussi découragée que mon impression du moment, et s'il m'a écouté, il y a longtemps qu'il a replié sa trousse et repris la route de notre belle France. — Je cherche quelques personnes auprès desquelles me renseigner. La société de Larisse se compose de deux ou trois indigènes aisés, agens consulaires des puissances européennes, de quelques courtiers italiens ; les négocians grecs fuient dans la montagne durant l'été. Je m'aperçois que, dans cette société, la conversation roule agréablement sur la dose de quinine que chacun a prise le matin, sur la qualité de ce médicament, sur les pharmacies où l'on a chance de le trouver moins sophistiqué... Rien à visiter de par la ville : des mosquées délabrées, des bazars misérables, des industries languissantes. Je me promets de quitter demain à l'aube cette morose résidence et retourne dormir sur mon divan. Un bruit d'instrumens m'éveille : c'est une noce qui passe en chantant dans les tombes sous ma fenêtre. Il y a pourtant des gens qui se marient ici, et qui peut-être y sont heureux !

Ma caravane se reforme et se dirige vers le nord de la plaine, sur la ville de Trikkala, au pied des montagnes du Pinde. Quelques cultures alternent avec les marécages : pas un arbre, pas une ronce ; les ombres sont un élément inconnu dans ce paysage. Nous retraversons à gué le Pénée, bien déchu depuis Tempé, ruisseau fangeux entre des berges de sable. Arrêt au village de Zarkos, dans une grosse ferme appartenant à un riche banquier grec de Constantinople. Je fais là une rencontre intéressante. Un jeune homme sorti d'une excellente famille d'Athènes, et qui a étudié durant plusieurs années l'agronomie aux États-Unis, a accepté de s'ensevelir dans cette solitude en qualité d'intendant. Ses connaissances spéciales donnent un grand prix aux renseignemens qu'il me fournit. La plaine de Thessalie, qui devrait être le grenier des provinces environnantes et du nord de la Grèce, a appartenu un moment à Ali de Tepelen, du droit de la conquête. Quand la Porte eut châtié le pacha rebelle, ses biens furent confisqués et devinrent pour les sultans une réserve d'apanages ; ils s'en servirent pour doter de hauts dignitaires, et la plaine se trouva ainsi morcelée en un certain nombre de grosses propriétés. Plusieurs sont restées aux mains des beys musulmans, leurs héritiers ; d'autres, comme celle de Zarkos, ont été vendues aux financiers de Galata ; le palais a récemment concédé les terres qui lui appartenaient encore à un capitaliste arménien, devenu le plus grand propriétaire de la Thessalie. Quel-

ques-unes de ces fermes nourrissent jusqu'à six cents têtes de bétail. On y cultive le blé, le coton, le tabac, la vigne. Les maîtres chrétiens de ces grandes exploitations font beaucoup pour le développement agricole du pays ; on commence à y introduire les machines à vapeur. Tout cela est un peu hâtif, et si ce n'est pas la charrue avant les bœufs, c'est du moins la machine avant la charrue. — D'après mon interlocuteur, le cultivateur grec est assez laborieux et se fait vite aux améliorations dont il saisit l'utilité ; mais sur certains points ses préjugés sont extrêmement difficiles à déraciner ; il n'irrigue ni ne fume ; il fait volontiers la chasse aux arbres, professant la même haine que le paysan espagnol contre la verdure, « qui donne la fièvre. » Tous ces cultivateurs sont métayers : ils gardent les deux tiers de la récolte et remettent un tiers au propriétaire, après la dîme prélevée (13 pour 100). La dîme ! là est le grand fléau, non pas tant dans l'institution elle-même que dans la façon dont on l'applique. En ce moment, fin d'août, les blés sont moissonnés et engerbés ; il ne reste qu'à les battre, semble-t-il. Ce n'est pas si simple. Nul ne peut battre une gerbe avant que la dîme ne soit prélevée ; mais, pour qu'elle soit prélevée, il faut qu'elle soit adjudgée, — pour qu'elle soit adjudgée, que l'administration ait fait son choix entre les offres des concurrents. Or, à cette heure, la ferme des dîmes n'est pas encore adjudgée pour l'année courante ! Les gerbes attendront l'adjudication, et tandis qu'elles l'attendent, les orages en détruiront peut-être la meilleure part. Ce détail dit tout. Si l'on ajoute à cette misère chronique les misères accidentelles, les corvées qui enlèvent au cultivateur une partie de son temps, on comprendra qu'il y ait des années où, comme on me l'affirme, il ne gagne même pas sa semence. En outre les grains de la Thessalie, qui semblent avoir dans le port de Volo le plus proche et le meilleur des débouchés, n'y arrivent que durant quelques mois de l'année, grâce au détestable état des communications. Pendant la mauvaise saison et à chaque débordement du Salamvrias, c'est à dos de mulet qu'il faut transporter les récoltes. Pourtant rien ne serait plus facile et moins coûteux que de poser sur cette plaine unie, de Trikkala à Volo, les rails d'un chemin de fer agricole comme ceux de la Belgique, — à peine aurait-on quelques monticules à débayer aux portes de Volo. On assure que le grand propriétaire arménien dont j'ai parlé se propose de réaliser cette amélioration à ses frais : ce serait un immense bienfait pour le pays.

Je prends congé de l'intendant de Zarkos, qui vit ici en ermite, enfermé avec ses livres, et se console en plantant des eucalyptus. Il me dit adieu avec mélancolie, en ajoutant : « Figurez-vous quelle transition, monsieur, pour un homme qui vient d'Amérique en ce pays ! »

En quittant l'agronomie et ses tristes réalités, je retrouve la poésie dans le lit d'un petit ruisseau qui court se jeter dans le Pénée. C'est le Titarèse des anciens. Je le cherchais depuis longtemps, poursuivi par ces doux vers de Musset qui chantaient dans ma mémoire :

C'est le bleu Titarèse et son golfe d'argent
 Qui montre dans ses eaux, où le cygne se mire,
 La blanche Oloossonne à la blanche Camyre.

O poètes! — Le « bleu Titarèse » est un filet d'eau boueuse; les cygnes, qui seraient fort en peine de s'y mirer, sont remplacés par d'humbles poules d'eau que mon coup de fusil disperse. Le « golfe d'argent » est à deux journées de marche d'ici; la « blanche Oloossonne » est le pauvre village grisâtre d'Elassona, séparé du ruisseau et du golfe par la respectable barrière de l'Olympe; quant à la « blanche Camyre, » j'ai en effet rencontré une fois une gracieuse bourgade de ce nom, mais c'était dans l'île de Rhodes. — O poètes! que vous importe ce cri chagrin, quand le génie a sacré vos rêves harmonieux? Ils sont vrais, puisqu'ils vivent. — Pour un voyageur déçu qui leur cherche une mauvaise querelle, des milliers de jeunes bouches redisent leurs divines syllabes aux échos des nuits d'avril; et elles ont raison, et vous avez raison contre tous, car toute vérité vacille, sauf celle que sent le cœur, et qui se nomme l'idéal.

Nous nous rapprochons des montagnes d'Épire, qui barrent la plaine devant nous et brodent leur noire dentelle sur l'or du couchant. La traite se prolonge, la nuit tombe, et la lune va descendre à son tour derrière les sommets du Pinde, tandis que nos chevaux s'ébrouent sur le pavé de Trikkala, sans parvenir à réveiller une âme qui nous indique notre gîte.

Trikkala, les Météores.

Comme d'habitude, j'ai frappé à la porte de l'évêque grec. Le bon prélat, tiré de son sommeil, me reçoit dans un costume peu pontifical, sur la véranda de bois à ciel ouvert qui est la salle de parade de l'évêché. Ici la première impression est favorable, grâce peut-être aux mensonges de la nuit, que le jour dissipera demain. Je comprends qu'un des prédécesseurs de mon hôte, Héliodore, qui fut évêque de Trikkala au *vi*^e siècle, ait écrit à cette place le roman pastoral de Théagène et Chariclée. — De la galerie à colonnade rustique, la vue plonge sur un massif de verdure et s'arrête aux ombres des montagnes, adoucies par la clarté lunaire; là-bas,

entre des peupliers qui bruissent à la brise de nuit, éclate une raie d'argent; je demande le nom de cette rivière : c'est le Léthé, le fleuve des morts et de l'oubli! Un jeune diacre, bon vivant qui paraît avoir bénéficié des vertus de cette eau, m'en apporte un verre; il n'était pas besoin de venir la chercher si loin : le temps coule partout, qui suffit à l'œuvre d'oubli.

Le jour vient, et Trikkala ne perd pas trop à la lumière crue du soleil d'août. La seconde ville de Thessalie est plus accidentée et plus coquette que Larisse; elle est ramassée autour d'une petite éminence, couronnée par la citadelle turque. On remet en état ce château, sur les remparts duquel dorment les canons d'Ali-Tepe-leri. La pioche des soldats du génie a amené au jour d'intéressantes inscriptions votives en l'honneur d'Esculape, fondateur de l'antique Triikka. La ville moderne peut renfermer de quinze à dix-huit mille habitans; ici comme à Larisse, et dans ces deux centres seulement, la population musulmane est en nombre. Cette petite place a son importance, car elle garde la route qui descend de Jannina par le col de Metzovo. La grande plaine de Thessalie ne finit pourtant pas ici; elle détache vers le nord une large vallée en forme d'éperon, comprise entre la chaîne du Pinde et les contreforts de l'Olympe. Le Salamvrias coule au pied de la première; le Léthé, aujourd'hui le Trikkalino, suit les contours des seconds. — Quand les deux torrens ne la couvrent pas de leurs eaux débordées, cette vallée donne d'admirables cultures, vivifiées par les sources qui tombent de ce cirque de montagnes. Elle se termine par les aiguilles qui portent les célèbres couvens des Météores, à cinq heures de Trikkala. L'évêque me propose de m'y conduire; j'accepte avec reconnaissance, et nous faisons de conserve le pèlerinage des monastères aériens. Je n'ai pas à les décrire de nouveau, ayant eu occasion d'en parler à cette place (1) et de raconter l'étrange voyage que fait entre ciel et terre le patient hissé par les moines dans un filet. Il importe seulement de signaler à l'attention des artistes qui parcourraient les provinces grecques des peintures d'un intérêt hors ligne au couvent de Saint-Varlaam. L'harmonie et la richesse des tons, les allures nobles et franches des corps, l'expression des visages, tout nous reporte à un art contemporain de Pansélinos de Kariès. Dans une petite chapelle soudée au côté droit de l'église, très maltraitée par le temps, deux compositions d'un rare intérêt subsistent encore : un *Songe de Jacob*, d'une pureté de dessin giottesque; le *Diner du mauvais riche* : un gros traitant est attablé entre une fille et un cavalier, tandis qu'un mendiant dispute des miettes à un caniche sous la table; ces personnages sont revêtus de

(1) Voyez Vangéli, dans la *Revue* du 15 novembre 1877.

costumes vénitiens du ^{xv}^e siècle, et c'est là un document inappréciable comme tentative d'art réaliste chez les Byzantins. A côté, une Vierge entourée de femmes est seulement ébauchée au trait de fusain, avec une sûreté et un naturel irréprochables.

Après deux journées consacrées à l'étude de ces reliques, nous redescendons au village de Kalabaka, blotti dans la gorge tourmentée qui s'ouvre au pied des Météores. C'est ici que vint échouer misérablement, en 1854, la prise d'armes des volontaires helléniques.

De Kalabaka part la route qui mène dans les montagnes d'Épire. Je comptais la suivre jusqu'à Janina; mais en Thessalie l'homme propose et la fièvre dispose. Je n'avais pas encore payé mon tribut à cette pâle souveraine de la province; comme nous rentrons à Trikkala, elle me retient sur le divan de la véranda, seul lieu habitable dans l'évêché par cette chaleur torride. Mon voyage prendrait-il une direction par trop classique? J'ai déjà passé le Léthé, et à quelques lieues d'ici, dans la première vallée du Pinde, coule l'Achéloüs, le fatal Achéron. Je ne le franchirai pas, s'il plaît aux dieux, et je ne pense plus qu'à regagner Volo et la mer, en m'éloignant des fleuves de l'Érèbe. Je discute mon itinéraire avec mes hôtes; deux routes s'offrent à moi: l'une, que j'ai déjà faite en partie, par Zarkos et Larisse, l'autre par Karditza et la plaine de Pharsale, plus directe en apparence; mais en ce pays la ligne droite est rarement le plus court chemin d'un point à un autre. On m'assure que cette route est impraticable même à l'*araba*, voiture primitive contre laquelle je dois désormais troquer mon cheval. En outre, une bande de brigands, commandée par un lieutenant de Sotiri, a détrossé ces jours derniers le village de Karditza, et opère autour de Pharsale, sur l'échiquier de César. Il y a quelque temps que je n'avais plus entendu parler des brigands; les voici qui reviennent sur le tapis, et, comme ils tiennent autant de place que la quinine dans les conversations de mes hôtes, il est juste d'étudier de plus près cette institution.

Le banditisme est depuis longtemps un mal endémique dans ces provinces: bien des causes assurent son recrutement, la configuration du sol, les émigrations de tribus circassiennes, la misère grandissante, la surcharge des impôts, le licenciement mal réglé des troupes irrégulières. Après une mauvaise récolte, plus d'un paysan, à bout de ressources, traqué par les agens du fisc, prend un fusil et gagne la montagne; arrivent d'autre part des Albanais renvoyés du service sans avoir pu toucher leur paie: une bande se forme, attend l'occasion et fond sur un village de la plaine. Le village est frappé d'une contribution de guerre calculée sur sa population; s'il ne s'exécute pas, les riches notables sont emmenés en otages. On

voit que les choses se passent suivant les règles de l'art militaire. Plusieurs communes et des habitations isolées échappent à ces razzias en composant d'une manière permanente avec les klephtes, en leur fournissant des vivres et un abri à l'occasion. Le paysan semble être pour eux, moins par suite d'une complicité morale que par l'effet de la terreur qu'ils font peser sur les campagnes. S'ils s'abstiennent généralement d'actes de violence, ils sont impitoyables pour toute dénonciation prouvée ; dernièrement, dans un village de Macédoine, un prêtre, qui avait mis la police sur la trace d'une bande, a été pris et coupé en morceaux.

Tel est le régime qui désole, avec des intermittences, plusieurs provinces de Roumélie. En Thessalie, ce fléau a pris un caractère aigu, grâce à la proximité de la frontière de Grèce, qui assure aux bandits des facilités particulières. Cette frontière est assez confusément tracée par la chaîne abrupte des monts Othrys ; les contestations de limites et les différends de toute sorte ne sont pas rares, on le sait, entre les deux états voisins. A la faveur de ce manque d'harmonie entre les autorités-frontières, les klephtes travaillent à cheval sur les deux pays ; sont-ils trop vivement poursuivis en Turquie, ils passent de l'autre côté de la ligne avec l'espoir d'y trouver un accueil moins cruel ; quand leurs méfaits ont lassé la patience grecque, ils reparaisent dans la Thessalie turque. Il y a un an, cet état de choses était devenu tellement intolérable que la Porte se décida à conclure une convention avec la Grèce pour la répression du brigandage ; elle fit mieux que de signer un protocole, elle envoya un homme pour l'exécuter, le général Méhémet-Ali-Pacha (1). Cet officier, d'origine allemande et de sang français, car il porte le nom d'une famille chassée de notre pays par la révocation de l'édit de Nantes, est arrivé tout jeune à Constantinople dans des circonstances qui tiennent du roman plus que de la vie réelle. Il embrassa l'islam, prit du service et s'éleva rapidement à une haute situation, très méritée, comme on en jugera par ce qui suit. Avec l'apparition de ce nouveau gouverneur, les choses changèrent de face en Thessalie. Il frappa pour ses débuts un coup d'éclat : à la suite d'une action combinée avec les troupes helléniques, Tako Arvanitaki, le sinistre héros de Marathon, fut cerné à Agrapha et fusillé sur place. Comme on venait de le passer par les armes, les assistans se précipitèrent en désordre sur son corps : quand on le releva, on ne trouva sur lui aucun des papiers qu'on espérait saisir et qui eussent jeté quelque lumière sur le drame mystérieux de Marathon. Comme toutes les célébrités, Tako Arvanitaki avait sa légende et ses partisans. Il exprimait ses regrets de la « malheu-

(1) Le même qui fut depuis généralissime des armées turques, plénipotentiaire au congrès de Berlin, et qui vint de périr si tristement en Albanie.

reuse affaire » qui avait gâté sa carrière; mais « il avait été entraîné par les circonstances : et puis les diplomates n'avaient pas voulu le comprendre, ils l'avaient contraint à user de procédés violens. » Le prélat avec lequel je cause, enclin comme tous les vieillards à préférer les hommes et les choses d'autrefois, stigmatise durement les misérables brigands d'aujourd'hui; mais il a de secrètes indulgences pour Arvanitaki, qui était de plus fière race. « Je tombai une fois dans son camp, me dit-il, en allant visiter mes parens, qui demeurent dans le Pinde; il était respectueux pour le clergé, me traita cérémonieusement, m'offrit les confitures et le café. Celui-là était un gentilhomme. » Je traduis littéralement, — *kalos anthropos*. — La fin de ce gentilhomme terrifia ses pareils : son émule Spano Vanghéli demanda à faire sa soumission, mais il refusa de se livrer purement et simplement à la foi turque et réclama la garantie d'un agent consulaire ou de quelque Européen. Les consuls ne pouvaient s'entremettre en pareille affaire; un Français, concessionnaire de mines dans l'Olympe, respecté et connu de tous dans ce pays, offrit ses bons offices; il se rendit bravement dans le repaire de Spano et se porta garant pour Méhémet-Ali. — Voici, tel que me l'a répété notre compatriote, le langage que lui tint le bandit : « Je vous suivrai au lieu de vous laisser ici comme otage, car nous savons qu'un Européen ne donne sa parole d'honneur qu'à bon escient; mais c'est égal, si vous voulez un bon conseil, ne rejouez plus à ce jeu-là avec les brigands; il ne vous réussirait pas deux fois. » Spano fut interné à Armyro, où il est encore. Les bandes moins illustres, découragées, vidèrent la campagne : l'amnistie fut proclamée, et l'âge d'or commença pour la Thessalie.

Indigènes et étrangers, tous ici sont unanimes à rendre hommage à Méhémet-Ali. On reconnaît bien, disent les premiers, le sang européen qui coule dans ses veines. Il donne le spectacle rare d'une activité, d'une énergie de tous les instans; les employés des bureaux de Larisse étaient, dit-on, plongés dans un douloureux étonnement à la vue de ce chef qui ne s'étendait jamais sur le divan, qui écrivait ou marchait en dictant ses ordres. Tout cela était trop beau pour durer : la Porte, appréciant justement la valeur de Méhémet-Ali, vient de lui confier les troupes destinées à contenir l'insurrection d'Herzégovine et les menaces du Montenegro. Au lendemain de son départ, les brigands en non-activité ont repris le fusil et regagné la montagne, Sotiri a quitté Salonique, comme je l'ai raconté plus haut; les anciens auraient dit qu'après le départ d'Hercule les monstres dont il avait purgé la Thessalie reparaissaient. De nouveau la malheureuse province est en proie aux déprédations et à la terreur, et voilà en partie pourquoi je ne verrai pas Pharsale.

J'ai passé trois jours sur le divan de la véranda, me traitant

avec l'eau du Léthé, regardant couler autour de moi la vie paisible et monotone de la maison épiscopale. Un jeune diacre aux longs cheveux blonds, sachant quelques mots de français, se remue fort à mon occasion ; c'est lui qui tient les comptes de l'évêque, et il me semble que l'arithmétique joue un grand rôle dans l'administration du diocèse. Le prélat ne fait pas difficulté de me dire quelles peines lui donne la gestion de ses intérêts pécuniaires, combien il faut de vigueur pour faire rentrer la dîme ecclésiastique après celle du gouvernement ; et pourtant, sans quelques piastres dans sa bourse, la lutte pour l'existence est difficile en province, plus difficile encore au Phanar. Il ne faut pas être trop sévère pour ces préoccupations ; rappelons-nous que dans ce pauvre Orient, où le système social est foncièrement vicieux du sommet à la base, on ne peut demander à un rouage isolé la perfection absolue : tous ces rouages sont fatalement faussés en principe, puisqu'ils dépendent les uns des autres et s'entraînent réciproquement au pire au lieu de s'entraider pour le bien. — Enfin me voici sur pied, sinon en état de remonter à cheval ; on m'amène un *araba*, chariot porté sur deux essieux ; cet instrument de martyr s'ébranle, avec des désarticulations invraisemblables, dans l'ornière qui sert de route, et je regrette bien vite ma selle. J'ai de nouveau l'occasion d'admirer le dévouement de mes deux Albanais ; comme je les invite à me rejoindre à l'étape en ménageant leurs montures, ils répliquent laconiquement : « Nous avons répondu de toi, nous ne te quittons pas, » et de partir au trot continu, dévouement louable, si l'on songe que leurs chevaux, leur appartenant en propre, forment leur seul capital en ce monde. — Nous arrivons au milieu de la nuit au khân de Zarkos ; il ne faut pas songer à gagner la ferme à cette heure ; édifié depuis longtemps sur l'hospitalité des khâns, je m'endors entre les quatre roues de mon véhicule, *sub Jove crudo*. Une alerte m'éveille ; une troupe s'approche au pas accéléré, des canons de fusil brillent aux rayons de la lune : c'est la patrouille turque lancée à la poursuite de Sotiri ; le légendaire brigand, qui paraît jouir du don d'ubiquité, aurait été signalé avant-hier auprès de Zarkos. Je me défie un peu de ces fantômes qui hantent les imaginations locales et ne crois pas beaucoup aux résultats de cette bruyante poursuite, entreprise ou peu s'en faut au son du tambour ; je souhaite bonne chasse aux nizams, dont le pas cadencé se meurt au loin dans l'ombre, et je me recouche sous mon *araba*. Le jour suivant, rentrée à Larisse ; je descends à la porte du vicaire pour réclamer ma très modeste chambre ; elle est occupée, les deux membres de la famille encore valides ayant à leur tour été abattus par la fièvre. On peut croire que je ne m'attarde pas dans l'aimable ville ; la température est si accablante que nous voyageons de nuit, et je n'y perds pas grand-

chose. Nue et marécageuse, la partie méridionale de la plaine de Thessalie ne diffère pas de ce que j'ai vu au nord de Larisse. Dernier repas dans une grange, au khân de Géréli; à l'aube, nous franchissons les collines qui forment le bourrelet sud de ce bassin lacustre : enfin, de leur sommet, je salue le chemin de la fuite, la mer, encadrée dans les montagnes du golfe de Volo, reflétant au-dessous de moi les blanches maisons du petit port.

Volo, le Pélion, Portaria, Macriniza.

C'est une *marine*, comme on dit dans le Levant, assez coquette, avec ses villas ouvrant sur la plage, habitées par les courtiers qui tiennent dans leurs mains le commerce de la Thessalie : un château turc sur un monticule couve jalousement la ville rassemblée sous sa garde; à gauche le Pélion couvre la baie de sa grande ombre, il s'avance dans la mer à la suite de l'Ossa, dont il semble le frère jumeau; c'est la dernière branche projetée au sud par le massif central de l'Olympe. Sur les flancs vigoureusement boisés de la montagne, de gros villages blanchissent d'un air riant dans des îlots de verdure. Aucun vapeur n'étant attendu avant une semaine, notre consul me propose d'aller visiter, pour me remettre, ces villages du Pélion; l'air salubre de ces hauteurs est le grand remède des gens de Volo, en proie, eux aussi, aux miasmes que dégage cette anse vaseuse et peu profonde. Voici d'ailleurs que les souffles du large et la confortable hospitalité d'un ami m'ont déjà fait oublier mes misères. On part à dos de mulet et on gravit entre des vergers pittoresques, des vignes, des mûriers, les raides escarpemens qui mènent à la région des forêts. Ces sentiers ne sont guère praticables aux chevaux; on s'étonne d'abord qu'une population nombreuse soit ainsi isolée de son port naturel; on est vite conduit à supposer que cette population n'a rien fait pour faciliter ses communications avec la plaine, c'est-à-dire avec les Turcs : calcul qui ne manque pas de subtilité. La civilisation, qui ne va guère à dos de mulet, n'est pas encore montée dans le Pélion : ne nous en plaignons pas; presque partout, dans ces pays d'Orient, où elle a été importée tout d'une pièce, sans préparation, elle a commencé par déposer son écume, qu'il est facile de saisir, avant de livrer ses trésors, qui exigent un rude labeur. Loïn d'elle, ces familles de la montagne ont gardé une bonne grâce patriarcale, une aisance facile, des mœurs pures, je ne sais quoi de prévenant et d'heureux qui me rappelle l'excellente impression recueillie à Ambélakia. Ce que j'ai dit des gens de l'Ossa peut s'appliquer exactement aux gens du Pélion; c'est la même race, avec les mêmes qualités, dans les mêmes

conditions de vie. L'agglomération assez nombreuse de ce versant est groupée autour de deux centres, — Portaria et Macrinitza, — de trois à quatre mille âmes chacun. Ici aussi, pas un habitant qui ne se fasse honneur du sang, de la langue et du costume grecs dans toute leur pureté. On ne trouverait même pas l'unique soldat arnaute qui représentait l'islam à Ambélakia. Deux fois par an, le percepteur arrive majestueusement sur sa mule; on lui remet un millier de livres (23,000 francs) environ pour chacune des deux bourgades, et là se bornent leurs rapports avec le gouvernement. Ce tribut payé, elles s'administrent et s'imposent à leur guise, n'attendant rien que d'elles-mêmes en fait de chemins, de ponts, d'églises et d'écoles. A ce propos, répétons une fois de plus que nos villageois, plus heureux ou plus sages que bien des grands états, font dans leurs budgets la part du lion au chapitre de l'instruction publique; ainsi et tout naturellement la race grecque arrive presque à réaliser le rêve de l'égalité intellectuelle pour tous ses enfans, c'est-à-dire à retrouver l'état social des démocraties antiques.

Ici encore on se passe curieusement le voyageur de maison en maison, avec accompagnement obligé de miel, de sucreries, de café. On devine le contentement fait de peu, dans ces maisons planchées de bois blanc, propres et toutes simples, entourées de beaux jardins. Elles témoignent d'une richesse plus générale qu'à Ambélakia; beaucoup de négocians en soie, en grains, en cotons, émigrés de la montagne, qui ont trouvé la fortune sur les mers lointaines, se retirent vers le tard dans ce site tranquille, d'où ils surveillent leur comptoir de Volo. Partout on m'amène les enfans, on me présente à la vieille grand'mère, toute digne sous le costume des matrones grecques; les jeunes femmes d'un beau type hellénique, sans ces affectations d'eupéanisme qui gâtent trop souvent la grâce des Levantines, les hommes accueillans et ouverts, avec ces manières faciles et nobles des populations que le travail de la terre élève sans les écraser, — tout ce monde sent le prix joyeux d'une vie honnête. Seulement il ne faut pas attaquer les questions brûlantes de nationalité politique : les fronts se rembrunissent, les plaintes éclatent, et les aspirations unanimes se font jour avec violence. Partout encore, c'est le portrait du roi George qui préside à ces conversations séditieuses. Le Démosthène de Portaria est un vieux médecin, utopiste naïf, qui a étudié à Paris vers 1848 : il développe avec chaleur, comme une nouveauté grande, les théories de Proudhon et les rêves de Cabet; heureusement il n'aura jamais l'occasion de les appliquer dans ce milieu social primitif et exempt d'anomalies douloureuses. Au reste, le brave homme se rend justice en se nommant lui-même, dans notre langue qu'il manie un peu gauchement,

« le docteur infertile. » — Quoi qu'il en soit des bizarreries et des exagérations de quelques-uns, ces hommes n'ont qu'une même idée, qu'un même espoir, depuis le grand-prêtre des sciences nouvelles jusqu'à mon muletier qui me dit fièrement : « Nous autres Hellènes... » — Ainsi, m'assure-t-on, pensent, vivent et travaillent les populations de l'autre versant, qui regarde le golfe Thermaïque, dans les grands villages d'Agra, de Zagora, de Miliaès...

Une belle nuit nous quittons nos hôtes pour gagner le sommet du Pélion, d'où l'on me promet un panorama magnifique sur les deux golfes et la plaine de Thessalie. Nous voici blottis, en attendant le jour, dans la caverne fameuse où, suivant la tradition, le centaure Chiron élevait Achille ; ces souvenirs classiques ne nous défendent pas contre un brouillard glacé qui persiste même après le lever du soleil. Au bout de quelques heures d'attente vaine, nous redescendons, confus et transis, sans avoir vu le moindre lambeau d'horizon. Comme nous approchons de Volo, un lièvre part du pied d'un figuier ; le cawas albanais du consulat tire un des longs pistolets, damasquinés d'argent, dont sa ceinture est hérissée, et fait feu ; l'arme de parade éclate dans ses doigts. Nous accourons, le croyant blessé ; mais l'homme semble suivre une pensée très intérieure, et nous dit gravement, après un long silence : « On a raison de prétendre que le lièvre est de mauvais augure, et qu'il ne faut pas tirer sur lui ! » — Ce cawas est *bektachi*. On donne ce nom à une secte très curieuse et très mystérieuse, qui prend une grande extension depuis quelques années dans les provinces occidentales de l'empire, surtout dans les centres albanais. C'est une sorte de franc-maçonnerie avec ses loges, ses grades, sa subordination très stricte, et qui doit se rattacher aux affiliations obscures du moyen âge. Extérieurement les bektachis sont musulmans ; mais les vrais adeptes se soucient de la mosquée aussi peu que de l'église. On admet des chrétiens, et le peu que l'on sait des rites de la secte suppose un compromis entre les pratiques des deux religions. Mon ami a vu un jour des bektachis se réunir dans une espèce de temple, orné d'un autel, de cierges, et de deux petits vases d'argent. Une des obligations les plus usuelles des affiliés est de ne tuer ni manger les animaux impurs, tels que lièvres, sangliers, etc. De là le remords de notre cawas. Il y aurait intérêt à étudier une secte qui sera sûrement appelée à jouer un rôle dans les événemens de l'avenir auxquels les Albanais seront mêlés.

Pas la moindre fumée de bateau à l'horizon limpide du golfe. Je prends patience en chassant sur les ruines de Pégase, de l'autre côté de la darse. On rencontre là des murs cyclopéens, avec l'appareil à joints vifs de la grande époque, des gradins, des aqueducs, les restes d'une puissante cité. Nous poussons vers Armyro, à tra-

vers les cultures de tabac, principale richesse de la Thessalie méridionale. C'est à Armyro, dernière ville turque avant la frontière grecque, qu'est détenu Spano Vanghéli ; il vient précisément d'écrire à notre agent, en le priant de faire abrégé sa peine ; le klephte se recommande de ses excellens sentimens pour la France. — Je profite des longues soirées de Volo pour assembler ces notes de voyage, et tirer de tout ce que j'ai rencontré jusqu'ici quelques vues d'ensemble sur les conditions présentes et futures de cette province.

On donne dans la pratique le nom de Thessalie, d'après la délimitation conservée de l'ancienne Grèce, au territoire compris entre les monts Othrys au sud et la Vistritza au nord. Il faut, sous peine de confusion préjudicielle, diviser ce territoire en deux parties à peu près égales, séparées par le cours du Salamvrias, et qui présentent des caractères fort tranchés. La partie nord, — entre le Salamvrias ou Pénée et la Vistritza, — n'est autre chose que le massif élevé de l'Olympe, avec les étroites vallées qui en descendent. Dans ce district montagneux, pas de villes, pas de cultures, une population clair-semée et moins laborieuse ; les gens de la côte vivent de la pêche, ceux des hauteurs du commerce des bois, de l'élevé des troupeaux, de quelques extractions métallurgiques ; les élémens agricoles ne se retrouvent que dans les vallées du versant occidental. Cette population, grecque sans doute en majorité, renferme pourtant, sans parler des musulmans, des échantillons de toutes les races de la péninsule, des Albanais, des Circassiens, des Valaques du Pinde, quelques sentinelles avancées des familles slave et bulgare ; elle doit à ces conditions géographiques et ethnographiques un aspect plus sauvage, un caractère plus âpre ; ce caractère et ses relations commerciales habituelles, par le golfe Thermaïque, la rattachent plus directement au centre musulman et macédonien de Salonique.

Dès qu'on franchit le Pénée par la gorge de Tempé, on entre dans la partie sud, comprise entre ce fleuve, la mer, les monts Othrys et le Pinde, et formant le bassin de l'ancien lac, adossé à l'Ossa et au Pélion ; ici on recueille l'impression sensiblement différente que j'ai essayé de traduire. De ce côté du fleuve, la population chrétienne est exclusivement agricole et exclusivement grecque. Elle ne partage le sol qu'avec l'élément musulman. Il est toujours difficile de vérifier des chiffres en Orient ; mais on m'assure que cet élément compte pour un septième à peine sur les trois cent mille habitans de la Thessalie. Les familles et les garnisons turques se sont concentrées dans les villes, à Larisse surtout, chef-lieu de la province ; un peu à Trikkala, à Karditza, dans une proportion insignifiante à Pharsale, à Armyro ; à Volo même, on ne trouve plus que trois ou quatre beys, propriétaires des environs.

Quelques-uns de ces beys demeurent encore dans les grandes fermes dont j'ai parlé. En dehors des tribus circassiennes récemment dirigées sur la Thessalie et qu'on peut considérer comme un élément purement nomade, tous les travailleurs de la plaine sont Grecs. Leur nombre n'est pas en rapport avec les ressources du pays; leur condition est assez misérable, leur niveau ravalé par les effets plus directs de la servitude. Au contraire, sur les versans fertiles du Pélion et de l'Ossa, dans les plantations de vignes, de mûriers, de vergers, la population est dense, relativement aisée, d'un niveau moral et intellectuel qu'on ne saurait trop vanter; elle n'a aucun contact avec la race dominante; des qualités aimables et laborieuses que j'ai rarement rencontrées à ce degré, même dans la Grèce affranchie, désignent cette population comme le nerf véritable du pays, comme le noyau de la génération future, le jour où les conditions politiques lui permettront de descendre vivifier la plaine, qu'elle fuit actuellement.

Si, de l'état ethnographique de la contrée, on passe à l'examen de sa situation matérielle, on trouve celle-ci peu en rapport avec les ressources latentes de cette belle terre. Par sa fertilité, ses eaux abondantes, ses débouchés maritimes, la Thessalie méridionale est appelée à redevenir ce qu'elle a été jadis, le marché des provinces avoisinantes. Quelques travaux urgens lui rendraient cette situation privilégiée : le dessèchement des marais, en doublant la production du sol, ferait disparaître les maladies qui le rendent inhabitable une partie de l'année; le creusement du port de Volo assainirait également cette ville en lui ramenant les gros navires qui s'en détournent; un chemin de fer, d'établissement peu coûteux, qui relierait ce port au cours supérieur du Salamvrias, porterait la vie et la richesse dans toute la vallée; il pourrait se rattacher plus tard à la ligne que le gouvernement hellénique construit d'Athènes à Lamia. Enfin rien ne sera fait tant qu'on n'aura pas détruit la lèpre du brigandage, qui ôte toute sécurité et toute initiative aux meilleurs élémens de ce pays.

A la suite de ces considérations, une question se pose naturellement : Peut-on attendre ces réformes de l'administration actuelle? — La réponse est délicate. On peut du moins affirmer que les maîtres du sol, avec la finesse d'intuition et la résignation fataliste qui sont les traits distinctifs de leur race, ne luttent que faiblement sur ce point extrême pour retenir un domaine qu'ils voient leur échapper. Ils se sentent visiblement envahis, diminués, isolés de leurs racines et de leurs centres de force; ce membre éloigné du grand corps ne reçoit plus du tronc qu'une sève insuffisante; en revanche, il lui en renvoie peut-être trop. Il est permis de prévoir le jour où, à la suite de quelque ébranlement nouveau, ce coin de

terre se détachera sans trop de peine du patrimoine de l'islam. — A qui reviendraient alors l'honneur et le profit des réformes nécessaires que j'ai signalées? Dans cette province et peut-être dans cette province seule, on a droit de se prononcer sans hésitation. J'insiste sur cette réflexion qui s'impose à l'observateur. Dans presque toutes les autres circonscriptions de la Turquie d'Europe, l'attribution de tel territoire à telle race ou à tel voisin soulève des difficultés restées insolubles jusqu'ici. Le statisticien qui veut résoudre le problème avec des relevés ethnographiques s'avance dans des sables mouvans; il peut nous faire assister à de brillantes manœuvres de chiffres, plus dociles ici que partout ailleurs, mais il entraîne rarement la conviction de ceux qui ont pratiqué ce labyrinthe. Le philosophe qui pèse la valeur des races en présence, leur capacité politique et civilisatrice, risque de servir des passions ou des préjugés; l'apothéose ou la condamnation en bloc de l'une ou l'autre des familles chrétiennes n'est pas recevable; il faudrait le jugement historique d'un Montesquieu uni à l'expérience de toute une vie passée en Orient pour oser décerner à l'une de ces familles « le prix de la sagesse. » On en revient toujours au sentiment du prudent Hérodote; — ce pays a moins changé qu'on ne croit depuis Hérodote. — « La nation des Thraces est la plus grande parmi les hommes, après les Indiens; ils portent une multitude de noms, chacun selon sa contrée: si cette nation était gouvernée par un seul ou n'avait qu'une seule pensée, elle serait invincible et de beaucoup la plus puissante, selon moi; mais cette union est impraticable, et il est impossible qu'elle se réalise jamais; voilà pourquoi ils sont faibles... De cette contrée, nul ne peut dire encore avec certitude quels sont les hommes qui l'habitent. »

Dans la Thessalie méridionale, au contraire, si l'on écarte la petite minorité turque, on se trouve en présence d'une population compacte, de pure race grecque; quel que soit le prix auquel on estime en général cette race, — et il m'a semblé que sur ce point au moins il fallait l'estimer assez haut, — la maison est à elle, en l'absence d'autres locataires. Dans cette maison, toutes les énergies tendent vers un seul but, toutes les aspirations se résument dans une formule unanime: la réunion à la grande famille hellénique. Si Salonique peut encore être considérée comme la capitale du nord de la province, Athènes est la capitale naturelle de cette partie; c'est de ce foyer que tout rayonne, à commencer par l'instruction, le premier des bienfaits; c'est vers lui que tout converge, les idées comme les relations commerciales, car le port de Volo est en communication journalière avec celui du Pirée, par une navigation de quelques heures.

Est-ce à dire que tout soit incontestable dans les vœux qui se font jour des deux côtés de la frontière actuelle? Non, sans doute. Les braves douaniers grecs qui arpentent si impatiemment les passes difficiles de l'Othrys espèrent bien se transporter d'une première étape jusque sur la Vistrizta, à la limite de la Thessalie antique; encore ne serait-ce là dans leur pensée qu'une première étape. J'ignore quelles faveurs l'avenir leur réserve; mais, s'ils devaient avoir le champ libre à bref délai, il faudrait souhaiter, dans l'intérêt même de la Grèce, qu'ils fissent halte sur les bords du Salamyrias. On le comprendra de reste après les détails qui précèdent : la possession de l'Olympe n'apporterait au royaume aucune force agricole, elle l'embarrasserait de populations rares, moins facilement gouvernables; enfin on peut se demander s'il parviendrait rapidement à extirper le brigandage de ce repaire inaccessible, et on sait que de tout temps les ennemis du gouvernement hellénique se montrent sévères pour lui, quand il ne s'acquitte pas assez vite de cette tâche. Par contre, la plaine de Larisse assurerait à l'Hellade, qui étouffe dans ses montagnes, l'extension agricole dont elle a besoin; les saines populations du Pélion et de l'Ossa l'enrichiraient de solides éléments, le port de Volo soulagerait celui du Pirée; la Grèce ne pourrait s'en prendre qu'à elle-même, si ce coin de terre ne devenait pas le plus beau fleuron de sa couronne. La nature a tracé comme à dessein la ligne frontière du Salamyrias. Ce fleuve roule en tout temps un volume d'eau considérable; dans la partie inférieure de son cours, la muraille de l'Olympe s'élève à pic sur la rive gauche; la partie supérieure dessine une boucle en arrière de Trikkala; il serait équitable que la frontière l'abandonnât au confluent du Trikkalino, — l'ancien Léthé, — pour suivre cette rivière qui épouse exactement les contours des montagnes jusqu'aux Météores; la ligne rejoindrait là le Salamyrias, rendant ainsi à la Grèce la vallée fertile de Trikkala, qui est l'annexe naturelle et le prolongement du vieux lac thessalien. Les détails de ce tracé imaginaire peuvent être discutables : le fait principal, la réunion de la Thessalie méridionale à la Grèce, ne saurait plus l'être. Il s'impose au voyageur comme la conséquence logique, légitime, de tout ce qu'il voit; il sera la suite inévitable de la première grande secousse réservée à l'Orient. Dieu sait quand cette heure sonnera, et rien n'indique qu'elle soit proche; mais ce beau fruit est mûr pour la liberté, et l'expérience nous apprend qu'en pareil cas puissance humaine ne peut clouer longtemps le fruit mûr à la branche morte; l'histoire passe, qui le cueille et le donne aux ayans droit (1).

(1) L'assemblée de Berlin ne semble pas avoir recommandé la rectification accessoire du Trikkalino; mais, en adoptant en principe la ligne du Salamyrias, elle a

Ce matin, Christo est entré tout triomphant dans ma chambre ; le fidèle cafetier est depuis une semaine posté en vigie sur le port, guettant le premier vapeur qui entrera dans le golfe. Il ne se doute guère qu'il rappelle le serviteur du Roi des rois. Qui ne se souvient du poétique début de l'*Orestie*? — Un esclave, placé en sentinelle sur la terrasse du palais d'Agamemnon à Argos, épie le retour de la flotte, attardée aux rivages troyens : oisif et plaintif, il use ses yeux depuis de longues années à interroger les flots vides : aucune voile n'apparaît. — Qui de nous, en lisant cette page, ne s'est pas retrouvé dans cet homme? — Esclaves de nos rêves, nous usons nos yeux sur l'horizon de la vie, comme la sentinelle argienne sur celui de la mer, à attendre on ne sait quoi... sans doute ces vaisseaux que nous avons lancés à vingt ans, chargés à couler bas de chimères et d'espérances, vers les rives inconnues : flotte trompeuse, qui sombre en haute mer aux premiers coups du vent d'automne, qu'on attend toujours, et qui ne revient jamais! — Plus heureux, Christo a discerné la colonne de fumée qui remplace aujourd'hui la voile. Je dis adieu aux amis de Volo, je renvoie mes braves Albanais à leur douteuse brigade d'Ékatérini, et me voici installé sur un grand bateau de la compagnie Fraissinet. Les passagers sont rares sur cette ligne : je suis seul à table avec le capitaine, mais l'ennui ne s'assoira pas entre nous. On se lie vite et à fond sur ces planches. Mon convive est un de ces capitaines marseillais comme il y en a tant, et comme il y a si peu d'hommes ; loup et mouton de mer tout ensemble, exemple de ce que sa rude et admirable carrière peut faire d'une nature ordinaire, effacé sur tout autre théâtre. Doux et timide, d'une fraîcheur de sentiments virginale pour certaines choses, résigné sans ostentation à son âpre métier, ses rares paroles sont d'une vérité simple dont aucun procédé d'art ne pourrait égaler l'effet. Il raconte, — et 'il faudrait sténographier, la réalité, l'*humanité* profonde de pareils récits ne se traduisent pas, — il raconte son embarquement de début comme second, entre le Cap et Bourbon. — « Mon capitaine, intéressé dans le bâtiment, me reprochait ma gaité, mon insouciance pendant la tempête : dame ! j'étais jeune ; mais le second jour, en voyant le navire se désemperer, je devins rêveur à mon tour. J'avais alors un père, une mère, des frères et des sœurs, beaucoup. Je pensais pour la première fois que je ne reverrais peut-être plus personne de tout ce monde et qu'il faudrait partir pour le grand voyage. Je rencontrai le capitaine, qui me demanda ce que j'avais ; je réfléchis, je lui dis :

justifié les conclusions que l'étude des lieux et des populations dictait depuis longtemps à tous les voyageurs. Puisse l'Europe n'avoir pas, comme le Prométhée du vieil Eschyle, « fait habiter dans l'âme des Grecs d'aveugles espérances. »

Capitaine!.. — Eh quoi! fit-il, vous êtes jeune, vous n'êtes pas intéressé dans le bâtiment, et vous vous laissez abattre! — Je vis bien alors que ces réflexions, le capitaine les avait faites depuis longtemps, lui. Seulement, son intérêt le troublait. Il me dit qu'il me confiait le bateau, n'ayant plus la tête assez libre pour le sauver; ça me redonna du cœur. Je fis installer un gouvernail de fortune, des voiles de réserve, et je l'amenai à Bourbon en quatre-vingt-deux jours. » — Les anciens auraient représenté ces gens-là sous une des figures doubles qu'ils aimaient, mi-partie d'enfant et d'Hercule. Il n'y a encore que la mer, nourrice de pareils hommes, pour une âme éprise de grandeur et de vérité.

Elle est bien douce et bien belle ce soir, comme nous montons sur le pont, au coucher du soleil; rarement les côtes si variées du Levant m'ont offert un tableau mieux disposé pour l'enchantement de l'œil que ce golfe de Volo. A gauche, la sauvage petite ville de Trikéri, perchée sur les rocs de la pointe de Magnésie; à droite, trois plans successifs, trois lumières. Des îles toutes proches, couvertes d'épaisses forêts du sommet à la base, d'un ton chaud de velours vert, en saillie au premier plan; au second, les montagnes d'Eubée et de la côte de Grèce, en amphithéâtre, très découpées, dans une tonalité générale d'un bleu doux; à l'extrême horizon, les cimes de l'Othrys, des Thermopyles, quelque chose d'impalpable et de fondu, une blancheur dorée, de la lumière surprise et fixée : ces trois plans si divers et si harmonieux pourtant se rapprochent et se noient insensiblement dans le crépuscule. La nuit s'abaisse sur la haute mer. De toutes ces étoiles qui roulent là-haut, il tombe sur le pont comme une poussière lumineuse, qui semble pénétrer le cerveau et s'y changer en poussière d'idées et de souvenirs. C'est l'instant où le voyage accompli apparaît en raccourci, remettant chaque chose à sa place, les belles rencontres et les bonnes heures en relief, les mauvaises dans la pénombre. Comme un antiquaire qui compte ses médailles d'or et s'arrête longtemps à songer sur les profils effacés des Alexandres, des Ptolémées et des Césars, on sort du médaillier le trésor des souvenirs, ceux de la dernière route d'abord, puis ceux des routes anciennes, tout rongés par le temps, mais sourians ou tristes encore sous leur légende illisible. On les compte, et, en les laissant tomber un par un dans la mémoire, il semble que de tant de rêves, de chimères, de courtes joies, d'efforts morts à la peine, on va peupler les vastes horizons de la mer Égée!

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

AU POINT DE VUE

DE LA PSYCHOLOGIE

I. M. Gréard, *Rapport sur l'enseignement primaire dans le département de la Seine à l'exposition universelle de 1878.* — II. M. Buisson, *Rapport sur l'instruction primaire à l'exposition universelle de Philadelphie.*

Depuis quelques années, un grand mouvement s'est manifesté en France en faveur de l'instruction populaire. Tous les pouvoirs publics ont rivalisé de zèle et de libéralité. De sérieux progrès ont été accomplis (1). Ce qui prouve le succès croissant de ces efforts, c'est que les critiques ont déjà commencé. On raille ce préjugé démocratique qui voit dans l'instruction du peuple une panacée; on plaisante dans les salons sur le maître d'école qui a vaincu à Sadowa. Ces belles objections n'empêchent pas les esprits sérieux et pratiques, voués à cette grande œuvre, de la poursuivre tranquillement et avec persévérance. L'instruction primaire n'est pas une panacée : il n'y a pas de panacée; elle est un de ces correctifs que la prudence et la charité ont inventés pour atténuer les maux qui affligent les hommes. De tous temps ces sortes de correctifs ont excité la verve des esprits sceptiques et pessimistes. La médecine, dit-on, tue plus de malades qu'elle n'en guérit; les sermons n'ont jamais corrigé personne; pourquoi le poète comique se piquerait-il, comme le veut Horace, de châtier les mœurs en riant? Va-t-on au théâtre pour s'améliorer? non; mais pour se moquer de son voisin. La philosophie nous apprend les plus belles choses du monde; mais vous empêche-t-elle de crier quand on a mal aux dents? Par le même

(1) Sur les progrès récents de l'instruction populaire, voir le travail de M. Bréal dans la *Revue* du 15 décembre dernier.

raisonnement, on prouvera que les lois et les gouvernemens ne servent à rien, car il y a toujours des voleurs.

Nous ne nous donnerons pas le ridicule de plaider la cause de l'instruction populaire, que personne n'ose attaquer, quelque bonne envie que l'on en puisse avoir; mais entre toutes sortes de raisons qui établissent victorieusement cette nécessité, il en est, ce nous semble, de plus particulièrement propres à notre siècle. On sait aujourd'hui que tout progrès se paie par une rançon plus ou moins coûteuse. Ainsi le progrès de l'industrie qui enfante les merveilles dont nous venons d'être témoins a une contre-partie douloureuse suivant tous les économistes : c'est de tendre de plus en plus à l'affaiblissement de l'intelligence dans la classe ouvrière. La division du travail d'une part, l'invention des machines de l'autre, doivent à la longue réduire l'ouvrier à devenir, je ne dis pas même une machine, mais un rouage de machine. Quel peut être le développement de l'intelligence chez celui qui passe douze heures par jour à tirer une ficelle, à pousser un piston, à tourner une manivelle, à ouvrir et à fermer un robinet? L'esprit ne se développe et ne se conserve même que par l'exercice. La mécanique, par ses procédés infailibles, dispense l'ouvrier de toute invention et de tout effort. Comment l'esprit n'y succomberait-il pas? Ajoutez à cela l'action de l'hérédité, qu'on dit aujourd'hui si puissante sur les races, et calculez quelles peuvent être les conséquences d'un pareil fait, non-seulement pour la classe ouvrière en particulier, mais encore pour les classes élevées elles-mêmes, qui dans tous les temps se sont plus ou moins recrutées par le bas; ou le renouvellement de ces classes ne se ferait plus, ou il se ferait dans des conditions d'appauvrissement funeste à la civilisation tout entière. Supposez maintenant que l'on s'empare des enfans dans les manufactures dès l'âge de dix ans, cet affaiblissement de l'intelligence n'aura plus aucun contre-poids; comme on ne développera plus chez l'homme que l'animal, les instincts brutaux l'emporteront sur tous les autres, qui n'existeront même plus en germe.

Peut-on cependant changer les conditions de l'industrie? Non, cela est impossible; personne ne le peut, et personne ne le veut. Il ne reste qu'à employer de vastes moyens compensateurs et au premier rang l'instruction populaire. Que si on peut garder les enfans dans les écoles de dix à quatorze ans; si on peut, pour les meilleurs d'entre eux, les maintenir dans les écoles d'adultes ou leur ouvrir des écoles d'apprentissage, réveiller leur esprit les jours de loisir par les musées, les concerts, les spectacles à bon marché, et à l'occasion, comme dans ces derniers jours, par la visite aux grandes expositions, on aura quelque chance de refouler ou tout au moins de réduire le péril que nous signalons. Dans un temps où

tout se fait par masses (emprunts, armées, capitaux, travaux publics, expositions, etc.), les petits moyens individuels ne suffisent plus, il faut agir sur une très large échelle, avec de puissans agens et d'abondantes ressources. De là la nécessité de donner à l'instruction populaire un développement nouveau, sans proportion avec ce qui aura été fait jusqu'ici. Ce qui a toujours été pour la société un devoir, pour les pauvres un droit, est devenu aujourd'hui par le fait de notre organisation industrielle une nécessité pratique de premier ordre.

On ne peut donc qu'éprouver le plus vif intérêt de voir les questions de ce genre traitées avec toute la compétence de l'expérience par des esprits qu'éclairent en même temps les principes les plus élevés de la théorie. Deux ouvrages éminens seront à ce double titre consultés avec le plus grand fruit. C'est d'une part le *Rapport sur l'instruction primaire à l'exposition de 1878* par M. Gréard, membre de l'Institut et directeur de l'enseignement primaire dans le département de la Seine; de l'autre le *Rapport sur l'instruction primaire à l'exposition universelle de Philadelphie* par M. F. Buisson, inspecteur général de l'enseignement primaire. Ces deux écrivains ne le cèdent à personne pour l'expérience pratique et la compétence spéciale. M. Gréard, depuis plus de dix ans qu'il dirige l'enseignement primaire dans le département de la Seine, a marqué sa trace par l'impulsion vigoureuse qu'il a donnée aux écoles, par les méthodes qu'il y a introduites, par les établissemens qu'il a contribué à fonder, par l'excellent personnel qu'il a formé, enfin par le tact et la finesse de son action, sachant concilier les esprits dans les situations les plus délicates. M. F. Buisson, plus jeune, a montré dans deux ou trois occasions notables (par exemple à Vienne et à Philadelphie) la connaissance la plus approfondie de ces matières. En un mot, la compétence de ces deux personnes ne peut guère être mise en doute; mais ce que je tiens surtout à faire remarquer ici, c'est que leur compétence, pour être spéciale, n'est pas étroite, qu'elle n'est pas exclusivement renfermée dans des détails techniques, qu'ils ont apporté d'autre part la généralité de vues et l'esprit d'observation philosophique qui fécondent l'esprit pratique et en corrigent et en étendent les limites. M. Gréard est un lettré, un moraliste. Il a amusé ses loisirs par une traduction élégante des lettres d'Héloïse et d'Abélard; il a consacré à la morale de Plutarque un excellent ouvrage qui fait autorité. Ses rapports, pleins de faits, sont écrits avec élévation et avec charme, mêlés d'observations délicates et fines : c'est la morale qui l'a conduit à la pédagogie. M. F. Buisson, de son côté, y a été conduit par la philosophie. Il est un de nos jeunes agrégés que nous aurions aimé revendiquer pour notre enseignement philosophique, supérieur ou secondaire; et nous lui

en voulions presque d'avoir abandonné la spéculation pour la pratique. Mais il nous a prouvé que c'était lui qui avait raison et qui avait mieux compris sa vocation que nous-même. En introduisant l'esprit philosophique dans la pédagogie, il servait plus notre science que par des travaux plus spéciaux. Cet esprit philosophique, il le montre non-seulement dans les rapports que nous avons mentionnés, mais encore dans un *Dictionnaire de pédagogie* qui est en voie de publication, dans une intéressante conférence faite au Trocadéro et qui a été réunie, dans un même volume, avec plusieurs autres, sous le nom de *Conférences pédagogiques*, auxquelles les noms de M. Levasseur, de M. Bréal, donnent une haute autorité.

Nous n'avons aucune compétence pour résumer ici ce qui a été fait au point de vue pratique pour l'enseignement populaire soit en France, soit à l'étranger. Nous nous contenterons de recueillir dans les deux grands rapports signalés plus haut, l'un sur Paris, l'autre sur Philadelphie, ce qui peut intéresser la connaissance des âmes et des caractères, tout ce qui a quelque signification morale, tout ce qui peut enfin servir à la psychologie, comprise dans le sens le plus étendu.

I.

M. Gréard commence par étudier dans son *Rapport* et soumettre à la critique une des expériences psychologiques les plus curieuses qui aient été faites de nos jours : je veux dire la méthode de l'enseignement mutuel. Il montre par d'excellentes raisons pourquoi l'on a été obligé de renoncer à ce mode d'enseignement, et son travail, consacré aux résultats des méthodes qui ont succédé, ne pouvait, sans s'attarder, faire autre chose que la critique des méthodes précédentes, afin d'expliquer pourquoi on les avait abandonnées. Cependant, je l'avoue, j'aurais été curieux de savoir plus en détail comment une pareille expérience, si peu rationnelle en apparence, avait pu être tentée, comment elle avait eu tant de succès, comment elle avait pu durer si longtemps. En général, les utopies ne réussissent pas si vite ni sur une si vaste échelle, surtout dans l'ordre officiel, où l'on n'a pas à reprendre d'ordinaire l'exagération des nouveautés. Voyez la méthode Jacotot : elle est restée le propre d'une petite secte et n'est pas devenue une méthode universelle. Comment l'enseignement mutuel, c'est-à-dire l'enseignement de l'élève par l'élève, a-t-il pu, avec des défauts si graves et si évidens, obtenir un tel succès et produire de tels effets? J'ai entendu le vénérable M. Renouard, qui pour sa part a tant fait pour l'enseignement populaire, je l'ai entendu, dis-je, revendiquer une grande part d'honneur pour l'enseignement mutuel dans les progrès de

l'instruction populaire de notre siècle. Néanmoins, quelle qu'ait pu être l'utilité de l'enseignement mutuel comme méthode de transition, il devait succomber par les défauts réels et incontestables que relève M. Gréard avec justesse et précision.

L'avantage évident de l'enseignement mutuel était de pouvoir instruire à la fois un très grand nombre d'enfans en les divisant en un certain nombre de groupes, dont chacun était conduit par un élève plus âgé, appelé *moniteur*, qui faisait l'office du maître. C'était là un notable bienfait; mais on voit tout d'abord le premier effet fâcheux de ce système, c'est que le plus grand nombre des élèves n'avaient d'autre maître que le moniteur; le maître n'enseignait directement qu'aux moniteurs eux-mêmes. Dès lors l'intérêt du maître était de se former le plus tôt possible « un bon instrument. » Les moniteurs étaient instruits « non pour eux-mêmes, mais pour les autres. » Il s'agissait moins « d'apprendre à fond que d'apprendre vite. » Un autre inconvénient, c'est qu'on ne s'occupait pas de l'équilibre des facultés. On allait tout de suite à la spécialité. L'un était formé pour la grammaire, l'autre pour le calcul. On les dressait au métier avant qu'ils eussent appris réellement ce qu'ils devaient savoir.

On voit aussi, au point de vue pédagogique, le défaut de ces maîtres improvisés qui, étant eux-mêmes des enfans, ne pouvaient que simuler le rôle des maîtres, en prendre l'extérieur et les procédés matériels, mais non l'influence morale, celle d'un esprit mûr et formé, qui, ayant d'abord fait la lumière pour lui-même, sait ensuite la faire pénétrer dans autrui. Le moniteur n'avait pas de livres dont il pût se servir : il n'avait que des *procédés*, c'était le mot même de l'école. Les questions étaient toutes préparées d'avance : il n'y avait qu'à les apprendre par cœur; et bien entendu il devait en être de même des réponses : cependant le sentiment de l'initiative est si fort que les moniteurs y mettaient quelquefois du leur; ils en étaient repris, et le manuel se plaignait que les moniteurs fussent disposés à « altérer les procédés qu'ils devaient appliquer (1). » En un mot, l'enseignement tournait forcément à la mécanique.

Voilà pour l'esprit; mais combien plus graves encore les inconvéniens d'un tel système pour l'éducation morale, pour la formation des caractères? Comment compter sur un enfant, si bien dressé qu'il soit, pour corriger les défauts d'un autre enfant? Il y a bien une éducation mutuelle dans les écoles; mais elle se fait souvent à coups de poing, et elle est tout à fait inconsciente : ce n'est pas l'éducation du pédagogue, c'est celle du milieu, des rivaux, des

(1) L'enseignement mutuel avait son manuel sous ce titre : *Manuel des écoles élémentaires*.

intéressés : elle devance l'éducation du monde. Or cette éducation extérieure ne suffit pas ; il faut celle des maîtres, qui représentent la loi morale, l'autorité, la société, et un moniteur ne pouvait représenter rien de semblable. Pour la discipline matérielle, on y réussissait encore, et l'un des plus grands prestiges de l'enseignement mutuel a été la régularité des manœuvres : « Le plus léger coup de sonnette, est-il dit dans le manuel, produit des effets magiques. » Ce système pliait les enfans à l'obéissance ; mais l'obéissance n'était pour eux qu'un devoir purement matériel : c'était un système de marches et de contre-marches et de la gymnastique plutôt que de la discipline. On avait avec raison essayé de faire appel à l'un des principaux ressorts de l'âme humaine, le sentiment de l'honneur ; mais on faussait ce sentiment en voulant trop le tendre. On voulait élever l'âme des moniteurs par le devoir de la responsabilité, mais c'était une responsabilité trop disproportionnée à leur âge, et qui leur communiquait une exaltation dangereuse. Dans la famille, ces « ministres du maître, » comme on les appelait, devenaient de petits tyrans : on se plaignait de leurs habitudes despotiques et de leur ton de domination (1). « Faire du commandement journalier par les enfans la base d'un système d'éducation, dit justement M. Gréard, c'est s'exposer à pervertir les volontés que l'on veut discipliner. L'autorité ne peut être que le privilège de l'âge et de l'expérience. En la laissant descendre à des mains incapables d'en porter le poids, on la compromet. La vie morale, celle qui forme les caractères, ne peut, comme la vie intellectuelle, venir que du maître, parce que seul il en possède la règle. »

Ce jugement du reste est celui qu'avait déjà porté Victor Cousin à la suite de sa mission en Hollande : « Pour moi, disait-il, je regarde l'enseignement simultané, à défaut de l'enseignement individuel qui est impossible, comme la seule méthode qui convienne à une créature morale. Mais, je dois l'avouer, l'enseignement mutuel jouit encore en France d'une popularité déplorable. » Ce jugement, quelque autorisé qu'il soit, appelle cependant, à ce qu'il semble, quelque restriction. Victor Cousin semble dire ici que l'enseignement individuel, s'il était possible, serait supérieur à l'enseignement simultané. C'est, à notre avis, une erreur en sens inverse du préjugé de l'enseignement mutuel. Les avantages de l'enseignement individuel sont contrebalancés, et bien au-delà, par le défaut d'émulation et de vie qui en paralyse les meilleurs effets. En supposant que l'enseignement individuel fût le meilleur appliqué aux classes cultivées, il échouerait encore, dit M. Gréard, dans l'éducation populaire : « à ces natures incultes pour la plupart,

(1) *Manuel de l'instruction primaire*, tome X, p. 132.

il faut l'entraînement du nombre, le stimulant de l'exemple, l'attrait de l'émulation. »

L'enseignement mutuel étant abandonné, l'enseignement individuel impossible, restait l'enseignement simultané, que les écoles congréganistes avaient toujours continué de pratiquer, et auquel les écoles laïques sont définitivement revenues. Mais le principe une fois posé, comment l'appliquer? Les enfans sortent de la salle d'asile et entrent à l'école vers l'âge de six ou sept ans, et en sortent de douze à treize. Que fera-t-on de ces enfans d'âge si différent? Leur imposera-t-on le même enseignement? Rien de plus contraire au bon sens. Cependant, si l'on ne savait combien les choses les plus simples sont les plus longues à prévaloir, qui pourrait croire que ce n'est que depuis 1867 qu'on a divisé les enfans en trois groupes d'après leur âge (1)? Deux autres progrès importans ont été réalisés ou développés, la création des écoles d'adultes et des écoles d'apprentis. Renvoyons au rapport de M. Gréard pour l'étude de toutes ces questions techniques, et insistons seulement sur celles qui ont un caractère plus moral et plus psychologique.

A ce point de vue, rien de plus excellent que les pages écrites par M. Gréard sur la direction que doivent donner aux écoles les instituteurs et les institutrices. On reconnaît ici le lettré qui a lu cent fois et s'est assimilé les belles leçons de Plutarque, de Montaigne, de Rabelais et de Rousseau. M. Gréard, tout en signalant les importans progrès qui ont été faits en vue de substituer de plus en plus l'esprit à la lettre, l'action morale à l'action mécanique, croit cependant que tout n'a pas encore été fait dans cette voie, et c'est la direction qu'il essaie d'imprimer à tout le système. Ainsi, c'était sans doute un défaut de l'enseignement mutuel que de proscrire l'usage des livres : un bon livre eût mieux valu sans doute pour maître qu'un jeune perroquet bien dressé. Mais le livre lui-même, si on en abuse, a encore ses dangers et ses inconvéniens que Platon a déjà signalés avec la grâce et l'esprit qui lui sont propres : « Il en est de l'écriture comme de la peinture, dit-il ; les productions de ce dernier art semblent vivantes ; mais interrogez-les, elles gardent le silence. Il en est de même des livres : à les entendre, vous croyez qu'ils pensent ; mais demandez-leur quelque explication sur le sujet qu'ils contiennent, ils répondront toujours la même chose. Un écrit a toujours besoin du secours de son père. » Tels sont les défauts des livres, lorsqu'ils prennent la place du maître et que celui-ci n'en est que l'instrument : « Le meilleur livre, dit Lhomond,

(1) L'auteur de cette réforme est M. Gréard lui-même. Il faut reconnaître d'ailleurs que le système de l'enseignement mutuel faisait disparaître cette difficulté, puisque les plus âgés instruisaient les plus jeunes.

c'est la parole du maître. » Le livre doit servir à fixer cette parole, à en donner la formule, mais il doit être vivifié par la voix humaine, par une parole toujours prête. Non pas que l'instituteur ait à faire des leçons, ce serait un autre excès : expliquer avec sobriété, répondre avec précision, telle est la vraie méthode. Le maître doit se préparer, posséder assez la leçon lui-même pour être prêt à toutes les difficultés qui peuvent survenir, « avoir un plan arrêté d'avance et cependant assez flexible pour se prêter à l'imprévu. » Il faut suivre le programme avec liberté : le programme est un guide, mais non une entrave. Dans les classes plus élevées, l'enfant peut payer un peu plus de sa personne; il n'est pas mauvais de commencer à l'exercer à penser par lui-même, « à se tendre un petit, comme dit Rabelais, et à luicter jusqu'à la sueur. »

Dans la première classe des écoles de garçons, M. Gréard a proposé et fait adopter une heureuse réforme : c'est la substitution des femmes aux hommes dans l'enseignement. L'enfant entre dans cette classe en sortant de la salle d'asile. « Il y éprouve d'ordinaire, dit M. Gréard, une sorte de saisissement et d'arrêt. L'instituteur représente la règle virilement : les tempéramens lui échappent. Il ne connaît pas, et il a peu de goût pour étudier les accès si divers, si multiples de ces jeunes intelligences. C'est la classe qui demande le plus d'expérience; et elle échoit d'ordinaire à celui qui en a le moins. La femme au contraire a l'instinct de l'éducation : comme fille, comme sœur, comme épouse, comme mère, elle est habituée à l'abnégation, au sacrifice. Sa fermeté imprégnée de tendresse captive l'enfant. Son intelligence pénétrante et déliée se prête aux désirs de la naïve créature. Elle s'empare sans effort ou par un effort aimable de tous les ressorts de son esprit et de son cœur. Riche en ressources, ingénieuse en inventions, elle sait varier ses moyens d'action. Ce qu'on ne lui a pas appris, elle le devine. Jamais l'enfant ne s'ennuie avec elle, parce qu'elle ne s'ennuie jamais avec lui. » Nous avons voulu citer tout entière cette charmante page qui rappelle Fénelon dans *l'Éducation des filles*, et que peu de personnes iraient chercher dans l'énorme in-quarto bourré de chiffres que nous analysons; on y reconnaît cette plume légère formée par les lettres, que les chiffres et les statistiques n'ont pas alourdie, ce tact délicat formé par la philosophie morale, que l'expérience des choses n'a pas émoussé. De telles pages prouvent assez que l'auteur du rapport est non-seulement un administrateur, mais encore un éducateur.

Une des plus heureuses et des plus intéressantes idées de M. Gréard a été, par une discrète imitation des méthodes américaines, de s'adresser aux enfans eux-mêmes pour faire sur leurs sentimens, leurs caractères et leurs goûts, une enquête toute natu-

relle, un recensement d'un nouveau genre. Il a eu l'idée de faire donner à la fois dans un très grand nombre d'écoles de Paris, libres et communales, deux sujets de composition : dans l'un on demandait aux élèves d'indiquer parmi leurs études celle de leur prédilection et de leur choix ; dans l'autre de signaler la profession à laquelle ils désirent se livrer, et les motifs de leur préférence. Les enfans, ainsi pris à l'improviste, sans aucune préparation, ont dû exprimer de la manière la plus naïve et la plus sincère, sans aucune prétention de style, leurs projets, leurs sentimens, leur situation domestique. M. Gréard a reçu ainsi plus de trois mille copies qu'il a dépouillées lui-même, et dont il a extrait et classé les réponses les plus saillantes et les traits les plus significatifs. De là un tableau qui forme une grande partie de son rapport et, pour le psychologue, la partie sans aucun doute la plus piquante et la plus précieuse.

Avant d'entrer dans l'analyse de ce tableau, insistons d'abord sur la méthode qui a servi à l'obtenir. Il y a là, si je ne me trompe, un procédé qui pourrait rendre de grands services en psychologie. Pour bien connaître le caractère des enfans, on pourrait ainsi leur faire expliquer leurs idées sur toute sorte de matières appropriées à leur âge. Leur jugement, leur imagination, leur sensibilité s'y montreraient à nu, sans ce faux vernis de formes littéraires qui plus tard vient couvrir leurs impressions naïves et leur en donner de factices ; ou si même on voyait déjà apparaître quelques-unes de ces formes, elles seraient si gauches, si naïves qu'elles ne seraient qu'un trait de caractère de plus. On pourrait encore appliquer cette méthode dans des cas plus particuliers, pour étudier l'origine des idées, par exemple auprès des sourds-muets et des aveugles de naissance. Chacun de nous, en pensant, a conscience de penser ses idées sous la forme de mots, c'est-à-dire de sons, que souvent même on prononce à voix basse quand on a l'habitude de parler tout seul. A-t-on jamais eu l'idée de demander aux sourds-muets sous quelle forme leur pensée se présente à eux lorsqu'ils pensent pour eux seuls ? Leurs idées ne doivent-elles pas se présenter sous la forme de signes visibles ? Ils doivent avoir conscience de ces formes visibles comme nous des sons. Ceux qui ont l'habitude de beaucoup lire ou de beaucoup écrire peuvent se faire quelque idée de la pensée des sourds-muets ; car ils voient leurs idées presque aussi souvent sous la forme de l'écriture que de la parole. C'est ce qui arrive encore quand on lit un nom propre dans une langue étrangère sans savoir le prononcer : il parle aux yeux, non à l'ouïe. Pour les aveugles, il serait très intéressant de savoir comment ils se représentent l'espace et les figures géométriques. Diderot s'est occupé de

Quelques-unes choisissent cet état, et l'avaient, un peu par paresse : « C'est un bon état, où l'on est toujours assis. » Une autre dit la même chose d'une manière plus gaie et plus spirituelle : « J'aime mieux faire aller mes doigts que mes jambes. » En voici une qui exprime d'une manière bien originale la sécurité que donne aux femmes le travail à l'aiguille : « L'aiguille, dit-elle, c'est le ciseaux d'une fille. » Vous croyez avoir affaire à une virago, point du tout, car elle ajoute : « J'aurais voulu être institutrice, j'aurais pu enseigner aux enfans ce qu'était Dieu, et tout ce qu'on m'a appris dans mon enfance. » Quelques-unes acceptent cet état sainte de mieux et par nécessité : « Je ne puis parvenir à mieux, » — « Si mon père avait vécu, j'aurais pu être autre chose, » — « J'avais le goût de la musique; mais j'y ai renoncé, » D'autres s'y décident pour en finir avec les études : « Je suis fatiguée de la classe, » — « On en sait toujours assez pour ce métier-là. » D'autres font des proverbes qui, ma foi, valent bien ceux de Franklin : « Une femme qui ne sait pas coudre n'est bonne à rien, » — « Il n'y a de bons ménages que quand on sait coudre. » Quelques-unes des sentimens tendres et délicats se font pour dans cet humble choix de profession. « Je l'ai promise à ma mère avant de naître, » — « Je travaillerai auprès de ma mère paralysée. Je lui lirei mes livres d'histoire et de géographie, » — « Je pourrai faire des vêtements pour les pauvres. »

Que dites-vous de ce tableau? Ne voyez-vous pas la vie humaine dans toute sa réalité, dans tout son accord, les intérêts élevés et matériels qui commandent à la plupart des hommes, et passent déjà sur de pauvres enfans; le goût qui corrige l'appât de la célébrité, le plaisir qui égare, le sentiment tel de la vie domestique, et au fond de tout cela le devoir et le travail, dont pas une n'a un seul instant le penché de fuir. Tels sont les sentimens divers qui viennent de se révéler à nous; et les sentimens accablés dans le choix des autres états, mais avec les avances propres à chacun d'eux.

Après l'état de commerce, celui qui paraît le plus désiré, ou le plus aimé, c'est celui d'instituteur. En donnant le goût de l'étude aux enfans, on leur inspire naturellement le désir s'y persévérer; le sentiment s'en fait l'enseignement. Le nombre des postulantes à l'enseignement est assez grand, et le serait peut-être si on comptait toutes celles qui en véritablement le désirent, mais dont le désir est contrarié par la situation des parents, ou que cette profession ne soit pas élevée tout aux yeux; mais elle demande de longues études, le succès y est incertain, et le gain médiocre. Quant à celles qui obtiennent de choisir une carrière, elles font valoir des raisons diverses qu'il est facile de prévoir. Le motif le plus fréquemment invoqué et le plus conforme à la nature, c'est l'amour des enfans; un grand nombre

expriment ce sentiment, et à peu près dans les mêmes termes : « J'aime tant les enfans ! » Quelques-unes le développent d'une manière agréable et touchante : « J'aime beaucoup les enfans, et il me semble que je puis m'en faire aimer. » — « J'aime les enfans, et rien ne m'intéressera plus que de voir leur intelligence se développer petit à petit. » Une jeune fille de quinze ans, ayant déjà son brevet de sous-maitresse, nous dit : « Quand je vois ces jolis petits bébés me sourire et m'embrasser à mon entrée en classe, je suis tout heureuse d'avoir choisi cet état. » Ou encore : « Lors qu'ayant des centaines d'enfans autour de moi, je pourrai dire : C'est moi qui suis la cause de leur progrès, je serai la plus heureuse de tous et de toutes. » Une autre nous dit : « Des fenêtres du dortoir de l'orphelinat où j'ai été recueillie, j'aperçois beaucoup de petits enfans, et j'aimerais bien à les instruire ; mais mon père n'aura jamais le moyen de payer mes cours. » Après l'amour des enfans, le sentiment le plus général est l'amour de l'enseignement lui-même, pour ce qu'il a de noble et d'élevé : « Instruire les enfans de ce qu'on a appris soi-même, leur frayer la route dans la vie, n'est-ce pas là un beau et utile métier ? » — « On doit éprouver un grand bonheur à enseigner aux autres ce qu'on a eu tant de peine à apprendre soi-même. » Les unes y mêlent les idées religieuses : « Je veux enseigner aux enfans l'amour de Dieu ; » les autres les idées humanitaires : « C'est une grande gloire d'instruire le peuple ; » d'autres les idées patriotiques : « Ce n'est pas seulement en combattant que l'on sert son pays ; c'est encore en instruisant les enfans (née à Metz). » D'autres sont attirées par le goût de l'étude elle-même : « Apprendre, toujours apprendre davantage, voilà mon désir ; » ou encore par la charité : « Je voudrais surtout aider les pauvres enfans, que leurs mères n'envoient pas à l'école. » Il en est qui ont des idées plus positives : celle-ci veut être institutrice « parce qu'on a une retraite, qu'on a fini son travail à quatre heures et qu'on a congé le jeudi. » D'autres au contraire se reprochent naïvement les rêves exagérés de leur imagination : une enfant de douze ans écrit : « Pendant un certain temps je rêvais des grandeurs incompréhensibles ; j'étais orgueilleuse ; puis je voulus simplement être ménagère ; aujourd'hui je désire être placée en qualité d'institutrice, car par vos questions vous avez réveillé en moi les sentimens nobles. » Ne croyez pas avoir affaire à une imagination romantique et exaltée ; non, car la même enfant, interrogée sur ses études de prédilection, répond simplement : « L'histoire sainte. C'est là que j'ai appris à aimer Dieu. » On voit ici une piété douce unie à un éclair d'enthousiasme.

À la vocation d'institutrice se rattache naturellement celle de sœur de charité. Celle-ci est plus rare ; mais on voit que c'est une voca-

Quelques-unes choisissent cet état, et l'avouent, un peu par paresse : « C'est un bon état, où l'on est toujours assis. » Une autre dit la même chose d'une manière plus gaie et plus spirituelle : « J'aime mieux faire aller mes doigts que mes jambes. » En voici une qui exprime d'une manière bien originale la sécurité que donne aux femmes le travail à l'aiguille : « L'aiguille, dit-elle, c'est le chassapot d'une fille. » Vous croyez avoir affaire à une virago, point du tout, car elle ajoute : « J'aurais voulu être institutrice, j'aurais pu enseigner aux enfans ce qu'était Dieu, et tout ce qu'on m'a appris dans mon enfance. » Quelques-unes acceptent cet état faute de mieux et par nécessité : « Je ne puis parvenir à mieux ; » — « Si mon père avait vécu, j'aurais pu être autre chose ; » — « j'avais le goût de la musique ; mais j'y ai renoncé. » D'autres s'y décident pour en finir avec les études : « Je suis fatiguée de la classe ; » — « On en sait toujours assez pour ce métier-là. » D'autres font des proverbes qui, ma foi, valent bien ceux de Franklin : « Une femme qui ne sait pas coudre n'est bonne à rien ; » — « il n'y a de bons ménages que quand on sait coudre. » Quelquefois des sentimens tendres et délicats se font jour dans cet humble choix de profession. « Je l'ai promis à ma mère avant de mourir ; » — « je travaillerai auprès de ma mère paralysée. Je lui lirai mes livres d'histoire et de géographie ; » — « je pourrai faire des vêtemens pour les pauvres. »

Que dites-vous de ce tableau ? Ne voyez-vous pas la vie humaine dans toute sa naïveté, dans tout son naturel, les intérêts réels et matériels qui commandent à la plupart des hommes, et pèsent déjà sur de pauvres enfans ; le goût qui corrige l'âpreté de la réalité, le plaisir qui l'égaie, le sentiment vif de la vie domestique, et au fond de tout cela le devoir et le travail, dont pas une n'a un seul instant la pensée de douter. Tels sont les sentimens divers qui viennent de se révéler à nous ; on les retrouve encore dans le choix des autres états, mais avec les nuances propres à chacun d'eux.

Après l'état de couturière, celui qui paraît le plus désiré, on le comprend, c'est celui d'institutrice. En donnant le goût de l'étude aux enfans, on leur inspire naturellement le désir d'y persévérer : le seul moyen, c'est l'enseignement. Le nombre des postulantes à l'enseignement est assez grand, et le serait plus encore si on comptait toutes celles qui en manifestent le désir, mais dont le désir est contrarié par la volonté des parens, non que cette profession ne soit pas estimée tout son prix ; mais elle demande de longues études, le succès y est incertain, et le gain tardif. Quant à celles qui obtiennent de choisir cette carrière, elles font valoir des raisons diverses qu'il est facile de prévoir. Le motif le plus fréquemment invoqué et le plus conforme à la nature, c'est l'amour des enfans : un grand nombre

expriment ce sentiment, et à peu près dans les mêmes termes : « J'aime tant les enfans ! » Quelques-unes le développent d'une manière agréable et touchante : « J'aime beaucoup les enfans, et il me semble que je puis m'en faire aimer. » — « J'aime les enfans, et rien ne m'intéressera plus que de voir leur intelligence se développer petit à petit. » Une jeune fille de quinze ans, ayant déjà son brevet de sous-maîtresse, nous dit : « Quand je vois ces jolis petits bébés me sourire et m'embrasser à mon entrée en classe, je suis tout heureuse d'avoir choisi cet état. » Ou encore : « Lorsqu'ayant des centaines d'enfans autour de moi, je pourrai dire : C'est moi qui suis la cause de leur progrès, je serai la plus heureuse de tous et de toutes. » Une autre nous dit : « Des fenêtres du dortoir de l'orphelinat où j'ai été recueillie, j'aperçois beaucoup de petits enfans, et j'aimerais bien à les instruire; mais mon père n'aura jamais le moyen de payer mes cours. » Après l'amour des enfans, le sentiment le plus général est l'amour de l'enseignement lui-même, pour ce qu'il a de noble et d'élevé : « Instruire les enfans de ce qu'on a appris soi-même, leur frayer la route dans la vie, n'est-ce pas là un beau et utile métier? » — « On doit éprouver un grand bonheur à enseigner aux autres ce qu'on a eu tant de peine à apprendre soi-même. » Les unes y mêlent les idées religieuses : « Je veux enseigner aux enfans l'amour de Dieu; » les autres les idées humanitaires : « C'est une grande gloire d'instruire le peuple; » d'autres les idées patriotiques : « Ce n'est pas seulement en combattant que l'on sert son pays; c'est encore en instruisant les enfans (née à Metz). » D'autres sont attirées par le goût de l'étude elle-même : « Apprendre, toujours apprendre davantage, voilà mon désir; » ou encore par la charité : « Je voudrais surtout aider les pauvres enfans, que leurs mères n'envoient pas à l'école. » Il en est qui ont des idées plus positives : celle-ci veut être institutrice « parce qu'on a une retraite, qu'on a fini son travail à quatre heures et qu'on a congé le jeudi. » D'autres au contraire se reprochent naïvement les rêves exagérés de leur imagination : une enfant de douze ans écrit : « Pendant un certain temps je rêvais des grandeurs incompréhensibles; j'étais orgueilleuse; puis je voulus simplement être ménagère; aujourd'hui je désire être placée en qualité d'institutrice, car par vos questions vous avez réveillé en moi les sentimens nobles. » Ne croyez pas avoir affaire à une imagination romantique et exaltée; non, car la même enfant, interrogée sur ses études de prédilection, répond simplement : « L'histoire sainte. C'est là que j'ai appris à aimer Dieu. » On voit ici une piété douce unie à un éclair d'enthousiasme.

A la vocation d'institutrice se rattache naturellement celle de sœur de charité. Celle-ci est plus rare; mais on voit que c'est une voca-

tion naturelle : le dévouement a ses élues. Il est des âmes religieuses comme il est des âmes mondaines ; seulement la piété s'unit ici intimement à la charité, à l'amour des pauvres et des enfans : « Vous ne pouvez vous imaginer le bonheur que j'éprouve en pensant que j'instruirai ces pauvres petits enfans abandonnés de leurs parens et que je leur parlerai du bon Dieu. » — « J'ai bien réfléchi, dit une jeune fille : soigner les malades, être la seconde mère des orphelins ; soulager les pauvres, les consoler, leur faire pratiquer leurs devoirs de religion, je ne sais rien qui me plaise davantage. »

Des professions les plus nobles et les plus élevées passons aux plus légères et aux plus mondaines, à celles de fleuriste ou de modiste. Le métier de fleuriste est très recherché, « parce que c'est gentil ; » mais les parens ne s'en soucient pas toujours, « ce n'est pas assez sérieux. » Il faut aller aux ateliers, « où l'on trouve quelquefois des personnes peu convenables. » Il y a donc un certain danger de ce côté. Mais le goût est bien vif, bien naturel et en soi bien innocent. Nous voyons ici pour les fleurs le même goût que tout à l'heure pour les enfans : « J'aime tant les fleurs ! » — « J'adore les fleurs ! » Voilà le thème commun, sur lequel quelques-unes ajoutent des variations agréables et délicates : « J'ai toujours eu un pot de fleurs sur ma fenêtre ; je le changeais avec la saison : d'abord des primevères, puis des œillets, puis des roses, puis des marguerites, et j'étudiais comment ces fleurs si harmonieuses étaient faites. » — « Quoi de plus agréable, dit une autre, que de pouvoir représenter ces belles fleurs ? » Et encore : « C'est si intéressant d'étudier et de reproduire la nature ! » On voit que ces jeunes filles sont séduites par ce qu'il y a de distingué et, j'ose dire, d'esthétique dans ce gracieux état : « Ce n'est pas un métier, c'est un art. » Ceux qui ont remarqué et admiré au Champ de Mars la ravissante exposition des fleurs artificielles parisiennes ne démentiront pas sur ce point notre jeune artiste. Enfin, comme toujours, il en est qui mêlent à leur choix des motifs pieux : « Je ferai des bouquets pour la sainte Vierge. » Quant à la profession de modiste, elle ne paraît pas avoir beaucoup inspiré celles qui désirent s'y livrer. Toutes ou presque toutes se bornent à ce motif : « Je ferai moi-même mes chapeaux. »

Une autre profession plus sérieuse que les précédentes est celle de caissière, de comptable, d'employée de commerce. Ici, plus d'imagination : c'est l'esprit positif qui domine : « J'aime à chiffrer ; » — « j'adore les chiffres ; » — « les multiplications et les divisions m'amuse ; » — « cela est si intéressant de tenir une caisse ! » Le désir du gain qui se lie naturellement à l'amour du commerce se montre ici très à découvert, et pourquoi pas ? Quelques-unes cependant y mêlent des idées plus générales : « Je m'intéres-

serai aux pays que j'ai vus dans la géographie. » D'autres ont des raisons plus modestes et plus naïves : « J'aime le mouvement de la boutique. » — « J'aime à voir le monde. »

Enfin il est un certain nombre de jeunes filles qui, soit par vocation naturelle, soit en raison de conditions de famille un peu supérieures, élèvent leurs prétentions au-dessus des métiers et vont jusqu'aux arts. Quelques-unes veulent être peintres sur porcelaine : « J'aime les arts, » dit l'une; une autre : « tout ce qui est beau me séduit. » Une ou deux seulement portent leur ambition encore plus haut : « N'ayant que six ans, dit l'une d'elles, j'allais tous les dimanches au Louvre; j'admiraient les tableaux peints par les grands hommes, et je me disais : Quand je serai grande, je tâcherai d'imiter tout ce que je vois. De jour en jour, ce désir a grandi, et mes parens veulent bien m'y aider. » Une autre s'exprime avec plus d'enthousiasme encore. Celle-ci a lu; elle connaît la langue littéraire, et elle parle un peu comme un livre : « Je voudrais imiter, dit-elle, les grands peintres de l'art, les Zeuxis, les Apelle. Je suis pourtant bien loin d'eux. Que mes projets ambitieux ne vous fassent pas sourire! Je ne pourrai certainement pas acquérir le génie et la gloire des Michel-Ange et des Raphaël, des Poussin et des Diaz; mais peut-être la Providence voudra-t-elle m'accorder les dons dont elle a doté Rosa Bonheur, et une gloire semblable à la sienne sera peut-être mon partage. Si vous me demandez les raisons qui me déterminent à choisir cette carrière, je pourrai vous répondre que c'est une force irrésistible qui m'y entraîne, c'est une vocation où je me sens appelée, et il me faudrait bien des événemens pour m'empêcher de la suivre. N'est-ce pas un vrai bonheur de reproduire sur la toile les scènes sublimes de la nature, la plaine silencieuse, les forêts où murmurent des bruits qu'on ne peut définir, le brillant soleil, ou la solitude calme des nuits éclairée par la pâle lumière de la lune! » Signalons enfin pour terminer, comme de très rares exceptions, deux ou trois vocations excentriques. L'une voudrait être « écrivain; je sens, ajoute-t-elle aussitôt, que je suis bien ambitieuse. » Une autre aspire à être « voyageuse; je voudrais aller dans les pays éloignés et faire pour la science de nouvelles découvertes. » On voit que celle-ci a lu Ida Pfeiffer, et qu'elle ambitionne de l'imiter.

Si nous résumons avec l'auteur du rapport l'impression générale que nous laisse la lecture du tableau précédent, nous dirons qu'elle nous paraît entièrement favorable à ceux qui croient à l'instruction populaire, et qu'elle répond plutôt aux objections que l'on fait d'ordinaire. Si l'on réfléchit en effet, soit sur le choix des professions, soit sur les raisons données pour ce choix, on voit prédominer ou même apparaître sans mélange les idées solides et saines et les

sentimens honnêtes. Le fait saillant qui éclate sans contradiction, c'est, dit M. Gréard, que « l'intelligence de la loi du travail est générale. Pas un n'a l'idée de se soustraire à une profession. » Si l'on faisait de pareilles questions aux jeunes gens de nos lycées, combien n'y en a-t-il pas qui répondraient franchement qu'ils choisissent la profession de ne rien faire ! Il n'est pas un enfant des écoles qui ait eu cette idée, même à titre de vœu, même à titre de rêve. Quand il y a rêve, c'est pour des choses plus élevées qu'on ne peut atteindre. Encore se résigne-t-on à y renoncer devant les vœux contraires des parens, devant sa propre incapacité très franchement avouée. La prétendue manie de déclassement que produirait l'instruction populaire ne s'y trahit par aucun signe. Les quelques naïvetés que l'on peut relever en ce sens ne sont que les exagérations de désirs après tout légitimes, car les arts n'ont rien que de très convenable aux goûts et aux aptitudes de la femme.

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que les jeunes enfans des écoles, que nous venons d'entendre, appartiennent exclusivement aux classes les plus infimes de la société, et par conséquent que toute vocation un peu élevée y serait un signe de déclassement, car il nous semble au contraire, à consulter le tableau des professions des parens, qu'il y a là beaucoup plus encore de petits commerçans, de petits employés, de petits entrepreneurs, et même de petits rentiers, que d'ouvriers proprement dits. Une autre remarque qui confirme la précédente, c'est que les professions choisies par les enfans sont encore, après tout, parmi les plus élevées et les plus indépendantes. Pas une ne choisit la fabrique, pas une le service. Où se recrutent donc les ouvrières et les domestiques ? Ne pourrait-on pas conclure de ce double fait que nous n'avons encore ici que le dessus du panier, que l'instruction populaire, si étendue et si développée qu'elle soit aujourd'hui, n'est pas encore descendue jusqu'aux dernières couches ; ou du moins que les enfans de cette classe ne restent pas à l'école aussi longtems que les autres, ou qu'ils n'ont pas assez de culture pour être capables d'un travail semblable à celui qui a été proposé. Quelle que soit l'explication du fait que nous venons de signaler, tout porte à croire qu'on est loin d'avoir atteint la dernière limite dans l'extension de l'instruction populaire, qu'il y a encore bien des conquêtes à faire, bien des populations à atteindre, et que la fraternité non moins que la politique commande impérieusement d'aller jusqu'au bout.

II.

Le rapport de M. F. Buisson sur l'instruction primaire à l'exposition de Philadelphie, en 1876, est plus qu'un rapport officiel, c'est un véritable ouvrage, intéressant au plus haut degré, non-seule-

ment par les documens précieux et nombreux qu'il nous donne sur l'état de l'instruction dans ce pays, mais encore et surtout par l'esprit d'observation, les réflexions morales, l'étude psychologique qui témoignent des goûts philosophiques de l'auteur. Dans ce livre, il ne se contente pas de parler de l'éducation; mais il y joint ses vues sur l'état moral et politique du peuple américain, sur les maux qui le divisent et sur les questions graves qui pèsent sur son avenir. C'est enfin une étude des plus consciencieuses à ajouter à toutes celles dont les États-Unis d'Amérique ont été l'objet parmi nous. Bornons-nous ici à l'instruction.

De toutes les questions traitées par l'auteur, la plus neuve, la plus curieuse pour l'ancien continent, c'est la question de la coéducation des sexes. Il s'est fait en effet en Amérique une expérience psychologique des plus singulières, qui n'a jamais été tentée ailleurs et qui paraît avoir réussi, si l'on en juge par le nombre de témoignages sérieux et compétens qu'a recueillis M. Buisson. Cette expérience consiste à faire élever ensemble les enfans des deux sexes, et cela non pas seulement dans le premier âge ou dans l'enfance même, comme cela a existé longtemps parmi nous et comme cela existe encore dans plusieurs états de l'Europe, mais dans tout le cours d'études, dans l'enseignement secondaire comme dans l'enseignement primaire, et même dans les écoles normales où les instituteurs et institutrices sont élevés ensemble, précisément à l'âge où le danger paraîtrait le plus grand aux Européens.

Sans doute, même en Amérique, ce régime n'est pas universel, et il est des états, par exemple celui de Maryland, où les deux sexes sont séparés comme en Europe; mais il est général et gagne de plus en plus. Il est vrai, comme le remarque M. Buisson, qu'il n'a pas été à l'origine l'objet du choix, mais des circonstances; cependant il est devenu par la suite volontaire, réfléchi, et on a fini par s'y attacher systématiquement. Ajoutons que plus d'une fois, le doublement ayant été essayé, on y a renoncé après une expérience plus ou moins longue, et l'on est revenu au type primitif.

M. F. Buisson a trouvé dans ce phénomène remarquable une occasion intéressante d'appliquer ses goûts d'observateur psychologue, et il l'a étudié avec un grand soin. Ce qui paraît résulter de cette étude faite avec autant de liberté que d'impartialité, c'est que les dangers que l'on serait tenté de prévoir ne se réalisent pas, au moins au degré qui serait à craindre pour contre-balancer les avantages du système, et que les inconvéniens sont d'une tout autre nature que ceux auxquels on s'attendrait naturellement.

Toute la société américaine repose, non en théorie, mais en fait, sur le principe de l'égalité des sexes. La loi et l'usage s'accordent en Amérique pour donner à la femme une très large part de liberté :

« L'Américain qui n'est jamais sorti de son pays ne connaît, ne soupçonne pas le grand nombre de contraintes et de petites servitudes que les convenances ailleurs imposent aux femmes. Dans les rues, en chemin de fer, en omnibus, dans les établissemens publics, au temple, dans le monde, la femme américaine, la jeune fille même, fût-elle seule, est aussi parfaitement à l'aise que le serait peu à sa place une jeune Française. A moins qu'elle ne le veuille, elle ne sera ni remarquée, ni importunée par personne. Le malappris ou l'étranger qui se permettrait à son égard la plus légère inconvenance s'exposerait à un châtement aussi prompt qu'exemplaire (1). Ces mœurs expliquent en partie le système de la coéducation des sexes : elles en sont à la fois la cause et l'effet. »

L'argument des Américains en cette matière est celui-ci : Puisque les garçons et les filles sont appelés à vivre ensemble dans le monde, pourquoi ne pas les y habituer dès l'enfance ? Au sortir de l'école, nul ne se scandalise de voir ensemble des jeunes gens et des jeunes filles : pourquoi y aurait-il plus de scandale à l'école même ? Si la question devait être résolue uniquement par cet argument, il est permis de douter qu'elle le fût dans le sens des Américains, car la parité invoquée est inexacte ; jamais dans la vie, sauf exception, les deux sexes ne sont appelés à une intimité d'existence comparable à celle de l'école. Se rencontrer dans la rue, dans les endroits publics, dans les spectacles, en société, ne ressemble en rien à cette continuité de vie intime, à cette coopération constante, à cette réciprocité de rapports que l'on voit dans les écoles. Au dehors, ce sont des hommes et des femmes en général qui se rencontrent et qui se succèdent les uns aux autres, sans se connaître et sans se parler ; même entre familles voisines et amies, il n'y a pas de rapports de tous les instans. A l'école au contraire la vie est entièrement mêlée et à jour, et cela tous les jours, pendant toute l'année, pendant plusieurs années de suite. L'école américaine va donc bien au-delà de ce qu'exige plus tard la vie elle-même : elle surenchérit avant l'âge et d'une manière gratuite sur le degré d'intimité que la société amène naturellement entre les deux sexes. Encore une fois, c'est à l'expérience à décider ; toujours est-il que l'argument ne vaut rien. Quoi qu'il en soit des raisons *a priori*, les scrupules dont les mères de famille françaises pourraient être pénétrées par la pensée d'un commerce aussi intime et aussi prolongé ne paraissent pas frapper autant les familles américaines. M. Buisson explique très bien cette différence

(1) Il nous semble qu'ici l'auteur exagère un peu la différence des mœurs américaines et des mœurs françaises : à Paris, aussi bien qu'en Amérique, une inconvenance dans un lieu public, à l'égard d'une femme seule, serait aussi bien châtiée et aussi vite par les personnes présentes.

de point de vue : « La famille américaine n'a pas en général ces liens étroits qui chez nous lui donnent à la fois tant de charme et tant de puissance... La liberté dont jouissent la femme et la jeune fille rend moins nécessaire à l'une la protection du mari, à l'autre celle d'une mère. Il n'entre ni dans les convenances ni même dans les goûts de la mère américaine d'accompagner, de surveiller, de conseiller sans cesse et partout son enfant. Aussi la laisse-t-on aller seule aux écoles publiques, seule chez ses amis, seule à l'église... Il ne faut pas croire que ce soit indifférence, insouciance des affections maternelles ; c'est respect pour la liberté de l'enfant... Ce que nous appelons obéissance, timidité, réserve, s'appellerait sujétion, faiblesse, effacement. »

Cependant, quelle que soit l'indépendance des mœurs américaines, quelque part que l'on y fasse à la liberté de chacun, il est impossible de supposer que le système dont nous parlons ait pu subsister, s'il avait réellement les graves inconvénients qu'on est tenté d'en attendre. Quelque admiration qu'un peuple ait pour soi-même (et cette admiration est, dit-on, très grande en Amérique), aucun peuple civilisé ne laisserait porter atteinte d'une manière grave aux lois les plus sacrées de la morale et ne consentirait à perpétuer des abus qui auraient quelque chose d'humiliant, si l'expérience avait donné naissance à des désordres sérieux. Tout au moins se serait-il formé une minorité imposante pour dénoncer ces abus ; l'ancien système des écoles séparées existant encore en beaucoup d'endroits, il y aurait une forte ligue en faveur de ce système, car on sait combien en Amérique les questions se débattent avec passion, ardeur et liberté. Rien de semblable : tout au plus quelques timides protestations, quelques réserves isolées ; mais en général l'opinion est pour l'extension du système dominant, et ce n'est pas là un simple préjugé populaire, plus ou moins suspect d'illusion ; c'est un avis réfléchi, médité, donné par les hommes les plus respectables, les plus autorisés, les plus compétents. Tous voient dans le régime de la coéducation, non pas, comme on serait tenté de le croire, un mal auquel on se résigne pour obtenir un plus grand bien, mais un bien positif, qui, loin d'avoir les dangers dont on parle, les conjure au contraire, les éloigne et contribue pour une part considérable à la dignité des mœurs américaines. Le système de la coéducation est, dit-on, favorable à la fois aux garçons et aux filles : « Les garçons y prennent des manières plus douces (1),

(1) Les Américains ne passent pas cependant pour avoir des manières très douces, ni des mœurs très élégantes, si l'on en croit la plupart des observateurs, et l'on pourrait croire que le système de l'école commune ne produit pas tous les bons effets que l'on nous annonce. Mais, bien loin que ce soit là une objection contre le système, il est probable au contraire que c'est une raison de son maintien et de sa nécessité. Ces rudes et violentes natures de colons et d'émigrés ont besoin d'adoucissans et de calmans, et

moins grossières, moins turbulentes; les filles y gagnent en sérieux, en retenue, en assiduité au travail. Habitues à vivre côte à côte, ils ne sont pas plus en danger que les frères et sœurs dans la famille. Moins on affecte de les séparer, de les cacher les uns aux autres, moins il y a de mystères, et partant de curiosités inquiètes. Enfants, ils ne s'étonnent pas d'avoir en commun le travail et le jeu; adolescents, ils continuent de se trouver ensemble sans surprise et sans trouble; ce commerce aimable autant qu'innocent, ne leur étant pas nouveau, n'éveille pas chez eux d'émotions nouvelles. Ainsi se trouve résolu pour l'Américain, par la transition insensible de l'enfance à la jeunesse, un des plus graves problèmes de l'éducation morale. »

Au reste, lors de l'établissement d'un collège de jeunes filles à Ithaca, annexé à l'université Cornell en 1871, une enquête a été faite auprès de tous les établissemens mixtes sur les avantages ou les inconvéniens du système de la coéducation, et à la suite de cette enquête, c'est le régime de la coéducation qui a été appliqué à Ithaca. En effet, toutes les réponses avaient été affirmatives. A la vérité, on ne s'était adressé qu'aux établissemens où la réunion des sexes était pratiquée; mais c'était là évidemment que les avantages et les inconvéniens de cette réunion ont pu être efficacement étudiés. Agir autrement, disait le rapporteur, c'eût été « comme si des Japonais, pour savoir s'ils doivent établir des chemins de fer et des télégraphes, allaient consulter des savans chinois. » L'enquête fut donc très favorable. Partout des faits nombreux et incontestables étaient allégués par les hommes les plus recommandables et les plus expérimentés, placés dans des conditions très différentes. Partout on affirmait que la présence des jeunes filles avait fait prendre aux étudiants « une meilleure tenue, plus d'ordre et plus de suite dans le travail, » et d'autre part que la présence des jeunes gens avait pour effet d'inspirer aux jeunes filles, « au lieu d'airs pédans et hardis, une modestie, une réserve toute féminines sans lesquelles elles savent qu'elles perdraient leur prestige sur leurs jeunes compagnons d'étude. » On objectera sans doute qu'un tel système ne peut manquer d'inspirer à des jeunes gens de sexe différent des sentimens assez naturels et des inclinations particulières. Bien loin de voir là une objection, les Américains y trouvent un des avantages les plus précieux de leur système. « Ce serait un fait contre nature, dit le directeur d'un de ces collèges, s'il ne se formait pas des liaisons de ce genre. Mais il est permis de se demander si ces liaisons pourraient être contractées dans des conditions plus favo-

le régime des écoles mixtes est un des correctifs que les mœurs ont trouvés spontanément à la violence naturelle de la race. C'est ainsi que Montesquieu explique le rôle de la musique chez les Grecs, chez ce peuple « d'athlètes et de combattans ».

rables, offrant plus de chances de bonheur dans le mariage. »

Ce qui paraîtra plus étrange encore à nos mœurs françaises, c'est qu'au lieu de se contenter de l'opinion des maîtres et des directeurs, on a voulu, dans l'enquête dont il s'agit, avoir l'avis des élèves eux-mêmes, et des plus intéressés, à savoir des jeunes filles. On a donc donné comme sujet de composition dans un grand nombre d'écoles normales la question de la coéducation des sexes. M. Buisson nous donne le texte d'une de ces compositions, l'un des témoignages les plus curieux et les plus importants en pareille question. Voici comment s'exprime la jeune fille qui en est l'auteur :

« On discute dans tous les meetings scolaires de ce pays si les garçons et les filles doivent être instruits en commun. C'est là la forme américaine d'une question qui se retrouve partout, et qui prend diverses expressions suivant les temps et les pays. Si nous la traitions aujourd'hui dans quelque ville d'Orient, voici probablement la forme qu'elle prendrait : Les femmes peuvent-elles se promener dans les rues sans voiles, peuvent-elles s'asseoir à table avec leurs maris sans mettre en péril la morale publique? Si nous étions à Paris, la question se poserait ainsi : Les jeunes filles honnêtes peuvent-elles se promener seules dans les rues (1)? En Palestine, on dirait : Les femmes sont-elles faites pour de plus nobles emplois que celui d'une bête de somme? A Philadelphie, nous nous demandons si les jeunes filles peuvent être élevées dans le même établissement, si les femmes peuvent développer leurs facultés intellectuelles comme les hommes.

« Le principal argument des adversaires de l'instruction mixte consiste à dire que lorsque les jeunes gens et les jeunes filles sont rassemblés dans le même local, leur esprit est absorbé par des préoccupations étrangères à l'étude. Nous nions ce fait. Voyez ce qui se passe dans nos écoles normales. Il est évident que dans une école de trois ou quatre cents élèves des deux sexes, quelques-uns se laissent distraire par des préoccupations de ce genre. Mais le mélange des sexes paraît plutôt agir comme encouragement au travail. Il est peu d'élèves dont l'amour-propre ne soit excité par là. On ne saurait nier que l'accomplissement en commun des devoirs de la vie d'étudiant ne serve de frein aux jeunes gens et aux jeunes filles et ne les fasse marcher d'un pas plus ferme dans la voie de la morale. Au lieu de cette éducation de famille, si l'on sépare les jeunes gens des deux sexes, on ne fait que remplir leur esprit de sottes idées sentimentales qui ont souvent une influence fâcheuse sur le reste de leur vie. »

(1) Ici notre jeune miss se trompe : personne ne croit à Paris qu'une jeune fille, seule dans les rues, n'est pas honnête. L'habitude d'être accompagnée n'est qu'une simple convenance sociale et mondaine, et nullement une garantie d'honnêteté. C'est une habitude qui prouve qu'on est du monde, et rien autre chose.

Disons cependant qu'au milieu de ce concert presque unanime d'adhésions, y compris celles des élèves, il s'élève quelques notes discordantes, quelques protestations rares, qui ont au moins l'avantage de nous rappeler à la réalité, et de ramener à sa juste mesure ce qui pourrait nous paraître un idéal trop au-dessus de la nature humaine. Un professeur de l'université de Missouri, dans un mémoire sur la *coéducation dans les universités* (1874), jette quelques ombres sur le brillant tableau que nous venons de décrire. Si les jeunes filles adoucissent les mœurs des garçons, il paraît qu'il arrive quelquefois que les jeunes gens communiquent aux filles quelque chose de leurs manières pétulantes. On en voit qui enferment leurs professeurs à clé, qui mettent des pétards dans un orgue, de manière que lorsqu'on vient à jouer, tout éclate; on voit des jeunes filles jouant aux cartes en classe; ailleurs elles répondent à des boules de neige à coups de bûches. Mais voici qui est plus grave : une enfant de trois ans, fille du directeur, dit à sa mère en voyant une image qui représentait deux amans : « C'est comme après la classe. » Dans un autre collège, à des réunions de jeunes gens des deux sexes, on voit un jeune garçon lire un travail sur la question des corsets, et ces réunions ayant été interdites, les jeunes gens crièrent à la tyrannie, et encore à l'heure qu'il est ils se croient martyrs. Ces faits ne sont pas suffisans sans doute pour contrebalancer la masse des témoignages en sens inverse que nous avons résumés; ils prouvent cependant que tout n'est pas préjugé dans les préventions des nations européennes contre le système de la coéducation.

Il est probable qu'une des causes qui rendent ce système praticable en Amérique et qui l'ont fait réussir, c'est l'énergie de la protection que la loi accorde à la femme en cas de séduction, non pas sans doute que les enfans et les jeunes gens en soient déjà à calculer d'avance les effets de la loi; mais il est certain que ce régime énergique a dû propager dans la société américaine un respect pour la femme, fondé d'abord sur l'intérêt bien entendu et qui a fini par se traduire dans les mœurs, et ce système lui-même, que nous n'avons pas à apprécier, a dû probablement son origine à la situation difficile où se trouvaient les jeunes filles dans des sociétés de colons, lorsqu'il n'existait encore aucune des conditions de l'organisation régulière des sociétés modernes. Tout s'explique en Amérique par les habitudes de la vie des colons, habitudes qui, comme il arrive souvent, ont survécu au temps où elle avaient été nécessaires. Il est certain qu'une colonie lancée de deux ou trois cents lieues en avant de toute civilisation doit avoir des mœurs bien différentes de celles d'une vieille société. L'indépendance individuelle doit y être très grande, la rencontre et la vie

commune des sexes beaucoup plus intimes, de même que chez nous à la campagne. Ces mœurs, tout en se transformant et en s'accommodant à une civilisation plus assise, auront néanmoins jeté de profondes racines, et quelques-uns des faits qui nous étonnent doivent avoir là leur explication. (1).

Mais à côté de la question de moralité, où nous n'avons pas à être plus sévères que les Américains eux-mêmes, qui ont assez d'intérêt à préserver leurs mœurs pour que nous nous en rapportions à eux en ce qui les concerne, il y a une autre question qui intéresse tous les pays parce qu'elle touche à la nature de l'intelligence féminine, aux aptitudes de la femme, à ce que la société lui doit, à ce qu'elle peut elle-même devoir à la société : c'est la question de l'égalité ou de l'identité des études entre les deux sexes. C'est ici que beaucoup de doutes très légitimes peuvent se présenter à l'esprit, et M. F. Buisson, avec une grande discrétion, s'est fait l'interprète de ces doutes que nous partageons avec lui.

Il faut ici se garder de plusieurs sophismes assez difficiles à dé mêler, car la justesse de l'esprit consiste à discerner une idée juste d'une idée fausse immédiatement voisine de celle-là. Par exemple, autre chose est dire que les femmes doivent s'instruire et même très solidement, autre chose prétendre qu'elles doivent apprendre les mêmes choses que les hommes. En outre, autre chose est dire avec les publicistes américains que la femme a le même droit que l'homme à apprendre certaines choses, autre chose dire que l'éducation publique doit être commune et égale pour les deux sexes. Ces questions ont une si haute importance dans le mouvement qui se produit chez nous en faveur de l'instruction des femmes qu'on nous pardonnera d'y insister quelques instans. Nous sortons, il est vrai, un peu du domaine de l'instruction primaire; mais c'est M. Buisson qui nous entraîne avec lui sur ce terrain.

Sans doute il faut instruire les femmes et plus qu'on ne l'a fait encore jusqu'à présent parmi nous : sans vouloir juger ce qui se passe dans les autres pays, on peut dire qu'en France en particulier l'éducation des filles n'a pas été conduite avec l'esprit de méthode qu'on aurait pu désirer. Il a été donné beaucoup plus à la mémoire qu'à l'intelligence, beaucoup plus aux arts d'agrément qu'à l'instruction solide. Il n'est pas douteux que les facultés de la femme ne puissent, sans être le moins du monde forcées, s'élever beaucoup au-delà de la moyenne où l'on s'est arrêté jusqu'ici. De nombreux essais très légitimes et souvent heureux, mais dispersés, ont été tentés, et un pas décisif vient d'être fait par une proposi-

(1) Il y aurait aussi lieu de se demander si ce fait ne pourrait pas avoir une signification physiologique ou climatologique. Par exemple, est-il le même à toutes les latitudes, au sud comme au nord? On comprend l'importance de ce point de vue.

tion récente de M. Camille Sée à la chambre des députés (1).

Nous accordons par conséquent qu'il y a beaucoup à faire pour l'éducation féminine et qu'il y a encore bien de la marge jusqu'à ce qu'elle soit complètement ce qu'elle doit être. Mais s'ensuit-il que l'éducation doive être la même pour les femmes et pour les hommes, qu'elles doivent apprendre les mêmes choses et jusqu'au même point? Il y a ici certainement abus dans le système américain. Notre raison principale et pour nous décisive, c'est que notre régime d'éducation est déjà accablant pour les hommes; à plus forte raison le serait-il pour les femmes. Les jeunes gens chez nous portent le poids de deux civilisations : la civilisation grecque et romaine et la civilisation moderne. La première nous vient de la tradition; la seconde s'est introduite dans les écoles par l'usage et par la nécessité : d'une part le grec et le latin; de l'autre le français, l'histoire, la géographie, les langues vivantes et les sciences. Personne n'y peut rien. Il ne peut être question ni de supprimer le premier système, ni de retenir à la porte le second. La seule solution possible, c'est de prolonger le temps des études, en faisant continuer l'enseignement secondaire jusque dans l'enseignement supérieur, et même ainsi le système sera encore bien chargé.

S'il en est ainsi, comment vouloir imposer aux jeunes filles une tâche déjà si lourde pour l'autre sexe? On le peut en Amérique jusqu'à un certain point, parce que l'enseignement classique, même pour les hommes, n'y est pas poussé bien loin, et dès lors ce sont eux qui souffrent de l'égalité; mais même dans ces termes, peut-on méconnaître à ce point, je ne dis point l'inégalité, mais la différence d'organisation entre les deux sexes? Peut-on nier que l'un des deux soit plus délicat que l'autre et qu'il demande plus de ménagemens? Il ne s'agit plus d'objections banales, tirées de la supériorité d'un sexe sur l'autre : il s'agit d'objections positives, fondées sur les faits, et qui cette fois viennent de l'Amérique elle-même. C'est un médecin américain, le docteur Clark, cité par M. Buisson, qui déplore comme fatal à la santé des femmes le système des écoles communes. On exige des filles une suite ininterrompue d'efforts en contradiction avec les lois de l'organisation. « S'il est un âge, dit le savant médecin, où il est dangereux de faire violence au tempérament féminin, c'est précisément l'âge auquel s'adressent les écoles supérieures de filles. C'est au moment où leur délicate constitution a besoin de tous les ménagemens et de tous les soins d'une mère qu'on veut que ces jeunes filles, sans cesse tenues en haleine

(1) Ce projet de loi, qui consiste à demander la fondation par l'état d'un enseignement secondaire des filles, a été présenté à l'Académie des sciences morales et politiques par M. Jules Simon, avec les développemens les plus intéressans. Nous adhérons entièrement à ce projet qui peut seul donner à l'éducation des femmes l'unité de direction et de méthode qui lui a manqué jusqu'ici.

ou plutôt enfiévrées par une émulation de tous les instans, rivalisent avec les jeunes gens d'acharnement à l'étude. Ce n'est pas à dire que la majorité des élèves ne puissent s'y plier. Elles étonnent leurs professeurs par des prodiges de travail que les plus robustes garçons n'égalent pas; mais c'est là une sorte d'exaltation nerveuse, factice et à la longue malsaine. On paiera cher cet excès de travail, ce dédain des lois de la nature et cette espèce de point d'honneur que met la jeune fille américaine à nier la faiblesse de son sexe (1). »

La question, qui est grave en soi et qui n'a encore rien d'urgent parmi nous, puisqu'on est bien loin d'être arrivé à l'excès, est au contraire en Amérique des plus pressantes, s'il faut en croire les importans renseignemens que M. Buisson a partout recueillis sur son passage. Il se produit en Amérique un appauvrissement redoutable de la race. Tous les hygiénistes, tous les médecins, toutes les sociétés savantes ont, dit M. Buisson, « poussé le cri d'alarme; la constitution de la femme américaine semble minée d'un mal inconnu; » c'est l'effet que produit sur les étrangers la visite des écoles communes. « Je n'ai jamais vu plus charmante réunion de jeunes filles, disait lady Amberley au docteur Clarke après une visite aux écoles de Boston, *mais elles avaient toutes l'air malade.* » M. Buisson signale aussi l'air de fatigue, la pâleur, l'aspect demi-maladif dans les écoles qu'il a visitées. Le fait est donc certain. Maintenant il est certain aussi qu'il a une cause plus profonde que celle de la coéducation, car cette cause n'agit en réalité que sur une faible partie de la population, tandis que le mal est général. Les uns l'attribuent au climat, les autres à l'alimentation. Quelle qu'elle soit, un système d'éducation où les filles sont surmenées, et surtout, comme le dit le docteur Clarke, « enfiévrées » par l'émulation avec les jeunes garçons, ne peut être que fatal à la santé. Il est vraisemblable en effet que cette émulation doit être plus ardente encore qu'entre garçons ou entre jeunes filles séparément. « Les sottes idées sentimentales » dont notre jeune miss de tout à l'heure faisait tellement fi pourraient bien se retrouver sous une autre forme, à l'insu même des intéressées, et donner à l'émulation de la classe plus d'entrain qu'il n'est nécessaire pour le développement paisible de l'intelligence et du corps.

Mais à ces argumens, si solides et si judicieux qu'ils paraissent, les Américains ont ou croient avoir une réponse péremptoire qui doit couper court à tout : c'est le droit de la femme. « Il ne s'agit pas de savoir, dit le chancelier de l'université de Syracuse, si nous aimons, nous autres hommes, qu'une femme traduise Homère ou

(1) Rapport, p. 134.

étude le calcul différentiel; il s'agit de son droit et non de notre goût... On ne voit pas de quel droit une moitié de la société interdirait à l'autre un certain nombre de moyens d'existence? Allez, il en restera toujours assez pour préférer la coquetterie à l'étude, toujours assez pour nous préserver du grand malheur d'ignorer les modes de Paris : ceux qui n'ont pas d'autre crainte que de voir les charmes féminins altérés par le contact du grec et des sections coniques peuvent se rassurer. »

Nous admettons sans restriction le principe du chancelier de Syracuse, nous admettons le droit de la femme à lire Homère et à étudier les sections coniques; nous irons même plus loin que lui, nous ne croyons point du tout que la femme perde nécessairement sa grâce, et nous ne voyons pas pourquoi elle renoncerait aux modes de Paris pour avoir lu Homère et étudié les sections coniques. Il est déjà en France même un certain nombre de jeunes filles qui ont lu Homère dans le texte et qui ont vaincu les jeunes gens aux examens de leur ressort, et l'on peut affirmer qu'elles n'ont perdu en rien pour cela l'élégance et le charme de leur sexe; la science n'est pas à ce prix. Henriette aujourd'hui serait peut-être de celles qui apprendraient le grec, et je suis persuadé qu'elle n'en aurait pas moins d'esprit et de bon goût pour cela. Enfin nous ne croyons pas du tout qu'il faille choisir entre la coquetterie et l'étude; pour ne pas être une savante, on n'est pas pour cela une coquette, et une certaine nuance de coquetterie légitime n'a rien d'incompatible avec l'étude.

On voit quelles concessions nous faisons au savant américain, mais nous répondons en même temps : autre chose est le droit de la femme, autre chose le devoir de l'état. Le droit à l'étude d'Homère ne peut être contesté; mais l'état n'est nullement obligé de le satisfaire. Que des jeunes filles très distinguées, dans des conditions favorables, travaillant avec leurs frères, ou guidées par un père qui serait lui-même un savant, que celles enfin à qui un tel goût viendrait naturellement puissent avoir le moyen de s'y livrer, qu'on les défende même contre les sottes objections de la frivolité mondaine, nous le répétons, c'est un droit, et il n'y a certainement pas lieu de décourager de telles vocations, qui font honneur aux femmes, et montrent jusqu'où elles peuvent s'élever; elles apportent même dans ces sortes d'études une grâce, une légèreté, une finesse que nos lourdauds d'écoliers n'ont pas toujours; mais est-ce là un régime commun, uniforme, à imposer à la fois comme règle à toutes les femmes qui voudront s'instruire? Non; car les raisons qui commandent aux hommes ce mode d'éducation ne s'appliquent pas aux femmes. En supposant même que quelques notions de langues anciennes pussent être introduites dans l'éducation des filles, toujours est-il qu'il y faudrait même plus de mesure et de sobriété

que dans l'éducation des hommes. Fénelon approuvait que les filles apprissent le latin; mais il blâmait l'étude de l'italien et de l'espagnol. Aujourd'hui nous voulons avec raison que les femmes apprennent les langues vivantes (1); comment, sans exagération, leur imposer en même temps à toutes l'étude des langues anciennes? Il en est de même des sciences: il s'en faut de beaucoup qu'elles dépassent la portée des facultés féminines: on peut dire même que les femmes auraient plutôt une aptitude naturelle pour les sciences. Mais ici encore il faut ménager leurs forces et ne se borner qu'à ce qui est utile et intéressant.

On voit que la question des études communes est très différente de celle de l'égalité ou de l'inégalité des sexes, question où nous n'avons pas l'imprudence de vouloir nous engager. Quoi qu'on fasse, la femme est femme, l'homme est homme, et il est impossible de pousser l'égalité jusqu'à l'identité. Pourquoi n'admettrait-on donc pas l'égalité dans la différence? Pourquoi la fonction sociale par excellence à laquelle la femme est appelée, et où elle ne peut être remplacée par personne, n'entraînerait-elle pas certaines différences dans le mode d'éducation? Une civilisation trop chargée nous force aujourd'hui malgré nous d'encombrer d'une infinité de notions diverses les cerveaux masculins; profitons de la différence des sexes pour préserver de cet encombrement la moitié du genre humain. Une instruction solide et élégante, voilà le but, et plus elle sera sobre, si elle est bien entendue, plus l'intelligence féminine en profitera.

La question de la coéducation est de beaucoup ce qu'il y a de plus curieux et de plus instructif en Amérique, et c'est pourquoi nous y avons longuement insisté. Il y a encore cependant une autre question, une autre expérience psychologique d'une non moins grande importance et sur laquelle il serait bien intéressant d'avoir des renseignemens précis: malheureusement cette expérience est beaucoup trop récente pour donner encore des résultats positifs. Il s'agit de l'éducation des noirs.

L'éducation des noirs, qui a été le résultat inévitable de l'émancipation et que les Américains ont entreprise avec l'ardeur qu'ils mettent à toute chose, est certainement la plus grande expérience sociale et morale qui ait jamais été tentée: elle intéresse l'humanité tout entière, car il s'agit de savoir s'il n'y a qu'une seule espèce humaine ou s'il y en a plusieurs, au moins au point de vue intelligent et moral. Jamais une expérience aussi considérable et aussi vaste n'a été entreprise. Jamais une race humaine n'a tenté d'en instruire

(1) Nous pensons même que dans le nouvel enseignement que l'on veut fonder l'étude des langues modernes doit être la base comme celle des langues anciens chez les garçons.

une autres au moins dans des conditions de succès semblables à celles-ci. Les races sauvages qui ont disparu devant la civilisation en étaient trop éloignées pour en pouvoir être pénétrées. La race indoue, qui a résisté à toutes les tentatives de conversion des Anglais, avait elle-même sa civilisation propre qui a dû la rendre rebelle au prosélytisme d'une nation conquérante. Les empires chinois et japonais sont de vieilles sociétés organisées qui ne peuvent être affectées que par le dehors des influences européennes. L'éducation des noirs en Amérique est un fait tout différent. Nés dans le pays, participant depuis de longues années à sa langue, à sa religion, à ses mœurs démocratiques, sans traditions propres, sans aucuns souvenirs de leur pays d'origine, doués d'une vitalité résistante et d'une fécondité qui leur permettra de ne pas disparaître comme les Indiens, ils sont dans les conditions les plus favorables pour recevoir l'éducation civilisatrice, s'ils en sont capables. Le peu de progrès qu'a fait la race nègre livrée à elle-même ne prouve rien contre ce qu'elle peut devenir en restant mêlée et assimilée à une race plus forte qu'elle. Ce n'est pas sans doute en une ou deux générations qu'une pareille expérience peut donner tous ses fruits. Nous n'en verrons certainement pas les résultats. On ne peut faire franchir en si peu de temps à aucune race humaine l'intervalle immense qui sépare la barbarie de la civilisation. Il y a un siècle, les ancêtres des noirs d'Amérique habitaient les états les plus barbares de l'Afrique; et peut-être lors même de l'émancipation beaucoup des noirs affranchis avaient-ils vu eux-mêmes les forêts africaines. Croire que par l'éducation seule on peut transformer un enfant sauvage en un habitant de New-York et de Paris est une illusion que n'autorise en aucune façon la foi la plus vive en l'unité de l'espèce humaine. Un enfant n'en est pas moins un enfant pour être constitué sur le type de l'homme. La race nègre est une race en enfance. L'éducation peut abréger les étapes qui la séparent du niveau civilisé actuel : elle ne peut pas les supprimer. Triompher de ce que la race nègre n'atteindrait pas du premier coup la race blanche n'est que le sophisme du vieil orgueil esclavagiste humilié. Enfin l'expérience est entamée, et l'on peut s'en rapporter à l'énergie américaine pour la pousser jusqu'au bout. C'est la plus grande œuvre de fraternité que l'espèce humaine ait eu à accomplir de nos jours. Tous ceux qui ne s'étonnent pas qu'il ait plu à Dieu « de mettre une âme dans un corps tout noir » suivront cette épreuve avec confiance et espérance. La philosophie a le droit de s'intéresser à cette œuvre, car elle est la sienne propre; c'est elle, c'est son esprit qui a fait les noirs libres; c'est encore elle qui en fera des hommes et des citoyens.

PAUL JANET.

LES

POLÉMIQUES RELIGIEUSES

AU SECOND SIÈCLE

Aubé : *Histoire des persécutions de l'église*, t. II.

L'ouvrage important dont M. Aubé vient de publier le second volume ne répond pas tout à fait à son titre, et nous donne beaucoup plus qu'il ne nous promet. M. Aubé avait entrepris de raconter les persécutions de l'église, et son premier volume nous conduisait depuis Néron jusqu'à Marc-Aurèle. Arrivé là, il n'a pu entièrement se soustraire à l'attrait qu'on éprouve aujourd'hui pour l'histoire des origines du christianisme. Il a tout d'un coup agrandi son cadre et s'est beaucoup moins occupé de son sujet particulier que du christianisme en général. Il faut bien avouer que l'économie de l'ouvrage en est quelque peu dérangée; par exemple, le volume nouveau s'ouvre par un chapitre sur le gnosticisme, qui est beaucoup trop long pour une histoire des persécutions, où il n'a que faire, et beaucoup trop court et trop incomplet pour une histoire de l'église; c'est une cinquantaine de pages à supprimer d'une prochaine édition. Le reste se rattache mieux au sujet. M. Aubé y traite, sinon des persécutions même, au moins de certaines résistances que l'église a rencontrées à partir du second siècle, et qu'elle n'a pas vaincues sans peine. Ses adversaires ne se contentaient pas de la combattre par la force, de la livrer aux bourreaux et aux supplices, ils lui opposaient des écrits satiriques où ils la tournaient en ridicule, et des traités sérieux où ils essayaient de réfuter sa doctrine. C'est cette polémique qu'étudie M. Aubé dans son second volume. Il a bien fait de s'y arrêter, elle méritait d'être mieux connue du public. J'en vais reprendre l'étude après lui, en complé-

tant son travail par ceux des critiques allemands qui se sont occupés des mêmes questions.

I.

Ce furent les persécutions qui firent connaître les chrétiens. Dans ce grand monde de Rome, où l'on était livré avec tant d'ardeur aux plaisirs de la vie et aux soucis de la fortune, on ne se serait guère enquis de ces sectaires obscurs, s'il n'avait pris fantaisie à Néron de les punir de supplices extraordinaires. Sa cruauté attira l'attention sur eux; elle pouvait être un grief de plus contre le tyran, et la société distinguée de Rome, qui le détestait, se trouvait tentée de plaindre ses victimes rien que pour avoir un nouveau prétexte de maudire leur bourreau. C'est ainsi que leur nom, qui la veille était ignoré du plus grand nombre, fut connu de tous le lendemain.

Mais on ne connaissait encore que leur nom, et peu de personnes s'inquiétaient de leur doctrine. Leur condition, qui en général était basse, leur origine, qui les rattachait à une race méprisée, les rendaient suspects. On les accusait sans preuve de crimes abominables; ceux mêmes qui les plaignaient par un sentiment d'humanité généreuse, comme Tacite, s'empressaient d'ajouter que du reste « ils étaient coupables et qu'ils méritaient les dernières rigueurs, *adversus sones et novissima meritos.* » Pour que la nouvelle religion pût s'étendre, il fallait d'abord que ces préjugés fussent dissipés. C'est ce qu'elle tenta de faire dès qu'elle commença à gagner les classes éclairées, quand elle eut pénétré dans ces écoles de rhéteurs et de sophistes qui en général lui demeurèrent hostiles jusqu'à la fin, mais où elle fit pourtant dès le début quelques conquêtes éclatantes. Le premier soin de ces nouveaux convertis, qui tenaient une plume et savaient s'en servir, fut de défendre la doctrine qu'ils venaient d'embrasser. Il leur était difficile, en la défendant, de ne pas attaquer la doctrine contraire; ils ne pouvaient se justifier de l'avoir quittée qu'en montrant ce qu'elle contient de déraisonnable et d'immoral. Leurs apologies renfermaient donc à la fois une exposition de la nouvelle religion et une critique violente de l'ancienne.

Ainsi ce furent les chrétiens qui entamèrent le combat, et l'on peut préciser le moment où la lutte a dû commencer. Les écrivains de l'époque de Trajan connaissent mal le christianisme et commettent des erreurs grossières quand ils en parlent. Au contraire Celse, qui vivait dans les dernières années de Marc-Aurèle, l'a étudié de très près, et dès lors les lettrés, les gens du monde paraissent être beaucoup plus familiers avec lui. Or on sait que dans l'intervalle, pendant les règnes d'Hadrien et d'Antonin, ont paru les premières

apologies dont on ait gardé le souvenir, celles de Quadratus, d'Aristide et de saint Justin. Elles étaient adressées à l'empereur et au sénat, c'est-à-dire aux plus grands personnages de Rome, et ce qui semble prouver qu'ils les ont lues, c'est qu'à partir de ce moment la doctrine chrétienne est plus connue et mieux comprise dans le monde païen.

On peut donc affirmer que de l'an 118 à l'an 160, les écrits des apologistes répandirent la connaissance du christianisme parmi des gens qui en avaient à peine entendu parler, et qui le détestaient de confiance. Mais est-il probable que les chrétiens, pour répondre aux calomnies dont on les poursuivait, n'aient eu recours qu'à des écrits, et qu'ils n'aient pas employé aussi la parole, c'est-à-dire la prédication et la controverse? La parole n'était pas surveillée avec autant de rigueur qu'on le croit dans cette société si sévèrement gouvernée. On parlait sans se gêner dans les écoles, et c'était un lieu commun d'y déclamer contre les tyrans. Des philosophes couraient le monde, traitant tous les sujets devant le public réuni, s'attaquant sans être censurés aux questions les plus délicates de la religion et de la morale, se livrant entre eux à des tournois de parole où les personnes et les systèmes se choquaient ensemble dans de libres discussions. C'était une occasion commode pour les chrétiens de développer leurs opinions et de se faire des adeptes; mais il semble qu'ils n'en ont guère profité. On les accuse, dans l'*Octavius*, de « fuir le grand jour, de se taire en public, et de n'être bavards que lorsqu'ils vous tiennent dans un coin, *latebrosa et lucifuga natio, in publicum muta, in angulis garrula.* » Celse leur fait le même reproche avec encore plus de violence. « On ne voit pas, dit-il, les coureurs de foire et les charlatans ambulans s'adresser aux hommes de sens et oser faire leurs tours devant eux; mais s'ils aperçoivent quelque part un groupe d'enfans, d'hommes de peine ou de gens sans éducation, c'est là qu'ils plantent leurs tréteaux, exhibent leur industrie et se font admirer. De même quand les chrétiens peuvent attraper en particulier les enfans de la maison ou des femmes qui n'ont pas plus de raison qu'eux, ils leur débitent leurs merveilles. » Après tout, il était assez naturel qu'une religion qui se savait méprisée et poursuivie, que le rescrit de Trajan plaçait dans cette situation fâcheuse d'être tolérée à la condition de ne pas se faire connaître et d'être punie dès qu'elle sortait de son obscurité, n'osât pas parler haut, et se répandit plutôt par une sorte de propagation intérieure et domestique que par des prédications bruyantes. Cependant, à l'époque même où Celse composait son livre, elle venait d'être publiquement prêchée à Rome dans des circonstances qui méritent d'être rappelées. Un chrétien, sorti des écoles de philosophie, saint Justin, profita de cette liberté de parole

qu'on accordait si facilement aux rhéteurs et aux philosophes pour soutenir à Rome même, avec le cynique Crescens, une controverse dont le christianisme était le sujet. On raconte que Crescens, qui ne se sentait pas le plus fort, trouva plus commode de dénoncer son rival à la police impériale que de lui répondre, et l'accusa d'être chrétien : d'après la loi de Trajan, c'était le livrer au supplice. Voilà la première mention d'un débat public entre les deux religions. Dès ce moment, la lutte est engagée au grand jour ; elle durera deux siècles.

Vers le même temps, sous Marc-Aurèle, le paganisme trouva pour sa défense un bien plus important personnage que le cynique Crescens : c'était le plus grand orateur de l'époque, le maître même de l'empereur, Cornelius Fronton. Si ce fait n'était attesté à deux reprises par Minucius Felix, nous aurions peine à le croire. Fronton nous semble si occupé de sa rhétorique, si noyé dans les soucis futiles du beau langage qu'on ne l'aurait jamais soupçonné d'avoir pris quelque part à des débats aussi sérieux. Comment fut-il amené à le faire ? Minucius n'en dit rien, et l'on est réduit à des conjectures. M. Aubé paraît penser que Fronton attaqua les chrétiens dans une sorte d'écrit ou de factum comme ceux que composèrent plus tard Celse et Porphyre : je n'en crois rien. Minucius Felix dit positivement que c'était un discours (*Cirtensis nostri oratio*) ; ce qui ne doit pas surprendre quand on se souvient que Fronton n'a jamais été qu'un orateur. Quant aux circonstances pour lesquelles ce discours a pu être écrit, il me semble qu'on n'en peut raisonnablement imaginer que deux (1) : ou bien il fut prononcé dans le sénat, pour appeler la sévérité de l'empereur sur les chrétiens, ou bien il fut composé simplement pour quelque débat judiciaire. Il se peut que Fronton, rencontrant un chrétien parmi

(1) M. Aubé pourtant en imagine une autre : il suppose que Fronton, qui avait été désigné pour remplacer Quadratus dans le proconsulat d'Asie, a dû étudier par avance la situation de la province qu'il devait gouverner, et qu'il fut sans doute instruit des progrès dangereux qu'y faisait le christianisme. « Sa santé, ajoute M. Aubé, le retint à Rome ; mais ce lettré, gouverneur improvisé de province, et incapable, par des circonstances indépendantes de sa volonté, d'aller remplir au loin sa charge, ne jugea-t-il pas à propos de faire, dans son cabinet et à sa manière, œuvre de politique et de défense sociale, en écrivant contre des hommes réputés factieux et ennemis publics ? » Je relève, dans cette phrase, une expression qui ne me paraît pas juste. Fronton n'était pas un *gouverneur improvisé* de province ; il arrivait à cette charge après avoir rempli régulièrement toutes celles qui y conduisaient. Il avait fait son apprentissage comme tout le monde dans des fonctions inférieures, et son *cursus honorum*, cité par M. Aubé lui-même, prouve qu'il avait été déjà questeur en Sicile. Le reste n'est qu'une opinion fort hasardeuse qu'il me paraît aussi difficile de défendre que de combattre. Il arrive quelquefois à M. Aubé d'imaginer ainsi des suppositions ingénieuses, qu'il édifie avec beaucoup d'habileté, et qu'il abandonne tout d'un coup en reconnaissant que ce sont « des hypothèses un peu gratuites. » Il ne me semble pas d'une saine critique d'encombrer ainsi d'hypothèses une histoire déjà si obscure et si controversée. Il vaud mieux se résoudre franchement à ignorer ce qu'il n'est pas possible de savoir.

ses adversaires, les ait tous attaqués afin d'atteindre plus sûrement son ennemi. C'était une pratique familière à Cicéron, qui n'hésitait pas à maltraiter les Gaulois, les Alexandrins, les Asiatiques et les Juifs quand il pouvait en tirer quelque profit pour sa cause. Cette dernière hypothèse me paraît la plus vraisemblable. On ne peut s'expliquer le peu de bruit qu'a fait le discours de Fronton qu'en supposant qu'il ne s'occupait des chrétiens que par hasard et dans une cause privée. Si un personnage de cette importance, qui garda toute sa renommée jusqu'à la fin de l'empire, avait consacré tout un discours à les combattre devant le sénat, il me semble qu'on en aurait parlé davantage et qu'il en resterait plus de traces. Quoi qu'il en soit, Fronton s'était contenté de ramasser contre eux quelques calomnies populaires, sans prendre la peine d'en vérifier l'exactitude : c'étaient ces vieilles accusations d'inceste et d'assassinat dont les Romains ont été de tout temps si prodigues. « Il ne parle pas, dit Minucius, avec la gravité d'un témoin qui vient affirmer un fait; il lui suffit de nous injurier comme un avocat. » C'était encore une tradition de l'ancienne rhétorique. Cicéron recommande à ceux qui veulent réussir au barreau d'embellir leurs plaidoyers de quelques petits mensonges bien imaginés, *causam mendaciumculis adspargere*. En recueillant avec soin et en répétant pour son compte des calomnies qui pouvaient servir à déconsidérer un adversaire, Fronton était fidèle aux leçons de ses maîtres.

C'est Minucius Felix, un avocat de Rome, un contemporain de Fronton, qui nous a conservé seul quelque souvenir de son discours. L'ouvrage où il en parle, *l'Octavius*, est un dialogue où il fait discourir ensemble un païen et un chrétien. Comme le païen, Cæcilius, reproduit les accusations de Fronton dont on vient de parler, M. Aubé ne peut s'empêcher de croire que c'est de Fronton aussi qu'il a pris ses autres argumens, et que nous avons conservé dans le petit livre de l'avocat chrétien « tout l'essentiel de la polémique du rhéteur de Cirtha. » Cette hypothèse paraît d'abord très séduisante; mais voici les raisons qui m'empêchent de la croire vraie. — D'ordinaire, quand on choisit pour exposer ses idées la forme du dialogue, et qu'on met aux prises une personne qui les attaque et une autre qui les défend, on est tenté de ne pas se créer un adversaire trop habile pour que la victoire soit plus facile et plus complète. Minucius Felix semble avoir voulu se préserver de ce défaut. Ce païen idéal, qui doit représenter tout son parti, et auquel il s'est chargé de répondre, il ne l'a pas tout à fait imaginé à sa fantaisie, et il est allé le prendre chez un écrivain autorisé. Cicéron, dans ses dialogues *de la Nature des dieux*, attribue le premier rôle à un personnage important, Aurelius Cotta, qui fut grand pontife, et auquel il donne cette double tâche de ruiner les systèmes théo-

logiques des philosophes et de défendre la religion de son pays. C'est le modèle que Minucius Felix a fidèlement reproduit; Fronton aurait parlé d'une autre façon. Cæcilius, tout apologiste qu'il prétend être du paganisme, est en somme une sorte de sceptique qui ne croit guère à cette religion qu'il défend, qui ne s'y rattache que faute de mieux et pour couper court à des discussions inutiles. Au contraire, Fronton était un dévot sincère et un païen pratiquant. Il raconte qu'il sacrifiait à tous les autels, quand un de ses amis était malade, qu'il visitait toutes les chapelles et faisait ses dévotions à tous les arbres des bois sacrés. Il n'est donc pas le modèle sur lequel Minucius Felix a formé son personnage. C'est plutôt à Cotta ou même à Cicéron qu'il songeait en le faisant parler; et, comme à la fin de son dialogue il représentait Cæcilius convaincu par les arguments de son adversaire et promettant d'embrasser la foi qu'il vient de combattre, il devait lui sembler que c'était Cicéron lui-même qu'il amenait au christianisme. Convertir Cicéron, quelle joie et quel triomphe pour un chrétien ami des lettres!

J'avoue que je trouve M. Aubé singulièrement sévère pour le charmant ouvrage de Minucius Felix. En général on le traite mieux, et, pour ne parler que des derniers venus, M. Halm, un des plus fins critiques de l'Allemagne, qui vient d'en donner une nouvelle édition, l'appelle « un livre d'or. » M. Aubé n'y voit qu'une déclamation d'école, et consent tout au plus à y trouver quelques jolis détails. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il reproche surtout à l'*Octavius* ce qui en fait précisément l'intérêt. Il n'est pas écrit sans doute pour les foulons et les cordonniers dont Celse parle avec tant de mépris, et qui composaient, selon lui, le fond de la secte nouvelle. Ceux-là ne lisaient guère, et l'on n'employait pas pour les convaincre des livres écrits en beau langage. Minucius Felix s'adresse aux gens du monde, et il se sert des moyens qu'il sait les plus sûrs pour les gagner (1). Est-ce un crime, après tout, et le service qu'il voulait rendre à la religion qu'il avait embrassée était-il si méprisable? Les pauvres gens lui avaient fait un bon accueil, et ils étaient venus vers elle en grand nombre dès les premiers temps. Il fallait bien qu'elle conquît à leur tour les riches. Une doctrine qui ne parvient pas à entamer les classes dirigeantes et lettrées est destinée à périr obscurément. C'était donc une nécessité absolue pour le

(1) Il cherche surtout à écrire dans le style qui leur plaît le plus. La façon d'écrire de Minucius Felix, qui ne peut guère se comparer qu'à celle de son contemporain Apulée, serait fort curieuse à étudier de près. C'était la langue de la société polie de l'époque des Antonins; elle ne ressemble pas sans doute à celle de Tertullien, qui écrivait dans un autre temps et pour un autre public; mais elle est encore plus différente de la langue de Cicéron. J'ai peine à comprendre comment M. Aubé suppose que l'*Octavius* « pourrait être sorti de l'officine de quelque néo-cicéronien du xvi^e siècle. » Jamais cicéronien d'aucun temps n'a parlé ce langage.

christianisme au second siècle de sortir de ces bas-fonds où ses ennemis disaient qu'il était confiné et d'attirer à lui la société distinguée de l'époque. Ce qui faisait que cette société ne lui était pas favorable, Minucius Felix le savait bien. Il n'était pas un chrétien de naissance, mais un lettré converti, et l'on soupçonne à quelques mots qui lui échappent que sa conversion ne s'était pas accomplie sans peine. Il connaissait donc à merveille, et par son expérience personnelle, d'où venait la résistance que la société lettrée opposait à la doctrine du Christ : c'était, n'en doutons pas, de la peine qu'éprouvaient ces gens d'esprit à se séparer des admirations de leur jeunesse, à renoncer à l'étude de la philosophie, à la pratique des lettres, au culte des arts, à dire adieu à tous ces nobles divertissemens qui semblaient seuls donner du prix à la vie. On les croyait incompatibles avec le christianisme, qui paraissait les condamner rigoureusement, et plutôt que de se résigner à les abandonner pour toujours, beaucoup refusaient de devenir chrétiens. Minucius Felix voulait prouver que ce sacrifice n'était pas nécessaire. Au lieu d'insister, comme faisaient tant d'autres, sur les différences qui séparent la sagesse antique de la doctrine chrétienne, il fait voir que souvent elles s'accordent. On veut faire des philosophes d'autrefois des adversaires irréconciliables des disciples du Christ; quelle erreur! « Leurs opinions sont tellement semblables qu'on est forcé de croire ou que les chrétiens d'aujourd'hui sont des philosophes ou que les philosophes d'autrefois étaient déjà des chrétiens. » Et le voilà qui va chercher dans Zénon, dans Aristote, dans Platon les vérités que les docteurs de l'église ont depuis reprises et confirmées. C'est précisément le travail auquel se livrent aujourd'hui les ennemis du christianisme pour montrer qu'il n'était pas nécessaire, qu'il n'a rien apporté de nouveau dans le monde, et Minucius Felix employait pour le défendre les argumens dont on se sert pour l'attaquer. Le christianisme prêche l'unité de Dieu; mais les plus grands philosophes l'avaient proclamée avant lui : « Leurs idées à ce sujet sont tout à fait les nôtres. » Il glorifie la pauvreté, il honore les martyrs; mais le paganisme lui-même ne tient-il pas en haute estime le mépris des biens de la fortune, n'a-t-il pas ses martyrs aussi, les Mucius Scœvola, les Regulus, « qu'il porte jusqu'au ciel? » Pour montrer que sur la nature de Dieu et ses rapports avec le monde, sur l'immortalité de l'âme, sur l'existence et le rôle des démons, la doctrine des philosophes n'est pas aussi contraire qu'on le dit à celle de l'église, il les cite, il les commente, il transcrit de longs passages de leurs œuvres, heureux qu'ils puissent trouver quelque place dans l'écrit d'un docteur chrétien. S'il leur fait des emprunts si peu voilés, ce n'est pas simplement pour faire voir « qu'il sait par cœur les bons auteurs; » il a d'autres intentions et

un dessein plus noble que de s'attirer les applaudissemens et de satisfaire sa vanité. Chaque fois qu'il cite ainsi textuellement Cicéron, Sénèque ou quelque autre, il semble se retourner vers les détracteurs dédaigneux du christianisme et leur dire d'un air de triomphe : « Vous voyez bien que nous ne sommes pas des barbares ! Ces philosophes, dont vous êtes si fiers, nous pouvons invoquer aussi leur autorité. Loin de nous condamner, comme on le prétend, ils avaient pressenti nos croyances, ils étaient déjà chrétiens sans le savoir. Et vous aussi, vous pouvez le devenir sans vous mettre en contradiction avec eux, sans craindre qu'ils vous blâment, sans être forcés de renoncer à les lire et à les admirer. » Minucius pensait donc qu'entre la sagesse antique et la religion nouvelle il n'y avait qu'un malentendu, et il voulait le faire cesser. Le premier peut-être il a travaillé à unir ensemble les deux élémens qui forment notre société moderne. Ce n'est certes pas l'œuvre d'un rhéteur vulgaire, et l'on ne peut pas dire que « cet avocat en vacances, » comme l'appelle dédaigneusement M. Aubé, tentât une entreprise qui fut sans profit et sans grandeur.

Ce dessein se retrouve dans tout son ouvrage. — A côté des opinions qui étaient communes au christianisme et à la philosophie, il y en avait qui appartenaient au christianisme seul et qui devaient choquer ce grand monde auquel l'*Octavius* s'adressait. S'il ne peut pas tout à fait les taire, il en parle le moins possible. Du Christ lui-même il ne dit qu'un mot. Pour répondre à ceux qui croient que les chrétiens adorent un homme crucifié, il se contente de leur dire : « Vous êtes très loin de la vérité ; » et il ne leur donne pas d'autre explication. Nulle part il ne parle des dogmes, et il semble vouloir réduire le christianisme à n'être qu'une réforme morale. « S'abstenir de toute fraude, dit-il, c'est la meilleure des prières ; sauver son prochain d'un danger, c'est le plus efficace des sacrifices. Voilà les victimes, voilà le culte que nous offrons à Dieu. Chez nous, c'est le plus juste qui est le plus religieux. » Il triomphe du beau spectacle que présente au monde la société chrétienne, il montre en quelques phrases énergiques et précises pourquoi cette réforme morale l'emporte sur toutes celles qui avaient été tentées jusque-là dans les écoles philosophiques. On y a écrit de beaux ouvrages et prononcé de beaux discours, mais toute cette sagesse n'est pas entrée dans la pratique. « Nous autres, dit-il, nous ne nous contentons pas d'avoir un extérieur vertueux, nous portons la vertu dans nos cœurs ; nous ne disons pas de grands mots, nous les vivons, *non grandia loquimur, sed vivimus.* » Ainsi le christianisme a mis dans la vie ce que les philosophes avaient laissé dans leurs livres. « Il se glorifie d'avoir atteint ce qu'ils ont cherché avec tant de peine sans parvenir à le trouver. Est-ce une raison d'être

ingrats envers Dieu et mécontents de nous-mêmes si cette moisson de vérité depuis longtemps semée dans le monde vient enfin de mûrir? » Voilà ce qu'il convenait de dire à cette société élégante pour vaincre ses préventions et l'attirer à la foi nouvelle. Nous savions déjà de quelle manière l'Évangile s'est répandu chez « les foulons et les cordonniers; » le livre de Minucius nous montre comment on le prêchait aux gens du monde.

II.

Nous voici arrivés à celui qui fut le plus vigoureux ennemi du christianisme au second siècle. Il convient de s'arrêter un moment devant cette énergique figure. C'est un hasard, et un hasard fort heureux, qui nous a conservé la plus grande partie du « Discours véritable » de Celse. Vers le temps d'Alexandre Sévère, un chrétien pieux, qui sans doute l'entendit vanter par des païens dans des polémiques religieuses, eut l'idée de le signaler à Origène, qui était alors le grand docteur de l'église, et de lui demander d'en faire une réfutation. Origène ne connaissait pas l'ouvrage, et il n'en saisit pas du premier coup toute la portée. Il pensa d'abord qu'il suffisait d'y répondre à grands traits et sans insister sur les détails; mais en avançant il s'aperçut que l'adversaire était plus sérieux qu'il ne le croyait, et méritait une réfutation minutieuse et complète. Il se mit donc à le suivre pas à pas, et, pour qu'on ne pût pas l'accuser d'affaiblir ou de dénaturer ses raisonnemens, il s'astreignit autant que possible à reproduire ses expressions.

Ainsi Celse à peu près entier se trouve dans Origène : c'est ce qu'on avait toujours soupçonné; c'est ce qu'un savant français, M. J. Denis, a récemment établi avec beaucoup de détails et une grande abondance de preuves. Il ne restait qu'à tirer le petit livre du philosophe païen de l'ouvrage où son contradicteur l'a si longuement réfuté. Un théologien de l'université de Zurich, le docteur Keim, l'a fait en 1873 dans un livre intitulé *Celsus' wahres Wort*, qui contient quelques opinions contestables, mais où la plupart des questions qui concernent Celse sont traitées d'une manière définitive. M. Aubé, dans le volume que nous étudions, a cru devoir reprendre le même travail. Il a beaucoup emprunté à son devancier, mais à l'occasion il le discute et le complète. Nous avons, grâce à lui, le traité de Celse traduit pour la première fois en français. Il ne nous le rend pas tout entier sans doute, et Origène en a plus supprimé qu'il ne le dit; mais l'essentiel y est, et depuis qu'on peut le lire de suite, sans être arrêté à tout moment par des contradictions et des réfutations indigestes, il me semble qu'on en saisit mieux l'importance. Tel qu'il est, et malgré les lacunes qui le déparent, c'est en quelques

pages un des pamphlets les plus violens et les plus forts qu'on ait jamais dirigés contre le christianisme (1).

L'importance de l'ouvrage nous fait vivement souhaiter d'en connaître l'auteur. Quel pouvait être ce Celse qui s'avisa d'écrire contre les chrétiens, et à quelle époque son ouvrage fut-il publié? Origène, qui aurait dû le savoir, ne répond pas à ces questions d'une manière très précise. Le renseignement le plus sûr qu'il nous donne, c'est que l'auteur du livre auquel il a entrepris de répondre « n'est plus parmi les vivans, et qu'il y a longtemps qu'il est mort; » il ajoute « qu'il a vécu au temps d'Hadrien et au-delà. » A la façon dont il en parle, M. Keim, et après lui M. Aubé, sont convaincus que c'est le même personnage à qui Lucien a dédié son dialogue du *Faux Prophète*. D'autres au contraire en doutent, et font remarquer que ce Celse auquel s'adresse Lucien devait être un épicurien de doctrine et qu'il avait écrit contre les magiciens, tandis que le nôtre est disciple de Platon et qu'il paraît croire à la magie. Dans tous les cas, ce qui est sûr, ce que M. Keim a établi d'une manière qui me semble irréfutable, c'est que l'ouvrage a été composé en 178, c'est-à-dire à la fin du règne de Marc-Aurèle.

Il est écrit en grec; mais ce n'est pas une raison de croire, comme on l'a fait, que l'auteur habitât Alexandrie ou Antioche. C'est en grec aussi que Marc-Aurèle, tout empereur qu'il était, rédigeait ses pensées. M. Keim essaie de prouver que le livre de Celse a dû être composé en Italie et qu'il est l'ouvrage d'un Romain. De preuve directe, à vrai dire, il n'en a pas, mais tout se réunit pour le faire croire. Celse est un sujet dévoué, il n'entend pas qu'un citoyen déserte ses devoirs; il veut qu'on aide le prince à gouverner l'état en prenant part aux fonctions publiques; il ne peut comprendre qu'on refuse de jurer par le chef de l'empire. « Il n'y a pas de mal à le faire, dit-il, car c'est entre ses mains qu'ont été remises les choses de la terre, et c'est de lui que nous recevons tous les avantages de la vie. » Celse est un patriote ardent, et ce qui l'excite surtout contre le christianisme, c'est qu'il est convaincu qu'il expose

(1) Au dernier moment, nous recevons un ouvrage nouveau sur Celse; c'est une thèse de doctorat soutenue par M. Pélagaud devant la faculté des lettres de Lyon, et qui fait honneur au jeune savant qui l'a faite et à la faculté qui l'a inspirée. Il est seulement fâcheux que, dans cette *Étude sur Celse*, M. Pélagaud ait cru devoir remonter trop haut. Il n'était pas absolument nécessaire, pour nous raconter « la première escarmouche entre la philosophie antique et le christianisme naissant, » de nous faire un tableau de la religion romaine et des origines du christianisme. Ces généralités, quoique d'ordinaire bien présentées, sont inutiles, et l'intérêt véritable du livre ne commence que quand on est enfin arrivé à Celse. M. Pélagaud connaît bien son auteur, il a lu avec soin les critiques allemands qui l'ont étudié. Comme M. Aubé, il part de l'ouvrage de Keim; il en discute les conclusions, et il émet pour son compte quelques conjectures ingénieuses dont j'aurai l'occasion de parler. C'est en somme un début heureux et qui promet.

l'état aux plus grands périls. Un Grec n'éprouverait pas autant de passion pour la grandeur et la durée de l'empire. Ils ont beau célébrer d'un ton lyrique les mérites du peuple qui les a vaincus et s'évertuer à flatter leurs maîtres, sous leurs protestations les plus bruyantes d'admiration et d'obéissance se cache toujours un sentiment de dédain ou un levain d'envie. Il est donc très probable que Celse était un Romain de naissance, ou tout au moins un de ces Grecs, comme Dion Cassius, que leurs liaisons, leurs habitudes ou leur séjour dans les fonctions publiques avaient faits Romains de cœur.

Mais ce Romain n'avait pas tous les préjugés de son pays : il ne se contentait pas d'aimer la philosophie grecque et de la connaître à fond, sa curiosité s'étendait à tout. Origène, qui le loue le moins qu'il peut, est bien forcé de l'appeler « un homme très savant et fort instruit. » Quoiqu'il fût un zélé conservateur et qu'il se retournât volontiers vers le passé, il s'enquerrait aussi des choses nouvelles. Alors, comme aujourd'hui, les problèmes religieux préoccupaient beaucoup les esprits. Il y avait des gens qui ne se contentaient pas de les étudier, comme les anciens sages, par des réflexions et des méditations solitaires ; ils couraient le monde pour connaître de plus près les religions des divers peuples, ils visitaient tous les temples, assistaient à toutes les fêtes et se faisaient initiés à tous les mystères. Tels étaient Apulée et ce Cléombrote de Samos dont Plutarque nous dit qu'il avait parcouru l'Égypte et les bords de la Mer-Rouge « non pour faire le commerce, car il était riche, mais pour rassembler les élémens de ses études théologiques. » Celse a-t-il fait comme eux ? On est tenté de le croire, quand on le voit si instruit des cultes de l'Orient. Une fois même, il semble le dire en termes exprès. Il est amené à parler de ces prétendus prophètes qui, de son temps, couraient la Phénicie ou la Palestine, annonçant qu'ils étaient les fils ou les envoyés de Dieu, que la fin du monde approchait et qu'ils reviendraient au dernier jour honorer ceux qui les auraient bien reçus et plonger les autres dans le feu éternel. « De ceux-là, dit-il, j'en ai entendu plus d'un de mes oreilles, et, après les avoir convaincus, je les ai amenés à avouer leur point faible, et qu'ils débitaient au hasard tout ce qui leur passait par la cervelle. »

Dans ses excursions à travers les religions de tous les peuples, il ne pouvait manquer de rencontrer bientôt le christianisme. C'était la plus nouvelle de toutes, et celle aussi dont les progrès avaient été le plus rapides. Elle s'avancait sans bruit, profitant des sévérités autant que des faveurs des princes, grandissant pendant la paix, fortifiée par les persécutions et recueillant sur sa route les mécontents et les désabusés des autres cultes. Il est naturel qu'elle ait tenté la curiosité de Celse et qu'il ait voulu la connaître à fond. C'était un dessein assez nouveau. Jusque-là le mépris qu'on éprou-

vait pour les chrétiens empêchait d'étudier sérieusement leurs doctrines ; aussi, dans ces premières années, les écrits et les discours de ceux qui les attaquaient devaient-ils contenir plus d'injures que de raisons. Celse eut le mérite de comprendre que le temps des injures vagues était décidément passé. On pouvait détester le christianisme ; il n'était plus possible de le dédaigner : ses conquêtes rapides effrayaient tout le monde. Baur a raison de dire que la façon sérieuse dont Celse le traite, les études qu'il a faites et la peine qu'il se donne pour le confondre indiquent assez les préoccupations qu'il causait dès lors aux hommes d'état et aux esprits sensés. Tous ceux qui se sont occupés de Celse dans ces dernières années, M. Keim, M. Aubé, M. Pélagaud, rendent hommage à sa science profonde. Il connaissait parfaitement la Bible, ce qui lui a permis d'user dans son livre d'un artifice ingénieux de controverse : comme un païen pouvait être suspect d'ignorance ou de prévention, il y a introduit un docteur juif qui argumente tour à tour contre Jésus et les chrétiens. La façon dont il le fait parler, les raisonnemens qu'il lui prête, prouvent qu'il était tout à fait au courant de la polémique juive contre le christianisme. Il a lu les évangiles et les épîtres de Paul, dont il cite textuellement quelques passages. M. Pélagaud pense qu'il a dû profiter beaucoup des écrits de saint Justin. Qui sait s'il n'était pas présent aux luttes du saint apologiste contre le cynique Crescens ? C'était une fête pour un curieux comme lui, et soyons sûrs que, s'il se trouvait à Rome, il n'a pas manqué d'y assister. Il s'est faufilé sans doute dans les réunions de toutes les églises dissidentes. Il connaît si bien les diverses sectes des gnostiques, les marcelliniens, les harpocratéens, les marcionites, etc., que son érudition embarrasse Origène lui-même. Pour étudier le christianisme orthodoxe, qu'il appelle « la grande église, » il s'est entretenu avec des prêtres, il a lu des livres obscurs de controverse, il a fait parler des bavards, en sorte qu'il peut dire d'un ton de satisfaction visible : « Je sais tout ce qui se fait et se dit parmi eux ! »

En approchant les chrétiens de plus près, il dut sentir beaucoup de ses anciennes préventions se dissiper. Le fait est que, quelque sévère qu'il soit pour eux, on ne retrouve plus chez lui les accusations ridicules qu'on avait jusque-là répétées. Il n'est plus question du dieu à tête d'âne qu'ils adorent, des incestes qui se commettent dans leurs réunions, et des petits enfans qu'ils mangent pendant le repas sacré. Il n'affirme pas non plus sans aucune preuve, comme Tacite, que ce sont des gens « détestés pour leurs abominations et qui méritent le dernier supplice ; » au contraire, il avoue « qu'il en est parmi eux dont les mœurs sont honnêtes et qui ne manquent pas de lumières. » Ce qui est bien plus remarquable encore, c'est qu'il ne songe plus à leur reprocher d'être fidèles à leur foi et de braver

la mort plutôt que d'y renoncer. C'était un crime irrémissible pour Pline le Jeune. « Quels que soient les faits qu'ils avouent, écrit-il à Trajan, je n'ai pas hésité à penser que leur obstination et leur inflexible entêtement méritaient d'être punis; » et il les envoyait au supplice parce qu'ils refusaient d'être parjures. Celse parle d'une autre façon : « Je ne saurais, dit-il, leur reprocher leur fermeté. La vérité vaut bien qu'on souffre et qu'on s'expose pour elle, et je ne veux pas dire qu'un homme doive abjurer la foi qu'il a embrassée ou feindre de l'abjurer pour se dérober aux dangers qu'elle peut lui faire courir parmi les hommes. » Ce sont là, il faut le reconnaître, de nobles sentimens, qui montrent une étendue et une liberté d'esprit singulières chez un contemporain de Fronton.

Celse a été pourtant bien sévère, bien injuste pour les chrétiens, et cette sévérité, qui l'entraîne à des erreurs étranges, paraît assez surprenante chez un esprit qui avait d'abord semblé si large et si éclairé. Peut-on tout à fait l'expliquer par l'ardeur de ses convictions et les exigences de sa foi? Je ne le crois pas. Les plus intolérans, dans les querelles religieuses, sont d'ordinaire les sceptiques et les dévots, les premiers parce qu'ils ne comprennent pas qu'on ait une opinion, les seconds parce qu'ils ne peuvent pardonner qu'on en ait une autre qu'eux. Or Celse n'est pas un sceptique, comme Lucien, ni même un indifférent. M. Freppel s'est étrangement trompé quand il fait de lui, comme de Voltaire, un matérialiste acharné à détruire le christianisme, sans avoir aucune doctrine philosophique à lui substituer. Il a au contraire des idées bien arrêtées et tout un système de croyances; mais ce n'est pas non plus un fanatique. Il croit, comme tous les sages de l'antiquité, à l'existence d'un Dieu unique, qu'il retrouve dans toutes religions du monde. « Qu'importe, dit-il, qu'on l'appelle Jupiter, ou le Très-Haut, ou Adonai, ou Sabaoth, ou Ammon, comme les Égyptiens, ou Pappæos, comme les Scythes? » Sous ces dénominations diverses, c'est le même Dieu que le monde entier adore. Ce Dieu, pour Celse, est le Dieu des philosophes, surtout celui de Platon. Il réside au ciel, et ne peut pas en être descendu, ainsi que le prétendent les chrétiens, pour s'incarner dans un homme. « Prenons les choses de haut, dit-il, et raisonnons un peu : Dieu est bon, beau, heureux; il est le souverain bien et la beauté parfaite. S'il descend dans le monde, il subira nécessairement une déchéance, sa bonté se changera en méchanceté, sa beauté en laideur, sa félicité en misère, sa perfection en une foule de défauts. Qui donc voudrait changer de la sorte? Une altération de cette espèce est compatible sans doute avec une nature mortelle, mais l'essence immortelle doit demeurer nécessairement identique et immuable. J'en conclus qu'un pareil changement ne

saurait convenir à Dieu. » Cet argument, dirigé contre le Dieu des chrétiens, se retourne à plus forte raison contre ceux de la fable, qui vivent avec les hommes et qui leur ressemblent. Celse ne l'ignore pas, mais la mythologie populaire lui est indifférente, et il laisse percer à plusieurs endroits le dédain qu'il ressent pour elle. A aucun prix, il ne veut d'un Dieu matériel, et c'est ce qui lui fait repousser avec tant d'énergie la manière dont les Juifs racontent la création. « Non, il n'est pas permis de dire que Dieu parle et qu'il travaille, car il n'a ni main, ni bouche, ni rien de ce que vous lui attribuez; non, Dieu n'a pas fait l'homme à son image, parce qu'il n'a pas la forme de l'homme, ni d'aucune autre chose sensible. Il ne s'est pas reposé le sixième jour comme un lâche ouvrier que le travail fatigue et qui a besoin de chômer pour se refaire. » Voilà, à ce qu'il semble, un défenseur du paganisme qui compromet sa cause. Sous prétexte de combattre le Dieu de la Bible, il s'éloigne étrangement aussi des divinités de la fable. Il y revient pourtant, grâce à la théorie platonicienne des démons, qui fut si commode aux grands esprits de ce temps pour s'accommoder avec les religions populaires. Si le grand Dieu reste immobile dans le ciel, les démons, sorte de divinités intermédiaires, ministres et serviteurs du Dieu suprême, sont chargés par lui de veiller sur le monde et de distribuer ses bienfaits aux hommes. C'est à eux que Celse rapporte tous les récits de la mythologie. Les dieux antiques perdent ainsi beaucoup de leur importance, puisqu'ils sont tous relégués au second rang, et, de maîtres qu'ils étaient, deviennent des serviteurs. On doit néanmoins les adorer, car ils peuvent nous être fort utiles, et le grand Dieu n'en sera pas plus jaloux que le grand roi ne songe à se blesser des hommages qu'on rend à ses satrapes. Telles étaient les théories religieuses de Celse et de beaucoup d'esprits distingués de cette époque. Elles ne semblaient pas de nature à faire des fanatiques : des philosophes qui n'acceptaient les divinités populaires qu'au moyen d'un compromis ne pouvaient pas être bien ardens pour elles; comme ils n'y croyaient guère pour leur compte, ils n'étaient pas disposés à verser le sang de ceux qui n'y voulaient pas croire. A la vérité, Celse subit par momens l'influence de son siècle, qui était porté à la dévotion. Il ne parle de Dieu qu'avec une émotion sincère, et déclare « que ceux qui ont l'âme pure se portent d'un élan naturel vers lui et ne désirent rien tant que de diriger toujours de ce côté leur pensée et leur entretien. » Sa religion, toute vague qu'elle est dans ses principes, a parfois des élans pleins de passion. « Jamais, dit-il, en aucune occasion, il ne faut abandonner Dieu, ni en public, ni en particulier. Nous devons continuellement, et dans nos paroles, et dans nos actions, et même quand nous ne parlons ni n'agissons, tenir notre âme élevée vers Dieu. » C'est tout

à fait de cette façon que s'expriment Épictète et Marc-Aurèle. On trouve aussi chez lui, comme chez tous ses contemporains, des complaisances fâcheuses pour les devins et pour la magie. Il croit aux oracles, il redoute les sortilèges, il pense qu'avec certaines recettes on peut guérir les maladies et opérer des prodiges. Ce sont des concessions que ce sage, au fond si peu superstitieux, fait à l'esprit de son temps. Mais, malgré ces nuances de dévotion qui se mêlent à sa philosophie, on ne peut pas dire, je crois, que ses convictions religieuses l'aient seules entraîné à combattre les chrétiens. Il s'y joignait, comme on verra, d'autres sentimens, surtout des préoccupations patriotiques, et c'est ce mélange qui a donné à sa polémique un caractère si violent.

La polémique de Celse contre les chrétiens, si on la débarrasse de beaucoup de détails accessoires et de développemens parasites, se résume en deux argumens principaux. Il essaie d'établir que tout ce qui est bon et sage dans leur doctrine leur vient des Grecs, et que tout ce qui est nouveau ne vaut rien.

Le premier de ces deux argumens a pris, depuis Celse, une grande importance. C'est un de ceux dont se servent le plus volontiers aujourd'hui les adversaires du christianisme. Ils veulent établir qu'il a tout emprunté de ses devanciers, et fouillent avec une science et une sagacité merveilleuses les religions et les philosophies antiques pour y découvrir l'origine des idées chrétiennes. Celse est encore très loin de ces études approfondies, et il affirme ici beaucoup plus qu'il ne démontre. Quelques citations d'anciens philosophes lui suffisent pour déclarer « que les chrétiens n'ont presque rien dit de nouveau. » Il ne doute pas que leurs premiers apôtres n'eussent « une vague connaissance des livres de Platon, » et qu'ils n'en aient tiré ce qu'il y a de plus élevé dans leurs doctrines. Même leurs beaux préceptes sur le pardon des offenses et la charité, il ne veut pas leur en faire honneur, et croit les retrouver chez Platon et chez les hommes divins qui vivaient avant lui. La manière dont Origène réfute Celse sur ce point me paraît victorieuse. Il accorde, comme Minucius Felix, que les vérités développées par le christianisme ont été souvent entrevues par les anciens sages, mais il ajoute « qu'elles n'avaient pas chez eux la même force pour gagner les âmes et les bien disposer. » Il me semble que c'est la meilleure réponse qu'on ait faite à ceux qui partagent les idées de Celse.

Quand il s'agit de montrer que tout ce que les juifs et les chrétiens ont tiré d'eux-mêmes et imaginé tout seuls est ridicule, Celse triomphe. La Bible lui semble pleine d'absurdités. Comment admettre « que Dieu a de ses mains fabriqué un homme, qu'il a soufflé sur lui, tiré une femme d'une de ses côtes, qu'il leur a donné des ordres contre lesquels un serpent s'est élevé, et que ce serpent à la fin a pré-

valu contre les commandemens de Dieu, fable bonne pour de vieilles femmes, récit où, contre la piété, on fait Dieu si faible dès le commencement qu'il ne peut se faire obéir d'un seul homme qui est son ouvrage. » Il distingue en termes très nets et très précis la différence qui sépare l'ancienne loi de la nouvelle. « Comment le Dieu des Juifs leur commande-t-il par l'organe de Moïse de chercher les richesses et la puissance, de se multiplier de façon à remplir la terre, de massacrer leurs ennemis, sans épargner les enfans, et d'en exterminer toute la race? Comment les menace-t-il, s'ils manquent à ces lois, de les traiter en ennemis déclarés, tandis que son fils, l'homme de Nazareth, donne des lois tout opposées, déclare que le riche n'aura pas accès auprès de son père, ni celui qui recherche la puissance, ni celui qui affecte la sagesse ou la gloire; enseigne qu'on ne doit pas plus s'inquiéter des besoins et de la subsistance de chaque jour que ne font les corbeaux, qu'il faut se mettre moins en peine du vêtement que les lis, que, si on vous donne un coup, il faut se présenter pour en recevoir un autre? Qui donc ment ici, de Moïse ou de Jésus? Est-ce que le père, quand il a envoyé son fils, a oublié ce qu'il avait dit en tête-à-tête à Moïse? Est-ce qu'il a changé d'opinion, condamné ses propres lois, et chargé son délégué d'en promulguer de nouvelles? » Il reprend, en l'accompagnant d'un commentaire railleur, tout le récit de la vie de Jésus; il prétend expliquer ses miracles, il plaisante sur sa naissance et sur sa mort, surtout il nie sa résurrection. « Vivant, il n'avait rien pu pour lui-même; mort, — prétendez-vous, — il ressuscita et montra les marques de son supplice et les trous de ses mains. Mais qui a vu cela? Une femme hystérique, à ce que vous dites vous-mêmes, et quelque autre peut-être de la même troupe ensorcelée. S'il voulait faire éclater réellement sa divinité, il fallait qu'il se montrât à ses ennemis, au juge qui l'avait condamné, à tout le monde en général. De son vivant, il se prodiguait en prédications, après sa mort, il ne se fit voir qu'en cachette et à quelques affiliés. Son supplice a eu tout le monde pour témoin, sa résurrection n'en a eu qu'un seul : il fallait que ce fût tout le contraire. »

Voilà le ton de la polémique de Celse : spirituelle et violente, elle ne manque pas ordinairement d'habileté, mais on y trouve aussi quelques maladresses dont Origène triomphe aisément. Quoiqu'il soit plus éclairé et mieux instruit que les autres ennemis du christianisme, il y a des préjugés de secte et de nationalité dont il ne peut pas tout à fait se défendre. Autour de lui, on est tenté d'apprécier le mérite d'une religion par le caractère des peuples qui la pratiquent. Il a nui beaucoup au christianisme dans l'estime des Grecs d'avoir pris naissance en Judée; quelque chose du mépris qu'on éprouvait pour les Juifs en est retombé sur lui. Celse non

plus ne les aime guère. Il est surtout indigné de leur orgueil, et quand il les entend se vanter d'être le peuple élu et l'objet des faveurs du Très-Haut, il lui semble voir « une foule de chauves-souris, de fourmis sortant de leurs trous, de grenouilles campées près d'un marais, de vers tenant assemblée dans le coin d'un bournier, qui se disent entre eux : C'est à nous que Dieu révèle et annonce d'avance toutes choses ; il n'a souci du monde entier, il laisse les cieux et la terre rouler à l'aventure pour ne s'occuper que de nous seuls. Avec nous seuls il communique par ses messagers et ne cesse de nous en envoyer. Nous venons après lui, nous qu'il a faits entièrement à son image. Tout nous est soumis, la terre, l'eau, l'air et les astres, tout le reste du monde a été fait pour nous et destiné à notre service (1). » Ne soyons donc pas surpris qu'au début de son livre Celse fasse remarquer que le christianisme est sorti « d'une source barbare, » ce qui jette tout d'abord quelque défaveur sur les chrétiens. Il est vrai qu'il s'empresse d'ajouter qu'il ne leur en fait pas un reproche. « Les barbares, dit-il, sont très capables d'inventer des dogmes, mais leur sagesse vaut peu par elle seule. Il faut que la raison grecque s'y ajoute pour la perfectionner, l'épurer et l'étendre. » Rien n'est plus profond et plus juste que cette observation, et le triomphe même du christianisme en a vérifié l'exactitude. Il n'est devenu le maître du monde qu'à la condition de subir l'influence de la Grèce et de se laisser, pour ainsi dire, achever par elle. On sait les emprunts que sa théologie a faits aux doctrines de Platon, et que, lorsque l'église voulut avoir une littérature, elle fut bien obligée d'imiter les formes de l'art grec.

Mais Celse va trop loin dans son enthousiasme pour la Grèce, et l'orgueil d'appartenir, au moins par l'éducation, à cette race privilégiée trouble véritablement son esprit. Même ces récits merveilleux que sa raison condamne, ces vieilles légendes dont il nous dit « qu'il n'y ajoute guère foi, » son imagination en subit toujours le charme. Il a peine à concevoir qu'on les abandonne et qu'on y renonce de bon cœur. Pourquoi donc les juifs et les chrétiens se sont-ils donné la peine d'inventer des fables ridicules quand ils en

(1) A ce propos, Celse se livre à une longue discussion pour établir qu'il est puéril de prétendre que toutes choses aient été faites pour l'homme ; il pense, au contraire, que c'est l'humanité qui est faite pour l'univers, c'est-à-dire pour concourir à l'harmonie de l'ensemble. « Ici, dit M. Pélagaud, le philosophe antique, précurseur en quelque sorte des théories les plus hardies de la science moderne, se lançait dans un brillant paradoxe pour démontrer l'identité du principe vital chez l'homme et chez tous les êtres vivans, voire la supériorité à certains points de vue des animaux sur l'espèce humaine, supériorité qui permettrait à ceux-ci de prétendre avec vraisemblance que c'est nous qui avons été créés pour eux. Dans l'ardeur de sa polémique contre l'anthropomorphisme judéo-chrétien, Celse en arrivait ainsi à rabaisser en quelque sorte l'homme au-dessous de la brute, à nier la réalité du « règne humain. » — Qui se serait attendu à trouver chez ce païen du second siècle presque un précurseur de Darwin? »

trouvaient chez Homère de si agréables et de si poétiques? Il plaint sincèrement ces pauvres gens perdus dans un canton de la Palestine et tout à fait illettrés de n'avoir pas connu les chants sacrés d'Hésiode et des autres poètes inspirés du ciel qui leur auraient évité la peine d'imaginer tant d'histoires incroyables et grossières. S'ils ont besoin à tout prix de dieux charnels, qu'on voie des yeux du corps, qu'on entende de ses oreilles et qu'on touche de ses mains, ne peuvent-ils pas aller visiter, par exemple, les sanctuaires d'Amphiaräus, de Trophonius ou de Mopse? « Là, leur dit-il, vous pourrez vous satisfaire : vous y verrez les dieux que vous souhaitez, non pour une fois et en passant, comme vous avez vu celui qui a fait de vous ses dupes, mais d'une façon permanente ; vous en trouverez qui sont toujours là pour ceux qui veulent converser avec eux. » Ce ton ironique et dédaigneux est celui d'un sage qui ne comprend pas chez les autres des besoins qu'il n'éprouve pas lui-même. Platon lui suffit ; tout ce qui s'en écarte lui déplaît. Les chrétiens lui semblent des gens mal élevés qui enlèvent la voix, qui imposent brutalement leurs opinions et menacent toujours du feu éternel. Ah ! que Platon a meilleure grâce, lorsqu'il dit à peu près les mêmes choses qu'eux, mais simplement, sans fracas, sans colère, sans proclamer d'un ton d'oracle qu'il a trouvé quelque chose de nouveau et qu'il vient du ciel pour nous l'apporter ! L'admiration qu'il éprouve pour cette aimable philosophie et la façon dont elle fut enseignée lui fait oublier les exigences des temps nouveaux. Il ne s'aperçoit pas que ce qui convenait aux contemporains de Périclès ne suffit plus à ceux de Marc-Aurèle, qu'autour de lui les esprits, rassasiés de luttes, fatigués d'erreurs, avides de certitude, cherchent une doctrine solide à laquelle ils puissent définitivement s'attacher, qu'il faut que cette doctrine, pour être au-dessus des discussions, soit imposée au nom d'un Dieu et vienne du ciel. Ces maximes, qui blessent la raison de Celse : « Il faut croire sans examiner, » et « C'est la foi qui sauve, » il ne voit pas que de son temps elles sont tout à fait appropriées à l'état des âmes. En général, ce que Celse saisit le moins, c'est l'opportunité du christianisme. Il lui reproche les doctrines qui convenaient le mieux à cette époque tourmentée, et qui ont fait son succès. Croirait-on qu'il le raille cruellement de s'adresser aux pauvres, aux ignorans, aux déshérités? « Voici de leurs maximes, dit-il : loin d'ici ceux qui ont quelque culture, quelque sagesse, quelque jugement, ce sont de mauvaises qualités à nos yeux ; mais que les illettrés, les simples, les esprits bornés et incultes viennent hardiment. » Et il ne s'aperçoit pas que c'est pour avoir appelé à lui ces misérables ou, comme il les nomme dédaigneusement, « ces âmes viles, » trop négligées par la philosophie, que le christianisme a si vite gagné le monde.

Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est qu'il n'ait pas compris l'admirable figure du Christ. Ce n'est pour lui que le plus médiocre des charlatans. L'élévation de sa morale, le charme de ses entretiens, la touchante simplicité de sa mort l'ont laissé insensible. Ce Grec, épris de la beauté, ne peut reconnaître en lui un idéal divin. « Si l'esprit de Dieu était en effet descendu dans un homme, il fallait que celui-ci se fit remarquer entre tous les autres par la taille, la beauté, la force, la majesté, la voix et l'éloquence, car il n'est pas possible que celui qui portait particulièrement en soi la vertu divine ne se distinguât en rien du reste des hommes. Or celui-ci n'avait rien de plus que les autres. Et même ils reconnaissent qu'il était petit, laid et sans noblesse. » Quant aux miracles qu'on lui attribue, ce ne sont que des jongleries ordinaires, il n'a rien fait de plus remarquable que ce qu'on raconte « d'Aristée de Proconèse, qui disparut aux yeux miraculeusement, et se fit voir ensuite à diverses personnes et en divers lieux, ou de l'Hyperboréen Abaris, qui possédait le merveilleux pouvoir de se transporter d'un lieu dans un autre avec la rapidité d'une flèche, ou de ce Cléomène d'Astypalée, qui, étant entré dans un coffre dont on tenait le couvercle fermé sur lui, n'y fut plus retrouvé. » Une fois en veine de souvenirs et de comparaisons, il ne s'arrête plus, et parmi ceux à qui des peuples ont rendu un culte et qui en somme valent bien le Christ, il n'hésite pas à citer Antinoüs, que les Égyptiens adorent et qui fait, dit-on, des prodiges. Prononcer le nom du mignon d'Hadrien à propos de Jésus, et mettre à côté l'un de l'autre l'idéal de la pureté et le dernier raffinement de la corruption, c'est montrer à quel point des préjugés vulgaires peuvent égarer même une âme généreuse et un esprit éclairé.

Ces préjugés qui troublent la raison de Celse et les violences qui en sont la suite, il est aisé de voir d'où ils viennent. Ce ne sont pas, on l'a déjà dit, les emportemens d'un dévot qui défend ses dieux, mais plutôt des colères de conservateur qui ne peut pas comprendre qu'on change rien à l'ordre établi. Quand nous disons que le paganisme avait lassé les âmes et qu'elles étaient à la recherche de croyances nouvelles, il faut s'entendre et distinguer. En réalité les religions ne gênent que ceux qui y croient; les indifférens trouvent toujours quelque moyen de s'en accommoder. On vient de voir comment les gens éclairés, grâce à la doctrine platonicienne des démons, arrivaient à unir leur monothéisme philosophique avec le polythéisme de la foule. On sait aussi qu'ils acceptaient les légendes et les croyances même les plus ridicules de la mythologie en les corrigeant par des interprétations savantes, et qu'ils n'éprouvaient pas le besoin de les détruire, puisqu'on leur permettait d'en changer le sens et de les expliquer comme ils le trouvaient bon. De cette manière, ils pouvaient sans hypocrisie et sans scrupule entrer dans les

temples, comme tout le monde, et se mêler aux fêtes publiques. Il arrivait donc, au moins en apparence, que toutes les classes de la société romaine, en participant au même culte, semblaient partager les mêmes croyances, et comme les religions des différens peuples polythéistes reposaient au fond sur un principe commun, l'adoration de la nature, que leurs divinités diverses, n'étant toutes que des personnifications des forces naturelles, avaient ensemble un air de ressemblance, il s'ensuivait qu'on pouvait dire et croire qu'en ce moment le monde entier était à peu près réuni dans la même foi. « Toutes les nations les plus vénérables par leur antiquité, dit Celse, conviennent entre elles sur les principes essentiels. Égyptiens, Assyriens, Chaldéens, Indiens, Odryses, Perses, Samothraciens et Grecs, ont tous des traditions à peu près semblables. » Les chrétiens seuls essaient de troubler cette belle harmonie. Ils prétendent qu'ils viennent établir l'unité dans le monde (1) ; on leur répond que l'unité est faite et qu'au contraire ils risquent de la rompre. Aussi Celse les regarde-t-il comme des brouillons, des factieux que l'esprit de contradiction possède, qui éprouvent le besoin de croire et de dire le contraire des autres. « Si tous les hommes voulaient se faire chrétiens, dit-il, eux-mêmes cesseraient de l'être ; » et c'est cette pensée, que par leurs nouveautés dangereuses ils risquent de troubler la paix publique et la concorde religieuse des nations, qui excite surtout sa colère.

Cette colère va souvent jusqu'à d'étranges excès. Celse écrit son livre pendant un temps de persécution. Il dit expressément dans un endroit que le culte du Christ est banni de toute l'étendue des terres et des mers, et que ses sectateurs sont jetés en prison ou mis en croix. Ailleurs, il leur rappelle que leur Dieu n'a pas tenu les promesses qu'il avait faites à ses fidèles. Les Juifs, qui se flattaient de l'empire du monde, n'ont plus une motte de terre ni un foyer : « Et quant à vous, ajoute-t-il d'un air triomphant, s'il reste encore quelques chrétiens errans et cachés, on les cherche pour les conduire à la mort. » Celse ne trouve rien à reprendre à ces supplices. Le prince a raison de frapper des sujets rebelles qui ébranlent le principe d'autorité ; lui-même, quand il les voit obstinés à vivre autrement que tout le monde, fuyant les cérémonies publiques ou privées pour ne pas rendre hommage aux dieux qui président à tous les actes de l'existence, il perd patience, il s'emporte, il laisse échapper ce cri de haine et de colère : « Alors, qu'ils renoncent à prendre la robe virile, à se marier, à devenir pères, à remplir enfin aucune des autres

(1) Cette unité doctrinale et rigoureuse que les chrétiens veulent établir entre toutes les nations paraît à Celse une pure chimère. « Qui se met cela en tête, dit-il, témoigne bien qu'il n'a rien vu. » Il s'en tient à la communauté d'opinions générale et vague qui unit entre eux tous les peuples polythéistes.

fonctions de la vie commune. Qu'ils s'en aillent ensemble loin d'ici sans laisser graine de leur espèce, et que la terre entière soit débarrassée de cette engeance! » Quand je lis ces paroles violentes, Celse ne me semble plus aussi tolérant et aussi modéré que M. Pélagaud voudrait le faire croire, et je ne puis pas trouver que M. Keim ait tout à fait raison de nous le représenter comme un messenger de paix qui vient apporter aux deux partis des conditions équitables.

Ce qui est vrai, ce que M. Aubé fait très justement ressortir, c'est que tout à coup, à la fin de son livre, Celse prenait un autre ton. Origène l'indique suffisamment : « Après cela, dit-il, Celse nous engage à soutenir l'empereur de toutes nos forces, à partager avec lui la défense du bon droit, à combattre pour lui, à porter les armes avec lui, si les circonstances l'exigent; bien plus, il nous exhorte aussi à prendre notre part des fonctions publiques, s'il le faut, pour le salut des lois et la cause de la piété. » Ainsi celui qui menaçait tout à l'heure *exhorte et engage* : les railleries et les violences ont disparu pour faire place au pathétique : il finit par implorer ces persécutés qu'il souhaitait voir disparaître du monde. Ce changement est sans doute assez inattendu, mais les circonstances l'expliquent. L'ouvrage de Celse, nous l'avons vu, a été composé à la fin du règne de Marc-Aurèle. Jamais l'autorité n'avait été dans des mains plus honnêtes, jamais le bonheur du monde n'avait paru plus assuré. Rien pourtant ne fut plus triste et plus désolé que les dernières années d'un si grand règne. La peste et la famine ravageaient l'Italie, les barbares se pressaient sur la frontière, l'empereur, malade, découragé, allait partir pour les combattre. Il semblait qu'on pouvait tout craindre, après tant d'espérances trompées. C'est sans doute sous cette impression de tristesse et d'effroi que Celse a écrit la fin de son livre. Son cœur est tout ému des dangers que courent l'empereur et l'empire. Quand il songe « que le monde peut devenir la proie des barbares les plus sauvages et les plus grossiers, » que la civilisation romaine va peut-être périr, « et que c'en sera fait de la gloire et de la sagesse parmi les hommes, » il veut qu'on oublie toutes les querelles intérieures, toutes les rivalités d'opinion, et que toutes les forces s'unissent contre l'ennemi commun, sous la conduite du chef légitime. L'ardent polémiste se tait, c'est le patriote qui parle. — Mais il était difficile que le patriote guérit les blessures cruelles que le polémiste avait faites. Quelque pressant que fût l'appel adressé par Celse aux chrétiens, ils ne pouvaient oublier que celui qui invoquait ainsi leur appui au nom du prince et de la patrie était le même homme qui venait d'attaquer leurs croyances, d'injurier leur Dieu et d'encourager leurs persécuteurs.

III.

A la même époque où Celse composait son « Discours véritable, » un autre écrivain, son ami peut-être, le satirique Lucien, était aussi amené à s'occuper du christianisme. Cet homme d'esprit commença par être un rhéteur comme les autres, courant les grandes villes de l'Orient, de l'Italie, de la Gaule, et donnant des séances publiques où il faisait admirer son éloquence. Mais ce métier qui l'enrichit ne le contentait pas. Le ridicule de ces représentations solennelles, le vide de ces discours pompeux, choquaient son bon sens, et, malgré le profit qu'il y trouvait, il eut le courage d'y renoncer. Il avait aussi traversé la philosophie. Un jour, la parole ardente d'un honnête homme était venue l'arracher au souci de la fortune et du plaisir. Dans un de ses plus curieux dialogues, le *Nigrinus*, il dépeint l'impression que « ce langage divin » vient de produire sur lui ; c'est le même effet que le vin fit éprouver aux Indiens, lorsqu'ils en burent pour la première fois. Leur nature violente en fut tellement échauffée qu'ils furent pris d'un vrai délire. « Tu me vois, ajouta-t-il, dans le même état ; c'est un égarement divin qui m'agite : je suis ivre de ses discours (1). » Mais les émotions aussi vives sont rarement durables, et la philosophie, qui l'avait si brusquement conquis, ne le garda pas. Cet esprit pénétrant et malin aperçut vite les travers des charlatans qui l'enseignaient, et le contraste choquant de leur conduite et de leurs discours. Il fut rebuté par l'inutilité des problèmes et la faiblesse des solutions. Laissant là cette science vaine, il se confina dans la morale ; il se mit à étudier, comme dans un théâtre, le spectacle infini du monde, regardant d'en haut les actions des hommes, et raillant sans pitié les ridicules et les vices qui s'offraient à lui. Je crois qu'il n'y a pas lieu d'être surpris que, dans le vaste tableau de son temps qu'il nous a laissé, les chrétiens tiennent si peu de place. Le monde qu'il observait était celui des rhéteurs, des sophistes, des lettrés, où le christianisme n'avait pas beaucoup

(1) Un de nos jeunes professeurs, M. Maurice Croiset, vient de publier un travail intéressant sur le *Nigrinus*, où il veut prouver que Lucien avait vingt-cinq ans quand il a composé ce dialogue. Il en résulterait que cette conversion philosophique qu'il y raconte a eu lieu quinze ans avant l'époque où il abandonna la rhétorique ; il nous dit en effet qu'il avait quarante ans quand il cessa d'être un rhéteur. M. Croiset a établi sa thèse avec des raisons solides et qu'il ne me paraît pas aisé de réfuter. Il y a pourtant, dans la *Double accusation*, un renseignement curieux, qui semble contredire cette opinion. Lucien y fait entendre, à plusieurs reprises, que c'est seulement après sa rupture définitive avec la rhétorique qu'il a commencé à écrire des dialogues. S'il en était ainsi, il faudrait reculer de quinze ans la composition du *Nigrinus*.

d'accès. Cependant il commençait alors à y pénétrer, il y faisait déjà quelque bruit, et Lucien a été amené par momens à s'en occuper.

Quel effet la religion nouvelle a-t-elle dû lui produire quand il l'a pour la première fois rencontrée? Remarquons d'abord qu'il n'avait pas les mêmes raisons que Celse de lui être contraire. Les ennemis des chrétiens leur faisaient surtout trois reproches : on les accusait d'enseigner des nouveautés, de compromettre la sécurité de l'empire et d'insulter les anciens dieux. C'étaient des crimes qui devaient laisser Lucien assez indifférent, car il les avait presque tous commis pour son compte. Il n'a jamais été atteint de la superstition du passé. C'est un esprit hardi, indépendant, dégagé de préjugés, ennemi des idées reçues, et de même qu'il ne croit pas qu'une opinion soit toujours vraie parce qu'elle est ancienne, il n'est pas d'avis non plus qu'il faut rejeter une vérité quand elle a le malheur d'être nouvelle. Il n'était donc pas de ces conservateurs craintifs à qui les nouveautés des chrétiens faisaient horreur. Je m'imagine aussi qu'il ne devait pas être autant alarmé que Celse des périls auxquels le christianisme exposait l'empire. Assurément il se considère comme Romain, et il éprouve quelque orgueil de l'être. En parlant des victoires remportées par les légions sur les Parthes, il dit volontiers : Nos succès, nos triomphes. Il accepte sans murmurer la décision de la destinée qui a rangé son pays sous les lois des Romains ; c'est un sujet soumis, résigné, fidèle, mais il ne se croit pas obligé d'être un sujet enthousiaste. Rome, qu'il a plusieurs fois visitée, lui déplaît. Il n'en a vu que les petitesse et les vices. Tandis qu'Athènes lui semble le séjour de la science et de la liberté, Rome ne lui paraît convenir « qu'à ceux qui n'ont jamais goûté l'indépendance, qui ne connaissent pas la franchise, qui détestent la vérité et dont le cœur est rempli d'impostures, de fourberies et de mensonges. » Ce qui le blesse surtout dans la grande ville, c'est le rôle qu'y jouent ses compatriotes. Ces rhéteurs au beau langage, ces philosophes au front sévère, ces savans, ces artistes, devenus des bouffons et des parasites, se sont faits les humbles complaisans de leurs maîtres. Ils flattent leurs manies, ils encouragent leurs vices, ils participent à leurs débauches. Ce spectacle arrache à Lucien des plaintes éloquentes. Quant à lui, il s'est dérobé de bonne heure à cette servitude ; il a vécu le plus souvent loin de Rome, toujours en dehors de son influence et de son action. C'est uniquement sur la Grèce qu'il a les yeux quand il écrit ; il ne veut s'occuper que d'elle, et il a comme un parti pris d'ignorer les événemens dont Rome est le théâtre ; s'il attaque les délateurs, il ne parle que de ceux qui vivaient jadis à la cour des rois d'Égypte ou de Syrie et

oublie les protégés de Tibère. Lorsqu'il raille les dieux nouveaux qu'on introduit tous les jours dans le ciel, il ne dit pas un mot de l'apothéose des Césars. Il cherche donc à échapper autant qu'il peut à Rome, il veut avant tout rester Grec. On comprend que, dans cette disposition d'esprit, il ne pouvait pas être un patriote aussi zélé que Celse, et que les périls de l'empire lui causaient moins de souci. L'intérêt des dieux lui était encore plus indifférent : ce railleur terrible les a peut-être plus malmenés que les hommes. Il se plaît à les représenter sous des attitudes grotesques et à leur prêter des propos ridicules. Il se moque du culte qu'on leur rend, des sacrifices dont on les accable et de ces dévots qui comptent « que pour quatre bœufs on a la richesse, et la royauté pour une hécatombe. » Il imagine des assemblées célestes, parodie bouffonne des plus belles descriptions d'Homère, où les dieux sont si nombreux qu'ils ne savent où se mettre et parlent tant de langues différentes qu'ils ne parviennent pas à s'entendre. Il suppose que Jupiter se plaint amèrement d'être délaissé pour les nouveaux venus de l'Olympe et lui fait dire, dans un langage plaisant : « Il fut un temps où j'étais tout ; alors Dodone et Pise étaient brillantes et célestes, et la fumée des sacrifices m'obstruait la vue ; mais depuis qu'Apollon a établi à Delphes un bureau de prophéties, qu'Esculape tient à Pergame une boutique de médecins, que la Thrace a élevé un Bendidéon, l'Égypte un Anubidéon, et Éphèse un Artémiséon, tout le monde court à ces divinités nouvelles, et mes autels sont devenus plus froids que les lois de Platon ou les syllogismes de Chryssippe. » Il le met aux prises avec un raisonneur audacieux qui entreprend de lui démontrer que, si le destin gouverne tout, il est tout à fait inutile d'adresser des prières aux dieux ou de leur faire des sacrifices. Quand Jupiter, à bout d'argumens, se fâche : « Trêve de menaces, lui répond tranquillement le philosophe ; tu sais bien qu'il ne peut m'arriver que ce que les Parques ont décidé. » Voilà comment Lucien traite les dieux. Était-il probable qu'après en avoir parlé lui-même avec si peu de respect, il fût tenté de les protéger contre les insolences des chrétiens ?

Ainsi Lucien n'était ni un conservateur scrupuleux, ni un patriote dévoué comme Celse, ni un partisan résolu des anciens cultes, mais un sceptique que tous ces grands intérêts laissent assez froid et qui n'éprouvait pas le besoin de se mettre en campagne pour les défendre. La seule raison qu'il pouvait avoir de malmenager les chrétiens, c'est précisément qu'il était sceptique, que toutes ces affirmations hardies sur la nature de Dieu et la destinée de l'âme lui semblaient ridicules, que, ne pensant pas qu'on pût jamais avoir de ces choses une connaissance assurée, il ne pouvait pas com-

prendre qu'on se donnât la peine de changer de religion, c'est-à-dire de changer d'erreur, et qu'il était toujours tenté de croire que des gens qui disputent avec tant d'ardeur sur ces chimères, et qui même sont capables de braver la mort pour en maintenir la vérité, ont perdu le sens. Sur les chrétiens, comme sur tous les autres fanatiques de ce siècle, voilà quelle devait être son opinion.

On peut voir dans le livre de M. Aubé la liste assez longue des passages où l'on a cru que le satirique faisait allusion aux chrétiens; mais il faut beaucoup de complaisance pour les y reconnaître. En réalité, il n'a parlé d'eux que deux fois, dans le dialogue du *Faux Prophète* et dans celui où il raconte la mort de Pérégrinus (1).

Le *Faux Prophète* est dirigé contre un charlatan célèbre de cette époque, Alexandre d'Abonotichos, qui se faisait passer pour devin et prétendait qu'il était l'objet des faveurs de la Lune. « Comme il savait que la vie humaine est soumise à deux tyrans impérieux, l'espérance et la crainte, et qu'un homme qui saurait à propos exploiter l'une et l'autre arriverait vite à la richesse, » il s'avisa d'établir un sanctuaire et un oracle où il annonçait l'avenir. Non-seulement il prédisait le succès des grands événemens politiques et donnait aux généraux des recettes sûres pour vaincre les ennemis, mais il descendait à des soins plus vulgaires : il guérissait les maladies avec des remèdes étranges (2), il promettait de beaux héritages, il faisait retrouver les voleurs et les meurtriers, et comme il avait mis ses oracles à un prix très modéré et qu'il ne prenait à ceux qui le consultaient qu'une drachme et deux oboles (à peu près 1 fr. 20 cent.), il avait beaucoup de cliens. Lucien prétend qu'il gagnait jusqu'à 80,000 drachmes par an. La raison humaine était alors si ébranlée et les imaginations si crédules qu'Alexandre comptait parmi ses dupes les plus grands seigneurs de Rome et l'empereur lui-même, le sage Marc-Aurèle. — A quoi sert donc d'avoir lu Platon et de pratiquer la philosophie? — Cependant Alexandre se trompait souvent, ce qui arrive au devin le plus habile. Il promettait des bonnes fortunes qu'on n'obtenait jamais, il conseillait des entreprises qui ne réussissaient pas, et il annonça même un jour la guérison d'un enfant qui venait précisément de mourir. Il avait alors un moyen infallible de relever son crédit :

(1) Le *Philopatris*, qui contient des railleries très vives contre les moines, n'est pas de Lucien. Il a été écrit au moment où Julien partait pour son expédition contre les Perses.

(2) On connaît quelques-uns des remèdes qu'il conseillait. Lucien dit qu'il ordonna à un Romain qui se plaignait de douleurs d'estomac de manger un pied de cochon préparé avec de la mauve. Nous ne savons pas si le Romain fut guéri.

il disait que le Pont était rempli d'athées et de chrétiens qui osaient blasphémer indignement contre lui, il laissait croire qu'ils étaient les auteurs des mauvais bruits qu'on répandait et ordonnait de les chasser à coups de pierres. Il avait institué des mystères qu'on célébrait en grande pompe et qui attiraient toute l'Asie. Le premier jour, on les proclamait en disant : « Que tout athée, chrétien ou épicurien, venant espionner nos mystères, soit banni de ces lieux ! » Il est probable que ce mélange d'une secte philosophique avec une religion avait pour dessein de les déconsidérer l'une par l'autre. Ceux qui n'étaient pas assez lettrés pour connaître la philosophie d'Épicure apprenaient à la détester en la voyant unie à la secte des chrétiens dont ils avaient horreur. Ce qui ressort de ce passage, c'est que les chrétiens se moquaient d'Alexandre et de ses oracles ; Lucien ne devait pas leur en savoir un mauvais gré, et il veut sans doute leur faire quelque honneur en les mettant à côté d'Épicure, c'est-à-dire « du philosophe dont l'œil perçant pénétrait la nature et qui seul a connu la vérité. » Cette première mention qu'il fait d'eux ne leur est donc pas défavorable, mais ce n'est qu'un mot dont il ne faut pas se hâter de tirer trop de conséquences.

Il en parle plus longuement dans le *Pérégrinus*. Ce dialogue est écrit peu de temps après la mort d'un philosophe cynique qui en l'an 164 donna ce spectacle à la Grèce de se jeter, pendant une fête publique, dans un bûcher en flammes « pour apprendre aux hommes à mourir. » Cette folie, qui transportait d'admiration tant de fanatiques, n'était pas du goût de Lucien. Il n'y voyait qu'une forfanterie absurde, une sorte de délire d'orgueil, dont un homme était victime, sans profit pour l'humanité. A ce propos, il nous raconte la vie entière de Pérégrinus, et le représente comme un vaniteux qui a essayé tous les moyens et fait tous les métiers pour attirer sur lui l'attention des sots. Un moment même, nous dit ironiquement le satirique, « il s'était fait instruire dans l'admirable religion des chrétiens, » et comme il était intelligent et habile, il devint bientôt l'oracle de la secte. Jeté en prison pour ses croyances, il se voit aussitôt entouré d'hommages et de respect par tous ceux qui partagent sa foi. « On ne saurait croire, dit Lucien, leur empressement en ces occasions. » Ils corrompent les géôliers pour le visiter dans son cachot, ils lui apportent de l'argent et lui font faire grande chère. Les villes de l'Asie lui envoient des députés pour lui servir d'appuis, d'avocats et de consolateurs. Mais le gouverneur de la province, qui est un philosophe et en même temps un homme d'esprit, ne veut pas lui donner la satisfaction d'être martyr et le met dehors. Rendu à la liberté, Pérégrinus ne tarde pas à se brouiller avec les chrétiens et se fait cynique. Il se met alors à courir le

monde, avec sa besace et son bâton, prêchant les pauvres, insultant les riches, jusqu'au jour où, pour restaurer sa popularité compromise et faire encore une fois du bruit dans le monde, il se brûle vivant à Olympie.

Ici, comme on le voit, les chrétiens jouent un rôle plus important que dans l'*Alexandre*, et même, si l'on en croit certains critiques, il ne serait question que d'eux depuis le commencement jusqu'à la fin du dialogue. M. Aubé, qui résume et partage leur opinion, est d'avis qu'en racontant le suicide de Pérégrinus Lucien a eu l'intention formelle de se moquer des martyrs. Il reprend tous les traits de ce récit satirique, et dans chacun d'eux il croit trouver une allusion à ce qui se passait quand on menait un chrétien à la mort. Ainsi, selon M. Aubé, nul doute que, dans tout ce petit livre, Lucien n'ait fait, aux dépens des chrétiens, son métier de railleur : Pérégrinus n'est plus ici le philosophe cynique que tout le monde connaissait, mais le pseudonyme d'un évêque. De quel évêque est-il question? — car une fois en voie de conjectures, on a voulu aussi le savoir. — Est-ce d'Ignace d'Antioche, qui périt sous Trajan, ou de Polycarpe de Smyrne, dont la mort était alors toute récente? « Nous croyons, dit M. Aubé, que Lucien ne s'est attaché servilement ni à copier l'histoire d'Ignace ni à reproduire celle de Polycarpe, qu'il n'a pas parodié tel ou tel personnage historique en particulier, mais qu'il a composé son roman satirique en réunissant librement divers traits que ses observations ou les *on dit* lui avaient fournis, que son Pérégrinus est comme un type autour duquel il a groupé des faits et des circonstances empruntés à divers épisodes contemporains, sans se refuser le droit de broder à sa fantaisie. »

C'est ce que j'ai grand'peine à croire, et je vois beaucoup de bons esprits en douter. M. Ed. Zeller, le savant professeur de Berlin, vient de publier sur ce sujet un travail dont les conclusions sont tout à fait contraires à celles de M. Aubé (1). Il est clair, nous dit-il, que Lucien n'avait pas une meilleure opinion du martyr des chrétiens que du suicide de Pérégrinus; mais, s'il avait voulu le dire, il l'aurait dit ouvertement. Est-ce donc un satirique timide et qui aime à voiler sa pensée? Ici d'ailleurs quelle raison avait-il de la dissimuler? Que pouvait-il craindre en attaquant des gens odieux à tout le monde et poursuivis par l'autorité? Pourquoi donc prendre un détour inutile? Quelle idée surtout de les représenter par un homme dont on vient de nous dire que depuis longtemps il les avait quittés et qu'il s'était fait cynique? D'ailleurs quelle ressemblance

(1) Le travail de M. Zeller, intitulé : *Alexander und Peregrinus, ein Betrüger und ein Schwärmer*, a été publié d'abord dans la *Deutsche Rundschau*. Il l'a recueilli ensuite dans le second volume de ses *Vorträge und Abhandlungen* qui vient de paraître.

trouve-t-on entre la mort des chrétiens et celle de Pérégrinus? Le chrétien accepte volontiers de mourir plutôt que de renier sa foi, mais son sacrifice est forcé, et l'église condamne les imprudens qui vont au-devant du supplice. Il a été dénoncé par quelque traître, il est condamné par un juge et traîné par un bourreau. Pérégrinus, au contraire, se jette dans le bûcher sans que personne l'y contraigne. Il a annoncé un an à l'avance qu'il donnerait ce spectacle à ses concitoyens, il y a convié les curieux. Quoiqu'il connaisse les chrétiens et qu'il ait partagé quelque temps leurs croyances, il ne prend pas modèle sur eux; sa conduite est conforme aux principes de la doctrine qu'il professe et non de celle qu'il a quittée. Il n'imité pas Ignace ou Polycarpe, il meurt comme Hercule, le patron des philosophes cyniques.

J'avoue pourtant qu'il est possible de rattacher cette mort au christianisme, mais ce n'est pas tout à fait au sens où l'entend M. Aubé. Lucien raconte que, dans cette dernière scène qui se passa près du bûcher, après que Pérégrinus eut harangué la foule, « les plus niais de l'assistance se mirent à larmoyer et à lui dire : Conservez-vous pour les Grecs. Mais d'autres, plus fermes, lui criaient : Finissez-en ! » Que voulaient ceux qui lui faisaient ainsi cette exhortation, ou plutôt cette injonction féroce? Était-ce la curiosité seule qui les rendait avides d'un si repoussant spectacle? Leur cruauté pouvait avoir un autre motif. Il n'est pas douteux que le courage avec lequel les chrétiens confessaient leur foi n'ait beaucoup frappé les esprits. Si leur fermeté semblait à quelques païens illustres, à Marc-Aurèle et à Épictète, une ostentation et une folie, d'autres ne pouvaient s'empêcher d'en être jaloux. Ils souhaitaient montrer au monde qu'on pouvait trouver chez eux les mêmes vertus; ils voulaient par quelque grand exemple détruire l'effet que la mort des chrétiens produisait sur la foule. C'étaient ceux-là sans doute qui, dans la scène d'Olympie, témoignaient une impatience inhumaine et criaient à Pérégrinus d'en finir. Mais ils n'entendaient pas qu'on leur donnât simplement une imitation et une contrefaçon du martyre. C'est un païen qui allait mourir, et il fallait qu'il mourût à la façon païenne. Il s'agissait d'offrir à la Grèce le spectacle d'un philosophe poussant jusqu'à l'héroïsme ce mépris de la vie qu'on enseignait dans les écoles. La fin de Pérégrinus est donc celle d'un sage nourri des préceptes de Zénon et d'Antisthènes; c'est le triomphe du suicide stoïcien.

Ces raisons m'empêchent de croire que Lucien songeât aux chrétiens quand il décrit la mort de Pérégrinus. Si l'on veut savoir ce qu'il pensait d'eux, il faut s'en tenir aux passages où il en parle ouvertement. Il y en a un surtout qui est célèbre et qu'il faut reproduire,

quoiqu'il ait été souvent cité. Après avoir raconté les soins qu'ils prennent de ceux de leur secte qu'on a jetés en prison, et les efforts qu'ils font pour rendre leur captivité plus légère, il ajoute : « Ces malheureux se figurent qu'ils sont immortels et qu'ils vivront éternellement. En conséquence, ils méprisent les supplices et se livrent volontairement à la mort. Leur premier législateur leur a encore persuadé qu'ils sont tous frères. Dès qu'ils ont une fois changé de culte, ils renoncent aux dieux des Grecs et adorent le sophiste crucifié dont ils suivent les lois. Ils méprisent également tous les biens et les mettent en commun sur la foi complète qu'ils ont en ses paroles. En sorte que, s'il vient à se présenter parmi eux un imposteur, un fourbe adroit, il n'a pas de peine à s'enrichir très vite, en riant sous cape de leur simplicité. » Faut-il dire, avec Preller, que Lucien a tracé dans ce passage « un portrait fort honorable des chrétiens? » Ou doit-on y voir, avec M. Keim, la preuve qu'il ressentait pour eux un violent mépris? Quoique ces deux opinions paraissent contraires, elles peuvent se concilier. C'est évidemment le mépris qui domine. « Il est clair, dit M. Zeller, que, dans son *Pérégrinus*, Lucien éprouve un véritable plaisir à fustiger les chrétiens avec son héros, qu'il tient l'un pour un fanatique, les autres pour des dupes, et tous pour des fous qu'il faut soigner ensemble dans le même hôpital. » Il me semble pourtant qu'il n'est pas trop dur pour ces malheureux. Il ne lui échappe contre eux aucun de ces mots de colère et de haine si fréquents chez son ami Celse. C'est, au demeurant, une folie assez douce dont ils sont atteints, et il est plus porté à les plaindre qu'à les punir. Celse croit la persécution légitime et efficace, Lucien y répugne. Il est de l'avis du gouverneur de Syrie, un vrai philosophe, qui ne voulait pas faire des martyrs, et qui, lorsqu'il voyait des chrétiens assez fous pour braver la mort, les mettait en liberté.

Je ne quitterai pas Lucien sans dire un mot d'une autre question qui a été aussi fort discutée. On s'est beaucoup demandé quelle influence ont pu avoir ses livres sur la propagation du christianisme, et s'il était pour lui un obstacle ou un secours. La réponse n'est pas aisée à faire. Quand on a lu ces railleries terribles dont il accable les anciens dieux, il semble d'abord qu'il servait la nouvelle doctrine; mais on est tenté de croire qu'il lui était nuisible lorsqu'on songe que ses attaques contre un culte atteignaient les autres, qu'il ne distinguait pas entre eux, qu'il était l'ennemi du surnaturel et des religions en général. Il est donc assez difficile de dire s'il faut le prendre pour un adversaire déclaré ou pour un complice secret du christianisme.

Dans tous les cas, qu'il fût allié ou ennemi, le résultat devait être à peu près le même. On est d'accord à penser que, malgré son incomparable esprit, il n'a jamais exercé une action profonde. Ses livres étaient lus avec plaisir, il le dit, et on peut l'en croire; mais s'il charmait ses contemporains, il ne les a pas convertis. Il lui manquait, pour s'emparer d'eux, de partager un peu plus leurs goûts et leurs idées. On ne mène son temps qu'à la condition de marcher avec lui; Lucien s'isole de tout le monde et prend en tout le contre-pied de l'opinion générale. Il abandonne la rhétorique au moment où elle est le plus à la mode; il raille les philosophes quand la philosophie est montée sur le trône avec Marc-Aurèle (1). Il est d'un temps où toutes les âmes sont engagées à quelque superstition, où tous les charlatans font des dupes, où tous les dieux ont des fidèles; et lui seul passe sa vie à se moquer des dieux, à démasquer les charlatans, à bafouer les devins et à rire des oracles. Quelle influence pouvait prendre, sur ces rhéteurs et ces sophistes, sur ces fanatiques de toute école et de toute église, un homme qui semblait prendre plaisir à choquer tous leurs sentimens?

C'est un lieu commun chez nous de le comparer à Voltaire; il est sûr qu'il lui ressemble beaucoup et par plus de côtés encore qu'on ne le trouve ordinairement. Non-seulement il possède son inépuisable gaité, la même finesse d'esprit, la même fermeté de jugement; mais, comme écrivains, leurs procédés sont semblables. Tous deux ont une façon de s'exprimer nette, vive, sobre; Lucien nous dit qu'on lui reprochait d'avoir abandonné la large période des rhéteurs pour ne parler « qu'en petites phrases écourtées. » De même Voltaire remplace le style ample et majestueux du xviii^e siècle par une phrase plus rapide et qui convient mieux à ses escarmotches légères. Tous deux aussi ont de temps en temps des saillies d'imagination, des élans de fantaisie qui ravissent le lecteur. Ils semblaient condamnés d'avance, étant surtout des railleurs, des sceptiques, qui prêchent le bon sens et la raison, à rester sévères et froids; il n'y a pas d'écrivains, au contraire, dont l'esprit ait plus de caprices et qui se plaisent autant à nous surprendre par des créations inattendues. Écoutez ce début des *Histoires véritables* de Lucien : « Je vais vous raconter des faits que je n'ai pas vus, des aventures qui ne sont pas arrivées. J'y ajoute des choses qui ne peuvent pas être, il faut donc que les lecteurs n'en croient absolu-

(1) Marc-Aurèle venait de se couvrir de gloire en créant à Athènes des chaires de philosophie avec un traitement de 10,000 drachmes (à peu près 10,000 francs : c'est le traitement actuel d'un professeur du Collège de France). Tout le monde célébrait cette libéralité; Lucien seul y trouve à redire, et en prend occasion pour se moquer de cette philosophie officielle et si bien rentée.

ment rien; » et il se jette aussitôt dans les récits les plus amusans et les plus incroyables. Tout vit, tout s'anime chez lui. Si le tyran veut nier les crimes qu'il a dérobés aux hommes et qu'il croit ensevelis dans la nuit, on en appelle au témoignage de son lit et de sa lampe, qui ont assisté à ses débauches secrètes, et tous les deux viennent publiquement l'accuser. Mais Lucien est un Grec, et ces inventions capricieuses n'étonnent guère chez un compatriote de Platon. En France, nous sommes plus timides : M. Nisard lui-même, qui n'est pas suspect d'être sévère à l'esprit français, regrette que nos écrivains « n'habitent pas plus souvent ce pays de chimères ingénieuses et charmantes dont la Grèce avait fait son domaine propre. » Voltaire est celui peut-être qui l'a le plus visité. Que d'agréables fictions dans ses romans ! que de surprises ! que d'aventures étranges ! et quel charme de voyager avec lui à travers cet Orient impossible, en compagnie de ces Indiens, de ces Chinois, de ces Perses, qui embrouillent sans cesse les idées de leur temps et du nôtre, qui se moquent si plaisamment de nous et d'eux-mêmes ! Sous ces folies, quel fond solide et sérieux ! que de leçons dans ces extravagances ! Il a mis l'in vraisemblable au service de la vérité ; personne chez nous ne rappelle mieux « les gaillardes escapades » d'Aristophane et la verve bouffonne de Lucien, personne, par momens, n'est plus Grec que cet incorrigible Parisien.

Mais là s'arrêtent les ressemblances : pour l'essentiel, Voltaire et Lucien diffèrent. Lucien n'exprime que ses propres idées, il est en lutte avec tous ses contemporains, il vit isolé de son siècle ; Voltaire résume le sien. Il en prend toutes les préférences et toutes les haines, et sa force est doublée par le sentiment qu'il est l'interprète et la voix de tous. C'est sans doute un grand destructeur, mais il ne détruit pas pour le plaisir de détruire : il a ses croyances et son dessein ; son air de scepticisme général recouvre un fond d'idées arrêtées, et sous les ruines de l'édifice qu'il renverse on aperçoit les contours de celui qu'il veut bâtir. Lucien semble n'être qu'un sceptique ; il ruine les systèmes des autres, mais nulle part il ne nous expose le sien. Il est probable qu'il n'en avait pas, et que le dernier mot de sa sagesse se trouve dans ces paroles qu'il prête à l'un de ses personnages : « Crois-moi, la meilleure vie, la plus sage, est celle des ignorans. Ne poursuis qu'une chose, user bien du présent. Passe en riant devant tout le reste et ne t'attache sérieusement à rien. » Ce n'est pas le langage qu'il faut tenir à une époque agitée, malade, avide d'espérer et de croire, pour l'entraîner avec soi. Aussi, comme je l'ai déjà dit, Lucien eut-il beaucoup de lecteurs et peu de disciples. Il le savait bien, lui qui se rendait compte si nettement des choses. Dans un

de ses plus charmans dialogues, il suppose que l'Olympe est attentif à la dispute de deux philosophes d'Athènes qui discourent sur la Providence. Comme l'épicurien qui la nie est beaucoup plus habile que le stoïcien qui la défend, Jupiter finit par prendre grand'peur. Il craint que, si les hommes sont convaincus que la Divinité ne s'occupe pas des choses humaines, ils cessent d'immoler des victimes, et que les dieux ne perdent leur subsistance. « Que redoutes-tu? lui répond Mercure, qui juge mieux la situation. Est-ce donc un si grand malheur que quelques personnes partagent l'opinion d'Épicure? Il y en aura toujours assez d'autres qui penseront le contraire, la plupart des Grecs, la vile multitude et tous les barbares. » Ceux-là sont les croyans : on voit ce qui reste aux sceptiques.

Je suppose même, pour tout dire, que, si Lucien a pu s'emparer de quelques âmes et les attirer à lui, le résultat définitif de ces rares conversions n'a pas dû être toujours conforme à ses désirs. Il s'est représenté, dans un de ses dialogues, discutant avec un élève des stoïciens, le jeune Hermotime qui est enthousiaste de ses maîtres, épris de leurs doctrines, heureux de consacrer sa vie à les étudier. Lucien le presse de ses questions adroites; il l'embarrasse, il l'inquiète, il l'ébranle. Le malheureux jeune homme souffre de voir sa confiance en ces études s'évanouir; il s'épouvante du vide qui se fait tout d'un coup dans sa conscience; il pleure et se plaint. « Qu'as-tu fait? dit-il à son habile contradicteur. Tu as réduit mon trésor en charbon. Il faut vraiment que je sois sorti de chez moi sous de fâcheux auspices, puisque je t'ai rencontré. » Lucien le rassure; il l'habitue insensiblement à l'idée qu'il s'est trompé, qu'il a perdu son temps et sa peine à fréquenter les écoles. Hermotime à la fin se déclare tout à fait revenu de la philosophie. « Maintenant, dit-il, je ne ferai pas mal de m'aller raser la tête, à l'exemple de ceux qui se sont sauvés d'un naufrage. Je veux célébrer comme une fête le jour où s'est dissipée l'obscurité répandue sur mes pas. Pour les philosophes, si par hasard et malgré mes précautions j'en rencontre un sur mon passage, je m'en détournerai, comme on fuit les chiens enragés. » Mais est-il vrai qu'il soit aussi guéri qu'il le pense? J'en doute beaucoup. Les seuls alimens que Lucien offre à son âme, l'insouciance et l'oubli, ne lui suffiront pas longtemps; l'ardeur d'esprit qui l'a jeté si jeune dans le Portique se réveillera, il se remettra en quête de croyances sans pouvoir se satisfaire, car il portera toujours au cœur la blessure que le terrible railleur lui a faite; en sorte qu'après avoir de nouveau parcouru les écoles des philosophes, et fréquenté peut-être les charlatans, fatigué d'erreurs, avide de repos, il viendra se mettre sous la direction d'un prêtre chrétien. — C'est ainsi que Lucien, sans le savoir

et contre son gré, se trouvait quelquefois préparer des disciples pour le Christ.

IV.

Tous les ouvrages que nous venons d'étudier appartiennent aux dernières années du règne de Marc-Aurèle. Jamais la polémique religieuse ne fut plus vive qu'à ce moment. C'était la première fois que le christianisme obtenait l'honneur d'être publiquement discuté ; ses défenseurs et ses adversaires luttèrent d'ardeur et de talent, et il est remarquable que du premier coup se trouvent produits des deux côtés les principaux argumens dont on a fait usage jusqu'à nos jours. La lutte, si vigoureusement entamée sous Marc-Aurèle, continue après lui, et l'on en retrouve la trace dans un ouvrage important de l'époque suivante, *la Vie d'Apollonius de Tyanes*.

Ce livre fut écrit par un savant grec, Philostrate, à la demande de l'impératrice Julia Domna, femme de Septime Sévère. C'était une personne d'esprit, qui semblait devoir prendre un grand ascendant sur l'empereur. Dion rapporte que Plautien, le principal ministre de Sévère, qui craignait son influence, fut assez habile pour l'empêcher de jouer un rôle politique, et la déporta dans la littérature. Ce n'était pas un exil pour elle ; elle aimait beaucoup les lettres et les lettrés, et se consola dans la société des rhéteurs et des philosophes d'être éloignée des affaires de l'état. Philostrate faisait partie de ce cercle dont elle aimait à s'entourer. Écrivain ingénieux, sophiste disert, il devait y tenir une grande place, et l'on comprend que l'impératrice, qui voulait qu'on écrivit dans un style élégant la vie d'Apollonius, se soit adressée à lui.

Mais que lui demandait-elle véritablement de faire ? Ici les incertitudes commencent. Voulait-elle qu'il se chargeât uniquement de recueillir et de mettre en ordre les renseignemens qui pouvaient rester sur le philosophe de Tyanes, et d'en composer une histoire authentique ? Si c'était son intention, il faut avouer qu'elle n'a pas été servie à son gré. Il ne viendra à la pensée de personne, après avoir lu le livre de Philostrate, de croire qu'il se soit astreint à ne dire que la vérité. Sans doute cet Apollonius, dont il raconte les actions, n'était pas un personnage imaginaire ; il avait réellement existé et fait quelque bruit pendant le premier siècle de l'empire. Les opinions sur son compte étaient assez diverses ; les uns l'appelaient un sage, les autres le traitaient de magicien. Tandis que les crédules, les naïfs, étaient fort tentés de l'admirer, les sceptiques, comme Lucien, se moquaient de lui sans scrupule. Après sa mort,

sa renommée, comme il arrive, avait grandi, et il s'était formé autour de son souvenir une légende populaire; mais il est probable que les fables qu'on racontait de lui n'ont pas suffi à Philostrate, et qu'il ne s'est pas interdit d'en imaginer de nouvelles. Il prétend, au début de son livre, qu'il s'est beaucoup servi des mémoires composés par un sage de Ninive, nommé Damis, disciple favori d'Apollonius, qui l'avait suivi dans tous ses voyages. La relation qu'il en avait composée était jusque-là restée inédite; Philostrate affirme qu'il s'est contenté de la mettre en beau langage. On reconnaît l'artifice qu'emploient ordinairement ceux qui veulent inventer des fables et les donner pour des vérités. Ce Ninivite commode sert à autoriser toutes les histoires qu'il plaît à Philostrate d'imaginer. Il en a sans doute reproduit quelques-unes qu'on racontait avant lui, pour ne pas trop surprendre ses lecteurs qui s'attendaient à les retrouver dans son ouvrage; mais ce qui prouve qu'il y a beaucoup ajouté de son fonds, ce sont ces mots par lesquels il termine son introduction: « On trouvera ici, je puis le dire, des choses tout à fait nouvelles. »

La Vie d'Apollonius de Tyanes est donc un roman, mais ce n'est pas tout à fait un roman ordinaire. Il a des visées plus hautes que ces récits d'aventure qui sont destinés à l'amusement des désœuvrés. Philostrate nous dit, au début de son livre, « qu'il espère que cet ouvrage apportera quelque honneur à l'homme dont il consacre la mémoire, et sera de quelque utilité aux gens qui aiment à s'instruire. » C'était quelque chose de plus encore, et, sous l'apparence d'une fiction morale, ce roman touche aux questions philosophiques et religieuses qui agitaient ce temps.

Pour en venir tout d'abord à ce qu'il y a de plus important, disons qu'il est impossible de le lire sans être frappé des rapports qu'on y trouve avec les livres sacrés des chrétiens. Philostrate, en le composant, avait sous les yeux les Évangiles, et les actions qu'il prête à son héros ressemblent étrangement à celles du Christ et des apôtres. Est-ce à dire qu'il ait voulu faire une parodie, comme celle qu'on croit voir dans le *Pérégrinus* de Lucien, et montrer le ridicule des faits merveilleux qu'on raconte du Christ en les prêtant à un autre? Rien n'est plus loin de sa pensée; Philostrate parle le plus sérieusement du monde, et il n'a aucune envie de faire rire le lecteur. Est-il beaucoup plus vraisemblable qu'il ait prétendu établir un parallèle formel entre Apollonius et le Christ, et combattre la nouvelle religion en montrant qu'en somme le philosophe païen a prêché une morale plus belle, accompli des actions plus glorieuses que celui que les chrétiens appellent le fils de Dieu? On l'a cru de très bonne heure, presque au lendemain du jour où le livre fut pu-

blié, et c'est encore aujourd'hui une opinion très répandue. Elle ne me paraît pas pourtant tout à fait vraie. Si Philostrate avait voulu entreprendre une polémique directe avec les chrétiens, soyons sûrs que cette pensée se serait trahie de quelque manière. Les haines religieuses, les plus violentes de toutes, ne peuvent pas si aisément se contenir. Après avoir exalté son héros, l'auteur n'aurait pas résisté au plaisir d'humilier ses adversaires. Or le nom des chrétiens n'est nulle part prononcé; nulle part on ne saisit contre la personne ou la doctrine du Christ aucune allusion malveillante. Il ne peut donc s'agir ici d'une lutte en règle contre le christianisme, d'un de ces combats au grand jour, comme celui que Celse venait de livrer, puisqu'il n'en est resté aucune trace dans l'ouvrage. Mais alors quel était le dessein véritable de Philostrate, et que voulait de lui la princesse qui lui commanda d'écrire son livre? C'est ce qu'a montré le célèbre théologien de Tübingue, Christian Baur, dans son ouvrage intitulé *Apollonius von Tyana und Christus*; c'est ce que M. Aubé a très judicieusement développé après lui.

Julia Domna était Syrienne de naissance et appartenait à une famille vouée au sacerdoce des divinités de l'Orient. Elle ne partageait donc pas l'esprit étroit et formaliste que les Romains apportaient dans leur façon d'honorer leurs dieux et leur respect timide pour leurs traditions nationales. Son attachement à la religion de son pays et de sa jeunesse n'allait pas jusqu'à la rendre l'ennemie acharnée des autres cultes. Cette grande agitation religieuse à laquelle assistait le monde, et dont l'Orient était surtout le théâtre, avait sans doute éveillé sa curiosité. On ignore quels étaient ses sentimens pour le christianisme, mais on sait que sa nièce, Julia Mamaea, voulut connaître Origène, et que les princes de sa maison furent en général bienveillans pour l'église. Parmi les païens éclairés, beaucoup étaient alors portés à croire que les religions ne diffèrent que par l'apparence, qu'au fond elles reposent sur les mêmes principes, qu'elles prêchent les mêmes vérités, et qu'au lieu de se combattre, il leur était possible de s'unir. Aussi se faisaient-ils une opinion personnelle en empruntant sans scrupule les croyances des divers cultes. Ce mélange de doctrines différentes, ou, pour parler comme les philosophes, ce syncrétisme était alors fort à la mode, et il paraît bien qu'il avait pénétré dans la famille impériale des Sévères. Baur fait remarquer que deux princes de cette maison avaient essayé, par des voies très différentes, des fusions de ce genre. Héliogabale bâtit au Dieu-Soleil un temple sur le Palatin, et il y plaça, à côté de la pierre noire d'Émèse, le feu éternel de Vesta, la statue de Cybèle, le palladium et les boucliers sacrés de Mars. Il se proposait d'en faire le centre du culte des juifs, des samaritains

et des chrétiens, « pour que les prêtres de son Dieu eussent le secret de toutes les religions. » Le syncrétisme du cousin d'Héliogabale, Alexandre Sévère, était moins grossier, et plus digne de cet homme distingué qui fit honneur à l'empire. On raconte qu'il avait réuni, dans sa chapelle privée, les statues de ceux qu'il regardait comme des esprits d'élite et des âmes saintes, Abraham, Orphée, Jésus-Christ, Apollonius, et qu'il venait tous les matins leur adresser ses prières. Il n'y a donc rien d'in vraisemblable à croire que le même goût pour le syncrétisme religieux que nous retrouvons chez les deux derniers princes de cette famille fut partagé par la femme du chef de la dynastie. De là on arrive aisément à comprendre qu'elle ait encouragé Philostrate à écrire la vie d'Apollonius.

Julia Domna avait certainement lu l'Évangile. On peut affirmer que cette lecture ne l'a pas laissée indifférente, et qu'elle a dû éprouver quelque émotion à contempler la belle figure de Jésus. Mais elle était païenne et nourrie des chefs-d'œuvre de la Grèce. Son esprit, prévenu par ses premières croyances, par l'attrait de ses admirations littéraires, penchait à croire qu'il manquait à cette figure, pour que la beauté en fût accomplie, de s'être produite dans un milieu différent et qu'elle gagnerait beaucoup à être replacée dans le monde grec. C'est ainsi sans doute qu'elle conçut l'idée étrange d'une sorte de Christ païen, en qui les plus belles inspirations de l'Évangile s'uniraient aux plus nobles souvenirs de la philosophie antique, et qui serait éclairé à la fois de ces deux lumières. L'impératrice savait bien qu'il n'existait pas de personnage de ce genre, et qu'il fallait l'inventer. Dans son cercle, on ne pouvait pas être dupe de l'œuvre de Philostrate; personne n'ignorait que c'était un roman. Il ne faut donc pas prétendre qu'on y avait l'intention d'opposer Apollonius, le véritable Apollonius de Tyanes, au Christ. Il était impossible qu'on pensât que ce sage ou ce devin qui avait vécu obscurément au 1^{er} siècle et dont la renommée était si incertaine fût supérieur à Jésus; mais on croyait qu'il aurait pu l'être en réunissant en lui les qualités que révèle l'Évangile et ce je ne sais quoi d'achevé que peut seule donner la sagesse grecque. C'est en partant de cette supposition qu'on eut l'idée d'inventer un personnage en qui l'on montrerait ce mélange accompli. Voilà, j'imagine, avec quelle intention et dans quel esprit l'ouvrage de Philostrate fut composé.

On voit tout de suite l'importance que prend ce livre. C'est un de ces romans qui méritent d'être lus avec soin parce qu'une société y a mis son idéal. Depuis que le christianisme commençait à être mieux connu, des besoins nouveaux s'étaient répandus avec lui dans le monde. Parmi ceux qui avaient ressenti cette influence, les

uns étaient aussitôt devenus chrétiens ; d'autres, en restant fidèles à l'ancienne religion, ne se dissimulaient pas ce qu'elle avait d'imparfait, et qu'elle devait être largement réformée. Ces sentimens, on n'en peut douter, étaient ceux de Julia Domna et de ses amis. *La Vie d'Apollonius* nous montre l'idée que les lettrés et les gens du monde se faisaient d'un réformateur religieux qui aurait satisfait l'esprit nouveau sans rompre entièrement avec le passé ; nous y voyons nettement ce qu'ils auraient souhaité que fût le Christ. Il est donc intéressant d'étudier cette figure d'apôtre philosophe dans laquelle ils résumaient leurs désirs et leurs regrets, de voir en quoi elle se rapproche du Christ véritable et en quoi elle en diffère. Esquissons-en rapidement les traits principaux.

D'abord Apollonius est un Grec d'origine. A la vérité il n'est pas de la Grèce propre, mais on nous fait remarquer que, bien que né dans la Cappadoce, il parle l'attique le plus pur, « et que même le contact de l'idiome de son pays n'altéra pas la pureté de son langage. » C'est bien en Grèce, dans ce pays privilégié de l'intelligence, et non dans quelque contrée barbare, que le réformateur païen devait naître. Était-il possible qu'un Syrien ou un Juif eût quelque chose à enseigner au pays de Platon et de Pythagore ? Mais le préjugé n'a pas tout à fait ici la même force ; si Apollonius est un Grec, il ne croit pas que les Grecs soient les seuls qui aient eu accès à la sagesse. Il admire beaucoup les brahmanes de l'Inde et les gymnosophistes de l'Égypte, et il va chercher dans leurs écoles ce que la Grèce ne lui avait pas appris. Ce n'est pas non plus pour les Grecs seulement qu'il enseigne. Il appelle à lui tous ceux qui veulent y venir, quelle que soit leur origine, et l'on a vu que son disciple préféré était un Assyrien de Ninive. — On voit bien que nous sommes au temps où l'apôtre disait : « Il n'y a plus de Grecs ni de barbares, mais nous ne formons qu'un en Jésus-Christ. »

Apollonius est un philosophe : c'est peut-être ce qui le distingue le plus de Jésus et de ses disciples, qui n'avaient jamais ouvert les livres savans des Grecs ; mais aurait-on pu comprendre, après l'éclat jeté pendant tant de siècles par la philosophie grecque, que le réformateur des mœurs et du culte ne sortît pas d'une école philosophique ? Apollonius a étudié tous les systèmes dans sa jeunesse ; il a fréquenté des disciples de Platon, d'Épicure, de Zénon, mais il s'est senti surtout attiré vers Pythagore et il s'est soumis sans hésiter pendant cinq ans au régime sévère du silence. Quoiqu'il tienne à se rattacher au passé, il n'est pas le continuateur rigoureux des anciens philosophes. Tantôt il cherche à suivre leurs traces, et tantôt il les abandonne. Il est bien leur disciple par un certain goût de subtilité raffinée, auquel l'esprit grec n'a jamais

renoncé, même après qu'il s'est fait chrétien. Il aime à poser des questions inutiles, pour le plaisir de les discuter, quoiqu'il n'y ait aucune importance à les résoudre. Passe encore de disserte longuement sur la peinture : un Grec ne s'est jamais désintéressé des beaux-arts ; mais que sert de se demander si c'est un buveur d'eau ou de vin qui a les meilleurs songes ? Voilà des curiosités subtiles et vaines qui sentent le sophiste. Sur d'autres points, la méthode d'Apollonius diffère de celle des philosophes qui l'ont précédé. Tandis que l'école socratique enseigne à douter, Apollonius affirme toujours. « Lorsqu'il parlait, c'était comme un prêtre du haut de son trépied. Il disait sans cesse : Je sais. Un de ces hommes qui disputent sur des riens lui demanda un jour pourquoi il ne cherchait pas. J'ai cherché dans ma jeunesse, répondit-il ; maintenant il n'est plus temps pour moi de chercher, mais de dire ce que j'ai trouvé. » Et comme le même interlocuteur lui demandait de quelle façon doit enseigner le sage : « Comme un législateur, » répondit-il. C'est bien ainsi qu'il fallait parler à une époque fatiguée de recherches savantes, et qui voulait des solutions précises. Une autre différence frappante entre les anciens philosophes et lui, c'est que son enseignement est plus populaire. Il ne se contente pas de s'adresser comme eux à quelques disciples choisis ; à partir de midi, il parle à la foule. Il se fait simple pour être compris ; comme Jésus-Christ, il s'exprime par images et par paraboles. Par exemple, s'il veut enseigner la charité à son auditoire, il lui montre un moineau qui, ayant vu plusieurs grains de blé éparés dans une rue, va chercher des compagnons pour les faire profiter de sa bonne aubaine. « Vous voyez, disait-il, comme les moineaux s'occupent les uns des autres, comme ils aiment à partager leurs biens ; et nous, loin de faire comme eux, si nous voyons un homme communiquer sa fortune aux autres, nous lui donnons le nom de dépensier, de prodigue, et d'autres semblables, et ceux qui sont admis à sa table, nous les appelons des flatteurs et des parasites. Que nous reste-t-il donc à faire, sinon à nous claquemurer comme la volaille qu'on engraisse, à nous gorger de nourriture, chacun dans notre coin, jusqu'à ce que nous crevions d'embonpoint ? » En somme, sa figure n'est pas tout à fait celle des anciens sages. On sent que la philosophie n'est plus pour lui, comme pour eux, l'occupation d'une âme élevée et d'un esprit curieux qui veut arriver à connaître la raison de l'univers et le but de la vie ; c'est une profession, à laquelle tout le monde n'est pas appelé. Les qualités de l'esprit et du cœur ne suffisent pas pour y prétendre : « Il faut être pur, c'est-à-dire prouver que ses parens et ses ancêtres jusqu'à la troisième génération ont vécu exempts de tache. » La profession de philosophe est si impor-

tante qu'elle s'empare de toute la vie, et ne laisse plus de place aux occupations les plus nécessaires. On ne voit pas qu'Apollonius ait jamais rempli aucune des fonctions du citoyen; il se dispense même des devoirs de la famille. Dès sa jeunesse, il s'était promis « de ne pas se marier, et de n'avoir commerce avec aucune femme. » Il pratiquait des abstinences sévères, se nourrissait de légumes et de fruits et ne buvait jamais de vin. Il avait un vêtement qui le distinguait du reste des hommes; il marchait nu-pieds, ne portait que des étoffes de lin et laissait croître sa chevelure. Sous cet accoutrement et avec ces habitudes, Apollonius ressemblait plutôt à un moine chrétien qu'à un Platon ou à un Socrate.

Ajoutons qu'Apollonius, quoique étranger aux fonctions civiles, n'en est pas moins un politique. En cela encore il se distingue de Jésus, qui a établi nettement que son royaume n'était pas de ce monde et qui ne parut jamais prendre aucun souci des maîtres qui gouvernaient la Palestine. Mais dans la société de Julia Domna et de ses amis, où l'on vivait si près du pouvoir, il n'était pas possible qu'on se désintéressât des affaires publiques. Les opinions politiques d'Apollonius sont celles de presque tous les gens d'esprit et de cœur de cette époque. Ce n'est pas un complaisant, mais ce n'est pas non plus un rebelle. En principe il accepte l'empire. Philostrate suppose qu'au moment où les légions d'Orient viennent de saluer Vespasien empereur, il rassemble ses amis les philosophes pour savoir ce qu'il doit faire. L'un d'eux lui conseille sans détour de ne pas accepter le pouvoir suprême et de restaurer la république; un autre, plus timide, veut qu'il interroge le peuple et qu'il accorde aux Romains le gouvernement qu'ils souhaitent. Apollonius est d'avis que Vespasien fera bien de garder l'autorité. « Pour moi, dit-il, tous les gouvernemens sont indifférens, car je ne relève que de Dieu; mais je ne veux pas que le bétail humain périsse, faute d'un bon et fidèle pasteur. » Il est vrai qu'il s'empresse de lui donner les plus nobles conseils : « Secourez les indigens et laissez les riches jouir en paix de leurs biens. Craignez votre pouvoir absolu, c'est le moyen d'en user plus modérément. Gardez-vous de couper les épis qui s'élèvent au-dessus des autres, comme le conseille fort injustement Aristote; ayez plutôt soin d'enlever la haine des cœurs comme on enlève des blés les mauvaises herbes. Obéissez à la loi tout le premier; si vous l'observez, vous serez vous-même un législateur prudent. Respectez les dieux plus encore que vous ne l'avez fait jusqu'ici, car vous avez beaucoup reçu d'eux et vous leur demandez davantage. » Si le prince n'écoute pas ces sages avis, s'il devient un despote cruel, surtout s'il persécute les philosophes, Apollonius ne se croit pas obligé de continuer à lui obéir. Il lui ré-

siste en face, il complète même contre lui et encourage un homme de cœur à prendre sa place.

Par-dessus tout, Apollonius est un dévot, un inspiré, un prêtre. Sa philosophie a pour conclusion et pour but la religion. « En quoi consiste votre sagesse? lui demandait-on. — C'est la science des prières et des sacrifices. » Il regarde sa mission comme double; il vient corriger les mœurs publiques et « enseigner à pratiquer plus religieusement les initiations et les rites sacrés, » et cette seconde partie de sa tâche lui paraît la plus importante. Sa religion n'a rien d'exclusif; il respecte, on pourrait presque dire il pratique tous les cultes. « Mépriser une divinité quelconque est contraire à la sagesse; il faut rendre des hommages à toutes, comme les Athéniens, qui ont élevé des autels même aux dieux inconnus. » Il pense en effet que le nombre des dieux est infini. « L'univers, dit-il, est comme un grand vaisseau qui n'est pas conduit par une seule personne. Il y a sur la terre, au ciel et dans la mer une multitude de puissances divines qui font tout marcher sous la direction du dieu suprême. » Pour lui, ce dieu suprême est le soleil. Telle est sa théologie, qui ne diffère pas beaucoup de celle des autres sages de son temps. Mais il la prêche avec une ardeur plus communicative et d'un ton plus convaincu. Partout où il passe il habite dans les temples; c'est dans les temples aussi qu'il donne ses enseignemens. Il ne s'adresse pas seulement à la raison de ses auditeurs, les argumens et les preuves ne lui suffisent pas pour les convaincre; il atteste aussi l'inspiration d'en haut. Il se regarde comme un messenger des dieux, presque comme un dieu lui-même, et ne témoigne pas trop de surprise quand on lui rend des honneurs divins.

Ceux qui ont reçu du ciel une mission particulière doivent le prouver par des miracles : Apollonius n'y manque pas. Philostrate ne veut point admettre, comme le prétendait la tradition populaire, que son héros fût un magicien. Les magiciens sont, pour lui, des misérables qui, par des artifices secrets, se flattent de faire violence à la Divinité et de changer le destin. « Apollonius, au contraire, se conformait aux décrets de la destinée, il annonçait qu'ils devaient s'accomplir, et s'ils lui étaient révélés à l'avance, ce n'était pas par des enchantemens, mais par des signes où il savait lire la volonté des dieux. » Sa science lui venait donc des dieux eux-mêmes; comme il était presque un des leurs, ils lui avaient accordé de prédire l'avenir, de voir ce qui se passait dans des contrées éloignées et de changer quelquefois l'ordre de la nature. Tout le monde fait des miracles chez Philostrate, et l'action de son roman se passe dans un véritable monde de fées. Les brahmanes, pour se rappro-

cher du soleil, s'élèvent en l'air à la hauteur de deux coudées. Les gymnosophistes ordonnent à un orme de saluer Apollonius, et l'arbre obéit; mais c'est Apollonius lui-même qui accomplit les faits les plus merveilleux. Ici la ressemblance du roman de Philostrate avec les livres sacrés du christianisme devient surtout manifeste. Les miracles d'Apollonius sont tout à fait semblables à ceux que l'Évangile raconte de Jésus : il guérit les possédés, il confond l'esprit malin et le force d'avouer sa défaite, il apparaît à ses disciples qui le croyaient très éloigné, il rend la santé aux malades, enfin il ressuscite une jeune fille qu'on allait enterrer. Ce dernier récit contient des particularités curieuses et qu'il faut relever. Philostrate n'ose pas affirmer que la ressuscitée fût tout à fait morte. « Elle passait pour l'être, nous dit-il; si bien qu'on la portait au bûcher. » Son fiancé suivait le lit mortuaire en poussant des cris, et Rome entière pleurait avec lui. Apollonius ne fit que la toucher et balbutier quelques mots. « Aussitôt cette personne qu'on avait crue morte parut sortir du sommeil. Elle poussa un cri et revint à la maison paternelle, comme Alceste rendue à la vie par Hécule. » Que de précautions pour ne pas se compromettre ! On voit que ce miracle semble un peu fort à Philostrate et qu'il n'ose pas en prendre la responsabilité. Quoiqu'il sache qu'il s'adresse à des gens disposés à tout croire, le courage lui manque quelquefois, et quand le prodige lui paraît trop extraordinaire, il l'atténue. Ce qui est assez étonnant, c'est que ces timidités ne lui profitent guère : elles n'empêchent pas que le merveilleux ne choque plus dans son livre qu'ailleurs. Son héros est trop philosophe pour être un prophète : ce milieu de raisonnement d'école et de discussions subtiles où il l'a placé est peu favorable au surnaturel. Quand on passe de ces entretiens socratiques sur la justice et la vérité au récit de faits miraculeux, on se sent transporté dans un monde différent, et la surprise ajoute à l'incrédulité.

C'est la grande faiblesse du livre de Philostrate que les élémens divers qu'il renferme y sont mal fondus. L'imitation qu'il a voulu faire des livres chrétiens s'arrête à la surface; il n'y a pris que quelques détails qu'il applique tant bien que mal à son personnage et qui modifient fort peu sa figure. En dépit de tous ces mélanges, Apollonius reste un Grec; ce qu'il a d'important et d'essentiel, il le tient tout de son pays. Il ne ressemble guère au fondateur du christianisme, quoique Philostrate ait tenu à le placer plus d'une fois dans des situations semblables. Il n'a rien surtout de la divine simplicité de Jésus. Son orgueil philosophique se montre partout de la façon la plus désagréable. Il provoque sans cesse ses disciples ou ses adversaires à des combats de parole; il leur demande insolem-

ment de poser des questions qu'il se charge de résoudre. Il humilie les plus grands personnages par sa sagesse et sa vertu. Si un roi ouvre ses trésors devant lui et prend plaisir à les lui montrer, il lui répond d'un ton de matamore : « Tout cela, ô roi, pour vous ce sont des richesses, mais pour moi, c'est de la paille. » Quelquefois même sa vanité donne lieu à des scènes assez ridicules. Quand il entra en Mésopotamie, le percepteur des péages établi au pont de l'Euphrate le fit passer dans son bureau et lui demanda ce qu'il apportait avec lui : « J'apporte, répondit-il, la continence, la justice, la force, la tempérance, la bravoure, la patience. » Le percepteur, qui ne songeait qu'au droit d'entrée, prit ces noms de vertus pour des noms d'esclaves, et voulut à toute force faire payer l'emphatique philosophe qui s'évertuait à lui dire : « Ce ne sont pas des esclaves, ce sont des maîtresses. » Nous voilà bien loin de l'Évangile ! Philostrate ne semble pas comprendre ce qui était la nouveauté, ce qui fit le succès de la nouvelle doctrine. Sans doute Apollonius ne traite plus les pauvres gens avec le même mépris que Celse, et l'on nous dit quelque part « qu'il était touché des larmes du peuple. » Mais l'on chercherait vainement dans tous les discours qu'il prodigue ces appels touchans aux simples de cœur, aux humbles d'esprit, cette profonde sympathie pour les misérables et les déshérités qui furent l'originalité de l'Évangile. Il ne va pas chercher dans la foule ceux dont l'âme est atteinte de douleurs secrètes, qui cachent dans les replis de leur conscience le remords d'une ancienne faute ; il ne les attire pas à lui par l'attrait du pardon, il se garde bien de proclamer que le repentir rend l'innocence. Au contraire, il dit durement : « On peut empêcher un homme de se souiller d'un crime, mais le purifier une fois le crime commis, la chose n'est possible ni à moi, ni à Dieu créateur de l'univers. » Dans la réforme religieuse qu'il médite, il veut surtout donner plus d'ardeur à la piété et rendre plus étroit le commerce de l'homme avec Dieu. Cependant il n'admet pas la doctrine de la grâce, c'est-à-dire le besoin que l'homme éprouve d'être aidé de Dieu pour faire le bien ; il supprime ce sentiment d'impuissance qui fait qu'on se tourne avec tant de passion vers celui de qui tout peut venir. Lui, qu'on nous dépeint si pieux, si plein de respect pour la Divinité, s'approche des autels la tête haute, et se contente de dire : « O dieux ! donnez-moi ce qui m'est dû. » Ce n'est pas l'humble prière d'un dévot, c'est le ton d'un créancier mécontent. Était-il possible que ce personnage si fier de lui-même, si plein de son mérite, si assuré de la faveur céleste, ce raisonneur raide et froid, à qui n'échappe jamais aucun élan de piété vers les dieux ou de charité pour les hommes, fit naître autour de lui cet entraînement populaire, ces

ardeurs de sympathie, cette tendresse passionnée qu'excitait Jésus ? Il faut avouer que, si Julia Domna a jamais cru que l'habile sophiste auquel elle commandait d'écrire la vie d'Apollonius allait créer un idéal supérieur à celui de l'Évangile, elle s'est bien trompée.

Le livre de Philostrate eut pourtant un grand succès. Il ne dut pas pénétrer beaucoup dans le peuple, mais, comme il était d'une lecture agréable, qu'il avait ce tour à la fois religieux et romanesque qui était à la mode dans le grand monde, il charma les lettrés. Il eut surtout ce résultat de ramener l'attention publique sur Apollonius, qu'on avait assez oublié, et de donner à ce charlatan une auréole de grandeur et de sainteté qu'il ne méritait pas. Avant que Philostrate eût composé le roman dont il est le héros, on ne parlait presque pas de lui ; après l'apparition de son livre, il devient un très important personnage. Le fils même de Julia Domna, Caracalla, lui élève un temple. Alexandre Sévère, comme nous l'avons vu, place sa statue à côté de celle de Jésus et d'Orphée dans sa chapelle domestique. Vopiscus raconte qu'Aurélien, irrité contre la ville de Tyanes qui lui avait fermé ses portes, voulait la détruire de fond en comble, mais qu'elle fut sauvée par Apollonius, qui apparut en songe à l'empereur et désarma sa colère. A ce propos l'historien, si calme d'ordinaire, laisse échapper une hymne de reconnaissance : « Y eut-il jamais un mortel plus saint, plus grand, plus vénérable, plus divin que lui ? Il a rendu la vie à des morts, il a fait des actions surhumaines, etc. » Et il promet d'écrire avant de mourir un abrégé de sa vie, « non pas, dit-il, que sa renommée ait besoin de ma plume, mais parce qu'il faut que les actions dignes d'admiration soient connues et célébrées par tout le monde. » Enfin, pendant la persécution de Dioclétien, le célèbre gouverneur de Bithynie, Hiéroclès, publie un ouvrage contre les chrétiens, où il oppose Apollonius à Jésus et prétend prouver qu'il mérite plus que le Christ de recevoir les honneurs divins. A ce moment, le dessein de Philostrate est oublié, son livre est pris pour une histoire authentique, et personne n'en conteste la vérité. Il est admis des deux côtés qu'Apollonius faisait des miracles, seulement les chrétiens affirment qu'il ne les a faits que par le secours de l'esprit malin, et cette explication a paru si naturelle, si triomphante, que les théologiens même du xvii^e siècle, Tillemont et l'abbé Fleury, continuent à s'en servir. Avec un peu de critique, on pouvait aisément reconnaître que Philostrate n'a prétendu faire qu'un roman, que ses récits ne contiennent que des légendes populaires ou des inventions de rhéteur, ce qui aurait dispensé de déranger le diable pour si peu.

Tels sont les principaux ouvrages par lesquels le paganisme essaya de se défendre au ii^e siècle ; ils ne lui furent pas d'un grand

secours. Ceux qui les composèrent étaient des gens d'esprit, des écrivains élégans, mais qui avaient trop vécu dans les écoles ou dans les cercles lettrés, et qui s'imaginaient, comme c'est l'usage, que toute l'humanité ressemblait à ces sociétés restreintes où ils se tenaient enfermés. Ils comprenaient mal la religion qu'ils attaquaient, ils ne se rendaient pas un compte exact de sa force, ils ne savaient pas reconnaître par où elle attirait la foule. Comme ils ne respiraient pas assez l'air commun, ils ignoraient les besoins qu'éprouvait le monde autour d'eux. C'est ainsi que, malgré leur talent et le mérite de leurs livres, leurs attaques restèrent inutiles. Le plus grand intérêt qu'elles ont pour nous aujourd'hui, c'est de nous faire mesurer les progrès de l'église. A chaque fois qu'entre en lice un nouvel adversaire, on sent, à la façon dont il la traite, qu'elle lui inspire plus d'égards ou plus de frayeur. Le premier de tous, Fronton, méprise profondément les chrétiens; il ne les connaît pas et ne veut pas les connaître; il se contente de recueillir contre eux quelques griefs populaires. Celse les déteste, mais au moins il les connaît. La peine qu'il a prise de les étudier à fond, le sérieux de sa discussion, la gravité de ses dernières paroles, prouvent qu'il les sait redoutables. Lucien les confond avec toutes les autres dupes que font les prédicateurs de philosophie et de religion, mais il ne ressent pas pour eux de haine particulière, il les montre plus ridicules que coupables, et ne paraît pas comprendre pourquoi, lorsqu'il y a tant de sots dans le monde, ils sont les seuls qu'on persécute. C'est surtout le roman de Philostrate qui témoigne du changement qu'a subi l'opinion à leur égard. Assurément les païens convaincus ne les aiment pas davantage, mais ils sont moins disposés à rire de leur doctrine; ils ne la condamnent plus tout entière et sans distinction; ils font leurs réserves, et trouvent chez eux quelque chose à prendre. Jésus ne paraît plus à Philostrate un charlatan grossier, comme à Celse, puisqu'il croit devoir lui emprunter quelques-uns des traits dont il a formé son héros. Ce changement est curieux à signaler : il montre l'importance que le christianisme avait prise en un demi-siècle.

GASTON BOISSIER.

LE FILS DE CORALIE

A M^{me} CHARLES RHÔNÉ.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Tout le monde à Montauban vous parlera du musée de cet excellent M. Godefroy ; c'est un peu une des gloires de la ville. La vieille M^{me} Lecerf, bien connue jusqu'à Moissac pour son autorité en pareille matière, dit aux étrangers qui débarquent dans le chef-lieu du Tarn-et-Garonne : — Nous avons *ici* le monument d'Ingres, la cathédrale, la place Nationale et le musée de M. Godefroy.

De fait, cet heureux homme est un exemple vivant du bonheur sur la terre. Il a cinquante ans, une belle fortune et une santé de fer, il n'est ni gras ni maigre, et son appétit est excellent ; il possède de bons amis, une fille citée parmi les beautés du Quercy et une sœur romanesque ; enfin, il n'a ni envieux ni opinions politiques, ce qui lui permet d'être bien avec les protestans et les catholiques.

Les guerres de religion sont mortes ; mortes aussi les haines d'antan qui ensanglantèrent les familles montalbanaises. Néanmoins le passé revit encore dans les deux grandes divisions de la ville : les protestans, les catholiques, et si on ne se pend plus réciproquement, on se jalouse. Ceux-là, étant plus riches que ceux-ci, auraient une influence plus grande, n'était leur petit nombre. En dépit de ce petit nombre, Montauban renferme une des rares facultés de théologie protestante. La jalousie n'est pas seulement à la surface ; on se voit peu entre soi. Sans le fameux musée d'archéologie, la maison

de M. Godefroy n'eût pas été le terrain neutre où les adversaires abdiquaient leurs rivalités.

Il commença par réunir quelques amis le jeudi soir. On faisait un whist ou un trictrac; puis, à la demande générale, le dimanche fut ajouté au jeudi. Enfin on s'accoutuma peu à peu à venir tous les soirs dans la maison de la rue Corail. Les habitués trouvaient toujours une tasse de thé et de la musique : Édith, la fille de M. Godefroy, chantait délicieusement et sans se faire prier. Grâce à la tante, demoiselle Césarine Godefroy, vieille fille de quarante-cinq ans, gaie, spirituelle et alerte, on était sûr de rencontrer sur la table les livres nouveaux, surtout les romans. Il n'en fallait pas tant, dans une ville où l'on ne reçoit pas, pour que tout le monde adoptât le salon de la rue Corail. Bien entendu, je ne parle pas de « la noblesse, » comme on dit encore dans le Midi. La noblesse ne voit personne. Depuis quarante ans, elle boude la France.

Le baron Larrey prétend que dans toute tête humaine on trouve une ressemblance d'animal. Sa théorie était vraie pour la figure de M. Godefroy. Ce brave homme appartenait à la race des moutons, mais des moutons qui ont des prétentions à être boucs, c'est-à-dire méchants. Cet excellent bourgeois voulait absolument être redouté : — On me croit bon, disait-il. Comme on se trompe ! — Sa sœur Césarine, sa fille Édith, l'adoraient et le menaient, sans houlette. Il s'imaginait les conduire, et cette illusion suffisait à son bonheur.

Je ne sais d'ailleurs si quelqu'un aurait pu résister à cette Édith. Le Quercy brunira longtemps encore ses coteaux au soleil avant de voir naître une aussi radieuse créature. Non qu'elle soit d'une beauté extraordinaire. Ces beautés-là ne se rencontrent guère que dans les romans. Édith se contente d'être jolie : mieux que jolie, ravissante. Elle est blonde comme une touffe de blés : ses yeux sont deux bluets piqués dans la touffe. Aimez-vous le teint délicat et nacré des blondes ? Musset eût dit aussi de celui d'Édith qu'il était une goutte de lait. La bouche est un peu grande : ce n'est pas un défaut quand les dents sont blanches et bien rangées. Le plus grand charme de cette figure c'est le regard, doux et pourtant ferme, loyal et sincère. Il illumine le visage. Que de femmes jolies paraissent laides ! C'est qu'elles ne sont point animées par le rayon des yeux. Une belle figure doit être bien éclairée, — comme une toile de maître.

Édith avait été élevée par sa tante Césarine, sa mère étant morte peu de temps après sa naissance : — Ma sœur, dit un jour Godefroy, je te confie ta nièce. Moi, je suis trop occupé par mes recherches archéologiques ; puis, je ne saurais pas m'en tirer ! Je te laisse le champ libre. — L'excellente femme ne se fit pas prier. Malgré sa fortune, elle était volontairement restée fille, pré-

tendant n'avoir pas trouvé son idéal. Elle se réjouit de posséder une nièce qui serait son enfant. Il en résulta une éducation des plus bizarres. Césarine lui apprit à lire dans les romans de chevalerie qui avec la littérature du premier empire se partageaient son admiration. Elle expliquait ainsi ses goûts littéraires : — Il me faut des romans où l'on trouve beaucoup d'amour. Or messieurs les auteurs d'aujourd'hui n'en mettent guère dans leurs ouvrages. Parlez-moi d'*Ipsiboë* de M. d'Arincourt! — L'ombre de ce vicomte aurait été bien étonnée d'apprendre qu'il lui restait une admiratrice à Montauban.

On s'imagine aisément ce qu'aurait produit un pareil système sur une nature vulgaire. De cette instruction romanesque Édith ne garda qu'un grand amour de l'idéal. Elle haïssait ces prosaïsmes de la vie que l'école moderne érige en principes. Avertie par sa raison des dangers de vivre dans le « bleu » (comme disait dédaigneusement son père), elle se méfiait d'abord de son enthousiasme. Par contre, elle s'y livrait sans réserve si, après réflexion, elle le jugeait inspiré par une pensée noble. Séduisante et riche, elle ne manquait point d'adorateurs. Son père aurait voulu qu'elle fit un choix. Il lui dit un jour :

— Tu as vingt et un ans. Quand te décideras-tu à te marier ?

— Bientôt.

— Alors pourquoi refuser tous ceux que je te présente ?

— Je ne veux épouser qu'un homme que j'aimerai.

M. Godefroy haussa les épaules, et le soir même il prit à partie son vieil ami M^e Bonchamp, notaire à Montauban :

— Comprends-tu Édith ? Elle ne veut épouser qu'un homme qu'elle aimera. Un homme qu'elle aimera ! Voilà ce que me vaut l'éducation qu'elle a reçue de sa tante. Cette petite fille est devenue romanesque. Un homme qu'elle aimera ! La belle histoire ! Et si elle aime mal ?

— Sois tranquille, Édith ne choisira que quelqu'un qui sera digne d'elle.

— Tu prends toujours son parti !

— C'est ma filleule ; et puis je la connais, elle est incapable de mal choisir. Celui qu'elle aimera sera un heureux gaillard : il épousera une vraie femme !

— Toutes les femmes sont de vraies femmes !

— Mon Dieu ! que tu es jeune pour ton âge ! Trouve-moi plus de fierté, plus de noblesse que chez ta fille ? Tu n'as donc jamais regardé ses yeux ?

Au moment où commence notre récit, Édith ne s'était pas encore prononcée ; la présence de cette belle jeune fille ajoutait beaucoup de charme aux soirées de la rue Corail. Tous les jeunes gens à ma-

rier de Montauban se firent présenter à M. Godefroy, avec l'espérance de réussir. De vrai, tous échouèrent. Édith, toujours polie, semblait ne décourager personne; néanmoins, d'après les bruits de la ville, deux hommes réunissaient plus de chances que les autres: Claude Morisseau, un artiste dont la famille habitait le département, et un gentilhomme ruiné, Louis-Régis de Montjoye de Bruniquel.

L'arrivée de Claude avait été quasiment un scandale. Petit, sec, brun, nerveux, ce gaillard jouait l'éternel drame du grand homme de province. A huit ans, il annonçait de telles dispositions pour la musique que sa mère, veuve d'un *pagès* ou paysan riche, le confiait au maître organiste de la cathédrale. Les premières études terminées, Claude partit pour Paris, entra au Conservatoire, et faillit même remporter le prix de Rome. Il eut la chance inouïe, après cinq ans d'attente seulement, de faire représenter une partition à l'Opéra-Comique. L'ouvrage était médiocre, et n'obtint qu'un demi-succès. Au lieu de se remettre à la besogne, Claude se découragea. Un beau matin, il s'éveilla, grisé de peinture, déclarant modestement qu'il renonçait à être Meyerbeer pour être Raphaël.

— D'ailleurs, disait-il, rien ne ressemble plus à la musique que la peinture.

Et comme personne ne comprenait, Claude ajoutait avec aplomb :

— Exemple : je me promène dans un bois. Vous autres bourgeois vous n'y voyez que des arbres : moi, je découvre à la fois un tableau et une mélodie ! Les peupliers à l'horizon ? ce sont mes clarinettes. Les petits chênes qui poussent ? les violons. Dans les brins d'herbe et de mousse j'entends chanter des flûtes !

Il débitait ces calembredaines froidement, d'un ton de prophète. On l'écoutait bouche béante. Les naïfs se demandaient s'ils avaient affaire à un fou, ou à un grand artiste : — un grand artiste, parce qu'ils ne le comprenaient pas. Lorsque les auditeurs paraissaient bien ahuris, Claude poursuivait avec solennité, ainsi qu'un juge qui dicte des arrêts :

— Savez-vous où est ma force ? C'est que je me soucie du *convenu* comme d'une allumette brûlée ! Delacroix ?.. Peuh ! il lui manquait le dessin. Ingres ?.. Peuh ! il lui manquait la couleur. Théodore Rousseau et Millet ?.. Peuh ! des paysans. Quant à *ce* monsieur Jean-Paul Laurens qu'*ils* ont inventé récemment, ce n'est qu'un amateur !

Rien ne peut donner une idée du mépris profond avec lequel Claude prononçait ses jugemens. Sur les esprits vulgaires, des fous comme celui-là ont du crédit. Le receveur de l'enregistrement crut voir plusieurs fois Édith écouter attentivement les théories ridicules de l'artiste raté. Le malheureux se trompait : Édith pensait à autre chose ; son attention n'était qu'une « indifférence soutenue. »

Comme lui-même soupirait secrètement pour la belle héritière, il découvrit en Claude un rival, et un rival heureux. Si bien qu'un beau jour tout le Tarn-et-Garonne put lire dans le journal du cru, entre « les halles et bestiaux » et « le cours des graines oléagineuses, » une pièce de vers intitulée : A ELLE!!! avec trois points d'exclamation. Le receveur y chantait son martyre. Puissance de la poésie ! cela suffit pour que quelques-uns crussent au succès de l'artiste.

Il est vrai que le plus grand nombre tenait pour le gentilhomme. Ruiné depuis longtemps, Louis de Montjoye hérita, à trente-huit ans, du nom et de la fortune d'un oncle maternel. Comme il fallait accepter tout l'héritage ou le refuser entièrement, depuis quinze mois le dernier des Montjoye s'appelait M. de Bruniquel. Du demi-million qui venait de lui échoir, le gentilhomme fit un usage pratique. Avec les deux tiers, il paya ses dettes ; avec le reste, il se constitua 12,000 francs de rente, en viager, de quoi faire bonne figure en province. Auparavant, il demeurait à Paris, vivant de l'existence des gens insoucians et riches. Il portait beau, comme on dit. Ses nombreuses amours l'avaient fatigué sans l'avilir. Certes, lorsqu'il s'installa à Montauban, son élégance suprême jeta le trouble dans plus d'un cœur provincial, mais il ne daigna pas s'en apercevoir. Il aimait Édith et voulait l'épouser. D'ailleurs il possédait un allié sûr dans la place : Césarine. La vieille fille raffolait de cet homme à bonnes fortunes, qui avait su rester un homme d'honneur.

— Laissez faire et crier, lui dit-elle un jour en se promenant avec lui dans l'allée des Acacias. Vous épouserez ma nièce. Elle sera très heureuse avec vous : vous êtes si romanesque ! Vous admettez bien que je connaisse Édith, puisque je l'ai élevée dans mes idées.

— Cependant, ma chère demoiselle, voici trois mois que je lui fais une cour assidue...

— Les anciens preux attendaient leurs belles pendant des années.

— Malheureusement nous sommes au XIX^e siècle.

— Une époque de prosaïsme ! On se voit, on s'aime, on se marie. Autrefois, on allait en Palestine.

— Il n'y a plus de Palestine.

Césarine soupira profondément à la pensée que les amoureux de ce temps ne peuvent plus mériter leurs maîtresses en se croisant pour la Terre-Sainte. M. de Bruniquel reprit :

— J'ai peur que M^{lle} Édith ne m'aime pas.

— Elle vous aimera. Connaissez-vous Ipsiboë ?

— Qu'est-ce que c'est que cette dame ?

— Une dame très bien. L'héroïne d'un roman de M. d'Arlincourt. Elle adore Almaric. Almaric c'est vous : c'est-à-dire que vous lui ressemblez. Il ferait beau voir que ma nièce n'aimât pas Almaric!

— Je ne suis pas aussi rassuré que vous.

— Vous ne devez craindre personne. Parmi les jeunes gens qui viennent à la maison en est-il un qui vous vaille? Ce n'est pas M. Claude Morisseau. J'ai vu Édith sourire en l'écoutant : or une jeune fille ne s'éprend que de celui qui la fait rêver. Les autres? passez-les au crible sans en excepter un. Vous verrez ce qu'il en restera.

— Vous ne parlez pas du seul qui soit à redouter, du capitaine Daniel.

Césarine éclata de rire : — Vous êtes fou, mon bon ami. D'abord c'est un artilleur! Ensuite c'est un garçon froid, hautain, cassant, et qui n'a rien de romanesque; enfin Édith ne le connaît que depuis deux mois, et voici huit jours qu'il n'a point paru à la maison.

— Vous êtes ma providence, répliqua-t-il en lui baisant la main. Rendez-moi le service de causer avec votre nièce. Je ne suis pas un coureur de dots. Je l'aime pour elle, non pour sa fortune. Si elle ne veut pas de moi...

— Elle voudra de vous, grand enfant. Soit, je sonderai adroitement ce jeune cœur; mais auparavant, il faut que je vous interroge. Avant de me prononcer définitivement pour vous, j'exige une confession tout entière. Pensez donc à la responsabilité qui m'incombe! On connaît vos histoires, monsieur le don Juan! Je suis de votre parti parce que vous me plaisez.

Elle baissa chastement les yeux, et, assez comiquement, elle ajouta :

— A mon âge et quand on n'a pas aimé!.. Si je vous avais rencontré dans mon jeune temps, j'aurais été en danger. Je me connais, allez! Vous êtes mon idéal. Toutes les femmes ont dû raffoler de vous. Aussi je désire que vous ne me cachiez rien. Vous êtes-vous bien conduit depuis votre arrivée à Montauban? Oui? hum! Cela me paraît fort. Enfin, je vous crois : il me répugnerait de penser qu'un galant homme peut mentir. Et dans le passé? Je sais ce que je veux dire : une bonne petite passion qui ressusciterait après le mariage. C'est ce que je crains surtout.

— Vous avez bien tort, ma chère demoiselle. Certes, j'ai médiocrement vécu, et vous avez le droit de vous méfier. Remarquez cependant que le passé devrait vous être le garant de l'avenir. Quand on a beaucoup pratiqué les amours faciles, on n'a plus qu'un rêve : être un bon mari, très fidèle et très bourgeois. Vous voyez en moi un don Juan? Quelle erreur. Toutes les femmes que j'ai rencon-

trées ne font pas la monnaie d'une seule Elvire; oh! mon Dieu oui, toutes, en commençant par M^{lle} Rita, danseuse à l'Opéra, pour continuer par M^{me} X..., une grande dame de ville d'eaux, et finir par Coralie, ma grande passion.

— Qu'est-ce que c'était que M^{me} ou M^{lle} Coralie?

— Une cocotte... et je l'ai aimée follement. Jugez de ma naïveté! Elle m'a mangé un peu de mon cœur et beaucoup de mon argent. En la quittant, j'étais ruiné : l'héritage de mon oncle est venu à point. Après un long voyage, je me suis retiré à Montauban, et je caresse l'espérance d'un bonheur très calme et très tranquille.

Peut-être Césarine eut-elle un peu de chagrin en voyant si raisonnable l'homme idéal qu'elle supposait si romanesque. Mais elle reprit vite le dessus. La bonne demoiselle tenait trop à ses illusions pour s'en dépouiller aisément. Elle resta convaincue que le gentilhomme ne parlait aussi sagement que pour la rassurer.

— Soit, dit-elle, je causerai ce soir avec Édith. Venez dîner avec nous. Vous serez tout porté pour connaître le résultat.

M. de Bruniquel accompagna Césarine jusqu'à la maison de la rue Corail, où se passait une scène d'un autre genre. Quand la vieille fille entra dans le salon, elle trouva son frère qui faisait une partie de trictrac avec Bonchamp.

— Ne nous interromps pas! dit-il, nous sommes à un moment critique.

Césarine ôta son chapeau, et s'assit près de la table, pensant moins au trictrac qu'à sa conversation avec M. de Bruniquel. Pendant dix minutes, on n'entendit que le bruit des dés roulant sur le bois, et les termes de jeu prononcés par les adversaires : « Un trou , et deux de mieux... Je fais mon petit-jeu...je remplis, et je m'en vais... » termes bizarres compris seulement des initiés et qui agacent les profanes. Enfin, brusquement Godefroy jeta son cornet avec humeur : — Je ne veux plus jouer avec Bonchamp! Il a un bonheur insolent.

— Une autre partie, allons?

— Non, non. D'ailleurs j'ai acheté ce matin une pièce curieuse pour mon musée d'archéologie : j'ai à peine le temps de l'étiqueter et de la classer avant le dîner.

Disons, avant d'aller plus loin, ce qu'était ce fameux musée dont toute « la société » parlait. Cet excellent M. Godefroy s'imagina un beau jour qu'il était un antiquaire de première force. Dès lors, il acheta tout ce qu'on lui offrit. Les paysans narquois du Midi eurent beau jeu. Ils apportèrent au brave homme des ferrailles invraisemblables, des poteries fêlées, et des vases ébréchés, auxquels il attribuait aussitôt des origines fabuleuses. Quand la nouvelle se ré-

pandit de cette manie innocente, mais ridicule, on commença par se moquer de Godefroy. Il laissa gloser, et continua à recueillir pieusement tous les fers rouillés et toutes les vieilleries du département. Il ressentait une joie pure à étiqueter et à classer ces prétendues pièces archéologiques. Le matin, il cherchait ou il achetait; l'après-midi, il classait; le soir, il étiquetait. Bonchamp ne se faisait pas faute de railler son ami.

— Tu me rappelles un avoué de Toulouse que j'ai beaucoup connu, lui disait-il. Un jour qu'il voyageait au Pirée, il ramassa une coquille d'huître énorme, et la mit dans sa vitrine, en écrivant dessous : « Elle servit peut-être à exiler Aristide ! »

De cette plaisanterie M. Godefroy n'entendit que le mot « vitrine. » Pourquoi n'en avait-il pas chez lui ? Il se rappela vaguement que les musées de l'état en contenaient de superbes. Le lendemain, il fit installer des vitrines en chêne : à travers des glaces magnifiques on voyait s'étaler les plus étonnantes antiquités. Du coup, la ville éclata de rire. Ceci se passait quinze ans auparavant. Mais il était écrit que M. Godefroy serait heureux en tout. Le hasard voulut qu'un vrai savant, membre de l'Institut, de passage à Montauban, découvrit une pièce rare dans ce fouillis ; il s'agissait d'une très ancienne médaille qui fixait un point curieux de numismatique. Le savant adressa un rapport à l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; les journaux de Toulouse et de Montauban en parlèrent. Ce fut une révolution dans l'opinion publique ! Pendant huit jours on s'aborda dans l'allée des Acacias en se disant :

— Il paraît que le musée de M. Godefroy contient des pièces merveilleuses !

L'admiration fut aussi sincère qu'avait été vif le dénigrement. Seuls, Bonchamp et Césarine demeurèrent incrédules. On n'est jamais prophète en son pays, dit lamentablement l'Écriture. Le notaire aimait trop son vieil ami pour le railler en public, mais, quand il était seul avec lui, il ne se gênait guère. Lorsqu'il l'entendit parler d'une pièce curieuse achetée le matin, il se mit à rire franchement.

Cette fois, M. Godefroy se fâcha tout rouge. Heureusement Césarine, arrachée à ses réflexions par la querelle, s'empressa de mettre le holà. L'arrivée d'Édith acheva de ramener le calme, en ce sens que les deux amis oublièrent aussitôt la discussion qu'ils allaient entamer pour ne plus s'occuper que de la jeune fille. Mais Césarine avait hâte de tenir la promesse faite à M. de Bruniquel.

— J'ai besoin d'Édith, dit-elle. Mon cher Godefroy, et vous, Bonchamp, vous allez me faire le plaisir de descendre au jardin. Il faut que je cause avec cette enfant.

Édith s'assit au piano. Sa tante ne la vit donc pas rougir lorsque

Godefroy, avant d'obéir au désir de sa sœur, dit en prenant son chapeau :

— J'ai bien envie de pousser jusqu'au bout de la rue Ingres. Je veux demander des nouvelles du capitaine Daniel que nous n'avons pas vu depuis huit jours.

Ce capitaine Daniel habitait Montauban depuis cinq mois. Il était arrivé avec un régiment d'artillerie qui prenait garnison dans la ville. Ses camarades l'estimaient fort. Sorti le premier de l'École, il pouvait choisir parmi les emplois civils : il préféra l'épaulette. Pendant ses loisirs, il s'éprit d'un goût très vif pour l'histoire naturelle; les théories de Darwin le préoccupaient. L'Académie des sciences a de lui un mémoire estimé, intitulé *l'Hérédité des êtres*, où il défend les idées du naturaliste anglais. On le savait riche. Bien qu'il n'eût conté ses affaires à personne, on lui prêtait une fortune d'un million. De plus, sa tante, la seule parente qui lui restât, devait lui en léguer autant. Il vivait simplement, par goût, non par avarice. Jamais un camarade dans l'embarras ne s'était adressé vainement à lui. Ce garçon de vingt-huit ans plaisait à première vue par sa physionomie ouverte. Il n'était ni froid ni cassant, comme le prétendait Césarine; mais on ne pouvait nier qu'il ne poussât la réserve à l'excès. On n'eût jamais dit en le voyant : Quel bel homme ! mais il était impossible de ne pas remarquer sa figure pâle, un peu attristée et rêveuse, bien encadrée par des cheveux très noirs. Ses yeux gris avaient de la flamme; on devinait qu'il était bien l'homme de l'action héroïque qui lui valait la croix à vingt-trois ans. Un mystère planait-il sur lui? c'était possible. Quelques-uns de ses camarades semblaient le connaître et n'en aimaient Daniel que davantage.

Un jeune homme ainsi posé devait produire une certaine sensation dans une cité pratique comme Montauban. Les mères de famille le couvaient d'un regard tendre. On s'arrachait Daniel partout où se trouvait une jeune fille en quête d'époux. Il laissait faire, et, alléguant ses travaux, se contentait de refuser poliment les invitations offertes.

M. Godefroy le rencontra à un dîner chez le général de division. — Quel beau parti pour ma fille ! songea-t-il. Aussitôt il l'invita à se joindre aux amis qui se réunissaient chaque soir rue Corail. Le jeune homme remercia, et resta chez lui. Quinze jours après, dans un bal, il fut présenté à Édith. Dès lors, il parut deux ou trois fois par semaine chez l'antiquaire. Les rivaux qui se disputaient la main de M^{lle} Godefroy commencèrent par s'épeurer devant un adversaire de cette taille. Claude Morisseau lui-même fut troublé dans son orgueil béat. Cependant les uns et les autres se rassurèrent en voyant que Daniel gardait sa froideur, et Édith son calme. Ils se parlaient une ou deux fois par visite. Seul M. de Bruniquel

flaira un ennemi sérieux. Un homme très aimé des femmes garde toujours des liaisons passées une sorte de seconde vue féminine. Qui sait ? peut-être Césarine avait-elle eu tort de le rassurer. Elle n'allait pas tarder, d'ailleurs, à être fixée sur ce point important.

— Laisse là ton piano, et viens t'asseoir à côté de moi, dit-elle, lorsque Godefroy et Bonchamp furent sortis. Notre entretien sera grave, très grave !

Un peu étonnée d'entendre sa tante lui parler si solennellement, Édith obéit et se plaça sur le canapé où se tenait la vieille fille. Celle-ci commença par embrasser tendrement sa nièce ; elle poussa deux ou trois gros soupirs ; puis :

— Comment trouves-tu M. de Bruniquel ?

Édith sourit, et tranquillement :

— Je ne le trouve pas, dit-elle.

— Tu l'as vu souvent, cependant.

— Oui, mais je ne l'ai jamais regardé.

Cette très simple phrase bouleversa toutes les idées de la tante.

— Cette petite a des réponses qui me confondent ! pensa-t-elle.

Puis elle reprit :

— Pourtant il est très-bien ! Et si romanesque ! Je t'ai fait lire *Ipsiboë* : il ressemble à Almaric.

Édith sourit de nouveau ; elle embrassa sa tante avec tendresse, et d'un ton doux, mais ferme, où l'on sentait la résolution d'une volonté réfléchie :

— Ma chère tante, ton idéal n'est pas le mien. Je me suis promis de n'épouser que l'homme que j'aimerais, et je n'aime pas M. de Bruniquel.

— Le pauvre homme ! Et moi qui le protège !

— Tu ne le protégeras plus, voilà tout.

Césarine était de plus en plus décontenancée. La netteté des répliques d'Édith désorganisait tout son plan de bataille. Elle s'attendait à des hésitations, à des atermoiemens : pas du tout. La jeune fille répondait franchement et sans ambages.

— Voyons, prends-moi pour confidente. Tu sais bien que je ne ferai jamais que ce que tu voudras. Pour ne pas aimer M. de Bruniquel, il faut que tu en aimes un autre.

Édith leva ses yeux clairs sur sa tante, et dit tranquillement :

— Oui.

— Tu aimes quelqu'un, et je l'ignorais !

— Tu ne me l'avais pas demandé.

Césarine se frappa le front, comme si une idée subite lui venait :

— C'est ce capitaine Daniel que tu aimes ? Oui ? c'est de la folie ! qui aurait pu se douter d'une pareille aberration ? Bruniquel voyait clair, lui. Je n'aurais jamais soupçonné que tu aimasses ce garçon

froid, hautain, et qui n'a rien de romanesque! Ah! ce n'est pas celui-là qui a eu la moindre aventure!

— Tant mieux, si je suis la première de sa vie!

— Un artilleur! ma nièce aime un artilleur! Que feras-tu d'un pareil homme?

— J'en ferai mon bonheur.

— Compare-le seulement à son rival!

— Oh! je ne compare pas Daniel, — je le sépare.

Césarine eut une mine si déconcertée que sa nièce sourit encore.

— Tu te moques de moi, méchante? Le fait est que tu peux te vanter d'avoir mis ma perspicacité en défaut. Je te fais mon compliment. Tu as bien mené ton petit roman. Quand je pense qu'il y a trois mois tu ne connaissais pas ce garçon! T'a-t-il dit qu'il t'aimait, au moins?

— Jamais.

— Tu vois bien! s'écria joyeusement Césarine.

— Je suis sûre qu'il m'aime, précisément parce qu'il ne me l'a pas dit. Il m'a regardée, cela m'a suffi. Moi, je l'ai aimé, parce qu'il m'a semblé être supérieur à tout le monde. J'ai bien vu que mon père était content de ses assiduités dans notre maison. Aussi n'ai-je pas été surprise quand il est parti, il y a huit jours.

— Il t'a dit où il allait?

— Nullement, je l'ai encore deviné. Écoute bien. Daniel ne peut pas demander lui-même ma main. Il a donc été voir sa tante, M^{me} Dubois, qui vit retirée du monde, dans le Cantal. Il ne m'a pas écrit une seule fois, mais je suis certaine qu'il reviendra aujourd'hui ou demain, et qu'il priera aussitôt mon père de lui fixer un rendez-vous.

La tante allait sans doute faire observer à sa nièce qu'elle arrangeait un peu trop bien ses affaires selon son désir, que, si l'imagination est une belle chose, il ne faut pas en abuser, lorsque le hasard se chargea d'achever la défaite de Césarine. Les deux femmes entendirent un bruit de pas pressés sur le perron, et Godefroy, suivi d'un soldat, parut tenant un papier à la main :

— Vite! Césarine! fais rafraîchir ce brave militaire, pendant que je répondrai à cette lettre du capitaine Daniel qu'il vient de m'apporter.

Et, lentement, posément, ainsi qu'un homme qui se plaît à déguster son triomphe, il lut à haute voix: « Cher monsieur, j'ai passé toute la semaine chez ma tante, M^{me} Dubois, qui habite le bourg de Vic-sur-Cère, dans le Cantal. Avant de me présenter rue Corail, je vous prie de vouloir bien me donner un rendez-vous.... »

L'antiquaire allait sans doute joindre le commentaire à la lec-

ture; mais la présence d'Édith le gêna. Il regarda le soldat qui contemplait cette scène d'un air bonasse et indifférent. Quant à Césarine, elle était littéralement abasourdie : un peu plus, elle aurait traité sa nièce de sorcière.

— Non, reste, Césarine, continua Godefroy; toi, Édith, conduis ce garçon à l'office...

Édith obéit. A peine eut-elle disparu que l'antiquaire fit signe à Bonchamp de le rejoindre; puis, comme s'il eût senti qu'il était convenable de contenir sa joie, il prit l'air important d'un homme qui s'apprête à faire une révélation. Il relut la lettre du capitaine, la plia soigneusement et, lorsque le notaire fut entré dans le salon :

— Mes chers amis, dit-il, sachez que je suis au comble de mes vœux. Apprenez que depuis deux mois l'archéologie n'a pas absorbé seule tous mes instans. Je caressais un projet qui, grâce à Dieu! va se réaliser. Vous savez combien me préoccupait l'établissement d'Édith. Jusqu'à présent, elle refusait régulièrement tous les partis que je lui offrais. Aujourd'hui...

Il s'arrêta, savourant à l'avance la surprise de son ami et de sa sœur :

— Cela ne vous étonne pas de voir que le capitaine sollicite gravement un rendez-vous, au lieu de venir comme d'habitude?

— Pas du tout, riposta Bonchamp très tranquillement. Il veut te demander la main de ta fille; tu la lui donneras, et tu feras bien.

Du coup, Césarine se mit en colère. Elle assistait depuis un quart d'heure au bouleversement de tous ses plans. Godefroy continuait ce qu'Édith avait commencé. Elle ne pouvait se plier à l'idée de ne pas avoir pour neveu M. de Bruniquel, cet homme si romanesque! — Est-ce que tu comptes réellement donner ta fille à cet artilleur? demanda-t-elle d'un ton de souveraine offensée.

— Si je la lui donnerai! Je crois bien. Voici un mois que je lui fais entendre par tous les moyens possibles que sa recherche sera agréée.

Césarine accueillit la réponse de son frère avec un sourire très méprisant auquel, par malheur, l'antiquaire ne daigna pas prêter la moindre attention. Il s'était assis à la table, pour écrire la réponse attendue par le soldat.

— Là! voilà qui est fini, dit-il en mettant la lettre sous enveloppe. J'écris tout simplement à Daniel de venir maintenant; je l'attends.

Il porta lui-même sa missive au militaire, et reparut au salon, déterminé à supporter sans faiblir l'assaut que lui réservait sa sœur. Bonchamp s'était assis dans un fauteuil : il étudiait, livre en main, un nouveau coup de trictrac. La vieille fille, elle, les bras croisés, se promenait de long en large, comme une lionne enfermée. Elle

s'était contenue jusque-là; mais sa patience était à bout. Il fallait qu'elle laissât déborder, coûte que coûte, ce qu'elle avait sur le cœur. Elle commença d'un air digne, nuancé d'une hautaine tristesse :

— Mon frère, vous...

Godefroy resta les bras ballans, visiblement interloqué. Ce brave homme n'aimait guère résister en face; néanmoins, il prit son parti :

— Eh bien! oui, je suis ton frère, tout le monde le sait. Ce n'est pas la peine de le répéter. Et puis tu ferais bien mieux de me tutoyer.

L'air digne nuancé de hautaine tristesse fondit du coup. Césarine s'abandonna à son courroux : — Vous êtes fou! Savez-vous d'où il sort, ce garçon? Non. Et vous lui jetez comme cela votre fille au visage! Vous verrez ce qu'il vous en coûtera. Ah! vous ouvrez votre porte au premier venu! Ce n'est pas faute d'avoir été averti, cependant. Vous avez tenu bon; je vous ai fait observer que ce capitaine Daniel vivait seul, que nul n'avait vu sa famille. Peu vous a importé, vous l'avez accueilli sans le connaître!

— Sans le connaître, riposta Godefroy impatienté... d'abord je le connaissais. Et puis, suis-je le père d'Édith? Oui? Eh bien! alors, laisse-moi tranquille.

Mais Césarine ne laissait jamais tranquilles ceux qui n'étaient pas de son avis.

— Daniel! il s'appelle Daniel! Est-ce que c'est un nom, ça? Ce garçon est d'une famille de paysans, j'en jurerais, enrichis dans le commerce des bestiaux. Belle alliance pour ma nièce! S'il ne montre pas sa tante, cette M^{me} Dubois, c'est qu'elle est trop commune, trop vulgaire pour frayer avec nous. Enfin, vous verrez! mais lorsque vous verrez, il sera trop tard, et je triompherai!

Comme tous les gens d'un caractère faible, Godefroy dépassait le but lorsqu'il avait pris une résolution. Il répliqua très vivement :

— Tu peux t'indigner, me maudire et même me déshériter, cela m'est parbleu bien égal! Daniel!.. tout court, tu entends?.. Daniel me plaît; c'est un homme de cœur, estimé de ses chefs, aimé de ses amis. Si Édith le trouve à son goût, c'est une affaire réglée. Certes, je soupçonne bien qu'il ne sort pas de la cuisse de Jupiter. Je suis de ton avis sur ce point-là; une fois n'est pas coutume. Cette tante qu'il nous amène est, j'imagine, une vraie paysanne, probablement enrichie dans le commerce des bestiaux, comme tu dis. Est-ce que nous sommes des Montmorency, nous autres? D'ailleurs, tu connais mes idées. Je t'ai mille fois répété que j'étais un homme indépendant, au-dessus des préjugés. Je prendrai le capitaine pour gendre, si, comme je l'espère, Édith y consent. Tant vaut l'intelligence, tant vaut l'homme.

— Quand l'homme vaut un million, murmura la vieille fille.

Mais c'était la flèche du Parthe. Césarine ne résistait plus. Pour la première fois, elle se sentait en face d'une volonté bien arrêtée, et Godefroy avait trop peu l'habitude de déployer de l'énergie pour ne pas aller jusqu'au bout. Quant à Bonchamp, ces petites scènes de famille le réjouissaient fort. Il écouta son ami sans sourciller, et lorsque Godefroy eut fini sa tirade :

— Mon compliment ! Tu as parlé trois minutes sans dire une sottise !

Godefroy, au diapason où il était monté, se serait peut-être fâché du coup de boutoir ; mais un incident détourna son attention. On sonna à la grille d'entrée, le bourgeois resta court ; était-ce déjà l'officier ? Presque aussitôt la porte du salon s'ouvrit, et le domestique annonça :

— Le capitaine Daniel !

II.

Celui qui suscitait tant d'orages dans l'intérieur paisible des Godefroy habitait une jolie maison au fond d'un grand jardin, à l'extrémité de la rue Ingres. Ce quartier s'appelle Ville-Nouvelle, par opposition à Ville-Bourbon, l'ancienne cité. Montauban est certes l'un des plus jolis chefs-lieux du Midi. Quand on arrive de Castel-Sarrazin ou de Caussade, on voit sortir, comme un îlot du milieu des vagues, les vieux remparts encore debout dans une mer de feuillage. Le Tarn tout jaune coule au-dessous d'un pont immense qui relie la cité au faubourg d'ouest. Au milieu de la rivière, une île, mince et feuillue, où Virgile aurait caché des faunes grimaçans ; sur chaque rive, à droite et à gauche, des maisons peintes de toutes les couleurs et mariant leurs tons d'opale et de rubis sous le soleil cru et luisant. Ici le cours qui longe les quais ; chaque semaine, le samedi, jour de marché, arrivent sur le cours les *pagès*, qui apportent leurs denrées ; les troupeaux de bœufs, de vaches et de moutons passent insoucieusement à travers les marchands et les promeneurs. Ces maisons se suivent, vertes, bleues, jaunes, selon la fantaisie de l'habitant ; la pauvreté y coudoie la richesse : à côté d'une élégante villa, l'œil rencontre une haute mesure grise avec des teintes rouges, dont les fenêtres laissent pendre d'immenses draps qui sèchent. Il serait difficile de définir le style particulier de ces constructions bizarres. Cela tient à la fois de l'Espagne et de l'Italie ; il n'est pas rare de voir des terrasses plates comme à Burgos, et des toits carrés comme à Florence.

A partir du cours, la ville monte ; elle grimpe sur le côteau et s'y

accroche comme une grande chèvre. Les rues sont très larges ou très étroites; pas de milieu. A chaque pas, on s'arrête devant une bâtisse ancienne, qui garde le cachet du temps, avec ses crochets de fer rouillé où l'on a dû pendre jadis. Si l'on prend une petite rue à droite, en s'éloignant de la rivière, on arrive sur la place d'Armes. Au milieu se dresse, toujours respectée, une croix de mission plantée en 1829. Un peu plus loin, au sortir d'un dédale de petites rues, on débouche sur la place Nationale, l'une des curiosités de Montauban. On ne peut rêver rien de plus pittoresque que ces doubles arceaux en ogive, avec de hauts piliers gris, çà et là plantés de mousses, où les lézards montrent leur tête pointée d'or. Sous ces piliers, abrités par des auvens, se démène un monde de marchands. Ici la vendeuse de graines, là le fripier en plein vent, plus loin l'échoppe d'un pitre qui raconte, en son parler chantant, les exploits de « monsieur Papavoine. »

C'est l'extrême limite de Ville-Bourbon. Les rues ne sont plus pavées. Un sable fin et poussiéreux, par cette ardente journée de juin, crie sous les pieds qu'il brûle; le soleil plaque sur les murs une ombre violette. Des boulevards qui entourent la ville part la rue Ingres, large voie silencieuse, un peu triste, bordée de maisons blanches avec des volets verts, bruns ou rouges, ornée de jardins cerclés de grilles, et plantée çà et là d'arbres rabougris qui semblent se tordre sous ce ciel chaud. Là, presque à l'extrémité de la ville, demeurait le capitaine Daniel.

Il s'était composé un intérieur charmant, le seul luxe qu'il se donnât. Un homme de goût eût été vite à l'aise au milieu de ces bibelots de prix; le cabinet de travail, situé au rez-de-chaussée, ouvrait de plain-pied sur le jardin par une haute porte vitrée. L'ameublement en était sévère, mais élégant. Accrochées au mur, deux toiles de maître. Daniel, qui aimait les beaux dessins, possédait l'une des rares études que Delacroix ait faites de son *Sardanapale*. La bibliothèque occupait tout le fond de la pièce. C'était là que le jeune homme travaillait, là qu'il pensait; là que depuis deux mois il poursuivait un rêve, un idéal d'amour. Était-ce donc son secret? Une partie de son secret au moins. Personne, sauf son domestique, ne pénétrait jamais dans sa chambre à coucher. Il craignait sans doute qu'on ne vît deux portraits qu'il voulait garder pour lui seul.

L'un était le profil d'Édith, fait par Daniel de souvenir. Il lui avait suffi de regarder en dedans de lui-même pour y trouver son modèle. C'était bien le visage fin et pur de la vierge; c'était bien ce regard ferme et doux qu'on n'oubliait plus. Elle ne se trompait pas lorsqu'elle devinait d'instinct l'amour de Daniel. Est-il donc nécessaire de se connaître beaucoup pour s'aimer? Non. Roméo Montaigu est

dans le salon d'honneur des Capulets; Juliette entre, ils échangent un regard, et en voilà pour la vie.

La seconde toile était aussi l'œuvre de Daniel. Elle représentait une femme d'une quarantaine d'années, brune, au front bas, aux lèvres rouges et sensuelles. Les yeux verts avaient une expression étrange. Le visage aminci était distingué; le menton accusait de la volonté. Elle souriait, et à travers ce sourire on voyait les dents très blanches, mais larges, des dents à broyer du fer. Les cheveux, plantés bas, étaient abondans, serrés. On devinait en cette créature une intensité de vie extraordinaire. Il est des femmes qu'on jugera sur leur portrait, à première vue; il n'en eût pas été de même de celle-ci. L'observateur aurait réservé son opinion, attendant pour se prononcer de connaître l'original. C'était la tante de Daniel, M^{me} Dubois. Elle portait le costume si pittoresque des riches paysannes du Cantal : la robe en étoffe ancienne rappelant le vieux brocart affectionné par nos mères, couleur marron pâle; à la taille un tablier noir, en soie épaisse et lourde; dans le corsage très ouvert, tendu comme un corset, un fichu de crêpe de Chine rouge; sur la tête le bonnet blanc et le haut chapeau noir que les Auvergnates ne quittent jamais. Les paysannes riches du Cantal et du Puy-de-Dôme sont renommées pour leurs magnifiques bijoux de forme ancienne. Elles ont l'orgueil de leur fortune. M^{me} Dubois suivait la mode de son pays : au cou brillait le collier d'or, formé de plaques épaisses et travaillées, reliées entre elles par de petits chaînons, le tout posé sur un velours noir; aux oreilles des pendans d'or ciselé, lourds et descendant très bas. Il était impossible de ne pas s'arrêter devant cette toile. Un Parisien eût été frappé du premier coup par ces deux étrangetés : celle de la femme, celle du costume.

A l'heure même où se passaient rue Corail les incidens que j'ai racontés, Daniel était assis dans son cabinet de travail. Il essayait de lire; mais sa pensée volait bien loin. Il calculait que son ordonnance mettrait dix minutes pour aller chez M. Godefroy, dix minutes pour en revenir; en tenant compte du temps qu'il faudrait à l'antiquaire pour lui répondre, Daniel avait trois quarts d'heure d'attente à supporter. Attente douloureuse comme celles qu'allonge l'incertitude. Il prenait et reprenait son livre; mais ses yeux quittaient bientôt la ligne commencée pour suivre sur la pendule la marche, trop lente à son gré, des aiguilles. D'ailleurs son visage trahissait une émotion violente, qui ne fut pas dissipée par le retour du soldat et la lettre cordiale qu'il apportait.

— Je te remercie, Grenu, dit-il à l'artilleur. Je te donne congé pour le reste de la journée. En t'en allant, tu m'enverras Lucain. Va, mon garçon.

L'ordonnance salua respectueusement son capitaine; Daniel prit son chapeau et ses gants, et quand Lucain, le domestique, entra : — Vous préparerez l'appartement du premier, M^{me} Dubois sera ici demain pour le déjeuner.

Il avait fallu dix minutes à Grenu pour aller du haut de la rue Ingres à l'autre extrémité de la rue Corail; Daniel n'en prit que cinq. Mais devant la porte il s'arrêta. Son cœur battait. Il était venu vite, et, une fois arrivé, il n'osait plus entrer. — Allons, il le faut! murmura-t-il. — Et il sonna. Nous avons déjà dit l'effet que produisit son entrée. Godefroy courut à sa rencontre.

— Vous voici donc, mon cher! Il y a un siècle qu'on ne vous a vu!

Bonchamp serra la main de l'officier : il éprouvait une vive sympathie pour Daniel. Quant à Césarine, elle répondit à peine au salut que le jeune homme lui adressa : elle voulait rester indifférente et hautaine dans sa dignité outragée.

— Vous m'écriviez que vous aviez fait une absence? continua Godefroy.

— Oui, monsieur. Vous savez que la seule parente qui me reste, M^{me} Dubois, habite l'Auvergne. Je suis allé la voir, et j'ai été assez heureux pour la décider à quitter pour quelques jours ses chères montagnes. Elle arrivera demain matin à Montauban, et demain soir j'aurai l'honneur de la présenter à ces dames.

Godefroy faillit se frotter les mains tant il était joyeux; puisque M^{me} Dubois venait à Montauban, c'est que ses prévisions étaient justes. Il jeta un coup d'œil sur Césarine. La vieille fille restait aussi renfrognée qu'auparavant. Elle ne disait mot et se contentait de lorgner obstinément Daniel en songeant : « Je ne comprends vraiment pas Édith; j'ai beau examiner ce garçon, il n'a rien d'extraordinaire. » Bonchamp, lui, s'était discrètement retiré pour ne pas gêner l'entretien.

— A propos, mon cher ami, reprit l'antiquaire, pourquoi me demander un rendez-vous de façon solennelle? Est-ce que ma maison ne vous est pas ouverte?

— C'est que je désirais vous parler de choses graves, monsieur.

— Un entretien particulier?

— Oui, monsieur.

La joie de Godefroy devint triomphante. Il lança un second coup d'œil à sa sœur, qui, profondément agacée, se leva tout d'une pièce et dit d'un ton aigre :

— Je vois que je suis de trop et je me retire, comme M. Bonchamp.

— Au contraire, mademoiselle, repartit vivement Daniel, je vous

prie de vouloir bien rester. Vous êtes la sœur de M. Godefroy, et à ce titre...

Césarine se rassit, tout d'une pièce, comme elle s'était levée, en prononçant un : « C'est bien, monsieur ! » qui signifiait un tas de choses désagréables.

— Monsieur, dit Daniel d'une voix un peu tremblante, quand j'ai eu l'honneur de vous être présenté, il y a deux mois, vous avez été assez bon pour m'accueillir de tout cœur. Votre maison m'a été généreusement ouverte. Puis les semaines ont passé, et un jour j'ai senti que je n'avais pu voir mademoiselle votre fille sans l'aimer.

Il y eut un silence. Godefroy se taisait pour cacher sa joie, et Césarine pour observer Daniel à son aise. Elle ne l'avait jamais bien attentivement regardé. Un rayon de soleil, adouci par le soir qui venait, enveloppait d'un nimbe d'or la tête fine et fière du jeune homme. — Oui, il n'est pas mal, c'est vrai, pensa-t-elle.

— Avant d'aller plus loin, continua Daniel, permettez-moi, monsieur, de vous adresser une question. Dans mes rapports avec vous ai-je agi autrement qu'en galant homme ?

— Quelle idée !

— C'est que plusieurs fois j'ai voulu causer avec vous de ma position, de ma fortune, de ma famille...

L'antiquaire se fâcha presque : — C'est inutile ! vous êtes riche, bien de votre personne, décoré, officier, dans une position superbe...

— Vous m'avez toujours interrompu de cette manière-là. Pourtant, aujourd'hui, il faut que j'aborde cette question. Ma tante, M^{me} Dubois, arrivera demain à Montauban ; elle vous adressera officiellement une demande en mariage ; mais auparavant...

Cette fois Godefroy se fâcha tout à fait : — Auparavant, je n'ai rien à apprendre. Votre vie est au grand jour, n'est-il pas vrai ? Vous aimez ma fille, et j'espère qu'elle vous aimera. Que faut-il de plus ? Vous êtes d'une famille de paysans, hein ? Je l'ai deviné. Je suis un homme indépendant, moi, au-dessus des préjugés. C'est vous qu'Édith épousera, ce n'est pas votre famille. Je voudrais même que vous eussiez quelque chose de grave à me confier, pour vous prouver le cas que je fais de vous.

Daniel était un peu pâle : son assurance diminuait à mesure que Godefroy lui donnait des témoignages plus vifs de sa sympathie. Ce fut presque bas, qu'il dit :

— J'ai en effet quelque chose de grave à vous confier...

Il y eut un nouveau silence. Césarine devenait d'autant plus joyeuse qu'elle voyait son frère se rembrunir davantage. Elle continuait à examiner Daniel, et s'étonnait du choix d'Édith. Comment sa nièce s'était-elle éprise d'un garçon qui menait une existence si

plate, si tranquille, et ne comptait pas, sans doute, un seul roman dans sa vie ! Cependant Daniel s'était calmé ; il dit résolument :

— Mon devoir est de ne vous rien cacher, monsieur. Je n'ai pas de famille parce que je n'ai jamais eu ni père ni mère. Je suis enfant naturel.

La foudre tombant au milieu du salon, les pièces archéologiques se mettant à danser derrière leurs vitrines n'eussent pas produit un effet plus considérable. Godefroy se leva d'un bond, dressa ses bras au ciel en s'écriant : — Un enfant naturel ! — Pendant que Césarine murmurait : — Tiens ! tiens ! il a donc un roman dans sa vie, cet homme-là ? — il se produisit un changement de pensées très curieux chez le frère et chez la sœur. Godefroy était rouge ; il ne trouvait rien à répondre, et, comme les gens qui ne savent que dire, il prit le parti plus simple de se fâcher :

— Et c'est seulement aujourd'hui que vous me faites une semblable révélation ! Comment, vous êtes entré dans ma maison, vous avez jeté les yeux sur ma fille et vous n'avez pas eu la loyauté...

— Lorsque j'ai eu l'honneur d'être reçu chez vous, monsieur, dit Daniel avec un peu de hauteur, j'ignorais que je dusse aimer mademoiselle votre fille : je n'avais donc rien à vous confier.

— Mais depuis !

— Depuis j'ai voulu aborder plusieurs fois cette question ; vous m'avez toujours interrompu dès les premiers mots, et tout à l'heure encore...

— Il fallait insister, monsieur !

— J'ai cru que vous aviez pris des renseignements. Au régiment, on n'ignore pas mon secret. L'armée est une grande famille dont tous les membres doivent se connaître entièrement, étant solidaires les uns des autres. Le jour où l'on m'a parlé de ma naissance, je l'ai avouée sincèrement, estimant que je n'ai ni à en rougir, ni à m'en cacher. Je n'avais pas de nom ; c'est vrai. J'ai tenu à m'en faire un ; j'ai réussi.

— Mais je ne savais rien, monsieur ! Autrement je vous aurais fait comprendre...

— Que je devais renoncer à l'espoir de votre alliance ? Mon Dieu, monsieur, je ne suis pas un enfant, je connais la vie et les hommes ; à mon âge, on a déjà eu le temps d'en souffrir. Vous entendant souvent invoquer votre indépendance d'esprit, j'ai cru que vous vouliez m'indiquer ainsi que la tache de ma naissance n'en était pas une à vos yeux.

Godefroy continuait à se promener à grands pas dans le salon. C'était son remède quand il était à bout d'argumens. Le brave homme n'osait regarder ni Daniel ni Césarine : il craignait trop de voir

sa sœur triompher. Il se trompait. La vieille fille revenait lentement sur le compte de Daniel. Il se livrait un petit combat dans cette cervelle brouillée. Elle pensait que le jeune homme était un enfant de l'amour : un enfant de l'amour ! il n'en fallait pas tant pour le rendre intéressant. Cependant elle hésitait encore à prendre la défense de celui qu'elle condamnait une heure auparavant, lorsque Daniel ajouta avec une pointe d'amertume douloureuse :

— Vous vous vantiez si fort d'être au-dessus des préjugés.

— Des préjugés des autres, pas des siens ! s'écria étourdiment Césarine.

Godefroy s'arrêta dans sa promenade ; sa sœur lui donnait le joint cherché.

— C'est cela ! Des préjugés des autres... pas des miens ! — Il sentit qu'il venait de dire une sottise ; mais il était trop tard pour reculer : — Vous ne connaissez pas la province, monsieur Daniel. Si je vous accordais ma fille, les rues de Montauban se dépaveraient toutes seules pour me jeter des pierres. Que voulez-vous que j'y fasse ? Dans nos petites villes, on est d'un rigorisme impitoyable. Probablement parce que chacun est ennuyé de ses propres affaires, tout le monde s'occupe de celles du voisin. Je reconnais que vous étiez un excellent parti pour Édith. Ce n'est pas votre faute s'il y a... hum !.. une irrégularité dans votre naissance. Mais enfin, je ne pouvais pas me douter... Il n'y a pas moyen... on crierait, on gloserait à m'écorner les oreilles : non, vraiment, il n'y a pas moyen.

Daniel se leva. Des larmes coulaient de ses yeux. Cet homme, d'apparence si froide, souffrait dans le plus intime de son être. Son bonheur lui échappait au moment précis où il y touchait. Il demeura quelques instans debout, silencieux, puis, d'une voix brisée :

— Je n'ai plus qu'à vous prier d'agréer mes excuses, monsieur. Il ne m'appartient pas de discuter le motif qui vous guide. Je préfère ne plus revoir M^{lle} Édith. Veuillez lui expliquer qu'un obstacle imprévu m'oblige à renoncer à ce qui eût été la joie de ma vie.

C'était fini. Godefroy laissait partir le jeune officier, combattu par deux sentimens contraires : le regret de perdre un si beau parti pour sa fille, et la peur d'ameuter contre lui les susceptibilités étroites de sa ville natale, quand Césarine se décida à intervenir. Depuis dix minutes, son optique changeait. Que reprochait-elle naguère au capitaine ? D'être un garçon froid, bourgeois, éloigné de l'idéal qu'elle rêvait. Quelle erreur ! Daniel n'était pas froid, puisqu'il pleurait. Bourgeois, lui ? Allons donc ! Un enfant de l'amour (elle tenait à son expression) est bien plus romanesque que tous les Bruniquel du monde ! D'ailleurs elle l'avait mal jugé ; depuis qu'elle connaissait le secret de sa naissance, elle trouvait en Daniel

un je ne sais quoi de particulièrement séduisant. Cette bonne femme fit avec son déraisonnement ce qu'avec sa raison Godefroy n'osait pas faire :

— Restez donc, monsieur Daniel, dit-elle vivement. Eh, mon Dieu, est-ce qu'on s'en va, comme cela, tout de suite, sans avoir eu le temps de causer?

Godefroy crut devoir protester, par respect pour ses principes.

— Ma sœur, prononça-t-il gravement, votre conduite est de la dernière inconvenance.

Césarine haussa les épaules.

— Dites donc de l'avant-dernière, pour ne décourager personne! Croyez bien, monsieur Daniel, que mon frère n'est pas si méchant qu'il en a l'air. Il est assez raisonnable pour comprendre qu'on ne décide pas en cinq minutes une affaire aussi grave qu'un mariage; c'est bien le moins qu'on y réfléchisse mûrement. Au surplus, je suis la tante d'Édith, c'est moi qui l'ai élevée, j'ai le droit de dire mon opinion, je suppose. Enfin Édith aime M. Daniel; elle me l'a avoué tout à l'heure. Montauban dira ce qu'il voudra, il faut qu'elle l'épouse.

Godefroy avait repris sa promenade. Toute son énergie s'était dépensée dans sa lutte avec sa sœur; or il n'en possédait pas un fonds bien considérable. Puis, en réalité, il n'était pas fâché qu'on plaidât cette cause contre lui; l'excellent homme ne demandait qu'à être convaincu.

— Oui, Édith vous aime, continua Césarine. Je mentirais en vous disant que j'ai été ravie lorsque j'ai reçu sa confidence... Non... mon excuse, c'est que je ne vous connaissais pas encore. Voulez-vous que nous vous connaissions tout à fait? Racontez-nous votre histoire. M^{me} Dubois est votre seule parente?

— Oui, mademoiselle. C'est la sœur de ma mère, qui est morte en me mettant au monde. Ma naissance, qui lui prenait la vie, lui avait déjà pris l'honneur. Vous voyez que j'étaie mes plaies devant vous. J'ai été élevé à la campagne; lorsque j'eus grandi, on me fit entrer au lycée d'Aurillac, où j'ai continué mes études. Ma tante est la seule personne qui se soit occupée de moi. Sans elle, j'eusse été bien réellement seul au monde. J'atteignais ma quinzième année quand elle s'installa en Auvergne, à mes côtés. Elle venait d'éprouver de grands chagrins; j'étais l'unique affection qui lui restât. Elle me l'a prouvé noblement, je vous le jure. Aucune mère n'a été meilleure ni plus tendre. Aussi je me trompais un peu, quand je vous disais tout à l'heure que je n'en avais pas eu : c'était renier la chère créature qui m'en a servi.

Daniel parlait simplement, mais avec émotion. Il reprit, s'animant peu à peu :

— La famille de ma mère était riche. La pauvre femme m'avait laissé en mourant cinq ou six cent mille francs. Ma tante se chargea de faire valoir et d'augmenter ma petite fortune. Elle sentait sans doute qu'une heure viendrait où j'aurais besoin de compenser l'irrégularité de ma naissance : c'était sa tâche à elle. La mienne était de travailler résolument, et d'arriver au premier rang, si je pouvais. Lorsque je suis entré à l'École polytechnique, j'ai dû fournir mes papiers de famille. Hélas ! ils se réduisaient à un seul pour moi : une feuille blanche déclarant qu'à telle date un enfant nommé Daniel était né de père et mère inconnus. Quelques-uns furent au courant de ma situation ; je crois cependant que la plupart de mes camarades de promotion l'ignorèrent. Certains me témoignèrent de la froideur, je m'éloignai d'eux, sans leur en vouloir, les plaignant de ne pas comprendre qu'étant plus heureux que moi ils devaient m'en aimer davantage. Je quittai l'École dans les premiers rangs ; je préférerais devenir soldat, m'imaginant qu'il me serait plus aisé de conquérir ainsi une illustration personnelle ; puis l'armée me serait une famille, et je gardais l'espoir constant d'une prompte action d'éclat. J'ai toujours pensé que le sang versé pour le pays est un commencement de noblesse. Je fus assez heureux pour me distinguer pendant la guerre, et j'obtins un avancement rapide. Tout marchait donc selon mes désirs ; je caressais la réalisation prochaine de mon rêve, quand une rencontre imprévue changea ma vie, bouleversa mes idées, et m'ouvrit un nouvel horizon : je rencontrai votre fille, et je l'aimai.

Godefroy et Césarine n'avaient eu garde d'interrompre. Ils étaient émus l'un et l'autre par cette noble et fière simplicité. Daniel poursuivit de plus en plus troublé :

— Que vous dirais-je que vous ne sachiez déjà ? Je lui ai appartenu dès la première minute. Quand j'ai voulu raisonner le sentiment qui s'emparait de moi, il était trop tard, et c'est alors que la pensée me revint de ma position difficile. Je m'interrogeai froidement pour savoir si je pourrais l'oublier : peut-être, en somme, éprouvais-je pour elle moins de l'amour qu'un goût très vif. Il ne me fallut pas longtemps pour démêler la vérité. Jusqu'à ce moment je n'avais vécu que par l'ambition ; ambition noble, je le dis franchement, puisqu'il s'agissait pour moi de monter si haut que nul ne pût avoir la fantaisie de mesurer d'où je venais. Ce fut fini ; gloire rêvée, noblesse conquise, disparurent ; je ne pensai plus qu'à elle, je ne vécus plus que pour elle. Tout mon cœur était enfermé dans votre maison. Quand je rencontrais M^{lle} Godefroy dans la rue, je la saluais, je la regardais passer, et j'emportais du bonheur en moi pour toute la journée. Vingt fois l'aveu de mon amour a brûlé mes lèvres : je l'ai retenu ; il m'aurait semblé commettre une mau-

vaise action. Et cependant je n'ai pas été surpris quand M^{lle} Césarine m'a dit qu'elle m'aimait. Comment ne se fût-elle pas sentie enveloppée par ma tendresse ! Voilà ma confession tout entière. Pardonnez-moi d'avoir plaidé ma cause si longuement, mais à la seule idée que je la perdais j'ai cru...

Il n'acheva pas. Cet homme énergique ne contenait plus ses larmes. C'était bien la douleur dans ce qu'elle a de plus âpre et de plus violent. Césarine pleurait, elle aussi, mais à sa façon ; c'est-à-dire qu'elle geignait et se mouchait bruyamment. Le comique ici-bas n'est-il pas toujours à côté du drame ? Oh ! ce n'était pas une femme à cacher bien longtemps ses sentimens. Elle sauta au cou de Daniel en s'écriant :

— Je vous donne ma nièce, monsieur !

Et reprenant son attitude digne pour se retourner du côté de son frère :

— Osez donc refuser encore votre fille à un homme qui pleure ! Mais, mon cher garçon, vous êtes tout uniment le neveu de mes rêves. Et je m'imaginai que vous n'étiez pas romanesque, vous qui êtes un roman à vous tout seul !

— Eh ! tu vas, tu vas... grommela Godefroy avec humeur. Certainement Daniel est un excellent parti. Ce n'est pas moi qui dirai le contraire. Sa réputation est intacte, d'accord : mais que diable ! un enfant naturel...

— Tiens ! tu n'es pas digne d'être mon frère ! répliqua la vieille fille avec emportement. Je soutiens, moi, que cette naissance illégitime est un avantage. Il n'a pas de famille ? nous serons la sienne. De cette façon nous ne perdrons Édith qu'à moitié. Ne me parlez pas de ces gens suivis d'une ribambelle de beau-père, de belle-mère et de belles-sœurs !

Godefroy essaya d'intervenir timidement :

— Mais que dira Montauban, ma bonne amie ?

Césarine eut un geste de dédain superbe : — C'est l'opinion de Montauban qui t'épouvante, provincial que tu es ? Quitte Montauban, va à Paris. D'ailleurs, nous pouvons rester ici, si tu le préfères ; nous ferons le mariage sans éclat ; on n'y verra rien.

Godefroy était vaincu ; il ajouta cependant, pour l'acquit de sa conscience :

— Tu es sûre au moins qu'Édith l'aime ?

Césarine haussa les épaules, elle alla majestueusement à la sonnette, et dit au domestique :

— Priez mademoiselle de descendre au salon. Son père et moi désirons lui parler.

Daniel, lui, croyait rêver. Il passait si subitement de l'extrême douleur à l'extrême joie ! Il prit la main de Césarine et la baisa

avec respect en essayant de balbutier un remerciement; il ne trouva pas un mot; son émotion l'étouffait. En vérité, il ne s'attendait guère à rencontrer un allié dans la vieille fille. Il n'était pas sans avoir remarqué l'hostilité de Césarine à son égard, et subitement l'ennemie de la veille se changeait en un défenseur acharné. Il aurait désiré lui exprimer sa reconnaissance, la remercier chaleureusement d'avoir si bien plaidé sa cause; elle se prit à rire de son embarras.

— Vous voilà bien ému, mon pauvre garçon. Je gage que vous voudriez me jurer une gratitude éternelle. Inutile. Qu'Édith soit heureuse, et nous sommes quittes.

La jeune fille était bien un peu troublée, elle aussi, quand elle descendit au salon. Elle ne doutait pas que Daniel n'eût fait sa demande : elle ne doutait pas, non plus, que son père ne se fût empressé de consentir.

— Tu désires me parler, père? dit-elle.

— Oui, mon enfant. (Godefroy se dressa légèrement sur la pointe de ses souliers.) J'ai une grande nouvelle à t'annoncer. Le capitaine t'aime et veut t'épouser. Tu es étonnée, hein?

Elle sourit, regarda son père, sa tante, Daniel, et répondit simplement :

— Non, je suis heureuse.

Ces quatre mots en disaient plus long à Godefroy que toutes les phrases du monde. L'antiquaire dut s'avouer qu'il s'était trop occupé de ses vieilleries et pas assez de sa maison, que la science est une belle chose, mais qu'il faut bien de temps à autre redescendre sur la terre, enfin qu'il était bien heureux qu'Édith se fût éprise d'un honnête homme. En ce moment la naissance illégitime de Daniel lui parut peu de chose. Les deux jeunes gens avaient disparu. Bonchamp revint du jardin, et tout guilleret :

— J'ai vu passer nos amoureux dans une allée! dit-il. Bravo! Il paraît que c'est une affaire conclue. Mon cher Godefroy, reçois mes complimens. Tu as de temps en temps des bouffées de raison qui font oublier tes autres folies. Ne réplique pas. Voici M. de Bruniquel qui te cherche.

Le gentilhomme ne se doutait guère que tous ses projets étaient à vau-l'eau. Depuis son entretien de la journée avec Césarine, son espérance se ranimait. Il se disait que la tante connaissait la nièce, qu'elle devait être au courant de ses goûts, de ses désirs, de ses ambitions de jeune fille. De plus, un tel appui valait beaucoup : certes, il importait plus d'être soutenu par Césarine que par Godefroy. Puis, à mesure que ces raisonnemens le persuadaient, M. de Bruniquel s'avouait qu'Édith aurait pu tomber plus mal. Les hommes sont naturellement si fats que le meilleur et

le mieux épris garde toujours, malgré ses craintes, un certain contentement de soi. Les femmes l'avaient souvent aimé; il était donc en droit de fonder quelque espoir sur ses mérites personnels. Son cœur battit lorsqu'il entra dans le salon. Du premier coup d'œil il devina un événement extraordinaire. Bonchamp souriait, Césarine rayonnait. A vrai dire, la vieille fille resta court en voyant son ancien protégé : elle l'avait parfaitement oublié. Avec sa mobilité d'esprit, le souvenir de sa promesse était complètement sorti de sa tête. Cependant, quand elle l'aperçut, elle eut comme un vague remords. Ce fut Godefroy qui, à son insu, porta le premier coup à l'amoureux éconduit :

— Vous dînez avec nous, j'espère, mon cher Bruniquel. Il y a gala ce soir : Édith est fiancée d'aujourd'hui avec M. Daniel.

M. de Bruniquel pâlit beaucoup; le salon était sombre, personne ne s'en aperçut. Mais il eut la force de riposter par le compliment banal usité en pareille occurrence. Peut-être profita-t-il de l'obscurité pour essuyer une larme furtive. Une grande déception fait plus de mal qu'une grande douleur physique. Néanmoins il se possédait assez pour se remettre promptement. Quand Édith et Daniel, tout à leur bonheur, rentrèrent dans le salon, M. de Bruniquel était redevenu très calme. Il s'avança vers elle, et s'inclinant très bas :

— Votre père vient de m'annoncer la grande nouvelle, dit-il; je sais quelqu'un qu'elle afflige, mais qui n'en fait pas moins des vœux sincères pour votre bonheur.

Puis, baisant la main d'Édith avec un profond respect :

— Donnez l'obole au vaincu, mademoiselle!

— A la bonne heure ! lui glissa Césarine à l'oreille : vous vous êtes exécuté courageusement.

Ce fut la seule allusion à leur entretien de la journée. Bruniquel sourit un peu tristement, et se hâta de parler d'autre chose. Il s'était contenté de saluer le capitaine. Par contre Claude Morisseau ne prit pas l'événement avec autant de facilité. Il arrivait pour demander à dîner. La nouvelle lui tomba sur la tête au moment où il s'y attendait le moins. Celui-là n'avait jamais eu les mêmes craintes que Bruniquel. Oh ! mon Dieu non ! Il lui semblait impossible que Godefroy ne fût pas ravi de l'avoir pour gendre et Édith pour mari. Quand il sut l'histoire, il éprouva une surprise mêlée d'une réelle indignation. Édith épousant un *militaire* ! C'était le comble de l'absurde. Et avec quel mépris il prononçait ce mot de militaire !

— Vous voilà un peu déconfit, jeune homme ! lui dit en riant le notaire. Personne ne nous écoute, vous pouvez l'avouer entre nous; vous ne vous attendiez guère à ce dénoûment ?

Claude fit la moue dédaigneuse du renard qui regardait les raisins.

— Mon cher monsieur, les grands artistes sont toujours méconnus. Je ne disconviens pas que M^{le} Édith ne soit charmante. De là à en être passionnément épris, il y a loin. Les hommes tels que moi ne sont guère épris que de leur art. L'art, monsieur ! l'art c'est ce qu'il y a au monde de plus... (Il s'arrêta, ne trouvant pas le mot ; ce qui ne l'empêcha pas de reprendre avec assurance :) ... J'ai mes pinceaux : que m'importe le reste ? L'amour, c'est bien peu de chose pour nous autres.

Malgré ses belles paroles, l'artiste était profondément blessé. Il prit la résolution de « briller » d'autant plus qu'on lui préférerait Daniel. Il se jura solennellement, en lançant un regard vainqueur à la glace, qu'il ferait repentir Édith de n'avoir pas su mesurer la distance qui sépare « un militaire » du rival des plus grands peintres du passé, — et même de l'avenir. On servit le dîner ; à table, il se trouva placé à côté de Bonchamp, qui dit d'un ton de bonne humeur :

— Je ne m'ennuie jamais quand je suis le voisin de notre ami Morisseau.

Claude prit cela pour un compliment. Il eut la balle belle pour discourir à son aise. Édith et Daniel se parlaient avec des regards, et ne songeaient guère à prononcer un mot. Les grands bonheurs sont muets, comme les grandes douleurs. Bruniquel souffrait ; Césarine seule était en état de répondre et de soutenir la conversation.

— Travaillez-vous ? demanda-t-elle à Claude.

— Toujours ! riposta le raté. Je suis même très content. Figurez-vous qu'aujourd'hui j'étais sous bois : je peignais un paysage. Mais cela ne *venait* pas ; l'idée y était bien, mais le souffle manquait. Alors j'ai renversé la toile, jugez de ma joie... mon paysage faisait une marine !

Bonchamp partit d'un éclat de rire, à la stupeur de Claude qui ne s'imaginait pas avoir été si drôle. Il essaya de se renfermer dans sa dignité ; mais le naturel l'emporta : il recommença à se lancer dans ces périodes extraordinaires qui étonnaient si fort les bourgeois de Montauban. Ce fut du reste ce soir-là qu'il inventa sa fameuse théorie des « couleurs harmoniques » qui depuis est restée célèbre... Comme on lui demandait s'il n'allait pas donner un pendant à sa pièce de l'opéra-comique, il répliqua :

— J'y songe. Ah ! la peinture m'ouvre en musique des aperçus tout à fait nouveaux : dorénavant, voici comment je procéderai pour travailler quand j'aurai l'idée d'un opéra. Je prendrai une toile de vingt-cinq ; je mettrai du rouge, du violet, du marron, du noir, du bleu et du vert ; au milieu, une grande tache jaune : le jaune, c'est le ténor !

Bonchamp feignit de prendre très au sérieux cette bonne folie. Il discutait encore avec Claude lorsqu'on quitta la salle à manger; Bruniquel lui-même s'intéressait à la conversation, Godefroy contemplait d'un œil attendri ses vitrines; Daniel et Édith disparurent dans le jardin, heureux de se perdre sous les allées ombreuses.

Juin commençait; c'est un des plus doux mois dans le Midi. Pendant la journée, la chaleur est forte; vers le soir, elle se tempère d'une fraîcheur embaumée. La rue Corail étant située à l'extrémité de la ville, le jardin de M. Godefroy touchait presque à la campagne: on eût dit un parc. Le ciel très bleu, troué d'or, se tamisait à travers les branches d'arbres; une vague lueur glissait dans cette claire obscurité de la soirée d'été. Le silence des objets inanimés parlait. Il arrivait des bouffées d'air chaud imprégnées d'odeurs pénétrantes. C'était l'heure où la nature semble enveloppée d'amour. Les taillis, les flots d'herbes jaunissantes, les grands arbres mélancoliques sont des asiles où s'échangent d'innombrables baisers. Daniel et Édith allaient, gagnés malgré eux par cette molle langueur des choses. Tout leur paraissait amoureux comme eux-mêmes. La lueur indécise de la lune et des étoiles enlaçait les bouquets de bois; les herbes se pâmaient sous les baisers d'une brise insaisissable; les branches chargées de feuilles se tendaient les unes vers les autres comme des bras qui veulent s'étreindre; les oiseaux cachés dans les arbres avaient des battemens d'aile frémissans; et par momens un grand soupir sortait de tout cela, soupir alangui fait de tranquille désir et de volupté calme. Ils s'assirent sur un vieux banc de pierre couvert de mousse et de lierre, taché par le temps de plaques de rouille brune. Daniel serrait doucement la main d'Édith.

— Je me rappelle la première fois que je vous ai vue. C'était à ce bal. Vous aviez une robe blanche avec des volans de satin blanc; pas un bijou; une seule fleur dans les cheveux, ici à droite. Vous étiez très calme. Plusieurs personnes sont venues vous parler. Vous répondiez d'une façon distraite; on voyait bien que votre pensée était ailleurs. Jusque-là, vous aviez refusé de danser. Je me suis fait présenter à vous, et je vous ai invitée. Vous m'avez répondu: « Oui, plus tard, je vous prie. » Alors nous avons causé. De quoi? je ne sais plus. Je ne faisais pas attention à ce que je disais: je vous regardais, et j'étais heureux. Mon cœur battait plus vite, je me sentais gagné par je ne sais quel trouble délicieux. Vous m'avez dit que vous aimiez la poésie: j'ai songé que votre voix était la plus divine de toutes. Quand je vous ai quittée ce soir-là, il m'a semblé qu'une partie de moi-même s'en allait. Si quelqu'un m'avait vu, il se serait dit: « Daniel est fou. » Je n'étais pas fou: je vous aimais.

— Moi, j'ai demandé qui vous étiez: on m'a répondu: « C'est lui

qui s'est battu si héroïquement sous les murs de Metz. » Alors j'ai songé que vous deviez être bon, puisque vous étiez brave. On parlait de vous à côté de moi. Quelques hommes vous critiquaient : j'ai compris pourquoi : c'est que vous leur étiez supérieur. Vous m'aviez quittée depuis dix minutes ; mais je sentais que vous me regardiez de loin. Je vous ai regardé aussi. Vos yeux brillaient. Vous étiez pensif et grave. On a joué la valse de *Faust* : j'ai cru vous entendre encore en l'écoutant. Vous n'avez pas osé me rappeler ma promesse et m'inviter à danser ; j'ai été heureuse de voir que vous étiez si timide avec moi, vous si fier avec les autres. Ma tante est venue me chercher pour partir ; j'étais toute troublée ; mon regard avait croisé le vôtre. Alors elle m'a demandé si j'étais souffrante. J'ai hoché la tête en souriant. Je ne n'étais pas souffrante : je vous aimais.

Ils se regardèrent une minute, émus, remués jusqu'au fond de l'âme.

— Chose étrange que l'amour ! murmura Daniel. Vous pouviez ne pas être à ce bal ; moi-même, je pouvais ne pas m'y rendre ; je me rappelle que j'ai failli rester chez moi. Et, même y étant ensemble, nous pouvions ne pas nous rencontrer. Si j'avais été à droite, je ne vous aurais pas vue, et c'en était fait, nous ne nous connaissions pas, et cela me paraît impossible quand j'y pense !

Édith releva son front rayonnant, et lentement, mais fièrement :

— C'était impossible en effet, dit-elle. Il était dans nos destinées de se confondre. Je n'ai pas été élevée comme les autres jeunes filles : ma mère est morte lorsque j'étais une enfant, et mon père m'a confiée à ma tante. Elle est bonne, malgré ses allures originales. Elle hait le prosaïsme du siècle. Savez-vous dans quel livre j'ai appris à lire ? Dans un roman de chevalerie. J'ai été bercée avec des histoires de châtelaines enfermées par des tyrans farouches et que délivraient leurs amans. J'aurais pu devenir une petite fille romanesque et bien insupportable. J'espère qu'il n'en est rien. Mais j'avais gardé de tout cela la volonté de ne donner ma vie qu'à l'homme que j'aimerais. Je hais ces unions des êtres que ne sanctifie pas l'union des cœurs. Je m'étais formé un idéal de noblesse, de loyauté et d'honneur : vous voyez que nous devons nous rencontrer. Quand je l'ai trouvé en vous, cela ne m'a pas étonnée : je vous attendais.

— Chère Édith ! quand je pense que votre père a failli me dire non ! Et je vous aurais perdue, et nous nous serions aimés sans pouvoir nous le dire !

Elle hocha la tête en souriant, et, avec une douceur infinie :

— Ma foi est plus entière que la vôtre, mon ami. De même nous devons nous rencontrer, de même nous devons nous appartenir,

puisque je vous connaissais... avant de vous connaître. Si mon père vous avait répondu non, je vous aurais attendu.

— Combien de temps?

— Toujours, dit-elle simplement.

— Toujours, Édith? C'est un bien grand mot. L'oubli vient si vite!

Ce fut avec gravité qu'elle lui répondit :

— Un grand mot pour celles-là qui en ont peur et ne se donnent pas tout entières. Quand on oublie celui qu'on aime, c'est qu'on ne l'a jamais aimé. Je puis vous l'avouer maintenant. Si une impossibilité s'était dressée entre nous, c'eût été pour moi la souffrance, mais pas le renoncement. Je vous aurais gardé là, bien vivant, dans mon cœur. Vous auriez appartenu à ma pensée, et ma pensée, nul n'a le pouvoir de la détruire. J'aurais vécu sans cesser de me souvenir. Je comprends la séparation : je n'admets pas l'oubli, et si je n'avais pas été à vous, du moins je n'aurais été à personne.

Elle se tut. Il ne répondit rien. Le trop plein de son cœur l'étouffait. Il mesurait la noblesse, la hauteur de celle qu'il aimait et dont il était aimé. Elle lui tenait le langage élevé des créatures que Dieu a faites d'une argile si fine, qu'elles tiennent plus de l'ange que de la femme. Une joie immense était en lui. Il aurait voulu que ces minutes-là durassent des heures, et qu'après ce fût fini. On s'éveille toujours douloureusement des rêves délicieux. Il lui faudrait rentrer dans la réalité de la vie après ces instans presque divins. Hélas! la vie reprend toujours sa proie, et j'ai souvent pensé à l'homme en voyant un oiseau tomber meurtri sur le sol : lui aussi vivait en plein ciel, lui aussi planait dans les espaces, respirant l'air pur, quand le plomb a fracassé son aile. C'est l'image des désillusions qui nous atteignent; on tombe du haut de son rêve ailé, et la seule joie qui nous en reste n'est souvent qu'un souvenir.

Autour d'eux la passion des choses s'était calmée. Un grand apaisement se faisait dans ce coin de nature où ces deux êtres venaient de chanter leur premier duo d'amour. Il semblait que le ciel, les branches, les herbes, voulaient se mettre à l'unisson et qu'ils n'avaient plus rien à se dire puisque ces deux jeunes gens se taisaient. Le long soupir qui arrivait jusqu'à eux se changeait en ce vague murmure des soirées d'été, murmure si étrange qu'on le croirait formé de gémissemens lointains et doux. Édith laissait sa main dans la main de Daniel. Elle eut un léger frisson; puis, comme gênée par leur silence :

— Vous ne me dites plus rien? demanda-t-elle très bas.

— Je vous regarde. Oh! chère aimée, rien ne nous séparera jamais?

— Rien.

Il y eut de la fermeté virile dans l'accent qu'elle mit en ce mot.

Ce fut la fin. Ils se levèrent. Elle appuya son bras sur le bras de Daniel, et tous les deux reprirent lentement l'allée qui conduisait à la maison.

III.

M^{me} Dubois arriva le lendemain à onze heures du matin. A onze heures et quart, toute la « société » le savait. Les deux bonnes langues de Montauban, la vieille M^{lle} Lecerf et la jolie M^{me} Patalin, se partagèrent la besogne. M^{lle} Lecerf se chargea de colporter la nouvelle dans les salons de Ville-Bourbon, M^{me} Lydie Patalin dans ceux de Ville-Nouvelle. Elle parut chez Godefroy un peu après le déjeuner, ayant déjà fait quatorze visites; et je ne répondrais pas qu'à chacune de ces visites elle n'eût inventé un détail nouveau. Elle donna cependant à Césarine les renseignemens les plus précis. M^{me} Dubois était vraiment une très-jolie femme; elle paraissait trente-six ans, au plus; elle était descendue de l'express de Périgueux avec six colis; le conducteur de l'omnibus avait reçu quarante-cinq sous de pourboire; quant à la toilette! oh! la toilette était d'une originalité charmante. De plus il était avéré que M^{me} Dubois portait des bandeaux noirs plats, ce qui donnait de la gravité au visage. On voit que Ville-Nouvelle savait à quoi s'en tenir: Lydie, étant jeune et jolie, colportait les renseignemens physiques. M^{lle} Lecerf, étant vieille et fanée, insistait surtout sur « les qualités de l'esprit et du cœur. » M^{lle} Lecerf était physionomiste, puisqu'au premier coup d'œil elle devinait que M^{me} Dubois était bonne, pieuse, charitable, instruite, spirituelle, distinguée et généreuse! Personne n'osa mettre en doute la véracité de ces détails. A trois heures de l'après-midi, les nouvelles s'échangèrent entre Ville-Nouvelle et Ville-Bourbon: les élégantes qui se réunissent toutes les après-midi chez le pâtissier de la rue des Carmes ne s'occupèrent pas d'autre chose. Aussi à quatre heures et demie, M^{me} Dubois ralliait tous les suffrages. En province, on est toujours disposé d'instinct à admirer les gens riches.

Celle qui agitait tout ce monde causait très tranquillement avec son neveu dans le petit jardin de la rue Ingres. Le portrait que nous avons décrit était d'une ressemblance parfaite. M^{me} Dubois paraissait beaucoup plus jeune que son âge: mais, de près, on voyait autour des yeux, sur le front, et à la commissure des lèvres, ces petites rides fines qui ne trompent jamais l'observateur. Elle était plutôt belle que jolie. Ses cheveux très-noirs, son front bas donnaient de la dureté à sa physionomie; mais cette dureté se tempérerait par un regard d'une expression indéfinissable. On y lisait à

la fois de l'apaisement et de la passion, mêlés à une sorte d'inquiétude vague. Ces étranges yeux verts avaient de la profondeur : par instans, ils se fixaient avec une sorte d'intention provocante. Le teint de cette femme s'était conservé aussi frais, aussi délicat qu'à vingt-cinq ans, et, chose curieuse, encadré dans ses cheveux noirs, il gardait cette pâleur finement rosée des blondes.

Elle portait ce costume des riches fermières d'Auvergne qui prêtait son cachet au portrait de Daniel. A Paris, on suivrait dans la rue une femme qui ne serait pas habillée comme tout le monde. Personne, à Montauban, ne songeait à s'étonner. Les populations du Midi ont conservé les vieilles mœurs d'autrefois. A partir de l'Ageinois et jusqu'à Cette, les femmes de chaque province pratiquent les habitudes de leurs mères. Ce costume, simple, mais riche, seyait à M^{me} Dubois. Je serais bien surpris cependant qu'elle l'eût adopté par coquetterie. La tante de Daniel voulait dire sans doute : « Il faut me prendre pour ce que je suis, pour une paysanne. » Et pourtant elle n'avait rien moins que l'air d'une paysanne. Le moindre geste révélait une femme accoutumée au monde. Les attaches fines décelaient une distinction particulière. La voix, bien timbrée, frappait aussitôt.

— Ainsi, tu l'aimes, et elle t'aime ? disait-elle à son neveu. Rien ne pouvait me rendre plus heureuse. J'ai reçu ta dépêche, en route, à Lexos. Il était temps : je ne vivais plus. Je craignais que M. Godefroy n'acceptât pas l'illégitimité de ta naissance ! Je t'ai dit tout cela quand tu es venu ces jours-ci à Vic-sur-Cère. Je crois que nous vivons à une époque où, grâce à Dieu, bâtardise n'est plus synonyme d'infamie : mais je redoutais les préjugés d'un homme n'ayant jamais quitté sa petite ville, effrayé à l'avance des commérages de celui-ci et de celle-là. Je prévoyais qu'il faudrait livrer un assaut en règle. Il n'en sera rien : tant mieux. Je désire si ardemment que tu sois heureux, mon cher enfant ! Sois tranquille, nous te ferons l'existence que tu mérites.

— Ah ! quand tu la connaîtras !..

— Tu l'aimes, elle est donc une perfection, reprit M^{me} Dubois en souriant ; mais laissons cela, et causons affaires, si tu veux bien. Ta fortune se monte actuellement à plus de neuf cent mille francs. Comme tu n'entends rien aux choses d'argent, j'ai apporté les papiers nécessaires à la signature du contrat. Combien a-t-elle de dot ?

— Oh ! ne songeons pas à de pareils détails.

— Des détails ! j'entends que tu sois pleinement heureux ; et, crois-moi, le bonheur ne va pas sans l'argent. Combien a-t-elle de dot ? Tu ne sais pas ? Je te retrouve là tout entier ; c'est donc moi qui suppléerai à ton indifférence. Ta fortune est en rentes sur l'état ; je n'ai qu'à déposer entre les mains du notaire une simple in-

scription. Quant à la corbeille, je m'en charge. Ne dis rien. Tu sais que mon mari, le pauvre homme, aimait fort les diamans. J'en ai beaucoup, que je donne à ta fiancée. Tu ne me feras pas l'injure de me remercier.

— Ce serait une injure, en effet, que de te remercier pour cela. Je te dois tant de gratitude pour tout le reste ! Je te prie de croire, ma chérie, que je n'ai pas caché à ma future famille la tendresse et la reconnaissance que j'ai pour toi. Édith t'aime déjà. Que sera-ce donc quand elle te connaîtra ? Ils nous attendent ce soir.

— Tu m'as parlé à Vic des habitués de la maison. Tu sais, je désire être au courant. Depuis que j'habite la campagne, je suis devenue une vraie paysanne : je ne veux pas commettre une maladresse. Il y a d'abord ce M. Bonchamp, un notaire, n'est-ce pas ? C'est lui, sans doute, qui rédigera le contrat. Puis ce M. de... Quel nom m'as-tu dit ?

— M. de Bruniquel.

— Un Parisien échoué en province, n'est-ce pas ?

Elle demeura un instant songeuse. Un éclair passa dans ses yeux ; ils reprirent bientôt leur expression accoutumée ; elle continua :

— Je cherchais dans mes souvenirs si je ne connaissais pas ce nom-là. Non, il ne me rappelle rien. Il y a si longtemps que je vis retirée du monde que j'aurais pu l'avoir oublié ; mais plus je réfléchis, plus je suis certaine de l'entendre pour la première fois. Il courtisait Édith ? Bon. Il ne doit pas t'aimer : je me méfierai de lui.

— Pourquoi ? M. de Bruniquel ne peut me faire ni bien ni mal, à toi non plus.

— C'est que je pense à ta naissance, interrompit vivement M^{me} Dubois. Moi, personnellement, je n'ai rien à craindre. C'est pour toi seulement que j'ai peur. Tu me reproches quelquefois d'être un peu inquiète, cela tient aux préoccupations qui me hantent depuis la mort de ta pauvre mère. Je juge peut-être le monde très mal, mais je redoute ses coups de langue, ses méchancetés gratuites. Tu es jeune, beau, riche, il ne t'en faut pas tant pour susciter les jalousies des envieux. Quel est cet artiste, ton autre rival, sur lequel tu ne m'as donné que peu de détails ? un Parisien aussi ?

— Oui, un musicien, qui a quitté l'harmonie pour la peinture, un fou prétentieux, incapable de nuire à d'autres qu'à lui-même.

— Vers quelle époque habitait-il Paris ?

— Je ne sais au juste ; mais je me souviens, pour le lui avoir entendu répéter souvent, qu'il n'est à Montauban que depuis sept ou huit ans, tout au plus. Pourquoi cette curiosité ?

— Tu dis le mot. Simple affaire de curiosité. C'est notre habitude à nous autres provinciales. Veux-tu me conduire à ma chambre, je suis fatiguée.

La fatigue de M^{me} Dubois ne devait pas être bien grande, car, lorsqu'elle se retrouva seule, elle passa deux heures à consulter des papiers qu'elle portait précieusement enfermés dans un sac de voyage. L'expression de son visage n'était plus la même. Il y avait en elle comme une détente morale. Elle examina soigneusement toutes ces pièces les unes après les autres. On eût dit qu'elle craignait d'avoir oublié quelque détail. Ce travail terminé, elle s'accouda à la fenêtre et resta pensive, les yeux fixes, enfoncée en une réflexion amère. Un pli se creusait sur son front blanc. Elle ne contemplait ni les arbres du jardin, ni le ciel zébré de rouge, ni les montagnes bleuâtres du Quercy qui se découpaient nettement à l'horizon chaudement éclairé. C'était en elle que cette femme voyait. Sa vie contenait-elle donc un mystère, ou bien se ressouvenait-elle d'événemens cruels qui l'assombrissaient? Un observateur eût été frappé de la dureté de ce visage au repos. Ce n'était plus la femme qui causait avec Daniel. L'une était une brave fermière, gardant certaines allures de vie mondaine, douce, bonne, aimante, non sans fermeté; l'autre semblait être une créature combattue par des sentimens contraires, plutôt mauvais que bons, et cherchant un ennemi invisible pour l'attaquer en face et le vaincre.

Elle fut arrachée à ses rêveries par Daniel. Le dîner attendait. Elle mangea sans appétit, et parla peu. Plusieurs fois, elle regarda avec une sorte de crainte le grand cartel accroché au mur.

— C'est à huit heures et demie que nous irons rue Corail? demanda-t-elle à son neveu.

— Oui. Te sens-tu trop fatiguée par le voyage?

— Non pas. Je voudrais qu'ils n'eussent pas beaucoup de monde. Tu sais que je suis une vraie sauvage.

— Si je ne te connaissais pas, dit Daniel en riant, je croirais que tu as peur de cette visite bien simple.

M^{me} Dubois se troubla un peu; mais elle répliqua vivement :

— Peur? Tu exagères. J'aurais souhaité qu'Édith fût seule avec ses parens; voilà tout. Les autres vont m'examiner comme une bête curieuse. Il n'est pas jusqu'à mon costume qui ne risque de faire rire quelques-uns. Si tu veux, nous irons de bonne heure. Je n'aime pas les entrées solennelles.

Solennelles était bien le mot. Toute la ville savait que la visite officielle de M^{me} Dubois aurait lieu le soir même. Ce sont de petits événemens en province. La réserve même de la tante de Daniel excitait une curiosité qui faillit se trouver déjouée par Bonchamp. Il conseilla à son ami Godefroy de ne recevoir personne; mais il était bien difficile de fermer sa porte en une circonstance pareille. Du moins, il n'y avait que la famille lorsque M^{me} Dubois parut. Ces pre-

mières entrevues ont toujours de la froideur. Il faut que chacun y mette un peu du sien, sans quoi la timidité des uns et des autres établit comme un mur entre des gens destinés pourtant à s'aimer plus tard. Avez-vous remarqué qu'il y a dans cette froideur je ne sais quelle hostilité inavouée? Pendant les dix premières minutes, on a l'air de se mesurer des yeux comme des ennemis. Heureusement le mur fut bientôt renversé. Lorsqu'on annonça M^{me} Dubois et Daniel, Édith vint droit à eux, le sourire aux lèvres.

— Bonjour, *ma* tante, dit-elle. Voulez-vous me permettre de vous embrasser? Vous êtes un peu à moi, puisque vous êtes à Daniel.

M^{me} Dubois ne devait pas être bien facile à émouvoir. Pourtant deux grosses larmes coulèrent sur son visage pâle; elle serra étroitement Édith dans ses bras en murmurant :

— Soyez bénie, vous qu'il aime,... et qui l'aimez!

Césarine n'y tint plus : l'entrevue commençait d'une façon touchante; elle était conquise.

— Ma foi, chère madame, moi je dis toujours carrément ce que je pense. Vous êtes bien jolie, savez-vous? et bonne, ce qui ne gâte rien. Puisque ces enfans se marient, nous aurons l'occasion de nous voir souvent : nous ferons une paire d'amies, si vous voulez.

La glace était rompue. Godefroy déploya toutes ses grâces. Il offrit son bras à M^{me} Dubois, et tous descendirent au jardin. La tante de Daniel reprenait peu à peu son assurance; le trouble du premier instant disparaissait; elle redevenait une créature simple, naturelle, se laissant aller au charme d'une conversation intime. Bonchamp l'observait. Il estima que les allures s'accordaient mal avec le costume. Cette femme, si distinguée par la tenue et l'esprit, ne tenait en rien de la paysanne. Le notaire aimait assez juger les gens d'après leurs œuvres. C'était M^{me} Dubois qui avait élevé Daniel : ce que le jeune homme était devenu, il le devait à sa tante. Or, de même qu'un mauvais jardinier ne saura jamais enter de greffes vigoureuses, une créature malhonnête ou simplement ordinaire ne jettera pas de bonnes semences dans une âme humaine. Il l'écouta parler, la voix le frappa aussitôt; M^{me} Dubois racontait à ses hôtes quelle vie retirée elle menait à Vic-sur-Cère, quels y étaient ses soins et ses occupations. Que cette femme eût connu d'autres temps plus agités, Bonchamp n'en doutait pas : il devinait sous ce calme un grand apaisement. En lui-même, il riait de la naïveté de Godefroy, qui croyait bonnement que la tante de sa fille serait une grosse campagnarde, bien commune, et n'ayant guère fréquenté que les bestiaux qui l'enrichissaient.

Daniel et Édith marchaient devant : M^{me} Dubois ralentit le pas, et parla de Daniel. Elle raconta l'existence presque austère de ce jeune homme aussi épris de son labeur que s'il eût été pauvre. Elle dit

cette vie courte et bien remplie, toujours dans le droit chemin, depuis ses années de collège jusqu'à l'entrée à l'École. Cette femme d'apparence si énergique avait des larmes dans les yeux en rappelant la glorieuse conduite de Daniel pendant la guerre de 1870. Il sortait de l'École sous-lieutenant d'artillerie. Enfermé comme les autres sous Metz, il refusa d'être prisonnier sur parole, s'évada, fit partie de l'armée de la Loire, mérita d'être mis deux fois à l'ordre du jour et enfin gagna la croix à Beaune-la-Rolande. Lorsqu'elle fit allusion à ce bout de ruban rouge, sa voix s'amollit : on eût dit que ces mots « Légion d'honneur » exprimaient pour elle quelque chose de particulièrement grand. Évidemment, M^{me} Dubois s'abandonnait sans réserve à son émotion ; cette émotion disparut subitement lorsque Godefroy lui demanda depuis combien de temps elle était veuve. Elle semblait éviter de parler d'elle, et mettre tout son bonheur à parler de son neveu. En somme, elle plut non-seulement à Godefroy et à Césarine, mais encore à Bonchamp, conquête plus difficile. Malheureusement l'intimité fut troublée par l'arrivée de deux ou trois personnes. C'étaient des habitués de la maison qui remarquèrent avec un malin sourire l'absence de Claude et de Bruniquel, les deux rivaux éconduits. Vers dix heures, il y eut encore d'autres visites ; et je mentirais à la vérité en disant que M^{lle} Lecerf, M^{me} Patalin, et quelques autres curieuses eurent la discrétion de ne pas venir ce soir-là.

On était naturellement porté à l'indulgence envers une femme si riche. L'indulgence devint de l'admiration quand on vit cette fameuse tante millionnaire. M^{me} Dubois était réellement belle ; son teint éclatant ressortait aux lumières, de même qu'un tableau de maître bien placé dans son jour ; elle sentit son succès et s'enhardit, ses magnifiques yeux verts étincelaient. Elle semblait heureuse d'être regardée, elle qui disait quelques heures auparavant à son neveu combien le monde l'effrayait. Il n'y eut pas même une voix discordante au milieu de ce concert d'éloges chuchotés tout bas. Le receveur de l'enregistrement (le même qui avait chanté Édith : A ELLE !!!) déclara, avec un soupir profond, que cette femme « tenait de l'ange ou du démon. » Les receveurs de l'enregistrement qui font des vers en sont encore aux comparaisons de 1830. Personne n'aurait cru vraiment qu'une soirée si bien commencée finirait mal ; de fait, on ne pouvait prévoir l'incident fâcheux qui se produisit.

M. de Bruniquel s'était promis de rester chez lui. Il souffrait, non dans son orgueil, mais dans son amour. En vérité, ceux-là sont bien mal épris qui mettent de la vanité dans leur passion. Il aimait Édith, et se sentait malheureux à la pensée qu'il la perdait pour toujours. Néanmoins, en y réfléchissant, il comprit qu'il ne pouvait

commettre pire maladresse que de se cacher. Le monde soupçonnait sans doute son amour pour Édith; mais aucune preuve n'existait. Cette preuve, n'était-ce pas la donner que de sembler fuir la famille Godefroy? Il fut partagé, toute la journée durant, entre ces deux sentimens contraires. Tantôt il décidait qu'il irait, tantôt qu'il n'irait pas. Le combat continua pendant une partie de la soirée; enfin, vers dix heures, il s'habilla pour courir rue Corail. Il s'imaginait n'être qu'habile, et se démontrait à lui-même qu'il agissait ainsi pour dérouter les soupçons; au fond, il ne résistait pas au désir de revoir encore celle qu'il aimait.

Ce fut une entrée à sensation. Quand le valet de chambre jeta le nom de M. de Bruniquel à la porte du salon, il y eut quelques petits chuchotemens étouffés par la curiosité: quelle serait l'attitude du gentilhomme? Mais presque aussitôt on entendit un grand cri, et l'on vit Godefroy se précipiter. M^{me} Dubois venait de se trouver mal!

Ces incidens produisent toujours des effets curieux à étudier. Les parens ou les amis de la femme qui s'évanouit s'inquiètent, s'empressent et demandent du secours; celui-ci propose des sels anglais, celui-là de l'eau fraîche; les indifférens s'interrogent avec un intérêt simulé: « La pauvre femme! Qu'est-ce qui lui arrive? » ou bien cette phrase niaise: « Est-ce que ça la prend souvent? » Enfin il y a les égoïstes (ce sont les plus nombreux), maugréant tout bas contre la personne qui a le mauvais goût d'être malade et de troubler leur plaisir. Ces égoïstes firent ce soir-là ce qu'ils font toujours en pareil cas, ils s'empressèrent de s'esquiver. Trois ou quatre amis restèrent seuls. D'ailleurs, l'évanouissement de M^{me} Dubois ne fut pas de longue durée; elle revint bientôt à elle et s'excusa de son mieux. Elle s'était sentie subitement très mal à l'aise, sans doute à cause de l'orage qui couvait. Ce ne serait rien; elle avait eu tort de sortir après les fatigues de son voyage, et une nuit de repos la remettrait mieux que tous les remèdes possibles. Godefroy voulait faire atteler pour la reconduire rue Ingres, elle refusa, alléguant au contraire le bien qu'elle retirerait de la marche.

Quelqu'un assistait à cette scène comme frappé de stupeur: M. de Bruniquel. En apprenant que la tante de Daniel se trouvait mal, il l'avait regardée, et le visage de cette femme lui rappelait la créature dont il parlait la veille à Césarine. Il existait une singulière ressemblance entre M^{me} Dubois et cette Coralie, la fille qui avait consommé sa ruine. Tout d'abord, il crut à un simple rapport entre deux physionomies distinctes, puis, quand elle prit la parole pour s'excuser, il s'émut en entendant cette voix dont le timbre d'or vibrait encore dans son souvenir. Le gentilhomme croyait rêver. Il examina de nouveau et plus attentivement M^{me} Dubois pendant qu'elle faisait ses adieux à la famille Godefroy; c'était bien ce front

bas de la courtisane, ces mêmes lèvres rouges et sensuelles, ces mêmes yeux verts si étranges. Il n'eût pas hésité à reconnaître aussitôt Coralie, bien qu'il l'eût quittée depuis douze ans, si la femme qu'il voyait en face de lui n'avait pas été brune. Coralie était blonde, de ce blond fauve, tirant sur le roux, qu'affectionnait Véronèse. Et comment admettre d'ailleurs qu'il pût y avoir le moindre rapport entre la tante du capitaine et une fille célèbre dans la galanterie parisienne? Il salua M^{me} Dubois quand celle-ci se retira au bras de son neveu; elle le regarda sans le moindre trouble et ne fit aucune attention à lui.

Dès qu'elle eut disparu, chacun se mit à chanter ses louanges. Césarine devenait lyrique pour célébrer sa distinction; Godefroy vantait son aménité, sa noble tendresse pour son neveu, Bonchamp l'élevation de son caractère. Il l'avait écoutée avec attention; ce n'était certes pas une femme ordinaire. Ceux des amis qui demeuraient firent chorus. Édith, elle, ne disait rien; mais il était aisé de voir que sa future tante lui plaisait infiniment.

La soirée ne pouvait plus se prolonger longtemps après un incident pareil. Les habitués du salon de la rue Corail se retirèrent les uns après les autres, non sans remarquer l'air préoccupé de Bruniquel. Celui-ci était plus que préoccupé en effet. Des idées extraordinaires s'agitaient dans son cerveau. Au lieu de rentrer directement chez lui, il alluma un cigare et se promena le long des boulevards qui entourent la ville. Il ne pouvait chasser de son esprit la pensée de cette ressemblance. Si c'était une simple coïncidence, elle touchait au miracle. Était-il même possible que deux créatures humaines pussent être si pareilles l'une à l'autre? Le visage et la voix lui rappelaient Coralie à s'y méprendre. Et cependant plus il réfléchissait, plus il devait croire à un caprice de la nature.

D'abord il était impossible, absolument impossible, que Coralie eût un neveu aussi bien posé dans le monde, puis des quelques paroles dites chez M. Godefroy, il ressortait que l'on connaissait l'origine de M^{me} Dubois. C'était la veuve d'un industriel qui vivait retirée dans ses propriétés, au fond du Cantal. Il existait une autre preuve dont M. de Bruniquel pouvait seul apprécier l'importance : c'est que M^{me} Dubois paraissait plus jeune que ne l'était Coralie douze ans auparavant. On ne sait jamais bien au juste l'âge de ces héroïnes de la galanterie; elles ont tant d'intérêt à le cacher! Cependant Coralie, à son idée, devait déjà dépasser de beaucoup la trentaine en 1863; elle aurait donc en 1875 au moins quarante-cinq ans, et M^{me} Dubois paraissait trente-huit ans au plus. Il est vrai que certaines femmes ont l'art de ne jamais vieillir. M. de Bruniquel évoqua tous les souvenirs de sa vie d'autrefois; son passé ressuscita. Il revit la belle créature si puissamment séductrice dont il s'était naguère ar-

demment épris. Une liaison pleine de chocs et de secousses comme celle-là ne s'efface pas aisément de la mémoire. Qu'il était loin le temps où la fille apparaissait presque nue, les épaules frissonnantes, dans une avant-scène, un soir de première représentation ! On citait les mots de Coralie. Plus d'une de ses répliques était restée célèbre. Quel rapport pouvait-il exister entre la courtisane hardie, aux propos libres, aux lèvres rouges, à l'allure provocante, au rire endiablé, et cette fermière auvergnate ? Les yeux se ressemblaient, mais sans que ce fût le même regard ; les visages étaient pareils, mais avec une expression différente ; enfin Coralie était blonde, et la tante de Daniel était brune.

La pensée de M. de Bruniquel fit un retour sur elle-même ; il s'était consciencieusement prouvé que ses yeux s'abusaient, que son souvenir se trompait, et voici que, semblable à un filet de lumière glissant par la fente d'une porte, une espérance lointaine entraînait dans son cœur. Si cependant l'in vraisemblable était vrai, si l'impossible était possible, — si Coralie et M^{me} Dubois n'étaient qu'une seule et même personne ? L'intelligence de M. de Bruniquel venait de plaider le pour ; son désir allait plaider le contre. Il se mit à rétorquer logiquement tous ses argumens les uns après les autres. D'abord, des cheveux blonds se changent aisément en cheveux noirs. C'était même une preuve de plus établissant le déguisement cherché par la courtisane. Que M^{me} Dubois parût plus jeune que ne l'eût été Coralie, cela s'expliquait encore. La vie de ces malheureuses est un enfer : leurs années peuvent compter double. L'existence calme, paisible, menée pendant douze ans dans une retraite provinciale, refait vite une santé et donne une seconde jeunesse. Il découlait aussi de ce raisonnement que Coralie s'était sans doute modifiée de toutes les façons. Rien d'étonnant alors dans les discordances remarquées par M. de Bruniquel. Le propos libre, l'allure provocante, le rire endiablé se perdent vite ; une campagnarde ne garde ni les mêmes goûts, ni les mêmes habitudes qu'une Parisienne. Tout s'enchaînait donc : Coralie a une sœur et un neveu ; un beau jour, lassée, dégoûtée de Paris, elle réalise ses honteuses économies et se retire en famille, au fond de la province, pour y faire peau neuve. M. de Bruniquel se rappelait que, dans ce qu'on appelle le monde de la galanterie, Coralie passait pour riche.

A mesure qu'il raisonnait en ce sens-là, le gentilhomme découvrait des argumens nouveaux. Le costume adopté par M^{me} Dubois ne prouvait-il pas son désir de dérouter un commencement de suspicion ? Deux faits arguaient bien plus encore en faveur de cette thèse. Si Coralie avait su le retrouver à Montauban, certes elle se serait bien gardée d'y paraître ; or douze ans auparavant, M. de Bruniquel s'appelait M. de Montjoye ; à supposer que M^{me} Dubois eût

pris des renseignemens sur les gens qu'elle rencontrerait dans la maison Godefroy, elle n'aurait pas reconnu le nom de son ancien amant; enfin, si elle s'était évanouie, une heure avant, à l'entrée de Bruniquel, c'est que le passé se dressait subitement devant elle; c'est que, lui, le rival éconduit, dirait au père d'Édith : — « Cette femme n'est pas M^{me} Dubois; elle s'appelle Coralie; c'est une fille qui a ramassé sa fortune dans la boue; il lui a pris fantaisie de doter richement son neveu, soit qu'elle veuille avoir une vraie famille bourgeoise et bien posée, soit qu'elle aime réellement le fils de sa sœur! » Ce n'était plus seulement un filet de clarté qui passait par la fente, mais bien un flot de lumière!

Une folle espérance entraînait dans le cœur de Bruniquel. S'il ne se trompait pas, le mariage d'Édith devenait impossible. Malgré la jalousie née de son amour, il était sûr que Daniel ignorait l'origine de sa fortune. Il tenait son rival pour un parfait galant homme. Mais qu'il eût ou non de l'honneur, il ne pouvait plus épouser M^{me} Godefroy. On ne donne pas sa fille au neveu riche d'une coquine fameuse telle que Coralie. Cela ne se discutait même pas; Daniel renoncerait à sa fortune infâme qu'il n'en resterait pas moins attaché. Donc on rompait le mariage. Il s'ensuivait un scandale; Édith compromise devenait « *difficile à placer*, » comme on dit dans le trivial langage de certaines bonnes gens. M. de Bruniquel faisait sa demande, et il ne doutait pas qu'elle ne fût sur-le-champ agréée. Il allait donc reconquérir Édith! Le gentilhomme se raccrochait à ce bonheur inattendu; aimer ardemment une femme, la perdre et la retrouver, quel rêve!

Pour que ce rêve se réalisât, M. de Bruniquel devait tout d'abord être bien fixé sur l'identité de M^{me} Dubois. Ce n'est pas tout de soupçonner, il faut encore prouver. Il voulut un moment partir pour Paris, afin d'y recueillir tous les renseignemens nécessaires; mais il réfléchit que mieux valait ne pas quitter la place. On n'a pas mené longtemps l'existence parisienne sans conserver après sa retraite beaucoup d'amis sur le boulevard et dans les cercles. Il écrivait à l'un de ces amis pour savoir ce qu'était devenue Coralie. Si celle-ci n'habitait plus Paris, il n'avait plus qu'à calculer si la disparition de Coralie du monde galant coïncidait avec l'arrivée de M^{me} Dubois en Auvergne.

Cette résolution prise, M. de Bruniquel rentra chez lui, se coucha et s'endormit du sommeil du juste, le cœur apaisé et la conscience en repos. En somme, il remplissait un devoir en éclairant M. Godefroy sur la famille de son futur gendre; tout galant homme en aurait fait autant. Il se trouvait, par surcroît, qu'il se rendait service à lui-même; c'était un hasard heureux, voilà tout, et il eût été trop sot de ne pas en profiter. Il aurait averti M. Godefroy même s'il

n'avait pas été épris d'Édith; à plus forte raison n'hésitait-il pas en servant à la fois les intérêts d'un ami et ceux de son amour.

Pour inaugurer son nouveau plan de bataille, il demanda dès le lendemain des nouvelles de M^{me} Dubois en mettant sa carte rue Ingres. C'était un acte de bon goût, qui ne pouvait pas étonner d'un homme tel que lui. Aussitôt après il écrivit à l'un de ses anciens compagnons de plaisir, en le priant de lui apprendre, courrier par courrier, si Coralie habitait encore Paris; en tout cas si l'on savait ce qu'elle était devenue et à quelle époque remontait l'éclipse de cet astre de la galanterie. En même temps il envoyait son domestique à Vic-sur-Cère avec ordre de se renseigner sur M^{me} Dubois. Puis il attendit, se promettant bien de rester coi pendant deux jours.

Il lui en coûta beaucoup de ne pas voir Édith. Mais il ne voulait rien compromettre. Coralie, — si c'était elle, — pouvait espérer n'avoir pas été reconnue; il importait de la rassurer; il ne fallut rien moins que son amour pour lui donner le courage de patienter. Vers le milieu de sa retraite volontaire, il reçut un petit mot de Godefroy l'invitant à dîner pour le lendemain soir. Il calcula que lorsqu'il reverrait M^{me} Dubois il serait fixé sur son compte.

A mesure que l'heure approchait où il recueillerait les renseignemens sollicités, l'anxiété du gentilhomme devenait plus vive. Ses raisonnemens lui semblaient subitement absurdes. Confondre la tante d'un homme comme le capitaine Daniel avec une Coralie! Son amour pour Édith l'égarait, et lui faisait voir, comme on dit, des étoiles en plein jour. Il se rappela un scandale dont Paris s'était beaucoup occupé, une quinzaine d'années auparavant: il s'agissait également d'une ressemblance extraordinaire entre une drôlesse et une grande dame étrangère.

Le valet de chambre et la réponse de Paris arrivèrent presque en même temps. Le domestique ne rapportait qu'une date. M^{me} Dubois s'était installée à Vic-sur-Cère au printemps de 1864. La lettre contenait plus de détails. Coralie disparaissait du monde galant peu de temps après sa rupture avec M. de Bruniquel, c'est-à-dire vers la fin de 1863. On se souvenait encore rue Drouot de la vente de son mobilier, qui produisit une grosse somme: la fille gardait ses diamans et ses bijoux. Elle comptait, paraît-il, se retirer en Italie et s'y marier. Tant de viveurs ruinés sont de l'avis de Vespasien sur l'odeur de l'argent! Qu'était-elle devenue depuis cette époque? on ne savait; et, à vrai dire, personne ne s'en préoccupait. Paris est le grand oublieux. Il parle pendant deux ou trois jours de ceux qui s'en vont; au bout d'une semaine il n'en est plus question.

— C'est elle! pensa M. de Bruniquel.

En effet, les deux dates concordaient bien ensemble, sauf l'écart de quelques mois entre le départ de Paris et l'arrivée à Vic-sur-

Cère. Le gentilhomme résolut de mettre son plan à exécution. M. Godefroy lui en fournissait l'occasion en l'invitant à dîner pour le soir même. M. de Bruniquel aurait le temps d'étudier le terrain et de dresser ses batteries en conséquence. Il verrait les allures de M^{me} Dubois; il pourrait observer ses mouvemens, surprendre peut-être un regard, un geste décelant l'angoisse de cette femme. Elle serait au supplice sans doute; comment admettre qu'elle assistât paisiblement à l'éroulement de toutes ses espérances? Décidément il ne se montrerait pas ce jour-là encore, afin de ne rencontrer l'ennemie qu'à l'heure du combat. D'ailleurs il reprenait confiance. Édith serait à lui : Godefroy verrait un sauveur en celui qui lui demanderait sa fille, compromise par un scandale pareil.

Tous les intimes de la maison Godefroy étaient réunis à ce dîner de la rue Corail. Dans quelques familles de l'ancien Quercy, on soupe encore assez tard. M. de Bruniquel savait que telle était l'habitude de ses amis. Godefroy ne donnait pas, comme ses compatriotes, de ces repas de Gamache où défilent trente plats de toute espèce. Il estimait que ces grandes mangeailles sont insupportables et disait fréquemment : « Un vrai dîner est celui où l'on vient pour manger peu, mais bien; — pour causer bien, mais beaucoup. » Lorsque M. de Bruniquel entra dans le salon, presque tous les convives étaient au rendez-vous; dans un coin, près de la porte vitrée qui communiquait avec le jardin, il aperçut M^{me} Dubois dans son costume accoutumé, bien que tous, hommes et femmes, eussent la tenue de soirée. Elle souriait. Le gentilhomme la salua; elle répondit par une gracieuse inclinaison de tête et se remit à causer tranquillement avec M^{me} Patalin, sa voisine. Il dit bonjour à tout le monde, expliquant sa retraite de deux jours par une indisposition subite; il feignait de ne pas s'occuper de M^{me} Dubois; mais il ne la perdait pas de vue. Il ne fallut rien moins que l'apparition d'Édith pour l'arracher à son poste d'observateur acharné.

Jamais elle n'avait été plus jolie. Le bonheur éclatait dans ses yeux. Quelle admirable légende, celle de la Galathée antique! La jeune fille, dans sa chasteté première, ressemble à la statue taillée dans le marbre froid. Elle ne sait rien de la vie, rien de la passion. Le cœur est assoupi, les sens sommeillent; elle reste indifférente, immobile et glacée comme Galathée; l'amour vient et, d'un regard ou d'un baiser, ce Pygmalion anime la vierge et la statue. Depuis qu'elle aimait, Édith se sentait tout autre. Le ciel lui paraissait plus bleu, l'air plus doux, l'horizon plus large. Elle aurait voulu que tout le monde fût heureux comme elle, qui était si heureuse! Sa vie commençait du jour où elle avait aimé. Elle gardait bien le souvenir d'une petite fille qui vivait avant cette heure bénie, mais il lui semblait que ce n'était pas elle. Volontiers elle eût dit : — La

pauvre ! qu'elle devait s'ennuyer ! — Elle ne regardait Daniel qu'avec une tendresse et une reconnaissance infinies. Jamais passion plus chaste ne fit battre un cœur plus noble. Sa divine ignorance des choses concevait l'amour sans le comprendre. Mais, pour elle, c'était un sentiment bien élevé, presque sublime, celui qui la troublait si délicieusement.

M. de Bruniquel souffrit en la voyant ainsi ; il devinait la profondeur de cet amour d'Édith ; pour être métamorphosée ainsi, il fallait qu'elle adorât Daniel. Certes, il pourrait conquérir sa main ; il n'obtiendrait jamais son cœur. Un instant il se demanda si par respect pour ce bonheur radieux il ne se tairait pas ; puis l'idée lui vint du rapprochement de cette vierge et de Coralie. S'il persista dans sa résolution, ce ne fut point par intérêt ; non, vraiment, il oublia une minute sa propre cause pour ne plus songer qu'au devoir dicté par sa conscience. Il est des situations dans la vie où l'on n'a pas le droit d'hésiter. Sa pensée se reporta sur M^{me} Dubois, toujours aussi calme, aussi souriante.

— Et c'est elle, j'en jurerais, pensa-t-il, pendant qu'on gagnait la salle à manger. Tout me le prouve d'ailleurs. Coralie est intelligente ; elle a su habilement se transformer, voilà tout.

Le hasard plaça M. de Bruniquel en face d'elle. Plusieurs fois leurs yeux se croisèrent, sans que le regard de M^{me} Dubois trahît la moindre inquiétude. Elle ne paraissait ni troublée ni même un peu gênée. L'habitude du monde ne donne pas une telle assurance ; M. de Bruniquel se demanda si vraiment la tante de Daniel espérait n'être pas reconnue.

Cependant une place restait vide : celle de Claude Morisseau. On était accoutumé aux inexactitudes de l'artiste, et l'on ne prenait même plus la peine de l'attendre. Il arriverait quand il arriverait, voilà tout : on ne s'occupait jamais de lui. Tous les convives étaient montés d'ailleurs à ce diapason de gâté où l'on ne songe plus qu'au plaisir immédiat.

Un dîner bien servi, des mets excellents, une conversation alerte et vive, il n'est pas de plus fin régal pour des gens de bonne compagnie. M^{me} Dubois parlait, ni trop, ni trop peu : Bruniquel l'écoutait avec un étonnement mêlé d'une réelle admiration. Quelle prodigieuse comédienne que cette femme ! Et comme il fallait qu'elle fût habile et intelligente pour changer même son esprit ! M^{me} Dubois était spirituelle, on le voyait de reste, mais ainsi que doit l'être une femme du monde. En vérité, elle ne rappelait guère par ce côté la Coralie hardie et licencieuse qui vivait dans le souvenir de M. de Bruniquel. Elle racontait quelques détails de sa vie d'Auvergne avec un certain bonheur d'expression, quand la porte s'ouvrit, et Claude Morisseau parut, dans toute sa gloire.

— Je suis en retard? ce n'est pas de ma faute: je viens de travailler en forêt.

Claude n'était pas l'homme des cérémonies: il portait un petit costume gris-clair, à peine propre, qui tranchait de bizarre façon sur les habits noirs et les robes décolletées. Cela produisit l'effet d'une fausse note dans un morceau bien orchestré. Il appelait ces manques de tenue, en son jargon d'atelier, « molester le bourgeois. » Il eut lieu d'être content. Son entrée jeta le même froid qu'un courant d'air pénétrant par une porte ouverte. Il ne s'en aperçut même pas, et alla très tranquillement s'asseoir à la place vide. Son voisin, un bon bourgeois de Montauban, eut l'envie instinctive de s'écarter de lui comme d'un pestiféré. Heureusement la conversation devint presque aussitôt générale; on cessa de s'occuper du raté, qui mourrait de faim et se hâtait de rattraper le temps perdu.

Le dîner s'acheva sans que Bruniquel eût engagé les premières hostilités. M^{me} Dubois l'émerveillait. Il n'aurait jamais cru que la possession de soi-même pût être aussi complète. Qu'elle se fût résignée à jouer la comédie pour dérouter les soupçons de son ennemi, il l'admettait; mais qu'elle soutint son rôle si longtemps, avec un talent si ferme, c'était plus que surprenant. Peut-être voulait-il se donner une vraie jouissance d'artiste en retardant ainsi l'heure de l'attaque. Puis, il était nécessaire, pour démasquer Coralie, qu'il dit certains mots, certaines phrases impossibles à prononcer devant une jeune fille. Mieux valait qu'Édith ne fût plus là.

Les groupes se formèrent bientôt dans le salon pendant qu'on servait le café. Daniel souffrait de la contrainte imposée par tous ces étrangers: il entraîna sa fiancée au jardin, laissant Claude Morisseau divaguer à son aise. Son malheureux voisin souffrait, lui aussi, comme Daniel; mais non pour le même motif. Depuis le milieu du dîner, l'artiste entassait les unes sur les autres des théories tellement extravagantes que l'infortuné bourgeois sentait son cerveau éclater. Claude sautait de la peinture à la musique avec une souplesse de gymnasiarque; si bien que l'autre ne comprenait jamais s'il était question d'un opéra ou d'un tableau! La fin du repas ne le délivra point de ce supplice: Claude l'agrippa par le bouton de son habit et le retint prisonnier:

— Voyez-vous, dit-il, j'ai dû renoncer pour un temps à la musique. Ce n'est pas de ma faute! Mais on me volait mes idées à la douzaine (il tournait le bouton de l'habit). Par exemple, j'arrive chez Gounod, je joue une mélodie... et je la retrouve un mois après dans *Gallia*. La même chose pour Ambroise Thomas ou Félicien David. Des voleurs d'idées! oui monsieur, des voleurs d'idées (et il tournait de plus en plus le pauvre bouton)! Seulement j'ai une force: ma santé. Je les enterrerai tous, et vous aussi! Quel

âge avez-vous? quarante ans? mais on vous en donnerait cinquante-cinq : vous êtes fini, mon pauvre homme, tandis que moi!.. moi, je vivrai cent dix ans parce que je fais de l'hydrothérapie; et à cent dix ans, je serai célèbre!

Parlait-il sérieusement? Certes. Était-il fou? non pas. A force de vouloir prouver sa supériorité aux autres, ce pauvre être, exaspéré par son échec dans la vie, en arrivait à se convaincre de son immense génie. Il ne parlait pas, il décrétait, pour la plus grande joie de quelques-uns, et notamment de Bonchamp, qui ne se lassait jamais de le faire jaser. L'exposition de ses théories amena la fuite de la plupart des convives, qui se retirèrent dans un coin du salon. M^{me} Dubois, assise près de la porte vitrée, s'éventait doucement : Bruniquel guettait une occasion pour commencer la bataille. Elle lui fut offerte par Godefroy, qui proposa à la tante de Daniel de se promener dans le jardin.

— Merci, dit-elle; même en été je crains l'air du soir.

— C'est une sage prudence, répliqua Bruniquel. Avec vos robes de gaze, mesdames, vous ne vous méfiez pas assez. Il est vrai que le Seigneur Dieu vous a bâties bien plus solidement que nous. J'ai vu des femmes décolletées risquer vingt fois la mort en souriant; des femmes du monde, s'entend, car pour les autres il est des grâces d'état.

— L'endurcissement du vice! prononça gravement l'antiquaire.

— Oh! le vice ne durcit pas la peau. J'ai connu pour ma part une demoiselle très jolie, qui, après un bal échevelé, se plongeait dans un bain d'eau glacée. Cette bonne Coralie! Je l'ai bien aimée!

Bruniquel la regardait en face. Elle ne fit pas un mouvement; aucun geste ne trahit son émotion; mais son œil vert s'éclaira d'une lueur fauve. Elle releva la tête comme le soldat à l'approche de l'ennemi. Césarine parut en ce moment, tenant Édith par le bras.

— Tu auras le temps de te promener avec ton mari; tu peux bien quitter ton fiancé pendant un quart d'heure. J'ai besoin de toi pour servir le café.

La jeune fille sourit à Daniel; cela signifiait : « Vous voyez, ce n'est pas moi qui vous quitte; mais on m'enlève. » Il s'assit auprès de sa tante.

— Qu'est-ce que c'est que cette Coralie dont vous parliez, monsieur? demanda M^{me} Dubois très froidement.

Le gentilhomme jeta un coup d'œil à droite et à gauche; puis :

— M^{lle} Édith n'est pas là, je peux continuer. Coralie a été l'une des grandes passions de ma vie. Oh! mon Dieu, je ne m'en cache point. Tout homme, à une heure donnée, peut faire et fera une bêtise. Elle appartenait à la grande famille des Manon Lescaut, mais des Manon Lescaut qui ont réussi. Ses mots défrayaient les petits jour-

naux parisiens; on décrivait ses toilettes; ses diamans étaient célèbres; en un mot, une cocotte.

— Une courtisane, dit Godefroy; je préfère courtisane, c'est plus distingué. Et vous avez aimé une de ces filles-là? Cela m'étonne de votre part.

— Je connais peu la vie de Paris, répliqua Daniel, mais je suis de l'avis de M. Godefroy. L'amour est un sentiment divin qui s'accommode mal des misères humaines; qu'on ait un caprice pour l'une de ces femmes, soit; mais de l'amour... je proteste.

M^{me} Dubois pâlit. Elle cacha une seconde son visage derrière son éventail; quand elle le ferma, négligemment, la pâleur avait disparu : elle souriait.

— Vous en parlez bien à votre aise, continua Bruniquel. On voit, capitaine, que vous n'avez jamais approché l'une de ces puissantes séductrices. Leur amour, c'est la robe de Nessus. J'en parle sciemment. J'ai adoré Coralie pendant quatre mois, soit : quatre cent mille francs.

L'énormité du chiffre stupéfia Godefroy; il se leva tout scandalisé :

— Cent mille francs par mois! Elle allait bien, la gaillarde! Mais que faisait-elle donc de votre argent? Des petits cailloux?

— Non pas : des rentes.

— Des rentes? Je croyais qu'elles finissaient toutes à l'hôpital.

— C'est le vieux jeu. Aujourd'hui les Coralies font fortune. Elles économisent pour l'avenir. Au besoin les fourmis emprunteraient de l'argent à ces cigales corrigées par La Fontaine. Je les aimais mieux autrefois. Leur jeunesse disparue, elles disparaissaient elles aussi. Aspasic devenait ouvreuse de loges, et Laïs marchande des quatre saisons. Maintenant elles ont maison de ville et maison des champs, un compte courant à la Banque et des actions de chemin de fer. Elles vieillissent tout doucement sans se presser, et, un beau jour, elles marient leur fils ou leur neveu dans une bonne famille.

M^{me} Dubois écoutait avec une attention ardente. A demi soulevée, les lèvres frémissantes, elle regardait M. de Bruniquel bien en face. Sa prudence accoutumée la trahissait. Elle oubliait son rôle. Ainsi qu'une actrice lassée, elle déposait le masque menteur. La fille prête à la lutte reparaisait sous la bourgeoise apaisée. Bruniquel soutint sans se troubler l'éclat de ce regard fulgurant. Après tout, il remplissait un devoir de galant homme, car c'était bien Coralie, il en était sûr; elle venait d'ajouter une preuve de plus aux preuves qu'il possédait déjà. La vie a des cruautés implacables : ce fut Daniel qui porta le dernier coup.

— Riches ou pauvres, elles n'en finissent pas moins méprisées. N'est-il pas vrai, ma tante? Et je ne sais vraiment pas si elles méritent autre chose : mépris d'autant plus grand qu'elles l'ont plus

audacieusement bravé. M. de Bruniquel a raison. Elles feraient mieux de disparaître en pleine jeunesse, laissant à quelques-uns le souvenir de leur beauté. L'expiation involontaire pourrait leur mériter le pardon ; mais la courtisane vieille et riche... quelle honte et quel dégoût !

C'en était trop. Le visage de M^{me} Dubois trahit une douleur atroce. La figure livide, les traits décomposés, les yeux hagards, elle épouvanta Césarine.

— Vous souffrez, chère madame ? demanda-t-elle.

— Moi !

Douleur, haine, colère, désespoir, audace : elle mit tout en ce mot, dernier défi jeté par elle à celui qui la condamnait à un tel supplice. Elle aurait peut-être supporté la prolongation de son épreuve épouvantable ; mais elle pliait sous l'anathème lancé par l'être qu'elle adorait. Il était impossible que ce drame intime ne fût pas soupçonné. Chaque coup porté blessait trop profondément. Heureusement un incident détourna tout à coup l'attention. Assis au piano, Claude attaquait les premières notes de la *Damnation de Faust*, l'une des plus merveilleuses pages musicales qui existent : Berlioz s'est inspiré du fameux hymne, la *Marche hongroise*. D'abord un appel de trompettes aigu et prolongé : puis soudain un chant joyeux et martial, répété deux fois, soutenu par des modulations qui montent, descendent, reviennent au grave, pour aboutir au même chant triomphal et guerrier qui reparait sous toutes ses formes. Cependant les trompettes deviennent plus graves ; l'esprit de l'auditeur conçoit le décor du drame : une vaste plaine couverte de neige, bordée de forêts sombres et désolées par l'âpre hiver. La colonne des patriotes s'avance ; les pas deviennent plus sonores ; la sainte émotion croît dans ces cœurs résolus ; les plus jeunes se mettent à parler gaîment de la bataille prochaine. Les commandemens des chefs volent de rang en rang, et les mots d'ordre s'échangent ; puis, à travers ces bruissements tantôt graves, tantôt joyeux, le chant primitif se mêle sur un mode plus doux. C'est alors qu'éclatent les notes sinistres, au loin le canon tonne ; pour la quatrième fois, le même chant recommence, cette fois cuivré, grimaçant. affolé, perdu au milieu d'une marée montante de sons qui se mêlent, s'enchevêtrent et résonnent, perdus dans des roulemens de tambours, comme des sanglots dans des éclats de rire.

Tous écoutaient. Seule, Coralie n'entendait que sa pensée. Deux fois elle se tourna du côté de Bruniquel ; deux fois elle hésita. Enfin, frissonnante, les yeux pleins d'éclairs, elle se pencha vers lui, et, d'une voix brève :

— Ce soir... chez toi ! dit-elle.

LA

MUSIQUE EN ALLEMAGNE

L'exposition universelle de 1878 aura permis de constater, une fois de plus, la supériorité de la France pour tout ce qui a trait aux arts du dessin. Dans cette lutte courtoise à laquelle nous avons convié tous les peuples, ce sont encore nos peintres, nos architectes et surtout nos sculpteurs qui remportent le prix. Excepté chez quelques nations de l'extrême Orient, les industries qui confinent à l'art copient, pour la plupart, les créations de nos principaux fabricans et ne trouvent de vie qu'à les imiter. L'Allemagne, qui d'abord avait refusé cette occasion de rapprochemens entre elle et nous, s'est depuis ravisée et nous a envoyé un choix des œuvres les plus remarquables de ses artistes contemporains. Grâce au talent de MM. Menzel, Knauss, Piloty, Leibl, André et Oswald Achenbach, grâce aussi à l'heureux aménagement de la salle qu'ils occupaient, il est permis de dire que l'art allemand a tenu honorablement sa place au Champ de Mars. Mais le succès de l'Allemagne eût été plus marqué, s'il lui avait été possible de montrer l'ensemble des ressources dont dispose chez elle la musique, qui, pour la première fois, avait été associée à cette grande fête du travail humain.

La supériorité que nous avons dans les arts du dessin, nos voisins en effet la possèdent pour la musique. Tout ce qui y touche les intéresse. Elle est pour eux, par excellence, un art national, et les travaux mêmes dont elle est l'objet montrent quelle part elle a dans leur vie et leurs préoccupations. Les théories esthétiques de leurs philosophes ont surtout en vue la musique. Après Mattheson, Forkel et Schubart, c'est F. Hand et Thibaut qui essaient d'en analyser les principes ou d'en tracer les lois; c'est Hegel qui les expose, assez arbitrairement du reste, dans ses cours professés à Berlin, dont Mendelssohn fut un des auditeurs assidus; récemment enfin, c'est le professeur viennois Hanslick qui, cherchant à réagir contre

l'enthousiasme de commande et les sentimentales divagations de certains critiques, s'attache à démontrer que, réduite au simple élément du mouvement mélodique, la musique occupe encore un domaine assez vaste et assez riche. En l'étudiant à son tour au point de vue physiologique, un des savans dont l'Allemagne s'honore le plus justement, Helmholtz, laisse comme involontairement paraître, derrière la précision voulue du langage scientifique, une âme ouverte à ses beautés les plus élevées. La musique est goûtée par des poètes tels que Schiller et Goethe, et des créations comme *le Violon de Crémone* ou les pages émues sur le *Don Juan* de Mozart montrent assez à quel point un Hoffmann en savourait le charme.

A côté des philosophes, des savans et des écrivains, on voit des compositeurs : Weber, Mendelssohn, Schumann et Hiller entre autres, s'appliquer, avec l'autorité qui leur appartient, à servir encore de leur plume l'art dans lequel ils s'illustrent par leurs œuvres. Sans parler des travaux concernant l'histoire générale de la musique, de consciencieuses monographies, parues dans ces derniers temps, ont mis en pleine lumière les époques et les hommes les plus célèbres. Les biographies de Bach par Spitta, de Händel par Chrysander, de Haydn par Pohl, de Mozart par Otto Jahn, de Beethoven par Thayer, de Weber par son fils Max de Weber, etc., sont des études définitives que le public français aurait intérêt à connaître. La publication et la révision des textes de tous les maîtres classiques de l'Allemagne ont été également l'objet de soins attentifs, et, parmi les nombreux témoignages de ce culte respectueux, il convient de citer en première ligne cette magnifique édition des œuvres de Bach, qui comprend déjà vingt-cinq volumes, véritable monument élevé en l'honneur de ce fécond et prodigieux génie. Par leur luxe, par la supériorité de leur gravure sur tous les travaux du même genre, par leur correction ou leur bon marché, ces publications forment une des spécialités les plus renommées de la typographie allemande. Dans toutes les grandes villes, à Leipzig en particulier, il se fait, dans cette seule branche de la librairie, un mouvement d'affaires considérable, et certains éditeurs sont connus du monde entier pour l'importance de leurs entreprises et l'étendue de leurs relations.

A ne le considérer que dans ses abords et ses dépendances, on peut déjà juger ce qu'est en Allemagne ce vaste domaine de la musique. Il nous a paru qu'il y aurait quelque intérêt à y pénétrer et à passer successivement en revue les diverses manifestations de cette activité musicale. Cet examen nous procurera l'occasion naturelle de plus d'un retour sur nous-mêmes et permettra de signaler plus nettement ainsi les progrès que nous aurions à faire et les innovations qu'il semblerait utile de voir acclimater chez nous.

I.

Le théâtre, en Allemagne, offre au voyageur une précieuse ressource pour l'emploi de ses soirées. Il y peut trouver, sans grande dépense et sans fatigue, sur la scène ou même dans la salle, le sujet d'intéressantes et faciles observations. D'abord les représentations n'ont point cette longueur qui en écarte souvent chez nous les hommes d'étude; elles commencent tôt, et à dix heures, au plus tard, elles sont terminées. Dans les petites résidences, des trains spéciaux permettent aux spectateurs venus des localités voisines de regagner leurs foyers le soir même. La simplicité des toilettes et des habitudes favorise singulièrement aussi la fréquentation du théâtre. On s'y rend sans apprêt, en tenue de ville; des jeunes filles y viennent sous la conduite d'amis ou même seules, et leurs servantes les attendent à la sortie. Les salles de spectacle répondent à cette simplicité. Jusqu'à ces derniers temps, c'étaient des édifices de modeste apparence, d'un éclairage douteux et sans grand luxe à l'intérieur. Les constructions récentes et plus ornées, telles que l'Opéra de Vienne et celui de Dresde, sont loin cependant de prétendre rivaliser avec les dorures et les magnificences de notre grand Opéra. La mise en scène des théâtres allemands est d'ailleurs convenable, et de grands progrès ont été réalisés depuis quelques années sous ce rapport. Avant la guerre de 1870, pour toutes les œuvres importantes qu'on avait à y monter, on devait recourir au talent de nos décorateurs parisiens; on trouve maintenant à Vienne, à Berlin, à Dresde, à Munich, à Cobourg, des praticiens qui, sans avoir un goût aussi sûr et une aussi complète entente de leur art, possèdent cependant une habileté réelle et se sont acquis une juste réputation.

Si tous ces élémens accessoires d'une représentation théâtrale n'ont pas de l'autre côté de la frontière l'importance et la valeur qu'on leur attribue chez nous, en revanche sur les grandes scènes de l'Allemagne l'interprétation des chefs-d'œuvre des maîtres est l'objet du soin le plus louable. Elle offre un légitime intérêt à tous ceux qui pensent qu'en pareille matière c'est le souci de la musique surtout qui importe. On ne trouve pas toujours, il est vrai, même dans les théâtres les plus renommés, ces ténors dont les appointemens équivalent à une liste civile, ni ces chanteuses, ces étoiles, comme on les appelle, dont les caprices ne sont égalés que par leur ignorance musicale, mais on y voit des artistes aimant leur art, des musiciens consommés, interprètes respectueux des œuvres confiées à leur talent. A côté d'eux, à leur exemple, les rôles secondaires sont

remplis avec conscience. Grâce à une direction intelligente et ferme, grâce à des traditions acceptées, c'est à faire valoir les œuvres elles-mêmes que s'appliquent les efforts de tous, avec le plus judicieux emploi des moyens qui peuvent concourir à leur parfaite exécution.

Le public, s'il en était besoin, veillerait au maintien des principes et protégerait lui-même ses plaisirs. Son attitude aussi mérite d'être notée. Toute tentative nouvelle, pour peu qu'elle soit sérieuse, rencontre de sa part une attention et même une patience qui, dans bien des cas, nous l'avouons, peuvent sembler excessives. Non-seulement la claque est chose inconnue en Allemagne, mais, dans la plupart des grands théâtres, il n'est point d'usage d'interrompre la suite d'une scène ou même d'un acte par des applaudissemens. On ne risque point d'y voir le chanteur ou la chanteuse dont le talent tient en suspens tout un public s'avancer vers la rampe pour le remercier de ses bravos par une révérence ou par un sourire, au moment le plus pathétique et sans aucun respect de l'illusion scénique. Un bénéfice peut-être plus précieux encore de cette réserve du public, c'est qu'au lieu de chercher à provoquer violemment son attention et de forcer, comme on dit, la note pour se mettre eux-mêmes en évidence, les exécutans s'habituent à ménager les effets qu'ailleurs ils prodiguent à tout moment. Sans prétendre à ces enthousiasmes frénétiques par lesquels trop souvent on récompense le ténor à la mode de ses contorsions et de ses cris, un chanteur allemand aspire à cette satisfaction plus haute d'exprimer dans leur plénitude les créations des maîtres, de s'effacer pour reporter sur celles-ci toute la lumière. Il vise au grand art et ne s'en laisse pas détourner par les suggestions d'une inquiète et vaniteuse personnalité. On l'oublie trop en effet, le public et les artistes sont solidaires. Les triomphes les plus bruyans ne sont pas toujours les plus enviabiles, et les démonstrations tapageuses de certains succès témoignent autant contre ceux qui s'y livrent que contre ceux qui les provoquent.

Aussi bien, pour être plus discrètes, les marques d'approbation ne manquent pas, en Allemagne, aux exécutans. Après chaque acte et à la fin de la pièce, quand la toile tombe, les applaudissemens peuvent librement éclater et les acteurs qui en sont jugés dignes sont rappelés. Ces marques de la satisfaction générale ainsi exprimées ont une signification plus précieuse, puisqu'elles s'adressent à l'artiste non plus pour tel air de bravoure, pour tel détail de son rôle, mais pour l'intelligence et le talent dont il a fait preuve dans l'interprétation de l'ensemble. Ce qui pour lui vaut mieux encore que des démonstrations limitées le plus ordinairement chez nous à l'étroite enceinte du théâtre, c'est la position qui souvent lui est faite

en Allemagne, l'estime où l'on y tient la plupart des artistes. Fixés parfois depuis longtemps dans la même ville, ils y sont en possession de la sympathie ou même de la considération publique. On fraie avec eux ; on les connaît autrement que par la chronique de leurs scandales et de leurs aventureuses existences. Non que nous prétendions que tous soient exemplaires et que les coulisses germaniques n'aient point aussi leurs mystères. Mais en somme, et mettant à part quelques artistes appartenant presque exclusivement à l'élite parisienne, le personnel du théâtre se trouve chez nous, surtout en province, dans des conditions de culture intellectuelle et morale inférieures à celles qui lui sont faites chez nos voisins.

Bien des choses, on le voit, concourent, au-delà du Rhin, à faire du spectacle un plaisir élevé, général, et qui a sa place dans la vie nationale. C'est à la composition même du répertoire lyrique qu'il faut surtout attribuer, croyons-nous, cette fréquentation et aussi les habitudes et l'éducation qui en résultent. La richesse de ce répertoire constitue, au point de vue musical, une des plus grandes supériorités de l'Allemagne, une des plus enviabiles, puisqu'elle amène et explique les autres. Sans craindre de voir, pendant une année entière, un petit nombre d'opéras, toujours les mêmes, tenir l'affiche, les abonnés (et cela même fait qu'ils sont nombreux) sont assurés de parcourir dans une saison le cercle presque entier des chefs-d'œuvre de l'art musical. En six mois, sur chacune des grandes scènes, à Vienne, Dresde, Berlin et Munich, vingt-cinq ou trente ouvrages différens se succèdent, empruntés à tous les temps et à toutes les écoles. Ce sont : les opéras de Gluck, le *Fidelio* de Beethoven ; Mozart avec *Idoménée*, *la Clémence de Titus*, *l'Enlèvement au Sérail*, *la Flûte enchantée*, *les Noces* et *Don Juan* ; Weber avec *Euryanthe*, *Oberon*, *Freyschütz* ; *la Vestale* et *Fernand Cortès* de Spontini ; *Lodoïska* et *les Deux Journées* de Cherubini ; *Joseph* de Méhul ; les opéras de Meyerbeer, de Rossini, de Verdi ; des opéras comiques tels que *le Maçon*, *le Chalet*, *le Pré aux Clercs*, *la Dame blanche*, etc. ; enfin les productions récentes dont la place est naturellement réservée, en un mot, un choix de toutes les créations auxquelles les génies ou les talents les plus divers ont donné la vie (1).

On conçoit aisément quelles facilités de comparaison et par conséquent quel ressort cet intelligent éclectisme procure à l'éducation musicale d'une nation. Outre le profit qu'en retire le goût public, ce renouvellement incessant du répertoire tient en éveil les chanteurs,

(1) Comme preuve de cette variété des spectacles lyriques, citons ici les affiches d'une seule semaine dans deux capitales. A l'Opéra de Berlin : *Freyschütz*, *la Croix d'or* d'Ignace Brull, *Guillaume Tell*, *le Prophète*, *le Faust* de Gounod, celui de Spohr et *Joseph* de Méhul. A Munich : *Tannhäuser*, *Lohengrin*, *Fidelio*, *Joseph* de Méhul et *Manfred* de Schumann.

les intéresse à l'étude de leur art, développe chez eux la mémoire en même temps que la souplesse de talent que demande l'exécution d'œuvres de styles si différens. Aussi sont-ils capables d'apprendre et de jouer en peu de temps des ouvrages considérables qui chez nous, pour être montés, exigent des efforts bien autrement longs et pénibles.

La gestion des théâtres se lie naturellement de près à une telle situation et contribue à la maintenir. Disons-le tout d'abord, ce n'est pas au profit qu'elle vise, et des subventions très larges sont généreusement accordées par les villes, par les souverains ou par l'état(1). Dans les capitales, l'administration de l'opéra est confiée non pas à un industriel cherchant surtout à gagner de l'argent, mais à un intendant, grand personnage réputé pour son goût. Son traitement est fixe, et il n'a par conséquent rien à voir à la recette; mais en revanche il doit se préoccuper d'élever le niveau de l'art. Sous la haute direction de l'intendant, avec des attributions égales et des appointemens pareils, deux maîtres de chapelle, deux artistes ayant fait leurs preuves et choisis pour leur talent et leur instruction musicale, se partagent la besogne. Ils sont, à tour de rôle, chargés de présider à l'étude des pièces qui figurent au répertoire. S'agit-il d'une œuvre nouvelle, présentée à l'intendant pour être jouée sur le théâtre qu'il dirige? La partition est transmise successivement par lui aux deux *capellmeisters*, dont chacun doit séparément lui adresser un avis motivé sur le mérite de l'œuvre proposée. Si les deux consultations concordent, elles sont ratifiées par l'intendant; en cas de partage, celui-ci décide, et s'il conclut à l'acceptation, celui des deux sous-directeurs qui a opiné dans le même sens est chargé de présider aux répétitions en se concertant avec l'auteur. Cette façon de procéder, si elle ne préserve pas entièrement des abus, présente du moins des garanties pour les compositeurs. Au lieu de les abandonner sans merci à l'ignorance d'un directeur complètement étranger aux choses de l'art, elle remet le jugement de leurs œuvres à deux de leurs pairs, placés eux-mêmes sous la dépendance et le contrôle d'un grand seigneur ami des arts et qui, s'il comprend bien sa mission, avec l'aide du souverain et les ressources dont il dispose, a de singulières facilités pour la remplir convenablement.

Quelquefois le souverain lui-même intervient par ses goûts propres ou ses caprices et se mêle personnellement à la direction. On sait

(1) C'est ainsi qu'à Aix-la-Chapelle, la salle et l'orchestre sont donnés par la ville. Avec la salle, Cassel ainsi que Wiesbade reçoivent 225,000 francs; Hanovre et Brunswick, 300,000 francs; à Cobourg, à Weimar, à Gotha, à Darmstadt et Schwerin, les théâtres sont exploités aux risques de la cassette des princes et nécessitent de fortes subventions. Outre la salle et l'orchestre, l'Opéra de Dresde touche une subvention de 675,000 francs; celle de Berlin est de 450,000 francs, avec garantie pour les déficits possibles.

par exemple la place que tient le théâtre dans les préoccupations du roi de Bavière et les étrangetés qu'il mêle à la satisfaction de sa passion, quand, au fond des retraites les plus sauvages, ou à Munich même, devant une salle brillamment illuminée, mais complètement vide, il fait exécuter pour lui seul ses opéras préférés. Sans tomber dans ces bizarreries, la plupart des princes allemands fréquentent assidûment le théâtre, et, sans aucun appareil, assistent presque chaque soir aux représentations. Entre les diverses cours, il s'établit ainsi une sorte d'émulation qui tourne au profit même de l'art, et, à côté des capitales, des villes de moindre importance, de petites résidences princières, comme Stuttgart, Manheim, Darmstadt, Weimar, Cassel, Carlsruhe, rivalisent d'efforts et de sacrifices, ont chacune leur indépendance, en matière de spectacles bien entendu, et n'attendent le mot d'ordre de personne pour monter les ouvrages importans dont elles désirent avoir la primeur.

Après l'éloge que nous venons de faire du nombre et de l'éclat des grandes scènes que l'on compte en Allemagne, de la richesse de leur répertoire et des qualités d'exécution qu'on trouve sur la plupart d'entre elles, il nous faut, malgré toutes ces ressources et ces causes de supériorité, constater une pénurie à peu près complète dans la production contemporaine de créations lyriques chez nos voisins. A peine, depuis Weber, peut-on citer quelques œuvres allemandes qui soient restées au répertoire. C'est pour Paris que Meyerbeer, tout Berlinoïse qu'il fût, a réservé ses créations les plus importantes, trouvant chez nous plus de facilités pour satisfaire des exigences qui, il faut bien le reconnaître, ne portaient pas toujours uniquement sur la musique.

Il y avait cependant là une place à conquérir, et le maître qui aurait donné à l'Allemagne un opéra national eût été assuré, en flattant l'amour-propre de ses compatriotes, de rencontrer leurs sympathies. Si glorieux que fût le rôle cependant, personne ne l'a pris. Des artistes, à d'autres égards justement célèbres, se sont vainement essayés dans ce genre. Mendelssohn, avec toute sa science des ressources de l'orchestre et de la voix humaine, n'a guère laissé que des chœurs, des fragmens ou des ouvertures pour des pièces qui n'ont jamais été faites (1). La *Geneviève* de Schumann n'a été conservée à la scène qu'à cause du nom de l'auteur, et quant à son *Manfred*, l'idée de l'y transporter a été, selon nous, tout à fait malencontreuse. Il ne faut rien moins que la longanimité d'un public allemand pour supporter au théâtre ce manque absolu d'action et la longueur de ces vagues mélodies péniblement reliées entre

(1) *Le Retour dans la patrie* et *les Noces de Gamache*, œuvres de sa jeunesse, ne sont pas restées au théâtre; mais on exécute quelquefois encore des fragmens de *Loreley*, qui d'ailleurs n'a pas été terminé.

elles par les plus emphatiques déclamations. Jusqu'à ces derniers temps, c'est à peine si quelques opéras de demi-caractère s'étaient maintenus sur l'affiche, et malgré le succès qu'ont récemment obtenu *la Croix d'or* d'Ignace Brull, les *Folkunger* de Kretschmer, *la Reine de Saba* de Goldmarck et surtout *l'Armin* d'Hofmann, il est permis de dire que les principales œuvres de Gounod, d'Ambroise Thomas, de F. David, de Réber et de Bizet sont plus connues de l'Allemagne et s'y jouent plus souvent que celles des auteurs allemands. C'est à relever sur ce point l'art de son pays et à renouer pour lui la tradition interrompue depuis Weber que s'est appliqué un compositeur de notre temps, aussi connu pour son talent que pour l'éclat de ses prétentions. A raison du bruit qui s'est fait autour d'elle, une telle tentative mérite qu'on s'y arrête. Nous essaierons de la caractériser et, en nous tenant à égale distance des séides et des détracteurs de parti pris, nous invoquerons largement, pour l'apprécier, l'appui et l'autorité des maîtres de la critique allemande.

II.

Nous n'avons pas à raconter la vie et les débuts de Richard Wagner : l'étude qui lui a été consacrée ici même il y a quelques années (1) nous dispense de ce soin. Mais le caractère et l'importance de la réforme annoncée par lui s'étant depuis ce moment singulièrement accentués, ses œuvres récentes nous permettent d'apprécier plus complètement aujourd'hui la valeur de ses doctrines. Nous rappellerons donc sommairement que Wagner est né à Leipzig en 1813, et que l'attention ne fut guère attirée sur lui que par le succès de *Rienzi*, donné à Dresde en 1842, et la représentation du *Vaisseau Fantôme* (2) à Berlin. Dans ces deux opéras, le compositeur suit encore la voie tracée par Weber et Meyerbeer, avec moins de succès qu'eux cependant ; il y a plus de bruit et moins d'idées. Nommé maître de chapelle de la cour à Dresde, Wagner y fait exécuter en 1844 le *Tannhäuser*, où ses tendances de novateur se manifestent pour la première fois. En 1849, obligé de fuir à cause de la part qu'il avait prise à l'échauffourée révolutionnaire, il s'exile en Suisse et y séjourne plusieurs années. C'est là qu'il compose son *Lohengrin*, joué en 1850 à Weimar, grâce à l'amitié et au dévouement de Liszt, alors maître de chapelle de cette ville. L'amnistie lui ayant permis bientôt après de rentrer en Allemagne, le compo-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1869, *le Drame musical et l'œuvre de R. Wagner*, par M. Ed. Schuré.

(2) *Der fliegende Holländer*, littéralement : le *Hollandais volant*.

siteur y devient le favori du jeune roi de Bavière et donne successivement à Munich *Tristan et Iseult* et les *Maîtres chanteurs*. Son dernier grand ouvrage est cette tétralogie des *Nibelungen*, dont il a écrit à la fois le poème et la musique, et qui en 1876 a fait à Bayreuth sa retentissante apparition.

Entre temps, Wagner avait publié coup sur coup plusieurs brochures, telles que *Opéra et Drame*, et d'autres encore dans lesquelles il exposait ses idées. Hâtons-nous de dire que tous ces pamphlets ne sont écrits qu'en vue de sa glorification personnelle et respirent un souverain dédain pour tout ce qui a existé avant lui. Voici, en gros, et aussi fidèlement qu'il est possible de le démêler dans ces diverses publications, le programme de Wagner : « L'opéra tel qu'on l'a compris jusqu'à présent est une erreur. Le rôle de la musique y est excessif. On en a fait l'élément principal aux dépens du drame, qui n'est plus qu'un accessoire. Il importe de rendre à celui-ci toute son importance et de lui donner une puissance d'expression à la fois supérieure et plus conforme à la vérité. En supprimant ces duos interminables, ces ensembles qui arrêtent la marche de l'action et cette répétition oiseuse de paroles qui ne s'accorde ni avec le bon sens ni avec la réalité, on aura enfin créé le drame lyrique et, dans cette création qu'attendait notre temps, tous les arts fondus en un tout homogène se réuniront pour former l'œuvre de l'avenir. » Telle est, dégagée des abstractions ou des formules incompréhensibles qui s'y mêlent, la théorie exposée par Wagner et qui dans les représentations de Bayreuth a trouvé enfin sa complète manifestation.

Nous avons vu à Munich des peintres qui ne peignaient pas, il était naturel qu'il vint un musicien allemand pour répudier et proscrire la musique. *Tannhäuser* et *Lohengrin* en renferment encore trop au gré de leur auteur et, soit dit en passant, pour beaucoup de bons juges c'est ce qui les sauvera de l'oubli : c'est par ces deux ouvrages que Wagner lui-même survivra. Au travers de mille récits d'une longueur jusque-là inusitée, on y rencontre des morceaux de maître : ainsi l'introduction instrumentale de *Lohengrin*, l'apparition du héros traîné par le cygne et le finale du premier acte ; au second acte, la marche des fiançailles ; l'entr'acte suivant, le duo du troisième acte, etc., tout cela est de belle et bonne musique, mais de la musique, en somme, qui, avec un certain accent d'originalité, se rapporte cependant à toutes les saines traditions de l'art. Wagner ici a fait un peu comme tout le monde, c'est-à-dire qu'il a construit des morceaux composés de phrases et de périodes, avec retour obligé du dessin mélodique une fois donné.

On ne saurait nier, nous le reconnaissons sans peine, les abus, la routine et la banalité de la coupe d'un grand nombre d'opéras italiens

qui, la virtuosité des chanteurs y aidant encore, en viennent à n'être plus que des concerts sur la scène. Mais la fadeur doucereuse ou l'éclat artificiel de certaines formes convenues, les fioritures et les roulades hors de saison, les airs de bravoure stéréotypés, toutes ces traditions surannées d'un art trop facile ont fait leur temps. Il n'était pas besoin d'une révolution pour nous délivrer de procédés d'expression aussi factices et dont on ne s'accommode plus guère aujourd'hui, même en Italie.

Avec cet orgueil personnel qui va jusqu'à méconnaître entièrement ce qu'ont fait ses devanciers, Wagner croit-il naïvement avoir le premier découvert les vraies conditions du drame lyrique? On le supposerait à voir l'ingénuité de ses affirmations. Avancer par exemple que chez Gluck, dont cependant il se rapproche par tant de côtés, « c'est l'air qui forme un tout achevé, tandis que l'unité musicale devrait résider dans la scène entière, celle-ci n'étant elle-même qu'une partie dans la grande unité du drame, » n'est-ce pas se donner gratuitement le beau rôle aux dépens d'autrui? Mais, sans défendre Gluck, qui nous paraît pourtant dans chacune de ses œuvres avoir tenu quelque compte de l'ensemble, nous ne voyons pas ce qu'à ce point de vue on peut trouver à reprendre au *Freyschütz* ou, dans un autre genre, au *Barbier*. Que serait-ce si nous en appelions au grand nom de Mozart? En quoi, chez lui, l'unité est-elle sacrifiée à ces types si nombreux, si variés, si admirables de vie et de poésie tout à la fois qu'on rencontre dans son œuvre : le grand prêtre dans *la Flûte enchantée*; Chérubin, Suzanne, Figaro, dona Anna, Leporello, le Commandeur, don Juan et tant d'autres encore auxquels il a communiqué le souffle et l'immortalité de son génie? Sont-ce là des personnages abstraits, peu conséquens avec eux-mêmes, qui se démentent un seul instant? Nuisent-ils en rien au drame où ils sont engagés, ne lui communiquent-ils pas plutôt une puissance et une énergie singulières? Et ce drame lui-même qui se poursuit avec eux, qui passe en revue tous les milieux, fait intervenir toutes les conditions, qui met aux prises toutes les passions humaines; ces voix tour à tour tendres, caressantes, gaies, bouffonnes, menaçantes, esfarées ou terribles, qui seules ou groupées, par leurs contrastes ou leur harmonieuse union, nous peignent les nuances les plus fugitives ou les plus profondes des sentimens les plus divers; cet orchestre qui les soutient et les renforce, qui tantôt s'efface devant elles et parfois exhale seul ses admirables mélodies; toutes ces combinaisons de la science mises au service de l'inspiration et du génie, tout ce monde enfin qui vit d'une vie si pleine et si haute, n'est-ce pas la réalisation du plus vaste et du plus beau programme qui se puisse rêver, et tout cela n'est-il pas dans *Don Juan*? Il est vrai que l'œuvre parle

ici d'elle-même et qu'il n'est pas besoin des explications de l'auteur pour savoir ce qu'il a voulu dire.

A la place de cet art si élevé et si simple, si mesuré et si libre, quel art nouveau prétend-on nous donner? On ose objecter, le croiriez-vous? qu'il est contraire à la vérité absolue de voir deux ou plusieurs personnes chanter à la fois sans s'écouter l'une l'autre; qu'il est absurde de répéter des phrases et des périodes déjà entendues, et bien d'autres choses encore. Belles découvertes assurément! Mais sans ces conventions tacitement admises de tout temps par l'auditeur bienveillant, l'opéra est-il possible? Si vous refusez au compositeur le charme du développement des phrases mélodiques, la puissance de la polyphonie, l'art de l'agencement des voix, la surprise frappante du retour d'un motif ramené par une modulation inattendue, si vous lui ôtez enfin tout ce qui est la condition même de l'art, il n'y a plus d'art, et avec le drame musical ainsi compris, la musique cesse d'être nécessaire.

Or Wagner, poussant à bout son système, a supprimé dans ses derniers ouvrages tous les élémens, toutes les ressources que nous venons d'énumérer. Voyons si ce qu'il nous donne en échange vaut ce que nous perdons. Nous ouvrons la partition de *Siegfried*, un des ouvrages de la tétralogie (1); qu'y trouvons-nous? Durant ces trois longs actes, pas un duo, pas un quatuor, pas un ensemble, pas un finale; jamais deux voix qui chantent en même temps sur la scène. En revanche, du récit, toujours du récit; de la déclamation soutenue par les accords de l'orchestre, orchestre merveilleux, il est vrai, et d'une puissance de coloris singulière; mais enfin que devient la musique en cette affaire? Elle soutient et colore le récit, nous le voulons bien, mais ce récit ne serait-il pas plus naturel et s'entendrait-il moins bien sans la musique? Est-ce donc assez pour elle que de se borner à peindre, à accentuer chaque geste, chaque mot de l'acteur? nous n'osons plus dire du chanteur, car ce n'est pas notre moindre grief contre Wagner que le rôle subalterne auquel il réduit la voix humaine, en chargeant le plus souvent l'orchestre de moduler tous les sentimens dont il refuse à celle-ci l'expression. Ne s'est-on pas avisé d'ailleurs de lui imputer à honneur l'absence de la mélodie, laquelle ne revient que rarement, comme pour nous faire mieux comprendre « que les sentimens les plus divins n'illuminent la vie de l'homme que de rayons fugitifs. » Éloge étrange, en vérité, de vouloir ériger en principe ce qui n'est que pauvreté et de faire de nécessité vertu!

Parlerons-nous encore de cette autre idée, par trop enfantine, de

(1) Nous disons *tétralogie* et non, comme on le dit souvent, *trilogie*; le cycle des *Nibelungen* comprend en effet quatre ouvrages distincts : *Rheingold*, la *Walkyrie*, *Siegfried* et *Götterdämmerung*.

caractériser chaque personnage par un bout de phrase orchestrale qui le présente au spectateur, qui le précède, l'annonce chaque fois qu'il entre en scène, et qui s'attache à lui comme la robe de Nessus, puérité qui rappelle un peu ces étiquettes naïves qu'on voit sortant de la bouche des gens dans les œuvres des enlumineurs ou des peintres du moyen âge.

Non, s'il y a quelques réformes à introduire dans l'opéra, elles ne doivent pas être ainsi poussées à l'extrême. Ce n'est pas une rénovation que nous propose Wagner, c'est une destruction. Rendons justice d'ailleurs au caractère énergique de l'artiste, à cette ténacité indomptable, à cette conviction de fer qui n'a jamais fait au public la moindre concession. Accordons-lui la vérité et la force du récitatif, une puissance d'action remarquable à certains moments; par-dessus tout, un talent d'orchestration tout à fait hors ligne et par lequel il aura exercé une influence considérable sur les compositeurs de notre temps. Mais tout cela ne donne pas une œuvre et ne compense pas l'insupportable monotonie de ses derniers opéras, ni la fatigue énorme qu'ils imposent à ceux qui les écoutent ou qui les exécutent.

La tension partout, l'effort toujours, voilà ce qui domine dans cet art surexcité qui n'admet ni repos, ni relâche, et qui semble avoir pour tâche principale de déconcerter les auditeurs en excitant violemment leur attention pour la tromper sans cesse. Par un seul côté, Wagner est resté naïf; nous voulons dire par cet orgueil en quelque sorte inconscient avec lequel il rapporte tout à lui-même et croit qu'en lui seul résident les destinées et l'avenir de l'art. Toute son esthétique n'est qu'à son profit, et derrière ses pompeuses théories il abrite, sans aucun embarras, l'apologie de ses propres œuvres. Sur ce point, Wagner est intraitable, et l'on imaginerait difficilement toutes les conditions, tous les sacrifices qu'il a réclamés comme nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Qu'on ne se y trompe pas cependant, il y a plus de calcul et d'habileté qu'on ne croirait derrière cet apparent dédain du public. La façon cavalière dont on traite celui-ci cesse d'être dangereuse quand on s'est assuré d'avance certains concours avantageux et quelques amitiés bien choisies. S'il le prenait de haut avec la foule, Wagner n'avait pas négligé de se ménager des protecteurs. Ceux qu'il enrôlait ainsi à son service étaient flattés de devenir les apôtres du nouveau culte. Plus la chapelle était exigüe, plus les abords en étaient difficiles, et plus on se pressait pour y entrer. Le maître réservait pour ses adeptes une puissance de séduction dont ceux qui l'ont approché s'accordent à vanter le charme. Né et élevé sur les planches, Wagner est toujours resté comédien, non-seulement par son entente des choses du théâtre, mais par la variété des ressources

qu'il sait mettre en œuvre pour arriver à ses fins. Les combinaisons auxquelles il a recours font parfois, il est vrai, plus d'honneur à la souplesse de son esprit qu'à la rectitude de son caractère. C'est ainsi qu'on l'a vu tour à tour démocrate ardent et favori d'un souverain, cherchant un peu partout ses appuis, rêvant un art universel, mais se rabattant à propos sur un art national, après avoir vainement essayé de franchir les frontières de sa patrie (1).

Le terrain et le moment étaient singulièrement propices à l'épreuve qu'a tentée Wagner. L'Allemagne, fière de son unité récente, ne pouvait qu'être sympathique à l'éclosion d'une forme d'art nouvelle, née chez elle et qui prendrait pour tâche unique de célébrer ses gloires. Grâce à tant de complicités, le maître put impunément multiplier ses exigences; toutes allaient être satisfaites, et son opiniâtre volonté devait triompher des difficultés de toute nature qu'il avait, comme à plaisir, accumulées lui-même autour de son œuvre.

A jour dit, le 13 août 1876, l'attention du monde musical était attirée vers cette petite ville de Bayreuth, appelée, pour peu de temps du reste, à sortir de son calme séculaire. Sur un terrain que la ville avait libéralement offert s'élevait le théâtre construit au moyen de souscriptions publiques et dans lequel la tétralogie devait inaugurer « les représentations modèles. » A l'appel de Wagner, les donateurs, les amis, les critiques, des musiciens, des peintres, des curieux et quelques grands personnages étaient accourus dans ce coin écarté. Loin du bruit et des agitations du monde, faisant trêve pour quelques jours à leurs occupations, ils allaient trouver les conditions de recueillement requises par le maître pour l'audition de son œuvre. Les dispositions matérielles du nouveau théâtre concouraient elles-mêmes à préserver les auditeurs de toute distraction : l'orchestre était invisible, et dès que commençait la musique, la salle restait plongée dans une obscurité complète. Sans pouvoir s'égayer sur les toilettes ou les minois des spectatrices, tous les regards étaient forcément ramenés sur la scène. L'ensemble des précautions prises contre l'inattention du public était rigoureux et complet. On voulait préparer dignement celui-ci à l'initiation qui l'attendait, et pour cela on le tenait à merci, on l'isolait, on le mettait pour ainsi dire en retraite. Le dévouement professionnel et le désintéressement des nombreux exécutans n'avaient pas fait défaut à l'entreprise. Au fond de cette cave où il était relégué, l'orchestre contenait dans ses rangs les instrumen-

(1) Ce n'est pas sans d'amers regrets que Wagner a renoncé aux succès hors de l'Allemagne. Dans le ridicule vaudeville intitulé : *une Capitulation*, il a donné une triste preuve du mécompte cuisant que lui a laissé son échec à Paris, lorsque, pour venger les blessures de son amour-propre, il s'est acharné contre la France vaincue, la poursuivant, jusqu'après les écrasemens de la commune, de plaisanteries dont la lourdeur et la grossièreté donnent la mesure de son goût et de sa générosité naturelle.

tistes les plus distingués de l'Allemagne. Sur la scène, des chanteurs consommés s'étaient pendant longtemps consacrés à la tâche ingrate d'apprendre et à l'obligation difficile de retenir les parties confiées à leurs soins (1). Rien d'ailleurs n'avait été épargné; les décors étaient des peintres les plus habiles, les machines du meilleur faiseur, et plusieurs des monstres qui devaient jouer leur rôle dans les représentations avaient été commandés en Angleterre.

Qu'on fasse le compte de tous ces efforts, de tous ces dévoûmens, de toutes ces dépenses. Tout cela avait été réclamé au profit d'une idée ou plutôt au profit d'un homme et par cet homme lui-même. Wagner était bien le héros de la fête. C'est pour lui qu'on s'était dérangé, qu'on avait travaillé, qu'on avait payé surtout, et les choses étaient disposées de telle sorte que l'honneur devait être pour lui seul. Il avait présidé lui-même à la construction de ce théâtre dont il avait choisi l'emplacement. Il était à la fois le poète et le compositeur; il avait dirigé les répétitions et réglé la mise en scène. Avec son infatigable activité, avec sa volonté opiniâtre et son très réel talent d'organisateur, il avait suffi à tout; il ne devait partager avec personne la gloire du triomphe. Jamais, que nous sachions, une telle situation n'avait été faite à aucun compositeur.

Le moment était venu de montrer que tant de preuves de confiance et de sympathie n'avaient pas été sollicitées et obtenues en vain. Malgré tout, le public, en somme, était bien disposé. La plupart se trouvaient engagés par leurs sacrifices mêmes; ils ne voulaient pas avoir été dupes d'un entraînement irréfléchi, être venus jusque-là pour renoncer à saluer l'avènement de l'art nouveau promis par le réformateur et auquel ils avaient largement prodigué les moyens d'expansion qui leur avaient été demandés. Mais aussi, dans ces conditions, force était de réussir sous peine de voir tourner contre soi toutes les déceptions et de porter seul le poids des responsabilités assumées.

Ce que furent ces représentations, nous n'avons pas à le rappeler. Prétendre avec des sujets exclusivement fantastiques soutenir pendant quatre jours l'attention et l'intérêt, c'était assurément une difficile gageure. Les légendes compliquées, incohérentes, qui allaient être offertes comme une expression accomplie du drame moderne, sont aussi loin des beautés de la mythologie ancienne que des aspirations de la vie de notre temps. Elles comportaient cependant une part de sauvage et mystérieuse grandeur. Mais le merveilleux, malgré les libertés qu'il autorise, est un genre forcément restreint. Pour être supportable, il exige une délicatesse de

(1) Cette difficulté est telle qu'il a fallu renoncer à jouer un des opéras de Wagner : *Tristan et Iseult*. Quand les chanteurs étaient à grand-peine parvenus à en apprendre un acte, ils l'oubliaient en passant à l'étude de l'acte suivant.

touche et d'invention dont Mendelssohn et Weber en musique, et Shakspeare dans la littérature dramatique ont laissé des modèles qui rendent les comparaisons dangereuses. En s'autorisant des libertés reçues en pareille matière pour se laisser aller aux invraisemblances et aux caprices les plus étranges, sans avoir toujours la poésie pour excuse, en négligeant tout enchaînement logique et multipliant comme à plaisir les impossibilités; en appuyant lourdement là où il aurait fallu glisser, en risquant, sous prétexte de comique, des plaisanteries qui n'étaient que triviales et dont l'allitération ou d'excessives familiarités avec la langue faisaient le plus souvent les frais, en hasardant enfin pour nous peindre l'amour, comme dans sa *Walkyrie* par exemple, des scènes d'un cynisme et d'une crudité extrêmes, Wagner montrait assez qu'il manquait des qualités requises pour se tirer avec honneur des données bizarres qu'il avait choisies. Il visait au grandiose et au sublime, il n'esquivait pas toujours le ridicule (1).

Si du moins la musique avait racheté des taches qui sautaient aux yeux les moins exercés, on eût été indulgent; mais parce qu'on y retrouvait la plupart des défauts du poème, elle ne faisait guère que les accentuer encore. On y reconnaissait sans doute le talent habituel du compositeur, cette richesse d'instrumentation, cette entente des sonorités, cette science de l'orchestre et de la déclamation qui lui appartiennent; mais à la longue, de tels mérites, si grands qu'ils fussent, s'effaçaient devant l'absence complète de mélodie ou la puérité de certaines harmonies descriptives, et surtout devant les longueurs interminables de récitatifs qui se succèdent incessamment et dont Wagner semble vouloir épuiser pour nous la monotonie. L'abus des combinaisons matérielles et l'intempérance des procédés ne font que rendre plus évident chez lui le manque d'inspiration. A quoi servait de briser des formes conventionnelles, nous le voulons bien, mais admises dans l'art parce qu'elles s'accordent avec son développement le plus libre, si c'était pour les remplacer par d'autres conventions offrant à l'expression musicale de bien moindres ressources? En quoi ces prétendues entraves avaient-elles paralysé l'originalité des maîtres, et qu'avait-on gagné à s'en affranchir?

Une des impressions les plus naturelles qu'on éprouve en écoutant les œuvres des grands compositeurs, c'est le désir de voir se prolonger les jouissances qu'on goûte à les entendre. Le sentiment

(1) Ajoutons que quelques-uns des monstres ou des animaux mécaniques qui composent la ménagerie des *Nibelungen* ne fonctionnèrent pas avec la gravité ou la régularité nécessaires, et que le char traîné par deux béliers ainsi que l'ours procurent à l'auditoire quelques momens de douce gaieté. Récemment encore, à Leipzig, le chanteur qui remplissait le rôle de Siegfried a été échaudé par un jet d'eau bouillante qu'au lieu de vapeur le dragon lui a lancé.

que ces jouissances sont fugitives, et qu'on va bientôt les perdre n'est pas la moindre marque de l'admiration qu'ils nous inspirent. On n'a ni ces satisfactions, ni ces craintes avec Wagner. Comme le remarquait le critique de la *Gazette d'Augsbourg*, « la résignation est la plus utile des vertus pour son auditoire. » Quelles que soient d'ailleurs sa patience et sa bonne volonté, elles ne sauraient tenir devant les épreuves qui l'attendent. Cette mélodie impitoyable qui se poursuit incessamment avec des raffinemens cruels de longueur et de tapages finit par avoir raison des attentions les plus héroïques. Non, quoi qu'en ait dit un bon juge (1) en appréciant avec une sanglante impartialité ces prétendues fêtes de Bayreuth, non ce n'est pas là « de l'ennui sans phrase; » c'est tout au contraire de l'ennui lentement distillé à haute dose, un ennui dont il faut traverser tous les cercles : *lasciate ogni speranza, voi ch'intrate*. On attend, on soupire vainement après quelque mélodie; on accueillerait avec reconnaissance les moindres bribes d'un chant simple, facile, élémentaire. On rêve de Haydn et de Mozart, comme on doit rêver d'eau dans le désert. Quand on sortait de ces séances (chacune ne durait guère moins de six heures!) dans un état de prostration intellectuelle et physique bien explicable, le seul contentement qu'on pût connaître c'était d'avoir brisé sa chaîne, de respirer librement à l'air et de chercher dans le silence un repos qu'on avait trop bien mérité!

En vain quelques rares fanatiques, amis imprudens du maître, doués sans doute d'une force de résistance supérieure, essayèrent-ils discrètement, non de combattre, mais d'atténuer ces impressions franchement accusées de lassitude et de déconvenue. A ceux qui objectaient cette vieille prétention des auteurs incompris que pour juger cette musique et pour oser en parler il fallait l'entendre plusieurs fois afin de la connaître à fond, il était trop aisé de répondre que pour entendre deux fois un ouvrage il faudrait du moins qu'une première audition en inspirât le désir. Une telle perspective eût exaspéré même les plus doux. Aussi, quand le dernier jour des représentations, avec cette robuste admiration de lui-même que rien ne peut entamer, Wagner s'adressant à la foule réunie ne trouva à lui dire que ces paroles : « Et maintenant que vous avez vu ce que nous pouvons, il vous suffit de vouloir! quand vous l'aurez voulu, alors nous aurons un art allemand! » le propos parut dur. Après tant de sacrifices, de dérangemens et de fatigues, au lieu de remerciemens, c'étaient de nouvelles réclamations qui se produisaient en vue de l'éclosion encore une fois différée du grand art. Cette fois la mesure était comble; l'épreuve fut réputée suffisante. La cause était jugée sans appel.

(1) *Nüchterne Briefe aus Bayreuth*, par R. Lindau.

Alors commencèrent dans la presse, dans les revues, dans les brochures, ce qu'on peut appeler les représailles de l'ennui. Le moment était venu de s'affranchir des exigences de l'insatiable réformateur, de lui dire ses vérités et de mettre à nu un orgueil aussi persistant. L'homme qui ne s'était fait aucun scrupule de saper les gloires les mieux établies allait subir à son tour toutes les sévérités qu'il avait si audacieusement provoquées.

Depuis, Wagner a vainement essayé de se relever de cet échec; mais les représentations de Bayreuth n'ont plus été renouvelées. En Angleterre, où il a cru pouvoir tenter la fortune, il a complètement échoué. On a monté isolément, il est vrai, plusieurs des œuvres détachées de la tétralogie, et à Weimar, à Rotterdam, à Munich et Leipzig elles ont été accueillies avec sympathie. Mieux avisé, le maître eût encouragé ces exécutions partielles d'un ensemble dont la totalité excède les forces humaines. Mais intraitable comme il l'est, il a pensé que sa dignité ne devait pas se prêter à de pareils accommodemens, et aux avances qui récemment encore lui venaient de Königsberg, où on se proposait de monter la *Walkyrie*, il a répondu qu'il n'accorderait l'autorisation demandée qu'après le dépôt d'une caution considérable comme garantie de la représentation des trois autres parties de la tétralogie. Il est plus que douteux que de telles prétentions soient désormais satisfaites. On sait trop maintenant que pour les « représentations modèles » il faudrait un public et des exécutans « modèles » : exécutans et public sont aujourd'hui défaut.

S'il était bon que l'expérience fût ainsi menée jusqu'au bout afin de dissiper les illusions obstinées, il n'est pas mauvais non plus que, de temps à autre, quelqu'un de ces réformateurs à outrance surgisse pour remettre en question toutes choses. N'y eût-il dans leurs tentatives et leurs théories qu'une étincelle de vérité, on peut compter qu'elle se fera jour. Et puis on connaît plus complètement après eux le prix des œuvres des maîtres; quelle que fût l'admiration qu'on ressentait pour elles, un musicien comme Wagner nous les fait mieux aimer encore. Mais ce n'est pas là précisément la démonstration qu'il entendait faire.

III.

Il s'en faut que le théâtre soit en Allemagne la seule et surtout la plus complète expression de l'art musical. Partout chez nos voisins cet art est présent et, sous toutes les formes, il se mêle à leur vie. Depuis la chanson populaire, le *Lied*, cette émanation spontanée et le plus souvent anonyme de leur génie lyrique, jusqu'aux compositions les plus élevées de l'art classique, toutes ses manifes-

tations peuvent largement se produire. C'est par des chants qu'après de son berceau ou à l'école dès ses premiers pas hors de la maison paternelle l'enfant reçoit et qu'il exprime bientôt lui-même ces sentimens naissans de piété envers Dieu, de respect pour ses parens, d'amour pour son pays qu'on s'efforce ainsi d'exciter et de développer en lui. Plus tard, au temple, à l'atelier, à la caserne, le jeune homme retrouve la musique : elle a sa place aux plus humbles foyers, et jusque dans les hameaux les plus reculés, il n'est pas rare que les membres d'une même famille se réunissent le soir pour chanter en parties ou pour interpréter les trios et les quatuors des vieux maîtres. Dans les centres de quelque importance, ces divers élémens d'exécution se groupent et se fortifient. Les moindres bourgs possèdent une société chorale et un orchestre. Ouvriers, étudiants, soldats, musiciens de profession, hommes et femmes du monde, tous ont leur société musicale, leur *Verein* avec ses jours et ses lieux de réunion, et ces diverses associations, en voisinant de village à village, de ville à ville, couvrent comme d'un vaste réseau l'Allemagne entière.

C'est là, on le voit, un élément énergique de culture et d'action pour un peuple, et longtemps avant les succès politiques et militaires de la Prusse, on peut dire que l'unité de l'Allemagne était déjà affirmée et préparée par la musique. Que de fois pendant les tristes jours de l'occupation étrangère, dans les rues désertes de nos villes ou sur nos routes vides de leurs défenseurs, nous avons pu comprendre la singulière puissance de cet art, le plus communicatif de tous, alors que s'élevaient dans le silence les chants mâles et franchement rythmés de nos vainqueurs, scandés encore par la régularité de leurs pas pesant sur notre sol!

Outre les théâtres des grandes capitales, soutenus, comme nous l'avons dit, par les souverains, on rencontre souvent jusque dans les plus petites résidences des princes ayant à leur solde des orchestres complets et dont plusieurs ont acquis une réputation méritée. En dehors de ces libéralités intelligentes, les centres importants, les cités riches et commerçantes telles que Hambourg, Brême, Francfort, Leipzig, etc., se donnent elles-mêmes et sans marchander les jouissances auxquelles elles tiennent. Pendant la saison d'hiver, des concerts périodiques, régulièrement organisés, attirent chaque année un public nombreux par l'attrait de programmes variés, sur lesquels les productions contemporaines figurent à côté de celles des maîtres.

On se ferait difficilement une idée de la quantité des œuvres orchestrales ou vocales que, dans une ville comme Leipzig par exemple, un amateur a l'occasion d'entendre. Sur le répertoire de la saison dernière, nous avons relevé les indications suivantes : des

symphonies de Beethoven, Haydn, Mozart, Schubert, Mendelssohn, Brahms et Wolkman; la *Forêt* de Raff; des ouvertures de Beethoven, Mendelssohn, Cherubini; le *Manfred* de Schumann, le *Sardanapale* de Bœhne, *Pierre-Obin* d'Oscar Wolk, le *Prométhée* de Liszt, des cantates avec chœurs de Max Bruch, des mélodies norvégiennes de Svendsen, le ballet des Sylphes de Berlioz, la *Danse macabre* de Saint-Saëns, etc., sans parler des morceaux exécutés par des solistes. Avec la série des vingt-deux concerts donnés par abonnement au Gewandhaus, et plusieurs séances de musique sacrée, cette saison d'hiver présente un total de soixante-dix concerts. Ajoutez-y la musique religieuse qui, dans cette même ville de Leipzig, n'est pas moins dignement représentée. C'est surtout à l'église Saint-Thomas, où Bach fut pendant vingt-sept ans organiste, qu'on s'attache à conserver dans leur pureté les nobles traditions d'un art dont il a été le plus éloquent initiateur. Là, chaque dimanche au moins, l'orgue et les chœurs redisent avec un soin respectueux et une rare perfection quelques-unes de ses innombrables productions, messes, psaumes ou cantates, inspirations austères et grandioses dans lesquelles, sous l'apparente uniformité du style fugué, se cachent des merveilles d'invention, de science et de sentiment. Combien, parmi les meilleurs, sont venus puiser à cette source abondante et pure! Mozart d'abord, qui, arrivé à l'apogée de sa gloire, s'écriait en entendant pour la première fois un motet de Bach : « Grâces au ciel! voilà du nouveau, et je trouve là quelque chose à apprendre; » puis Beethoven qui, nourri de cette moelle, proclamait hautement tout ce qu'il devait à Bach et professait pour lui un véritable culte. Après eux, c'est Mendelssohn, c'est Schumann et bien d'autres encore qui, à leur exemple, sont venus demander au maître d'Eisenach le secret de ses fortes ordonnances, de cette simplicité constante qu'il a dans la grandeur, et de la clarté qu'il garde à travers les combinaisons les plus complexes.

Mais ce n'est pas à Leipzig seulement, c'est dans toute l'Allemagne que la musique religieuse est en honneur. Le culte protestant, après avoir trouvé en elle un puissant auxiliaire au moment de la réforme, s'est attaché à lui maintenir son caractère élevé et sérieux. A côté des temples, les églises catholiques à Cologne, à Dresde, à Munich, soutiennent dignement la comparaison, et plus d'une fois nous avons pu apprécier le talent avec lequel leurs maîtrises exécutent des compositions sacrées et des messes de Palestrina, Pergolèse, Haydn ou Mozart.

Nous ne saurions entrer dans le détail des sociétés établies en Allemagne pour l'exécution des grandes œuvres symphoniques ou vocales. Toutes les villes de quelque importance étant très riche-

ment pourvues sous ce rapport, l'énumération, même fort abrégée, des ressources dont elles disposent, nous entraînerait beaucoup trop loin. Mais il convient de faire ici une place à l'association rhénane comme étant de toutes la plus ancienne et la plus puissante.

Fondée en 1818, cette association relie entre elles les villes de Cologne, Aix-la-Chapelle et Dusseldorf pour des festivals qui, tous les ans à la Pentecôte, durent trois jours et attirent alternativement dans chacun de ces centres un public nombreux. Des exécutants sévèrement choisis parmi les artistes et les amateurs les plus distingués des trois villes et d'autres localités environnantes, comme Bonn, Barmen et Elberfeld, se consacrent pendant le temps nécessaire à l'étude d'œuvres désignées à l'avance par un comité spécial. Chanteurs et instrumentistes se réunissent à diverses reprises pour des répétitions partielles, et enfin pour les répétitions générales deux ou trois jours avant la fête, dans la ville même où elle doit avoir lieu. Ces répétitions sont déjà de vrais concerts auxquels il est permis d'assister moyennant une faible rétribution. Le public peut ainsi se familiariser avec des œuvres importantes qu'il est bon d'entendre plusieurs fois pour les mieux apprécier. D'un autre côté, les maîtres de chapelle, les compositeurs allemands ou étrangers invités à la fête et qui veulent se former ou s'instruire trouvent là, partitions en mains, un sujet d'études et un échange d'observations mutuelles qui fixent le sens de l'interprétation des maîtres et constituent une tradition intelligente et sûre.

On comprend l'intérêt qu'offrent de pareilles réunions. Des œuvres longues et difficiles à exécuter avec les seules ressources de chaque ville peuvent être rendues dans leur intégrité en groupant le personnel musical des trois cités. Ce personnel ne se compose point, comme chez nous, de choristes rétribués, exécutants de hasard rassemblés pour une fois, manquant la plupart de l'éducation musicale la plus élémentaire; ce sont de vrais musiciens, préparés de longue main à leur tâche, hommes ou femmes appartenant à toutes les classes de la société, qui viennent s'asseoir sur les mêmes bancs, réunis par un même amour de l'art. Les solistes, jaloux et fiers de se produire dans de pareilles conditions, ont été triés parmi les cantatrices ou les premiers sujets des théâtres allemands. Aux pupitres de l'orchestre et modestement confondus avec les artistes locaux, on peut voir des virtuoses venus de tous les points de l'Allemagne, ainsi qu'en témoigne la liste complète du personnel insérée au livret. Ce livret, qui donne le programme de la fête, est précédé d'un historique sommaire des festivals précédens et d'indications critiques puisées aux meilleures sources, sur les œuvres qui seront exécutées. Dans cette rapide revue, on remarque un grand nombre de compositions de Händel : des psaumes, des oratorios tels que

Samson, Salomon, Josué, Jephté, Israël en Égypte, le Messie; des symphonies, des messes ou des oratorios de Beethoven, Mozart, Cherubini, Mendelssohn, Schumann, Hiller, etc.; les *Saisons* de Haydn; des opéras, des cantates ou des fragmens de Gluck, de Bach, de Spontini, etc. Riess, Mendelssohn, Onslow et Spontini figurent parmi ceux qui ont successivement dirigé l'orchestre, car à l'inverse de ce qui se passe chez nous, il est d'usage que les auteurs conduisent eux-mêmes l'exécution de leurs ouvrages, et les meilleurs chefs d'orchestre de l'Allemagne ont été presque toujours aussi ses compositeurs les plus remarquables.

L'an dernier, à Cologne, le programme comprenait les *Saisons* de Haydn et le *Requiem* de Verdi qui, conduit par le maestro lui-même, a reçu, comme à Paris, le plus chaleureux accueil. Cette année, le cinquante-cinquième festival a eu lieu à Dusseldorf, sous la direction du célèbre violoniste Joachim, directeur de l'école supérieure de musique de Berlin, avec le concours de chanteurs et de chanteuses des théâtres de Dresde, Berlin, Munich et Schwerin. Le premier jour, outre deux chœurs de Händel, on a exécuté le *Faust* entier de Schumann, œuvre un peu confuse et languissante dans laquelle le musicien s'est épuisé à rendre les abstractions les plus nuageuses du poème de Goethe. *L'Orphée* de Gluck, selon nous, mieux fait pour le théâtre que pour de telles solennités, et une symphonie de Brahms, qui a eu les honneurs de la fête, ont rempli la seconde journée. Ainsi qu'il est d'usage, le troisième jour a été consacré plus spécialement à mettre en relief le talent des virtuoses présens au festival. Cette année, après le grand air de *Joseph*, une romance de Schumann et d'autres morceaux de chant, des applaudissemens unanimes ont salué l'admirable exécution d'un concerto de Viotti par Joachim. Ces divers fragmens étaient encadrés entre une cantate avec chœurs et orchestre de J. Tausch, la troisième ouverture de *Léonore* et celle du *Songe d'une nuit d'été*.

Il faut avoir assisté à une de ces fêtes pour comprendre à quel point la musique en Allemagne est un art national, et l'on se ferait difficilement une idée de l'aspect imposant d'une salle comme celle du Gurtzenich de Cologne à pareils jours. Une foule immense, quatre mille personnes environ, remplit cette salle et les tribunes. Ce public, dont l'éducation est faite, assiste attentif et respectueux à l'admirable interprétation des chefs-d'œuvre des plus grands génies. L'estrade est occupée par le double chœur et par l'orchestre que domine un orgue établi dans la galerie supérieure. Les solistes, placés au premier rang, se groupent de chaque côté du pupitre du maître de chapelle. Un même esprit, un même amour de l'art anime cette armée d'exécutans, et l'on ne peut rien rêver au-dessus de la superbe sonorité et du merveilleux ensemble des chœurs.

Jamais la moindre incertitude dans l'attaque; jamais le moindre écart. La sûreté des intonations est égale à la précision du rythme, et les mouvemens les plus rapides sont abordés et soutenus avec un talent et un sens musical qui confondent l'imagination.

Nous ne saurions oublier, pour notre part, l'impression profonde qui nous attendait à Cologne, à ce festival de 1865 dans lequel l'*Israël en Égypte* de Händel nous apportait comme la révélation d'un art que nous n'avions pas soupçonné. Dès les premières mesures on subissait la domination du maître dont le souffle puissant anime et remplit toute cette grande épopée. Tirant ses moyens d'action du texte même qu'il a choisi, Händel a su trouver des accens tour à tour mélancoliques et douloureux pour peindre la captivité des Juifs; élevés ou touchans pour nous dire leurs prières; terribles quand il s'agit de nous montrer la désolation de l'Égypte ou la destruction des armées de Pharaon; doux et tendres enfin, lorsqu'il a voulu chanter la bonté paternelle de Dieu pour son peuple. On songe à peine que certaines cadences du compositeur ont vieilli, qu'il se complait un peu trop aux récitatifs et qu'il y a quelque monotonie dans la terminaison de ses phrases, tant on est entraîné par son irrésistible force! Quelle variété dans les motifs! quelle richesse inépuisable de combinaisons dans les rythmes et les timbres! Quel ordre, quelle ampleur et quelle clarté jusque dans ces fugues austères d'un dessin si large et si net, d'un enchaînement si rigoureux, d'un développement si naturel et qui, après avoir successivement ébranlé les diverses masses des instrumens et des voix, les rassemblent et les pressent d'un mouvement croissant pour aboutir enfin à l'expansion majestueuse et libre de la pensée exprimée dans toute sa plénitude et sa beauté! C'est en de tels momens qu'on voit éclater toute la puissance d'un art qui traverse ainsi les foules pour les associer, subjuguées et émues, aux créations et à la vie supérieure du génie!

IV.

Ce simple exposé suffit, croyons-nous, pour accuser des différences assez profondes entre nos voisins et nous-mêmes relativement à la situation de l'art musical. Nous ne voulons plus que brièvement montrer en quoi il nous serait bon et souvent facile de les imiter.

Pour la production contemporaine de la musique dramatique nous n'avons jusqu'ici rien à leur envier. C'est vers le théâtre que se sont presque toujours tournés les compositeurs français, et quant aux compositeurs étrangers, plusieurs, parmi les plus grands, non-

seulement ont apporté à la France les créations auxquelles ils tenaient le plus, mais sont même venus, ou s'y fixer momentanément, ou y vivre tout à fait. Sans remonter bien haut, la liste en serait longue, et les noms de Grétry, de Cherubini, de Spontini, de Meyerbeer et de Rossini se presseraient sous notre plume. Aujourd'hui encore, tandis que nos opéras, nos opéras-comiques et même nos opérettes sont représentés sur la plupart des scènes de l'Allemagne, nous ne trouverions de notre côté que peu d'emprunts à faire à ses compositeurs vivans. Il en serait tout autrement s'il s'agissait de son répertoire classique, et sur ce point elle nous fournit des exemples dont nous aurions fort à profiter. Nous avons montré quelle était, pour ses principales scènes, la richesse et la variété de ce répertoire, tandis que notre grand Opéra vit pendant toute une année sur cinq ou six œuvres dont la présence sur l'affiche se perpétue à satiété, avec une déplorable monotonie.

A tout prendre d'ailleurs, l'exécution musicale dans son ensemble nous paraît généralement supérieure en Allemagne. On s'y attache de plus près à rendre avec leur esprit et le style qui leur est propre les créations des maîtres; on sacrifie moins à cette manie de l'effet partout et à outrance qui, de notre temps, envahit peu à peu tous les arts. L'orchestre de notre Opéra, il est vrai, est excellent; mais, malgré des progrès notables, l'infériorité de ses chœurs est encore trop réelle. Quant aux solistes, outre la nécessité pour eux de remplir un vaisseau aussi vaste, ils ont une tendance de plus en plus manifeste, encouragée du reste par l'auditoire, à forcer les nuances. Ce respect intelligent des œuvres dont l'interprétation leur est confiée, cette modération et cette savante gradation d'effets, qui font les vrais artistes, sont trop souvent remplacés chez nous par un besoin impérieux de briller et d'attirer sur soi l'attention. Trop souvent encore, le volume de la voix importe plus que sa qualité, et avec un tel régime peu d'années suffisent à détruire les talens qui promettaient le plus et à tuer les organes les mieux timbrés et les plus résistans.

En Allemagne, nous l'avons dit, le théâtre n'est ni une fatigue, ni une dépense; il a ses habitués; il leur offre un délassement, un plaisir délicat et accessible aux petites bourses. Chez nous, à l'Opéra, la plus nombreuse partie de l'auditoire se compose d'un personnel flottant de provinciaux et d'étrangers pour lesquels l'exhibition du monument, l'aspect de la salle et le fameux escalier sont la principale affaire. Quant aux abonnés, la mode, le désœuvrement ou les charmes du ballet les attirent, à certains jours consacrés, bien plus que le goût de la musique elle-même. Dans l'état actuel des choses, le nom d'Académie nationale de musique ressemble plus à une satire qu'à une désignation. Ce sont en effet les arts du

dessin, l'architecture, la peinture (1), les décors, les costumes qui dominant dans ce coûteux édifice élevé à l'honneur de la musique. Elle y figure comme un accessoire, mais plus que les oreilles, les yeux y trouvent leur satisfaction.

Nous conviendrons sans peine que, pour l'entente de toutes les ressources scéniques, le luxe et le goût qui règnent à l'Opéra surpassent de beaucoup ce qu'on peut trouver à cet égard sur les plus grands théâtres de l'Europe, et nous n'entendons nullement, dans un accès de puritanisme hors de saison, qu'il faille nous dépouiller de ces splendeurs et prêcher le retour à la simplicité antique. Nous ne ferons même aucune difficulté d'avouer que tout ce qui peut rehausser l'éclat d'une représentation nous paraît à sa place à l'Opéra; mais à la condition, encore une fois, que tout cela reste subordonné à la musique, car tout cela ne compense pas pour nous le manque d'un répertoire, et c'est un répertoire que nous réclamons. Si donc la maison est ainsi montée, si ses conditions de vie sont telles qu'elle ne puisse se soutenir qu'avec la subvention énorme de l'état, nous ne demandons pas qu'on la lui supprime, mais nous pensons qu'à raison de ce qu'il donne, l'état doit intervenir dans le contrat. C'est son droit et son devoir de se constituer le gardien des intérêts supérieurs de l'art et de faire de l'Opéra pour la musique lyrique ce qu'est le Conservatoire pour la musique instrumentale, ce qu'est le Théâtre-Français pour la littérature dramatique. Il faut que tous les chefs-d'œuvre que l'admiration publique a consacrés et rendus classiques composent son répertoire. C'est ainsi que les Allemands comprennent la mission de leurs grands théâtres, et c'est pour cela que ceux-ci remplissent un rôle utile dans le mouvement de culture générale de la nation. Il est étrange, en vérité, que, même pour quelques-unes des productions de nos propres compositeurs, nous ayons plus de chances de les entendre à l'étranger que sur la scène française, et il n'est pas moins étonnant de voir d'autres œuvres se maintenir chez nous sans qu'un mérite assez éclatant justifie pour elles ce privilège, mais uniquement, sans doute, parce qu'elles comportent un déploiement plus complet des pompes de la mise en scène.

Le moment nous paraît venu d'opposer formellement sur ce point la ferme volonté de l'état au bon plaisir des directeurs. Il nous semble même que, pour l'avenir, les intérêts de l'art sont en ce cas d'accord avec ceux d'une gestion intelligente. Quand la pé-

(1) Même à ce point de vue, il nous sera cependant permis de faire nos réserves et de déplorer que l'œuvre d'art la plus remarquable de l'Opéra, une de celles qui honorent le plus notre école contemporaine, nous voulons dire la décoration du foyer par M. Baudry, soit non-seulement mal vue, mais, ce qui est pis, condamnée à une détérioration prochaine.

riode de pure curiosité sera épuisée pour la France et pour l'Europe, il est à désirer qu'on apprenne à revenir à l'Opéra pour autre chose que pour la salle. Il est donc prudent de prévoir et de préparer dès maintenant un mode d'exploitation du monument qui soit plus en rapport avec sa vraie destination : celle d'y exécuter de bonne musique. Nous ne nous faisons pas illusion, ce n'est point là l'affaire d'un jour. Un répertoire comme celui que nous rêvons ne s'improvise pas, mais il est facile, après tout, d'en dresser le programme. Il y a même, pour cela, chez nous, cette simplification que le théâtre de l'Opéra-Comique, recevant aussi une subvention assez respectable de l'état, peut être également astreint à l'obligation d'avoir un répertoire, obligation qui ne serait pour lui ni très lourde, ni tout à fait en dehors de ses habitudes. La liste des chefs-d'œuvre lyriques dont la représentation incomberait à l'Opéra étant ainsi allégée d'autant, on devrait graduellement marcher vers le but qui est pleinement atteint dans les principaux théâtres de l'Allemagne : parcourir dans l'espace d'une année le cercle à peu près complet de ces chefs-d'œuvre. Il appartiendrait à un ministre vraiment soucieux des grands intérêts qui lui sont confiés de se proposer une telle rénovation.

On se plaint à juste titre du développement qu'a pris chez nous l'opérette, de sa tendance à remplacer l'opéra-comique, cette création toute française, et l'on a plus de raison encore de se plaindre du flot toujours montant des cafés-concerts, des grossières trivialités ou des inepties graveleuses qui s'y débitent. Il serait difficile d'imaginer en effet les trésors de bêtise et de cynisme qui, au nom de la gaieté française, se dépensent dans des établissemens dont le répertoire spécial nous paraît relever de la police des mœurs plus que de l'art musical. Parfois ces gaillardises épicées, après avoir fait le tour de la France, vont s'égarer jusqu'au fond de l'Allemagne, aggravées encore par le ton et les gestes de leurs interprètes et comme soulignées par l'air impudent et malin qu'ils prennent là-bas pour lancer leurs polissonneries. C'est pour la vertu sermonneuse de nos voisins une facile occasion de triompher de la dépravation de notre race et, après s'être régalez de ces turpitudes, de s'indigner au nom du goût et de la moralité également outragés.

On a montré ici même (1) les tristes effets qu'amène chez nous une telle licence. Pernicieuse pour l'art, elle n'a rien à voir avec

(1) *La Liberté des théâtres et des cafés-concerts*, par M. Albert Delpit, dans la *Revue* du 1^{er} février 1878. Il y a aussi et en grand nombre des cafés-concerts en Allemagne, mais généralement leur caractère est tout autre que chez nous. On y peut entendre, très convenablement exécutés, des fragmens de symphonie et des ouvertures de maîtres classiques qui, sur les programmes, alternent avec des morceaux d'un genre moins sérieux, des valse de Strauss, un « pot-pourri sur *Mademoiselle Angot*, » etc.

la vraie liberté, puisque, sans aucun contrôle, elle remet souvent les intérêts d'un nombreux personnel au premier venu, s'il lui a pris fantaisie de s'improviser directeur d'une semblable entreprise. Sans insister sur les nécessités de répression dont la loi confère le soin à l'autorité, il nous semble que c'est par la bonne musique qu'il convient aussi de lutter contre cet envahissement et de parer à la dépression de goût qu'il amène. Si on leur assure un répertoire, nos deux Opéras subventionnés reprendront la situation élevée qu'ils doivent avoir, celle que le Théâtre-Français occupe vis-à-vis des autres théâtres. Ils auront, comme lui, pour mission de relever et de maintenir intactes les grandes traditions, et nous osons affirmer que le concours du public ne leur fera pas défaut. On objectera peut-être que le rôle que nous réclamons pour eux, le Théâtre-Lyrique l'a rempli naguère, et qu'il s'est ruiné à ce jeu. Il nous sera permis de répondre que cette ruine n'est aucunement imputable à l'exécution des chefs-d'œuvre de Mozart et de Weber, puisque pour ces représentations classiques l'affluence n'a jamais cessé d'être grande et que, sur ces recettes d'une salle comble, le prélèvement des droits était moins considérable que pour des pièces modernes. Depuis ce temps d'ailleurs, et la tentative du Théâtre-Lyrique y a contribué pour sa part, le goût du public s'est encore épuré. Nous n'en voulons pour preuve que la faveur constante dont jouit maintenant la musique symphonique à Paris et la facilité qu'on y trouve pour entendre ses plus remarquables productions.

Sous ce rapport, notre capitale ne craint la comparaison avec aucune des villes les mieux partagées de l'Allemagne. La supériorité d'exécution des concerts du Conservatoire est consacrée, même à l'étranger, par l'admiration de tous, et nulle part ailleurs on ne rencontrerait à un tel degré cette perfection, cet art exquis de mettre en relief toutes les beautés des œuvres des maîtres et d'en faire ressortir les plus délicates nuances avec une pureté de goût et une largeur de style irréprochables. Tout cela est aussi vrai que rebattu, et c'est, croyons-nous, parce que la Société des concerts n'avait rien à redouter pour sa vieille réputation que, comme le faisait observer un bon juge (1), elle ne devait pas s'effacer au moment même où la plupart des orchestres étrangers se rendaient à l'appel de la France. S'il ne lui convenait pas d'affronter l'immensité de la salle du Trocadéro avec l'obligation, d'ailleurs incompréhensible, de restreindre ses programmes aux œuvres de compositeurs français et vivans, pourquoi n'avoir pas donné chez elle, au Conservatoire même, et avec son répertoire habituel, une série de concerts supplémentaires durant l'exposition? C'était là comme un devoir patriotique auquel,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} août 1878, les *Concerts du Trocadéro*, par M. Blaze de Bury.

nous osons le croire, elle n'aurait eu garde de se soustraire si on lui avait fait comprendre qu'il s'agissait pour elle de soutenir l'honneur musical de la France.

A côté des concerts du Conservatoire, on sait l'heureuse influence qu'ont eue sur l'éducation du goût public les concerts populaires dus à l'intelligente initiative de M. Padeloup. Leur succès désormais assuré montre ce que vaut une idée juste quand elle est poursuivie avec énergie et dévoûment. Après ces deux orchestres, il convient de citer celui qui, consacré à l'exécution d'œuvres contemporaines, a, cette année même, sous l'habile direction de M. Colonne, fait brillamment ses preuves. Il en faudrait mentionner d'autres encore et, avec eux, les nombreuses sociétés de quatuors que nous possédons à Paris. Les unes sont déjà anciennes et réputées, comme celle des derniers quatuors de Beethoven, qui a révélé à l'Allemagne elle-même des œuvres que jusque-là elle avait jugées inexécutables. Des sociétés plus jeunes marchent dignement sur leurs traces; d'autres enfin, ayant élargi le cadre ordinaire de ces sortes d'associations, peuvent, grâce à l'adjonction de pianistes, de chanteurs ou même d'instrumentistes plus nombreux, se mouvoir dans un cercle musical plus étendu et donner une grande variété à leurs séances.

Cet ensemble de ressources dont dispose la musique instrumentale ne laisse rien à désirer à Paris. Mais sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, hélas! Paris c'est à peu près toute la France, et derrière une capitale qui regorge, un grand pays tout entier vit presque complètement privé des jouissances qu'il pourrait se donner. A part un très petit nombre d'exceptions, on se ferait difficilement une idée de l'extrême pénurie qui est le lot de la province, même dans quelques-unes de ses villes les plus importantes. Le compte ne serait pas long de celles qui possèdent un orchestre à peu près en état d'aborder, vaille que vaille, l'exécution des symphonies classiques. La plupart se ruinent à soutenir un théâtre auquel elles imposent l'obligation ridicule de jouer à la fois l'opéra, l'opéra-comique, le drame et la comédie, avec un personnel d'acteurs à plusieurs fins et forcément surmenés. Et notez que dans beaucoup de ces villes l'existence d'une modeste société de quatuors ne peut pas toujours être régulièrement assurée faute d'éléments suffisants, faute aussi parfois d'un auditoire assez nombreux.

De temps à autre, il est vrai, sous la conduite d'un entrepreneur de concerts et annoncée à l'avance par de pompeuses affiches, une de ces bandes de musiciens enrégimentés qui exploitent la France par tranches successives viendra s'abattre sur la cité déshéritée, et y suivre de point en point le programme formidable qu'elle a exécuté la veille et qu'elle exécutera le lendemain dans la ville la plus voisine. Il a été combiné avec soin pour satisfaire les goûts pro-

ables d'un public de province. On y a donc mis un peu de tout : des morceaux à effet, des romances langoureuses, le traditionnel concerto de piano, voire quelque trio classique écourté pour la circonstance et encadré, comme si on demandait grâce pour lui, entre des variations brillantes et une chansonnette comique. Et c'est là souvent tout ce qu'on peut entendre de musique dans nos grandes villes. On y cultive cependant à force le piano, et vous seriez confondu de ce qui s'y dépense annuellement pour procurer aux jeunes filles un de ces jolis talens dits d'agrément dont il y a longtemps déjà Tœpffer parlait avec une si spirituelle justesse. Plaignez les professeurs qui sont voués à cette ingrate occupation, ceux du moins qui, dans de telles conditions, ont pu garder encore quelque amour de leur art. Combien, et des meilleurs, ont senti peu à peu se refroidir en eux la flamme de leur jeunesse et, découragés par l'indifférence générale, lassés par l'absorbant métier auquel le marchandage des pensions et des couvens les condamne sans répit, combien en viennent à ne plus rien réserver de leur vie pour la satisfaction de leurs goûts les plus chers.

N'est-ce pas là une situation déplorable, humiliante, si on la compare à celle de l'Allemagne et aux ressources dont disposent chez elle les plus petites localités? Et notez que jusqu'ici notre rapprochement n'a eu trait qu'à la musique instrumentale. Que serait-ce s'il s'agissait de la musique chorale! Il est vrai que, sur ce point, Paris n'est guère mieux partagé que la province. Malgré de généreux efforts, les tentatives réitérées de MM. Padeloup, Bourgault-Ducoudray, Lamoureux et d'autres encore n'ont pu jusqu'à présent aboutir à fonder une de ces fortes associations que l'Allemagne possède en si grand nombre. A peine quelques sociétés chorales ayant un but spécial et un personnel restreint ont-elles réussi à s'assurer une existence modeste (1). Rien de grand ni de durable n'a pu vivre jusqu'ici, rien qui égale les élémens que possèdent à côté de nous des villes de trente à quarante mille âmes; rien à plus forte raison qui approche de cette association rhénane dont nous avons parlé et dont le fait suivant peut suffire à montrer l'active et puissante organisation. L'an dernier, pendant le festival de la Pentecôte qui avait lieu à Cologne, quelques personnes désireuses de rendre hommage à un compositeur de cette ville, M. Max Bruch, qui, jeune encore, est déjà célèbre (2), proposèrent d'exécuter une

(1) Il n'est que juste de citer cependant, mais comme une honorable exception, l'excellente société chorale fondée et dirigée depuis une vingtaine d'années par M. Guillot de Sainbris : encore a-t-elle conservé un caractère en quelque sorte privé, et, s'il lui arrive parfois de donner des concerts payans, c'est toujours au profit d'œuvres de bienfaisance.

(2) Cette année encore, au printemps, une nouvelle œuvre de Max Bruch : *la Cloche* (de Schiller), cantate avec chœurs et solos, a été montée et exécutée avec le plus grand succès à Cologne.

de ses productions récentes : *les Scènes de l'Odyssee*. L'idée fut accueillie; on se mit aussitôt à l'œuvre. Les parties de l'orchestre, des chœurs et des solistes étant distribuées, furent apprises sur-le-champ, et on pressa les répétitions. Huit jours après, l'œuvre, admirablement interprétée par cinq cents exécutans qui avaient gratuitement offert leur concours, recevait un accueil enthousiaste du public et rapportait à la fois honneur et profit à son auteur. Cette rapidité d'action, les ressources, le désintéressement et l'éducation musicale qu'elle suppose, tout cela est bien loin de nous et nous paraît à peine croyable.

Sans prétendre atteindre d'emblée pareils résultats, il semble que du moins il y ait lieu de réagir contre notre infériorité, puisqu'elle nous condamne à ignorer bien des œuvres importantes et qui comptent parmi les plus grandioses que l'art musical ait produites. Les grandes compositions d'orchestre peuvent désormais être connues du public, grâce aux occasions suffisamment nombreuses qu'il a de les entendre. Pourquoi n'irait-on pas demander à la musique chorale des jouissances nouvelles et d'un ordre tout aussi élevé? avec *les Saisons* et *la Création* de Haydn, avec les *Messes* et le *Requiem* de Mozart, la symphonie avec chœurs de Beethoven, les nombreux oratorios et les cantates de Bach, de Händel et de Mendelssohn, avec beaucoup d'autres œuvres encore, son répertoire est assez riche pour que de longtemps il n'y ait pas à craindre de l'épuiser. Si l'on est en peine des ressources nécessaires pour essayer une semblable épreuve, pourquoi le directeur de l'Opéra, par exemple, ne profiterait-il pas des élémens qui sont à sa disposition, local, orchestre et chœurs renforcés pour la circonstance, afin de donner chaque hiver quelques séances consacrées à de pareilles auditions? Nous pouvons juger de l'accueil qui leur serait fait d'après le succès qu'ont obtenu à diverses reprises non-seulement des fragmens des maîtres que nous venons de citer, mais récemment encore le *Requiem* de Verdi et plusieurs compositions de Berlioz. Sans parler de l'intérêt même de l'art, il y a là, à notre avis, une exploitation facile à tenter et dont le profit nous paraît certain.

Mais ce ne sont pas seulement les jouissances du public parisien que nous aurions en vue, c'est la culture de la musique chorale elle-même dans les masses et par toute la France que nous voudrions voir propagée chez nous. Il faut l'avouer cependant, presque tout reste à faire dans ce sens, et nous comprenons que, plus d'une fois déjà, des hommes résolus et dévoués à cette tâche s'y soient épuisés. A voir l'insuccès de leurs efforts, à entendre les cris qui sortent de nos cabarets et les vociférations discordantes qui, sous prétexte de louer le Seigneur, retentissent dans les églises de nos

villages, on serait tenté d'accepter comme irrémédiable cette prétendue incapacité qu'auraient les hommes de notre race à rencontrer la justesse toutes les fois que, réunis, ils s'avisent de chanter. Hâtons-nous d'ajouter que ce qui a été fait jusqu'ici dans nos écoles et dans nos lycées ne nous paraît pas de nature à modifier une aussi fâcheuse disposition.

C'est cependant pour la combattre qu'avait été fondée, il y a plus de cinquante ans déjà, l'institution des orphéons. L'entreprise était aussi patriotique que morale, à la condition toutefois que l'exécution répondît à la grandeur de l'idée. L'impulsion donnée, il semblait d'ailleurs que rien ne fût plus facile que de diriger le mouvement. On n'avait qu'à choisir, comme il était naturel, parmi tant d'immortelles créations des maîtres celles qui par leur caractère élevé, par la franchise des mélodies et du rythme, par la noble simplicité des combinaisons, pouvaient le mieux convenir à ces masses chorales qu'on prétendait former et instruire. Il n'en fut pas ainsi. Les orphéons, pour leur malheur, trouvèrent leurs pourvoyeurs attirés dans les rangs de ces compositeurs méconnus auxquels ni le théâtre, ni les morceaux de concerts, ni les romances n'avaient pu faire une notoriété. Pour ceux-ci l'aubaine était inespérée : ils allaient avoir des interprètes et un public. Mais la tentative aurait mérité d'être prise de plus haut.

C'est une opinion trop commune que, pour vulgariser, il faut amoindrir, et en fait d'art comme en fait de littérature, il y aurait fort à dire à cet égard. Est-il rien de pire par exemple que quelques-unes de ces publications qui, par leur bon marché ou à raison des sujets qu'elles traitent, affichent sur leur couverture la prétention de s'adresser aux masses ? Répandre, sous prétexte de morale, ces petites nouvelles bien niaises, ces fadeurs sentimentales dans lesquelles vertu n'est guère que synonyme d'ennui, c'est tourner en dégoût ou tout au moins rendre inutile une ardeur de lire qui, bien dirigée, est une des forces vives de notre temps. Il en va de même à propos d'art, et alors que, désireux de se soustraire à de grossiers plaisirs, des hommes de bonne volonté, des ouvriers, se groupaient entre eux pour consacrer à la musique les rares loisirs de vies absorbées par le travail, il était juste de leur donner des satisfactions dignes d'eux. Les œuvres les mieux faites, les œuvres les plus expressives n'auraient pas été de trop dans ce cas. A leur place, ce furent des pauvretés musicales sans nom, les plaintes du vent ou le bruissement du zéphir, ou bien des imitations puérides de cloches, de tambours et de locomotives qui, presque exclusivement, défrayèrent le répertoire de nos sociétés chorales. Toutes ces merveilles formaient les programmes de concours dans lesquels ils s'agissait de paraître avec honneur et de compléter, par un appoint suffisant de

médailles, la parure des bannières des associations. Les concours devenaient ainsi facilement un prétexte à pèlerinages bachiques et à mesquines rivalités entre sociétés voisines. Ce qui aurait dû être un instrument de moralisation et de culture se tournait en occasions de déplacements, de paresse et de dépenses, et l'on pouvait se demander si les masses pour lesquelles, avec les meilleures intentions du monde, on avait imaginé ces dangereuses distractions n'en recueillaient pas, en somme, plus de dommage que de profit.

Tout cela a trop longtemps duré, et, trop souvent détournée de ses véritables voies, la musique, considérée comme moyen d'éducation populaire, a perdu chez nous l'influence moralisatrice que, mieux qu'aucun autre art, elle est propre à exercer. Certes l'étude du dessin offre une utilité plus directe : dans presque toutes les professions, elle devient une cause de progrès et de supériorité, et la culture du goût sous ce rapport se traduit pour un pays par un accroissement de la fortune publique. Mais, à son tour, la musique chorale doit être plus qu'une distraction offerte à toutes les classes d'une nation et, pour paraître moins immédiate, son utilité n'est pas moins réelle. Elle excelle en effet à faire naître et à développer ces sentimens de générosité, de dévouement et d'enthousiasme qui sont la force d'un peuple. Elle les prend à leur source et renvoie leur écho au plus profond de notre être. Elle a pour cela des ressources admirables, et loin d'être, comme les autres arts, condamnée à l'immobilité, elle agit et se transforme sans cesse avec ses contrastes, avec la simultanéité des accords ou la combinaison des rythmes les plus variés. Au moyen de ces formes animées, elle sollicite les esprits les plus inertes et, en leur communiquant son propre mouvement, elle évoque en eux ces pensées confuses, complexes, indicibles, qui dorment au fond de chacun de nous. Elle prête à toutes une représentation qui s'adresse aux natures les plus diverses parce qu'elle respecte la pleine liberté de notre âme et la convie à une muette et intime collaboration. Aussi, comme l'éloquence, elle a le don de pénétrer les foules et de les faire vibrer à l'unisson. Elle les rend plus fortes, plus courageuses; elle les exalte au moment du danger ou les soutient durant l'épreuve et, entre les mains des maîtres, elle devient un des instrumens de sociabilité les plus énergiques parce qu'elle mêle les hommes par la plus active et la plus étroite union.

Qu'avons-nous fait, que faisons-nous encore d'une pareille force? Et cependant notre race est loin d'être, comme on l'a dit, réfractaire à la musique chorale. On trouve chez nous autant qu'ailleurs des voix timbrées, étendues, souples et capables d'intonations correctes. Que de fois, dans les salles d'asile de village, nous avons entendu les petits enfans attaquer avec ensemble et justesse des

chants assez compliqués. Si, après être sortis de l'asile, garçons et fillettes étaient encore exercés chaque jour, pendant quelques instans, à la classe, on arriverait, nous n'en doutons pas, à cultiver leur mémoire et leurs aptitudes musicales. Mais tout cesse brusquement avec l'entrée à l'école, et quant aux élèves de nos lycées, l'emploi de leur temps est si rempli et si disputé que la musique peut à peine en obtenir quelques momens. Chez nos voisins au contraire, elle continue d'avoir sa place marquée dans l'éducation scolaire. Qui s'attendrait par exemple à trouver au fond du duché de Saxe-Meiningen, à Salzungen, dans une petite ville qui ne compte pas quatre mille âmes, une maîtrise composée de jeunes enfans dont l'instruction musicale est si complète qu'ils arrivent à chanter avec une rare perfection des œuvres chorales de Bach, de Scarlatti, de Mendelssohn? En regard de cette lueur de poésie qui s'allume et brille ainsi jusque dans les plus humbles demeures et les moindres bourgades de l'Allemagne, quelle part chez nous le travail et le continuel souci des intérêts matériels laissent-ils aux manifestations de l'art dans la vie de nos campagnes? Il importe que nous profitions de ces enseignemens et que nos enfans, eux aussi, reçoivent par la musique un complément de culture qui, en se développant, permettrait d'associer la nation tout entière à de pures et nobles jouissances.

Il y a donc là un progrès à faire et, avec ceux dont nous avons déjà proposé la réalisation, il nous a paru que nous devons le signaler. Est-il besoin de le dire d'ailleurs, c'est la France surtout que nous avons en vue dans cette courte étude sur les ressources musicales dont dispose l'Allemagne. Les comparaisons que devait provoquer un pareil examen naissaient en quelque sorte d'elles-mêmes, et bien souvent des traits défectueux que nous n'aurions pas songé à relever chez nous ont frappé plus vivement notre esprit dès que nous avons eu franchi la frontière. Ces imperfections, nous n'avons pas hésité à les confesser ici. De même que l'Allemagne met tous ses efforts à se relever de l'infériorité où elle est vis-à-vis de nous, pour ce qui touche aux arts du dessin et à leurs applications, nous devons de notre côté chercher à l'égaliser sous le rapport musical. Grâce à Dieu, la disproportion nous semble moindre. Fût-elle plus grande, nous ne croyons pas qu'il fallût nous y résigner et nous retirer de la lutte. Les plus sûres conquêtes sont encore celles que l'on fait sur soi-même : elles ne causent point de larmes et n'amassent point de haines. C'est de celles-là que nous sommes jaloux pour la France. Nous savons trop ce que coûtent les autres et ce qu'elles valent pour les souhaiter jamais à notre pays.

MADAME

DUCHESSE D'ORLÉANS

Correspondance complète de la duchesse Élisabeth-Charlotte d'Orléans, publiée par la Société littéraire de Stuttgart, 1867 et années suivantes.

Voici tantôt un siècle que parut le premier recueil de lettres de la Palatine, et l'intérêt qu'elles inspirent n'est pas encore épuisé. En effet, la Société littéraire de Stuttgart fait paraître en ce moment la collection complète des lettres de Madame, Duchesse d'Orléans. Fondée en 1839, cette Société s'occupait aussitôt de la correspondance de la mère du régent; dès 1843 elle publiait un volume de lettres, édité par Wolfgang Mentzel. C'est ce volume que traduisit M. Brunet en 1853. Deux ans après, il refondit en entier son travail et y joignit les fragmens publiés en 1788 sous les auspices du duc de Brunswick par le conseiller intime de Praun. C'est la traduction de 1853 qui fournit à Sainte-Beuve l'occasion d'esquisser, dans deux de ses Lundis, le portrait de la princesse. En 1861, Léopold Ranke publiait son *Histoire de France aux xvi^e et xvii^e siècles*. Dans le cinquième volume de cette histoire, il donne un choix de lettres écrites par Élisabeth-Charlotte à sa tante, l'électrice de Hanovre. Ce sont ces lettres mêmes dont M. Brunet, dans son avertissement, disait en 1855: « On ne sait ce que sont devenues les lettres écrites à l'électrice de Hanovre; ce serait la partie la plus curieuse de la correspondance de Madame, car elle confiait à sa tante des secrets dont elle ne parlait pas ailleurs. La librairie Hetzel a publié un choix de ces lettres traduites par M. A. Roland. La Société littéraire de Stuttgart enfin a commencé en 1867 et continue depuis la publication de la correspondance complète de la duchesse Élisabeth-Charlotte d'Orléans. Elle en a commis le soin à M. W.-L. Holland,

le romaniste de Tubingue, l'éditeur et commentateur d'Uhland. Le quatrième volume vient de paraître; le cinquième et sans doute dernier est annoncé comme devant être imprimé sous peu. On voit que depuis le mois d'octobre 1853, où Sainte-Beuve donnait ses articles sur la princesse palatine, les matériaux se sont accumulés, et sur plus d'un point nous aurons à compléter, à rectifier aussi l'esquisse du grand critique.

Heidelberg, le lieu de sa naissance, joue un grand rôle dans ces lettres, dans celles surtout qu'Élisabeth-Charlotte écrivit sur la fin de sa vie. A mesure qu'elle vieillit, que le vide se fait autour d'elle, que l'image du grand roi s'efface, elle se reporte de préférence aux jours de son enfance, au château de ses ancêtres, à son pays natal. C'est ainsi que le 16 novembre 1719, alors qu'un demi-siècle s'est écoulé depuis son départ du Palatinat, elle écrit à sa demi-sœur, la raugrave Louise, que toute seule elle retrouverait son chemin de Schwetzingen à Heidelberg; elle se souvient des localités qu'on traverse, des maisons, celle du bourreau entre autres, devant lesquelles on passe. Il y a dans Heidelberg un endroit dont surtout elle garde le plus agréable souvenir, c'est le jardin de M. de Landrasz, situé en contre-bas de la ménagerie du château. « J'y allais bien souvent, à quatre heures du matin, manger des cerises; j'en mangeais à ne plus pouvoir me tenir debout, car les cerises de M. de Landrasz sont de beaucoup les meilleures de tout Heidelberg. » Elle n'a pas davantage oublié les fraises de la forêt de Ketsch et les myrtilles de la montagne de Heidelberg même.

En général, les souvenirs de jeunesse de Madame, si vifs et si tenaces, ont presque toujours un côté matériel, et c'est en racontant (lettres de 1719) comment un jour son père voulut la contraindre à boire du bouillon qu'elle emploie un vocabulaire qui, là plus qu'ailleurs encore dans de nombreux passages de ses lettres, rend le métier de traducteur bien épineux. Mais avant tout ils sont pour nous la preuve que son séjour à Hanovre, auprès de sa tante l'électrice Sophie, a été relativement court. Elle y a passé cinq années en tout, de sept ans à douze.

Madame avait été éloignée de Heidelberg au moment où son père se séparait de sa première femme pour épouser morganatiquement M^{lle} de Degenfeld. « La paix domestique ne régnait pas au foyer de l'électeur palatin, dit Sainte-Beuve; il avait une maîtresse qu'il épousa de la main gauche; la mère d'Élisabeth-Charlotte est accusée d'avoir eu un caractère acariâtre qui amena la séparation. » Cette séparation a dû se faire à l'amiable. La Palatine parle peu de sa mère: « Elle avait tellement en horreur les gens rous que jamais elle ne s'en serait laissé approcher et toucher. » Mais la conduite de M^{lle} de Degenfeld a dû être irréprochable. La Palatine en a gardé

un bon souvenir ; elle parle souvent d'elle , elle vante sa beauté , sa fidélité. Elle a eu l'affection la plus tendre pour un de ses demi-frères , Charles-Louis , l'aîné des raugraves , mort au service de la république de Venise en 1688 , au siège de Nègrepont. « Je l'ai aimé , dit-elle , comme s'il eût été mon propre enfant , et je ne peux penser à lui sans avoir les yeux pleins de larmes et le cœur tout gros. » Elle n'était donc pas brouillée avec sa belle-mère , tout au contraire , elle lui est dévouée et l'aime. « J'ai rendu en ce temps-là un grand service à votre mère , écrit-elle à la raugrave Louise , sa demi-sœur (14 août 1718). Alors qu'elle était enceinte de Charles-Maurice , sa grâce mon père , voulant (au lit) lui donner une lettre qu'elle devait me remettre le lendemain , l'atteignit , par un mouvement trop brusque , à l'œil , qui enfla et le lendemain se trouva être noir et bleu. La voyant ainsi défigurée , je m'effrayai et lui dis : « Seigneur Jésus ! madame (c'est ainsi que je l'appelais , par ordre) , quel œil vous avez là ! » Pour son bonheur , elle me conta comment la chose lui était venue. Quand Charles-Maurice vint au monde , il avait un œil comme hors de l'orbite. Vous savez , chère Louise , que l'électeur , notre père , était horriblement jaloux ; il s'imagina que madame votre mère avait trop souvent regardé le colonel Webenheim , qui n'avait qu'un œil et qui mainte fois venait jouer avec nous , et que c'était pour cela que Charles-Maurice avait l'œil noir comme le bandeau du colonel. Il me fit appeler incontinent , dès que l'enfant fut au monde , et me dit : « Liselotte , voyez cet œil ! n'est-il pas noir comme le bandeau de votre ami le colonel Webenheim ? » Je me mis à rire et lui dis : « Eh non , votre grâce , je vois bien ce que cela est. » L'électeur tout fâché s'écrie : « Par le sacrement ! qu'est-ce donc ? — C'est quelque chose que votre grâce n'a pas vu. Vous souvenez-vous que lors du voyage d'Oppenheim , la nuit , en voulant remettre à madame une lettre pour moi , vous lui avez donné un coup sur l'œil ? Le lendemain il était noir , tel que vous voyez maintenant l'œil de l'enfant. — Mon Dieu , dit l'électeur , que je suis donc soulagé de ce que vous vous souveniez de cela ! Pour l'amour de Dieu , n'en dites rien à madame. »

Si le père d'Élisabeth-Charlotte soupçonnait si facilement la femme de son choix , l'épouse de son cœur , il a dû rendre la vie bien dure à sa première femme , la mère de la Palatine. En tout cas , la conduite de M^{lle} de Degenfeld a été , — on ne saurait en douter , — pleine de tact vis-à-vis de la princesse à laquelle elle succédait et dont elle avait été d'abord la demoiselle d'honneur. Nous voyons en effet (lettre du 11 septembre 1718) que l'électrice séparée , née landgrave de Cassel , recommande l'un des enfans issus du second mariage de l'électeur à la cour même de Cassel , et la Palatine elle-

même, si elle eût eu à se plaindre de sa belle-mère, ne se serait jamais intéressée, comme elle le fait, aux raugraves ses demi-frères et sœurs; au lieu de faire de l'une de ses sœurs sa correspondante ordinaire pendant les trente dernières années de sa vie et de pleurer amèrement l'un de ses frères, elle les aurait ignorés, à moins qu'elle ne les eût haïs comme elle savait haïr. Car elle a été à bonne école, et après cinquante ans elle raconte encore avec le plus grand plaisir les libertés singulières que M^{me} de Landrasz prenait avec l'oraison dominicale. « Lorsque M^{lle} Kolb, la suivante, était indisposée, M^{me} de Landrasz la remplaçait dans mon appartement. Matin et soir, en récitant les prières, lorsque dans le « notre Père » elle arrivait à « pardonne-nous nos offenses, » elle omettait la suite : « comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » « Cela m'a fait rire bien souvent, » ajoute la princesse, et au ton dont elle dit cela l'on sent qu'elle était parfaitement d'accord avec la bonne dame. M. de Landrasz, comme on voit, n'avait pas seulement les meilleures cerises de tout Heidelberg, il avait aussi une femme bien vindicative ou, si l'on admet que le pardon des offenses pratiqué sincèrement n'est le fait que d'un petit nombre d'âmes d'élite, une femme bien franche au moins pour avouer ainsi devant la fille de son maître qu'elle fait fi d'un des préceptes essentiels de la morale chrétienne.

Madame a d'ailleurs de tout temps pris certaines libertés à l'égard des choses de la religion ou plutôt montré la plus grande franchise sous ce rapport, comme sous tous les autres. Convertie au catholicisme lors de son mariage, elle n'en reste pas moins protestante du fond du cœur. Elle continue à lire la Bible allemande, à réciter des cantiques luthériens. En aucun endroit de ses lettres, elle ne parle de la vierge Marie, nulle part on ne la voit, même de loin, avoir recours à l'intercession des saints : elle semble au contraire la blâmer. « La comtesse Wieser est sans doute une de ces sottes catholiques d'Allemagne qui ne connaissent que les saints, mais non pas notre seigneur Dieu, » dit-elle. Elle semble douter fort aussi de l'efficacité des pèlerinages, et la margrave de Bade est vertement blâmée de mener son fils à Notre-Dame-de-Lorette, au lieu de lui faire apprendre sa grammaire et de le faire voyager. Quant à elle, l'on ne saurait certes pas la prendre pour une « de ces sottes catholiques, » car voici sa profession de foi, toute protestante dans le fond aussi bien que dans la forme : « Mettre toute sa confiance en Dieu, voilà ce qui, en toute circonstance, vous est d'un grand réconfort. La sagesse de Dieu est infinie comme le Tout-Puissant lui-même; lui seul par conséquent connaît la cause de tout ce qui nous arrive. Nous devons suivre la raison qu'il nous a donnée, pour le reste le laisser faire et nous soumettre à sa volonté,

et parce qu'il a tellement aimé le monde qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle (1), nous pouvons certes être tranquilles et contents; car, si après cela il nous envoie des malheurs, c'est qu'il veut nous châtier en ce monde, afin que nous ne soyons pas châtiés dans l'autre; c'est là une grande consolation, elle nous permet de mourir tranquilles. Nous envoie-t-il des joies, eh bien, c'est une occasion de lui rendre grâces et de l'aimer davantage. Ainsi Dieu fait tourner tout à notre avantage pourvu que nous sachions bien accueillir et accepter ce qu'il nous envoie. Voilà ce que je pense, chère Louise... » Elle blâme, il est vrai, Luther d'avoir été trop loin, mais ce blâme même laisse voir combien peu le catholicisme avait eu de prise sur elle. « Le docteur Luther a été comme tous les gens d'église; ils veulent tous être les maîtres et gouverner. S'il avait pensé au bien général de la chrétienté, il n'aurait pas fait un schisme... Calvin et lui auraient fait mille fois plus de bien s'ils n'avaient pas fait de schisme, s'ils avaient instruit le monde sans faire tant de bruit: ce qu'il y a de plus sot dans la doctrine romaine aurait disparu tout doucement et de lui-même. »

Ce n'est pas là le langage d'une prosélyte, et d'ailleurs elle avait dans sa collection de médailles, qu'elle aimait à montrer à tout venant l'effigie de Luther en double, en argent et en or. Avant son abjuration, elle appartenait non pas à l'église luthérienne, mais bien à la confession réformée, comme toute la branche palatine des Simmern qui s'éteignit avec elle. On a très bien fait de rectifier en ceci Sainte-Beuve; mais son long séjour à Hanovre, qui jusqu'à nos jours est resté la citadelle de l'orthodoxie luthérienne et qui fait à cette heure l'opposition la plus violente au mariage civil récemment introduit en Prusse, est sans doute cause qu'au fond de l'âme elle se range plutôt du côté des luthériens, surtout en ce qui regarde la sainte cène. Du moins la façon de communier que l'on a dans l'église réformée française de Mannheim n'est pas du tout de son goût: « Je n'aimais pas à m'approcher de la table sainte dans l'église française; cela se passe tout autrement que chez les Allemands et ne me plaît d'aucune façon. D'abord il n'y a pas de préparation à la sainte cène; secondement les psaumes que l'on chante sont écrits dans une langue qui a vieilli, c'est comme si on lisait l'*Amadis*; ensuite la piaillerie des petits garçons récitant le Décalogue: « Tu ne mentiras pas, tueras pas, etc., » me semblait bien sotté, et enfin je ne pouvais souffrir que l'on donnât le vin dans des verres qu'après on rinçait. Je l'ai vu faire à Mannheim, et n'ai pas trouvé cela respectable et digne d'une chose si sainte; cela ressemblait à une

(1) Madame cite textuellement les saintes Écritures. Évangile selon saint Jean, III, 16.

auberge plutôt qu'à une église et communauté chrétienne. » Quelques semaines après, elle revient à « ce bassin à rincer les verres, » et dit que cela l'a tant fâchée que plus jamais elle n'a voulu communier à l'église française de Mannheim. Le catéchisme de Heidelberg et surtout la quatre-vingtième question de ce catéchisme ne lui conviennent pas davantage. La religion de Madame est, comme le fait remarquer M. Rolland dans son introduction, fortement entachée de rationalisme, c'est-à-dire qu'elle se préoccupe moins de la pureté de la doctrine que de mener une vie vertueuse. Sans doute des exercices de piété trop fréquents et trop longs l'ont dès sa jeunesse plus ou moins fatiguée. L'orthodoxie luthérienne et calviniste à cette époque s'est comme figée en un formalisme inerte, tellement qu'au moment même où Madame partait pour la France il se produisit en Allemagne ce que depuis on a appelé un « réveil. » C'est en 1670 en effet que Philippe-Jacques Spener ouvrit à Francfort-sur-le-Mein ses *collegia pietatis*, qui furent le berceau du piétisme. De plus, le spectacle des petites cours allemandes, de la vie qu'on y mène malgré les pratiques religieuses les plus minutieuses, a bien pu contribuer à donner à Madame cette teinte de rationalisme. N'oublions pas qu'elle est la propre cousine de l'électeur Georges de Hanovre, plus tard roi d'Angleterre, qui fait assassiner le comte de Kœnigsmark et cloître sa femme Sophie Dorothée dans le château d'Ahlten pour le reste de sa vie. Versailles aussi a dû largement contribuer à la maintenir dans ces idées; aussi n'aime-t-elle pas à aller au prône, comme dans sa jeunesse sans doute elle ne tenait guère à aller au prêche : « Je n'aime pas du tout à entendre prêcher. J'en ai bien vite assez; en effet l'on ne vous dit rien que l'on ne sache depuis longtemps, et je m'endors de suite. Mon Dieu, chère Louise, vous me dites que l'on ne saurait se lasser d'entendre ces deux ministres (MM. Lenfant et de Beausobre, pasteurs de l'église française de Berlin); mais je dois avouer à ma honte que je ne trouve rien de plus ennuyeux que d'entendre prêcher, je m'endors de suite; un sermon pour me faire dormir, c'est plus sûr que l'opium! » — « Il m'est impossible, écrit-elle à sa tante de Hanovre, d'entendre une grand'messe. J'en ai sitôt fait avec mes dévotions, car j'ai un chapelain qui expédie la messe en un quart d'heure, ce qui fait bien mon affaire. » Voilà pour son catholicisme. Mais il lui est resté de sa jeunesse l'habitude de lire tant et tant de chapitres de la Bible par semaine; à l'en entendre parler, on voit bien, il est vrai, qu'il y a là quelque chose de mécanique, et il lui arrive d'avouer avec son sans-gêne ordinaire que « le prophète Isaïe l'a endormie. » Il y avait en outre dans cette lecture si singulière de la Bible une espèce de protestation contre sa conversion forcée et un peu de taquinerie à l'endroit de son confesseur.

Il y a lieu de s'étonner que sous la régence elle n'ait pas renoncé à certaines pratiques religieuses qui certes devaient fort lui peser. Mais l'habitude était prise : elle continua donc d'assister aux offices journaliers et très souvent à des sermons, quelque ennuyeux qu'elle rouvât les prédicateurs. Elle fait exception pour Massillon. « Je vais aller ce matin à onze heures entendre prêcher le carême à l'église la plus proche du Palais-Royal (les 15 vinct, comme elle dit). C'est un abbé qui y prêche : ses sermons sont bien ordinaires ; il ne vaut pas l'évêque de Clermont, qui prêche admirablement bien. Mais enfin cet abbé ne dit rien de ridicule, il faut donc s'en contenter. »

Madame au fond du cœur est restée protestante. Elle a gardé de même un grand attachement pour la terre natale et pour ses compatriotes ou plutôt ses sujets les habitans du Palatinat. « Je ne peux comprendre, dit-elle, que la princesse de Galles, née princesse d'Anspach, préfère l'Angleterre à l'Allemagne ; moi, je ne suis pas du tout ainsi, mon cher Palatinat m'est au-dessus de tout. Je vous estime heureuse, chère Louise, de ce que vous allez de nouveau fouler le sol de la terre promise, voir Heidelberg et Schwetzingen ; saluez en mon nom mon ancienne chambre et le salon vitré, et écrivez-m'en beaucoup ! » Jusqu'aux cigognes de sa ville natale, elle n'a garde de les oublier : « Elles m'ont amusée bien souvent à Heidelberg, de ma fenêtre je les observais, dans leurs nids, sur les cheminées de la ville, c'est pourquoi elles me sont chères. » Et quand l'électeur Charles-Philippe fait mine de préférer Dusseldorf ou Mannheim à son cher Heidelberg, elle ne peut s'en consoler. Même tendresse pour les habitans. Lorsque ce même électeur, qui est de la branche catholique de Neubourg, veut, conformément au fameux principe du *cujus regio, ejus religio*, poussé qu'il est par les jésuites, rétablir le catholicisme dans ses états, elle oublie entièrement qu'elle est elle-même catholique ; nous la voyons prendre fait et cause pour les sujets contre le souverain, s'indigner des persécutions auxquelles ils sont en butte et dire, pendant plusieurs mois, dans chacune de ses lettres et sans ménager les expressions, tout le mal qu'elle pense des auteurs de ces persécutions : « Il ne suffit pas, quand on est souverain seigneur comme l'électeur, de ne pas faire soi-même du tort à ses sujets ; il faut encore les protéger contre les méchans prêtres et ne pas permettre qu'il leur soit fait du mal. La façon dont se passent les choses à Heidelberg m'a fait venir les larmes aux yeux ;... où l'on laisse régner moines et prêtres, tout va forcément de travers ; il n'y a ni bonheur ni bien à espérer ! Mais comment se fait-il que le roi d'Angleterre et le roi de Prusse ne s'occupent pas de l'affaire ? Ils devraient le faire de toute façon et par tous les moyens. La four-

berie dont on s'est servi pour s'emparer de l'église du Saint-Esprit est un vrai tour de prêtres; les fourberies, je les hais à la mort; elles ne siéent bien qu'à Arlequin, dans la comédie italienne... L'électeur pourrait dire des prêtres d'Heidelberg ce que le père de la Rue (1) disait du confesseur du feu roi, le père Le Tellier : « Il nous mène si vite que j'ai peur qu'il ne nous verse. » Cela pourrait bien aller ainsi dans le Palatinat. »

Enfin l'Angleterre et la Prusse interviennent. « Les prêtres de cette façon n'oseront plus faire des leurs, ce dont je me réjouis du fond du cœur; car je souhaite toute sorte de bien et de bonheur à nos bons et honnêtes compatriotes; aux méchants prêtres qui les persécutent, je leur souhaite la potence qu'ils méritent bien pour leur fausseté et leurs tromperies... Ils sont méchants et insolens, mais, dès qu'on leur montre les dents, ils font patte de velours. »

Les deux monarques protestans et l'électeur nomment une commission chargée de régler le différend. Mais les commissaires ont le tort énorme aux yeux de Madame de procéder lentement; ils chôment les dimanches et fêtes, et Madame est d'avis qu'ils pourraient siéger ces jours-là tout aussi bien que les jours ouvrables, car traiter de choses se rapportant à la religion, et rendre la justice, ce n'est pas se livrer à un travail manuel. Et naturellement elle se reporte en pensée à une époque où en France aussi on persécutait les réformés : « Les gens, dit-elle, qui, comme l'électeur, ont eu une jeunesse déréglée, se laissent persuader, quand vient la vieillesse, qu'ils peuvent réparer cela en persécutant luthériens et réformés. » Et qu'on n'aille pas croire qu'elle se borne à cette sympathie toute platonique. Elle essaie de faire intervenir le régent son fils, qui, cela va de soi, s'empresse de l'éconduire : « La France ne pourrait s'en mêler à cause du clergé. Mon fils ne saurait s'en occuper, car, avec ces disputes entre molinistes et jansénistes, les deux partis se tourneraient contre lui et l'accuseraient d'être huguenot, parce qu'il ne se prononce ni pour les uns ni pour les autres. » Elle-même en tout cas ne se gêne pas pour dire que les persécutés ont toutes ses préférences. Elle dit sa façon de penser au secrétaire d'ambassade de l'électeur, et cela vertement : il en est tout penaud. Les commissaires du roi de Prusse d'ailleurs, en travaillant avec la lenteur que l'on sait, n'étaient pas aussi désagréables à leur maître qu'à Madame. Si d'un côté il entrait dans les vues de la cour de Berlin de jouer le rôle de protectrice des opprimés et de supplanter la Saxe dans la direction de l'Allemagne protestante, il ne lui déplaisait nullement de peupler la Marche sablonneuse de réfugiés du Palatinat comme, quarante ans auparavant, de réfu-

(1) Confesseur de la duchesse de Bourgogne.

giés français. Madame le sait fort bien : « Presque tous les anciens serviteurs de notre cour de Heidelberg sont allés dans le Brandebourg et à la cour de Berlin. L'on peut dire de cette cour, avec La Fontaine, *La fromy n'est pas prêteuse*. On dit que le roi rit tout le premier de sa parcimonie. »

Ces citations nous montrent assez que la Palatine est restée fortement attachée à ses compatriotes, qui au fond sont encore ses coreligionnaires. Que n'a-t-elle pas dû souffrir en voyant la révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades, les persécutions sans fin et sans trêve auxquelles sont exposés ceux de la religion prétendue réformée en France? Et faudrait-il d'autres raisons encore pour expliquer sa haine contre M^{me} de Maintenon, une convertie, elle aussi, mais une convertie qui, loin de garder un certain attachement pour ceux dont elle a partagé les croyances, les laisse persécuter à outrance et même, à tort ou à raison, passe pour conseiller et inspirer les mesures les plus cruelles que l'on édicte contre ses anciens frères. Il en est de même de sa haine contre les prêtres et les moines. Le mal qu'elle voit faire sur la fin de sa vie « par les prêtres de Neubourg et d'Autriche » dans son pays natal n'a dû que rendre plus forte encore l'aversion que lui inspiraient les procédés de certains d'entre eux.

D'ailleurs elle n'en veut pas à tous les ordres religieux indistinctement; elle ne comprend pas, il est vrai, qu'on entre dans les ordres, et quand la deuxième fille du régent, Madame d'Orléans, prend le voile et devient abbesse de Chelles, elle en est outrée, mais elle visite souvent les carmélites de Paris; elle y va à complies et au salut le jeudi saint, elle assiste aux ténèbres, se promène dans leur jardin. « Les amandiers sont en pleine floraison, les abricotiers et les pêchers commencent à fleurir. Je crains bien qu'une gelée ne gâte tout cela! Nos carmélites, que M^{me} de Berry et moi allons voir souvent, n'ont rien de papelard; n'était leur habit, on s'imaginerait être avec des femmes du monde, car elles parlent et raisonnent de tout sans façon. » Quand elle quitte Paris pour aller passer l'été à Saint-Cloud, son séjour de prédilection, elle ne manque pas d'aller leur faire ses adieux. C'est qu'aussi « les carmélites ne prennent pas de pensionnaires; tous les autres couvens qui en ont sont pleins de tels vices et de telles débauches qu'on est saisi d'horreur rien que d'y songer. » Elle ne veut pas trop de mal non plus aux capucins; elle va les voir à Meudon. Ils ont, il est vrai, une religion par trop sotte, dit-elle, ce sont de vrais moulins à prières, mais, pris isolément, ce sont de braves gens. Ils n'ont qu'un tort à ses yeux, c'est d'être les laquais des jésuites et de faire tout ce que ceux-ci veulent. Or les jésuites sont, après M^{me} de Maintenon, ce que Madame déteste le plus au monde.

Et cela pour le même motif, pour le mal qu'a fait Louis XIV aux réformés. Feu le roi, d'après elle, ne péchait que par ignorance; s'il avait lu les saintes Écritures, il aurait été plus éclairé, « mais les jésuites et M^{me} de Maintenon lui ont fait croire que de persécuter les réformés, cela réparerait aux yeux de Dieu et des hommes le double adultère commis avec la Montespan. » Elle-même cependant avait pour confesseur un jésuite; mais, outre que le confesseur de Madame, selon Duclos, n'était qu'un domestique de plus dans la maison, elle était d'abord bien tombée, et deux de ses confesseurs, le père de Jourdan et le père de Saint-Pierre, lui donnaient raison quand elle leur disait sa façon de penser; aussi ne disputait-elle pas avec eux. Par contre, elle dispute fort avec le troisième, le père de Linières. « Le confesseur que j'ai maintenant est raisonnable en tout, excepté en fait de religion, où il est par trop simple. Il est tout autre que mes deux précédens confesseurs. Ceux-ci reconnaissent ce qu'il y a dans la religion de bagatelles et de mauvaises choses, mais lui n'en veut pas convenir. Il veut que l'on admire tout, et cela m'est impossible. Je ne veux pas non plus qu'on m'en donne à garder : aussi trouve-t-il que je ne suis pas assez docile. Mais je lui ai avoué tout net que j'étais trop vieille pour croire des niaiseries. » Un jeudi saint, entre autres, revenant de l'église où elle a communiqué, quelqu'un se met à parler de miracles et raconte que le père de feu M. le dernier prince et M^{me} la princesse palatine (Anne de Gonzague) s'étaient convertis pour avoir tenu exposé à la flamme d'une chandelle du bois de la vraie croix qui n'avait pas brûlé. Madame dit que ce n'était pas un miracle, attendu qu'il y a en Mésopotamie du bois qui ne brûle pas. Le confesseur se fâche; Madame, qui a un morceau de ce bois, s'en va le chercher et l'expose au feu, où il devient rouge comme aurait fait un morceau de fer, mais ne brûle pas; puis elle se met à rire de la confusion du bon père. Lorsque M^{me} de Ratzenhausen, sa dame de compagnie, l'entendait ainsi disputer avec lui, elle avait coutume de dire : « J'espère qu'avec l'aide de Dieu Votre Altesse Royale finira par donner une bonne éducation à son confesseur. »

Madame a d'ailleurs des motifs plus sérieux d'en vouloir aux jésuites : premièrement les persécutions exercées à leur instigation contre les réformés du Palatinat, dont il a été déjà question; en second lieu, la vie que mène son gendre, le duc de Lorraine. La duchesse sa fille est malheureuse, le duc a une maîtresse, et le confesseur est encore un jésuite. « Mon confesseur s'est donné une peine infinie pour me persuader qu'il ne se passe rien de répréhensible entre le duc de Lorraine et M^{me} de Craon, et que jamais il ne la voyait en tête-à-tête. Je lui ris au nez et dis : Mon père, tenez ces discours dans votre couvent, à vos moines, qui ne voient le monde que par le trou

d'une bouteille, mais ne dittes jamais ces choses-là aux gens de la cour; nous savons trop que, quand un jeune prince, très amoureux, est dans une cour où il est le maistre, quand il est avec une fame jeune et belle vingt-quatre heure, qu'il n'y est pas pour enfiler des perles, sur tout quand le mary ce lève et s'en va si tost que le prince arive, et pour les tesmoin qui sont dans la chambre, cela n'est pas vray, mais quand cela seroit, ce sont tous domestique à qui le maistre n'a qu'à faire un clin d'œil pour le faire partir. Ainsi si vous croyez sauver vos père jessuite qui sont les confesseurs, vous vous trompez beaucoup, car tout le monde voit qu'ils tollerent un double adultere.» Et le 26 mars elle ajoute : « Tous les jésuites veulent que l'on tienne leur ordre pour parfait et sans tache; voilà pourquoi ils cherchent à excuser tout ce qui se passe aux cours où un des leurs est confesseur. Aussi j'ai dit au mien, sans ménagement, que ce qui se passe à Lunéville est inexcusable, qu'il est aisé de voir que le confesseur du duc use d'une extrême indulgence à son égard. Ni lui, ni aucun des jésuites lorrains ne pourront faire accroire quoi que ce soit à n'importe qui; c'est là un adultère public, et plus souvent ils feront approcher de la sainte table le duc et sa maîtresse, plus grand sera le scandale. »

Bien souvent elle revient à la société de Jésus, et toujours pour dire combien, à ses yeux, est pernicieuse l'influence qu'elle exerce. Les jésuites, dit-elle, sont impitoyables vis-à-vis des autres religions; en particulier, on trouve parmi eux de braves et honnêtes gens, mais pris en masse ils sont dangereux. — Ce qui la met hors d'elle, c'est qu'ils permettent en France ce qu'ils interdisent ailleurs, les bals masqués par exemple. Lorsqu'on découvre la conspiration de Cellamare, c'est à eux qu'elle songe tout d'abord, et elle regrette bien amèrement qu'on ne puisse pas les impliquer dans cette affaire, faute de preuves.

Évidemment ses préventions l'aveuglent et elles l'aveugleront bien davantage encore lorsqu'il s'agira de M^{me} de Maintenon. C'est ainsi qu'en apprenant l'incendie du château de Lunéville, elle ne peut s'empêcher de l'attribuer à son ennemie, et la preuve qu'elle en donne c'est que l'homme qu'on accuse d'avoir mis le feu au château était autrefois au service du duc du Maine. Quand elle apprend sa mort, elle l'annonce à sa demi-sœur en se servant d'une expression dont se serviraient à peine des employés de la voirie parlant entre eux du trépas d'une haridelle. Et quelques semaines après elle ajoute : « Elle aurait dû mourir il y a trente et un ans de cela. Tous les pauvres réformés seraient encore en France, et leur temple de Charenton ne serait pas rasé. La vieille sorcière a combiné tout cela avec le jésuite, le père La Chaise. A eux deux, ils sont cause de tout! » Mais elle a d'autres raisons encore de la haïr. C'est elle

qui l'a fait exclure du particulier du roi, c'est elle qui fait légitimer les bâtards, c'est elle qui est cause que le duc de Chartres épouse une légitimée, c'est elle enfin qui perd ce même duc de Chartres dans l'esprit de Louis XIV.

Madame est venue en France malgré elle, elle s'est sacrifiée à sa famille, au bien de sa patrie : « Je ne suis venue en France que par pure obéissance pour sa grâce mon père, mon oncle et ma tante de Hanovre. Ce n'était en rien mon inclination. » Et quand elle a connu Monsieur, cette inclination a dû être moindre encore. Cependant au début il est assez convenable avec sa femme, tant que la cabale ne le monte pas contre elle ; mais bien souvent les ennemis de la première Madame, le chevalier de Lorraine, le marquis d'Effiat, M^{me} de Grancey, la Gordon, causent des tourmens à la seconde. « Les chasses ne m'ont pas rendue si vieille et si laide que les cabales qui depuis sept ans m'ont fait venir tant de rides que j'en ai la figure toute pleine... La bande du chevalier n'échoue malheureusement pas dans ses méchans complots ; tout ce qu'ils ourdissent contre moi de trames diaboliques leur réussit à souhait. » Ils répandent le bruit qu'elle a une galanterie, et que M^{lle} de Théobon, une de ses demoiselles, porte ses lettres. Monsieur là-dessus lui enlève la maréchale de Clérambaut et chasse M^{lle} de Théobon. D'où vient que la cabale s'acharne ainsi après Madame ? C'est qu'elle ne leur cache pas qu'à ses yeux ils sont les assassins de la première Madame, « car je voy, dit-elle au roi, que mes ennemis n'osent me faire le mesme tour qu'à celle qui fust devant, parce que j'en ay malheureusement trop dit que j'en savais les circonstances... »

Une chose pourtant la console et lui rend la vie presque douce : c'est l'amitié que lui montre le roi. Il l'assiste dans ses couches et écoute obligeamment tout ce qu'elle lui raconte de ses affaires et de sa famille. Elle par contre est bien complaisante pour lui aussi, jusqu'à faire en sa compagnie la médianoche chez M^{me} de Montespan. Aussi croit-on voir percer dans les premières lettres plus que de l'affection, tout au moins une amitié bien vive, plus vive qu'elle n'est d'ordinaire entre belle-sœur et beau-frère. « J'espère la semaine prochaine suivre à cheval la chasse du roi ; il m'a fait écrire par Monsieur qu'il *prétendait* que j'allasse chasser avec lui deux fois par semaine. » Elle souligne ce « *prétendait*. » Comme elle est fière de pouvoir raconter à sa tante que lors d'une de ses fréquentes chutes de cheval à la chasse (elle en a fait vingt-six en tout), le roi s'est trouvé le premier auprès d'elle. « Vous qui admirez si fort notre roi pour m'avoir assistée lors de mes couches, vous l'aimerez encore dans cette rencontre, car c'est lui qui s'est trouvé le premier auprès de moi. Il était pâle comme la mort, et j'eus beau lui assurer que je ne m'étais fait aucun mal et que je n'étais pas tombée sur

la tête, il n'a pas eu de repos qu'il ne m'eût lui-même visité la tête de tous côtés. Enfin, ayant trouvé que j'avais dit vrai, il me conduisit dans ma chambre, resta encore quelque temps auprès de moi pour voir si je ne m'évanouirais pas; enfin il ne retourna au vieux château que lorsque je lui eus assuré derechef que je ne ressentais pas le moindre mal. » A cette époque en effet la faveur que le roi témoignait à Madame a dû être très marquée, car elle la mit à la mode. Étant sortie avec une vieille zibeline un jour qu'il faisait froid, chacun s'en fit faire une sur ce patron, et ce fut durant un temps la très grande mode de porter « des palatines. » Mais Madame est loin d'être éblouie de cette faveur royale. A un moment donné, le roi la mêle même, elle et sa tante de Hanovre, à des négociations diplomatiques; mais elle semble n'avoir déjà plus grande confiance en lui, car elle termine la lettre à sa tante par ces mots : « De quoi s'agit-il? Je l'ignore; le roi ne me l'a pas dit, Dieu veuille que ce puisse être quelque chose de bon! » Peu après en effet elle change de ton tout à fait. Elle appelle ironiquement Louis XIV « le grand homme, » et l'accuse lui et ses ministres d'avoir causé la mort de son père, de papa, dit-elle en oubliant pour la première fois, dans sa douleur, de l'appeler sa grâce. « Je dois vous avouer aussi que vous devinez très juste quand vous dites que ce qui me fait surtout de la peine c'est la crainte que papa ne soit mort de chagrin et le cœur brisé, c'est la pensée que, si le grand homme et ses ministres ne l'avaient pas tant chagriné, nous l'aurions conservé plus longtemps en ce monde et qu'il m'aurait peut-être été donné de le voir encore une fois. »

Quand plus tard et à deux fois on brûle le Palatinat, pour donner le change à sa haine, elle attribue ces mesures à Louvois, et trente ans après, elle se réjouit à l'idée du ministre brûlant en enfer et châtié ainsi des incendies qu'il a ordonnés. Mais sur le moment même, c'est bien le roi en personne qu'elle en accuse. « Dût-on m'ôter la vie, il m'est cependant impossible de ne pas regretter, de ne pas déplorer d'être, pour ainsi dire, le prétexte de la perte de ma patrie. Je ne puis voir de sang-froid détruire d'un seul coup dans ce pauvre Mannheim tout ce qui a coûté tant de soins et de peines au feu prince-électeur, mon père. Oui, quand je songe à tout ce qu'on y a fait sauter, cela me remplit d'une telle horreur que chaque nuit, aussitôt que je commence à m'endormir, il me semble être à Heidelberg ou à Mannheim, et voir les ravages qu'on y a commis. Je me réveille alors en sursaut et je suis près de deux heures sans pouvoir m'endormir. Je me représente comment tout était de mon temps et dans quel état on l'a mis aujourd'hui; je considère aussi dans quel état je suis moi-même, et je ne puis m'empêcher de pleurer à chaudes larmes. Ce qui me désole surtout, c'est que le

roi a précisément attendu pour tout dévaster que je l'eusse imploré en faveur de Heidelberg et de Mannheim, et l'on trouve encore mauvais que je m'en afflige. » On sent bien qu'elle est profondément outrée contre le roi, il n'y a plus trace de l'affection des premières années, et quand M^{me} de Maintenon devient toute-puissante, lorsque grâce à elle les légitimés voient de jour en jour croître leur importance et leur pouvoir, lorsque Madame est de plus en plus négligée, exclue du « sanctuaire, » alors le roi, sans jamais lui devenir tout à fait indifférent, est pour elle un objet tantôt de colère et tantôt presque de pitié. « Le roi change en tout d'une manière si effrayante que je ne le reconnais plus. Je vois bien d'où provient tout ce changement, mais je n'y puis rien faire... » « Je dois avouer que, lorsque j'entends les éloges qu'on donne en chaire au grand homme pour avoir persécuté les réformés, cela m'impatiente toujours. Je ne peux pas souffrir qu'on loue ce qui est mal, et je n'ai jamais eu à me reprocher de le faire, car je ne loue que ce que je crois digne d'éloges. Je ne puis supporter les rois qui s'imaginent plaire à Dieu en priant. Ce n'est pas pour cela qu'il les a mis sur le trône. Faire le bien, exercer le droit de la justice, contenir les prêtres et les forcer de s'en tenir à leurs prières sans se mêler d'autres choses, voilà quelle devrait être la vraie dévotion des rois. Qu'un roi fasse sa prière matin et soir, cela suffit; du reste, il doit songer à rendre ses sujets heureux autant qu'il est en son pouvoir. » Cela est-il assez transparent et n'est-ce pas bien loin de l'affectueuse admiration des premières années? Mais ce qu'on n'a pas besoin de lire entre les lignes, ce qui éclate et déborde, c'est sa haine contre M^{me} de Maintenon, haine profonde, immodérée, injuste certes à maints égards, et se traduisant par une série d'épithètes, les unes plus fortes que les autres. Madame a l'injure facile. Torcy, qui lui ouvre ses lettres, est un « crapaud. » Le maître de poste de Francfort, qui a le tort d'être friand de certains biens allodiaux des raugraves, et que Madame soupçonne fort aussi d'être indiscret, se voit appelé « gredin de roturier; » elle appelle Lauzun « le crapaud de Mademoiselle; » le jeune duc de Richelieu, qui compromet horriblement l'une des filles du régent, est traité de même. Quant à M^{me} de Maintenon, elle s'appellera, dans toutes ses lettres, « sorcière, ordure, » ou tout au moins « vieille ripopée ou ratatinée. » C'est qu'aussi elle la retrouve partout sur son chemin et dans le camp opposé; jusqu'à la comédie tant aimée, M^{me} de Maintenon veut la lui faire supprimer. Et quand il s'agit de donner un gouverneur au duc de Chartres, elle appuie M. d'Effiat, le pire ennemi de Madame, le plus débauché des hommes. La vertueuse indignation de la mère a raison auprès du roi; mais, quelques années plus tard, il lui fit payer bien cher cette concession : son fils épousa

M^{lle} de Blois, fille de Louis XIV et de M^{me} de Montespan. A un moment donné, il est même question d'un double mariage, le duc du Maine devant épouser Mademoiselle, fille de la Palatine. « On m'a dit en confidence les vraies raisons pour lesquelles le roi traite si bien le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat ; c'est parce qu'ils lui ont promis d'amener Monsieur à le prier très humblement de vouloir bien marier les enfans de la Montespan avec les miens, savoir : ma fille avec ce boiteux de duc du Maine, et mon fils avec M^{lle} de Blois. La Maintenon, dans cette circonstance, est tout à fait pour la Montespan, car c'est elle qui a élevé les bâtards, et elle aime ce méchant boiteux comme si c'était son propre enfant. Elle m'a montré des lettres de lui qu'il lui écrivait d'une chambre à l'autre, et dans lesquelles il l'assure qu'il l'aime mieux et la respecte beaucoup plus que M^{me} de Montespan, parce qu'elle ne le réprimande jamais sans raison, tandis que sa mère ne le fait que par caprice ; aussi lui est-il plus dévoué qu'à M^{me} de Montespan. La Maintenon est donc très favorable à ce mariage... Je ne puis m'empêcher de me tourmenter intérieurement, et toutes les fois que je vois ces bâtards, cela me fait tourner le sang. Pensez, ma bien-aimée tante, si je dois souffrir de voir mon fils unique et mon unique fille victimes de mes plus cruels ennemis !.. Peut-être même serai-je exilée à cette occasion, car Monsieur m'en parle très sérieusement. » Mais le roi espère la prendre plutôt par la douceur ; il se radoucit à son égard, et, sachant dans quelle détresse elle est, « il lui fait la grâce de lui envoyer six mille pistoles pour payer ses dettes ; » mais rien n'y fait, et quand Monsieur, bien travaillé par ses favoris, demande pour son fils la main de M^{lle} de Blois, et que le duc de Chartres, endoctriné par Dubois, se laisse marier sans mot dire, la colère de Madame se traduit par ce fameux soufflet qui « fit voir des chandelles » au futur régent, et pendant plusieurs jours personne n'ose lui parler de ce mariage. Cette colère se fût changée en fureur, sans aucun doute, si le second mariage projeté s'était fait. Aussi quel cri de joie quand on apprend à Madame que le « boiteux » épouse M^{lle} de Bourbon ! « Dieu soit loué ! le mariage de M. du Maine est accompli, et ce m'est un poids de moins sur le cœur. Je crois que l'on doit avoir rapporté à la vieille ordure du roi ce que disait la populace de Paris, et que cela lui aura fait peur. Les gens du peuple disaient très haut que ce serait une honte si le roi donnait sa bâtarde à un prince légitime de la famille ; que cependant, comme mon fils donnerait le rang à sa femme, ils laisseraient faire ce mariage, quoique à regret ; mais que, si la vieille voulait s'ingérer de donner ma fille à M. du Maine, ils étrangleraient celui-ci avant la noce, et que la vieille, comme ils appellent encore la gouvernante, ne serait pas en sûreté. Dès que ce bruit se fut ré-

pandu, on apprit l'autre mariage avec la fille de M. le prince, ce qui causa dans Paris une grande joie. J'aime bien les bons Parisiens pour cela, et je leur sais gré de s'être ainsi intéressés à moi. » Sa fille est donc sauvée, mais son fils a en effet donné le rang à M^{lle} de Blois. Madame, au début, ne voulut pas avoir de rapports avec elle. « Quant à ma belle-fille, je n'aurai pas de peine à m'accoutumer à elle, car nous ne serons pas si souvent ensemble que nous puissions nous devenir à charge l'une à l'autre... Se dire le matin bonjour et le soir bonsoir, c'est bientôt fait. » Elle détestera toute sa vie cette bru, et jamais le chagrin que lui causa ce mariage ne sera entièrement effacé. « C'est l'une des plus grandes douleurs du monde de voir un fils unique se marier contre votre gré. Le mariage de mon fils a gâté toute ma vie et enlevé toute joie de mon cœur. » Elle la détestera jusqu'à la fin de ses jours, et c'est à elle, à la mauvaise éducation qu'elle donne à ses enfans, qu'elle attribuera tous les désordres de l'ainée. « La femme de mon fils est fausse comme le diable, elle tient de sa mère. Tous les enfans du roi et de M^{me} de Montespan, — sauf le comte de Toulouse, — sont élevés dans des idées si arrogantes qu'ils s'imaginent être meilleurs et plus haut placés que nous. M^{me} d'Orléans croit avoir fait à mon fils un honneur, une grâce en l'épousant. Elle ne s'occupe pas un instant de ses enfans. Ils ont pourtant la gouvernante qu'a eue ma fille; mais celle-ci, Dieu merci, a été bien élevée. Un jour je demandai à la gouvernante pourquoi elle n'élevait pas mes petits-enfans aussi bien que ma fille? Elle me répondit : « Avec Mademoiselle, j'étais sûre d'avoir votre appui; mais avec ces enfans-ci, quand je me plaignais d'eux, la mère se moquait de moi avec les filles; quand j'ai vu cela, j'ai laissé tout aller comme cela pouvait. » C'est de là que provient cette belle éducation; mais comme je n'ai pas fait le mariage, je ne me suis pas non plus occupée des enfans. La mère élève les enfans de telle façon qu'on n'en retire que honte et mépris. Cette femme, cette paresseuse, s'est fait faire un lit de repos sur lequel elle s'étend pour jouer au lansquenet; nous nous moquons d'elle, mais cela n'y fait rien. Elle joue étant couchée, elle mange, elle lit couchée; en un mot, elle passe sa vie dans cette posture. Cette femme mange tant que l'on n'en croit pas ses yeux; elle tient cela de son père et de sa mère. Ses filles aussi sont ainsi faites; elles mangent jusqu'à ce qu'elles rendent et recommencent après, c'est écœurant! La personne qui, à ce que j'espère, va s'amender (la duchesse de Berry) a bon cœur et de l'intelligence; mais elle est bien mal entourée. Du côté de sa mère aussi, elle a des tantes et des cousines qui mènent une existence dévergondée. La mère ne s'occupe que de ses propres fantaisies. Un jour elle hait sa fille sans savoir pourquoi, et le jour d'après

elle approuve tout, que ce soit bien ou mal. Cela me fait craindre que les bonnes résolutions ne durent pas. »

Elle permet à une autre de ses filles, M^{lle} de Valois, de passer la journée, du matin au soir, sans corset, et, quand Madame vient, on cherche vite le corset qui d'ordinaire est égaré. Et enfin, si M^{lle} d'Orléans prend le voile contre le gré de son père et surtout de sa grand-mère, la cause en est au peu d'affection que sa mère lui porte et à la crainte d'être forcée par elle d'épouser le fils aîné du duc du Maine. Car M. du Maine est le frère chéri de M^{me} d'Orléans, et la Palatine est outrée de voir sa bru prendre parti d'abord pour les légitimés, ses frères, contre les princes du sang, c'est-à-dire contre ses propres enfans, et surtout, — lors de la conjuration de Cellamare, — pour le duc du Maine contre son mari, le régent. « M^{me} la duchesse d'Orléans n'aime ni son mari ni ses enfans, elle n'aime que son frère : elle crie à l'injustice quand son mari fait arrêter M. du Maine. »

Aimer le duc du Maine, c'est aimer M^{me} de Maintenon, et pourtant celle-ci est et reste durant tout le règne de Louis XIV l'ennemie acharnée du duc d'Orléans. Quand en Espagne il se brouille avec la princesse des Ursins, qui l'accuse auprès du roi de vouloir détrôner Philippe V, M^{me} de Maintenon prend le parti de la princesse contre le duc; aussi son nom est-il dès lors associé à celui de M^{me} de Maintenon dans les invectives que la Palatine lui prodigue. Mais c'est surtout à la mort si subite du duc et de la duchesse de Bourgogne et du petit dauphin qu'éclate l'inimitié de la vieille dame contre le duc : « Elle a dit au roi que mon fils avait empoisonné le dernier dauphin, ainsi que le dauphin et la dauphine. On pensait que le roi serait si épouvanté de cette révélation qu'il renverrait mon fils de la cour sans examen. Et voici comment je le sais : quand les docteurs vinrent rapporter au roi qu'ils avaient tout examiné minutieusement et que ces deux personnes n'avaient certainement reçu aucun poison, le roi se tourna vers M^{me} de Maintenon et lui dit : « Eh bien, madame, eh bien, ne vous avais-je pas dit que ce que vous m'avez dit de mon neveu était faux ? »

Pour en finir avec la famille du régent, nous dirons quelques mots de l'affection que Madame porte à l'un des enfans naturels de celui-ci. Sainte-Beuve s'en étonne. « Elle s'était prise de grande amitié pour un fils naturel du régent, et qu'il avait eu d'une danseuse de l'Opéra nommée Florence; il lui rappelait Monsieur, avec une plus belle taille. Bref, elle aimait fort ce jeune homme, qu'elle appelait son abbé de Saint-Albin, qui fut depuis archevêque de Cambrai, et lorsqu'il soutint sa thèse en Sorbonne (février 1718), elle y voulut assister en grande cérémonie, déclarant ainsi à la fois et honorant la naissance illégitime de cet enfant. Ce fut dans son

genre une scène de régence à la Sorbonne. Madame manqua ce jour-là à tous ses principes d'orthodoxie sur les devoirs du rang et se laissa aller à sa fantaisie. » Madame dans aucune de ses lettres ne se montre bien rigoriste. Nous l'avons vue faire médianoche avec le roi et M^{me} de Montespan, et pour son bien-aimé fils en particulier elle a des trésors d'indulgence. Elle n'aime pas, il est vrai, qu'il fasse « le fanfaron de vices » tant qu'il est jeune : « Je ne puis me plaindre comme vous que mon fils soit un Caton et trop sérieux pour son âge. Bien qu'en réalité son humeur soit sérieuse et qu'il n'ait pas bonne grâce à la débauche, il s'y livre uniquement pour singer les autres, et c'est là surtout ce qui me chagrine. Si le plaisir était dans sa nature, je n'aurais pas tant à dire là-contre; mais qu'il se fasse violence pour s'adonner au vice et lire des fadaïses, en même temps qu'il cache avec soin tout ce qu'il y a de bon en lui, voilà ce que j'endure avec peine. » Plus tard elle trouve bien aussi à redire à son genre de vie, elle l'en blâme, mais bien faiblement, elle s'en plaint surtout par crainte de le voir compromettre sa santé ou tomber dans un guet-apens : « Je crains bien que mon fils qui, ayant un œil bien malade, s'est bien observé sous le rapport du boire et du manger durant le temps qu'il prenait médecine, ne se remette à mener sa folle existence quand les débauchées lui courront de nouveau après et l'inviteront à leurs petits soupers; son œil empirera derechef, et peut-être le perdra-t-il. Cette société du diable, avec laquelle il soupe toutes les nuits et reste à table jusque vers les trois, quatre heures du matin! Cela est forcément malsain... Priez pour sa conversion. Il n'a pas d'autres défauts, mais celui-ci est bien grand. » « Je suis toujours en souci au sujet de mon fils; il ne se ménage pas assez, hier encore il alla à la Muette à onze heures du matin et n'en revint qu'après minuit. Il serait si facile à un homme, que tenterait une forte récompense, de se cacher dans l'une des portes et de lui faire un mauvais parti. J'en frémis rien que d'y songer. Avant-hier on a fait arrêter à Luik un nommé La Jonckère (1), qui avait promis d'enlever mon fils et de le livrer mort ou vif à Albéroni. Il ne l'a manqué que d'un quart d'heure, l'été dernier, au bois de Boulogne, ce dont je ne saurais assez rendre grâce au Dieu tout-puissant ma vie durant. Ce que je dis à mon fils et puis rien, c'est tout un; il n'écoute pas mes conseils, car ses maudits flatteurs, ces mécréans viennent par après pour tout effacer... »

Si le régent se contentait d'avoir des maîtresses, Madame n'y trouverait rien à redire, ne fût-ce que pour faire peine à M^{me} d'Orléans. Aussi aime-t-elle indistinctement ses petits-enfans de la main droite

(1) La Jonquière. Voir le *Journal* de Dangeau, XVIII.

et de la main gauche, comme elle dit : « Je suis bien en peine de mon cher abbé de Saint-Albin. Depuis huit jours, il a une fièvre atroce, avec de grandes douleurs dans la tête et les reins. Je suis très inquiète de lui, et cela me peinerait au fond de l'âme s'il devait mourir, car, soit dit entre nous, il est, après le duc de Chartres, de tous les enfans de mon fils, tant légitimes que de la main gauche, celui que j'aime davantage. » Elle connaissait et voyait aussi la plupart des autres, dont elle nous donne la nomenclature complète : « Le chevalier d'Orléans, depuis peu grand-prieur de France dans l'ordre de Malte. Il est le fils d'une de mes anciennes filles d'honneur, elle s'appelait Séry et est maintenant M^{me} d'Argenton. La mère de l'abbé était une danseuse de l'Opéra du nom de Florence. Le chevalier a été légitimé, mais le pauvre abbé n'est pas reconnu. Mon fils a encore une fille de la main gauche qui n'est pas reconnue; elle a épousé un marquis de Ségur. C'est la fille d'une des meilleures comédiennes de la troupe du roi; elle s'appelle la Desmare. Il y en a encore deux ou trois, mais je ne les ai jamais vus. Leur mère est une dame de qualité... Je ne crois pas que mon fils puisse être sûr que ces enfans soient de lui, car c'est une fille, une évaporée qui boit jour et nuit comme un corroyeur; mon fils n'est pas du tout jaloux. » Suivent à l'appui des détails tout à fait intraduisibles, et la lettre finit par le souhait que « ces traits d'histoire » aient amusé un peu sa chère Louise.

Tout cela, Madame le pardonne à son fils; elle trouve tout naturel qu'il cherche à se distraire de ses travaux et de ses ennuis. « Ce serait un mauvais passe-temps, pour les courts instans de répit qu'il a, que la compagnie de sa vieille mère et de ses dames, aussi âgées qu'elle. Il préfère la société de sa fille aînée et de ses dames; d'autres se joignent à elles qu'il ne déteste pas non plus; elles l'amuse et soupent avec lui trois ou quatre fois par semaine. Je ne lui en veux pas du tout, cela est très naturel. » Ce n'est que quand M^{me} de Berry tombe malade et meurt que sa grand-mère semble ajouter foi, elle aussi, aux rumeurs qui couvraient le père et la fille d'un même opprobre. Elle dit de la princesse, avant sa mort, qu'elle est ce que son père aime le plus au monde. En parlant des soupers, « tous deux, dit-elle, y perdent honneur et réputation, » et après le décès, on n'a dû lui laisser que fort peu d'illusions, car en date du 13 septembre 1719 elle écrit à sa sœur : « Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de ne plus parler du tout de la pauvre duchesse de Berry. Plût à Dieu que j'aie moins de motifs de me consoler de sa mort! C'est pire que tout ce que vous sauriez imaginer. »

Madame porta le deuil de sa petite-fille pendant trois mois. Quoiqu'elle se plaigne amèrement de ce que la durée du deuil à la cour

de France soit diminuée de moitié, ces trois mois ont dû lui paraître bien longs, car elle ne put pas pendant ce temps aller au spectacle, comme nous l'apprend le journal de Dangeau. Elle aimait le théâtre par-dessus tout. Elle est restée Allemande pour tout, sauf pour le théâtre. « Les divertissemens allemands, je l'avoue, sont plus de mon goût, dit-elle, à l'exception des comédies. » Mais ce goût avait pris naissance à Heidelberg. Son père, fils d'Élisabeth Stuart, aimait beaucoup Shakspeare, et son frère Charles avait avec ses amis organisé un théâtre d'amateurs, et, à entendre Madame presque septuagénaire se délecter à ses souvenirs de jeunesse, on voit clairement combien ce goût chez elle a dû être vif. Elle se rappelle la distribution des rôles dans les comédies représentées au château des comtes palatins, car toutes les pièces indistinctement sont pour elles des comédies. « Schutz ne jouait pas seulement Tibère dans la comédie de Séjan, il donnait aussi Tibère dans le *Pastor Fido*, » et ainsi de suite pour une vingtaine de rôles. « Je vois tout cela comme si c'était d'hier... Les comédies m'ont de tout temps plu beaucoup trop pour que je les aie oubliées; pour tout le reste, j'ai bien mauvaise mémoire. »

Elle n'a pas davantage oublié les bouffonneries hollandaises. Jeune fille, elle avait été à Amsterdam, et, à en juger par le nombre de fois qu'elle cite Pickelhæring, elle s'est amusée beaucoup des facéties du personnage comique qui joue le principal rôle dans les farces populaires des pêcheurs de harengs. Une fois à la cour de Versailles et à Paris, elle ne dédaigne pas non plus la comédie burlesque, et Crispin est aussi souvent mentionné dans ses lettres que son confrère des Pays-Bas.

Ce qui ne veut pas dire qu'elle dédaigne la haute comédie et la tragédie du grand siècle. Elle se souvient « de la grande raison de sans dot » de *l'Avare*, de M. Jourdain qui fait de la prose sans le savoir. Elle aime *Tartuffe* et *le Misanthrope*. Corneille lui est familier; elle cite de ses vers. « La reine de Sicile m'écrit qu'Albéroni a indignement trompé le roi son époux; mais beaucoup de gens s'imaginent qu'ils s'entendent fort bien. Le temps se chargera de nous montrer de quel côté est la vérité. Cela m'a rappelé le début de la comédie *la Mort de Pompée* :

Le destin se déclare, et nous venons d'entendre
Ce qu'il a décidé du beau-père et du gendre.

« L'électeur palatin a accepté une succession bien embarrassée, il pourrait dire comme Auguste dans la comédie de *Cinna* :

L'ambition déplaît quand elle est assouvie... »

Elle écrit les douze vers de la tirade sans y rien changer, si ce n'est « l'orthographe » comme elle se plaît à dire, et elle ajoute : « Mon fils aussi cite très souvent ces vers et à bon droit. » Racine n'est pas nommé dans ses lettres, quoiqu'elle assiste aussi à la représentation de ses tragédies. Mais c'est l'Opéra qui a dû être son spectacle de prédilection, et c'est là qu'elle va prendre la plupart de ses citations. « Je crains bien que la paix ne dure pas longtemps, car l'empereur et le roi d'Espagne font de grandes levées de troupes ; mais je me console en disant comme dans l'opéra de *Thésée* (de Lulli)

Que la guerre sanglante
Passe en d'autres états,
O Minerve savante,
O guerrière Pallas! »

Quand elle raconte à sa sœur comment M^{lle} d'Orléans, sa petite-fille, fut bénite abbesse de Chelles, arrivée au *Te Deum*, elle ajoute : « Pendant qu'on le chantait, les nonnes s'avançaient deux par deux et faisaient acte de soumission à l'abbesse en lui faisant de grandes révérences. Cela me rappela la scène où Athis (*Atys*, opéra de Lulli et Quinault) est proclamé grand prêtre de Cibèle. Là aussi l'on vient deux par deux faire des révérences. Je croyais qu'on allait se mettre à chanter comme dans l'opéra :

Que devant vous tout s'abaisse et tout tremble!
Vivez heureux! Vos jours sont notre espoir, etc.

Atys a été sans doute son opéra favori, car précédemment déjà elle écrit à sa sœur : « Certes, chère Louise, je vous aimerai toujours. Je peux vous dire comme il est écrit dans *Athis* : « le sang et l'amitié nous unissent tous deux. » La même citation revient dans une lettre du 8 mai 1718. Et quand elle apprend qu'à Francfort on ne permet pas de fêter le carnaval, elle s'écrie : « Comment se fait-il que l'on soit si sévère ! C'a toujours été la coutume de se divertir à cette époque de l'année. Les Francfortois devraient chanter comme dans l'opéra d'*Atys* :

Que l'on chante, que l'on danse,
Rions tous puisqu'il le faut. »

A en juger par les nombreuses et longues tirades d'opéras, aussi fades que longues, que l'on rencontre à tout instant dans ses lettres, sa mémoire n'était pas si mauvaise qu'elle veut bien le dire. Elle n'a rien oublié de la mythologie, et quand en 1719 on produit sur la scène un *Jugement de Paris* (opéra de Bertin,

paroles de M^{lle} Bertin), elle est toute courroucée que l'auteur, une demoiselle pourtant ! n'ait pas respecté la tradition. J'irai ce soir avec mes enfans et mes petits-enfans voir un nouvel opéra, *le Jugement de Pâris*. Je ne l'ai pas encore vu, mais je l'ai lu. On a craint de faire de Ménélas un « mari trompé » (Madame met le mot cru) ; dans la pièce, Hélène n'est pas encore mariée quand Pâris tombe amoureux d'elle. Je ne peux pas souffrir que l'on change ainsi la fable. »

Madame était, comme dit Sainte-Beuve, à cheval sur son rang de princesse. En effet, elle revient souvent dans ses lettres sur ses prérogatives de fille de France. Lors de la cérémonie de Chelles, elle explique longuement à sa sœur que les princes du sang n'ont pas le droit de s'agenouiller sur son drap de pied. Ce droit n'appartient qu'aux petits-enfans de France, à son fils et à sa fille. Cependant, dit-elle, les cérémonies l'ennuient, et les personnes cérémonieuses aussi, et de tout temps elle a été dans ces idées, car lorsqu'en 1717 Pierre le Grand lui rend visite, elle mande à sa sœur en date du 14^e mai : « Quelqu'un de grand m'a fait visite aujourd'hui, je veux dire mon héros, le tsar. Je le trouve fort bien, ce que de notre temps nous appelions « bien. » Nous entendions par là une personne qui fût sans affectation, sans façon. »

Cette visite du tsar fut le dernier grand événement de sa vie. Madame mourut dans son cher Saint-Cloud le 8 décembre 1722. Elle ne fut pas heureuse en France ; le regret de toute sa vie a été que son mariage, au lieu de porter bonheur à son pays natal, devint pour lui une source des plus grands malheurs, la cause de sa ruine. La France aussi a porté et porte encore la peine de l'inique dévastation du Palatinat. La haine que les Allemands et surtout les Allemands du sud nourrissent envers notre patrie ne date pas des guerres de l'empire, elle remonte à deux cents ans. Toutes les générations qui se sont succédé à la Ruperta Carolina d'Heidelberg ont contemplé la tour fendue et exécré le nom de Louvois et de son maître ; le canonnier badois qui lançait ses obus sur Strasbourg avait puisé dans les écrits populaires, à l'école, partout, non-seulement la haine de Napoléon, de Vandamme, de Davout, mais encore et surtout celle du grand roi, de son cruel et orgueilleux ministre et de Mélaç « l'incendiaire. »

ERNEST JAEGLE.

LA

CORRESPONDANCE

D'EUGÈNE DELACROIX

Nous connaissons un homme d'humeur un peu sauvage qui, n'ayant pas de famille, a l'habitude de s'enfuir à la campagne le matin de la Saint-Sylvestre, en emportant avec lui deux ou trois volumes de mémoires ou la correspondance de quelque illustre écrivain ou de quelque grand politique. Il a pour principe qu'on ne peut mieux employer les premiers jours d'une nouvelle année qu'en conversant avec un mort, que rien n'est plus propre à inspirer aux vivans le désir de faire un bon usage de leur vie. S'il nous avait consulté, nous l'aurions engagé à emporter cette année dans son ermitage les lettres de Delacroix, recueillies et publiées par M. Burty; nous sommes certain qu'il nous aurait su gré de notre conseil (1). On ne peut trop remercier M. Burty de la pieuse sollicitude avec laquelle il s'est acquitté de sa tâche. Son entreprise était laborieuse et délicate; il était tenu de contenter la curiosité publique, sans manquer à la discrétion. Peut-être lui reprochera-t-on d'avoir été trop discret. Il mettrait le comble à notre reconnaissance, s'il publiait quelque jour les carnets où Delacroix notait ses souvenirs, ses impressions, ses jugemens sur l'art et sur les artistes. Bien qu'il aimât beaucoup ses amis, il n'était pas homme à se livrer tout entier dans sa correspondance. Il suffit pour s'en convaincre d'aller au Louvre et d'y chercher son portrait peint par lui-même, le fameux portrait au gilet vert. Ce visage aux pommettes saillantes, ce front haut, cette bouche aux lèvres pincées, ces yeux à demi clos, révèlent

(1) *Lettres d'Eugène Delacroix*, 1815 à 1863. Paris, Quantin, 1878.

une nature énergique et fière, maîtresse de ses secrets. L'homme au gilet vert était de la race des lions; il y a des choses que les lions ne disent qu'à eux-mêmes, il est des confidences qu'ils ne font qu'à leur journal intime.

Les carnets seraient particulièrement précieux pour les artistes; Delacroix y consignait non-seulement ses jugemens sur la peinture et sur les peintres, mais quelques-uns de ces procédés qu'il avait inventés à son usage et qui ont fait de lui un incomparable coloriste. Sa correspondance est très sobre de renseignemens à cet égard. Les artistes y trouveront cependant plus d'une page à leur adresse, des maximes dont il ne tiendra qu'à eux de faire leur profit, des réflexions sur le vrai et sur le faux idéal, sur les défauts du temps présent, sur l'habileté de main poussée à l'excès, sur la recherche maladive de l'effet, sur l'abus du détail qui produit l'éparpillement, sur les faiseurs de morceaux qui ne voient pas l'ensemble et qui se croient des génies, sur l'esprit de sacrifice sans lequel on ne fait rien de grand, sur « cette petite vérité étroite qui n'est pas celle des maîtres et qu'on cherche péniblement terre à terre avec un microscope. » — « Il n'y a peut-être pas de plus grand empêchement à toute espèce de véritable progrès que cette manie universelle à laquelle nous avons tout sacrifié. C'est elle qui empêche de sacrifier tout ce qui n'est pas absolument nécessaire au tableau, qui fait préférer le morceau à l'ensemble et qui empêche de travailler jusqu'à ce qu'on soit véritablement satisfait. »

Si Delacroix parlait quelquefois de peinture dans ses lettres, il y parlait plus souvent de ses peines, de ses joies, des expériences qu'il avait faites et des leçons qu'il se donnait à lui-même à propos de tout ce qui lui arrivait. Ces lettres, qui embrassent un espace de quarante-huit années, nous font connaître l'homme encore plus que l'artiste; elles nous retracent dans ses traits principaux l'histoire d'un grand esprit, qui a enduré bien des tribulations, qui a eu bien des déboires, bien des traverses à essayer, qui a passé sa vie à batailler contre la vie, et qui est sorti victorieux de la lutte, sans y avoir perdu sa force, son courage, ni même sa gaieté. Voilà qui est intéressant non-seulement pour les artistes, non-seulement pour les ermites, mais pour tout le monde.

Delacroix avait plus d'une raison pour ne pas être heureux. Il se plaignait souvent de sa petite santé qui lui causait beaucoup de chagrins, beaucoup de misères. Il se plaignait aussi des rigueurs de la destinée. N'était-il pas dur pour un homme dont le père avait été ambassadeur, ministre des affaires étrangères, de n'avoir hérité de lui qu'une escarcelle vide? Orphelin de bonne heure, il avait perdu dans un procès toute la fortune de ses parens; on nous assure que son patrimoine s'était réduit à deux couverts d'argent, accompagnés d'un pot à l'eau en

po rcelaine dorée. Ses commencemens furent austères et pénibles, et les repentirs du sort se firent attendre. Dans le temps où il vivait avec Fielding, il fallait, pour faire du café le matin, ajouter un peu d'eau sur le marc de la veille: on avait parfois un gigot dans son armoire, et on coupait des tranches pour les rôtir dans la cheminée. Un jour, en partageant ce frugal déjeuner, les deux amis se prirent de querelle. Fielding se targuait de descendre du roi Bruce; Delacroix l'appelait « sire. » La plaisanterie parut mauvaise au fier Écossais, qui se fâcha et se retira dans sa tente.

Pour supporter vaillamment et gaiement la pauvreté, il faut avoir des épaules robustes, une patience coriace, et être dur à soi-même comme aux autres. Delacroix avait l'épiderme délicat et des nerfs irritables, capricieux, éternellement jeunes, qui prenaient plaisir à le tourmenter. « Ma vie, écrivait-il neuf ans avant sa mort, ce sont mes nerfs, mon foie, ma rate; c'est ma fièvre. Cette fièvre enfante pour moi des chimères. Or, quand un homme est malheureux par des chimères, à quel degré de malheur ne peut-il pas descendre! » C'est un terrible don que la fantaisie. Heureux les artistes qui en quittant leur chevalet se transforment en de bons bourgeois et considèrent la vie comme une affaire! Delacroix avait trop d'imagination pour la dépenser tout entière dans ses œuvres; quelque exercice qu'il lui donnât, il ne réussissait pas à la fatiguer. Cette imagination, qui avait vu et deviné tant de choses, l'Afrique, l'Asie, des intérieurs de harems, les champs Élysées, le bûcher de Sardanapale, cette mer sans rivages où flotte la barque de don Juan, la lutte inégale de Jacob avec l'ange, ne restait pas dans son atelier quand il en sortait; elle le suivait partout, elle l'accompagnait dans le monde et trompait ses yeux par des mirages. « Il était fin, soupçonneux, a dit l'un des hommes qui l'ont le mieux connu, et il détestait les manèges, qu'il exagérait quelquefois dans ses soupçons. » Il avait aussi l'espérance facile, il se plaisait dans cette délicieuse inquiétude que procurent les bonheurs impossibles, et à peine s'était-il réveillé, il recommençait à rêver. Il s'est peint dans une charmante lettre écrite à dix-huit ans; tel il était alors, tel il est resté toujours. Il s'agissait d'une femme, qui, paraît-il, en valait la peine. Elle avait les yeux « limpides comme de belles perles, fins et doux comme le velours. Le nez était original; la narine, fièrement retroussée, s'enflait de temps en temps à l'unisson des prunelles, qui se dilataient et se remuaient. » La bouche était exquise; quant au port de tête, à la joue, au double petit menton, « tout cela valait des autels. Oh! la singulière petite femme! » — « Je ne veux pas te dire, écrivait-il à son ami Pierret, que je n'ai qu'une seule idée; j'en ai d'autres, mais elles me ramènent toujours à celle-ci qui les colore toutes et qui me tient dans une douce moiteur d'âme, tantôt chaleur, tantôt frisson. Je dévore

ma journée ; il me semble que j'attends quelque chose qui ne vient jamais. » Ce qu'il attendait c'était *elle* ; mais peut-être n'en savait-elle rien, et, soit caprice, soit hasard, elle s'obstinait à demeurer invisible. « Je ne sais comment cela se fait, mais je suis toujours sur l'escalier, et toute la journée je descends dans la cour pour remonter et pour redescendre. Certain bruit de porte que tu connais retentit à mon oreille, et souvent j'entends, quand rien ne retentit. J'ouvre, je m'avance d'un air indifférent, et une face à culottes sort de cette porte maudite qui fait tant de train à mon tympan. J'entends encore le bruit, j'accours comme un fou et je m'arrête la main sur le loquet ; je balance, j'écoute au travers des fentes, je mets le nez dehors, j'entends un froufrou de sylphide, la porte d'en haut se referme et je n'ai rien vu. » Cependant il se reprochait sa folie, il tirait son verrou, prenait un livre, et, les pieds sur les chenets, il s'enfonçait dans sa lecture. L'instant d'après, il était de nouveau sur l'escalier, une guitare à la main, et il guettait sa sylphide. Toute sa vie Delacroix a couru sur l'escalier avec ou sans sa guitare, attendant que certaine porte s'ouvrît. La porte s'ouvrait, il se flattait d'en voir sortir la fortune ; le plus souvent il n'en sortait qu'une déconvenue ou qu'un cuistre.

Il est dangereux d'avoir une imagination trop vive, il est dangereux aussi, au point de vue des affaires de ce monde, d'avoir des convictions inébranlables, entières, absolues, qui se refusent à transiger ; de tous les fardeaux c'est le plus noble, mais le plus gênant. Delacroix était trop convaincu pour transiger ; aussi fut-il en guerre jusqu'à la fin avec les opinions courantes, avec les petits hommes pleins d'eux-mêmes, avec le goût officiel, avec la routine, avec toutes les oies du Capitole. Après qu'il eut écrit cette merveilleuse page de peinture qu'il avait intitulée le *Massacre de Scio*, le directeur des Beaux-Arts le fit venir : c'était pour lui faire non une commande, mais une recommandation ; il l'exhorta paternellement à dessiner d'après la bosse. « Le ciel, écrivait Delacroix, m'a fait la grâce de conserver mon sang-froid pendant ce colloque, où cet imbécile, qui n'a ni sens commun, ni aplomb d'aucun genre, n'en avait plus du tout. » Il ajoutait : « La grande occupation de mon existence, celle qui tient en suspens et en échec les hautes et puissantes facultés que la nature m'a accordées au dire de quelques bonnes gens, c'est d'arriver à payer mon terme tous les trois mois et à vivoter mesquinement ; je suis tenté de m'appliquer la parabole de Jésus-Christ, qui dit que son royaume n'est pas de ce monde. J'ai un rare génie qui ne va pas jusqu'à me faire vivre paisiblement comme un commis. Si j'ai des enfans, je demanderai au ciel qu'ils soient bêtes. »

Toutefois, les commandes arrivèrent ; mais elles rapportaient peu, et on les accompagnait de conditions médiocrement flatteuses pour l'amour-propre du noble artiste. On lui acheta 2,000 francs ses *Femmes d'Alger*,

pendant qu'on en offrait 4,000 pour un *Ange gardien*, qui ne valait ni plus ni moins que ce que vaut d'ordinaire cette sorte de marchandise. Quand on le chargea de peindre, pour le Musée de Versailles, l'entrée des croisés à Constantinople, on lui fit entendre que le roi Louis-Philippe désirait autant que possible un tableau qui n'eût pas l'air d'être un Delacroix. N'avait-il pas sujet de s'écrier : « Être comme tout le monde, voilà la vraie condition pour être heureux ? » C'est aussi la meilleure condition pour entrer du premier coup à l'Académie des beaux-arts. Cette ambition lui était venue, et, pour la satisfaire, il se remuait comme un autre ; il se piquait au jeu, on se pique toujours à ce jeu. Il confessait à ses amis « qu'il s'était embâté de cette sottise, qu'il était sur la piste de deux ou trois intrigues. » — « Je ne néglige rien ; puisque je me suis mis en campagne, j'irais en Chine, s'il était possible, pour me faire appuyer. » Il n'avait pas besoin d'aller jusqu'en Chine pour trouver des Chinois, il y en a partout. Il se faisait modeste et tout petit pour se gagner la faveur ou l'indulgence des mandarins. Si nous avons bonne mémoire, il a raconté dans l'un de ses carnets, qui n'ont pas été publiés, qu'il y avait du temps de Louis XV un homme qui avait la manie de mettre le doigt dans tous les trous. C'était son seul titre à la célébrité. Il fut inscrit sur une liste de gens de cour qui sollicitaient un régiment, et Louis XV, en voyant son nom, s'écria : — Ah ! c'est l'homme qui met son doigt dans tous les trous ; il faut lui donner le régiment. — Delacroix n'avait garde de compter sur la supériorité de son talent, sur les éblouissemens de sa palette, pour fléchir les rigueurs des mandarins. Il se flattait que dans un jour de bonne humeur ils découvriraient en lui quelque qualité vulgaire, quelque mérite subalterne, qui lui ferait trouver grâce devant eux et les déciderait à lui pardonner son génie. Il ne fut pas trompé dans ses espérances, il fut enfin de l'Institut ; mais il avait trop attendu, les désirs finissent par s'éteindre, et les succès longtemps espérés perdent leur saveur. On se dit : Eh ! bon Dieu, ce n'était donc que cela !

A la malveillance, aux lardons, aux coups d'épingle des pédans s'ajoutaient les injustices de la critique et de la foule ignorante. Delacroix avait toutes les qualités qui déplaisent aux représentans du goût académique, la franchise de l'inspiration, l'audace du parti pris, l'horreur du convenu, la sincérité et la puissance de l'émotion jointes au parfait naturel ; mais il y avait aussi en lui quelque chose qui étonnait et effarouchait le vulgaire. Il est le dernier des grands peintres qui aient porté dans la peinture d'histoire une façon absolument personnelle de voir et de sentir ; il renouvelait tous ses sujets, il a fait dire à la peinture religieuse elle-même ce qu'elle n'avait pas dit avant lui. Le vulgaire ne s'intéresse qu'à sa propre façon de sentir ; il lui faut du temps pour s'initier aux mystères du génie, pour consentir à voir le monde

par les yeux d'un homme supérieur, qui ne lui donne pas toujours toutes les explications nécessaires. Delacroix dédaignait souvent des'expliquer; il s'écriait : « Tant pis pour qui ne me comprend pas ! » Il avait beaucoup lu, beaucoup médité, beaucoup réfléchi, et rien ne lui était étranger. En littérature il aimait le beau sous toutes ses formes; il adorait Shakspeare, il admirait Byron, il goûtait aussi Racine, qu'il appelait le romantique du xvii^e siècle; il s'attendrissait en lisant *Tancredè*, et il avait le culte des anciens, « si vrais, si purs, si entrans dans nos pensées. » Il vivait dans le commerce intime des grands poètes, et il était lui-même un grand poète, la brosse à la main.

Ses œuvres n'étaient pas accessibles de plain-pied aux esprits incultes, et on n'y trouvait rien qui pût plaire aux esprits grossiers. Il possédait la suprême distinction, l'élégance, la grâce exquise; il avait tous les nobles mépris, et il détestait ce prétendu réalisme qui s'applique à ne voir et à ne représenter que les côtés bas de la vie. Bien qu'ils s'en défendent, les faux réalistes ont fait leur choix, ils vont où leur goût les porte, il y a beaucoup de convenu, beaucoup de procédés dans leur affaire. Ils ne croient qu'au bistouri, ils analysent le cœur humain comme on vide un abcès, la manche retroussée jusqu'au coude; la physiologie n'a pour eux point de secrets, ils s'en sont fait une muse, ils expliquent tout par le jeu des viscères; ce sont des puits de science, mais au fond de ces puits il n'y a le plus souvent qu'un quidam mal élevé. Goethe disait aux artistes, aux écrivains : « Choisissez votre sujet comme vous l'entendez, racontez-moi ce qu'il vous plaira; mais que je reconnaisse à votre accent que l'homme qui me parle est un homme de bonne compagnie. » On a quelquefois l'occasion d'entendre de vilaines histoires racontées par des goujats; c'est un plaisir qu'il n'est pas difficile de se procurer; nous ne pensons pas toutefois que ce soit le but suprême de l'art. Delacroix ne le pensait pas non plus; il avait peu de goût pour le ruisseau et pour ce qu'on y trouve, et il n'allait pas chercher son bien dans le panier aux ordures. Un jour qu'il avait visité un musée phrénologique, où l'on avait rassemblé les têtes de trois ou quatre idiots, deux assassins voleurs, trois voleurs non assassins et un assassin par vertu, il écrivait à l'un de ses amis : « En vérité, l'homme n'a-t-il reçu le don de réfléchir et de comparer que pour s'appliquer à la poursuite des sottises les plus grossières?.. Des charognes analysées avec la patience que mettent les corbeaux à dépecer les cadavres! Je retrouve partout, en les détestant davantage, *les savans* étalant à plaisir sur ces lambeaux les contradictions de leurs connaissances bornées. » L'horrible lui répugnait autant que le fade. Il se piquait de démontrer qu'on peut être romantique et avoir du bon sens et de l'élévation; il estimait que la brutalité n'a rien de commun avec la force, que sans la mesure et sans le choix on n'est pas un artiste, et « que ce n'est pas un mau-

vais signe de déplaire à beaucoup de gens dans un temps où l'enflure, le pathos et le mauvais goût sont le goût général. » Delacroix a été dans l'art le dernier des aristocrates, et ce Coriolan ne se prêtait pas à négocier avec la plèbe. Aussi fut-il toujours contesté, toujours inquieté dans la jouissance de sa gloire. Jusqu'à la fin sa vie fut un train de guerre, et c'est la mort qui s'est chargée de l'imposer à l'universelle admiration.

Delacroix, nous l'avons dit, avait plus d'une raison d'être mécontent de son sort, et une seule suffit souvent pour gâter toute une vie. Toutefois, malgré ses accès de profond découragement et de sombre mélancolie, il a porté jusqu'au bout joyeusement son fardeau, et il a joui de sa destinée autant que le permet l'humaine faiblesse. Sa correspondance renferme un traité complet de l'art d'être heureux en dépit de tout. Il faut convenir que la nature l'aidait à prendre son parti de bien des choses; elle l'avait gratifié d'un fond d'ironique gaité qui résistait à tous les mécomptes, à tous les dégoûts. Il s'écriait parfois comme Hamlet : « L'homme ne me plaît point, ni la femme non plus. » Il en était quitte « pour se coucher de bonne heure en narguant les insolens et les cousus d'or, et il tâchait d'être gueux en enrageant le moins possible. » Les intrigans, les jaloux ne lui causaient que des peines passagères, dont il se soulageait par une épigramme ou par un sourire de dédain. Il traitait M. Ingres de Chinois, ce qui ne l'empêchait pas de lui reconnaître beaucoup de talent. Ingres ne comprenait pas Delacroix, Delacroix comprenait Ingres; l'homme qui comprend est bien près d'être heureux; on prend facilement en patience ce qu'on voit de haut. — « Je possède, autant que cela peut être dans ce monde qui tourne toujours sous nos pieds, ce bien qu'on appelle la tranquillité, bien qui n'est connu ni des procureurs impériaux qui veulent être premiers présidents, ni des commandeurs qui veulent être grands officiers. A la vérité, je me suis porté pour être académicien; mais il y a si longtemps que j'ai cette envie que je commence à être blasé sur l'espoir ou sur la crainte à cet endroit. »

On a souvent des ennemis qu'on ne mérite pas, on a presque toujours les amis qu'on mérite. Delacroix en eut d'excellens, qui lui ont tenu lieu de famille et dont il n'a jamais lassé l'attachement par des exigences outrées, par des susceptibilités malades, par ces caprices fâcheux qui refroidissent les cœurs les plus dévoués. Personne ne sut mieux que lui aimer ses amis. Quand il écrit à son cher Pierret ou à Guillemardet ou à Soulier et qu'il célèbre « la sainte, la divine amitié » qui les unit, il trouve des mots, des cris dignes de Montaigne : « Que reste-t-il de l'amour? cendre et poussière, moins que cela; mais des émotions pures de l'amitié dans la jeunesse, il reste un monde de sensations délicieuses; voilà où je me réfugie bien souvent... Comme

je t'aimais quand nous faisons des projets de peinture, que nous parlions de couchers de soleil et de pittoresque ! Ne m'as-tu pas mené chez ta sœur et chez ta mère ? N'ai-je pas partagé ton repas à ton foyer ? J'ai mangé de ton pain comme d'une eucharistie fraternelle, bénie par la présence de ta respectable mère... Quand le soir j'apercevais de la lumière à ta mansarde, j'étais comme Léandre découvrant son flambeau à travers le brouillard. Tu n'es pas cependant ma maîtresse, mon cher ami, mais l'ami et l'amante sont tout voisins chez moi... Conservez-vous, conservons surtout l'amitié. Dieu ! que c'est un dépôt fragile ! Que peu de chose peut tenir dans ce miroir où deux têtes se réfléchissent ensemble ! qu'il faut peu de chose pour troubler ou rendre terne l'une des deux images ! Jusqu'ici je vous vois pur et net. Faites durer cela, et puissiez-vous me voir de même ! » Les compagnons de sa jeunesse lui sont toujours demeurés fidèles ; ils ont traversé la vie avec lui la main dans la main et les yeux dans les yeux ; ils l'ont soutenu dans ses abattemens, ils ont ranimé sa gaieté, ils lui ont révélé son génie. Tout comprendre et avoir de vrais amis, n'est-ce pas le gros lot dans la grande loterie ?

Quant au monde, il avait tout ce qu'il faut pour lui plaire, il avait aussi tout ce qu'il faut pour s'y plaire, car il était curieux ; mais tantôt il le recherchait, tantôt il le fuyait. Il savait se prêter à lui sans se donner jamais, et il se réservait sa liberté. « Les quelques soirées où je vais par habitude m'ennuyer et me désennuyer finissent au total par me fatiguer à l'excès. Le plus souvent je suis accaparé par quelque jobard qui me parle peinture à tort et à travers, pensant que j'emporte de sa conversation et de sa capacité une haute idée. De femmes, ça ne m'en procure pas ; je suis trop pâle et trop maigre. » On n'est l'esclave du monde que quand on craint la solitude ; Delacroix l'aimait avec une sorte de férocité. Dans le temps où il projetait de faire un voyage en Italie, il disait : « J'irai tout seul, comme un ours, comme un tigre, s'il le faut ; j'aurai des griffes aux ennuyeux. » Vingt ans plus tard, se trouvant à Ems, il écrivait : « Mes mauvais momens ont été dans les promenades à l'usage des promeneurs, parce que j'y rencontrais ces faces fardées, habillées, bourgeoises ou aristocratiques, tous mannequins. Là l'ennui me saisissait ; mais à peine étais-je dans les champs, au milieu des paysans, des bœufs, de quelque chose de naturel enfin, je rentrais dans la possession de moi-même, je jouissais de la vie. Voilà l'estime que je fais de ce qu'on appelle le monde. Voilà une conformité de plus que tu me trouveras avec ton cher Rousseau. Il ne me manque plus que l'habit d'Arménien, et tu sais que je soupire après sa possession. » Il n'a jamais endossé l'habit d'Arménien ; tout au contraire il se fit faire une culotte courte pour aller à la cour. Il avait ce qui manquait à Jean-Jacques, la mesure et l'équilibre de l'esprit, et il

s'intéressait à tout, même aux indifférens, même aux sots. La plus intelligente des princesses royales de ce temps confessait dans un moment de sincérité que la cour est sans conteste l'endroit du monde où l'on s'ennuie le plus. Delacroix ne s'y ennuyait pas; il entendait des *Te Deum* en grand costume, il assistait à des banquets, où il s'amusait avec les imbéciles autant qu'avec les gens d'esprit. « Confondus dans cette foule, tous les hommes se ressemblent; un sentiment commun les anime, celui de se pousser et de passer sur le corps du voisin. C'est un spectacle plein d'intérêt pour un philosophe qui n'est pas encore revenu de toutes les vanités. » Les philosophes ont sur les princesses royales ce grand avantage que, lorsqu'ils vont à la cour, ils en prennent ce qui leur convient, et qu'ils s'en vont quand il leur plaît; les princesses n'ont pas le droit de choisir, elles n'ont pas non plus le droit de s'en aller.

Delacroix se plaignait d'être souvent tourmenté par ses chimères. Il ne faut pas calomnier l'imagination ni méconnaître ses bienfaits. Tour à tour elle nous chagrine, elle nous fatigue par ses obsessions, ou elle console, elle enchante nos ennuis par ses promesses. C'est elle qui double le prix des petits bonheurs, elle les assaisonne, elle leur donne le sel et la grâce. Rousseau disait que la joie est plus amie des liards que des louis. Les petits bonheurs sont une plante qui pousse partout, il y en a pour tout le monde, et personne n'a su mieux les goûter que Delacroix. La Saint-Sylvestre fêtée avec deux amis lui causait des ravissements. « Que les pots, les ripailles sont de douces choses! Là, à la lumière de la chandelle tout unie, on s'établit sur une table où l'on s'appuie les coudes, et on boit et mange beaucoup pour avoir beaucoup de ce bon esprit d'homme échauffé. C'est là la gaité, et que la nôtre est vraie! Ah! que les potentats et les grands politiques sont à plaindre de n'avoir point de Saint-Sylvestre!.. Mon ami, enveloppons-nous dans notre manteau, si nous en avons un. Gardons encore une vieille bouteille pour l'amitié; tout cela nous mènera à quelque chose... Pousse-toi, mon cher bon, poussons-nous, et tâchons d'avoir, avant de tordre l'œil, un peu de pain et d'indépendance dans ce bas monde. Une petite bibliothèque, quelques bons vins et quelques bonnes choses encore. Le reste, comme dit mon ancien ami Sardanapale, ne vaut pas un fétu.» Que ne trouve-t-on pas au fond d'une vieille bouteille? On en fait sortir à volonté des souvenirs, des songes, des espérances, des enchantemens, et tout cela mène à quelque chose. On finit par avoir pignon sur rue, on devient propriétaire à Champrosay, et, bien que Champrosay ressemble un peu trop à un village d'opéra-comique, on y passe de délicieux momens. On regarde couler la Seine, on voit aller et venir des bateaux qui montent ou qui descendent, on observe les pêcheurs à la ligne, qui vous enseignent les longues patiences. C'est là aussi qu'on savoure

les douceurs du premier printemps. « La plus pauvre allée, avec ses baguettes toutes droites, sans feuilles, dans un horizon terne, en dit autant à l'imagination que les sites les plus vantés. Ce petit cotylédon qui perce la terre, cette violette qui répand son premier parfum, sont ravissans. » Il avait raison; les potentats sont à plaindre, ils ne savent pas fêter la Saint-Sylvestre et ils n'ont jamais cueilli les premières violettes.

Les petits bonheurs n'excluent pas les grands; le plus grand de tous pour un grand artiste est de croire en soi-même et d'aimer passionnément son art. Mais quand on n'appartient pas à la béate famille des fats et des outrecuidans, l'estime qu'on fait de soi est sujette à de douloureuses intermittences, et quand on adore son art, on est comme tous les amoureux, on a des inquiétudes et des terreurs. Delacroix contestait souvent avec le démon dont il était possédé et qui lui demandait parfois l'impossible, en lui reprochant durement ses impuissances. On le traitait d'improvisateur; il s'appelait lui-même l'homme aux repentirs, et il considérait le grattoir comme le plus précieux des instrumens. « Que je voudrais m'admirer un peu! s'écriait-il; mais je doute plus que jamais de mon infaillibilité. » Au surplus, peut-on se passer longtemps de l'admiration des autres? Peut-on étouffer en soi l'âpre désir du succès? « Donnez-moi un désert, s'écriait-il aussi, et faites-moi l'amputation d'un vieux et irascible amour-propre; je serai encore heureux dans ce monde. » Mais il domptait son cœur; il le prenait à deux mains et lui disait: Tout beau, ton heure viendra! Le baron Gérard, avec qui il causait un jour « des côtés sombres de la vie, » lui représenta que ce qu'il y avait encore de préférable, c'était l'enfer et l'atelier. Le travail est un supplice délicieux, et l'atelier est le seul enfer où habite le bonheur.

Cet aristocrate avait l'amour des plaisirs simples, ce romantique était un sage. Le marquis Gino Capponi, de vénérable mémoire, nous disait jadis que la plupart des hommes ont le grand tort de ne pas faire assez de cas *des avantages négatifs*. Delacroix savait les apprécier. Il se félicitait de n'être ni un ambitieux vulgaire, ni un critique impuissant, ni un fat, ni un zoïle, ni un faiseur comme il y en a tant parmi les artistes, ni un industriel comme il y en a trop parmi les gens de lettres, ni un marchand de bonnets, ni un Auvergnat marchand de cuivres, ni l'un de ces hommes « qui dès l'âge de vingt-cinq ans ont enfoui leur cœur au fond d'un coffre-fort. » Il estimait qu'un Delacroix sombre, découragé, solitaire, était plus heureux qu'un saltimbanque en vogue, qui voit la foule s'entasser dans sa baraque. Il avait appris d'Horace, qu'il appelait le plus grand médecin des âmes, à philosopher sur la vie, et il savait qu'il ne faut pas trop exiger d'elle, qu'elle a ses lois que nous n'avons pas faites, que ce n'est pas à nous qu'elle rend ses comptes, et

que de toutes les habitudes la plus utile à contracter est la résignation ou, comme il le disait, une certaine modestie de désirs et de jouissances. Il savait aussi que « toutes les sources de bonheur sont comme certaines sources minérales, moitié chaudes et moitié froides, à la fois troubles et limpides, qu'il y a en toutes choses un côté plus amer, parce que l'autre est plus délectable, » que la gêne et la souffrance aiguissent en nous le sentiment du plaisir, et que dans ce monde tout s'achète et tout se paie. Il avait découvert que l'ennui a son utilité, qu'il est juste de savoir gré aux ennuyeux de la vive allégresse que nous éprouvons quand ils prennent congé de nous; il avait pour principe que la solitude et la distraction ne peuvent être ni l'une ni l'autre l'état constant du sage, « qu'il convient de les entremêler de telle sorte qu'il s'ensuive le désir de l'état dans lequel on ne se trouve pas, que lorsqu'on peut espérer ce qu'on désire, on a toute la somme de félicité accordée à notre machine pensante, attendu qu'obtenir ce qu'on a désiré est déjà un acheminement à l'inquiétude, au malaise et à la douleur. » Sa philosophie pratique ne fit que s'affermir avec l'âge. Trop sensible aux premières approches de la vieillesse, il se réconciliait avec elle en pensant qu'elle est après tout le seul moyen qu'on ait encore inventé pour vivre longtemps, que nous connaissons en détail cette méchante auberge dans laquelle le sort nous a logés, « que l'autre, celle qui nous attend de l'autre côté, est bien étroite et bien froide. » Était-ce Rabelais ou Marc-Aurèle qui lui avait enseigné que nous devons de plus en plus nous détacher de tout ce qui ne dépend point de nous, qu'il est bon de se confire dans le mépris des choses fortuites, que le souverain bien est le contentement de soi, qu'il faut arriver de jour en jour à s'aimer mieux soi-même, et que cette joie est refusée aux oisifs? Il en concluait que le travail est le premier besoin de l'homme, qu'il importe de beaucoup travailler, « sans toutefois se refuser de loin en loin quelques petites affaires de cœur. »

On n'échappe pas aux idées noires. Delacroix avait ses nuits d'insomnie pendant lesquelles le problème de la destinée le prenait à la gorge. Il conversait avec Pascal, qui lui représentait que le travail lui-même n'est qu'une distraction inventée par l'homme pour se cacher l'horreur de sa profonde misère. Il s'écriait alors : « Que ce monde est bizarre ! Pourquoi sommes-nous encore là ? pourquoi d'autres n'y sont-ils plus ? Inexplicable vie, abîme de tristesse et d'ennui quand on regarde par-dessus bord. Il faut se tenir coi dans sa cale comme des passagers dans leur cabine, et ne pas sonder, même du regard, les profondeurs qui nous environnent... Dans la maladie, dans certains momens de solitude, quand le but de tout cela s'offre nettement dans sa nudité, il faut à l'homme doué d'imagination un certain courage pour ne pas aller au-devant du fantôme et embrasser le squelette. » Il n'embrassait pas le

squelette, il recourait aux grands remèdes. Il relisait non plus les épîtres d'Horace, mais *Candide*, « ce livre vrai entre tous les livres, » et il disait : « Tout cela est bel et bon, mais il faut cultiver son jardin sans raisonner. » Quand on cultive son jardin, on oublie l'inquisition et M. Ingres, les moutons rouges du pays d'Eldorado et les procès qui dévorent les héritages ; on ne se souvient plus ni des cabales, ni des critiques, ni des injustices, ni des coups de nerf de bœuf, ni des galères où on a ramé, ni des Bulgares, ni même de M^{lle} Cunégonde et de sa beauté perdue. Sa bêche à la main, Delacroix se remettait à l'ouvrage ; l'instant d'après, il apercevait un rayon de soleil sur le toit voisin, il entendait chanter un oiseau, la porte de son atelier s'ouvrait, il voyait entrer une figure aimée, et, les petites affaires de cœur y aidant, toute sa gaieté lui revenait, gaieté de lion qui contemple ses griffes et qui sait qu'en définitive le monde appartient aux lions.

La philosophie peut à l'extrême rigueur se passer du bonheur ; le bonheur peut difficilement se passer de la philosophie, il n'est jamais assez complet pour n'avoir pas besoin d'une rallonge. Un grand politique de notre temps, dont toutes les entreprises ont été couronnées d'un succès presque miraculeux, a déclaré que malgré son génie et sa fortune il ne consentirait pas à vivre un jour de plus ici-bas s'il ne croyait à rien. Les uns croient à la Providence, d'autres à la fatalité, ceux-ci à l'éternelle raison, ceux-là à l'aveugle destin ; quelques-uns ne croient qu'à leur jardin et à leur bêche, l'essentiel est de croire à quelque chose. Hommes d'état, artistes, écrivains, tout le monde pourra trouver dans les lettres de Delacroix des maximes et des avertissemens à son usage. Il y a cependant une classe de mécontents qui les liront sans profit ; elles nous apprennent à nous consoler de nos succès, elles ne nous apprennent point à nous consoler des succès des autres ; n'ayant jamais souffert de cette maladie, Delacroix n'a indiqué aucune recette pour la guérir. En 1879 comme en 1878, les jaloux, les envieux chercheront vainement un médecin qui les soulage ; ce sont des incurables. Ils nourrissent dans leur cœur un serpent à qui ils se promettent de servir en pâture leur prochain, mais qui finit toujours par les dévorer eux-mêmes. Être mangé par son propre serpent, voilà une triste destinée et un cas désespéré auquel la philosophie ne connaît point de remède.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1876.

Les années passent et s'enchaînent avec une irrésistible rapidité. Le jour où elles naissent, elles recueillent l'indéclinable héritage de tout ce qui s'est accompli, de tout ce qui est arrivé avant le moment imperceptible où semble s'ouvrir une ère nouvelle, bonheurs ou malheurs, succès ou revers. Le jour où elles expirent, elles lèguent à leur tour l'héritage de leurs actions et de leurs fautes, de leurs entreprises inachevées ou manquées et de ce qui a pu être réalisé dans cet espace de quelques mois si vite parcouru. Elles n'ont pas toutes assurément une fortune égale. S'il y a des années privilégiées, il y en a aussi de néfastes, à jamais marquées du sceau lugubre des catastrophes, et quand il y a eu une de ces années fatales dans la vie d'une nation, quand on a passé une fois un 1^{er} janvier comme celui que nous passions il y a huit ans au milieu des misères du siège et des fureurs du bombardement, préludes des défaites inévitables et des rançons inexorables, le souvenir ne s'en efface pas de sitôt. Le poids de « l'année terrible » se fait longtemps sentir. L'héritage des malheurs accumulés par l'imprévoyance en quelques mois est lourd à porter et long à liquider. Ce n'est qu'avec beaucoup de temps, de travail, de patience, de courage, de sagesse, qu'on guérit les blessures presque mortelles, qu'on répare ce qui semblait irréparable, et qu'on finit par se retrouver à un de ces momens où le poids du passé commence à paraître moins lourd, où une année qui finit ne laisse que de bons souvenirs, des gages plus rassurans, où l'on se reprend enfin à respirer plus à l'aise.

Cette année qui s'achève aujourd'hui, elle est certainement en effet de celles qui gardent une bonne renommée dans l'histoire d'un pays éprouvé. Si elle n'a point été exempte de crises et d'émotions violentes pour l'Europe, elle n'a donné à la France qu'une profonde paix intérieure. Elle reste avant tout pour nous l'année de l'exposition, d'une exposition qui a été d'abord une gageure, qui est devenue une merveille d'invention et qui en définitive s'est accomplie jusqu'au bout dans les

conditions les plus favorables, au milieu des témoignages de la bonne volonté universelle et d'une confiante sécurité.

Vous souvient-il de ce qu'un homme d'esprit, un grand sceptique, Mérimée, écrivait à une de ses correspondantes *inconnues*, en pleine exposition de 1867, au bruit des défilés pompeux des souverains et des fêtes officielles? « Paris est aussi triste que possible, disait-il. Tout le monde a peur sans trop savoir pourquoi. C'est une sensation comme celle que fait éprouver la musique de Mozart lorsque le Commandeur va paraître... Il y a un malaise universel et on est nerveux. Le moindre événement est attendu comme une catastrophe. Enfin on est bête et ennuyé... » Et Mérimée, fort initié aux mystères de la cour impériale, de cette cour où venait de retentir le bruit de l'exécution de Maximilien au Mexique, où M. de Bismarck faisait déjà l'effet du « Commandeur, » prêt à paraître, Mérimée y revenait sans cesse : « Les affaires ne vont pas bien; il y a beaucoup d'inquiétude sans qu'on se rende bien compte de quoi l'on a peur... » Voilà la misère sous la pompe asiatique et trompeuse du temps! C'est justement la différence entre cette exposition de 1867, avant les catastrophes qu'on commençait à pressentir, qu'on préparait aveuglément, en les redoutant déjà, en ayant peur, — et cette honnête exposition de 1878, dont l'éclat n'a été que le prix d'un long effort pour réparer des désastres provoqués par d'autres. Cette fois il n'y avait en vérité ni peur, ni malaise nerveux, ni ennui de gens effarés. On s'est laissé aller tout bonnement au plaisir d'un grand succès national, parce qu'il n'y avait pas de remords des fautes commises. Pendant que l'exposition déployait ses merveilles, notre ministre des affaires étrangères était à Berlin travaillant à la paix de l'Europe, et il a été reçu avec estime parce qu'on savait qu'il ne portait au congrès aucune arrière-pensée, parce qu'on voyait en lui le représentant d'une nation dont la réserve n'est pas absolument de la faiblesse. Notre gouvernement a pu continuer sans effort son œuvre à l'intérieur, parce que le sentiment de l'ordre domine partout dans le pays, parce qu'on était bien décidé d'avance à respecter cette trêve qui pendant tout un été a fait encore une fois de Paris le rendez-vous de l'univers. C'est l'histoire de cette année 1878, qui, après avoir passé des orageuses incertitudes de ses débuts à l'éclat de l'exposition, a la fortune de finir dans un calme sensible, au milieu d'un mouvement électoral qui se poursuit presque sans bruit, sous les auspices de la paix des pouvoirs rétablie et d'un ministère qui n'est point évidemment étranger à cette œuvre de conciliation.

Que maintenant cette situation régularisée ne soit point à l'abri d'oscillations ou d'épreuves nouvelles, que les élections sénatoriales du 5 janvier soient attendues comme un signal de crises possibles, que les idées extrêmes et les passions de partis épient les occasions favorables, que tout ne soit pas fini en un mot, rien n'est plus vraisemblable. C'est

la tâche de l'année 1879 de se mesurer avec les difficultés qui pourront naître, qui ne seront certainement pas insurmontables avec un peu de sagesse et d'esprit de conduite. L'année 1878, quant à elle, a désormais parcouru sa carrière, elle a fait son œuvre; elle est restée jusqu'au bout une année de régularité, et au moment où elle allait disparaître, avant la clôture légale de la session législative, les chambres ont consacré leurs dernières heures à la plus sérieuse, à la plus positive des discussions, celle du budget.

Le budget a pu être voté cette fois sans contestation de parti, sans qu'il ait été nécessaire de recourir à cet expédient malvenu et embarrassant des douzièmes provisoires. Un vote assez sommaire, enlevé au pas de course, à la fin d'une session, n'est pas sans doute encore une manière suffisante de rendre au budget de la France les honneurs qui lui sont dus; on ne doit pas, par respect pour le pays, s'en tenir là à l'avenir, et M. le président du conseil l'a loyalement reconnu en invoquant comme circonstance atténuante l'obligation où l'on s'est trouvé de voter deux budgets depuis le 1^{er} janvier 1878. A défaut d'un examen plus complet qui n'était pas encore possible pour cette année, le sénat a du moins tenu à ne pas laisser passer un budget de près de 3 milliards, et même de plus de 3 milliards avec les dépenses extraordinaires, sans l'accompagner d'une certaine discussion, de quelques réserves ou de quelques amendemens fort légers. M. Chesnelong a prononcé un long discours qui aurait gagné à être dégagé de déclamations politiques trop prévues. M. Bocher, avec la clarté séduisante qu'il sait mettre dans ces débats, a résumé et caractérisé la situation financière en toute sincérité, sans intention hostile comme sans illusion, et surtout sans vouloir créer une ombre d'embarras au gouvernement. M. Poyer-Quertier, avec sa rondeur normande et sa compétence pratique, s'est attaqué à une modification de l'impôt sur les chèques, et M. le ministre des finances, qui n'était guère en danger, a tenu tête à tout le monde avec esprit, avec son bon sens aimable. M. Léon Say a même trouvé une occasion qu'il n'avait pas eue aussi bien à la chambre des députés d'entrer un peu plus avant dans l'examen des finances. Bref, de cette discussion qui n'a pas duré plus de trois ou quatre jours, il est résulté un budget voté sans nulle difficulté avec une légère augmentation de 200,000 francs pour les desservans âgés, avec un timbre modifié sur les chèques : tout cela sur un ensemble de dépenses et de recettes de près de trois milliards de francs ! C'était assurément bien modeste, et le sénat ne sortait pas de son rôle.

Chose bizarre ! il n'en a pas fallu davantage pour offrir un prétexte à toutes les récriminations, et pour avoir voté en faveur de quelques prêtres âgés une petite augmentation sur laquelle tout le monde était d'accord, à commencer par le gouvernement, pour avoir obtenu une

autre manière de timbrer les chèques, peu s'en est fallu que le sénat n'ait été accusé de s'insurger contre les institutions, d'usurper les droits de l'autre chambre, de vouloir à tout prix réveiller les conflits. Il faudrait cependant s'expliquer une bonne fois sur ces abus de langage et sur cette manie de voir partout des conflits. Qu'on juge aussi sévèrement qu'on le voudra la majorité qui a dominé jusqu'ici dans le sénat et qui n'a été qu'une coalition impuissante de partis vaincus, qu'on demande aux élections du 5 janvier une majorité nouvelle, favorable à la république, décidée à maintenir ou à rétablir, comme on dit, « l'harmonie des pouvoirs, » soit, c'est une autre question; mais les droits, les prérogatives, les attributions du sénat, ne dépendent ni du scrutin du 5 janvier, ni même de la couleur de la majorité; ils sont, ils doivent rester hors de toute contestation, et c'est en vérité assez puéril de crier aussitôt au conflit, à la violation de la constitution, parce qu'il y aura une dissidence entre les deux chambres, parce que le sénat aura voté 200,000 francs de plus pour les desservans ou un timbre particulier sur les chèques. Si les deux chambres ne peuvent pas avoir des opinions différentes sans être considérées comme ennemies et sans qu'il y ait conflit, ce qui est toujours un péril, à quoi bon avoir deux assemblées? Cette divergence dont on se plaint, elle est dans la nature des choses, elle est la condition des régimes parlementaires, et, pour ainsi dire, la sève des institutions libres; elle est une garantie dans les affaires de finances comme dans toutes les autres questions, plus encore peut-être dans les affaires de finances que dans les autres questions, et s'il y a entre les deux assemblées une distinction de droits, la constitution elle-même la définit en disant simplement : « Le sénat a, concurremment avec la chambre des députés, l'initiative et la confection des lois. — Toutefois les lois de finances doivent être en premier lieu présentées à la chambre des députés et votées par elle. »

Tout ce qu'on pourrait conclure de là, c'est qu'à la rigueur le sénat ne peut pas de son initiative propre introduire dans la loi de finances des impôts nouveaux, des services imposant des dépenses nouvelles; mais ce serait à coup sûr interpréter étrangement la constitution que de prétendre le dépouiller du droit de révision, de correction ou d'amendement dans un budget qui n'est que l'application des lois générales et permanentes du pays. Où voit-on surtout que la priorité de la présentation des lois de finances à la chambre des députés implique la subordination forcée du sénat, qu'elle ne laisse au sénat que le rôle d'une chambre d'enregistrement stérile et banal? S'il en était ainsi, ce serait le monde renversé; on arriverait tout simplement à annuler, dans les questions les plus graves, l'autorité du corps politique qui est censé réunir le plus de lumières, le plus de maturité, le plus d'expérience des affaires, — et c'est alors que la constitution serait réellement dénaturée; il ne resterait plus en réalité qu'une seule assemblée omnipo-

tente, étendant la main sur tout, disposant de tout par le pouvoir de nouer et de dénouer les cordons de la bourse. C'est toujours l'idéal des partisans de l'assemblée unique, du système conventionnel, ce n'est pas la constitution de la république libérale et conservatrice, telle qu'elle a été organisée, et la majorité nouvelle qui paraît devoir entrer au sénat par le scrutin du 5 janvier ne sera pas probablement plus disposée que l'ancienne majorité à livrer ses prérogatives constitutionnelles. Elle maintiendra son indépendance, elle défendra ses droits d'une autre façon, dans une autre mesure, avec un autre esprit, avec sympathie pour les institutions, sans jalousie à l'égard de l'autre chambre; elle les défendra sûrement dans tous les cas, elle n'hésitera pas à sauvegarder une des garanties essentielles consacrées par les institutions, et elle ne pourra rien faire de mieux dans l'intérêt de la république elle-même, qui aura longtemps encore besoin de se surveiller, de garder toutes ses forces modératrices pour remplir son rôle de gouvernement régulier.

C'est toujours en effet par les idées fausses, par les entraînemens des passions, par les prétentions exclusives de l'esprit de parti, par les incohérences de conduite et les instabilités que la république est le plus directement menacée; c'est par là qu'elle est faible, et c'est précisément parce que tout le monde a les yeux fixés sur le scrutin du 5 janvier comme sur l'occasion prochaine de toutes les tentations, comme sur le point de départ de crises ou d'expériences que les uns redoutent, que les autres espèrent, — c'est pour cela que ceux qui s'intéressent au régime nouveau doivent se hâter de régler leurs idées et leur marche. Le meilleur moyen, la première condition est de ne pas laisser les esprits s'égarer sur les conséquences de cette victoire électorale qui se prépare, à l'aide de laquelle on va avoir la majorité dans le sénat et toutes les majorités.

M. Gambetta, qui est un prophète et qui est allé l'autre jour porter la bonne nouvelle avec son programme dans un banquet de commis-voyageurs au Grand-Hôtel, M. Gambetta a prédit que le scrutin dépasserait toutes les espérances et serait plein de surprises : soit ! Il a profité aussi de la circonstance et de la complaisance d'auditeurs qui n'avaient rien à lui refuser pour annoncer qu'il pourrait être utile d'inaugurer le règne définitif de la république devenue majeure par de nouvelles lois sur la presse : la révélation est inattendue, et des sévérités contre la presse seraient, à vrai dire, une assez curieuse conséquence d'une victoire de scrutin représentée comme la consécration populaire et définitive de la république. M. Gambetta n'a cédé sans doute qu'à quelque mouvement de mauvaise humeur et d'irritation passagère. Il a parlé plus sérieusement et en politique plus avisé, lorsque, cherchant à préciser les conditions d'un avenir prochain, il a dit qu'avec la majorité qu'on va avoir partout on échappe aux périls

et aux conspirations, on n'échappe pas aux difficultés. « L'ère des dangers est close, a-t-il dit, celle des difficultés va commencer... donc plus de périls, mais des difficultés et la responsabilité!.. » Le nœud de la situation, M. Gambetta lui-même l'a nettement défini en montrant que dans la politique à suivre il faudra « considérer ce qui est mûr, ce qui est urgent, ce qui doit attendre, ce qui doit être écarté et ce qui doit être résolument condamné... » M. Gambetta parle ainsi, et il a raison d'ajouter comme le dernier mot de tout, que « les partis ne tombent et ne se perdent que par les fautes qu'ils commettent. » C'est là toute la question du moment. La vérité est que, si l'on ne veut pas recommencer l'éternelle série des fautes toujours prévues conduisant toujours à la même chute, la première condition est de ne pas se laisser aller à l'aventure, de savoir ce qu'on veut et ce qu'on peut, et c'est ici que le gouvernement a une action nécessaire. Ce que font ou ce que disent les chefs de partis dans leur indépendance a sa portée sans doute ; ce que font ou ce que disent les gouvernements décide de la marche des choses, de la direction d'un régime qui se fonde. Des résolutions les plus prochaines du ministère va dépendre en grande partie ce qui arrivera au lendemain des élections qui, en changeant la majorité du sénat, vont créer une situation toute nouvelle.

C'est compter sans les mouvemens inévitables qui vont se produire et transformer la scène, dira-t-on. Les novellistes sont depuis longtemps occupés à prédire ce qui va arriver. Ils savent, à n'en pas douter, que l'ère de régularité définitive et de stabilité assurée par les élections doit être inaugurée par un changement de ministère qui conduira, cela va sans dire, à un certain nombre d'autres changemens, et qui sera suivi, c'est encore plus clair, d'un certain nombre de crises ministérielles déterminées par des incohérences de partis. Ils prennent des bruits insaisissables, des impressions futiles, des présomptions, des craintes ou des espérances pour des réalités. Tout ce qu'on prédit n'est pas encore fait, et s'il y a au contraire une chose sensible, c'est que plus on approche de cette échéance du scrutin où apparaîtra une situation nouvelle, où va s'ouvrir aussi cette « ère des difficultés » dont parle M. Gambetta, plus on sent la nécessité de ne pas se livrer légèrement à l'imprévu, de ne point ébranler imprudemment un pouvoir qui après tout vient de donner une année de paix au pays, qui a préparé par sa modération un scrutin favorable aux institutions républicaines. Les chances de crises ministérielles diminuent peut-être à mesure qu'on avance vers le moment où elles pourraient se réaliser, et à l'heure décisive il n'est point impossible qu'on n'hésite tout à fait. M. Gambetta lui-même n'a pas ménagé récemment les déclarations plus ou moins sincères, plus ou moins calculées de désintéressement. C'est qu'en effet un ministère ayant à sa tête le personnage politique le plus respecté du jour, M. Dufaure, — réunissant autour d'un tel chef des

hommes de raison, de bonne volonté sincère et d'intentions éclairées, représentant dans ce qu'elle a de plus vraie et de plus honorable cette « harmonie des pouvoirs » dont on parle si souvent, ce ministère n'est pas facile à remplacer. Des critiques de détail ne changent pas le caractère essentiel d'un cabinet, qui à travers tout reste le médiateur le plus sérieux et le plus autorisé, qui est peut-être plus nécessaire encore dans les circonstances nouvelles qu'il ne l'a été jusqu'ici. M. Dufaure, s'il le veut, aura sans aucun doute pour lui la majorité nouvelle du sénat; il en est d'avance le représentant et pour ainsi dire le mandataire au pouvoir : il lui promet l'autorité de son nom et de son caractère, la garantie de sa loyauté, de la constance de ses opinions, de même que les collègues de M. Dufaure promettent à la majorité sénatoriale le zèle d'hommes distingués, dévoués au bien public.

C'est une première assurance, — et pour obtenir une certaine majorité dans l'autre chambre, le moyen le plus sûr que le ministère ait à sa disposition, c'est de ne point hésiter dès le début, d'aller au-devant des difficultés, d'aborder sans détour des questions dont on peut essayer de l'embarrasser, qui ont une importance plus factice que réelle, qui font souvent plus de bruit qu'elles ne valent. Nous parlions récemment des mauvaises apparences qui s'interposent trop fréquemment entre le pays et la bonne politique qui servirait ses intérêts, qui lui assurerait des conditions favorables à un essor régulier, continu. Le ministère, fidèle à lui-même, à ses intentions évidentes, à ce qui a été sa raison d'être, n'a qu'à se préoccuper sans cesse de dissiper ces mauvaises apparences en montrant que la république n'a rien à gagner à s'embarasser de toute sorte de questions artificielles et irritantes qui peuvent flatter des passions de partis, qui ne répondent pas aux instincts vrais du pays. Son programme à l'intérieur est par la nécessité même des choses celui d'une politique modérée, et c'est le seul qui puisse venir en aide, donner une autorité réelle à cet autre programme de la politique extérieure que M. le ministre des affaires étrangères s'est plu à exposer dans une des dernières séances du sénat. M. Waddington a tracé avec une simplicité sincère un tableau rassurant de nos affaires et de nos relations depuis le congrès de Berlin. Plus que tout autre, M. le ministre des affaires étrangères a besoin de se sentir appuyé sur une bonne politique à l'intérieur pour pouvoir maintenir la France en paix et en crédit au milieu des guerres qui se poursuivent au loin, des difficultés qui compliquent encore l'exécution du traité de Berlin et des mille questions qui agitent les autres pays de l'Europe.

La crise qui est venue assombrir les dernières semaines de l'année pour l'Italie s'est provisoirement dénouée par un changement de ministère qui a ramené au pouvoir M. Depretis à la place de M. Cairoli. Dès l'ouverture du parlement, au lendemain de l'attentat dont le roi Humbert a failli être victime à Naples, le cabinet Cairoli semblait déjà

fort compromis, et le vote d'hostilité qui n'a pas tardé à l'atteindre, qui a rallié des fractions diverses de la chambre, ce vote a été surtout l'expression d'un malaise assez universel, du sentiment impatient d'une situation difficile.

Ce n'est pas que le chef du ministère, M. Cairoli, excitât personnellement des antipathies; il était au contraire défendu par une séduisante loyauté de caractère, par les marques récentes de son dévouement au roi. La vérité est que le cabinet Cairoli est tombé sous le poids de toute sorte de complications intimes; il a été condamné pour ce qu'il a fait et pour ce qu'il n'a pas fait, pour ses indécisions et pour ses tendances involontaires, pour n'avoir pas su empêcher cet été des manifestations de nature à compromettre l'Italie au dehors, pour n'avoir pas réprimé assez tôt ou assez résolument des agitations révolutionnaires, pour avoir laissé se développer une certaine incohérence au milieu de laquelle a éclaté comme un coup de foudre cet attentat de Naples. Le président du conseil a eu beau payer chevaleresquement de sa personne, c'est le système qui a été compromis: des rivaux du même camp en ont profité contre lui, et des amis comme Garibaldi ont peut-être achevé de le perdre par la candeur de leur zèle à recommander le ministère Cairoli et à prophétiser un prochain avenir républicain. Le cabinet, battu en brèche, assez embarrassé, n'a pas pu résister à l'épreuve d'une longue et sérieuse discussion où l'on n'a pas même dit tout ce qu'on pensait. Vaincu par une coalition, mis en minorité par un vote; il ne pouvait désormais rester régulièrement aux affaires que s'il obtenait du roi la dissolution de la chambre; mais une dissolution dans les circonstances présentes, c'était une grave aventure, et tout bien pesé, après avoir consulté les présidens des deux chambres, les chefs de partis, le roi Humbert a jugé plus prudent de faire une tentative nouvelle avec M. Depretis, qui a été déjà renversé l'an dernier dans le même parlement.

Le ministère qui s'est immédiatement formé n'est pas et ne pouvait pas être l'expression combinée de la coalition qui est apparue il y a quelques jours dans un vote de circonstance; il n'est pas fait non plus pour désintéresser les fractions de la gauche qui ont contribué à la chute de M. Cairoli, la fraction Crispi, la fraction Nicotera. Il représente une certaine moyenne de la gauche modérée, et il se compose d'hommes assez peu marquans. Sa force principale est dans son chef, M. Depretis, vieux Piémontais sensé, parlementaire expérimenté, qui a été assez généralement désigné pour prendre le pouvoir dans ces circonstances difficiles.

Voilà donc la crise dénouée pour le moment, et le nouveau ministère a du moins la chance de vivre quelques jours. Il a pu obtenir sans trop de difficulté le vote de l'exercice provisoire du budget avant les vacances du renouvellement d'année qui vont durer jusque vers la mi-

janvier. C'est une trêve sans doute, c'est un répit de deux ou trois semaines, mais ce n'est qu'un répit. D'un côté on ne peut se dissimuler que l'état de l'Italie ne reste assez grave. Des incidens tout récents qui se sont produits à Naples, à Pise, après tous ceux qui se sont succédé depuis quelque temps, révèlent une fermentation sourde et continue qui impose désormais à tout gouvernement une politique aussi ferme que prudente. Le moment est peut-être venu d'agir avec une prévoyante décision si on ne veut pas laisser se développer des agitations incessantes, fatigantes, d'où naîtrait bientôt forcément quelque réaction. D'un autre côté, le ministère qui vient de naître est-il constitué de façon à suffire à cette tâche épineuse? Eût-il même la meilleure volonté, trouvera-t-il un appui suffisant à la rentrée prochaine du parlement? Ne se rencontrera-t-il pas en face d'une de ces coalitions qui ont déjà renversé trois ministères, à commencer par celui de M. Depretis, depuis que la chambre actuelle existe? C'est une éventualité qui n'a rien d'in vraisemblable, et alors, comme il y a quelques jours avec le cabinet Cairoli, la nécessité d'une dissolution se présenterait de nouveau à titre de remède extrême. Or c'est là une question des plus sérieuses devant laquelle hésitent les esprits les plus réfléchis, à Rome, précisément, parce que personne, à l'heure qu'il est, ne peut distinguer ce que produirait cette dissolution. Si elle ramène la même chambre ou une chambre à peu près semblable à celle qui existe aujourd'hui, la difficulté ne change pas, la situation parlementaire, au lendemain du scrutin, reste avec ses incohérences et ses impossibilités. Si les élections ont une couleur plus accentuée, plus prononcée dans un sens radical, alors on a couru au péril contre lequel on sent le besoin de se prémunir; on a joué le jeu le plus redoutable. Si l'opinion, impatiente et troublée, se laisse aller à une certaine réaction, c'est peut-être encore un danger, non pas que le retour au pouvoir des conservateurs libéraux qui ont si longtemps gouverné l'Italie soit une perspective à redouter, mais parce qu'on ne sait pas où s'arrêterait un mouvement d'opinion qui deviendrait décidément réactionnaire. Les chefs du libéralisme modéré agissent visiblement avec une grande circonspection; ils laissent s'accomplir jusqu'au bout l'expérience du gouvernement de la gauche, et, par la prudence de leur attitude, ils restent en mesure de reprendre utilement à l'heure favorable la direction des affaires.

Ce qu'il y a de plus grave et de caractéristique, c'est que ces incohérences parlementaires mêlées de beaucoup d'antagonismes personnels, ces efforts impuissans pour former des ministères ou pour les faire vivre ne sont que le déguisement trompeur d'un mal plus profond qui est peut-être la vraie et unique cause des sourdes agitations de l'Italie, qui est de nature à favoriser les propagandes révolutionnaires. Le mal est tout économique, c'est la misère des populations, et depuis quelque temps déjà les esprits les plus sérieux se tournent

de ce côté. Un ancien ministre, M. Jacini, s'en est occupé dans ses travaux sur la vie agricole en Lombardie. M. le professeur Villari a décrit cette plaie dans des études du plus vif intérêt. Un journal bien inspiré, *l'Italie*, consacrait récemment une série d'articles à cette question qu'un député portait, il y a quelques jours, devant le parlement. C'est là le mal qui produit le brigandage, l'émigration, qui livre à toutes les propagandes des populations sans défense naturellement peu portées à s'intéresser aux compétitions de pouvoir, aux jeux des partis. C'est là ce dont on devrait s'occuper dans l'intérêt de l'Italie et de son avenir, pour la consolidation définitive de sa fortune nouvelle.

Parfois, tandis que ces choses du moment se déroulent et que les hommes du jour se succèdent occupant ou troublant la scène de leurs querelles éphémères, on se reprend à tourner les regards vers le passé, un passé d'hier qui est pourtant déjà de l'histoire. Passé politique, passé social, passé littéraire, c'est tout un monde qui a ses personnages, qui a eu ses drames ou ses comédies et que nous rendent des écrivains habiles, M. Saint-René Taillandier avec son livre sur Stockmar, sur le *Roi Léopold et la reine Victoria*, M. Cuvillier-Fleury avec ses études nouvelles sur les *Posthumes et revenans*.

Ce personnage, ce Stockmar, qui remplit le livre de M. Saint-René Taillandier, on le connaît pour avoir suivi son histoire ici même : c'est un simple docteur allemand qui était né à Cobourg à la veille de la révolution française et qui est revenu mourir à Cobourg après avoir vécu soixante-seize ans, après avoir passé cinquante années de sa vie dans les plus grandes affaires. Officiellement il n'a jamais rien été, ni un politique attiré, ni un ministre, ni un diplomate ; c'était un de ces hommes faits pour être des témoins attentifs, des observateurs sagaces, des conseillers expérimentés. Il a été de toutes les intimités princières, ami du sage Léopold de Cobourg, premier roi de Belgique, et par Léopold de la famille royale d'Angleterre, ami du prince Albert, de la reine Victoria, ami du spirituel et fantasque Frédéric-Guillaume IV de Prusse. Il a eu sa place, une place privilégiée dans la carrière de ces princes, pour qui il a été un confident sûr, un politique consultant encore plus qu'un médecin ; il a pu tout voir, il a été mêlé à tout, il a eu son mot sur tout, et après une longue vie qu'on ne peut pas appeler une vie publique, mais qui côtoie les événements, il a laissé des *lettres*, des *souvenirs* qui ont leur prix, qui révèlent une nature originale d'observateur. C'est en se servant avec sûreté de ces souvenirs de Stockmar, en les rectifiant souvent ou en les complétant, en les éclairant, en les prenant comme une sorte de fil conducteur que M. Saint-René Taillandier, d'une plume habile, s'est plu à retracer dans une série de tableaux tous ces épisodes, — et le procès de la reine Caroline, et la création du royaume de Grèce, et la fondation de la Belgique, et le mariage de la reine Victoria, et les rapports de l'Angleterre avec la France à la

n du règne de Louis-Philippe. Les souvenirs du docteur allemand disparaissent, l'œuvre de notre éminent collaborateur reste comme un choix de récits variés et intéressans.

C'est l'histoire d'un temps qui n'est plus. Tous ces événemens ou ces incidens ont remué les contemporains; ils ont eu leur importance dans la vie des peuples, quelques-uns ont laissé des traces dans des révolutions ou se survivent par des créations durables. De tous les personnages qui en ont été les héros ou les coopérateurs, qui ont eu un rôle brillant ou modeste, la plupart ont déjà quitté le monde. La reine Victoria reste presque seule. Les autres ont cessé de vivre, et le prince Albert, qui s'est éteint prématurément, et le vieux, le sage Léopold, qui est mort après avoir fait de son petit royaume une citadelle du libéralisme, et le roi Louis-Philippe, et le roi Frédéric-Guillaume de Prusse, qui a eu pour successeur un empereur d'Allemagne. Avant ou après les princes ont disparu aussi tous ceux qui ont occupé la scène, et Peel, et Wellington, et Melbourne, et Brougham, et Palmerston, dont Augustus Craven publiait récemment en français la *Correspondance intime pour servir à l'histoire diplomatique de l'Europe de 1830 à 1865*. En France, M. Thiers a été un des derniers à disparaître, il a suivi de près M. Guizot. C'est le défilé des fantômes de l'histoire qu'on peut appeler encore contemporaine, puisqu'elle ne date que d'hier. Ils appartiennent déjà tous à ce « royaume des ombres » dont parle M. Cuvillier-Fleury et où l'habile écrivain va chercher, lui aussi, des figures d'un autre ordre pour les faire revivre dans ses *Posthumes et revenans*. Il les appelle des *revenans* parce que ce sont bien des revenans d'un autre monde, et il les appelle aussi des *posthumes* parce qu'il se plaît à retracer ces portraits à l'occasion de toutes ces correspondances posthumes qui se multiplient, qui ont souvent bien de l'intérêt quoiqu'elles ne soient pas toujours sans péril pour toutes les mémoires. M. Cuvillier-Fleury ne s'en tient pas d'ailleurs au commencement de ce siècle, à la génération qui nous a précédés; il revient sans effort jusqu'au dernier siècle, et c'est ainsi que, dans ces pages si vivement enlevées, il mêle M^{me} Geoffrin ou M^{me} de Sabran et Daniel Stern, Stanislas Poniatowski et Mérimée, Boufflers et M. Odilon Barrot, sans oublier Xavier Doudan, inconnu la veille, célèbre le lendemain par ses lettres. L'auteur des *Posthumes et revenans* n'est pas toujours exempt de sévérité pour ces exhumations, pour les « vieilles amours et les vieilles mœurs, » ni même pour la vieille politique de M. Odilon Barrot. M. Cuvillier-Fleury a le mérite de parler de ce qu'il sait en homme d'instruction solide, de jugement ferme, de sentimens tout modernes, en homme fidèle aux traditions de l'esprit français, et ces traditions sont une de ces choses qu'il faut tâcher de sauver de tous les naufrages ou de toutes les révolutions.

Oui, ce qu'il y aurait de mieux à souhaiter à cette année qui s'ouvre comme aux années qui viendront, ce serait non pas de recommencer

le passé, mais de recueillir et de garder un peu de l'esprit, du goût, de l'urbanité ou de la candeur libérale de ce monde des *revenans*, de la société d'autrefois. Ce ne serait rien de trop ni dans la littérature, ni même dans la politique.

CH. DE MAZADE.

LIVRES D'ART.

I. *Hans Holbein*, par Paul Mantz, eaux-fortes d'Édouard Lièvre, gr. in-fol.; A. Quantin, — II. *Sahara et Sahel*, par Eugène Fromentin, édition illustrée de gravures et de bois, d'après Fromentin, gr. in-8°; Plon. — III. *Roland furieux*, illustré par Gustave Doré, in-folio; Hachette.

Chacun possède les œuvres d'Homère, de Shakspeare, de Molière, de Victor Hugo; pourquoi n'aurait-on pas aussi à portée de la main, ou pour mieux dire à portée des yeux, l'œuvre de Raphaël, de Léonard, de Titien, de Delacroix? Ainsi la bibliothèque se doublerait d'un musée. C'est un tel musée dont M. A. Quantin a eu l'idée et qu'il inaugure par la publication du *Hans Holbein*. On peut prédire un succès sérieux à cette série d'importantes monographies, si les volumes qui suivront le *Holbein* sont édités avec le même luxe de haut style, si les gravures sont choisies avec le même goût, gravées avec le même art, si enfin le texte est confié à des écrivains tels que M. Paul Mantz, d'une science spéciale et d'un esprit profondément juste. M. Paul Mantz raconte la vie d'Holbein, décrit son œuvre, étudie son talent avec la circonspection, la sûreté de critique et le sentiment intime des choses de l'art qui lui sont habituels. Celui-là certes n'avance pas un fait qui tienne de l'hypothèse, et n'exprime pas une idée qui touche au paradoxe.

Holbein naquit à Augsbourg en 1497. Son père était Hans Holbein le vieux. Holbein devint très jeune un peintre habile. On lui attribue des œuvres datées de 1512, — il n'avait que quinze ans, — et les portraits qu'il fit en 1516 du bougmestre Meier et de sa femme portent déjà la marque d'un maître. Il était alors à Bâle, ayant quitté Augsbourg on ne sait pour quel motif. Ce premier séjour à Bâle fut fécond en œuvres de toute sorte. Il peignit des tableaux et des portraits, des boucliers et des enseignes; il orna de frontispices les livres de Fröben, il composa dix grands dessins d'une *Passion* pour les maîtres verriers, il dessina ses célèbres *Simulacres de la mort*, il décora de sujets héroïques les salles du conseil de l'hôtel de ville de Bâle. Mais si, comme est tenté de le croire M. Paul Mantz, il faut reporter à une époque plus avancée de la vie d'Holbein l'admirable portrait d'Érasme du Louvre, toutes les œuvres de cette période sont dominées par le *Christ mort* du musée de Bâle. Cette étude de cadavre, d'une savante et virile exécution, a le poignant

accent de la vérité. A la profonde impression qu'elle produit, on se sent devant un chef-d'œuvre. Holbein ne fut pas heureux en ménage; par surcroît sa femme était laide et plus âgée que lui. Il est donc permis de conjecturer que, s'il quitta Bâle pour aller Londres, en 1526, l'idée de quitter cette Xantippe fut pour quelque chose dans son voyage. Accueilli à Londres par Thomas Morus, auquel Érasme l'avait recommandé, Holbein y peignit nombre de portraits. Il revint deux années plus tard à Bâle où l'attendaient de nouveaux travaux : le beau *Saint Michel*, les volets de l'orgue de la cathédrale, la *Danse des paysans*, le fougueux *Combat des lansquenets*. Holbein peignit aussi quelques portraits, entre autres le portrait de sa femme, qui est peut-être son chef-d'œuvre. — Le peintre oubliait les rancunes du mari. — C'est de cette époque qu'on peut dater dans la manière d'Holbein le changement que révèle l'étude de ses œuvres. Sans perdre rien de sa fermeté, son pinceau s'assouplit; il enveloppe la forme par un modelé précis au lieu de la circonscrire par un contour trop sec. De retour à Londres, en 1532, il devint le peintre officiel de Henri VIII. Le roi lui confia de délicates missions pour lesquelles il fallait que le diplomate fût un peintre. On sait que Henri VIII n'avait pas un goût bien vif pour la monogamie. Holbein était envoyé vers les femmes que voulait épouser ce Barbe-Bleue couronné avec mission de faire leurs portraits. Le roi jugeait ainsi de la beauté de ses futures victimes. Henri VIII avait une vraie affection pour son peintre, si l'on en croit cette anecdote plus ou moins apocryphe. Un jour, à la suite d'une discussion, Holbein avait mis foins incivilement à la porte de son atelier, en le jetant du haut en bas de l'escalier, un grand seigneur anglais. Celui-ci demanda vengeance au roi en faisant sonner un peu haut son titre de baron. « Sachez, lui dit Henri VIII, qu'avec sept paysans je puis faire sept barons, tandis qu'avec sept barons je ne saurais faire un seul Holbein. » Holbein mourut à Londres en 1543, après avoir vu décapiter plus d'un de ses modèles.

Hazlitt a dit : « Les têtes de Holbein sont aux autres portraits ce que les archives sont à l'histoire. » Holbein, en effet, est le peintre de la vérité vraie. Il a la touche incisive, l'intimité de l'accent, l'expression saisissante, l'impression profonde et durable. Quand on a vu une tête d'Holbein, on ne l'oublie pas. Devant le modèle, il était, selon le mot heureux de M. Paul Mantz, « d'une intraitable sincérité. » Pour Holbein, la physionomie humaine n'a pas de secrets. Il surprend le moral de celui qu'il peint, et sur sa face, il marque ses instincts, ses pensées, ses passions. Il ne veut peindre que l'individu, mais à son insu, par la précision du rendu et la profondeur de l'expression, il généralise et s'élève jusqu'au type. Grands seigneurs, bourgeois, marchands, jeunes femmes, tous ses portraits sont l'image vivante de la première moitié du xvr^e siècle. M. Paul Mantz se plaint que, suivant l'habitude française de simplifier ce qui est compliqué, on ne considère Holbein que comme

un portraitiste, en oubliant volontiers ses grandes compositions. Ne reprochons point au génie français, tout de clarté, sa propension à la synthèse. A force de voir tous les côtés d'une chose sans chercher à en comprendre et à en exprimer le caractère dominant, le génie allemand arrive trop souvent à ne plus rien voir du tout. Nous ne nions pas la valeur des autres œuvres d'Holbein, mais c'est le portrait qui est la manifestation souveraine de son génie. Il y a de l'invention, du mouvement, de la fantaisie décorative dans ses figures de la *Passion*, dans ses cartons pour l'hôtel de ville de Bâle, mais il n'atteint là ni au grand style de Mantegna, ni à la noblesse et à la raide élégance d'Albert Dürer. Toute l'illustration de *l'Éloge de la Folie*, qui d'ailleurs fut toute fortuite, — ces dessins furent faits en huit jours sur les marges du livre qu'Holbein lisait, — n'est qu'une suite de caricatures vulgaires de formes et assez lourdes d'esprit. Dans les *Simulacres de la mort*, il a renouvelé heureusement les vieux bois des premières impressions du xv^e siècle, en variant les attitudes, en groupant mieux les figures, en précisant d'un trait sûr les squelettes et les vivans; mais ce n'est qu'une paraphrase. Le *Saint Michel*, le *Christ mort*, les *Lansquenets*, sont des exceptions dans son œuvre. Holbein est avant tout un portraitiste. Dans le portrait il a des rivaux, il ne connaît point de maître. C'est comme portraitiste qu'il a sa place dans l'Olympe des dieux de la peinture.

La réunion en un beau volume illustré d'eaux-fortes et de bois d'après les tableaux et les croquis d'Eugène Fromentin, de *l'Été dans le Sahara* et de *l'Année dans le Sahel*, serait l'occasion de faire la double étude du peintre et de l'écrivain. Dans la manière de dire comme dans la manière de peindre, Eugène Fromentin a des qualités analogues de finesse, de délicatesse, de perception profonde et d'expression juste. C'est, si on peut dire, un peintre et un écrivain de *nuances*. Il excelle à rendre par la plume comme par le pinceau les dégradations des lointains horizons, les vibrations infinies de la lumière, les variétés et les différences des clairs obscurs. Qu'il écrive ou qu'il peigne, il procède par gradations et par *frottis*. Il n'a point la touche large, mais son pinceau a d'exquises caresses, sa plume des expressions d'un indicible sentiment. Écrivain, il est moins peintre, au sens absolu du mot, que Théophile Gautier, en ceci que Gautier fait voir l'objet ou le paysage qu'il décrit, au lieu que Fromentin en donne l'impression. Peintre, il est moins puissant et moins hardi que Decamps et Marilhat, en ceci que Decamps et Marilhat ont osé peindre l'Orient dans son type général, dans son expression embrasée, tandis que Fromentin a surtout peint l'Afrique dans son caractère exceptionnel, et dans son état particulier de limpidité humide. D'ailleurs Eugène Fromentin est un écrivain de race et un maître parmi les orientalistes.

Gustave Doré s'est fait le commentateur à coups de crayon des grands

chefs-d'œuvre du génie humain. Après le *Pantagruel* la *Bible*, après la *Divine comédie* le *Don Quichotte*. Plus d'un fleuron manque encore à cette couronne d'in-folio : Homère, le Tasse, Shakspeare, Molière. Nous ne désespérons pas de la voir un jour achevée. Voici déjà le *Roland furieux*, cette merveilleuse épopée héroï-comique. Il était bien fait pour tenter le talent de Doré, ce poème féerique comme *les Mille et une Nuits*, épique comme *l'Illiade*, amusant et varié comme *le Décaméron*, railleur comme un conte de Voltaire. L'Arioste, avec un sans-façon adorable, mêle l'histoire et la légende, le sacré et le profane, confond les époques et les pays, les usages et les costumes, fait assiéger Paris par les Sarrasins, arme les guerriers du VIII^e siècle de l'armure maximilienne, transforme Charlemagne et ses pairs en seigneurs de la cour de Ferrare, peint Rodomont, roi d'Alger, en chef de bande, comme le marquis de Pescaire ou Prospero Colonna, donne à son héros Roger le caractère d'un Bayard sans peur et sans reproche, et n'a pas l'air de croire un mot de ce qu'il raconte. M. Gustave Doré, qui dans ses illustrations du Dante, de la Bible, de Cervantes, avait maîtrisé sa verve inventive, a interprété le *Roland furieux* à la manière de l'Arioste lui-même. Il est revenu au pittoresque à outrance, à la fantaisie endiablée de ses dessins des *Contes drôlatiques* et de la *Légende du Juif-Errant*. Les architectures compliquées des burgs gothiques sont suspendues comme des nids d'aigles aux flancs des monts escarpés. Les grands arbres des forêts dénudés par l'hiver prennent dans les enchevêtrements de leurs ramures des apparences de spectres. Les cavernes se peuplent de monstres qui ont les formes invraisemblables des animaux antédiluviens. Au seuil des palais enchantés se pressent des moines obèses, des nains difformes, des gnomes hideux et d'horribles sorcières

Dont la barbe fleurit et dont le nez trognonne.

Au passage des chevaliers, la foule grouille dans les rues d'Orient, s'entasse aux fenêtres, se juclie sur les gargouilles, s'amasse en grappe humaine le long des flèches des minarets. Dans les tournois, dans les batailles, dans les assauts, les chevaux volent plus qu'ils ne courent, des gerbes de flèches sillonnent l'air, les têtes coupées et les bras tranchés volent de droite et de gauche, les corps sont transpercés d'outre en outre par les lances ou pourfendus jusqu'au nombril par les grandes épées. Doré va souvent jusqu'à la caricature, mais c'est de la caricature héroïque.

HENRY HOUSSAYE.

Mythologie de la Grèce antique, par M. P. Decharme, 1 vol. in-8°, Garnier.

Le livre que M. Decharme vient de publier sous ce titre est d'une science plus solide, plus sûre, plus voisine des monumens et des textes

que n'est d'ordinaire l'érudition un peu superficielle des *Manuels* de mythologie. Ce n'est pas seulement un de ces dictionnaires que l'on consulte et que l'on s'empresse de refermer. Ce n'est pas seulement, quoiqu'il paraisse dans le format et sous la forme d'un livre d'étrennes, un volume à feuilleter pour les images. C'est un livre à lire. Disons même que les images ne satisfont l'œil qu'à moitié. Le texte eût mérité mieux que cette maigre illustration. Et l'auteur assurément aurait droit de se plaindre du graveur, si l'art antique ne se suffisait à lui-même, et s'il n'était facile, même à travers une médiocre traduction, d'en ressaisir la beauté. Personne aujourd'hui n'ignore les progrès récents des études mythologiques. C'est à l'Allemagne que revient l'honneur de les avoir constituées, comme aussi de les poursuivre avec un zèle infatigable. M. Decharme s'est proposé de dégager de ces travaux, dépouillés de tout leur appareil philologique, archéologique, voire quelquefois soporifique, un ensemble de notions claires, précises, mises en ordre, sur les dieux de la Grèce. On le louera surtout de n'avoir pas oublié qu'une exposition de la mythologie grecque est inséparable de l'histoire sommaire de l'art hellénique. Nous ignorons l'origine des mythes, nous ne saurions dire comment s'est peuplé le panthéon des religions antiques. On a proposé force théories : toutes ont semblé contenir une part de vérité, d'ailleurs aucune n'a pu suffire à l'interprétation de toutes les légendes. Mais ce que nous savons, c'est que toutes ces légendes n'ont reçu leur consécration que des chefs-d'œuvre de l'art et de la poésie. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'elles seraient pour nous des songes de malades, quelque chose de puéril et d'immoral en même temps, si le génie d'une race privilégiée entre toutes ne les avait élevées et purifiées. Elles ne sont devenues un patrimoine classique pour les peuples modernes que parce qu'elles ont inspiré son Achille au poète inconnu de *l'Iliade*, son *Œdipe* à Sophocle, ou encore à Phidias son Jupiter, et sa Vénus à Praxitèle.

Il reste à souhaiter que le livre de M. Decharme fasse un heureux chemin dans le monde. Tout utile qu'il soit, il ne laisse pas d'être intéressant à lire. S'il réussissait, sous une forme un peu réduite, à s'introduire dans nos écoles, on y pourrait faire connaissance avec les dieux de la Grèce autrement que par le moyen de quelques notes au bas d'une page de *l'Iliade*. Le progrès ne serait certes pas à dédaigner pour ceux qui se flattent que nous ne sommes pas près de nous lasser des fables qui bercèrent l'antiquité. L'éducation de l'honnête homme aujourd'hui, comme jadis, est à ce prix.

F. B.

LE FILS DE CORALIE

DEUXIÈME PARTIE (1).

IV.

J'ai ouï dire qu'un chat poursuivant une souris fut bien étonné de voir la souris s'arrêter, et lui donner chasse. M. de Bruniquel ressemblait au chat. Non-seulement Coralie ne battait pas en retraite, mais elle se disposait à engager la lutte. Et quelle lutte ! Il était encore ébloui par le regard de cette femme. Celle-là ne se laisserait pas vaincre facilement qui redressait si hardiment la tête. « — Ce soir, chez toi... » Elle viendrait provocante et séductrice comme autrefois. D'un seul regard, Coralie réveillait tous les souvenirs de leur liaison pleine d'orages.

Pendant que M. de Bruniquel pensait à cette étrange situation, Coralie retournait rue Ingres avec Daniel. Le jeune homme aurait été épouvanté s'il eût pu voir le visage de sa tante : il exprimait l'abattement et l'angoisse. Elle refusa le bras de son neveu, craignant qu'il ne le sentît trembler. Elle marchait silencieuse, le front courbé, répondant distraitement aux paroles de Daniel.

— Est-ce que tu es souffrante ? demanda-t-il inquiet.

— Non... non... ne te tourmente pas, un peu de fatigue.

— Je suis bien heureux, et c'est à toi que je le dois. Quelle bonne chose que la vie ! Aimer et être aimé ! Je réalise ce rêve. Tu ne nous quitteras plus, n'est-ce pas ?

Ces paroles torturaient Coralie, et il lui fallait cacher sa souffrance.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier.

france, retenir ses larmes, sourire à Daniel; enfin on arriva rue Ingres.

— Je suis brisée et je monte dans ma chambre, dit-elle pendant qu'il l'embrassait.

Daniel l'accompagna jusqu'à la porte, toujours gai, toujours joyeux, prolongeant à son insu le supplice de cette malheureuse. Enfin elle était seule! Elle se laissa tomber sur un fauteuil, et songea. Bruniquel était son ennemi: d'un mot, il pouvait tout perdre. Elle ne s'occupait pas d'elle; peu lui importait en vérité qu'on sût à Montauban que M^{me} Dubois s'appelait Coralie. Elle ne pensait qu'à Daniel, à Daniel dont le mariage serait rompu si Bruniquel parlait. Elle n'hésitait plus, et livrerait bataille le soir même. Mais de quelle manière?

Coralie était la fille d'un petit négociant de Thiers dans le Puy-de-Dôme. Il fit faillite et se tua lorsqu'elle avait quinze ans. Sa veuve réunit quelques billets de mille francs, et vint à Paris avec son enfant, à Paris où toutes les épaves échouent. Elle y mourut de chagrin au bout de deux mois. Que pouvait devenir la jeune fille, livrée à elle-même, n'ayant ni parens, ni argent? Le monde de la galanterie se recrute de plusieurs façons: il ne contient pas seulement celles que la débauche, les convoitises malsaines, les séductions du luxe ont conduites si bas; on y trouve aussi des créatures viciées plutôt que vicieuses, ayant cédé moins au mal qu'aux circonstances. C'était l'histoire de Coralie. Elle avait reçu une certaine éducation; avec l'instruction convenue des pensionnats de quatrième ordre, elle en savait trop pour descendre, pas assez pour monter. Elle ne connaissait pas de métier. En apprendre un? Il fallait du temps, et le temps c'est l'obstacle insurmontable quand on n'a pas de quoi vivre. En pareille occurrence, neuf fois sur dix une jeune fille tournera mal. J'estime que ces malheureuses méritent sinon moins de blâme, peut-être plus de pitié.

J'admire celles qui résistent et restent pures, je plains celles qui tombent, surtout lorsque, semblables à Coralie, elles peuvent mesurer la profondeur de la chute. Elle eut des espérances de salut et des nausées de dégoût; elle passa par toutes les phases des vies de hasard, jusqu'au jour où elle fit la fortune banale de quelques-unes des femmes galantes d'aujourd'hui. Elle était belle, intelligente, à peu près instruite, trois qualités rares parmi ces créatures; c'était suffisant. Si peu de gens sont capables de gratter le vernis pour voir ce qu'il y a dessous! C'est presque une curiosité qu'une fille comme elle, causant bien et sachant qu'Henri III n'est pas le père d'Henri IV. Un banquier la remarqua et la lança, comme on dit. Elle avait dix-sept ans. Son esprit vieillit vite; elle comprit qu'on l'estimait d'autant plus que son amant était plus riche.

A force de voir les hommes plats devant elle, elle méprisa l'homme. Ne rencontrait-elle pas souvent des fils volant les diamans de leur mère pour les lui apporter, ou des maris mangeant impudemment avec elle la dot de leurs femmes ! Comment la gangrène morale n'eût-elle pas rongé ce cœur ? Depuis la première heure, elle assistait au spectacle du vice souriant et triomphant. Elle devint âpre et capricieuse ; sa nature ardente à la fois et concentrée perdit complètement la notion du juste et de l'injuste. Elle afficha un luxe inouï, dépensant des sommes folles sans compter. Elle causa deux ou trois scandales qui firent assez de bruit pour que sa réputation augmentât d'autant. Les petits journaux s'occupèrent d'elle ; un très haut et très officiel personnage désira la connaître ; elle fut une puissance parmi les désœuvrés, les corrompus et les imbéciles, trois sortes de gens qui se ressemblent ; on redouta ses mots à l'emporte-pièce et ses insolences calculées. Pourtant, de même qu'elle se distinguait des autres par des qualités d'esprit, elle éprouva aussi des sentimens que ses pareilles ignorent : elle eut parfois des indignations et des révoltes.

Après deux ans de cette splendeur, Coralie disparut un beau jour au grand ébahissement de ses adorateurs, et pendant quelques mois on n'entendit plus parler d'elle. Le bruit courut qu'elle s'était enamourée d'un chanteur célèbre, et que tous les deux se cachaient dans un coin de la Savoie. Elle revint à l'improviste, comme elle était partie, sans daigner donner une explication, se contentant de sourire aux questions qu'on lui adressa. Elle reprit sa même existence perdue. De vingt à vingt-cinq ans, elle continua d'être la fille « folle de son corps » dont parle l'Écriture. Brusquement, après une courte absence qu'elle fit alors, on remarqua que son caractère se modifiait ; il y avait en elle comme une sorte d'apaisement ; elle eut des tristesses qu'on ne lui connaissait pas, suivies de gaietés nerveuses et forcées.

En même temps son train de vie changea. Tout en restant à la mode, elle cessa de jeter l'argent par les fenêtres. Cette nouvelle existence dura dix ans. C'est alors qu'elle rencontra M. de Bruniquel. Il lui plut non à cause de sa fortune, mais par son esprit. Enfin, elle trouvait donc un homme qui essayait de se faire aimer d'elle, au lieu de vouloir l'acheter comme les autres ! Ce fut peut-être l'un des rares sentimens sincères de cette femme. Cette courte liaison fut traversée de violences peu communes. Après trois semaines de passion, Coralie se lassa ; son caprice n'existait déjà plus que Bruniquel l'aimait autant qu'au premier jour. Elle mesura combien il lui serait difficile de rompre avec lui ; plusieurs fois elle le rebuta : il revint toujours plus soumis, tendant lâchement le cou à ce joug indigne, se ruinant pour la conserver plus longtemps. Un

soir, elle lui interdit sa porte. Entraîné par sa passion, Bruniquel essaya de tous les moyens que lui suggérait sa folie. Elle ne voulut pas le revoir. D'ailleurs, peu après, elle vendit son hôtel, sa maison de campagne, son mobilier, et s'éclipsa, cette fois pour ne plus reparaître.

Et voilà qu'au bout de douze ans elle retrouvait M. de Bruniquel ! Le même homme dont elle n'avait pas eu pitié disposait du sort de Daniel, du seul être qu'elle aimât au monde ! Coralie attendit que tout bruit se fût éteint dans la maison. Elle s'enveloppa la tête et les épaules de sa mante brune et descendit lentement l'escalier. Si on l'entendait ? Si on la surprénait sortant furtivement à cette heure de nuit ? Elle allait défendre le bonheur de Daniel, et elle tremblait comme si elle eût commis une vilaine action. Elle se rappela tout à coup qu'au fond du jardin une petite porte donnait sur une rue latérale. Elle se glissa entre les arbres ; dès qu'elle fut à quelques pas de la maison, elle se mit à courir. Enfin, elle était dehors. Quel chemin prendre ? Elle ne connaissait pas la ville ; elle savait seulement que le gentilhomme demeurait près de là. Elle s'orienta tant bien que mal, s'égarant, revenant sur ses pas, cherchant le nom de la rue, n'osant interroger les rares passans qui rentraient chez eux. Et pendant qu'elle frôlait les murs, inquiète, nerveuse, oppressée, mille pensées contraires s'agitaient dans son cerveau. Que dirait-elle ? Comment s'y prendrait-elle ? Une idée fixe la hantait : sauver Daniel ; mais comment obtenir que M. de Bruniquel se tût ? L'esprit humain est fait de contrastes. Depuis douze ans cette femme, à la suite d'un événement ignoré de tous, menait l'existence calme et apaisée d'une bourgeoise ; elle n'était certes plus la même créature qu'autrefois, et cependant il lui venait en tête des idées comme elle en aurait eu lorsqu'elle était en pleine boue. Le vice est incurable : c'est une plaie qui se rouvre toujours ; aux heures critiques, l'être qui a vécu dans le mal a recours au mal, même pour faire le bien. Bruniquel l'avait adorée : elle était aussi belle qu'autrefois, si elle essayait de le séduire ? Puis elle repoussait cette pensée-là comme indigne. Elle sentait vaguement qu'on ne défend pas un homme d'honneur avec les armes d'une Coralie. Mais alors, que faire ? Implorer ? Et s'il restait insensible ? Menacer ? De quelle manière ? Elle se voyait bien réellement sans force dans ce combat qui allait commencer. Tantôt elle perdait la tête, cherchant vainement une branche où se raccrocher ; tantôt, avec sa nature passionnée, elle concevait des moyens de lutte extrêmes, sans se douter qu'à cette même heure Bruniquel était aussi troublé qu'elle.

En sortant de la maison Godefroy, la première question qu'il s'adressa fut celle-ci : « — Quel intérêt Coralie a-t-elle à marier

son neveu avec Édith ? » En cherchant, il n'en trouvait qu'un : l'affection qu'elle éprouvait pour Daniel, son désir qu'il fût heureux ; mais cela n'expliquait point pourquoi elle tenait tant à ce mariage. Daniel n'était que son neveu ; elle l'aimait donc bien passionnément ! Au fond du cœur de Bruniquel couvait une curiosité inquiète ; il savait Coralie ardente, impérieuse avec des retours de douceur. Quelle serait son attitude ? Par quelles paroles entamerait-elle l'entretien ? Si l'aventure conservait encore des parties mystérieuses, du moins, il sentait que l'avantage était pour lui. Ne tenait-il pas Coralie par son secret ?

Dès qu'il fut rentré, il congédia son valet de chambre ; il voulait avec raison que rien ne dérangerât cette entrevue. Après une heure d'attente, quand il croyait déjà qu'elle ne viendrait plus, il entendit sonner à la porte. C'était bien elle, pâle, émue, frémissante. Comme elle ressemblait peu à l'altière créature d'autrefois, cette femme qui entraît craintivement chez lui ! Il la guida dans son salon, largement éclairé par deux lampes, comme si, n'ayant lui-même rien à cacher, il voulait que la figure de Coralie fût en pleine lumière et ne lui déguisât rien.

Elle s'assit, regardant Bruniquel avec un effroi visible ; leur silence réciproque les gênait ; cependant ni l'un ni l'autre ne trouvait de paroles. Enfin, quand elle se sentit plus calme, elle dit, très émue :

— Comme je suis heureuse de vous voir ! Quand vous êtes arrivé l'autre soir, je me suis évanouie ; c'est que le passé dont je suis si loin ressuscitait soudainement en vous. Nous nous sommes si ardemment aimés ! J'ai revu Paris, mon hôtel des Champs-Élysées où nous passions tant d'heures de joie ! Je me suis souvenue des moindres détails ; vous les avez oubliés, vous ! Dans ma solitude, notre amour a été ma consolation ; de ma vie de désordres, il me restait un sentiment vrai, sincère, profond. C'était comme un point lumineux dans un ciel sombre. Je me demandais souvent ce que vous étiez devenu ; j'aurais voulu vous revoir, désir bien naturel, puisque c'est à cause de vous que j'ai renoncé au monde et que je me suis enfermée dans un désert. Il m'avait fallu tant de courage pour vous quitter ! Mais vous vous rappelez mes cruautés, et vous ne comprenez pas ! N'avez-vous donc deviné que je voulais vous sauver de la ruine ? J'ai souffert autant que vous de notre rupture, mais sans cela vous étiez perdu. J'ai accepté le sacrifice quoiqu'il m'en coûtât ! Du moins n'ai-je pas voulu rester là où nous nous étions connus. On a dû vous le dire, j'ai quitté Paris presque aussitôt, et me suis condamnée à vivre comme une paysanne, emportant votre souvenir en moi. Comment ai-je eu tant d'énergie ? Je ne sais. J'étais soutenue peut-être par la doulou-

reuse fierté de ma bonne action, puisque j'avais arrêté sur la pente fatale le seul homme que j'eusse aimé!

J'imagine que la femme de Loth fut moins étonnée d'être métamorphosée en statue de sel que Bruniquel d'entendre un pareil discours. Coralie parlait avec un art si admirable qu'il crut un moment à sa sincérité. Comme elle savait grouper tous les argumens nécessaires! Sa mante brune était tombée; sous la lueur accusée des lampes, elle lui apparaissait comme une créature nouvelle qu'il ne connaissait pas encore. Coralie aussi belle, aussi désirable que naguère, et si changée qu'elle avait dans la voix comme une douceur attristée! Il y eut un temps d'arrêt dans la résolution de Bruniquel, mais les hommes tels que lui connaissent trop la vie pour se laisser prendre du premier coup : d'ailleurs elle se perdit elle-même. Il vit remuer au fond des yeux de cette femme je ne sais quelle curiosité anxieuse, il se sentit guetté; cela suffit pour le rappeler à la réalité de la situation. Il prit une chaise, s'assit tranquillement près d'elle, et d'un ton ironique où perçait une vague admiration :

— Quelle merveilleuse comédienne tu fais!

Elle se dressa brusquement, ses yeux étincelèrent.

— C'est vrai, j'ai joué la comédie; mal, à ce qu'il paraît, puisque je ne vous ai pas trompé. Que voulez-vous? je tiens à ce que vous ne divulguiez pas mon secret : je m'y suis prise comme j'ai pu.

Il la regarda bien en face. Coralie était très pâle, mais résolue; il devina qu'elle s'armait de toute son énergie pour la lutte; elle reprit sur le même ton :

— Soyons brefs : la situation est bien nette. Vous êtes le rival de Daniel; si vous racontez mon passé, son mariage est rompu, et il ne supporterait pas ce coup. Donc rien ne me coûtera pour vous écarter de son chemin.

L'âpreté qu'elle mit dans ces paroles frappa Bruniquel; il sourit d'une façon un peu railleuse :

— Tu l'aimes donc bien, ton neveu?

Coralie eut un mouvement superbe; ses yeux s'allumèrent d'une flamme ardente, et d'une voix vibrante, elle poussa ce cri passionné :

— Si je l'aime!

Ce fut assez. Bruniquel comprit. Son sourire s'éteignit; il se leva, fit quelques pas dans le salon avec une gêne visible, et très bas il dit :

— Je vous demande pardon... Je n'avais pas deviné qu'il était votre fils.

Il ne la tutoyait plus. Un vague sentiment de déférence naissait en lui, car il mesurait soudainement l'intérêt de Coralie à conclure ce mariage. C'était une mère qui voulait que son fils fût heureux.

Il ne pouvait pas s'y tromper. Le visage de la courtisane exprimait une résolution douloureuse, mais implacable. Il sentit que cette femme lutterait jusqu'à la fin, qu'elle ne se laisserait abattre ou décourager par rien.

Elle était debout, les bras croisés; elle reprit avec force :

— Oui, Daniel est mon fils! Son bonheur est entre vos mains : je ne vous laisserai pas le briser, dussé-je me supprimer pour que mon enfant ait la route libre. Je suis une misérable; soit. Nous sommes des drôlesses, nous autres; c'est convenu. On nous écrase sans pitié dès que nous ne sommes plus une machine à plaisir; mais mon fils est un homme d'honneur, lui! Je ne veux pas qu'il souffre.

— Malheureusement il est millionnaire, et ce n'est pas moi qui vous apprendrai d'où sort cette fortune.

— Scrupules d'amoureux éconduit! Daniel écarté, vous n'avez plus de rival.

Phrases et ripostes étaient lancées vigoureusement. Coralie ne se contentait plus de se défendre : elle attaquait. Bruniquel continua assez froidement :

— Écoutez-moi avec calme; vous me connaissez, donc vous savez que je suis un galant homme, incapable de céder à un sentiment malhonnête. Certes, je n'ai jamais fait grand'chose de bon : du moins n'ai-je à me reprocher aucune mauvaise action. Ma vie a été celle des oisifs de tous les temps, qui gaspillent bêtement leur jeunesse et leur santé. Il est possible que le sens moral se perde à la longue dans cette galère; cependant il m'en reste assez pour ne pas vouloir qu'une honnête fille achète des diamans et roule carrosse avec de l'argent gagné de certaine façon!

Elle garda la tête haute, comme si les paroles brutales de Bruniquel ne l'atteignaient pas. A son arrivée, elle ne savait trop comment elle s'y prendrait pour combattre cet ennemi inattendu. D'instinct sa première tentative avait été la séduction; ayant échoué, elle essayait de payer d'audace, espérant intimider le rival de son fils. Elle répliqua presque insolemment :

— Je comprends! Il vaut mieux que cette honnête fille épouse un gentilhomme ruiné, n'est-il pas vrai?

— Il vaut mieux qu'elle épouse le premier venu que le fils de Coralie! Un ouvrier vivant du travail de ses mains serait encore un parti plus sortable et moins indigne d'elle!

Il s'arrêta, comme regrettant cette sortie violente. Il voyait Coralie frémir sous son regard. Il savait cette femme orgueilleuse; il se rendait compte de la double blessure qu'il faisait à son amour-propre et à son cœur. En somme, elle souffrait. Par pitié, il ne voulut pas prolonger une scène lancée en pleine brutalité. Il reprit d'une voix plus douce :

— Vous avez tort, je vous le jure, de me traiter en ennemi. J'ai pu vous parler tout d'abord sur un ton mal poli ; j'ai changé quand j'ai su que vous étiez une mère qui défendait le bonheur de son enfant. Soyez convaincue que je suis dirigé par ma conscience, non par mon intérêt. Vous en doutez ? A votre aise. J'ai le sentiment que je remplis un devoir, et cela me suffit, je l'avoue, car je me contente de ma propre estime ; aussi pourrai-je prévenir M. Godefroy sans me reprocher rien.

Coralie eut un éblouissement : — Vous lui diriez !..

— La vérité tout entière !

Elle retomba assise sur son fauteuil. Énergie, audace, disparaissaient. Elle se voyait nettement en face de cette réalité : le mariage de son fils rompu, malgré la démarche qu'elle tentait, malgré ses efforts. Oh ! elle ne jouait plus la comédie. Sa douleur vivait. Son visage pâle avait des tressaillemens nerveux : Bruniquel se sentit ému, de nouveau il se reprocha sa dureté ; après tout, cette courtisane était une mère ; la courtisane méritait le mépris, la mère la pitié. Un galant homme ne chasse jamais bien complètement le souvenir d'un amour défunt. Coralie ne vit pas que son désespoir remuait le gentilhomme ; elle ne pensait plus ni à guetter son ennemi ni à ruser avec lui. Elle était sincère puisqu'elle souffrait. Elle murmura, comme se parlant à elle-même :

— Daniel en mourra.

Bruniquel hocha la tête : — On ne meurt pas d'amour.

Coralie retenait en vain ses larmes. Sa douleur triomphait. Elle dit d'une voix suppliante :

— Vous ne le connaissez pas : il en mourra ! Vous ne savez pas quelle tendresse, quelle passion, couvent dans cette âme robuste. Il ne vit que pour elle, que par elle. Depuis deux mois, j'ai mesuré la puissance de son amour. Il a rêvé ce bonheur, il y touche ; si on le lui arrache...

Elle s'arrêta : les pleurs l'étoffaient ; après une minute de silence :

— Écoutez, je ne suis pas intéressante, moi, je le sais bien. Je suis une femme perdue, ma vie est pleine de hontes ; je ne vous parlerai donc pas de ce que je souffre, ce n'est que juste. Mais Daniel ! qu'a-t-il fait de mal ? A-t-il commis une seule faute qui mérite un châtement ? C'est un homme d'honneur. Il a dans le cœur toutes les noblesses, toutes les hauteurs, toutes les loyautés que je n'ai jamais connues. Le hasard a gressé sa vertu sur mon vice, on l'estime et on l'aime. Il s'est conquis une large place au soleil ; pendant la guerre il a été un héros, il a donc bien gagné le droit d'être heureux. Pourquoi briser sa vie ? pourquoi le désespérer ? Je vous en supplie, ayez pitié de lui ! Moi je ferai ce que vous

ordonnerez; je disparaîtrai, s'il le faut, Édith ne me verra plus, la courtisane ne salira pas la vierge. Vous ne me répondez rien? Vous êtes trop cruel! Vous voyez pourtant combien je souffre!

Bruniquel se promenait de long en large, impressionné par cette douleur sincère. Cette femme qui sanglotait devant lui le bouleversait : il oubliait la créature perdue enrichie par la honte, il oubliait même que jadis elle n'avait pas eu pitié de ses larmes; il ne voyait plus que la mère. Après tout, elle disait vrai en un point : Daniel était irresponsable. Le gentilhomme luttait contre des sentimens opposés; il craignait de céder à l'intérêt : son amour pour Édith pouvait, sans qu'il s'en doutât, lui dicter un acte peu généreux; les consciences loyales sont toujours chatouilleuses. Coralie se calma lentement; l'énergie de sa nature reprenait le dessus après cet accablement momentané :

— Vous feriez un acte héroïque! continua-t-elle. Pouvoir perdre son rival, et le sauver... Les hommes tels que vous sont seuls capables d'un pareil sacrifice. Je vous ai menti, j'ai essayé de vous tromper, j'ai joué une comédie infâme; voulez-vous que je m'humilie?... Je me mets à vos pieds... Vous craignez que je ne tiennne pas mes promesses? Jurez-moi de ne rien dire... et je me tue!

Elle parlait d'une façon saccadée; elle s'était jetée à genoux, pleurant, suppliant. Bruniquel la releva. Il souffrait réellement de cette souffrance.

— Vous tuer!.. C'est dans les romans que la mort arrange tout. Dans la vie, ce n'est pas un dénoûment; ce n'est qu'un incident. Franchement je vous plains; vous m'avez ému, et puis je suis le rival de votre fils. Je sais bien qu'en avertissant la famille Godefroy je remplis un devoir, mais j'ai beau me raisonner, je suis un peu mécontent de moi.

Coralie jeta un cri de joie; elle saisit vivement la main de Bruniquel; s'il n'avait résisté, elle l'eût embrassée! Il ne lui promettait rien, mais elle le sentait ébranlé.

— Que puis-je faire pour vous? reprit-il doucement.

— Garder le silence!

— Je n'en ai pas le droit.

— Que reprochez-vous à mon fils?

— Eh! vous le savez bien!

La phrase l'atteignit en plein cœur et lui arracha un sanglot.

— Vous lui reprochez d'être mon fils..., ce n'est pourtant pas sa faute!

— Ah! s'il était pauvre!..

— Oui,... oui, je comprends. Vous ne voulez pas qu'il apporte en dot les amours de Coralie? Je ne pensais pas à cela! C'est naturel : comment pourrais-je avoir le sentiment de ce qui est hon-

nête? Et cependant je me révolte à cette idée que ma honte rejallirait sur lui. Il me semblait que tout son honneur suffisait à racheter toute mon infamie... Je vous en supplie, aidez-moi à chercher, à trouver quelque chose.

— C'est bientôt dit. On ne sort pas facilement d'une pareille impasse. Répondez-moi en toute franchise : Daniel se croit votre neveu?

— Oui. J'ai entassé les mensonges : je lui ai raconté que notre famille était riche et que j'avais géré sa fortune; j'ai inventé un roman, je lui ai montré de fausses lettres, de faux témoignages. J'aurais fait pis, s'il l'avait fallu : il m'a cru, étant un honnête homme.

— Eh bien, le seul conseil que je puisse vous donner, c'est de lui révéler tout. Dites-lui que vous êtes sa mère, il souffrira beaucoup en apprenant la vérité; mais il comprendra que ce mariage est impossible, il se retirera de lui-même, il n'y aura pas de scandale, et l'on ignorera toujours que M^{me} Dubois s'est appelée Coralie.

Elle écoutait avec stupeur, se demandant si Bruniquel parlait sérieusement.

— Que j'aile lui avouer!.. s'écria-t-elle enfin. Vous ne savez donc pas les ruses dont je me suis servie pour qu'il me vénérât à l'égal d'une sainte! Je me suis retirée au fond de l'Auvergne, j'y ai vécu seule; mes uniques joies étaient de connaître ses succès. Quand il a reçu son ruban rouge, je me suis dit : — Ce héros, c'est à moi, à moi Coralie! — comme s'il en rejaillissait quelque chose sur moi-même! Pendant la guerre, je le savais loin, dans ces plaines couvertes de neige, au milieu des balles, des obus, souffrant de la faim et du froid, exposé à des dangers toujours nouveaux; certes, j'endurais mille morts à la pensée de le perdre! mais j'avais une âpre joie de la rude tâche qu'il accomplissait. Il se gagnait de l'honneur! Dieu sait si je l'aime; eh bien, je surveille mes regards, j'épie mes baisers; s'il devinait à ma tendresse que je suis sa mère, ce serait briser le premier anneau de ma chaîne de mensonges. Et soudainement j'irais lui révéler!.. Vous voyez bien que c'est impossible! Mon Daniel apprendre qu'il est le fils de Coralie!.. Vous ne songez pas à cela. Il croit que sa mère n'a commis qu'une seule faute, qu'elle est morte en le mettant au monde. La tendresse qu'il n'a pu avoir pour elle, il l'éprouve pour moi; après la vie que j'ai menée, je réalise ce rêve d'être aimée, respectée par mon fils, et je renoncerais d'un coup à cet amour et à ce respect! Mieux vaudrait que je me tuasse tout de suite : au moins je serais pleurée par lui!

Dans le cours de sa vie galante, M. de Bruniquel avait songé plus d'une fois à cette histoire de la courtisane amoureuse, histoire devenue banale à force d'être racontée. Plus d'une fois il s'était

demandé, en regardant une de ces belles créatures qui passent insouciantes dans la vie : « Sont-elles capables d'une passion sincère?.. Comme tous les sceptiques, il s'était répondu : Non. Or par la fatalité de l'existence il se trouvait en face d'une passion autrement vraie, autrement respectable que l'amour, c'est-à-dire la maternité. Coralie était mère; elle défendait son enfant avec une âpreté farouche. Il la regardait : ce visage pâle, ces yeux terrifiés, ces lèvres frémissantes prouvaient l'immense douleur de cette malheureuse. La fille perdue se transformait. Elle était là, attendant anxieusement comme le condamné qu'un mot va tuer ou laisser vivre. En somme, il était élevé, le sentiment qui inspirait cette femme. Ce n'était ni de l'égoïsme ni de la personnalité. Elle combattait désespérément pour le bonheur de son enfant : or tout amour vrai mérite le respect, toute souffrance réelle mérite la pitié. Du respect pour une Coralie? non : pour la mère de Daniel. De la pitié pour celle qui s'était montrée impitoyable? M. de Bruniquel oubliait le mal pour ne plus se souvenir que du bien.

Elle demeurait toujours là, immobile, secouée par la surexcitation nerveuse des émotions trop violentes. Tour à tour séductrice et menaçante, elle descendait à la supplication. Quel homme ayant le cœur bien placé résisterait à la prière d'une femme aimée jadis? Il se sentait à demi vaincu :

— Raisonons froidement, reprit-il. La question peut se résumer ainsi : dois-je permettre que votre fils entre dans une honnête famille pour y apporter la honte de sa fortune et de sa naissance? Pardonnez-moi si je me sers d'expressions qui vous semblent cruelles; loin de moi la pensée de vous insulter. Votre fils pauvre pourrait-il épouser Édith? C'est ce que je me demande dans la sincérité de ma conscience. J'ai peur d'être mauvais juge dans le procès. J'aime celle qu'il aime. Qui sait si je ne me laisse pas influencer à mon insu par mon intérêt? En tout cas, j'ai besoin de réfléchir; je suis trop troublé en ce moment. Cependant j'ai un conseil immédiat à vous donner. D'autres que moi peuvent vous reconnaître; pensez à la honte qui retomberait sur votre fils, si on apprenait quelle est la source de sa fortune.

— Je ne peux pas la lui reprendre cependant !

— Il le faut. C'est dur, n'est-ce pas ?

— Moi qui le rêvais l'un des puissans de ce monde !

— Mais, malheureuse femme, vous n'avez donc pas réfléchi à ce qui arriverait si Daniel découvrait un jour la vérité ! Lui, un homme d'honneur, vivre avec un argent gagné... oh !... songez qu'un hasard comme celui qui nous réunit, une rencontre fortuite, un mot imprudent, une ennemie d'autrefois, peuvent éveiller ses soupçons, troubler son esprit, lui révéler tout ! C'est alors que vous souffri-

riez ! Vous l'aimez ? Il vous prendrait en haine. Il vous mépriserait, lui qui vous respecte, car en lui imposant la moitié de l'argent, vous lui imposez la moitié de la honte !

Ce dernier coup acheva de meurtrir la pauvre femme. Elle ne répondit rien ; elle cacha sa tête entre ses mains et pleura. Qu'eût-elle répondu à cette épouvantable vérité ? Les paroles de Bruniquel faisaient naître en elle des pensées qu'elle n'avait jamais eues. C'était vrai pourtant, elle associait Daniel à son infamie !

Le gentilhomme lui prit la main et la serra affectueusement :

— Croyez bien que je ne suis pas votre ennemi. C'est tout ce que je puis vous dire pour le moment. Je vous le répète : je vais réfléchir ; réfléchissez aussi de votre côté. Je ne vous promets rien, et vraiment je n'ai rien à vous promettre, car je ne sais pas encore ce que je ferai. Il y a deux heures, j'étais décidé à prévenir M. Godfroy. J'avoue que j'hésite maintenant. Que vous ou moi nous trouvions le moyen de sortir de l'impasse, et je suis tout à votre service.

Coralie balbutia un remerciement ; elle essuya lentement ses yeux et ramena sur ses épaules la mante brune qui en était tombée. Elle était brisée de lassitude ; on ne supporte pas impunément de pareils assauts. C'était déjà beaucoup d'avoir obtenu de Bruniquel une telle concession : elle ne se sentait plus la force de lutter encore pour obtenir davantage. D'ailleurs elle restait sous le coup des dernières paroles qu'il avait prononcées.

— Voulez-vous que je vous accompagne ? lui demanda-t-il.

— Non, non, je vous remercie.

Elle était sortie furtivement de la petite maison de la rue Ingres, certaine que Daniel la croyait endormie dans sa chambre : donc peu lui importait qu'on la rencontrât avec Bruniquel ; mais elle voulait être seule. Du reste, à une pareille heure de nuit, les rues de Montauban sont plus désolées que les ruines de Palmyre ; elle alla devant elle, le front courbé, perdue dans ses rêveries sombres, marchant lentement, poursuivie par cette idée lancinante : — Daniel me mépriserait s'il savait la vérité ! — Bien souvent elle s'était dit que sa vie passée, sa vie de hontes et de désordres, serait peut-être un jour révélée à son fils ; toujours elle avait chassé cette cruelle pensée. Était-ce possible qu'une heure vînt où le fils né de sa chair la méprisât ? Le jeune homme s'était exprimé plusieurs fois sur le compte de ces femmes qui vivent en pleine boue : il en parlait sans colère, mais avec dégoût. Il était à l'âge où les jugemens revêtent une implacabilité particulière ; à vingt-huit ans, un homme d'honneur, sachant peu de chose de la vie, est sans pitié et presque sans pardon. On ne devient indulgent que lorsqu'on a souffert. Certes, il la mépriserait ! Bruniquel avait raison. Daniel

lui demanderait de quel droit elle lui imposait la solidarité de son argent ramassé dans l'alcôve. Sa nature ardente et chevaleresque ne résisterait pas à un coup pareil. Il se tuerait peut-être !

Il se tuerait... Coralie chancela. Elle s'appuya à la muraille pour ne pas tomber. La pensée humaine a des cruautés inexorables. Elle retourne la douleur dans l'âme, comme le bourreau retournait le fer dans la plaie du patient. La malheureuse femme entrevit ce drame : son fils tué par elle. L'énergie de sa nature se révolta. C'était inadmissible. Il y a certaines solutions horribles que l'intelligence humaine repousse d'instinct. Elle reprit sa marche, éloignant violemment une pareille idée, essayant de se rassurer. Après tout, la situation n'était pas désespérée. Daniel ignorait encore la vérité ; il l'ignorerait peut-être toujours. Le secret de cette vie infâme n'était connu que de Bruniquel. Un galant homme comme celui-là se ferait hacher en morceaux plutôt que de dire au fils : — Ta mère est une misérable ! Quant à Daniel, il ne soupçonnait rien : pour lui Coralie n'existait pas. Il ne voyait en elle que M^{me} Dubois, la femme tendre et dévouée. Restait la question du mariage. Bruniquel le laisserait-il s'accomplir ? Non-seulement, il aimait Édith, mais encore il considérait que son honneur l'obligeait à parler. Il le lui avait dit ! Coralie sentit que là gisait le vrai danger. Sa colère la reprit à la pensée qu'un mot dit par Bruniquel perdait tout : et ce mot, rien ne pourrait le retenir sur les lèvres du gentilhomme, s'il croyait de son devoir de le prononcer : ces honnêtes gens se soutiennent toujours les uns les autres ! Elle eut la vision de ce qui arriverait : M. Godefroy retirant sa parole, Édith refusée à Daniel, et son fils, voulant savoir la cause de cette rupture, l'interrogeant, elle, la mère, l'unique cause de cette honte ineffaçable ! Elle était l'obstacle. Coralie supprimée, Daniel n'était plus qu'un bâtard comme les autres...

Le hasard voulut qu'elle traversât en ce moment l'immense pont jeté sur le Tarn. La nuit, délicieusement fraîche, berçait la ville endormie : pas un bruit ne sortait de cet entassement de maisons étagées de façon irrégulière, la lune plaquait sa lueur immobile sur les murs peints de mille couleurs ; on n'entendait même pas la brise passer entre les arbres, qui, semblables à des géans, s'inclinaient lentement les uns vers les autres comme pour se parler tout bas. Coralie s'accouda au parapet ; au fond, le fleuve jaune d'ocre reflétait les milliers d'étoiles qui tranchaient sur l'eau ainsi que des points d'or piqués dans une tapisserie. Elle n'avait qu'à fermer les yeux et à se laisser glisser : ce serait fini.

L'idée de la mort effleura ce cerveau surexcité par la lutte douloureuse ; puis elle se rappela la phrase de Bruniquel, phrase cruelle, mais vraie : « La mort n'est qu'un incident, ce n'est pas un

dénoûment. » Elle se trompait tout à l'heure : elle n'enlevait pas l'obstacle. Elle morte, son passé vivrait encore. Pour la première fois, cette femme comprit qu'il est des actes irrémédiables. Rien ne pouvait empêcher que Daniel ne fût son fils ; rien ne pouvait faire que ce qui était n'existât pas. Si elle se tuait, elle léguait à Daniel un héritage de honte. Et cependant il ne portait pas son nom, et cependant elle ne l'avait pas reconnu ! mais il suffirait que quelqu'un dît : — C'est le fils de Coralie ! pour attacher un écriteau d'infamie sur cet homme d'honneur. Elle ne sauverait rien en se noyant : toutes les eaux du fleuve n'effaceraient pas une heure de sa vie passée !

Elle sentit qu'au contraire, en vivant, elle pourrait lutter. Sa sollicitude serait là, toujours anxieuse et vigilante. Le besoin d'espérer est tellement nécessaire à l'être qui souffre qu'elle se demanda si elle n'exagérait pas la situation. Elle parviendrait peut-être à émouvoir Bruniquel assez pour qu'il gardât le silence, Édith aimait Daniel ; le gentilhomme considérerait sans doute qu'en parlant il faisait le malheur de trois personnes. Au pis aller, elle était là, elle, Coralie, avec ses ruses de fille, ses mensonges et son arsenal d'autrefois. Rien ne lui coûterait ! Elle connaissait assez la vie pour savoir que le monde n'a pas de rigorismes impitoyables. Elle reprit le chemin de la rue Ingres avec plus de calme ; la sérénité de la nuit l'apaisait à son insu ; elle se vit dans une situation difficile, mais non inextricable. Elle se promit de jouer la comédie avec Bruniquel, assez bien cette fois pour le duper. Comme il arrive souvent, sa pensée refaisait lentement tout le chemin qu'elle venait de parcourir ; elle repassa dans son esprit tous les périls d'une révélation ; elle les trouva réels, mais loin d'être aussi énormes qu'elle le croyait deux heures, une heure, vingt minutes, cinq minutes auparavant. Avant tout il fallait empêcher que Bruniquel ne parlât, et, s'il parlait, que Daniel ne sût la vérité. Elle sourit dédaigneusement en se rappelant que le gentilhomme lui conseillait de ruiner son fils. Sa nature de fille reprenait le dessus. L'argent, c'est l'argent ; ne le méprisent que ceux qui n'en ont pas. Comment avait-elle pu admettre un instant l'idée de reprendre à Daniel sa fortune ? Est-ce qu'un homme pauvre est heureux ? Non, Daniel épouserait Édith, il resterait riche. D'ailleurs, à supposer que les millions de Coralie fussent mal gagnés, l'honneur de l'officier épouserait leur source honteuse. En vérité, ce Bruniquel n'était qu'un niais : il se tairait ; s'il ne se taisait pas, eh bien, elle aviserait. Toutes ces pensées traversaient une à une son esprit ; l'état d'âme de cette femme aurait pu se comparer à un tableau à deux faces ; elle voyait l'une après avoir vu l'autre.

Coralie rentra dans la maison de la rue Ingres par la petite porte

du jardin; son fils ne s'était pas aperçu de son absence. Un profond silence enveloppait la demeure où Daniel reposait, rêvant à son pur et noble amour, sans se douter de l'orage qui grondait. Elle se glissa dans le petit salon du rez-de-chaussée, rassurée, calmée, et s'imaginant qu'elle aurait facilement raison de tout. Elle ne se disait pas que le hasard le plus futile suffit à déjouer tous les calculs et que le premier coup de tonnerre éclaterait du côté où le ciel était le plus serein.

V.

Quelques jours se passèrent sans amener rien de nouveau. Daniel allait beaucoup rue Corail; M^{me} Dubois l'y accompagnait toujours. Elle semblait prendre à tâche de conquérir chacune des personnes qui vivaient dans l'intimité des Godefroy. Son flair intelligent devina qu'elle n'aurait pas de meilleur allié que M^e Bonchamp. — Un notaire ressemble toujours à un notaire, a dit un jour un fantaisiste. Il ne connaissait pas notre personnage. M^e Bonchamp avait beaucoup d'esprit, comme la plupart de ses confrères : par un heureux effet de caractère, il se plaisait à ne voir des choses que leur bon côté. Le notaire est initié par profession à beaucoup de vilénies et de malpropretés morales; c'est lui qui assiste à ce drame des testamens : le père qui veut frauder l'un de ses fils, ou le fils qui veut détourner à son profit une partie de l'héritage du père, s'empressent d'aller trouver l'officier ministériel, ils lui demandent naïvement conseil et sont tout étonnés de la froide mine qu'il leur fait. A force de mesurer les petitesesses et les vices, les notaires en arrivent à ce qu'on peut appeler le scepticisme permanent. M^e Bonchamp était bien sceptique comme les autres, mais il avait une certaine confiance dans l'honnêteté de ses contemporains pris en masse. Il ne gardait de sa profession que l'habitude de vouloir descendre au fond des choses.

Dès la première entrevue, il s'était intéressé à Daniel. D'abord Édith l'aimait, et cela suffisait pour qu'il jugeât favorablement le jeune officier : « Je crois, disait-il souvent, que les nobles cœurs ont une attraction inévitable les uns pour les autres ! » Théorie un peu paradoxale, en ce sens qu'il n'y aurait jamais de trahison en amitié; paradoxe ou non, Bonchamp tenait à son idée. Plus tard il étudia soigneusement Daniel, et le temps confirma une sympathie née spontanément. Nous savons déjà que M^{me} Dubois lui plut. Pendant les quelques jours qui suivirent son arrivée à Montauban, il observa la future tante de sa filleule, non sans une certaine curiosité. Quelques points l'étonnaient dans la vie de cette femme. Évidemment elle n'avait pas toujours vécu dans ses montagnes de l'Auvergne; il devinait un orage à la suite duquel cette existence

détruite s'était refaite dans la solitude. De nouveau il se dit qu'en dépit de l'affectation de son costume de paysanne M^{me} Dubois connaissait le monde et ses usages. En somme elle l'intéressait; ce n'était pas la première venue.

Dans tout mariage, il est des questions d'intérêt qu'il est indispensable de discuter; d'ordinaire ce sont les parens qui s'acquittent de ce soin ennuyeux. Quelle jolie comédie on pourrait écrire avec les questions que les parties s'adressent, les méfiances naïves qu'elles se témoignent, et la crainte d'être volées qu'elles ne se cachent pas réciproquement! Je ne crois pas qu'il existe au monde quelque chose de plus cynique qu'un contrat. Faites la supposition invraisemblable d'une bande de galériens se constituant en société anonyme et rédigeant un acte: j'imagine qu'ils ne prendront pas plus de précautions que les honnêtes gens. Dans le cas présent M^r Bonchamp n'avait pas à agir de même. Il n'ignorait pas les intentions de son ami. Godefroy donnait à Édith deux cent mille francs de dot; elle était fille unique; de plus, Césarine s'engageait à lui laisser toute sa fortune: voilà qui diminue beaucoup les paperasses et les articles méfians. Restait la situation de Daniel. Il s'en ouvrit un soir à M^{me} Dubois.

— Excusez-moi de vous parler d'affaires d'intérêt, dit-il; mais puisque nous tenons tous à ce que ces enfans soient mariés le plus tôt possible, il faut nous hâter. Quand pourrai-je causer avec vous?

— Demain, cher monsieur, si cela vous convient, répliqua-t-elle.

— Parfaitement, et je demande à M^{me} Dubois l'autorisation de t'accompagner, ajouta vivement Godefroy. Ma présence sera peut-être utile.

Coralie commençait à se rassurer; elle n'entendait pas parler de M. de Bruniquel. On racontait dans la ville que le gentilhomme voyageait: les malins trouvaient ce voyage-là tout simple. Il était si naturel que Bruniquel fût dépité de ce qui arrivait! Elle seule savait à quoi s'en tenir. Sans doute, après réflexion, il se décidait à garder le silence. Une fois le contrat signé, elle pouvait être tranquille: comment admettre que Bruniquel permit aux choses d'aller si loin pour intervenir au dernier moment? Quant au désir exprimé par Godefroy d'accompagner M^r Bonchamp, il s'expliquait très naturellement. On prit donc rendez-vous pour le lendemain, et l'on se sépara ce soir-là comme d'ordinaire.

Deux êtres que les questions d'argent laissaient absolument froids, c'étaient Daniel et Édith. Leur amour les possédait entièrement. En eux commençait et finissait l'univers. Ils ne concevaient pas que quelque chose pût les intéresser en dehors d'eux-mêmes. Ils goûtaient les pures délices de ces premières heures d'intimité dont on garde l'impérissable souvenir. Daniel arrivait le matin; Édith

partait avec lui sous la surveillance peu rigide de la tante Césarine. Ils s'en allaient à travers les prés semés de fleurs et les bois épais remplis de murmures, se tenant par le bras, tantôt graves et recueillis, tantôt pris d'une gaieté exubérante; Césarine suivait de loin, en répétant sa phrase favorite : « Quel bonheur ! un roman dans ma famille ! » Les deux jeunes gens lisaient ce roman avec un ravissement infini. Édith le menait dans des chemins qu'elle avait parcourus vingt fois. Ils lui semblaient nouveaux parce qu'elle y passait avec lui. Tel paysage très ordinaire lui apparaissait magnifique; tel coin de forêt bien simple revêtait pour elle une poésie particulière. C'est que les champs, les bois, les montagnes, les rivières n'ont qu'une beauté relative, celle que leur prête notre imagination. Les amoureux ne voient pas la nature du même œil que ceux dont le cœur est indifférent : ils logent des souvenirs partout; ils attachent une importance presque superstitieuse à la plus petite chose. Ces deux êtres jeunes, sincères, aimans, chantaient l'éternelle chanson de la tendresse, que l'humanité a toujours eue sur les lèvres. Ils étaient si pleinement heureux qu'ils auraient voulu que leur joie fût partagée par tout ce qui les entourait.

La vie d'Édith ne commençait qu'au jour où elle avait connu Daniel, de même que celle de Daniel commençait au jour où il avait connu Édith; tous deux s'imaginaient qu'ils étaient nés à la lumière en naissant à l'amour. Pour eux, il n'existait pas même un « auparavant. » Ils comptaient pour rien les choses antérieures, mais ils prêtaient un prestige énorme au plus petit fait qui concernait leur amour. Ils marchaient confians et joyeux, ce matin-là, sans deviner les malheurs dont ils seraient victimes, car l'une des bontés de la Providence est d'enlever le pressentiment aux êtres pleinement heureux, comme si elle ne voulait pas assombrir les quelques heures de rare bonheur qu'elle accorde.

Ils savaient bien, l'un et l'autre, qu'au moment où ils se promenaient, Godefroy et Bonchamp s'occupaient de leur contrat de mariage. Mais cela les touchait si peu ! C'était une formalité nécessaire, voilà tout. Édith vit son père partir tout guilleret, et, à la vérité, Godefroy daignait ne pas se plaindre de l'existence. Il confia son contentement au notaire pendant que tous les deux s'acheminaient chez M^{me} Dubois. Le seul point noir qui existât pour lui, c'était la bâtardise de Daniel; il n'avait pas encore osé confier ce secret à Bonchamp, craignant, avec ses idées provinciales, que son ami ne fit un haut-le-corps trop accentué. Aussi se plaisait-il à souligner tous les avantages d'une pareille union pour qu'au moment de l'aveu le notaire glissât aisément sur les inconvéniens d'une naissance irrégulière,

— Plus j'y réfléchis, plus je suis satisfait de mon futur gendre, disait-il en traversant la rue du Moustier. Un avenir superbe, de la fortune, une tante charmante... car elle est charmante, sa tante. Je suis bien obligé d'en convenir, je n'aurais jamais osé espérer pour Édith un aussi beau parti.

M^e Bonchamp répliqua bonnement :

— Je ne sais pourquoi tu me chantes cette antienne. On croirait, ma parole, que je n'ai pas toujours été de cet avis-là. Le vrai mérite de Daniel, c'est, à mes yeux, moins sa fortune que sa personne. Il est intelligent, loyal et droit; je le crois incapable de mensonge; enfin il adore Édith. Serait-il pauvre et sans position que j'applaudirais à ton choix des deux mains. Tu vois qu'il était pour le moins inutile de te mettre en frais d'éloquence. Tiens! nous sommes arrivés.

Coralie les attendait, non sans une secrète appréhension. Elle était inquiète, sans savoir pourquoi; les pressentimens qui épargnaient Daniel et Édith s'abattaient sur elle. Elle s'efforçait vainement de les chasser. Pourquoi cependant s'effrayait-elle de ce projet de contrat qu'on allait discuter? Ses précautions étaient prises.

— Il est bien entendu, chère madame, dit Godefroy, que nous traiterons toutes ces questions de la manière la plus amicale. Je m'entends peu aux affaires d'argent, et j'ai peur que vous ne soyez pas plus avancée que moi. Je ne suis guère qu'un pauvre savant de province.

Il se gonflait tout naturellement en avançant qu'il n'était qu'un pauvre savant de province. Le brave homme n'en pensait pas un mot. Bonchamp connaissait trop son ami pour le laisser s'engager sur un terrain si étranger à l'entrevue; il prit une feuille de papier, un crayon, et s'adressant à M^{me} Dubois :

— Abandonnons Godefroy à ses méditations scientifiques; je suis au courant pour tout ce qui concerne Édith. Son père lui donne une somme ronde de deux cent mille francs : il est de plus spécifié qu'elle sera l'unique héritière de sa tante, demoiselle Césarine Godefroy. Vous voyez, chère madame, que de notre côté il n'y aura pas beaucoup d'écritures. Du vôtre...

— Il n'y en aura pas beaucoup davantage. Mon neveu a une fortune personnelle qui se monte à neuf cent mille francs environ. Je vous remettrai le détail complet, désignant les coupons de rente qu'il possède. Il sera spécifié de plus, que moi aussi je m'engage à lui laisser toute ma fortune.

— Parfaitement. Voilà qui supprime bien des difficultés. Nous adoptons, je suppose, le régime de la communauté? C'est le plus sage et le plus logique.

— Le régime de la communauté me convient à merveille.

— Alors, chère madame, il ne me reste plus qu'à rédiger le contrat selon la coutume; pour en finir tout de suite, je vous demanderai les nom, prénoms et lieux de naissance des père et mère de votre neveu.

La phrase était bien simple. Il était tout naturel, en vérité, que Bonchamp fit une pareille demande. Pourtant, elle gêna Coralie : elle y vit comme une menace cachée. Godefroy, lui, toussa légèrement; pour un savant il était pris au dépourvu. Le notaire s'aperçut vite du trouble de son ami, et ne laissa pas d'en être fort étonné.

— On dirait que ma question t'offusque? s'écria-t-il en riant.

— Elle ne m'offusque pas. Seulement elle m'oblige à te confier un secret fort délicat, puisque j'ai cru devoir te le cacher jusqu'à présent. Comme il concerne uniquement Daniel tu comprendras ma discrétion.

Bonchamp regarda Godefroy de son œil clair et fin; celui-ci reprit :

— M^{me} Dubois ne pourra pas te donner les nom, prénoms, et lieux de naissance des père et mère de son neveu, attendu que Daniel est enfant naturel.

Le notaire ne broncha pas. Il se contenta de prononcer un : « Ah! » très philosophe, indiquant qu'il ne se préoccupait pas outre mesure d'une naissance irrégulière.

— Comprends-tu? poursuivit timidement Godefroy. Très loyalement Daniel est venu me faire part de cette circonstance avant de demander officiellement la main d'Édith. Je t'avoue que sur le premier moment elle m'a désagréablement surpris; j'ai même commencé par déclarer à Daniel que je ne pouvais consentir au mariage. C'est ma sœur qui a insisté. Elle m'a révélé l'amour d'Édith; elle a fait valoir un tas de raisons... bref, j'ai cédé, et si tu m'en blâmes...

— Te blâmer, moi? Tu es fou. Daniel est-il, oui ou non, un honnête homme? Oui ou non, est-il aimé d'Édith? C'est la seule chose que j'examine : le reste m'importe fort peu; la bâtarde, en ce temps-ci, n'est qu'un malheur : ce n'est plus une tache.

Le visage de l'antiquaire exprimait un ébahissement comique; il avait envie d'embrasser son ami pour le remercier d'être si coulant. Bonchamp remuait son crayon entre ses doigts; il était visiblement gêné. On sentait qu'il désirait adresser à M^{me} Dubois une question brûlante, et qu'il cherchait les expressions dont il se servirait.

— Diable! diable! voilà qui change mes idées, dit-il enfin. Loin de moi la pensée de vouloir être indiscret, chère madame, mais j'ai besoin d'être fixé. De qui Daniel tient-il sa fortune, de son père ou de sa mère?

Coralie ne se troubla pas. Elle entra en plein danger prévu. En ces momens-là elle se retrouvait tout entière. Elle répondit très tranquillement :

— De sa mère, qui était ma sœur. Je vous saurai gré de ne pas m'interroger trop longuement sur un passé qui n'est toujours douloureux. Notre famille habitait Paris. Mon père possédait une belle fortune. Ma pauvre sœur eut le malheur de se laisser séduire par un de nos cousins qui était marié; elle mourut en mettant son fils au monde. Quand je devins veuve je me rattachai à cet enfant, le seul parent que j'eusse encore. Vous savez le reste, et je n'ai plus rien à vous apprendre.

Elle débita son mensonge avec un calme imperturbable. Pourquoi le notaire n'eût-il pas été trompé? Coralie ne racontait rien d'impossible ou d'invraisemblable.

— Je comprends, chère madame, tout ce qu'une pareille conversation doit avoir de pénible, mais vous me permettrez d'insister sur un point. Votre neveu n'a pas de nom, car, sans doute, il a été déclaré de père et mère inconnus. Votre sœur n'étant pas sa mère, légalement parlant, ne lui a donc pas laissé sa fortune par voie d'héritage naturel. Il a dû intervenir un testament. Il faudra que vous me donniez le nom du notaire chez qui il a été déposé. De plus, votre neveu a eu un tuteur: ses intérêts ont évidemment été mis en bonnes mains, j'en suis sûr; mais veuillez remarquer que j'agis ici autant comme officier ministériel que comme ami. Par conséquent, il ne m'est pas permis de négliger un seul détail. Vous annoncez l'intention de léguer toute votre fortune à Daniel; c'est une idée généreuse, qui ne m'étonne nullement de vous; encore faut-il que nous puissions établir votre droit à faire une pareille libéralité: pour cela, j'ai besoin de l'acte de décès de monsieur votre mari.

Coralie ne perdait pas une seule des paroles de Bonchamp. Le notaire s'exprimait avec une clarté et une logique telles qu'elle eût été mal venue à se formaliser de ses demandes. Néanmoins elle était surprise qu'il exigeât tant de pièces pour la rédaction d'un contrat: surprise et inquiète. Il lui était facile de satisfaire à quelques-uns de ces desirs; une femme comme elle savait prendre ses précautions; elle avait prévu qu'on lui demanderait l'acte de décès de son mari, mais non un testament fait par sa sœur en faveur de Daniel. Néanmoins, elle répondit, sans se déconcerter :

— Mon Dieu, cher monsieur, ma pauvre sœur n'a pas fait de testament; j'étais son héritière naturelle, la fortune de mon père se partageait donc entre nous deux; à son lit de mort, elle m'a chargé de veiller sur les intérêts de son enfant, et de lui remettre purement et simplement la part qui lui reviendrait. C'est ce que

vous appelez, je crois, un fidéicommiss en termes de droit. De même pour la question du tuteur : Daniel n'en a pas eu. Quant à l'acte de décès de mon mari, je l'ai apporté pensant en effet qu'il serait nécessaire.

Bonchamp continuait à tourner nerveusement son crayon entre ses doigts ; il hochait la tête avec un ennui évident, et d'un ton assez mécontent :

— Il est regrettable, très regrettable qu'il n'y ait pas eu de testament. Certes, en réfléchissant, je comprends tout l'avantage d'un fidéicommiss. Comme vous le dites fort bien, vous étiez l'héritière de votre sœur ; donc sa fortune se transmettait tout naturellement à son fils. Ce qui me contrarie, c'est la nécessité où nous serons de remonter plus haut. Monsieur votre père est mort à Paris, chère madame ? Veuillez me donner le nom du notaire de votre famille, je lui écrirai pour qu'il m'envoie copie du testament par lequel vous avez hérité.

Cette fois Coralie perdit pied. Elle s'attendait peu à une pareille exigence. Depuis quand descend-on à de pareils détails ? Godefroy lui-même ne comprenait pas.

— En vérité, mon cher ami, tu me confonds, dit-il un peu agacé. Pourquoi fais-tu intervenir le père de M^{me} Dubois à propos du contrat de Daniel ?

— J'avoue que j'excuse ton étonnement et celui de M^{me} Dubois, mais je crois être dans la sagesse et la raison. Quand tu m'as annoncé la naissance illégitime de Daniel, j'ai haussé les épaules, parce que je suis un philosophe, qui estime les gens à leur valeur réelle, non à leur valeur de convention. Seulement il faut toujours tenir compte de l'opinion des autres, surtout quand elle est bête. Or, le pire mal des choses irrégulières c'est qu'elles prêtent à gloser à tout le monde. Il sera impossible de cacher la vérité ; si tu l'as espéré un moment, tu n'es qu'un naïf ; la publication des bans est une petite machine très simple, mais très indiscreète. Le premier venu pourra lire : « Promesse de mariage entre demoiselle Édith-Jeanne Godefroy, fille légitime de... et le sieur Daniel, capitaine d'artillerie, fils de personne. » Sois bien persuadé que les cancans iront bon train. De Ville-Nouvelle à Ville-Bourbon s'étendra un long murmure formé de mille voix diverses, bienveillantes, malveillantes, ou simplement indifférentes. Or les unes et les autres font le même tapage ; comme on ne pourrait pas te blâmer sans ridicule de donner Édith à un honnête homme dont le seul tort est la faute de ses parents, la médisance se rabattra sur sa fortune. J'entends ces braves gens d'ici : « — Il est bien riche pour un bâtard. » — « Eh ! eh ! qui sait ce qu'aura fait mademoiselle sa mère ? » Le second jour, une âme charitable

insinuera que ladite fortune est d'origine douteuse; le troisième, ce doute deviendra une certitude; le quatrième, on fournira les détails les plus inattendus. Allons donc! cela me révolte par avance! Avoue franchement la situation. La franchise est le sauf-conduit de l'honneur. Tu inviteras tout Montauban à la signature du contrat; il est nécessaire que chacun puisse lire que les choses se font honnêtement, entre honnêtes gens que nous sommes. « Le capitaine Daniel apporte neuf cent mille francs, laissés par demoiselle X..., sa mère, laquelle avait hérité de ses père et mère, ainsi qu'il appert de tel testament déposé chez M^e X..., notaire à Paris. Il apporte en outre la fortune à venir de sa tante M^{me} Dubois, veuve de M. Dubois, etc., etc. » De cette façon les commérages tomberont d'eux-mêmes. On saura que la fortune de ton gendre est de source pure, que la famille de sa mère était riche, que le mari de sa tante était riche; les plus malveillans seront condamnés au silence, car nul n'osera dire qu'étant né en dehors du mariage, Daniel est riche en dehors de l'honneur!

Les paroles de Bonchamp eurent le double effet d'atterrer Coralie et d'enthousiasmer Godefroy. Comme tous les esprits droits, l'antiquaire sentait que son ami était dans le vrai. Le raisonnement du notaire était inattaquable. Il battit des mains, et remercia vivement Bonchamp de cette idée lumineuse qui sauvait le côté périlleux de la situation.

Coralie, elle, était écrasée. Elle avait tout prévu, excepté ce qu'il était impossible de prévoir. Ses efforts avaient porté sur sa personnalité, à elle, Coralie. Elle s'était ingénée à se construire une existence de bourgeoise bien honnête; elle possédait un acte établissant le décès d'un sieur Dubois, son mari. Elle pouvait prouver, pièces en main, qu'une partie de sa fortune, titres, valeurs, coupons de rente ou biens au soleil venaient dudit sieur Dubois; mais de là à penser qu'on remonterait jusqu'à son père, il y a loin. Le pis c'est qu'elle comprenait la difficulté d'opposer un argument à celui du notaire. D'abord, elle ne savait lequel invoquer, puis elle craignait d'éveiller des soupçons.

— Godefroy m'approuve, mais vous, chère madame, quelle est votre opinion?

— Mon opinion est, au contraire, d'éviter le bruit. Moi, je serais d'avis de n'inviter personne à la signature du contrat. Quant à retrouver le testament de mon père, je crois que c'est bien difficile, sinon impossible.

— On voit que vous êtes peu ferrée sur les questions de droit. Ce n'est ni impossible, ni même difficile. Les testamens sont de trois sortes : olographes, mystiques ou par acte public. Ceux qui sont olographes ou mystiques doivent être remis tout d'abord, avant

même leur exécution, au président du tribunal de l'arrondissement; le président du tribunal dresse procès-verbal du dépôt, de l'ouverture et de l'état du testament. Si, au contraire, monsieur votre père a fait un testament par acte public, il a été conservé par le notaire de votre famille. Vous voyez que dans les trois cas rien n'est plus simple que de se procurer cette pièce.

L'épouvante gagnait Coralie. Elle se heurtait à des obstacles qu'elle ne soupçonnait même pas. Comment se fût-elle doutée de tout cela? Il lui fallut sa présence d'esprit, son énergie, sa tendresse maternelle pour qu'elle demeurât calme en apparence. Mais quelle tempête au fond de son cœur! Elle eut la force de sourire. Elle répondit avec une affectation d'indifférence :

— Je suis, alors, obligée de vous demander quelques jours; car, en vérité, je ne m'attendais pas à ces difficultés. Le temps d'écrire à mon notaire...

— Donnez-moi son nom, interrompit Bonchamp. Ces démarches-là nous regardent, nous autres. C'est moi qui écrirai.

Elle se leva. Donner le nom de son notaire? Jamais. M^e Bonchamp apprendrait la vérité tout de suite. Elle était au supplice; tout s'écroulait. Espérances, échafaudages habiles, papiers faux, pièces préparées, ruses adroitement machinées, tout s'évanouissait, comme il arrive souvent, devant le scrupule de conscience d'un honnête homme. Elle était dans l'impasse : impossible d'en sortir. Refuser de répondre éveillerait une méfiance qui n'existait pas; hésiter ferait naître un doute. Elle ne vit qu'une chance de salut : gagner du temps. Les femmes comme elles ne s'avouent jamais vaincues; elles tiennent tête au danger, comme ces oiseaux de mer qui ne volent jamais si bien qu'au milieu de l'orage.

— Votre conversation de jurisprudence m'étourdit un peu, dit-elle. N'importe; je vous porterai ce soir tous les renseignemens que vous désirez. Je n'ai d'autre notaire, maintenant, que celui de Vic-sur-Cère. Celui de ma famille est mort depuis que je suis retirée en Auvergne, et je n'ai jamais vu son successeur, dont le nom m'échappe en ce moment. Je ferai des recherches et tout ira pour le mieux.

Elle répondit trop naturellement pour que Godefroy ou Bonchamp répliquassent. Coralie eut une minute l'idée de dire que son père était mort *ab intestat*; mais le partage d'une succession n'exige pas moins les soins d'un notaire. D'ailleurs, elle aurait dû le révéler plus tôt. Non, l'important était de gagner du temps; après, elle verrait. Il lui resterait la ressource d'essayer d'agir sur l'esprit de Bonchamp pour qu'il changeât d'idées, ou de préparer d'autres papiers faux; qui sait même s'il ne lui serait pas possible

d'intéresser son notaire de Vic sur-Cère à sa cause, sans qu'il se doutât de rien?

Elle laissa Bonchamp rédiger un projet de contrat, puisque aussi bien on écartait jusqu'à nouvel ordre la question qui venait d'être soulevée. Elle essaya de paraître attentive à des détails indifférens, de sourire à des réflexions narquoises de Bonchamp, dont elle devinait les intentions spirituelles sans les entendre, de répondre alors même qu'elle n'écoutait pas! Un voile descendait sur ses yeux. Elle ne voyait plus que confusément ce qui lui semblait si clair auparavant. Plus l'entrevue se prolongeait, plus elle s'enfonçait dans la résolution de lutter jusqu'au bout, et moins elle se sentait d'énergie pour cette lutte. Ses forces trahissaient sa volonté. Deux assauts violens en quelques jours la mettaient à bout : d'abord Bruniquel, ensuite Bonchamp; c'était trop. Elle pouvait triompher du premier en l'émouvant, en le gagnant, en le faisant taire; elle ne triompherait pas du second. Là ce n'était plus la volonté d'un homme qu'il fallait réduire; c'était un obstacle matériel à renverser, et de telle nature qu'elle échouerait fatalement.

L'entrevue prit fin. Elle respira. Elle avait besoin d'être seule. Godefroy et Bonchamp sortirent; heureusement ils ne concevaient encore aucun soupçon! Le valet de chambre de Daniel remit presque aussitôt à sa maîtresse la carte de Bruniquel. Il s'était présenté pendant la conversation au sujet du contrat; ayant trouvé porte close, il s'était retiré. Coralie frissonna. Pourquoi cette visite?

VI.

A peu près à la même heure, Édith et Daniel revenaient de leur promenade, gais, confians, radieux. La matinée était chaude. Les deux jeunes gens suivaient la route poussiéreuse de Cos. A côté d'eux les champs à perte de vue plaquaient leurs couleurs disparates les unes sur les autres; après le jaune d'ocre du blé mûr, le gris verdâtre de l'avoine, tranchant sur le fond rouge des bois écrasés sous le soleil. Des bouffées de chaleur passaient, et l'air, très diaphane, avait des profondeurs vagues. Midi approchait. A cette heure, les perdrix se taisent, tapies dans les sillons, et les cailles ne se lancent plus leurs appels mouillés; une sorte d'engourdissement envahit tout ce qui respire: les arbres et les champs ont eux-mêmes des lassitudes, ils semblent haletans et fatigués. Édith allait, le visage animé, remuant la poussière de son pied fin, écoutant Daniel qui lui parlait de ses travaux. Derrière, à deux cents mètres, la tante Césarine soufflait, n'en pouvant plus, trouvant que le roman est une belle chose, mais que cette belle chose est plus agréable à

l'ombre qu'au soleil ! Ce Daniel et cette Édith ! Ils étaient fous de rentrer si tard et à l'heure la plus chaude. Il fallait être amoureux pour ne pas succomber sous la température.

— J'avoue que vous me révélez des aperçus bien nouveaux, dit Édith. Je vous écoute, et je vois que j'aurai fort à faire plus tard si je veux vous comprendre.

Daniel n'était rien moins que pédant, mais il mettait Édith trop haut dans son esprit et dans son cœur pour ne pas l'associer d'avance à ce qui l'intéressait. Quel que soit son talent, un homme a toujours un collaborateur inconscient en sa femme, lorsqu'il a su la choisir intelligente. Entre les êtres bien organisés, le mariage n'est pas seulement l'alliance de deux corps et de deux âmes ; les cerveaux s'unissent aussi, et presque toujours, avec son tact exquis des choses, la femme sait se hausser au niveau intellectuel de son mari ; puis, il n'est pas de plaisir plus rare que d'initier celle qu'on aime à ses travaux et à ses espérances, que de lui ouvrir l'esprit aux questions dont on est possédé. C'est un peu une création nouvelle dont on a la joie et l'orgueil. Édith ne comprenait pas toujours ce que lui disait Daniel ; elle l'avouait simplement, se plaisant à l'interroger sur ce qu'elle ignorait.

La conversation avait des tours particuliers, passant d'un sujet à un autre, car inévitablement ils en revenaient toujours à parler de leur amour, de cette commune tendresse qui les liait si étroitement. Il fallut une circonstance, assez comique d'ailleurs, pour les arracher à ce qui leur était personnel. A un kilomètre environ de Montauban se dresse un petit bouquet de bois qu'on dirait égaré dans les champs. Il y a solution de continuité entre les blés et les maïs. Un millier d'arbres épais ont poussé dru dans la plaine, mêlés de roches brunes où frétille des lézards. C'est une sorte d'oasis pour le piéton fatigué, qui peut se reposer à l'ombre avant d'entrer dans la ville. Des hêtres centenaires, des chênes énormes entre-croisent leurs branches qui forment un couvert délicieux. La mousse épaisse tapisse le sol, et çà et là courent des genêts pointillés d'or, qui trouent la masse de verdure.

De loin les deux jeunes gens aperçurent un être bizarrement accoutré qui gesticulait en tournant le dos à la route ; il se tenait presque à la lisière du bouquet de bois, se livrant à des manœuvres qui le faisaient aisément prendre pour un fou. Tantôt il se roulait par terre, tantôt il jetait en l'air son énorme chapeau de paille, ou bien il se croisait les bras et demeurait immobile, dans l'attitude d'un santon à la porte d'une mosquée. Daniel et Édith éclatèrent de rire à la vue de cet étrange personnage ; bientôt ils le reconnurent. C'était Claude Morisseau. Devant le peintre étaient posés un chevalet et une étude à demi ébauchée. L'artiste raté portait une blouse

bleue maculée dont il tirait vanité; plus il y avait de taches sur la blouse, plus il était content. Sur tous les troncs d'arbres voisins s'étaient les raclures de sa palette. Il y voyait ce désordre inséparable du génie. L'étude n'était qu'un entassement de couleurs crûment posées sur la toile; il avait prodigué la terre de Sienne, la terre d'ombre et le bitume, croyant obtenir un fond très corsé sur lequel se détachaient des arbres d'un bleu criard. Naturellement, il se pâmait à la vue de ce chef-d'œuvre. Il se roulait sur la mousse, il jetait son chapeau de paille en l'air, il se croisait les bras uniquement à cause de l'admiration que lui inspirait son tableau. Il débordait d'enthousiasme, et, comme il aurait sans doute trouvé égoïste de ne le communiquer à personne, il se précipita vers Édith sitôt qu'il l'aperçut. Il lui prit la main et, sans même lui dire un bonjour bien sec, sans même se souvenir qu'il était soi-disant amoureux d'elle, l'entraîna devant le chevalet :

— Hein ! est-ce assez ça ? Quelle pâte, mes enfans ! C'est le tableau du siècle !

Et comme Édith et Daniel se taisaient, s'efforçant de garder leur sérieux :

— On dira ce qu'on voudra, reprit-il les yeux étincelans, la nature est bleue !

Et après cette phrase extraordinaire il se rassit sur son pliant, saisit sa brosse d'une main fiévreuse, et se mit à recommencer son entassement de couleurs, sans plus se souvenir des deux jeunes gens que s'ils n'existaient pas. Ils reprirent le chemin de Cos en riant aux éclats, accompagnés cette fois de Césarine, qui put les rejoindre grâce à la station devant le tableau de Claude Morisseau. Il fallut expliquer à Césarine ce qui motivait l'hilarité de sa nièce et de Daniel. « On dira ce qu'on voudra, la nature est bleue ! » eut le don d'égayer à tel point la vieille fille qu'elle dut s'appuyer sur le bras du jeune homme. Il lui dit alors comment de bons fous, très inoffensifs du reste, veulent mettre du bleu partout, sous prétexte que, par un fort soleil, l'ombre portée est de cette couleur. Ils riaient encore tous les trois, lorsqu'ils firent une nouvelle rencontre à l'entrée de Montauban : M. de Bruniquel se promenait sur la route.

Depuis son entrevue avec Coralie, ce parfait galant homme était fort troublé. Il redoutait de n'être pas impartial, et d'écouter son intérêt plutôt que sa conscience. S'il avertissait Godefroy, il remplissait son devoir au point de vue des lois du monde ; à son point de vue à lui, il manquait presque à la délicatesse. Il se rappelait qu'après avoir reconnu Coralie en M^{me} Dubois, il se réjouissait comme d'une victoire de cette découverte inattendue. Partagé entre ces idées contraires, toujours hésitant, il se décida à prendre Daniel pour juge dans sa propre cause, non qu'il voulût lui révéler le passé

de Coralie : c'eût été une infamie ; mais il pouvait demander au jeune homme son opinion, sans que celui-ci se doutât du but des questions qui lui seraient posées.

Bruniquel se rendit donc rue Ingres ; Daniel n'était pas chez lui ; M^{me} Dubois ne recevait pas. En réfléchissant, Bruniquel s'approuvait de sa visite inutile. Mieux valait que cette conversation n'eût pas l'air d'être préparée. Il savait qu'Édith et Daniel sortaient chaque matin ensemble ; il lui suffirait de les guetter sur la route, Dès qu'il les aperçut, il vint à eux, offrit son bras à Césarine et dit quelques-unes de ces phrases banales qu'on prononce en pareil cas. Il s'excusa de n'avoir point paru rue Corail depuis plusieurs jours, en alléguant un voyage ; il s'efforça d'être naturel et y réussit. En vérité, rien dans sa conduite n'autorisait Édith ou Daniel à lui faire mauvais visage. Depuis que leur mariage était officiellement annoncé, Bruniquel ne s'était pas départi de la tenue correcte, des façons convenables d'un homme qui est du monde et sait vivre. Certes, Daniel n'éprouvait pas de sympathie pour lui, mais il aurait eu mauvaise grâce à se montrer froid pour un rival dont il triomphait. Il ne fut donc pas choqué de voir M. de Bruniquel les escorter jusqu'à la rue Corail. Son étonnement commença lorsqu'on fut arrivé. D'habitude Daniel quittait Édith à la porte de sa maison, et rentrait déjeuner avec sa tante.

— Permettez-moi de vous accompagner un bout de chemin, lui dit Bruniquel. Nous allons dans la même direction, et puisque j'é vous ai rencontré, donnez-moi un conseil.

Daniel le regarda avec une certaine surprise. Celui-ci eut un sourire.

— Ne soyez pas trop étonné ; depuis ce matin (je suis revenu cette nuit de voyage) j'ai de l'inquiétude, même une sorte de remords. Je crains d'avoir cédé à un mouvement irréfléchi dans une action que j'ai commise, et je veux vous demander votre avis, tout comme je l'aurais demandé à M. Godefroy si je l'avais rencontré.

En somme, M. de Bruniquel se montrait toujours parfaitement courtois envers Daniel ; jamais il ne laissait deviner la jalousie qui le possédait. Puisqu'il le prenait sur ce ton d'affabilité polie, le moins était que Daniel ripostât de la même manière. D'ailleurs il s'agissait d'un conseil à donner, et, entre honnêtes gens, ce sont de ces services qui ne peuvent guère se refuser.

— Je suis tout à vos ordres, monsieur.

— Voici. Je vous ai dit que je revenais de voyage. J'ai dû m'absenter pour quelques jours afin d'empêcher un événement très grave de se produire. L'un de mes amis de Marseille a une fille qui lui fut demandée en mariage par un jeune homme riche et qu'on

croyait de bonne maison. Or je connaissais des détails très tristes ignorés de tous; le père de ce jeune homme est au bagne. Je n'ai pas hésité; je suis parti pour Marseille, j'ai révélé ce secret, et le mariage a été rompu. Vous voyez que jusqu'à présent l'affaire pour laquelle je vous consulte n'a guère que les proportions d'un fait divers. Par malheur, la suite n'est pas aussi simple que le commencement. Les deux jeunes gens s'adorent et sont très malheureux de la rupture de ce mariage. Cela m'a fait réfléchir; je me demande si j'ai bien agi en parlant. Ma conscience est tatillonne et me cherche noise: j'aurais peut-être été plus sage en me taisant; après tout, les fautes sont personnelles, et parce qu'un individu est au bagne, il ne s'ensuit pas que son fils soit un malhonnête homme. Voilà où j'en suis; ai-je eu tort? ai-je eu raison? Votre réponse ne changera rien; mais elle me mettra en paix avec moi-même.

Il était impossible de parler plus naturellement. Daniel ne devait pas plus s'étonner de la question que de la manière dont on la lui posait. Il arrive tous les jours qu'une simple connaissance vous demande votre avis en pareil cas. Il répondit très franchement :

— Je crois que vous avez eu raison.

Bruniquel eut le cœur serré. Daniel se condamnait lui-même! Celui-ci reprit :

— J'estime qu'en toutes circonstances il faut être très soucieux de l'honneur de ses amis.

— Alors, à ma place, vous eussiez agi comme moi?

— Sans hésiter. Vous avez rempli votre devoir, et vous n'êtes pas responsable des conséquences de votre action. Si ce mariage a été rompu, la faute n'en revient pas directement à vous. Le père de la fiancée pouvait fort bien pardonner à son futur gendre le crime dont il n'était pas coupable.

— Certes, mais je ne dois regarder qu'au résultat de ma révélation.

— Qu'importe, si elle vous a été dictée par votre conscience?

Pauvre Daniel! Sa franchise, sa loyauté, devenaient des ennemies. Il plaidait contre lui; sa nature droite approuvait par avance la conduite de Bruniquel. Celui-ci s'en voulut d'avoir tendu ce piège au jeune homme, et cependant Daniel ne faisait que répéter ce que lui-même s'était déjà dit.

— Au point de vue général, vous êtes dans le vrai, mon cher capitaine. En est-il de même au point de vue particulier où je me place? Ces deux jeunes gens s'aiment, voici deux cœurs brisés par ma faute.

— Si leur amour est profond et immuable, leur séparation n'aura qu'un temps. Soyez en paix avec votre conscience. Quoi qu'il ar-

rive, on n'a rien à se reprocher lorsqu'on a obéi à sa conscience.

— Vous reconnaîtrez au moins qu'il est bien douloureux de rejeter sur un honnête homme le poids de la faute commise par son père.

Daniel sourit; à Bruniquel l'interrogeant sur une circonstance de sa vie, il avait répondu comme il croyait devoir répondre. La question se plaçait maintenant sur un autre terrain.

— Remarquez, continua-t-il, que vous avez bien voulu me demander d'abord mon avis sur un cas spécial. Je vous ai dit en toute loyauté ce que je pensais. A présent, la conversation dévie; vous vous en prenez à la grande théorie de la responsabilité. Permettez-moi de garder le silence, car j'ai là-dessus des idées tellement particulières qu'elles vous sembleraient un peu trop paradoxales.

— Pas du tout! répliqua vivement Bruniquel. J'attache la plus grande importance à connaître votre opinion tout entière.

— Eh bien, je vous dirai que j'ai étudié le système de Darwin sur la filiation des êtres, et que j'en ai tiré des conclusions cruelles, mais logiques. L'illustre naturaliste anglais a bouleversé la science un peu à la façon de Cromwell mettant le parlement à la porte. Vous savez qu'il a divisé tout ce qui vit, l'homme, l'animal ou la plante, en deux grandes familles: celle des vaincus, celle des vainqueurs. Telle espèce sera vaincue parce qu'elle est dénuée de moyens de défense, telle autre sera victorieuse parce qu'elle est constituée pour triompher. L'une, faible dès l'origine, a transmis sa faiblesse aux descendans; l'autre, forte, a transmis sa force. Est-ce que nous n'apprenons pas que les animaux héritent des uns des autres leurs qualités ou leurs vices? Le petit de l'hyène sera fatalement lâche, le lionceau fatalement brave. Je crois, pour ma part, que ce que la science a reconnu exact au point de vue physique est vrai au point de vue moral. On hérite non-seulement la beauté ou la laideur des formes, mais encore les vertus et les vices. Il y a bien des chances pour que le fils d'un honnête homme soit un honnête homme, pour que le fils d'un coquin soit un coquin. Le principe héréditaire de la noblesse n'a pas d'autres fondemens, et même dans notre bourgeoisie contemporaine, où l'idée d'honorabilité a remplacé l'idée de noblesse, vous ne verrez presque jamais une famille sans reproche s'allier à une famille tarée. C'est injuste, c'est épouvantable, d'accord. Vous ne nierez pas l'évidence. Je vois que ma théorie vous surprend beaucoup; n'y attachez, si vous voulez, que l'importance d'une fantaisie philosophique originale.

Bruniquel n'était pas seulement surpris. Daniel l'émouvait profondément. Il ne disait pas un mot qui ne fût sa propre condamna-

tion. Le gentilhomme était trop peu versé dans l'histoire naturelle pour connaître bien à fond les théories de Darwin; il ne songeait pas davantage à suivre le capitaine sur ce terrain bizarre de la filiation des êtres. Il ne retirait de cette conversation que la conséquence humaine, sociale. « Une famille sans reproche ne s'allie pas à une famille tarée. » Et c'était le fils de Coralie qui parlait ainsi!

— Je vous remercie, dit-il à Daniel. Grâce à vous, me voici en paix avec ma conscience,

Ils se quittèrent à la porte de l'officier, et Bruniquel s'en alla rêvant à cette loi mystérieuse qui fait éternellement peser le crime du coupable sur le front de l'innocent. Au général, elle était vraie. L'héritier d'une famille illustre ou simplement honorable a toutes les voies ouvertes devant lui. Il ne rencontre que des protecteurs ou des amis. La société croit facilement à la transmission du talent et des vertus; comme le disait Daniel, la noblesse héréditaire ne s'expliquerait pas autrement. De même, le fils d'un criminel, d'un voleur, se heurte à des obstacles sans cesse renouvelés. « Préjugés! » disent quelques-uns. Bruniquel se demandait si les préjugés ne sont pas des vérités obscurcies qui subsistent à l'état vague dans l'âme des peuples. Cette conversation avec Daniel éveillait en lui des réflexions inattendues. Dans le cas spécial qui le préoccupait, il n'hésitait plus. Il préviendrait Godfrey le jour même; mais, s'il envisageait la question de plus haut, il mesurait la cruauté ironique de la vie. Le fils de Coralie poussé par ses études, par ses croyances philosophiques, à s'exclure de la vertu et de l'honneur! L'antiquaire romprait le mariage d'Édith, et tout serait dit. Daniel ignorerait toujours, heureusement, qui était sa mère; avec ses idées, il souffrirait trop. D'ailleurs n'était-il pas lui-même la condamnation vivante de ces idées? Tout le monde l'estimait; sa réputation était sans tache: il était généreux, délicat, expansif, bon, aimant. Coralie, une femme perdue, avait mis au monde un fils digne d'appartenir à une famille illustrée par une longue tradition d'honneur. Il est vrai qu'il pouvait avoir hérité des vertus de son père; mais Bruniquel n'était pas homme à s'enfoncer bien longtemps dans des réflexions d'un ordre aussi spéculatif.

Il avait un devoir à remplir, selon la propre expression de Daniel; c'est ce qu'il voyait de plus clair. Malgré le soleil ardent qui dardait sur le pavé ses rayons implacables, il se promena de long en large dans les allées des Acacias, se demandant comment il aborderait un pareil sujet de conversation. Il est assez difficile d'aller chez quelqu'un et de lui dire: « Vous savez, monsieur, que votre futur gendre est le fils d'une coquine!.. » Bruniquel s'apercevait de plus en plus que rien n'est aussi compliqué que de se mêler des

affaires des autres. Tout d'abord cela paraît très simple; quand on réfléchit, on en arrive presque à trouver que les égoïstes n'ont pas tout à fait tort.

— Ma foi, tant pis! pensa-t-il; ma conscience est en repos, grâce à ce pauvre Daniel; c'est assez m'occuper de moi. Godefroy le prendra mal s'il le veut.

Bruniquel s'arrêta court. En vérité, sa conscience n'était pas chatouilleuse! Certes, Daniel lui dictait sa conduite; mais était-il sûr de ne pas retirer un profit de tout cela? Il en revenait tout doucement à ses premiers calculs. Le mariage rompu, il s'ensuivrait fatalement un esclandre, et l'on serait trop heureux de le rencontrer à point, lui, Bruniquel, pour épouser une héritière compromise! Eh bien! non, il voulait n'avoir rien à se reprocher. Dès ce moment, il abdiquait tous droits sur la main d'Édith. Il partirait après avoir accompli sa triste mission; de cette façon, sa conscience n'aurait même plus sujet de bavarder. Restait la manière d'entamer la conversation avec Godefroy. Bruniquel se frappa le front. Il dirait tout à Bonchamp. Comment n'avait-il pas pensé à cela? C'était si simple!

Le notaire demeurait au centre de la ville. Il occupait une vieille maison. Au rez-de-chaussée, l'étude avec trois pièces sombres, très hautes, aux fenêtres garnies de treillages, derrière lesquels on apercevait les visages blêmes et ennuyés des clercs. Celui-ci, la plume à l'oreille, compulsait un dossier; celui-là écrivait avec cette inattention attentive qui est le propre de l'état. Au-dessus de l'étude, au premier, c'était l'appartement particulier de M^e Bonchamp: un « appartement de province; » comme description, cela suffit. Il faisait sa sieste lorsqu'on lui annonça M. de Bruniquel. Il répéta deux fois le nom du visiteur en se frottant les yeux. Depuis des années, c'était la première fois que le gentilhomme se présentait chez lui. Ils se voyaient en moyenne six fois par semaine chez Godefroy; tous les deux s'en contentaient.

— J'espère, dit-il en lui tendant la main, que vous avez besoin du notaire, non de l'homme. Est-ce que vous auriez l'intention de devenir propriétaire à Montauban?

Il lut sur le visage de Bruniquel une résolution fermement arrêtée, et il comprit, avec son flair des hommes et des choses, que le motif de la visite était important. Il poussa deux ou trois « hum! hum! » puis, lui indiquant un fauteuil:

— Commencez par vous asseoir, car, si je ne me trompe, notre conversation sera longue. Ne vous étonnez pas de ma perspicacité: habitude de notaire.

— Vous avez deviné, mon cher monsieur, et votre perspicacité, comme vous dites, me met à l'aise pour aborder le sujet délicat

dont je veux vous entretenir. Il s'agit du mariage de M^{lle} Godefroy. D'abord une question : vous savez que j'aime M^{lle} Édith ?

M^e Bonchamp sourit ; le sourire est souvent une réponse. Bruniquel comprit et poursuivit : — J'espère que vous me connaissez assez pour avoir conçu de l'estime, sinon de l'amitié pour moi. Vous me supposez donc incapable de tout ce qui ressemblerait à une insinuation ? Je me hâte de vous déclarer qu'en me résolvant à cette démarche j'abdique toutes prétentions à la main de M^{lle} Godefroy. Les hommes tels que moi veulent bien avertir, non pas dénoncer. Votre filleule ne peut pas épouser le capitaine Daniel.

Bonchamp resta impassible en apparence ; mais il n'aurait pas fallu l'examiner bien à fond pour voir son trouble. Une telle phrase prononcée par un tel homme était grave.

— M^{me} Dubois ne s'appelle pas M^{me} Dubois. Je l'ai rencontrée jadis dans la vie parisienne sous un autre nom ; elle s'appelait alors Coralie. Vous vous souvenez peut-être de m'en avoir entendu parler ? La fortune que cette femme possède a été ramassée dans la boue ; Daniel n'est pas son neveu, mais son fils. L'amour maternel a refait une vie nouvelle à cette malheureuse ; j'ai reçu ses douloureux aveux, j'ai assisté au drame poignant de cette mère voyant crouler par sa faute le bonheur de son enfant. Depuis plusieurs jours j'hésite, je me consulte. Mon premier sentiment a été la révolte ; je n'acceptais pas aisément cette idée d'une jeune fille comme Édith épousant le fils de Coralie ; puis l'amour de ces deux enfans m'a donné à réfléchir. J'ai craint de céder à un sentiment intéressé ; j'ai rendu Daniel juge dans sa propre cause, sans lui révéler la vérité ; il s'est condamné lui-même. Je suis venu tout vous dire. Décidez.

Bonchamp était fort pâle. Une pareille révélation le bouleversait. Il ne trouva pas tout d'abord une seule parole à prononcer. Il se leva et se promena avec agitation, les mains derrière le dos, hochant la tête ; Coralie et M^{me} Dubois ! Il associait mal ces deux noms. L'idée qu'il se formait d'une courtisane célèbre, d'une fille à la mode n'était pas du tout celle-là. Puis avec la rapidité qu'acquiert la pensée aux heures critiques, il se rappela la conversation tenue le matin même. M^{me} Dubois s'était refusée à nommer son notaire, même à donner aucune indication sur sa vie passée. Elle jouait si admirablement son rôle que, sans cette circonstance, il n'eût pas été convaincu par les paroles de Bruniquel. En effet, elle n'avait produit ou promis de produire qu'une seule pièce, l'acte de décès de son mari. Ce sont des faux qu'il est facile de commettre. A tout le reste, elle opposait des réponses dilatoires. Il se souvint du trouble de M^{me} Dubois à propos du testament de son père. Là encore elle s'était empressée de répondre que c'était impossible. Il devina les secrètes terreurs de cette femme.

— Je vous remercie, au nom de Godefroy et au mien, mon cher monsieur de Bruniquel, dit-il enfin. Je comprends tout ce qu'une pareille démarche a eu de pénible pour vous. Une seule question : qu'a-t-elle fait en vous reconnaissant ?

Bruniquel raconta au notaire tout ce qui s'était passé depuis cette soirée où Coralie s'évanouissait à son entrée dans le salon ; comment elle était venue chez lui, la nuit, le supplier de se taire au nom du bonheur de son fils. Bonchamp écoutait terrifié. Sans la présence de Bruniquel à Montauban, Édith devenait la belle-fille d'une Coralie. Les difficultés même soulevées le matin à propos du contrat n'eussent pas été un empêchement. Une femme comme celle-là était de taille à tout aplanir. Je ne répondrais pas que le notaire ne fût pas très vexé de s'être laissé prendre à ces pièges. Coralie lui avait plu, et beaucoup. Cette fois sa fameuse perspicacité était bien en défaut.

— Et Daniel, croyez-vous qu'il se doute de quelque chose ?

— Le malheureux ! Je me demande s'il survivra à la découverte d'un pareil secret.

Bonchamp entrevit alors les désastres qui allaient s'accumuler. D'abord et avant tout, le mariage d'Édith était impossible ; la jeune fille souffrirait d'autant plus qu'on ne pourrait pas lui dire pourquoi elle ne devait plus épouser Daniel. Le notaire connaissait la nature ardente et calme en même temps de sa filleule. Elle avait donné son cœur ; elle ne le reprendrait pas. Est-ce que l'amour raisonne ? Est-ce que la passion discute ? Toutes les phrases qu'on lui débiterait ne l'empêcheraient pas de souffrir, puisqu'elle aimait. Qui sait même si elle accepterait d'être séparée de son fiancé ? Autant de graves problèmes qui se posaient. La première chose à faire, c'était d'avertir Godefroy ; tous les deux aviseraient ensuite.

— Merci, encore une fois, cher monsieur. J'avoue que votre révélation me trouble singulièrement. Vous avez agi en galant homme ; à notre tour d'agir en honnêtes gens. Je crains bien que nous n'évitions pas un scandale qui me paraît, hélas ! inévitable. Enfin, Dieu nous assiste !

VII.

Coralie commençait son expiation. Depuis le départ de Godefroy et de Bonchamp, elle se demandait comment elle pourrait satisfaire aux demandes du notaire. Cette femme se trouvait prise dans ses mensonges, embarrassée dans ses ruses, comme un oiseau qui a donné tête baissée dans les filets. Elle ignorait qu'à l'heure même

où elle cherchait à mentir et à ruser encore, la situation se dénouait brutalement.

Elle attendait Daniel pour le déjeuner. Assise sous les arbres au fond du jardin, elle réfléchissait. Comment se procurer la copie d'un testament qui n'existait pas? Elle eut le pressentiment que son édifice allait crouler, et la pensée lui vint, cette pensée atroce, que Daniel apprendrait tout peut-être. Cette seule idée l'affolait. Si elle ne faisait pas ce que le notaire voulait, Godefroy reprendrait sa parole, il faudrait donner une explication à Daniel; laquelle? Le jeune homme irait sans doute au fond des choses. Elle le vit revenir de sa promenade matinale, un rayon dans les yeux, la joie sur le front : l'amour mettait sur son visage l'expression radieuse du bonheur complet. On devinait en lui un ravissement contenu.

— Il faut que je t'embrasse, lui dit-il gaîment; je suis trop heureux. Elle m'aime! Croirais-tu que je me répète ces trois mots toutes les minutes, comme si toutes les minutes je m'apercevais de quelque chose de nouveau? Il est étrange que l'homme qui accepte si facilement une douleur ait tant de peine à s'accoutumer au bonheur. Je ne suis pas encore habitué au mien. Par momens, je me mordrais volontiers le doigt, comme ce héros du conte arabe, pour être bien sûr que je ne suis pas endormi. C'est que chaque jour je lui découvre une qualité nouvelle; chaque jour je m'aperçois un peu plus combien elle mérite d'être adorée. Je fais, pour ainsi dire, un voyage d'exploration dans cette âme.

— Ah! je suis bien oubliée, moi, dans tout cela!

Daniel prit la tête de Coralie entre ses mains et l'embrassa à pleines lèvres :

— Toi! Je serais plus qu'un ingrat si je t'oubliais jamais. Tu crois donc que le bonheur présent efface le bonheur passé? Je m'imagine, au contraire, que mon amour pour Édith ne peut qu'augmenter ma reconnaissance et ma tendresse pour toi. N'est-ce pas à toi que je dois de l'épouser aujourd'hui? Sans les soins de toute espèce que tu m'as prodigués, je ne serais qu'un pauvre bâtard bien dédaigné dont ne voudrait aucune famille. Tu as été tout pour moi; mon père, ma mère, mon amie, même mon homme d'affaires! J'ai souvent songé à tout cela, et je me suis dit qu'il fallait que ta tendresse eût été bien grande, puisqu'elle a rempli tant de places vides!

Coralie se laissa aller à l'exubérante joie de son fils; elle chassa ses tristes pressentimens. Elle sortirait victorieuse des difficultés qu'on lui suscitait. Après tout, ce n'était pas impossible. Ils dînèrent gaîment en face l'un de l'autre; la conversation roula

presque uniquement sur Édith : quel autre sujet aurait pu intéresser Daniel ? Il raconta avec verve cette apparition quasi ridicule de Claude Morisseau sortant du bouquet de bois et se roulant d'admiration devant son propre tableau. Coralie riait de bon cœur, lorsque son fils ajouta :

— A propos, j'ai rencontré aussi M. de Bruniquel.

Le rire se glaça, elle eut un battement de cœur. Daniel reprit, sur le même ton enjoué, et continua son récit ; il dit comment Bruniquel l'avait abordé le premier, et très courtoisement s'était plu à lui demander un conseil, comme pour bien lui montrer que leur rivalité passée ne devait pas empêcher de bons rapports d'exister entre eux à l'avenir. Il fallut à Coralie toute son énergie, toute sa présence d'esprit pour cacher à son fils l'émotion qui la poignait. Elle dit, avec une affectation d'indifférence :

— Quel conseil t'a-t-il donc demandé ?

Daniel résuma sa conversation avec M. de Bruniquel ; à mesure qu'il parlait, l'émotion de Coralie se changeait en épouvante. Elle comprenait ! Elle comprenait les scrupules de conscience du gentilhomme et comment il essayait de s'y soustraire en invoquant la décision de Daniel qu'il rendait juge de sa propre cause. Sa pâleur était si grande que Daniel s'inquiéta :

— Décidément, tu ne te portes pas bien, dit-il en se levant.

Elle prétextait la chaleur très forte de la journée ; ce n'était rien, un malaise subit qui n'aurait pas de suites. Elle ne voulait pas que Daniel se préoccupât : il devait se rappeler que quelques jours auparavant elle s'était trouvée mal chez les Godefroy. Elle parvint à écarter toute idée de rapprochement entre son trouble évident et le récit de Daniel. Elle conserva son sourire calme, son visage serein ; mais quand elle fut seule dans sa chambre, loin des regards de son fils, un changement effrayant se fit en elle. Son visage pâle devint livide ; elle fut prise de tremblemens nerveux, et enfin elle fondit en larmes. L'espérance de sa vie s'évanouissait. C'était fini, bien fini. Bruniquel allait parler. S'il avait été invisible pendant quelques jours, c'est qu'il réfléchissait. Elle ne pouvait plus douter. Le récit de Daniel lui était un sûr garant de la résolution du gentilhomme. Que pouvait-elle tenter ? Rien. Courir chez Bruniquel, essayer de l'attendrir ? Que lui dirait-elle qu'elle ne lui eût déjà dit ? Qui sait même s'il n'avait pas déjà parlé ? Elle se voyait sans ressources, sans moyens de défense. Elle s'était enfermée pour être seule. Elle tressaillait au moindre bruit qui retentissait dans la maison. L'heure s'écoulait sans qu'elle osât se décider à rien. Volonté, courage, énergie, n'existaient plus ; ainsi de la créature qui, après avoir beaucoup lutté, se résigne, vaincue.

Pendant ce temps-là, de bien autres événemens s'accomplissaient

rue Corail. Bruniquel parti, le notaire n'hésita pas une minute; il courut chez Godefroy, pour lui tout révéler. L'antiquaire était dans le ravissement; il venait d'acheter un casque « ayant sûrement appartenu à un légionnaire romain. » C'était un informe morceau de cuivre, d'une malpropreté repoussante, et d'une origine plus que suspecte.

— Arrive! s'écria Godefroy avec triomphe dès qu'il aperçut son ami. Vois-tu ça? C'est le *galea* des Romains. Regarde: voici encore la trace du cimier où on attachait l'aigrette de plumes ou la crinière de cheval. Quelle merveilleuse trouvaille!

Bonchamp aurait pu répondre que depuis Camille les Romains se servaient de casques en fer, nommés *cassis*; que, par conséquent, il y avait beaucoup de chances pour que son morceau de cuivre n'eût pas l'origine qu'il lui attribuait; mais en ce moment le notaire n'était pas plus disposé à la raillerie qu'à la discussion. Il envoya carrément promener le *galea*, le *cassis*, Camille et les Volsques, et, tout chaud, raconta ce qui se passait.

Un homme auquel on applique un vigoureux coup de bâton commence par crier; après quoi il se frotte les membres pour bien s'assurer qu'il n'a rien de brisé. Les coups de bâton qu'on reçoit au moral produisent un effet opposé: on se frotte d'abord, on crie après. Godefroy tomba sur un fauteuil, anéanti. Daniel, cette perle des gendres, était le fils d'une Coralie! Après quoi il éprouva la plus violente colère qu'il eût jamais ressentie. Sans l'autorité de Bonchamp, il se serait livré à des actes extrêmes; il voulait appeler Césarine et Édith, leur déclarer que Daniel était un misérable et leur signifier qu'à l'avenir... Le notaire eut toutes les peines du monde à lui démontrer que le tapage ne prouve jamais rien, que le capitaine n'était pas responsable de ce qui arrivait, puisqu'il ignorait tout, enfin, que le mieux était de rompre le mariage en douceur et sans bruit.

— Édith ne peut plus l'épouser, dit-il en achevant; ceci n'est pas sujet à discussion. Maintenant, avant tout, évite le scandale qui éclatera sûrement.

Le scandale! ces deux mots suffirent à réveiller l'exaspération de Godefroy. Ainsi sa fille serait compromise; il y aurait autour d'elle tout ce bruit que suscite un mariage manqué. Daniel avait été le point de mire de toutes les mères possédant une fille à établir; la jalousie aidant, on se ferait un méchant plaisir de glisser quelques-unes de ces petites insinuations qui, par leur perfidie même, ont une apparence de vérité. Le visage rouge, le geste brusque, il prit son chapeau et se précipita au dehors. Bonchamp essaya de le contenir.

— Ah! laisse-moi tranquille, à la fin! Je n'en voulais pas, moi, de ce garçon; j'avais la vague intuition qu'il nous arriverait quel-

que chose de désagréable ! Mais vous avez tous poussé à la roue ! C'était à qui chanterait le plus haut ses vertus et son mérite !

— Godefroy, je t'en supplie, calme-toi...

— Me calmer ! Tu le prends bien à ton aise. Laisse-moi, ou je me fâche !

Et il partit tout courant, décidé à mener les choses bon train. A sa colère, se mêlait une très sincère indignation, dont nul ne pouvait railler la loyauté. Cet honnête homme se révoltait à la seule idée de l'alliance qui avait failli se contracter. Le fils d'une Coralie apportant à sa fille, à lui, Godefroy, une fortune honteuse ! L'exaspération de ce bourgeois prenait sa source dans un sentiment très noble qui en effaçait le ridicule. Il voulait tout uniment aller droit à cette femme et la traiter comme elle le méritait. Il arriva rue Ingres dans un tel état que le domestique de Daniel fut épouvanté :

— Où est M^{me} Dubois ? dit Godefroy.

— Mais, monsieur...

— Où est M^{me} Dubois ? Je veux lui parler tout de suite ! tout de suite, vous comprenez. Faites-moi donc le plaisir d'aller la chercher, et plus vite que ça !

Le domestique hésitait, interloqué, lorsque la porte s'ouvrit et Coralie parut. Elle avait entendu l'arrivée furibonde de l'antiquaire, elle qui guettait le moindre bruit. Avant tout, elle voulait prévenir une révélation à son fils. Elle s'arma de courage et descendit. Mais Daniel avait tout entendu, lui aussi ; il entra dans le salon avant qu'un mot n'eût été échangé entre sa mère et Godefroy.

Il y eut un moment de silence. Les trois acteurs de ce drame se regardaient avec des sentimens opposés. Le seul ignorant de la terrible gravité des choses, Daniel, se demandait pourquoi cet homme, relativement bon, paisible à coup sûr, se présentait dans sa maison avec des apparences furieuses. Godefroy lui-même, en dépit de sa colère, ne savait trop comment entamer le débat. Instinctivement il sentait que devant le fils il devait mesurer son langage et atténuer son indignation.

— Monsieur, dit-il enfin, je viens remplir une triste mission ; un mariage entre ma fille et vous n'est plus possible, et je vous prie de me rendre ma parole.

Bien qu'il s'efforçât de mettre des formes à sa déclaration, Godefroy parlait d'un ton bref, dur, saccadé. Tout d'abord, Daniel ne comprit pas pourquoi son mariage devenait brusquement impossible. Puis, sans chercher plus longtemps à trouver ce motif qui lui échappait, il ne retint des paroles de l'antiquaire que la résolution qu'elles indiquaient. Il perdrait Édith ! Cette seule pensée le désola ; sa figure exprima une telle douleur que Godefroy fut

ému. Après tout, ce garçon n'était pas coupable; en même temps Coralie le regarda avec une telle angoisse qu'il n'eut pas le courage de leur jeter cruellement la vérité au visage. Le silence pénible qui régnait ne pouvait pas durer bien longtemps. Si de ces trois personnages deux connaissaient la vérité, le troisième ignorait tout; il exigerait une explication. Daniel se tourna vers sa mère, qui balbutia :

— Ce matin, au sujet de la rédaction de ton contrat de mariage, M. Godefroy, M. Bonchamp et moi, nous nous sommes trouvés en désaccord sur un point très important.

C'était la branche tendue à l'homme qui se noie; Daniel dit naïvement :

— Quel qu'il soit, je te supplie de céder! Tout mon bonheur en dépend.

— M^{me} votre tante croirait devoir céder que ma résolution ne serait modifiée en rien, repartit Godefroy. Je vous le répète, j'ai le regret de vous redemander ma parole.

— Il est impossible que vous ne reveniez pas sur cette résolution, reprit Daniel d'une voix très émue. Je devine que vous l'avez prise après l'entrevue de ce matin. Sans doute ma tante aura prononcé quelques mots qui vous auront blessé. Je puis vous affirmer, monsieur, que c'est bien à son insu; sinon elle m'aurait parlé de cette difficulté inattendue lorsque je suis rentré.

Coralie passa rapidement entre son fils et Godefroy. Elle aussi entrevoyait une chance de salut.

— Je ne t'ai rien avoué afin de ne pas t'inquiéter, dit-elle. Il s'est élevé entre ces messieurs et moi un différend assez grave. J'espérais qu'il s'aplanirait de lui-même. Je vois maintenant que c'est impossible et qu'il n'y faut pas songer. C'est moi, mon cher enfant, qui te supplie de renoncer à ce mariage.

— Ne pas épouser Édith! Comment as-tu pu espérer que j'y consentirais? Pour que tu me parles ainsi, il faut en effet que ce différend ait une importance capitale. Tu comprendras que je ne veuille pas l'ignorer, puisque le bonheur de ma vie est en jeu, et je vous supplie tous les deux de me le faire connaître.

— C'est inutile, monsieur Daniel, poursuivit Godefroy. Vous semblez croire qu'il s'agit seulement d'un de ces empêchemens qui disparaissent à un moment quelconque. L'obstacle dressé entre ma fille et vous est au contraire de ceux qu'on ne renverse pas. Ne sollicitez pas une explication qu'il serait pénible à moi de donner et à vous d'entendre. Brisons là. Cela vaut mieux.

La question prenait pour Daniel des proportions imprévues, il se sentit en face d'une catastrophe quasi mystérieuse. Ce mystère,

Godefroy et sa tante semblaient d'accord pour ne pas l'éclaircir.

— Ainsi, s'écria-t-il, vous me refusez absolument la main d'Édith ?

— Oui.

Ce mot tomba sur Daniel comme une massue.

— Et rien ne vous fera revenir sur votre décision ?

— Rien.

Il chancela. Les réponses nettes de l'antiquaire indiquaient une résolution vigoureusement arrêtée. Le jeune homme réfléchit une minute, puis le regardant en face, il dit ce simple mot : — Pourquoi ?

Et comme Godefroy ne répondait que par un geste d'impatience, Daniel reprit :

— Oui, pourquoi ? Comment ! je vous avoue toute la vérité, je vous demande la main de votre fille, vous me l'accordez, vous me laissez le temps de m'habituer à mon bonheur, et au moment où je m'y attends le moins, quand je suis en pleine joie, vous brisez cruellement mon espoir ! Un homme tel que vous n'agit pas ainsi sans en avoir le droit. C'est pourquoi je vous interroge, c'est pourquoi je vous supplie de me répondre. J'aime Édith ; elle m'aime ; nous ne pouvons désormais être heureux que l'un par l'autre, et ce serait pour une misérable question d'intérêt...

— Je n'ai pas dit que ce fût une question d'intérêt.

Le débat changeait de face. Daniel s'agitait dans le vide. L'angoisse le prenait :

— Alors, monsieur, je ne comprends plus. Une seule chose reste claire pour moi : votre refus. Quant à la cause qui l'a dicté, elle m'échappe. Ce n'est pas une question d'argent, vous venez de me le dire ; ce ne peut être ma naissance illégitime, puisque je vous l'ai avouée.

— Soit ; c'est cette bâtardise qui est l'obstacle. J'ai changé d'avis.

— On ne change pas d'avis si promptement quand le bonheur de deux êtres est en jeu ! Avez-vous eu peur soudainement des comérages de la province ? En ce cas, monsieur, permettez-moi de croire que votre opinion première reprendra le dessus, que vous regretterez vos paroles, que vous réfléchirez.

— Jamais !

Godefroy prononça ce mot avec une telle énergie que Daniel perdit tout espoir. Sa douleur se raviva, plus cruelle. En un tableau rapide, il revit ses longues journées de bonheur, de joie et d'amour ; il revit sa promenade du matin avec Édith ; comment était-ce déjà si loin ce qui était si près ! Il aurait peut-être plié sous son désespoir, s'il n'eût deviné soudainement une partie de

la vérité. Il comprit que le refus violent de Godefroy cachait un outrage : il eut le sentiment de l'affront brutal qu'on lui infligeait ; il pressentit une infamie quelconque. Il existait un mystère qu'on voulait l'empêcher de sonder, et sa tante voyait clair dans cette obscurité qu'on épaississait volontairement autour de lui ; il lui suffisait, pour en être sûr, de regarder Coralie, debout, immobile, muette, blanche.

— Voyons, monsieur, reprit-il, raisonnons froidement. Pour vous emporter ainsi, vous avez dû être surexcité par un événement ou par un homme. M'a-t-on calomnié auprès de vous ? Je vous adjure de me l'apprendre. Suis-je victime d'une accusation mensongère ? Dites-moi laquelle.

— Vous vous trompez ; personne ne vous a calomnié, personne ne vous a accusé.

— Alors, répliqua Daniel avec fermeté, vous me forcez à exiger l'explication catégorique que je me bornais à solliciter. Ma dignité est atteinte, car j'estime qu'on ne repousse un homme tel que moi que si son honneur est entaché !

— Je ne dis pas cela, mais...

— Vous ne le dites pas, mais vous le pensez ! En vérité, je deviens fou ! Je vous somme de vous expliquer.

— Ah ! vous le prenez sur un ton !..

— Sur le ton qui convient à un homme dont on suspecte l'honneur !

La colère de Godefroy se réveillait peu à peu. Il aurait voulu ne rien révéler à Daniel, éviter au fils l'atroce souffrance qui l'attendait ; mais devant l'attitude presque menaçante du capitaine, l'irritation de l'antiquaire domina son désir.

— Vous me feriez sortir de mon caractère, à la fin ! s'écria-t-il violemment. Si je ne parle pas, monsieur, c'est que je ne peux parler, c'est qu'il est certaines choses que je voudrais vous taire !

— Mais vous ne voyez donc pas que je ne me contiens plus ! Après cet aveu, vous n'avez plus le droit de garder le silence. Je vous somme de me répondre comme un honnête homme doit répondre à un honnête homme ! C'est une question d'honneur qui me sépare d'Édith ?

— Oui.

Daniel baissa la tête : le malheureux défaillait. Il ajouta :

— Une tare sur moi ?

— Oui.

— Laquelle ?

— Eh ! monsieur, vous êtes là à me soutirer les mots les uns

après les autres... Je ne sais que faire, moi. Je vous ai dit tout ce que je pouvais vous dire, à savoir que je reprenais ma parole et ne pouvais plus vous donner ma fille.

— Soit; mais cela ne me suffit pas. Vous osez affirmer que mon honneur est entaché!

— Oui, monsieur, j'ose l'affirmer. Si vous ne me croyez pas, interrogez votre... votre tante. C'est elle qui doit vous répondre, non pas moi!

Et sans attendre une nouvelle réplique de Daniel, Godefroy sortit brusquement, laissant en face l'un de l'autre ces deux êtres si étroitement liés, la mère obligée de révéler sa honte à son fils obligé de l'entendre!

Coralie était toujours là, sombre, muette. Ses yeux seuls vivaient dans sa figure blanche. C'était la fin. Elle touchait à l'épouvantable catastrophe. Pourquoi eût-elle essayé de résister encore? Tous ses efforts auraient été vains. Elle ne pouvait pas se soustraire à l'effrayante explication. Il fallait qu'elle satisfît la dignité de son fils qu'on outrageait. Elle aperçut comme dans un éclair sa vie entière de désordres et de hontes; elle mesura ses infamies; l'abjection de son existence lui apparut. Et elle allait se confesser à Daniel! Impossible de fuir. Elle était acculée. Jamais créature humaine ne souhaita plus ardemment la mort. Elle aurait voulu que la foudre l'écrasât, que la terre s'entr'ouvrît pour l'engloutir et l'arracher à ce supplice!

— Ma chérie, balbutia Daniel à voix basse, est-ce vrai ce qu'a dit cet homme? Est-ce vrai que c'est à toi de me répondre, de me révéler...

— Oui.

— Il ment, n'est-ce pas? Il ment... ou on l'a trompé?

— Non. Tu ne peux pas épouser Édith. L'obstacle est invincible. Tu souffriras beaucoup dans les premiers temps, mais tu te consoleras par l'oubli; l'oubli vient toujours.

— Toi aussi tu parles de cette façon! C'est donc réel? Je suis donc déshonoré? Tu courbes le front, tu ne réponds rien? Je suis déshonoré! moi! Comment? par qui?

Coralie eut un frisson. Elle dit d'un ton rauque :

— Par ta mère.

Daniel recula, épouvanté. La moitié du voile se déchirait. Cependant il ne comprenait pas encore. Il répéta machinalement, comme un homme égaré : — Par ma mère?

— M. Bonchamp, M. Godefroy, ont découvert le secret redoutable que j'espérais cacher à tout le monde, même à toi.

— Quel secret? En vérité, tes réticences me tuent. Parle!

— Je t'ai menti, je ne pouvais pas faire autrement. Ta mère

n'est pas morte en te mettant au monde. Elle a eu une existence honteuse : c'était une femme perdue.

Un lourd silence régnait. Daniel était sans voix, écrasé sous la révélation. Les paroles de sa tante sonnaient lugubrement à ses oreilles. Coralie n'avait pas bougé de place : il lui semblait qu'elle s'arrachait le cœur de la poitrine. Et pourtant une vague espérance luisait : si elle pouvait lui persuader que sa mère était morte en effet ! Le jeune homme s'assit, anéanti, la tête baissée, l'œil sans regard, le cerveau sans idées. Il était le fils d'une femme perdue ! Cette pensée intolérable lui rongea le cœur ; brusquement, il se leva, fit quelques pas en chancelant, puis il prit les deux mains de sa tante, et avec une violence contenue :

— Tu as cru devoir me cacher la vérité jusqu'à présent, peut-être as-tu bien fait. Je ne veux pas discuter ton silence, seule ta tendresse pour moi a pu te dicter tes pieux mensonges ; mais tu comprends que je dois tout savoir. Si tu te taisais, je m'adresserais à d'autres ; au besoin, je forcerais M. Godefroy à parler. Il vaut mieux que ce soit toi qui parles que des indifférens ou des ennemis. Comment se nommait ma mère ? Qu'a-t-elle fait ? qu'est-elle devenue ?

— Un mot t'apprendra tout. Elle s'appelait Coralie.

Daniel resta le bras tendu, immobile. Non-seulement sa mère avait eu une existence honteuse, mais encore c'était une fille de joie qu'on paie, qu'on achète comme une bête de somme. Brutalement il comprit la source de sa fortune. Son honneur eut des nau-sées. Il s'écria violemment :

— Je suis le fils de cette drôlesse, moi !

Ce fut le dernier coup. Le mot foudroya Coralie. Elle tomba agenouillée, la poitrine soulevée par les sanglots. Alors le voile se déchira entièrement, Daniel comprit tout. Il dit très bas :

— C'est toi qui es ma mère, c'est toi qui es Coralie.

Elle ne répondit même pas. A quoi bon ! Nier, mentir encore ? c'était impossible. Daniel la regardait ; elle l'avait élevé ; il revoyait le jour où elle était venue s'asseoir à son chevet, lorsqu'il était malade, longtemps auparavant. Jusqu'alors, il la connaissait à peine. Il se savait seulement orphelin, n'ayant d'autre parent que sa tante. Elle payait exactement sa pension et lui envoyait de l'argent ; leurs rapports se bornaient là. Une fièvre cérébrale compliquée d'une angine couenneuse le prit ; on le coucha, et on écrivit à cette tante. Elle arriva le surlendemain. Pendant trois semaines, elle l'avait veillé avec un dévouement acharné, le disputant à la mort. Que de fois, au sortir de son délire, il s'était éveillé sur la poitrine de cette femme qui le serrait étroitement pour mieux le garder ! Daniel se rappelait tout cela. Il apercevait, de loin, dans la pénombre du sou-

venir, ce long dortoir de collège, avec ses rideaux blancs aux franges rouges, puis sa pensée suivait le cours des ans. A dater de sa guérison, elle ne voulut plus le quitter. Elle partit pour Paris, lui disant : « J'ai des affaires à régler, mais ce ne sera pas long; je reviendrai bientôt. » En effet, elle revint bientôt. Elle s'installait en Auvergne, près de lui; elle se dévouait à son bonheur; elle exaltait son courage aux heures de succès, et le relevait aux heures de défaillance. Depuis lors, il n'avait pas eu une joie ou une douleur qui ne leur fussent communes. La guerre déclarée, elle ne versa pas une larme, elle lui dit : « Pars, et fais ton devoir! » Après la capture de Metz, ce devoir était rempli. Il pouvait s'en aller en Allemagne comme les autres, elle fut la première à lui écrire : « Tu as eu raison de t'évader. Retourne te battre. » Dans ses lettres, jamais une plainte, jamais une terreur; elle ne voulait pas que rien le détournât de sa mission héroïque. Et cette femme qu'il mettait si haut s'appelait Coralie! Elle avait vécu du désordre; c'était une fille célèbre, une de celles que les débauchés se montrent du doigt en riant! M. de Bruniquel parlait encore d'elle quelques jours auparavant; elle avait été sa maîtresse, à lui et à bien d'autres. Il la regardait, agenouillée dans sa prostration; il se sentit juge; il pesa dans sa conscience le bien et le mal, et ses larmes coulèrent. Il s'approcha d'elle, et simplement, doucement, il lui dit :

— Tu es ma mère. Relève-toi.

Elle se releva d'un bond; elle le regarda à son tour : elle murmura : — Daniel...

— Quoi que tu aies fait, reprit-il, je suis forcé de t'absoudre.

Une folle joie anima les traits de Coralie. Elle craignit d'avoir mal entendu; elle lui demanda timidement, ayant peur de sa réponse :

— Tu ne me maudis pas!

Daniel sourit, de ce sourire navré des êtres qui se résignent :

— Je ne peux pas te maudire, puisque je suis ton fils... Tu n'es pas une femme pour moi, tu es *la mère*, l'être sacré qui a pris soin de mon enfance, qui m'a élevé, qui m'a aimé, moi qui étais seul au monde. Que d'autres t'accablent; moi, je te pardonne. Que d'autres te méprisent; moi, je te respecte. J'en ai le droit, puisque tu as brisé mon bonheur à jamais. Mais j'estime que, m'ayant donné la vie, tu peux bien la reprendre.

— C'est vrai? c'est vrai? Tu me pardonnes?

Gravement, il répondit :

— Je fais mieux que de te pardonner : j'oublie.

Elle osa le saisir entre ses bras; elle osa le couvrir de baisers.

— Tu es bon, tu es grand, tu es noble, tu es clément comme Dieu ! Et je te condamne à la souffrance ! Et tu l'as dit toi-même, je brise ton bonheur ! Ah ! si tu voyais le martyr que j'endure !..

— Je le vois, mais sois courageuse comme je suis fort. Tu comprends que nous sommes en face d'une redoutable aventure. Je laisse de côté, pour l'instant, ce que dira le monde et ce qu'il pourra penser, afin de ne songer qu'à notre situation présente. J'adore Édith ; elle m'aime, et je la perds pour toujours. C'est non-seulement ma naissance qui me sépare d'elle, mais encore ma pauvreté, car tu te doutes bien que ni toi, ni moi nous ne pouvons garder notre fortune. Il est inutile que tu me répondes, je sais d'avance que tu acceptes. Sache bien cependant qu'à partir de cette heure, une existence nouvelle commence pour nous deux. Après ton aveu, je n'ai pas à t'interroger ; de ton passé, je ne veux, je ne dois savoir qu'une chose...

Il s'arrêta, comme s'il lui fallait faire une provision de courage, puis :

— Qui est mon père ?

Coralie se tut. Daniel lut dans ses yeux. Il éclata en sanglots, meurtri de nouveau par cette honte nouvelle.

— Elle ne sait même pas !

Coralie se dressa, l'œil plein d'éclairs, assoiffée de sacrifice :

— Je refuse ton pardon ! Renie-moi, chasse-moi, je suis un misérable ! Il serait odieux que l'existence d'un homme d'honneur tel que toi fût brisée par une Coralie ! Tout à l'heure, quand j'étais agenouillée, je sentais ton regard peser sur moi, je devinais tes pensées. Tu as mesuré ce que j'avais fait de bien et ce que j'avais fait de mal. Tu t'es souvenu de ma tendresse, et tu m'as pardonné... Tu crois que je t'ai aimé tout de suite ? Ce n'est pas vrai. Je n'ai même pas eu cette vertu. Quand tu es né, je t'ai mis en nourrice, au hasard, comme tu étais venu. Et j'allais te voir, une fois, deux fois par an, quand je m'ennuyais, comme j'aurais fait une partie de campagne ! Mais tu ne peux pas te rappeler, tu étais trop petit. Tu as grandi, tu devenais beau, je t'ai mis au collège pour me débarrasser de toi. Un jour on me dit que tu étais intelligent, cela m'a fait plaisir ; je t'ai aimé parce que tu flattais mon orgueil : la courtisane se retrouvait sous la mère ! Je n'ai changé que plus tard, quand je t'ai vu le premier de tous par l'intelligence, par le travail, par le succès. T'imagines-tu par hasard que tu me doives quelque chose ? C'est moi qui te dois tout. D'habitude c'est la mère qui met de nobles sentimens dans l'âme de son fils : c'est toi au contraire qui mettais lentement comme une vague idée d'honneur dans la mienne. Plus je pensais, plus je rougissais de

moi. J'aurais voulu te ressembler puisque par bonheur tu ne me ressemblais pas. J'aurais voulu me recréer à ton image. C'était impossible, l'habitude du mal est un cancer qu'on ne guérit pas. En vain je me suis retirée au fond de l'Auvergne. Quelques années de retraite n'effacent pas toute une vie infâme. Tu sais tout : décide. Tu te trompais tout à l'heure quand, après avoir jeté le bien et le mal dans la balance, tu faisais pencher le plateau en ma faveur. Ce n'est pas ta justice qui a prononcé, c'est ta reconnaissance. Je la répudie, j'en suis indigne. La seule grâce que je te demande, c'est de me maudire, de me chasser, de me renier, et de continuer ta route comme si je n'existais pas !

Rien ne saurait peindre l'âpreté qu'elle mettait à s'accuser elle-même. C'est qu'elle ne luttait plus pour elle, elle luttait pour son fils. Elle sentait tout ce que le noble pardon de Daniel lui coûterait à l'avenir, elle serait un boulet rivé au pied du malheureux. Elle aurait voulu qu'il la repoussât avec dégoût. Le jeune homme sourit encore, et fermement :

— Je te répète ce que je t'ai dit. Tu ne me quitteras jamais.

— Rien ne te lie à moi !..

— Tu te trompes. Il y a mon sang. Malheur au fils qui frappe le ventre qui l'a porté !

— Daniel, Daniel, je ne veux pas de ton sacrifice. Je suis le seul obstacle à ton bonheur. Quoi que tu penses, aucun lien légal n'existe entre nous. Si tu me renies, si tu dis : « Je ne connais pas cette femme, » tu peux épouser Édith, puisque tu ne portes pas mon nom.

Il la regarda longuement, et avec une douceur infinie :

— C'est vrai, je ne porte pas ton nom ; eh bien ! je te donne le mien. Tu ne m'as pas reconnu à ma naissance, mais tu es ma mère et tu m'as aimé : aussi, je te légitime. Embrasse-moi.

Elle jeta un grand cri et tomba dans les bras de son fils, vaincue par cette bonté surhumaine, par la résignation de ce sacrifice sublime. Il se dégagea doucement de cette étreinte en disant à voix basse :

— Laisse-moi, je me sens défaillir.

Son énergie, sa force, étaient à bout. En présence de Coralie, il ne voulait plus pleurer ; il avait cette délicatesse exquise de ne pas lui laisser voir son désespoir et sa honte. Il sortit, ayant toujours sur les lèvres son sourire résigné, mais à peine dehors, il s'enfuit, affolé, brisé, éperdu.

ALBERT DELPIT.

ESQUISSES LITTÉRAIRES

M. CHARLES DE MAZADE

C'est pour ainsi dire un axiome parmi les honnêtes gens qu'aux approches de la vieillesse il faut s'inquiéter de régler ses comptes avec le monde, et les moralistes ont fait admettre depuis longtemps que le soir de la vie doit être employé à mettre en ordre les affaires de sa conscience. Il me semble que l'on devrait faire pour la vie de l'intelligence quelque chose de ce que l'on fait pour la vie des intérêts et la vie de l'âme. Là aussi nous avons à chercher l'emploi que nous avons donné à nos journées, à contrôler l'usage que nous avons fait de nos facultés, à établir la balance des services que nous avons rendus et des services qui nous ont été rendus; là aussi nous avons nos créanciers sous la forme des amis qui nous ont accompagné de leurs sympathies, des patrons qui nous ont couvert de leur influence ou assisté de leurs conseils, des esprits qui ont eu part à nos destinées ou contribué à la direction de nos pensées; nous avons aussi nos débiteurs moins faciles à connaître et à atteindre. moins utiles aussi à rechercher et à qui nous devons laisser le soin de faire les mêmes réflexions que nous faisons en ce moment. Lorsque nous commençons à descendre la pente des années tristes, nous ne tardons pas à nous apercevoir que nous n'avons plus du temps pour toutes choses. Les loisirs que nous fait alors une solitude toujours croissante, la maladie de plus en plus pressante les abrège et les réduit à quelques bonnes heures, et à quoi mieux consacrer ces bonnes heures qu'à ces devoirs de reconnaissance intellectuelle? Lorsque tout va bientôt nous quitter, ce n'est

plus le moment d'être curieux de nouveaux visages et de nouvelles formes d'esprit, c'est plutôt l'heure de nous serrer davantage auprès de ceux que le temps nous laisse encore, qui ont pensé comme nous, combattu pour les mêmes causes, partagé les mêmes espoirs et quelquefois les mêmes déceptions et les mêmes tristesses. Chaque génération, à mesure qu'elle vieillit, est ainsi amenée de plus en plus à s'occuper avant tout d'elle-même, et ce n'est que raison. De qui attendrons-nous équité sinon de ceux qui, ayant fait côte à côte avec nous le voyage de la vie, n'ont aucun intervalle à parcourir pour rejoindre nos opinions, ni besoin d'aucun effort pour atteindre au secret de nos actions?

C'est un devoir de cette sorte que nous voudrions remplir aujourd'hui envers un homme bien connu de tous nos lecteurs, et dont une longue fréquentation nous a appris à aimer la personne autant qu'à goûter l'esprit. Nous entreprenons d'autant plus volontiers cette tâche sympathique qu'en l'accomplissant il nous semble faire justice non à un seul écrivain de mérite, mais à une génération entière. La génération à laquelle appartient M. de Mazade n'a pas en effet été gâtée par le sort, et je doute que dans toute notre moderne histoire on en trouve une autre qui ait été aussi cruellement refoulée et inexorablement comprimée. Tout lui a été contraire, les événemens, les hommes, les nécessités sociales. Née, élevée et grandie sous la tutelle de régimes de sage liberté dont elle se promettait d'être l'héritière, elle essayait à peine ses premiers pas lorsqu'éclatait à l'improviste la révolution de février qui, la rejetant hors de la voie tracée d'avance toute grande devant elle, commença par dérouter la logique de ses plans. Sans renoncer à ses espérances, il lui fallut au moins les ajourner indéfiniment, et, tout étourdie du coup qui la frappait, chercher à ne pas errer à l'aventure au milieu de la mêlée confuse des partis, et à garder une attitude sagement expectante en face de l'obscurité des événemens. Chose mal commencée devant nécessairement mal finir, la révolution de février expirait au bout de trois années sous le coup d'état de décembre. A tout gouvernement qui s'établit il faut des acteurs nouveaux, et le coup d'état en introduisit de nombreux sur la scène politique; mais outre que ces acteurs se tirèrent presque tous d'éléments très particuliers, la génération dont nous parlons n'eut ni pouvoir ni désir de bénéficier d'un changement politique qui la rejetait plus loin encore que la révolution de février de sa droite ligne libérale. Un régime de gênante compression s'établit auquel la masse de la société d'alors, encore mal remise des chaudes alertes de février et de juin, ne marchandait ni les approbations, ni les complaisances. La crainte d'une politique hydrophobe fit mettre

en vigueur un système général de muselières dont les muets ne se plainquirent pas, mais dont s'accommodèrent assez mal tous ceux qui se sentaient quelque voix. Nul groupe social ne souffrit davantage de cette suspension des libertés publiques que les nouveaux venus à la vie qui se trouvèrent chargés d'expier les sottises qui les ruinaient et dont ils étaient aussi innocens que l'agneau de La Fontaine est innocent des méfaits dont l'accuse le loup. C'est ainsi que nous avons tous eu à cette époque à payer pour les excès de langage des *affreux petits rhéteurs* dénoncés du haut de la tribune par M. de Montalembert et pour les excentricités d'action de la *vile multitude* de M. Thiers, laquelle, après avoir bouleversé l'ordre public par l'incandescence de ses passions, regardait avec une tranquille complaisance des vainqueurs heureux confisquer cette liberté compromise par elle. Le camp naturel de refuge de la nouvelle génération libérale était celui des partis vaincus; mais là encore elle ne trouvait ni grand appui, ni utiles conseils. Les événemens l'avaient trop désabusée de certaines éminentes sagesse pour qu'elle pût se ranger aveuglément sous leurs drapeaux et se soumettre à leur direction en toute naïve docilité. Il était difficile à des jeunes hommes qui avaient assisté à la révolution de février de se persuader qu'ils ne portaient pas la peine des fautes commises par ces sagesse et de se contraindre assez sévèrement pour ne pas laisser échapper, en y mettant toutes les réserves convenables, qu'à leur humble avis elles avaient quelquefois failli. Repoussée de la vie publique par le régime triomphant, condamnée à l'isolement par les différences d'appréciation politique qui la séparaient des partis vaincus, force fut donc à cette génération de rester de longues années dans un état de malfaisante stagnation et d'y grelotter d'inaction, ou de chercher pour l'emploi de ses facultés toute sorte d'occupations prudentes incapables d'attirer sur elle l'attention des puissans; questions innocentes, littératures exotiques, généralités inoffensives.

Des jours plus clémens vinrent enfin à luire après la campagne d'Italie, mais elle n'en retira pas d'autre bénéfice que la satisfaction à peu près purement platonique de pouvoir dire plus librement sa pensée sur des événemens auxquels elle assistait en spectatrice passive. Un instant cependant, lorsqu'il fut question d'empire constitutionnel, on put croire que ceux des hommes de cette génération qui n'avaient pas été tout à fait brisés par les mécomptes de cette longue attente pourraient prendre enfin une tardive revanche sur la destinée; mais à peine cette réparation de la dernière heure était-elle entreprise que ces minces espérances disparaissaient dans l'abîme de la guerre de Prusse. La république en succédant à l'empire va peut-être enfin lui créer cette scène qui lui a été jusqu'alors refusée.

Si quelques-uns ont eu cette illusion, elle a dû être de courte durée. Tandis qu'en effet elle moisissait dans son inertie forcée pendant les vingt années de l'empire, une nouvelle génération était née, avait grandi, et se trouvait prête à point pour bénéficier en masse de cette nouvelle révolution dans de meilleures conditions que sa devancière, c'est-à-dire en portant dans la vie publique une ardeur plus entière, des espérances moins craintives, une fermeté moins émue, une confiance moins susceptible de scepticisme. Il y a des situations politiques qu'il est désavantageux d'aborder avec trop de prudence et qui réclament des âmes toutes neuves, et c'est peut-être le cas pour la situation actuelle. « Nous avons été ruinés deux fois, la première fois à l'époque des semailles, la seconde fois à l'époque de la moisson, » nous disait récemment un peintre de genre du talent le plus fin qui n'a pas eu trop à se louer de la fortune, et ce mot résume avec un pittoresque bonheur d'expression la malencontreuse histoire de la génération dont nous venons d'esquisser la maussade destinée, et dont notre cher collaborateur Charles de Mazade est aujourd'hui un des survivans les plus distingués.

Laissons-le s'introduire lui-même, nous dire lui-même d'où il vient et ce qu'il est. Il l'a fait excellemment dans quelques lignes à nous adressées en réponse à une demande de renseignements biographiques précis. Bornons-nous à transcrire ces lignes; nous ne saurions dire aussi bien et avec autant d'autorité :

« Mon histoire n'est guère compliquée; c'est l'histoire d'un homme de travail. Tout ce que je puis vous dire, c'est que ma famille a toujours eu quelque considération dans le Midi. Mon grand-père avait été de la convention pour la Haute-Garonne. Mon père était un magistrat de la vieille roche, de la haute tradition, qui a laissé des souvenirs d'honneur dans le pays; c'était l'intégrité même dans la douceur. Il avait été procureur du roi à Castel-Sarrazin, où je suis né; il est mort président à Moissac après 1830. Je m'en souviens à peine. Détail singulier, mon père avait été après 1815 à Castel-Sarrazin le protecteur de M. Troplong, qui n'était alors qu'un petit maître d'études, et il avait contribué à faire sortir de là le futur président de la cour de cassation et du sénat. Ma mère était aussi la fille d'un magistrat qui avait été de la première assemblée législative, puis président de la cour criminelle à Auch, puis conseiller à Agen. C'était une femme de grande et simple vertu, très pieuse et très tendre. Veuve jeune encore, elle m'a élevé par la confiance et l'affection plus qu'autrement. Elle m'a laissé des traces indélébiles. Je l'ai perdue il y a déjà vingt-cinq ans. Elle est morte à Flamarrens (Gers) où je garde encore la modeste maison de famille. C'est là que j'ai vécu et que j'ai grandi, mon pauvre ami, devant beaucoup à

ma mère. J'avais commencé mon droit à Toulouse, très jeune, vers 1840. C'est après cette date que je suis venu à Paris, où je me suis trouvé seul chargé de ma petite destinée, cherchant peu les protections. J'avais écrit vers 1843 ou 44 quelques articles à la *Presse*. Sainte-Beuve, que j'avais rencontré par hasard, me tira de là et m'appela à la *Revue*. Il n'y eut pas dix paroles échangées entre Buloz et moi pour mon entrée, et depuis vous savez l'histoire; nous avons presque toujours vécu côte à côte... »

L'autobiographie est courte, mais pour quiconque a connu familièrement Charles de Mazade, elle révèle d'emblée la nature de son caractère et le secret de sa destinée littéraire. Charles de Mazade, on le voit, a des origines, et nous en savons plus d'un qui a fait hardiment sa poussée en ce monde sans pouvoir se recommander d'aussi honorables souvenirs. Ces souvenirs, cependant, il n'a jamais essayé à aucun moment de sa vie de les utiliser. Charles de Mazade est le simple fils de ses œuvres, il s'est fait lui-même ce qu'il est par la seule force de son mérite et la seule persévérance de son travail. Comment donc! il a eu un grand-père ayant siégé dans la convention, un autre ayant siégé dans la première assemblée législative, et il ne lui est pas venu à la pensée de se faire un titre de ce qui a été pour tant d'autres l'unique *shibboleth* qui à l'origine leur a ouvert les portes de la fortune et du pouvoir! Comment! ses parens les plus proches ont appartenu à cette magistrature française où l'esprit de corps était naguère encore si puissant, et il n'a pas eu la moindre velléité de rechercher les protections que cette circonstance appelait naturellement. Comment! le tout-puissant président du sénat sous Napoléon III était l'obligé de son père, et nous n'avons jamais appris qu'il eût réclamé auprès de cet influent débiteur le prix des services passés! On trouverait difficilement, même parmi les plus probes, beaucoup d'hommes ayant le courage de se refuser ainsi le bénéfice de leurs antécédens sociaux. Nous le connaissons assez pour pouvoir nommer le mobile qui le guidait en agissant ainsi : c'était l'ambition si digne d'un véritable écrivain de conserver intacte l'indépendance de son caractère et la liberté de ses jugemens. Protection appelle naturellement dépendance, patronage accepté implique obéissance subie, qui dit parti dit discipline, et la discipline ne va pas sans un sacrifice volontaire des mouvemens les plus personnels de notre âme, et il suffit enfin de prononcer le mot de coterie pour évoquer l'idée de l'asservissement le plus complet dans les chaînes les plus étroites, ou de l'idolâtrie la moins digne devant les égoïsmes les moins scrupuleux. Tout cela, personne peut-être de notre temps ne l'a mieux compris que notre cher col-

laborateur, et c'est pourquoi on ne l'a jamais vu à aucune époque l'homme d'une coterie. Toujours il a su tenir sa pensée exempte de ces exagérations que les partis réclament de nous, triomphants sous la forme d'adhésion sans réserve à leurs excès de pouvoir, vaincus sous la forme d'apologies sans réserve de leurs erreurs et de leurs fautes. Écrivain politique il n'a jamais reçu de mot d'ordre, critique littéraire il n'a jamais éteint son opinion pour ménager une influence chatouilleuse, sûr qu'il était de ne blesser que ceux qui se blesseraient de la vérité. Peut-être aussi est-il vrai d'ajouter que cette indépendance a été bien servie par les instincts qu'il tenait de son origine méridionale, c'est-à-dire une vertueuse indolence qui le laissait sans empressement pour courir après les choses peu dignes d'être poursuivies, et une spontanéité de franchise qui lui interdisait d'abandonner son opinion en face des circonstances ou de la taire en face des personnes. Les méridionaux, en effet, nous leur rendrons cette justice qu'on ne leur reconnaît pas assez, sont par leurs qualités et par leurs défauts à la fois plus naturellement portés peut-être à l'indépendance que les hommes du nord, car, si la violence de leurs passions en a fait de tout temps les séides les plus fanatiques et les plus aveuglément dévoués, leur mélange de lenteur et d'impatience en fait d'un autre côté les caudataires les plus maladroits. Nous ne croyons pas que notre ami Charles de Mazade soit jamais pour démentir la vérité de cette observation.

La question d'origines est toujours d'une importance considérable pour tout homme distingué, et nous croyons bien que pour Charles de Mazade cette importance, sans être capitale, a été très réelle. Nous serions en effet assez enclin à attribuer à ces origines la forme très particulière de modération qui est propre à son esprit. Quoiqu'il ait perdu ses ascendans de bonne heure, il a recueilli des souvenirs, des traditions lui ont été transmises. L'esprit qui régnait dans le milieu où il est né, nous pouvons sans peine le deviner, était cet esprit à la fois conservateur et libéral qui a toujours dominé dans la magistrature et qui tient à ses fonctions. Quiconque a pris plaisir à observer la diversité des formes que revêtent les mêmes opinions, selon les différentes conditions humaines, aura pu remarquer que les hommes appartenant ou ayant touché à la magistrature sont beaucoup plus sensibles aux nécessités sociales qu'aux intérêts politiques des partis. Plus que les hommes des autres conditions, ils ont le sentiment que le cours des sociétés ne doit jamais être interrompu, et que cette permanence sociale doit être maintenue même contre les entraînemens les plus légitimes ou les espérances les plus voisines de la certitude d'une heureuse réalisation. Un militaire ne redoute pas toujours la suspension de

l'ordre général, s'il croit y voir un avantage à venir pour la société; un ecclésiastique, loin de la redouter, la désirera peut-être, si par ce moyen des intérêts d'ordre moral supérieur peuvent mieux être sauvegardés; un magistrat n'y consentira jamais qu'avec honte et en se voilant la face. Les magistrats sont donc tenus d'être à la fois libéraux contre les conservateurs et conservateurs contre les libéraux, afin de sauvegarder les intérêts généraux de la société. De là d'ordinaire chez eux peu d'entraînement enthousiaste pour les principes absolus et les idées pures, et peu de dévouement aux personnes, princes ou multitudes; aussi, lorsque leur politique est par hasard passionnée, ce qui se voit quelquefois, ne leur en sait-on que peu de gré, cette passion se portant beaucoup plus sur cet être de raison qui s'appelle l'ordre social que sur aucun être vivant et aimant pouvant la récompenser. Eh bien! je dirai que notre ami Charles de Mazade me semble avoir beaucoup marqué sa critique et sa littérature politique de l'empreinte de cet esprit-là. A la fois conservateur et libéral, il n'a jamais cherché à être plus conservateur que la société générale ne demandait à l'être, et plus libéral que le temps ne le permettait. Dans les nombreux événemens qui se sont succédé devant lui, et qu'il a dû juger et commenter, il n'a jamais vu que des phénomènes qui étaient acceptables ou inacceptables, non selon qu'ils flattaient telles ou telles espérances ou favorisaient telles ou telles doctrines, mais selon qu'ils étaient susceptibles d'être approuvés par la logique et mis en accord avec l'ordre général. Sa modération s'accommode mieux des résultats des choses que de leurs principes; il sera toujours plus sensible à un beau livre qu'à la doctrine qui l'a produit, et plus porté à soutenir une bonne mesure politique qu'à se faire le champion de la théorie d'où elle est sortie. Nous ne l'avons jamais connu très ardent sur les questions de personnes et d'écoles, mais nous l'avons vu maintes fois se passionner pour des questions de situations politiques et littéraires. Ne remarquez-vous pas cependant combien il est vrai que le meilleur de nous-mêmes est la partie qui nous en a été transmise, et combien est profonde cette pensée du poète Wordsworth : « L'enfant est le père de l'homme, » puisque, ayant à faire mention des influences premières qui ont contribué à former l'esprit de notre collaborateur, nous avons été amené par cela seul à mettre en pleine lumière quelques-unes des qualités les plus dignes d'estime de son caractère et de son talent.

Les intelligences les plus sensées et les plus nettes ont à leurs débuts leur heure d'incertitude et de tâtonnemens. Cette heure fut courte pour M. Charles de Mazade; elle a existé cependant. Les lecteurs habituels de cet esprit si judicieux apprendront peut-être avec quel-

que surprise qu'il débuta en 1843 par un volume d'*Odes* qui eut l'honneur de deux éditions, et dont nous avons nous-même ignoré l'existence jusqu'au jour où nous avons été appelé à parler de son auteur. Ce volume, recueil de vers bien faits sur des sujets nobles, n'a certainement pas de chef-d'œuvre inconnu à nous révéler, bien que quelques-unes de ces odes soient, comme la première, presque belles par la justesse du mouvement lyrique, ou tout à fait touchantes, comme la pièce intitulée *le Vieillard*, écho ému et respectueux de la sagesse attristée de l'un ou l'autre de ces deux aïeux qui avaient traversé la tourmente révolutionnaire; il mérite pourtant d'être mieux que mentionné en passant, car à quiconque a eu la bonne fortune de connaître notre collaborateur, il le montrera tout formé déjà et avec quelques-uns de ses caractères les plus persistans. Qu'elle est par exemple un vrai et fidèle résumé, par anticipation, de toute la vie littéraire de l'auteur, cette épigraphe au vaillant laconisme qu'il a placée en tête de son recueil, *Perserverando!* Persévérer en effet, personne ne l'a mieux su que M. de Mazade, personne n'a jamais moins connu les impatiences et les lassitudes inhérentes à toute carrière littéraire, n'a mieux porté le joug du travail avec une dignité plus calme et trahissant moins la fatigue, ni moins récriminé contre la longueur de la route et la courte durée des relais. Et cette brève préface par laquelle s'ouvrait le volume et où le jeune débutant exposait ses opinions sur la vraie nature de la poésie et la vraie mission du poète, qu'elle donne bien par avance la clé de ses jugemens critiques! Selon lui, la poésie moderne faisait fausse route en s'engageant dans une voie personnelle et intime où elle n'avait à espérer le succès que par le scandale de misères morales cyniquement mises à nu, racontées avec une indiscretion

ivole ou glorifiées avec une complaisance coupable. La vraie mission de la poésie était au contraire « d'entretenir le culte des choses grandes, des choses belles, qui font souvenir l'homme de l'image à laquelle il a été créé, » en sorte que les sujets du poète devaient être extérieurs à lui quant à la matière, et libres d'égoïsme quant à l'émotion. Pour répondre à cette théorie, le jeune poète avait fait choix de l'ode, le plus impersonnel des genres lyriques, et lui avait imposé la tâche de célébrer, avec une impartialité qui ne tint compte ni de ses préférences personnelles, ni des préjugés des partis, les dramatiques infortunes et les augustes spectacles de notre moderne histoire, la fédération, Marie-Antoinette, les Girondins, Charlotte Corday, André Chénier, le roi de Rome, les funérailles de l'empereur.

Il y en aurait long à dire sur cette théorie, moralement irréprochable et vraie dans une large mesure, mais qui, selon nous, est

loin d'être juste quand elle est posée d'une manière trop absolue. On pourrait répondre à notre ami que toute poésie qui n'a pas sa source dans le cœur même du poète est au contraire toujours menteuse par quelque endroit, que pour cette raison même, l'ode, en dépit de quelques illustres exemples, est le plus artificiel des genres lyriques, et, malgré la flamme dont il est convenu qu'elle brûle, le plus pauvre en œuvres réellement inspirées, que les plus grands lyriques qui ont pratiqué ce genre ne contredisent pas cette opinion, car le père même de l'ode, Pindare, n'a toute sa grandeur que lorsque, glissant hors de son sujet, il redevient personnel autant qu'un moraliste ancien pouvait l'être, et que l'originalité d'Horace est précisément d'avoir associé les sentimens les plus intimes et les plus délicatement scabreux de son âme aux sujets légendaires ou mythologiques qu'il choisissait. Toutefois, si l'on se reporte à l'époque où ce recueil et sa préface furent composés, si l'on se rappelle le troupeau des sectateurs maladifs de Joseph Delorme, l'armée des byroniens à la misanthropique outrecuidance, la bande turbulente des imitateurs d'Alfred de Musset, on se dit qu'on aurait alors pensé par réaction comme le jeune auteur, car il y a une heure où toute théorie est vraie, l'heure où son contraire est effrontément et scandaleusement professé. Sous la tentative poétique, l'observateur attentif et sensé des mouvemens de la littérature contemporaine perce donc déjà et se laisse reconnaître. Et cette théorie de l'impersonnalité, ainsi professée dès l'origine, est, si l'on y prend garde, un indice bien marqué de la nature d'esprit qu'il a porté dans la critique et le jugement des choses contemporaines. Si, comme le disait Pascal, le *moi* est haïssable, nul parmi nos confrères n'a su échapper mieux que Charles de Mazade à ce tyrannique défaut.

Cette tentative poétique fut sans résultats fâcheux, je veux dire par là qu'elle n'engagea le talent de notre auteur dans aucune fausse direction. Un esprit aussi judicieux ne pouvait tarder à s'apercevoir qu'en s'obstinant à de telles entreprises il ne s'estimait pas à sa vraie valeur, et que des vers agréables ou faciles ne vaudraient jamais d'excellente prose comme celle dont il se sentait capable. Ses véritables débuts se firent donc dans cette *Revue* même, où il entra en 1846 par un article sur le poète italien Niccolini. Il n'y eut pas, nous a-t-il dit, dix paroles prononcées entre lui et le directeur de la *Revue*, et rien ne peint mieux que ce petit fait l'homme éminent que nous avons perdu et qui nous a guidés si longtemps. On dit que la malveillance est clairvoyante; il faut croire cependant qu'elle se trompe quelquefois, car les jugemens que nous lui avons entendu porter sur notre défunt directeur avaient invariablement le défaut de frapper à côté de la vérité. La *Revue*, disait-on,

était inabordable; il n'y a jamais eu au contraire de publications dont l'abord fût plus facile, pour peu qu'on eût quelque chose de sérieux ou d'utile à proposer. La *Revue*, disait-on encore, était fermée aux jeunes gens; or cette assertion était d'une insigne fausseté, nous n'en voulons pour preuve que l'exemple même de M. de Mazade. Voici un jeune homme qui se présente, un jeune homme sans titres, sans précédens littéraires, sans recommandations influentes, un inconnu en un mot, mais le coup d'œil sûr du maître sait distinguer en un instant le sérieux et les ressources d'esprit de cet inconnu, et d'emblée, sans lui laisser faire antichambre, sans le soumettre à un stage quelconque, il lui ouvre les portes de son recueil. Et avec combien d'autres n'avons-nous pas vu le même fait se renouveler! Les talens inconnus et les débutans pouvaient d'autant mieux l'aborder que je n'ai pas connu d'homme qui offrit à un pareil degré la garantie de l'impartialité. Rien au monde, absolument rien, ne pouvait influencer la liberté de son jugement. Sans préjugés sociaux d'aucune sorte, l'opulence ou la pauvreté, les blasons ou l'obscurité des écrivains lui importaient peu; il n'était à cet égard sensible qu'au talent, mais il l'était à un point de délicatesse et de finesse qui étonnait chez une aussi vigoureuse nature. Il passait pour tyrannique, et il l'était en effet terriblement pour les virgules mal placées et les coquilles d'imprimerie; cependant ce tyran était pour les jeunes écrivains un rare protecteur, car en leur ouvrant les pages de la *Revue* il ne leur ouvrait pas seulement la carrière, il la leur donnait toute faite dès le premier jour. La preuve en est encore dans notre ami de Mazade, dont la position était si bien établie dès son entrée à la *Revue* qu'il n'y a jamais eu pour lui nécessité à changer de place, et que toute sa vie littéraire s'est écoulée dans le lieu même qui avait vu ses débuts.

Ces débuts justifiaient pleinement la sûreté de jugement du directeur de cette *Revue*. Dès le premier jour il se présenta à nos lecteurs avec toutes les qualités d'un vétéran de la littérature, maître d'une forme à la fois sans inégalités et sans faiblesses, expert dans cet art difficile de grouper ses idées en succession logique qui s'appelle l'art de la composition. Il était de ceux qui entrent en lice si bien munis et préparés qu'ils atteignent le but du premier coup et n'ont pour ainsi dire plus à progresser. Il ne révéla cependant pas tout d'abord cette variété d'aptitudes qu'il a montrée par la suite, et pendant d'assez nombreuses années il limita son domaine, se partageant à peu près également entre la critique littéraire courante des œuvres françaises et l'Espagne, dont il connaissait à fond la littérature et l'histoire, et dont il comprenait le génie non-seulement par l'étude, mais par cette sorte d'affinité

instinctive du méridional qui s'est plus d'une fois fait jour dans notre histoire littéraire, et qui, au moyen âge par exemple, rapprocha les races voisines au point de ne permettre qu'une même littérature aux Languedociens et aux Catalans. Le résultat de ces premières années d'études nous est présenté par le volume intitulé *l'Espagne contemporaine*, série d'esquisses séparées, mais issues d'une pensée commune qui leur sert de lien assez étroit pour en faire les divers chapitres d'un tableau général de l'âme espagnole dans notre siècle. La lecture n'en est pas seulement des plus instructives, elle en est des plus attachantes et des plus agréables. Un souffle contenu de jeunesse circule doucement dans ces pages et en tempère la gravité; on sent que, lorsqu'il les écrivit, l'auteur était voisin des années heureuses. Un sentiment catholique plus vif qu'on ne le rencontre dans ses écrits postérieurs s'y fait aussi remarquer, et ce sentiment n'est pas commandé par la seule nature du sujet, il fixe une époque où le méridional, plus proche des influences de l'éducation, restait en lui plus entier et n'avait pas encore été entamé par les courans du siècle et la longue vie parisienne. Ce livre, dont les matières sont classées avec art, s'ouvre par un récit de voyage, court et substantiel résumé des impressions de l'auteur, sans fantaisie pittoresque, mais riche en observations précises où sont exposées les lacunes politiques, sociales, morales qui laisseront l'Espagne en proie à l'agitation jusqu'à ce qu'elles soient comblées, et se termine par une peinture brillante de la persistance des mœurs populaires et de la résistance inconsciente qu'elles opposent à l'esprit de révolution; entre ces deux pôles ennemis de l'état moral de la péninsule se présentent les personnalités les plus éminentes de l'Espagne à l'heure où écrivait notre ami, politiques, philosophes, poètes, publicistes, Narvaez, don Jaime Balmès, Donoso Cortès, le duc de Rivas, Breton de Los Herreros, Espronceda, José de Larra. Il manque bien un ou deux noms célèbres pour que la galerie soit au complet, et nous regrettons en particulier de n'y pas voir figurer celui de don José Zorilla, mais, hélas! c'est un des inconvéniens de notre vie d'essayistes que, sans cesse sollicités par la diversité des sujets, il nous est rarement possible d'épuiser sans nous détourner une même matière.

Rien d'ébauché ni d'incomplet dans cette galerie, ce sont tous portraits achevés, peints sans hâte d'un pinceau qui sait appuyer, et par ces mots nous définissons exactement la manière propre à l'auteur dans ce genre difficile du portrait littéraire. Il y en a là de presque classiques par la sévérité des lignes, comme celui du duc de Valence, de froids et d'austères, comme celui de Balmès, de noblement mélancoliques et de tout à fait aimables, comme celui du duc

de Rivas, de chatoyans et de bigarrés, comme celui de Larra; tous sont différenciés par la seule insistence de l'auteur à nous expliquer chacun de ses modèles trait par trait jusqu'à ce que notre esprit en ait reçu une exacte et entière empreinte. Charles de Mazade ne pose pas dramatiquement ses personnages et ne les met pas en action comme tel *essayist* naguère célèbre, il ne cherche pas comme Sainte-Beuve à fixer la ressemblance en laissant tomber un point lumineux sur quelque grâce particulière ou en faisant ressortir un trait saillant par un habile effet de clair-obscur, il ne moralise pas à leur sujet comme Saint-Marc Girardin. Ses figures valent par elles-mêmes sans le secours des accessoires, des fonds, des costumes et des attitudes, sans artifices, ni trompe-l'œil, ni simulacres de la vie, et nous offrent pour garantie de leur ressemblance la neutralité judicieuse du peintre plus ambitieux de reproduire fidèlement l'image de son modèle que de détourner au profit de son art une partie de l'intérêt qu'il cherche à lui créer. Pour prendre des points de comparaison susceptibles d'éclairer notre pensée, disons que ses portraits sont à ceux de ses émules ce que les produits de l'art d'un Holbein ou d'un Clouet sont aux produits de l'art d'un Van-Dyck ou d'un Titien, et l'on sait si les premiers sont moins fidèles à la vérité que les seconds. Notons cependant une exception importante aux observations qui précèdent : le portrait de Donoso Cortès, écrit avec une éloquence affectueuse où se trahit le zèle d'un ami qui est entré dans l'intimité d'une belle âme et a eu part à ses confidences, suffit pour nous prouver que cette neutralité habituelle au peintre est volontaire et qu'il sait l'échanger contre une personnalité plus accentuée lorsque la sincérité et l'équité du juge ne doivent pas en souffrir.

Cette méthode n'est pas sans inconvéniens. A force de se concentrer sur la figure même qu'il s'agit de peindre, de se refuser le bénéfice des suggestions de pensée, des comparaisons et des souvenirs qu'elle serait susceptible d'éveiller, il peut arriver qu'on la prive de ces associations par lesquelles elle pourrait se relier plus étroitement à la littérature du passé et qui permettraient de remonter souvent à l'origine cachée des inspirations du poète ou de retrouver la filiation des idées de l'écrivain. Je prends quelques exemples dans ce volume de *l'Espagne contemporaine*. Dans l'étude sur le noble et sympathique duc de Rivas, M. de Mazade nous a donné une saisissante analyse du beau drame intitulé *Don Alvaro, ou la force du destin*, et cependant il l'a jugé avec trop de timidité, faute de se reporter aux exemples de la littérature passée qui en justifiaient la violente excentricité. S'il est une œuvre contemporaine où le génie dramatique espagnol nous paraisse avoir été ressaisi à sa source,

c'est bien celle-là, car le *scenario* en est digne de Calderoa même, et en vérité l'inspiration première en sort visiblement. Comment M. de Mazade, qui est si versé dans la littérature espagnole, n'a-t-il pas reconnu que ce don Alvaro, *jettatore* chevaleresque, condamné par le destin à tuer tous ceux qu'il aime, est, en dépit de sa loyauté, singulièrement proche parent du don Eusebio de la *Dévotion à la croix*, assuré d'être sauvé malgré tous ses sacrilèges et ses crimes? Les effets du destin sont inverses dans les deux pièces, mais la donnée fondamentale est la même, le ressort dramatique principal est le même, la morale superstitieuse qui en est à la fois le principe et la conséquence est la même, l'impression d'effroi révolté qui en résulte est le même. En parlant d'Espronceda, M. de Mazade a nommé les grandes influences d'où sont sortis ces poèmes; il est une origine plus cachée cependant qu'il ne me semble pas avoir connue. Ou je me trompe fort, ou le héros du *Diable monde*, ce Liborio échappé de la prison de la mort pour revivre sous le nom d'Adam et porter le fardeau d'une immortalité cruelle, destinée à lasser et à désespérer son âme du spectacle éternellement renouvelé des crimes de l'humanité, n'est qu'une transformation heureuse et neuve de l'épilogue saisissant de l'œuvre ignorée de Grainville, *le Dernier Homme*, épilogue où l'on voit Adam, condamné par la justice divine à vivre jusqu'à la mort de son dernier descendant afin de suivre dans sa postérité les conséquences de sa faute, pousser un soupir de délivrance en apprenant que c'en est fait de sa race. Enfin, en nous parlant de José de Larra, comment M. de Mazade n'a-t-il pas remarqué que l'entretien satirique intitulé *la Nuit de Noël* n'est pas une fantaisie philosophique suggérée par le souvenir des saturnales, qu'elle est une traduction, ou s'il l'aime mieux une adaptation très piquante sans doute, mais très fidèle et se tenant très près du texte, d'une œuvre littéraire célèbre directement inspirée par ces mêmes saturnales, la fameuse satire d'Horace où l'esclave Dave profite de la licence autorisée de cette fête populaire pour faire la leçon à son maître le poète? Voilà bien des chicanes. Après tout, chaque mode de critique a ses inconvéniens et ses avantages, et notre ami de Mazade pourrait nous répondre que la critique qui se donne le droit de battre les buissons en toute liberté s'expose singulièrement à grossir les analogies et les ressemblances qu'elle ne peut manquer de découvrir, et peut-être en effet est-ce là ce que nous faisons en ce moment.

Un second ouvrage, *les Révolutions de l'Espagne contemporaine*, est consacré à nous montrer une Espagne moins aimable que la précédente. Dans ce livre, écrit pour la *Revue* à mesure que les événemens se déroulaient, l'auteur suit période après période les déconcertantes évolutions de la politique espagnole entre l'insurrection

de 1854 et la chute de la reine Isabelle en 1868. Il a réussi à exposer avec clarté l'imbroglieo confus de ce long drame de cape et d'épée qui n'a d'héroïque que le court intermède de la guerre du Maroc, et la tâche n'était point facile, tant cette mêlée étroitement pressée de révolutions sans scrupules et de réactions sans bon sens supporte difficilement d'être expliquée et racontée selon les lois de la logique ordinaire. C'est la marque d'une habileté peu commune que d'être parvenu à nous intéresser à un spectacle devant lequel il est impossible de se prendre d'une sympathie quelconque pour aucun des acteurs. Une monarchie sans sincérité sérieuse, obligée chaque soir à des promesses qu'elle essaie de reprendre chaque matin, une armée sans discipline générale dont chaque régiment n'attend pour menacer la paix sociale que le signal d'un colonel mécontent, des partis qui se conduisent comme des factions, des ministres qui agissent comme des conspirateurs, des volte-face sans vergogne, des ambitions effrénées, instruites dans l'art de provoquer les pouvoirs par le spectacle populaire des combats de taureaux, irritant avec une immorale habileté le gouvernement pour le faire se précipiter sur l'épée dont ils lui présentent la pointe, un peuple qui regarde avec une méprisante indifférence passer au-dessus de sa tête les crises politiques en se disant : Ce sont jeux d'ambitieux, tels étaient les élémens du tableau qu'avait à nous présenter M. de Mazade, et l'on conçoit qu'il l'ait peint avec des couleurs quelque peu sombres. Le ton général du livre, en effet, est celui d'une tristesse calme, sans sévérité comme sans indulgence, et c'était bien le sentiment que comportait une histoire trop féconde en épisodes coupables pour ne pas lasser le blâme et trop peu riche en faits sympathiques pour stimuler la louange.

L'Espagne contemporaine est généralement peu populaire devant l'opinion européenne, et les libéraux eux-mêmes ne lui ménagent pas les duretés. M. de Mazade ne donne pas dans ce travers, et, tout en déplorant les misères du présent, il ne s'en autorise pas pour refuser, comme on le fait trop souvent, tout avenir à ce noble et malheureux pays. Il n'y a en effet d'ordinaire, à notre avis, ni justice ni justice dans ces jugemens excessifs. Les contemporains ont nécessairement la vue courte parce que leur vie s'écoule entre des limites singulièrement étroites. Une anarchie de quarante années suffit certainement pour expliquer le pessimisme de ceux qui en sont spectateurs, qu'est-ce cependant que ce laps de temps dans la destinée générale d'un peuple? La longueur d'une telle durée n'est que pour les témoins vivans. L'histoire, même sommairement interrogée, ne nous répond-elle pas que les divers peuples de l'Europe ont souffert maintes fois de crises semblables à celle qui tourmente l'Es-

pagne et qu'ils s'en sont heureusement relevés? Écartons les faits d'importance capitale, les mouvemens d'idées et de croyances qui expliquent tout naturellement les longues périodes d'anarchie, comme les guerres anglaises, les guerres de religion, la révolution française, pour nous en tenir aux faits plus analogues à la crise espagnole contemporaine par le caractère mesquin de leur principe et la futilité relative de leur but. Est-ce que les troubles civils qui ont tenu la France dans un état d'anarchie intermittente depuis la mort d'Henri IV jusqu'à la majorité de Louis XIV n'embrassent pas une période de cinquante ans? Questions de régence, rivalités des princes, ambitions privées prenant le masque du bien public, ce sont les mêmes faits avec les différences que comportent les deux époques et les deux pays. La riche et politique Angleterre n'a-t-elle pas dans son passé une période qui offre des ressemblances plus étroites encore avec la période que traverse l'Espagne actuelle? La guerre des deux Roses entre les maisons d'York et de Lancastre vaut certainement la guerre civile issue du testament de Ferdinand VII. Les troubles de la minorité d'Henri VI peuvent aisément entrer en comparaison avec les troubles de la minorité d'Isabelle. Marguerite d'Anjou ne le cède pas à Christine, Richard d'York et ses fils, comme prétendants ambitieux, ne le cèdent pas à Montemolin et à don Carlos, Warwick, Suffolk, Buckingham tiennent leur rang en face de Narvaez, Espartero, Cabrera, O'Donnell, les compagnons de Jack Cade ne sont même pas d'ordre inférieur aux récents pétroliers de Cadix et de Carthagène, et quant à Richard III, en dépit de la férocité dont les partis s'accusent mutuellement, il va sans dire que l'Espagne moderne n'a pas de monstre pareil à présenter. Cette lutte à outrance entre les compétiteurs royaux, en la faisant commencer seulement à la minorité d'Henri VI, a duré soixante ans, et cependant elle se présentait d'une manière simple, tandis que la rivalité des deux branches de la maison d'Espagne se complique de toutes les questions que l'esprit du temps y mêle. Eh bien, je le demande, lorsque nous nous autorisons de l'état présent de l'Espagne pour conclure contre l'avenir de ce pays ne sommes-nous pas aussi peu clairvoyans que l'auraient été les contemporains de la guerre des deux Roses qui se seraient autorisés de ce spectacle immoral et atroce pour désespérer de l'Angleterre?

Parmi les causes très complexes qui maintiennent l'Espagne dans l'état d'anarchie intermittente où nous la voyons, il en est une sur laquelle M. de Mazade insiste judicieusement à mainte reprise, l'individualisme. L'individualisme a toujours été puissant en Espagne; seulement, tandis que dans le passé il a été le principal instrument de la grandeur nationale, il est aujourd'hui le fléau de la

société civile. Tant qu'il a eu le monde pour théâtre et l'étranger pour proie il a produit des miracles d'héroïsme et d'énergie, mais lorsqu'il s'est trouvé refoulé dans l'étroit espace compris entre la mer et les Pyrénées, il s'est vu contraint de faire pâture du pays dont il avait fait la puissance; aussi, tandis que les héros de l'individualisme ancien s'appelaient Fernand Cortez, Pizarre, Almagro, les héros de l'individualisme moderne se sont appelés Cabrera, Espartero, O'Donnell, Prim. Il a pu d'autant plus aisément se livrer à ses dégâts malfaisans que la société espagnole contemporaine, telle que la décrit M. de Mazade, en cela d'accord avec tous les voyageurs, est trop faible pour lui opposer une résistance véritablement efficace. Une grandesse encore fort respectée, mais très réduite en nombre et en importance, des masses pauvres, ignorantes et violentes, des classes moyennes clair-semées et munies de ressorts d'action insuffisans, un faible commerce et une industrie restreinte impliquant la quasi absence d'hommes ayant un intérêt considérable à faire respecter le fruit de leur travail, il n'y a là ni garanties sérieuses pour la protection d'un ordre régulier, ni élémens de défense générale contre les entreprises des ambitions audacieuses. L'individualisme n'est en soi ni un bien, ni un mal; il est l'un ou l'autre selon le milieu où il s'exerce. Fléau d'une société faible, il sera bienfaisant au contraire dans une société fortement constituée, parce que, rencontrant partout la contrainte puissante des intérêts et des mœurs, il sera réduit à se mettre d'accord avec ces intérêts et ces mœurs, et à travailler à leur profit. Et voilà comment il se fait que, tandis qu'en Angleterre il produit de véritables miracles de dévouement au bien général, en Espagne il a pu justifier cette parole sévère que prononçait récemment devant nous un de nos plus illustres savans : « L'Espagnol n'a pas le sentiment du devoir collectif. »

Eh bien, tout malfaisant que soit cet individualisme, nous n'osons trop en vérité le reprocher au peuple espagnol, tant il nous apparaît comme le résultat nécessaire des fatalités de son histoire. Sans doute ce peuple y est enclin par nature, mais il faut songer aussi que par un concours de circonstances vraiment inouï, il n'a jamais subi que des influences excessives, toutes faites à l'envi pour décupler l'énergie de son penchant instinctif. Il en fut ainsi dès l'origine; les historiens n'ont-ils pas remarqué que les lois des Wisigoths accordaient au pouvoir ecclésiastique une autorité que ne lui attribuaient pas les autres codes barbares et contenaient déjà en germe la future inquisition? Puis vint la conquête arabe qui pendant sept longs siècles établit en face l'une de l'autre deux populations rendues irréconciliables par l'opposition tranchée

des religions. Le fanatisme se fit jour et se confondit avec le sentiment de l'indépendance jusqu'à entière identité, et qui ne sait que de toutes les puissances morales la religion est celle qui favorise le plus fortement l'exaltation de l'âme? Ce que cette existence de haine invétérée et de luttes quotidiennes communiqua de sève nourricière à cet individualisme, ce qu'elle développa chez le peuple espagnol de bonnes et de mauvaises passions, et à quel point de vigueur elle les porta, cela se vit au sortir du moyen âge et au lendemain même de la délivrance nationale, lorsque les circonstances historiques les plus inattendues et les plus exceptionnelles permirent à cette nation de manifester sa nature telle que l'avait formée ce long état de violence. Une formidable variété de l'espèce humaine apparut alors, un monstrueux composé d'honneur, de cruauté, d'orgueil et de loyauté, et c'est à ce peuple indompté que le hasard voulut faire don d'un monde inconnu où son énergie pût aller sans contrainte jusqu'au bout d'elle-même, et où l'appât de faciles richesses pût surexciter jusqu'au plus haut degré son ambition et ses convoitises. La fièvre de l'or née de la découverte de l'Amérique aurait seule suffi pour perpétuer pendant de longues générations l'ignorance de ce sentiment du devoir collectif dont parlait notre savant, et voilà cependant qu'à ce fait énorme un autre plus énorme encore vint s'ajouter. Une seule chose aurait pu réprimer cet individualisme effréné, la discipline qu'impose l'idée de patrie telle que l'ont comprise la plupart des peuples de l'Europe moderne, et nul doute que, s'il eût été laissé à lui-même, le peuple espagnol n'eût acquis davantage de cette contrainte volontaire qui nous fait réprimer sans trop d'effort les intempérances de notre *moi* au profit de l'ordre général; mais à ce moment il se trouva gouverné par un prince magnifique, héritier de presque toutes les maisons souveraines de l'Europe, cosmopolite par ses possessions, qui, en agrandissant pour l'Espagne le sens du mot de patrie, le dénatura et le faussa. Appelé à la réalisation d'entreprises d'ordre universel, la monarchie européenne et le rétablissement de l'unité religieuse par l'extirpation de l'hérésie, le peuple espagnol ne connut plus d'autre devoir envers la patrie que celui de détruire tout ce qui ne lui ressemblait pas, et son individualisme, loin de se discipliner par ces longues guerres entreprises au nom de la foi et d'une conception politique grandiose, en reçut une exaltation qui ne le rendit que plus redoutable. Donoso Cortès, nous apprend M. de Mazade, disait que la domination de la maison d'Autriche n'était qu'une parenthèse dans l'histoire d'Espagne; il faut avouer, en ce cas, que voilà une parenthèse qui tient de la place, et qu'à côté de la phrase incidente enfermée entre ses crochets les cha-

pitres qui suivent font mince figure. Ce qui nous paraît beaucoup plutôt une parenthèse véritable, c'est cette période de bienfaisante torpeur pendant laquelle le génie propre à l'Espagne s'endormit enfin de lassitude après l'avènement de la maison de Bourbon pour ne se réveiller qu'avec l'injuste entreprise de Napoléon. Retiré brusquement de son repos, cet individualisme espagnol qui sommeillait inoffensivement depuis un siècle reparut alors tel qu'on l'avait connu autrefois. Sublime au réveil, il ne s'est plus rendormi depuis, mais il n'a plus trouvé d'aussi nobles carrières à parcourir, et s'il a montré qu'il était toujours assez patriotique pour protéger contre l'extérieur la nationalité, il n'a pas montré avec moins d'évidence qu'il était assez égoïste pour refuser toute stabilité à la société espagnole.

La nécessité de classer selon leur nature les matières si diverses dont s'est occupé notre collaborateur nous a obligé et nous obligera encore à ne pas tenir trop rigoureusement compte des dates de ces différentes publications ; revenons à une époque très antérieure à celle de ces études sur la révolution espagnole, c'est-à-dire au lendemain du coup d'état de décembre. Ce changement soudain de régime fournit à M. de Mazade l'occasion de rendre à la *Revue* un important service qui a marqué dans sa carrière, car il le transforma en publiciste de critique littéraire qu'il avait été presque exclusivement jusqu'alors. A ce moment-là, notre chronique politique était rédigée par M. Alexandre Thomas, dont les plus âgés de nos lecteurs n'ont certainement pas perdu le souvenir, homme de grand et sûr savoir, d'un libéralisme d'une netteté et d'une précision singulières, intelligence altière qui portait dans la défense des idées strictement constitutionnelles la ténacité ardente qu'on n'a coutume de chercher que dans les opinions extrêmes. Un tel homme, qui se rapprochait beaucoup plus du sage stoïque selon Horace, — *impavidum ferient*, — que du sage ondoyant et divers selon Montaigne, devait manquer du degré de souplesse optimiste nécessaire pour prendre patience en face des événemens. Personne en effet ne les ressentit avec une plus violente irritation, car il aimait mieux s'expatrier que les subir. Je le vois encore à ce lendemain du coup d'état, descendant d'un pas fiévreux l'escalier de la *Revue*, rassemblant en toute hâte les honoraires accumulés de son travail, et bouclant pour ainsi dire ses malles afin de partir au plus vite pour cet exil volontaire où il allait, en compagnie du comte d'Haussonville, rédiger contre la politique présidentielle une publication périodique, le *Bulletin de l'étranger*, bientôt arrêtée par la mort prématurée de l'écrivain. Cette fuite soudaine laissait la chronique sans occupant, et il n'était pas facile de pourvoir à ce moment au

remplacement du fugitif. Les circonstances exigeaient une extrême prudence, et des écrivains qu'on pouvait appeler à cette tâche difficile les uns étaient compromis par leurs antécédens politiques, les autres compromettans ou peu soucieux de se charger d'un devoir qu'ils prévoyaient gros de périls. Ce fut alors que le directeur de la *Revue* eut la bonne inspiration de faire appel au dévouement de ce jeune homme dont il avait éprouvé depuis plus de six ans déjà la sûreté de jugement, la modération sans mollesse, la fermeté sans obstination, la nature à la fois conciliante et droite. Nul choix ne pouvait être plus heureux, car de toutes les qualités nécessaires pour passer ce difficile moment il n'en manquait pas une seule à notre ami. Il s'agissait pour la *Revue* de tenir ferme sans le fléchir son drapeau constitutionnel, et, devoir plus important encore peut-être, de maintenir l'indépendance des écrivains sans donner prise à la malveillance de l'autorité, de rester libérale en un mot sous un gouvernement qui suspendait toute liberté. Avec bien de la finesse et de la sagacité, M. Charles de Mazade trouva le biais délicat qui lui permettait de ne rien taire sans éveiller les ombrages de l'Olympe d'alors; ce biais consista à donner aux affaires extérieures le pas sur les affaires françaises et à introduire dans la chronique un certain élément littéraire et critique qui lui était jusqu'alors resté étranger. Il disait son mot à demi-voix sur les questions intérieures, et achevait sa pensée par le moyen de l'Italie ou de l'Espagne, ou sous le prétexte d'une publication nouvelle ou d'un incident littéraire. Pendant six ans, il fut notre pilote, et par sa prudence nous garantit à nous tous écrivains notre sécurité. Ce sont là de ces services que la plupart ignorent, mais que ceux qui les connaissent ne peuvent oublier.

Il conserva cette chronique jusqu'au milieu de 1858, époque à laquelle il l'abandonna à Eugène Forcade, qui la prit dans des conditions de succès autrement favorables que ne l'avait fait M. de Mazade après le coup d'état. A ce moment l'empire, déjà compromis auprès des partis religieux et conservateurs, s'était relâché de sa rigueur systématique, et se trouvait obligé d'endurer une certaine discussion de ses actes. Le parti libéral sentait qu'il y avait, dans ce pouvoir jusqu'alors si bien crénelé, une fissure qui pouvait aisément devenir brèche; ce fut à l'élargir qu'Eugène Forcade se consacra. Le retentissement de ses chroniques, surtout des premières, fut grand; ce fut comme un clairon sonnait la diane de la liberté dans la fraîcheur de l'aube après une longue nuit maussade et brumeuse. Mais il est douteux que son succès eût été aussi considérable si, au lieu de ce rôle de clairon, il avait été, comme notre ami de Mazade, obligé de remplir celui de veilleur patient

pendant cette interminable éclipse de toute discussion qui avait précédé. Pauvre Eugène Forcade ! Puisque son nom se rencontre sous ma plume, je ne perdrai pas cette occasion d'adresser à sa mémoire un tardif adieu. Encore une des victimes, et non la moins remarquable, de ces circonstances qui ont été fatales à la génération dont nous parlions en commençant et à laquelle il appartenait, comme M. de Mazade. C'était un des hommes les plus naturellement doués pour la politique que nous ayons rencontrés ; il y était porté comme d'autres sont portés à la poésie, naïvement, par l'effet d'une disposition primesautière de l'intelligence. Aussi, quand il en traitait, son esprit entraînait-il dans ses sujets d'un mouvement facile, où ne se sentait ni l'effort d'une volonté ambitieuse, ni le triomphe de l'étude sur une nature primitivement rebelle à sa tâche et domptée seulement par le travail. Rien d'oratoire dans sa manière ; il n'était pas de ceux qui, pour devenir hommes publics, ont d'abord besoin d'être tribuns. Rien non plus de spéculatif et de théorique ; il avait en suspicion la politique des hommes qui ont trop longtemps séjourné dans le cabinet d'affaires ou le cabinet d'études, des avocats et des professeurs, et nous l'avons mainte fois entendu s'exprimer à cet égard avec une vivacité exceptionnelle. Sous un gouvernement libre, sa place légitime eût été dans une assemblée législative, mieux encore dans les conseils mêmes du pouvoir et autour du tapis vert d'un ministère ; le sort ne lui laissa pour théâtre de ses rares facultés que le journalisme et la littérature, et encore non sans combats et sans obstacles. Si le caractère était aussi ferme que l'intelligence était lumineuse est une question qu'il nous serait plus difficile de résoudre affirmativement ; ce qui est certain, c'est que, dans le commerce de la vie, il était la douceur même, d'une affabilité et d'une politesse charmantes. Nous n'avons pas connu de camarade meilleur, plus serviable, plus délicatement soigneux des susceptibilités et de l'amour-propre de ceux qui l'approchaient. Sociable au possible, et avec une pente native à la bonne humeur, jamais, à notre connaissance, son entrain ne dégénéra en agression capable de blesser. Il était de ceux, hélas ! qui, inoffensifs pour tout le monde, ne sont offensifs que pour eux-mêmes. Il est mort avant l'heure, nous donnant le mélancolique spectacle d'une vocation qui n'a pu s'accomplir et d'une destinée que le hasard des circonstances a fait mentir aux promesses certaines des astres propices.

M. de Mazade avait toujours eu un goût naturel pour la littérature politique ; ces six premières années de chronique le développèrent et lui en firent une habitude d'esprit désormais impérieuse. Aussi à peine relevé de ses fatigantes fonctions chercha-t-il un

nouveau cadre pour les études qui lui étaient devenues familières. Justement, en cette année 1858, les destinées de l'Italie commençaient à s'agiter, et M. de Mazade se promit d'être un des témoins de cette résurrection que tant de signes précurseurs dénonçaient alors comme imminente. Il était des mieux préparés à ce rôle. Cette résurrection, il l'avait prévue et annoncée dans divers écrits publiés pendant les années précédentes, notamment dans de beaux et éloquens récits consacrés à la guerre de 1848-49 entre le Piémont et l'Autriche et à la destinée tragique du noble roi Charles-Albert. Voulant se rendre compte par lui-même du jeu des événements, il fit un voyage en Italie, sonda les choses, interrogea les hommes, et revint plus convaincu que jamais de la justice de la cause italienne et plus décidé que jamais à la défendre. Il y avait à cela un certain courage, sûr que l'on était, surtout à la première heure et avant que le destin eût prononcé, d'avoir contre soi tous les partis, les uns par crainte des périls que l'indépendance italienne allait faire courir aux institutions religieuses, les autres par haine du champion couronné qui se proposait comme le libérateur de l'Italie et de la popularité que cette entreprise pouvait lui rapporter. M. de Mazade fut un de ceux qui, se plaçant d'emblée au-dessus des objections égoïstes des partis, ne voulurent voir dans cette question que la revendication du droit le plus légitime pour un peuple, celui de s'appartenir en dépit des convenances d'autrui, et qui estimèrent que l'indépendance italienne était d'ailleurs au moins aussi importante pour la cause de la liberté dans le monde qu'une extension de franchises parlementaires ou une nouvelle immunité concédée à la presse chez telle ou telle nation.

Les nombreux écrits consacrés par M. de Mazade à la cause italienne ont été en grande partie recueillis dans deux volumes intitulés l'un *l'Italie moderne*, l'autre *l'Italie et les Italiens*. L'esprit et le but sont les mêmes dans ces deux ouvrages ; ils ont cependant chacun leur objet et leur caractère particuliers. Le premier est spécialement consacré à exposer la situation générale de l'Italie pendant les années qui précédèrent la guerre de l'indépendance. Il n'y eut jamais chez aucun peuple de situation plus douloureuse et plus irritante. On me racontait naguère qu'un jeune patricien de Florence ayant trouvé la mort dans je ne sais quelle émeute ou prise d'armes contre les Autrichiens, sa mère, par une de ces inspirations dramatiques dont la race italienne a le secret, descendit s'asseoir derrière la chapelle ardente élevée dans le vestibule de son palais, et resta là, tant qu'y resta le corps, sans larmes et ne parlant que par ses regards où les passans qui se découvraient devant ce grand deuil pouvaient lire tout ce que son âme

contenait de douleur et de courroux. C'est dans cette attitude éloquente, avec ces regards pleins de flammes sombres, que se présentait devant l'Europe l'Italie d'avant l'indépendance, cette Italie que Montalembert, par une de ces expressions qui peignent, appelait *un enfer politique et intellectuel*, et le plus grand éloge que je puisse faire des études de M. de Mazade est de dire qu'elles en ont ressuscité en moi l'image dans toute sa pathétique vivacité. M. de Mazade montrait l'étranger étendant partout sa main en Italie au mépris des droits des états, plaçant garnison dans les Marches et la Romagne, pesant sur la Toscane et les duchés du centre jusqu'à leur enlever toute ombre d'autonomie, menaçant le Piémont et présentant la liberté récente de ce pays comme une insulte à son adresse, comme une attitude d'hostilité, ne voulant enfin en Italie de princes que complices et de peuples que sujets. Dans toute l'Italie un seul état conservait réellement son autonomie, et se trouvait à l'abri des menaces et de la pression de l'étranger, le royaume de Naples; or ce royaume autonome était gouverné par l'absolutisme le plus franc et l'obscurantisme le moins hypocrite. Toutes les variétés du silence s'étaient établies sur cette terre où régnait sans partage tout ce qui le crée, l'appelle, ou le favorise, la compression, le deuil, le mystère, la conspiration. Dans ce violent état de choses, où il n'y avait de liberté que pour le plus bas peuple, le seul recours possible contre l'injustice pour les opprimés étant le crime, et les seuls moyens de sécurité pour les oppresseurs étant l'espionnage et l'arbitraire, la fatale habitude des sociétés secrètes s'était enracinée dans les mœurs publiques à ce point qu'elle était partagée par le pouvoir lui-même. Il faut lire très particulièrement dans le livre de M. de Mazade ce tableau de l'état politique du royaume de Naples sous Ferdinand II, il est de main de maître, et l'impression qu'il laisse est d'autant plus grande qu'il est peint d'un pinceau sans fièvre, avec des couleurs sans violence, sans aucune recherche d'effets criards, sans aucune facile rhétorique d'indignation. Comme invariable conclusion à ses éloquens exposés de faits, M. de Mazade demandait aux adversaires de l'Italie combien de temps on croyait pouvoir maintenir un tel *statu quo* qui ne préservait rien, menaçait tout, et n'était autre chose que l'anarchie en permanence.

L'originalité de cette défense de la cause italienne, c'est que, tout en se tenant ferme sur le terrain de la justice et du droit, M. de Mazade ne se refusait pas à discuter avec les partis ennemis de l'indépendance, qu'il acceptait leurs argumens, leurs appréhensions, leurs scrupules pour les retourner contre eux-mêmes et leur démontrer que les intérêts qu'ils prétendaient protéger devaient être mieux servis par la nationalité nouvelle que par l'état de

choses ancien. C'est là surtout le caractère du second volume intitulé *l'Italie et les Italiens*, dont les différentes études, écrites au fur et à mesure que se déroulaient les conséquences du traité de Villafranca, portent beaucoup plus que celles du premier ouvrage la forme de plaidoyers. C'est de l'Italie qu'il s'agit, mais c'est aux partis français que s'adresse l'écrivain, et il ne laisse sans réfutation aucune de leurs allégations.

Vous prétendez, disait-il à ces partis, que la révolution italienne est une menace pour les conservateurs, et je vous répons que l'indépendance italienne est au contraire une nécessité pour l'ordre européen, car seule elle peut mettre fin à l'anarchie qui est la conséquence fatale d'une situation détestable. Vous prétendez que la formation d'une nationalité italienne est une entreprise d'utopistes et de rêveurs, et je vous répons que les seuls utopistes sont ceux qui prétendent faire vivre des pouvoirs qui tombent d'eux-mêmes. Comment voulez-vous maintenir ce qui renonce et se refuse à se défendre? Là-dessus, pour appuyer son dire, il racontait les mésaventures tragi-comiques de ce chef carliste espagnol, Borgès, qui, s'étant rendu en grande hâte dans le royaume de Naples pour défendre la royauté légitime, ne vit pas venir à lui un seul volontaire, et ne recueillit d'autre récompense de son zèle que d'être affamé, houspillé et dévalisé par les chefs de bandes qu'on lui avait désigné comme les champions de la monarchie et qui n'étaient en réalité que des chefs de voleurs; ou bien encore, il citait ce mot légèrement sceptique du pape Pie IX disant, avec la fine ironie qui lui était propre un jour qu'on lui montrait certains bataillons de volontaires pontificaux organisés par Lamoricière : « Ainsi donc c'est avec ces hommes que nous allons reconquérir nos provinces? » Se récriait-on contre l'illégalité et la violence de l'entreprise de Garibaldi sur les Deux-Siciles, — vous oubliez, ripostait-il, que de pareilles entreprises ne sont point propres seulement à notre temps et que des gouvernemens peu imbus de principes révolutionnaires en ont fait de toutes semblables; n'avez-vous donc jamais entendu parler d'une certaine expédition en Sicile exécutée par son éminence le cardinal Alberoni, ministre de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse? et il racontait l'histoire de cette entreprise médiocrement soucieuse du droit des gens. La révolution italienne, disaient certains optimistes portés au paradoxe, était l'œuvre d'un petit nombre d'ambitieux politiques, les Italiens ne demandaient rien et se trouvaient heureux de leur sort; pour réponse, M. de Mazade retraçait la peinture de quelques-unes des existences italiennes de notre siècle, de celle du triste et éloquent Leopardi par exemple, le montrait fatalement victime d'un état social à la fois vulgaire et brutal qui lui refusait

la vie morale et ne laissait d'autre aliment à son cœur que celui de la plus vigoureuse misanthropie qu'on ait jamais connue. D'autres alléguaient que la liberté du peuple romain était incompatible avec le pouvoir temporel; ceux-là, M. de Mazade les faisait contredire par le pape lui-même, qui sans doute n'en jugeait pas ainsi, puisqu'il y avait eu un jour où il avait consenti à l'établissement d'un gouvernement constitutionnel, et il dessinait d'un crayon ferme la haute figure de Pellegrino Rossi, le promoteur et la victime de cette patriotique entreprise. Un grand nombre enfin, sans se refuser à la création d'une nationalité italienne, contestaient que ce but pût être atteint par l'unité et affichaient leur préférence pour l'idée de confédération; à cette opinion, M. de Mazade opposait un raisonnement d'une logique absolument victorieuse. Vous oubliez, disait-il, que dans la condition où les laissaient la paix de Villafranca et le traité de Zurich, les Italiens n'avaient pas le choix des moyens. La confédération eût été possible si le programme impérial eût été rempli jusqu'au bout, si l'Italie avait été libre jusqu'à l'Adriatique. Alors, le sol étant libéré de toute occupation étrangère, on aurait pu faire plus aisément sa part au Piémont, qui n'avait plus à prétendre à la prépondérance puisque son rôle de défenseur de l'indépendance prenait fin et qu'il cessait d'être l'unique centre d'attraction. D'autre part, les princes n'ayant plus, les uns à craindre la pression de l'Autriche, les autres à compter sur son appui, se seraient trouvés en tête-à-tête avec leurs peuples, et auraient été amenés à former avec eux des pactes plus sérieux que par le passé. Mais, livrés à eux-mêmes et encouragés à agir par eux-mêmes, que pouvaient-ils faire d'autre, les Italiens, que ce qu'ils ont fait? Voilà comment l'unité, à laquelle personne ne pensait la veille, excepté comme but idéal, lointain et presque inaccessible, a été acceptée par tous le lendemain comme le seul moyen immédiat et pratique d'action. — C'est ainsi que les allégations des partis sont relevées successivement, et qu'aucune ne reste sans réfutation ou démenti. Si l'Italie n'est pas ingrate, elle devra garder reconnaissance à M. de Mazade, car elle n'a pas eu en France d'avocat qui ait défendu sa cause avec autant de verve sensée, de franchise logique, et une connaissance plus approfondie du dossier politique et historique du grand procès qu'elle a gagné devant l'Europe.

Le triomphe assuré, M. de Mazade n'a pas abandonné son illustre cliente, et dans les dernières années il nous donnait une belle étude, riche de faits, plus riche encore de vues sagaces et de fermes jugemens, sur le grand ministre qui fut le promoteur et l'âme de ce mouvement italien, destiné grâce à sa haute raison à un succès si complet, le comte Camille de Cavour. Il y avait en vogue, il y a

quelque trente ans, une théorie qui, cherchant par un faux sentiment démocratique à rabaisser le rôle des grandes individualités humaines, rapportait aux masses tout progrès politique et social. Si jamais théorie fut promptement démentie par les faits, c'est bien celle-là. Deux fois, hélas! en quelques années les contemporains ont pu comprendre de quel poids pesait une volonté forte dans les affaires de l'humanité, et combien en comparaison étaient faibles cette volonté par association et ce génie coopératif qu'on se plaisait à attribuer aux forces collectives et anonymes. Voyez plutôt l'exemple de Cavour. Il trouve devant lui en arrivant aux affaires une Italie morcelée matériellement, et moralement divisée contre elle-même, à la fois faible et violente, anarchique et irrésolue, et il meurt en laissant une Italie indépendante, libre et une, dont la sagesse et la prudence ont attendu dix-huit années pour se donner un premier démenti. Et qu'on ne vienne pas dire que les temps étaient mûrs, et que tout autre aurait tout aussi bien accompli l'œuvre. Cette histoire est contemporaine, et le témoignage pour ainsi dire de nos yeux contredit cette allégation de la manière la plus formelle. Nous avons vu passer sur la scène tout le personnel politique du Piémont d'alors, nous avons pu juger de quoi étaient capables les hommes qui le composaient, et, sans vouloir rabaisser le mérite d'aucun d'eux, il est bien permis d'affirmer que, si Cavour n'eût pas été là, ce n'eussent été ni M. de Revel, ni l'avocat Brofferio, ni même le souple Ratazzi qui auraient mené à bien l'entreprise. D'autre part, les temps étaient si peu mûrs que jamais l'Italie ne parut plus loin de sa résurrection qu'à l'époque où Cavour prit en main les affaires, que jamais l'influence de l'Autriche n'avait été aussi étendue et aussi puissante, que jamais la compression politique n'avait été vue d'un œil plus indifférent par l'opinion générale de l'Europe encore sous l'impression de l'explosion de 1848. C'est Cavour qui mûrit et hâta le temps par sa clairvoyance et son activité, en se servant habilement de tous les incidens, même les plus étrangers au but qu'il poursuivait, en contraignant à force d'adroite insistance l'opinion récalcitrante à s'intéresser à ses projets.

Le comte de Cavour fut un grand ministre; fut-il encore un grand homme comme l'appelle M. de Mazade? Affirmer ici est plus délicat; disons seulement que, s'il ne fut pas un grand homme, il est aisé de s'y tromper, car un grand homme n'aurait pu faire plus, mieux et autrement que lui. A vrai dire, l'idée de faire du Piémont l'arme de la nationalité italienne ne lui appartient pas en propre, et l'honneur doit en revenir au roi Charles-Albert, qui avec une entière noblesse conçut la généreuse pensée de transformer l'ambitieuse politique traditionnelle de sa maison en une politique de dévouement, de faire

de l'Italie une patrie par le moyen de son royaume, au lieu d'agrandir son royaume aux dépens de l'Italie comme ses prédécesseurs. Cavour ne fut que l'exécuteur de cette pensée royale, mais il le fut avec une fermeté, une décision et une fidélité admirables, jusque dans les actes de sa politique que ses adversaires lui reprochèrent avec le plus de violence, par exemple cette cession de la Savoie et de Nice qui souleva de si grands orages dans le parlement de Turin, et qui n'était cependant, à la bien considérer, que le gage le plus fort de sincérité que le Piémont pût donner à l'Italie. Si jamais acte fut significatif, ce fut bien celui-là, et si l'on conçoit que des Piémontais en aient ressenti quelque amertume, on comprend plus difficilement que des Italiens s'y soient mépris, car que disait-il au fond sinon ceci : « Voyez, nous avons coupé les câbles qui nous rattachaient à une politique locale et restreinte, nous voilà maintenant hors de chez nous sans autre abri que la patrie encore en formation que nous nous efforçons de vous donner. Désormais c'est avec l'Italie et pour l'Italie qu'il faut vivre et mourir ; si vous périssez, nous périssons avec vous. » Cavour ne donna pas seulement aux Italiens une patrie commune, il leur donna un nouvel esprit, et c'est là la partie tout à fait personnelle et originale de son œuvre. Pour exécuter son entreprise en effet, il n'eut recours à aucun moyen machiavélique ou pervers à l'ancienne mode italienne, il ne sema pas la corruption et la vénalité à l'instar des fondateurs du régime constitutionnel anglais, il n'employa pas l'arbitraire et la force à l'instar des champions de l'ordre chez tous les peuples. Ce qu'il fit, il le fit honnêtement, sans tortuosités ni duplicités, simplement, sans jeux de scène parlementaires, allures théâtrales, hyperboles déclamatoires à la mode méridionale, ouvertement, sans intrigues à double et triple fond ni façons de conspirateur. En même temps que par sa personne il offrait à l'imitation des Italiens les vertus des pays libres, il leur donnait, en étendant le régime piémontais à toute la péninsule, le gouvernement qui les avait inspirés, et il faisait entrer de plain-pied l'Italie dans les rangs des nations modernes. D'un seul coup, il fermait les deux plaies qui rongeaient l'Italie, la prolongation malaisante de l'ancien régime et la politique de conspiration. D'une part il effaçait de l'Italie tous ces caractères surannés qu'elle présentait avant l'indépendance, esprit local dès longtemps sans objet, stériles orgueils de clocher, conservatisme béat, machiavélisme d'antichambre ; de l'autre il la retirait de l'état somnambulique où elle vivait sous l'action des sociétés secrètes pour lui faire respirer l'air pur et vivifiant des institutions au grand jour. A tous ces titres, Cavour fut plus qu'un grand politique, et mérite d'être appelé un bienfaiteur de l'Italie, car il lui a inoculé le vaccin

de la vraie liberté, l'a purgée de ses pestes morales, a redressé ses habitudes vicieuses, et lui a fait en un mot une éducation en rapport avec ses destinées nouvelles.

La belle étude de M. de Mazade nous fait connaître dans toutes ses nuances ce personnage remarquable, et il nous suffira d'en rassembler quelques traits pour faire apparaître une figure singulièrement originale. Ce fut une nature très simple, mais d'une simplicité fort nuancée, d'une finesse profonde habilement masquée de rondeur et d'une droiture réelle prudemment armée d'adresse. Aristocrate de vieille roche, il eut en lui un certain élément populaire qui se traduisait par une bonhomie toute bourgeoise et qui le rendit capable d'être le chef acclamé d'un mouvement où la démocratie jouait un rôle prédominant; très Italien de fond et de passion, il fut cosmopolite par sa forme d'intelligence, son tour d'esprit, son expérience politique, son langage diplomatique, et sut par là faire accepter son œuvre à l'Europe. En dépit de ses origines, de son éducation, de ses alliances, rien chez ce gentilhomme ne se sentait du passé; il a été vraiment en politique le premier Italien tout à fait moderne. Mâle sans rien d'agressif, fier sans rien de hautain, ferme sans rien de cassant, dominateur sans rien d'arrogant, il sut réussir parce qu'il sut, à l'inverse de la plupart des hommes, n'avoir aucun des défauts de ses qualités. Il eut de l'esprit, et du meilleur, témoin le mot si souvent cité sur les ménagemens que méritent les petites cartes, mais il n'eut jamais cette faiblesse qu'on a connue à tant d'hommes éminens d'être puérilement heureux de la séduction facile qu'exerce ce don brillant. Il ne se piquait pas de littérature, quoiqu'il fût, paraît-il, grand lecteur de romans. Nous ne savons trop ce qui en était à cet égard; ce qui est certain, c'est que les billets à M^{me} de Circourt, que nous lisons dans l'étude de M. de Mazade, sont aussi charmans par les sentimens que gracieusement polis par le tour, ce qui est non moins certain, c'est que le discours par lequel, lors des débats sur la cession de la Savoie, il répondit à l'inexacte comparaison que Guerrazzi avait établie entre sa politique et celle du premier lord Clarendon, est l'œuvre d'un maître homme et trahit une connaissance de l'état des partis sous Charles II d'Angleterre qui ferait honneur à l'historien le plus studieux. Le temps marche vite pour les renommées politiques, et cependant, vu à la distance où nous sommes aujourd'hui de lui, Cavour grandit au lieu de diminuer, et il dépend de ses successeurs de le grandir encore. A l'heure qu'il est, l'avenir de sa renommée est entre leurs mains, car c'est sur l'usage qu'ils sauront faire de son œuvre que la postérité, puissance ingrate qui ne se laisse influencer que par les choses de longue durée, prendra définitivement la mesure de sa taille.

Une des choses les plus consolantes qu'il y ait en ce monde, c'est que le bien a sa contagion comme le mal, que le cœur prend l'habitude des sentimens élevés comme des sentimens bas, et l'intelligence l'habitude des pensées vertueuses comme des pensées perverses. Toute bonne action pousse à récidive, et c'est ainsi que notre ami de Mazade, après avoir fait œuvre de justice en faveur des Italiens, se trouva tout préparé à reprendre ce même rôle de défenseur de l'humanité et du bon droit en faveur d'un autre peuple plus opprimé encore que le peuple italien ne l'avait été et réservé à moins de bonheur. On se rappelle ce soulèvement de la Pologne de 1861-62, qui parut si formidable à la Russie que pour le réprimer elle ne craignit pas d'avoir recours aux plus cruels moyens, et qui fit luire aux yeux de l'Europe l'espoir du relèvement de cette héroïque nation. Un instant même on eut l'illusion que les événemens forceraient certaines puissances à intervenir et qu'une guerre réparatrice pourrait s'ensuivre. Malheureusement pour nous, cette occurrence ne se présenta pas, et il se trouva que la facétieuse sagacité de lord Palmerston avait touché juste lorsqu'elle lui avait fait exprimer la crainte que ce ne fût l'allumette du Holstein plutôt que la torche de la Pologne qui mit le feu à l'Europe. M. de Mazade fut de ceux qui voulurent espérer contre toute espérance et qui prirent spontanément la défense de ce mouvement. Il se mit en campagne comme un véritable volontaire de la Pologne, et tant que durèrent les événemens combattit de sa plume avec une confiance au bon droit où se révélait un cœur resté jeune pour toutes les nobles choses. Si les suggestions amicales de notre éminent collaborateur Julian Klaczko, que M. de Mazade voyait beaucoup alors, ou celles d'une aimable influence aujourd'hui disparue, eurent une certaine action sur son esprit à cet égard, nous ne le savons pas, mais nous croyons qu'il fut peu nécessaire de le presser pour le décider à cette campagne de justice et de pitié. M. de Mazade fut moins heureux avec cette cause qu'avec la précédente; il n'eut cependant pas à regretter de l'avoir soutenue, car elle fournit à son talent élevé l'occasion de révéler un accent nouveau. Jamais il n'a été mieux inspiré que dans les récits réunis sous le titre de : *la Pologne contemporaine*. Soit qu'il décrive l'origine et le cours de ce mouvement si religieusement poétique à ses débuts, si lugubre à son dénoûment, soit qu'interrogeant un siècle d'histoire il montre les copartageans embarrassés de leur proie au point de parler à mainte reprise de lui laisser vie, ou l'Europe tellement déconcertée devant l'énormité de l'acte commis que, toute forcée qu'elle soit d'accepter le fait accompli, elle se refuse à le regarder comme définitif et ne cesse de faire réserves et stipulations, soit qu'il raconte les aventures de la triple émigration

du poète Niemcewicz, ou qu'il parcoure les phases diverses de l'illustre amitié qui unit l'empereur Alexandre et le prince Adam Czartoryski, soit enfin qu'il peigne les hautes figures de ces deux Polonais contemporains, le comte André Zamoyski et le marquis Wielopolski, toujours quelque chose du pathétique propre à son sujet palpite dans ces études écrites avec une éloquence mélancolique et une émotion contenue où l'on sent pour ainsi dire cette naissance des larmes que provoque en nous le spectacle des nobles malheurs. Le portrait du marquis Wielopolski en particulier est d'un relief saisissant, et s'empare de l'imagination à l'égal d'une figure de drame ou de poème. Rien de plus vivant ne s'est vu depuis longtemps dans le monde des faits que cette conception politique inspirée par une frénésie de vengeance qui fait revivre dans nos jours de mesquines ambitions et de froides intrigues les vigoureux sentimens des âges barbares et héroïques. Par l'originalité et l'intensité des passions, le marquis Wielopolski se présente comme un personnage en chair et en os d'un poème de Miçkiewicz, de Sigismond Krazinski ou de lord Byron, comme un frère de Konrad Wallenrod, d'Irydion ou de Childe Harold, et il est si bien leur frère en toute exactitude que le poète qui serait tenté de s'emparer de ce caractère n'aurait qu'à faire œuvre de réalisme et à le transporter dans le cadre qu'il choisirait sans altérer un seul de ses traits pour doter le monde d'une création poétique égale à toutes celles que nous avons citées. M. de Mazade a produit dans sa vie bien des pages excellentes, il n'en a pas à mon sens produit de plus durables que ces pages sur la Pologne, ni de mieux faites pour lui mériter une estime sans partage et une sympathie sans réserve d'opinions. Il a pu faire quelquefois des mécontents en Espagne, et l'Italie lui a valu en France plus d'un contradicteur; sur ce sujet de la Pologne, au contraire, je suis sûr qu'il n'a rencontré que des approbateurs et des adhérens.

La politique cependant n'a jamais absorbé tout entière la studieuse existence de Charles de Mazade, et à toutes les époques le critique littéraire a aimé à alterner avec le publiciste. La critique occupe une place considérable dans l'ensemble de ses travaux, mais la plus grande partie de ses études reste encore disséminée dans les pages de ce recueil, et il n'en a jusqu'à ce jour été publié que trois volumes, les *Portraits d'histoire morale et politique du temps*, une longue et belle étude sur Lamartine, et deux portraits en pied de Marie-Antoinette et de M^{me} Roland, réunis sous le titre de *Deux Femmes de la révolution*. C'est peu sans doute par rapport à la quantité de travaux dont il est l'auteur, mais ce peu nous suffira largement pour marquer avec certitude les traits principaux de

sa physionomie comme critique. Tout écrivain qui vient de faire un livre se choisit un critique en imagination, et le choisit, cela va sans dire, selon les affinités intellectuelles qu'il suppose exister entre eux; cherchons un instant quelle classe d'écrivains doit être ambitieuse des suffrages de M. de Mazade et quelle autre doit redouter ses arrêts, et nous découvrirons aussitôt de quelle manière notre ami entend ses fonctions à cet égard et quelle nature d'esprit il y porte. Eh bien! si j'avais fait une œuvre littéraire qui s'adressât plus à l'âme qu'aux facultés matérielles, une œuvre où je n'aurais usé pour amorcer le succès ni des piperies de la forme, ni du galvanisme de la mise en scène, ni des séductions préméditées d'une fantaisie équivoque, une œuvre pour laquelle je n'aurais demandé inspiration et soutien qu'aux muses les plus sévères, je ne voudrais pas avoir d'autre critique que M. de Mazade; mais, si j'avais au contraire commis une œuvre qui s'adressât plutôt à la curiosité qu'à la méditation, et où je me fusse plus soucié des artifices de la forme que de la noblesse des sentimens, quelque histoire de passion où j'aurais mis toute ma verve à rendre le brillant du péché sans préoccupation de l'impression dangereuse qui pourrait en résulter sur le lecteur, quelque étude de sensualité que j'aurais creusée avec l'amour malsain d'une basse vérité, je me garderais bien de la lui faire parvenir, et je ferais tout au monde pour éviter qu'il fût mon juge. M. de Mazade est du nombre des critiques aujourd'hui trop rares qui font justement passer avant toute autre considération les droits de la morale et les intérêts du bien. Il est de ceux qui, lorsqu'ils ouvrent une œuvre nouvelle, se demandent tout d'abord non pas « l'œuvre est-elle amusante et peut-elle attraper le succès? » mais « quel bien ou quel mal peut-elle faire, quelle influence salutaire ou corruptrice peut-elle exercer, quelle cause peut-elle servir ou ruiner? quels principes moraux affaiblit-elle ou défend-elle? Jamais le dilettantisme n'a fait commettre à M. de Mazade une complaisance coupable, et il est de ceux, j'en suis certain, qui aimeraient mieux s'être trompés sur la valeur littéraire d'une œuvre que de l'avoir reconnue, si pour cela il leur avait fallu faire fléchir certains principes de morale et de goût. Le succès d'une œuvre acclamée ne l'intimide pas, le talent de l'auteur ne le corrompt pas, son jugement ne se laisse ni duper, ni séduire par les opinions plus ou moins complices qui arrivent jusqu'à lui. Ce qu'il pense ou ce qu'il répond en pareil cas, je le sais, et je puis hardiment parler pour lui. « Cette œuvre a du succès, me dit-on, c'est précisément ce qui m'en fâche; elle est amusante, c'est ce que sont aussi quantité de choses qui ne se piquent pas de littérature; elle est écrite avec talent, qu'importe si ce talent habille des pensées malsaines ou des

créations vicieuses? Il y a nombre de courtisanes qui sont l'élégance même, cette élégance fut-elle jamais par hasard une justification de leurs mœurs? » Personne, à ma connaissance, n'a eu à un degré plus délicat que M. de Mazade ce sentiment de la responsabilité intellectuelle; or, comme ce sentiment est peut-être le plus haut qu'un écrivain puisse posséder, il suffit de le nommer pour dire à quel rang M. de Mazade doit être placé parmi les juges des œuvres de l'esprit.

Une grande probité ne va pas toujours sans quelque morgue et quelque dogmatisme; chez M. de Mazade au contraire la probité intellectuelle s'allie à une modestie qui en est la grâce et le complément. La sévérité qu'il applique aux œuvres d'autrui, il commence par l'exercer sur ses propres jugemens, s'interdisant de leur donner aucune de ces formes tranchantes qui font mettre en doute si l'orgueil de l'autorité n'est pas plus fort chez l'écrivain que l'amour de la vérité. Il ne s'impose pas, il propose et il expose, considérant son devoir comme rempli lorsqu'il a prévenu son lecteur contre quelque piège intellectuel ou quelque erreur morale. De même qu'il se refuse à tout dogmatisme impérieux, il défend à son esprit tout artifice oratoire qu'il ne pourrait se permettre qu'aux dépens de la stricte justice ou toute fantaisie qui le mettrait hors de la stricte exactitude. Il se consacre sans réserve à son sujet, sans égoïste retour sur lui-même, s'efforçant de saisir dans toute sa complexité l'œuvre qu'il examine ou l'homme qu'il veut peindre. Cette modestie scrupuleuse l'inspire à merveille. Lisez par exemple dans les *Portraits d'histoire morale* la très belle étude sur le comte de Montalembert, et dites si la critique dogmatique la plus vigoureuse aurait mieux réussi à atteindre l'homme vrai que ne l'a fait M. de Mazade en rassemblant toutes les contradictions de cette originale personnalité. Lisez encore la non moins belle étude sur M. Guizot, et dites s'il est possible d'embrasser avec une plus impartiale justesse toutes les grandeurs et toutes les faiblesses d'une haute pensée. Il ne faudrait pas croire que cette modestie soit sans armes. Elle recouvre une ironie souvent très fine qu'il n'aime pas à prodiguer, mais qu'il sait faire sortir à l'occasion pour bien montrer qu'il n'est pas dupe et qu'il n'a pas envie de l'être, témoin par exemple cette très piquante définition des doctrinaires dans l'étude déjà citée sur M. Guizot : « Hardis d'intelligence et habiles à déguiser leurs irrésolutions sous l'ampleur des formules, *superbes pour eux-mêmes et modestes pour les autres.* » Certes le trait est excellent. De l'ironie, j'en rencontre encore de bien subtile et de bien discrète dans le portrait consacré à M^{me} Swetchine, de bien gracieuse et de bien enjouée dans les pages consacrées à M^{me} de

Gasparin. Une fois, une seule, M. de Mazade s'est livré à la muse de l'ironie avec un entier abandon, et il a écrit un petit chef-d'œuvre de verve, le portrait de Michelet peint sous les traits du mauvais moine dont l'imagination remplie de pensées impures par les obsessions diaboliques dans la solitude de la cellule devient le jouet de toutes les hallucinations de la chair et enfante un mysticisme de sensualité. Le portrait est partial comme le sont nécessairement tous les portraits tracés par l'ironie, mais il est, dans ceux des traits qu'il met en relief, d'une vérité amusante à nous faire regretter que l'auteur n'ait pas plus souvent recours à cette muse, dût sa modération habituelle en souffrir quelquefois. L'ironie prolongée ou trop fréquente est certainement incompatible avec la véritable critique, parce qu'elle altère l'impartialité du jugement, et, sous prétexte de faire justice, risque de la refuser; mais elle est, il faut en convenir, une admirable inspiratrice, et M. de Mazade nous en a fourni par ce portrait de Michelet une preuve d'une piquante évidence.

A tous ces caractères ne reconnaissez-vous pas cependant l'aptitude qui est plus particulièrement propre à M. de Mazade, celle que M. Taine appellerait son aptitude maîtresse? Ces portraits littéraires relus d'ensemble me la nomment : M. de Mazade est avant tout un publiciste, et chez lui le critique, sans être inférieur à ce premier homme, lui obéit cependant et suit ses inspirations. Cela se sent non-seulement aux préoccupations sévères qu'il apporte dans le jugement des œuvres littéraires, mais dans la nature des sujets qu'il choisit de préférence. Voyez quels sont les noms qui remplissent sa brillante galerie littéraire : Guizot, Montalembert, Lacordaire, le père Gratry, M^{me} de Swetchine, Michelet, ce sont tous noms avec lesquels on est sûr de ne jamais perdre de vue les questions d'intérêt social et qui conduisent forcément le critique à la discussion des choses de la politique et de la religion. Quel que soit le mérite littéraire de ces personnalités éminentes, M. de Mazade ne s'y attarde pas longtemps; ce qu'il cherche avant tout, c'est la trace de leurs actions dans les affaires contemporaines, ce dont il leur demande compte avant tout c'est du résultat de leur influence sur les âmes et les intelligences. Cette préoccupation politique est sensible avec plus d'évidence encore dans l'étude sur Lamartine qu'il écrivit au milieu des cruelles épreuves de la guerre de 1870 et du siège de Paris. Il y eut deux hommes en Lamartine, un incomparable poète et un homme public d'un génie oratoire éblouissant et d'un prestige personnel fascinateur. Sans doute le poète est jugé par M. de Mazade avec sa sûreté habituelle, il a décrit en particulier avec une rare sagacité le caractère de merveilleuse sponta-

néité de cette poésie jaillissant directement du cœur du poète, sans précédens littéraires, sans appui de doctrines, sans autres rapports avec la tradition que vagues, lointains et effacés; mais c'est vers l'homme public qu'il se hâte, c'est le secret de l'homme public qu'il veut savoir de préférence, et ce secret, je le crois bien, s'il ne l'a pas absolument saisi, il l'a serré de plus près que personne ne l'avait fait avant lui.

Après tout ce qui avait été écrit sur Lamartine, il semblait que tout eût été dit sur ce sujet; l'étude de M. de Mazade, une des dernières en date, n'en est pas moins d'une curieuse nouveauté. Le critique y développe une idée qui nous avait vaguement frappé nous-même lorsqu'il nous était arrivé de songer à Lamartine, mais qui n'a pris forme nette devant notre esprit que lorsque nous l'avons aperçue dans le miroir que nous présente notre collaborateur. Cette idée, c'est que le désaccord si considérable et jugé monstrueux par quelques-uns qui a coupé la vie de Lamartine en deux périodes tranchées où tout est en opposition, principes politiques, croyances morales, sources et mobiles d'inspiration, est plus apparent que réel, et qu'avec une clairvoyance quelque peu subtile il est possible de retrouver l'unité cachée de cette illustre existence troublée. Selon M. de Mazade, le royaliste de la restauration a toujours survécu chez Lamartine à son insu, et c'est ce premier homme qui a provoqué les transformations les plus hardies et les plus inattendues du second. Il vit tomber avec tristesse la monarchie de 1815, mais il ne jugea pas qu'il lui dût plus que ses regrets. Il accepta donc la révolution et le nouvel état de choses sans se rapprocher de la dynastie nouvelle, et ce fut là sa manière de garder fidélité à la dynastie déchue. La délicate situation d'âme et de cœur que lui faisaient les événemens lui créa une situation politique à son image. Placé entre un trône brisé qu'il regrettait et un trône nouveau auquel il gardait une aversion déguisée, il passa tout le règne de Louis-Philippe dans une sorte d'harmonieux isolement, séparé de tous les partis d'alors, et s'en rapprochant ou s'en éloignant selon qu'ils lui paraissaient servir ou offenser la liberté, seule puissance qu'il voulut dès lors honorer de son dévouement sans emploi et de son amour sans engagement. Les cœurs trompés une première fois sont terribles dans leurs secondes affections, et ce second amour chez Lamartine fut d'autant plus âpre, plus jaloux et plus exclusif qu'il était grossi de toutes les rancunes secrètes laissées par sa première déception. L'amour de la liberté fut donc à la fois pour lui une passion et une vengeance, en sorte que les scènes parlementaires du 24 février, le cruel refus d'une régence, la proclamation de la république, triomphes apparens du parti po-

pulaire, ne furent au fond que la revanche indirecte, mais foudroyante, de la restauration sur le trône de 1830. A moitié volontairement, à moitié à son insu, Lamartine aurait donc joué à l'égard du gouvernement de juillet un rôle assez analogue à celui que le marquis Wielopolski, dont nous parlions il y a un instant, a joué à l'égard des copartageans germaniques de la Pologne, en poussant les Polonais à se jeter entre les bras de la Russie. M. de Mazade n'est pas tout à fait aussi explicite que nous le sommes, mais force nous est de condenser la pensée répandue dans toute son étude, pour la faire apparaître. Le cœur humain, surtout chez les hommes de génie, a d'étranges mystères, et, sans oser affirmer absolument, nous sommes fort porté à croire que le secret de la destinée de Lamartine fut en grande partie dans le sentiment que nous venons d'indiquer.

La mort d'Eugène Forcade survenue en 1868 remit M. de Mazade en possession de notre chronique, qu'il n'a plus quittée depuis. Les temps étaient alors bien différens de ce qu'ils avaient été lorsqu'il l'avait prise pour la première fois, et son talent libre désormais de toute contrainte put déployer une toute autre envergure que les circonstances ne lui avaient permis de le faire naguère. Nos lecteurs savent quelle constante élévation et quelle sagesse perspicace il porte dans l'exécution de cette tâche écrasante dont un écrivain peut seul bien comprendre les difficultés et le poids. Ce qui pour nous distingue avant tout M. de Mazade dans cette chronique, c'est qu'il y réunit deux qualités que l'on rencontre rarement ensemble, l'indépendance et la modération. Il est modéré précisément parce qu'il est indépendant, ce qui devrait toujours être en bonne logique, car où est le bénéfice de l'indépendance si elle ne nous préserve pas des exagérations passionnées, des opinions à outrance et des aveuglemens volontaires? L'indépendant est sans violence parce qu'il soumet tout à la critique, sans obstination parce qu'il est exempt de parti pris, sans dépit contre les choses ni aversions contre les hommes parce qu'il prend pour règle de sa conduite les lois du monde plutôt que les désirs de son cœur. Il accepte tous les faits nécessaires, mais il n'accepte que ceux-là, et fait ses réserves sur les formes particulières que les passions voudraient leur donner; il adhère aux principes dont la raison lui a démontré la justice ou l'utilité, mais il se garde autant que possible d'identifier ces principes avec les hommes qui prétendent à l'ambition de les appliquer. En traçant ce croquis de l'indépendant, qu'ai-je fait autre chose que fixer dans ses traits principaux l'esprit que notre cher collaborateur apporte chaque quinzaine dans l'examen des choses de la politique? Ai-je besoin de beaucoup

insister pour faire comprendre comment, en choisissant ce rôle d'indépendance et de modération dont il ne s'est jamais départi, M. de Mazade a choisi la position la plus difficile à maintenir et la moins accompagnée d'avantages. La modération en politique reçoit d'ordinaire moins de flatteries que de sarcasmes et rencontre plus de calomniateurs que d'apologistes. Nombre de choses en ce monde sont mal comprises, mais il n'y en a pas qui le soient plus mal que la politique modérée, car chacun des défauts dont on l'accuse pourrait lui être tourné en louange. Les esprits impérieux l'accusent d'être timorée parce qu'elle n'est pas servile et ne prend pas de mots d'ordre, les violens l'accusent de froideur parce qu'elle ne s'enflamme pas d'un zèle de séide pour des ambitions particulières, les dogmatiques et les intransigeans l'accusent d'être hybride parce qu'elle repose sur ce principe irréfutable que dans un monde où tout est contingence, toute politique doit nécessairement aboutir à une transaction. Ces accusations et ces sophismes ne sont point pour effrayer un cœur honnête et ne tiennent pas devant un esprit droit. Oui, notre ami de Mazade a raison, la politique modérée est la vraie politique parce qu'en définitive c'est elle qui est toujours destinée à avoir le dernier mot de toutes les autres. Lorsque les partis extrêmes ont longtemps troublé la société de leurs violences, où donc trouve-t-elle enfin son point de repos sinon dans les partis modérés? Lorsque les mouvemens anarchiques se précipitent, qui donc les retient sur la pente de l'abîme, leur impose lenteur et finalement inertie, sinon l'élément modéré? Lorsque les réactions se prononcent, qui donc leur imprime un caractère de calme légalité et les empêche de dégénérer en vengeances? La politique modérée est la seule en laquelle la société trouve de véritables garanties. Elle n'a pas en effet de principes absolus à imposer comme les partis extrêmes; lorsqu'elle triomphe, elle ne demande pas à la société de détruire son équilibre et de verser toute entière d'un seul côté, elle ne la menace pas de la refaire à l'image de tel ou tel groupe restreint de la population; en un mot, tandis que les autres partis considèrent la société comme faite pour eux, elle se considère modestement comme faite pour la société. La politique modérée au fond c'est le vrai libéralisme. Restons-lui donc toujours fidèles à l'exemple de notre cher collaborateur; elle ne suffit pas toujours à la fortune de ceux qui la défendent, mais elle a cet avantage qu'elle suffit à leur conscience et qu'elle les sauve de ces crimes de l'intelligence si fréquens dans la vie publique, et dont s'effraient à bon droit tous ceux qui comme M. de Mazade ont un vif sentiment de la responsabilité intellectuelle.

1870 doit marquer pour nous, dans cette étude, la dernière date de la carrière de M. de Mazade. Personne n'a ressenti plus vivement les tristesses patriotiques de cette année, que Victor Hugo a justement nommée l'année terrible, et n'a su faire de ces tristesses un plus noble et plus utile usage. Il en est résulté un très beau livre, consacré à la crise militaire et politique d'où la France est sortie ensanglantée et mutilée sans autre refuge que la liberté. Quantité de récits épisodiques ont été publiés sur ce douloureux sujet, mais la *Guerre de France* de M. de Mazade reste jusqu'à présent le seul livre qui l'embrasse d'ensemble et le présente dans sa cruelle unité. C'est un ample et large récit, aux proportions imposantes, laissant toujours présens, sous l'œil de l'esprit, les vastes horizons de ce champ de bataille qui occupa un tiers de la France, d'une seule teneur et nous dirions presque d'une même haleine, tant du commencement à la fin le ton en est soutenu, égal et un, où les événemens, groupés avec un ordre habile sans rien d'artificiellement méthodique, se déroulent avec un étroit enchaînement, chacun à son rang logique de succession, se tenant tous ainsi d'une seule pièce, et ne s'isolant jamais pour faire épisode à part et troubler l'harmonie lugubre du sujet. Rarement nous avons eu exemple d'une composition qui ait réussi à créer une impression générale moins morcelée et moins distraite. Le livre entier n'est qu'un même tableau, varié, complexe, tumultueux, mais de la plus rigoureuse ordonnance, et où les faits ont été soumis en quelque sorte à la discipline la plus sévère. L'exécution est au niveau de la composition. Un dessin d'une précision remarquable enserme et présente les choses avec exactitude, un coloris sans fougue, mais sans mensonge, les éclaire avec fidélité. Le livre soulève de nombreuses réflexions que nous nous dispenserons pourtant d'exprimer, persuadé que nous sommes que, dans la situation présente de notre pays, moins on reviendra sur cette fatale époque et mieux cela vaudra pour la concorde sociale et l'apaisement des esprits. Nous en sommes trop près encore pour en parler avec l'impartialité désirable, et remuer son souvenir ne peut produire rien de bienfaisant. Nous voulons tous une France unie pour être forte, et patiente pour être sage; or, rappeler ce qui divise est un mauvais moyen de semer l'union, et insister sur ce qui provoque l'irritation est un moyen non moins mauvais de semer la patience. La guerre pouvait-elle être évitée? La révolution qui substitua le gouvernement de la défense nationale au gouvernement impérial fut-elle légitime? La république eut-elle raison de continuer la lutte après la chute de Napoléon III? Le défenseur de Metz fut-il coupable de trahison positive ou seulement d'avoir conspiré vaguement, se réservant dans le

secret de sa pensée d'être l'arbitre d'événemens qui ne pouvaient se produire? Y a-t-il eu dans la commune plus de frénésie patriotique que de scélératesse préméditée? Voilà de grosses questions qui exigent de longues réponses, et le lecteur comprendra sans peine que nous reculions devant une tâche qui, pour être convenablement remplie, demanderait à elle seule un travail d'une étendue égale à celui dont nous achevons les dernières lignes. Sur toutes ces questions, M. de Mazade a émis des jugemens avec cette modération qui est une garantie d'impartialité; il y aurait, nous le croyons, peu de choses à y changer pour qu'ils soient aussi les nôtres, et nous les acceptons comme voisins de la vérité. Tout ce que je veux ajouter c'est que la lecture de ce livre consciencieux a été pour moi pleine de surprises consolantes. Au lendemain de la guerre de 1870, nous avons été sévères pour nous-mêmes, nous avons souvent pris pour vérités les injustices que l'amertume de la défaite nous suggérait contre des catégories entières de nos concitoyens. De quoi, par exemple, n'avons-nous pas accusé nos malheureux généraux pendant et après cette guerre? Incapacité, ineptie, légèreté, ignorance, toutes ces accusations ont été formulées, sans compter les superstitieuses accusations populaires, qui dans leur effarement ne craignaient pas de parler de trahison. Eh bien! la lecture des récits si minutieusement circonstanciés de M. de Mazade ne laisse rien subsister, non-seulement des plus graves, mais des plus clémentes de ces accusations. Du premier au dernier, nos généraux ont fait ce qu'ils pouvaient faire dans la position où on les avait placés et avec les élémens qu'on leur avait donnés; ce n'est pas à eux que revient la responsabilité de leurs revers. Autre surprise plus heureuse encore, cette défense du territoire envahi pendant le siège de Paris, bien qu'à l'exception de deux ou trois succès stériles elle ne compte que des défaites, savez-vous qu'elle fait en définitive fort bonne figure dans le livre de M. de Mazade? En voyant les préoccupations que cette défense donnait aux chefs de l'armée ennemie, les précautions minutieuses qu'ils prenaient pour la couper ou l'empêcher de s'étendre, les mesures cruelles dont ils usaient pour la réprimer, la quantité de troupes aguerries dont ils affaiblissaient leur armée d'investissement de la capitale pour les porter à la rencontre de troupes rassemblées en toute hâte, sans apprentissage militaire, on se dit que dans d'autres circonstances les envahisseurs auraient joué très gros jeu en s'aventurant ainsi au cœur de la France, et qu'il n'aurait fallu pour qu'ils eussent à s'en repentir qu'une surprise un peu moins subite et un affolement un peu moins universel.

Nous voilà arrivés au terme de cette tâche qu'il nous a été doux

de remplir, et cependant nous sentons comme si nous n'avions pas rendu encore à notre collaborateur toute la justice qui lui est due. Pour le peindre, nous n'avons usé que de ceux de ses écrits qui sont sortis de cette *Revue* pour revêtir la forme de volumes, mais que d'études instructives et brillantes nous avons dû laisser hors de notre cadre! Les volumes publiés sur l'Italie et l'Espagne sont loin de contenir tout ce que notre ami a publié sur ces sujets, et de combien d'autres peuples ne nous a-t-il pas parlé? Portugal, Russie, Mexique, Amérique du Sud, sans compter tant de pages charmantes ou fortes sur les choses de notre littérature et les personnalités de notre histoire, Jasmin, M^{me} de Sévigné, M^{me} de Pompadour. On trouverait difficilement, j'imagine, de notre temps une existence plus studieuse, mieux remplie de nobles et utiles travaux, moins distraite par les ambitions mesquines et les poursuites vulgaires.

Une telle vie mérite sa récompense et attend son couronnement. Nous avons applaudi récemment lorsqu'une justice tardive est venue enfin apporter à notre ami cette marque de distinction sociale qui avait attendu si longtemps pour arriver jusqu'à lui, bien qu'elle s'abatte si aisément sur tant de rusés mérites; mais cette réparation ne nous satisfait pas encore, et nous croyons pouvoir sans trop d'audace en rêver une autre plus éclatante et plus complète. Il est en France un corps illustre, qui a pour fonction glorieuse de représenter la littérature et qui se plaint parfois, dit-on, que ses choix deviennent difficiles. L'homme dont nous venons d'étudier le talent ne montre-t-il pas cependant que ces difficultés ne sont point absolument insurmontables, et que, sans chercher longtemps, ce corps illustre peut aisément se tirer de peine au moins une fois? Où trouverait-il mieux réunies tant des qualités qu'il prise justement avant toutes les autres, une vie plus entièrement dévouée au travail, un soin plus constant de tout ce qui fait la dignité de l'écrivain, un respect plus sérieux des choses de l'esprit, une modération politique plus persévérante, une probité intellectuelle plus délicate? C'est sur l'expression de ce désir de justice que nous voulons clore ces pages, dont la conclusion véritable à notre avis devrait être donnée ailleurs qu'ici et par des voix ayant plus grande autorité que la nôtre.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA ROSÉE

SON HISTOIRE ET SON RÔLE

Un des membres les plus savans de l'ancienne Académie des sciences, Dufay, à qui l'on doit d'importantes recherches sur l'électricité, disait de la rosée qu'il n'est rien de plus commun, de plus fréquent, de plus connu, et que rien n'est moins clair, moins compris, moins expliqué. Ce n'était pas la modestie qui lui inspirait cet aveu, c'était plutôt la conviction qu'il avait d'avoir découvert tout le mystère. Il n'en était rien, car Dufay se borna à soutenir que la rosée qu'on croyait venir du ciel, ce qui est faux, monte au contraire de la terre, ce qui n'est pas plus vrai. Au XVIII^e siècle, tous les physiciens étaient divisés sur cette question de l'origine de la rosée, qui pour eux résumait tout; ils n'en sortaient point et faisaient à l'envi des explications qui paraissaient donner également raison aux deux explications. Le bon Muschenbrœck, une des lumières de l'époque, entreprit d'accorder toutes les opinions en distinguant trois espèces de rosée, la première qui tombe du ciel, la seconde qui émane de la terre et la troisième qui est suée par les végétaux : « La rosée des plantes est proprement comme leur sueur et par conséquent comme une humeur qui leur appartient et qui sort de leurs vaisseaux excrétoires. De là vient que les gouttes de cette rosée diffèrent entre elles en grandeur et en quantité et occupent différentes places suivant la structure, le diamètre, la quantité et la situation de ces vaisseaux excréteurs. » Malgré ces concessions, la discussion continua; elle aurait pu se prolonger longtemps parce que les savans d'alors ignoraient les principes de physique d'où la solution devait découler. Ils soupçonnaient à peine l'existence des vapeurs, ils ne connaissaient ni les conditions de l'échange calorifique entre les corps chauds, ni le rayonnement nocturne de la terre, ni la nature de la chaleur, ni rien de la chimie, et ce n'est point sans tristesse que nous voyons

ces graves savans, qui se piquaient de philosophie, écrire sérieusement « que la rosée est quelquefois nuisible aux animaux et aux plantes, suivant qu'elle est composée de parties rondes ou tranchantes et aiguës, de parties douces ou âpres, salines ou acides, spiritueuses ou oléagineuses, corrosives ou terrestres. C'est pour cela que les médecins attribuent à la rosée diverses maladies comme des fièvres chaudes, le flux de sang, etc. On a même observé que ceux qui se promènent souvent sous les arbres où il y a beaucoup de rosée devenaient galeux. » (Muschenbræck, *Essais de physique*, p. 740.)

Je n'ai point cité ce passage pour le plaisir irrévérencieux de jeter du ridicule sur nos vieux maîtres, mais pour montrer que depuis Aristote ils n'avaient rien appris et n'ont rien à nous apprendre, que nous pouvons sans dommage fermer leurs vieux livres et commencer l'histoire de la rosée au moment où elle s'est dégagée des fables ridicules, pour devenir scientifique et expérimentale.

I.

Charles Le Roi, médecin et professeur au *Ludovicée* de Montpellier, fut membre de l'Académie des sciences et de la Société royale de Londres. Il écrivit de nombreux ouvrages de médecine aujourd'hui tout à fait oubliés, et, entre temps, il trouva le loisir de faire des observations de météorologie, science facile qui n'exigeait aucune connaissance mathématique et qui offrait aux esprits curieux un aliment dont ils se contentaient faute de mieux. Il eut le bonheur d'y faire une découverte capitale, que rien avant lui n'avait fait pressentir et que tout a confirmée depuis. Il faut croire que, venue un peu trop tôt, elle n'a pas été bien comprise des contemporains, car ils en ont très peu parlé, et qu'elle a été très vite et presque entièrement oubliée, car d'autres savans l'ont retrouvée, l'ont publiée comme étant nouvelle et en ont recueilli les fruits sans parler de Le Roi. Je ne ferai que lui rendre une justice tardive en rétablissant son nom au premier rang parmi ceux des savans à qui nous devons l'explication de la rosée. Il suffira pour cela de résumer comme je vais le faire le mémoire qu'il publia en 1751 dans les recueils de l'Académie des sciences.

Quand on expose à l'air une couche d'eau dans un vase, elle disparaît bientôt. C'est un phénomène simple qui nous est aujourd'hui parfaitement connu. Nous savons que l'eau se change en une vapeur qui est un gaz véritable, aussi transparente que l'air, se mêlant à lui sans qu'on la voie. Mais au xviii^e siècle cette théorie était inconnue ; on se contentait de dire que l'eau est buë ou pompée

par l'air, et que, devenue invisible, elle demeure ensuite soutenue dans l'atmosphère. Le Roi entreprit d'expliquer cette disparition et cette suspension de l'eau en disant qu'elle se dissout dans l'air, de la même manière que le sucre se dissout dans l'eau, et il fait remarquer avec une sagacité rare les analogies qu'on trouve entre les deux phénomènes. Le sucre, dit-il, disparaît dans l'eau sans en troubler la transparence. Quoique plus lourd qu'elle, il s'y soutient et ne tombe pas. L'eau d'ailleurs ne peut recevoir qu'une proportion limitée de sucre, qu'il est impossible de dépasser et qui la sature; mais cette proportion augmente avec la température de façon qu'on peut dissoudre plus de sucre dans l'eau chaude que dans l'eau froide. Or tous ces caractères et toutes ces conditions se retrouvent lorsque l'eau est exposée dans l'air. Elle y disparaît sans troubler la transparence; elle y est soutenue sans tomber, bien qu'elle soit plus lourde, et surtout l'air ne prend qu'une proportion limitée d'eau. Quand il l'a reçue, il n'en peut admettre davantage; il est saturé. Vient-on à l'échauffer, son point de saturation s'élève, et il devient capable de dissoudre et de retenir une plus grande proportion de liquide.

Cette idée de la saturation de l'air, exprimée alors pour la première fois et déduite de l'analogie la plus évidente, proclamait une loi physique de premier ordre. Toutes les vérifications ultérieures l'ont trouvée rigoureusement vraie, l'expression seule des phénomènes a dû être modifiée. En les attribuant à une sorte de dissolution, Le Roi ne faisait que définir un fait et le représenter par une image qui en rend l'intelligence plus facile et l'expression plus simple. Dans l'état d'ignorance où l'on était alors, il n'y avait personne qui fût capable de donner l'explication vraie, ni même de la comprendre, si on avait pu la lui donner. En effet, les propriétés des vapeurs étaient absolument inconnues; celui qui devait les découvrir, Dalton, n'était pas encore né, et je dois dire qu'après les avoir trouvées, Dalton n'eut à ajouter à la découverte de Le Roi que l'explication du mot dissolution, explication qui consistait à dire que l'eau se transforme en une vapeur qui se mêle à l'air et qui ne peut dépasser un maximum déterminé; l'air est saturé quand ce maximum est atteint.

Quoi qu'il en soit de l'explication, Le Roi n'a point hésité sur les conséquences. Voici la première : puisque la quantité de matière qui peut être tenue en dissolution augmente quand on chauffe, elle diminue quand on refroidit, et l'eau qui contenait à chaud une forte proportion de sucre ne la peut plus retenir tout entière à froid. Il faut qu'une partie soit abandonnée et redevienne solide; tout le monde sait que cela est vrai. L'analogie veut qu'il en soit de même avec l'air qui contient de l'eau : quand on le refroidira,

il arrivera d'abord à un certain degré pour lequel la quantité d'eau sera la totalité de ce qu'il peut retenir ; à ce moment, il sera saturé, et ce degré sera *le degré de saturation* ; puis, si l'on vient à continuer l'abaissement de température, la totalité de l'eau contenue dans l'air ne pourra plus y rester dissoute, et une portion redeviendra liquide. Telle est la conclusion que Le Roi déduit de sa comparaison ; on comprend qu'il ait mis tous ses soins à la vérifier.

Il prit d'abord une bouteille de verre blanc, toute neuve, qui s'était naturellement remplie d'air par une journée chaude et humide. Il la plongeait à moitié dans un bain d'eau glacée, pour refroidir l'air intérieur. Ayant retiré la bouteille au bout de quelques instans, il vit l'intérieur tapissé de gouttelettes d'eau depuis le fond jusqu'au contour que le bain avait marqué sur la bouteille. Cette expérience prouvait que l'air, ayant été refroidi, avait dépassé le degré de saturation, était devenu incapable de retenir toute l'eau qui s'était dissoute à une température plus élevée, et l'avait lâchée en forme de buée sur le verre froid. Le Roi modifia bientôt son expérience. Au lieu de plonger la bouteille dans un bain froid, il la remplit avec de l'eau dont il abaissait peu à peu la température en y jetant de petits morceaux de glace ; c'était le moyen de refroidir progressivement l'air atmosphérique au contact de la paroi externe. Dès qu'elle fut amenée à un degré un peu inférieur à celui de la saturation, la buée se déposa sur le verre, et Le Roi reconnut que ce degré est très différent suivant les jours et les lieux. S'il est élevé, c'est que l'air contient beaucoup d'eau ; s'il est bas, c'est qu'il en retient moins : ce degré est lié à la quantité d'humidité de l'air ; il la mesure, et l'appareil qui sert à le déterminer est un *hygromètre*, l'hygromètre à condensation, l'hygromètre de Le Roi. Il a été depuis modifié dans sa forme, non dans sa théorie, et rendu plus commode dans la pratique. Regnault a réussi à lui donner toute la sensibilité qui lui manquait à l'origine, et l'on peut dire qu'aujourd'hui c'est le seul hygromètre irréprochable. Vingt ans après qu'il eut été inventé, Saussure eut la malencontreuse idée de mesurer l'état hygrométrique de l'air par les allongemens que l'humidité fait subir à un cheveu tendu. Il décrivit à grand fracas son instrument, qui ne valait rien, et, comme il avait beaucoup de crédit, il le fit adopter partout. On s'aperçut trop tard que, si l'appareil était capable de donner des indications vagues, il était insuffisant quand on lui demandait des mesures précises. Pendant près d'un siècle, on s'occupait d'y remédier ; mais tout fut inutile, il fallut revenir à l'hygromètre de Le Roi, qu'on n'aurait jamais dû quitter. En tout ce qu'il fait, l'homme hésite et se trompe : il n'arrive au vrai que par des erreurs corrigées.

Laissons de côté cette application et revenons au phénomène en lui-même. Le dépôt qui se fait sur l'hygromètre commence par un trouble léger pareil à celui que l'haleine fait naître sur un carreau, puis il se sépare en gouttelettes d'abord très petites, qu'on voit ensuite grossir et se joindre; c'est une véritable rosée artificiellement produite. C'est d'ailleurs un fait qui se retrouve dans toutes les conditions analogues : sur les vitres quand l'extérieur est froid, sur les bouteilles qui sortent de la cave, sur les carafes glacées qu'on place sur les tables, sur toutes les substances enfin qui par une cause accidentelle ont été suffisamment refroidies; la rosée naturelle elle-même affecte des apparences identiques, est formée de gouttes pareilles, et ne se montre que sur les objets refroidis pendant les nuits calmes de l'automne ou du printemps : elle n'est, suivant toute évidence, qu'un cas particulier de la loi générale et la conséquence nécessaire du refroidissement nocturne.

Il fallait cependant en donner une preuve directe : Le Roi n'y manqua pas. Au 27 septembre 1752, au moment du coucher du soleil, comme l'air était à 17 degrés, il mesura le point de saturation de l'air, qu'il trouva à 13° 1/2; cela voulait dire que la condensation sur l'hygromètre devait commencer à cette température. Alors il plaça l'un près de l'autre sur la terrasse de son observatoire un thermomètre et une bouteille de verre blanc. Ces deux objets, exposés au froid de la nuit, arrivèrent à la température de 12° 1/2, et, comme celle-ci était plus basse que le degré de saturation, la condensation devait se faire; on vit en effet une rosée abondante couvrir le thermomètre et la bouteille. Cette épreuve fut répétée un très grand nombre de fois, toujours avec le même succès. La rosée se montrait inévitablement quand le froid dépassait le degré de saturation, elle ne se formait jamais quand il était moindre. Ainsi la rosée ne tombe pas du ciel; elle ne monte pas non plus de la terre; elle est virtuellement contenue dans l'air sous la forme de vapeur, et le froid la ramène à l'état liquide sur le sol, sur les herbes, sur les corps légers, plus vite dans les jours humides, plus tard par les temps et sur les pays secs, toujours par les nuits claires qui sont froides, jamais par les temps couverts qui sont chauds; enfin, circonstance à noter, presque jamais dans les villes. Cette immunité reconnue des grandes agglomérations avait beaucoup intrigué les météorologistes; mais elle n'embarrassa pas Le Roi. Il fit dans la nuit du 21 septembre 1752 une double expérience: il exposa dans l'air deux thermomètres, l'un au milieu de la ville de Montpellier, l'autre dans une campagne voisine, et il reconnut au matin suivant qu'il n'y avait eu dans la ville ni rosée, ni refroidissement sensible, tandis qu'au milieu de la campagne la température étant descendue bien au-dessous de la saturation, il

y avait une abondante rosée. On voit que, si la rosée fuit les villes, c'est que la fraîcheur des nuits n'y pénètre pas.

S'il est incontestable que Le Roi ait le premier donné l'explication rationnelle de la condensation de la vapeur, et qu'il ait formulé les premières idées exactes au sujet de la rosée, il faut pourtant avouer qu'il n'a pas tout découvert et qu'il a même commis des erreurs assez graves. Il est visiblement embarrassé quand il entre dans les détails et qu'il essaie de rendre raison de la rosée qu'on voit le plus communément dans l'herbe des lieux humides. Cet embarras, ces erreurs tiennent à une circonstance en apparence bien futile et qui l'égara. Il plaçait ses thermomètres au-dessus de l'herbe au lieu de les plonger dedans et il y trouvait une température supérieure au point de saturation, bien qu'il y eût de la rosée. Il crut alors devoir se jeter dans des explications complémentaires qui sont inexactes. Si par bonheur il avait eu la pensée de placer son thermomètre sur le sol même, ou au milieu de l'herbe, il y aurait trouvé une température beaucoup plus basse, et sa théorie, loin d'être atteinte, eût reçu une confirmation nouvelle dont il a laissé le soin à ses successeurs. Cela prouve qu'on peut être bien près d'une vérité sans la voir, et toucher des découvertes sans le savoir et sans les faire.

II.

Si l'on avait dit à Le Roi : Vous expliquez la rosée par le refroidissement, mais comment arrive ce refroidissement?.. il eût souri, j'imagine, comme on le fait à toute demande qui ne vaut pas la peine d'être écoutée. Il lui paraissait tout simple que, le soleil étant couché, la température dût baisser. Le foyer une fois éteint, la chaleur s'en va ; il ne lui est pas venu à la pensée de se poser cette question, ou qu'elle valût une réponse. C'est pourtant un sujet qui couvrirait de grands problèmes, et méritait une étude indéfinie qui a occupé nos pères et qui nous préoccupe encore. C'est une histoire longue à raconter; elle va nous mener jusque dans les détails des découvertes les plus modernes. Nous y rencontrons tout d'abord un fait des plus curieux. Quand le ciel est couvert pendant la nuit et qu'on distribue des thermomètres en divers endroits et à diverses hauteurs au-dessus du sol, on leur trouve des températures à peu près égales, un peu plus élevées contre le sol et un peu plus basses dans l'air. Par une nuit claire, il en est tout autrement. La surface du sol et l'intérieur des herbes accusent des températures beaucoup plus basses que l'air répandu à quelques pieds au-dessus. Le fait paraît avoir été découvert par Patrick Wilson, de Glasgow, en 1784, puis confirmé quelques années plus tard par Six, d'Édimbourg. Les observations de ce dernier furent publiées dans un écrit

posthume où l'on voit que l'herbe d'un pré descend quelquefois à 10 degrés plus bas que l'air qui est au-dessus. A cette époque vivait à Londres un médecin du nom de Ch. Williams Wells, peu connu comme médecin, ni bon ni mauvais, profondément atteint dans sa propre santé et trompant les tristesses de la maladie par l'étude des sciences physiques. Lui aussi, de son côté et à la même époque, dans un jardin de Surrey qui appartenait à l'un de ses amis, lui aussi, dis-je, avait eu l'idée de mesurer la température de l'herbe, et, comme les précédents observateurs, il l'avait trouvée de 4 à 5 degrés inférieure à celle de l'air pendant les nuits sereines de l'automne. Ne connaissant point les recherches antérieures de Wilson et de Six, il se disposait à publier les siennes, quand un hasard lui apprit qu'il avait été devancé. Il se le tint pour dit, se tut et attendit. Ce qui paraîtra bien étonnant, c'est que tous les trois semblent avoir ignoré les recherches de Le Roi, dont ils ne parlent point. Ils reconnaissent que le froid de l'herbe est accompagné de rosée, que ce sont des effets toujours solidaires et inséparables, et ils s'accordent encore pour admettre sans raison ni logique que le froid est *la conséquence* de la rosée, sans même examiner la question de savoir si ce n'est pas l'inverse qui est vrai, si le froid n'est pas *la cause* de la rosée.

Wells attendit jusqu'en 1813 sans abandonner ses études, sans cesser d'avoir toujours le même sujet présent à la pensée. Tout à coup il modifia sa première opinion. « En considérant le sujet avec plus d'attention, je commençai à soupçonner que M. Wilson, M. Six et moi-même avions tous trois commis une erreur en regardant le froid qui accompagne la rosée comme un effet de la formation de ce fluide. En conséquence je repris mes expériences. » Quelle fut la cause de ce changement de front? Est-ce le fruit de réflexions spontanées de l'auteur? Ne serait-ce point la lecture des travaux de Le Roi? Wells connaissait Le Roi, qui était comme lui membre de la Société royale; il connaissait aussi son mémoire sur la suspension de l'eau dans l'atmosphère, puisqu'il cite le recueil qui le contient et l'année où il fut publié. On peut difficilement supposer qu'il l'ait rappelé sans le lire, et, l'ayant lu, comment expliquer qu'il en ait adopté les conclusions sans dire où il les avait prises? Je ne veux pas pousser plus loin qu'il ne convient cette enquête rétrospective; mais il est clair que le silence du physicien anglais ne prouve pas contre les titres de priorité de Le Roi; il ne signifie rien autre chose sinon que le docteur Wells ne les a pas connus ou qu'il avait des raisons pour n'en point parler.

Cette restriction faite, je vais raconter les expériences de Wells, telles qu'il les a publiées dans un opuscule demeuré célèbre, dans

le traité le plus complet et le plus logique qui ait été composé sur cette matière. Sans se préoccuper des explications possibles, Wells commence par résumer avec une attention pour ainsi dire désintéressée toutes les circonstances qui favorisent ou empêchent la production de la rosée. C'est la méthode scientifique, car, outre que ces conditions générales mettent sur la voie de l'explication avant qu'elle ne soit connue, elles en deviennent, quand elle est trouvée, autant de conséquences naturelles qui la confirment. Wells reconnaît alors, comme on le savait depuis Aristote, que la rosée se montre en même temps que les étoiles, par un ciel serein, que le vent la favorise s'il est faible et l'empêche quand il est fort; qu'on la voit rarement en été quand les nuits sont courtes et chaudes, mais souvent à l'automne et au printemps, lorsqu'elles sont longues et froides; enfin qu'elle ne se montre point par les temps couverts, ni sous les abris, les hangars ou les arbres touffus.

Pour donner plus de précision à ses recherches et comparer entre elles les quantités de rosée développées en diverses circonstances, il préparait des flocons de laine larges, épais et peu tassés, de même forme et de même poids; il les plaçait en divers endroits après le coucher du soleil, et le lendemain il mesurait la rosée qu'ils avaient recueillie par l'augmentation du poids. Il n'y en avait pas sous une table dressée au milieu d'un jardin, ni sous un carton posé sur l'herbe; on en trouvait au contraire beaucoup au-dessus. Toute disposition qui augmentait l'étendue du ciel visible la favorisait, tout obstacle qui diminuait cette étendue l'empêchait. Finalement Wells récapitula tous ces essais dans cette formule unique, que la quantité de rosée recueillie en un point est proportionnelle à l'étendue de ciel visible de ce point. Cette loi résume tout; la théorie devra l'expliquer.

Wells arrive ensuite aux variations de température qui avaient été découvertes avant lui par Wilson et Six. Pour les constater, il lui suffit de placer un thermomètre dans l'herbe d'un pré ou dans un des flocons de laine qui sert de réceptacle à la rosée, et de le comparer avec un autre thermomètre suspendu dans l'air libre à quelques décimètres au-dessus du premier: celui de l'herbe était toujours moins chaud; son refroidissement était très grand dans les cas où la rosée était abondante, il était moindre ou nul quand elle diminuait ou qu'elle disparaissait. On peut donc affirmer la solidarité des deux phénomènes, ce qu'on savait déjà, et ajouter, ce qui a plus d'importance, que le refroidissement est proportionnel à la quantité de ciel visible.

C'est alors que Wells se posa la question de savoir quel est celui de ces deux phénomènes solidaires qui précède et détermine l'autre, question qui n'a pas un grand intérêt pour nous, puisqu'elle avait été résolue soixante ans auparavant par Le Roi, mais qui importait

beaucoup à Wells, puisqu'il avait longtemps hésité sur la solution qu'il convenait d'adopter, il la résolut par l'expérience. Le soir du 13 août 1813, il se transporta dans le jardin de son ami, à Surrey; les conditions météorologiques étaient excellentes, sauf que le ciel n'était pas tout à fait exempt de nuages. Il plaça sur une planche horizontale élevée, sorte de table soutenue par quatre pieds, un de ses flocons de laine et un petit sac de duvet de cygne, puis au milieu de chacun de ces objets il déposa un thermomètre. A six heures vingt-cinq minutes, le soleil abandonna le lieu de l'observation, tout aussitôt les thermomètres baissaient et se trouvaient après vingt minutes, l'un à 3°85, l'autre à 3°30 au-dessous de la température de l'air; mais ni la laine, ni le duvet de cygne n'avaient augmenté de poids. L'expérience fut continuée après le coucher du soleil, et les mesures étaient reprises d'heure en heure. On vit ce refroidissement continuer et s'aggraver, mais ce ne fut que tout à la fin de la nuit que la rosée commença à se déposer. Le refroidissement l'avait précédée depuis longtemps; il n'en était donc pas l'effet, il en était la cause. Ainsi, ajoute Wells en terminant, « mes expériences étaient finies à proprement parler; » on pourrait même dire qu'elles étaient inutiles après celles de Le Roi.

Je voudrais insister particulièrement sur ce froid nocturne dont on n'a point assez signalé l'importance et la généralité. Ce n'est pas seulement dans l'herbe que l'air est refroidi, c'est au contact de tous les objets terrestres, c'est sur toute l'étendue du sol, qu'il soit ou ne soit pas couvert de végétation; et ce froid, commencé aussitôt après le coucher du soleil, se continue et s'exagère jusqu'au lever suivant. A ce dernier moment, les thermomètres échelonnés au milieu de l'air marquent des degrés décroissant lentement depuis 2 mètres d'élévation jusqu'à 15 ou 20 centimètres du sol, après quoi se rencontre tout à coup une couche uniformément et considérablement froide, froide en toute saison si le ciel est clair, mais surtout en hiver, sur la terre, qu'elle glace, et principalement sur la neige, parce que celle-ci, qui ne conduit pas la chaleur, arrête le réchauffement qui vient des profondeurs, ce qui a fait supposer à tort qu'elle garde quelque chose du froid des régions élevées d'où elle vient. La surface terrestre entière est donc couverte et comme vernie de froid, comme enveloppée par un mince rideau d'air alourdi qui glisse le long des déclivités, s'étale dans les fonds, pénètre dans les interstices des herbes, couvre les feuilles et les rameaux, les toits et les hangars, mais respecte le dessous des abris et des voiles, même légers, dont on recouvre les plantes au printemps. C'est dans cette couche que la rosée se dépose et quelquefois se glace; c'est après ce refroidissement préalable que les terrains se gèlent et se tapissent de givre,

lors même que la masse atmosphérique demeure à un degré supérieur à celui de la congélation. Mais, si vous venez à couvrir une étendue quelconque de cette herbe ou de ce sol avec un carton ou une toile, c'est un vêtement que vous jetez sur la terre; elle réchauffe bientôt l'air qui est au-dessous, comme le ferait un animal vivant, pendant que le vernis de froidure se reforme à l'extérieur au-dessus de l'abri. Cet abri peut être une toile jetée sur l'herbe ou une table soutenue par quatre pieds; ces pieds peuvent être courts ou longs; elle peut être soulevée autant qu'on le voudra, ou être remplacée par un toit. Si haut que soit le voile, quand même on le reculerait jusqu'aux limites de l'air, il retiendra la chaleur de la terre. Une nuit, le hasard se chargea de confirmer ces conclusions aux yeux étonnés du docteur Wells. Des nuages séparés passaient l'un après l'autre au-dessus de sa tête, cachant et découvrant alternativement le ciel étoilé. Chaque fois qu'un nuage passait, la température de l'herbe montait; elle baissait aussitôt qu'il s'éloignait. Ainsi les nuages qui couvrent le globe pendant les nuits pluvieuses sont des abris véritables; pour être plus large, le vêtement ne cesse pas d'être chaud. On comprend aussi l'influence du vent, car, s'il est suffisamment fort, il déplace le vernis de froidure et le mêle avec les couches supérieures. On ne doit donc pas dire qu'il évapore la rosée à mesure qu'elle est déposée, mais bien qu'il l'empêche de se former parce qu'il en détruit la cause.

En considérant maintenant que ce froid et cette rosée, qui en est l'effet, se produisent dans les nuits sereines, qu'ils disparaissent lorsque le temps se couvre, et qu'ils augmentent en même temps que l'étendue du ciel visible, il faut bien conclure que la cause en est dans le ciel lui-même, c'est-à-dire dans l'espace indéfini qui s'étend au-dessus de nos têtes; c'est là qu'en effet Wells l'a trouvée, et c'est la partie vraiment originale de son œuvre.

La terre, abandonnée en un point de l'espace indéfini, a peu de chaleur en elle-même; elle n'a pour voisins que la lune et le soleil. Celui-ci est immense, sa température est énorme, et la chaleur qu'il nous envoie est si grande que pour l'exprimer il faut recourir à une image. Pouillet, qui l'a mesurée, a prouvé qu'elle est capable de fondre en un an une épaisseur de glace égale à 32 mètres qui couvrirait le globe entier. Mais cette chaleur ne reste point; la terre n'en garde que la faible partie nécessaire à la vie des plantes, elle perd le reste. Tous les objets qui la couvrent, minéraux ou végétaux, terre ou eau, tout le sol enfin rayonne pendant la nuit la chaleur accumulée pendant le jour; il la renvoie d'où elle lui était venue, vers le ciel et dans toutes les directions à la fois.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'elle traverse l'air sans qu'il empêche ou favorise sa sortie. Il y est indifférent. Elle se propage

à travers les molécules atmosphériques sans les échauffer, sans les toucher, sans s'affaiblir. C'est ce que Melloni exprime en disant que l'air est diathermane, c'est-à-dire transparent pour la chaleur. Qu'il ait cette propriété d'une manière absolue ou seulement approximative, c'est ce que nous examinerons tout à l'heure; ce qui est certain, c'est qu'il est traversé par la majeure partie des rayons venus du sol. Une fois qu'elle est sortie de l'atmosphère, cette chaleur continue sa route sans rien rencontrer, sans que rien puisse l'arrêter, pour se perdre irrévocablement dans l'immensité. Elle n'est remplacée par rien, car l'espace n'a point de température et ne peut rien nous rendre. Il contient à la vérité des astres épars qui sont de vrais soleils, mais si loin de nous qu'à peine on les voit et qu'on n'en sent pas l'effet.

Le grand phénomène que nous venons de décrire se nomme le *rayonnement nocturne*. En voici l'effet immédiat : puisque les objets terrestres renvoient leur chaleur sans en recevoir d'autre, ils se refroidissent, et puisque l'air assiste en témoin désintéressé à ce rayonnement, il ne se refroidit pas; bientôt les objets sont plus froids que lui, et la rosée survient. Il est évident d'ailleurs que le rayonnement cesse sous les abris, sous les nuages, qu'il s'exagère par les temps très clairs et quand la portion du ciel visible augmente. Nous reconnaissons ici toutes les conditions qui favorisent ou empêchent la rosée; elles se justifient aussitôt et viennent confirmer la théorie. Il est d'autres circonstances dont cette théorie prévoit l'effet avec autant de précision : nous allons en citer une. Ce refroidissement nocturne ne peut être le même pour toutes les substances; il dépend de leur pouvoir émissif. Leslie, ayant rempli d'eau bouillante un vase cubique dont l'une des faces était de métal poli et l'autre couverte de noir de fumée, a vu que la première envoyait huit ou dix rayons pendant que la deuxième en émettait cent; c'est ce qu'on résume en disant que le *pouvoir émissif* d'un métal est très petit, et celui du noir de fumée très grand. Il suit de là qu'un métal, envoyant moins de chaleur qu'une autre substance, se refroidira moins vite qu'elle; et, comme d'autre part il reprendra de la chaleur au sol parce qu'il est bon conducteur, il se maintiendra pendant toute la nuit plus chaud que les objets voisins; il restera sec pendant qu'ils se couvriront de rosée. C'est une immunité spéciale aux substances métalliques; elle avait été remarquée depuis longtemps sans avoir reçu avant Wells aucune explication rationnelle.

Melloni fit pourtant à la théorie du rayonnement nocturne une objection spécieuse. Un thermomètre placé au-dessus du sol dans un endroit bien découvert rayonne dans toutes les directions; il serait au contraire abrité s'il était au-dessous, au milieu de l'herbe d'un pré. Dans le premier cas il devrait être plus refroidi que dans

Le second, et c'est le contraire qui arrive. Après avoir fait l'objection, Melloni la réfuta aisément. Sans nul doute le thermomètre supérieur rayonne davantage ; mais l'air qui l'enveloppe le réchauffe et se refroidit ; cet air devient plus lourd, il tombe, et il est aussitôt remplacé par une nouvelle couche qui subit le même effet et le suit dans sa descente ; un courant s'établit, qui accumule sur le sol une masse d'air alourdi ; c'est le plus froid qui descend le plus bas, qui s'étale dans l'herbe et sur le terrain, où il demeure immobile : c'est le vernis de froidure. La question de la rosée est maintenant résolue dans ses moindres détails. Résumons-la. Le rayonnement nocturne abaisse la température des objets terrestres, il s'exagère quand la nuit est claire, il cesse quand le ciel est couvert, il augmente avec l'étendue de ciel visible, il est arrêté par les abris. L'air refroidi se répand comme une sorte de liquide à la surface du sol ; la rosée apparaît quand le degré de saturation est dépassé, et la terre n'est plus qu'un immense hygromètre de Le Roi.

Nous n'avons point parlé de la lune. Joue-t-elle un rôle dans ces phénomènes de la nuit ? Elle y est si brillante qu'on ne se résigne pas à lui refuser quelque vertu. Le préjugé commun lui en attribue trop, et en particulier l'accuse des froids de la rosée et des gelées du printemps. Mais le préjugé commun se trompe ; il ne faut point se lasser de le répéter et de le prouver. Comme la terre, la lune reçoit une provision annuelle de chaleur qui fondrait 32 mètres de glace à sa surface. Comme la terre, elle se réchauffe pendant le jour pour se refroidir pendant la nuit, et, comme le jour lunaire est environ vingt-huit fois plus long que le nôtre, les points que nous voyons reçoivent l'effet du soleil pendant quatorze de nos jours et quatorze de nos nuits, sans interruption ni ralentissement. Comment la lune soumise à un pareil régime pourrait-elle être froide ? Se figure-t-on la température que prendrait la terre si un jour d'été venait à se prolonger jusqu'à devenir égal à quatorze fois vingt-quatre heures ? La lune est donc chaude et même très chaude quand elle illumine nos nuits, si glacées qu'elles soient ; loin de contribuer à ce refroidissement, elle fait ce qu'elle peut pour nous réchauffer, pas beaucoup, j'en conviens, parce qu'elle éparpille dans tous les sens ce qu'elle reçoit du soleil et que la part réservée à chaque point de la terre est fort mince ; mais cette part existe, et les expériences de Melloni l'ont mise hors de doute. D'ailleurs on a prouvé qu'il n'y a point de lumière sans chaleur. Il faut s'y résigner, réduire la lune à ce rôle bienfaisant d'éclairer les nuits sereines, ne l'accuser ni des pluies, ni des désastres de la gelée ; elle en est l'innocent témoin, il n'y a de criminel et de coupable que le rayonnement.

III.

Malgré tout l'intérêt que peut nous offrir l'étude de la rosée, ce phénomène n'est qu'un accident, que la conséquence d'une fonction météorologique bien autrement importante, le rayonnement nocturne et le refroidissement de la terre. Cette fonction mérite une étude plus complète. Je rappellerai d'abord les célèbres expériences de Dulong et Petit. Ces physiiciens ont placé au centre d'un ballon de cuivre un thermomètre préalablement échauffé, et ils ont observé de seconde en seconde la vitesse de son refroidissement. Pour commencer, ils ont opéré dans le ballon vidé d'air, et ils ont reconnu que d'une part le thermomètre envoie de la chaleur aux parois et que de l'autre les parois en rendent au thermomètre. C'est un échange perpétuel. Quand le thermomètre est plus chaud, il envoie plus qu'il ne reçoit, c'est le contraire s'il est plus froid. Lorsque les températures sont égales, l'échange ne cesse pas pour cela, seulement l'enceinte et le thermomètre émettent et reçoivent des quantités de chaleur égales : ils sont en équilibre, mais en *équilibre mobile*, car si une cause vient le déranger, il se rétablit aussitôt. Cela fait, et après avoir exprimé mathématiquement la loi de ce refroidissement, Dulong et Petit ont introduit de l'air dans leur ballon et ont recommencé leur étude. Ils ont trouvé que ce gaz n'oppose aucun obstacle aux rayonnemens réciproques de l'enceinte et du thermomètre, qu'il les laisse passer comme s'il n'était pas là, comme si ses molécules étaient assez petites et assez distantes pour n'être pas affectées ni touchées par les ondes calorifiques. C'est la confirmation de ce que nous avons précédemment admis. Cet air pourtant n'est point sans action, il accélère beaucoup le refroidissement, et cela se comprend, car ses molécules, qui sont en perpétuel mouvement, vont de l'enceinte au thermomètre et *vice versa* ; à chaque contact, elles partagent la température des surfaces qu'elles touchent ; elles portent ainsi de la chaleur du centre à la surface ou de la surface au centre, refroidissant le thermomètre s'il est plus chaud, le réchauffant s'il est plus froid. Les gaz ont ainsi un pouvoir refroidissant qui leur est propre, qui varie avec leur nature, qui se distingue du rayonnement et qui s'y ajoute. Ils charrient la chaleur.

L'application de ces principes à l'atmosphère entière nous conduit à dire que pendant le jour les objets terrestres commencent par absorber les rayons du soleil, qu'ensuite ils échauffent l'air par leur contact, que, pendant la nuit, ils envoient vers l'espace par rayonnement la même somme de chaleur qu'ils enverraient dans le vide, que le rôle de l'air se réduit alors à rendre à ces mêmes

objets par son contact une certaine quantité de chaleur qui les réchauffe et le refroidit. Dans ce mécanisme bien simple, l'air n'aurait donc qu'une fonction, celle d'emmagasiner pendant le jour une quantité de chaleur qu'il enlèverait aux objets terrestres échauffés pour la leur rendre pendant la nuit quand ils sont refroidis. Il n'agirait que par le contact de ses molécules avec leur surface et n'aurait aucune influence d'aucune sorte sur le rayonnement direct. Approximativement c'est bien là son rôle, mais la dernière assertion est-elle rigoureusement exacte? Wells eut à ce sujet des doutes qu'il a formellement exprimés; il ne croyait pas l'air absolument diathermane, et qu'il laissât passer tout entiers les rayons calorifiques sans les empêcher ou les aider; il pensait au contraire que tous les gaz en absorbent toujours quelques-uns et s'échauffent à leurs dépens. Mais à l'époque où il écrivait, aucune expérience n'était encore venue pour lui donner raison ou tort, et celles que Dulong et Petit exécutèrent ensuite n'étaient pas de nature à résoudre la question, car leur ballon n'était pas grand, et, dans le trajet de l'enceinte au thermomètre, les rayons franchissaient une épaisseur d'air bien trop petite pour qu'elle pût en absorber une proportion sensible. D'où il suit que, malgré leur exactitude reconnue, ces expériences ne prouvent rien pour l'atmosphère entière.

C'est Pouillet qui le premier a mis hors de doute le pouvoir absorbant de l'atmosphère. Quand ils arrivent aux limites supérieures de l'air, les rayons solaires ont gardé toute leur force, que n'a diminuée en rien leur trajet à travers les quarante millions de lieues qu'ils ont parcourues; ils n'y ont rencontré en effet aucune sorte de matière pondérable qui ait pu les affaiblir. Cette force est à peine diminuée quand ils rencontrent les hautes montagnes du globe. Là ils élèvent considérablement la température d'un thermomètre dont la boule est noircie, mais l'air est très froid à l'ombre. Exposés au soleil, les observateurs éprouvent les mêmes sensations que devant un grand feu allumé l'hiver au milieu de la campagne; brûlés par devant, ils gèlent par derrière. A mesure que les rayons s'enfoncent dans la profondeur des vallées, ils se dépouillent avec une étonnante rapidité de leur chaleur obscure pour la céder à l'air et pour l'échauffer. Le reste arrive à la terre, qui tout d'abord le transforme et qui, après, le renvoie vers l'air, qu'il traverse une seconde fois en sens opposé, où il subit une absorption nouvelle et encore plus grande que la première. Ainsi l'air n'est point, comme nous l'avions admis, une masse inerte assistant au passage de la chaleur sans l'empêcher; c'est au contraire un corps qui l'arrête partiellement au passage, soit quand elle vient du so-

leil, soit quand elle retourne vers le ciel; c'est donc par une double cause qu'il s'échauffe, par cette absorption d'abord et ensuite par les contacts répétés de ses molécules avec le sol. Pour ces deux raisons, l'air est un manteau, un manchon, une couverture douée de la propriété d'emmagasiner la chaleur qui vient et d'arrêter celle qui s'en va, et c'est pour cela que les nuits gardent une température qu'elles ne pourraient conserver sans les bienfaits de notre atmosphère. Le même privilège n'est point échu à la lune, qui reste nue au milieu des cieux et qui doit éprouver, pendant ses nuits vingt-huit fois plus longues que les nôtres, un effroyable refroidissement. Les observations de Pouillet nous ont appris que l'air absorbe dans le sens vertical environ le quart ou le cinquième de la chaleur solaire; ce qu'il y a de plus curieux, c'est que son action n'est pas toujours la même: elle varie suivant les jours, et, puisqu'elle varie, il faut que l'air éprouve des changemens dans sa constitution. On peut se demander quels sont ces changemens.

Ce qui fait le caractère particulier des sciences d'observation, c'est qu'elles ne résolvent une question que pour en poser une autre. La rosée nous a conduits au rayonnement et à la faculté absorbante de l'air. Nous sommes maintenant amenés à demander quelle est la partie de l'air qui cause cette absorption. Est-ce l'oxygène? est-ce l'azote ou la vapeur d'eau? La question va changer encore une fois de face et nous montrer de nouveaux acteurs.

C'est M. Tyndall qui a tout récemment abordé ce sujet; je n'ai point à présenter ce savant distingué aux lecteurs de la *Revue*, il y a longtemps que sa réputation a franchi le détroit. M. Tyndall n'est pas seulement un des plus habiles professeurs de l'époque, c'est encore un explorateur passionné des montagnes. Le premier il a gravi le Mont-Rose, et passé sur le Mont-Blanc une nuit tout entière, employée à des observations sur ce point élevé, qu'il n'est pas donné à tout le monde d'aborder. En revenant de ces courses fatigantes, où sa curiosité avait été éveillée, il nous a donné la théorie des glaciers, ses belles recherches sur la couleur du ciel bleu, et enfin plus récemment ses expériences sur la faculté absorbante des gaz. Je vais les analyser. M. Tyndall mesura, avec des précautions qu'il est inutile de raconter ici, la proportion de chaleur qui traversait un long tube, fermé par des glaces de sel gemme, d'abord vidé et rempli ensuite avec différens gaz. Le résultat de ces études a été bien inattendu. À part quelques exceptions, tous les gaz se laissent également traverser par la lumière, et l'œil ne les distingue pas. Mais pour la chaleur obscure, les uns l'arrêtent, comme le gaz ammoniac, d'autres la laissent passer. C'est le cas précisément de l'air quand il est sec et pur, et c'est à peine si l'on saisit une différence légère entre ce gaz et le vide. On en conclut que, si

l'atmosphère était toujours sèche et pure, elle n'aurait point le pouvoir d'absorption que Pouillet lui a trouvé; mais il suffit d'un parfum, même en proportion minime, pour lui enlever sa transparence : l'essence d'anis le rend trois cent quatre-vingts fois plus absorbant. À défaut d'essence, les fleurs suffisent; à elles seules elles expliqueraient tout. C'était surtout la vapeur d'eau qu'il fallait étudier, et il se trouva qu'elle était au moins soixante-dix fois aussi absorbante que l'air dont elle tenait la place. On me permettra de citer en entier le passage où M. Tyndall résume l'effet de cette importante découverte. « Il ne peut y avoir de doute sur le degré considérable d'opacité de la vapeur aqueuse pour les rayons de chaleur obscure et principalement lorsque ces rayons émanent de la terre après qu'elle a été réchauffée par le soleil. La vapeur aqueuse est une couverture plus nécessaire à la vie végétale de l'Angleterre que les vêtemens ne le sont à l'homme. Otez pendant une seule nuit la vapeur aqueuse contenue dans l'air qui environne notre pays, et vous détruirez certainement toutes les plantes qui peuvent être détruites par la gelée. La chaleur de nos champs et de nos jardins se répandra sans retour dans l'espace, et lorsque le soleil viendra reparaitre sur notre île, il la retrouvera en proie à un froid rigoureux. La vapeur aqueuse est une écluse locale qui emmagasine la température à la surface de la terre. L'écluse cependant finit par déborder, et l'espace absorbe tout ce que nous recevons du soleil (1). »

IV.

Il n'est point de fonction naturelle, si petite qu'elle paraisse, qui n'ait son rôle dans le grand mécanisme. Quel est celui de la rosée? Voici comment le célèbre Hales répondait à cette question en 1735 : « Le grand bien que fait la rosée dans les temps chauds vient de ce qu'elle est sucée par les feuilles et les autres parties hors de terre des végétaux, car cela les rafraîchit dans l'instant, et cette rosée leur fournit encore assez d'humidité pour suppléer à la grande dissipation qui s'en fait les jours suivans. » Sans contredire à l'opinion de Hales, je crois que la rosée a plus d'importance générale et plus d'utilité pratique qu'un simple arrosage. Mais, avant d'aborder cette question, il faut rappeler la condition essentielle de toute formation ou de toute précipitation des vapeurs. On peut l'énoncer ainsi : « Pour volatiliser l'eau, il faut lui donner de la chaleur; pour condenser la vapeur, il faut lui en reprendre. » Cela est évident quand on considère l'énorme quantité de charbon

(1) *La Chaleur*, p. 369.

consommée dans les machines à feu, et, sans aller si loin, quand on observe le temps considérable qu'il faut pour vaporiser entièrement l'eau qui bout sur un foyer. La chaleur fournie par ce foyer pendant ce temps disparaît tout entière dans l'eau et n'a d'autre emploi que de la gazéifier. Sans qu'il soit nécessaire de chercher l'explication du fait, on peut dire que la chaleur entre dans la constitution intime de la vapeur, qu'elle y demeure à l'état *virtuel* ou *latent*, occupée à maintenir l'écart des molécules, mais pouvant toujours se retrouver et être restituée quand l'eau redevient liquide. Elle a été mesurée avec beaucoup de soin, et l'on a trouvé que, pour volatiliser 1 gramme d'eau, il en faut autant que pour élever 600 grammes de la même matière de zéro à 1 degré; plus simplement on dit qu'il faut 600 *calories*.

La vapeur ne se forme point seulement dans les chaudières et sur le feu; elle se fait aussi à froid, sous nos yeux; l'eau se dissout dans l'air, disait Le Roi; elle s'y évapore, disons-nous, en quantité et avec une rapidité très grandes quand il est sec, plus lentement et en proportion moindre s'il est déjà humide; enfin toute évaporation cesse dans l'air saturé, ce qui est de toute évidence. Mais, bien qu'ici les circonstances soient changées, la condition essentielle de toute vaporisation est encore maintenue; il faut que l'eau reçoive sa chaleur virtuelle ou latente, il faut lui abandonner 600 calories. Or, comme il n'y a point de foyer pour la lui fournir, elle la prendra autour d'elle, aux corps voisins, à l'air, à elle-même, et la température baissera. Cette conséquence forcée, une des plus curieuses de la physique, se vérifie dans toute évaporation. J'en citerai deux exemples: on vend partout, principalement en Orient, des cruches poreuses, gargoulettes ou alcarazas, à travers lesquelles l'eau suinte assez pour mouiller l'extérieur, pas assez pour se répandre; elle s'évapore très vite à la surface, si l'air est sec et chaud, et ce qui reste dans la cruche éprouve un refroidissement qui en Égypte est souvent de 10 degrés. Le deuxième exemple est plus scientifique et nous sera plus utile. Fixons sur une même planchette deux thermomètres identiques, mais couvrons l'un d'une gaze maintenue toujours mouillée par un réservoir, nous le verrons prendre et garder une température toujours plus basse que son voisin, qui est à l'état naturel. La différence sera très grande dans l'air sec et chaud, parce que l'évaporation formera rapidement beaucoup de vapeur; mais le refroidissement s'apaisera dans l'air humide, et cessera dans l'air saturé. Or, puisque ce froid diminue quand l'humidité augmente, le thermomètre mouillé pourra la mesurer: c'est un hygromètre, c'est le *psychromètre*. Règle générale, toutes les surfaces mouillées évaporent, toutes sont plus froides que les objets secs.

Ce qui précède résume les conditions théoriques de l'évaporation; nous allons les retrouver dans les fonctions du monde atmosphérique. Quand la pluie tombe, c'est que la vapeur répandue dans l'air passe à l'état liquide; dès lors elle abandonne sa chaleur latente. Un gramme de pluie régénère six cents calories, six cents fois la chaleur nécessaire pour le réchauffer de 1 degré, ou, si l'on veut, ce qu'il faudrait de chaleur pour amener 6 grammes d'eau à la température de l'ébullition: il en abandonne encore davantage à cause de la hauteur d'où il tombe. La pluie va donc réchauffer l'air, les objets terrestres et elle-même; c'est un foyer véritable. On sait en effet que pendant l'hiver les journées et les nuits pluvieuses sont chaudes; il ne gèle que par les temps secs.

On mesure dans tous les observatoires la quantité de pluie qui tombe. Voici comment on raisonne: Si la terre était partout horizontale et imperméable, une journée de pluie déposerait en un lieu donné, sur tous les points, une couche d'eau de même hauteur; le lendemain et les jours suivans, la même chose arriverait, et à la fin de l'année, si toute cette eau était conservée, elle atteindrait une élévation finale qui ne varie pas beaucoup d'année en année; on se contente de faire connaître cette élévation, qu'on appelle *hauteur annuelle de pluie*; à Paris, elle est égale à 52 centimètres en moyenne. 1 centimètre carré de surface reçoit ainsi 52 grammes d'eau par an et une quantité de chaleur restituée correspondante, qui est égale à 31,200 calories, ce qui équivaut à la combustion de 4 grammes de charbon. Cette chaleur est énorme, elle suffirait pour fondre annuellement une couche de glace de 4 mètres d'épaisseur; c'est la huitième partie de ce que le soleil envoie.

Mais cette eau ne demeure point sur le sol; elle disparaît rapidement: une partie par l'évaporation directe, une autre par la végétation, le reste s'infiltré dans les terrains pour reparaitre dans les sources et rejoindre les rivières. Parlons d'abord de l'évaporation. On la mesure aussi dans les observatoires, avec des instrumens spéciaux, des *évaporomètres*, et on l'exprime encore par la diminution de hauteur que la surface d'un lac éprouverait si elle n'était soumise à aucune autre cause de variation. A Montsouris, on l'a trouvée beaucoup plus grande en été qu'en hiver, ce qu'on aurait pu prévoir, et approximativement égale à 800 millimètres. Cette hauteur d'eau, que l'air pourrait absorber, est beaucoup plus grande que celle de la pluie qui tombe. La soif atmosphérique n'est donc point étanchée faute d'aliment; elle n'est qu'en partie satisfaite. L'air contient de l'eau suspendue, mais pas autant qu'il pourrait en retenir; il est humide, mais non pas saturé; il ne peut l'être.

L'évaporation se fait sur les terrains et sur les objets mouillés;

c'est surtout à la surface des végétaux qu'elle est abondante. Elle a été mesurée par Hales, que nous allons laisser parler : « Le troisième de juillet 1724, pour trouver la quantité de liqueur tirée et transpirée par un soleil, je pris un pot de jardin dans lequel était un grand soleil de trois pieds et demi de hauteur que j'avais planté exprès dans ce pot pendant qu'il était jeune... Je pesai le pot avec la plante matin et soir pendant quinze différens jours que je pris entre le troisième de juillet et le huitième d'août; après quoi je rompis la tige de la plante, je couvris la coupe du chicot avec de bon ciment, et en pesant mon pot, qui était poreux et qui n'était pas vernissé, je trouvai que la transpiration qui se faisait à travers ses pores était de 2 onces en chaque douze heures de jour, ce qui étant mis en compte avec les poids journaux de la plante et du pot, je trouvai que la plus grande transpiration de douze heures d'un jour fort sec et fort chaud était de 1 livre 14 onces. La transpiration pendant une nuit sèche, et sans aucune rosée sensible, était d'environ 3 onces; mais aussitôt qu'il y avait tant soit peu de rosée, il ne se faisait plus de transpiration, et quand la rosée était abondante ou que pendant la nuit il tombait un peu de pluie, le pot et la plante augmentaient de 3 onces. *Remarquez que les poids dont je me servais étaient de 16 onces à la livre (1).* » Ce récit complet et clair d'une des plus belles expériences qui aient jamais été faites nous inspire plusieurs réflexions. Que la plante ait augmenté de poids pendant la nuit c'est évident, c'est le poids de la rosée qu'elle a reçue; que l'évaporation ait été très faible quand l'air est presque saturé, c'est encore conforme à toutes les expériences psychrométriques; mais on ne peut se défendre d'un grand étonnement quand on voit un simple pied de soleil éparpiller dans l'air l'énorme poids de 1 livre 14 onces d'eau, à peu près 1 kilogramme, dans un intervalle de douze heures.

J'ai soutenu il y a quelques années, dans une lecture faite devant la Société de chimie, que l'on pouvait, par les seules lois de la capillarité, expliquer l'absorption de l'eau par les racines, son ascension dans la tige et son évaporation par les feuilles. Je n'ai pas convaincu tout le monde. Les physiologistes pensent que la fonction qui nous occupe est un acte de la vie végétale analogue à la décomposition de l'acide carbonique et qu'elle exige l'intervention de la lumière solaire. Il y a du vrai dans les deux opinions. Mais tout le monde s'accorde en ceci, que, fût-elle une fonction vitale, l'évaporation par les plantes n'est pas affranchie des conditions essentielles de la vaporisation, c'est-à-dire de la dépense de chaleur. Les végétaux sont de véritables alcarazas, ils absorbent la

(1) *Statique des végétaux*, p. 4.

chaleur solaire, mais ils ne la perdent pas; ils la recueillent et l'emmagasinent dans la vapeur formée. Le pied de soleil dont il vient d'être question accumulait en douze heures une réserve de 600,000 calories, ce qui est la chaleur fournie par la combustion de 75 grammes de charbon. Que l'on étende maintenant l'observation de Hales à tous les végétaux qui couvrent une contrée, aux moissons, aux prairies, aux forêts, on arrivera à un effrayant total de vapeurs et de chaleurs accumulées.

Toutes ces lois physiques et toutes leurs conséquences apparaîtront dans leur ordre de succession si nous prenons la peine d'analyser la série des événemens météorologiques qui remplissent une claire journée de l'été ou de l'automne. Tant que le soleil brille, non-seulement la terre jouit de sa chaleur au moment qu'elle lui arrive, mais elle en fait provision pour la nuit afin de se prémunir contre le froid. C'est d'abord l'atmosphère qui s'échauffe en vertu de son pouvoir absorbant, puis tous les objets terrestres qui sont secs, les pierres, la terre, le sable, etc. Ils ne gardent pas tout ce qui leur vient, loin de là; après s'être échauffés, ils renvoient vers le ciel la plus grande partie des rayonnemens qui en viennent, à travers l'air qui s'échauffe à leurs dépens, le reste se perd dans l'infini sans retour possible. Les corps mouillés et les végétaux ont un rôle plus compliqué, ils font de la vapeur, ils recueillent l'énorme quantité de chaleur nécessaire à la transpiration dont nous venons de parler. Celle-là ne se perd point. Quoiqu'elle n'élève pas la température, elle se conserve latente dans la vapeur formée. Quand la nuit vient, la provision est faite, la lutte va commencer.

D'abord le rayonnement vers le ciel, dissimulé tout à l'heure par l'effluve solaire, n'a plus maintenant de contre-poids, et tout objet qui a un pouvoir émissif se dépouille aussitôt de sa chaleur. Nous avons expliqué comment il reprend, pour la disperser peu à peu, la provision que l'air avait faite, et comment cet air alourdi se répand sur le sol pour constituer la couche inférieure de froidure. Les corps mouillés et les végétaux éprouvent une action de plus. Ils continuent leur évaporation, comme s'ils profitaient des derniers momens du jour pour ajouter encore quelque chose à leur travail; par là ils se refroidissent plus vite que leurs voisins qui sont secs, et pendant toute la nuit gardent une température plus basse, une avance de froid.

Cette avance de froid, ce rôle particulier des végétaux et des corps mouillés explique des phénomènes nombreux et divers : c'est à cette cause principalement qu'il faut attribuer la fraîcheur plus grande des vallées vers le commencement des soirées d'automne, et la rosée qui s'y fait plus abondante et les brouillards qui s'y

accumulent. Vers le mois de mai, quand les gelées printanières sont imminentes, les jardiniers et les vigneron de la Champagne se tiennent en repos si les plantes sont sèches ; mais, si elles ont été mouillées pendant le jour par quelque giboulée, ils tiennent le danger de nuit pour certain et se hâtent de le combattre par des abris. Dans le premier cas il n'y a que le rayonnement, dans le second il se complique de l'évaporation.

La classique histoire de la fabrication de la glace au Bengale confirme ces principes. De larges vases *poroux et plats* remplis d'eau sont disposés le soir sur de la paille non tassée ou sur des cannes à sucre sèches. Quand la nuit a été sereine et qu'il n'y a pas eu de rosée, l'eau se trouve gelée au lever du soleil, pendant que la paille voisine reste à 4 ou 5 degrés au-dessus de zéro. Ici tout se trouve réuni pour accentuer le froid, d'abord l'évaporation qui se fait soit à la surface de l'eau, soit à celle des vases, ensuite le rayonnement est d'autant plus intense que l'air est moins humide. La première cause à la vérité cesse aussitôt que le point de rosée est atteint ; mais cela arrive tard, et comme elle n'agit point sur la paille environnante qui est sèche, celle-ci n'atteint pas une aussi basse température.

Si tout continuait de la sorte pendant la nuit entière, si le rayonnement n'avait aucun contre-poids et que l'évaporation persistât sur les corps mouillés, rien ne limiterait le froid de la terre, et c'est alors que le soleil à son lever éclairerait, comme le dit Tyndall, une scène désolée par la congélation. Il n'en est point ainsi : l'évaporation diminue et cesse au point de saturation ; la rosée apparaît alors sur tous les objets ; en s'y déposant, elle abandonne toute sa chaleur latente, toute cette provision qui s'était accumulée pendant le jour. Ainsi, quand d'une part le rayonnement disperse la chaleur et refroidit les plantes, de l'autre côté la rosée intervient pour limiter la dépense, pour restituer la chaleur que la vapeur tenait en réserve, et sinon pour enrayer totalement, au moins pour ralentir le refroidissement.

L'art aussi, un art instinctif, vient en aide à la nature. Pour conjurer la gelée, les jardiniers font des couches ; il y en a peu qui sauraient en expliquer les effets. Ce sont des lits de fumier qui se consomment lentement comme de vrais foyers, sur lesquels on étend du terreau et qu'on recouvre de cloches ou de châssis. Ces verres seraient de pauvres obstacles au froid, étant minces et transparents. Ils pourraient retarder, ils n'empêcheraient pas la gelée des plantes. Mais l'air très humide qu'ils emprisonnent vient déposer sa buée et abandonner sa chaleur latente sur leur face inférieure. La buée s'écoule, les mouvemens du gaz ramènent de l'air humide au contact du verre, l'action devient continue, le re-

froidissement de la cloche est arrêté et la plante garantie. Les serres sont en grand ce qu'un châssis est en petit. J'ai construit récemment, en vue d'appliquer cette théorie, une serre que je me suis préoccupé de laisser très humide. Elle est adossée contre une colline qui a été creusée en grotte; une petite source y alimente un bassin assez grand, de température toujours modérée et égale à 10 degrés; enfin les gradins, au lieu d'être en fer et à jour, sont taillés dans des monceaux de terre bien arrosée. A cause de leur masse, ils se refroidissent très lentement; ils sont remplis de plantes accumulées, et ils évaporent beaucoup d'eau. Cette serre n'est point chauffée; pourtant il n'y gèle pas, et, ce qui est particulier, l'air n'y est point humide quand les nuits sont froides. Mais la surface intérieure du toit de verre est à ce moment couverte d'une abondante buée qui, par un système aujourd'hui généralement adopté, se déverse à l'extérieur. C'est une véritable pluie, d'autant plus abondante que la nuit est plus froide. Grâce à cette buée, grâce à la chaleur qu'elle abandonne, le froid est conjuré et l'air se dessèche. Ce qui se fait dans les couches et dans les serres ainsi construites se produit en grand dans la campagne pendant les nuits claires. Chaque gramme de rosée qui se dépose restitue 600 calories empruntées naguère au soleil; cela suffit pour réchauffer de 1 degré 2 mètres cubes d'air, et si l'on multiplie dans la pensée ce résultat par le poids total de rosée que reçoit une prairie, on aura l'idée du rôle considérable que joue ce phénomène, rôle dont l'efficacité semble diminuer quand le danger augmente. En effet, quand l'air est humide, le rayonnement est faible, la rosée abondante, et le froid est entièrement conjuré. Si le temps est clair et sec, la rosée vient tard, le mal est grand, le remède est faible, et, bien que la progression du froid se ralentisse, elle se continue toute la nuit, et souvent la gelée survient. Dans ce cas, la théorie nous indique que le meilleur moyen pour l'empêcher serait de répandre de la vapeur d'eau dans l'atmosphère, à l'aide de chaudières placées dans le voisinage des arbres exposés. On a récemment essayé ce remède avec un succès complet.

En résumé, c'est par la rosée que la terre se défend contre les envahissements du froid; c'est par ce phénomène bienfaisant que les plantes se sauvent de la gelée en reprenant à l'air la vapeur qu'elles y avaient mise en réserve et la chaleur qui s'y était cachée; puis, quand le soleil reparaitra au matin suivant, son premier effet, j'allais dire son premier soin, sera de ramener la rosée à l'état gazeux, de refaire la provision de chaleur qui s'est dissipée, afin que la nuit suivante elle puisse recommencer ses bons offices; tout semble obéir aux lois mystérieuses d'une harmonie préméditée.

J. JAMIN.

L'ENFANCE A PARIS

VI.

LES RENDEZ-VOUS DU CRIME. — LES JEUNES ADULTES
ET L'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE.

Il y a dans la série des œuvres de Daumier un dessin qui représente une scène d'une triste réalité. Trois juges assis sur leur siège, en robe et en bonnet carré, sont en train d'interroger une petite fille en haillons. Tandis que l'un feuillette un gros code et que l'autre prend des notes, le troisième se penche pour mieux saisir les réponses de l'enfant qui, la tête baissée, le coin de son tablier ramené dans sa main, tourne vers le spectateur une physionomie sournoise et hypocrite. Celui qui entreprendrait de suivre avec quelque assiduité les audiences du tribunal correctionnel de la Seine aurait plus d'une fois l'occasion d'assister à quelque interrogatoire de ce genre, et il serait non-seulement attristé, mais effrayé parfois par la perversité précoce de ces natures à peine formées. J'ai pu jusqu'à présent, en étudiant la condition de l'enfance à Paris, m'efforcer surtout d'éveiller l'intérêt en faveur de ces victimes irresponsables de la maladie, des infirmités et de la misère; mais le tableau ne serait pas complet si je reculais devant le devoir de montrer combien, dans cette chaude et malsaine atmosphère de Paris, la gangrène morale gagne vite et facilement ces jeunes êtres, et combien de passions coupables ou d'attentats criminels peuvent couvrir dans un cœur et sous un cerveau de seize ans. Je ne voudrais pas cependant déclarer à l'avance indignes de toute compassion ceux qui vont me fournir le sujet de

cette nouvelle étude, et si mes lecteurs ont le courage de faire encore avec moi une excursion dans ces tristes régions où la misère engendre le vice et où le vice entretient la misère, ils en rapporteront, (je le crains) avec un immense dégoût, une commisération sans bornes pour ceux dont la jeunesse est livrée sans défense à ces tentations grossières, et une certaine indulgence philosophique pour les dépravations sans nombre de notre misérable humanité.

I.

S'il fallait s'en tenir à la lettre du code pénal, tout individu, garçon ou fille, qui a dépassé, fût-ce d'un jour, l'âge de seize ans, devrait être considéré comme un adulte, ayant la pleine responsabilité de ses actes et n'ayant droit à aucune indulgence, non plus qu'à aucune atténuation de pénalité. Mais on comprendra sans peine que je ne m'en tienne pas à cette limite rigoureuse et que je comprenne également dans ce travail tous ceux qui, bien qu'ayant dépassé l'âge de seize ans, ne sauraient cependant être considérés comme ayant atteint le plein développement de leur nature et de leur personnalité. Ne pas embrasser en effet dans des observations sur la criminalité juvénile les délinquans de seize à vingt et un ans serait à Paris restreindre singulièrement le champ de ces observations. D'un relevé, fait à ma demande sur les registres des prisons de la Seine, il résulte que durant ces sept dernières années il n'y a pas moins de deux mille individus du sexe masculin appartenant à cette catégorie qui ont commis des infractions assez graves pour être punies de peines s'élevant depuis un an de prison jusqu'aux travaux forcés à perpétuité ou à la mort, sans parler de tous ceux, en bien plus grand nombre, qui ont été condamnés à des peines inférieures à un an de prison. Dans ce contingent nombreux figurent tous les genres de criminels, assassins, empoisonneurs, faux monnayeurs, faussaires, escrocs, recéleurs. Mais ce sont cependant les voleurs qui dominent. Le voleur parisien n'est pas ce grand gaillard aux épaules carrées, à la physionomie sinistre, que l'imagination se représente en haillons, avec un gourdin à la main. C'est un individu malingre et chétif, habillé aussi souvent en redingote qu'en blouse, portant parfois des bijoux faux à ses doigts, et qu'un homme vigoureux terrasserait aisément d'un coup de poing. Aussi marche-t-il presque toujours en bande, rôdant le soir à l'aguet de quelques victimes, et suivant les passans à la descente des gares de chemin de fer ou à la sortie des théâtres. Arrivés dans un endroit désert, l'un se jette dans vos jambes, l'autre vous renverse d'un coup de tête dans l'estomac, et le troisième vous dévalise, sauf

à prendre la fuite s'ils aperçoivent au loin l'ombre d'un sergent de ville. Parfois la bande est plus nombreuse encore et mieux organisée. Elle s'attaque alors, non plus aux hommes, mais aux habitations, et pendant que les uns font le guet au dehors, les autres *rincent* en une nuit plusieurs de ces modestes habitations de la banlieue où le bourgeois parisien entasse le fruit de ses pénibles économies. Tous les deux ou trois ans la police se trouve ainsi mise sur la trace de quelque vaste association de voleurs avec effraction, comme la bande Chevalier ou celle des *cravates vertes*, qui comparait tout entière devant la cour d'assises, et lorsqu'au jour de l'audience, sur l'estrade en bois qu'il a été nécessaire d'élever pour remplacer le banc des accusés devenu insuffisant, on contemple ce ramassis de malfaiteurs, on est étonné de voir tant de visages imberbes, sur lesquels le vice et la débauche ont cependant imprimé déjà leur souillure ineffaçable.

Il ne faudrait pas croire que la propriété soit seule exposée à ces agressions redoutables, et que des mains aussi juvéniles hésitent à se tremper dans le sang. Depuis cinq ans, le service de sûreté n'a pas arrêté, sous prévention d'assassinat, moins de quatorze jeunes gens de moins de vingt ans, dont l'un, âgé de seize ans, était le meurtrier de son frère. Chose horrible et qui est cependant moins étrange qu'elle ne peut le paraître au premier abord, les assassinats commis par de très jeunes gens sont presque toujours accompagnés de hideux détails de férocité. Lorsque Maillot dit le Jaune et ses complices dépouillèrent, après l'avoir assassinée, une vieille femme qui avait été la bienfaitrice de l'un d'eux, ce fut un des plus jeunes de la bande qui, pour s'assurer plus tôt la possession d'une bague, coupa avec ses dents un des doigts de la victime avant qu'elle eût peut-être cessé de respirer, et, lorsqu'il y a quelques mois on eut découvert à Neuilly le cadavre d'une femme littéralement massacrée après une scène de hideuse débauche, la police apprenait bientôt que des trois assassins le plus âgé avait dix-neuf, le second dix-sept, et le troisième quinze ans.

Sous un autre rapport, on ne saurait se figurer le rôle qu'une précoce dépravation des mœurs joue dans ce développement de la criminalité juvénile. Il n'y a pas une de ces bandes dont j'ai parlé où l'on ne trouve deux ou trois jeunes filles qui ont à peine atteint l'âge nubile et qui figurent au banc des accusés comme receleuses ou complices, on pourrait même dire comme auteurs principales, car c'est bien souvent le désir de satisfaire quelque coûteuse fantaisie féminine qui a été le mobile véritable d'une tentative de vol ou même d'assassinat. C'est de la bouche d'un vieux juge qu'est tombé le fameux axiome : « Cherchez la femme, »

et dans ces bandes la femme n'est pas difficile à trouver. Souvent c'est moins une jeune fille qu'une gamine dont le cynisme étonne ceux-là même qui n'en sont pas à leur premier interrogatoire : « Pourquoi avez-vous dérobé cet objet? » demandait-on à une petite voleuse : « Pour le donner à mon amant, » répondit-elle avec assurance. Elle n'avait pas quinze ans. Dans une précédente étude j'ai cité d'in vraisemblables exemples de précocité dans ce monde de la prostitution qui touche de si près au monde du vol. Il est triste de dire que c'est presque toujours dans les incitations de la famille qu'il faut chercher l'origine de ces dépravations précoces. J'en citerai un exemple entre cent. Il y a quelques années, les agens du service des mœurs remarquèrent la persistance incroyable avec laquelle deux jeunes filles qui paraissaient à peine sorties de l'enfance provoquaient les passans à la débauche dans une des galeries du Palais-Royal. L'arrestation de ces deux jeunes filles amena la révélation d'un fait monstrueux. Toutes deux étaient logées chez un homme qui était le père de l'une d'entre elles et qui les forçait à se livrer à la prostitution, en les maltraitant lorsqu'elles ne rapportaient pas une assez forte somme. L'homme fut arrêté, et l'instruction révéla ce détail révoltant qu'il avait lui-même donné à sa fille les premières leçons de débauche.

Oserai-je enfin signaler, dans cette armée de la criminalité parisienne, l'existence de ces êtres sans nom, qui reproduisent en plein xix^e siècle le spectacle des dépravations de l'antiquité et dont quelques-uns trahissent par les sobriquets mêmes dont ils se font gloire les vices honteux auxquels ils s'adonnent, race dangereuse autant qu'immonde, dont on retrouve à chaque instant la main dans quelque crime. Depuis cinq ans, cent quarante-trois individus de cette espèce ont été arrêtés par le service des mœurs ou par celui de la sûreté, lorsqu'ils étaient compromis dans quelque grave affaire. Malgré cette répression et une surveillance croissante, ces êtres ont su se faire leur place au soleil sur le pavé de Paris. Ils souillent effrontément de leur présence nos promenades les plus fréquentées, ils ont leurs lieux habituels de rendez-vous et ils se réunissent, suivant le plus ou moins d'argent qu'ils ont en poche, dans un café élégant des boulevards, ou dans une vulgaire crèmerie d'une rue commerçante, que rien ne distingue des établissemens analogues, mais où l'aspect des habitués et les manières des garçons qui font le service trahissent bien vite à un œil observateur la hideuse société au milieu de laquelle on se trouve mêlé.

Ce n'est pas en effet en étudiant d'arides statistiques que je me suis rendu le mieux compte de l'importance de l'élément juvénile dans le chiffre de la criminalité parisienne; c'est en observant

d'aussi près qu'il m'a été possible la composition et les mœurs du monde des voleurs et des futurs assassins. L'entreprise paraîtra sans doute étrange à bien des gens ; mais, lorsqu'on a quelque souci de la condition morale et matérielle de ses semblables, je ne crois pas qu'il soit indifférent d'avoir vu de ses propres yeux dans quelle fange croupissent un grand nombre de ceux que la religion et la démocratie sont d'accord pour appeler nos frères. Bien que ce monde soit assez méfiant et qu'il ne soit pas très facile de l'approcher de près, il y a cependant tels lieux où on peut le saisir dans le débrillé de ses habitudes. La société élégante a dans Paris ses clubs où, depuis cinq heures du soir jusqu'au milieu de la nuit, les hommes se réunissent pour causer, fumer et jouer ; on sera peut-être étonné de savoir que les voleurs ont aussi leurs clubs, à la vérité assez différens d'aspect et de ton de ceux où se réunit la bonne compagnie. Il y a dans l'intérieur de Paris ou dans le voisinage immédiat des fortifications plus de soixante établissemens, cafés, crémeries, marchands de vin, qui servent de lieux de rendez-vous habituels à tout le monde interlope de Paris, voleurs, escrocs, souteneurs, libérés en rupture de ban, où ils viennent dépenser en débauches le fruit de leurs rapines et chercher des associés pour quelques nouveaux méfaits. J'ai entrepris la tâche de visiter un certain nombre de ces établissemens, visite qui, je m'empresse de le dire, présente beaucoup moins de hasards qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord. A la condition d'avoir un bon guide, au tact et à la résolution duquel on puisse se fier, de se plier à certaines exigences de costume, de subir sans répugnance le contact de certaines familiarités et d'avalier sans sourciller les mélanges les plus étranges, on peut, ainsi que je l'ai fait, s'attabler dans les cabarets de barrière, dans les *assommoirs* de banlieue, et surprendre dans son intimité une société qui ne se laisserait point observer si facilement ailleurs. J'en ai vu cependant assez pour me rendre compte par mes propres yeux combien les entraînemens de l'âge font de recrues pour la carrière du vol, et combien de jeunes gens ne se jettent dans le crime que pour subvenir aux frais de leurs grossiers p'aisirs.

Il ne faudrait pas croire que l'aspect de ces repaires soit toujours aussi repoussant que la société qu'ils reçoivent ; leur élégance extérieure varie avec la nature de leur clientèle. Dans telle brasserie, ceux qui vivent des produits de la prostitution se rencontrent avec ceux qui viennent à Paris racoler des recrues pour la débauche provinciale, et il se fait entre eux un véritable trafic de chair humaine. Tel café situé à l'encoignure d'un carrefour fréquenté, tout brillant de lumières et de dorures, sert de rendez-

vous à ceux qui ont dérobé des valeurs de banque et à ceux qui escomptent les produits de ces vols. Parfois la clientèle varie avec la salle; celle qui se trouve à l'entrée reçoit les consommateurs de passage, celle du fond les habitués de chaque jour, auxquels une porte de derrière permet toujours de s'évader en cas d'alerte. Il en est d'autres au contraire dont l'aspect est tellement hideux que j'ai été étonné d'y retrouver comme un écho affaibli des plaisirs d'une civilisation plus élégante. Un soir je me suis introduit, non sans précaution, dans un tapis-franc situé dans une ruelle du vieux Paris, à quelques pas de la place Maubert. Dans une première salle, quelques femmes couchées par terre cuvaient en dormant leur eau-de-vie. Dans la seconde, à peine assez large pour contenir deux tables, l'entassement des êtres humains était si grand qu'à peine pus-je trouver un bout de banc pour m'asseoir à côté d'un homme qui, appuyé contre le mur, branlait sa tête alourdie par l'ivresse et riait d'un air stupide en me regardant. En face de moi était assise une jeune fille qui aurait pu être passable sans la bouffissure de ses traits. Elle buvait avec des hommes dont pas un, à en juger par leur physionomie, ne devait échapper à la cour d'assises, s'ils n'avaient figuré déjà sur ses bancs. Tout à coup, d'une voix avinée, cette fille réclama le silence pour chanter. Je m'attendais à entendre quelque chanson obscène et à moi inconnue. Mais elle entonna un air tiré d'une opérette à la mode, où la société la plus élégante s'est précipitée en foule, et sur les motifs de laquelle on a dansé depuis plus d'un joyeux quadrille. A chaque couplet, le refrain était repris en chœur, et il fallait en marquer la mesure en frappant sur la table avec son verre. Le contraste entre les souvenirs que cette chanson éveillait et l'aspect sinistre du lieu où je me trouvais était si grand que de tous mes voyages d'exploration aucun n'a laissé dans ma mémoire une trace aussi profonde.

On peut penser que ces lieux de rendez-vous dont j'ai parlé sont répartis très inégalement dans les divers quartiers de Paris. On en rencontre peu ou point dans les quartiers nouveaux et élégants. Ils sont plus nombreux dans les régions commerçantes et populeuses du vieux Paris, où plus d'une ruelle mal habitée aboutit sur un boulevard large et bien percé. Mais où ces établissements abondent, c'est aux environs des anciennes barrières, et dans la zone immédiate des fortifications. Parfois ils sont en quelque sorte condensés dans un étroit espace. Il y a dans une de ces anciennes communes suburbaines, dont la suppression de l'enceinte d'octroi a fait un quartier de Paris, une rue longue d'environ 200 mètres dont il n'y a presque pas une maison qui, pendant la nuit, ne soit un lieu

de rencontre plus ou moins mal fréquenté. Dans tout le reste du quartier, c'est le silence, la solitude, la misère; ici c'est la foule, le bruit, la prodigalité. A l'entrée, des maisons de débauche, au milieu un théâtre, plus loin un bal public, de porte en porte des établissemens où l'on boit et l'on consomme, depuis d'ignobles cabarets jusqu'à des cafés d'une élégance de mauvais goût, tous fréquentés par une clientèle plus ou moins relevée d'aspect, mais semblable de mœurs. Cette rue aboutit d'un côté à un boulevard peu fréquenté, de l'autre aux profondeurs solitaires d'un cimetière. Il fait bon ne point s'aventurer dans ces régions désertes avant de s'assurer qu'on n'est pas suivi par trois ou quatre individus en blouse ou même en redingote, qui, malgré leur démarche insouciant et leur flânerie apparente, deviendraient à un moment donné des adversaires redoutables. C'est en effet le quartier par excellence de ces attaques nocturnes qui remplissent les faits divers des journaux parisiens. C'est de cette rue que partent ces petites bandes qui s'attachent au pas d'un voyageur descendant de la gare du chemin de fer son paquet à la main, ou d'un bourgeois attardé qui regagne le modeste appartement loué par lui dans ce quartier excentrique. Mais dans la rue elle-même la foule est assez grande pour qu'on puisse circuler sans risque et pénétrer sans être remarqué dans les guinguettes qui la bordent. Durant quelques heures que j'y ai dépensées, ce qui m'a le plus frappé, c'est la quantité prodigieuse d'argent, gagné nul ne sait comment, qui, dans une seule soirée, doit passer de la poche des consommateurs dans celle des propriétaires de ces établissemens où on a la précaution prudente de faire payer avant de servir. Il n'y en avait pas un qui ne regorgeât de monde, et les plus misérables d'aspect étaient ceux qui désemplissaient le moins. Dans un café-concert dont la salle pouvait contenir au moins quinze cents personnes, je ne pus, malgré une chaleur étouffante, trouver de place qu'en grimpant dans les sommets les plus élevés du paradis. L'auditoire, presque exclusivement composé d'hommes en blouse et de femmes en bonnet, quelques-unes avec des enfans sur leurs genoux, riait à gorge déployée et applaudissait avec transport à une petite pièce qui n'était, je dois le dire, ni beaucoup plus vulgaire, ni beaucoup plus inconvenante que celles auxquelles la meilleure société assiste tous les jours dans des théâtres plus élégans. C'est par centaines et centaines de francs qu'il faut compter l'argent qui tous les soirs tombe dans la caisse de l'établissement. Dans bien des circonstances et dans des milieux plus respectables, j'ai été ainsi frappé de ce que le peuple de Paris dépense, en plaisirs passagers, de monnaie courante. Je revenais un soir des

hauteurs assez mal fréquentées de Charonne en suivant l'honnête rue du Faubourg-Saint-Antoine, qui est devenu aujourd'hui un quartier tranquille autant qu'industriel, et qui a légué à Belleville l'héritage de sa mauvaise renommée. C'était un samedi, jour de paie, et comme minuit venait de sonner, les cabarets se vidaient peu à peu. Le large trottoir du faubourg était aussi encombré que celui de la rue de Richelieu en plein midi. Parmi cette foule qui s'écoulait, peu ou point d'ivresse, à peine une gaité bruyante. Quelques rares femmes étaient mêlées à ces hommes en vêtements de travail, et je ne pouvais m'empêcher de penser à celles qui, seules dans une chambre sans feu, se demandaient peut-être avec angoisse en ce même moment combien, pour payer la note du boulanger ou le compte du propriétaire, leur mari leur rapporterait d'argent sur la paie de la semaine.

Dans ces basses régions, la politique, comme on peut penser, ne descend guère, et leurs habitans ne s'inquiètent pas beaucoup de savoir ce qui s'est passé à la dernière séance de la chambre ou la composition du dernier ministère. Cependant les passions, les préjugés, les discussions même qui s'agitent au-dessus de leurs têtes ne laissent pas d'y avoir un certain retentissement, qu'une littérature grossière, la seule qui soit à leur usage, contribue à entretenir. Leurs sympathies ne sont point, je l'ai constaté sans étonnement, en faveur de la monarchie constitutionnelle. J'étais un soir attablé dans un cabaret de Montrouge lorsqu'entra un de ces chanteurs ambulans qui font le métier peu enviable, on va le voir, d'égayer par des chansons généralement assez vulgaires un auditoire aviné. Celle qu'il entonna avait cependant des prétentions plus hautes, car elle dépeignait les souffrances des paysans sous l'ancien régime, et chaque couplet se terminait par ce vers :

Place au progrès, place à la république!

Ce refrain avait le don d'exciter l'enthousiasme, et il était repris en chœur avec frénésie. Mais, quand le pauvre diable, sa casquette à la main, fit humblement le tour des tables, pas une poche ne fut ouverte pour lui jeter une aumône, malgré ses regards faméliques, et un groupe qui s'était formé auprès de la porte pour l'entendre se dispersa en le voyant approcher. Aussi un auditeur malcontent laissa-t-il échapper à demi-voix cette réflexion humoristique : « Avec leur république, ils ne lui ont seulement pas donné un sou. »

Je ne voudrais pas promener les lecteurs qui ont le courage de me suivre plus longtemps qu'il n'est nécessaire dans cette triste société. Je leur demande cependant la permission de leur indiquer

deux circonstances où j'ai eu la perception très vive et très nette du rôle important joué dans la criminalité parisienne par l'élément juvénile. La première fois, ce fut dans une sorte d'*assommoir*, qui est situé en contre-bas du boulevard, dans le voisinage d'un théâtre fréquenté. Ce caveau, où l'on débite surtout des liqueurs et du vin, a le privilège de servir de rendez-vous aux individus qui se rassemblent au nombre de trois ou quatre pour guetter les spectateurs à la sortie des théâtres et pour les dévaliser après les avoir suivis jusque dans quelque région écartée. De onze heures à minuit, il y a toujours un assez grand mouvement de va-et-vient dans cette échoppe, que rien ne distingue au reste des cabarets environnans, les uns sortant pour aller se mettre en faction, les autres rentrant lorsqu'ils n'ont pas trouvé quelque bon coup à faire. Je m'étais assis en face de la porte, et je pus observer ainsi le visage de tous ces allans et venans, auxquels la présence de deux figures inconnues paraissait au reste enlever quelque aisance. Il n'y en avait guère qui parussent avoir dépassé vingt ans; quelques-uns même semblaient plus jeunes; aucun n'avait atteint l'âge adulte. Tous, en un mot, pris quelques années plus tôt, auraient encore été susceptibles de cet amendement qui s'opère si facilement chez les jeunes natures, et pour quelques-uns même peut-être n'était-il pas encore trop tard.

La seconde fois, c'était dans un endroit bizarre dont l'existence même est une sorte de mystère. Tout le monde sait que sur les grands boulevards il y a deux ou trois restaurans qui, pour satisfaire aux besoins de la débauche élégante, tiennent toute la nuit porte en apparence fermée, mais table ouverte. Ce qu'on sait moins, c'est que la même autorisation tacite a dû être accordée à des établissemens de beaucoup plus bas étage pour satisfaire à certaines nécessités de la vie populaire. Tous les matins, à partir de deux heures, les environs des Halles centrales commencent à être encombrés par des voitures de marchands qui arrivent apportant leurs légumes des environs de Paris. Lorsque leurs marchandises sont débarquées, leurs voitures rangées, il leur faut parfois attendre que la cloche des Halles annonce l'ouverture de la vente, et, comme la nuit est souvent froide, comme la fatigue a toujours été rude, il a fallu pourvoir à ce qu'ils pussent trouver quelque part un morceau de pain et un verre de vin. C'est pour eux que quelques marchands des rues environnantes sont autorisés à entre-bâiller la porte de leur cabaret, au comptoir duquel ils viennent vider, le plus souvent debout, un verre de vin ou d'eau-de-vie. Mais l'existence de ces établissemens a été bientôt connue de ces rôdeurs toujours en quête d'un endroit où ils puissent passer la nuit en dé-

bauche et qui aiment mieux dépenser ainsi leur argent qu'acheter pour quelques sous la médiocre hospitalité d'un garni. Aussi viennent-ils chaque nuit en disputer la possession à ces honnêtes travailleurs. A la porte du plus spacieux de ces établissemens, où l'on ne laisse pénétrer les chiens qu'un à un, et en proportion des sorties, j'ai dû sur les deux heures du matin faire queue quelque temps, tout comme on fait queue vers la même heure à la porte du sous-sol de certain café du boulevard ouvert toute la nuit. Lorsque je fus entré, non sans peine, un spectacle singulier frappa mes regards. Une première et obscure salle regorgeait d'hommes en blouses et de femmes en costumes de la campagne. Les uns mangeaient avidement et sans bruit, les autres dormaient allongés sur les tables, à côté d'un plat ou d'une bouteille vides. Le silence n'était interrompu que par quelques paroles prononcées à la hâte, par des ronflemens sonores, ou par de sourdes rumeurs qui semblaient partir de dessous terre. Dans un coin de la salle s'ouvrait en effet un petit escalier tortueux par lequel on descendait dans une ancienne cave divisée en plusieurs compartimens à peine éclairés chacun par une lampe fumeuse. Ici l'aspect était tout différent : on ne mangeait pas, on soupait ; on ne buvait pas, on s'enivrait ; on ne dormait pas, on riait, on vociférait, et c'étaient là ces rumeurs que j'avais entendues de la salle supérieure. Deux couches sociales bien différentes étaient en quelque sorte superposées, sans contact, bien que le passage fût facile de l'une à l'autre : celle du rude et grossier travail, et celle de la débauche et du vol. Comme en quête d'observations sociales on ne saurait descendre trop bas, ce fut dans la cave que je m'attablai, assis au bout d'un banc dont ma mine suspecte chassa bientôt un homme et une femme qui abandonnèrent précipitamment une bouteille encore à moitié pleine, et je me mis à observer l'assistance qui m'environnait, tout en faisant honneur de mon mieux, pour ne pas attirer l'attention, à une bouteille de vin bleu et à une épaisse soupe au fromage. Il pouvait y avoir dans cette cave environ quarante hommes et dix femmes. Je regardai avec soin toutes ces physionomies. Partout je retrouvais ces visages blêmes, imberbes, affadis par une débauche précoce que j'avais déjà rencontrés dans plus d'un endroit suspect et que dans d'autres circonstances j'ai vus sur les bancs de la police correctionnelle ou de la cour d'assises. Mais je puis affirmer que dans le nombre il n'y avait peut-être pas dix hommes faits. Presque tous étaient des jeunes gens dont l'âge pouvait varier de dix-huit à vingt ans !

Enfance, heureuse enfance, si naïve et si pure, jeunesse si généreuse et si droite, est-il possible que le caprice de circonstances

sur lesquelles votre volonté n'a point eu de prise en arrive à pervertir à ce point les instincts de votre nature ! Est-il possible que le hasard d'être né dans telle famille, peut-être même dans telle rue plutôt que dans telle autre, vous condamne en quelque sorte fatalement à la misère et au crime ! Mais, si la société ne peut rien à l'origine contre ces inégalités redoutables qui sont la loi mystérieuse du monde, remplit-elle du moins tout son devoir vis-à-vis de ceux qui en ont été les victimes, et aux maux qu'elle n'a pu prévenir s'efforce-t-elle du moins de porter un remède ? Je me le suis souvent demandé, et surtout lorsque, moins fatigué de corps que d'âme, je revenais de ces excursions nocturnes à l'heure où, sous la lumière blafarde du jour naissant, le Paris qui travaille se croise avec le Paris qui s'amuse et les ouvriers qui se rendent à leurs chantiers avec les voitures qui ramènent les femmes du bal. La série de ces tristes études a eu en partie pour but de répondre à cette préoccupation. J'ai montré dans les dernières l'insuffisance des mesures adoptées pour prévenir l'extension du crime par le vagabondage. Celle-ci a pour objet de rechercher si dans la répression nécessaire de la criminalité on est suffisamment préoccupé d'assurer l'efficacité morale de cette répression.

II.

Le code pénal n'accorde, ainsi que je l'ai dit, aux délinquans qui ont dépassé l'âge de seize ans le bénéfice d'aucune atténuation de pénalité. A partir de seize ans, un mineur peut encourir les mêmes châtimens qu'un majeur, la mort comprise, et il n'a plus à compter que sur l'indulgence, à vrai dire presque toujours assurée, de ses juges. Il est impossible cependant de ne pas relever la contradiction que présentent les dispositions de la loi civile, protégeant le mineur par une présomption absolue d'incapacité jusqu'à l'âge de vingt ans, et celles de la loi pénale supposant chez lui la plénitude du discernement à partir de seize ans. Plus rationnelles sont assurément les dispositions du nouveau projet de code pénal italien, qui divise la minorité en cinq périodes distinctes et qui mesure ainsi avec exactitude la responsabilité à l'âge. Je comprends cependant qu'en présence du développement de la criminalité juvénile et de la nécessité de lutter contre ce développement, ceux qui sont le plus portés à l'indulgence vis-à-vis de la jeunesse hésitent à proposer cet affaiblissement de la répression. Mais au moins est-il nécessaire que dans la pratique ces délinquans, auxquels la langue administrative donne le nom de *jeunes adultes*, soient l'objet d'un traitement spécial. Il y a longtemps que la science pénitentiaire,

— pour me servir d'un terme un peu ambitieux, — a proclamé cette nécessité; mais malheureusement, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il n'a pas été tenu dans la pratique grand compte de ses conclusions. Des quartiers de jeunes adultes avaient été organisés, il y a un certain nombre d'années, dans quelques-unes de nos maisons centrales; mais les entrepreneurs, que ces quartiers gênaient dans l'organisation de leurs ateliers, en ont obtenu la fermeture, et une circulaire ministérielle de 1860 blâmait avec raison les directeurs de ces maisons d'avoir ainsi laissé passer les intérêts du travail avant ceux de la moralité générale. Un pénitencier spécial pour les jeunes détenus avait été ouvert en Corse, à Castelluccio. Il n'a pas été maintenu, et les désordres qui s'y étaient produits ne permettent pas de le regretter. En même temps l'utilité de ces quartiers de jeunes adultes a été contestée par les praticiens, au dire desquels la corruption mutuelle ne ferait pas moins de ravages parmi les jeunes gens que parmi les détenus plus âgés. De toutes ces circonstances il est résulté que ces quartiers sont tombés, en théorie comme en fait, dans une grande défaveur et ont presque complètement disparu de nos maisons centrales. Sans méconnaître la valeur de quelques-unes des objections que cette institution soulève, je ne saurais cependant m'empêcher de regretter une désorganisation aussi complète. Il est impossible en effet de voir sur les bancs d'une maison centrale un jeune homme à la figure presque enfantine assis entre deux vieux réprouvés sans ressentir une de ces impressions douloureuses et vives qui, pour déterminer une conviction, valent bien des raisonnemens. D'ailleurs tout ce qui, dans cet immense troupeau des détenus de nos maisons centrales, dont quelques-unes contiennent de quinze cents à deux mille individus, établit une séparation, une division quelconque, tout cela est autant de gagné sur les dangers de la promiscuité. Dans le quartier des jeunes adultes se concentreront les efforts du directeur, s'il a quelque souci moral des détenus qui lui sont confiés, en tout cas de l'aumônier, peut-être de quelques visiteurs charitables du dehors, qui prendront intérêt à ces jeunes gens, et tous ces efforts réunis parviendront à sauver quelques âmes qui, dans la foule des dortoirs et des préaux communs, auraient été oubliées et perdues sans ressource. D'ailleurs l'absence de ces quartiers entraîne avec elle des inconvéniens assez graves. C'est ainsi que les scènes d'assassinat, qui ont ensanglanté naguère la maison centrale de Melun, ont été occasionnées par une jalousie monstrueuse que des personnes, bien placées pour en juger, attribuent au mélange des jeunes adultes avec la population plus âgée de la maison. Quoi qu'il en soit, la maison centrale de Poissy est la

seule qui contienne aujourd'hui un quartier de jeunes adultes, et comme cette maison reçoit presque exclusivement les condamnés correctionnels du département de la Seine, nous allons y retrouver la plus grande partie de ces habitués de cabaret et de ces rôdeurs de barrière, à côté desquels nous nous sommes assis tout à l'heure dans leurs repaires. Mais avant de nous y transporter, il faut savoir quelle condition est faite aux détenus de seize à vingt et un ans dans les prisons de Paris.

En vertu d'une organisation déjà ancienne, les prisons de la Seine échappent à la surveillance du directeur de l'administration pénitentiaire et sont groupées sous l'autorité du préfet de police. On n'y retient que les condamnés qui ont encouru une peine s'élevant à moins d'une année d'emprisonnement, et ces condamnés, — je ne parle ici que des hommes, — sont répartis entre trois maisons différentes, la Santé, Sainte-Pélagie et la Grande-Roquette. Quelques mots sur l'organisation de ces maisons où nous ne nous occuperons que de la condition des jeunes adultes suffiront à montrer dans quelle incohérence se débat encore notre organisation pénitentiaire. La Santé est une nouvelle et luxueuse construction du dernier régime. Huit millions y ont été dépensés dans des aménagements qui auraient pu être moins coûteux sans être moins bien entendus. Malheureusement la Santé a été construite à une époque où le régime des prisons départementales n'était pas encore déterminé par la loi, et ce magnifique bâtiment est en quelque sorte le monument durable des incertitudes administratives. Pour recevoir des condamnés à une peine identique et de même durée, deux quartiers ont été construits d'après les principes de deux régimes entièrement différens : le régime cellulaire et le régime en commun de jour avec séparation de nuit. La distribution des condamnés entre ces deux quartiers était opérée avant la loi de 1875 sur l'emprisonnement individuel par un simple règlement dont les dispositions n'avaient rien que de très judicieux. Aux termes de ce règlement, les cellules devaient être affectées aux détenus qui demandaient à subir leur peine solitairement, aux condamnés pour délits contre les mœurs et aux mineurs. Il y avait donc à la Santé un véritable quartier cellulaire de jeunes adultes. Mais la loi de 1875 ayant fait de l'emprisonnement individuel une prescription légale pour les condamnés à un an de prison et au-dessous, il a été nécessaire d'affecter les cellules de la Santé aux détenus de cette catégorie, dans la mesure où elles pouvaient suffire et en donnant la préférence à ceux dont la détention devait être la plus courte. Il est résulté de cette nouvelle classification qu'un grand nombre de jeunes adultes qui autrefois auraient subi leur peine

en cellule ont été, faute de place, rejetés dans le quartier commun.

Le quartier commun est lui-même divisé en plusieurs sections établies d'après le plus ou moins de perversité que fait présumer chez chaque détenu la nature de l'infraction commise par lui. C'est dans la sixième et septième division, affectées l'une aux condamnés pour vagabondage ou délits de mœurs, l'autre aux condamnés pour vols âgés de moins de vingt-cinq ans, qu'on rencontre le plus grand nombre de jeunes gens, et ils sont toujours nombreux à la Santé où on les envoie de préférence. A une date récente, la maison n'en contenait pas moins de trois cent cinquante-deux sur mille soixante-six détenus. Si l'on veut mesurer combien la peine subie dans le quartier commun est non-seulement illusoire, mais corruptrice, il faut les voir non pas à l'atelier où l'activité du travail maintient l'ordre et une certaine décence extérieure, mais au préau et surtout au chauffoir, vaste pièce où par les temps de pluie, sous la surveillance de deux gardiens, les détenus, les mains dans leurs poches, la pipe ou la cigarette à la bouche (tolérance abusive et qui n'existe que dans les prisons de la Seine), causent, rient, se bousculent, et lorsqu'on leur adresse quelques questions vous répondent d'un air narquois. Si l'un d'eux a conservé quelques bons sentimens, il n'aura qu'une idée, c'est de les cacher. Si le repentir commence à germer dans le cœur de quelque autre, un propos railleur, un conseil déshonnête étouffera bien vite ce germe. Et quelle charité, fût-ce celle de l'aumônier ou du pasteur, sera assez hardie pour remuer cette tourbe et y chercher les parcelles que n'a point encore atteintes la putréfaction? Il faut le dire bien haut; tout individu qui a subi une peine en commun sous une discipline aussi relâchée que celle des prisons de la Seine est, à moins de quelque cause de préservation particulière, irrévocablement corrompu, et si (ce qui est rare) il évite par chance ou par habileté de retomber de nouveau sous la main de la justice, il n'en mérite pas moins d'être classé parmi les malfaiteurs.

Telles sont les conditions où la détention est subie dans une prison qu'on a cependant raison d'appeler par comparaison avec les autres prisons de la Seine la prison modèle, car les détenus du quartier commun ont du moins l'avantage (qu'ils apprécient fort peu du reste) d'être enfermés pendant la nuit dans des cellules spacieuses qu'une bien petite dépense suffirait à rendre habitables aussi pendant le jour. Mais que dire de Sainte-Pélagie, vieille prison installée dans un couvent délabré, où il n'est rien qui échappe aux plus sévères critiques, ni les ateliers sombres et malsains, ni les cours humides et étroites, ni les dortoirs, qui sont de véritables chambrées de garni où les détenus sont abandonnés la

nuit par groupes de huit à dix, sans lumière et sans surveillance? L'existence d'une prison comme Sainte-Pélagie est chose humiliante, dans une ville comme Paris qui devrait se piquer d'offrir des modèles dans tous les genres, et de plus elle est ruineuse pour le budget de la préfecture de police qui y a dépensé depuis plusieurs années des sommes considérables en réparations indispensables sans pouvoir y introduire des améliorations dont la prison n'est pas susceptible. On ne s'étonnera donc pas que presque rien n'ait été fait à Sainte-Pélagie pour les jeunes adultes, qu'on n'y envoie du reste que quand ils sont récidivistes. Lors de ma dernière visite, il s'en trouvait soixante-cinq. La seule précaution qui ait été prise a été de leur réserver un dortoir spécial dit des *conducteurs*, parce qu'il était autrefois affecté aux cochers condamnés pour contraventions. Ce dortoir ne contenant que quarante lits, on y admet de préférence les jeunes gens qui ont conservé l'apparence et la complexion presque enfantine, et lorsqu'un chômage momentané désorganise l'atelier où ils travaillent, on a la précaution de les faire remonter au dortoir, plutôt que de les laisser au milieu de la grossièreté d'un atelier de détenus oisifs. Mais l'insuffisance du personnel ne permet pas de soumettre à une surveillance spéciale de jour et de nuit ces jeunes gens, qu'il faudrait commencer par défendre contre leur propre corruption, et le dortoir des *conducteurs* n'est qu'un palliatif illusoire contre les inconvénients de la promiscuité absolue. Dans l'état actuel des choses, on ne saurait demander rien d'autre, et il n'y a qu'une mesure à prendre en ce qui concerne la prison de Sainte-Pélagie : la démolir.

La Santé et Sainte-Pélagie sont les seules prisons de la Seine où des mineurs de seize à vingt et un ans subissent régulièrement leur peine. Ceux qui sont condamnés à plus d'une année d'emprisonnement, à la réclusion ou aux travaux forcés, sont transférés, les premiers à Poissy ou à Clairvaux, les seconds à Melun, les derniers à Saint-Martin-de-Ré, d'où ils partiront bientôt pour la Nouvelle-Calédonie. Mais le temps qui s'écoule pour tous les condamnés entre le prononcé de la sentence et le moment du transfert pouvant varier de quatre ou cinq jours à un mois, il a été nécessaire de leur affecter pendant cette attente une maison spéciale dont la désignation administrative est : dépôt des condamnés, mais qui est bien connue dans le peuple de Paris sous le nom de Grande-Roquette. C'est en effet dans cette maison que les condamnés à mort attendent le jour de leur exécution, et c'est sur la place même de la prison que se sont passées dans ces dernières années ces scènes de curiosité hideuse auxquelles une législation nouvelle va, je l'espère, mettre un terme. Mais ce ne sont là en quelque sorte que les

grands jours de la Roquette, et la vie quotidienne y est plus tranquille, bien que le contingent de la prison soit en quelque sorte journalièrement renouvelé par l'arrivée ou le départ des voitures de transfèrements cellulaires. La maison n'a en effet d'autre population permanente qu'un certain nombre de condamnés à l'emprisonnement, majeurs et choisis parmi les plus pervers. Les autres sont des condamnés de passage appartenant, comme on vient de le voir, aux catégories les plus diverses et les plus redoutables. Il semble que toute l'organisation de la maison dût tendre à maintenir entre ces catégories une séparation absolue, et à assurer l'ordre par une discipline très stricte. Il n'en est rien. Les détenus de la Grande-Roquette sont, il est vrai, isolés pendant la nuit dans des cellules ou plutôt des demi-cellules pratiquées dans une petite chambre qu'une cloison de bois coupe en deux; mais ils sont mélangés dans les ateliers et lâchés tous ensemble à la même heure dans l'unique préau que possède la maison. Là sont-ils du moins astreints à cette promenade régulière et silencieuse qui leur sera imposée le lendemain à Poissy, à Melun ou à Saint-Martin-de-Ré? Non. Ces criminels redoutables, dont plusieurs ont les mains teintes de sang, sont traités comme une bande d'écoliers, et ils ont toute latitude pour se promener, s'asseoir, jouer, fumer, se livrer à des conversations et peut-être à des actes obscènes. Sont-ils du moins véritablement séparés les uns des autres pendant le temps qu'ils passent en cellule? Pas davantage. Lorsque les jours sont courts, en cette saison par exemple, l'entrepreneur trouve qu'il y a pour lui économie à ne pas faire travailler les détenus à la lumière. Au lieu de l'y contraindre, on fait remonter les détenus dans leurs cellules à partir de quatre heures, et jusqu'à sept heures du soir ils sont autorisés à causer les uns avec les autres à travers les cloisons en bois de leurs cellules, où ils sont laissés dans l'obscurité. Ce que, pendant ces trois heures de conversation obligatoire en quelque sorte, il peut s'échanger de propos et de confidences ignobles, je le laisse à supposer. Un jeune homme de seize ans, qui la veille était en cellule à Mazas, qui le lendemain sera séparé des détenus plus âgés à Poissy, subira ainsi à la Grande-Roquette, le plus souvent sans répugnance, le contact d'un libéré en rupture de ban, et, s'ils sont voisins de cellule, ce vieux *cheval de retour* aura trois heures par jour, sans compter le temps du préau, pour achever son éducation dans le crime. Cent quatre-vingt-onze jeunes gens ont, l'année dernière, subi, pendant un temps plus ou moins long, l'influence de ce régime corrupteur. Tout cela est d'une organisation déplorable sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention du magistrat consciencieux qui dirige en ce moment la préfecture de police.

C'est donc à Poissy qu'il faut nous transporter si nous voulons trouver quelque part une tentative d'organisation spéciale pour les jeunes adultes. En différant si longtemps cette visite, je crains d'avoir fait naître chez mes lecteurs l'espérance que j'allais enfin leur montrer une institution dont je n'aurais qu'à signaler les résultats satisfaisans. S'il en était ainsi, j'aurais encore quelques illusions à leur enlever. Ce n'est pas qu'il y ait rien à critiquer dans l'installation matérielle du quartier des jeunes adultes de Poissy. Ce quartier, qui peut contenir cinquante détenus, occupe une portion distincte des vastes bâtimens de la maison centrale. Les détenus ont leur atelier, leur salle d'école, leur réfectoire, leur préau distincts. La nuit, ils couchent séparément dans des cellules qui sont suffisamment spacieuses et aérées. La séparation d'avec la portion de la maison affectée aux adultes et qu'on appelle le *Grand-Quartier* est donc aussi complète que possible. Il n'y a qu'une chose à regretter, c'est que les dimensions de ce quartier soient trop exigües. Le chiffre des jeunes adultes qui sont envoyés à la maison centrale de Poissy, de Paris et des départemens environnans est si considérable qu'on est toujours obligé de laisser un certain nombre d'entre eux dans le *Grand-Quartier*. Aussi le directeur s'occupe-t-il d'en ouvrir un second où il voudrait même admettre dans certains cas les détenus âgés de plus de vingt et un ans, que la petitesse de leur taille et le retard de leur développement signalent à l'attention dans les préaux. Ce sera encore un progrès, et il est à désirer que sa consciencieuse activité puisse mener ce projet à bonne fin.

Rien à dire non plus contre le régime auquel les jeunes adultes sont soumis. Le directeur, malgré les occupations multiples dont il est surchargé, l'aumônier et l'instituteur qui, dans toute maison centrale, représentent principalement l'influence morale, y consacrent tous leurs soins. Les antécédens de chaque détenu, les motifs qui ont amené sa condamnation sont soigneusement étudiés à l'aide de la notice individuelle qui, d'après une circulaire ministérielle, doit être rédigée par le parquet après la condamnation et accompagner le détenu dans tous ses transferts. Il est regrettable que le parquet de Paris, dont les membres sont, il est vrai, trop peu nombreux pour leur tâche écrasante, soit de tous les parquets de la circonscription le seul qui ne se conforme pas aux prescriptions de cette circulaire et qui n'envoie jamais ces notices, cependant indispensables. Chaque jeune adulte a (comme au reste les détenus du *Grand-Quartier*) son bulletin de statistique morale où sont exactement portés les punitions qu'il encourt, les récompenses qu'il obtient et tous les événemens de sa vie pénitentiaire. Tous vont régulièrement et pendant plusieurs heures par jour à l'école; leur

instruction peut même y être poussée assez loin, car presque tous arrivent dans la maison sachant déjà lire, écrire et un peu compter. Lors de ma dernière visite, il n'y avait que deux illettrés, nouvelle preuve, soit dit en passant, du peu d'influence directe de l'instruction sur la criminalité. Le dimanche, pour les aider à passer cette longue journée oisive, on leur donne quelques élémens d'instruction militaire, enseignement très utile pour ceux d'entre eux qui ne sont pas, ainsi qu'on le disait autrefois en France lorsqu'on avait le sens plus militaire, « privés de l'honneur de servir sous les drapeaux. » Enfin, détail qui n'est pas à dédaigner, une industrie dont l'apprentissage est facile, le *claquage* des chaussons, permet à chacun d'entre eux de se faire, en douze ou treize mois, un pécule qui peut varier de 100 à 150 francs, et qui à sa libération le préservera de tomber sur-le-champ dans la misère et par suite dans le crime, en lui donnant le temps de chercher de l'ouvrage. Chaque jeune adulte peut donc, sans avoir à faire des prodiges de vertu, sortir du quartier de la maison de Poissy amendé, instruit, et dans une condition relativement favorable pour gagner sa vie.

Quels sont cependant, au point de vue moral, les résultats de ce régime? Il ne faut point se faire d'illusion, et l'on doit reconnaître que ces résultats sont à peu près nuls. Sans doute, grâce à cette surveillance plus attentive, à ces soins plus constans, tel ou tel détenu qui, dans le Grand-Quartier, se serait enfoncé de plus en plus avant dans la corruption, pourra être préservé et même ramené au bien, des progrès individuels peuvent être et sont obtenus, mais en trop petit nombre pour exercer une influence appréciable sur les tableaux statistiques. Si l'on dressait un relevé spécial des infractions commises après leur sortie par les jeunes adultes du quartier de Poissy, on serait amené probablement à constater que le nombre des récidivistes n'est pas moindre parmi eux que parmi les détenus plus âgés de la maison. Disons tout de suite que l'expérience est tentée dans des conditions exceptionnellement défavorables. Cette population des jeunes adultes de Poissy est composée presque exclusivement de Parisiens. J'ai fait voir au début de cette étude de quelle vie la plupart ont vécu. Presque tous ont subi à plusieurs reprises une détention plus ou moins longue dans les prisons de la Seine, « véritable cloaque de corruption, » me disait un directeur de maison centrale entre les mains de qui ont passé beaucoup de libérés de ces prisons. Ils apportent dans la maison centrale, avec l'endurcissement de vieux criminels, toute la légèreté du jeune âge et (qu'on me pardonne l'expression) toute la *blague* parisienne. Les reproches qu'on leur adresse sont accueillis avec insouciance, les exhortations avec un sourire; à peine sont-ils sensibles aux pu-

ditions, qui sont plus fréquentes dans ce quartier que dans aucun autre de la maison, mais qui ne sauraient être bien redoutables, rien n'étant difficile comme d'introduire le châtement dans le châtement quand on ne veut pas blesser l'humanité. L'aumônier, dont ils ont entendu railler la robe dès leur enfance, est pour eux, dès qu'il a le dos tourné, un sujet de lazzis. L'instituteur a plus de succès, car l'étude les désennuie. Mais, sans méconnaître l'utilité future des notions qu'on leur donne, je ne suis pas de ceux qui croient à la vertu régénératrice de l'arithmétique ou de la géographie séparées de l'enseignement moral. Or, à l'enseignement moral ils ne sont pas moins rebelles qu'à l'enseignement religieux, dont il est, au reste, si difficile de le distinguer pour de jeunes intelligences. Il suffit d'étudier leurs physionomies pour se rendre compte de l'endurcissement où ils vivent. Je les ai tous regardés, alors qu'ils défilaient devant moi pendant la promenade d'une demi-heure qu'on leur impose à la sortie du réfectoire, en file silencieuse et ordonnée, rigueur nécessaire qui maintient la sévérité du régime pénitentiaire jusque dans un moment de liberté relative, mais qui fait une vive impression sur les visiteurs inaccoutumés. Chacun d'eux saluait en passant le directeur avec une humilité affectée et se détournait ensuite pour cacher son rire. Je cherchais sur ces jeunes visages une expression de repentir, de tristesse ou même de sérieux; je ne la trouvais point. On n'y lisait que l'insouciance et la bravade. Un seul cependant me frappa par son visage pâle et son allure affaissée. J'interrogeai : on me dit que c'était un jeune homme, issu d'une petite famille bourgeoise, qui avait été condamné à une peine assez longue pour détournement d'une somme d'argent considérable et qui, depuis son entrée dans la maison, protestait de son innocence, se disant victime d'un faux témoignage. Si ce n'est pas un de ces habiles comme il y en a tant, s'il y a là effectivement une de ces erreurs qui peuvent échapper à la justice la plus scrupuleuse, on n'ose mesurer par la pensée ce que ce malheureux doit souffrir, confondu dans un pareil milieu.

Néanmoins et malgré ces mécomptes, il faut maintenir le quartier de jeunes adultes de Poissy, et cela pour un double motif : d'abord parce que certaines raisons sur lesquelles il ne m'est pas possible d'insister rendent l'existence d'un quartier de jeunes adultes nécessaire au bon ordre et à la discipline dans toute maison centrale, ensuite parce que c'est un acheminement vers une réforme qu'il faudra tôt ou tard entreprendre. Lorsque la loi s'occupera de régler le mode d'exécution des longues peines comme elle règle depuis peu celui des courtes peines, il faudra supprimer entre les différentes formes de privation de la liberté des distinctions

qui ne sont que des dénominations arbitraires, et au lieu d'engouffrer sans discernement dans les maisons centrales des centaines et des centaines de détenus, il faudra établir entre eux des classifications rationnelles sur les trois bases de l'âge, des antécédens et de la nature de l'infraction commise. Les quartiers de jeunes adultes seront une des pierres angulaires de ce système; c'est dire qu'au lieu de détruire le seul qui existe, il faut plutôt se préoccuper d'en ouvrir d'autres dans des conditions plus favorables au succès.

III.

Si ce sont les jeunes gens de seize à vingt ans qui offrent les exemples les plus fréquens d'une corruption précoce, il faudrait cependant se garder de croire que de pareils exemples ne se rencontrent pas, bien que plus rarement, chez des enfans au-dessous de cet âge. Il n'y avait pas à la date de la dernière statistique dans les colonies de jeunes détenus moins de neuf cent quatre-vingt-seize enfans qui s'étaient rendus coupables d'assassinats, d'incendies, de fausse monnaie ou de vols avec des circonstances aggravantes. Chez d'autres la perversité se traduit par la ruse, l'adresse, l'obstination déployées dans les petits vols ou dans d'autres délits, par l'invincible horreur de la maison paternelle. Pour combattre ces mauvais instincts déjà déclarés, il faut une éducation où une certaine part de sévérité s'allie à une surveillance exacte. C'est ce qu'on nomme dans la langue pénitentiaire d'un nom très bien trouvé : l'éducation correctionnelle. Quels principes doivent prévaloir à cette éducation et comment est-elle distribuée en fait aux enfans de Paris? Tel sera l'objet de la dernière partie de cette étude.

Le département de la Seine possède une prison spéciale pour les détenus âgés de moins de seize ans, qui est connue sous le nom de maison de la Petite-Roquette. La Petite-Roquette est située en face de la Grande. C'est dans l'espace qui demeure libre entre les deux prisons qu'ont lieu depuis bien longtemps les exécutions. Qui sait si en gravissant les marches de l'instrument de supplice que le peuple, dans sa langue trivialement expressive, appelait autrefois (1) l'abbaye de *Monte-à-regret*, plus d'un criminel n'a pas contemplant, dans cette minute suprême, l'asile où s'est écoulée une partie de son enfance, et ne s'est pas rappelé, par un éclair de la pensée, quelques-unes des inutiles leçons qu'il y avait reçues? La maison de la Petite-Roquette a son histoire, aux vicissitudes de laquelle la poli-

(1) Depuis que l'échafaud est dressé au niveau du sol, sur cinq pierres disposées en losange sur le pavé, ce nom a été changé, dans l'argot des prisons, contre celui d'abbaye de Saint-Pierre.

tique n'est pas étrangère. Cette maison avait été construite dans les premières années du gouvernement de juillet pour servir de prison de femmes et installée d'après les principes du système auburnien, c'est-à-dire l'isolement pendant la nuit et le travail en commun pendant le jour. Mais lorsque la prison fut construite, le préfet de police, M. Gabriel Delessert, eut la pensée d'y installer une maison d'éducation correctionnelle pour les jeunes détenus et de faire sur les enfants de Paris l'expérimentation du régime cellulaire. M. Gabriel Delessert était un homme de cœur et de haute intelligence, qui a beaucoup contribué à établir dans l'administration de la police parisienne les habitudes d'humanité et de philanthropie ingénieuse, qu'on ne répudiera point, je l'espère, en même temps qu'on admet à une retraite prématurée le fonctionnaire qui en avait conservé la tradition. Il s'intéressait beaucoup à une œuvre qui était sa création, et il avait pris toutes les mesures nécessaires pour en assurer le succès : adoption d'un régime alimentaire très substantiel, introduction dans la prison d'un personnel d'élite, établissement de procédés d'éducation intellectuelle et industrielle très perfectionnés. En même temps, ses visites fréquentes et celles du ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, assuraient la stricte exécution des mesures prescrites et stimulaient le zèle des employés. Un premier coup fut donné à la maison de la Petite-Roquette par la révolution de 1848, qui enleva M. Delessert à la préfecture de police ; un second par la loi de 1850 sur les jeunes détenus, qui prescrivait leur éducation en *commun* dans des colonies agricoles, lorsque leur détention devait durer plus de six mois. Depuis cette loi, la maison de la Petite-Roquette ne vivait plus que d'une vie précaire, victime des contestations financières qui s'étaient élevées entre le département de la Seine et l'état au sujet des dépenses de son entretien, voyant le chiffre et la composition de son effectif varier avec les incertitudes de la jurisprudence administrative, privée enfin, pour raison d'économie, de ce régime alimentaire de faveur et de ces procédés d'éducation perfectionnée que M. Delessert y avait fait introduire. Elle languissait dans cet état de désorganisation assez fâcheux, lorsqu'elle fut visitée par un jeune magistrat, M. Corne, qui a été tristement enlevé depuis par une mort prématurée. M. Corne, vivement frappé d'un état de choses qui lui parut être le fruit de la négligence administrative et de la violation de la loi, traduisit son émotion dans une petite brochure, qui eut un assez grand retentissement. L'opposition s'empara de l'affaire, et M. Jules Simon porta la question devant le corps législatif, dans un discours ému, éloquent, mais peut-être empreint d'une certaine exagération, où il décrivait la barbarie du traitement auquel les jeunes détenus étaient soumis,

suisant lui, à la Petite-Roquette. Le gouvernement, dont la responsabilité ne laissait pas d'être assez gravement engagée, ne voulut pas à son tour que l'opposition conservât le bénéfice de cette agitation philanthropique.

Deux jours après le discours de M. Jules Simon, l'impératrice, dont il était d'ailleurs facile d'émouvoir la compassion en faveur de toutes les infortunes, fit à la Petite-Roquette une visite dont le *Moniteur* rendit compte dans les termes suivans : « Sa Majesté est entrée dans près de cinquante cellules, interrogeant chacun des prisonniers sur son âge, sur sa situation de famille, sur ses antécédens, sur le régime de la prison. La bonté avec laquelle Sa Majesté s'informait du moindre détail de leur vie et de leurs fautes a causé aux enfans une si profonde impression que tous fondaient en larmes, au moment où la souveraine, qui avait voulu ainsi descendre jusqu'au fond de leur prison, les quittait en laissant après elle la consolation et l'espoir. Plus d'un devra sans doute à cette auguste visite le retour au bien ; plus d'un en a pris l'engagement. Sa Majesté elle-même ne cachait point sa profonde émotion, et les témoins de cette scène touchante ne pouvaient se défendre de partager l'émotion générale. » Très sincère était sans doute l'émotion (plus sincère peut-être que les larmes versées et les engagements pris devant elle) que devait ressentir le cœur de la femme et de la mère au spectacle de misères auxquelles les yeux de la souveraine n'étaient point accoutumés. Ce fut sous le coup de cette émotion que l'impératrice accepta la présidence d'une commission qui devait s'enquérir des avantages ou des inconvéniens du système suivi à la Petite-Roquette, avec le propos délibéré d'en faire prononcer la suppression. Néanmoins dans la commission la controverse fut vive ; tout le monde était d'accord pour blâmer l'état de désorganisation où la négligence administrative avait laissé tomber la maison de la Petite-Roquette ; mais le système de l'éducation cellulaire appliquée aux enfans n'en conserva pas moins de chaleureux défenseurs. Dans un vote final, les voix se partagèrent également, et ce fut la voix de l'impératrice présidente, considérée comme prépondérante, qui détermina la suppression de la Petite-Roquette comme maison d'éducation correctionnelle, ainsi que l'adoption d'un rapport peu impartial où M. Mathieu, député au corps législatif, à côté de critiques fondées, jetait, à l'aide de comparaisons inexactement établies, une injuste défaveur sur les résultats obtenus par l'éducation cellulaire. A la suite de ce vote et de ce rapport, inséré au *Moniteur*, la fermeture de la maison d'éducation correctionnelle de la Petite-Roquette fut prononcée et l'effectif de cette maison réparti entre les différentes colonies agricoles.

Si j'ai rappelé un peu longuement peut-être les différentes raisons de politique et de sentiment qui ont amené autrefois la désorganisation de la maison de la petite Roquette, ce n'est pas pour arriver comme conclusion définitive à en demander le rétablissement. Puisque cette grave question se trouve naturellement sous ma plume, je n'hésite pas à dire que je ne suis pas partisan pour les enfans de l'éducation correctionnelle donnée en cellule. Ce n'est pas que je croie aux effets désastreux que la solitude produirait sur l'intelligence et la santé des enfans. Des dépositions très convaincantes, entre autres celle du docteur Motet et de l'abbé Crozes, l'un médecin, l'autre ancien aumônier de la maison de la Petite-Roquette, devant la commission d'enquête de l'assemblée nationale ont établi d'une façon péremptoire qu'on avait singulièrement exagéré ces résultats, et attribué à la cellule des phénomènes morbides qui avaient une raison pathologique toute différente. Mais ce que je reproche à l'éducation cellulaire, c'est de mal préparer les enfans à la vie commune où ils sont destinés à rentrer. Le but de l'éducation correctionnelle doit être de remplacer l'éducation de famille qui a été insuffisante ou mauvaise, et son principe doit être de rappeler autant que possible cette éducation. C'est ce que M. Demetz avait si merveilleusement compris lorsqu'il a fondé Mettray et ce qu'il a entendu rappeler lorsqu'aux subdivisions créées par lui dans l'intérieur de la colonie il a donné le nom de *famille*. Or que dirait-on d'un père de famille qui, reconnaissant chez son fils des instincts vicieux, le séquestrerait absolument de toute société humaine et en particulier de celle des compagnons de son âge pendant plusieurs années, sauf à le rendre ensuite brusquement à une liberté absolue et sans contrôle? Telles seraient cependant en pure logique les conséquences auxquelles conduirait l'application de l'éducation cellulaire aux enfans. Hâtons-nous de dire que dans la pratique la mise en liberté provisoire tempérait pour le plus grand nombre des enfans détenus à la Petite-Roquette les inconvéniens théoriques du système. Mais ces inconvéniens subsisteraient pour ceux dont la mise en liberté provisoire ne paraîtrait pas justifiée ou aurait donné de mauvais résultats. Aussi la réorganisation de la Petite-Roquette comme maison d'éducation cellulaire n'est-elle pas à poursuivre aujourd'hui; elle serait contraire au texte de la loi qui prescrit l'éducation en commun et irait à l'encontre du sentiment public, qui est à juste titre peu favorable au système de l'emprisonnement solitaire appliqué aux enfans.

La trop brusque désorganisation de la maison de la Petite-Roquette a cependant laissé sans correctif un des principaux inconvé-

niens de la loi de 1850. Votée au lendemain de troubles qui avaient profondément remué la société, cette loi s'est ressentie de la réaction contre l'influence des villes, qui s'empare toujours de l'esprit public au lendemain des révolutions. L'espérance de transformer les petits vagabonds et les petits voleurs des grandes villes en paisibles habitans des campagnes avait fait décider que tous les enfans détenus dans les colonies correctionnelles seraient appliqués au travail agricole, qu'ils fussent originaires des villes ou des campagnes. Le but poursuivi était assurément des plus légitimes ; par malheur, il était impossible à atteindre. Les auteurs de la loi de 1850 ne se sont pas en effet rendu compte de l'influence que l'éducation première, les souvenirs, les regrets de l'enfance exercent sur ces jeunes imaginations. Quoi qu'on fasse et à quelques rares exceptions près, l'enfant né dans la ville tend toujours à revenir à la ville, et cela est vrai surtout du petit Parisien, auquel le ruisseau de la rue du Bac n'est pas moins cher qu'il ne l'était à M^{me} de Staël. Aucun sujet n'est moins propre à devenir un vigneron ou un valet de charrue que cet être chétif auquel les rudes travaux de la culture imposent des fatigues souvent au-dessus de ses forces, et qui dédaigne ces travaux comme indignes de lui. Pendant qu'on lui fait bêcher la terre ou pousser les bœufs, son imagination se reporte vers ces boutiques où tant de merveilles s'épalaient devant ses yeux, vers ces théâtres à la porte desquels il a souvent stationné, vers ces promenades où retentissaient de si joyeux concerts. Rendu à la liberté, le premier usage qu'il fera de ses ailes sera de s'envoler vers ce séjour envié dont il a oublié les misères pour ne se rappeler que les jouissances. D'ailleurs un autre instinct non moins puissant l'y rappellera : celui de la famille. Sans doute, la famille est misérable : parfois elle a été dure, souvent elle est corrompue ; mais c'est la famille, après tout, et à moins d'offrir à l'enfant une autre protection et un autre gîte, comment l'empêcher d'y retourner ? Qui oserait même, sauf dans certains cas où la perversité exceptionnelle des parens fait aux protecteurs de l'enfant un devoir d'entrer en lutte ouverte avec eux, qui donc oserait détourner l'enfant de porter le secours de ses bras à un père âgé ou à une mère veuve ?

Moins avisés que nos voisins les Belges, qui depuis longtemps donnent dans la colonie de Saint-Hubert une éducation agricole aux enfans d'origine rurale, et dans la maison de Namur une éducation industrielle aux enfans d'origine urbaine, les auteurs de la loi de 1850 ont donc entrepris une lutte contre la nature des choses, et dans cette lutte ils ont succombé. L'expérience a démontré que le plus grand nombre des petits Parisiens élevés dans les colonies agricoles abandonnaient l'agriculture et s'en retournaient à Pa-

ris, où, faute d'un apprentissage industriel, ils étaient singulièrement inhabiles à gagner leur vie. Aussi la modification de la loi de 1850 dans le sens d'une plus grande latitude laissée aux fondateurs de colonies pour le choix des travaux imposés aux enfans est-elle un des points sur lesquels tout le monde est d'accord, et il n'y a plus qu'à faire passer cette modification dans la loi. Déjà elle est en partie réalisée dans la pratique. Dans quelques-unes des colonies privées où l'on reçoit des petits Parisiens, aux Douaires, à Mettray, au Val-d'Hyèvre, on a senti la nécessité d'introduire des industries qui s'exercent ordinairement dans les villes : serrurier, ciseleur, etc... La colonie de Moisselles est même exclusivement industrielle, ainsi que celle de Courcelles, où l'on apprend aux enfans à fabriquer des couteaux, industrie peut-être un peu trop spéciale. Mais ce n'est là qu'un palliatif aux imperfections, révélées par l'expérience, de la loi de 1850, et il est de toute nécessité que la loi actuellement en préparation reconnaisse l'existence légale des colonies industrielles aussi bien que des colonies agricoles.

Bien qu'elle ne figure pas dans les tableaux statistiques au nombre des maisons d'éducation correctionnelle, la Petite-Roquette conserve encore sa raison d'être légale et son utilité pratique comme maison d'arrêt départementale exclusivement affectée aux jeunes détenus. Aux termes de la loi de 1850, les jeunes détenus qui sont en état de prévention et ceux qui sont condamnés à six mois de prison ou au-dessous doivent être retenus dans les maisons d'arrêt départementales. A Paris, la Petite-Roquette sert à l'application de ces dispositions de la loi, et il faut s'en féliciter. Pour les condamnations à de courtes peines, que les magistrats n'ont encore que trop de tendance à prononcer, malgré leur peu d'efficacité, on ne saurait imaginer pour les enfans de système préférable à celui de l'emprisonnement cellulaire. Lorsque la durée de l'emprisonnement est trop restreinte pour qu'une éducation véritable puisse être tentée, la seule espérance de moralisation est qu'une brusque secousse fasse rentrer l'enfant en lui-même en l'arrachant du même coup à ses mauvaises habitudes et à ses camaraderies corruptrices. La solitude complète, interrompue seulement par les visites du directeur, de l'aumônier et de l'instituteur, détermine aisément cette secousse chez une nature jeune.

Quant aux prévenus, bien que la séparation individuelle présente aussi pour eux des avantages, peut-être pourrait-on chercher un système meilleur encore, et pour cela il n'y aurait qu'à jeter les yeux pas bien loin de Paris. Tous ceux qui ont suivi à Versailles les séances de l'assemblée nationale peuvent se rappeler la quantité considérable de petits mendiants qui, échelonnés depuis la gare

jusqu'au palais de l'assemblée, fatiguaient les passans de leur importunité et étalaient dans ce département si riche le spectacle de misères invraisemblables. Le parquet de Versailles a pris depuis quelque temps des mesures pour mettre un terme à cette spéculation qui attirait à Versailles des enfans de toute provenance, et dans cette tâche difficile il a été assisté par une société charitable qui a pris soin d'adoucir ce qu'a d'inévitablement rude la main mise de la justice sur des enfans. Pour soustraire ces enfans pendant la durée de leur détention préventive aux inconvéniens du séjour dans la maison d'arrêt, la société de patronage de Versailles a ouvert une maison dite de réception où, moyennant une subvention que lui sert l'administration pénitentiaire, elle reçoit les enfans que le parquet lui confie. Dans cette maison, les enfans détenus en commun sont soumis à une surveillance stricte, et on leur donne les premiers rudimens de cette éducation à la fois morale et professionnelle qu'ils recevront dans les colonies où la plupart seront envoyés. Il y aurait, je crois, quelque avantage à faire à Paris, au moins pour les enfans arrêtés une première fois, l'essai d'une organisation semblable, et la société avec laquelle il faudrait traiter est toute trouvée. C'est la société de patronage des jeunes détenus du département de la Seine, qui exerce depuis tantôt quarante ans son action bienfaisante dans l'intérieur de la Petite-Roquette et sur l'organisation de laquelle j'aurai du reste à revenir. Il y a dans l'initiative prise par la société de patronage de Versailles l'exemple d'une réforme utile qui, je l'espère, ne sera pas perdu pour les petits Parisiens.

La Petite-Roquette contient enfin une troisième catégorie de détenus à laquelle l'emprisonnement cellulaire convient parfaitement, ce sont les détenus par voie de correction paternelle. On sait que le code civil reconnaît au père et, sous certaines garanties, à la mère tutrice le droit de faire détenir son enfant pendant un mois au plus s'il est âgé de moins de seize ans, et, s'il a dépassé cet âge, de solliciter du président du tribunal sa détention pendant un temps qui ne saurait excéder six mois. C'est encore la Petite-Roquette qui à Paris reçoit cette catégorie de jeunes détenus, et elle ne laisse pas que d'être assez nombreuse. Aussi, pour avoir vu depuis quinze ans diminuer singulièrement son effectif, qui de cinq cents est descendu aux environs de cent cinquante, cette maison n'en conserve-t-elle pas moins une assez grande importance. Ce ne sera donc pas temps perdu que d'y pénétrer quelques instans.

Une visite à la Petite-Roquette ne serait pas celle que je conseillerais comme début à qui ne serait pas familier avec les tristesses des prisons. Celui-là serait exposé à y ressentir et à en rapporter des impressions trop vives qui l'empêcheraient peut-être d'apprécier l'utilité du régime auquel y sont soumis les

enfans. Rien n'est en effet plus mélancolique que l'aspect de ces enfans travaillant solitaires dans des cellules qui sont, à vrai dire, de petites chambrettes avec une croisée donnant sur la cour. Peut-être a-t-on même attristé assez inutilement l'aspect de ces cellules en dépolissant les fenêtres, par lesquelles ne pénètre en tout temps qu'une lumière grise et blafarde. L'inconvénient qu'il y aurait à ce que les enfans jetassent de temps à autre un coup d'œil dans les préaux où ne passent que des gens de service serait largement tempéré par l'avantage de laisser arriver dans leurs cellules un rayon de soleil et de gaieté. Cette critique au reste n'est pas la seule qu'on pourrait diriger contre les cellules de la Petite-Roquette, dont la ventilation et surtout le chauffage sont insuffisans. Mais ce qui présente un aspect plus triste encore que le travail des enfans dans la cellule, c'est leur récréation dans les préaux cellulaires, en forme de trapèzes, étroits à l'entrée, plus larges à l'extrémité, longs d'une dizaine de mètres, dans l'intérieur desquels les enfans jouent ou du moins sont censés jouer tandis qu'un gardien les surveille à travers des barreaux. Le contraste entre le spectacle de gaieté, d'animation bruyante que présentent ordinairement les jeux d'enfans et celui de cette silencieuse récréation durant laquelle quelques-uns poussent avec résignation un cerceau réglementaire est si poignant qu'involontairement on est hanté par le souvenir de toutes les déclamations qui ont été écrites à propos de « l'enfant en cage » et qu'on est presque tenté de s'y associer. Mais ce sont-là, je le répète, des impressions d'imagination auxquelles il ne faut point s'abandonner, et lorsqu'on prend la peine d'aller jusqu'au fond des choses, on arrive bien vite à se convaincre que les enfans supportent sans inconvénient aucun leur séjour solitaire à la Petite-Roquette et que ce séjour est aussi profitable à leur corps qu'à leur âme. La plupart de ces enfans entrent dans la maison pâles et malingres. Lorsqu'on tâte leurs petits bras on s'aperçoit qu'ils remplissent à peine la manche de leurs vestes; à quatorze ans j'en ai vu dont la main semblait celle d'un enfant de sept ans. Au bout de quelques jours d'une nourriture saine et très suffisante leurs couleurs reviennent. Au bout de six semaines ou deux mois de séjour, c'est-à-dire en général aux environs de leur sortie, la vigueur commence à leur venir. Pour le caractère c'est précisément le contraire. Les premiers jours, ils sont turbulens, agités, mécontents. Un nouveau venu vous dira qu'il s'ennuie à mourir ou essaiera de vous émouvoir par des larmes factices. Parfois cependant cette première émotion de la solitude est profonde et sincère. Je me souviens d'avoir été attiré dans une cellule par les gémissemens d'un enfant, arrêté en flagrant délit de vol à l'étalage, dont le petit corps était secoué de la tête aux pieds par des sanglots convulsifs. Je ne

sais ce que la justice aura fait de lui ; mais pour celui-là la leçon était suffisante, et la cellule lui permettait de l'écouter en silence. Dans un atelier ou un préau commun, il n'aurait eu qu'une pensée : cacher son repentir et refouler ses larmes. Au bout de quelques jours, les plus tristes se consolent ; les plus insubordonnés s'assouplissent et ils sont en mesure de profiter des leçons de tout genre qu'ils reçoivent. Le mal est même qu'un certain nombre d'enfans restent trop peu de temps à la Petite-Roquette. La courte durée de leur séjour découragerait tout autre que l'excellent directeur, M. Brandreth, qui s'applique avec un zèle admirable pendant ces quelques semaines à réveiller dans l'âme des enfans le sentiment moral endormi, à rafraichir les souvenirs de l'école un peu oubliés ou à inculquer les premiers élémens de l'instruction primaire à ceux qui sont complètement illettrés. Il est assisté dans sa tâche par un aumônier et deux frères de la doctrine chrétienne, et tout cet ensemble d'efforts n'est, grâce à Dieu, pas perdu.

Ce n'est donc pas la condition des enfans pendant la durée même de leur séjour à la Petite-Roquette qui doit émouvoir la compassion ; ce sont les circonstances au milieu desquelles ils ont vécu avant leur entrée. L'intimité de la cellule permet de les faire causer plus à l'aise. Il faut éviter, suivant moi du moins, de leur demander en face, comme au reste à tout détenu, le motif de leur condamnation, car il y a quelque chose de brutal à placer ainsi un homme et même un enfant dans l'alternative d'un aveu humiliant ou d'un cynisme déplacé. Mais il n'est pas difficile d'obtenir d'eux indirectement le récit plus ou moins pallié de leurs méfaits, pour lesquels ils ont toujours une atténuation toute prête. S'ils ont été arrêtés pour vagabondage, « c'est parce que j'ai découché. » S'ils ont été arrêtés pour vol, « c'est que j'ai été entraîné par des camarades. » Dans le récit de leurs griefs (car ils en ont malheureusement de fondés), les beaux-pères et belles-mères jouent un grand rôle, et ces mots servent souvent dans leur bouche à désigner une situation domestique beaucoup moins régulière. Comme le directeur demandait à un enfant qui avait déjà fait un séjour dans la maison pourquoi il donnait un nom différent de celui sous lequel il avait déjà été écroué : « C'est, dit l'enfant, que je donne toujours le nom de l'homme qui vit avec maman. » Et comme je m'informais moi-même, auprès d'un bambin de dix ans, détenu par voie de correction paternelle, si c'était son père qui l'avait fait enfermer, il me répondit : « Non, monsieur, mon vrai père est mort il y a longtemps. » D'autres au contraire, qui sont élevés dans des conditions plus régulières, sont laissés par leurs parens dans un oubli incroyable. « Depuis deux mois que je suis ici, papa n'est pas venu me voir, me disait il y a quelques jours l'un

d'eux ; mais je vas lui écrire pour lui souhaiter sa bonne année, et peut-être qu'il me répondra. » Je ne sais pas ce qui est le plus triste de ces expériences précoces ou de ces abandons contre nature.

Ne cherchons pas cependant à dissimuler que chez quelques-uns de ces enfans on trouve des instincts de perversité et de rébellion qui donnent de singulières craintes pour leur avenir. Dans ces dernières années, la Petite-Roquette a reçu des assassins, des faux monnayeurs, et même des chefs de bande. J'y ai vu un enfant de neuf ans qui a déjà été arrêté huit fois et qui ne veut absolument pas rester à la maison paternelle, où il ne paraît pas cependant qu'il endure de mauvais traitemens. La catégorie des enfans qui demeurent le plus rebelles aux bonnes influences est celle des enfans détenus par voie de correction paternelle. Ces enfans appartiennent presque tous à la classe ouvrière de Paris, M. Demetz ayant annexé à la colonie de Mettray une maison dite : Maison Paternelle, où sont reçus les enfans des classes aisées ; or, dans le peuple, les parens ne se résignent à user de cette punition, qui entraîne pour eux des démarches, des allées et venues, et même en principe certaines dépenses, qu'après avoir épuisé tous les moyens d'influence, depuis les larmes de la mère jusqu'à la correction manuelle du père. Ce sont donc des natures d'enfans excessivement rebelles et que n'ont pas corrompues la négligence ou le mauvais exemple des parens. De plus, ces enfans de la correction paternelle forment dans la Petite-Roquette le groupe le plus âgé, puisque leur détention peut être ordonnée jusqu'à vingt et un ans. Il y a là des garçons de dix-huit ou dix-neuf ans qui sont presque des hommes faits et qui supportent la cellule beaucoup plus difficilement que les enfans. La solitude est cependant le seul moyen de les briser et d'acquérir sur eux quelque influence. M. Demetz le savait bien, car lui, le créateur de l'éducation correctionnelle en commun, c'est au système d'une détention strictement cellulaire qu'il soumettait les enfans de la Maison Paternelle. Je ne voudrais cependant pas répondre que ce système soit très efficace sur ceux que l'on détient à la Petite-Roquette. Mais c'est en tout cas le seul qui soit rationnel, et celui de la détention en commun ne ferait que les corrompre davantage. C'est ce que je montrerai dans une prochaine et dernière étude qui sera consacrée à la criminalité chez les jeunes filles, ainsi qu'aux mesures qui sont prises pour faciliter la rentrée des enfans de l'un et de l'autre sexe dans la vie régulière au moyen du patronage. J'aurai ainsi suivi sur la route de la misère toutes les étapes de l'enfance et de la jeunesse depuis l'hospice jusqu'à la prison.

UN

VOYAGEUR FRANÇAIS

DANS L'ÉTHIOPIE MÉRIDIONALE

II.

LA MISSION DE M. ARNOUX.

I.

Cependant le roi Minylik n'oubliait pas ses promesses; il avait juré de venger le meurtre des deux Français assassinés par les Adels; depuis quelques jours déjà, des corps d'armée se réunissaient à Litché. Au signal donné, ces troupes, commandées par Bacha Mokraé et Dedjaz Woldé Mikael, deux des plus vaillans généraux du roi, fondent sur les basses terres, cernent les tribus des Adels, à qui la crue de l'Awach ne permet pas de s'enfuir, massacrent plus de cinq cents hommes, brûlent les huttes, enlèvent les troupeaux et ramènent avec eux plusieurs centaines de femmes et d'enfans prisonniers. M. Arnoux avoue qu'en lui-même il regretta presque que ses pauvres compagnons eussent été si bien vengés.

Lorsqu'un étranger arrive au Choa, il est reçu aux frais du roi, lui et sa suite, logé, nourri, et, si c'est un personnage, que le roi honore, un nombreux domestique est mis à sa disposition; en même temps un chef ou *choum* est chargé de veiller à ce qu'il ne manque de rien. Ainsi pour M. Arnoux : sa maison était montée sur le pied des grands du pays et ne comptait pas moins de seize

serviteurs; Azadj Woldé Gabriel prenait soin de lui procurer les provisions nécessaires, qu'augmentaient encore largement les envois des amis. Tous les dimanches donc il recevait un bœuf gras, tous les trois jours un mouton, tous les jours deux poules, douze œufs, deux jarres de *tedj* ou hydromel, deux jarres de bière d'une contenance de douze à quinze litres, soixante *enjerras*, sorte de galette plate et mesurant 60 centimètres de diamètre environ, un *berillé* ou carafon d'araki, puis du café, du beurre, du miel à profusion, des épices. Au jour et à l'heure indiqués, ces présents arrivaient régulièrement; on appelle cela le *durgo*. Il y avait toujours en réserve dans la prairie auprès de la maison plus de deux cents poules, quinze ou vingt moutons et huit ou dix bœufs, sans parler de quatre vaches laitières.

Si avantageux que puisse être pour le voyageur cet usage hospitalier, on en comprend sans peine les inconvénients. C'est le pays où il se trouve qui fournit à ses dépenses, et quand sa suite est nombreuse, quand son séjour se prolonge, comme il arrive, la charge ne laisse pas d'être onéreuse, les peuples souffrent et murmurent. D'ailleurs ces générosités maintiennent l'étranger dans une dépendance absolue vis-à-vis du roi, et si la situation n'est pas autrement déplaisante pour celui qui vient en passant, elle n'est plus acceptable quand on veut s'établir dans le pays. M. Arnoux fit donc observer au roi qu'il ne faudrait plus à son retour recourir au système du *durgo*. Pour que l'installation française au Choa fût sérieuse et durable, il était nécessaire que les colons fussent réellement chez eux et à même de se suffire sans rien demander au pays. Le roi voudrait bien en conséquence leur céder en toute propriété une étendue de terre suffisante, non loin de la frontière; on fonderait là une vraie ville française avec des ateliers pour tous les arts et les métiers, des écoles pour la jeunesse, une imprimerie, une pharmacie; Minylik consentit à tout, et il fut décidé que M. Arnoux irait lui-même en compagnie d'Azadj Woldé Tsadek choisir l'emplacement qui lui conviendrait et dont il recevrait un titre de possession en règle.

C'est ainsi que le voyageur amenait peu à peu le roi aux idées et aux coutumes de l'Europe. La seule mesure usitée en Éthiopie est la coudée; l'acheteur se fait toujours accompagner d'un camarade qui a les bras longs, le vendeur au contraire mesure avec des bras courts; de là des contestations interminables. M. Arnoux avait apporté avec lui plusieurs mètres en bois et une roulette de dix mètres en étoffe; il engagea vivement le roi à adopter le système décimal, mesure uniforme et constante, et, pour mieux le convaincre, choisissant deux hommes, l'un de taille moyenne, l'autre un peu plus grand, avec un mètre il prit mesure de leurs bras; la

coudée du premier arrivait juste à 50 centimètres, tandis que l'autre dépassait de trois ou quatre; la démonstration ne pouvait être plus concluante.

La mesure de capacité est le *daoula*, qui équivaut à 200 litres environ et varie, selon les pays, de 10 à 40 litres en plus ou en moins. M. Arnoux n'eut pas de peine à démontrer au roi les avantages du litre comme il l'avait fait pour le mètre. Quant à l'unité de poids introduite en Éthiopie par les marchands musulmans, c'est le *rotoli*; 10 ou 12 rotolis, suivant la contrée, forment un *ferossola*; le rotoli est au Choa de 450 grammes, poids net de 18 talaris de Marie-Thérèse, mais à Massaouah il n'en vaut que 16, et 14 seulement en d'autres endroits. Le café est vendu sur le marché de Rogué à la mesure du daoula; dans le Choa, il se vend au rotoli, la cire également; l'ivoire seul se pèse par *okiés* de 40 rotolis équivalant à 18 kilogrammes.

M. Arnoux s'était muni en partant d'Europe d'une romaine et d'une balance pour peser l'or et la monnaie; il avait apporté aussi un certain nombre de pièces d'or, d'argent et de bronze. Il expliqua au roi que quarante pièces de 5 francs pèsent 1 kilogramme, que, chaque pièce pesant 25 grammes, cela faisait 1,000 grammes, que 1,000 grammes ou 1 kilogramme sont chez nous l'unité de poids, et, se servant de la balance de précision, il lui en fit connaître les subdivisions; il se mit ensuite à peser des marchandises avec la romaine en comptant par kilogrammes. Les chiffres étaient comparés à ceux donnés précédemment en rotolis par les magasiniers du roi et s'accordaient parfaitement, ce qui frappa vivement Minylik et toute l'assistance. Même Azadj Woldé Tsadek, grand maître du palais, s'étant fait aussitôt enseigner les chiffres français, ne voulut plus se servir que de la romaine pour faire les pesées que lui commandait sa charge.

Les anciens empereurs d'Éthiopie frappaient la monnaie à l'imitation des Byzantins. Aujourd'hui la seule monnaie usitée dans le pays est, chose bizarre, le talari, ou thaler d'argent à l'effigie de Marie-Thérèse d'Autriche. Ces talaris, valant environ 5 fr. 25 cent., sont frappés à Trieste et spécialement destinés au commerce de l'intérieur de l'Afrique où les importent les marchands juifs et musulmans. Dans les pays gallas, le talari est peu connu; les trafiquans d'esclaves se procurent avec des étoffes, des verroteries, du sel et la quincaillerie commune la chair humaine volée sur les marchés et sur les routes par leurs coreligionnaires; quant aux marchands de Gondar qui fréquentent Massaouah, leur commerce consiste principalement en ivoire, café, musc et poudre d'or; c'est du sud qu'ils tirent ces riches produits, et le voyage des caravanes dure souvent un an ou deux: avant de se présenter sur les marchés gallas, ils

achètent avec leur argent des troupeaux de bœufs qu'ils échangeront ensuite contre des marchandises indigènes.

Le sel joue un grand rôle dans le commerce des Gallas, car chez eux il manque complètement. Celui qu'on leur apporte est extrait d'une montagne de sel gemme considérable qui se trouve dans l'Éthiopie du nord sur la route de Massaouah au Tigré : il se débite en petits pains très durs, de 20 centimètres de long sur 4 de large et autant d'épaisseur, un peu amincis des deux bouts, ayant tout à fait la forme et la grosseur d'une pierre à aiguiser les faux ; il sert dans le Choa et dans toute l'Éthiopie de monnaie divisionnaire du talari. La valeur varie suivant les besoins depuis huit jusqu'à douze sels pour un talari ; dans les pays gallas, dans le Gouragué, à Abba-Giffar, il subit les mêmes variations ; seulement, par suite des transports, de l'humidité, et aussi de la cupidité des trafiquans qui les rognent comme autrefois chez nous on rognait les pièces d'or, le volume des pains va toujours diminuant à mesure qu'ils s'éloignent du point de départ.

M. Arnoux expliqua au roi que les thalers allemands et les pains de sel ne sont pas une monnaie nationale, que tous les princes, grands et petits, qui ont un peuple à gouverner, frappent monnaie à leur effigie, que c'est même là leur première préoccupation ; il lui fit voir alors des pièces de 1, de 2 et de 5 francs, de 50 centimes, d'autres de 5 et de 10 centimes ; le roi admira surtout la monnaie divisionnaire. « Une fois la route frayée, poursuivit M. Arnoux, il serait facile avec un petit outillage et un personnel choisi d'établir au Choa un hôtel des monnaies ; on démonétiserait le talari, on frapperait des pièces de toute valeur à l'effigie du roi Minylik, on exploiterait à son compte les mines d'or des Gallas ; le précieux métal ne serait plus porté, comme aujourd'hui, à l'état brut sur les marchés égyptiens de la côte. » Le roi goûta fort ce projet et pria son hôte de s'en occuper dès qu'il serait en Europe ; il désirait aussi beaucoup l'installation d'une papeterie. Certes ce n'est pas le textile qui manquera ; les plantes fibreuses propres à cet usage abondent dans le pays et fourniront un papier excellent.

Cependant la présence de Minylik était devenue nécessaire à Woreillou ; un terrible orage grondait dans le nord et menaçait les frontières. A Litché, à cause de l'éloignement, les nouvelles n'arrivaient que fort tard et toujours un peu confuses ; voici pourtant ce qu'on apprit par la suite. Reprenant les projets de Méhémet-Ali et rêvant lui aussi la fondation d'un immense empire africain, Ismail-Pacha venait de lancer sans provocation toutes ses troupes à la conquête de l'Éthiopie. Au nord, trois corps d'armée envahissaient le Tigré par Massaouah ; à l'est, Raouf-Pacha poussait sur Harrar et

Munzinger attaquait l'Aoussa; au sud, le colonel Gordon, remontant le cours du Nil-Blanc, devait faire sa jonction avec Raouf-Pacha dans le Gouragué, sur les terres mêmes du roi de Choa, tandis qu'une flottille débarquait sur la côte de Zanzibar Mac Killop-Pacha et un millier d'hommes. Avec ses troupes disciplinées, son artillerie du nouveau système, ses fusils Remington, ses officiers européens, le khédivé croyait évidemment ne faire qu'une bouchée de ces Abyssins (1), mal organisés, mal armés, qu'il enfermaient dans un cercle de fer. Du reste, il avait pris ses précautions pour n'être pas inquiété. A Massaouah, la poste avait été supprimée; tous les Européens qui se trouvaient dans cette île avaient reçu défense d'en sortir; en même temps le silence des personnes qui auraient pu donner l'éveil était secrètement acheté à beaux deniers comptans; il s'agissait de tromper l'Europe et de déguiser sous les grands noms de civilisation et de progrès une des plus injustes attaques dont fasse mention l'histoire de ces contrées.

Le roi partit pour Woreillou le dernier jour d'octobre; mais auparavant il avait donné ordre à Ooulassema Awegas de s'entendre avec les Adels et de leur rendre leurs prisonniers et leurs troupeaux, à la condition qu'ils s'engageraient à protéger la caravane et à l'escorter dans le désert. Déjà la plupart des chameaux et une bonne partie de marchandises étaient réunis; désireux de fournir au commerce français des renseignemens positifs, M. Arnoux prenait soin de recueillir des échantillons des produits du pays. La culture est encore ici dans son enfance: le seul engrais dont on se serve est celui que fournit la combustion sur place des mauvaises herbes et des broussailles; on gratte la terre avec une charrue toute primitive, comme celle des Kabyles, munie au bout d'une pointe en fer, le plus souvent en bois dur; pourtant, grâce à l'heureuse combinaison des pluies et des chaleurs, le cultivateur obtient sans trop de peine jusqu'à trois récoltes à l'année; les plantes légumineuses et oléagineuses alternent dans l'assolement avec les céréales.

Les blés sont de très belle qualité, blés durs comme le taganrog et tendres comme nos touselles de Provence; l'orge vient aussi fort bien; le tef donne une toute petite graine qu'on a souvent comparée au millet, sa tige, frêle et mince comme un fil, n'atteint pas moins de 50 à 60 centimètres de haut; il y a plusieurs variétés de couleur dans les graines; la blanche est la plus estimée, et l'on fait avec elle le *tavieta* de luxe; c'est un pain en forme de galette, très léger, très blanc, mais fort peu nutritif. Parmi les légumes,

(1) Nous n'avons pas jusqu'ici employé ce nom; en effet, c'est un terme injurieux que les Égyptiens appliquent à leurs voisins chrétiens en signe de mépris et qui vient de l'arabe *habechi*, amas ou ramassis. Les Éthiopiens, parlant d'eux-mêmes, ne s'en servent jamais.

on trouve le *chimbera*, sorte de pois dont les indigènes se montrent également très friands, le pois chiche, la petite fève, le haricot blanc et de couleur, le dourrah, le maïs, qui atteint un beau développement. Peu de lin, à cause des soins qu'il exige; en revanche le coton est bien cultivé, il est vrai qu'on n'a pas besoin de l'arroser comme en Égypte: on le file et on le tisse à la main et l'on en fait de très bonnes toiles; c'est une des industries du pays. La canne à sucre est cultivée également, mais en petite quantité, et l'on n'en tire aucun parti industriel. Le sésame, le safran réussissent fort bien; l'indigo vient naturellement, le sol en est couvert; le ricin, même sans culture, est bien plus puissant qu'en Égypte. Une foule d'arbres fruitiers, le pêcher, le grenadier, le prunier, se rencontrent à l'état sauvage; les citronniers, les orangers, donnent des fruits énormes, succulents et parfumés; les cédrats sont tout particulièrement exquis, on les mange crus comme des melons; seul le bananier est l'objet de quelques soins. Le piment rouge, le poivre rouge ou berberi, l'ail, l'oignon, le cardamome, le gingembre, une foule d'épices et de plantes aromatiques sont les produits naturels du pays. Quant à la vigne, on la trouve un peu partout, à l'état sauvage, et, si naguère elle fut l'objet d'une culture suivie, car beaucoup de voyageurs, Salt, Lefèvre, Tamisier, ont parlé du vin d'Éthiopie, il semble que la tradition s'en soit perdue; du moins M. Arnoux, pendant son séjour au Choa, n'a-t-il eu jamais l'occasion de voir du vin ni d'en goûter; il n'est pas douteux cependant que la vigne ne puisse donner sous ce climat des résultats magnifiques.

Mais le principal élément de richesse que possède l'Éthiopie, c'est le café. Le caféier est cultivé dans le pays d'Harrar, au sud-ouest du Choa, où les habitans le sèment grain à grain dans un terrain parfaitement fumé et arrosé; mais dans les pays gallas, à Kaffa, dans le Gouragué, cet arbuste naît et grandit naturellement au milieu des forêts; quand il est arrivé à une certaine hauteur, on le soigne et on en recueille les fruits, qui trop souvent moisissent dans les dépôts faute de débouchés. L'étendue de ces pays est immense, et il est malaisé d'apprécier de prime abord la quantité de café que le commerce en pourrait tirer; pourtant l'exportation se chiffre déjà par plusieurs centaines de mille de kilogrammes annuels; d'autre part la qualité est bien supérieure à celle des cafés de Moka: on sait aujourd'hui que le nom même de la précieuse fève vient de Kaffa, son vrai lieu d'origine. M. Arnoux a vu des caféiers dans l'Argoba; les arbustes, très mal soignés du reste, atteignaient une hauteur de 3 mètres et plus, ils étaient tout chargés de ces baies rouges qui enferment le grain et qui les faisaient ressembler à des cerisiers sauvages.

Le *musa ensete* est un arbuste de la famille des palmiers dont les feuilles toujours vertes et toujours renouvelées mesurent 1 mètre de large sur 8 de long; il abonde chez les Gallas; les indigènes tirent des racines une sorte de farine dont ils se nourrissent, en outre les énormes côtes de ces feuilles incomparables fournissent des fibres très solides qu'ils tressent à la main pour en faire des cordes. On le trouve dans l'Argoba, même sur les sommets; à Aramba par exemple, ancienne ville des rois de Choa, la montagne en est presque couverte. En cet endroit, le printemps est pour ainsi dire éternel et les broussailles ne sèchent jamais.

Dans ses visites aux forêts de Fekrié Gumb, de Gougouf et de Guiderach, le voyageur remarqua une foule d'arbres, hauts de plus de 50 mètres, presque aussi forts au sommet qu'à la base et qui semblaient venus d'un seul jet; les essences les plus diverses étaient là réunies : le genévrier, l'ébénier, le tamarin, le baobab, le mimosa, etc. De beaux singes à manteau blanc, nommés *goreguias*, sautaient et se poursuivaient parmi les branches avec une agilité prodigieuse; M. Arnoux en fit abattre plusieurs pour avoir la peau, leurs poils mesurent 4 ou 5 centimètres dans les parties noires et plus de 25 dans les parties blanches. Sur les versans des montagnes, dans des plis de terrain profonds où les rayons du soleil ne pénètrent jamais, on rencontre des oliviers de haute futaie. L'olivier est l'idole des Gallas non convertis; il vit là-bas à l'état sauvage, toujours vert, toujours en travail, portant d'un bout d'année à l'autre et des fleurs et des fruits; du reste le produit en est complètement perdu. Très souvent aussi il est recouvert d'une sorte de plante parasite, assez semblable à l'orscille, qui l'enveloppe complètement et l'épuise. Lorsque les indigènes ont besoin de bois, c'est à l'olivier qu'ils s'attaquent de préférence parce qu'il brûle mieux, aussi les forêts commencent-elles à s'éclaircir.

Les arbres à gomme de toute espèce occupent dans les *kollas* ou terres chaudes un espace considérable; mais cette richesse se perd comme beaucoup d'autres. L'élève du ver à soie, introduite dans ces régions, donnerait également de beaux revenus; en choisissant deux endroits à des altitudes différentes, l'un dans les terres basses et l'autre sur les plateaux, on pourrait suivre parallèlement deux éducations et obtenir double récolte à l'année. Ce procédé est déjà employé pour les abeilles; on les change de lieu, selon la saison, pour qu'elles produisent davantage; on recueille ainsi d'énormes quantités de miel; du reste les Éthiopiens en mangent peu, ils le réservent pour faire du tedj. Le tabac pourrait être excellent, mais on le cultive d'une façon toute primitive et la préparation n'en est pas moins défectueuse que la culture.

Si de la flore on passe à la faune, que d'animaux variés! Parmi

les fauves, le lion, le léopard, l'hyène, la panthère noire qui donne de splendides fourrures, le zèbre, la gazelle, l'antilope, puis une foule de bœufs sauvages de toute taille et de toute encornure, le sala, l'agazène, le sanga. L'éléphant abonde, comme aussi l'hippopotame et le rhinocéros, qui recherchent surtout les terrains noyés ou vaseux. Dans les plaines, les autruches se promènent par longues bandes, mais nul ne se doute de la valeur de leurs plumes, ni ne songe à les exploiter. De même les tortues, dont les écailles énormes seraient grandement appréciées chez nous; là-bas on n'en fait aucun cas. Tels sont en résumé les principaux élémens que le commerce européen trouvera tout d'abord en entrant en Éthiopie; mais il en est d'autres que développeraient bien vite une culture plus savante ou des exploitations mieux conduites.

II.

Vers la fin de décembre, des nouvelles arrivèrent de la côte; elles n'étaient guère rassurantes. La Turquie venait de céder Zeila aux Égyptiens moyennant un impôt quinze fois plus fort que celui que payait Abou-Bakr au pacha turc d'Hoddeidah, une expédition s'était portée sur Harrar, au sud des Itou Galla; d'autre part Munzinger-Pacha était à Tedjourrah, son rôle était, comme nous l'avons dit, de soumettre au khédive le pays d'Aoussa, puis de se rendre au Choa en compagnie de Ras Bourrou, qui poursuivait le cours de ses trahisons, et là, sous des couleurs amicales, de chercher à tromper le roi; mais ils périrent l'un et l'autre, auprès d'Aoussa, victimes d'une surprise. Le khédive alors imagina d'envoyer au roi de Choa une lettre insinuante où il protestait de son désir d'avoir Minylik pour ami; il annonçait qu'une nouvelle armée égyptienne, bien fournie d'armes et de munitions, allait attaquer Johannès Kassa et venger la défaite du premier corps de troupes envoyé dans le nord; du reste il ne songeait à s'emparer d'aucune partie du territoire de l'Éthiopie; son but était seulement de préserver ses propres frontières des incursions d'un mauvais voisin; en terminant, il donnait rendez-vous à Minylik à Adoua pour conclure avec lui un traité d'alliance et de commerce. De fait le plan du khédive était ingénieux; il voulait prendre Johannès Kassa comme entre deux feux, l'écraser avec la connivence du roi de Choa, et plus tard, profitant de cet affaiblissement de la nationalité éthiopienne, se retourner contre Minylik; mais quand sa lettre, après bien des retards, arriva à Choa, la victoire s'était déjà déclarée pour Johannès Kassa.

On a vu comment Minylik, à la première nouvelle de l'approche des infidèles, comprenant bien où cela tendait et que l'union

seule pouvait sauver les princes chrétiens, s'était rendu en toute hâte à Woreillou, où l'attendait son armée; de Woreillou, il s'était porté au-delà de Magdala, dans ses possessions du Edjou, prêt à donner la main à son nouvel allié Kassa et à défendre avec lui pied à pied le sol de la patrie éthiopienne; mais Kassa n'eut pas besoin de renforts. L'irritation était extrême dans le Tigré; la haine contre l'Égyptien, le danger de la patrie et de la religion excitaient tous les cœurs. Un premier corps d'armée égyptien, aux ordres du colonel Arendrup, s'était porté jusqu'à Adhkalah; au jour de la bataille, trois cents prêtres éthiopiens, revêtus de leurs habits sacerdotaux, le *tabot* en tête, portant les livres saints et chantant des psaumes, s'avancent en bon ordre au-devant de l'ennemi; ils sont reçus à coups de fusil; mais à la vue de ses prêtres en péril, de ses livres saints près de tomber aux mains des infidèles, l'armée éthiopienne s'est ébranlée tout entière, elle se rue sur les Égyptiens et, sans s'inquiéter des ravages que font dans ses rangs les armes perfectionnées, elle les enfonce et les écrase. Un second corps d'armée, sous la conduite d'Arakel-Bey, ne fut pas plus heureux; le troisième, qui ne comptait pas moins de trente mille hommes commandé par Ratib-Pacha et le prince Hassan, le propre fils du khédive, subit un désastre encore plus complet. La veille de la grande bataille, l'avant-garde de l'armée chrétienne occupait une position fortifiée à portée du quartier général ennemi; le prince Hassan fait faire des ouvertures au général éthiopien, offrant de l'or pour ménager la poudre; celui-ci feint d'accepter les propositions; il quitte avec ses troupes sa position retranchée et vient se grouper dans la plaine auprès des Égyptiens. Johannès Kassa avait le gros de son armée sur les hauteurs qui entourent et dominent la plaine: il est promptement instruit de la ruse de son général; dans la nuit, un mouvement stratégique s'opère avec un ensemble et une promptitude admirables. Les Éthiopiens allaient nu-pieds, les chevaux non ferrés, selon l'usage. Avant le jour, tous les défilés étaient occupés et la retraite fermée aux envahisseurs; les rocs à pic, les fondrières avaient été franchis, escaladés sans que le moindre bruit se fût fait entendre, sans qu'une pierre eût bougé. Au signal donné, les Égyptiens, encore endormis, sont attaqués à l'improviste de tous les côtés à la fois et lâchent pied sans résistance; les Éthiopiens de l'avant-garde, en qui ils avaient cru trouver des auxiliaires, fondent sur le quartier général et s'en emparent. Ce fut alors un horrible carnage; au matin l'armée égyptienne n'existait plus: seize mille fusils Remington, quarante pièces de canon, tout le matériel et les munitions de guerre restèrent au pouvoir des Éthiopiens. Le prince Hassan fut fait prisonnier avec son état major. Plus tard Kassa consentit à le rendre contre une rançon de 200,000 talaris; mais

avant de délivrer son prisonnier, il lui aurait fait imprimer une croix sur le bras en lui disant : « Tu porteras la marque du roi chrétien, » et pour effacer ce signe abhorré, on dut cautériser la chair au fer rouge. Un grand nombre de soldats avaient été pris avec leur chef; le vainqueur ne garda que les musiciens et renvoya les bouches inutiles. Aujourd'hui les ossemens des envahisseurs, laissés sans sépulture, blanchissent la plaine où ils sont tombés : l'Égypte a toujours voulu nier ses désastres en Éthiopie et surtout la captivité du prince Hassan, mais ces faits sont de notoriété publique dans tout l'Orient.

Ailleurs les desseins du khédivé n'avaient guère mieux réussi; à la vérité ses troupes avaient occupé Zeila et Raouf-Pacha s'était emparé par la force du pays d'Harrar; c'est Barantha, un des fils d'Abou-Bakr, qui avait servi de guide aux Égyptiens; mais ce succès compensait à peine l'échec de Munzinger et de Ras Bourrou, massacrés par les Adels auprès d'Aoussa, avec les soldats qui les accompagnaient; d'autre part, le colonel Gordon n'avait pu pénétrer jusqu'au lac Albert et allait rentrer au Caire avec les débris de son expédition; enfin Mac Killop-Pacha, envoyé sur la côte de Zanzibar, avait dû, par suite de l'opposition de l'Angleterre, se retirer avec ses navires sans avoir rien fait. Voilà donc où avaient abouti les vues ambitieuses de vice-roi : à la honte pour lui, à la ruine pour son empire!

Le 30 janvier, on apprenait à Litché par un pli du roi, daté du théâtre de la guerre, la grande défaite des Égyptiens; la première nouvelle de ce succès était arrivée au camp de Minylik par un message officiel de Johannès Kassa, et les réjouissances s'étaient prolongées trois jours dans l'armée de Choa pour fêter la victoire de ses alliés. En attendant le retour du roi, M. Arnoux jugea bon de prévenir Munzinger-Pacha, qu'on croyait toujours à Tedjourrah, de son prochain départ du Choa avec une mission amicale pour le vice-roi; dans le cas d'une rencontre avec les soldats égyptiens, il le pria de donner des ordres pour la protection de la caravane. Par le même courrier, il écrivit à Abou-Bakr, l'ancien émir de Zeila, de vouloir bien envoyer à Obock en temps voulu, par une de ses barques, les provisions nécessaires, des dattes, du riz, quelques bœufs et un certain nombre de moutons. Les fils d'Abou-Bakr assuraient que leur père était en disgrâce auprès des Égyptiens et M. Arnoux croyait pouvoir compter sur lui. Lorsque le courrier arriva à Zeila, Munzinger-Pacha était déjà mort; quant à Abou-Bakr, ses fils avaient menti : l'ex-émir s'était rapproché des Égyptiens. Rien des projets de M. Arnoux ne lui était caché; il voulut en le perdant se faire bien venir de ses nouveaux maîtres et mériter son titre de pacha. A cet effet, il réunit tous les hauts fonction-

naires présens à Zeila, leur donna lecture de la lettre qu'il venait de recevoir, leur expliqua toute l'affaire, les plans du voyageur, l'importance qu'il s'était acquise au Choa : Obock devenu port franc, c'était la ruine de Zeila, la perte de tous les droits de douane qu'on y percevait. La délibération ne fut pas longue; à l'unanimité l'assemblée décida que le Français n'irait pas à Obock et qu'on prendrait les mesures nécessaires pour l'en empêcher. Cependant M. Arnoux, ignorant de toutes ces intrigues, entreprenait un nouveau voyage dans les pays gallas.

« Le samedi 25 mars, dit-il, je quittai Litché avec tout mon monde, une trentaine de gens environ, mes bagages et mes provisions; le soir nous couchons à Tsieraro. Azadj Woldé Tsadek avait pris les devans et était allé m'attendre dans une de ses possessions. Tous les *mesleniés* ou chefs de villes rivalisaient entre eux de zèle et de bon vouloir. Ils avaient appris que je me proposais de rentrer en France pour remplir une mission confiée par le roi, puis de revenir au Choa avec un certain nombre de mes compatriotes et d'y fonder une colonie; tous dans leur enthousiasme demandaient à y être admis.

« Le dimanche 26 était jour de marché; je fus surpris de voir les groupes que je rencontrais sur mon passage pousser en m'apercevant des cris d'allégresse, comme en présence du roi; j'en demandai l'explication. J'avais dans mon personnel un Éthiopien nommé Savatou, qui avait habité l'Égypte et Massaouah; il nous précédait à quelque distance, et toutes les fois qu'il rencontrait un groupe de ces braves gens, il leur disait à la façon du Chat-Botté dans les contes de Perrault : « En vérité, je vous le dis, je suis le serviteur d'un Français, ami du roi; il fera du bien dans notre pays; vous allez le voir passer, saluez-le. » Cette plaisanterie de Savatou avait eu le résultat que l'on sait.

« Le lundi 27 j'étais à Okfeleh; on me fit voir près de là, dans la direction du nord-est, une mine de houille dont les affleuremens très apparens mesurent une vingtaine de mètres; l'endroit s'appelle Elliassaguer. Le lendemain je couchai à Idemoco, domaine du roi; nous entrions dans les terres chaudes. Le 29 mars, je me dirigeai vers Fentaleh, montagne historique, aujourd'hui inhabitée; on y voit, dit-on, très reconnaissable encore, le cratère d'un ancien volcan et d'immenses forêts où le thé abonde à l'état sauvage. Nous traversons le Kassem, petit fleuve qui prend sa source dans le Mingiar et va rejoindre l'Aouach; il est large de 30 mètres et plus, et, pour le passer, nos mules et nos chevaux avaient de l'eau jusqu'au ventre. Nous arrivons ainsi à des sources thermales, d'une température fort élevée, où les indigènes viennent prendre des bains

de vapeur; l'eau en est savonneuse comme si elle contenait de la potasse; à cinq ou six lieues de Fentaleh, on trouve un lac de même nature. Ici s'étendent des plaines immenses où les lions, les éléphants, les buffles, les zèbres, les antruches, vaguent en liberté. Il eût fallu, pour nous rendre à la montagne, passer la nuit en cet endroit; mais mon escorte s'élevait à plus de deux cents hommes, et je n'avais pas assez de vivres pour tout ce monde. D'ailleurs il paraît que les fièvres sévissent régulièrement dans le pays pendant trois mois de l'année; l'emplacement ne pouvait donc me convenir pour ma future installation, et nous résolûmes avec Ato Sartier, chef de mon escorte, de retourner sur nos pas. Nous arrivâmes à la nuit sur les hauteurs de Dadothé, où nous passâmes la journée du 30; une troupe de gazelles de la grosse espèce osa s'approcher des maisons où nous étions cantonnés; on en tua une à coups de lance, quelques autres furent blessées. Le 31 mars, nous reprîmes la route de Finfini; nous repassâmes en amont la rivière Kassem et fîmes halte à l'ombre de tamariniers de haute futaie. Mes hommes s'amusaient à pêcher du poisson, mais en prenant bien garde aux crocodiles, fort nombreux dans ces eaux; je fais ramasser deux tortues énormes qui se promenaient tranquillement dans l'herbe au bord du fleuve. Nous atteignons à la nuit les hauts plateaux du pays galla; on couche à Gaogao.

« Le 1^{er} avril, nous entrons dans le Mingiar, un des plus beaux pays du monde et d'où le roi tire de grandes quantités de blé et de céréales pour ses magasins. Nous sommes reçus par le gouverneur Ato Goucho d'une façon vraiment princière: un splendide bœuf gras et plusieurs moutons sont immolés pour mon repas et celui de mon escorte. Nous passons la nuit à Hourvet. Le lendemain, Ato Goucho nous donne des guides, et, pour nous faire honneur, vient nous accompagner lui-même un bout de chemin. Après douze heures de marche, nous arrivons le soir, toujours dans le pays galla, chez Abba Woalo, gouverneur général de toute la contrée. Mongissiot, — c'est le nom de l'endroit, — n'est pas loin de Rogué et du domaine d'Azadj Woldé Tsadek, que je rejoindrai demain.

« 3 avril. J'ai passé toute cette journée auprès de mon vieil ami. Le 4, je me remets en route avec une nombreuse escorte de cavaliers, Azadj Woldé Tsadek en tête. Arrivée à Finfini, où m'attendaient M^{sr} Taurin et le père Ferdinand, missionnaire. Je congédie une partie de mon monde que j'irai rejoindre à Rogué; nous sommes ici à une journée de distance du fleuve Aouach, vers sa source. Finfini est le nom des eaux thermales, la contrée s'appelle Berbecha. Une haute montagne, en forme de fer à cheval, domine le pays; là se trouvent les mines de fer que je désirais visiter. M^{sr} Taurin m'y conduisit lui-même avec quelques domestiques.

Après une heure de marche, nous arrivons au lieu de l'exploitation; les travailleurs n'ont que des instrumens très grossiers avec lesquels ils attaquent et débitent le minerai à ciel ouvert comme dans une carrière; à première vue, la mine m'a paru fort riche. Je désirais aussi connaître les procédés qu'emploient les Gallas pour fondre le fer; voici comment se fait l'opération: le minerai est d'abord cassé en petits morceaux; on a un haut fourneau de terre glaise en forme d'entonnoir et d'une contenance de 40 à 50 litres au plus; dans le bas pénètrent quatre soufflets en peau de bouc mus par deux hommes. On commence par allumer le feu: quand la flamme brille, on remplit l'entonnoir avec du minerai mêlé de charbon de bois; une plaque métallique, adaptée avec de l'argile, ferme la bouche du fourneau, ne laissant de place que pour le jeu des soufflets; c'est tout à fait, comme on voit, la forge à *la catalane*. Sous l'action du feu, le minerai s'amollit et forme avec le charbon une sorte de pâte qui n'arrive jamais à l'état liquide à cause de l'insuffisance du calorique. On retire du fourneau le produit de cette fusion imparfaite, on le laisse refroidir, puis on le brise de nouveau avant de le soumettre à une autre cuisson. Les ouvriers mesurent le minerai par petits tas comme nos boulangers quand ils veulent obtenir des pains de même grosseur. La seconde opération ne diffère point de la précédente, sauf que les soufflets, cette fois, au lieu d'être en bas du fourneau, sont placés dans le haut. Lorsque le minerai est de nouveau réduit en pâte, on le retire du feu avec une tenaille; une grosse pierre plate, à portée du fourneau, tient lieu d'enclume. On bat cette pâte, légèrement d'abord, puis plus fort; il en sort une espèce de scorie que les indigènes appellent l'excrément du fer et qui se détache très facilement; on donne alors au métal la forme d'une galette pesant, selon le cas, de 6 à 8 kilogrammes. Le fer ainsi obtenu est de qualité supérieure, le déchet presque nul. L'exploitation des mines est entièrement libre; le malheur est qu'on ne ménage pas assez le combustible et que le déboisement va grand train. Déjà toute une forêt d'oliviers gigantesques qui avoisinait Finfini a complètement disparu; je n'exagère rien en disant que sur 4,000 kilogrammes de bois on en obtient à peine 40 de charbon. On finira par manquer de fer faute de combustible; en attendant, la quantité de métal qu'on tire de ces mines, par un travail aussi rudimentaire, est encore très considérable. Les mors des chevaux et des mulets, les étriers, les canons de fusil à mèche, les socs de charrue, les sabres, les outils de toute sorte, sont fabriqués avec le fer de Finfini; l'industrie éthiopienne n'en connaît presque pas d'autre.

« Pour bien employer le reste de la journée, nous allâmes visiter les eaux thermales de Finfini; ici encore le liquide sort bouillant

de la source ; il est très limpide avec une forte odeur de potasse ; on n'y vient pas seulement prendre des bains de vapeur, les Gallas y font boire leurs troupeaux de bœufs ; on établit des abreuvoirs sur le bord d'un ravin où les eaux thermales se mêlent avec celles du ravin lui-même. Ce mélange est fait avec intention : des troncs d'arbres creusés en guise de canaux alimentent les abreuvoirs ; les troupeaux y vont boire à tour de rôle, les bœufs se montrent très avides de cette boisson ; ils ont, dit-on, les membres plus forts, la chair plus succulente que ceux qui en sont privés.

« M^{sr} Taurin vit aimé et respecté de ce peuple à demi barbare, et ce ne sont pas seulement ses catéchumènes qui vénèrent en lui leur pasteur, les idolâtres eux-mêmes le considèrent comme leur providence ; on ne le connaît partout que sous le nom d'Abba Yacob. Pour ces indigènes, l'Europe est un tout petit pays ; ils voient si rarement des blancs qu'ils s'imaginent que nous ne faisons tous qu'une seule famille. Partant de ce raisonnement, j'étais à leurs yeux le frère d'Abba Yacob ; mais déjà, lors de mon premier voyage à Daro Mikael, et, bien que je fusse en compagnie de M^{sr} Taurin, on avait paru trouver en moi quelque chose d'extraordinaire ; les femmes et les enfans s'écartaient à mon approche ; les hommes eux-mêmes m'observaient avec défiance. Je m'étais aperçu de la mauvaise impression que je produisais, mais sans pouvoir en comprendre la cause. Or c'étaient mon pantalon noir, mes bottes molles, mes éperons, ma coiffure, tout mon costume enfin, inconnu pour eux, qui les avaient si fort scandalisés ! « Comment, disaient-ils à Abba Yacob aussitôt après mon départ, cet étranger est ton frère ? Ce n'est pas possible, il est tout nu et il est noir ; il porte sur la tête une chose semblable à l'ustensile de cuisine où nous faisons le pain, il a les pieds comme un cheval avec un seul doigt et un morceau de fer attaché au talon. Il n'est pas comme toi qui t'habilles de toile blanche et qui as des doigts aux pieds comme nous, bien que tes pieds soient blancs. » On avait pris mes vêtements et ma chaussure pour la peau de mon corps, et les explications données généreusement par Abba Yacob n'étaient pas parvenues à convaincre pleinement ces braves gens.

« Aujourd'hui un grand chef galla se trouvait près de la source avec son escorte ; il s'approcha de nous, et, après qu'il eut échangé avec le missionnaire les complimens d'usage, je compris à ses regards que l'entretien était tombé sur moi. Mon identité continuait à les intriguer. Tranquillement je mis mes pieds à nu et montrai ma peau blanche aux assistans. Ce fut pour eux une grande surprise ; ils déclarèrent alors que j'étais bien le frère d'Abba Yacob ; le chef galla vint à moi, me serra les mains avec effusion et me fit dire par un interprète qu'il désirait m'avoir pour parent. Sur le

conseil qu'on m'en donna, je me hâtai d'accepter; avec ce titre en effet, j'aurais pu voyager désormais dans tout le pays galla.

« Quand un étranger est pris pour parent par un des principaux chefs gallas, on immole à cette occasion un grand nombre de bœufs dont la chair est dévorée sur place par les gens de l'assistance; puis on échange des présents. Tous les parens du chef sont alliés solidaires et responsables de la vie de l'étranger, qui, s'il voyage, est accompagné par eux de ville en ville; arrivés aux confins du pays, avant de se séparer, on renouvelle la cérémonie; mais pour obtenir cette adoption si particulièrement profitable, il faut jouir de la considération universelle et d'une réputation sans tache. Ces alliances se font du reste avec beaucoup d'ordre; tous les alliés secondaires sont parfaitement connus du chef, la vie de l'étranger est évaluée à cent bœufs, et, en cas de mort, le prix du sang est exigé de tous les alliés au prorata de leur avoir.

« Les Gallas prennent plusieurs femmes; dans le voisinage de Finfini, un grand chef, que j'ai connu, a une famille de cent trente garçons ou filles, issus d'une cinquantaine de femmes. Ici le fils hérite du père et réciproquement; dans l'héritage, les femmes sont comprises, les épouses du père deviennent ainsi la propriété du fils. Tous les ans, ils célèbrent une fête nationale qui dure plusieurs jours. L'assemblée du peuple est convoquée dans la plaine; on y discute les traités de paix et d'alliance, et les affaires litigieuses en dernier ressort; l'indépendance est la base de la constitution.

« Le 6 avril, pressé de rentrer, je pris la route de Rogué. M^{sr} Taurin m'accompagna jusqu'à Daro-Mikael, où je passai le reste de la journée et la nuit suivante. Le 8, je vais visiter sur la montagne d'Erer un vieil édifice qu'on m'avait signalé. Si délabré qu'il soit, on en saisit encore parfaitement l'ordonnance, il forme un carré long de 20 mètres sur 16; c'est évidemment le reste d'une église: l'endroit s'appelle Théodoros. L'enceinte renferme six colonnes carrées dont trois gisant à terre; point d'architecture au sens vrai du mot; mais la maçonnerie est solide encore, et quelques endroits portent des traces de sculptures. Les murs n'ont pas moins de 1 mètre 1/2 d'épaisseur, et telle pierre posée en soubassement a plus de 3 mètres de long. Le sommet de la montagne se dresse à 800 mètres d'altitude; de cette hauteur, on domine un pays délicieux où l'œil découvre trois grands lacs dont l'eau brille comme des plaques de métal poli, des forêts qui semblent noires dans l'éloignement, puis le cours de l'Aouach au-delà duquel s'étendent à perte de vue d'immenses savanes.

« Il me restait à trouver un emplacement favorable pour l'installation de la colonie; après bien des calculs et des comparaisons, je me décidai pour un territoire très fertile nommé Gaveroch, et me-

surant une surface carrée de 20 kilomètres de large sur 50 de long; il est traversé d'un bout à l'autre par la rivière Wadi, qui prend sa source dans la forêt de Guiderach, au nord-est, reçoit les deux torrens de Aramba Gemma et de la forêt de Gougouf, et se dirige vers l'Aouach au sud-est; des deux côtés, on établirait soit des barrages pour faire marcher les usines et les moulins, soit des canaux d'irrigation pour fertiliser les terres. Ce territoire comprend en outre, du côté du sud-ouest, la mine de houille de Koueli, près de Tianou; de là aux bords de l'Aouach, qui va se perdre dans le lac d'Aoussa, à 100 kilomètres seulement de la côte, il sera facile de créer une route pour le transport du minerai. Au nord-est, le terrain se relève et semble plus particulièrement salubre; c'est là que s'établiront les colons. Ali Gumb, au centre, servira de point stratégique et comme de forteresse; enfin les forêts voisines de Guiderach et de Gougouf fourniront, avec l'autorisation du roi, tous les bois de construction nécessaires. »

III.

Cependant Minylik était rentré à Litché, le conseil fut assemblé et s'occupa aussitôt de rédiger les documens officiels suivans : lettre du roi au président de la république française et bases d'un traité de commerce et d'alliance à conclure entre le Choa et la France, lettres au saint père, au roi d'Italie et à la reine d'Angleterre; puis, comme la politique du khédivé, malgré ses protestations d'amitié, pouvait paraître peu rassurante, il fut décidé que Minylik lui écrirait aussi une lettre motivée où, sans cacher ses défiances à l'égard de l'Égypte, il consentirait à conclure un traité d'alliance à la seule condition de la neutralisation de Tedjourrah, qui serait déclaré port franc. Tous ces documens furent écrits en amariña, traduits en français et timbrés du sceau royal; un exemplaire de chacun fut confié au voyageur, la minute dut rester dans les archives du roi. On rédigea ensuite, spécialement pour M. Arnoux, le titre de propriété d'un territoire de 100,000 hectares, l'acte de cession gratuite de la mine de houille de Koueli, enfin le mandat l'autorisant à traiter au nom du roi de Choa avec le gouvernement français et les autres puissances.

En même temps, le roi faisait réunir les présens qui, selon l'usage en Orient, doivent toujours accompagner un message; il avait choisi lui-même une vingtaine de chevaux du pays qu'il destinait aux divers souverains. Sur ces entrefaites, Omer Boxa, chef redoutable des Gallas du sud, soumis par Minylik dans sa dernière expédition, était arrivé à la cour; il amenait avec lui une civette vivante provenant de Kaffa, et il en fit hommage au roi. Celui-ci, à

son tour, la confia à M. Arnoux pour la remettre au roi d'Italie, avec lequel il avait eu déjà quelques relations par l'entremise de M^{re} Massaja, sujet italien.

En dernier lieu, on arrêta les ordres d'achat faits par le roi, montant à la somme de 700,000 talaris environ, qu'il devait couvrir avec de la marchandise du pays au prix courant des marchés. On fixa aussi le nombre des personnes à engager en Europe pour le compte du roi, avec la spécialité de chacune. En cas de mort du voyageur dans le désert, trois hommes de la caravane étaient désignés pour continuer la route et consigner la marchandise et les présens au consulat de France à Aden.

Tout étant ainsi réglé, le roi se disposait à partir. Le mardi 6 juin, bien avant le jour, un grand feu brûlait au foyer dans la demeure de M. Arnoux; une vingtaine de serviteurs tenaient des torches à la main. Le roi entra le premier, suivi de ses familiers, et vint s'asseoir auprès du feu; M. Arnoux prit place à côté de lui, les autres restèrent debout. On échangea les derniers souhaits, les derniers adieux, puis, comme deux amis, le voyageur et le roi s'embrassèrent; dans la salle, toutes les têtes s'inclinaient en signe de respect; enfin Minylik, surmontant son émotion, donna le signal du départ et sortit. Quelques jours après, M. Arnoux se rendit à Salla Dengai pour faire ses adieux à la reine mère; la bonne dame le pria d'accepter pour sa fille trois dents d'éléphant pesant ensemble une centaine de kilogrammes; déjà la reine, femme du roi, lui avait fait un cadeau semblable de huit dents d'éléphant en lui souhaitant un heureux voyage. Le 12 juin, il quitta définitivement Litché, après avoir pris congé des missionnaires et de tous les bons amis qu'il laissait au Choa; une grande foule de peuple l'accompagna quelque temps sur la route; Azadj Woldé Tsadek, à qui le roi avait donné ses instructions, le suivit même jusqu'à Aramba, où la séparation se fit en pleurant; mais laissons-le raconter lui-même son retour.

« A Fareh, où se formait la caravane, je perdis encore quelques jours; il fallut trouver des chargeurs, et, comme toujours en Orient, les discussions prirent beaucoup de temps; il fallut aussi s'entendre avec les chefs adels, qui avaient promis trois cents guides jusqu'à Erer, au-delà du fleuve; j'emmenais en outre trente-six domestiques éthiopiens pour soigner les chevaux pendant la route et veiller sur les provisions et les objets précieux. Chargeurs, guides ou domestiques, tout ce monde fut payé d'avance. De leur côté, les deux dignes fils d'Abou-Bakr, Ibrahim et Mohamet, rassemblaient dans une localité voisine le bétail humain qu'ils s'étaient procuré pendant leur séjour pour le joindre à notre colonne dès que nous serions partis.

« Depuis deux jours déjà, une petite caravane était annoncée; partie de Zeila, elle conduisait au Choa le père Damascène, M. Potier, un autre Français, et Guébra Mariam, jeune Éthiopien élevé par les missionnaires. Le père Damascène était mort en route de fatigue et d'épuisement; ses deux compagnons arrivèrent le 25 juin à Fareh avec leurs bagages et des provisions pour la mission. C'est d'eux que j'appris ce qui se passait à la côte et les dispositions d'Abou-Bakr à mon égard; je sus aussi qu'ils avaient laissé à Zeila l'expédition italienne, commandée par le marquis Antinori, se rendant au Choa, et que je devais plus tard rencontrer en route.

« Je comprenais bien qu'une fois loin du Choa j'étais à la discrétion des Égyptiens; pourtant je n'avais pas tant fait pour reculer. A bout de patience, comme les fils d'Abou-Bakr multipliaient les retards, je fis charger les chameaux et donnai l'ordre du départ. Moi-même, prenant les devans, je vins coucher à Détarah, à trois heures de marche de Fareh. La caravane ne comptait pas moins de 165 chameaux aux mains de 90 chargeurs et gardiens, qui avaient été loués en tout 400 talaris. J'avais reçu du roi 2,000 talaris que je réservais pour les besoins de mon voyage en Europe. Un chameau était spécialement chargé de porter la civette; 16 chevaux de selle magnifiques, de pur sang galla, choisis par le roi lui-même entre plusieurs mille, et splendidement harnachés, étaient conduits par la bride; deux autres, non moins beaux, mais sans harnais, devaient remplacer ceux qui pourraient mourir en route; enfin venaient 5 mules, que je tenais en réserve comme cadeau pour les divers chefs adels dont je pourrais avoir à me louer.

« A Détarah, les fils d'Abou-Bakr me firent attendre encore cinq jours; pendant ce temps, je vis arriver au campement plus de cinq cents esclaves que conduisait Mohamet; c'étaient pour la plupart de jeunes garçons ou de jeunes filles, presque des enfans. Détarah est un pays entièrement musulman, et, bien qu'il dépende du Choa, l'autorité du roi chrétien n'y est pas encore assez établie pour avoir pu supprimer du premier coup cet odieux trafic. Pourtant j'appris qu'un jeune Éthiopien était parmi les nouveaux venus; on l'avait volé à sa famille; aussitôt je donnai ordre de l'amener sous ma tente, je fis mander Wollassema Awegas, gouverneur de l'Argoba, qui se trouvait alors avec nous, et en vertu de l'édit du roi je le sommai de faire conduire l'enfant sous bonne escorte jusqu'à Fekrié Gumb, là de le remettre à M^{sr} Massaja qui le rendrait lui-même à ses parens; ce qui fut fait. Mais depuis ce jour je ne revis plus Ibrahim, l'autre fils d'Abou-Bakr; il avait réuni, lui aussi, une nombreuse bande d'esclaves, et, craignant pour sa marchandise mes revendications, il se contenta de nous suivre à la distance de trois ou quatre jours de marche.

Le 3 juillet, de bon matin, Wollassema Awegas arrive au campement avec une grande suite; il m'informe que les ordres du roi ont été ponctuellement exécutés; la route nous est ouverte, et les Adels se sont engagés à protéger notre caravane; leurs principaux chefs ont été mandés pour me jurer foi et amitié. Ces chefs en effet étaient réunis en avant de ma tente au nombre d'une douzaine. Wollassema Awegas leur adressa en leur langue un long discours à mon sujet; ils répondirent avec grand sens qu'ils ne pouvaient être responsables d'un accident qui me viendrait de Dieu, mais qu'ils ne négligeraient rien pour assurer ma sécurité. Après ces déclarations formelles, ils adressèrent une prière à Allah, puis tous ensemble nous prîmes le café. Wollassema Awegas est resté encore une heure à causer avec moi sous ma tente; tous les chefs adels qu'il m'a présentés ont été placés sous les ordres immédiats de deux *mesleniès* éthiopiens de l'Argoba, lesquels doivent m'accompagner à une journée de marche au-delà de l'Aouach : c'est pour moi une garantie de plus. Avant de me quitter, Wollassema Awegas me prie de vouloir bien accepter en souvenir de lui une dent d'éléphant qu'il avait fait déposer à côté de mes marchandises; je le remerciai, et nous nous séparâmes émus.

« Mardi 4 juillet. Nous quittons définitivement le Choa; la colonne est en marche; mais les chevaux gallas, vifs comme des cerfs et habitués à la vie sauvage, ont peur de la vue et de l'odeur des chameaux; ils bondissent et se cabrent. Nous suivons la direction du sud-est. Je savais le cas que je devais faire de Mohamet, obligé de conduire ma caravane, qu'il eût voulu voir s'engouffrer dans le désert. Tout occupé des esclaves qu'il amenait à son noble père, il laissait peu à peu le désordre et l'indiscipline s'introduire parmi les hommes et ne prenait aucun soin des marchandises. A chaque départ, il y avait des retardataires, et presque toujours plusieurs chameaux étaient encore à charger que depuis une heure déjà la tête de la colonne s'était mise en marche. Ces gens-là évidemment étaient d'accord avec Mohamet; que j'eusse faibli un instant, ils auraient avec intention perdu nos traces, et la caravane se serait fondue comme la neige au soleil. Aussi je ne quittais jamais le campement qu'après m'être assuré par mes propres yeux que le dernier chameau était parti et que rien n'avait été oublié. Quant aux chevaux, j'avais établi pour eux un service spécial sous la surveillance d'un palefrenier en chef; chacun d'eux pendant la route était conduit par la main; en arrivant au campement, on leur enlevait les harnais, qu'on rangeait sous ma tente avec les lances et les boucliers; puis quand les hommes avaient pris leur repas, on les menait au pâturage; la nuit venue, ils ren-

traient au campement et on leur distribuait une ration d'orge; chaque homme apportait en outre une provision d'herbe fraîche pour la nuit. On avait soin aussi de préparer autour du parc de gros tas de bois, et toute la nuit de grands feux étaient allumés pour éloigner les bêtes féroces; pendant ce temps, la moitié de mes gens montait la garde; je les avais partagés en deux escouades de dix-huit hommes chacune, ce qui leur permettait de se reposer une nuit sur deux.

« Le cheval galla ressemble tout à fait au pur sang russe; il en a les jambes fines, la tête fière, la croupe pleine et rebondie, le sang chaud et ardent; la robe surtout est magnifique. Du reste je ne me dissimulais pas les peines que j'aurais pour sauver les miens. Habités à vivre sur les hauts plateaux où la température est égale et douce, toujours bien soignés, bien nourris, comment se verraient-ils transportés tout à coup sous un ciel torride, n'ayant qu'une mauvaise nourriture, point d'eau le plus souvent, et devant eux un désert de près de deux mois à traverser? A plusieurs reprises on a essayé de conduire des chevaux gallas à la côte, la plupart ont péri avant d'arriver.

« La civette était pour moi un autre sujet de préoccupation. Rien de plus gracieux que cet animal, qui produit le musc et qui se trouve en grande abondance dans les pays gallas; par la taille et le pelage, il rappellerait l'hyène, mais il a le museau plus fin et les formes bien plus délicates; il ne s'apprivoise jamais, quelques soins qu'on prenne de lui, et on est forcé de le tenir constamment enfermé dans une étroite cage de bois à claire-voie. Celle-ci avait, attachés à son service, un homme pris dans mon personnel et un chameau pour porter sa cage; à peine arrivés au campement et ma tente dressée, le premier soin était de mettre la civette à l'abri. Comme cette bête ne se nourrit que de lait et de viande fraîche, et que dans le désert je n'avais pas toujours à portée une nourriture semblable, il fallait s'en procurer à grand-peine et souvent au prix de beaucoup d'argent.

« Mercredi 5. Partis hier matin de Détarah, après trois heures de marche, nous avons campé à Arwoareh. Nous nous remettons en route cette après-midi pour arriver à Gahardas à la nuit. Là point de source, j'étais prévenu; point d'herbe non plus; j'avais apporté une provision d'eau dans des peaux de bouc, je la fais verser dans des marmites; mais les chevaux, pour la plupart accoutumés à boire à la source, refusent d'y toucher; on leur distribue de l'orge à défaut de fourrage.

« Jeudi 6. Nous partons de Gahardas avant le jour; vers trois heures de l'après-midi, nous arrivons sur la rive gauche de

l'Aouach ; c'est ici que je vais voir si les chefs adels tiendront la promesse faite à Fareh ; les bords du fleuve sont très dangereux, le jour à cause des indigènes, ennemis jusqu'alors de tous les étrangers, la nuit à cause de la foule des éléphants, des lions et des panthères qui infestent ces parages. Aussi je redouble de surveillance ; près de six cents Adels entourent déjà notre campement.

« Vendredi 7. Une crainte me poursuivait depuis mon départ, c'était d'arriver trop tard sur les bords du fleuve. Les pluies, comme on sait, commencent en Éthiopie à la fin de juin ; il pleuvait déjà depuis quelques jours sur les hauts plateaux, il était urgent de passer sur la rive opposée avant que la crue se fût fait sentir. Je mets tout mon monde à couper du bois pour construire un radeau ; ce radeau fut fait de branches solidement liées entre elles avec des cordes d'aloès dont j'avais fait provision ; une trentaine de peaux de bouc, remplies d'air et attachées en dessous, servaient à le soutenir ; enfin un câble composé de plusieurs cordes et reliant les deux rives permettait de le diriger à la façon d'un bac à travers le fleuve. Mis à l'eau, il pouvait ainsi porter environ 500 kilogrammes. Malgré le câble et les outres, une vingtaine d'hommes sont obligés de se mettre à l'eau et de pousser le radeau à la nage pour lui faire franchir le courant très rapide en cet endroit. Sur le talus opposé, haut de 4 mètres, un sentier avait été préparé pour monter la marchandise ; soixante balles de café sont ainsi transportées avant la nuit. Un de mes plus forts chameaux était sur le point de mourir ; les Adels me demandent la permission de le tuer et de le manger ; j'y consens.

« Le lendemain, l'opération du passage continue. Un des chefs adels, à qui j'avais fait rendre son fils prisonnier au Choa, vient me voir sous ma tente et m'amène un bœuf, qu'il me prie d'accepter en témoignage de sa reconnaissance ; je lui donne en échange un manteau éthiopien pour lui et une pièce de toile pour son fils. « Je sais, me dit-il, que tu es l'ami du roi de Choa ; quand tu seras de retour, je viendrai te saluer et je te donnerai mon fils que tu m'as rendu, il sera à toi, je sais que tu lui feras du bien. » J'acceptai son offre et il se retira content.

« Pendant que je m'occupais de ma marchandise, Mohamet de son côté travaillait à faire passer ses esclaves. Ce n'était certes pas une petite affaire ; aucun de ces malheureux ne savait nager. Les hommes de Mohamet avaient construit, eux aussi, un misérable radeau en branchages ; c'est là qu'ils entassaient pêle-mêle les filles, les femmes et les garçons ; la faible embarcation s'enfonçait sous le poids, et les passagers avaient de l'eau jusqu'à la ceinture ; quelques hommes poussaient par derrière en nageant. Tout autour

les crocodiles, attirés par l'odeur de la chair, ouvraient de larges gueules affamées, et il fallait les écarter en battant l'eau à grand bruit. Aussi c'étaient des cris, des pleurs, des lamentations qui déchiraient l'âme. Après des efforts surhumains, on finit par aborder, mais la même scène poignante se renouvela dix ou douze fois. Quelques femmes traversent le fleuve avec une ou deux peaux de bouc soufflées attachées à la ceinture, les mains sur les épaules d'un nageur; on use encore d'un autre système pour les esclaves les plus jeunes : on en prend trois ou quatre qu'on place au milieu d'une peau de bœuf tannée étendue par terre et avec eux deux ou trois outres gonflées; quand ils sont accroupis et bien serrés l'un contre l'autre jusqu'à ne plus former qu'un tas, la peau de bœuf est fortement ramassée et nouée; les têtes des enfans émergent seules de ce paquet que deux hommes portent jusque dans le fleuve; puis un nageur le pousse à travers le courant. Toutes ces précautions, comme on peut croire, sont inspirées par la crainte de perdre une précieuse marchandise, l'humanité n'y est pour rien.

« La journée touchait à sa fin; deux de mes domestiques éthiopiens étaient sur l'autre rive; ils avaient été désignés pour y passer la nuit à la garde des marchandises déjà débarquées. L'un d'eux, bien qu'il ne sût pas nager, veut venir nous rejoindre; une fois à l'eau il s'embarrasse dans la vase; son compagnon, s'apercevant du danger qu'il court, se jette à l'eau pour le sauver, mais, saisi au cou par l'infortuné qui se noie, il va périr à son tour. De notre bord on se hâte d'accourir à leur aide; par malheur il était trop tard : le premier seul fut sauvé, du second on ne retira qu'un cadavre; il s'appelait Houendem. Cette mort causa une impression douloureuse sur mon personnel éthiopien; tous ces hommes pleuraient, se frappant la tête et poussant des cris de douleur et de découragement. Cette scène déchirante se prolongea bien avant dans la nuit.

« Dimanche 9. Par suite des funérailles de leur compagnon, mes hommes ne travaillent pas aujourd'hui. J'ai écrit à M^r Massaja, à Fekrié Gumb, pour qu'il informe le roi de ce qui vient d'arriver. Je charge Mohamet Gourra de porter ma lettre jusqu'à Fareh et lui donne pour faire la route deux de mes meilleurs mulets de selle.

« Lundi 10. Une partie de mes chameaux est encore sur la rive gauche; les Adels ont la réputation méritée d'excellens nageurs; ils se sont engagés, moyennant salaire, à passer les chameaux; demain viendra le tour des chevaux; le radeau continue à servir pour la marchandise.

« Mardi 11. Enfin tout est passé! Le dernier je franchis le fleuve sur le radeau. Au moment où je touche l'autre rive, mes hommes

m'accueillent d'une salve de mousqueterie en signe d'allégresse. Le passage du fleuve m'a coûté 150 pièces de toile données en paiement aux Adels.

« Mercredi 12. Ce matin au petit jour je m'aperçois que le fleuve a grossi de plus de moitié pendant la nuit; il était temps de le franchir. Dans la journée, trouvant un Adel en train de voler les peaux de bœuf qui couvraient le café, j'essayai de l'en empêcher; le sauvage furieux levait déjà sa lance pour me frapper, quand une main, je ne sais laquelle, lui retint le bras. Dans l'après-midi, nous levons le camp et, décrivant un demi-cercle, nous arrivons à la nuit à la station de Bilaine, dans la direction du nord-est.

« Vendredi 14. Depuis que nous avons passé l'Aouach, chaque jour nous avons une nouvelle alerte; on craint une attaque des Itou Galla; mais je ne suis pas dupe de ces faux bruits habilement semés par les chefs adels de mon escorte; ils veulent évidemment, à la faveur du désordre, m'enlever mes chevaux, qui leur font envie. Aujourd'hui la tentative a été plus sérieuse que de coutume. Un troupeau d'agazènes se dirigeait vers la caravane en soulevant un nuage de poussière. A tort ou à raison, les Adels qui m'accompagnent prennent les agazènes pour des cavaliers Itou Galla; ils veulent s'emparer des chevaux, aller à la rencontre de l'ennemi imaginaire; mais j'ai résolu de défendre ces braves bêtes, fût-ce au péril de ma vie; je les fais monter par mes hommes, qui déjà faiblissaient, et, tombant sur les sauvages à grands coups de ma courbach en cuir d'hippopotame, je les oblige à reculer.

« C'est à Bilaine que nous avons passé le delta du fleuve. Les deux *mesleniés* du roi que Wollassema Awegas avait délégués pour commander les chefs adels et surveiller leur conduite m'avaient suivi jusque-là; leur mission était terminée, je les congédiai. Avec eux s'en allait une partie des chefs adels; mais trois cents indigènes de la tribu de Moulon (peuple des Assobas) restent avec moi pour guider la caravane jusqu'à Erer.

« Samedi 15. Partis de Bilaine hier dans la matinée, nous sommes venus camper à Demaca. Nous n'y devons pas trouver d'eau pour les chevaux, mais un violent orage survenu avant la nuit nous en a fourni en abondance. Ce matin la caravane tourne au nord-nord-est, du côté de Moulon où j'avais passé deux ans auparavant. Mohamet Gourra est le chef de la tribu; c'est le même que j'avais envoyé à Fareh porter la nouvelle de la mort de mon domestique; il n'était pas encore revenu. L'aspect du paysage est ici des plus pittoresques; point de cultures, mais une vaste plaine couverte de broussailles, où errent en liberté autour des villages nomades des autruches à l'état domestique et de nombreux trou-

peaux ; au milieu de la plaine, un ravin profond fournit tout juste l'eau nécessaire aux familles et aux bestiaux ; vers le sud, barrant l'horizon, les montagnes des Itou Galla ; au nord-est, les flancs étagés des montagnes d'Erer.

« Connaissant la localité, j'avais pris la tête de la colonne avec mes chevaux ; j'arrivai ainsi aux premières maisons du village : c'étaient des bergeries, les gens de la caravane voulaient s'y arrêter, mais comme l'endroit ne me convenait pas, je poussai en avant et choisis la place du campement à 3 kilomètres plus loin, près de la maison même de Mohamet Gourra et sur le bord du ravin ; je parquai mes chevaux à l'ombre d'un gros mimosa et le reste de la caravane ne tarda pas à me rejoindre. Ce même soir, j'apprends que l'expédition italienne a été signalée au-delà d'Erer, à trois jours seulement de Moulon, mais on la dit en souffrance.

« Dimanche 16. Au petit jour nous sommes réveillés par un cri d'alarme venant du sud-ouest, du milieu même des bergeries, et déjà de chaque hameau, de chaque maison, à pied, à cheval, sortaient des bandes armées qui se portaient en courant sur le théâtre de la lutte. Tous les indigènes qui faisaient partie de la caravane abandonnent le campement ; en tête marche Mohamet Abou-Bakr, monté sur sa mule, un fusil chargé à balle à la main, et avec lui Saleh, son parent, également monté sur une mule, mais armé, à la façon des Adels, d'un bouclier, d'une lance et d'un poignard. Cette fois l'alarme était sérieuse. Mes Éthiopiens voulaient, eux aussi, prendre part à la mêlée ; je m'y oppose, je fais seller les mulets et les chevaux prêts à partir, puis j'ordonne de prendre les armes ; dix de mes hommes ont des fusils ; en cas d'attaque nous sommes en mesure, à l'abri des marchandises, de nous défendre vigoureusement. Voici ce qui s'était passé : un parti des Assaï-Mara, ceux-là mêmes qui avaient fourni les meurtriers de mes deux compagnons, étaient venus, au nombre de cinq cents, sur le territoire de la tribu rivale de Moulon, pour voler les troupeaux ; à la faveur de la nuit, ils s'introduisent dans les bergeries et tuent indifféremment tout ce qu'ils rencontrent ; mais quelques femmes échappées au massacre ont fait entendre le cri d'alarme ; les gens de Moulon accourent en toute hâte, et, peu à peu, leur nombre grossissant, un combat acharné s'engage ; survient alors Mohamet, il s'élançait dans la mêlée, et, à bout portant, casse la tête d'un Assaï-Mora. Au bruit de la détonation, aussitôt suivi de l'effet, les compagnons du mort croient que tous mes hommes vont fondre sur eux avec leurs fusils, un sauve qui peut général a lieu ; on les poursuit ; en moins de quelques minutes, plusieurs centaines de cadavres ensanglantent le sol ; les Adels ne font jamais de prison-

niers. Peu après, Mohamet rentrait triomphant au campement, un horrible trophée pendu à la bride de sa mule, mais la victoire aura été chèrement achetée. Saleh a été frappé d'un coup de lance au flanc, une cinquantaine d'autres blessés sont rapportés dans leurs huttes, et parmi eux le fils de Mohamet Gourra.

« De peur d'un retour offensif de l'ennemi, les gens de Moulon se décident à quitter leur pays et à planter leurs huttes hors de la portée des Assai-Mara. En attendant, on s'occupe d'enterrer les morts. Les chameaux, mal soignés, commencent à souffrir, trois ou quatre sont morts, quant aux chevaux il ne serait pas prudent de les mener paître à quelque distance du camp. Ce soir, ils étaient tous parqués selon l'ordinaire, ils boudaient à l'orge, ils avaient presque refusé de boire; tout à coup, un des plus beaux tombe comme foudroyé. C'est le premier que je perds.

« Lundi 17. Ce matin, dix de mes chameaux manquent à l'appel; il ne sera pas possible de partir aujourd'hui. Les habitans de Moulon commencent à déménager leurs huttes. Sur le soir, le cri d'alarme se fait encore entendre : on a pris une fois de plus pour des cavaliers un troupeau d'agazènes, si nombreux dans ces contrées. Les Itou Galla descendent quelquefois de leurs montagnes, arrêtent et pillent les caravanes, mais, quand ils savent qu'il s'y trouve des Européens, ils n'ont garde de s'aventurer, de peur des armes à feu qui frappent de loin.

« Mardi 18. Enfin nous pouvons lever le camp; nous prenons la direction du nord-est, la caravane est précédée et suivie d'une émigration en masse des habitans de Moulon, chaque famille va par groupe, la colonne s'allonge dans le désert sur une étendue de plusieurs lieues. Par suite de la perte de mes chameaux, Mohamet ne pouvant pas ou ne voulant pas les remplacer laisse à Moulon dix balles de mes peaux de bœuf. Nous passons à côté du lac Carava sans nous y arrêter, et nous venons camper en doublant l'étape à Élilisso.

« Mercredi 19. A cause de la longue course d'hier, les chameaux sont fatigués, les chevaux aussi pâtissent cruellement; un d'eux meurt, c'est le second. Pendant la nuit, un terrible orage nous a littéralement transpercés. On ne se mettra pas en marche aujourd'hui.

« Jeudi 20. J'ai dépensé cinquante-six pièces de toile depuis le passage du fleuve; elles m'ont servi à payer mes guides assobas qui se séparent ici de moi. Leur chef Wocatou en tête, ils viennent me faire leurs adieux, tous veulent me toucher la main, l'embrasser, ce n'est pas l'habitude de leur nation, mais ils me sont reconnaissans de leur avoir rendu service à Moulon. Nous partons d'Élilisso de bon matin, car la course est longue jusqu'à Erer; nous devons

traverser une forêt redoutée par les petites caravanes. J'ai acheté hier une autruche pour la valeur de 3 francs en toile; elle suit la colonne. Nous traversons la forêt sans accident. Arrivée à Erer à deux heures de l'après-midi par une température écrasante. Là j'apprends de nouveau que l'expédition italienne approche; désireux de la prévenir des dangers qu'elle court sur cette route, j'ordonne à Mohamet d'envoyer demain avant le jour un homme à cheval à l'endroit nommé Tull Harré près duquel nous devons camper; au cas où les Italiens se trouveraient dans ces parages, je leur recommande de m'attendre, mais en un lieu bien pourvu d'eau, à cause des besoins de ma caravane.

« Vendredi 21. Au soleil levant, la colonne s'engage dans la direction de l'est. Après une longue et pénible marche, nous arrivons au torrent d'Edeita Erer et nous campons dans son lit. Nous trouvons là des nids de fourmis blanches qui nous obligent à de grandes précautions. La force de destruction de ces insectes est incroyable; je les ai vus en quelques minutes percer l'enveloppe des balles de café faite avec des peaux de bœuf tannées.

« Samedi 22. Le courrier que j'ai fait partir hier n'est pas encore revenu; je suis inquiet du sort des Italiens, comme ils ignorent que je reviens du Choa, nous risquons de nous croiser en chemin. Bien que la station d'Edeita Erer fût des plus dangereuses à cause du voisinage des marais, je résolus d'y rester un jour encore; j'envoyai un second messenger au chef du village de Tull Harré, distant d'ici de quatre heures de marche, et je le priai de se rendre lui-même au campement. Il arriva dans la nuit et vint droit vers ma tente en compagnie de Mohamet; il savait déjà qui j'étais: tout se sait au désert, mieux encore que dans une grande ville, à deux cents lieues à la ronde tout le monde est informé si l'étranger qui passe est puissant, s'il connaît le pays ou bien s'il manque d'expérience, si l'on peut lui faire payer l'apprentissage de ses voyages. Le chef avait vu les Italiens, je fus vite au courant de leur situation; séance tenante, j'écrivis une lettre au marquis Antinori, lui donnant rendez-vous pour le lendemain au campement de Tull Harré. Les deux nuits passées dans le ravin d'Edeita Erer ont été particulièrement désagréables; pour ma part, j'ai le corps et la figure tout enflés de la piqûre des insectes.

« Dimanche 23. Sortant des broussailles du torrent, nous nous trouvons dans l'immense plaine des Issas. Les chameaux s'avançaient massés en bataillon carré, puis les chevaux, tout harnachés, un peu refaits par un repos de deux jours et redevenus fringans; notre colonne avait ainsi fort bon air. Les Italiens nous avaient précédés au rendez-vous; ils paraissaient tristes et découragés, ils

furent d'autant plus surpris de l'ordre et de la discipline qui régnaient parmi nous. J'allai saluer le marquis qui me présenta le capitaine Sebastiano Martini et l'ingénieur Chiarini; puis nous causâmes : « Je ne m'expliquais pas, dis-je franchement au marquis, qu'il se fût mis en route par cette saison pour les hauts plateaux éthiopiens; sans doute il ignorait les pluies torrentielles qui durent là-bas à partir du mois de juillet et qui interrompent toute communication. A cette époque, on pouvait bien se rendre du Choa à la côte, ainsi que je faisais moi-même, mais le contraire n'était pas à tenter. Ils allaient trouver l'Aouach sorti de son lit, le pays détrempe. Cette première considération, comme aussi la mauvaise organisation de leur caravane dont ils avaient égaré les deux tiers, l'impossibilité absolue où ils se trouvaient de réparer leurs pertes, tout cela rendait la poursuite du voyage très dangereuse. Je leur conseillai donc de retourner à Zeila avec ma caravane pour s'y refaire tout à loisir; en attendant, la mauvaise saison passerait, et, mieux organisés, ils pourraient partir au mois d'octobre prochain; c'était encore le plus sage. » J'avoue que mes conseils ne furent pas très goûtés : ces messieurs gardaient en face de moi une attitude embarrassée; pourtant, comme une prompte décision était nécessaire, ils promirent de me rendre réponse dès le lendemain. Nous campâmes à quelque distance les uns des autres.

« Samedi 24. De bon matin je reçus la visite de ces messieurs; ils admirent sous ma tente les boucliers, les lances et les harnais, ils ne croyaient pas que l'industrie des Éthiopiens fût aussi avancée. Je leur montre également les chevaux, qu'ils trouvent superbes. Ils avaient passé la nuit à se concerter; en fin de compte, il avait été décidé qu'au prix de tous les sacrifices et à l'aide des ressources que je pourrais leur fournir moi-même, une partie de l'expédition continuerait sa marche en avant; pendant ce temps, un de ses membres se rendrait à Rome pour demander à la Société de nouveaux moyens d'action, puis rejoindrait ses compagnons au Choa, d'où tous ensemble poursuivraient leur voyage vers les lacs équatoriaux. Entrant alors dans la voie des confidences, ils me racontèrent toutes les spoliations dont ils avaient été victimes de la part d'Abou-Bakr; bien plus, à leur départ, bon gré, mal gré, l'ex-émir leur avait adjoint sept cheiks qui s'étaient amusés à promener leur caravane en zigzag à travers le désert pour finir de les dépouiller.

« Mardi 25. C'est aujourd'hui le troisième jour que nous campons à Tull Harré; grâce à l'eau et à l'herbe fraîche qui se trouvent ici en abondance, les chevaux reprennent leur vigueur. Cependant je commence à ressentir les fâcheux effets de la rencontre des Italiens; Cabo, chef de leur caravane, est un parent de Mohamet, ils se

communiquent les instructions d'Abou-Bakr; d'autre part les cheiks qui s'étaient chargés d'alléger l'expédition italienne étaient furieux de trouver en moi un obstacle à leurs desseins. Le marquis avait eu le tort de laisser voir qu'il avait de l'argent; aussi ses hommes ne voulaient-ils plus être payés qu'en numéraire; un jour qu'il refusa, on lui enleva pendant la nuit une caisse contenant encore 300 talaris. En route, des groupes entiers de chameaux disparaissaient chez les Issas; deux ou trois jours après, on venait offrir au marquis ces mêmes chameaux et il les louait sans les reconnaître. A chaque campement, le nombre des colis diminuait. Il avait fallu à plusieurs reprises se procurer des mulets; chaque bête était louée deux fois sa valeur, le lendemain elle avait disparu. M. Landini, un vieillard, et le capitaine, s'étaient vus, faute de montures, obligés de faire de longues courses à pied. Toutes ces misères auraient pu être évitées avec un peu d'énergie; à part les emprunts forcés d'Abou-Bakr, contre lequel j'étais impuissant, il ne m'a jamais été rien volé.

« Tout d'abord, je fis observer à ces messieurs qu'on ne paie jamais en argent dans le désert; l'argent doit être soigneusement caché et tout le monde ignorer les colis où il se trouve. Les colis de bagages doivent avoir une dimension uniforme, être recouverts d'un fort emballage, solidement ficelé, pour supporter le transport à dos de chameau et les brutalités des chargeurs; le chef de la caravane est responsable des colis ainsi emballés. Il faut aussi prendre soin d'avoir sous la main les provisions et les objets de première nécessité, ainsi qu'une certaine quantité de pièces d'étoffe, suffisante pour les frais de route. A l'arrivée au campement, les colis sont soigneusement empilés en *boulot*, et personne ne doit y toucher; sur les hauts plateaux, la manière de voyager n'est plus aussi rigoureuse.

« Au moment de notre départ du Choa, il avait été convenu avec Ibrahim et Mohamet, en présence du roi, que le salaire des chargeurs et des guides serait réglé d'avance pour tout le voyage; mais alors, après s'être concerté avec ses nouveaux alliés, Mohamet osa soutenir que les chargeurs n'avaient été payés que jusqu'à Tull Harré, qu'il fallait renouveler leur engagement jusqu'à Zeila; de plus ils exigeaient que je les payasse en argent comme avaient fait les Italiens. La situation devenait critique; retournerais-je au Choa avec mes Éthiopiens pour porter plainte au roi? Mais Mohamet menaçait d'abandonner les marchandises en plein désert; c'était mon entreprise avortée. Mieux valait encore sacrifier quelques talaris. Je dis à Mohamet de choisir les chargeurs comme il l'entendrait et de fixer lui-même la somme qu'il exigeait; je m'engageais

à le payer à Zeila en numéraire, mais d'ici là je ne sortais pas un écu de mes coffres ; ma parole donnée devait suffire. Par cette décision, à laquelle mon musulman ne s'attendait pas, je coupai court à toute réclamation.

« Cependant le temps pressait ; nous ne devions pas épuiser nos ressources au campement. Je cédai au marquis et à l'ingénieur, qui continuaient leur route vers le Choâ, six de mes domestiques éthiopiens ; avec ces hommes, qu'ils armèrent, leur vie était plus en sûreté ; c'étaient en outre de bons nageurs qui devaient leur être fort utiles pour le passage du fleuve ; je leur donnai un sac de viande sèche, trois sacs de pain, — ils en étaient déjà à leur dernière caisse de biscuit, — et un de mes mulets, j'ordonnai à Mohamet de leur procurer des chameaux et des chargeurs, je promis aussi au capitaine Martini, qui venait avec moi, qu'à son retour d'Europe, il trouverait à Zeila soixante de mes chameaux que je laissais à sa disposition. Ces messieurs parurent très satisfaits de nos arrangemens.

« Dimanche 30. C'est aujourd'hui le jour de la séparation ; les six Éthiopiens qui me quittaient viennent à moi, me prenant les mains, me priant de les bénir, ils pleuraient comme des enfans. On se fait les derniers adieux, puis chacun se dirige de son côté. Le capitaine Martini est mon compagnon de route, couchant sous ma tente, partageant mes repas. Après deux heures de marche, nous campons à Wolgueli. Le lendemain, partis de bon matin, nous marchons toute la journée et couchons le soir à Sangote. Le Rév. Jacob, missionnaire protestant, que le roi m'a chargé de conduire à Zeila, a failli mourir hier au soir ; je lui envoie de ma nourriture et quelques médicamens qui le soutiennent un peu.

« Mardi 1^{er} août. Je passe sous silence le spectacle révoltant auquel j'assiste tous les jours avec les malheureux esclaves qui accompagnent la caravane. Rien ne saurait donner une idée de la barbarie des trafiquans. Hélas ! je ne puis rien empêcher. Nous devons partir ce matin, mais dans la nuit une jeune fille esclave s'est évadée ; elle a mieux aimé mourir de faim dans le désert que sous les coups de ses bourreaux. Pour me faire prendre patience, ceux-ci prétextent que des chameaux se sont égarés. On n'a pas retrouvé la fugitive.

« Mercredi 2. Nous prenons ce matin la direction nord-nord-est. Sur notre passage nous rencontrâmes des groupes d'Issas tout habillés de neuf en toile blanche et comme endimanchés ; je fis remarquer au capitaine que c'était sa toile qui les habillait si bien, et il en convint de bonne grâce. La facilité avec laquelle ces sauvages avaient pu se fournir d'étoffe auprès des Italiens les atti-

rait tout naturellement autour de ma caravane; mais ils furent vite détrompés, chez moi il n'y avait rien à prendre que du tabac dont on leur donnait de petites poignées; quand leur tabac est bien brisé et comme en poussière, ils en prennent une grosse pincée qu'ils mêlent à de la cendre par parties égales, puis placent la boulette ainsi préparée entre la lèvre inférieure et les gencives, ce qui leur fait une sorte de bosse difforme et repoussante.

« La journée a été rude; huit heures de marche sans eau, sous un soleil de feu; Mohamet avait pris les devans, laissant la caravane éparpillée; je dus rester en arrière, presser les traînants, aider moi-même à recharger les bêtes qui tombaient, veiller enfin à ce que rien ne me fût dérobé; j'arrivai au campement deux heures après les autres. Nous approchions de Zeila, Mohamet se sentait chez lui, et son audace, son insolence, en augmentaient.

« Jeudi 3. Nous avons mis plus de six heures à traverser une plaine immense couverte à perte de vue de nids de fourmis blanches dont quelques-uns atteignent jusqu'à 3 mètres de haut. On se dirait au milieu d'une cité en ruines d'où l'homme aurait disparu. Nous campons à Haré.

« Vendredi 4. Hier encore le Rév. Jacob a failli mourir; en route j'avais chargé mon drogman de le prendre en croupe sur sa mule et d'avoir soin de lui, le malheureux pouvait à peine se tenir en selle; à un moment il s'évanouit, on dut le déposer à l'ombre d'une maison de fourmis blanches où peu à peu il reprit ses sens. Deux heures après on arrive au campement; je prends sur moi de lui administrer une potion, il passe une bonne nuit, et le lendemain il était sauvé. Plusieurs Éthiopiens de mon personnel sont aussi sérieusement malades; la plupart des esclaves, garçons ou filles, dévorés de fièvre, épuisés par la dysenterie, ressemblent plus à des squelettes qu'à des êtres vivans; je les soulage de mon mieux avec les médicamens qui me restent.

« Samedi 5. Le Rév. Jacob va de mieux en mieux, il peut supporter les fatigues du cheval. Après une étape de six heures, nous arrivons au campement d'Aranono, où nous trouvons de l'herbe et de l'eau pour mes pauvres chevaux. Le lendemain nous allons coucher à Adagalla. Le lion, le sanglier et le gibier de la grosse espèce abondent en cet endroit. Nous y restons tout le jour suivant à cause des malades et des animaux qui ont besoin de repos. Deux autres étapes nous conduisent à Lassarar en passant par Sarmar (direction nord-nord-est). Plusieurs chameaux tombent en route et meurent; les chevaux aussi fatiguent beaucoup, cependant nous avançons.

« Vendredi 11. Une caravane est campée dans notre voisinage,

se rendant au pays d'Harrar; elle avait quitté Zeila depuis cinq jours et voici les nouvelles qu'elle apportait : Abou-Bakr, après avoir expédié la mission italienne, s'était rendu au Caire, où le vice-roi l'avait fait pacha, il devait sous peu rentrer à Zeila; les désastres des Égyptiens dans l'Éthiopie du nord étaient confirmés, trois corps d'armée avaient été détruits, et l'on craignait même pour Massaouah, enfin M. Chauvet n'était plus vice-consul de France à Aden; le changement de cet honnête fonctionnaire, qui s'était dès le début intéressé à mon entreprise, était pour moi de mauvais augure.

« Lundi 14. Nous avons dépassé successivement les stations de Lasguel et d'Alibué. Malgré la perte d'un certain nombre de bêtes, je n'ai rien voulu abandonner de mes marchandises; les chameaux qui restent sont surchargés; quelques-uns portent plus de 300 kilogrammes. Nous avons franchi la région des montagnes; nous suivons dans la plaine la direction du nord-est qui conduit à Zeila; à l'ouest est Obock; mais Mohamet, se doutant que j'attaquerais bientôt la question, s'était entendu déjà avec les conducteurs de la caravane, pour que tous refusassent de changer de route, de plus je connaissais les ordres formels donnés par Abou-Bakr à ses fils; néanmoins je me résolus à parler. Nous campons à Hensa; je fais venir Mohamet, je lui dis qu'il devait se rappeler la promesse faite au roi de Choa de nous conduire à Obock, qu'il fallait donc que la caravane prît une autre direction et tournât vers la gauche. Mohamet me répondit : « Cela est impossible; d'abord il n'y a pas de route tracée pour Obock, ni de guides pour vous y conduire; les chargeurs eux-mêmes ne vous suivront pas, ils préfèrent se rendre à Zeila où ils ont leurs familles et leurs intérêts; enfin à Obock vous ne trouverez ni barques, ni provisions. » Tandis qu'il parlait ainsi, il était entouré d'une dizaine de Somalis qui appuyaient ses paroles; je dus me résigner. Aussi bien il y avait pour ces misérables la question des esclaves qu'ils avaient amenés; à Zeila, ils se plaçaient, eux et leur marchandise, sous la protection du pavillon égyptien.

« Mardi 15. Pour diminuer les souffrances des chevaux, je me résigne à quitter la caravane, et, prenant les devans, à gagner Tococho, où je trouverai pour eux de l'eau et des pâturages, je donne l'ordre de les harnacher, je choisis trois chameaux sur lesquels on charge les provisions, trois sacs d'orge, ma tente, mon lit de camp, la civette, l'autruche, je désigne les hommes de mon personnel qui doivent m'accompagner; Sallassé et Gavré Teklé resteront à la garde des marchandises. Le capitaine Martini vient avec moi. Vers minuit, grâce à notre guide, nous arrivions à Ali Ouhée; nous

campons près de puits creusés dans le sable d'un torrent à sec; deux jours encore nous suivons le lit du même torrent qui va se jeter dans la baie de Zeila et nous atteignons enfin Tococho, sains et saufs. Nous sommes en vue de Zeila, un navire à vapeur égyptien est au mouillage au loin devant la ville.

« Lundi 21. Ibrahim et Mohamet sont entrés hier à Zeila avec la caravane; les marchandises et les bagages ont été empilés sur le port. Ibrahim, qui s'était tenu en arrière de nous pendant tout le voyage, a bien vite rejoint son frère dès qu'il a su que j'avais pris les devans. Mon personnel éthiopien est travaillé en sous-main par les agens d'Abou-Bakr. Quoi qu'il en soit, je me décide à venir à Zeila avec mes chevaux. Deux tentes avaient été dressées sur le bord de la mer, l'une pour moi, l'autre pour mes domestiques. Tout d'abord, je m'aperçois qu'une de mes malles m'a été volée; c'est mon drogman Joseph Negousieh qui a fait le coup à l'instigation des musulmans. Les hostilités commençaient. »

IV.

Nous avons suivi pas à pas notre courageux compatriote, nous l'avons vu, à force d'énergie et de volonté, déjouer les obstacles et les dangers, mais tout cela n'était rien auprès des souffrances physiques et morales qui l'attendaient. Le 23 août, tandis que le bateau postal égyptien emmenait vers Aden le capitaine Martini et le Rév. Jacob, qui avait oublié de prendre congé, un autre bâtiment entrait au mouillage, et une salve de dix-sept coups de canon, partie de la côte, saluait le Somali Abou-Bakr, nommé pacha par le vice-roi reconnaissant. En effet, Abou-Bakr avait exécuté fidèlement les ordres reçus pour faire échouer la mission italienne; c'est lui encore qui, informé par ses fils de l'arrivée du voyageur français, avait averti aussitôt les autorités khédiviales; pendant son séjour au Caire, où il avait su se ménager par un cadeau princier de dix-huit belles esclaves gallas un favorable accueil, il s'était entendu avec le maître; il avait reçu de nouvelles instructions, et il était impatient de les remplir.

Tout d'abord, un des fils du nouveau pacha, Mohamet, réclame 335 talaris pour frais de la caravane, auxquels il n'avait pas droit; à son tour, Ibrahim demande 50 talaris qu'on lui devait encore moins; survient alors le chef de la douane qui, après avoir pesé et enregistré les marchandises, exige 1,800 talaris, soit 11 pour 100 de leur valeur totale. M. Arnoux eut beau s'indigner, protester; il lui fallut payer. Restaient les marchandises et les

présens. Dès les premiers jours, comme il craignait d'être retenu quelque temps encore à Zeila et que dans cette ville l'eau et la verdure manquent absolument, M. Arnoux s'était empressé de renvoyer les chevaux à la station de Tocochoa avec leurs gardiens. Voici comment on s'y prit pour achever de le dépouiller.

Son personnel éthiopien se montrait chaque jour plus récalcitrant; le mauvais exemple était parti de Gavré Teklé, qu'il avait connu à Massaouah, et de Joseph Negousieh, le drogman, attaché à sa personne depuis plus de cinq ans : c'étaient eux précisément qu'il avait choisis pour l'accompagner en Europe; quant aux autres, nourris et défrayés de tout, ils devaient attendre à Zeila jusqu'à son retour, puis revenir avec lui au Choa, où ils auraient reçu la récompense de leurs services; telles avaient été les conditions établies en quittant Fareh. Mais les deux plus importans de la bande se laissèrent gagner aux avances des Égyptiens; perfidement, ils insinuèrent à leurs camarades qu'une fois sorti du territoire égyptien, M. Arnoux ne s'inquiéterait plus de leur sort et s'enfuirait avec les marchandises; esprits crédules et facilement soupçonneux, ceux-ci crurent de bonne foi ce qu'on leur contait. Sûr alors de n'être pas contredit, Abou-Bakr réunit le divan, et là déclare que Gavré Teklé est seul l'envoyé du roi Minylik, et Joseph son drogman, que le Français n'est qu'un imposteur, qu'il n'a jamais reçu de mission du roi, qu'il veut vendre les marchandises en arrivant en Europe, en garder le produit et ne plus revenir au Choa. En conséquence, il convient de s'opposer à son départ jusqu'à la réponse du roi, qu'on va prévenir sans retard, et, pour le moment, on consignera les marchandises et les papiers qu'il détient indûment. Là-dessus, une troupe de gens armés envahit la tente de M. Arnoux et fait main basse sur les malles, les boucliers, les lances et les harnais; le lendemain, ce fut le tour de la marchandise et des chevaux, on ne lui laissa que la civette, à cause des soins qu'exigeait son entretien. Abou-Bakr aurait bien voulu s'emparer aussi de deux lettres du khédive qu'il savait en la possession du voyageur, lettres précieuses où se révélait la politique perfide de l'Égypte à l'égard de l'Éthiopie; mais cette fois il se heurta à une résistance désespérée.

Pour comble de malheur, le nouvel agent de la France à Aden refusait d'intervenir officiellement dans toute cette affaire; le capitaine Martini, malgré sa promesse, n'avait pas jugé à propos de l'aller voir lors de son passage à Aden pour l'intéresser à la cause de notre compatriote; ce fonctionnaire ne connaissait guère M. Arnoux que par les allégations mensongères des agens d'Abou-Bakr; en effet, Gavré Teklé avait pris son rôle au sérieux et se donnait

partout comme le véritable envoyé du roi de Choa. Le terrain n'était pas moins bien préparé autour du consul général de France au Caire, et quand enfin, sur les réclamations pressantes de M. Arnoux, qu'on retenait à Zeila et dont on supprimait les lettres à la poste, le gouvernement français mettait les Égyptiens en demeure de le relâcher, Abou-Bakr répondait hypocritement que jamais le Français n'avait été plus libre, que personne ne l'empêchait de partir; seulement, comme il voulait emporter toutes les marchandises avec lui et que ses comandataires s'y refusaient, il était juste d'attendre la réponse du roi à qui on avait tout écrit; le différend vidé, il pourrait suivre sa route.

Pendant ce temps, seul, sans appui, enfermé dans sa tente au bord de la mer, M. Arnoux assistait à l'éroulement de son œuvre. Toute l'eau qu'on boit à Zeila vient de la station de Tococho, où des indigènes vont chaque matin remplir leurs outres à dos de chameau; or défense était faite dans toute la ville, sous les menaces les plus sévères, de rien vendre au Français; il en vint à payer au poids de l'or quelques litres d'une eau saumâtre et un morceau de pain avarié; plus tard, on réussit à détacher de lui les deux derniers domestiques qui lui avaient été fidèles, et il dut lui-même balayer sa tente et soigner la civette; malgré tout, son courage ne faiblissait pas.

De leur côté, Abou-Bakr et Raouf-Pacha, spécialement venus de Berberah pour lui prêter main-forte, avaient envoyé courrier sur courrier à Minylik, disant que le Français avait trahi les secrets du roi, qu'il songeait à soulever la guerre entre l'Égypte et le Choa, qu'il avait fait enchaîner à Zeila presque tous les Éthiopiens, qu'il voulait se sauver en Europe avec la marchandise et les présents, qu'enfin le roi devait envoyer des ordres précis, retirer au traître toute sa confiance et prendre Gavré Teklé pour mandataire auprès du khédive, sans quoi de grands malheurs étaient à craindre pour le Choa. Abou-Bakr ajoutait qu'à titre d'ancien serviteur et ami du roi, voyant de près toute la perfidie du Français, il avait usé d'autorité pour le retenir à Zeila jusqu'à la réponse du roi, qui confirmerait sans doute les mesures prises dans son intérêt. Cependant la réponse se faisait attendre, et ce retard déconcertait les conjurés; elle arriva le 9 novembre, mais accompagnée d'une lettre particulière pour M. Arnoux. Avec son bon sens ordinaire, Minylik disait au pacha : « Je suis très affligé de ce que vous m'avez écrit; s'il y avait des différends entre M. Arnoux et mes hommes, vous qui vous dites mon ami, pourquoi n'avoir pas concilié les choses? Quoiqu'il ait, selon vous, trahi mes secrets et qu'il ne veuille plus retourner au Choa, je ne lui retire ni ma parole, ni

ma confiance; faites que l'accord se rétablisse et remettez-lui à Aden, au consulat de France, toutes les marchandises que vous reprenez; il remplira la mission dont je l'ai chargé. » Vivement désappointé, Abou-Bakr parut céder, le bateau postal était en ce moment au mouillage et devait partir le lendemain; il donna l'ordre d'embarquer sur-le-champ les marchandises et les chevaux, mais en même temps il faisait défendre à tous les bateliers du port de passer le voyageur : l'un d'eux pourtant y consentit en secret, grâce à un gros *bakchich*. A bord, M. Arnoux revit ses pauvres chevaux ou du moins ceux qui restaient, la plupart étaient morts faute de soins et de bonne nourriture, les autres étaient méconnaissables. Sur le même bâtiment allaient Mohamet et les principaux des Éthiopiens. On toucha d'abord à Berberah, et le surlendemain, 18 novembre, on débarquait à Aden. En présence du vice-consul, M. Arnoux n'eut pas de peine à prouver, pièces en main, la vérité de sa mission, et les impostures de Gavré Teklé; du reste, il consentait à se réconcilier avec ce dernier, selon le désir du roi; mais les conjurés ne l'entendaient pas ainsi et soulevaient sans cesse de nouvelles difficultés; un plus long séjour à Aden était inutile. M. Arnoux prit le parti de se rendre au Caire; les calomnies l'y avaient précédé. Berné par les ministres égyptiens, tenu en suspicion par les autorités françaises, allant des uns aux autres et toujours rebuté, il apprend qu'en son absence les marchandises ont été débarquées et vendues à une maison suisse par l'entremise de Mohamet et de Gavré Teklé, pour la somme dérisoire de 41,000 talaris; toutefois, l'agent du roi à Aden avait mis opposition sur la somme. En même temps, le bruit courait que les documens qu'il apportait étaient faux; on l'accusait sourdement d'avoir fait lui-même assassiner ses deux compagnons. Par bonheur, les procès-verbaux étaient là, et M. Antoine d'Abbadie, le savant le plus autorisé en ce qui touche la langue amariña, a reconnu l'authenticité du sceau et des lettres royales.

Cependant le capitaine Martini était de passage au Caire, se préparant à rejoindre ses compagnons; durant les six ou huit mois qu'il était resté en Europe, il ne s'était pas autrement occupé de M. Arnoux; pourtant, lorsque celui-ci, dans une situation aussi douloureuse que peu méritée, lui demanda une déclaration explicite de ce qui s'était passé entre eux, Martini consentit sans peine, et la pièce fut rédigée en présence de plusieurs notables français; mais quand il s'agit de la signer, Martini refusa sous prétexte qu'un document de cette sorte pouvait être nuisible aux intérêts italiens; en réalité, il cherchait à se débarrasser d'un rival gênant. D'autre part, le Rév. Jacob, à peine arrivé en Égypte, s'était empressé de por-

ter contre son sauveur mille accusations diffamatoires. Ne serait-ce pas le cas de rappeler le proverbe arabe, si profond sous sa forme spécieuse? « Pourquoi me fais-tu du mal? Je ne t'ai pas fait de bien, moi! » Plus tard, parvenu au Choa, au lieu d'expliquer la situation que les infamies des Égyptiens avaient créée au voyageur français, Martini le chargea hautement, le traita d'aventurier et réussit à détacher de lui M^{sr} Massaja, qui, comme Italien, souhaitait avant tout le succès de ses compatriotes; il finit même par obtenir que le roi approuvât la vente des marchandises, sur laquelle il n'y avait plus à revenir, et le chargeât lui-même de prendre les présens déposés à Aden pour les remettre aux destinataires, au lieu et place de M. Arnoux. C'est ainsi qu'on vit le capitaine se présenter devant le saint-père et le roi d'Italie comme si lui, le premier, il avait ouvert la route du Choa. Pourtant le roi Minylik, entouré d'intrigues et de mensonges, n'était pas bien sûr qu'on ne l'eût point trompé, et voici la lettre qu'il écrivait :

« Minylik, roi des rois d'Éthiopie, à M. Arnoux, notre ami, négociant français :

« Comment te portes-tu? Pour moi, grâce à Dieu, je me porte bien. J'ai appris par lettre les peines que tu as éprouvées pendant ton voyage et la manière dont tu as été privé même des marchandises qui t'appartenaient personnellement. Pour diminuer ces dommages et vous témoigner mon amitié, je vous envoie quinze dents d'éléphant. S'il vous est possible de venir au Choa, je vous reverrai avec le plus grand plaisir.

« Fait à Litché, ville du Choa, le 17 de tekempt de l'an 1870 de la Rédemption (comput éthiopien). » Ici le sceau du roi.

Cette lettre fut apportée au consulat général de France au Caire, l'ivoire arriva aussi, mais réduit au tiers; par une dernière friponnerie du pacha, les dents avaient été changées contre d'autres plus petites; le fait caractéristique de l'amitié et de la bienveillance du roi n'en subsistait pas moins, à la confusion des Égyptiens.

Tout autre aurait plié sous le poids de tant d'épreuves et de mécomptes, mais M. Arnoux semblait puiser dans la lutte une nouvelle force; d'ailleurs, l'excès même de ses malheurs avait éveillé autour de lui de nombreuses sympathies. Apprenant les allégations que le capitaine Martini, de retour à Rome, avait répandues sur son compte, il les démentit énergiquement, tant auprès de M. le commandeur Correnti que devant l'opinion publique. Lui-même il résolut de quitter l'Égypte, et, renonçant à des revendications inutiles, de poursuivre, malgré la perte des marchandises qui devaient faciliter ses opérations, le but qu'il s'était fixé. Il part du Caire et passe en Italie; il ne fut pas reçu au Vatican, où Martini l'avait de-

vancé; mais, grâce à l'intervention de M. le marquis de Noailles, ambassadeur de France à Rome, il obtint du jeune roi Humbert deux audiences et lui remit, avec la lettre de Minylik II, la fameuse civette qu'il conservait depuis plus de deux ans. L'accueil bienveillant du roi et de plusieurs grands personnages italiens réduisait à néant les insinuations des ingrats et des envieux. Réconforté par ce premier succès, le voyageur se rendit à Paris, où, sans tarder, il soumit à l'approbation des ministres son projet d'ouvrir, sous les auspices du roi Minylik, une route partant d'Obock vers l'Afrique centrale et de fonder une colonie française au Choa. Le courage de l'homme, sa probité, les renseignemens nombreux et précis qu'il apportait, attirèrent naturellement l'attention des bureaux. S'il faut en croire les indiscretions, le gouvernement français ne serait pas éloigné de prendre possession définitive de la baie d'Obock et de répondre favorablement à la démarche du roi de Choa. Il ne s'agit pas ici, on le comprend, d'une conquête à faire, d'un agrandissement matériel à poursuivre; mais la France, usant de ses droits, planterait son pavillon sur une terre qui déjà lui appartient et garantirait ainsi, par un appui tout moral, la sécurité de nos nationaux.

Quoi qu'il en soit, dès aujourd'hui le concours d'amis résolu est assuré à l'entreprise; les fonds nécessaires ont été réunis, les intelligences et les bras ne manqueront pas non plus. Ce sera le premier essai d'installation sérieuse tenté par des Européens dans l'Afrique centrale. Puissent nos colons triompher de tous les obstacles et le succès couronner la persévérance de leur chef! Nous nous en féliciterons doublement, pour la France d'abord, dont ils portent au loin le nom et l'influence, mais aussi dans l'intérêt général de l'humanité. Assez et trop longtemps on a paru croire en Europe à la sincérité de l'Égypte et à son influence salutaire en Orient; Saïd-Pacha et son successeur sont entrés volontairement dans le concert des états qui abolissaient la traite, ils ont protesté bien haut de leur dévouement à cette grande idée. Le fait certain, c'est que l'Égypte est, comme par le passé, le premier pays négrier du monde. La route la plus fréquemment suivie par les caravanes est celle du Fleuve-Blanc; sur le parcours se trouvent trois stations militaires: Khartoum, Gondokoro, et la troisième près du lac Albert-Nyanza; c'est entre ces diverses stations et leurs affluens que la chasse à l'homme est organisée. On sait comment les trafiquans se procurent leur marchandise, au moyen d'horribles razzias qui dépeuplent le pays; les barques chargées d'esclaves sont remorquées le plus souvent par des steamers égyptiens, percevant un droit de 150 à 200 talaris, suivant la valeur de la cargaison. A Khartoum, on trouve de tout temps deux grands dépôts d'esclaves qui sont la propriété du gouvernement et

où les deux sexes sont séparés. Il y a des marchés d'esclaves au Caire, où on les vend à la criée dans les successions des pachas, et non-seulement au Caire, en Égypte, mais en Syrie, en Palestine. D'autres caravanes se rendent régulièrement à travers l'Éthiopie vers les différens ports de la côte, ainsi à Massaouah, à Zeila, à Berberah; on peut évaluer à vingt-cinq mille en moyenne le nombre des esclaves amenés, rien que de ce côté, chaque année; ce sont principalement des Gallas, jeunes garçons et jeunes filles de dix à quinze ans, provenant des marchés de Mettamah et des pays de l'intérieur; les uns sont des victimes de la guerre, les autres ont été volés à leurs familles. Les esclaves gallas sont extrêmement recherchés dans les villes de l'Arabie, les hommes à cause de leur fidélité et de leur intelligence, les femmes à cause de leur beauté et du préjugé répandu chez les Turcs que leur contact seul peut rendre la santé à un vieillard. Pendant le triste séjour de M. Arnoux à Zeila, la réserve d'Abou-Bakr s'élevait à plus de six mille esclaves cantonnés tant dans cette ville que dans le voisinage, à Tedjourrah. Eh! ne faut-il pas à l'Égypte des soldats noirs pour combler sans cesse les vides de son armée? Ne faut-il pas aux musulmans des femmes et des eunuques pour leurs harems? Chacun d'eux peut avoir autant d'esclaves qu'il veut, « tout ce dont ta main droite a pu se mettre en possession, » dit le Coran à cet égard; l'esclavage est proprement la base de leur religion et de leur société. Comment croire alors qu'ils s'emploieront à l'abolir? Tout progrès fait par les musulmans sur la terre d'Afrique est bien moins un pas en avant dans la voie civilisatrice qu'un nouvel essor donné à la barbarie. Pour détruire la traite en Orient, il faut plus que des traités et des conventions, dont l'application est trop souvent dérisoire, il faut un contrôle effectif, la présence d'agens sérieux, une surveillance infatigable et incorruptible. L'établissement d'une station à Obock, se reliant au Choa, peut rendre dans ce sens de réels services; sans doute on ne coupera pas court du premier coup à l'ignoble commerce, mais on le rendra bien plus difficile; avec l'aide du roi Mynylik, les trafiquans musulmans, tenus de près, seront forcés de changer d'allures ou de vider le pays. Ce ne sera pas la moindre gloire pour M. Arnoux d'avoir travaillé à ce résultat.

L. LOUIS-LANDE.

LES GUERRES PUNIQUES

Carthage and the Carthaginians, by R. Bosworth Smith, M. A. assistant-master in Harrow-School.
Londres, 1878. Longmans, Green et C^e.

Voici un nouveau livre très savant et très intéressant de M. R. Bosworth Smith, que nous connaissons déjà comme un fervent amateur de l'antiquité sémitique. C'est une étude claire, méthodique, puisée aux sources, rappelant tantôt le genre de Gibbon, tantôt celui de Macaulay, et renouvelant à bien des égards l'histoire convenue des guerres puniques. Carthage, la grande vaincue, a trouvé chez le savant anglais un défenseur qui, sans s'aveugler sur ses défauts, en appelle pourtant à notre impartialité contre des préventions traditionnelles auxquelles M. Mommsen lui-même n'a pas échappé. Il est vrai qu'aux yeux de l'historien allemand le fait qu'elle fut vaincue suffit pour qu'on lui attribue bien des torts. Ce fait ne suffit pas plus à M. Bosworth Smith qu'au vieux Caton et à nous-mêmes, et nous espérons que nos lecteurs trouveront comme nous un intérêt sérieux à repasser cette histoire en quelque sorte classique en compagnie d'un guide aussi judicieux, armé de documens, sinon inédits, du moins mieux étudiés et éclairés d'un nouveau jour par les méthodes et les résultats de l'histoire comparée. Commençons par résumer ce que nous savons de Carthage elle-même, de sa constitution politique et morale et de son histoire antérieure à sa lutte colossale avec Rome.

I.

Carthage fut pendant plusieurs siècles une des cités-reines du monde antique. Relativement à d'autres vieilles capitales, elle est à nos portes. Ses hardis marins croisèrent et trafiquèrent le long

de nos côtes septentrionales dans un temps où nos pères connaissaient tout au plus le nom de Rome. Elle produisit une littérature indigène que Salluste aurait pu encore étudier auprès des cheiks numides conservant à l'état de trophées héréditaires les débris de ses bibliothèques. Elle sema ses comptoirs sur tout le littoral de l'occident. Elle soutint une guerre de plus d'un siècle avec le peuple le plus célèbre de l'histoire. Cependant rien de plus mal connu que ses origines, sa constitution, son développement social et politique. La faute en est peut-être à cet esprit de dissimulation systématique, résultat fréquent des habitudes commerciales, et dont sa mère, la Phénicie, offre un autre exemple remarquable. Il est des peuples, comme il est des individus, qui détestent qu'on sache ce qui se passe chez eux, quand même ils n'auraient rien à perdre à ce qu'on en fût instruit. Mais il faut surtout chercher la cause de cette ignorance dans le caractère absolu, radical, de la catastrophe où sombra finalement la métropole maritime du vieil occident. Nulle part le Romain ne poussa plus loin l'œuvre de destruction. S'il l'avait pu, il aurait effacé jusqu'au souvenir de la puissance qui l'avait fait trembler. Le vœu de Caton, *delenda Carthago*, fut accompli à la lettre. Ninive, Babylone, Memphis, sont pour ainsi dire encore debout, comparées à la cité qui comptait 700,000 âmes trois siècles avant notre ère. Nulle part le silence du néant n'a succédé plus morne et plus profond aux bruits de l'activité humaine la plus intense et la plus variée.

Quant aux origines, on sait seulement que Carthage, la *Kar-khêdôn* des Grecs, la *Kirjath hadeschath* ou *ville neuve* des Phéniciens, fut primitivement une factorerie tyrienne, comme il y en avait tant sur les côtes méditerranéennes, et un sous-comptoir d'Utique, fondation phénicienne aussi, située plus au nord-ouest du golfe de Tunis et qui passa toujours pour sa cité-mère. On n'a pour évaluer la date de sa naissance qu'une vague tradition d'après laquelle Carthage serait de cent ans plus vieille que Rome. Dans la haute antiquité, l'Afrique occidentale, les îles de la Méditerranée et l'Espagne furent pour les Phéniciens ce que les Indes et les archipels de la Malaisie sont pour nous. C'est par là que se trouvait la légendaire Tarsis où l'on allait chercher l'or, l'argent, les fruits exotiques, les animaux bizarres à face quasi humaine dont les rois comme Salomon faisaient leurs délices et que le commerce répandait en Égypte et en Asie. Le jour vint que le détroit de Gadès ou de Gibraltar fut franchi par ces hardis spéculateurs. Les colonnes d'Hercule durent être déplacées. On sut vaguement qu'au-delà se trouvait une mer sans limites à l'ouest, mais qu'on pouvait remonter vers le nord sans perdre de vue les côtes, qu'on passait devant

de grands fleuves venant on ne savait d'où, qu'on arrivait dans des ons froides, brumeuses, désolées, habitées par des peuples farouches, sans aucune culture. Cela faisait l'effet d'un Labrador, d'un pays d'Esquimaux. Mais les marchands phéniciens ne divulgèrent jamais volontiers ce qu'ils allaient faire sur ces bords dangereux où la mer *respirait*, c'est-à-dire soulevait et abaissait deux fois par jour son sein monstrueux. Longtemps ils eurent le monopole des belles cargaisons d'étain, de cuivre et d'ambre qu'ils obtenaient des sauvages enchantés en échange de bibelots insignifiants.

Chose à noter, le Phénicien, essentiellement trafiquant et navigateur, n'est ni militaire ni par conséquent conquérant. Il se défend énergiquement quand il est attaqué chez lui, mais il a peu de goût pour l'empire territorial. Quelque chose de cette disposition se retrouve chez plusieurs peuples commerçans modernes, les Hollandais par exemple. Quand ils font des conquêtes, ce n'est pas pour le plaisir d'en faire et de les gouverner, ce n'est pas même avant tout dans l'intérêt de leur sécurité nationale, c'est surtout pour s'assurer des avantages commerciaux. En règle ordinaire ils se contentent du droit pur et simple d'établir des factoreries ou des comptoirs le long des côtes, ils trafiquent librement avec les indigènes, l'absence de concurrens leur vaut un monopole très lucratif, et cela suffit à leur ambition. Carthage fut imbue du même esprit; même quand elle se vit amenée à devenir plus conquérante que sa mère tyrienne, ce fut uniquement dans l'intérêt de sa tranquillité en Afrique et de son commerce maritime. Ses citoyens, intrépides nautoniers, répugnaient au service militaire; du moins ils ne recherchaient que les hauts grades. Ses armées ne se composaient guère que de mercenaires recrutés un peu partout; mais elle était assez riche pour les solder largement, et elle entendait qu'on la servît bien pour son argent. Tant pis pour la chair à bataille si elle répugnait à se faire tuer, elle était payée pour cela, et le payeur s'en souciait comme de rien.

Nous touchons ici l'un des traits caractéristiques de cette civilisation tyro-carthaginoise, qui a tant contribué au progrès général de notre race occidentale, mais certainement sans le savoir ni le vouloir. Malgré tout ce qu'on en a dit, il ne paraît pas que les Carthaginois aient été plus perfides et plus cruels que tant d'autres peuples de l'antiquité, que les Romains, par exemple, qui ont le plus contribué à leur faire cette réputation détestable. On voit même qu'en plus d'un endroit, en Sicile entre autres, les populations indigènes ou de sang hellène préférèrent plus d'une fois le régime carthaginois à celui que les Romains voulaient leur imposer. D'autre

part, il n'est pas moins certain qu'en règle générale le Carthaginois ne sut pas se faire aimer. Il ne parvint à s'assimiler aucune des populations qu'il s'assujettit par l'intérêt ou par les armes. Une défiance invétérée empêcha toujours les peuples sollicités à s'allier avec lui, d'unir leurs efforts aux siens pour une action commune et persévérante. Quelle différence avec l'attachement qu'au bout d'un certain temps Rome savait inspirer aux pays conquis par ses légionnaires et occupés par ses essais de colons ! Cela encore doit avoir tenu à l'esprit mercantile qui dominait à Carthage. On dit que le commerce est le grand lien des nations. C'est vrai, mais à la condition qu'aux relations purement commerciales se joignent des rapports d'un autre ordre. Quand le peuple commerçant apporte avec lui une civilisation supérieure dont il s'efforce de doter les populations qu'il exploite, quand il se concilie leur admiration ou leurs sympathies par l'idéal nouveau qu'il leur inculque, il peut arriver, il arrive souvent qu'une fusion morale s'opère entre elles et lui. Mais, si les rapports mutuels sont uniquement formés par le désir du lucre, lors même que les intérêts deviennent solidaires, cela ne suffit pas pour qu'on en vienne à s'aimer. Des deux côtés, c'est la guerre de ruse, c'est la défiance qui domine. Le vendeur s'estime à chaque instant volé, et l'acheteur dupé. Le négoce entraîne fatalement une certaine rapacité qui pousse à des roueries, dégénérant vite en fourberies et en larcins plus ou moins déguisés. Combien de fois des populations moins habiles commerçantes que les rusés marchands de Carthage ne s'aperçurent-elles pas qu'on s'était joué de leur inexpérience ! Certainement les Romains n'étaient pas en droit de faire de la *foi punique* un synonyme de déloyauté ; du moins, en fait de droiture politique et militaire, les deux peuples n'eurent rien à se reprocher. Il n'en est pas moins vrai que la dénonciation romaine fut généralement approuvée, le mot devint partout proverbial. C'est qu'il y avait un préjugé défavorable et très répandu contre le caractère des Carthaginois, et l'on ne voit guère pour l'expliquer que l'étendue même de leur brillant commerce.

Carthage était bâtie sur une presqu'île, à base assez large, qui s'avancait dans la Méditerranée au nord du golfe de Tunis et de l'étroit passage de la Goulette. L'isthme qui la rattachait au continent africain s'étendait entre un petit golfe aujourd'hui séparé de la mer par une mince langue de terre et le *stagnum marinum* ou lac de Tunis. Une forte muraille, reliant le lac au golfe, protégeait la ville du côté de terre. En avant de la lagune que divise la passe de la Goulette s'ouvrait le port marchand, à peu près rectangulaire, qui lui-même communiquait avec un autre port, de forme ronde,

réservé aux vaisseaux de guerre. Sa ressemblance avec une large coupe avait fait donner à ce dernier le nom de *Cothon*. Deux cent vingt navires trouvaient à se loger dans les docks séparés qui entouraient ce port militaire et dont l'entrée respective était marquée par deux colonnes ioniques en marbre, ce qui devait former une imposante colonnade. Le milieu de ce port intérieur était occupé par une île qui servait de quartier à l'amiral commandant en chef. De là, ce haut fonctionnaire pouvait surveiller tous les mouvemens des deux ports et même, vu le peu d'élévation de la côte, tout ce qui se passait en rade. Il convient d'ajouter que le port marchand n'était lui-même qu'un appoint au lac de Tunis. Ce lac servait en réalité de havre aux centaines de navires qui, du temps de la prospérité de Carthage, venaient jeter l'ancre dans ses eaux paisibles. On reconnaît encore aujourd'hui à des traces indubitables l'emplacement des deux ports contigus, qui, d'après les observations de M. Beulé, embrassaient une superficie de plus de 22 hectares. Tout auprès, sur une éminence de médiocre hauteur, s'élevait *la Byrsa*, forme grecque du mot sémitique *Bozra* ou *Bostra*, c'est-à-dire la citadelle, et le quartier aristocratique adhérent. Au pied, autour des ports, était la ville basse et marchande. Au nord et à l'ouest s'étendaient les quartiers désignés sous le nom collectif de *Megara*, en hébreu *Magurim*, les faubourgs. Le tout décrivait une circonférence de près de huit lieues. Le Bagradas, aujourd'hui la Medjerda, se jetait au nord de la ville dans le golfe de Tunis, après avoir arrosé une région dont les anciens auteurs vantent la végétation luxuriante. Mais de nos jours, détourné par les amas de son propre limon et du sable de la mer, ce fleuve a reporté son embouchure bien plus au nord, tout près d'Utique, et le rivage s'est beaucoup avancé.

Carthage, favorisée par une situation qui lui assurait un excellent et vaste ancrage, dut grandir vite et ne tarda pas à devenir la plus importante des factoreries phéniciennes. On ne voit pas qu'il ait été jamais question d'une lutte quelconque pour l'indépendance avec la mère patrie. On dirait plutôt qu'il n'y eut jamais de lien de sujétion. Les relations commerciales suffisaient aux bons rapports, qui demeurèrent constans. Une sorte de piété filiale distingua même toujours les sentimens de la jeune ville à l'égard de la vieille mère. On envoyait des *théories* solennelles aux sanctuaires phéniciens. Lorsque Tyr fut prise et détruite par Alexandre, beaucoup de familles tyriennes se transportèrent à Carthage et y furent bien accueillies. Ce même sentiment de respect pour les cités-mères valut à Utique, plus ancienne que Carthage et d'abord sa suzeraine, de ne pas être soumise au tribut imposé plus tard à toutes les factorie-

ries de la côte. Longtemps aussi les Carthaginois payèrent aux Numides ou Berbères indigènes une redevance attestant qu'ils se regardaient plutôt comme locataires que comme propriétaires du sol. Ce fut la nécessité d'assurer leur tranquillité contre les incursions de ces turbulents voisins qui poussa les Carthaginois à reculer indéfiniment les limites de leur domination dans la direction du désert, de même que la possession d'Alger a entraîné les Français à se rendre maîtres de l'Algérie entière. C'est dans un dessein essentiellement commercial qu'ils occupèrent les îles occidentales de la Méditerranée, la Sicile, où de bonne heure ils eurent maille à partir avec l'élément grec, Malte, les Baléares, la Sardaigne, la Corse, où ils se mesurèrent plus d'une fois avec les marines phocéenne et étrusque. Leur idéal fut toujours de devenir les seuls maîtres dans la Méditerranée du détroit de Messine à celui de Gibraltar.

Beaucoup de fables ont été éditées sur les voyages de circumnavigation des Carthaginois. On a même voulu leur faire honneur d'une découverte anticipée de l'Amérique. Il faut beaucoup rabattre de ces hypothèses, qui ne reposent sur rien de solide. Ni les connaissances, ni les instrumens nautiques de ce temps ne permettaient de s'aventurer sur les vastes mers, loin de toute côte, et cela devrait suffire pour rejeter ces vieux contes. Mais il est certain que les Carthaginois poussèrent fort avant leurs navires le long de l'Europe et de l'Afrique. La plus célèbre de ces expéditions est le *Périple de Hannon*, dont nous possédons heureusement une version grecque. Environ cinq cents ans avant notre ère, Hannon partit de Carthage avec soixante vaisseaux et un grand nombre d'émigrans qui devaient fonder des colonies sur plusieurs points des côtes du Maroc actuel. Après avoir débarqué sa cargaison vivante, Hannon continua de faire voile vers le sud sans trop s'écarter du rivage africain. Il toucha une île qu'il appela Cerné et qui doit être celle d'Arguin, au 20^e degré de latitude nord (1). Il doubla l'embouchure du Sénégal, peuplée alors comme aujourd'hui de crocodiles et d'hippopotames. Il découvrit là une race de nègres qui lui parut bien différente des noirs du Sahara qu'il devait connaître. Ces nègres chassèrent les étrangers à coups de pierres. Le Carthaginois poursuivit son exploration. Il nota les immenses forêts odoriférantes qui couvraient les côtes. Il vit les indigènes, comme on les voit encore aujourd'hui, brûler les herbes sèches sur les flancs des collines. Il les entendit la nuit, comme on les entend encore, faire leur vacarme favori de cymbales, de tambours et de fifres aux sons perçans. Il découvrit plus loin une montagne de feu, qui semblait lancer des

(1) Les abords de cette île sont dangereux. C'est près de là qu'eut lieu le fameux naufrage de la *Méduse* en 1816.

flammes jusqu'aux étoiles. La nuit, tout le pays n'était plus qu'une fournaise immense. Il appela cette montagne *le char des dieux*. Ce doit être un des volcans appartenant à la chaîne des monts Camerones. L'un d'eux est visible de la mer, c'est le seul qui existe sur la côte occidentale de l'Afrique, et cette circonstance prouve que Hannon s'était avancé jusqu'au 5^e degré de latitude nord. Un peu plus loin encore, il atteignit un cap qu'il nomma « la Corne du sud, » près duquel se trouvait une île habitée par des sauvages hideux tout couverts de poils. Malgré tous leurs efforts, les marins carthaginois ne purent capturer des hommes, mais ils s'emparèrent de trois femmes qui s'escrimèrent si bien des ongles et des dents qu'ils durent les tuer et les rapporter empaillées à Carthage. Les interprètes leur dirent que ces êtres bizarres étaient des « gorilles, » première apparition d'un nom destiné à acquérir une grande notoriété deux mille cinq cents ans plus tard. Ce fut le point extrême du voyage, le rapport finit brusquement par ces mots significatifs : « Là les provisions nous manquèrent. »

Tout semble indiquer que Hannon eut de nombreux émules parmi les marins carthaginois, et que, si la vieille littérature punique n'avait pas complètement disparu, nous posséderions de très nombreux récits de voyages pleins d'intérêt. Pline, par exemple, nous parle d'une autre expédition, à peu près contemporaine de celle de Hannon, et qui eut pour objet de longer les côtes de l'Europe occidentale. Nous en possédons par grand hasard un fragment ou plutôt une paraphrase en mauvais vers latins. Ce voyage de découvertes, dirigé par un certain Himilcon, dura quatre mois. L'amiral carthaginois, laissant à sa gauche le Grand-Océan sans rivage « sur lequel aucun vaisseau ne se hasarde, où ne souffle aucune brise, mais où d'éternels brouillards planent sur des eaux dépourvues de toute vie, » atteignit les îles Æstrymnides, c'est-à-dire les Sorlingues. Il les trouva riches en mines d'étain et de plomb, habitées par une race intelligente et adroite, qui aimait aussi à trafiquer et qui affrontait les flots en courroux sur des canots de peaux cousues. A deux jours de là, on arrivait à l'Île-Sainte, habitée par les Hiberniens et couverte de pâturages d'un vert d'émeraude ; tout près se trouvait enfin la grande île d'Albion.

La Gaule vit aussi ses côtes et ses havres visités par ces infatigables marchands. C'est tout ce qu'on en peut dire, car, sauf plusieurs points de la côte méridionale tels que Port-Vendres, Monaco, Ruskino (Castel-Roussillon), et le grand marché de Corbilo à l'embouchure de la Loire, les traces positives d'établissements phéniciens ou carthaginois sur nos rivages sont nulles ou très contestables. En Espagne, les noms de Carthagène (*Carthago Nova*), de Barcelone

(ville de Barca), Tarragone, etc., attestent plus sûrement leur origine punique. Notons enfin, comme une sorte de bizarrerie historique, le nom à la fois espagnol et anglais de Port-Mahon, *Portus Magonis*, ainsi nommé du Carthaginois Magon qui découvrit les avantages de ce port, l'un des plus beaux de la Méditerranée. On sait que ce nom de Mahon fut donné avec le titre de vicomte à James Stanhope, en souvenir de son expédition victorieuse à Minorque en 1708.

Une chose peu connue et qui ne manque pas non plus d'analogies modernes, c'est que les familles carthaginoises enrichies par le commerce maritime ne persistaient pas dans la profession. Elles consolidaient leur fortune en biens de terre, se construisaient de belles villas dans les campagnes, les entouraient de jardins splendides et faisaient cultiver leurs vastes domaines par de nombreux esclaves. Les Grecs et les Romains, quand ils débarquèrent en Afrique, furent émerveillés de cette opulence rurale dont ils n'avaient aucune idée. Ce fut même le spectacle de cette richesse qui détermina le vieux Caton à réclamer la destruction à tout prix d'une cité qui, malgré ses désastres, ses pertes énormes, sa marine ruinée, trouvait dans son sol d'incalculables ressources. Le Carthaginois n'était pas moins bon agriculteur que hardi marin. Il avait des ouvrages très remarquables traitant de l'agriculture, un entre autres qui ne comptait pas moins de vingt-trois livres, et qui était l'œuvre d'un magistrat nommé Magon. Telle était la réputation de ce traité qu'après la conquête définitive et lorsque le sénat romain, encore très dédaigneux de tout ce qui intéressait les lettres, eut fait cadeau aux chefs berbères, ses alliés, des bibliothèques trouvées à Carthage, il décréta qu'il serait fait une exception pour l'œuvre de Magon et qu'on la traduirait en latin. Varron, Pline, Columelle, ont connu ce livre magistral et en font le plus grand éloge.

Il n'est resté aucun débris de poésie carthaginoise. Probablement le génie sémitique, là comme ailleurs, fut infécond sur le domaine du drame. Mais il est inadmissible que Carthage n'ait rien produit en fait de poésie lyrique. Sa langue, si hétérogène en Occident, est sans doute la principale cause de notre ignorance. Ce dut être un grand avantage pour les commerçans carthaginois que de pouvoir se servir d'un idiome si différent de tous ceux qui se parlaient dans les régions par eux visitées et exploitées, mais cela dut contribuer aussi à leur isolement moral. La langue phénicienne, telle qu'on peut la reconstituer au moyen des inscriptions, resta celle de Carthage jusqu'à la fin. Elle était très analogue à l'hébreu. La plupart des noms carthaginois conservés par l'histoire s'expliquent aisément quand on les rapproche de la langue d'Israël. Hamilcar si-

gnifie « le protégé de Melcarth, » Hasdrubal « celui dont le secours est en Baal, » Hannibal, correspondant du nom biblique Hananéel, veut dire « la grâce de Baal, » etc. On peut voir qu'à Carthage, comme en Israël, les noms propres exprimant un rapport déterminé avec la Divinité étaient très fréquens.

La religion des Carthaginois était aussi foncièrement cananéenne. Les dieux de Tyr furent ceux de Carthage. Toutefois il faut signaler ici un phénomène qui a souvent échappé à ceux qui ont parlé de la religion punique. La religion cananéenne est toujours solaire et lunaire, mais elle revêt deux formes très distinctes : le soleil est adoré, tantôt joyeusement comme la grande force bienfaisante et vivifiante, tantôt comme un être dévorant, terrible, dont la colère est meurtrière. Il semble qu'en Phénicie même, cette seconde conception fut la plus ancienne. Moloch ou Melech, *le roi*, est le soleil tout aussi bien que Baal *le seigneur*; mais en Canaan le culte de Baal est licencieux, pousse au dévergondage, tandis que celui de Moloch est sombre, exige non-seulement des victimes humaines, mais encore des victimes de qualité supérieure. C'est l'intensité du sacrifice consenti par le sacrifiant qui en fait la valeur expiatoire ou propitiatoire. De là cet abominable rite de l'immolation des petits enfans, surtout des premiers nés, et, dans la cité, des enfans des premières familles. L'affreux Moloch carthaginois en bronze, dont les mains étendues recevaient les innocentes victimes pour les laisser glisser dans une fournaise ardente, n'est que trop historique. C'est surtout dans les grandes calamités nationales qu'on revenait avec frénésie à cette coutume facilement négligée en temps de prospérité. A Carthage, Moloch et Baal ne sont pas distincts comme en Canaan; c'est le même dieu terrible et repoussant. Le même instinct de destruction inspirait à ses plus ardens adorateurs des actes de mutilation sauvage. Sa compagne, Astarté la cornue ou la lune, diffère de la même sorte de sa congénère Aschera, la voluptueuse. M. Bosworth Smith pense que le culte d'Astarté ou de Tanith à Carthage ne fut pas moins impur que celui d'Aschera ou de la Babylo-nienne Mylitta. Ce point est pourtant fort contesté. De l'avis de plusieurs mythologues, c'est sous la domination romaine que les impudicités des cultes orientaux s'implantèrent aussi dans la nouvelle Carthage et que le rituel d'Astarté devint immoral; l'ancienne avait pu connaître des vierges d'Astarté, c'est-à-dire des jeunes filles vouées au célibat pour la servir, mais non des espèces de bayadères faisant métier de la prostitution sacrée.

C'est encore le soleil compris comme pouvoir purifiant et guérisseur qu'on adorait sur la Byrsa sous le vocable d'*Esmoun*. Nous le reconnaitrons encore dans le Melcarth, c'est-à-dire *Moloch kirjath*,

roi de la cité, celui que les Grecs appelèrent l'Hercule phénicien et qu'ils firent passer dans leur mythologie sous le nom de *Mélicerte*. Ses temples, quand il en avait, — car le culte de ce dieu avait un caractère idéaliste prononcé, c'était un dieu de navigateurs que l'on devait pouvoir trouver partout (1), — se distinguaient par les deux colonnes dressées en avant du portique principal, autre symbole cananéen et tyrien dont la signification n'est pas très claire et que Salomon adopta quand il construisit son temple de Jérusalem. Melcarth avait pourtant un temple très célèbre à Gadès (Gibraltar), à l'entrée même du Grand-Océan mystérieux. Un collège de prêtres y rendait des oracles très recherchés, comme s'ils eussent été l'écho de la mer immense, qui connaît et recouvre toutes choses. Une source merveilleuse, qui s'élevait ou s'abaissait en sens inverse de la marée, ajoutait à l'étrangeté de ce lieu révééré. Les deux colonnes, dressées en avant du promontoire et qui doivent avoir servi de phares pour éclairer les navigateurs, sont probablement cause du nom de « Colonnes d'Hercule » donné au fameux détroit.

Une certaine obscurité plane encore, malgré les beaux travaux de M. Heeren, sur la constitution politique de Carthage. Aristote pourtant l'a connue et en a parlé avec des éloges que nous avons quelque peine à comprendre. On sait que le pouvoir suprême était exercé, du moins *pro forma*, par deux *suffètes* (les *schofetim* ou *juges* de la Bible), nommés à vie. A côté d'eux était un sénat de vingt-huit membres, qui décidait de concert avec les suffètes des questions de guerre, de taxes et de colonies. Si les deux pouvoirs étaient en conflit, le point litigieux était déféré au peuple qui prononçait en dernier ressort. Mais il paraît d'abord que le pouvoir des suffètes devint de plus en plus nominal, et puis qu'une sorte de conseil, qu'on appelait *les cent*, bien qu'il comptât cent quatre membres, choisi pour la première fois par le peuple sur une liste des citoyens les plus riches, se recrutant ensuite lui-même, accapara de plus en plus l'autorité de fait. On serait tenté de supposer, sans pouvoir rien affirmer en l'absence de documens formels, que la constitution de ce nouveau pouvoir fut démocratique en principe, qu'elle fut due à un mouvement d'opposition au petit conseil des vingt-huit, mais qu'elle aboutit en fait à une oligarchie comparable à celle de Venise. Nous retrouverions ici la tendance ordinaire des peuples commerçans, où tant de causes poussent toujours à l'établissement de « familles gouvernantes » qui se réservent le monopole du pouvoir et passent bientôt à l'état de caste. Autant qu'on en peut ju-

(1) Monaco doit son nom au temple de Melcarth *Monakos*, c'est-à-dire solitaire dans sa demeure. C'était donc un dieu sans compagne. Cela le rapproche bien du Jahveh primitif des Hébreux.

ger, la politique de ces cent fut étroite, cruelle, habile en détail, sans grandes vues générales. En règle ordinaire, les généraux vaincus étaient condamnés à la crucifixion; aussi beaucoup d'entre eux prévenaient-ils cette sentence par le suicide. En continuant de s'appuyer sur les analogies, on comprend qu'une famille comme celle des Barcas, la famille d'Hamilcar et d'Hannibal, ait conquis une popularité assez forte pour faire contre-poids à ce pouvoir redoutable, et parfois même braver ses ordres. Il est remarquable toutefois qu'à part quelques émeutes sans grande portée il ne soit jamais question de révolution militaire ou démocratique, et cela fait supposer qu'en somme, à Carthage même, on était assez content de l'ordre de choses établi.

Du reste le luxe de cette aristocratie financière était très grand. Les tables de citronnier, la vaisselle d'or et d'argent, les statues, les peintures, les broderies achetées au loin, les bibelots coûteux remplissaient ses opulentes demeures. Un simple péplum destiné à la statue d'Astarté valait plus de 700,000 francs. On savait admirablement travailler le verre. M. Beulé est d'avis que nos *mousselines* les plus légères ne sont pas supérieures aux échantillons qu'il a pu déterrer. L'antiquité a connu aussi un traité carthaginois très remarquable sur l'art du vêtement. Avec quel dédain les ambassadeurs envoyés à Rome à la fin de la première guerre punique racontèrent à leurs concitoyens qu'ils avaient été très bien reçus par les familles des sénateurs, mais qu'un seul service d'argent avait dû être porté de maison en maison pendant tout le temps de leur séjour : il n'y avait que celui-là dans Rome! Carthage enfin, seule de toutes les villes commerçantes de l'antiquité, s'avisa d'avoir une monnaie fiduciaire en cuir, billet de banque d'état, qui circulait avec sa valeur nominale dans toutes les possessions carthagiноises.

Tel est ce singulier mélange d'étroitesse et de génie inventif, de superstition et de hardiesse, de stérilité en tout ce qui touche le grand art et d'utilitarisme ingénieux. Telle que nous connaissons maintenant Carthage, nous allons la voir se heurter contre une puissance grandissante, son antipode presque à tous les points de vue. C'est un duel à mort qui va s'engager.

II.

Nous ne referons pas l'histoire des guerres puniques, racontées par tant d'historiens. Nous rappellerons seulement les faits principaux pour nous attacher surtout à leur signification politique.

La Sicile fut la pomme de discorde entre Carthage et Rome.

Déjà l'ambition, facile à comprendre, qui poussa Carthage à se rendre maîtresse de cette grande île voisine, au sol si riche et aux ports si nombreux, l'avait mise aux prises avec l'élément grec, amené en Sicile par des immigrations successives. Les Grecs furent plus d'une fois repoussés par les armées carthaginoises jusqu'à l'extrémité orientale de l'île ; mais là ils étaient déjà assez forts pour braver les attaques puniques. Syracuse arrêta toujours les troupes de Carthage, et à plusieurs reprises celles qui voulaient en faire le siège furent vaincues par les terribles épidémies nées des marécages voisins. C'est cette lutte à outrance contre les Africains qui valut à Denys l'ancien sa popularité et sa dictature prolongée. Après la chute de Denys le jeune, Timoléon, puis Agathoclès, enfin Hiéron se succédèrent dans le même emploi et s'en acquittèrent le plus souvent avec succès. Agathoclès put même descendre en Afrique, ravager pendant trois ans les environs de Carthage et se rembarquer, sans avoir pu la prendre, il est vrai, mais non sans avoir montré le point le plus vulnérable de la puissance carthaginoise.

Pyrrhus fit aussi, en Sicile comme en Italie, une brillante campagne, mais sans résultat. Il repoussa les Carthaginois jusqu'à Lilybée, sur la côte ouest de l'île, mais il ne put emporter cette place forte ni se maintenir dans le pays, et il essuya un grave échec sur mer lorsqu'il repassa le détroit de Messine. Il aurait dit en quittant la Sicile : « Quel beau champ de bataille je laisse ici aux Romains et aux Carthaginois ! » pourtant il les avait vus unir quelque temps leurs efforts contre lui, mais il avait de la puissance et des ambitions des deux cités une idée assez claire pour prévoir qu'elles ne sauraient rester en paix et que la Sicile serait fatalement leur premier champ de bataille.

En définitive Carthage était parvenue à s'implanter dans cette île. Malgré Syracuse et son petit empire sur la côte orientale, malgré la bande intermédiaire de terrain que les Mamertins, dont nous allons parler, avaient réussi à conquérir de Messine à Camarina, les Carthaginois étaient restés maîtres des deux tiers de l'île et ne renonçaient nullement à l'occuper tout entière. — Mais Rome allait la lui disputer. Ce n'est pas qu'à cette époque Rome rêvât déjà un empire universel ; son ambition ne dépassait pas encore les limites de l'Italie : elle avait voulu devenir la cité-reine de la péninsule et réunir les différens peuples qui l'occupaient en une sorte de *symmachie* ou de confédération militaire dont elle eût été la directrice. Or ce plan était à peu près réalisé. Il n'y avait plus guère que la Gaule cisalpine qui repoussât tout assujettissement à la ville jadis rançonnée par les compagnons de Brennus. D'ailleurs la très habile politique romaine faisait du joug romain quelque chose d'assez

doux, à la seule condition qu'on ne voulût pas le secouer. Mais que fallait-il faire de la Sicile? Terre, pour ainsi dire, italienne, prolongement de l'Italie dont elle était à peine séparée, ne devait-elle pas, elle aussi, entrer dans la confédération? Pourtant c'était sortir de la péninsule proprement dite, c'était se lancer dans des luttes toutes nouvelles, maritimes, affronter l'inconnu, et nous voyons que le sénat hésita longtemps avant de s'embarquer dans l'entreprise dont l'occasion lui fut offerte par un incident tout particulier.

Voici ce qui s'était passé : Lorsque Agathoclès, chef militaire de Syracuse, mourut l'an 289 avant notre ère, ses troupes mercenaires furent licenciées. Une bande assez nombreuse, recrutée en Campanie, retournait en armes dans son pays, lorsque l'idée vint aux soudards qui la composaient de s'emparer par surprise de Messine qui les avait accueillis amicalement. Ils tuèrent ou chassèrent les habitans mâles, se partagèrent les femmes et les enfans, et se mirent à brigander dans tout le pays d'alentour. Les Carthaginois et Hiéron, le nouveau maître de Syracuse, durent se concerter pour venir à bout de ces bandits qui s'étaient mis hors la loi des nations, et Hiéron se disposa à faire le siège de Messine. Les Mamertins ou *filis de Mars*, — ainsi s'appelaient ces bandits, — cherchèrent des protecteurs. Les uns songeaient à s'entendre avec Carthage, les autres préféraient l'alliance romaine et invoquaient les secours de Rome en leur qualité d'Italiens.

Le sénat fut très perplexe. Laisser Messine tomber au pouvoir des Carthaginois, faire la sourde oreille à des confédérés réclamant du secours, ébranler ainsi le prestige si nécessaire au maintien de la suprématie romaine, c'était très grave. D'autre part, les Mamertins n'étaient pourtant que des brigands. Rome devait-elle accepter la solidarité de leurs crimes, se prononcer contre Hiéron, son allié, qui venait justement de lui rendre d'éminens services en l'aidant à délivrer Rhegium d'une autre troupe de mauvais drôles qui avaient aussi surpris cette ville, engager enfin la lutte avec Carthage sous un prétexte aussi détestable? Ces raisons ne touchèrent pas le peuple romain, à qui le sénat, n'osant se décider, soumit toute l'affaire. Les consuls Appius Claudius et Fulvius Flaccus étaient ambitieux. La Sicile avait une réputation méritée de richesse agricole. Le peuple se prononça pour l'alliance avec les Mamertins et décréta par cela même la première guerre punique. Cette guerre dura vingt-deux ans, de 264 à 241, et fut une des plus meurtrières que l'on connaisse. Elle coûta aux Romains plusieurs armées et sept cents vaisseaux montés par 70,000 hommes.

Quatre points sont à relever dans ses multiples péripéties : la création de la marine de guerre romaine, l'expédition de Régulus en

Afrique, les exploits d' Hamilcar Barca, père d' Hannibal, et le traité de paix qui mit fin à la guerre.

L'armée romaine, qui comptait entrer à Messine pour aider les Mamertins à se défendre contre les Syracusains et les Carthaginois, trouva la ville occupée par ces derniers. C'est que, pendant les délibérations du sénat et du peuple romain, le parti mamertin qui tenait pour Carthage avait pris le dessus. Les généraux romains voulurent alors sauver les Mamertins malgré eux. Ils attirèrent Hannon, le chef carthaginois, dans une entrevue, le firent prisonnier traîtreusement et le forcèrent sous peine de mort à ordonner la reddition de Messine. La lutte entre Rome et Carthage commença donc par une insigne perfidie romaine. Hannon fut crucifié à Carthage. Hiéron se fit battre, rélléchit et acheta fort cher l'honneur de devenir l'allié de Rome. Les Carthaginois furent battus aussi à Agrigente, et les Romains parcoururent en vainqueurs l'île entière. Bientôt leurs ennemis n'eurent plus à eux que les forteresses maritimes de la pointe occidentale. Mais les Romains s'aperçurent bientôt que leur conquête n'était qu'apparente. La flotte carthaginoise bloquait tous les ports. Des forteresses et des vaisseaux puniques sortaient continuellement des bandes armées qui faisaient des incursions pillardes et ne laissaient pas aux Romains une heure de repos. Il fallait ou abandonner la Sicile ou se procurer une grande flotte capable de se mesurer avec la flotte africaine, et c'est précisément ce qui leur manquait.

Polybe, à qui nous devons les renseignemens les plus sûrs en tout ce qui concerne les guerres puniques, a quelque peu exagéré l'inexpérience des Romains en fait de guerre maritime. Ils avaient déjà réprimé sur mer les pirateries de quelques peuples italiens. Un traité de commerce très curieux, conclu un siècle auparavant entre Rome et Carthage, stipule que les navires romains ne pourront trafiquer sur les côtes de la petite Syrte, de l'Atlantique, de la Corse et de la Sardaigne. Il y avait donc déjà une marine romaine. Ce qui est vrai, c'est que Rome n'était pas encore une puissance maritime et qu'elle était obligée de le devenir en quelque sorte d'un jour à l'autre. Sans doute les conditions de la guerre navale étaient alors tout autres qu'aujourd'hui ; mais Carthage avait su les rendre difficiles : elle avait substitué à la trirème grecque ou la nef aux trois bancs de rameurs, la *quinquérème* ou galère à cinq bancs. Une rapidité plus grande, une masse plus écrasante, un nombre plus élevé de combattans, tels étaient les avantages de cette nouvelle invention ; mais ces énormes machines exigeaient des marins et des pilotes très expérimentés. Rome n'en avait pas ou n'en avait que très peu ; elle n'avait pas même de modèle pour con-

struire des quinquérèmes. Le hasard la servit. Une quinquérème punique fit naufrage sur les côtes du Brutium, servit de type, et en deux mois cent quinquérèmes et vingt trirèmes furent prêtes à prendre la mer. L'enthousiasme, l'engouement, s'en mêlèrent, et ce qui le prouve bien, c'est qu'on trouva plus de soldats de terre qu'il n'en fallait pour composer la force agressive de ces vaisseaux improvisés. Quelques mots d'explication sont ici nécessaires.

La guerre des trirèmes et quinquérèmes était surtout une guerre de manœuvres. L'attaquant pliait ses voiles pour être sûr de ses mouvemens, faisait force de rames pour joindre son adversaire, tâchait de le couler d'un coup d'éperon quand il lui était supérieur en masse, ou, s'il ne le pouvait pas, le rangeait pendant un moment, faisait pleuvoir les traits sur son équipage, tâchait de mettre ses rames hors de service, puis courait une bordée au large pour recommencer. L'adversaire, de son côté, s'efforçait d'éviter le coup d'éperon ou la décharge meurtrière; il y réussissait souvent, et l'on ne se joignait que rarement pour s'attaquer corps à corps. On comprend combien cette tactique navale était favorable aux habiles marins de Carthage. Cependant les occasions se présentaient aussi d'en venir directement aux mains. Les rameurs étaient ordinairement des esclaves ou des gens de la classe inférieure recrutés sur le littoral; leur rôle pendant l'action était tout passif: immobiles, courbés sur leurs avirons, ils faisaient évoluer le navire au commandement du *keleustès* ou capitaine. Le combat proprement dit était réservé à des soldats spéciaux. Les Romains, qui n'avaient pas d'aussi bons rameurs que leurs ennemis, voulurent modifier à l'avantage des soldats combattans les conditions du combat naval. Ils imaginèrent de dresser à l'avant de chaque vaisseau, à la hauteur de 3 mètres, une sorte de pont volant d'environ 3 mètres aussi, retenu contre un mât, et s'abaissant à volonté au moyen d'une corde et d'une poulie fixée au sommet de ce mât. A l'extrémité supérieure de ce pont était rivé un très fort crochet de fer, qui fit donner à tout l'appareil le nom de *corbeau*. Ce pont volant pouvait de plus tourner autour du mât de soutien comme sur un pivot. Il avait près de 1 mètre 1/2 de largeur et portait des garde-fous atteignant à la hauteur moyenne du genou. Si donc le vaisseau ennemi mettait le cap sur le vaisseau romain, soit pour le percer, soit pour le border en passant, celui-ci laissait arriver, faisait au moment propice tomber son pont volant, le grand crochet le fixait sur le pont ou dans les agrès de l'adversaire, et immédiatement des soldats romains le franchissaient et sautaient à bord de l'ennemi. C'était en résumé la substitution de l'abordage à la manœuvre nautique, et cette méthode nouvelle rapprochait beaucoup les condi-

tions d'un combat naval de celles d'un combat de terre, où le soldat romain retrouvait sa supériorité ordinaire.

C'est surtout grâce à cette invention, que les Carthaginois ne paraissent pas avoir imitée, que les Romains, malgré bien des échecs partiels dus à l'impéritie ou à la témérité de leurs chefs, remportèrent des victoires navales signalées sur leurs adversaires trop confians ; mais les ressources maritimes de Carthage semblaient inépuisables ; à peine une flotte était-elle détruite qu'une autre la remplaçait. Bien que Rome pût aussi, à force de sacrifices et de patriotisme, remplacer ses vaisseaux et ses équipages perdus, il était à craindre que la guerre ainsi conduite ne s'éternisât et qu'à la longue la victoire finale ne restât à la cité la plus riche en armemens maritimes. C'est pourquoi, se rappelant l'exemple légué par Agathoclès, les Romains voulurent transporter la guerre en Afrique même. Ce fut une véritable *armada*. La flotte romaine qui partit de Messine en 256 comptait trois cent vingt vaisseaux, portant l'armée de débarquement. Les Carthaginois voulurent lui barrer le passage avec une flotte plus nombreuse encore. Polybe assigne à chaque vaisseau une moyenne de 300 rameurs et de 120 combattans. Il faut donc admettre que près de 300,000 hommes se rencontrèrent au large d'Ecnomus, où la fortune de la guerre se décida en faveur des Romains. Jamais, dans les temps modernes, de pareilles masses ne se sont rencontrées sur mer. La flotte carthaginoise, coupée par l'habile stratégie des Romains, fut à peu près anéantie, et les vainqueurs, conduits par leurs consuls Manlius et Régulus, débarquèrent en Afrique, non loin du cap Herméen, près d'une ville qu'ils appelèrent Clypea, parce qu'elle était bâtie sur une éminence en forme de bouclier.

Carthage, surprise, moralement abattue par le désastre de sa flotte, ne songea pas même à s'opposer au débarquement. Il semble que les riches campagnes, au sein desquelles les Romains s'enfoncèrent, les retinrent plus qu'il n'aurait fallu. Ils auraient probablement emporté Carthage en marchant droit sur elle. Ils aimèrent mieux mettre à contribution les innombrables villes et villages du pays, et même, tel était l'excès de leur confiance, l'un des consuls, Manlius, reçut l'ordre de revenir à Rome avec une partie de l'armée et de laisser Régulus achever seul la grande expédition.

Régulus, en avançant lentement sous les murs de Carthage, remporta encore de brillans succès et crut pouvoir tout terminer d'un coup. Il offrit à Carthage démoralisée une paix tellement exorbitante que le sénat carthaginois retrouva de l'énergie pour la repousser avec indignation. Au même instant arrivait à Carthage le Lacédémonien Xantippe, officier de fortune très expérimenté, qui se fit

fort de battre les Romains si on voulait se soumettre à sa direction. Il inspira une confiance étonnante à la population et ne trompa nullement son attente. Il utilisa savamment l'excellente cavalerie numide et les éléphants, et il infligea à l'armée romaine une défaite sanglante : 2,000 Romains seulement regagnèrent à grand-peine Clypea; le reste fut détruit ou fait prisonnier. Régulus lui-même fut de ces derniers. Une flotte envoyée d'Italie en toute hâte pour rapatrier la garnison de Clypea réussit à l'embarquer, mais une tempête l'anéantit presque complètement dans le détroit de Messine. L'année d'après, d'autres ouragans détruisirent la nouvelle flotte que les Romains avaient équipée pour tenter une nouvelle descente en Afrique. De pareils désastres n'étaient pas suffisamment compensés par les victoires qu'ils remportaient de nouveau en Sicile.

C'est en ce temps-là que Carthage envoya à Rome des ambassadeurs pour traiter de la paix. Régulus, prisonnier sur parole, les accompagnait. Nous avons tous appris dans notre enfance et même probablement chanté en vers latins (du moins aspirant à l'être) la conduite héroïque de ce Régulus, qui parla lui-même contre l'adoption des propositions carthaginoises, lorsqu'il se savait condamné à mort, si elles n'étaient pas adoptées. Fidèle à son serment, il aurait fait croire à sa femme et à ses enfans qu'il avait pris du poison, et il serait noblement retourné à Carthage, où on l'aurait fait mourir dans d'horribles tortures. Tite-Live l'a raconté, des historiens et des poètes latins d'un âge plus moderne ont encore amplifié son récit; mais la critique historique de nos jours a fortement révoqué en doute ou plutôt relégué dans le domaine du roman cette histoire tragique : aucun historien sérieux et rapproché des événemens n'en parle. Le silence de Polybe surtout, qui relate avec détails la campagne de Régulus, est décisif contre la légende; il y a plus, on peut soupçonner le motif de sa formation. Un fragment de l'histoire de Diodore de Sicile (xxiv, 1), qui n'est certes pas suspect de complaisance pour les Carthaginois, non-seulement laisse entendre que Régulus mourut de sa mort naturelle, mais encore raconte tout au long l'inférieure barbarie avec laquelle la femme de Régulus, s'imaginant que l'on userait de cruauté envers son mari, traita deux prisonniers carthaginois, Bostar et Hamilcar, que le sénat lui avait donnés à titre d'otages. Elle les fit lier dans un vase et les y laissa sans nourriture cinq jours et cinq nuits. Bostar mourut de douleur et de faim; mais Hamilcar, plus robuste, respirait encore, alors elle imagina de le laisser dans le vase, attaché au cadavre de son compagnon, et de le nourrir juste assez pour qu'il vécût dans cette abominable position. Au bout de cinq autres jours, le cadavre en putréfaction exhalait une

insupportable odeur. Les esclaves de la maison eurent horreur, la chose fut dénoncée aux tribuns du peuple, et le malheureux fut délivré. Il y a donc tout lieu de penser que la légende de Régulus à Carthage a été inventée pour rejeter sur les Carthaginois le reproche de cruauté odieuse, si complètement mérité par une Romaine.

La guerre continua donc, mais resta confinée en Sicile. Les Carthaginois tenaient toujours Lilybée (1), cette forteresse maritime devant laquelle Pyrrhus avait échoué, dont la passe était très difficile à forcer et que les Romains assiégèrent longtemps en vain. C'est dans cette dernière période de la première guerre punique, depuis 247, que se révéla le génie militaire d'Hamilcar Barca, père du grand Hannibal. C'était le représentant de cette famille barcine, qui devait à une vieille popularité de faire contre-poids dans Carthage à l'oligarchie jalouse dont nous avons parlé. Ce nom de Barca, analogue à l'hébreu *barak* et signifiant *l'éclair*, semble avoir inspiré la méthode et la stratégie de cet illustre guerrier, aussi remarquable sur mer que sur terre, et qui pendant des années défia, grâce à une incroyable agilité de mouvemens, toutes les forces que Rome lui opposa. Tantôt ravageant à l'improviste les côtes de l'Italie, tantôt se juchant avec une poignée d'hommes sur des hauteurs inaccessibles d'où il tombait comme la foudre sur les positions ennemies, très peu soutenu par le gouvernement carthaginois, mais trouvant toujours des ressources pour recruter, équiper et nourrir ses mercenaires, il fut pendant six ans le désespoir et la terreur des généraux romains. Il faut signaler ici un trait fort remarquable de cette grande figure militaire, d'autant plus que nous le retrouverons, ainsi que sa méthode tactique, chez son fils Hannibal. Ses soldats étaient des mercenaires, et il y avait toujours là une grande cause d'infériorité pour les armées carthaginoises aux prises avec les soldats citoyens de Rome. La fidélité du mercenaire est toujours douteuse, sa fermeté dans les revers facilement ébranlée. Or Hamilcar trouva moyen de compenser ce grave inconvénient, ce fut en inspirant à ses soldats un dévouement presque religieux à sa personne. C'est peut-être la première fois que l'on peut signaler dans l'antiquité l'amour passionné du général tenant lieu du patriotisme en tant que ressort moral d'une armée; pourtant il maintenait strictement la discipline; il ne s'en fit pas moins chérir de ceux qu'il enrôla sous ses étendards. Polybe observe qu'il est aussi impossible de raconter en détail les exploits d'Hamilcar que de noter les coups portés à son adversaire par un habile pugiliste. Ce fut une guerre de continuelles alertes, de surprises quotidiennes, d'escarmouches innombrables, qui infligèrent aux Romains les

(1) Aujourd'hui Marsala, de l'arabe *Marsa Allah*, port de Dieu.

pertes les plus sensibles, et qui se seraient à la fin terminées par d'irréparables désastres si le gouvernement de Carthage avait fait de plus vigoureux efforts pour profiter de la situation; mais des vues mesquines d'économie et de jalousie s'y opposèrent. Carthage se croyait à l'abri de toute nouvelle attaque depuis l'insuccès de Régulus, et trouvait son compte à laisser la guerre nourrir la guerre en Sicile.

La première guerre punique eut pour clôture une grande défaite navale des Carthaginois devant les îles Oégatiennes (241 ans avant Jésus-Christ). A la fin, et apprenant que les Romains avaient de nouveau construit une flotte, les gouvernans de Carthage avaient pris peur et en avaient armé une aussi. Cette nouvelle défaite sur mer les découragea, et, comme Hamilcar jugeait lui-même la continuation de la guerre impossible, comme on n'était guère moins fatigué à Rome qu'à Carthage, on se décida des deux côtés à conclure la paix. Carthage dut renoncer entièrement à la Sicile, s'engager à respecter les états de Hiéron et de ses alliés, et à payer, dans le délai de vingt ans, une indemnité de guerre de 2,200 talens, plus 1,000 comptant. C'étaient des conditions beaucoup plus douces que celles qui avaient été proposées par Régulus douze ans auparavant. Mais il se passa une chose singulière; quand ces conditions furent soumises à l'approbation du peuple romain, celui-ci se déclara non satisfait. Carthage envoya des plénipotentiaires qui l'apaisèrent en ajoutant 1,100 talens (1) à l'indemnité, mais qui demandèrent à la payer en dix ans au lieu de vingt. Nous pouvons conclure de là que Carthage trouvait le chiffre de l'indemnité très tolérable. Elle se fiait pour l'acquitter à ses étonnantes ressources agricoles et commerciales. Les Romains, de leur côté, furent éblouis par le chiffre brut de la somme proposée et ne comprirent pas très bien ce que leur rivale devait de richesses à son trafic maritime et à ses colonies.

III.

La seconde guerre punique, celle d'Hannibal, est la mieux connue des trois. Nous en rappellerons rapidement les principaux momens pour nous étendre un peu plus sur le caractère et les vues politiques du grand homme qui en fut le principal héros. M. Bosworth Smith a mis en relief, avec beaucoup d'art et de sagacité, les titres de l'illustre Carthaginois à l'admiration des siècles.

Pendant les vingt-deux ans qui séparent la première guerre pu-

(1) Le talent cabaïque pesait 25 kilos 196, ce qui serait correspondre le total au poids de 18,627,200 francs. Mais il faut multiplier ces chiffres au moins par vingt pour avoir une valeur réelle correspondante en monnaie moderne.

nique de la seconde, les Romains, organisant leurs conquêtes en Sicile et en Sardaigne, purgent la mer illyrienne des pirates qui l'infestaient et reculent leur frontière militaire jusqu'aux Alpes. L'Italie tout entière est donc à eux. La prise de Milan, la fondation des colonies de Plaisance et de Crémone ont consacré la défaite des Gaulois cisalpins.

De son côté, Carthage a beaucoup souffert de la révolte de ses mercenaires, appuyés par les populations lybiennes mécontentes. Cette guerre ne tarde pas à devenir atroce; mercenaires et Carthaginois rivalisent de cruautés; les crucifiés dans les deux camps se comptent par milliers; seul, Hamilcar, que la jalousie des oligarques avait tenu à l'écart, peut venir à bout de cette insurrection terrible, et il le doit en grande partie à ce que beaucoup de mercenaires, ne pouvant résister à leur vieil attachement pour sa personne, passent de son côté. Cette rude besogne terminée, il se voue à l'exécution d'un plan qu'il mûrissait depuis que la perte de la Sicile était devenue pour lui certaine. Il s'agissait de deux grandes fins à poursuivre : compenser cette perte par l'acquisition d'un autre grand territoire, puis former une puissante armée capable de tenir tête aux légions romaines. C'est l'Espagne qui devait lui en fournir les moyens. Sa haine prévoyante contre Rome, qu'il faisait partager à ses enfans, préparait une revanche à lointaine échéance. Il se fait donc envoyer en Espagne avec la clause qu'une décision du peuple carthaginois pourra seule lui enlever ses pouvoirs de général en chef. Jusqu'alors, les Carthaginois avaient eu plutôt des comptoirs que des possessions dans la péninsule ibérique. Pendant neuf ans, moitié combattant, moitié négociant, il réussit à étendre l'empire carthaginois jusqu'au Tage. Là encore il dut autant de succès à son attrait personnel qu'au pouvoir de ses armes. Il mit en exploitation régulière les riches mines du pays, il initia les populations aux douceurs d'une civilisation avancée, bon nombre de chefs ibères sollicitèrent d'eux-mêmes leur annexion à l'empire punique. Il meurt les armes à la main en 228; son gendre, Hasdrubal, lui succède, fonde Carthagène (*Carthago Nova*), continue sa politique avec le même succès, et quand il meurt, assassiné par un Gaulois, Hannibal, fils aîné d'Hamilcar, est proclamé général en chef par ses soldats. Malgré sa jeunesse, il n'avait que vingt-six ans, ce choix fut approuvé à Carthage. Il semble que l'oligarchie carthaginoise se soit volontiers rattachée à un plan qui retenait les Barcines loin de Carthage, à peu près comme le sénat romain crut plus tard qu'il était d'une habileté suprême de reléguer Jules César dans les Gaules.

Les Romains avaient fini par s'inquiéter de cet accroissement de puissance de leurs rivaux. Ils avaient noué des alliances avec des

peuplades du nord de l'Espagne, ils avaient même exigé d'Hannibal la promesse qu'il ne dépasserait pas l'Èbre. Quand celui-ci eut mis le siège devant Sagonte, ils demandèrent son extradition au sénat carthaginois. A supposer que l'oligarchie gouvernante eût osé braver l'indignation populaire en consentant à une pareille mesure, la difficulté eût été d'enlever à une armée victorieuse un chef qu'elle idolâtrait, et tel était le cas d'Hannibal, qui avait, comme son père, le talent de se faire passionnément aimer. Les envoyés romains ne reçurent donc qu'une réponse hautaine, et à peine étaient-ils de retour qu'une nouvelle prodigieuse vint plonger Rome dans la stupeur. Hannibal, que les Romains voulaient aller combattre en Espagne, Hannibal, à la tête d'une armée magnifique, était passé d'Espagne en Gaule; il avait franchi les Alpes, il allait tomber comme une avalanche sur l'Italie centrale, sur Rome elle-même!

Les cardres du vieil Hamilcar durent tressaillir. C'était en effet la mise à exécution soudaine du plan longuement et patiemment médité qu'il avait légué à ses fils. Le fameux serment d'Hannibal, encore enfant, peut n'être qu'une légende poétique; toujours est-il qu'elle exprime parfaitement l'idée fixe de cette famille Barcine qui avait prononcé contre Rome le même vœu de destruction que plus tard Caton devait retourner contre Carthage. Se procurer ailleurs qu'à Carthage même, c'est-à-dire en Espagne, les ressources indispensables à une pareille entrée en campagne, n'avoir pas à compter avec les timidités ou les étroits calculs des gouvernans, écraser les Romains dans Rome, et délivrer à tout jamais la patrie carthaginoise du terrible adversaire qui s'était mis en travers de sa puissance croissante, voilà l'intention lointaine et cachée de cette laborieuse occupation de l'Espagne à laquelle trois Barcas avaient successivement consacré leur énergie. Cette seconde guerre punique est moins la guerre de deux états que celle d'une famille contre une cité.

Résumons rapidement des faits connus de tout le monde. Malgré une pointe trop tardive de l'armée de Scipion, qui comptait trouver Hannibal en Espagne et qui est toute surprise de le savoir déjà dans la vallée du Rhône, Hannibal a réussi à passer ce fleuve, il a franchi les Alpes par un défilé dont la détermination exacte est encore aujourd'hui le sujet de discussions savantes qui ne doivent pas nous arrêter (1); bientôt, malgré l'infériorité de ses forces, malgré une

(1) Signalons toutefois, à ce propos, l'étude remarquable que le commandant Hennebert a consacrée au passage d'Hannibal en Gaule et à travers les Alpes, dans le grand ouvrage qu'il publie sur la vie du héros carthaginois, et dont les deux premiers volumes ont paru. Nous reviendrons sur ce chapitre intéressant de nos annales gauloises dans un travail spécial.

ophthalmie douloureuse qui le prive d'un œil, il remporte sur les légions romaines les éclatantes victoires de la Trébie et du lac Trasimène; il est dans l'Italie centrale, il pénètre au sud de Rome, traverse toute la péninsule en vainqueur, obligé seulement de lutter d'adresse avec Fabius le temporisateur qui, n'osant lui livrer bataille, joue contre lui un jeu stratégique fort habile, mais sans jamais réussir à le cerner. En attendant, l'armée d'Hannibal est toujours là, enfoncée comme un coin de fer au cœur même de l'Italie prête à profiter de la moindre faute pour tomber sur Rome. A la fin, les Romains veulent tenter un grand coup, et c'est pour perdre la terrible bataille de Cannes. Cependant ces merveilleux succès n'eurent pas pour Hannibal les conséquences qu'il en attendait. L'énergie de Rome, du sénat surtout, sauva la situation, et même bientôt après sa victoire Hannibal se vit réduit à la défensive; mais il fit durer la guerre encore plus de douze ans, sans recevoir de Carthage autre chose que des renforts dérisoires. Il eut bientôt sur les bras cinq armées tâchant de l'envelopper et auxquelles il échappait toujours. On prétend que Capoue fut fatale à ses soldats et les amollit. Il fallait pourtant bien qu'il eût un point de repère et d'appui parmi les cités italiennes. Capoue, la seconde ville d'Italie, lui offrait de sérieux avantages et s'était prononcée pour lui. Les mœurs n'y étaient ni meilleures ni pires que dans tout le reste de l'Italie méridionale. Ce qui est plus probable, c'est que cette interminable guerre lui enlevait peu à peu ses vétérans d'Espagne, et que les recrues qui venaient remplacer ces excellents soldats étaient loin de les valoir. On sait comment son frère Hasdrubal, venu d'Espagne avec une armée de secours, ne put le renseigner sur le lieu où il pourrait opérer la jonction, fut battu à Métaure, tué en combattant. Sa tête, jetée dans le camp d'Hannibal, lui apprit tout à la fois l'arrivée de son frère en Italie et son irréparable désastre.

La fortune, après une longue bouderie, sourit donc de nouveau aux Romains. En Espagne comme en Italie, ils remportèrent de brillants avantages. Un grand général, — ce qui leur avait manqué depuis le commencement de cette guerre, car le vieux Fabius n'était qu'un habile tacticien, — Cornélius Scipion, se révéla. Il put de Sicile se transporter en Afrique avec une armée romaine. Tout dès lors était changé. Hannibal fut rappelé en hâte. La bataille de Zama perdue par lui mit Carthage à la merci de Rome. Les conditions de la paix furent très dures, mais Hannibal fut d'avis de les accepter coûte que coûte. Il avait encore son idée que nous verrons plus loin. Pour le moment, nous devons nous poser quatre questions : Pourquoi Hannibal voulut-il se rendre en Italie par la route de terre, quand il paraissait plus facile et plus expéditif de s'y rendre par mer ? Pourquoi ne mit-il pas le siège devant Rome immédiatement

après ses premières victoires ni même après la bataille de Cannes? Comment s'y prit-il pour continuer la guerre, sans secours de la mère patrie, au milieu d'un pays presque partout hostile? Que faut-il enfin penser de son entreprise si glorieuse, mais à la fin avortée?

On cite avec raison comme un trait d'audace sa marche à travers les Pyrénées, la Gaule et les Alpes; il l'avait préparée de longue main. Il avait fait recueillir tous les renseignemens qui pouvaient l'éclairer sur la route à suivre, les dispositions des populations, les obstacles naturels à surmonter. Il avait pu savoir que la Gaule lui fournirait des vivres en abondance, qu'il rencontrerait peu de résistance en annonçant son dessein d'aller combattre Rome, que les Alpes, si pénible qu'en fût le passage, n'étaient pas infranchissables, puisque des bandes gauloises les avaient traversées tout armées. Cependant, avec les forces maritimes dont il pouvait disposer, il semble qu'il eût été plus simple et plus sûr de partir d'un point quelconque des côtes espagnoles pour débarquer, par exemple, à Gènes, sur le territoire ligure, où il aurait rencontré des alliés et d'où il pouvait très aisément, laissant les Alpes à dos, passer dans l'Italie centrale. Il se peut que, comme les Romains de Régulus avaient été déterminés par l'exemple d'Agathoclès, Hannibal ait eu l'esprit hanté par le souvenir des invasions gauloises, de ce peupl Gaulois qui avait campé en plein Forum et fait payer cher aux défenseurs du Capitole le rachat de ce qui restait de leur ville; mais nous pensons surtout que l'idée constante d'Hannibal, — et cela jusqu'à la fin, — fut d'organiser contre Rome une coalition de peuples vaincus ou menacés. Sachant pertinemment qu'il ne devait pas compter sur Carthage, comprenant que toute l'entreprise reposait sur lui seul, il aurait voulu entraîner des nations, des peuples entiers, de manière que cette espèce de croisade antiromaine, irrésistible par le nombre, fût garantie par l'intérêt commun d'innombrables complices. Nous inclinierions donc à penser qu'Hannibal songea sérieusement à commencer cette coalition dans notre Gaule elle-même. Ignorant en très grande partie ce qu'il fit pendant qu'il traversa le sud de notre vieille patrie, nous ne saurions dire s'il négocia dans ce sens. Il est certain qu'il compta sur les Gaulois cisalpins, qu'il supposait, non sans raison, avides de venger leurs défaites récentes et de se soustraire à la sujétion qui leur était imposée. Il trouva chez eux des soldats, mais on ne voit pas que l'élan ait été très grand. Le concours qu'ils lui apportèrent fut en définitive assez mou. Ce dut être le cas plus encore dans la Gaule proprement dite où nul ne songeait à la possibilité d'une invasion romaine. Hannibal rencontra même des dispositions très hostiles sur la rive gauche du Rhône et dans les Alpes. Serait-ce trop

loin pousser la conjecture que de supposer qu'on laissa passer librement çà et là un ennemi déjà célèbre du nom romain, mais qu'on se défia beaucoup du Carthaginois? Ce que nous avons dit en commençant de la renommée que Carthage devait à l'esprit mercantile de ses voyageurs justifierait cette explication. La puissance de séduction d'Hannibal lui était personnelle, ainsi qu'à son père, et faisait exception. Ceux même qu'il réussissait à rassurer sur ses intentions se souciaient peu d'accepter l'hégémonie punique. D'ailleurs l'influence de Marseille ne dut pas lui être favorable.

C'est la seule chose qui nous explique pourquoi, malgré le retentissement de ses premières victoires, Hannibal éprouva en Italie un mécompte du même genre, et encore plus grave. Très certainement il espérait que les peuples domptés depuis un siècle ou deux par les armes romaines saisiraient cette occasion de ressaisir leur indépendance et de venger leurs vieilles injures. C'est même ce qui nous permet de répondre à notre seconde question : Pourquoi, après les batailles de la Trébie et du lac Trasimène, ne marcha-t-il pas sur Rome? Cette question, qui a toujours préoccupé les historiens, ceux surtout qui ont étudié en militaires les campagnes d'Hannibal, ne souffre guère d'autre solution. Plutôt que de compromettre ses brillans débuts par ce qui pouvait être une imprudence, il attendit que l'effet moral de ses victoires déterminât ce soulèvement de l'Italie qui eût décuplé ses forces et assuré le succès définitif. Il se peut aussi qu'Hannibal ne fût pas grand amateur de sièges, que les aptitudes spéciales de l'armée que son père, son oncle et lui-même avaient formée avec tant de soin, la rendissent plus redoutable en bataille rangée que devant des murs. Ce ne sont pas les villes emportées d'assaut, après une vive résistance, qui ont valu à Hannibal la plus belle part de ses trophées. On sait combien le siège de Sagonte lui coûta de peines et d'hommes. Il échoua longtemps devant Tarente ; même quand il y fut entré, il ne parvint jamais à s'emparer de la citadelle : ailleurs encore, il fut médiocrement heureux dans des tentatives du même genre. Mais enfin, s'il n'avait pas eu d'autre objectif que la prise de Rome avec les forces dont il disposait en entrant en Italie, il aurait tout au moins essayé. Même après la bataille de Cannes, il se borna à une démonstration peu sérieuse dans la campagne de Rome. Lorsque Capoue, assiégée par les Romains sans qu'il pût les forcer à lever le siège, fut réduite à l'extrémité, il fit encore une pointe sur Rome dans l'espoir que cette diversion sauverait la ville menacée ; ce ne fut encore qu'une manœuvre, et non pas une attaque de fond. Il est donc impossible d'attribuer ses lenteurs à autre chose qu'à des calculs plus politiques encore que militaires. Sa conduite n'est claire que dans l'hypothèse qu'il espéra longtemps que l'Italie en masse finirait par faire

cause commune avec lui. Cet espoir fut déçu; à peine quelques villes, telles que Capoue, se rangèrent de son côté. Rome était-elle donc tellement aimée? Non; mais après tout son joug était italien et on se souciait fort peu de passer sous celui de Carthage. On se défiait trop des compatriotes d'Hannibal pour s'enrôler à sa suite. Nous trouvons une confirmation frappante de cette supposition dans le fait que, vers le milieu de la guerre, plusieurs villes de la confédération romaine déclarèrent qu'elles ne fourniraient plus à Rome ni argent, ni soldats, et que le sénat, fort habilement, se garda bien d'insister. N'est-ce pas la preuve qu'il redoutait par-dessus tout de les voir se révolter?

Cet échec politique renferma le général carthaginois dans un cercle vicieux. Il lui fallait nourrir son armée, la payer, la recruter, et sa façon de faire la guerre en se transportant continuellement d'un lieu à l'autre ne lui permettait pas d'organiser rien qui ressemblât à un gouvernement stable. A peine avait-il quitté une ville que les Romains y rentraient après lui. C'était uniquement par des contributions de guerre et par un pillage plus ou moins régulier qu'il pouvait faire face aux exigences de sa position. L'Italie du centre et du sud fut donc mise en coupe réglée par celui qui aurait voulu être accueilli comme son libérateur. Plus le temps marcha, quand surtout son astre eut pâli, plus les cités italiennes se trouvèrent d'accord avec Rome pour faire d'énergiques efforts contre le dévastateur dont on ne pouvait plus attendre aucun bien, qui ne pouvait plus faire que du mal. Il était donc condamné à ne pouvoir espérer le succès final que du concours des peuples italiens, et, d'autre part, à ne vivre, lui et son armée, que par des moyens qui rendaient ce concours improbable.

Hannibal passe à bon droit pour un des plus grands capitaines de l'antiquité et des temps modernes. Comme tacticien, il était hors ligne; comme général, il possédait l'art de se faire aimer des soldats; il avait l'esprit prodigieusement habile en ressources et cette intuition, propre aux grands hommes de guerre, qui leur permet de saisir à point nommé le moment et le moyen des grands coups qui décident les grandes journées. C'est une épopée que ces dix-sept ans de guerre soutenue par l'énergie d'un seul homme, en pays étranger, hostile, aux portes de la plus grande puissance militaire du monde d'alors, constamment entouré de forces supérieures et bien plus cohérentes que les siennes, devant faire une armée compacte avec les élémens les plus hétérogènes, Numides dépayés Espagnols apathiques, Gaulois turbulens, Grecs aventuriers, n'ayant pour les animer ni cette rancune traditionnelle, qui permit à Alexandre de lancer la Grèce entière contre la Perse, ni cette solidarité du patriotisme qui valut aux Scipion et aux Bonaparte des

premières années des armées sur lesquelles ils pouvaient absolument compter. Là, la guerre méditée par une famille pendant deux générations fut du premier au dernier moment l'œuvre d'un seul homme.

Son avortement final ne doit pas nous prévenir contre l'entreprise elle-même. Si l'habile diversion que fit Scipion en transportant la guerre sous les murs même de Carthage n'avait pas forcé Hannibal à se rembarquer pour courir à la défense de sa ville natale, il n'y avait pas de raison pour que la guerre telle qu'il savait la faire cessât de sitôt. Et qui sait ce qui serait advenu à la longue? Déjà son regard se dirigeait vers l'orient. Il voyait de ce côté des peuples commandés par des chefs assez éclairés pour comprendre que la victoire définitive de Rome sur Carthage serait une menace pour le monde entier. Il s'était mis à apprendre le grec. Déjà il avait noué des intelligences avec Philippe de Macédoine. En se maintenant coûte que coûte en Italie ne pouvait-il pas toujours penser que le moment viendrait pourtant où les peuples fédérés avec Rome, voyant qu'elle ne parvenait pas à les protéger contre lui, finiraient, bon gré, mal gré, par tâcher de s'entendre avec lui?

L'expédition de Scipion en Afrique lui enleva ses dernières chances. C'est là que son entreprise italienne reçut le coup mortel. Carthage, pour ainsi dire, se déroba sous lui; car elle fut d'une mollesse honteuse ou d'une inconcevable imprévoyance pour parer au danger qui la menaçait. Elle ne chercha pas même à s'opposer au débarquement. Hannibal, tout en comptant très peu sur elle pour en recevoir des subsides ou des recrues, pouvait du moins espérer qu'elle saurait profiter des loisirs qu'il lui procurait pour se mettre sur un pied de défense formidable. Mais telle est l'incurie ordinaire des peuples où l'esprit commercial domine exclusivement. En tout temps, en tout lieu, les préparatifs de défense coûtent fort cher, ne rapportent rien, seront peut-être inutiles, et de tous les spectacles qui peuvent affliger les regards d'un peuple calculateur, le plus lugubre est toujours celui d'un capital qui dort sans rien produire. Probablement on comptait sur une heureuse issue de la guerre en Italie. On se rappelait la défaite de Régulus. On se disait que les Romains, à supposer qu'ils parvinssent à triompher d'Hannibal, seraient trop heureux de conclure la paix sans s'aventurer de nouveau sur une terre qui leur avait été funeste. On n'attacha pas même d'importance à une circonstance qui devait être très préjudiciable à Carthage.

Les populations libyennes ou numides qui lui étaient soumises étaient loin d'éprouver pour leur métropole ces sentimens d'adhésion raisonnée qui rapprochaient déjà les cités italiennes de la ville du Tibre. Elles étaient courbées sous un joug très dur, écrasées

d'impôts; elles détestaient leurs maîtres. Quand Scipion fut débarqué en Afrique, il n'eut aucune peine à trouver des alliés. Au premier rang, il faut citer le chef numide Massinissa, qui toutefois était alors un roi sans royaume. Une histoire romanesque se mêle à cette campagne classique de Scipion. Plusieurs années auparavant, Scipion s'était rendu d'Espagne à Cirta, aujourd'hui Constantine, pour solliciter l'alliance de Scyphax, chef des Massœsyliens, qui occupaient la région orientale de notre Algérie. Il s'y était rencontré avec le Carthaginois Hasdrubal, venu pour maintenir Scyphax dans l'alliance punique. Celui-ci, par politique, penchait pour l'alliance romaine; mais Hasdrubal avait une fille, nommée Sophonisbe, d'une exquise beauté, déjà promise à Massinissa. Scyphax en devint éperdument amoureux et, pour l'obtenir, il se décida pour Carthage. Puis il chassa Massinissa de son état héréditaire qu'il s'appropriâ. Mais plus tard, Scipion, une fois établi en Afrique, fournit à Massinissa les moyens de se venger. Scyphax fut défait, sa ville prise, lui-même tué dans le combat. Massinissa considéra Sophonisbe comme sa plus belle conquête et l'épousa le soir même de sa victoire. Cela ne fit pas du tout le compte de Scipion, qui redoutait l'influence de la superbe Carthaginoise sur son ancien amant, devenu son époux par droit de conquête, et il lui intima l'ordre de la congédier. Massinissa n'osa désobéir, mais, soupçonnant quelque visée personnelle dans les injonctions de Scipion, il envoya pour cadeau de noces à Sophonisbe une coupe de poison. Celle-ci la but avec courage, se bornant à cette observation, que sa mort serait venue plus à propos si elle n'avait pas suivi de si près ses secondes noces (1).

Pour en revenir à l'objet principal de notre étude, il faut donc reconnaître que l'entreprise d'Hannibal était justifiée quant au but proprement dit, l'écrasement de la puissance romaine en Italie même; elle l'était encore par la confiance que le jeune général avait le droit d'avoir en lui-même. Il s'en fallut de si peu que Rome s'abandonnât après les désastres inouïs dont elle fut accablée qu'on ne peut accuser Hannibal de s'être lancé dans une folle aventure à la Pyrrhus; mais cette entreprise devait avorter par des causes qu'il ne pouvait prévoir, l'extraordinaire fermeté du sénat, la fidélité des cités italiennes et l'incroyable incurie du gouvernement carthaginois. Il reste donc un de ces hommes dont la défaite finale ne diminue pas la grandeur.

(1) On comprend aisément qu'un tel sujet ait souvent tenté les auteurs de tragédies, d'autant plus qu'on se conformait presque à l'histoire en se renfermant dans la règle des unités. La *Sophonisbe* de Mairet fut même la première tragédie française régulière. Outre Mairet, Corneille et Voltaire, trois auteurs moins connus ont mis ce sujet sur la scène. Malheureusement aucun de ces essais ne peut compter parmi les chefs-d'œuvre de la littérature.

IV.

C'est une intéressante figure que celle de ce Polybe à qui nous devons les renseignemens les plus sûrs et les plus complets sur les deux premières guerres puniques, sur la seconde surtout. M. Bosworth Smith lui assigne avec raison la première place parmi les narrateurs de cette lutte épique et fait ressortir judicieusement la signification pour ainsi dire prophétique de cet historien-philosophe qui, le premier peut-être, comprit que l'esprit grec et le caractère romain étaient faits pour s'entendre. Natif de Megalopolis en Arcadie, compatriote et admirateur de Philopœmen dont il fut en quelque sorte l'élève, initié de bonne heure aux affaires politiques, il commença par faire aux menées romaines une opposition patriotique assez prononcée pour le faire inscrire sur la liste des Achéens suspects dont Paul-Émile exigea la déportation en Italie. Sa distinction personnelle lui valut toutefois d'être invité à fixer sa demeure dans la maison même de son proscrit. Il fut le précepteur de Scipion Émilien, fils du vainqueur de la Macédoine et adopté par un fils du premier Africain. C'est dans cette noble famille des Scipions que commença la fusion du génie grec et du génie latin. Là Polybe apprit à connaître le patriciat romain, et aussi les premiers représentans des lettres romaines, l'aimable Lœlius, le satirique Lucilius, Térence le comique, de naissance carthaginoise, Panœtius le philosophe. Il instruisit beaucoup cette société d'élite, il y profita beaucoup lui-même. Son esprit observateur, qui se serait probablement rétréci dans les petits conflits de la ligue achéenne, s'élargit au contact des grands hommes, des grands événemens et des grandes entreprises. Il fut dans le cercle des Scipions quelque chose comme un La Bruyère dans la maison des Condés, l'homme de lettres à poste fixe, et c'est là qu'il conçut le plan d'une grande histoire philosophique dans laquelle il ne se bornerait pas à énumérer les noms propres et les faits, mais où il rechercherait avec les lois qui président au cours des choses les leçons qui s'en dégagent. Aussi, malgré son style souvent pénible, ses digressions où le moi se fait trop sentir, une tendance un peu trop sermonneuse, son histoire compte-t-elle parmi les plus remarquables de l'antiquité. Il était si bien accoutumé à la vie romaine et au commerce des Scipions qu'il ne profita pas de la liberté qui lui fut rendue pour revenir se fixer dans sa patrie. Il recommanda à ses concitoyens de ne pas provoquer Rome par des bravades inutiles, de peur qu'ils ne perdissent ce qui leur restait encore de liberté, puis, apprenant que son élève, devenu son ami, Scipion Émilien, s'embarquait pour l'Afrique lors de la dernière prise d'armes contre Carthage, il obtint de l'y suivre.

C'est au milieu des Scipions qu'il recueillit les documens et les traditions des premières guerres puniques. Il est juste d'en tenir compte et de ne pas accepter les yeux fermés toutes les appréciations de vainqueurs parlant de leur ennemi vaincu. Toutefois on reconnaît la hauteur de vues qui distinguait cette illustre famille à la modération relative et à la convenance avec laquelle il est parlé des Carthaginois et en particulier d'Hannibal. Il est donc doublement fâcheux que, parmi les nombreux fragmens de l'œuvre de Polybe qui ne nous sont pas parvenus, nous devions ranger le récit de la troisième guerre punique dont il fut le témoin oculaire. Le seul dédommagement, c'est que le récit d'Appien semble n'être en grande partie que la reproduction du sien.

Carthage, depuis Zama, était donc à la merci de Rome. Elle avait dû livrer les déserteurs et les prisonniers, tous ses éléphants, tous ses vaisseaux de guerre, sauf dix. Cinq cents vaisseaux furent brûlés par les Romains à la vue des Carthaginois atterrés. Carthage ne pouvait plus faire la guerre ni en Afrique ni ailleurs sans la permission de Rome, qui en retour lui assurait sa protection. Elle renonçait à tous ses droits sur les îles de la Méditerranée et sur l'Espagne. Enfin elle devait payer en sept ans une contribution de guerre équivalente à 1,250 millions, valeur actuelle, qui permit à sa rivale de poursuivre le cours de ses conquêtes.

Rome, par le fait même des guerres puniques, se trouvait lancée dans la voie des conquêtes extra-italiennes. La prépondérance que lui assurait dans toute la Méditerranée sa victoire sur Carthage la poussait nécessairement à étendre son empire sur toutes les contrées riveraines de ce grand lac intérieur, si elle ne voulait pas rester toujours exposée à quelque coalition provoquée par la crainte même qu'elle inspirait désormais à tous. La Macédoine fut la première subjuguée. On se rappelle que son roi Philippe avait promis son concours à Hannibal. La Grèce suivit bientôt, puis l'Asie-Mineure.

Pendant ces cinquante années, Carthage, chose incroyable, se releva encore. Hannibal ne se montra pas moins homme d'état que grand capitaine. Élu suffète par le vote populaire, il renversa le système oligarchique auquel il substitua un conseil élu librement chaque année. Il ramena l'ordre dans les finances, qui avaient beaucoup souffert d'une administration sans contrôle, et il sut si bien faire que, sans imposer de taxes nouvelles, ses successeurs purent au bout de treize ans rembourser les emprunts qu'il avait fallu contracter pour payer les vainqueurs. Rome s'alarma; elle reconnut la suprême habileté de son ennemi juré et exigea qu'on le lui livrât. Hannibal s'exila volontairement pour tirer ses concitoyens d'embarras. Il visita Tyr, le berceau de sa race, il put se dire, en la

voyant réduite à n'être plus que l'ombre d'elle-même, que la destinée était cruelle pour les cités puniques; pourtant il n'était pas abattu: il rêvait une grande coalition de l'Orient contre Rome. Il se rendit à Éphèse auprès d'Antiochus. L'Espagne était en pleine insurrection, Hannibal ne demandait au Séleucide qu'une petite flotte et une petite armée, il s'engageait à repartir pour l'Occident, à renouveler la guerre en Italie, et il donnait rendez-vous aux troupes d'Asie sous les murs de Rome. Mais il parla à des infatués qui, tout en le couvrant d'honneurs apparens, se moquèrent de lui, l'envoyèrent en Grèce, où il n'y avait rien à faire, l'en firent revenir, le lancèrent avec une flotte insignifiante contre la puissante marine de Rhodes. Son escadrille fut écrasée. En même temps l'armée d'Antiochus se faisait battre à Magnésie, et les Romains vainqueurs exigeaient de nouveau qu'on leur livrât Hannibal. Il s'enfuit en Crète, puis revint en Asie-Mineure auprès du roi Prusias de Bithynie. Ce Prusias était un pantin couronné dont il n'y avait rien à attendre. La haine de Rome poursuivit Hannibal dans ce dernier asile, et il allait tomber entre les mains des commissaires envoyés pour l'arrêter, quand il s'empoisonna pour échapper à cette honte suprême. Il avait soixante-quatre ans. Pendant plusieurs siècles, on montra aux voyageurs un tumulus élevé dans un recoin du littoral de la mer de Marmara en leur disant que c'était le tombeau d'Hannibal. Scipion, l'Africain mourut la même année 183 avant notre ère.

Carthage, humiliée et asservie, était donc redevenue riche. Masinissa en profita pour faire des incursions sur son territoire. En vain Carthage demanda au sénat romain la protection garantie par les traités, le sénat fit la sourde oreille. Elle crut alors qu'elle était en droit de se défendre elle-même, elle arma. Il n'en fallut pas davantage pour éveiller dans Rome les soupçons et les appréhensions. Caton l'ancien passa en Afrique; il fut épouvanté de la richesse et des forces revenues à la cité détestée. Il reparut à Rome avec l'idée fixe du *delenda Carthago*, et, pour donner à ses craintes une expression symbolique, il déposa devant le sénat des figes carthaginoises d'une grosseur et d'une fraîcheur étonnantes. Le territoire, dit-il, sur lequel poussent de pareils fruits n'est qu'à trois jours de navigation! La ruine totale et définitive de Carthage devint aussi l'idée fixe du peuple romain.

On commença par lui rogner dents et ongles. Carthage accorda tout ce qu'on lui demandait, trois cents otages des premières familles, ses provisions d'armes, ses deux mille catapultes; mais, quand on exigea de ses habitans qu'ils consentissent à ce qu'elle fût rasée et rebâtie à 40 milles de la côte, l'indignation, le désespoir ne connurent plus de bornes, et l'on se prépara à une défense acharnée.

Jamais la mauvaise foi romaine n'avait été plus criante. On forgea des armes à la hâte, les femmes donnèrent leurs cheveux pour qu'on en tressât des cordes pour les machines de guerre, et les premières attaques des Romains furent victorieusement repoussées. Un moment même on put croire que l'expédition contre Carthage allait avorter ; mais Scipion Émilien vint remettre les choses en état, il rétablit la discipline, il refoula dans la place Hasdrubal, qui campait au dehors, et il commença le siège méthodiquement. L'un de ses grands travaux fut le barrage du port marchand. A sa grande déception, les Carthaginois, sans qu'il s'en doutât, creusèrent un nouveau chenal, perpendiculaire du port à la mer ; mais ils n'en profitèrent pas beaucoup. Ce siège dura plus de deux ans : à la fin, les Romains pénétrèrent par surprise dans le port marchand. Il fallut faire de là une guerre de rues pour arriver à la Byrsa, où Hasdrubal, qui régnait par la terreur, s'était réfugié avec sa femme, ses enfans et neuf cents déserteurs de l'armée romaine. Ce fut quelque chose d'épouvantable, comparable à ce qui se passa plus tard au temple de Jérusalem quand Titus en fit le siège après la prise de la ville. Hasdrubal prit peur et alla assez lâchement demander grâce à son ennemi. Mais sa femme, entourée des derniers défenseurs de la citadelle sacrée, mit le feu aux bâtimens et s'élança dans les flammes après y avoir jeté ses enfans avant elle. Ce fut un inénarrable massacre. Scipion en pleura. Le vœu du vieux Caton fut exaucé, il n'y eut plus de Carthage, la charrue fut promenée sur le sol qui l'avait vue naître et mourir, et des malédictions solennelles furent prononcées contre quiconque oserait la rebâtir ou s'établir sur son emplacement.

Et cette fois ce fut fini, bien fini. Il y eut, il est vrai, par la suite une autre Carthage construite sous Auguste, à côté de l'ancienne (pour éviter les conséquences d'une malédiction violée), mais il n'y eut de commun que le nom entre la nouvelle cité et l'ancienne. La civilisation spéciale de Carthage disparut sans retour. L'invasion arabe anéantit même cette ombre d'une illustre morte. Des tombeaux, des réservoirs d'eau gigantesques, des restes d'aqueducs, des mouvemens de terrains précieux pour l'archéologue, mais ne disant plus rien depuis longtemps au passant vulgaire, voilà tout ce qui reste de l'ancienne reine des mers. Par un contraste presque ironique, sur l'une des collines qui faisaient partie de sa vaste enceinte s'élève un village de marabouts qui s'appelle *village du Saint* et qui est en possession d'une grande renommée comme lieu de sainteté musulmane. Jamais un chrétien n'obtient la faveur d'y passer la nuit. M. Bosworth Smith l'a toutefois visité de jour, s'est entretenu avec le chef de la communauté, et sait-on quel est le saint qui vaut à ce lieu sacré la vénération dont il est l'objet chez les

disciples du Prophète? Ni plus ni moins que le saint roi Louis qui, d'après la tradition locale, sérieusement répétée par le révérend marabout, est mort près de Tunis en bon musulman et dont le corps sanctifie depuis lors la terre où il repose. Quelle étrange succession d'idées religieuses sur ce sol où fleurit un jour le culte de Moloch avec ses abominables rites, où Tertullien, Cyprien, Augustin, déployèrent avec tant d'éclat leurs convictions chrétiennes, où l'arianisme triompha avec les Vandales, où enfin le croissant, après avoir détruit ou absorbé l'une des plus illustres églises de la chrétienté, a trouvé moyen d'accaparer l'un des saints chrétiens les plus renommés!

M. Bosworth Smith envisage à plusieurs reprises la question de savoir s'il valait mieux pour les destinées de l'humanité que Carthage l'emportât sur Rome dans ce duel à mort, et il conclut, non sans une certaine mélancolie, que la loi « des mieux armés pour le combat de la vie » trouve là encore sa justification. Il est difficile de penser que Carthage eût été plus indulgente pour Rome que Rome ne le fut pour elle. Le grand, l'énorme défaut du génie carthaginois, ce manque de pouvoir assimilateur que Rome posséda à un si haut degré et qui seul explique la durée de son empire, eût toujours empêché la civilisation carthaginoise d'exercer l'action en définitive bienfaisante que le génie romain fit rayonner partout où il domina. Ce n'est pas Carthage qui aurait pu donner au monde une langue commune, des lois, des institutions, et surtout cet esprit de grande civilisation qui survécut aux invasions et ramena la civilisation elle-même après une longue éclipse. Pour cela, le génie carthaginois, malgré quelques exceptions brillantes, du reste à moitié désavouées par leur patrie elle-même, était trop dur, trop exclusif, trop replié sur lui-même. Par exemple, il est fort douteux que Carthage victorieuse de la Grèce eût profité comme sa rivale des trésors intellectuels et esthétiques de cette mère auguste des arts et des sciences.

Cependant il y a lieu de regretter vivement la destruction totale de ce foyer d'une civilisation *sui generis*, qui avait bien aussi ses qualités. N'y avait-il donc pas moyen de désarmer la ville ambitieuse et redoutable, tout en la laissant libre de continuer ses relations commerciales avec les pays lointains? Il est certain que la grande civilisation gréco-romaine manqua presque complètement d'un mobile qui fait la force de la nôtre, et que Carthage possédait. Je veux parler de cette curiosité, de ce goût de l'inconnu, de l'invention, de la découverte, dont l'absence étonne toujours quand on pense aux cinq ou six siècles de paix et d'études que la domination romaine procura aux nations rangées sous ses lois. Comme on apprend peu! comme on découvre peu! comme on inventa peu! On a dit que l'avènement du christianisme, en concentrant les esprits

sur la question religieuse, avait étouffé dans leurs germes les tendances expérimentales, vraiment scientifiques, positives, comme on dirait aujourd'hui, qui commençaient à poindre. Mais le christianisme ne devint absorbant qu'avec le iv^e siècle, et qu'avait-on fait au siècle d'Auguste? qu'avait-on fait sous les Antonins ou sous les Sévères? Comment! personne n'est curieux de sonder les profondeurs de l'Afrique et de l'Asie, de s'enfoncer dans les régions inexplorees de la Germanie et de la Sarmatie, de vérifier les contes bleus qui courent sur les Indes et la Chine, de chercher ce qu'il pourrait y avoir encore de côtes accessibles au-delà de la Frise, et si Thulé est bien, comme on le dit, la dernière des terres! Sénèque avait deviné qu'il n'en était rien, mais nul ne s'offrit pour aller voir ce qu'il en était. Même aux momens les plus brillans du monde antique, il règne je ne sais quelle timidité à l'endroit du lointain, du barbare, des contrées et des mers mystérieuses, qui marche de pair avec la routine scientifique et la peur de sonder les secrets de la nature. Quelques exceptions très rares que l'on pourrait citer n'ôtent rien à la vérité de cette observation.

Hé bien! ce goût de l'inconnu, Carthage l'avait, et à un degré qui ne s'est plus retrouvé avant les temps modernes. Qui sait ce que la société antique serait devenue si elle s'était moins reposée sur son capital acquis de connaissances et d'arts utiles? Ni Athènes ni Rome n'ont jamais rien fait de pareil au périple de Hannon, et en réalité les Grecs et les Romains ne connurent de notre globe que ce que les voyageurs tyriens et carthaginois avaient déjà exploré cinq ou six siècles avant notre ère.

Il est donc vrai que, même au nom d'une suprématie au fond justifiée, il est toujours mauvais de supprimer un foyer quelconque de la vie collective. Aucune nation n'a le droit de s'écrier : « Moi seule, et c'est assez! » L'écrasement d'un peuplé vivant, ayant son caractère, son histoire, ses aptitudes spéciales, son génie propre, appauvrit toujours l'humanité dans une certaine mesure, et il est bon que l'historien rappelle souvent aux adorateurs de la force brutale que le meurtre d'une nation est toujours un crime, — un crime qui s'expie toujours. Rome plus savante en géographie aurait mieux connu le monde barbare et mieux su ce qu'elle avait à faire pour conjurer sa perte. Plus curieuse, plus inventive, mieux armée, — et tout cela se tient, — elle aurait autrement résisté aux invasions germaines. Hannibal ne savait guère où se formait insensiblement la coalition des forces qui devaient un jour exécuter son grand dessein et célébrer la chute de Rome sur les tombeaux des Fabius et des Scipions.

UN

VOYAGE SENTIMENTAL

SUR LE JOURDAIN ⁽¹⁾

Pour aller de Jérusalem aux rives du Jourdain, il est nécessaire de s'assurer une escorte d'Arabes dont le chef perçoit une certaine somme en échange de sa protection. Souvent des caravanes de touristes se forment pour partager la dépense, et le hasard en ces circonstances peut vous procurer des compagnons de voyage agréables. Cet fut ainsi, qu'explorant les collines de la Judée, il m'arriva de rencontrer une famille américaine qui me proposa, aux conditions que j'ai exposées plus haut, de me joindre à elle. Depuis plusieurs jours déjà nous visitons ensemble la cité sainte. J'acceptai avec empressement.

Pour n'être pas accusé d'escalader le mur de la vie privée, je donnerai à cette famille le nom de Bromly qui n'était pas le sien. M. Bromly, sa femme et leur fille Hélène se faisaient accompagner d'un drogman égyptien et d'un courrier qu'ils avaient pris à Malte. M. Bromly était un de ces hommes qu'il est de mode aujourd'hui d'offrir en exemple à la jeunesse américaine. Il avait gagné beaucoup d'argent et considérait toutes les choses de la vie à ce qu'on est convenu d'appeler le point de vue pratique. Vingt années d'étroite association avec son conjoint pour cette chasse aux dollars avait fait de la femme un reflet adouci du mari. Par une de ces compensations dont nous sommes parfois redevables à la nature, la fille différait de son père et de sa mère sous presque tous les rap-

(1) Cette jolie esquisse d'où ressort d'une manière tout originale le caractère de la jeune fille américaine est l'œuvre de l'auteur de *French at home*, une étude aussi fidèle que piquante sur les Français chez eux dont la *Revue* du 1^{er} juin 1876 a rendu compte.

ports. Elle était douée d'une beauté qui semble appartenir de droit à toutes les Américaines en leur printemps, et elle avait profité de certains privilèges d'éducation, de certains avantages sociaux inconnus à ses parens ; c'est le cas dans tous les pays jeunes et nouvellement engagés sur le chemin du progrès. Il va sans dire que la grâce et les mérites variés de cette belle personne étaient l'objet d'une perpétuelle admiration de la part de M. et de M^{me} Bromly ; ils l'adoraient comme la réalisation de leur rêve unique : s'enrichir avait été le but de cette double existence ; miss Hélène en était le plaisir. On ne peut donc s'étonner qu'elle fût un peu gâtée : comment en aurait-il été autrement ?

De grand matin, à l'heure où les premiers rayons du soleil de Syrie dorent le dôme de la mosquée d'Omar, nous sortîmes par la porte Saint-Étienne du côté est de Jérusalem, à cheval, suivis de mulets qui portaient les tentes et le bagage, sous l'escorte de six Arabes. Comme nous quittions la ville, en tournant le mont des Oliviers, Clarkson, le courrier, s'approcha de moi pour m'adresser certaines questions relatives à la sûreté des chemins et à l'ensemble du voyage, car il me savait quelque expérience en ces matières. Tant que dura notre dialogue ses yeux se tournèrent vers miss Bromly avec une expression de sollicitude que je ne pus m'empêcher de remarquer. Je marchais en tête de la petite caravane près de cette jeune fille. La glace avait été promptement rompue entre nous. Miss Hélène professait la liberté d'allures et de langage des demoiselles de son pays ; d'ailleurs j'étais un compatriote, et le paysage que nous traversons devait fournir maint sujet de causerie. Après le repas de midi à l'ombre des blocs calcaires qui hérissent la pente rapide de la montagne, nous nous figurions tous être de vieux amis ; trois heures passées sous la tente équivalent au moins à trois semaines d'intimité ordinaire. Comme nous descendions l'escalier naturel tracé dans le rocher, Clarkson fut dépêché en avant pour s'assurer d'une bonne place de campement aux environs du Jourdain. Il ne parut pas nous quitter sans répugnance.

Arrivée devant le fleuve, miss Bromly, qui avait apporté un costume de bain, nous apparut vêtue comme elle aurait pu l'être pour la circonstance sur une plage à la mode, et de l'air le plus naturel sauta dans l'eau à l'endroit où Jean est censé avoir donné le baptême aux multitudes qui venaient à lui de Jérusalem et de la Galilée. Le courant était rapide ; M^{me} Bromly témoigna quelque inquiétude lorsque sa fille s'y engagea. Cependant le courrier se tenait au bord de l'eau dans l'attitude d'un flâneur indifférent, mais ses yeux n'exprimaient rien moins que de l'insouciance et j'y crus lire la résolution de faire un plongeon en cas de danger. Lorsque je m'approchai, il s'efforça de dissimuler ses préoccupations trop visibles.

Tout ceci n'était pas naturel. Je continuai à l'observer. Pourquoi un homme de cette condition s'intéressait-il autant à l'une de ses voyageuses en particulier? Je flairais une aventure qui excitait vaguement ma curiosité.

Tandis que nous étions là, regardant la nageuse se jouer dans l'eau, il m'arriva de dire à M^{me} Bromly que sa fille paraissait contente et de bonne humeur. Aussitôt l'enthousiasme maternel de s'épancher. Je sus en dix minutes toute l'histoire de la jeune fille, bien des choses même que je n'eusse pas osé demander. Hélène était un ange; elle avait cependant, paraît-il, obéi un jour à cette impulsion qui est commune, hélas! aux gens de tout âge et de tous climats, qu'ils soient anges ou diables. Elle s'était éprise, — pur caprice d'enfant, se hâta d'ajouter la mère, — d'un petit artiste sans le sou que les Bromly avaient rencontré à Paris. On avait eu quelque peine à la détourner de cette fantaisie, mais enfin on y était parvenu; elle semblait en avoir perdu maintenant jusqu'au souvenir.

— Et quel était le nom de ce peintre audacieux?

— Bromly, Charles Bromly.

— Un de vos parens?

— Pas du tout... pure similitude de noms, un hasard...

— Eh bien! j'ai une théorie, madame.

— Laquelle?

— Qu'il y a une sorte de prédestination dans ces hasards-là.

Nous nous intéressons toujours, bon gré, mal gré, aux gens qui portent le même nom que nous... Et le peintre? a-t-il pris son parti aussi facilement que l'a fait mademoiselle votre fille?

— Non, il a persisté quelque temps dans sa recherche, mais nous nous sommes débarrassés de cette obsession en voyageant. Les voyages sont une grande ressource, un grand remède...

M^{me} Bromly m'exprimait ces choses dans un langage peu élégant; elle n'avait jamais perdu de temps à étudier les délicatesses de sa langue natale. Tandis que je l'écoutais, le regard du courrier continuait à dévorer les traits radieux de la nageuse; hâtons-nous de constater que le seul plaisir de l'exercice auquel se complaisaient sa vigueur et son agilité rendait miss Hélène rayonnante; elle ne paraissait même pas s'apercevoir de la présence de ce modeste admirateur. Mais lui!.. Une fois de plus je fus forcé de reconnaître que ce garçon était étrangement absorbé, que sa physionomie exprimait je ne sais quoi qu'il n'est pas permis à un courrier d'éprouver pour la dame qui l'emploie, même dans notre démocratique patrie. Le sang montait tout ému à ses joues baignées et ses yeux caressaient positivement le joli visage qui se montrait à la surface de l'eau. Je me dis: — Il est clair comme le

jour que le malheureux a la tête tournée... cela saute aux yeux... mais l'objet de cette folie n'en soupçonne rien... naturellement ! — Les parens de miss Hélène me semblaient aussi aveugles qu'elle-même. Je me demandai s'il ne serait pas honnête de les avertir, puis je réfléchis que cela ne me regardait pas en somme. Se mêler des affaires d'autrui, c'est se mettre dans l'embarras. — M'arrêtant à cette dernière considération, je fis remarquer à M. Bromly un roitelet sur un buisson d'épines : — Voilà aussi, lui dis-je, le rossignol du désert qui chante dans les branches d'un tamarin au-dessus du torrent. Je me demande s'il gazouillait cette même chanson quand Jean-Baptiste se tenait là dans l'eau?..

— De ces chants-là, je ne me soucie guère, répondit M. Bromly, mais j'aimerais savoir combien au juste Hérode le Grand put donner à Cléopâtre de l'acre de terre dans ce pays-ci. Pas bien cher, je parie !

— Pourquoi?.. ce sol était jadis fertile. Les chevaliers du saint sépulcre qui en furent propriétaires dans un temps en ont tiré des revenus princiers.

— Ça n'en a pas l'air, dit M. Bromly... cependant avec un peu d'irrigation on en ferait quelque chose.

Notre conversation fut interrompue par un cri perçant de M^{me} Bromly. Nous nous tournâmes en toute hâte et nous vîmes miss Hélène emportée par le courant. Déjà le courrier nageait à tour de bras pour la secourir, ce qui ne m'empêcha pas de jeter là mon habit et de plonger à mon tour ; mais avant que je l'eusse atteinte, il la tenait, lui, et la ramenait au rivage. Je les rejoignis tandis qu'ils étaient encore dans le grand fond et j'aidai maître Clarkson dans son sauvetage.

Miss Hélène ne s'était pas évanouie et ne donnait aucun signe de faiblesse. Selon toute probabilité elle se serait très bien tirée d'affaire elle-même, en y mettant un peu plus de temps : — Cela ne valait pas la peine de vous mouiller, dit-elle en se secouant comme un terre-neuve, le plus joli terre-neuve que j'aie jamais vu par exemple !

Clarkson avait eu bien autrement peur qu'elle, mais il ne tarda pas à reprendre quelque empire sur lui-même et l'attitude qui convenait à son état.

— Nous avons là un courrier de premier ordre, dit le père Bromly. Je lui donnerai un large *bakchich*.

— Oui, ajouta miss Hélène, c'est un brave garçon qu'il faut récompenser.

Je regardai tout au fond de ses yeux limpides tandis qu'elle parlait et je ne vis rien que ce que ses parens pouvaient y voir eux-

mêmes : le sentiment de reconnaissance toute simple qu'on accorde à un subalterne qui vous a rendu quelque service personnel.

Le courrier cependant était allé changer d'habits. Passant devant sa tente, bientôt après, je me rappelai un ordre assez important que j'avais à lui donner et j'entrai brusquement. Une surprenante révélation m'attendait.

Il passait au moment même un vêtement sec, et, quelque hâte qu'il fit pour l'ajuster, j'eus le temps de distinguer la différence qui existait entre la couleur de son corps et celle de son visage ; bref, j'aperçus le buste d'un blond ajusté à une tête et à des mains d'Arabe.

— Inutile de vous cacher davantage, lui dis-je hardiment, je sais tout.

— Quoi?.. que savez-vous?.. — Il évitait mon regard direct.

— Que vous n'êtes pas de la même couleur des pieds à la tête.

— Eh bien, c'est l'effet du soleil qui, en Égypte, vous savez...

J'interrompis ce pitoyable mensonge : — Vous calomniez le soleil ; il n'a rien à faire avec ce phénomène.

L'imposteur se laissa déconcerter ; il n'insista pas, et, lorsque je lui eus dit d'un ton qui n'admettait aucune réponse évasive : — Parlez, que signifie cette mascarade ? — il fit sa confession pleine et entière.

J'avais devant moi, — le lecteur l'a deviné, — ce jeune bohème dont M^{me} Bromly m'avait déjà fait un portrait peu flatteur. Après son échec, auquel il ne pouvait se résigner, il avait suivi la famille d'Hélène à Malte où, adroitement déguisé, il s'était présenté en qualité de courrier, comme cela se fait dans les romans ou les opéras-comiques. M. Bromly l'avait préféré à d'autres, « parce qu'il parlait si distinctement l'anglais ! » Sous ses boucles noires se cachait une tête blonde tondue de près. Personne n'avait pu soupçonner son identité, personne, pas même miss Hélène.

Là-dessus je lui dis qu'apparemment elle ne l'aimait pas, l'amour étant censé pénétrer tous les déguisemens, déjouer toutes les ruses.

— Hélas ! me répondit-il, j'ai bien peur que vous ne disiez vrai, et que toute la tendresse soit d'un seul côté.

— Pourtant... à Paris...

— Elle me témoignait de la bienveillance, voilà tout. Jamais elle ne m'a dit qu'elle m'aimait...

La tristesse du pauvre garçon me fit pitié.

— Voyons, lui dis-je, il faut avoir le sens commun. A quoi cela vous mènera-t-il ?

— Tout ce que je demande est de vivre près d'elle... le plus longtemps possible.

Il me supplia de ne pas le trahir, et je finis par lui promettre d...

garder momentanément un silence que je me réservais de rompre, bien entendu, lorsque je jugerais qu'il était de mon devoir de le faire.

Le lendemain nous entreprîmes une excursion d'une heure environ à travers la plaine brûlante jusqu'au village arabe d'El-Riha, qui s'élève sur l'emplacement de l'ancien Jéricho. En route le courrier se rapprocha de nous plusieurs fois pour expliquer la route. Bientôt nous atteignîmes le but de notre promenade, vingt ou trente cahutes en limon, couvertes en paille, le tout environné d'une clôture de broussailles et de pierres. De la fameuse « cité des palmes, » un seul arbre reste comme la dernière rose de l'été. Au fait, c'est l'unique palmier que l'on rencontre dans ces parages.

— Il y avait sur le sol même que nous foulons aux pieds des avenues superbes, bordées de palais, de sycomores, de palmes, expliqua le courrier; il y avait aussi un grand cirque pour les combats de gladiateurs. Hérode, après avoir été contraint de quitter Jérusalem, habita Jéricho. Les théologiens ont découvert que la fin de sa vie fut empoisonnée par le remords, mais selon toute probabilité elle n'eut rien que de fort agréable, conformément à la mode grecque et romaine.

— Un courrier de premier ordre que le nôtre ! répéta M. Bromly.

— Les plaines stériles qui nous entourent, poursuivit le courrier, étaient autrefois des jardins fertiles, appartenant à une femme qui fut beaucoup aimée...

— Qui donc ? interrompit Hélène.

— Cléopâtre, mademoiselle. Marc-Antoine lui donna ces jardins. En voilà encore un dont l'amour ne fut jamais vraiment payé de retour !.. elle ne l'aima pas, croyez-le bien, comme il l'aimait.

— Clarkson, vous en parlez avec beaucoup de sensibilité, fit observer Hélène d'un ton ironique.

— Comment diable savez-vous toutes ces choses, Clarkson ? demanda M. Bromly.

— Oh ! mon Dieu ! on ramasse par-ci par-là ce que disent les voyageurs. L'occasion ne manque pas dans le métier que je fais d'entendre causer des gens bien informés et de s'instruire à leur école...

— Que pensez-vous, Clarkson, de cette trompette qui renversa les murs de Jéricho ? reprit M. Bromly.

— Ce dut être une fameuse trompette et il fallut un rude souffle pour la faire agir, répondit naïvement le faux courrier.

— J'ai idée que Clarkson n'est pas tout à fait orthodoxe, fit observer Hélène.

— Pardon, mademoiselle, je suis orthodoxe sur un point.

— Et lequel, s'il vous plaît ?

— Je le dirai une autre fois, avec votre permission.

— Oh ! si c'est un secret, nous ne réclamons pas de vous des confidences.

— Aussi n'ai-je l'intention d'en faire qu'à vous seule, mademoiselle.

— Clarkson, vous comptez trop sur ma bonté. Permettez-moi de vous apprendre, puisque vous l'ignorez, qu'une dame ne peut se soucier des secrets d'un... enfin, sachez une fois pour toutes, Clarkson, qu'un courrier n'est rien qu'un courrier, tout simplement.

Le pauvre diable, remis ainsi à sa place, garda un humble silence ; du reste au moment même une tourbe d'hommes, de femmes et d'enfans sortaient des pierres et des broussailles, tendant la main aux *bakchich*. Nous leur jetâmes quelque menue monnaie turque avant de nous échapper. Sans doute miss Bromly se repentit de sa dureté, car en retournant au camp elle pria le courrier de mettre son cheval à côté du sien et de tenir un parasol ouvert au-dessus de sa tête. Il obéit sans se faire prier et fut, tant que dura le retour, si fier et si heureux que je ne pouvais m'empêcher d'en rire.

En revenant d'El-Riha, j'attendis le dîner en me promenant le long du Jourdain avec miss Bromly. Elle cassait de petites branches qu'elle livrait au courant, et la conversation se tournait vers Paris. Je finis par lui demander si elle avait jamais connu un jeune peintre qui, par une coïncidence curieuse, portait son nom, le nom de Bromly.

— Quel Bromly ? dit-elle sans changer de visage.

— Charles Bromly, un Américain.

— Charles Bromly ? répéta-t-elle comme si elle eût fait effort pour se rappeler ; ah ! oui, je sais, il habitait le quartier latin, n'est-ce pas ?

— Je crois que oui.

— Certainement, je le connaissais.

— Et que pensiez-vous de lui ?

— Il était aimable... un jeune homme charmant... Comme cette eau est bourbeuse ! Je me demande si elle n'est jamais plus claire.

Sa physionomie gardait le calme de l'innocence. Je ne pus m'empêcher de penser que le courrier par amour avait dû se faire d'étranges illusions.

— Non, répondis-je, elle est toujours plus ou moins sale !.. Voyons ; n'avez-vous pas laissé à Paris un regret ?..

— Un regret ! Non pas un seul, ma foi, mais une demi-douzaine de regrets au moins, répondit-elle avec vivacité. D'abord il y avait mon couturier... Je ne me suis séparée de lui qu'avec angoisse, et puis ma marchande de modes, autre déchirement ; l'Opéra,

cela fait trois. J'aimais tant le Théâtre-Français! quatre... Et le bois de Boulogne, donc! cinq... Laissez-moi chercher ma sixième angoisse... J'y suis. Nos bons petits diners, du temps que nous dînâmes aux Champs-Élysées.

Comme nous reprenions le chemin de la tente, je hasardai une question plus indiscreète que les autres :

— Ainsi votre cœur ne vous rappelle pas à Paris?

— Comment! vous ne m'avez donc pas écoutée? Je viens de vous dire, — puisque vous paraissez si désireux de le savoir, — que mon cœur me rappelle dans une demi-douzaine d'endroits différents... Sentez-vous le *pilaf*? N'est-ce pas que c'est bon?

Le drogman nous dit qu'on nous attendait pour dîner, et nous allâmes nous mettre à table. C'étaient le drogman et le cuisinier qui servaient; le courrier entra sous prétexte de leur donner un coup de main. Il s'occupait surtout de miss Hélène, changeant son assiette et lui offrant de chaque mets avec un empressement qui parut l'ennuyer : — Trop de zèle, lui dit-elle tout à coup.

Il ne tint aucun compte de la rebuffade et continua de lui offrir ceci ou cela jusqu'à ce que, l'interpellant de nouveau avec aigreur : — Clarkson, dit-elle, vous êtes un bon courrier, mais trop officieux. Contenez votre ardeur... Je crois, Dieu me pardonne, que vous vous figurez m'avoir sauvé la vie dans le Jourdain hier, ce qui me condamnerait apparemment à passer le reste de mes jours sous votre protection spéciale! Si vous vous êtes mis une pareille idée en tête, vous ferez bien d'y renoncer tout de suite. Vous ne m'avez pas sauvée du tout, car j'aurais très bien gagné la rive, étant bonne nageuse. Et maintenant nous n'avons plus besoin de vous pour ce soir.

Le pauvre Clarkson se mordit les lèvres, salua et sortit. Aussitôt qu'il fut dehors, M. et M^{me} Bromly reprochèrent à leur fille d'avoir pris le courrier en grippe et de le traiter trop sévèrement. Ces observations ne furent pas perdues, car une demi-heure après, tandis que les dames se reposaient et que les hommes fumaient devant la tente, miss Hélène, apercevant le courrier à quelque distance, l'appela pour lui offrir un cigare qu'elle prit dans l'étui de son père. Il accepta en hésitant, encore irrité de l'humiliation qu'elle lui avait fait subir, content toutefois de ce retour imprévu. Le cigare était un gage de paix après les hostilités du dîner. Redoutant sans doute une nouvelle boutade, il s'éloigna presque aussitôt, et vraiment il n'avait pas tort de se méfier, car, dans le courant de la soirée, elle lui demanda je ne sais quel service qui le replaça au rang des domestiques; c'était assez pour détruire le bon effet produit par le *calumet* pacificateur. Je trouvai dans ma tente l'infortuné Clarkson qui m'attendait, hors de lui.

— C'est une vie de chien que je mène, me dit-il avec emportement... Non, il n'y a pas de chien aussi mal traité.

— Vous avez choisi cette destinée, lui dis-je, et vous pouvez y renoncer si bon vous semble.

— A Paris, elle n'était pas ainsi, elle ne soufflait pas dix fois par jour le froid et le chaud sans raison...

— Puisque vous faites allusion à Paris, repris-je, laissez-moi vous demander sérieusement si vous êtes bien sûr de ne vous être pas laissé tromper par votre imagination qui donnait peut-être à des relations où l'amour n'avait rien à faire une couleur...

Il m'interrompit : — L'intimité entre nous était réelle... Je ne semblais pas lui déplaire... Toutes les apparences étaient de nature à m'encourager... Je ne puis rien dire de plus, mais vous comprenez, monsieur, qu'un honnête homme n'a garde d'exagérer en une matière aussi délicate.

— Pourtant quand je lui ai parlé de vous aujourd'hui même, elle s'est montrée singulièrement indifférente. A peine tout d'abord se rappelait-elle votre nom.

— Oh! elle est bien fine! Vous ne la connaissez pas... Elle aura voulu vous dérouter.

— Vous n'allez pas pourtant jusqu'à croire qu'elle soupçonne votre déguisement?

— Quant à cela, non!

Le soir même, des Arabes vinrent d'El-Riha nous donner une fantasia. Les voix nasillardes de ces gens basanés s'unissant aux sons d'un instrument à cordes de la construction la plus primitive accompagnèrent des danses sur un mode familier à l'oreille des voyageurs en Orient. Il y eut cette même danse d'almée que la plupart de nos lecteurs connaissent au moins par description : ondulations du corps dans une posture d'ailleurs presque immobile, gestes gracieux des bras tandis que l'écharpe s'agite au vent. La lune de Syrie inondait le camp d'un éclat inconnu au monde occidental, et nous causions avec une expansion, un entrain inusités. Le sujet de la conversation était la variété des types chez les différents peuples et la manière dont chacun entend la beauté.

— J'imagine, dis-je à miss Bromly, que vous avez une idée arrêtée sur la beauté masculine? Quel est le genre d'homme qui vous plaît le mieux?

— Je veux bien vous le dire. Un homme brun, mince et d'une taille un peu au-dessous de la moyenne.

Or Charles Bromly, dit Clarkson, était, je crois l'avoir dit, blond, robuste et de grande taille.

— Je voudrais, ajouta-t-elle, qu'il fût quelque peu positif, capable de comprendre le côté pratique des choses... Que le ciel me garde

de ces gens passionnés qui se vouent à un art, à une idée en l'air et ne parlent plus d'autre chose ! Oh ! mon type n'a rien de commun avec celui de poète, de musicien ou de peintre... de peintre encore moins... La carrière incertaine d'un peintre est décidément l'une des moins compatibles avec mes goûts.

Une ombre douloureuse passa sur les traits du courrier qui prêtait l'oreille. M. Bromly félicita sa fille : elle était capable d'apprécier ce qu'il appelait « un homme carré. » Un homme carré, selon M. Bromly, résumait en lui toutes les qualités désirables en ménage. Quant à M^{me} Bromly, si elle s'était permis de donner un avis, elle eût probablement désigné son mari comme l'homme carré, l'époux modèle par excellence.

Les jours suivans, miss Hélène ne fit pas autre chose que gronder, humilier, et rembarrer le courrier, à ce point que ses parens lui déclarèrent qu'ils ne souffriraient pas plus longtemps cette conduite sous leurs yeux et qu'ils lui enjoignaient de traiter ce brave serviteur d'une façon plus digne de lui et d'elle-même.

— Que voulez-vous donc que je fasse ? demanda l'impérieuse enfant.

— Témoignez-lui de la bienveillance, nous l'exigeons.

— S'il en est ainsi, j'obéirai, dit-elle. — Le courrier n'était pas loin : — Approchez, je vous prie, Clarkson, continua miss Hélène, je désire vous parler devant mon père et ma mère.

Le jeune homme étonné avança de quelques pas.

— Ils m'ont enjoint de réparer mes injustices, mes cruautés à votre égard, et je trouve qu'ils ont raison.

Clarkson se mit à balbutier quelque chose qu'elle n'écouta pas. — Mes parens croient, poursuivit-elle, que je vous déteste, mais je compte leur prouver qu'ils se trompent. Vous me plaisez beaucoup au contraire, et s'il faut le dire... je vous aime.

— Vous allez trop loin en sens inverse, fit M. Bromly avec humeur.

— Il y a un juste milieu en toute chose, Hélène, ajouta la mère ; les convenances...

— Rétractez cette mauvaise plaisanterie, ma fille, reprit le père, sinon Clarkson sera en droit d'abuser...

— Qu'il abuse ! Je m'y attends bien.

— Comment ! Que le diable m'emporte ! Vous ne vous proposez pas de devenir amoureuse d'un courrier, j'espère ? fulmina M. Bromly hors de lui.

— Non, mon père, certes non...

— Alors pourquoi dites-vous à ce garçon que vous l'aimez ?..

— Clarkson n'est point un courrier.

— Qu'est-il donc en ce cas ?

— Vous allez voir.

Se dirigeant vers le faux Clarkson :

— Permettez-moi, lui dit-elle, quelques petites libertés...

Ce disant, elle enlevait la perruque noire délicatement du bout des doigts tandis qu'il la regardait faire avec stupéur. Elle se tourna ensuite vers ses parents :

— Vous voyez bien, dit-elle, qu'il y a autre chose qu'un courrier là-dessous.

— Vous saviez donc qui j'étais? demanda le jeune homme avec transport.

— Depuis le premier jour, à Malte.

— Alors ma comédie doit baisser pavillon devant la vôtre, Hélène.

— Oh! je trouve que le courrier a très bien joué son rôle, si l'on considère qu'il avait une maîtresse si exigeante.

Courroux et protestations des parents, cela va sans dire; ils déclarèrent qu'ils ne permettraient jamais à un tel homme d'adresser seulement la parole à leur fille. Ils l'accusèrent de s'être perfidement insinué parmi eux pour suborner Hélène. Le vieux Bromly surtout écumait de rage, et l'objet de cette opposition formidable parut un instant perdre toute son assurance.

— Laissez passer l'orage. — Tel fut le conseil judicieux de la jeune fille.

S'ils eussent imité le chêne altier du bon La Fontaine, l'orage aurait bien pu les renverser en effet; mais ils suivirent l'exemple du roseau, et bien leur en prit.

Le père déclara qu'il avait déjà choisi pour Hélène un homme riche et bien posé dans le monde qui lui ferait la vie la plus opulente.

Pour toute réponse, elle ramassa une pomme de Sodome tombée de quelque arbre voisin et dit :

— Cette belle vie que vous me promettez ressemblerait beaucoup à ceci, mon père : de l'éclat au dehors; des cendres et de l'amertume dedans.

Ce soir-là, tandis qu'ils poursuivaient leur route dans la vallée de Mar-Saba et que le soleil couchant projetait ses rayons sur les collines de Judée, faisant briller le sommet des montagnes moabites, la paix fut faite, et les parents se réconcilièrent à demi avec le jeune peintre. Les deux amoureux surent tirer parti de cette accalmie, et j'ai lieu de croire que le voyage au Jourdain ne fut pour eux que la première étape d'un autre voyage aussi long qu'heureux à travers la vie.

REVUE LITTÉRAIRE

LE RÉPERTOIRE CLASSIQUE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

Grimm raconte quelque part, dans sa *Correspondance*, qu'en 1753 la Comédie-Française, trahie de la fortune, désertée du public, s'avisait d'un singulier expédient. Puisque la foule abandonnait Corneille et Racine et Molière, « pour courir aux farces plates et indécentes des histrions italiens et de l'Opéra-Comique, » on engagea des histrions italiens. Et chaque soir, après la petite pièce, MM. Cosimo, Maranesi et M^{lle} Bugiani, qui d'ailleurs avaient « de l'expression et une force surprenante dans les jarrets, » égayèrent la représentation de ballets, pantomimes et autres « gargouillades, » selon le mot que laisse échapper l'honnête indignation de Grimm. Nous pouvons au moins nous décerner cette louange que les choses ont changé depuis 1753. En 1879, il n'est besoin, pour attirer le public dans la maison de Molière, ni de danseurs italiens, ni de mimes d'aucune sorte. Jamais peut-être, même au temps de Rachel, même au temps de Talma, les spectateurs ne s'y pressèrent plus nombreux. Grâce à l'habile administration de M. Perrin, c'est une mode aujourd'hui, mieux qu'une mode, c'est, comme on dit, un *sport*, que d'aller aux mardis de la Comédie-Française. L'occasion est donc opportune : c'est le moment de jeter dans le concert des éloges une note un peu discordante, et, de peur que M. Perrin ne s'endorme sur ses lauriers, c'est le moment de troubler discrètement la sécurité de ses triomphes. M. Perrin sait vaincre : il faut aussi qu'il sache user de la victoire. Personne ne pourrait lui adresser un meilleur souhait de nouvelle année.

Il s'agit du répertoire classique. Je ne sais si M. Perrin subit la loi d'un *cahier des charges*. Il n'est pas impossible, comme dit Marphurius. Au surplus il n'importe qu'à peine. Les cahiers des charges ne sont plus qu'un vain mot. On le démontre aisément, d'une façon que les géomètres appelleraient élégante, en nommant, — sans plus, — le seul nom de M. Duquesnel, directeur de l'Odéon. La question n'est pas là. Beaucoup de

gens assurément estiment qu'en 1878 *Hernani*, par exemple, n'a pas laissé de paraître un peu trop souvent sur l'affiche de la Comédie-Française. La faute en était à l'exposition. Aussi bien, à tout prendre et si seulement on n'y regarde pas de très près, l'affiche hebdomadaire semble assez variée. *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*, — *On ne badine pas avec l'amour*, — *le Fils naturel*, — *Andromaque* avec *le Dépit amoureux*, — *le Fils naturel*, de nouveau, — *les Femmes savantes* avec *le Médecin malgré lui*, — derechef *le Fils naturel*, — enfin *Horace*, médiocrement joué d'ailleurs, avec *le Malade imaginaire*, convenablement interprété : voilà le programme de l'une des dernières semaines, et quoiqu'à vrai dire, parmi tous ces chefs-d'œuvre dans des genres différens, *le Fils naturel*, les Aristide Fressard et les Clara Vignot fassent piteuse figure, on ne voit pas d'abord qu'il y ait lieu de se plaindre. Seulement toutes les semaines ne ressemblent pas à cette semaine heureuse : ainsi du dimanche 5 au samedi 11 janvier, la Comédie-Française a donné quatre fois *le Fils naturel*, deux fois *les Fourchambault*, une fois *l'Étrangère*. Voilà bien du moderne, et, pour le répertoire, une semaine désastreuse. Aussi d'une telle combinaison résulte-t-il que l'affiche annuelle n'est pas tout à fait aussi variée que l'affiche hebdomadaire. Combien de pièces du répertoire, en effet, — je dis du répertoire de premier ordre, — combien de tragédies de Corneille ou de Racine, combien de comédies de Molière, au pied levé, du jour au lendemain, sur une invitation d'en haut, M. Perrin pourrait-il jouer ? J'en vois bien une douzaine en tout, et toujours les mêmes. M. Perrin pourrait-il donner *Pompée* ? *Bérénice* ? *Bajazet* ? *Iphigénie* ? pourrait-il donner seulement *Don Juan* ou *le Bourgeois gentilhomme* ? Comme si cependant la Comédie-Française, d'une manière ou de l'autre, mais à tout prix, ne devait pas tenir à honneur de faire passer sous les yeux du public, dans l'espace de l'année, tous les chefs-d'œuvre du grand répertoire, et comme si ce n'était pas là d'abord le but de son institution.

Il convient de s'entendre sur le mot. Certainement on ne parle pas de remettre Corneille tout entier à la scène. Nous ne demandons à voir ni *Pertharite*, ni *Suréna*. Le génie de Corneille était singulièrement inégal, et l'on peut dire que l'auteur du *Cid* a passé pour le moins une bonne moitié de sa vie littéraire à se chercher lui-même sans se retrouver. Il serait d'ailleurs très utile qu'un homme d'expérience et de goût offrît de loin en loin aux curieux de littérature le régal d'une reprise de *Sertorius* ou de *Nicomède*. Le Théâtre-Français n'aurait, lui, rien à gagner dans cette voie, pas même de bonnes recettes ; Corneille, le répertoire, les acteurs auraient tout à y perdre. Cependant aux quatre chefs-d'œuvre consacrés, et mettant à part le *Menteur*, il y aurait des motifs de joindre au moins *Rodogune* et *Pompée*. Presque pendant tout le xviii^e siècle, *Rodogune* a passé pour le chef-

d'œuvre de Corneille. C'était aussi bien de toutes ses tragédies celle qu'il osait préférer et pour qui, dans le fond du cœur, il nourrissait une prédilection de père. Si quelques situations y sont peu naturelles, si quelques caractères y affectent une perversité plus que tragique, je veux dire gratuitement odieuse, la catastrophe est sans nul doute l'une des plus fortement émouvantes qu'il y ait au théâtre, la langue en est d'une netteté, d'une vigueur que Corneille a rarement atteintes et qu'il n'a jamais dépassées. J'ajoute, — et la remarque a du prix dans un temps comme le nôtre, où les chiffres ont un merveilleux pouvoir, — que de 1715 à 1774 on ne joua pas *Rodogune* moins de 135 fois. Dans le même espace de soixante ans, on ne joua *le Cid* que 122 fois, *Horace* que 121, *Cinna* 92 fois seulement. Il est curieux à ce propos de noter que sur le programme des « matinées populaires » de l'Odéon, l'une des inventions de M. Duquesnel pour tourner son cahier des charges, le même *Cinna* ne figure pas.

Quant à Racine, il devrait être de tout temps et tout entier, sauf, bien entendu, *la Thébaine* et *l'Alexandre*, su, distribué, prêt à passer. Car n'est-il pas triste de compter qu'en trente ans, de 1848 à 1878, on n'a pas joué trente fois *Mithridate*, pas même vingt fois *Bajazet* ou *Iphigénie*, pas une fois *Bérénice*, la plus touchante élégie dramatique, la plus pure, la plus harmonieuse qu'il y ait peut-être dans aucune langue? Vivons-nous donc dans un temps où l'on n'aurait besoin ni de modèles ni d'exemples, ou sommes-nous tellement dégénérés de nous-mêmes et si peu les fils de nos pères que nous ne sachions plus goûter « une action simple soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentimens et de l'élégance de l'expression? » On dit qu'en ce moment même la Comédie-Française remonte *Mithridate*. Voilà justement de quoi nous nous plaignons, qu'il faille le remonter.

Autant en dirons-nous de la comédie de Molière. Nous demanderons pourquoi *le Bourgeois gentilhomme* ne paraît jamais sur l'affiche? Pourquoi si rarement *Monsieur de Pourceaugnac*, *Amphitryon*, *George Dandin*? Pourquoi jamais *Don Juan*? Encore, quand on les remonte, les entouret-on de tout le fracas d'une reprise! En vérité, comme si c'était quelque comédie bourgeoise, du Sedaine ou du Diderot, que l'on exhumât de l'inconnu! Serait-ce donc par hasard que tel acteur que l'on pourrait nommer aurait, en quittant le théâtre, emporté dans sa retraite le rôle de don Juan avec celui d'Almaviva? La Comédie-Française ne devrait pas courir de pareilles aventures. Elle les court cependant, et depuis plusieurs années déjà, tel emploi, sur cette grande et noble scène, tel emploi nécessaire, n'est tenu que par une seule actrice. Tel autre semble, pour l'heure, n'être tenu par personne. Est-ce qu'il n'en devrait pas être de tous les grands rôles du répertoire comme il en était, il y a quelques années, de presque tous les grands rôles comi-

ques, où jusqu'à trois acteurs pouvaient se succéder, sans se remplacer, chacun d'eux y mettant à son tour des qualités d'interprétation très personnelles, et pour ainsi dire divisant le public en des camps différens ?

Aux chefs-d'œuvre du grand répertoire il ne serait pas mauvais de joindre quelques tragédies ou comédies du répertoire de deuxième ordre. Il y a quelques années de cela, M. Perrin reprit *Zaïre*. Ce fut un succès. M. Mounet Sully trouva dans Orosmane un des rôles, trop rares, où l'on puisse l'applaudir à l'aise et sans être brusquement déconcerté de son admiration par quelque fugue soudaine, quelque emportement inattendu de la voix ou du geste. M^{lle} Sarah Bernhardt trouva dans *Zaïre* la meilleure occasion qu'elle eût rencontrée de fondre et de confondre dans l'unité d'un même rôle ses légers défauts, la nonchalance exagérée de l'allure, la lenteur un peu traînante parfois de la diction, et ses rares qualités, l'intelligence entière du personnage, la sensibilité profonde, la justesse de l'accent tragique et le charme incomparable de la voix. Si l'on essayait de remettre *Tancrède* à la scène, *Tancrède* avec sa période poétique, presque ailée, — chose si rare chez Voltaire, — ce serait sans doute le même applaudissement. On s'en tiendrait là. Il n'a vraiment été donné chez nous qu'à Corneille et qu'à Racine de régner sur la scène tragique, et si Voltaire, par deux ou trois fois, ne les a pas pillés sans bonheur,

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Quelques historiens de la littérature prétendent que Marivaux a fait un *Annibal* et Piron un *Callisthène*. C'est déjà bien beau de le savoir; nous préservent les dieux de les lire! à plus forte raison de demander jamais qu'on les traduise au théâtre.

Le répertoire comique est plus riche. Il a jusqu'ici résisté plus vaillamment contre les caprices de la mode et les révolutions du goût. Quoi qu'en ait dit Molière, dans un jour d'injustice, il a semblé que l'entreprise était plus facile « de faire rire les honnêtes gens » que de les émouvoir tragiquement et de leur arracher de vraies larmes. Boursault, Dancourt, Destouches, ont vieilli sans doute, et Thomas Corneille aussi, dont *la Devineresse* fit courir le tout Paris d'alors, combien d'autres avec eux! Mais Regnard est toujours gai, Marivaux plus qu'agréable à voir, Beaumarchais plus qu'amusant. Ni les uns ni les autres, on ne les joue assez souvent. *Turcaret* encore devrait garder au répertoire courant une place d'honneur. Et pourquoi, de loin en loin, ne reprendrait-on pas *le Méchant* ou *la Métromane*? Pourquoi ne ferait-on pas à Gresset et à Piron l'honneur qu'on a bien fait à Sedaine? Souhaitons au moins que le demi-succès du *Philosophe sans le savoir* nous préserve

longtemps encore de la résurrection des drames de Diderot. C'est assez de ce chef-d'œuvre de la tragédie bourgeoise et de la comédie larmoyante, « monstres, comme le disait si bien Voltaire, qui naquirent de l'impuissance d'être plaisant ou tragique. » Notre siècle n'a pas manqué de pareils monstres, et, content de ce qu'il en a vu naître, opulent de son propre fonds, il peut se dispenser d'en aller laborieusement déterrer dans les profondeurs du répertoire.

Nous ne demandons pas en effet que la Comédie-Française devienne une sorte de conservatoire des débris du passé, quelque chose comme un musée classique, où rien de contemporain, rien de vivant de notre vie moderne n'aurait accès. C'est l'Odéon qui devrait être le conservatoire et le musée; c'est lui qui devrait former les jeunes acteurs, je ne dis pas seulement au respect, mais à la superstition du répertoire classique. C'est là qu'ils devraient apprendre, non pas leur métier, ce qu'ils feraient tout aussi bien au Vaudeville, au Gymnase, dans les théâtres de drame et de mélodrame; mais leur art, l'art de se tenir en scène, de porter le costume, l'art de comprendre et de dire le vers. C'est là qu'on devrait les nourrir du plus pur de la tradition et leur enseigner à quelle étonnante minutie les grands acteurs d'autrefois ne dédaignaient pas de descendre pour approfondir un rôle et composer un personnage. M. Duquesnel s'y prend d'autre sorte; il leur fait jouer *Joseph Balsamo*. Les obligations de la Comédie-Française ne sont pas les mêmes. Elle se doit au répertoire, elle se doit également aux contemporains. Elle a bien fait de jouer *l'Étrangère*, elle serait inexcusable de ne pas jouer la prochaine pièce de M. Victorien Sardou. Nous approuverons même qu'elle sacrifie quelquefois à la mode pour attirer le spectateur et forcer dans ses derniers retranchemens un reste d'indifférence ou de préjugé. Le public aime les décors heureusement trouvés, les accessoires fidèlement imités, il ne se sent pas d'aise quand il voit, comme dans *l'Ami Fritz*, M. Febvre manger d'un vrai potage et M^{lle} Reichemberg cueillir de vraies cerises: fort bien. Il souffle un vent d'*opportunisme*: cédon's au temps. Nous louerons donc M. Perrin d'avoir pris *le Demi-Monde* au Gymnase, à l'Odéon *le Marquis de Villemer*, nous le louerons encore quand il prendra *Ruy Blas*. Qu'il observe pourtant une limite et par exemple qu'il ne prenne *les Burgraves* à personne. Il y a quelques années, il empruntait à l'Odéon *le Testament de César Girodot*, ces jours derniers il enlevait au Gymnase *le Fils naturel*: c'était précisément dépasser les justes bornes. On demandera pourquoi? La réponse est aisée. Parce que M. Dumas n'écrit que pour la circonstance, parce que ses pièces n'ont de vie que ce qu'elles en empruntent aux hasards dans lesquels elles sont nées et, si je puis dire, à l'*actualité* des idées qu'elles débattent, — parce qu'avec leur parti pris de violence dramatique et leur crudité calculée d'expression elles dé-

rogent à la gravité classique, — parce qu'enfin c'est leur faire tort à elles-mêmes que de les transporter trop loin du boulevard. Disons-le donc : c'est à de telles reprises que M. Perrin devrait substituer les reprises que nous demandons de l'ancien répertoire. Avec cela, s'il le fallait, s'il n'y avait pas d'autre moyen de s'alléger, nous ne verrions aucun inconvénient à ce que l'on jetât une bonne fois par-dessus bord tout un fonds de pièces démodées, mal écrites, médiocrement plaisantes, qui se perpétuent à la scène, on ne sait trop pour quelle raison, par quelle grâce singulière, le fonds des Wafflard, des Fulgence, des Mazères, avec cela plus d'un vaudeville de Scribe qui serait mieux à sa place partout ailleurs que dans la maison de Molière. Je n'ai jamais compris par quelle surprise du hasard *le Voyage à Dieppe*, de toutes ces pièces que nous proscrivons en masse la plus capable de faire rire encore, appartenait et se maintenait au répertoire de la Comédie-Française.

On le voit, c'est peu de chose, en somme, que nous demandons, moins que rien, à vrai dire, car s'il est possible qu'un directeur de l'Opéra fasse parfois la sourde oreille ou qu'il oppose aux réclamations la longueur de temps, le total des frais, le manque d'artistes, ou pour mieux dire de voix, un administrateur du Théâtre-Français ne peut pas tout à fait tenir le même langage. La longueur de temps, on peut l'invoquer aujourd'hui, dans quelques années on ne le pourrait plus. Il suffirait de remettre le répertoire à jour et de l'y maintenir. Quant aux frais, on connaît ce fameux « palais à volonté, » dans l'étroite enceinte duquel on peut jouer tout Racine, presque tout Corneille et presque tout Molière. Le drame romantique, lui, coûte fort cher à monter : il y faut des architectures, des décors, des costumes, des accessoires, des cercueils, des poignards, le tout pour faire illusion sur le vide réel et profond de l'action. Mais dans la comédie de Molière, quand on a rajusté pour Brindavoine « un pourpoint taché par devant, » ou pour La Merluce « un haut-de-chausse troué par derrière, » que faut-il davantage ? Et dans la tragédie classique, je pense qu'il nuit plutôt qu'il ne sert de pousser trop loin la recherche du prétendu détail historique. Je ne voudrais pas voir, comme au xviii^e siècle, l'Achille de Racine « en gants blancs, » mais il ne me déplairait pas moins fort qu'il fût accommodé dans le dernier goût de l'archéologie.

Restent les difficultés de la distribution. Il se dit couramment que le grand répertoire ne saurait être convenablement interprété que par des Rachel et des Talma. Nous ne le croyons qu'à moitié. Dans un ciel romantique, il faut deux ou trois *étoiles*, comme on les appelle, pour en illuminer l'obscurité profonde. C'est que le poète ayant épuisé toute son inspiration pour tracer deux ou trois caractères, le reste est régulièrement sacrifié. Une tragédie de Corneille ou de Racine est com-

posée d'ensemble. Tout s'y tient, tout y concourt à l'effet général, tous les rôles y sont donc également nécessaires. Les plus célèbres actrices du xviii^e siècle, dans le plus grand éclat de leur gloire, n'ont pas dédaigné de jouer dans *Iphigénie* le rôle d'Ériphile. Il importe donc beaucoup moins qu'on ne croit d'avoir à sa disposition un acteur unique, pour supporter en quelque sorte avec le poids du personnage principal la tragédie tout entière : il importe beaucoup plus d'avoir un ensemble à peu près irréprochable. Un jeu grave, sérieux, scrupuleux, plus respectueux de la tradition, qu'ambitieux d'innover dans des rôles consacrés, va loin. Ce sont les œuvres médiocres et par elles-mêmes languissantes qui ont besoin d'être soutenues, relevées, sauvées par le comédien. Combien de pièces qui seraient « tombées dans les règles » sur la scène même du Théâtre-Français, si l'acteur n'avait achevé la pensée mal venue de l'auteur, et dans l'œuvre désormais commune, introduit sa part de collaboration ! Les œuvres maîtresses n'ont pas besoin de ce secours étranger. Leur vie est tout entière en elles. Il ne s'agit pas ici de commenter, mais de traduire. C'est ainsi que, dans les arts du dessin, il est libre au graveur de s'émanciper de l'œuvre qu'il reproduit et d'y mêler quelque chose de lui quand cette œuvre elle-même, sans tomber à la médiocrité, n'est cependant que de second ordre. Est-elle de premier ordre ? Il emporte le prix de son art en faisant à l'étroite imitation du modèle un sacrifice de sa propre originalité.

Là-dessus, nous n'irons pas jusqu'à dire :

Que l'on a des acteurs lorsqu'on en veut avoir,

non, malheureusement. Toutefois, dès qu'on les a bons, il semble qu'il soit aisé de les rendre excellents, et si l'habileté d'un administrateur du Théâtre-Français est quelque part, elle est là. Les uns, qui sont en quelque sorte nés pour le répertoire, on devrait tout faire pour les y enfermer et les empêcher de se disperser dans le drame ou dans la comédie contemporaine. Si doña Sol avait joué moins souvent *Hernani*, peut-être qu'Andromaque et Phèdre aussi crieraient moins fort. Et quand on est Orosmane, Hippolyte ou Rodrigue, c'est presque trahir trois grands hommes que d'endosser le frac de l'ingénieur Gérard. On a mieux à faire que d'inventer des procédés pour le « lavage de l'or. » Les autres au contraire, dont l'allure, le geste, la voix même sont en quelque façon modernes, on les préserverait avec un soin jaloux de toute excursion dans le domaine classique. Il n'est pas facile d'être à la fois Suzanne d'Ange et Célimène. Si j'étais le marquis de Villemer, je sais bien les rôles que je redouterais d'aborder. Enfin quelques artistes, plus divers, plus ondoyans, plus souples aux métamorphoses, passant à volonté du répertoire classique au drame contemporain, formeraient le

lien de la compagnie tout entière et lui donneraient insensiblement cette unité d'inspiration et d'action nécessaire à la parfaite exécution des œuvres.

Ajoutons un dernier mot et, pour justifier ces quelques observations, ne nous contentons pas d'en appeler à l'amour de l'art.

Il semble que dans le public on considère souvent l'obligation à laquelle sont soumis les théâtres subventionnés comme une espèce de marchandise dont la concession du privilège, la disposition de la salle, avec cela quelques milliers de francs, représenteraient au budget la valeur vénale. Donnant, donnant : les 60,000 fr. de l'Odéon et les 240,000 fr. de la Comédie-Française seraient ainsi le taux auquel on estimerait un certain nombre de soirées consacrées à l'ancien répertoire, un fonds de garantie du déficit éventuel que la tragédie de Racine ou la comédie de Molière pourrait creuser dans la caisse du théâtre. Quand les rares défenseurs de la direction de M. Duquesnel ont avancé que chaque représentation du répertoire constituait le budget de l'Odéon en perte, on a répondu que M. Duquesnel recevait justement 60,000 fr. pour couvrir cette perte. La défense était mauvaise : la réplique ne nous satisfait pas entièrement. La subvention de l'Odéon et de la Comédie-Française représente ce que j'appellerai le droit de l'état sur le grand répertoire. J'y vois le signe matériel du devoir qui incombe au ministre des beaux-arts de veiller à la conservation des chefs-d'œuvre de l'art dramatique, aussi bien qu'à celle des chefs-d'œuvre du Louvre ou des monumens historiques. « C'est au théâtre que la nation se rassemble, c'est là que l'esprit et le goût de la jeunesse se forment, les étrangers y viennent apprendre notre langue, nulle mauvaise maxime n'y est tolérée, et nul sentiment estimable n'y est débité sans être applaudi : c'est une école toujours subsistante de poésie et de vertu. » Pour l'autorité de la leçon, je regrette que Voltaire l'adressât à M^{me} de Pompadour. Qu'importe cependant ? S'il n'en est pas ainsi, c'est ainsi qu'il en devrait être. Certaines pièces ont conquis sur la scène de la Comédie-Française un droit de cité que jamais elles n'y auraient dû conquérir. Le répertoire en a souffert, et les mœurs dramatiques elles-mêmes avec le répertoire, et le goût des nobles spectacles. C'est un premier tort ; il ne faut pas permettre qu'il s'aggrave. Toute la force de la Comédie-Française est dans le respect de la tradition. Et le devoir de l'état est de l'y maintenir, comme dans ses écoles, dans tous les degrés de l'enseignement public, il veille à l'exécution de ses programmes.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1879.

Voilà donc la grande étape franchie ! Le 5 janvier est passé, et le scrutin sur lequel tous les regards se fixaient depuis quelque temps, qui était pour les uns un objet de vague appréhension, pour les autres un sujet d'espérance, ce scrutin a dit tout ce qu'il avait à dire.

Ces élections pour le premier renouvellement du sénat, elles se sont accomplies régulièrement, paisiblement, au milieu d'une liberté complète, sans aucune agitation inquiétante, sans la moindre apparence de pression abusive, et le résultat a certainement trompé ou dépassé toutes les prévisions. La veille encore, dans le sénat de la république, la majorité était à la droite ou aux droites, à cette coalition d'opinions dont le seul lien était l'antipathie contre la république ; depuis dix jours la majorité est passée aux groupes de la gauche, aux opinions ralliées à la république constitutionnelle, et cette nouvelle majorité n'est plus de quinze voix, de vingt-cinq voix, de trente voix, comme on le disait en essayant tous les calculs, elle arrive d'un seul coup à près de soixante voix ! La victoire est complète, elle est en même temps singulièrement significative. S'il y a une chose évidente en effet, c'est que le pays, par son vote, par le caractère de ses choix, par la persistance de ses manifestations, a voulu mettre fin à une situation incohérente, précaire, sans garantie et sans sécurité. En écartant des candidats qui sont aujourd'hui les vaincus du scrutin, il a répudié une politique de fronde stérile, une coalition de partis qui, sans pouvoir rien faire par eux-mêmes, n'ont eu d'autre tactique jusqu'ici que de tout empêcher, de contrarier un régime imposé par la nécessité et la raison. En envoyant au sénat des républicains, d'ailleurs pour la plupart modérés, le pays a voulu tout simplement entrer dans un ordre régulier, dans la pratique sérieuse et sincère des institutions consacrées. Il a donné tout ce qu'on lui demandait, les moyens de faire vivre la république par « l'harmonie des pouvoirs » dans les limites de la légalité constitutionnelle. C'est là ce qu'on peut appeler la signification supérieure des élections sénatoriales, c'est

le premier résultat acquis et conquis par le scrutin du 5 janvier. La question est maintenant dans les conséquences qui vont découler de ce déplacement de majorité, dans l'usage qu'on fera de cette victoire. M. Gambetta disait l'autre jour qu'après les dangers auxquels on avait réussi à échapper, l'ère des difficultés allait commencer. Il s'agit de savoir si les difficultés inévitables ne ramèneront pas aux dangers qu'on peut éviter. C'est tout le problème du moment, et, il ne faut pas s'y tromper, il est aussi pressant que sérieux pour les partis, pour le gouvernement, pour le ministère qui a conduit avec une prudente habileté les affaires du pays, depuis le 14 décembre 1877 jusqu'à la récente victoire électorale du 5 janvier. Tout peut dépendre de la manière dont les questions vont s'engager dans cette session décisive qui s'ouvre à l'heure qu'il est à Versailles.

Assurément, à ne consulter que la raison, la réalité des choses, les nécessités de toute sorte qui nous environnent, cette situation intérieure que les élections viennent de créer à la France n'a rien que de simple, et nous ajouterons même rien que de relativement facile. La politique qui s'impose aujourd'hui comme hier éclate en quelque façon à tous les yeux avec la force de l'évidence et de la logique; elle se dégage de tout un ensemble d'événemens publics. Qu'on se rappelle cette succession de faits et de crises qui nous ont conduits là où nous sommes. La France, on le sait bien, s'est trouvée depuis quelques années dans des conditions particulières, vraiment extraordinaires, où elle a eu la plus grande peine à sortir du provisoire pour entrer dans un ordre régulier, défini, suffisamment approprié à ses intérêts comme à ses instincts : elle y est arrivée laborieusement comme on arrive à tout ce qui est nécessaire. Les partis des régimes déchus ont vainement essayé de la retenir et de la ramener, les uns à la restauration d'une monarchie qui s'est rendue elle-même impossible, les autres au rétablissement d'un empire couvert encore de la poussière sanglante d'une guerre néfaste, ils n'ont réussi qu'à démontrer leur impuissance; ils se sont usés dans de vaines tentatives, et d'un autre côté, à mesure que les partis des gouvernemens déchus s'épuisaient en efforts stériles, les républicains, une classe nombreuse de républicains du moins, sentaient le besoin de se modérer, de se discipliner, de suivre le conseil de M. Thiers, répétant, avec son autorité persuasive, que l'avenir serait aux plus sages. La république est sortie de là, c'est ce qui l'a rendue possible. La constitution de 1875 a été le prix de la modération des républicains. C'est en évitant les violences et les emportemens périlleux, en s'attachant à la légalité, en la défendant, que les républicains ont pu traverser la crise du 16 mai, et le scrutin du 14 octobre 1877 a été comme une sanction nouvelle de la prudence qu'ils se sont imposée dans la lutte. Depuis plus d'un an il y a au pouvoir un ministère éclairé, animé d'intentions libérales, illustré par

le nom de M. Dufaure, un ministère qui a donné au pays l'éclat de l'exposition, une paix intérieure complète, une liberté sans trouble, et les élections sénatoriales sont encore une fois le prix d'une année de sage gouvernement : de sorte, on le remarquera, que les manifestations successives du pays apparaissent comme la sanction ou le couronnement des idées de modération dans la république. Eh bien, ce n'est pas seulement de l'histoire, la question du jour est là tout entière : il s'agit de décider si on s'en tiendra à une politique éprouvée, qui a valu de tels succès, qui est toujours représentée au pouvoir par un ministère sensé et honorable, ou s'il n'y aura rien de plus pressé que de renouer des traditions agitatrices, de déclencher les ambitions de partis et de préparer, par l'excès des prétentions, d'inévitables crises de gouvernement.

Oui, ce qui fait justement la gravité de la situation au sein même de la victoire la plus éclatante et ce qui peut préparer quelques-unes de ces difficultés dont parlait M. Gambetta, c'est que malgré tout, malgré les lumières d'un passé si récent, il y a toujours, il y a plus que jamais peut-être deux politiques en présence. S'il y a une politique qui a conduit heureusement jusqu'ici les affaires du pays et de la république, qui a réussi par la modération, qui a pour elle l'expérience, il y en a une autre qui a ses idées, ses ambitions, ses ressentiments, ses passions exclusives et dominatrices, ses fanatismes mal réprimés. Il y a la politique des impatiens qui ne s'inquiètent ni du lendemain ni de la veille, qui ne recherchent ni comment une situation s'est fondée, ni comment elle peut être compromise, qui ne voient dans un vote que ce qui flatte leurs préjugés, et qui du haut de leur infailibilité trouvent peut-être déjà que M. Dufaure a ses faiblesses ! Ces impatiens ne manquent pas, ils ont été quelque peu surexcités par les élections ; ils se sont montrés assez naïvement dans toutes ces réunions de groupes et de fractions de groupes, de comités et de sous-comités, de délégués et de sous-délégués, qui sont allés en procession chez M. le président du conseil et qui ont organisé une sorte d'agitation préliminaire, comme pour peser sur les prochains débats des chambres. Les uns proposaient la rédaction d'un programme qu'on irait porter solennellement, c'est-à-dire imposer au ministère ; les autres demandaient que le ministère, qui a aussi son programme, vint le communiquer aux comités et le débattre avec eux. Il y a eu une petite effervescence de quelques jours dans ce monde des réunions où s'essayaient parfois les orateurs arrivant de leur province ou aspirant à devenir chefs de groupes.

Ces politiques impatiens de comités ont oublié qu'ils n'étaient pas tout, qu'ils n'étaient ni la majorité ni la chambre, qu'ils avaient de plus à compter avec ce sénat renouvelé, qui n'a eu encore ni le temps ni l'occasion de manifester ses opinions. Ils n'ont pas vu qu'ils se livraient à des discussions inutiles ou périlleuses, que ce qu'ils propo-

saient était une subversion complète du régime parlementaire, et qu'en ayant l'air de ne pas attaquer le ministère ils voulaient tout simplement le réduire au rôle d'un délégué de comités souverains et omnipotents devant le jugement public des chambres. Ils n'ont pas remarqué enfin que, pour demander un changement presque radical de politique et pour rendre la vie difficile au cabinet, ils prenaient assez mal leur temps : ils choisissaient le moment où la politique modérée vient d'être ratifiée dans ses principes essentiels par le pays et où le gouvernement a montré son heureuse influence dans les élections, de sorte que le ministère se trouverait menacé ou affaibli par ces vellétés de prépotence au lendemain d'une victoire qui est son œuvre, qui est surtout le prix de sa bonne conduite depuis un an ! Ce serait une anomalie par trop étrange.

Le ministère évidemment n'a pas la moindre intention de décliner la responsabilité devant les chambres, de se dérober aux conditions viriles du régime parlementaire. Il est le premier à savoir que sa raison d'être et sa force sont dans un accord permanent avec la majorité publiquement manifestée. Il n'a pas besoin qu'on lui rappelle la loi souveraine des régimes constitutionnels ; mais il n'était pas tenu de perdre son temps dans toute sorte de conciliabules, d'aller traiter avec des comités ou des sous-comités, de demander ou d'accepter leurs mots d'ordre et leurs programmes. Il se devait à lui-même, il devait à l'autorité du gouvernement qu'il représente de ne pas se prêter à des négociations sans issue et à des transactions sans profit. Il se compose d'hommes assez sérieux et assez expérimentés pour avoir le droit de garder leur indépendance et leur initiative pour jouer utilement leur rôle dans le parlement comme dans le conseil. Si, dans cette ère nouvelle ouverte par le dernier scrutin, le cabinet a senti la nécessité de se modifier partiellement, il a accepté cette obligation ; il n'a point reculé devant une séparation qui ne pouvait d'ailleurs avoir aucun motif personnel, et qui est accomplie désormais par la démission de M. le ministre de la guerre. C'est le seul changement prévu depuis quelque temps et réalisé aujourd'hui par l'élévation de M. le général Gresley au ministère de la guerre à la place de M. le général Borel, qui va prendre le commandement d'un corps d'armée à Rouen. Pour le reste, qu'on ne s'y trompe pas, toute brèche, toute fissure dans le cabinet serait le commencement d'une dissolution complète et définitive ; les remaniemens, les essais de reconstitution ne seraient que des expédients sans efficacité et sans durée.

Ce que le ministère a de mieux à faire au moment présent, c'est de ne pas se laisser atteindre par des divisions intestines, de tout subordonner à la considération supérieure d'une solidarité nécessaire, de marcher résolument d'un même pas et d'aller devant les chambres avec l'autorité que donne une année d'administration sensée, avec la

force morale d'un succès récent que personne ne peut lui contester. Il paraît décidé à suivre cette marche, et il a certainement raison. D'ici à trois jours, il sera allé de lui-même au-devant de toutes les explications. Il ouvrira la carrière à tous les programmes en commençant par la lecture d'une déclaration collective où il entend exposer ce qu'il a fait, ce qu'il a l'intention de faire, et M. Calmon dans le sénat, M. Senard dans l'autre chambre, paraissent s'être chargés de provoquer un débat approfondi qui offrira aux deux assemblées une occasion solennelle et décisive de se prononcer. Ce jour-là, s'il y a une politique toute prête, supérieure à celle du gouvernement, que cette politique se produise. Si on a un ministère en réserve, que ce ministère présente ses titres en avouant ses ambitions; que M. Floquet pose sa candidature au gouvernement, — puisque M. Gambetta semble sagement et habilement se tenir en dehors de ces petites agitations. Tout sera net et clair; la lutte sera ouverte devant le parlement, devant le pays, et, selon toute apparence, dût M. Floquet s'en mêler, le ministère, assuré de l'appui du sénat, résolument défendu devant l'autre chambre, garde toutes les chances de rester maître du terrain avec l'autorité qu'il doit avoir. Nous le croirons jusqu'à preuve du contraire, jusqu'à ce qu'il soit démontré qu'une victoire conquise par la sagesse a le don de tourner les têtes et peut profiter à quelques ambitions échauffées ou à quelques rancunes mal déguisées.

Que les élections du 5 janvier, en assurant au gouvernement une plus ample liberté d'action, lui créent le devoir de préciser, d'accentuer sa politique, de donner une certaine satisfaction à des vœux souvent manifestés, c'est une conséquence assez simple de la situation nouvelle, et le ministère lui-même ne l'ignore pas, puisqu'il a été le premier à s'en préoccuper dans la déclaration qu'il doit porter aux chambres. Il faudrait cependant bien s'expliquer sur ce qu'on appelle des programmes, sur ces prétendus plans de réformes qu'on proclame inséparables de la république. Il faudrait surtout se défendre, si on le pouvait, des déclamations vagues, des exaltations artificielles; il faudrait éviter cette disproportion choquante qui est un des phénomènes du jour entre l'emphase factice des paroles et les modestes, les sérieuses réalités auxquelles on peut s'attacher utilement. On fait bien souvent parler le pays; on attribue au pays toute sorte d'impatiences, toute sorte d'idées, toute sorte de programmes, de politiques nouvelles, et en définitive, quand on va droit aux faits, quand on interroge de près le dernier mouvement électoral qui vient de s'accomplir et les manifestations dont il a été l'occasion, on ne distingue aucune trace de ces agitations d'esprit. Où voit-on que le pays soit si sérieusement passionné pour bien des questions qu'on soulève souvent d'une manière assez légère? Ce qu'il y a de plus sûr, de plus évident, c'est que le pays avant tout demande aux pouvoirs de l'état de s'entendre, à la république constitutionnelle et

libérale de lui être un abri contre des révolutions nouvelles, au gouvernement de lui assurer la paix protectrice du travail, aux assemblées de s'occuper de ses intérêts, dont quelques-uns sont en souffrance. Cela ne veut point dire sans doute qu'il n'y ait rien à faire sur certains points qui se reproduisent dans tous les programmes livrés aux polémiques des partis; c'est du moins une raison pour qu'on tienne compte des limites dans lesquelles un gouvernement sérieux, qui a lui aussi apparemment le droit de parler pour le pays, doit nécessairement se maintenir. Son rôle à lui, c'est de s'attacher à ce qui est mûr, comme disait il y a quelques semaines M. Gambetta, à ce qui est réalisable, à tout ce qui est une conséquence légitime de la politique libérale et conservatrice dont il est le représentant au pouvoir dans l'intérêt de la république.

En réalité, de toutes les questions qui s'agitent aujourd'hui, quelles sont celles dont le ministère aura particulièrement à s'occuper et sur lesquelles il présentera ses solutions dans la déclaration qu'il va porter aux chambres? Il parlera de l'amnistie, c'est vraisemblable, c'est même certain, puisqu'il y a une question de l'amnistie. Il promettra de multiplier les grâces, d'alléger les peines, de mettre enfin un terme à cette immense et obscure liquidation judiciaire de l'insurrection de 1871. Tout ce que conseille l'humanité, il le fera, il l'a déjà fait, il ira plus loin encore dans cette voie, s'il le faut, et personne ne songera à le retenir; mais un acte législatif, solennel, tendant à effacer le caractère d'un grand forfait de trahison nationale devant l'ennemi, couvrant d'une amnistie générale les héros et les promoteurs de l'insurrection ou ceux qui, sous prétexte de politique, ont commis toute sorte de crimes de droit commun, c'est là ce que le gouvernement n'acceptera sûrement pas; c'est là ce qu'il ne peut accepter, non par un sentiment méticuleux d'alarme conservatrice, mais par un sentiment de respect pour la patrie offensée et violentée dans son deuil, au milieu des désastres de l'invasion étrangère. Laisser à l'insurrection de 1871 son caractère d'ineffaçable crime, c'est la condition et la limite de toutes les amnisties. La déclaration officielle s'occupera certainement aussi de toutes ces questions de l'enseignement qui sont devenues populaires, qui touchent à cette autre question délicate et brûlante des influences cléricales, des rapports de l'église et de l'état. M. le ministre de l'instruction publique aura sa place et une juste place dans le programme. Il a déjà préparé une loi instituant l'obligation de l'enseignement primaire. Il proposera en même temps d'imposer aux instituteurs congréganistes le certificat de capacité à la place de la garantie insuffisante des lettres d'obédience, de restituer à l'état la collation des grades, — et le conseil supérieur de l'instruction publique devra subir une réforme qui est la suite de la séparation des deux enseignemens, de l'université de l'état et des universités libres. Propager l'instruction populaire, fortifier l'enseignement libéral à tous

les degrés, réintégrer l'état dans un droit trop facilement aliéné, maintenir sans faiblesse l'indépendance et les prérogatives de la société civile contre tous les empiétements d'église, s'inspirer de l'esprit traditionnel qui a passé dans le concordat, c'est la pensée de M. le ministre de l'instruction publique. C'est ce qu'il a voulu traduire dans ses lois; mais en sauvegardant dans leur intégrité les droits de l'état et du pouvoir civil il entend se défendre de tout esprit de réaction contre la liberté de l'enseignement. Il ne s'engagera pas dans des persécutions religieuses faites pour troubler et enflammer les consciences. Il ne déviara pas de la politique libérale, et c'est la pensée du gouvernement tout entier, comme de M. le ministre de l'instruction publique, dans toutes les lois qui vont être présentées, dans la ligne de conduite qu'on se propose de suivre. Là comme pour l'amnistie il n'y a certainement rien qu'une majorité républicaine ne puisse s'empresser d'accepter et de soutenir.

Il resterait donc, en mettant de côté cette velléité de mise en accusation du ministère du 16, qui ne peut être une idée sérieuse, qui rencontrerait l'énergique résistance de M. le président du conseil, — il resterait la question qui revient sans cesse, qui est agitée sous toutes les formes, qui est représentée comme la plus impérieuse et la plus pressante : c'est la question du renouvellement du personnel administratif et judiciaire. Il n'est point douteux que le gouvernement s'expliquera sur ce point comme sur tous les autres, comme sur les finances et les travaux publics, qu'il donnera toutes les assurances qu'il peut donner. Il est bien évident que, quand il a des fonctionnaires à nommer, il ne choisit que des agens suffisamment dévoués aux institutions nouvelles. On ne peut pas le soupçonner d'aller chercher ou de maintenir systématiquement, par complaisance, des employés infidèles ou hostiles. Que le gouvernement travaille à se créer par degrés une armée civile animée de l'esprit nouveau, rien de mieux. C'est une affaire de temps et de tact; mais on finit vraiment par mettre une certaine puérité dans cette bruyante et âpre insistance avec laquelle on poursuit une révolution complète du personnel des fonctionnaires. Que demande-t-on à M. le ministre de l'intérieur? De tous les anciens préfets, il n'en reste qu'un seul; de tous les anciens sous-préfets, il en reste tout au plus une douzaine. M. de Marcère est-il obligé de recommencer à tout propos l'épuration du personnel qu'il a choisi lui-même? La question est bien plus délicate encore pour M. le garde des sceaux, qui a certes besoin de toute son autorité pour résister aux mille obsessions dont il est l'objet, et pour opérer en même temps avec une prudence attentive, avec maturité, les changemens qu'il croit nécessaires. M. Dufaure, que nous sachions, n'est pas resté lui non plus inactif depuis un an. Chaque député arrive de sa province avec toute sorte de griefs contre les fonctionnaires, avec une provision de juges de paix et

d'agens de toute nature à proposer aux ministres. Il n'est occupé que de la petite sphère de son arrondissement ou d'un intérêt de parti; mais le gouvernement a dans ses mains l'administration du pays tout entier, il représente l'intérêt général. Il est obligé de s'occuper de toutes les nécessités d'immenses services publics, de tenir compte de mille considérations, souvent des droits d'une longue carrière consacrée à l'état. C'est là après tout une affaire de confiance, et franchement le choix de quelques fonctionnaires peut-il être un motif suffisant pour déterminer la conduite d'une majorité à l'égard d'un ministre? N'est-on pas frappé de la singulière disproportion entre les griefs qu'on invoque sans cesse et les dangers auxquels on s'exposerait par des crises de gouvernement suscitées pour des raisons futiles?

C'est là justement la question qui est au fond de tout et qui va s'agiter dans les discussions prochaines des chambres. Le ministère, tel qu'il est, a sans doute bien d'autres titres à la confiance d'une majorité sérieusement préoccupée des affaires du pays; mais ceux des républicains qui ont l'humeur aventureuse, qui ne craindraient pas de tout risquer pour imposer leur programme, doivent réfléchir sur ce point grave. Qu'ils y prennent garde : la république est arrivée à une heure décisive. Les dernières élections ont déterminé un mouvement réel de confiance à l'intérieur et à l'étranger parce qu'on y a vu la paix entre les pouvoirs, le commencement de l'ère définitive et régulière de la république. Qu'on provoque des crises ministérielles, le mouvement de confiance s'arrête instantanément. Ce n'est peut-être pas encore une défiance complète; mais on rentre dans l'inconnu, dans l'indéfini. Tout est en suspens. Ce n'est pas au milieu de l'incertitude universelle que peuvent s'accomplir les travaux entrepris par M. de Freycinet, les projets d'opérations financières préparés par M. Léon Say. Ce n'est pas entre deux crises qu'on peut s'occuper des intérêts du pays laissés en souffrance par la disparition successive de tous les traités de commerce. Et à l'étranger la confiance qu'on témoignait déjà redevient un scepticisme dédaigneux. On attend et on nous regarde : la république y aura-t-elle beaucoup gagné?

Il y a toujours dans les affaires du monde ce qu'on peut appeler les grandes questions, les questions qui touchent à la situation générale de l'Europe, aux intérêts supérieurs et permanens des peuples, aux relations des gouvernemens, et il y a les incidens qui, sans avoir par eux-mêmes une importance sérieuse, peuvent être un embarras ou un ennui d'un moment.

La plus grave des questions internationales, celle qui a éclipsé ou résumé un instant toutes les autres et qui a pesé sur l'Europe jusque vers le milieu de l'année dernière, est visiblement entrée depuis quelque temps dans la phase de l'apaisement, des transactions et des combinaisons pratiques. L'exécution du traité de Berlin peut marcher lente-

ment, elle rencontrera sans doute encore plus d'une difficulté, mais enfin elle marche vers le but définitif. Toutes les conditions sanctionnées par la diplomatie européenne, toutes ces combinaisons qui doivent renouveler plus ou moins heureusement l'état de l'Orient entrent par degrés dans la réalité. La Russie, sans renoncer, bien entendu, à la pensée de profiter le plus possible de la guerre qu'elle a soutenue, ne laisse plus trop voir l'intention d'éluder le traité de Berlin. La Porte, sans pouvoir toujours secouer ses traditions d'inertie et de temporisation, fait ce qu'elle peut pour s'accoutumer à son destin et pour prendre son parti de son amoindrissement. La Porte en est encore, il est vrai, à se débattre avec ce projet de traité particulier que lui impose ou que veut lui imposer la Russie; elle se défend contre les plans de réformes que l'Angleterre veut lui faire accepter pour l'Asie Mineure. C'est la partie la plus difficile, peut-être parce qu'elle est la plus vague. Sur d'autres points, le traité de Berlin s'exécute peu à peu. Du côté de la Roumanie, de la Serbie, tout est à peu près réglé. Du côté du Montenegro, il y a plus de lenteurs que de difficultés réelles dans l'exécution des clauses de la paix. L'Autriche est pour sa part en arrangement avec la Turquie pour l'occupation de la Bosnie. On vient en même temps de prolonger le mandat de la commission internationale qui a été chargée de l'organisation administrative de la Roumélie et qui n'a point encore achevé son œuvre. Enfin la Porte s'est décidée, non sans peine, à nommer des commissaires pour arriver à fixer la frontière nouvelle de l'empire ottoman et de la Grèce, pour résoudre cette question de délimitation que M. le ministre des affaires étrangères de France a pris à cœur en s'inspirant des traditions de patronage de notre pays envers la nationalité hellénique. C'est tout un ensemble de négociations laborieuses qui se poursuivent, où toutes les puissances portent visiblement à l'heure qu'il est un esprit pacifique. La France a été à coup sûr la plus désintéressée des puissances dans ces arrangements nouveaux de l'Orient. Elle s'est prêtée à tout avec le zèle le plus évident de conciliation. Elle n'a voulu rien faire que d'intelligence avec tout le monde, et M. Waddington l'a prouvé une fois de plus en provoquant l'accord de tous les cabinets sur cette question des frontières helléniques à laquelle il a attaché un juste prix. La France n'a laissé aucun doute sur la sincérité avec laquelle elle a servi la cause de la paix européenne, et plus elle a montré de loyauté, de désintéressement dans ces affaires générales, plus elle avait le droit d'écartier d'une main ferme et résolue le médiocre incident de Tunis qui s'est produit récemment, dont elle n'a point été après tout fort troublée.

Assurément, ce n'était là qu'un de ces incidens qui traversent tout au plus un moment la politique. Il s'agissait d'un contrat consenti il y a déjà bien des années par le bey de Tunis au profit d'un Français, M. le comte de Saucy, pour l'établissement d'un haras. Ce contrat, qui paraît

avoir passé par bien des épreuves, a récemment abouti à des contestations juridiques, et le gouvernement du bey, au lieu de laisser la justice suivre son cours, a prétendu en finir par une dépossession sommaire du propriétaire français. Il a envoyé des fonctionnaires ou des soldats de police pour pratiquer une saisie par la force. Les agens tunisiens ont rencontré devant eux l'autorité du consul de France, qui a protesté, qui n'a point hésité à demander justice de la violation des droits d'un Français et de l'outrage au pavillon. Si peu important qu'il fût à l'origine et en lui-même, l'incident a pu prendre une apparence de gravité par un concours de circonstances peu saisissables. Des agens étrangers ont peut-être joué un rôle peu bienveillant, peu conciliant. Il n'est point impossible qu'il y ait eu autour du bey des conseillers malavisés, troublant son esprit avec tous ces bruits d'annexion de Tunis à l'Algérie, et l'excitant à saisir l'occasion de faire échec à la France, en lui laissant peut-être espérer quelque appui extérieur. C'était une raison de plus pour que le représentant de la France n'hésitât pas à déjouer tous ces petits calculs par la fermeté de son attitude, et pour que notre gouvernement s'empressât de soutenir son agent en mettant le bey en demeure de donner les réparations et les satisfactions nécessaires. Évidemment, c'était un droit que personne ne pouvait méconnaître ni à Londres, ni à Constantinople, ni ailleurs. Ce droit, on ne pouvait pas songer d'ailleurs à l'exercer par un abus de la force à l'égard d'un petit prince pris en faute; mais il y avait un intérêt assez sérieux pour notre autorité, pour la sûreté de l'Algérie, à ne pas laisser se former à Tunis cette idée qu'on pouvait impunément toucher à un de nos nationaux ou se jouer légèrement de l'influence de la France. Ce qu'il y avait à faire, le gouvernement français l'a fait simplement, presque sans bruit, de façon à être compris par le bey, qui s'est empressé de se soumettre, et l'incident a été heureusement clos avant même d'avoir eu le temps de prendre une place dans la politique du jour.

L'Espagne, qui va bientôt, elle aussi, avoir des élections, qui elle aussi a ses questions ministérielles, parlementaires ou personnelles, l'Espagne vient de perdre un homme qui, sans avoir eu des dons de premier ordre comme chef militaire ou comme politique, a eu un rôle éminent et a été à sa manière un grand Espagnol : c'est le général D. Baldomero Espartero, duc de la Victoire, prince de Vergara, ancien chef d'armée, ancien régent du royaume pendant la minorité de la reine Isabelle II, ancien président du conseil dans des momens difficiles. Il était si complètement effacé depuis des années qu'il pouvait être considéré comme fini pour le monde bien avant sa mort réelle. Il vient de s'éteindre à quatre-vingt-sept ans dans sa modeste et honorable retraite de la province de la Rioja, à Logrono. C'est un personnage du temps qui disparaît après avoir eu une sorte d'originalité historique, sans avoir

rien de ce qui fait la forte originalité des grands acteurs de la vie publique d'une nation.

Ce général, qui est mort prince, qui en certains momens aurait pu aspirer à une fortune plus haute encore, Espartero était dans toute la vérité du mot un fils de ses œuvres, et c'est pour cela peut-être qu'il a été pour beaucoup d'Espagnols comme une expression vivante, populaire de l'Espagne nouvelle. Il était d'une humble famille de charrons. Il avait commencé sa carrière de soldat sous l'empire, dans ces armées nationales qui se formaient spontanément au-delà des Pyrénées pour repousser les invasions napoléoniennes. Plus tard il s'était élevé lentement, de grade en grade, dans cette guerre ingrate et obscure de l'Amérique du Sud où l'Espagne se trouvait engagée pour défendre sa domination contre ses colonies insurgées, contre les républiques naissantes des Bolivar et des San-Martin. Il ne prenait décidément un rôle qu'en 1833, au début du règne d'Isabelle II et de la régence de Marie-Christine, dans cette guerre où la monarchie constitutionnelle se formait laborieusement, où elle avait chaque jour à se débattre entre l'insurrection carliste et les mouvemens révolutionnaires : crise terrible de sept ans où Espartero devenait par degré généralissime de l'armée de la reine, où il avait la fortune de mettre fin à la guerre carliste par le traité qui a pris le nom de convention de Vergara. C'est alors, en 1840, que le parti progressiste trouvait en lui un chef populaire et que la politique allait le prendre dans son camp pour l'élever à la régence à la place de la reine Marie-Christine; mais cette régence née d'une révolution disparaissait elle-même après trois ans, en 1843, devant une autre révolution dont un des chefs était le général Serrano, celui qui depuis a été régent à son tour dans des révolutions nouvelles. Vaincu, banni de la scène, exilé un moment, puis rappelé dès 1848, Espartero se retrouvait encore une fois en 1854 parmi les chefs du mouvement qui s'accomplissait à cette époque, dont son ancien adversaire O'Donnell avait pris l'initiative. Pendant deux années d'agitations, il restait président du conseil, pour s'éclipser bientôt devant son redoutable collègue de pouvoir, l'énergique O'Donnell, déjà impatient de dompter la révolution qu'il avait lui-même déchaînée. Le duc de la Victoire a passé une partie de sa vie dans des révolutions pour lesquelles il n'était pas fait. Par son origine, par ses instincts, il était affilié aux partis libéraux avancés, nous voulons dire aux partis avancés de son temps; par honneur, par loyauté, par un sentiment de soldat et sans doute aussi un peu par inertie, il répugnait aux moyens révolutionnaires. C'était une sorte de Lafayette inactif, accessible aux tentations de la popularité, ambitieux de prestige, satisfait d'un grand ascendant moral sur l'opinion et peu propre à un rôle public.

Le duc de la Victoire, après 1866, s'était retiré définitivement à Logrono dans sa modeste maison. Il y vivait honoré, en dehors des partis,

évitant désormais d'aller à Madrid. Depuis il n'avait été mêlé ni à la révolution qui renversait la reine Isabelle, ni à l'orageuse expérience de la république en Espagne; et si dans l'interrègne son nom se trouvait parmi ceux des candidats à la couronne, il n'avait rien fait pour encourager ses partisans. Au fond, il gardait un vieil instinct de loyalisme monarchique, et lorsqu'il y a quelques années le jeune roi Alphonse XII, ayant dès son avènement à vaincre une nouvelle insurrection carliste, allait visiter dans sa maison de Logrono l'ancien général de sa mère, celui-ci recevait le jeune prince avec effusion. Alphonse XII, parcourant les provinces du nord, est allé il y a quelques mois à peine revoir Espartero, et c'était le même accueil touchant, attristé par le pressentiment d'une mort prochaine. Cette dernière rencontre affectueuse du vieux chef progressiste qui s'en va et du jeune roi qui entre dans la carrière n'est-elle pas comme une image expressive de l'union nécessaire, désirable, de tous les libéraux espagnols pour la fondation d'une monarchie constitutionnelle sérieuse et durable?

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE.

« A MONSIEUR BULOZ, DIRECTEUR DE LA *Revue des Deux Mondes*.

« Monsieur,

« Vous voudrez bien me permettre de clore les débats soulevés par « M. Maxime Du Camp dans ses articles : « Les Tuileries et le Louvre pendant « la commune. » La réfutation de M. Maxime Du Camp en réponse à ma « réclamation insérée dans le numéro du 1^{er} décembre dernier de la « *Revue* ne détruit pas les points que j'avais tenu à établir.

« Deux de ses allégations ne doivent cependant pas demeurer sans « réponse.

« Le conservateur des musées de peinture aujourd'hui en retraite, qui « relate l'intention en effet exprimée par moi en sa présence, convient lui- « même que la mesure prise en vertu d'une décision du conseil des mi- « nistres était discutable.

« Je l'ai discutée, les circonstances y prêtaient si bien que le ministre de « l'instruction publique d'alors avait donné des ordres formels pour « qu'aucun objet ne quittât désormais nos musées.

« Quant au mot *otage*, qui prend sous la plume de M. Maxime Du Camp « une signification sinistre, non-seulement je le repousse, mais ma con- « duite au Louvre écarte la possibilité que je l'ai jamais prononcé.

« En abandonnant dans sa réfutation l'expression de « bête fauve, ainsi « que les commentaires dont il l'avait aggravée ou atténuée, » M. Maxime « Du Camp n'a-t-il pas reconnu qu'il s'était fait légèrement l'éditeur du mot « *otage*?

« En résumé, si j'ai usurpé à une époque de trouble des fonctions qui « ne pouvaient avoir pour moi rien d'agréable, c'est que, fort de mon

« passé et n'obéissant qu'à un mobile honnête et élevé, j'ai cru pouvoir
« rendre service à l'art et à mon pays.

« Aujourd'hui encore je crois que je n'ai point été inutile.

« Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération
« distinguée.

« JULES HÉREAU, 53, boulevard Rochechouart. »

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Revue des Deux Mondes*.

Cher monsieur,

J'ai reçu communication de la nouvelle lettre du délégué aux musées
du Louvre pendant la commune. Il serait puéril d'y répondre, et je n'y
réponds pas.

MAXIME DU CAMP.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Fêtes nationales de la France, par M. E. Drumont, 1 vol. gr. in-8°, orné de
gravures; Baschet.

M. Édouard Drumont a eu l'idée de raconter l'histoire de France
par une série de tableaux qui parlent aux yeux et qui nous montrent le
peuple de Paris en liesse à toutes les époques et sous les régimes les
plus divers, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, depuis l'entrée so-
lennelle d'Isabeau de Bavière jusqu'aux féeriques illuminations de la
fête du 30 juin. Ce n'était pas une chose aisée de parcourir de si
vastes espaces et de faire revivre des mœurs, des usages et des phy-
sionomies si différentes. Il y fallait, outre une certaine érudition, un
goût très sûr, un dessin très ferme et une variété de couleurs sans la-
quelle on devait nécessairement tomber dans les redites et la banalité.
Ces qualités n'ont pas fait défaut à M. Drumont; son style, d'allure ra-
pide, vivifie ces scènes populaires où l'on peut saisir, à travers la diffé-
rence des temps, des costumes et des idées, de curieuses analogies.
Naturellement l'auteur a laissé de côté tout ce qui était simplement
cérémonie officielle; il s'est attaché de préférence aux solennités qui ont
eu un caractère particulier, aux journées que le peuple a vécues, où
son âme a vibré. C'est ainsi qu'il nous fait longuement assister à l'en-
trée de Charles VII, accompagné de Lahire, de Xaintrailles et du beau
Dunois, au retour des cendres de l'empereur sous Louis-Philippe et de
l'armée d'Italie en 1860. M. Drumont est, comme beaucoup de lettrés,
un éclectique. Il n'a qu'une passion qui éclate à chaque page de son
livre : la passion de l'esprit français, de l'art français, du goût français,
de la bonne humeur et de la gaieté françaises. Il les retrouve et les met
un peu partout, jusque dans les étranges conceptions du peintre David
et de Robespierre. Historiquement, c'est contestable; patriotiquement,
il faut peut-être lui savoir gré de son optimisme. Mais ce qu'on ne sau-
rait trop louer, c'est le soin apporté aux gravures. Empruntées pour la

plupart au cabinet des estampes, elles présentent tous les signes de la plus rigoureuse authenticité et donnent au livre de M. Drumont un caractère d'exactitude qui doit lui assurer un succès plus solide que celui de la plupart des publications dites du jour de l'an.

Le Pessimisme au dix-neuvième siècle, par M. E. Caro, de l'Académie française.
Paris, 1878.

C'est l'originalité de M. Caro, parmi nos philosophes contemporains, que de n'avoir jamais, ni dans son enseignement ni dans ses livres, séparé la métaphysique d'avec la morale, ou pour mieux dire, la spéculation d'avec l'action. Fidèle aux traditions de la grande et bonne école, M. Caro n'a jamais admis que la morale se proclamât indépendante de la métaphysique, mais ce qui est plus rare, il n'a jamais admis non plus, de quelque pénétration pourtant et de quelque aisance qu'il ait fait preuve lui-même dans la spéculation, que la métaphysique fût indépendante de la morale. L'homme est né pour l'action, pour l'effort, pour la lutte, non pour s'asseoir, comme les *rishis* indous, entre quatre feux, sous le bananier solitaire et s'y absorber dans la contemplation de son nombril. Vivre c'est agir, penser c'est combattre, savoir c'est pouvoir. Autrement ni la science ne vaudrait la peine d'être sue, ni la vie d'être vécue. Ce ne sont pas des principes logiques ou des aphorismes spéculatifs qui jugent une métaphysique; c'est la manière dont elle s'accommode avec le premier devoir qui nous incombe, qui est le devoir de vivre. Telle est la philosophie, pour ainsi dire agissante, qui respire dans les livres de M. Caro.

Tôt ou tard, mais un jour inévitablement, cette philosophie de l'action devait rencontrer sur le chemin de l'histoire cette philosophie de *l'anéantissement volontaire* ou de la *négation du vouloir vivre*, que l'on décore aujourd'hui du nom de pessimisme. Il était à souhaiter qu'on l'attaquât, et que, dissipant toutes les obscurités, on démontrât que le *Schopenhauerianismus* n'est rien de plus dans son fond, dans son inspiration première et dans la personne enfin de son fondateur qu'une transformation de la philosophie de l'égoïsme et de la jouissance.

Qu'y a-t-il en effet de nouveau dans ces doctrines dont on fait aujourd'hui tant de bruit, ou plutôt sont-ce seulement des doctrines? Non, dit M. Caro dès sa préface, mais bien « une sorte de maladie intellectuelle, une maladie privilégiée. » C'est le vrai mot. Les pessimistes sont des malades. Je sais bien qu'ils ne sentent pas leur mal. Ils ont la prétention de philosopher. Je sais, pour l'avoir entendu dire, que Schopenhauer a disserté sur la *quadruple racine du principe de la raison suffisante*. Je sais, parce que je l'ai lu dans une préface, que la *Philosophie de l'Inconscient* a sonné dans l'Allemagne contemporaine le « réveil de l'activité métaphysique. » Mais, à dire le vrai, cette philosophie, cette

métaphysique ne sont pas de l'essence du pessimisme. Elles n'enveloppent pas les conclusions qu'on en tire. On pourrait les en détacher. Elles ne sont que superposées par un ingénieux artifice d'érudition à la théorie de l'*Infelicità*. Otez, dit M. Caro, des gros ouvrages de Hartmann et de Schopenhauer toute la morale du pessimisme, et vous serez étonné que vous n'aurez pas diminué « d'un atome leur valeur spéculative. » Ajoutez que cette métaphysique elle-même, véritable « métaphysique du rêve, » on pourrait presque dire de l'hallucination, ne s'est guère jusqu'à présent signalée que par sa profondeur dans l'inintelligible. L'avenir lui réserve peut-être une éclatante fortune. Elle marque d'ailleurs dès ce jour un progrès assuré de la philosophie contemporaine dans l'art de parler pour ne pas être entendu. C'est quelque chose, dans un temps où l'on admire surtout ce que l'on ne comprend pas; mais, quoi qu'en ait dit Voltaire, ce n'est pas assez pour prendre place dans l'histoire des systèmes.

Si du moins le pessimisme, tel quel, était une maladie nouvelle, quelque une de ces maladies qui font époque dans les annales de la pathologie, quelque souffrance originale, ajoutée par d'habiles tourmenteurs aux souffrances traditionnelles et banales de l'humanité: par malheur la nouvelle Allemagne n'a guère fait que la renouveler des Grecs. Que dis-je, des Grecs? Comme si ce n'était pas une assez haute antiquité que celle de la philosophie d'Épicure, c'est là-bas, jusque dans l'Inde, sur la route légendaire qui conduit aux jardins de Loumbini, que Schopenhauer est allé recueillir la plus pure tradition du pessimisme. Il n'y a qu'une différence entre l'un et l'autre pessimisme, l'ancien et le moderne, c'est que le Bouddha de Kapilavastou était plein d'une mansuétude infinie, tandis que le Bouddha de Dantzig débordait de fiel et d'acrimonie. A cela près, c'est la même malédiction jetée sur le monde, le même anathème sur la vie. Nous sommes les lamentables victimes de ce que le bouddhisme appelait jadis l'illusion et de ce que le pessimisme appelle aujourd'hui la duperie de la nature. C'est une « ruse gigantesque qui pèserait sur la nature humaine, l'enlaçant de ses inévitables lacets, et la poussant par la persuasion ou par la force à travers l'obstacle et la souffrance à des fins inconnues. » La nature ou Dieu, le nom n'importe guère, ne sont qu'un *Barnum* plus qu'humain, et nous sommes les badauds, payans et contens, de quelque *puff* colossal.

Il serait inutile de refaire après M. Caro l'excellente analyse des argumens du pessimisme à l'appui de cette thèse. Il vaut mieux insister sur la principale raison que M. Caro oppose aux boutades misanthropiques de Hartmann et de Schopenhauer: à savoir que toute la force du pessimisme repose sur cette hypothèse non-seulement gratuite, mais dégradante, que l'homme serait né pour le plaisir. Qui le croira? qui l'a même jamais cru? C'est pourtant sur ce fondement ruineux que les pessimistes anciens et modernes ont bâti laborieusement l'édifice de leurs

systèmes. Car, il importe de le remarquer, ce n'est pas l'existence qui est un mal, et quand les pessimistes se contentent de cette formule, je dis qu'ils se dupent eux-mêmes ou qu'ils manquent du courage d'aller jusqu'au fond de leur propre pensée. Le mal, pour Hartmann et pour Schopenhauer, comme pour Épicure, comme pour Çakya-Mouni, ce n'est pas l'existence, c'est l'existence vide de plaisirs, l'existence sevrée de jouissances, l'existence impuissante à égaler l'énormité de ses désirs. Appelons les choses par leur nom : le mal pour les pessimistes, c'est d'avoir le ventre plein et de ne pouvoir pas manger, d'être « pu, » comme disaient nos pères, et de n'avoir plus faim. Que ce soit bien ici la vraie, la saine tradition de la doctrine, il est facile de le prouver. En effet, si nous remontons jusqu'au *Lalitavistara*, le livre d'or du pessimisme antique, nous apprendrons du jeune Siddhârtha qu'il trouverait la vie bonne « s'il restait toujours en possession de la jeunesse aux belles couleurs, si la maladie, sans aucun pouvoir sur son corps, ne l'atteignait jamais, si sa vie était enfin sans bornes et sans déclin. » Nos pessimistes n'ont pas dégénéré du maître. Ils souffrent de n'être pas *comme des dieux*.

Mais alors quelle puérité que cette bruyante doctrine ! Qui trompe-t-on ici ? et que signifie cette restauration de l'épicuréisme grec, mélangé de bouddhisme indou ? Quoi ! tout cet appareil de métaphysique, tout cet étalage de logique, tous ces frais d'érudition, toute cette dépense de syllogismes pour aboutir à démontrer que l'homme est un homme, que l'imperfection est la loi même de sa nature, qu'il ne sent, comme disait Pascal, « ni l'extrême froid, ni l'extrême chaud, » que le plaisir a des bornes, et que nul bonheur ici-bas n'est sans mélange. La rare découverte, et qu'il y a vraiment là de quoi, pour emprunter l'heureuse expression de M. Caro, « prendre des attitudes tragiques » et « des poses violentes de lutteur désespéré ! » Tout cela ne pouvait-il se dire simplement, ou plutôt tout cela n'a-t-il pas été dit plus de cent fois, et Schopenhauer est-il un si grand homme pour l'avoir dit avec emphase et mauvais goût ?

Concluons donc avec M. Caro qu'il n'y a vraiment là de nouveau que l'élément morbide et la contagion d'une mode qui passera. « C'est une crise, et voilà tout, » et tôt ou tard l'esprit humain, reprenant possession de lui-même, « reviendra à l'ancien idéal trahi et délaissé pour d'illusoires promesses, à celui qui naîtra de ses ruines d'un jour plus fort, plus vivant et plus libre que jamais dans la conscience de l'homme. » Il était bon que ce cri d'éloquente espérance fût jeté : les lecteurs de la *Revue* savent depuis longtemps si quelqu'un, par la force de la conviction et l'autorité de la parole, était plus digne que M. Caro d'en avoir le courage et l'honneur.

F. B.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LE FILS DE CORALIE

DERNIÈRE PARTIE (1).

VIII.

Où allait-il? Il ne savait. Devant sa mère, il s'était contenu. Le noble pardon tombé de ses lèvres ne pesait pas à sa conscience. Il ne regrettait pas d'avoir été bon et généreux; mais en lui-même une honte douloureuse s'éveillait. Toute sa vie était brisée; il n'épousait plus Édith, il avait pour mère une Coralie, une fille perdue, une « drôlesse! » Il était de lui, ce mot féroce. Le malheureux traversa le faubourg de Ville-Neuve et entra dans la campagne. Plusieurs personnes le rencontrèrent et regardèrent avec stupeur ce visage livide, ces yeux égarés, cette démarche chancelante. Daniel cherchait à voir clair dans son âme : tout lui paraissait trouble. S'il pouvait calmer l'ardente fièvre qui le consumait! Il eut conscience de son état moral; son cerveau affolé, ses nerfs surexcités ne lui permettaient plus de raisonner. Et cependant il sentait l'impérieuse nécessité du sang-froid. Un homme frappé par une pareille catastrophe doit réfléchir au courant nouveau de sa vie; il espéra que la fatigue dompterait ses nerfs, que la fraîcheur du soir apaiserait son cerveau. Il s'interdit de penser; il marcha, le front haut, chassant les idées sombres qui le hantaient, s'imposant de contempler le paysage, essayant d'oublier pendant une heure. Par instans, le sentiment de la réalité le reprenait, le souvenir doux et cruel d'Édith rentrait en lui; l'infortuné retenait un sanglot et continuait sa route. Il avait besoin de solitude. Il voulait être seul avec sa souffrance afin d'avoir l'amère jouissance de la disséquer mieux à son aise.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 janvier.

Il alla ainsi pendant trois grandes heures, jusqu'à ce qu'il s'arrêtât fatigué par cette course violente. Il était loin de Montauban ; la soirée avançait, l'air plus frais baignait son front trempé de sueur. Daniel, épuisé, se laissa tomber sur le rebord d'un fossé. Cette marche rapide lui faisait du bien ; une sorte d'apaisement était en lui ; sa force physique le trahissait, mais le sang, circulant plus vivement dans ses veines, lui redonnait la force morale. Il croisa les bras, regarda devant lui, et là, en pleine nature, loin des hommes, il se répéta : « Raisonçons froidement : je suis le fils de Coralie ; que dois-je faire ? »

Il ne se trompait pas : le calme de la plaine boisée, l'air libre et doux des champs, la tranquillité du ciel bleu, agirent sur lui. Sa fièvre diminua, et il envisagea résolument sa situation nouvelle. C'était l'heure paisible où le soleil décline, drapant de son manteau rouge l'immobile horizon ; de l'autre côté de la route se dressait un bois de chênes où le gui poussait entrelacé aux branches : dans le pré, un laboureur piquait, vers la ferme, un grand bœuf au flanc solide, dont le regard luisant semblait réfléchir ; au fond, une mare jaune couverte de demoiselles, où se miraient les minces peupliers avec leurs feuilles lacées de fils de la Vierge. La brise se mit brusquement à fraîchir, et il sortit de la campagne un insaisissable murmure qu'on eût dit formé par les gémissemens des arbres, des plantes et des herbes : tapis dans les buissons, les bouvreuils, les pinsons et les chardonnerets se querellaient amoureusement ; puis le soleil déclina encore, la pourpre des nuits s'assombrit, des bandes bleuâtres s'étagèrent dans le ciel : peu à peu l'horizon se rétrécit, confondant le champ et la forêt, mêlant la plaine et le coteau. C'est alors que les grillons commencèrent à chanter, alternant leurs accens traînards avec le cri des cigales réveillées : quelques minutes s'écoulèrent encore ; un rayon d'abord craintif tomba d'en haut ; la lune parut couchée à demi nue sur le firmament, et le silence se fit lentement à mesure que sa cour d'étoiles se rangeait autour d'elle.

Daniel songeait. Il avait cru jusqu'alors que sa mère était morte en le mettant au monde ; souvent, lorsque sa rêverie s'enfonçait dans le passé, il évoquait son image. Il se la représentait pâle, douce, triste, séduite à l'âge où une femme n'a pas d'armes pour se défendre. Son respect filial lui prêtait toutes les beautés ; elle revêtait pour lui cette poésie mystérieuse des êtres qu'on a vus souvent avec sa pensée ; il savait qu'elle avait aimé et souffert ; c'était pour lui comme la plaintive héroïne d'un roman ignoré. Et il apprenait brutalement que sa tendresse se trompait, que son respect s'abusait. Sa mère vivait, riche de ses amours vénales ! Bien plus, sa tante ne se séparait pas de sa mère dans sa pensée. Il voyait

en l'une l'héritière des beautés et des vertus de l'autre. Encore une illusion sainte qu'il dépouillait. Il perdait d'un coup ses deux teneuses : celle du rêve, celle de la réalité. Respect, culte, adoration, tombaient; cette femme avait vécu comme ses pareilles : ruinant celui-ci, grugeant celui-là, se vendant à tous. Il eut cette atroce vision : Coralie à demi nue dans ses orgies, tutoyée par ses amans, se livrant à ceux qui la payaient, et faisant fortune ainsi pour son fils, pour lui, lui Daniel !

Un frisson secoua le malheureux. Plus il réfléchissait, plus l'horreur de sa situation se retraçait devant lui. Depuis sa naissance jusqu'à cette heure, il avait grandi portant au front la tache originelle de l'argent infâme. Il se revoyait, enfant, au collège, la bourse bien garnie, au milieu de ses compagnons, moins riches ou moins gâtés. Et c'était la prostitution de sa mère qui payait tout cela ! Devenu homme, on aime à se rappeler les plaisirs insoucians d'autrefois. Daniel ne pouvait plus s'en souvenir sans honte ; ils étaient empoisonnés par leur source ignoble. Même ses études, même cette science, qui l'enorgueillissaient naguère, avaient été soldées de la même façon. Dans toute sa vie passée, pas une heure qui ne fût flétrie !

Sa fièvre redoublait, et au milieu de cette fièvre restait une sorte de lucidité cruelle qui lui permettait de comprendre l'irréparable des choses. Il pardonnait à Coralie ; c'était bien. Il ne se reconnaissait pas le droit de chasser cette femme qui l'aimait, qui s'était dévouée à lui ; mais sa colère s'éveillait en songeant qu'elle avait ainsi décidé de son sort. De quel droit lui imposait-elle la solidarité de sa fortune honteuse ? Quoi ! son fils était un homme d'honneur, et elle le condamnait à rougir de tout ? Il se rappelait les paroles de M^{me} Dubois à sa sortie de l'École : « Tu es riche, sois heureux ! » Heureux ? quelle ironie ! Ses plaisirs d'homme salis par la prostitution de sa mère, comme l'avaient été ses plaisirs d'enfant ! Depuis le fils de famille jusqu'au viveur imbécile, combien avaient apporté leur écot pour que lui, le capitaine Daniel, fût riche et vécût dans ce luxe relatif d'un officier millionnaire ! Ses camarades l'accuseraient peut-être de connivence, de complicité tacite, quand ils sauraient la vérité. Sans doute, le capitaine Daniel s'était montré toujours bon camarade, ami généreux : ce lui était facile, l'argent lui coûtait si peu !

Le vertige le gagnait lentement. Évidemment, on ne voudrait pas admettre qu'il ignorât l'origine de cette fortune, et, peu à peu, il s'avouait qu'on aurait raison de l'accuser. Vraiment, il avait été trop naïf. Tant de choses auraient dû l'éclairer, à commencer par sa naissance illégitime ! Il se blâmait d'avoir cru sa tante, il se demandait si sa confiance ne venait pas de l'intérêt qu'il avait

eu à la ressentir ; dans son état de folie raisonnée, il s'exagérait naturellement la portée des choses. A force de se reprocher ce qu'il appelait sa crédulité, il douta de lui. Était-il sûr d'être un homme d'honneur ? Est-ce qu'un véritable homme d'honneur aurait accepté si aisément une position fausse ? Comment, il se savait bâtard et il ne s'était pas étonné de se trouver riche ! Il ne s'était pas dit que les fortunes d'un million ne courent pas les rues, et qu'il était facile de sonder ce mystère ! Il se souvint d'avoir interrogé plusieurs fois M^{me} Dubois sur leur famille. Quand il témoignait sa surprise de n'avoir ni cousins, ni parents, elle lui répondait, en alléguant sa naissance illégitime, que les siens ne lui pardonnaient pas. A toutes ces explications, quelles qu'elles fussent, Daniel n'avait jamais rien répliqué ; il acceptait les mensonges de sa tante comme paroles d'Évangile, et il se disait encore que cette facilité à la croire, causée par son intérêt propre, était un crime.

C'était absurde ; mais rien ne déraisonne comme le vertige qui raisonne. Dans l'état de délire, les objets décuplent de taille ; de même les pensées. Elles grandissent démesurément, et peuplent la folie comme des fantômes. Il ne voulait ni rester riche ni garder ses épaulettes ; un officier doit être au-dessus du soupçon. Mais quelle carrière suivrait-il pour nourrir sa mère et lui-même ? Dans l'état ordinaire des choses, un ancien élève de l'École polytechnique n'est jamais embarrassé. Il a devant lui dix chemins ouverts pour un : il peut être ingénieur ou professeur ; mais lui, Daniel, n'était pas dans ce cas-là. La science qu'il possédait, avait-il le droit de s'en servir ? N'était-elle pas souillée dès l'origine, ainsi qu'il le pensait tout à l'heure ? Il serait donc forcé d'imiter le premier venu qui vit du travail de ses mains, d'apprendre un métier, de devenir un ouvrier ?

Tout sombrait. L'amertume de ses pensées croissait avec son délire. Les incidens de la journée se reproduisirent devant lui. Sa rencontre avec Bruniquel fut un trait de lumière. Il eut conscience de ce qui s'était passé. Avant de révéler la vérité à M. Godefroy, le gentilhomme avait voulu prendre conseil de Daniel. Les deux jeunes gens qui s'aimaient, c'étaient Édith et lui. Et en même temps Daniel se souvint de son implacable réponse. Il approuvait Bruniquel d'avoir parlé. Alors, le corps brisé du malheureux eut une effroyable secousse. Le matin même, il doutait de l'honnêteté de ce fils dont le père était au bagne. Il se fit en Daniel un détraquement complet ; il s'était déjà demandé : « Suis-je un honnête homme ? » D'après sa propre théorie, il devait se répondre : « Non ! »

La folie grandissait. Les études, les réflexions de toute sa vie avaient porté sur le système de Darwin. Jadis, quand il travaillait à son mémoire sur l'hérédité des êtres, il était resté, pendant de

longues nuits de veilles, grave, songeur devant ces problèmes posés par le naturaliste anglais. Il pensait, il disait encore, quelques heures auparavant, que le fils d'un honnête homme a bien des chances pour être un honnête homme, que le fils d'un coquin est menacé d'être un coquin. Et lui, de qui donc était-il l'héritier? De Coralie! Sa mère était une âme perdue. Elle n'avait jamais eu qu'un bon sentiment : sa tendresse pour son enfant. Encore était-ce moins un sentiment qu'un instinct. La brute aime son petit. Pour tout le reste, elle était une misérable. Depuis douze ans, elle mentait, de parti pris, sans la moindre honte, sans même une hésitation; il fallait que le sens moral fût nul chez cette femme, pour qu'elle eût osé lui dire : « Mon mari m'a donné de beaux diamans; ce sera pour Édith. » C'était hideux, tout cela! La vierge s'attachant au cou les mêmes bijoux que la drôlesse! Et Coralie n'avait même pas senti le côté répugnant de ce partage; pas un éclair ne luisait dans cette nuit morale, pas un rayon d'en haut n'éclairait cette boue. Oh! certes, toute pudeur, toute honnêteté étaient bien mortes chez Coralie! Autrement, elle aurait eu des nausées, elle n'aurait pas su mentir si bien et si longtemps. Donc, à quelque époque qu'il regardât l'existence de sa mère, il ne voyait que le vice audacieux et il était le fils, lui! Ou les études de toute sa vie mentaient, ou il était, lui aussi, un être hideux, menteur, corrompu, vénal et sans pudeur. Le malheureux entreprit de raisonner encore avec lui-même : il lui venait à l'esprit des lambeaux de ses labeurs passés. Il n'y a pas seulement la mère, la femelle, dans ce principe de l'hérédité qu'il adoptait pour vrai; il y a le père, le mâle. Or son père lui était inconnu; Coralie elle-même ne pouvait pas le nommer. S'il eût été plus calme, Daniel eût réfléchi qu'il pouvait tenir de celui-ci, non de celle-là; qu'en somme, les qualités de l'un tempéraient les vices de l'autre. Il préféra faire son examen de conscience, scruter les moindres pensées de sa vie. Il sentait que sa raison chancelait sur le bord d'un abîme, et qu'il n'aurait pas trop de toute sa volonté pour dompter son vertige.

Dès la première heure, Daniel se retrouvait tel qu'il se connaissait : travailleur, épris de la science, voilà pour les qualités intellectuelles; pour les qualités morales, il se savait bon, loyal et sincère. Il croyait n'avoir pas une mauvaise action à se reprocher. Il se rappela que déjà, dans une nuit critique, il avait fait ce même examen de conscience : pendant la guerre, aux environs de Beaune-la-Rolande, sa brigade était cernée par tout un corps d'armée prussien; le général, enveloppé dans son manteau, entouré de ses officiers, était penché sur une carte, tordant sa moustache : il fallait non-seulement sauver les hommes, mais encore les batteries enfoncées dans la neige et dans la boue. Tout à coup il s'était

écrié : « Vous savez, messieurs, je ne veux pas qu'ils aient les canons, on se fera casser la tête ! » Pendant toute cette veillée des armes, Daniel avait songé à la mort, interrogeant sa conscience qui répondait : « Tu peux mourir, je n'ai rien à te reprocher ! » Ah ! pourquoi n'était-il pas tombé, là, dans la neige, en héros, et sans avoir connu l'épouvantable désillusion qui le frappait ! Ce souvenir le sauva : il éclata en sanglots.

La nuit était complète. Les nuées secouaient de la clarté par les plis de leur robe bleue semée d'étoiles. La brise se taisait ; une vague lueur, blanche, indécise courait sur les arbres, plaquant des lames d'argent sur le sol. Pas un bruit ne sortait de la plaine endormie : c'était un silence absolu, profond ; on n'entendait que les sanglots de cet homme, étendu sur l'herbe sèche, et pleurant avec désespoir. Daniel succombait à l'excès de sa douleur ; un trou noir se creusait devant lui. Tout était à recommencer, tout était à refaire : il pleurait sa tendresse filiale, son avenir perdu, son amour détruit ; ses larmes coulèrent longtemps, et à mesure que ses nerfs se détendaient, il se prenait à réfléchir encore, mais avec calme. Il repassa un à un tous les argumens formidables qui s'étaient présentés à son esprit, cette fois pour les combattre. Sa démission donnée, il travaillerait ; sans doute l'argent infâme avait payé sa science, mais la science humaine est moins acquise par l'argent qui la paie que par l'intelligence qui se l'assimile. Somme toute, il avait le droit de ne pas douter de son honneur : toute sa vie écoulée ne lui reprochait ni une vilaine action ni une mauvaise pensée. Pour la première fois, Daniel voyait aux prises la théorie et la réalité. Comme il souffrait, il se rapprocha de Dieu ; il comprit combien étaient vains les systèmes qui ramènent l'humanité au niveau d'une proposition d'algèbre. Lui qui avait étudié la philosophie et l'histoire naturelle, il s'aperçut que naturalistes et philosophes n'oubliaient qu'une chose : l'âme ! Le fils de Coralie était né comme tout autre être créé avec une égale somme de bons et de mauvais instincts. Admettre qu'on eût l'hérédité des vices serait accuser Dieu d'une monstruosité ; ce serait enlever à l'âme son libre arbitre. Sa vie tout entière protestait : même ce combat qui se livrait en lui était une preuve de plus. L'honneur seul a des doutes et des angoisses. Daniel sentit qu'il avait été en proie à un véritable vertige, à une réelle folie ; son délire tomba, et il entrevit plus nettement les choses.

Son chemin était tout tracé : donner sa démission, et aller s'enfermer quelque part avec Coralie. Ce noble cœur n'eut même pas le désir de la repousser. Redevenu maître de lui-même, il n'abjurait rien de ses courageuses résolutions. Cette femme, tout le monde pouvait la condamner, excepté lui : c'était sa mère. Elle

l'avait aimé. Cela suffisait. Ce serait pour lui une douleur constante, toujours vive, un boulet qu'il traînerait éternellement. Mais le malheureux n'en était plus à compter ses souffrances. Il acceptait bien la plus cruelle de toutes : la perte d'Édith.

Il reprit le chemin de Montauban absorbé par ces idées nouvelles ; en faisant cette route pour la première fois, quelques heures auparavant, il était en proie à son délire naissant. Mais les larmes versées l'avaient soulagé : il se résignait au devoir, à la lutte, à l'abandon. Il n'eut pas une plainte contre Godefroy. L'antiquaire n'était que juste en lui refusant sa fille. Lui-même, à sa place, n'eût pas agi autrement. Et ce n'était pas un caprice passager qui emplissait son cœur ; non, son amour ne s'éteindrait qu'avec sa vie. Eh bien, soit ! Il subirait cet amour malheureux comme une épreuve de plus. Atteint en plein cœur par la formidable révélation, il avait chancelé un moment : son courage renaissait.

Sa dernière défaillance fut causée par la pensée de la douleur d'Édith. Il acceptait la souffrance pour lui, non pour elle. Elle l'aimait profondément : résisterait-elle au coup imprévu qui la séparait de son fiancé ? Tout autre homme se serait complu dans cette idée de la femme inconsolée et pleurant son amour ; mais Daniel avait le cœur trop haut pour ne pas espérer que la jeune fille l'oublierait. Quel abîme cependant entre les heures joyeuses du matin et les heures douloureuses de la nuit ! Il en était donc là, qu'il souhaitait qu'Édith cessât bientôt de l'aimer. Au moins il ne la reverrait pas. Cette suprême épreuve eût été au-dessus de ses forces. Séparé d'elle par un insurmontable obstacle, il se résignerait : tandis que, s'il était condamné à la revoir, il plierait peut-être à nouveau sous le poids de sa tâche.

Il mit quatre heures pour rentrer à Montauban. Sa fièvre nerveuse était tombée et ne soutenait plus sa marche. Une affreuse lassitude était en lui. L'agonie de son âme, là-bas, sur le rebord du fossé, l'avait épuisé. Il supportait le contre-coup de cette lutte avec sa conscience, aussi pénible que celle de Jacob avec l'ange. Il évoqua la légende biblique. Il comprit que c'était l'éternelle image des combats imposés à l'homme. Lui aussi voit une immense échelle dressée jusqu'au ciel : elle a de durs échelons qu'il faut monter un à un pour arriver là-haut, échelons qui sont toutes nos douleurs et toutes nos désespérances.

Il avait pris une décision. Il résolut de s'y maintenir. A mesure qu'il marchait sous cette nuit étoilée, il se retrouvait lui-même. L'homme qui se heurte aux obstacles et tombe en route n'est pas un homme. Sa pensée accepta d'avance toutes les autres épreuves qui l'attendaient ; il se raidit contre la vie, cette marâtre. Sa pau-

vreté à venir lui parut noble; il en goûta prématurément les âpres jouissances.

Pour retourner rue Ingres, il fut obligé de passer par la rue Corail; certes, il eut un moment d'angoisse en voyant la chère maison où reposait celle-là qu'il aimait le plus au monde. Mais il réagit vite contre sa faiblesse. S'il ne pouvait éteindre son amour, du moins devait-il en étouffer toutes les révoltes. Il s'éloigna le front courbé, méditatif et grave, et rentra dans sa demeure. Une lumière brillait derrière les fenêtres de Coralie. Daniel poussa un douloureux soupir et s'enferma dans sa chambre. Puis, vaincu par la fatigue de ces sept heures de marche, et de son bouleversement intellectuel, il s'endormit de ce sommeil lourd, frère cadet de la mort, sommeil sans rêves fait d'anéantissement et d'oubli.

IX.

Quand une catastrophe éclate, tout le monde la connaît presque à la même heure. Les nouvelles se transmettent avec une rapidité qu'ignore le télégraphe. Dans le Midi, les paysans ont un dicton : « C'est le merle qui l'a conté. » Le merle devait être présent à la scène de la rue Ingres. Il commença par aller se percher sur la maison de M^{lle} Lecerf. La vieille fille entendit très distinctement un sifflement jaseur descendre par la cheminée, annonçant que le mariage d'Édith et du capitaine était rompu. Le merle ne daigna pas donner d'explications. Il se contentait de répandre la nouvelle sans commentaires. De chez M^{lle} Lecerf il voleta d'un trait chez la jolie M^{me} Patalin. M^{me} Patalin essayait une robe neuve, elle n'était donc pas très disposée tout d'abord à écouter le merle; celui-ci dut répéter plusieurs fois son sifflement. Devant son insistance, elle se rendit. Daniel n'épousait plus Édith; mais pourquoi? Elle n'eut pas le temps d'interroger : le merle était déjà loin. Claude Morisseau reçut sa troisième visite.

Le grand artiste méconnu était en train d'accrocher une malheureuse victime; il exposait au receveur des contributions (celui qui était poète) « l'influence réciproque que la peinture et la musique ont l'une sur l'autre; » il commençait même une brillante période pour lui prouver que les vieux chênes, aux troncs énormes, jouent dans un paysage le même rôle que les tambours dans un orchestre, lorsqu'il entendit le merle. Alors il se rappela qu'il était amoureux d'Édith. Certes, il l'avait un peu oublié depuis les fiançailles officielles de la jeune fille; mais il y a temps pour tout. Il eut un sourire triomphant; il secoua la tête d'un air dominateur, et quitta le receveur-poète en lui disant :

— Voilà qui va changer bien des choses. Quand je vous dis que j'ai le temps devant moi ! J'avais remarqué M^{lle} Godefroy, et, sans fatuité je crois que... hum ! soyons discret. On lui imposait ce mariage, à la pauvre petite. Elle s'est révoltée : elle a bien fait. Elle ne pouvait pas m'échapper, pas plus que ma double gloire de peintre et de musicien.

Cependant, comme le merle n'était pas plus bavard avec lui qu'avec les autres, il courut aux renseignemens. On ne les recueillait qu'en un seul endroit : chez le pâtissier de la rue des Carmes. Et, — coïncidence bizarre ! — tous ceux à qui le merle avait parlé s'y rencontrèrent comme par miracle. Claude Morisseau, M^{lle} Lecerf, M^{me} Patalio, s'y réunirent. Le merle jugea sans doute que ces dames suffiraient à le remplacer, et il s'envola sous les arbres, estimant que ces langues féminines feraient sa besogne aussi bien que lui-même. En effet, elles annoncèrent la nouvelle à toutes les élégantes de Ville-Bourbon et de Ville-Neuve. Ce furent des « Ah ! » des « Voyez-vous ça ! » des « Vraiment, ma chère ? » qui n'en finirent plus. L'une déclara qu'elle n'était pas étonnée. Elle se doutait depuis quelques jours que ce mariage ne se ferait pas ; elle savait de source certaine que Daniel n'était rien moins qu'un homme honorable. L'autre répliqua qu'au contraire la rupture était le fait du capitaine, non de la famille Godefroy. M^{me} Patalin affirmait qu'on ne s'était pas entendu sur le chapitre du contrat. Elle donnait même des détails remarquables par leur précision ; elle avait vu ledit contrat, il se composait de vingt-six pages in-folio. Vous entendez bien ? Pas vingt-cinq ou vingt-sept : non ; vingt-six pages. Elle connaissait par le menu l'énumération des biens-fonds, des titres de rente, des valeurs au porteur du capitaine. Si M^{me} Patalin trouva quelques incrédules, c'est que trois ou quatre de ces dames préférèrent se ranger sous la bannière de M^{lle} Lecerf. Celle-ci comptait aussi parmi les amis de la famille Godefroy. Or M^{lle} Lecerf affirmait que M^{me} Dubois était seule cause de la rupture. Si on lui demandait pourquoi, elle hochait la tête d'un air profond qui signifiait : « Je veux être discrète. J'ai promis de ne pas donner de détails. » Le pâtissier de la rue des Carmes fit de bonnes affaires, ce jour-là. Les éclairs, les sandwich, les babas et les petits verres de vin d'Espagne disparurent rapidement au milieu des papotages, des bavardages et des commérages. Quand ces dames sortirent, le merle sauta gaîment de branche en branche. Elles allaient s'élançer à travers la ville et accomplir plus de besogne en une heure qu'il n'en eût fait en une demi-journée.

En effet, la nouvelle se répandit avec la rapidité d'une trainée de poudre ; elle éclata place des Acacias, au beau milieu de la musique militaire, et rebondit jusqu'au palais de justice. Elle se

glissa sur les toques des avocats pour sauter sur la table du tribunal; les juges se la chuchotèrent à l'oreille avec cet air béat d'un magistrat somnolent. Du palais de justice, elle courut d'un trait à la préfecture, d'où elle descendit pour pénétrer au mess des officiers d'artillerie. Elle monta vers le quartier des nobles, mais y fit peu de séjour. En vérité, l'aristocratie montalbanaise ne pouvait pas s'occuper bien longtemps de l'aventure de deux bourgeois, fussent-ils même aussi en vue que Daniel et Édith. Le soir, au dîner, dans toutes les familles, on savait tout. Le *vires acquirit eundo* était vrai une fois de plus. Chez le pâtissier, il n'y avait encore qu'un ou deux commentaires; maintenant on aurait pu en compter deux cents. Pour les uns, les Godefroy étaient ruinés; pour les autres, c'était Daniel; quelques bonnes langues affirmaient qu'Édith avait eu une *aventure*: ce à quoi des gens bien informés répondaient que Daniel était chassé de l'armée. La vérité était que plusieurs officiers l'avaient vu entrer dans la journée chez son colonel et en sortir très pâle, les yeux cernés, l'air troublé.

Seule, Édith ignorait encore tout. Sur le conseil de Bonchamp, l'antiquaire s'était décidé à ne pas annoncer brusquement à sa fille la terrible vérité. Comme le matin elle s'étonnait de n'avoir pas encore vu Daniel, son père lui dit qu'il était parti subitement pour Toulouse auprès d'un de ses parens très malade. Elle soupira, un peu attristée. Daniel la quittait sans lui dire adieu, sans même lui écrire un mot; mais son amour était trop grand pour qu'elle l'accusât longtemps. Elle se contenta de demander quand il reviendrait; on lui répondit qu'il ne serait de retour que le lendemain. Toute la journée elle resta silencieuse, absorbée par sa pensée. Vers quatre heures elle sortit et passa au travers des chuchotemens, des bavardages, sans rien entendre. Elle ne remarqua même pas qu'on l'examinait avec curiosité. Le soir, elle se retira de bonne heure dans sa chambre afin de songer à Daniel tout à son aise.

Godefroy défendit sa porte, et l'on tint conseil. Quand Bonchamp mit Césarine au courant de la catastrophe, elle fut atterrée. Pour le coup, le roman se corsait trop! Comment! Coralie était une de ces femmes qui... On lui répondit qu'en effet c'était une de ces femmes que... et le désespoir de la vieille fille ne connut plus de bornes.

— Causons peu, mais causons bien, dit nettement le notaire. Ce n'est pas tout de rompre ce mariage, il faut éviter qu'Édith ne soit compromise, surtout qu'elle ne tombe malade.

— Édith tomber malade parce qu'elle n'épouserait pas ce capitaine! s'écria Godefroy.

— Certainement, reprit Bonchamp. Est-ce que tu t'imagines pa

hasard que ta fille est une créature ordinaire? Elle est de celles qui n'aiment qu'une fois. C'est pour cela que je t'ai conseillé de la préparer à cette douleur. Vois l'effet qu'a produit sur elle le départ de Daniel. Donc, avisons au moyen de lui apprendre la vérité en douceur.

— Bonchamp a raison! s'écria Césarine.

— Laissez-moi tranquille! dit l'antiquaire d'un ton grognon. A vous entendre, on croirait que j'ai donné le jour à un phénomène! Édith est ma fille, je suppose? Eh bien! elle doit tenir de moi. J'ai-
mais beaucoup ma femme. Si je ne l'avais pas épousée, j'aurais eu un réel chagrin, mais je n'en serais pas mort... ni elle non plus.

— Mon bon ami, reprit le notaire avec un imperturbable sang-froid, tu déraisonnes. Parce qu'Édith est ta fille, faut-il qu'elle ait les mêmes goûts et la même nature que toi? Tu t'enthousiasmes pour de vieux fonds de marmites, pour d'antiques ferrailles; est-ce qu'Édith a jamais collectionné le moindre galea, comme celui que tu m'as montré hier? Non, n'est-ce pas? Alors, pourquoi ne veux-tu pas qu'elle dépense sa passion autrement?

Au fond de soi, l'antiquaire trouvait les paroles de son ami absolument ridicules. Comparer l'archéologie, cette science, à l'amour, cette folie! Qui sait ce qu'il aurait répondu, si Césarine n'était venue vaillamment à la rescousse.

— Oui ou non, as-tu fiancé Édith à Daniel? Oui ou non, as-tu encouragé leur amour? J'en sais quelque chose, moi, qui les ai vus de près tous ces jours-ci! Je te jure que ce n'est pas une amourette en l'air, mais bel et bien une vraie passion. Or, tu dois t'occuper un peu de ta fille. M. d'Arincourt raconte qu'Ipsiboë fit une maladie quand elle perdit celui qu'elle aimait; veux-tu que ton enfant soit une autre Ipsiboë, mauvais père?

— Mauvais père! mauvais père! Est-ce ma faute, à moi, si Daniel a pour mère une...

— Il n'est pas question de Daniel, mais d'Édith. C'est à elle seule que tu dois penser.

— Sapristi! conseillez-moi alors, au lieu de me faire des remontrances!

— Suivras-tu nos conseils?

— Je les suivrai... s'ils me paraissent raisonnables, attendu que jusqu'à présent vous ne m'avez poussé tous les deux qu'à commettre des sottises! Parle, toi, Bonchamp.

— Mon avis est bien simple. J'estime que la rupture doit venir de Daniel, non de toi...

— Bravo! Il est inutile que tu ailles plus loin. Cela arrange tout. Je saisis ta pensée! Ma parole, je ne savais comment je m'en tirerais! Impossible d'expliquer la vérité à Édith; d'un autre côté,

il me déplaisait de m'exposer à ses reproches. Tandis que, si j'obtiens de Daniel qu'il retire sa parole, c'est lui qu'elle accusera. Je cours rue Ingres.

Godefroy était lancé. Selon son habitude, il s'empressait d'exécuter immédiatement son projet, quitte à s'en repentir plus tard. Il fallut que Bonchamp jetât de l'eau sur son feu.

— Comme tu vas!.. comme tu vas!.. Prends au moins le temps de réfléchir. Il n'y a pas encore péril en la demeure; ta fille croit son fiancé à Toulouse; tu as donc jusqu'à demain soir pour te décider.

— Je suis décidé. Tout ce que je peux faire pour toi, c'est d'attendre vingt-quatre heures.

Édith ne dormit pas cette nuit-là. Elle ne cessa de penser à Daniel. Il devait souffrir, puisqu'il était auprès d'un de ses parens dangereusement malade; elle regrettait de n'être point là pour l'aider dans cette épreuve. Elle n'eut pas un pressentiment; que pouvait-elle craindre? le matin encore ils étaient si heureux! C'est que, pour elle, Daniel était déjà son mari. Elle voyait en lui l'élu de son cœur, celui que choisissait sa libre volonté; elle n'exagérerait pas lorsqu'elle disait naguère à Daniel qu'elle l'avait aimé avant même de le connaître. Une âme fière et délicate comme la sienne ne se donnait pas à l'étourdie; elle devait avoir mûrement réfléchi à son idéal de noblesse et d'honneur. Sa tristesse venait non pas d'une crainte, mais d'un regret; Daniel partant sans l'avertir, lorsqu'il eût été si simple d'écrire un adieu! Encore ne l'accusait-elle pas. Pour rien au monde elle n'eût douté de lui. Aussi ne s'aperçut-elle pas des airs étranges de son père, de Césarine et de Bonchamp. Elle passait à travers leur trouble et leurs émotions, comme elle passait dans la journée au milieu de la curiosité du vulgaire, sans rien voir, absorbée par son délicieux rêve de confiance et d'amour.

On dit que la nuit porte conseil: celle-là ne modifia en rien les résolutions de Godefroy. Plus il pensait aux paroles de Bonchamp, plus sa raison approuvait le notaire. Il se leva de bon matin, décidé à se rendre rue Ingres pour parler à Daniel. Seulement la démarche ne lui paraissait plus aussi commode que tout d'abord. Étant donnée leur situation respective, il était fort délicat d'adresser au capitaine une pareille demande. Les hésitations de l'antiquaire durèrent au moins deux bonnes heures. Pour la première fois de sa vie, il dédaigna l'archéologie: un paysan de Capdeville qui lui apportait tout un lot de vieux fers à cheval fut carrément mis dehors. Puis il réfléchit qu'il se retrouverait bientôt en face de sa fille, et, pour sortir vite de sa position difficile, il prit son courage à deux mains. Il était neuf heures du matin; en chemin, il ren-

contra quelques personnes qu'il évita de saluer, car il aurait été forcé de donner des explications, ce dont il ne se souciait guère. Quand il arriva rue Ingres, son instinct rusé de bourgeois reprit le dessus, il regarda soigneusement autour de lui pour s'assurer qu'on ne le voyait pas entrer.

Daniel commençait déjà son déménagement. Dans le salon, les tableaux étaient décrochés, les meubles s'entassaient les uns sur les autres. L'air pur du matin pénétrait par les fenêtres ouvertes. Le jardin gardait sa chaude gaité au milieu de la désolation des habitans de cette maison. Daniel s'était levé plus fort. L'agonie morale de ce malheureux n'avait pas entamé son courage, toujours debout après une défaillance de quelques heures. Coralie ne le trouvait pas autre qu'il n'était toujours. Il ne fit aucune allusion à la terrible découverte; il fut pour elle aussi tendre, aussi affectueux que de coutume, et se contenta de la prévenir de leur prochain départ. Son intention était de se réfugier avec elle dans quelque grande ville où il courrait le cachet. A la brune, il alla chez un tapissier auquel il ordonna d'enlever ses meubles. Quant à la fortune dont Coralie faisait l'abandon, quant à la sienne propre, leur destination était toute indiquée. Il enverrait cet argent dans un hospice sous le voile de l'anonyme. Le jeune homme passa cette seconde nuit à régler ses diverses affaires. Il ne se coucha qu'au matin, très las de corps et d'esprit. Il dormait encore lorsque son ordonnance l'éveilla pour lui annoncer Godefroy.

Daniel se fit répéter le nom deux fois avec un affreux serrement de cœur. Pourquoi l'antiquaire se présentait-il chez lui? Quel était le motif de cette démarche? Il ne comprenait pas. Godefroy voulait-il renouer des relations? C'était inadmissible. Sans doute Édith devait souffrir beaucoup de la séparation; de là toutefois à croire que son père donnât son consentement, il y avait loin.

Le premier abord fut glacial. Godefroy et Daniel se saluèrent comme deux étrangers, sans prononcer une parole de bienvenue :

— A quoi dois-je l'honneur de votre visite, monsieur? dit enfin le capitaine, à qui pesait lourdement ce silence.

L'antiquaire cherchait ses paroles; il toussa une ou deux fois avec embarras et, gêné :

— Mon Dieu, monsieur Daniel, je conçois votre étonnement de me voir chez vous. Croyez bien qu'il n'a rien moins fallu qu'une circonstance grave, très grave...

Daniel fit un signe de tête qui voulait dire : « Alors hâtez-vous de me l'apprendre, afin d'abrégier une entrevue qui doit vous être aussi pénible qu'à moi... »

— Eh bien, monsieur Daniel, je viens vous prier de me rendre un service. Si vous êtes malheureux, tenez pour certain que je le

suis aussi. Ma fille vous aime. J'ai eu le tort de vous recevoir légèrement, trop légèrement dans notre intimité. Quelle raison puis-je donner aujourd'hui à Édith pour lui expliquer qu'une rupture entre vous et moi était inévitable? Elle sait que vous l'aimez. Si je lui dis tout uniment que ce mariage est impossible, c'est moi qu'elle accusera.

— Dites-lui que je ne suis plus digne d'elle.

— Elle ne me croira pas. Son esprit travaillera. Comme la vérité lui sera toujours cachée, elle ne verra aucun motif plausible à cette rupture, et, je vous le répète, c'est sur moi qu'elle fera retomber la responsabilité de sa douleur. Voudrez-vous me condamner à perdre l'affection de ma fille? Elle prendra pour un caprice mon refus de la dernière heure; elle n'admettra pas que je dise non après avoir dit oui. Il dépend de vous qu'il n'en soit pas ainsi : ma fille se croirait malheureuse par moi, et vraiment je n'ai pas mérité cette épreuve.

— Ai-je donc mérité la mienne? répondit Daniel.

Puis avec plus de force et retenant l'amertume qu'il sentait monter de son cœur à ses lèvres :

— Bref, monsieur, vous me demandez un service. Parlez : que voulez-vous que je fasse? Mais hâtez-vous, je vous en supplie, car vraiment vous êtes impitoyable et vous retournez le fer dans ma plaie. Je veux en finir; je suis à bout de courage. Que désirez-vous?

— Je désire que vous ne me condamnerez pas à perdre l'affection d'Édith, et que vous assumiez auprès d'elle la responsabilité de cette rupture.

Daniel se leva; ses yeux brillaient; nettement il dit :

— Jamais!

— Ce n'est pas bien ce que vous faites là! continua Godefroy en s'animant peu à peu. Édith va souffrir; cela est incontestable. Si elle suppose que c'est par moi, elle m'en voudra, à moi son père : c'est mon bonheur compromis, notre intimité détruite. Vous, au contraire, vous ne perdriez rien à vous accuser, puisqu'elle ne vous reverra plus!

Godefroy ne s'apercevait même pas du naïf égoïsme qui perçait sous ses paroles.

— Ah! vous êtes cruel, monsieur, reprit Daniel. Vous ne songez qu'à vous. La revoir! Ce serait au-dessus de mes forces; je l'aime ardemment... Pensez donc à l'effroyable lassitude de mon âme! Lui parler une dernière fois? mais j'y laisserais le peu de courage que j'ai encore, et je n'ai pas trop de toute mon énergie pour consentir à m'éloigner de cette ville, où mon bonheur reste derrière moi!

— C'est bien, monsieur! Je vois que j'ai eu tort de compter

sur vous. Aussi bien vous demandais-je ce sacrifice autant pour elle que pour moi.

— Pour elle !

— Certes ! Édith souffrira beaucoup tant qu'elle croira n'être séparée de vous que par un obstacle imaginaire. Je croyais... j'espérais, je l'avoue, que vous pousseriez la générosité jusqu'à réparer en partant le mal que vous aviez fait. Édith a l'âme fière. Si elle se croit délaissée, elle sera très malheureuse tout d'abord, puis l'orgueil aidera à guérir l'amour. Ce que je crains, c'est qu'elle ne se forge un roman qui bercerait sa douleur. Vous voyez qu'il s'agit d'elle autant que de moi, et que je vous implore moins pour mon repos que pour le sien.

L'antiquaire était vraiment sincère ; il croyait de très bonne foi à ses paroles. Daniel réfléchissait : un combat se livrait en lui. Il ne s'était pas dit encore qu'une circonstance quelconque le rapprocherait d'Édith ; il craignait que son courage ne pliât.

— Vous avez l'égoïsme des gens heureux. N'importe ; vous vous adressez à moi en son nom : comment refuserais-je ? Je ferai ce que vous voulez ; je verrai M^{lle} Édith, et je vous promets que je ne reculerai devant rien pour réparer... le mal que j'ai fait, comme vous dites. Peut-être auriez-vous pu m'épargner cette dernière épreuve : mais je n'en suis plus à les compter. Vous n'avez pas à me remercier ; ce n'est pas pour vous que je consens, c'est pour elle. Ne craignez rien ; j'agirai de telle sorte qu'elle m'oubliera bien vite.

Cette résignation simple et douloureuse toucha Godefroy. Il sentait qu'une entrevue avec Édith serait très pénible pour Daniel. Ce dévouement sans phrases lui inspirait une sorte de respect. Il demeura quelques secondes à regarder ce visage pâle, ces yeux cernés et enfiévrés qui disaient tant de combats, tant de désespoirs ; il comprit qu'on ne récompense pas des êtres comme ceux-là avec un banal remerciement. Il saisit la main de l'officier et la serra.

— Quand vous plaît-il que je me présente chez vous, monsieur ? ajouta Daniel. Je compte quitter Montauban demain ; j'ai vu hier mon colonel et je lui ai remis ma démission. En attendant qu'elle soit acceptée, j'ai obtenu un congé. Donc rien ne me retient plus ici, et j'ai hâte de m'éloigner au plus tôt.

— Venez aujourd'hui, monsieur Daniel. Édith croit que vous avez passé la journée d'hier à Toulouse ; il vous sera facile de lui expliquer votre absence.

— J'irai rue Corail dans la matinée, et, je vous le répète, monsieur, tout ce qu'il est en mon pouvoir de faire, je le ferai.

— Mon pauvre enfant, comme vous allez souffrir ! dit l'antiquaire

avec émotion, sans s'apercevoir que c'était lui qui imposait ces souffrances-là au jeune homme.

— Je m'habitue!.. murmura Daniel.

Resté seul, il cacha sa tête entre ses mains. Il allait revoir Édith! Dieu était bien injuste : il le meurtrissait trop cruellement. S'il avait consenti, c'est que la pensée de Godefroy concordait avec la sienne. L'avant-veille, en revenant de sa course violente à travers champs, il se représentait la douleur qu'éprouverait la jeune fille en le perdant. Peut-être en effet accomplirait-il une bonne action en s'efforçant de l'amoinrir. La tâche était dure. Ainsi il allait détruire l'amour qu'il avait inspiré; il allait renverser de ses propres mains le piédestal où le plaçait la tendresse d'Édith; il feindrait de céder à une nécessité supérieure qui le séparait d'elle, et lorsqu'il serait arrivé à ses fins, quand elle serait en droit de penser : — Je m'étais trompée, celui-là ne m'aimait pas vraiment qui peut m'abandonner ainsi; — lui, Daniel, s'en irait, le cœur débordant d'amour, d'abord accusé, bientôt oublié par la chère créature qu'il adorait! Il consentait à ce nouveau sacrifice : depuis l'avant-veille, il marchait dans la *via dolorosa* des êtres qui s'immolent. Sa figure gardait la trace de ce nouveau combat lorsque Coralie entra dans le salon, inquiétée, elle aussi, par la visite de Godefroy.

Elle était affreusement changée. Cette femme expiait d'un coup ses mensonges, ses désordres et ses hontes. Souvent on voit de grands coupables vivre heureux; ils passent en souriant à travers l'existence; devant leur bonheur insolent, on se demande où est la justice de Dieu. Elle n'est pas oublieuse : elle n'est que patiente. Une heure sonne toujours où elle frappe, et d'autant plus fort qu'on a accumulé plus de fautes.

Deux jours d'angoisses l'avaient vieillie; on aurait cru que dix ans de plus s'étaient abattus sur elle. Sa tendresse pour son fils était blessée à vif. Daniel lui pardonnait; mais elle-même ne se pardonnait pas. Dans cette conscience trouble, un point restait lumineux : le martyre de son enfant. L'ironie du sort voulait que ce fût son ouvrage à elle, qui aurait tout donné pour que son fils fût heureux. Quand Daniel l'aperçut, il essaya de sourire; elle savait trop qu'elle était cause de cette catastrophe; pourquoi le lui rappeler toujours? Ce noble cœur préférerait garder toutes les épreuves pour lui. Il prenait en pitié autant sa mère qui était coupable qu'Édith qui était innocente. Coralie se pencha vers lui :

— Cette visite t'a fait du mal, dit-elle. Va, ne cherche pas à me tromper; tu as beau retenir tes larmes, je les vois, je les devine. J'ai bien songé depuis avant-hier. C'est moi qui brise ta vie!

— Ne parlons plus de cela, je t'en prie, j'ai tout oublié. Tu es ma mère, cela suffit. Nous partirons ce soir. Lucain se chargera de vendre mon mobilier. Si tu veux, tu iras liquider tes affaires à Vic, et tu me rejoindras à Lyon.

— Est-ce que tu sors ?

Daniel s'était levé ; il prenait son chapeau et ses gants.

— Oui, mais je ne resterai pas longtemps dehors, une heure tout au plus.

— Mon pauvre enfant !.. Ah ! je suis une misérable ! Désires-tu que je meure ? Hélas ! si je ne me suis pas tuée, c'est que ma mort ne réparerait rien, et je songe que tu m'auras au moins à côté de toi pour te consoler... me le permettras-tu ?

Daniel eut la force d'embrasser sa mère, et avec une gravité douce :

— Je te le demande à nouveau : plus une allusion au passé. Je te l'ai dit avant-hier, j'efface ta vie antérieure. Je ne veux pas la connaître à l'avenir. Jamais un mot de reproche ne sortira de ma bouche. J'ai conquis assez d'honneur pour que tu en prenes la moitié. Tu as raison ; j'ai besoin que tu restes à côté de moi pour me soutenir.

Il embrassa sa mère pour la seconde fois, et il sortit pour aller rue Corail ; il était entré dans la voie du renoncement ; il voulait continuer sa route sans plier sous le faix sanglant de la croix qui meurtrissait son corps.

X.

Édith était prévenue. Elle attendait Daniel. Pour qu'elle ne s'étonnât point, son père lui dit que le jeune homme était de retour et ne tarderait pas. Du reste, elle ne pensait rien moins qu'à s'étonner : Daniel avait été forcé de s'absenter, il revenait plus tôt qu'on ne s'y attendait ; c'était naturel. La jeune fille continuait à ne rien soupçonner. Elle vivait trop avec ses pensées pour voir le trouble des visages qui l'entouraient. Le hasard voulut qu'elle fût seule au salon quand Daniel arriva. Appuyée au rebord de la fenêtre elle regardait dans le jardin, cherchant de loin la place bénie où s'étaient échangés leurs aveux. Au bruit que fit la porte en s'ouvrant, elle se retourna ; un éclair de joie brilla dans ses yeux quand elle l'aperçut :

— Pourquoi êtes-vous partie sans m'avertir ? dit-elle.

Puis le visage défait de son fiancé la frappa. Une ombre glissa sur son front blanc. Elle sentit le malheur, cet oiseau de proie qui

plane avant de s'abattre. Son sourire joyeux s'éteignit; elle devint grave.

— Vous souffrez, ajouta-t-elle après avoir contemplé Daniel quelques instans. N'essayez pas de me le cacher. Est-ce ce voyage à Toulouse qui vous attriste? Votre parent va-t-il plus mal? Je veux tout savoir.

— Oui, je souffre, répondit-il d'une voix un peu tremblante; mais la cause de ma souffrance n'est pas ce que vous croyez. De tristes événemens se sont produits depuis que je ne vous ai vue, Édith, et tels, que je suis forcé de vous faire le plus pénible des aveux.

Les yeux d'Édith ne le quittaient pas. Elle dit seulement : — Lequel?

Il hésita une seconde, comme si ses lèvres se refusaient à prononcer la parole fatale; enfin après un pénible effort :

— Un mariage entre vous et moi est impossible, murmura-t-il.

Elle pâlit beaucoup; mais elle resta immobile, muette, le regardant de ses yeux clairs. Lui, reprenait lentement son calme; il continua très simplement, sans émotion apparente :

— Vous n'ignorez pas que votre père et M. Bonchamp ont eu avant-hier une entrevue avec ma tante, à l'heure même où nous nous promenions ensemble. Cette entrevue n'a pas eu un bon résultat. Des difficultés se sont élevées que personne ne soupçonnait. Ma tante m'a déclaré à mon retour que notre union ne lui convenait plus. En vain ai-je essayé de la ramener à d'autres idées. Je me suis heurté contre une résolution inébranlable. Je suis parti pour Toulouse, espérant que pendant mon absence la réflexion réussirait là où échouaient mes prières. Je me trompais. Je l'ai retrouvée ce matin aussi décidée qu'avant-hier. J'espère, ma chère Édith, que vous comprendrez pourquoi je n'ai pas voulu annoncer cette rupture à M. Godefroy, avant de vous en faire part à vous-même. Je tenais à ce que vous apprissiez la première qu'un obstacle imprévu se dressait entre nous.

Il se tut. Édith était toujours immobile, comme indifférente; elle dit avec calme :

— Alors vous partez?

— Oui. Je vous connais assez pour être sûr que vous éprouvez un chagrin égal au mien, car vous ne doutez pas, je l'espère, que je ne sois très malheureux. Me pardonneriez-vous la peine que je vous cause? Vous êtes jeune, vous êtes digne d'être aimée. Vous m'oublierez vite, et vous serez heureuse. Nous nous retrouverons plus tard, dans quelques années, lorsque vous serez mariée et que le passé n'existera plus pour vous. Nous avons caressé un rêve trop beau. N'y songeons plus, puisqu'il est irréalisable. Je pense que vous ne

m'en voudrez pas d'une rupture que je subis sans pouvoir l'empêcher, et qu'un jour vous consentirez à faire état de moi comme d'un ami profondément dévoué.

A mesure qu'il parlait, Daniel avait baissé la voix. L'émotion l'étreignait à la gorge, et il craignait que son trouble ne le trahît. Quand il s'arrêta, il y eut un court silence. Édith ne le perdait pas du regard depuis le commencement de l'entretien. Ses yeux restaient attachés sur lui ; elle répliqua du même ton tranquille dont elle ne s'était pas départie :

— Loin de vous en vouloir, mon ami, je vous sais gré au contraire de cette franchise ; mais n'estimez-vous pas qu'au point où nous en sommes, j'ai le droit d'exiger qu'elle soit absolue ? Quel est cet obstacle imprévu qui désormais nous sépare ?

— Une difficulté d'argent, balbutia Daniel avec effort.

— C'est-à-dire que votre tante n'a pu s'entendre avec mon père sur les termes de notre contrat ?

— Oui.

— Et qu'elle refuse son consentement ?

— Oui.

— Si je ne me trompe, vous n'avez pas besoin de ce consentement pour passer outre ?

— Certes.

— Alors je ne comprends plus. Vous auriez dû, je crois, signifier à M^{me} Dubois que votre volonté ne céderait pas à son caprice.

— C'est facile à dire, Édith ; mais quelque amour que j'aie pour vous, je ne me sens point capable de désobéir à celle qui m'a servi de mère. Je vous ai confié tout ce qu'elle avait fait pour moi, de quelle affection elle m'entourait depuis longtemps. Une pareille tendresse a des racines bien profondes, si profondes que je n'ai point eu le courage de les arracher. Ma tante m'a ordonné de choisir entre elle et vous ; j'ai résisté, j'ai combattu, j'ai dû céder. Elle me menaçait de me quitter, de ne plus me voir ; je perdais à la fois son affection et l'espérance légitime de sa fortune...

Édith souriait, à travers sa pâleur. Elle hocha doucement la tête, et d'un ton assuré :

— Comme vous vous donnez de la peine pour mentir ! dit-elle.

— Édith !

Elle était redevenue sérieuse ; le sourire disparut de nouveau de ses lèvres ; elle reprit avec force :

— Il n'y a pas un mot de vrai dans vos paroles. Je ne vous crois pas ! Vous m'aimez aussi profondément que je vous aime. Quoi ! Daniel, me connaissant, vous espériez m'abuser, comme si l'on pouvait tromper un cœur qui vous appartient !

Le malheureux se sentit défaillir. Courage, résolution, éner-

gie, s'en allaient devant la foi triomphante de cette noble fille.

— Quelle peut bien être la cause qui brise notre vie? reprit-elle. Je la cherche sans la trouver; mais il y en a une, puisque vous vous êtes plié au mensonge, vous la loyauté, vous la franchise et l'honneur! Je suis restée impassible pendant que vous parliez: vous avez cru, sans doute, que j'acceptais votre explication. C'est que je vous écoutais avec la foi sublime que j'ai en vous! Pas un instant le doute ne m'a effleurée. Vous oubliez ce que je vous ai avoué naguère; je vous connaissais avant de vous connaître. Quand je vous ai rencontré, je vous ai tendu la main comme à un ami ancien. Or, je ne suis ni folle, ni légère. Vous feriez donc mieux de me prendre comme associée, et de me dire toute la vérité. Nous nous aimons, et l'amour est si fort que nous triompherions de tout à nous deux!

Maintenant les yeux clairs d'Édith étincelaient. Daniel fut ébloui. Il y avait en elle de la chrétienne confessant sa foi; sa noblesse croisait avec l'épreuve. Il oublia une seconde la volonté qui le guidait. Emporté par sa passion il saisit la main de la jeune fille; puis il se rappela qu'elle ne lui appartenait plus. La pensée de Coralie lui revint; la passion s'éteignit, et il répliqua très froidement en se détournant :

— Vous vous trompez. Il n'y a rien de plus entre nous.

Ce fut elle qui, cette fois, prit la main de Daniel, et avec une douceur angélique :

— Pleurez donc, dit-elle tristement, vous en mourez d'envie!

Il était vaincu. Des larmes jaillirent, arrachées à sa volonté par cet amour pur et confiant :

— Ah! que vous êtes cruelle de me torturer ainsi! Oui, je t'aime, ma fiancée perdue, et jamais ma tendresse n'a été plus profonde qu'à l'heure où je te dis adieu! J'espérais avoir assez de force pour jouer mon rôle jusqu'au bout, mais je ne peux plus... non, je ne peux plus! Je pleure, et je te quitte, et je mourrai de te perdre! Par pitié, laisse-moi, ne me retiens pas, et ne me demande rien... je ne peux rien t'avouer! Sache que je porterai le deuil éternel de mon éternel amour: sache que je serai toujours près de toi, quelque éloigné que je te paraisse. Je t'aime, et je renonce à toi; je t'aime, et je te désespère... C'est toi qui pleures, maintenant; mesure combien est terrible mon secret puisque tes larmes ne suffisent pas à me l'arracher!

Édith pleurait, en effet. Sous les paroles passionnées de Daniel elle sentait couvrir quelque chose de terrible. Mais les fières créatures comme celle-là n'ont que des faiblesses d'un moment. Elle releva le front, et regardant son fiancé bien en face :

— Tu m'as dit: « Tu... » comme si j'étais déjà ta femme... J'accepte! Je ne te demande plus rien, et te rends ta liberté. Si tu

ne me révèles pas ton secret, c'est que tu estimes que je dois l'ignorer. Or, tout ce que tu fais est bien fait ; mais je veux savoir ce qu'il est en ton pouvoir de m'apprendre. Ce n'est certes pas une raison vulgaire qui nous sépare. Rien ne peut être vulgaire qui vient de toi. C'est toi qui refuses de m'épouser ?

Daniel hésita ; cependant il dit : — Oui.

— Ce n'est pas vrai ! reprit Édith avec force. Je devine quelque dévouement sous ton mensonge. Ni l'un ni l'autre nous n'aurions pu nous résoudre à ne plus nous voir. Il y a donc une volonté supérieure qui domine la tienne. Laquelle ? je le saurai. C'est ou celle de mon père, ou celle de ta tante.

— Ne cherche point !.. Hélas ! je ne suis plus digne d'être ton mari.

— Toi ! — Elle eut un sourire superbe, et avec une expression de passion révoltée, elle s'écria :

— Dis-moi que la vérité n'est plus la vérité, que le soleil n'est plus le soleil, je te croirai plus aisément !

— Édith, Édith, ne m'interroge pas ! Sache seulement que je subis une honte imméritée ; je te quitte pour qu'elle ne t'éclabousse pas. Maintenant je t'en ai dit plus long que je n'aurais dû, mais au moins tu ne m'accuseras pas. Pardonne-moi d'avoir troublé ta vie en songeant que la mienne est perdue. Je succombe sous une fatalité que tu comprendras plus tard ; je voulais te cacher mon secret pour ne pas offenser ta chasteté de jeune fille ; mais si tu l'ordonnes...

Elle mit ses doigts sur les lèvres de Daniel :

— Tais-toi. Je ne te demande rien, te dis-je. Tu m'aimes : je n'ai pas besoin d'en savoir davantage. Je t'aimerai toujours, quoi qu'il advienne. Tu pouvais troubler ma vie, puisque je te l'avais donnée. En revanche, j'exige quelque chose de toi : je te défends de partir, comme tu me l'annonçais ; rentre dans ta maison, et ne quitte pas la ville sans m'avoir revue.

— C'est impossible !

— Je le veux, Daniel.

— Édith !..

— Je le veux...

Elle l'attira doucement vers elle, et l'embrassant au front :

— Tu n'as pas le droit de me refuser... puisque je t'appartiens !

La noble fille triompha. Qui sait même si une lointaine espérance ne se glissait pas dans le cœur de Daniel ? Édith lui semblait transfigurée. Un rayon luisait dans ses grands yeux clairs. Elle souriait aussi tranquille, aussi confiante qu'à la première heure. Ils échangèrent un dernier regard, et Daniel sortit, l'âme réconfortée par cette énergie fière, par cet héroïsme doux de celle qu'il

aimait. Restée seule, Édith demeura songeuse, le front baissé. Elle réfléchissait. Que se passait-il donc? Elle était sûre de ne pas se tromper : l'obstacle venait ou de son père ou de M^{me} Dubois. Un instinct lui disait que ce n'était pas de celle-ci, et que c'était la volonté de M. Godefroy qui les désespérait. Alors pourquoi? et comment son père s'opposait-il à un mariage qu'il acceptait dans le principe? Elle se disait tout cela, quand l'antiquaire parut, affectant l'air le plus naturel du monde. Édith crut apercevoir le profil de Césarine dans la pénombre de la porte. Elle observa; elle alla très simplement prendre sa tapisserie, et se mit à travailler près de la fenêtre, sans perdre Godefroy de vue.

Celui-ci feignait d'être absorbé par ses vitrines archéologiques. Tout en fredonnant, il essuyait ses vitres avec sa manche, ouvrait telle case, fermait telle autre, mettait la lampe à crochet du moyen âge à la place de l'éperon gauche de saint Louis, ou il examinait longuement quelque vieux morceau de fer, comme s'il y découvrait des beautés nouvelles. Édith le connaissait trop pour se laisser tromper. Son soupçon s'éveilla. Son père attendait évidemment qu'elle parlât, mais elle n'avait garde. Au milieu de ce silence doublement étudié, Césarine entra en coup de vent, selon son habitude. Elle s'empressa de discourir avec volubilité, annonçant que le déjeuner était servi, qu'il fallait se hâter de se mettre à table si l'on ne voulait pas que les œufs se refroidissent; Édith se leva, plia tranquillement son ouvrage, et prit le bras de Godefroy, toujours avec son apparence indifférente. Tout un plan germait dans son cerveau.

Il était impossible que ni Godefroy ni Césarine n'eussent vu entrer Daniel; donc si ni son père ni sa tante ne lui parlaient de cette visite, c'est qu'ils attendaient qu'elle en parlât la première. De là à espérer qu'ils en connaissent le motif, il n'y avait pas loin. Elle se promit de les forcer à se découvrir. Le temps ne pressait pas, Daniel lui ayant juré qu'il ne quitterait pas Montauban sans l'avoir revue. Le déjeuner commença. Elle prit sur elle d'être joyeuse; elle se réjouit de la promenade qu'elle comptait faire dans la journée avec sa tante. Tout en se sentant guettée par Césarine et par Godefroy elle eut soin de ne paraître se douter de rien. L'antiquaire était visiblement décontenancé. Il s'attendait en réalité à tout autre chose. Que signifiait cette tranquillité invraisemblable de sa fille? Pendant tout le repas, Édith ne se démentit point une seule fois; lorsque le déjeuner s'acheva, Godefroy et Césarine échangeaient déjà des signes de détresse. Supposez un chasseur ayant placé au-dessus d'une mare des gluaux bien gentils : les oiseaux viennent voler par-dessus; seulement, au lieu de

se poser, ils poussent des petits cris moqueurs. J'imagine que ledit chasseur ne serait pas plus gêné que nos héros. Non-seulement Édith taisait la visite de Daniel, mais encore elle paraissait toute gaie. Est-ce que par hasard le jeune homme n'aurait pas tenu sa promesse? Une curiosité mêlée d'inquiétude couvait dans l'esprit de Godefroy. Il mourait d'envie d'interroger Édith, mais il n'osait pas. Cependant il fallait en finir. Il profita d'un moment où la jeune fille semblait absorbée par la vue du jardin pour se concerter avec Césarine : celle-ci fut d'avis qu'on imitât l'exemple de Mahomet, et qu'on allât à cette montagne récalcitrante qui ne voulait pas venir vers eux.

— Un beau temps, n'est-ce pas, mon enfant? dit courageusement Godefroy pour commencer.

Édith leva les yeux sur les arbres ensoleillés, et répliqua :

— Oui, un très beau temps.

Il toussa une ou deux fois, un peu gêné; si sa fille laissait ainsi tomber l'entretien, une conversation serait difficile. Il n'était pas plus patient que de raison; aussi, après avoir examiné alternativement Édith et Césarine, il résolut de terminer par où il aurait dû commencer.

— Voyons, mon enfant, ne jouons pas la comédie l'un avec l'autre. Sois sincère. Tu as vu Daniel?

— Oui, mon père.

— Que t'a-t-il dit?

— La vérité.

Godefroy toussa. Il demanda avec une inquiétude croissante :

— Quelle vérité?

— Tu dois la savoir aussi bien que moi, j'imagine, Daniel m'a déclaré qu'il ne pouvait pas m'épouser parce qu'un obstacle insurmontable se dressait entre nous.

Le visage de l'antiquaire s'éclaira. Daniel avait tenu sa promesse : tout était pour le mieux. Il fit quelques pas dans le salon, en murmurant : — Ce qu'il a fait là est d'un honnête garçon.

Quant à Édith, à la stupeur de sa tante, elle avait repris sa tapisserie, et travaillait, très calme, déroulant le canevas pour étudier son dessin, comptant soigneusement les points. On aurait cru vraiment qu'elle était à cent lieues de se douter de quelque chose. Césarine comprenait de moins en moins. Elle n'aimait donc pas le capitaine puisqu'elle restait si indifférente le jour où elle le perdait?

— Ah? il t'a dit cela? reprit Godefroy. Fort bien. Mais toi, qu'as-tu répondu?

— Que je lui avais donné mon cœur, et que je ne le repris jamais.

— Eh bien, je le reprendrai pour toi!.. Daniel a raison. Vous êtes séparés pour toujours.

Édith ne broncha pas. Elle savait ce qu'elle voulait savoir : d'où venait l'obstacle ; de son père, elle n'en doutait plus. Elle le regarda bien en face, et dit :

— Voudrais-tu m'expliquer pourquoi Daniel et moi nous sommes séparés pour toujours ?

— Je n'ai rien à t'expliquer. On croirait, ma parole, que je suis une girouette qui tourne sans vent. Contente-toi de ceci : ton mariage est rompu, et tu ne peux plus être la femme de Daniel.

Elle se tut : son silence excita Godefroy, qui s'animait de plus en plus.

— Ne me demande donc pas de détails, je ne t'en donnerais pas ! A l'impossible nul n'est tenu ; or, un obstacle est entre vous deux, tel que tu n'as qu'un parti à prendre : ne plus l'aimer, et l'oublier.

La jeune fille roula posément sa tapisserie, et croisant ses mains sur le canevas :

— Tu me connais assez, dit-elle, pour être certain que je n'irai jamais contre tes ordres. Tu es mon père, mon devoir est de t'obéir ; je t'obéirai. Je n'épouserai pas Daniel, puisque tu en as décidé ainsi ; mais, d'autre part, je ne puis subordonner à ta volonté des sentimens dont je ne suis pas moi-même la maîtresse. Je n'épouserai pas Dan'el, soit. Rien au monde ne m'empêchera de l'aimer.

— Tu l'oublieras.

Froidement, mais avec une énergie calme, elle répliqua :

— Jamais !

Césarine n'avait dit mot depuis le commencement de l'entretien. Elle aimait tellement sa nièce qu'elle craignait de manquer de décision. Quand elle entendit la réponse d'Édith, elle fut bouleversée ; elle courut vers la jeune fille, et lui prit les mains :

— Édith, mon enfant chérie, écoute-moi. Je te jure que ton père a raison, qu'il n'exagère pas, et que ton mariage est impossible. Dis-moi que tu cesseras de l'aimer, que tu t'efforceras de l'oublier, sinon, je ne me consolerais pas de te savoir toujours malheureuse.

Édith embrassa tendrement sa tante, puis elle se leva : elle souriait très tristement, mais avec la fermeté doucement héroïque qui était le propre de cette noble créature :

— Je serai très malheureuse, en effet. Ne me plains pas ! J'aime mieux l'enfer de celui qui se rappelle que le paradis de celui qui oublie. Quand deux êtres qui s'aiment sont perdus l'un pour l'autre lâche est celui qui se console ; on n'a pas le droit de désertier sa douleur. Il est plus cruel et plus doux de s'y réfugier tout entière. Mon

père ne veut pas que j'épouse Daniel? Je suis une honnête fille, incapable d'aller contre ses vœux, et je lui obéirai; mais mon amour m'appartient, il est à moi, je le garde! Tu crois m'effrayer en me disant que je souffrirai? Je le sais, je m'y attends... je l'espère!

Godefroy luttait vainement contre son émotion. La résignation et la noblesse de sa fille le remuaient profondément. Elle disait, dans sa fière simplicité, qu'elle acceptait son devoir sans discuter; avec les idées qu'il lui connaissait et qu'elle exprimait, il devinait qu'elle pourrait lui obéir, renoncer à Daniel, mais qu'elle le pleurerait toujours. Il se pencha vers elle, et l'embrassa tendrement :

— Ma pauvre enfant... ma pauvre enfant! dit-il par deux fois.

Puis soudain, se tournant tout colère du côté de Césarine :

— C'est de ta faute! je t'ai confié l'éducation de ma fille, et tu l'as élevée d'une façon ridicule!

Césarine suffoquait : elle devint toute rouge. Son frère osait l'attaquer dans ce qu'elle avait de plus cher.

— Moi! j'ai élevé Édith d'une façon ridicule!

— Oui, certes. Tu lui as fait lire des livres idiots! des romans de chevalerie, *Ipsiboë*, que sais-je, moi? Voilà le résultat de cette jolie éducation; ma fille est devenue romanesque!

Césarine essaya de parler; mais elle ne put prononcer un mot; l'indignation étranglait sa voix : elle roulait des yeux furibonds. Ce fut Édith qui répondit à sa place :

— Tu adresses à ma tante un reproche bien injuste, mon cher père. Je ne crois pas être romanesque parce que j'aime l'homme que tu m'as permis d'aimer.

— Aujourd'hui, je te le défends.

— Malheureusement il est trop tard.

Si Césarine n'avait consulté que sa dignité, elle se serait tue; mais il s'agissait de sa nièce. Elle se contenta de jeter à son frère un regard qu'elle chargea de tout son mépris; puis embrassant de nouveau Édith :

— Sois raisonnable, ma chérie, dit-elle avec tendresse.

Des larmes brillèrent dans les yeux de la jeune fille.

— A-t-on fait appel à ma raison? Non, on m'enjoint de renoncer à mon bonheur sans me dire pourquoi. Mon père me donne des ordres, et pas un argument; après m'avoir dit : « Tu peux aimer cet homme, tu l'épouseras, » on me dit : « Tu n'as plus le droit de l'aimer, tu ne l'épouses plus. » Tout le monde dispose de moi sans me consulter; on me recommande d'étouffer mon amour, comme si je le pouvais, comme si mon cœur, ma tendresse, mon intelligence, étaient à la merci d'un caprice. Pas une fois on ne s'est adressé à ma raison; Daniel et toi, mon père, vous me déclarez

que ce mariage est impossible, mais ni l'un ni l'autre vous ne daignez m'expliquer pourquoi.

Qu'eût répliqué Godefroy? Rien. Lui aussi était acculé; pourtant il ne voulait pas que sa fille supposât qu'il jouait de gaieté de cœur avec le bonheur de sa vie.

— Soit. Je vais tout te dire. Tu n'épouseras pas Daniel parce qu'il est déshonoré.

— Lui!

— Il y a une honte dans sa famille, une honte irréparable. Je me taisais, afin de t'éviter tout ce qu'une pareille explication a de pénible pour toi. Tu vois que Daniel t'a caché aussi la vérité. Il est innocent de son malheur, c'est vrai, il n'a rien fait pour le mériter, j'en conviens; mais ce déshonneur dont je te parle n'existe pas moins, et tel, que sa famille n'est plus digne de s'allier avec la nôtre.

Édith courbait le front. Elle répéta machinalement :

— Déshonoré... Daniel!

Elle se rappelait les mots de son fiancé : « Je ne suis plus digne d'être ton mari. » Et son père se servait presque des mêmes expressions. Quel était donc ce secret? L'antiquaire reprit avec force :

— Tu sais tout maintenant; je te connais, tu es trop raisonnable, j'en suis sûr, pour ne pas te rendre à l'évidence. Je ne m'explique pas davantage, parce qu'il est des choses qu'on ne dit pas à une jeune fille; elle doit se contenter de ce que lui affirment ses parens. D'ailleurs Daniel ne te tiendrait pas un autre langage. Tu voudras bien te résigner à ce qui est inévitable, et comprendre que ton devoir...

La jeune fille releva le front. Elle recouvrait tout son courage, un moment abattu :

— Je comprends que mon devoir est de l'aimer d'autant plus qu'il est plus douloureusement meurtri, dit-elle fièrement. Daniel déshonoré? Ce n'est que par la faute d'autrui, j'en suis sûre, car il est si bien placé au-dessus des choses de ce monde qu'elles ne peuvent rejaillir jusqu'à lui; et, quand ce serait vrai, tu devrais l'en plaindre, non l'en punir; car j'estime que ce malheur peut briser sa vie, mais non diminuer mon amour.

— Édith!.. En voilà de beaux discours! Heureusement je suis plus sage que toi.

— Tu continues à me donner des ordres : tu ne raisones toujours pas. Suppose que la fatalité qui s'appesantit sur Daniel m'eût frappée à sa place, serais-je une moins honnête fille parce que je serais plus malheureuse? Trouverais-tu naturel qu'il me repoussât? Non, Pourquoi voudrais-tu m'imposer une action que tu

traiterais de lâcheté s'il la commettait? Laisse-moi me placer plus haut et juger les choses autant avec mon cœur qu'avec ma raison. Je t'ai entendu dire vingt fois qu'un homme vaut par ce qu'il vaut : voilà pour la raison ; or je sens de plus que, s'il me perd, Daniel mourra : voilà pour le cœur. Comment résisterait-il à ces coups répétés si, lorsqu'il est blessé dans son honneur, on le blesse encore dans son amour?

— Mais, malheureuse enfant, puisque je te répète qu'il y a un abîme entre vous!

— Je le comblerai.

— Demande à ta tante Césarine ; elle te dira que c'est impossible.

— Rien ne m'est impossible, puisque je l'aime!

Godefroy était poussé dans ses derniers retranchemens. Il était bien forcé, au fond, d'approuver sa fille. Que répondre à de pareils argumens, tirés de la logique et ennoblis par l'amour? Il prit le parti des gens qui n'en peuvent mais : se fâcher, — vieux moyen qui réussira toujours, car la meilleure façon de réfuter un raisonnement irréfutable, c'est de n'y pas répondre.

— Tout ça c'est des histoires! La vie est la vie ; elle est ainsi faite que tu ne la changeras pas. Il faut parité entre les deux époux : égalité d'argent, égalité d'honneur.

Édith avait retrouvé son calme : elle répondit paisiblement :

— Tu prétends que Daniel est trop bas pour monter jusqu'à moi. Soit. C'est donc à moi de descendre jusqu'à lui. Je retiens de cette conversation que tu ne m'as rien prouvé, rien expliqué. Qui sait? je mettrai peut-être entre lui et moi l'égalité d'honneur que tu rêves.

Godefroy ne comprit pas, et, comme tous les gens qui ne comprennent pas, il eut peur.

— Elle est folle! folle à lier! s'écria-t-il.

Édith tomba sur un fauteuil, tout en larmes.

— Godefroy, elle pleure... dit Césarine.

Il frappa du pied, remua la tête comme pour dire : « Cela m'est bien égal ; » il fit deux fois le tour du salon, comme une bête dans une cage, et ce luxe d'énergie aboutit à ceci, qu'il s'approcha de sa fille, et la berça dans ses bras comme un enfant en murmurant :

— Ne pleure pas, je t'en prie, ne pleure pas, cela me fait trop mal. Mon enfant, console-toi...

Édith essuya ses larmes ; elle rendit à son père son baiser, et très doucement :

— Pardonne-moi la peine que je te cause, mais ce n'est pas ma faute ; je te jure que j'ai fait tout mon possible pour rester forte.

— Promets-moi que tu l'oublieras!

— Puis-je te promettre une chose qui ne dépend point de ma volonté? Je te le dis encore, je t'obéirai. Le temps passera sans altérer des sentimens dont je ne suis pas la maîtresse. Tu peux être certain qu'à aucun moment de ma vie je n'épouserai Daniel contre ton désir. Ne m'en demande pas plus. Je l'aime et je l'aimerai toujours. Tu ne veux pas que je sois sa femme : c'est bien; du moins ne serai-je pas la femme d'un autre.

Elle embrassa encore son père, elle embrassa Césarine et sortit, les laissant tous les deux très malheureux, mais non chancelans dans leur résolution. Ils savaient très bien qu'il en serait ainsi que le disait Édith.

— C'est fini! s'écria Godefroy désespéré. Cet homme m'a volé le cœur de mon enfant! — Puis, comme pour se rassurer lui-même : — Bah! elle l'oubliera.

Césarine hochait gravement la tête, contre son habitude :

— Ne l'espère pas, dit-elle. Ta fille a un cœur d'héroïne.

XI.

Coralie vit son fils revenir aussi triste qu'il était parti. Elle n'osa pas l'interroger, et Daniel ne lui dit pas un mot qui pût l'éclairer. Il avait promis à Édith de ne pas quitter la ville sans la revoir. Il tiendrait sa parole; dans son idée, son départ n'en serait retardé que de quelques heures. La lueur d'espoir qu'elle avait fait briller à ses yeux s'éteignait lentement. C'était fini. Il aurait fallu être fou pour croire qu'une pareille aventure pût avoir un dénouement heureux.

Pendant tout le reste de la journée, Daniel ne quitta pas son cabinet. Naguère, il se plaisait à s'y renfermer, pour se livrer à ses études favorites; l'homme de travail est heureux au milieu des objets préférés, des livres aimés; il a tant de souvenirs accrochés ici et là! Telle rosace lui rappelle un événement joyeux, telle gravure une pensée douce. On ne peut nier la puissance des choses; elles sont un peu comme ces airs de musique qui éveillent les sensations charmantes ou tristes, selon ce que fut l'heure où on les entendit.

A présent, le cabinet de Daniel ne se ressemblait plus. Il était bouleversé de fond en comble. Le jeune homme ne voulait rien conserver de ce qui composait sa fortune et son luxe d'autrefois. Il avait toujours eu le goût de ces éditions rares, à la mode depuis quelques années, de ces reliures merveilleuses, qui continuent de

nos jours la tradition des Grolier. Il possédait deux chefs-d'œuvre ambitionnés longtemps : *les Adages d'Érasme*, in-folio, vendus plus de 1,700 francs en 1854, et un exemplaire introuvable d'*Héro et Léandre*, de Musée, le premier livre qui sortit des presses d'Alde-Manuce l'ancien : on le reconnaît à la marque célèbre, l'ancre dont un dauphin enlace la tige, avec les deux syllabes AL DUS à droite et à gauche. L'un et l'autre venaient de Coralie. Elle les lui avait donnés à son entrée à l'École, et à sa sortie pour fêter sa première épaulette.

Les rayons de la bibliothèque se vidaient lentement; les livres, curieux ou ordinaires, s'empilaient dans un coin. Après ce fut le tour des gravures exquises, des eaux-fortes à grande marge, des autographes recherchés. Ils gisaient sur le tapis, sortant des cartons éventrés. Puis il décrocha du mur les tableaux de maître, les vieilles faïences, les objets d'art. Il s'arrêtait, grave, quand l'une de ces choses lui rappelait plus particulièrement un souvenir de son existence ancienne. Cette épée à poignée d'argent, admirablement ciselée par Froment-Meurice, était aussi un don de Coralie; de même ce dessin de Géricault, fait par le grand peintre deux heures avant la promenade à cheval qui devait le tuer.

Quel nouveau chemin de croix pour le malheureux! Partout il retrouvait la trace de l'argent infâme. Il pensa qu'un négociant failli n'agissait pas autrement que lui; quand il est honnête, le chef d'une maison qui croule jette tout ce qu'il possède dans le creuset. Lui aussi ne gardait rien; il estimait que dans cette faillite de son honneur tout appartenait à ce créancier, le devoir. La journée s'écoula ainsi. Les heures s'ajoutèrent aux heures sans qu'il interrompît son labeur pénible. Coralie n'osa pas lui annoncer que le dîner l'attendait. La soirée vint; le crépuscule gris épandit son ombre sur les grands arbres; Daniel continuait à passer la revue de sa fortune. Il brûla des lettres; à peine en conserva-t-il quelques-unes : tout ce qui était le passé ne devait plus exister pour lui.

Cependant Coralie ne restait pas inactive. Elle aussi faisait son inventaire. Elle acceptait la pauvreté sans crainte et avec une joie farouche. Elle y voyait un rachat. Cette femme rêvait un emploi de sa fortune. Elle voulait la donner, non aux pauvres, comme le désirait Daniel, mais au Bon-Pasteur d'Angers. C'est un couvent fondé en 1828 par M^{me} Pelletier, en religion sœur Sainte-Euphrasie. L'œuvre, détachée du refuge de Tours, créé à cette même époque par le père Euder, a le même but que les autres maisons de cet ordre. Les femmes de mœurs dissolues, mais repentantes, y expient leurs fautes sous la surveillance de religieuses. Les anciennes pécheresses n'y sont jamais qu'en petit nombre, tant la discipline est dure, tant la règle est impitoyable. Ce sont les carmélites du

repentir. Elles couchent sur un lit de bois, sans couverture, hiver comme été; elles ne mangent que du pain et ne boivent que de l'eau; aux fêtes carillonnées, un peu de viande. Elles ne sortent jamais; la mère supérieure et la sœur tourière ont seules le droit de parler. Deux fois pendant la nuit, elles se relèvent pour descendre à l'église et prier. La journée, elles travaillent pour les pauvres; tous les dons que leur font les âmes pieuses passent en aumônes. C'est à ce couvent rigide que Coralie voulait léguer son argent. Il n'y a que la charité pour racheter le vice.

Les femmes, même les plus perverses, sont toujours capables de grandes choses; il suffit d'un sentiment puissant qui les secoue. Coralie en était là. Peu lui importaient les épreuves. Elle gardait son fils! Elle entrevoyait déjà son avenir nouveau. Tous les deux se retireraient, à Lyon, sans doute. Ils habiteraient un petit appartement bien simple, conforme à leurs ressources présentes. Daniel travaillerait; elle prendrait soin du ménage. A cette pensée, une immense joie l'emplissait. Elle ne serait plus séparée de lui comme auparavant. Daniel à Montauban, par nécessité, elle à Vic par prudence, ce n'était pas vivre. Bien plus, elle ne serait plus forcée de surveiller sa tendresse, d'épier ses baisers, comme elle le disait quelques jours avant à M. de Bruniquel. Elle ne craindrait plus que Daniel découvrit la vérité. Pour cette conscience mal équilibrée, le passé n'existait plus, puisque son fils le lui pardonnait. Elle bénissait la pauvreté qui lui vaudrait tant de bonheur! Elle ne se disait pas, dans son égoïsme maternel, que ce bonheur-là serait payé des larmes sanglantes de son enfant!

Depuis le retour de Daniel jusqu'au soir, elle ne le revit pas. Que faisait-il dans son cabinet de travail? Elle ne savait. Le domestique vint lui annoncer que le dîner était servi. Elle répondit distraitement: « Bien, tout à l'heure. » Elle croyait que le jeune homme lisait ou écrivait pour s'étourdir; à quoi bon l'arracher au travail pour le rendre à sa pensée? Pourtant, à mesure que l'ombre grandissait au dehors, une vague appréhension la prenait. Elle sentait que cet avenir nouveau n'était heureux que pour elle, tandis que Daniel expierait cruellement les fautes de sa mère! Son inquiétude croissait. Elle se dit: « J'attendrai encore une demi-heure avant d'aller voir ce qu'il fait. » Cette demi-heure lui parut mortellement longue. Il était neuf heures du soir quand elle se décida à frapper à la porte du cabinet. Pas de réponse. Son cœur battait. Elle frappa une seconde fois: encore vainement. Elle entra et s'arrêta, craintive, sur le seuil.

Les livres, les rayons vides, les gravures éparses, les tableaux décrochés, les objets d'art étendus pêle-mêle, racontaient les atroces pensées du malheureux. Ainsi Daniel ne voulait plus rien posséder!

Coralie avança doucement dans la chambre ; le tapis amortissait le bruit de ses pas. Son fils, assis devant la table, dans un fauteuil à haut dossier, dormait lassé, vaincu. Une bougie allumée éclairait ce tableau triste de sa lueur rouge. Daniel était rejeté en arrière ; sa tête pendait sur le coin du fauteuil. La mère s'arrêta, frissonnante, à le contempler. Certes elle l'avait vu souffrir pendant la scène de l'aveu ; mais au moins cette souffrance gardait un cachet de vie et d'énergie. Là, dans ce sommeil, elle la voyait aggravée par la détente du repos. Les cheveux en désordre tombaient sur le front que traversait une ride profonde ; le visage avait quelque chose de la marmoréenne rigidité des morts : les lèvres décolorées se serraient ; les yeux étaient cernés d'un cercle de bistre, les paupières gonflées, preuve éloquente des larmes. Coralie eut honte de son égoïsme. Cette douleur formidable était son œuvre. Et elle se réjouissait pendant que l'enfant conçu par ses entrailles, nourri de son sang, né de sa chair, endurait ce supplice ! Cet homme endormi, au milieu de ce désordre, avec ses traits décomposés, l'épouvanta. Il lui sembla que l'avenir se déchirait et qu'à la lueur de sa pensée elle voyait son fils mort, éclairé par un cierge, dont la flamme fumeuse se jouait comme la flamme de la bougie. Elle fut sur le point de l'embrasser, de l'éveiller pour bien s'assurer qu'il était vivant, elle n'osa pas. Elle sortit à reculons, lentement, retenant un sanglot, puis, quand la portière fut retombée entre elle et lui, quand elle fut seule, elle demeura stupide.

Et elle avait pu caresser l'espoir de partager l'existence de son fils ! Elle était une misérable. Non, pas un sentiment élevé ne vibrerait en elle. Quoi ! cet être noble, bon, intelligent, généreux, perdait tout espoir en ce monde à cause d'elle, et elle le condamnait à sa présence, elle se félicitait presque d'une catastrophe qui le lui donnait tout entier ! Que deviendrait l'infortuné ? Le même tableau se peignit à ses yeux. Elle revit le petit appartement qui lui paraissait ensoleillé de bonheur quelques heures auparavant ; cette fois il lui sembla lugubre, puisqu'il contiendrait la lente agonie de Daniel. Sa dernière pensée d'égoïsme s'en alla ; elle ne s'occupa plus que de cet innocent, vaincu par sa faute. Elle se retrouva dévouée à son bonheur, comme pendant cette nuit où elle courait chez Bruniquel. Que faire ? aller chez Godefroy. Comment n'avait-elle pas imaginé cela plus tôt ? Oui, elle irait rue Corail ; elle s'adresserait à Édith, à Césarine, à Bonchamp, à tous ceux qui pouvaient faire plier la volonté du chef de la famille ; elle leur demanderait s'il était équitable que l'innocent payât pour la coupable, l'homme d'honneur pour la pécheresse, le fils pour la mère !

Elle ne se doutait pas qu'elle évoquait l'un des plus redoutables problèmes sociaux qui se soient posés devant l'humanité. Elle ne

voyait que le côté personnel qui la touchait, et jugeait monstrueuse en effet cette loi qui frappe des générations pour la faute ou le crime d'un seul. Des idées étranges se remuaient en elle, étonnées d'être conçues par une pareille femme ! Elle se demandait pourquoi la honte est comme la foudre et ne remonte jamais pour frapper. Elle maudissait ce monde, où le mal triomphe à côté du bien qui succombe. Non, Daniel ne serait pas victime d'une pareille iniquité ! Il n'y avait pas de lèpre contagieuse en elle ; elle avait pu enfanter un fils sans lui couler dans le sang ses hontes et ses infamies ; il était plein d'honneur et de loyauté : donc l'hérédité morale n'existait pas ; on ne devait pas lui en imposer la conséquence mensongère. Certes elle irait chez Godefroy ! C'étaient de braves gens ! Elle parlerait à leur cœur, elle en appellerait à leur justice ; au besoin même elle prendrait pour allié l'amour d'Édith. Daniel l'avait vue le matin ; elle ne le savait pas, mais elle en était sûre. Elle était sûre aussi que la jeune fille l'aimait par-dessus tout et qu'elle serait de moitié avec elle. Coralie n'hésita plus, le projet conçu, elle le mit à exécution sur l'heure ; elle s'enveloppa de cette même mante brune qu'elle portait toujours ; cette fois encore elle partait en guerre : elle voulait revenir victorieuse, dût-elle se tuer pour supprimer la honte qui pesait sur son fils !

Cette femme ne descendait pas jusqu'au fond des choses. Si elle avait réfléchi, elle aurait vu qu'elle causait non-seulement le malheur de Daniel, mais encore celui d'Édith, de telle sorte que les fautes d'une seule créature rejaillissaient sur deux innocens. Ces jeunes gens ne se mariaient plus à cause d'elle, de par cette terrible loi humaine, injuste et cruelle comme une idole indoue, qui veut que la hideur du mal n'ait d'égalé que son infécondité !

Pauvre Édith ! Elle fut au martyre pendant cette journée. Retirée dans sa chambre, elle réfléchissait. Un travail lent se faisait dans son cerveau ; elle cherchait à éclairer les points obscurs du drame qui se jouait. Quel pouvait être ce déshonneur qui l'éloignait de Daniel ? Une honte de famille, disait son père ? Mais la famille de son fiancé se réduisait à M^{me} Dubois. La chasteté est souvent l'ignorance. Comment une jeune fille aurait-elle pu non-seulement découvrir, mais encore soupçonner la vérité ? Il résultait un mélange bizarre de l'éducation romanesque donnée à sa nature énergique et douce. L'élève de Césarine, bercée avec des romans de chevalerie, se lançait dans des suppositions extrêmes dont la vierge ne calculait point la portée. Elle ne voyait clairement qu'une seule chose : son bonheur détruit. Quel était ce mur dressé entre eux ? Elle cherchait sans comprendre. Sa pensée tournait et retournait sous toutes ses faces la parole de son père : « Il faut parité entre deux époux, égalité d'argent, égalité d'honneur. » A force d'y

songer, elle se dit qu'elle n'avait pas le droit d'hésiter. Elle n'irait certes pas contre la volonté de son père; mais elle pouvait le forcer à consentir. Sans qu'elle se rendit bien compte des moyens qu'elle emploierait, elle résolut de se mettre à l'œuvre. Le temps pressait, non pour elle, qui aurait attendu dix ans, forte de son solide amour, mais pour Daniel. Le malheureux perdait tout à la fois; elle mesurait son désespoir, elle sentait la fièvre de cet homme atteint dans ses sources vives. Elle était sa fiancée, sa femme devant Dieu; elle lui devait non-seulement toute sa tendresse, mais tout son dévouement.

Elle descendit pour le dîner, toujours pareille à elle-même, c'est-à-dire parfaitement calme en apparence. Bonchamp était là, soucieux : il ne se laissait pas prendre, comme Godefroy et Césarine, à l'apaisement d'Édith. Volontiers il eût dit, comme cet homme d'état, qu'il n'aimait pas les trop grandes tranquillités. Édith ne resta pourtant pas silencieuse; elle répondit aux questions qu'on lui adressa; elle parut même s'intéresser aux bruits de la ville que Césarine agrémentait de réflexions piquantes, bien que la pauvre femme ne fût guère à la gaité. Bonchamp, lui, ne dit pas grand'chose. Il observait, curieusement inquiet. Le nom de Daniel, naturellement, ne fut pas prononcé; il n'y eut même pas une allusion à ce qui préoccupait tout le monde. Quand on se leva de table, Édith prit le bras de sa tante :

— Veux-tu faire un tour de jardin? dit-elle.

Césarine l'embrassa pour toute réponse, et toutes les deux sortirent du salon pendant que le domestique préparait la table de trictrac contre la fenêtre. Godefroy suivit des yeux sa fille, qui s'éloignait entre les arbres, et se tournant vers son ami :

— Tu vois qu'elle a très bien pris la chose, dit-il en remuant les dés dans le carnet de cuir.

Le notaire eut un sourire de pitié qui signifiait : — Naïf! tu as des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre, — puis il s'assit en face de l'antiquaire, jugeant sans doute qu'il serait oiseux de commencer un raisonnement pratique, mais inutile. A son tour il secoua son cornet; les dés roulèrent, la partie commença silencieuse, interrompue seulement par les phrases usuelles.

Au dehors la soirée était d'une pureté radieuse. Le grand ciel rouge et or s'estompait déjà de fines grisailles. Les feuilles des branches avaient des ciselures d'une exquise délicatesse; elles se détachaient en bleu sur les nuées; les arbres restaient immobiles, mais leur cime s'inclinait mollement sous le baiser d'une brise insensible : on eût dit qu'ils répondaient d'un signe de tête à quelque

mot d'ordre lointain. Une immense placidité régnait; on voyait les oiseaux voleter tout effarouchés; pas un ne chantait : à peine, de temps en temps, un cri perçant qui fendait l'air d'une note aiguë. Édith et Césarine marchaient lentement; le sable criait sous leurs pas, l'une et l'autre se taisaient, s'abandonnant à leurs pensées. La vieille fille se doutait bien des idées qui s'agitaient en sa nièce; mais elle n'osait pas l'interroger. Tout à coup Édith s'arrêta et, tranquillement, comme si sa question était la suite d'une longue réflexion :

— Ma tante, dit-elle, en quoi consiste l'honneur d'une femme ?

Du coup Césarine fut désarçonnée. Elle ne s'attendait pas à cette phrase-là, par exemple !

Édith répéta :

— Je te demande en quoi consiste l'honneur d'une femme ?

— Cette petite vous fait des questions stupéfiantes ! s'écria la vieille fille.

— Je te supplie de me répondre, reprit Édith avec une chaleur contenue. Tu connais de la vie bien des choses que j'ignore. C'est toi qui m'as élevée. Ton œuvre ne doit pas rester incomplète. Dis-moi donc en quel cas une femme est déshonorée.

— Elle me rendra folle. Qu'est-ce que cela peut te faire ?

— Cela me fait quelque chose, puisque je t'interroge.

— Que veux-tu que je te dise, moi ? Si tu crois que c'est facile !.. Une femme est déshonorée quand... hum !.. Tu m'ennuies, tiens ! Laisse-moi tranquille.

— L'honneur est donc une vertu bien inexplicable, puisqu'il est si difficile de la définir ? Cependant il en est souvent question dans les lectures que tu m'as conseillées. Il me serait bien aisé de te citer un exemple. Ainsi, dans *Ipsiboë*...

Césarine leva les bras au ciel et les agita dramatiquement, comme pour prendre à témoin les dieux que sa nièce devenait tout à fait folle.

— Bon ! la voilà qui parle d'*Ipsiboë* maintenant ! Tu as perdu la raison.

— Non pas. Je cherche mes points de comparaison où je peux. Tu m'as dit que les romans de chevalerie étaient une bonne lecture ; je t'ai crue, et c'était naturel. Eh bien ! je me rappelle que dans *Ipsiboë* la châtelaine Isaurine s'écrie à un moment qu'elle est déshonorée. Pourquoi ?

— C'est qu'elle avait manqué à ses devoirs.

— Quels étaient ces devoirs ?

— Hum ! j'ai eu tort de lui faire lire tout cela. Elle devient d'un romanesque...

Édith ne se découragea pas. Elle continua imperturbablement, poussivant son but :

— Heureusement que j'ai bonne mémoire. Je me souviens très bien d'*Ipsiboë*, quand ce ne serait qu'à cause du style bizarre de M. d'Arincourt! Tu ne trouves pas qu'il écrit d'une façon très amusante, M. d'Arincourt? Il est certaines de ses phrases baroques qu'on n'oublie pas facilement; celle-ci par exemple : « Malheureuse Isaurine que je suis! J'ai manqué à l'honneur. Que dira mon noble époux quand il saura que le chevalier est mon amant? » Donc Isaurine est déshonorée parce qu'elle a un amant? Un amant, c'est quelqu'un qui vous aime : Daniel m'aime, et pourtant je ne suis pas déshonorée? J'en conclus qu'il y a deux amours, celui qui abaisse, celui qui élève?

Cette fois, la vieille fille se fâcha tout net. Elle dit en prenant sa grosse voix :

— Mademoiselle, je vous ordonne de vous taire !

Édith jeta ses bras autour du cou de sa tante, et, avec sa tendresse caressante :

— Oh! ma chérie, sois bonne, je t'en conjure. Il y va du bonheur de ma vie. Sois avec moi ce que tu as toujours été, c'est-à-dire la chère sée qu'on aime et qui vous aime. Tu peux d'un coup de baguette changer ma douleur en joie, mes larmes en sourire... Prends ta baguette!

— Si tu fais ta câline, il n'y a plus moyen que je te résiste; je suis vaincue d'avance, c'est bien certain. Que veux-tu savoir?

— Réponds-moi en toute franchise : c'est un crime d'avoir un amant?

— D'abord je te défends de prononcer ce mot-là. C'est une expression impropre... impropre, je dis bien, et dont on ne se sert plus que dans le peuple!

— Pourtant, j'ai lu...

— Dans les vieux livres! Aujourd'hui on ne l'emploie presque plus que pour peindre justement... Tu comprends?.. Non, tu ne comprends pas. C'est que je ne sais comment t'expliquer, moi!.. Enfin ne dis plus ce mot-là, jamais, tu m'entends?

La vieille fille était aux champs. Elle en devenait toute rouge! elle ajouta d'un air indigné :

— Il suffit à lui seul pour déshonorer une femme!

Édith ne répliqua rien, mais elle lui sauta au cou. Son visage rayonnait; elle paraissait si heureuse que la pauvre Césarine s'effraya; elle balbutia naïvement :

— Ta joie m'épouvante! Qu'est-ce que j'ai donc dit pour que tu sois si contente?

— Ne crains rien, ma chérie, et aie confiance en moi.

— Confiance... confiance... Je ne sais pas jusqu'à quel point... Enfin, passons. Cela n'empêche que j'ai chaud de la scène que tu m'as faite. Tu as un projet : lequel ?

Édith se tut, mais un radieux sourire était sur ses lèvres. Elle n'était plus la même. Ainsi d'un ciel paisible, mais gris : soudain la nue se déchire, et un rayon de soleil l'illumine, Elle avait ce rayon de soleil dans l'âme. Elle eut grand soin de ne plus faire d'allusion à la conversation échangée entre sa tante et elle. On aurait cru vraiment que rien de grave ne se passait dans sa vie, tant elle était gaie et comme heureuse de vivre. Deux fois elle traversa ce coin de jardin où elle était venue avec Daniel le soir de leurs aveux, une ombre de tristesse n'effleura même pas son visage ; seulement elle quitta le bras de sa tante, qui continua de marcher vers la maison, et elle s'assit sur ce même banc où Daniel avait pris place à côté d'elle. Il y était toujours : il lui suffisait de regarder en elle pour le voir.

Le plan, d'abord confus, se dessinait plus nettement. Sa cause-rie avec Césarine lui ouvrait des horizons nouveaux. Elle concevait un moyen d'amener son père à consentir ; moyen hardi, tentative audacieuse, que légitimait à ses yeux la souffrance de son fiancé. Elle se disait qu'elle devait lui être fidèle, puisque tout le monde l'abandonnait. Et cependant il lui restait une crainte vague de sortir des limites de l'honnêteté et du devoir. Elle s'absorba longtemps dans la douloureuse contemplation d'elle-même. La nuit tombait, fraîche, parfumée, baignant son front brûlant, diminuant sa fièvre. Elle se rappelait ces paroles qu'elle prononçait sur ce même banc quelques jours avant : « Quand on oublie celui qu'on aime, c'est qu'on ne l'a jamais aimé... » Certes, elle était incapable d'oublier Daniel ; mais le souvenir pour elle ne consistait pas seulement dans la fidélité de la pensée ; elle le concevait plus énergique et moins résigné. On la séparait de Daniel : son devoir était de tout faire pour se rapprocher de lui.

Et à mesure qu'elle réfléchissait à l'entretien échangé avec sa tante, elle s'affermissait dans sa résolution. Quoi ! son fiancé était condamné à la perdre parce qu'il était entaché d'une honte imméritée ! Mais alors à quoi servaient son honneur, sa chasteté, sa dignité, puisqu'ils ne suffisaient pas à combler l'abîme ? Honneur ! un bien grand mot pour la créature de vingt ans qui ne sait rien de la vie. Elle venait d'apprendre qu'il y a deux amours, celui qui avilit, celui qui honore. Le sien était noble, pur, élevé, chevaleresque ; elle pouvait donc écouter sans crainte les conseils qu'il lui donnait, certaine que cet amour-là ne lui inspirerait rien dont elle eût à rougir !

Pourtant elle aurait voulu se confier à quelqu'un. Elle songea

que si elle avait eu sa mère, elle eût été heureuse de s'ouvrir à elle, de lui dire : — Écoute-moi, dirige-moi, sauve-moi ! — Elle ne se connaissait pas d'amie en qui elle pût se reposer. Il lui était impossible de s'adresser à sa tante ou à son père : l'un et l'autre n'auraient fait que contrarier ses idées et les combattre. En ce moment, les cloches de l'église qui touchait au jardin commencèrent à tinter doucement ; les notes arrivaient mélodieuses et perlées au travers de cette soirée splendide ; puis le branle augmenta, ce fut comme un enchevêtrement de sons cadencés, dont l'harmonie inégale avait quelque chose de céleste. Édith se leva. Elle savait où aller.

Sans être dévote, elle était pieuse ; puisqu'elle ne pouvait se confier à personne, elle s'adresserait à Dieu, elle prierait. C'est Dieu qui lui répondrait. Elle restait debout, toute grave, pendant que les cloches continuaient leur chant, toujours plus pressé et plus joyeux ; au mois de juin, c'est l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Et les notes d'airain éclataient nombreuses, sonores, éloquentes, et dans toutes ces voix ailées, Édith en entendait une plus distincte qui lui disait : — Viens, je suis celui qui repose, je suis celui qui conseille. — Toutes les cloches étaient en branle en même temps. Maintenant c'était une immense sonnerie emplie d'une religieuse gaité. Les carillons se mêlaient aux gammes montantes et descendantes, pendant qu'au loin d'autres églises commençaient leurs appels ; les sons se joignaient, s'éloignaient, se rapprochaient selon que le branle était plus ou moins fort ; c'était vraiment une musique à la fois éclatante et douce, à qui les cloches lointaines faisaient une sorte d'accompagnement plus calme. Édith ramena sur sa tête la dentelle qui couvrait ses épaules, elle traversa le jardin et ouvrit la petite porte. La rue était déserte : les pieuses femmes qui vont prier chaque soir n'arrivaient pas encore ; à peine devant quelques maisons, les commères qui causaient sur le pas de la porte. La jeune fille franchit la place et entra dans l'église.

C'était l'heure où Coralie se dirigeait affolée vers la rue Corail. Les pensées tumultueuses qui se pressaient en elle l'empêchaient de songer à autre chose qu'au but rêvé. Il fallait émouvoir Godefroy, le convaincre, lui arracher son consentement. Elle marchait vite, sans se préoccuper des gens qu'elle rencontrait, l'œil fixe, les bras croisés. Mille voix humaines auraient pu lui parler sans qu'elle les entendit ; pourtant, quand elle passa devant l'église, quand les cloches éclatèrent en fusées sonores, elle s'arrêta court, écoutant ces voix divines. Et une idée pareille tomba à la fois dans le cœur de la courtisane et dans le cœur de la vierge ! Ces deux femmes, l'une si pure, l'autre si souillée, eurent une pensée semblable, un même élan vers Dieu. C'est que l'être humain se réfugie toujours

là aux heures douloureuses; que la créature soit noble ou infâme, elle sent le besoin quand elle pleure de chercher là-haut un port de salut et d'asile!

Coralie souffrait; elle entra dans l'église. Pour prier? Est-ce qu'elle le savait elle-même! Une idée bizarre et puissante en même temps la poussait dans ce trou noir de la cathédrale ouverte. Elle s'arrêta une seconde devant la porte mobile en velours vert usé : elle hésitait sur le seuil. Elle secoua la tête d'un air farouche et fit quelques pas en avant, puis elle s'arrêta de nouveau, comme si elle recevait un choc soudain. Un trouble inconnu la prit; il lui sembla que ces hautes voûtes s'appesantissaient sur elle, que ces larges arceaux faisaient plier ses épaules. L'église sombre lui parut d'une grandeur démesurée; elle tomba agenouillée, saisie, vaincue, terrassée. Au fond passaient quelques ombres silencieuses : les sacristains qui allumaient un à un les cierges. La lampe d'or qui pendait d'en haut s'aviva, et à la lueur indécise, pâle comme un crépuscule d'automne, les murailles se dessinèrent vaguement. Les chapelles se creusèrent avec leurs autels particuliers voués à la Vierge, à saint Joseph ou à saint Jacques. Les saints apparurent immobiles dans leurs niches de pierre; un cierge, puis deux, puis trois flambèrent, clous d'or trouvant l'humide obscurité. On vit se profiler les courbures de la voûte, les ogives élancées, les dentelles de pierre, avec leurs sculptures fantastiques; le plan de la cathédrale se détacha en gris sur le fond encore noir : les deux coupoles portées sur six piliers énormes, huit pendentifs et des arcs doubles. A mesure qu'un peu de lumière s'épandait, les objets prenaient une forme précise. On eût dit que les tableaux s'accrochaient au mur les uns après les autres; d'abord le chemin de croix, puis les sujets sacrés, *Saint Jean-Baptiste baptisant le Seigneur* et *Marie-Magdeleine aux genoux du Christ*. Et, dominant le tout, l'immense crucifix de chêne sculpté où Dieu saigne éternellement.

Le silence régnait, interrompu à peine par un bruit de pas discrets ou une prière moins basse. Édith, elle, implorait le ciel, prosternée sur son prie-Dieu. L'apaisement se faisait en elle. Elle était entrée dans l'église pour écouter son recueillement, pour demander conseil. Elle disait du plus profond de son être, avec une ferveur indicible : « Mon Dieu, ce que vous faites sera toujours bien fait; j'ai appris dès longtemps à vous bénir, à vous respecter, à vous craindre. Mes épreuves sont les bienvenues comme l'étaient mes joies. Je m'agenouille devant vous en toute humilité. Mais je l'aime, mais il m'aime, mais nous ne pouvons être heureux que l'un par l'autre. Guidez-moi, éclairez-moi. Vous lisez ma pensée, vous voyez si elle est sincère, si elle est juste et raisonnable... »

A ce moment, elle entendit des sanglots. Elle comprit qu'une souffrance n'était pas loin. Elle tourna les yeux. Une femme pleurait à chaudes larmes, sur la dalle, le corps secoué de frissons, à la fois anéantie par la douleur et surexcitée par le désespoir. Cette femme leva soudainement la tête, et à la lueur grise des cierges rares, Édith reconnut Coralie. La tante de Daniel ! Elle vit dans cette rencontre une indication divine, une réponse d'en haut. Nous sommes toujours prêts à attester la Providence pour la bénir ou l'accuser. Édith se leva et alla droit à M^{me} Dubois, qui se redressa effarée devant la fiancée de son fils.

— Vous l'aimez et je l'aime, murmura la jeune fille, on me sépare de lui. Vous viendrez à notre secours. Aidez-moi !

Coralie demeura, les yeux fixes, muette, en pleine épouvante.

— On n'a voulu rien m'avouer, continua Édith. Je sais seulement qu'un malheur nous accable, que Daniel est atteint d'une honte qu'il n'a pas méritée, frappé d'un déshonneur dont il est irresponsable : je vous le dis encore ; je l'aime, vous l'aimez... unissons-nous !

Certes Coralie mesurait son abaissement depuis quelques jours ; certes elle avait souffert devant Bruniquel en cette nuit où elle le suppliait vainement, devant Godefroy, quand ils discutaient le contrat, devant son fils, quand elle lui avouait son passé ; mais là, devant Dieu, dans cette église déserte, en présence de cette vierge, elle sentit plus encore tout le poids de son ignominie ! Sa conscience se déchira ; une immense lueur l'illumina soudain, semblable à ces éclairs énormes qui par les nuits de tempête montrent l'écueil noir au matelot. De nouveau, elle tomba à genoux, écrasée sous le sentiment du dégoût qu'elle s'inspirait à elle-même :

— Le malheur de Daniel, c'est moi ! Sa honte, c'est moi ! Son déshonneur, c'est moi ! Vous me demandez de m'unir à vous pour le sauver ; c'est moi qui le perds ! C'est par le fait de ma vie que son bonheur est impossible. Il n'y a pas de créature plus abjecte que moi ; je ne mérite ni l'estime ni la pitié, ni l'affection. J'ai tant d'infamie sur moi que Daniel en est tout couvert ! Enfin, c'est parce que j'existe que vous ne serez pas sa femme, car je suis son mépris, sa hideur, sa lèpre... je suis sa mère !

Et les sanglots de la malheureuse recommencèrent, âpres, nerveux, déchirants, et elle restait anéantie dans son agenouillement, frappant la dalle de son front ; l'ignominie se prosternait devant la chasteté, la courtisane salie par tant d'amours s'accusait devant la jeune fille grandie par un amour unique. Édith était debout, toute pâle. Elle entrevoyait la vérité sans la comprendre. Sa causerie avec Césarine aidait à l'éclairer : elle regardait l'infortunée qui agonisait de douleur à ses pieds. Coralie crut qu'Édith la repoussait, elle

aussi; elle crut que la fiancée partageait le dégoût du père. Elle jeta ce cri :

— Vous me haïssez, n'est-ce pas ?

Édith sourit divinement; elle dit de sa voix grave et douce :

— Je vous plains.

Coralie crut avoir mal entendu. Elle recula de deux pas, se trainant sur ses genoux :

— Quoi ! vous ne m'accablez pas !

La jeune fille lui tendit la main pour la relever. Elle dit simplement : — Vous êtes sa mère.

— Mais vous ne savez pas qui je suis ! Vous ne pouvez pas savoir ! Vous auriez un frisson de dégoût si vous connaissiez ma vie, si votre pureté pouvait comprendre ce que j'ai fait ! Je suis une de ces misérables qu'on montre du doigt et dont les honnêtes femmes s'écartent ! Vous seriez souillée si l'on se doutait de ce que je suis, et l'accouplement de mon nom au vôtre suffirait à vous déshonorer ! La boue salit moins que je ne vous salirais !

L'église était toujours vide, mais les cierges plus nombreux augmentaient la lueur de la crypte. Le maître-autel commençait à se détacher de façon éclatante sur l'ombre.

— Je sais que vous êtes une créature humaine et que vous souffrez, reprit Édith; je sais qu'il n'est pas de fautes que le repentir ne fasse pardonner, pas de hontes que l'expiation n'efface ! Dans tout ce que vous me dites, il est bien des choses qui m'échappent ; je dois croire à votre abaissement, puisque vous me l'avez. Êtes-vous donc la seule qui ayez failli ? Celle qui s'accuse est bien près de regretter ses fautes. Je ne connais pas votre vie, mais Dieu la connaît, lui qui voit tout : or il n'y a pas d'abîme où le rayon de son indulgence ne puisse descendre. Vous vous humiliez ? vous serez relevée. Vous pleurez ? vous serez consolée. Expiez, et vous serez pardonnée. Si vous êtes dans cette église, c'est qu'il reste un peu de foi en vous ; que votre souffrance l'avive, et que votre remords l'invoque. Sachez bien que le Christ mort pour les hommes a été crucifié pour vous comme pour moi, et dans sa miséricorde infinie il ne fait pas de différence entre l'innocent dont la vie est pure et le coupable qui se repent.

Pendant tous les cierges du maître-autel étaient allumés. C'était maintenant une grande lueur qui venait du fond de l'abside ; et à mesure que la lumière d'or remplissait l'église, la lumière de la vérité pénétrait dans l'âme de Coralie. Des fidèles entraient ; la solitude de la cathédrale commençait à se peupler. Tout ce qui disparaissait auparavant sous une couverture d'ombre ressortait illuminé par ces milliers de cierges qui flambaient : tel un ciel noir soudainement constellé d'étoiles. Et les yeux de Coralie tombèrent sur

le tableau qui représentait *Marie-Magdeleine aux pieds du Christ*, douce légende, perpétuée à travers les siècles, et qui vivra toujours, à l'état vague, dans l'âme des femmes abaissées. Elle comprit que celle-là aussi avait péché, qu'elle avait failli, que son corps s'était vautré dans l'ignominie, et que cependant ses péchés avaient été remis, ses fautes pardonnées, son corps lavé. Elle comprit que la jeune fille disait vrai; qu'il ne suffit pas de maudire ses crimes, et que l'expiation seule grandit le repentir.

Elle ne prononça pas un mot, mais elle saisit la main d'Édith et l'embrassa; puis elle sortit de l'église, réconfortée, sinon consolée, meilleure, sinon absoute. Oui, la vérité lui était apparue, étincelante. Elle voyait son devoir. A quoi bon aller chez Godefroy? C'était autre chose qu'il fallait faire. Cette nécessité formidable : l'expiation, se dressait devant elle. Ce n'était pas seulement sa fortune, ce serait sa personne qu'elle donnerait au couvent du Bon-Pasteur. En revenant vers la rue Ingres à pas lents, elle se rappelait avec délices tout ce qu'elle avait entendu raconter des duretés de la discipline. Elle se réjouissait à la pensée de ce qu'elle endurerait quand elle serait enfermée avec les filles repenties. Édith venait de le dire : Dieu pardonne. Eh bien, son sacrifice ne serait pas inutile. On oublierait la tache originelle du fils en faveur du supplice de la mère. Elle irait là-bas; elle porterait le cilice sur ses épaules, jadis si belles, et que couvaient les regards luxurieux, sur cette gorge couverte de baisers ardents. Ce corps caressé peinerait, gémirait, crierait. Cette peau satinée s'userait aux plus durs labeurs. Elle choisirait ce qu'il y a de plus pénible, de plus humble, de plus vil. Elle bêcherait la terre, elle soignerait les malades répu gnans. Et une jouissance farouche enveloppait cette femme à la seule idée de tout ce qui lui était réservé. Sa pensée fixe tournait et retournait une résolution bien arrêtée : celle de se meurtrir, de s'humilier, d'endurer une douleur physique. Le corps avait péché : le corps serait châtié. L'expiation devait venir d'où était venue la faute. Et elle songeait qu'elle serait heureuse au milieu de ces tortures, que cette douleur physique ne serait rien, que le cilice lui serait doux, que le travail manuel lui plairait, car, en fermant les yeux, elle aurait sa récompense, puisqu'elle verrait de loin le tableau du bonheur dû à son expiation. Elle avait la foi maintenant. Édith épouserait Daniel. Elle pouvait lui confier le soin de mener à bien son mariage. Celle qui lui avait parlé avec un charme si pénétrant, avec une autorité si douce, avec une fermeté si consolante, celle-là renverserait tous les obstacles. La courtisane s'effaçait graduellement. Coralie n'était plus Coralie. Il lui semblait qu'elle devenait une autre créature. Elle ressentait un immense besoin de sacrifice. Une heure avait suffi pour bouleverser ses idées

de fond en comble. Si elle avait pu se voir, elle eût dit : « Quelle est donc cette femme? »

Je croirais volontiers que Dieu donne au repentir la forme d'un ange. Longtemps il plane au-dessus de ce monde, jetant sur nos fautes, sur nos crimes, ses regards attristés et doux. Il plaint nos erreurs; il gémit de nos chutes. Il n'est pas pour lui de créature, si bas tombée qu'elle soit, pour laquelle il n'ait une larme. A un signe d'en haut, il s'abat sur l'être humain qui a beaucoup péché; et il suffit à l'ange d'effleurer le mal de son aile pour que cet être humain s'humilie, expie et soit pardonné.

L'ange avait effleuré Coralie.

XII.

— Oûi, messieurs, l'art doit être libre! dit Claude Morisseau au milieu du bruit sec des boules de billard. Il faut donner droit de cité à toutes les phrases, à toutes les scènes, à toutes les expressions. Il n'y a que les bégueules qui se fâchent! La littérature sort de ses langes, il était temps. La poésie est finie, absolument finie : les poètes sont des empaillés; je n'accepte que ceux qui campent de gros mots. Ainsi je prends pour exemple ce livre qui vous effare tous : c'est la dernière expression du sublime! Voyez comme les descriptions pornographiques sont bien faites! Il y a, dans la seconde partie, une scène entre le marchand de peaux de lapin et la fille des rues qui est une simple merveille. Voilà ce que doit être l'art contemporain! Le reste n'est que du vieux jeu. J'ajoute que j'ai trouvé dans ce livre un magnifique sujet de tableau : je l'intitulerai *le Grog au vin* ou *la Soirée napolitaine*. Vous vous rappelez ce passage où l'héroïne se tient toute nue, debout, fumant une cigarette et buvant un verre de vin. Moi je m'inspire du génie du romancier, et...

Le tapage devint tellement fort que Claude dut interrompre un moment son plaidoyer en faveur de l'école réaliste. Cette scène se passait dans le principal cercle de Montauban, qui ouvre sur l'allée des Acacias. Dans la pièce voisine, les joueurs de billard faisaient un tel bruit qu'on ne s'entendait plus. M. de Bruniquel, qui lisait un journal dans un coin, s'approcha de l'artiste :

— Je vous conseille de renoncer pour aujourd'hui à la défense de vos théories. On ne vous écoute pas.

Claude poussa un soupir profond; le gentilhomme reprit :

— Est-ce que vous n'avez pas reçu une lettre de notre ami, M. Godefroy?

— En effet. Il m'écrit qu'il réunit quelques amis ce soir.

Autour d'eux, les habitués du cercle s'enfonçaient dans leur

lecture; les joueurs de billard ne les troublaient pas. Néanmoins, aux paroles du Bruniquel, celui-ci abandonna son journal, et celui-là sa revue. Comment, M. Godefroy donnait une soirée? La curiosité devint générale : on s'occupait tellement depuis quelques jours du mariage manqué! On s'empessa d'interroger Claude et Bruniquel. Qu'est-ce que cela signifiait? Qu'y avait-il de vrai? Le gentilhomme se renferma dans sa discrétion accoutumée, ne disant rien ou ne faisant que des réponses évasives. Claude ne fut pas fâché de laisser croire que l'antiquaire désirait renouer des relations avec lui, afin de l'amener à lui demander Édith. Bruniquel comprit que les commérages iraient bon train et il s'empessa de sortir du cercle; d'ailleurs il voulait faire un tour de promenade avant son dîner.

C'était vrai. Godefroy avait écrit à ses amis afin de les inviter pour le soir même. On devine pourquoi. Il connaissait sa ville natale; il se doutait bien des propos suscités par le mariage manqué de sa fille. Avant tout, il fallait arrêter les commérages. Quoi de plus habile que de reprendre les habitudes d'autrefois? Ce fut l'avis de Bonchamp. On avouerait purement et simplement la situation : le mariage projeté ne se faisait plus. Ce n'était pas la première fois qu'une pareille aventure arrivait, et malheureusement ce ne serait pas la dernière. Une seule chose aurait pu inquiéter Godefroy : la tristesse d'Édith que chacun eût remarquée; mais le calme de la jeune fille ne se démentait pas.

La veille, elle était revenue de l'église, sereine, paisible, confiante en elle-même; mais tout au fond de son cœur couvait une exaltation contenue. Elle avait rempli son devoir de consolation vis-à-vis de Coralie : restait son devoir de fiancée vis-à-vis de Daniel. Son plan était bien net, maintenant, sa résolution bien formelle, rien ne l'empêcherait d'aller jusqu'au bout. Elle avait été demander conseil à Dieu, et Dieu répondait : « Tu as raison. » Quand elle apprit au déjeuner, le lendemain, que son père comptait ne plus garder la porte fermée, elle eut un mouvement de joie. Césarine, qui la surveillait, ne soupçonna rien. De vrai, sa nièce l'étonnait beaucoup. La vieille fille ne connaissait le monde et la vie que par les romans. Elle s'imaginait que les « malheureux en amour » se ressemblaient tous. Pour elle, celui ou celle « dont le cœur était percé d'une flèche! » devait avoir une attitude penchée, des yeux mourans, et une intéressante pâleur. Or, voilà qu'Édith ne rentrait pas du tout dans le programme. Pas « d'attitude penchée! » au contraire, la jeune fille allait et venait dans la maison, tout comme à son ordinaire; loin d'avoir « des yeux mourans, » elle souriait, et son regard doux et ferme gardait sa fière loyauté; quant « à l'intéressante pâleur, » Édith s'en pri-

vait également. La pauvre Césarine était complètement déroutée.

Godefroy, lui, se réjouissait du calme apparent de sa fille :

— Nous nous exagérons le mal, dit-il à Bonchamp qui restait à dîner. Vois comme elle est. Je n'aurais jamais cru qu'elle se soumit aussi aisément, surtout après notre conversation d'hier.

Le notaire hochait la tête, et répondit avec une pointe de tristesse :

— J'ai peur des souffrances qui se taisent. Mon pauvre ami, tu n'as été et tu ne seras jamais qu'un enfant. Tu ne connais pas les femmes. Parlons d'autre chose : je crois que tu auras beaucoup de monde ce soir.

C'était le seul ennui de ce bon M. Godefroy. Il sentait bien la nécessité de chercher à tromper ses compatriotes; certes, rien n'était plus habile que de rouvrir son salon; mais cette manœuvre de guerre exigeait beaucoup de présence d'esprit. L'antiquaire serait forcé de rester sur le pont comme un capitaine dont le navire fait eau; il aurait bien préféré descendre dans sa cabine, c'est-à-dire laisser Bonchamp et Césarine recevoir à sa place. Son ami s'aperçut qu'à mesure que la journée s'avavançait, l'anxiété de Godefroy augmentait. Il n'eut pas de peine à lui faire entendre qu'il devait prendre sur lui, être impassible, et sourire à tout venant.

« La société » sembla s'être donné le mot. On commença à paraître vers neuf heures du soir. M^{lle} Lecerf avait mis sa robe verte des grands jours, et M^{me} Patalin inaugura pour la circonstance une robe à la dernière mode de Toulouse. Claude Morisseau entra avec le receveur des contributions (celui qui faisait des vers : A ELLE!!!) Le ban et l'arrière-ban des amis et connaissances arrivèrent rue Corail. Chacun venait pour voir la figure que faisaient Godefroy et Césarine; ceux qui n'étaient pas invités n'eurent pas le courage de leur opinion et inventèrent un prétexte; celui-ci passait dans la rue; celui-là voulait demander une tasse de thé; cet autre désirait « prendre des nouvelles de la santé de son ami Godefroy. » Je n'ai pas besoin de noter que l'affluence fut plus grande qu'à la soirée où M^{me} Dubois fit sa première apparition. Alors on n'était poussé que par une curiosité... curieuse; tandis que maintenant on obéissait à une curiosité méchante. Jugez un peu!

La méchanceté fut punie. Grâce à sa légèreté naturelle, Césarine n'était pas gênée du tout; Bonchamp gardait l'impassibilité d'un sphinx; quant à Édith, jamais elle ne fut plus calme, plus souriante, plus naturelle. Seul, Godefroy était pâle, et un peu nerveux; mais le notaire lui lançait si souvent des regards expressifs qu'il ne broncha pas. D'ailleurs au bout de quelques instans les groupes se formèrent: Claude Morisseau pérora selon sa coutume; les

hommes politiques de l'endroit attaquèrent une élection qui allait avoir lieu ; enfin, M^{lle} Lecerf demanda à sa « toute belle » M^{me} Patalin si elle ne daignerait pas chanter « quelque chose. » La toute belle M^{me} Patalin chantait à la façon des amateurs qui n'ont ni voix ni talent, c'est-à-dire qu'elle se faisait prier un quart d'heure, montre en main : après quoi elle attaquait *Medjé* de Gounod. Elle ne connaissait que *Medjé*. Depuis dix ans, chaque fois qu'on la priait, elle chantait *Medjé*. Pendant le quart d'heure qu'on mit à la prier, il y eut un petit incident : on annonça M. de Bruniquel.

En venant rue Corail ce soir-là, il croyait remplir un devoir de galant homme. Son intention formelle était de quitter Montauban, d'aller s'établir ailleurs, de ne plus revoir Édith. Il l'aimait profondément ; il considérait que sa loyauté l'empêchait de rechercher sa main, mais il ne voulait pas s'imposer la douleur de se rencontrer souvent avec elle. Néanmoins dans la circonstance, il crut que sa présence rue Corail était indispensable. On le savait épris d'Édith et l'un des familiers de la maison ; qu'eût-on pensé en ne le voyant pas ? La curiosité générale fut augmentée par ce fait qu'Édith alla droit vers M. de Bruniquel et lui tendit la main.

— La petite rusée ! dit tout bas M^{lle} Lecerf à sa voisine, elle est habile. Un mari de perdu, un autre de retrouvé.

Ce fut du reste l'opinion de chacun. On s'imagina que Godefroy désirait répondre aux commérages par l'annonce d'un nouveau mariage. La croyance se changea en certitude, lorsqu'on entendit Édith dire à M. de Bruniquel :

— Voulez-vous me donner votre bras, monsieur ? Le temps est si beau que j'ai envie de faire un tour de promenade dans le jardin.

On fut persuadé que c'était entre eux tous une manœuvre convenue, et que la soirée de Godefroy n'avait d'autre but que d'arrêter net le scandale, d'autant qu'on ignorait la cause de la rupture entre Daniel et Édith. Chacun inventait une raison ; personne naturellement ne connaissait la bonne. Sans doute Godefroy ne manquerait pas de satisfaire la curiosité de tous. En tout cas on pouvait se risquer à le questionner.

Pendant Édith descendait l'allée ombreuse au bras du gentilhomme, qui cherchait le motif de cette préférence inattendue. Savait-elle donc le rôle joué par lui dans cette aventure ? Il se sentait réellement ému.

— Monsieur, dit-elle après un instant de silence, j'ai un grand service à vous demander. Vous me pardonnerez de m'être adressée à vous : vous aviez bien voulu me faire l'honneur de me distinguer, et j'en suis fière ; mais j'avais donné mon cœur à un autre. Vous devriez m'en vouloir, me haïr même : je connais assez votre loyauté

pour être convaincue qu'à une heure critique je n'aurai pas de meilleur ami que vous. J'aime le capitaine Daniel, et on lui refuse ma main ; il dépend de vous de m'aider à vaincre la résistance de mon père : vous voyez combien j'estime la noblesse de votre caractère, puisque je n'hésite pas à solliciter votre appui, et que je me confie franchement à vous, certaine que vous serez mon allié contre vous-même !

Ils s'étaient arrêtés. Bruniquel la contemplait. Il répondit d'une voix un peu altérée :

— Vous avez raison, mademoiselle ; je suis entièrement à vos ordres.

Elle lui tendit la main, et prononça ce seul mot :

— Merci.

Puis, tirant un papier de son corsage :

— Je vous prie d'aller immédiatement rue Ingres et de remettre cette lettre à M. Daniel. Elle n'est point cachetée : comme il est de ma dignité que vous sachiez ce que vous portez, voici quel en est le contenu : « J'ai votre parole ; venez ce soir, je vous attends. » Dans le cas où M. Daniel hésiterait, je compte sur vous, monsieur, pour le décider, pour lui expliquer que l'occasion m'est offerte ce soir d'assurer notre bonheur et qu'elle ne se représentera peut-être plus. Ai-je eu tort de compter sur vous ? Je sais que je vous impose un sacrifice ; je sais que je réclame de vous une démarche pénible ; mais je crois que certains hommes sont toujours prêts pour certaines actions, et je vous mets si haut dans mon estime que je ne vous fais pas l'injure de vous mettre moins haut dans ma confiance.

Une larme brilla dans les yeux de Bruniquel ; il dit, d'une voix tremblante :

— Vous me remuez profondément, mademoiselle ; en vérité, je n'ai jamais mieux compris qu'à présent combien il m'est triste et pénible de vous perdre. Je ne rétracte rien de mes paroles : je suis entièrement à vos ordres. Seulement permettez-moi une question, puisque vous m'avez fait l'honneur de m'appeler votre ami : que comptez-vous faire ?

— Ne me le demandez pas ; je dois le taire.

— Gardez donc votre secret. Quel qu'il soit, je suis sûr qu'il est digne de vous.

Puis s'inclinant très bas, et avec un respect profond :

— Vous êtes une noble fille, mademoiselle.

Elle lui prit la main de nouveau, et la serra sans mot dire. Le dévouement chevaleresque de Bruniquel était de ceux qui ne se paient pas ; mais elle le regarda bien en face, et le gentilhomme

lut dans ses yeux une reconnaissance si douce qu'il se sentit par ce seul regard récompensé de tout son sacrifice.

Lorsqu'Édith rentra au salon, on applaudissait M^{me} Patalin, qui venait de lancer la dernière note de cette pauvre *Medjé*. On ne remarqua donc pas que la jeune fille était seule. Une bonne moitié des hôtes de Godefroy s'empressait autour de la chanteuse, et la félicitait avec des expressions d'un lyrisme ridicule. Avez-vous observé ce qui se passe quand une jeune personne a assassiné une malheureuse romance? La voix aigre devient « une méthode excellente, » les gestes courts et prétentieux « un sûr instinct dramatique; » les hyperboles s'accumulent les unes sur les autres, et il se rencontre toujours un niais pour dire :

— Quel dommage que M^{me} ou M^{lle} une telle soit riche. Elle aurait eu tant de succès au théâtre!

M^{me} Patalin reçut tous ces complimens avec une modestie de commande. Elle répondait à droite et à gauche : « Oh! vous n'y pensez pas!.. » ou bien : « C'est trop d'indulgence! » ou bien : « J'ai beaucoup travaillé, voilà tout! » Les hyperboles et le lyrisme furent arrêtés par quelqu'un qui dit à Godefroy, entre haut et bas :

— Et à propos, vous avez donc rompu avec le capitaine Daniel?

Oh! voilà qui était plus intéressant que toutes les M^{me} Patalin du monde! Il se fit presque aussitôt un petit silence; heureusement que Godefroy, qui depuis le commencement de la soirée s'attendait à la question, avait préparé sa réponse.

— Mon Dieu, dit-il, c'est une nécessité qui nous a été imposée à notre grand regret, car nous avons appris certaines choses... non contre le capitaine, je le tiens pour un parfait honnête homme; mais contre sa famille, et, vous comprenez... dans ma position...

Édith et Césarine servaient le thé; comme la jeune fille présentait une tasse à M^{lle} Lecerf :

— Cette pauvre enfant! dit celle-ci d'un ton plein de pitié.

Ce fut le commencement : on se déchaina contre Daniel, puisqu'il résultait des paroles de l'antiquaire que c'était lui qui avait rompu. L'un affirma que le capitaine était un homme déplaisant; l'autre qu'on l'aimait peu dans son régiment; un troisième félicita vivement Godefroy d'avoir renoncé à une union aussi disproportionnée, pendant que Claude Morisseau ajoutait cette phrase vipérine :

— Tout cela est vrai, sans compter ce que notre ami M. Godefroy ne dit pas.

Aussitôt les commentaires changèrent de voie; est-ce que vraiment *on* avait découvert quelque chose? Il le fallait, puisqu'*on* avait vu Daniel entrer chez son colonel et en ressortir très pâle. Il donnait

sa démission, ce n'était plus un secret pour personne; évidemment M. Godefroy échappait à un grand danger! On a trop de confiance; on reçoit comme cela un jeune homme, parce qu'il a une position, parce qu'il est riche, et un beau jour on apprend que c'est un individu suspect. Suspect? Il fallait être bien généreux pour se contenter de ce mot-là. Daniel était tout bonnement devenu imposable; aucune maison ne s'ouvrirait plus devant lui. Godefroy avait tort, grand tort de cacher la vérité; c'est un mauvais service à rendre à ses amis, ce garçon pouvait faire de nouvelles dupes, bien qu'il ne fût plus officier, puisqu'on l'avait forcé de donner sa démission; qui sait même s'il garderait sa croix? Le grand chancelier ne plaisante pas; on rayerait sans doute Daniel des cadres de la Légion d'honneur. Sans doute? Non, sûrement. Claude, toujours rancunier et envieux, résuma la conversation générale en disant :

— Décidément c'est un homme taré!

Depuis le commencement, Édith était debout, immobile. Elle écoutait; elle entendit la conversation s'accroître, passant de l'hésitation à la certitude, de la supposition à l'insulte. Chacune de ces petites infamies tombait sur son cœur. Dix fois elle eut envie de sortir de son silence calculé, de relever le gant qu'on jetait à celui qu'elle aimait, à son fiancé, à son époux, à son dieu! Elle fit l'effort héroïque de se taire; mais, à mesure que les perfidies s'accumulaient, sa pâleur augmentait. Bonchamp la vit frémir; il fut sur le point d'aller à elle: elle fermait les yeux. Quand elle les rouvrit, le notaire fut ébloui de l'éclair qui passa dans le regard de la vierge: c'était de la colère, du mépris, de la souffrance, mêlés à je ne sais quelle orgueilleuse résignation. Lorsqu'elle entendit cette phrase: « Décidément c'est un homme taré! » un frisson la prit. Elle se tourna vers celui qui outrageait indignement Daniel, et d'une voix ferme :

— Vous insultez mon fiancé! dit-elle. Vous êtes un lâche!

Et au milieu du silence général :

— Croyez-moi, ne vous hâtez pas d'annoncer que je n'épouse plus le capitaine Daniel. Un mariage entre lui et moi est nécessaire... il est mon amant!

La stupeur eût été moins grande si un tremblement de terre avait renversé la maison. Cette stupeur de la première minute fut suivie d'un effarement universel. Godefroy flageola sur ses jambes; le coup tombait si dur sur sa tête qu'il balbutia: « Elle est folle... ne l'écoutez pas... elle est folle... » Césarine, elle, eut une lueur de raison qui lui inspira un acte non sans grandeur. Elle se rappela leur conversation de la veille; elle alla à Édith, comme pour la protéger, et, la serrant dans ses bras :

— Tu es ma fille ! s'écria-t-elle.

Un nouveau coup de théâtre eut lieu ; presque au même instant la porte s'ouvrit, et le domestique annonça :

— Le capitaine Daniel.

Édith se dégagea doucement des bras de sa tante ; elle traversa tout le salon, marcha droit vers Daniel, et, lui jetant les bras autour du cou :

— Je t'aime ! dit-elle.

On l'avait insulté ; elle voulait que la réparation fût éclatante comme l'outrage. Godefroy, lui, selon l'habitude de son caractère, sortait de son abattement pour se livrer à la colère, colère d'autant plus violente que le scandale était plus grand.

— Ah ! vous avez bien joué votre partie, monsieur ! s'écria l'antiquaire hors de lui. Grâce à vous, ma fille est déshonorée ! Je ne peux plus vous la refuser maintenant ; vous avez compté là-dessus ! Vous la voulez ! Prenez-la ! Que vous faut-il encore ? Désirez-vous ma maison, ma fortune, ma collection ?

Daniel ne comprit pas tout d'abord ; M. de Bruniquel s'était renfermé dans la lettre étroite de son message : l'officier ignorait qu'il y eût tant de monde chez les Godefroy. Il tombait en plein scandale, sans savoir ce qui s'était dit ; lorsqu'Édith se jeta dans ses bras, il devina une partie de la vérité ; lorsque l'antiquaire s'écria : « Vous avez déshonoré ma fille ! » il la devina tout entière. Il releva fièrement la tête, et d'une voix éclatante :

— Oui, elle m'aime, et je l'aime ! dit-il en promenant autour de lui des yeux étincelans. La noble fille s'est abaissée pour descendre jusqu'à moi ; je refuse son sacrifice, dont personne ici n'osera douter ! C'est moi qui suis indigne d'elle ; je suis un bâtard, entendez-vous ? Je suis né de la honte, j'ai vécu de l'opprobre, et je ne mérite pas d'unir ma vie à cette pureté et à cette grandeur !

— Tais-toi, reprit-elle doucement. Il y avait une tache sur ton honneur ; j'ai voulu qu'il y en ait une sur le mien : cela rapproche !

Le revirement s'opérait. Daniel s'accusant lui-même, personne ne doutait plus. Édith avait voulu se sacrifier pour épouser celui qu'elle aimait. Néanmoins un lourd silence régnait ; les situations violentes sont pénibles pour tout le monde. Ce fut Bonchamp qui trancha le nœud gordien.

— Mon cher Godefroy, dit-il, l'amour a eu plus de force que le préjugé. Daniel est un honnête homme qui n'est pas responsable des fautes des autres. J'ai l'honneur de te demander la main d'Édith pour M. Daniel, ancien officier, sans position, sans fortune, sans famille.

Le pauvre antiquaire se laissa tomber sur un fauteuil en poussant ce cri du cœur :

— Un joli mariage!..

Nombreuse ou restreinte, la foule est toujours la foule; c'est-à-dire qu'elle est soumise à des influences électriques absolument inexplicables. C'était à qui féliciterait Édith. Qui sait même si parmi les femmes qui se trouvaient là, plus d'une, au fond du cœur, n'envia pas cet amour si profond qu'il inspirait un sacrifice si puissant? D'ailleurs tous étaient ravis de l'allure dramatique qu'avait prise la soirée; les uns et les autres ne désiraient plus qu'une chose : s'en aller, afin de pouvoir raconter plus tôt ces incidents extraordinaires. Comme on ne retint personne, le salon fut bientôt vide; il ne resta plus que la famille, Bonchamp et Daniel.

Godefroy avait machinalement serré la main à tout le monde, encore écrasé sous le scandale. Il sentait que désormais toute résistance était impossible; il fallait qu'Édith et Daniel fussent mariés ensemble, et le plus tôt serait le mieux. La jeune fille s'agenouilla devant son père; elle lui prit la main, la baisa, et avec sa voix tendre et douce :

— Pardonne-moi ce que j'ai fait, dit-elle; mais il n'avait plus que moi au monde...

L'antiquaire ne répliqua rien; il se répétait en lui-même la fin de la phrase de Bonchamp : « Sans position, sans fortune, sans famille... » Brusquement, il se dressa, relevant Édith, qui était restée à ses pieds.

— Sans famille? Tu me la bailles belle? Il a sa mère! et ma fille vivrait à côté d'une...

M. de Bruniquel venait d'entrer, ce fut lui qui répondit :

— M^{me} Dubois est partie, monsieur.

— Partie! s'écria Daniel.

Il faisait un pas pour sortir; le gentilhomme l'arrêta :

— Il est inutile que vous retourniez rue Ingres, monsieur Daniel, je sors de chez vous; M^{me} Dubois a déjà quitté Montauban : elle a compris qu'elle était le seul obstacle qu'il y eût entre le bonheur et vous. Pour que le châtiment fût complet, elle n'a pas voulu vous revoir. Dans trois jours, elle sera dans un couvent terrible. La fiancée a racheté la mère, la mère expiera pour la courtisane.

— Au couvent, ... au couvent, ... grommela Godefroy.

— Mais oui, monsieur, acheva le gentilhomme avec un sourire un peu triste : les femmes du monde auraient fermé leur porte à Coralie. Le bon Dieu est moins difficile, il lui ouvrira la sienne !

LE MONDAIN

DANS LA POLITIQUE ET DANS L'ÉGLISE

AU XVIII^e SIÈCLE

LE CARDINAL DE BERNIS.

Mémoires et lettres de François-Joachim de Pierre, cardinal de Bernis, publiés d'après les manuscrits inédits par M. Frédéric Masson, bibliothécaire du ministère des affaires étrangères. — 2 vol. in-8°, Paris, 1878, Plon.

Le moment le plus brillant du xviii^e siècle est l'année de Fontenoy. C'est presque, à un siècle d'intervalle, l'anniversaire de Rocroy; mais Rocroy est le couronnement de la politique triomphante du grand cardinal, l'inauguration, le Marengo d'un règne promis à toutes les splendeurs. Fontenoy n'est qu'un éclair, un dernier sourire de la vieille gloire militaire, presque un accident heureux dans cette carrière qui s'ouvre par la régence, passe à travers les corruptions raffinées de Louis XV, pour finir par la plus sanglante des tragédies. Le xviii^e siècle n'est plus l'âge des grandes choses et des grands hommes, ni dans la politique, ni dans la guerre.

Tout est changé! La guerre a des Richelieu, des Soubise, et Condé s'appelle Clermont. La politique, à ses meilleurs momens, a un cardinal de Fleury, cette utilité décente du commencement du règne, ce tuteur débonnaire d'une minorité prolongée, puis, plus tard, un duc de Choiseul qui n'est qu'une ombre de grand ministre, — et entre les deux une femme élégante et vaine, M^{me} de Pompadour, joue avec la fortune de la France sous le nom de celui que d'Argenson appelle le « roi Morphée. » M^{me} de Pompadour est la vraie reine de ce monde de 1750-1760; Louis XV n'est qu'un maître amolli, enchaîné par les séductions, qui se console de sa servitude ennuyée par des cachotteries, par les manèges du *secret*. Au-

tour du roi et de la favorite se déroule la comédie des intrigues de cour. Le caprice fait et défait les ministres, la fantaisie décide les révolutions de diplomatie et les guerres; on bataille avec le parlement et avec l'église, tandis que la philosophie nouvelle éclate avec les encyclopédistes, avec Voltaire ou Montesquieu, et tout se confond au courant d'une société sceptique et oublieuse qui a perdu la grandeur, mais qui a gardé le bon ton, l'élégance séduisante et l'esprit. Bernis est un des personnages ou, si l'on veut, une apparition de cette société, de ce moment du siècle. Avant 1750, il n'est connu que par des succès d'abbé mondain et par des poésies gracieuses, il en est encore à paraître sur une autre scène. Après 1760, il a déjà disparu, il est exilé. Dans l'intervalle, la fortune a eu le temps de faire de lui un ambassadeur, un ministre des affaires étrangères dans une des crises les plus graves de la politique française, un prince de l'église, — et l'abbé des premiers jours, devenu cardinal en perdant le ministère, a vécu assez après sa disgrâce pour aller finir dans la dignité d'une grande représentation ecclésiastique à Rome, en pleine révolution.

Les renommées ont leur destin. Le malheur de Bernis est d'avoir commencé par le bel esprit, les petits vers, les galanteries et la pauvreté, d'avoir paru ne devoir son élévation qu'à une fantaisie. Il est entré, pour ainsi dire, dans l'histoire marqué de la faveur de M^{me} de Pompadour, escorté des commérages de M^{me} du Hausset, des propos légers de Marmontel, des anecdotes de boudoirs, de cette épithète de « Babet » que Voltaire a malignement attachée à son nom. Il s'en est toujours senti dans son rôle public. Il a souffert aussi d'avoir été l'instrument de cette révolution diplomatique de 1756 qui a si mal tourné pour la France. Il est resté avec cet air d'un héros de la légende des frivolités du temps que les récits à demi historiques de Duclos ont à peine atténué. Il vaut cependant mieux que sa réputation, et c'est justement l'intérêt de ces *Mémoires* qui sortent aujourd'hui pour la première fois des archives de sa famille, c'est l'intérêt de ces pages vieilles de plus d'un siècle d'éclairer d'un jour plus vrai cette figure du passé. Ces *Mémoires*, qui datent du moment où Bernis était déjà cardinal et où il n'était plus ministre, n'ont sans doute rien d'extraordinaire par les révélations, ils ne disent pas tout. Ils ne sont pas un nouveau chapitre de l'histoire secrète et familière de l'histoire du temps. Ils ont le mérite d'être écrits avec une aisance de bon goût, de dégager des fictions le caractère et la carrière de Bernis, de préciser la mesure dans laquelle il a pris part à une des plus grandes affaires du siècle, de rectifier les faux jugemens. Ils se complètent par les lettres intimes que Bernis écrivait dans les momens les plus critiques, dans le feu de l'action, au roi, à M^{me} de Pompadour, au duc de Choiseul,

et qui sont complétées elles-mêmes par sa correspondance avec Paris-Duverney, avec Voltaire. Lettres ou *Mémoires* sont un témoignage direct de plus sur l'époque, et ce qu'ils peignent surtout, c'est un homme d'un naturel heureux, d'un esprit fin, d'une âme sensible, qui, dans les contrariétés de la jeunesse comme dans les épreuves de la grandeur, abbé, ministre, cardinal, reste une des personnifications les plus aimables de cette société polie d'autrefois.

I.

Bernis était né au château de Saint-Marcel dans le Vivarais, en 1715, — l'année où naissait Vauvenargues, — d'une famille de vieille noblesse, la famille de Pierre, qui s'appelait aussi Bernis d'une terre située entre Nîmes et Lunel. C'était le second fils d'un homme qui avait été vingt ans capitaine au régiment de Cayeux et qui, retiré du service après avoir mangé cent mille écus, vivait loin de la cour en gentilhomme de province, achevant de ruiner gaîment ses affaires, facile avec ses amis et ses voisins, assez rude et assez impérieux dans sa maison. La mère était une du Chastel de Condres qui avait apporté un bien modique, de belles alliances, de l'esprit, de la vertu, le goût des lettres et peu de talent pour gouverner une fortune en décadence. Né dans ce milieu provincial, destiné par tradition à l'état ecclésiastique, Bernis avait passé de bonne heure de la vie en pleine campagne, des mains des précepteurs aux barnabites de Bourg-Saint-Andéol. A douze ans, il avait été envoyé à Paris pour entrer aux jésuites de Louis-le-Grand, puis à Saint-Sulpice, sous la protection du cardinal de Fleury qui, en mémoire d'anciennes relations avec les Bernis, avait promis tout son intérêt. Au moment du départ, le père, remettant le jeune voyageur à la garde de Dieu et d'un vieux valet de chambre, lui avait dit avec gravité : « Mon fils, vous allez dans un pays où j'ai beaucoup vécu... Souvenez-vous que dans ce pays-là vous trouverez beaucoup d'égaux et un grand nombre de supérieurs. Faites-vous aimer des premiers et ne soyez jamais familier avec les autres; sachez les respecter, ne soyez jamais leur complaisant, apprenez à obéir, mais souvenez-vous que vous n'êtes pas fait pour être le valet de personne... » Bernis s'est toujours souvenu de ces paroles.

A Paris, à Louis-le-Grand et bientôt à Saint-Sulpice, il s'était trouvé mêlé à toute une jeunesse nobiliaire, camarade de La Rochefoucauld, le futur cardinal, de Montazet, depuis archevêque de Lyon, et de bien d'autres appelés à la même fortune. Il avait étudié sous des maîtres habiles, le père Porée, le père de Tournemine, l'abbé Couturier, et il s'était rapidement signalé par une vive et facile

intelligence. Il était devenu en quelques années un brillant élève, trop brillant peut-être, trop adonné au goût des belles-lettres et trop mondain aussi. Pour un séminariste, il se laissait assez aisément tenter par l'occasion, par les spectacles qui le passionnaient, par l'opéra qui « attendrissait ses sens. » Bref les directeurs de Saint-Sulpice le jugeaient trop émancipé pour le garder. Le cardinal de Fleury ne voulait plus s'occuper de lui. Le père à son tour se hâta de lui supprimer tout subside, et c'est ainsi que Bernis se trouvait à vingt ans jeté dans Paris avec son petit collet d'abbé, sans appui, sans ressources, mais avec de l'instruction, de l'esprit, une belle santé et la bonne envie de vivre. Il restait seul, livré à lui-même, chargé de sa propre destinée, et il en prenait gaîment son parti.

C'est le début de ses aventures dans le siècle, c'est le commencement d'une première période de quinze ans où tout semble frivolité. Bernis entra d'un pas léger, en volage échappé de Saint-Sulpice, dans cette société de 1735, où régnaient les plaisirs, les conversations ingénieuses, les mœurs faciles, et où il allait être lui-même bientôt un abbé à la mode, un bel esprit recherché, le héros familier des salons, des soupers et des boudoirs. Il avait tout ce qu'il fallait pour réussir : il avait la jeunesse, une jeunesse intelligente qui rayonnait sur son frais et riant visage, la naissance qui pouvait lui ouvrir la cour et le plus beau monde, un caractère aimable et ouvert, la vivacité confiante d'un enfant du Midi à l'accent gracieusement original. Il avait bien des dons heureux dont il savait se servir. Il s'est peint lui-même sans affectation et sans fausse modestie, tel qu'il était dans ces premiers temps. « Je cherchai des amis dans le grand monde, j'en trouvai, dit-il... Une imagination assez brillante, une gaîté soutenue, l'air et les agréments de la santé, une hauteur d'âme sans vanité, une indépendance qui n'avait que l'air de la liberté, surtout de la discrétion, un esprit de conciliation et de douceur, furent les qualités qui me firent admettre dans la bonne compagnie et qui bientôt m'en firent rechercher. Je fus admis de très bonne heure dans la confidence de toutes les intrigues du temps, j'étais secret quoique ouvert, cette qualité fit oublier ma jeunesse... » C'est peut-être un portrait un peu idéalisé après coup, après le ministère et la pourpre. Le fait est que, pauvre d'argent, riche de bonne humeur et d'espérance, le jeune abbé faisait en peu de temps son chemin dans cette société de femmes brillantes, de courtisans et de gens d'esprit, dans ce monde où Voltaire s'essayait à une royauté universelle qui allait remplir le siècle.

Il avait trouvé des parens, des alliés de sa famille empressés à l'accueillir et à lui ouvrir toutes les portes. Il était surtout un peu cousin du cardinal de Polignac, l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*, le prélat galant et vain, à l'interminable parole, qu'il flatterait en allant

écouter ses « monologues, » — et par le cardinal, qui était, disait-on, un peu plus qu'un ami pour la duchesse du Maine, il était devenu bien vite un des familiers de la petite cour de Sceaux. Par le cardinal aussi il avait été introduit auprès de M. de Torcy, l'ancien ministre de Louis XIV, qui vivait encore et qui écrivait ses mémoires, auprès du chancelier d'Aguesseau, « le grand magistrat qui n'avait d'autre défaut que d'être quelquefois indécis à force de lumières. » Il se liait en même temps avec la fleur des beaux esprits, et même avec ceux qui étaient plus que des beaux esprits, avec Montesquieu, avec le vieux Fontenelle, Maupertuis, Mairan ; il a été lié avec Duclos, Diderot, Marmontel. Il vivait dans tous les mondes. Il était des réunions brillantes, des soupers, pour sa bonne grâce et bientôt pour son goût de lettré ingénieux, pour ses dons faciles de poète de société. Il avait débuté dès 1735 par un morceau d'un tour aimable, une *Épître sur la paresse* qui courait les salons ; il avait laissé échapper peu après une épître nouvelle, *A mes dieux pénates*, qui avait plus de succès encore. Chemin faisant il semait les mots fins, les épigrammes bien tournées, les morceaux d'une gracieuse philosophie, les chansons légères, les bouquets à Iris, et, se souvenant sans doute qu'il était abbé ou pour faire sa cour au cardinal de Polignac, il commençait une sorte de poème didactique, une série de chants sur *la Religion vengée*. C'était son monument ! Les épîtres au tour léger et les madrigaux valaient peut-être mieux.

Assurément les vers de la jeunesse de Bernis et ceux où il se jouait encore, *le Palais des heures* ou *les Quatre points du jour*, *les Quatre saisons*, l'ode sur *l'Amour papillon*, les épîtres sur *le Goût*, sur *la Volupté*, sur *la Mode*, sur *l'Indépendance*, ces vers ne sont pas une œuvre de forte imagination (1). Ils continuent l'école du Temple, le genre des Chaulieu et des La Fare. Il sont cette profusion de mythologie, de couleurs et de fleurs qui a valu à l'abbé le piquant surnom de « Babet la bouquetière. » Ils vont avec les vers du duc de Nivernais et les impromptus de Sainte-Aulaire. Tout n'est cependant pas banal et suranné dans ces poésies. Il y a parfois de la finesse, du goût, des traits d'un sentiment vrai et d'une raison aiguisée, une certaine mollesse aimable, une certaine grâce d'épicurisme. Ces vers, tels qu'ils étaient, faisaient de Bernis un des poètes, un des petits poètes de ce moment du siècle. Il devait à ses vers

(1) On serait peut-être étonné de la quantité d'éditions qu'ont eues les œuvres de Bernis à Paris, à La Haye, à Londres, à Genève. La dernière est de 1825. *Les Quatre saisons*, qui comptent parmi ses meilleures poésies et dont Voltaire parlait si souvent, coururent les salons en manuscrit assez longtemps avant d'être publiées. On lit dans une lettre de M^{me} Du Châtelet à Saint-Lambert, qui faisait son poème sur le même sujet : « M. l'abbé de Bernis fait un poème des *Saisons*, on le dit même fort avancé. Si j'en puis voir quelque chose, je vous en instruirai. » Voir les *Lettres de M^{me} Du Châtelet* publiées par M. Eugène Assé.

autant qu'à ses manières séduisantes et à son caractère facile d'être « fort à la mode, » si bien, dit-il, « qu'il fallait s'y prendre de loin pour l'avoir à souper. » Il vivait ainsi pauvre et libre, facilement consolé de tout par les succès du monde. Il menait gaîment cette existence de jeunesse, choyé par les femmes, dont « l'amitié, dit-il, est plus délicate, plus essentielle, plus généreuse, plus fidèle que celle des hommes, » bien accueilli aussi par tous les hommes distingués du temps qui démêlaient son esprit et à la conversation desquels il savait s'accommoder. C'était alors, selon tous les portraits, un jeune abbé au visage rond et plein, frais et rebondi, avec un front découvert, un regard intelligent et un air de candeur, avec ces « grâces et cette belle physionomie » que Voltaire lui rappelait plus tard. Il avait, si l'on veut, la figure avantageuse d'un homme fait pour le succès.

Recherché ou admis partout, lancé dans cette carrière des plaisirs faciles et des faveurs mondaines, Bernis n'était pas cependant aussi léger qu'il le paraissait, et c'est là précisément le côté moins connu, plus intime de sa vie et de son caractère, que les nouveaux *Mémoires* aident à saisir. Au fond, Bernis, jusque dans ses frivolités et ses dissipations, avait l'idée de se faire un avenir plus sérieux. S'il avait pu être chevalier de Malte, comme Boufflers un peu plus tard, il aurait accepté volontiers, il serait entré dans l'armée, et il y a même une page de ses souvenirs où il s'attribue assez étrangement quelque vocation militaire; mais il n'était qu'un petit abbé, il restait abbé, et, si mondain qu'il fût, il ne désespérait pas de se frayer un chemin dans l'église et dans la politique. Il ne se hâtait pas, il prenait même des détours singuliers; il ne perdait pas courage, et, quand ses amis de Saint-Sulpice, les Montazet, les La Rochefoucauld, qui étaient déjà dans les honneurs ecclésiastiques, lui reprochaient de s'attarder en route, il répondait gaîment : « J'ignore quand je prendrai ma résolution de me mettre en chemin; mais dès que je l'aurai prise et dès que je commencerai à marcher, je me trouverai devant vous. » Pour cela, il avait son plan. Les vers lui servaient à acquérir quelque « célébrité, » comme il le dit avec candeur. La vie qu'il menait lui servait à connaître le monde, à se familiariser avec la cour, à voir quelquefois des étrangers et à s'initier avec eux aux affaires de l'Europe. Il s'était dit dès le début qu'il y avait quelques années à passer. « Je résolu, ajoute-t-il, d'étudier les hommes de toutes les classes et de tous les ordres, et de m'instruire de la science du cœur humain en m'amusant. Je compris que cette étude du monde me rendrait capable des grands emplois si les circonstances m'y appelaient, mais que du moins il serait bien difficile que, vivant dans la bonne compagnie, m'y faisant aimer et considérer, je ne trouvasse enfin le moyen d'obtenir quel-

ques bénéfices avec lesquels je pourrais vivre avec décence. » Au demeurant, il était prêt à se contenter de peu, en se réservant d'ouvrir les ailes à son ambition et de devancer tous les autres, si l'occasion se présentait.

Un bénéfice, c'était l'essentiel d'abord, en attendant les « grands emplois ; » mais le bénéfice était lent à venir, et pour le moment Bernis se trouvait dans la position d'un homme menant une vie agréable, ayant beaucoup d'amis, même un peu de célébrité, sans avoir toujours de quoi payer son fiacre au sortir d'un souper. C'est en 1739 qu'il faisait son premier pas en obtenant un petit canonicat de Brioude qui lui donnait le titre de comte avec un modeste revenu et qui le conduisait en Auvergne, où, par une singularité de la fortune, il se trouvait en face de l'évêque de Clermont, de Massillon en personne. Le petit abbé des salons de Paris et le grand évêque qui avait prêché devant Louis XIV, on ne peut certes imaginer un plus curieux contraste. Massillon, sur le déclin de l'âge, était comme un dernier demeurant de l'autre siècle dans son évêché, où il vivait avec simplicité, occupé à pacifier autour de lui toutes les disputes de religion et à revoir ses sermons : il passait une partie de son temps, — du peu de temps qui lui restait à vivre, — au château de Beauregard, à quatre lieues de Clermont, dans cette haute retraite, d'où la vue s'étend sur plus de cent villes ou villages d'Auvergne, et que Marmontel a décrite dans ses *Mémoires* en racontant, non sans intérêt, une visite au doux prélat. Massillon, séduit par la bonne grâce et l'esprit de Bernis, le recevait avec bonté ; il aurait voulu décider le jeune abbé à se lier définitivement à l'église, à entrer dans les ordres, et il lui promettait même de le prendre aussitôt pour grand-vicaire, de le servir de son crédit à Versailles pour un évêché. L'abbé opposait des scrupules, tout en consolant la piété de Massillon par la lecture des premiers chants de son poème sur *la Religion*. Le vieil évêque, loin de s'offenser, n'était que plus séduit. Il conseillait vivement à Bernis de courir la carrière de la diplomatie, lui prédisant de grands succès, et il lui faisait promettre d'aller s'expliquer avec le cardinal de Fleury. « Vous savez parler, lui disait-il ; votre candeur et votre franchise intéressent pour vous. Les hommes les plus durs ne se défendent guère de cette séduction. Peut-être ramèneriez-vous le cardinal, du moins vous n'avez rien à perdre de le tenter. » Et c'était là justement, par une singularité de plus, l'occasion ou la première idée d'une démarche que Bernis, revenu à Paris, allait tenter auprès du cardinal de Fleury, — qui devait finir si étrangement par un bon mot devenu historique.

La scène ne laissait pas d'être curieuse. Une audience avait été ménagée à Bernis par un personnage puissant auprès du vieux mi-

nistre, par Barjac, « ce fameux valet de chambre à qui presque toute la cour avait fait des bassesses. » Le cardinal, appuyé sur une petite table, coiffé d'un grand chapeau, hochait la tête en voyant Bernis et laissait échapper une exclamation qui n'avait rien d'encourageant. L'abbé, sans se déconcerter, d'un ton respectueux et simple, abordait la question. Il demandait comment il avait pu encourir une disgrâce et déplaire au roi, si on l'accusait d'avoir manqué à la religion, à son devoir de sujet ou à la probité. Le cardinal répondait à l'abbé qu'il le prenait sur un ton bien grave, qu'on ne lui reprochait que de « manquer de vocation, » d'avoir une vie légère. Bernis, à demi rassuré, entrait alors dans un assez long discours, prétendant que, si on n'avait à lui reprocher que des étourderies, il était prêt à faire sa confession complète, et il ajoutait ce mot déjà piquant : « Monseigneur, tout le monde a été jeune ! » La harangue commençait à n'être plus du goût de l'éminence dont le front se rembrunissait et qui, interrompant avec humeur, disait brusquement : « Monsieur, *tant que je vivrai*, vous n'aurez pas de bénéfices. » — A quoi l'abbé répliquait aussitôt en faisant une profonde révérence : « Eh bien ! monseigneur, *j'attendrai*. » Le mot était leste, bien lancé, courageux sans être offensant. Le cardinal, un moment étonné, eut le bon goût de ne pas s'en fâcher : ce fut même lui qui le divulgua, livrant ainsi la spirituelle vengeance d'un jeune homme aux applaudissemens de la cour et de la ville, qui ne demandaient pas mieux que de se moquer du vieux ministre.

Il faut prendre le mot pour ce qu'il est. Ce qu'on reprochait à Bernis, c'était moins de « manquer à la religion et au roi » que de « manquer de vocation, » c'est-à-dire de ne pas vouloir se lier en entrant dans les ordres. Ce que Bernis refusait, même au prix d'une disgrâce qui le laissait dans la pauvreté, c'était de se lier quand il ne se sentait pas encore décidé, et ici je voudrais remarquer comment ces personnages d'autrefois, si frivoles, si adonnés aux plaisirs, avaient à travers tout un sentiment inné de l'honneur. Ils savaient garder leur dignité, même devant un premier ministre, un « ministre absolu, » et ils ne donnaient pas leur liberté, même pour un bénéfice dont ils avaient besoin. Lorsque, quelques années plus tard, l'abbé de Boufflers, dans une position à peu près semblable, était pressé, lui aussi, d'entrer dans les ordres, il s'en tirait gaîment. Il écrivait à son précepteur, l'abbé Porquet, cette spirituelle lettre, où il explique d'une façon si piquante toutes les raisons qui font qu'il ne veut pas être évêque et cardinal (1). « Concluez, dit-il, que je pourrai, comme il m'arrive souvent, être em-

(1) Voir, dans la collection des *Petits Conteurs du xviii^e siècle*, publiée par M. Quantin, l'édition élégante et soignée des *Contes du chevalier de Boufflers*. On retrouvera la lettre à l'abbé Porquet dans la notice mise en tête de ce charmant volume.

porté loin de mes devoirs par la légèreté de mon esprit, par la vivacité de mon âge, par la force de mes passions, mais que je mourrai avant de cesser d'être honnête... » Bernis répondait de même au cardinal de Fleury, puis à l'évêque de Mirepoix, Boyer, qui tenait la feuille des bénéfices et qui lui disait : « Sous-diacre, une abbaye, — prêtre, deux ans grand-vicaire et puis évêque. Si vous ne prenez pas les ordres, vous n'aurez rien. » Au cardinal, Bernis avait dit gaiement : « J'attendrai ! » à l'évêque de Mirepoix, il disait : « Je réfléchirai ; je ne vous conseillerais pas de faire les mêmes propositions à tout le monde, vous seriez accepté. » Ces personnages gardent je ne sais quoi de sérieux jusque dans leur vie légère ; souvent aussi, il est vrai, ils traitent légèrement les choses sérieuses : ils sont en cela de leur temps. Leur grâce et leur faiblesse, leur originalité est d'être en tout et jusqu'au bout des mondains. Un bon mot aide à leur fortune ou les console, et celui de Bernis à Fleury avait assez de succès pour lui faire oublier sa disgrâce.

Le moment où Bernis commence à se dégager, à « se mettre en chemin, » comme il le disait, c'est 1745, l'année de Fontenoy, l'année aussi où un astre nouveau se lève à la cour avec celle qui est encore M^{me} d'Étioles, qui va être M^{me} de Pompadour. L'abbé venait d'entrer à l'Académie française à la fin de 1744, un an après le duc de Nivernais, son contemporain. Il avait été élu un peu pour ses vers, beaucoup pour sa naissance et sa réputation d'homme brillant, malgré la guerre que lui avait faite M^{me} de Tencin. Il n'avait pas trente ans, et le caustique Piron saluait son élection de cette épigramme qui pouvait atteindre à la fois l'Académie et l'abbé : « C'est avoir bien jeune les invalides. » Il avait conquis ce qu'on appelait en ce temps-là le « tabouret de l'esprit. » Son discours d'entrée à l'Académie est un aimable compliment où il se plaît à célébrer l'alliance des gens du monde et des gens de lettres, en rappelant les noms de Saint-Évremond, de La Rochefoucauld, de Bussy ; mais une bien autre aventure pour lui, une aventure qui n'avait rien d'académique, c'était, au moment de la faveur naissante de M^{me} d'Étioles et du départ du roi pour la campagne de 1745, de se trouver engagé presque à l'improviste dans la familiarité de la nouvelle favorite. Bernis, il faut le dire, n'avait été pour rien dans l'intrigue qui venait de donner au roi pour maîtresse une jeune bourgeoise née avec l'ambition de plaire, parée de tous les agréments, dont on a dit que « l'ensemble de sa personne semblait faire la nuance entre le dernier degré de l'élégance et le premier de la noblesse. » Il ne connaissait la brillante femme que pour l'avoir vue, gracieuse et légère, chez la comtesse d'Estrade, sa parente ; il avait toujours refusé jusque-là, il l'assure, de répondre à ses invitations, de paraître dans son salon, où bien d'autres

allaient, à commencer par Voltaire. Ce n'est qu'après bien des hésitations, il l'avoue, qu'il se laissait vaincre par la comtesse d'Esttrade et conduire chez M^{me} d'Étioles, qui mettait toute sa coquetterie de femme à lui faire demander son amitié.

Son rôle, et c'est bien assez, est d'avoir été un ami recherché, désiré et accepté, de la première heure dans ce règne qui commençait. Dès l'été de 1745, pendant que Louis XV était à l'armée du maréchal de Saxe, l'abbé, avec l'agrément du roi, passait presque tout son temps à Étioles, où la favorite s'était retirée, où elle allait recevoir du camp royal le titre de marquise de Pompadour. Il partageait à peu près avec le duc de Gontaut le privilège de l'intimité dans cette charmante retraite d'Étioles (1). Il était initié à tous les secrets, à la correspondance de Louis XV avec la nouvelle marquise, et à partir de ce moment, même après le retour du roi, il restait, il allait rester pour des années un confident sûr, un conseiller discret, souvent traité avec un apparent sans-çon, toujours apprécié pour sa sincérité, pour sa délicatesse, pour sa raison ingénieuse et fine. Quand il ne voyait pas M^{me} de Pompadour, il était convenu qu'il devait lui écrire. Il savait envelopper la vérité de bonne grâce, rester honnête dans un rôle un peu équivoque et se maintenir en crédit sans bassesse. La position était étrange, pleine de promesses, de tentations et de périls pour l'abbé.

Ce n'est pas qu'il profitât d'abord beaucoup pour lui-même de ces circonstances inattendues, des familiarités de la reine du moment dont il était l'ami. Il avait assez de désintéressement et de délicatesse pour s'abstenir de toute importunité, de tout manège vulgaire. M^{me} de Pompadour s'accusait quelquefois de l'oublier ; elle écrivait à un des courtisans et un des soutiens de sa fortune, au financier Pâris-Duverney : « Je n'ai encore pu faire de bien à l'abbé, c'est le seul de mes amis qui soit dans ce cas. » En réalité, dans les premières années, Bernis n'avait obtenu qu'une pension de quinze cents livres sur la cassette du roi et un logement au Louvre, d'autres disent aux Tuileries : M^{me} de Pompadour y avait ajouté un meuble de brocatelle et le roi « un rouleau de louis pour les clous. » Ce n'est qu'en 1748 que, faisant un pas de plus, un pas modeste encore, il entra grâce à sa noblesse au chapitre renommé des chanoines de Lyon, où il fallait faire preuve de vieille race. Il avait été par un premier canonicat comte de Brioude, il devenait par un

(1) Marmontel, dont les *Mémoires* ont des parties intéressantes, n'a là-dessus que des commérages de lettré indiscret et un peu jaloux, quand il représente Bernis comme un quémandeur allant avec son petit paquet par le coche à Étioles. C'est une méprise de sa vanité de confondre le ton que M^{me} de Pompadour pouvait prendre avec lui et le ton familier qu'elle avait avec l'abbé. Bernis était pauvre, mais homme de naissance, ce qui était quelque chose dans ce monde, surtout pour M^{me} de Pompadour.

nouveau canonat comte de Lyon, sans avoir beaucoup plus de ressources. Son nouveau titre était plus honorifique que lucratif. Il n'avait été soulagé un moment de ses dettes de jeunesse que par un prêt délicat qui lui arrivait sous le voile de l'anonyme, qui venait « d'une des plus belles femmes de la cour, » devenue depuis son amie, la princesse de Rohan-Courcillon, dont il a lui-même divulgué le nom. Il restait toujours assez pauvre ; mais à défaut des réalités palpables, il avait les avantages mondains sous les dehors de la faveur, et il sentait grandir sa confiance. Le roi, qui avait des timidités bizarres, qui, voyant l'abbé presque tous les jours, avait passé trois ans sans lui dire un mot, le roi finissait par s'accoutumer à lui ; il lui témoignait de l'intérêt et de l'estime. Le roi admettait l'abbé aux spectacles des cabinets particuliers et il le plaçait dans sa propre loge. Pour M^{me} de Pompadour, il restait un confident privilégié, avoué, et il définissait lui-même la nature de ces singuliers rapports avec la favorite. « Mon amitié pour M^{me} de Pompadour, dit-il, me fixa à un plan bien dangereux. Pour ne lui point donner d'ombrage, je résolus de n'être attaché qu'au roi qui était mon maître, et de n'employer pour ma fortune qu'elle seule qui était mon amie. » Le plan était dangereux en effet, il devait tour à tour réussir et échouer. Pour le moment, tout était au succès. L'abbé, avec sa position en vue, commençait à passer pour un personnage destiné aux grands emplois. On avait déjà parlé de lui pour une place de conseiller d'état d'église. Le roi, avant de lui donner ce titre, tenait à le faire passer par la diplomatie, et c'est ainsi qu'un jour de la fin 1751 Bernis se réveillait ambassadeur à Venise, offrant le spectacle d'un homme qui, après avoir vainement poursuivi un petit bénéfice, atteignait d'un seul coup à une assez haute fortune politique.

A vrai dire, dans la société qui en était encore à voir dans l'abbé l'aimable mondain, le poète des grâces, la première impression ressemblait à un étonnement un peu ironique, et d'Argenson ne fait que traduire cette impression lorsque, mentionnant cette nomination à côté de celle du comte de Broglie au poste d'envoyé en Pologne, il dit : « A la place de Chavigny va ambassadeur à Venise l'abbé de Bernis, bel esprit de l'Académie, abbé langoureux faisant quelques jolis vers qui échappent à sa paresse, dédaigneux, homme de rien, aimant à veiller pour la société du beau sexe et se levant à midi, d'ailleurs n'ayant pas un sol de patrimoine... » Le ministre des affaires étrangères, M. de Puyseulx, qui allait céder la place à Saint-Contest, puis à Rouillé, M. de Puyseulx de son côté n'avait pas déguisé ses préventions. Il avouait avec toute sorte d'excuses et naïvement au nouvel ambassadeur qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu pour empêcher sa nomination, qu'il n'avait pas pu

le représenter au roi comme le premier venu, puisqu'on savait sa naissance, ni comme un sot puisqu'on connaissait ses talens, mais qu'il l'avait représenté au roi « comme un esprit plus tourné du côté de l'imagination que du côté du bon sens. » — « On voulait vous envoyer en Pologne, ajoutait M. de Puitsieux; j'ai insisté sur le danger qu'il y avait de vous donner une commission si délicate et j'ai consenti enfin, quoique avec peine, à l'ambassade de Venise par la raison que, si vous faisiez des sottises, elles ne seraient pas importantes. » Confiance pour confiance, l'abbé avouait au ministre qu'il avait tout fait pour se passer de sa protection, et ils restaient fort bons amis. Bernis entra dans la carrière politique sous le pavillon de M^{me} de Pompadour, accompagné des préventions des gens sérieux, de tous les souvenirs d'une jeunesse légère et de ses petits vers, des malignités de cour qui s'attachent aux fortunes nouvelles. Il était homme à déjouer les épigrammes et à ne pas rester en chemin. Il dépassait à ce moment trente-six ans. Il avait mûri plus qu'on ne pensait dans cette vie de société qu'il menait depuis quinze ans. Tout petit poète qu'on le croyait encore, il avait assez observé, assez réfléchi pour se former un jugement fin, pour pouvoir donner un conseil utile sur les affaires les plus délicates, même sur les querelles du parlement et du clergé qui s'animaient plus que jamais. Il s'était familiarisé avec l'histoire, avec la diplomatie. Il avait une certaine connaissance des intérêts et des traditions des cours, l'expérience des hommes, l'usage du monde, l'esprit délié et l'art de s'exprimer avec justesse. Ce sont déjà les caractères de son ambassade à Venise, de cette ambassade qui pouvait l'exposer à être oublié, mais qui avait aussi pour lui l'avantage de le dépayser momentanément, de lui laisser le temps de devenir un homme nouveau avant de reparaitre à Versailles.

II.

Cette ambassade de Venise, c'est l'apprentissage de Bernis dans la politique. Il avait commencé par un coup de maître. On l'avait chargé, peut-être pour le mettre à l'épreuve et lui tendre un piège, de découvrir en passant à Turin le secret d'un traité entre la Sardaigne et l'Espagne. Là où d'autres avaient échoué, il avait réussi par un mélange de bonhomie et de gracieuse franchise auprès du roi de Sardaigne et de son premier ministre Ossorio. Il avait reçu communication du traité mystérieux qu'il se hâtait d'envoyer à Versailles, et dans une conversation avec le ministre Ossorio il disait un mot que l'avenir seul devait confirmer : « Croyez-moi, monsieur, vous ne pouvez rien faire de grand qu'avec nous. » A Venise, où il arrivait après avoir visité les petites cours de Parme,

de Modène, il avait été précédé par son éternelle et ironique réputation d'homme aimable et de cadet de famille sans ressource. Dès son arrivée il se fait un devoir et un jeu de tromper toutes les prévisions. Il paraît à Venise comme un ambassadeur plein d'amabilité vraiment, mais en même temps sérieux, montrant une dignité avisée, évitant les galanteries « dans un pays où ce n'est point un vice, » et ayant une représentation honorable, « une maison décente, bien meublée, où l'on ne voit rien qui sente le cadet de Gascogne. »

C'est un ambassadeur qui sait son monde, qui a l'art de se faire aimer et respecter en entrant dans les mœurs du pays, en ne gardant « de l'esprit de sa nation que les grâces qui font plaire sans aucune teinture de cette présomption qui nous fait haïr des étrangers. » C'est un fin diplomate qui se dit « qu'un ministre habile sait faire d'un million de petites choses une chaîne qui mène aux grandes. » Il ne néglige aucune de ces « petites choses, » et c'est ainsi qu'en peu de temps, sans affectation, par une conduite bien entendue et des soins habiles, Bernis réussissait à gagner le peuple et la noblesse aussi bien que le sénat, et à se créer une position particulière parmi les agens étrangers. Il inspirait assez de confiance pour obtenir ce que d'autres n'avaient pas obtenu, pour devenir une sorte de médiateur dans les différends qui existaient entre la république et le pape, pour accoutumer le gouvernement vénitien à l'idée d'une sorte de protectorat de la France. Pendant ces années d'ambassade, 1752-1755, Bernis avait vu passer dans la ville de l'Adriatique une foule de visiteurs plus ou moins illustres, princes étrangers, grands seigneurs de tous les pays, le prince d'Anspach, le duc et la duchesse de Wurtemberg, les Esterhazy, les Lubomirski, les Lauraguais, les Brancas. Il avait eu notamment à faire les honneurs de Venise à un prince français, le duc de Penthièvre, à qui il avait ménagé une réception privilégiée. Pour tous les visiteurs, il avait une hospitalité attrayante, assez magnifique. Sa maison était la seule de Venise où les étrangers de distinction fussent reçus, et Algarotti pouvait écrire au roi Frédéric II de Prusse : « Je vois assez souvent M. l'ambassadeur de France, qui est bien fait pour vous représenter la plus aimable nation du monde. Il se flatte que la route où il est entré pourra le mener faire sa cour à votre majesté!.. » L'abbé ambassadeur ne négligeait rien pour rehausser sa mission, et lorsque ses amis de France s'effrayaient pour lui des dépenses de ces réceptions, il se consolait en songeant que cela lui serait compté à Versailles. Il ne se trompait pas entièrement.

De cette résidence de Venise, insignifiante pour un agent insignifiant, l'abbé avait su faire en quelques années une sorte de poste

d'observation, ayant l'œil à la fois sur l'Italie et sur Vienne, sur le Levant et même sur l'Espagne, dont il connaissait les plus secrètes intrigues de cour par ses relations avec l'ambassadeur, M. de Montalegre. Il envoyait en France des dépêches écrites d'un style simple, clair, élégant, qui est resté la langue de la meilleure diplomatie au xviii^e siècle; il faisait parler de lui au conseil à Versailles, et il n'écrivait pas seulement des dépêches; il a laissé toute une correspondance avec Pâris-Duverney, une série de lettres familières où il se peint lui-même, menant son ambassade, assez souvent occupé de peu, se prenant par instans à l'ambition et regrettant la société, les « samedis » de M. Pâris. Il a parfois dans ses lettres des mots ingénieux, des observations piquantes, des jugemens pénétrants. On n'a pas ses lettres de cette époque à M^{me} de Pompadour. Bernis, étant à Venise, avait eu l'occasion de nouer des rapports assez intimes avec Parme, où régnait une fille de Louis XV, Madame infante, mariée à l'infant don Philippe. Il avait fait plusieurs visites à Parme et surtout à cette maison de plaisance que l'infante appelle « le délicieux et admirable Colorno. » Il avait trouvé auprès de la princesse fille du roi une faveur sur laquelle les mauvaises langues ont brodé l'histoire d'une liaison intime; mais ce n'est qu'un mauvais bruit sans doute, puisque c'est de ce moment que date une révolution décisive pour l'abbé-ambassadeur. Depuis quelque temps déjà Bernis se rangeait; il avait renoncé aux petits vers pour des études plus graves, à la vie frivole pour une vie plus réglée, et ce que, plus jeune, plus amoureux d'indépendance il avait refusé aux injonctions du cardinal de Fleury, de l'évêque de Mirepoix, il le faisait désormais spontanément, c'est-à-dire qu'il se décidait à prendre les engagements ecclésiastiques, à recevoir du patriarche Foscari les premiers ordres en attendant la prêtrise qui ne devait venir qu'un peu plus tard.

L'abbé achevait de se transformer. Venise avait fait de lui un personnage, de sorte que, lorsqu'il reparaisait en congé à Versailles, au mois de juin 1755, c'était un autre Bernis, ou du moins un Bernis relevé par le caractère qu'il avait pris définitivement, par le lustre d'une ambassade bien conduite, par le prestige que donne toujours une absence de quelques années. Il trouvait auprès du roi une familière bienveillance, auprès des ministres de la considération mêlée de réserve, auprès de M^{me} de Pompadour une vivacité nouvelle d'amitié et de confiance. On lui donnait l'abbaye de Saint-Arnould de Metz qu'il allait bientôt échanger contre l'abbaye de Saint-Médard de Soissons; on lui assurait la première place vacante de conseiller d'état d'église; on le destinait à l'ambassade d'Espagne, et le roi lui promettait le cordon bleu. Tout lui arrivait à la fois. La situation où il tombait n'avait cependant rien de bril-

lant ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. La guerre maritime avec l'Angleterre éclatait en ce moment sans déclaration, par la prise de nos vaisseaux, et la France n'était rien moins que préparée aux événemens. Les parlemens bataillaient plus que jamais contre le clergé ou disputaient sur les édits de subsides. Mille intrigues paralysaient l'administration ardue et confuse. « Le débordement du luxe le plus scandaleux, dit Bernis, la misère du peuple, nulle vraie lumière au conseil, aucun courage de citoyen à la cour, nuls généraux de terre ou de mer à la veille de la guerre : tels furent les objets sinistres qui se présentèrent à moi à mon retour de Venise ! » M^{me} de Pompadour, de son côté, semblait par instans menacée dans sa faveur, et c'était une question de savoir si elle ne disparaîtrait pas devant quelque maîtresse nouvelle ou si elle resterait pour le roi une liaison d'habitude. Bernis aurait volontiers repris le chemin de Venise lorsque tout à coup il recevait sa nomination à l'ambassade de Madrid, avec l'ordre de partir, puis l'ordre de ne plus partir, — et lorsqu'il se trouvait emporté à l'improviste dans un tourbillon d'événemens qui s'inauguraient par un bouleversement complet de la politique française.

C'est la guerre de sept ans qui se prépare ou qui commence. La guerre de mer engagée par l'Angleterre sous le prétexte d'une délimitation incertaine du Canada, en réalité pour la vieille question d'influence, conduit fatalement à la guerre continentale, et c'est le système des alliances, de l'équilibre de l'Europe, qui est tout entier remis en doute. La France restera-t-elle l'alliée du roi de Prusse, qui a encore avec elle un traité sur le point d'expirer et qui, sans scrupule comme sans illusion, épie les événemens pour prendre parti dans l'intérêt de son ambition ? Le cabinet de Versailles, depuis quelques années tenté secrètement par M. de Kaunitz, par l'impératrice-reine de Hongrie qui brûle de se venger de la perte de la Silésie, le cabinet de Versailles écouterait-il ces propositions au risque de bouleverser toute une politique, la politique de Richelieu et même du commencement du règne ? Voilà le problème dont la solution peut changer la face de l'Europe. Marie-Thérèse, qui n'a jamais écrit à la favorite française la lettre qu'on lui a souvent attribuée, mais qui ne ménage pas les flatteries indirectes, devient plus pressante dans l'automne de 1755, au début de la guerre maritime. A vrai dire, Louis XV, qui n'aime pas Frédéric II, qui a le ressentiment des railleries du roi de Prusse et qui a aussi ses ombrages à l'égard d'une puissance nouvelle et protestante, Louis XV a un goût décidé pour l'alliance catholique avec la reine de Hongrie. M^{me} de Pompadour, qui se sent menacée, voit dans cette combinaison un moyen de plaire au roi, de trouver un appui

dans la faveur flatteuse de Marie-Thérèse et de prendre peut-être un grand rôle politique qu'elle n'a pas eu encore. C'est à ce moment, en septembre 1755, que Bernis, qui est encore à Paris, est mandé par un mot mystérieux de la favorite et reçoit la confiance de la négociation précise que propose l'ambassadeur de l'impératrice, le comte de Staremberg. M^{me} de Pompadour ne pouvait avoir un confident plus sûr, plus discret, et le roi lui-même avait désigné l'abbé. Bernis a bien souvent passé pour l'inspirateur ou le promoteur, ou dans tous les cas pour l'instrument frivole de cette révolution diplomatique. Il n'avait rien conseillé; il n'avait pas la puérilité de songer pour sa part à se venger d'un vers moqueur de Frédéric II. Bernis, il faut le dire, n'avait point hésité dès le premier moment à montrer le danger d'un système qui changeait la politique traditionnelle de la France, qui conduisait fatalement à la perturbation de l'Europe, à la guerre avec la Prusse, à la suite de l'Autriche. Sa seule faiblesse est de s'être prêté à une illusion, de n'avoir pas tenu ferme, de n'avoir pas combattu jusqu'au bout l'idée d'une négociation à laquelle il voyait le roi et M^{me} de Pompadour s'intéresser si vivement, et où il restait, lui, le négociateur principal, un négociateur résigné et inquiet.

La première conférence engagée sur les offres de l'Autriche se passait à Bellevue, au petit château de Babiolo, où se rencontraient mystérieusement M^{me} de Pompadour, l'abbé de Bernis et le comte de Staremberg. Dès lors les entrevues se succédaient, toujours combinées de façon à déjouer toutes les curiosités. Le secret devait être absolu; il restait entre l'empereur, Marie-Thérèse, M. de Kaunitz du côté de l'Autriche, et le roi Louis XV, M^{me} de Pompadour, l'abbé de Bernis du côté de la France. Il fut strictement gardé. Bernis, qui n'était pas de l'autre *secret du roi*, de celui dont M. le duc de Broglie vient de se faire le brillant historien, Bernis, qui n'était que du *secret* avec l'Autriche, qui en était seul et qui en avait assez d'émotion, écrivait tout de sa main et mettait tout son art à ne laisser rien transpirer. « Pour conserver le secret de la négociation, dit-il, j'étais obligé de me livrer au monde et de mener la vie d'un homme qui n'aurait rien à faire; j'étais donc forcé de passer les nuits dans le travail. Qu'on ajoute à ces fatigues du corps et de l'esprit les inquiétudes d'un homme qui excite la jalousie de tout le conseil du roi, l'attention perpétuelle qu'il me fallait avoir pour éviter les pièges qui m'étaient tendus de toutes parts et les espions dont m'environnaient les ministres étrangers... » La situation était singulière en effet, et surtout plus forte que l'homme chargé d'en porter le poids.

Au premier moment de ces négociations mystérieuses, Bernis avait vu avec sagacité le nœud de l'affaire; il avait senti le péril et, ne-

pouvant le conjurer entièrement, il essayait du moins de louverer avec M. de Staremborg, il faisait ce qu'il pouvait pour atténuer la portée des engagements demandés à la France. Il s'efforçait de ramener l'alliance avec Vienne à la mesure d'un traité « d'union et de garantie, » qui sauvegarderait l'état de l'Europe, désintéresserait l'Autriche sans menacer la Prusse et laisserait la France libre vis-à-vis de l'Angleterre. Bernis procédait avec une assez prudente correction en prenant pour point de départ le maintien de la paix continentale par l'exécution du traité d'Aix-la-Chapelle. C'était sage, mais un peu naïf, car c'était se flatter de contenir des ambitions impatientes de profiter des circonstances, — l'ambition de l'Autriche qui ne cherchait une alliance que pour reprendre les armes contre la Prusse, l'ambition de la Prusse qui n'attendait qu'une occasion pour « arracher une plume de plus à l'aigle impériale. » Le pauvre Bernis ne s'apercevait pas assez qu'une fois engagé il ne pourrait plus s'arrêter; il ne voyait pas que le seul fait d'un commencement d'intimité de la France avec l'Autriche offrait au roi de Prusse un prétexte de chercher fortune auprès de l'Angleterre, que l'évolution de la Prusse vers l'Angleterre entraînerait la France au-delà de ses premières intentions, en mettant de plus en plus Versailles à la merci de Vienne, que l'Europe allait se trouver dans la confusion, et qu'après avoir signalé la guerre comme un péril, il préparait lui-même la guerre. C'est l'histoire de cette négociation qui, ouverte timidement et obscurément à Babiole au mois de septembre 1755, allait conduire à l'alliance du 1^{er} mai 1756, puis aux engagements bien plus étendus de 1757, au sein d'une conflagration générale.

A mesure que l'œuvre de diplomatie mystérieuse se déroulait cependant, avant même qu'elle n'eût pris un caractère décisif, Bernis n'avait pas tardé à se sentir singulièrement ému de sa responsabilité; tout flatté qu'il fût dans sa vanité, il n'était pas moins troublé de se voir seul dans une telle aventure, et en homme de sens il avait plus d'une fois pressé le roi d'associer les ministres à la négociation. Le roi, avec son goût de cachotterie, avait d'abord résisté, puis il avait fini par consentir de mauvaise grâce à la réunion d'un comité secret de quelques-uns des ministres, et c'était un petit coup de théâtre. Les ministres, sans méconnaître la dextérité et la prudence que Bernis avait su montrer jusque-là dans une si délicate affaire, ne laissaient pas d'être surpris et froissés de cette révélation; ils voyaient avec jalousie cette fortune du négociateur improvisé à leur insu. Le ministre des affaires étrangères, le vieux Rouillé surtout avait de la peine à déguiser sa mauvaise humeur. M. de Machault, qui avait le service de la marine, insistait pour qu'on ne se laissât pas entraîner au-delà de la guerre mari-

time. Le ministre de la guerre, le comte d'Argenson, ne redoutait pas quelque campagne continentale où il aurait l'occasion de déployer son activité et d'affermir son crédit toujours menacé par M^{me} de Pompadour. Les uns se montraient assez favorables à la politique d'union avec l'Autriche; les autres tenaient encore pour l'alliance avec le roi de Prusse, à qui on venait d'envoyer l'aimable duc de Nivernais et qui déjà se disposait à lever le masque.

Les ministres, embarrassés de leur rôle et n'ayant pas le dernier mot du maître, finissaient par laisser faire Bernis, tout prêts à lui disputer le succès, s'il y avait un succès, et à le désavouer, à l'accabler au premier contre-temps. Pendant quelques mois, Bernis restait par le fait à peu près seul à cette œuvre délicate et épineuse d'une négociation dont il sentait la gravité, qu'il voyait se déplacer ou se compliquer incessamment. Seul il avait à traiter chaque jour avec le roi, avec M^{me} de Pompadour, avec M. de Staremberg; seul il était chargé de préparer mémoires, dépêches secrètes, projets ou contre-projets, moyens d'exécution. Il se trouvait dans une situation singulière. Il avait le crédit et la faveur, il était même admis, par un privilège rare, à la table du roi, à Choisy, et il n'avait ni un caractère reconnu, ni aucune des réalités du pouvoir. Il avait entre les mains la plus grande affaire du temps, une vraie révolution de politique extérieure, et il ne pouvait pas même se faire initier aux plus simples actes de la diplomatie dans les cours du nord. Il avait tout conduit jusqu'au bout, et au dernier moment, c'est à peine si l'ombrageux ministre des affaires étrangères, le vieux Rouillé, se résignait, sur un ordre du roi, à donner à l'abbé un pouvoir de plénipotentiaire pour signer au traité du 4^{er} mai 1756, qui scellait l'alliance définitive de la France et de l'Autriche. On ne saurait imaginer résolution plus décisive sortant d'une plus étrange confusion d'intrigues, de secrets et de manèges, préliminaires peu sérieux d'une terrible guerre.

Une conséquence assez logique de la signature du traité du 4^{er} mai 1756 eût été, à ce qu'il semble, d'en finir avec ces anomalies, de faire du vrai négociateur de l'alliance le ministre chargé de la pratiquer. Les courtisans, qui ne marchandent pas avec le succès du moment, disaient sans façon à Bernis qu'il allait « remplacer le cardinal de Richelieu, » et M. de Kaunitz écrivait gravement de Vienne : « Je désire beaucoup apprendre bientôt que le roi ait honoré M. le comte de Bernis d'une place au conseil. Il faut à la France et à ses alliés un grand homme dans les affaires, et M. de Bernis me paraît avoir cette qualité!.. » Un Richelieu à prochaine échéance, un « grand homme, » convenez qu'on allait lestement! Les affaires de cour n'allaient pas aussi vite à Versailles, ce n'est que dans le commencement de janvier 1757 que Bernis

entraîna au conseil comme ministre d'état ; ce n'est que six mois plus tard qu'il devenait réellement ministre des affaires étrangères, et pour hâter ou assurer son élévation, il fallait deux incidens, dont l'un, le premier, l'attentat de Damiens, le 5 janvier 1757, risquait d'emporter d'un seul coup l'alliance autrichienne, le règne de M^{me} de Pompadour avec la vie du roi.

Nommé depuis la veille ministre d'état et tombant à Versailles au moment où la tentative de meurtre venait d'être commise, au milieu d'une cour effarée, Bernis montrait autant de fermeté que de présence d'esprit. Pendant toute la maladie du roi, il ne perdit pas un instant la tête. Il avait l'art de concilier ce qu'il devait à la famille royale, au dauphin, impatiens de hâter la disgrâce de la favorite, et ce que lui inspirait son attachement pour M^{me} de Pompadour. Il trouvait « le secret d'enchanter la famille royale » sans manquer à l'amitié qui le liait à la femme menacée. Il jouait si bien son rôle qu'il sortait avec un crédit fortifié de cette crise de onze jours où disparaissaient le ministre de la guerre, le comte d'Argenson, le contrôleur général, M. de Machault, sacrifiés à la favorite triomphante. Bernis, dès son entrée au conseil, s'était fait la réputation d'un esprit clairvoyant et décidé.

L'autre incident qui allait le conduire définitivement au ministère des affaires étrangères ressemblait à une comédie jouée par un personnage dont la fortune commençait à se dessiner, le comte de Stainville, bientôt duc de Choiseul. Le comte de Stainville était depuis quelque temps déjà fort bien en cour auprès de M^{me} de Pompadour, à qui il avait rendu un singulier service en lui livrant des lettres compromettantes pour une de ses parentes, M^{me} de Choiseul-Romanet, objet passager d'un caprice galant de Louis XV. Il y avait gagné déjà l'ambassade de Rome, il venait d'y gagner encore l'ambassade de Vienne. Avec sa naissance, avec son esprit, « entreprenant, ambitieux et adroit, » il visait plus haut. Pour le moment, avant de partir pour Vienne et d'accord avec M^{me} de Pompadour, il tenait à laisser Bernis aux affaires étrangères ; mais le ministre Rouillé était vieux, apoplectique, menacé de mort prochaine, et le roi, qui n'était pas inhumain, qui avait même quelquefois des ménagemens pour ses serviteurs, ne voulait pas entendre parler d'une disgrâce qui serait le dernier coup pour son ministre. « Ah ! s'il pouvait se déplacer lui-même, » disait un jour M^{me} de Pompadour. — « N'est-ce que cela ? » répondait vivement M. de Stainville, et aussitôt il courait chez M^{me} Rouillé. Il s'efforçait de lui démontrer que, pour sa position à la cour, elle avait le plus grand intérêt à conserver son mari, qu'elle ne pouvait le conserver que par le repos, bien entendu, avec les places et les honneurs qu'on lui assurerait. Il la persuadait ou ne la persuadait pas, il l'entraînait, sans la laisser

respirer, chez son mari, il enlevait la démission du bonhomme, et avant que deux heures fussent passées il revenait triomphant avec cette démission auprès de M^{me} de Pompadour, qui « en eut autant de surprise que de joie. » La place était libre, et c'est ainsi que par le tour d'adresse de Stainville le négociateur du traité du 1^{er} mai 1756 devenait au mois de juin 1757 le ministre des affaires étrangères de France.

III.

Lorsque Bernis, arrivé à ce sommet de la fortune politique, regardait derrière lui, il pouvait assurément se dire avec une certaine complaisance qu'il avait fait du chemin, qu'il était loin de ces premiers temps où petit abbé il brillait par les vers faciles, par les séductions mondaines, et où il avait ses gaies aventures. Il était sorti de ses embarras de jeunesse, il avait renoncé aux frijolités, il n'avait gardé que l'esprit en devenant un personnage sérieux. Les bénéfices ne lui manquaient plus maintenant : il venait de recevoir l'abbaye de Saint-Médard et il était ministre, ministre par la confiance intime du roi, par la faveur de celle qui, victorieuse de ses ennemis, restait plus que jamais l'âme du gouvernement. Il avait entre les mains les affaires de l'Europe avec les affaires de la France, et il s'animait à cette œuvre qui, en flattant son ambition, ne laissait pas d'inquiéter parfois sa raison. « Nous sommes dans la crise, écrivait-il peu auparavant à Pâris-Duverney; ma santé est bonne, malgré le travail qui augmente et va augmenter de jour en jour. » Bernis ministre à Versailles, Stainville ambassadeur à Vienne, c'était l'alliance autrichienne en action dans le feu d'une guerre qui allait durer six ans encore, qui sévissait réellement depuis une année déjà.

On sait ce qu'a été cette guerre commencée par la rupture entre l'Angleterre et la France, bientôt transportée et continuée en Allemagne. On sait toute cette suite d'événemens,—et le brillant prélude de la conquête de Minorque sur les Anglais, et la brusque invasion de la Bohême par le roi de Prusse au mois d'août 1756, et la marche de nos armées sur le Rhin, et l'expédition du Hanovre sous d'Estrées d'abord, puis sous l'heureux vainqueur de Mahon, le maréchal de Richelieu, et les premières alternatives de la lutte sur l'échiquier allemand. Au moment de l'entrée de Bernis au ministère des affaires étrangères, la fortune semble encore indécise, plutôt favorable aux alliés, Autrichiens et Français. Frédéric II, après avoir débuté par des victoires, vient d'être battu à Kollin par le comte Daun. Peu après le maréchal d'Estrées, de son côté, a l'avantage sur le duc de Cumberland à Hastembeck et entre en vic-

torieux à Hanovre. Bernis prétend que dans les premiers jours de son ministère, il n'avait que de bonnes nouvelles à porter au roi, et qu'en le voyant passer on disait : « Tiens, le voilà, il a l'air d'une bataille gagnée. » Mais ces momens sont courts, et bientôt tout change à vue d'œil. Déjà sous mille formes éclatent tous les signes avant-coureurs des catastrophes prochaines et peut-être irréparables, — la versatilité des conseils, le désordre des finances, l'épuisement intérieur, le favoritisme dans le choix des généraux, la nullité et la présomption à la tête des armées, M^{me} de Pompadour voulant faire un héros de M. de Soubise, et Richelieu allant faire la guerre avec la frivolité d'un courtisan, avec la cupidité d'un maraudeur. Avant peu, la crise se précipite. Richelieu, qui est allé remplacer le maréchal d'Estrées au lendemain d'Hastembeck, signe la convention de Closter-Seven, dont il se pare comme d'un décevant trophée pour couvrir ses déprédations et qui permet aux Hanovriens de se dégager, au roi de Prusse de reprendre l'ascendant. La bataille de Rosbach suit de près. Quelques mois encore, ce sera la bataille de Crefeld, perdue par le comte de Clermont envoyé à son tour pour remplacer Richelieu. Les désastres s'enchaînent de 1757 à 1758, et les Autrichiens ne sont guère plus heureux.

S'il y a eu un rêve flatteur pour Bernis, le rêve se dissipe au milieu de ces réalités cruelles et de ces périls croissans. Loménie de Brienne raconte qu'un jour de 1757, au moment où la fortune semblait encore sourire, Bernis se promenait chez lui, repassant dans son esprit les premiers événemens de la guerre, Mahon enlevé, la victoire d'Hastembeck, les Hanovriens menacés d'être pris, Frédéric II vaincu à Kollin, la conquête de l'Allemagne presque assurée. Il faisait son rêve, et se demandant comment tout cela était arrivé, par quels personnages les affaires étaient conduites, ce qu'il y avait eu d'intrigues, de hasards et de caprices, il disait : « Pauvre postérité, que sauras-tu ? » A ce moment il entendait à sa porte le fouet d'un postillon. C'était le courrier portant la nouvelle de la convention de Closter-Seven, et Bernis, qui en saisissait la portée, ajoutait aussitôt : « Le rêve est fini. Ah ! parbleu, la postérité n'est pas si à plaindre ; elle ne sera pas dans le cas de s'étonner si mal à propos. » La postérité a fini par tout savoir, elle n'est pas trop étonnée, elle est du moins très édifiée sur la politique de ce règne des frivolités désastreuses. Bernis, quant à lui, ne tardait pas à comprendre, après Closter-Seven, bien plus encore après Rosbach, et définitivement après Crefeld, que tout était perdu. Il se sentait engagé dans une crise qui dépassait son génie, qu'il jugeait avec une honnête clairvoyance, mais qu'il n'avait plus la force de dominer ou d'arrêter. Il en avait assurément toutes

les émotions et il les confiait jour par jour à Stainville, dans une correspondance où se révèlent à la fois la vivacité de sa raison, la candeur de son patriotisme, la sincérité de son esprit, et, si l'on veut, la faiblesse de sa position, l'insuffisance de son caractère ministériel.

Rien de plus saisissant et de plus instructif en effet que cette correspondance de plus d'une année qui complète les *Mémoires* et où Bernis, tout entier à la vie dévorante qu'il mène, ne déguise rien, ni ses propres perplexités, ni la confusion dont il est entouré ! Il ne craint pas de parler en toute liberté, avec vivacité, de l'apathie du roi, du danger des faiblesses de M^{me} de Pompadour, — *notre amie*, comme il l'appelle toujours, — pour M. de Soubise, de l'incohérence du gouvernement, de la détresse financière, des généraux surtout, des généraux et des révoltes croissantes de l'opinion. Il se désole parfois, il se compare lui-même à « un ministre des affaires étrangères des limbes ; » il s'agit dans le vide, et il écrit à Stainville : « On ne meurt pas de douleur, puisque je ne suis pas mort depuis le 8 septembre (Closter-Seven). Les fautes ont été entassées de telle façon qu'on ne pourrait guère les expliquer qu'en supposant de mauvaises intentions ; j'ai parlé avec la plus grande force à Dieu et à ses saints. J'excite un peu d'élévation dans le poulx, et puis la léthargie recommence ; on ouvre de grands yeux tristes et tout est dit ! » C'est là le vrai Louis XV. Le mérite de Bernis est d'avoir le sentiment aussi vif que tenace de la gravité des choses, d'y revenir sans cesse, de montrer jour par jour la situation dans sa triste nudité. « Vous me direz, écrit-il, qu'il n'y a qu'à faire mieux commander les armées, et je vous répondrai : Mettez-y donc de grands généraux ; ayez des ministres et des conseils qui dirigent la guerre avec la supériorité de M. de Louvois, en un mot avec le talent qui seul peut arranger les grandes choses. Où sont ces généraux ? où sont ces ministres ? Et s'ils existaient, les mettrait-on en place ? Ce n'est pas l'état des affaires qui m'effraie, c'est l'incapacité de ceux qui les conduisent... Point de ministres, point de conseil, point de généraux, point de volonté dans les uns ni d'activité dans les autres ; je vous dis ma pensée... » Et cet esprit fin, assurément plus délié que réellement supérieur, sent bien que le mal est plus profond. Il a des traits familièrement pathétiques. Il montre la société glissant dans l'anarchie morale, gâtée par le luxe, adonnée sans scrupule au goût du repos et de l'argent. « Il faudrait changer nos mœurs, dit-il, et cet ouvrage, qui demande des siècles dans un autre pays, serait fait en un an dans celui-ci s'il y avait des faiseurs. » Seulement il n'y a plus pour l'instant de ces « faiseurs » qui ont existé pour la France, — qui reparaitront après des catastrophes nouvelles.

Le sentiment dominant dans ces lettres de tous les jours, c'est le sentiment du vide, du néant moral dans la société officielle, de l'insuffisance, de la corruption ou de la frivolité chez ceux qui devraient être des chefs. Les hommes manquent, c'est le cri universel. Ce que dit Bernis, Frédéric II le remarque de son côté avec une hautaine ironie en parlant de la France, et Louis XV, dans le secret de ses correspondances, le répète d'un ton morose, presque dans les mêmes termes : « Ce siècle-ci n'est pas fécond en grands hommes, et il serait bien malheureux pour nous si cette stérilité n'était que pour la France. » Et M^{me} de Pompadour elle-même, sans s'apercevoir qu'elle n'est peut-être pas étrangère par son influence à cette diminution de grandeur morale, M^{me} de Pompadour gémit sur ce qu'elle appelle « la honte de la nation ; » elle écrit au comte de Clermont, à ce triste petit-fils du grand Condé envoyé pour relever les affaires en Allemagne : « Je ne puis m'empêcher d'avoir le cœur flétri de voir faire les belles actions aux autres, et les Français... n'en parlons plus (1). » Elle voudrait de la gloire et des héros pour illustrer son règne, l'aimable fascinatrice, et elle trouve Soubise ou Clermont, Rosbach et Crefeld ! Le dernier mot de cette crise où tout manque, le mot que les courtisans ne disent pas, que Bernis presque seul a le courage de dire, c'est qu'il faut faire la paix si l'on ne veut pas courir à une ruine complète, que pour suivre une politique, il faudrait avoir ce qu'on n'a plus : des instrumens, des hommes, des généraux. Il ne propose pas du premier coup de se retirer de la grande alliance, de laisser l'Autriche à son duel avec le roi de Prusse, ou de rendre les armes devant l'Angleterre ; il conseille de profiter de quelques circonstances heureuses pour négocier, il prépare les voies, il suggère l'idée d'une médiation de l'Espagne. Il agite tous les plans dans son esprit, même une réorganisation intérieure du gouvernement avec un premier ministre, — et toujours il revient à la nécessité de la paix puisqu'on ne peut plus faire la guerre.

Oui, assurément, Bernis montre une courageuse prudence, une sagacité hardie en parlant de paix dans les extrémités de 1758 ; mais il ne voit pas qu'après avoir été élevé au pouvoir pour conduire la grande alliance au succès, il n'a plus l'autorité qu'il faudrait pour revenir à une autre politique, pour proposer une paix cruelle. Il va se heurter contre tous les sentimens et les intérêts engagés dans la guerre à outrance. Le roi est froissé dans son orgueil et se croit lié par son honneur. Pour M^{me} de Pompadour, qui a mis tout son enjeu dans l'alliance autrichienne, c'est une affaire

(1) Quelques-unes de ces lettres curieuses au comte de Clermont, retrouvées au dépôt de la guerre, ont été publiées d'abord par M. Camille Rousset dans son intéressant travail sur le comte de Gisors qui fut tué à Crefeld.

d'amour-propre féminin et une question de règne. Parler de paix, c'est rompre avec elle, et là se dévoile la vraie faiblesse de Bernis dans sa brillante et décevante carrière. Sans doute, il n'est pas, autant qu'on l'a dit, une simple créature de la favorite. Il a toujours gardé auprès d'elle sa dignité aisée et la liberté d'un ami. Il ne lui doit pas moins en partie sa fortune ; il a grandi par elle et auprès d'elle, il a accepté ses familiarités protectrices, et le jour où il la contrarie dans son vœu le plus cher, dans sa passion de combat contre le roi de Prusse, dans sa vanité d'alliée de Marie-Thérèse, l'indépendance du ministre ressemble à une trahison ou à une ingratitude. Il risque fort d'être brisé à son tour. Le chapitre des « brouilleries » commence, c'est lui qui dit le mot, et il y a des scènes d'une vivacité singulière où il peut sentir la fragilité de son crédit. Il est d'autant plus menacé que la favorite a un terrible auxiliaire sur qui elle peut compter : c'est Stainville, qu'on fait en ce moment (1758) duc de Choiseul, qui représente auprès de Marie-Thérèse la politique de l'alliance autrichienne et de la guerre ; c'est ce brillant Lorrain qui, après avoir aidé M^{me} de Pompadour à mettre Bernis au ministère, est parti pour Vienne en disant : « Oh ! pour celui-là, il ne m'embarrasse pas, je le perdrai auprès d'elle quand je voudrai. » Pour Bernis, c'est encore un ami, le correspondant le plus intime, — c'est déjà aussi un rival de faveur, un successeur désigné.

La lutte est vraiment trop inégale entre ces deux hommes, l'un facile, aimable, sincèrement ému des malheurs publics, l'autre spirituellement sceptique, audacieux, impatient d'action et attendant son heure. Tant que Bernis a l'air de marcher d'accord avec M^{me} de Pompadour, Stainville-Choiseul lui est fidèle, il le soutient et le défend. Le jour où Bernis semble se séparer de M^{me} de Pompadour, Choiseul l'abandonne et reste résolument avec la favorite ; il laisse son ministre poursuivre ses confidences un peu éperdues, et il se tient prêt à entrer en scène. Choiseul d'ailleurs garde avec Bernis une familiarité à demi ironique, à demi protectrice, et en se préparant à le supplanter, il lui ménage d'avance un brillant dédommagement, — il veut le faire cardinal ! c'est lui qui de Vienne, presque à l'insu du roi et de M^{me} de Pompadour, a pris l'initiative de « l'affaire du chapeau, » un moment interrompue par la mort du pape Benoît XIV, reprise et décidée avec le nouveau pape Clément XIII. On dirait que cette « affaire du chapeau » progresse à mesure que la position du ministre décroît, de sorte qu'au bout de quelques mois, à quelques jours d'intervalle, Bernis se trouve tout à la fois cardinal et ministre disgracié. Il reçoit le chapeau « comme un bon parapluie, » selon son expression. Voilà le rêve du nouveau Richelieu évanoui ! Il est cer-

tain que dans les derniers temps de son pouvoir Bernis était un ministre bien agité, ayant trop d'idées, parlant aussi un peu trop de sa santé, de ses « coliques d'estomac. » Il avait fini par agacer le roi, par exaspérer M^{me} de Pompadour, à qui on faisait peur de son chapeau rouge, « en lui représentant que les cardinaux avaient toujours recherché les premiers rôles. » Le pauvre Bernis n'était pas de force à tenir tête aux événemens, à la colère d'une femme puissante et à l'ambition d'un habile homme comme Choiseul.

Jusqu'au moment décisif il s'était peut-être fait quelque illusion. Tantôt il rêvait des combinaisons qui ne l'excluraient pas entièrement des affaires; tantôt, pressentant sa disgrâce prochaine, il cherchait d'avance à l'adoucir, et il disait à M^{me} de Pompadour : « Nous séparer, à la bonne heure, rien de plus simple et de plus facile; mais *pourquoi un coup de poignard?* » Il était bien condamné! Le 30 novembre 1758 il avait reçu le chapeau à Versailles des mains de Louis XV, qui prétendait qu'il n'avait « jamais fait un si beau cardinal. » Le 13 décembre, au moment où il se trouvait en conférence avec M. de Staremberg à Paris, il recevait du roi un ordre d'exil qui coupait court à l'entretien. L'astre ministériel de Bernis s'éclipsait, l'astre de Choiseul se levait. « Grande nouvelle à Paris, écrivait l'avocat Barbier; M. le cardinal de Bernis, ministre d'état, a reçu une lettre de cachet du roi par laquelle il est exilé en son abbaye de Saint-Médard de Soissons... » Les uns attribuaient cet exil aux relations du cardinal avec « Madame infante, » les autres y voyaient le dénoûment et le châtiment d'une intrigue contre M^{me} de Pompadour. Frédéric II écrivait peu après de son ton supérieur et décisif l'épithète du ministre français : « On a trop exagéré le mérite de Bernis lorsqu'il était en faveur, on le blâme trop à présent. Il ne méritait ni l'un ni l'autre. »

IV.

C'est au mois de décembre 1758 que Bernis part pour son exil du Soissonnais. Ce n'est que six ans plus tard, en 1764, après la paix, qu'il est autorisé à revenir à la cour; ce n'est qu'en 1769 qu'il reparait sur une scène nouvelle, comme cardinal au conclave, puis comme ambassadeur de France à Rome. Ces longues années d'exil, il les passe à peu près, sauf quelques voyages de santé, dans une résidence qui n'est pas sans charme, qui dépend de l'abbaye de Saint-Médard, au château de Vic-sur-Aisne.

Il y était arrivé par un jour d'hiver, l'esprit assez libre pour dormir la première nuit deux heures de plus que de coutume et pour aller le lendemain matin chasser aux oiseaux dans le parc.

Des agitations de la cour et des affaires politiques il avait passé tout à coup au silence d'une campagne des bords de l'Aisne, où il avait eu pour prédécesseur l'abbé de Pomponne. C'était pour lui une retraite assez solitaire, quoiqu'il eût la permission de recevoir quelques parens ou quelques amis, et assez douce pour qu'il n'eût pas trop à souffrir. Quelquefois Choiseul, qui ne tenait pas du tout à aggraver sa disgrâce, qui n'était que moqueur, Choiseul, dans les premiers temps, se plaisait à charger ceux qui allaient le visiter de ses souvenirs et de ses messages; lorsqu'il voyait un neveu du cardinal ou son secrétaire, l'abbé Deshaizes, il leur répétait d'un ton sarcastique, en affectant de se servir des expressions de Bernis : « Dites au cardinal que nous n'avons ni argent, ni généraux, ni vaisseaux, mais que cependant nous faisons et nous ferons encore la guerre. » Et Bernis un peu piqué finissait par répondre sur le même ton qu'il savait que « sans généraux, sans vaisseaux, sans argent, on pouvait *faire* la guerre, mais non la *bien faire*. » En réalité il n'avait pas tardé à se créer, en dehors du monde et de la politique, une vie paisible et douce, dictant ses *Mémoires* à sa nièce, la marquise Du Puy Montbrun, ornant sa maison et ses jardins, embellissant sa résidence des bords de l'Aisne; le ministre avait disparu, le mondain séparé du monde se consolait en restant un cardinal lettré et philosophe.

Un des épisodes les plus curieux de cette vie de l'exil, c'est assurément la correspondance qui s'engageait, qui s'animait parfois au courant de ces longues années entre Bernis et Voltaire. Rien de plus vif, de plus agréablement original que cette correspondance où Voltaire, toujours étincelant de génie et de malignité, déploie sa merveilleuse souplesse, et où Bernis ne paraît vraiment ni vaincu ni effacé par le plus éblouissant des hommes. Ils s'étaient connus au temps de la jeunesse légère de l'abbé. Ils étaient ensemble de l'Académie, et, chose bizarre, Bernis avait même précédé Voltaire à l'Académie. Ils s'étaient vus souvent dans le monde. Un attrait intime et irrésistible, l'attrait de l'esprit, les rapprochait.

Le solitaire de Ferney et des *Délices*, en retrouvant Bernis cardinal, ministre disgracié et devenu à son tour le « solitaire de Vic-sur-Aisne, » a de la peine à se contenir, à ne plus lui rappeler « Babet » et ses fleurs, c'est-à-dire ses poésies. Il joue avec ces souvenirs dans ses lettres à celui qu'il désigne sous le nom de « cardinal Bembo, » il lui parle de tout, de sa retraite, de son passé, de son « resplendissant visage, » de son chapeau rouge qu'il appelle lui aussi un « *ombrello*, » des événemens auxquels il a mis « le grelot. » Voltaire fait mieux : il a visiblement de l'estime pour Bernis; il lui envoie avant la publication ses tragédies, ses commentaires de Corneille, ses plaidoyers sur la tolérance. Il le consulte

et il l'écoute, il se soumet avec mille grâces piquantes et libres. Bernis répond à tout en homme d'esprit ; il montre du goût, une raison éclairée et fine, du jugement et même de l'instruction. Au besoin il ramène Voltaire à la mesure en se taisant sur certains points ou en lui recommandant de ne lui envoyer que ses « contes honnêtes. » Il tient aussi à se défendre contre les allusions de Voltaire au sujet du fameux « grelot » qu'il aurait attaché : « Nous parlerons quelque jour du grelot... J'ai connu un architecte à qui on a dit : Vous ferez le plan de cette maison, mais bien entendu que, l'ouvrage commencé, ni les maçons ni les manœuvres ne seront point sous votre direction. Le pauvre architecte jeta là son plan et s'en alla planter ses choux. » Bernis sait garder une dignité ingénieuse et souriante jusque dans la flatterie qu'il ne ménage pas au prodigieux vieillard. Il entre avec lui dans toute sorte de détails sur sa vie de solitaire, sur ses habitudes, et quand Voltaire lui parle d'un ton un peu trop goguenard des embellissemens de sa retraite, de ses « deux cent mille livres de rente, » il répond : « Au lieu des deux cent mille livres de revenu que vous me donnez j'en ai à peine quatre-vingt mille ; mais les premiers diacres de l'église romaine n'en avaient pas tant, et je ne suis pas fâché d'être le plus pauvre des cardinaux français parce que personne n'ignore qu'il n'a tenu qu'à moi d'être le plus riche. Je suis content, mon cher confrère, parce que j'ai beaucoup réfléchi et comparé et que lorsqu'à la première dignité de son état on joint le nécessaire, une santé passable et une âme douce et courageuse, on n'a plus que des grâces à rendre à la Providence... » Bernis a chemin faisant mille traits heureux, expressifs et nuancés sur les lettres, sur le monde, sur le siècle.

Il y a des momens où, sous une forme légère, cette correspondance qui court de Vic aux *Délices* ou à Ferney prend une sorte de grâce plus sérieuse, une teinte de philosophie aimable. Un jour Voltaire, parlant de sa vieille passion pour les lettres et de son inépuisable activité, ajoute : « Qu'a-t-on de mieux à faire ? Ne faut-il pas jouer avec la vie jusqu'au dernier moment ? N'est-ce pas un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme ? Vous êtes encore dans la fleur de votre âge, que ferez-vous de votre génie, de vos talens ? Cela m'embarrasse. Quand vous aurez bâti à Vic, vous trouverez que Vic laisse un grand vide qu'il faut remplir par quelque chose de mieux. Vous possédez le feu sacré ; mais avec quels aromates le nourrirez-vous ? Je vous avoue que je suis infiniment curieux de savoir ce que devient une âme comme la vôtre... » Et Bernis répond cette fois de son accent le plus intime et le plus aimable : « Vous êtes en peine de mon âme dans l'oïseté à laquelle je suis condamné à l'avenir. Avouez que vous me

croyez ambitieux comme tous mes pareils. Si vous me connaissiez davantage, vous sauriez que je suis arrivé en place philosophe, que j'en suis sorti plus philosophe encore... je n'avais besoin pour être heureux que de cette liberté dont parle Virgile : *Quæ sera tamen respezit inertem*. Je la possède en partie; avec le temps je la posséderai tout entière. Une main invisible m'a conduit des montagnes du Vivarais au faite des honneurs : laissons-la faire, elle saura me conduire à un état honorable et tranquille. Et puis, pour mes menus plaisirs, je dois, selon l'ordre de la nature, être l'électeur de trois ou quatre papes, et revoir souvent cette partie du monde qui a été le berceau de tous les arts. N'en voilà-t-il pas assez pour *bercer cet enfant* que vous appelez la vie?.. Adieu, mon cher confrère, je ris comme un fou quand je songe que vous êtes destiné à vivre en Suisse et moi à habiter un village... » N'est-ce point là un de ces dialogues d'esprits délicats qui sont la partie charmante du xviii^e siècle, une conversation où passe un souffle de philosophie gracieuse et où le cardinal n'est pas vaincu par le solitaire des *Délivres*?

Celui qui parlait ainsi ne pouvait rester indéfiniment oublié dans la retraite qu'il se plaisait à orner, qu'il aimait par instans de ces correspondances ingénieuses, mais où il était toujours un exilé. La guerre lui avait valu sa disgrâce de ministre; la paix, la cruelle paix de 1763, en supprimant la cause de son exil, lui rouvrait bientôt le chemin de Versailles et de la cour, sans lui rendre un rôle politique. Choiseul, malgré ses fautes, palliées tout au plus par sa dextérité hardie, était alors au sommet de la fortune : il régnait sur le roi et sur la favorite. M^{me} de Pompadour vivait encore, — elle allait s'éteindre avant peu. Plus d'une fois pendant ces années d'épreuves, elle avait regretté de s'être montrée dure pour celui qu'elle appelait « un aimable ami, » et qui pour toute vengeance avait tracé dans sa solitude ce portrait de la reine des frivolités : « La marquise n'avait aucun des grands vices des femmes ambitieuses; mais elle avait toutes les petites misères et la légèreté des femmes enivrées de leur propre figure et de la prétendue supériorité de leur esprit. Elle faisait le mal sans être méchante et du bien par engouement. Son amitié était jalouse comme l'amour, légère, inconstante comme lui et jamais assurée... » Il voulait bien être exilé, il voulait bien se défendre de l'amertume des courtisans qui ont perdu la faveur; dans le secret de son esprit, il ne voulait pas être dupe de la femme brillante et inconstante : il la jugeait!

Lorsqu'aux premiers jours de 1764, quelques mois à peine avant la mort de M^{me} de Pompadour, Bernis revenait à Versailles, au milieu de ce monde qu'il n'avait pas vu depuis plus de cinq ans, il écrivait à Voltaire avec une joie tempérée par une certaine philosophie : « Le roi m'a donné pour mes étrennes, mon cher confrère, le premier

de tous les biens, la liberté, et la permission de lui faire ma cour... J'ai été reçu à Versailles avec toute sorte de bontés. Le public à Paris a marqué de la joie. Les faiseurs d'horoscopes ont fait à ce sujet cent almanachs plus extravagans les uns que les autres. Pour moi qui ai appris depuis longtemps à supporter la disgrâce et la fortune, je me suis dérobé aux complimens vrais et faux et j'ai regagné mon habitation d'hiver... » Et peu de jours après il ajoutait : « J'ai publié une amnistie générale pour tous mes déserteurs. Je les reçois comme un homme du monde qui est accoutumé au flux et au reflux des amis, selon les circonstances, et comme un philosophe qui plaint les hommes, outre les maladies qui affligent l'humanité, d'être encore sujets aux bassesses et aux platiitudes... Quand mes affaires seront arrangées, j'aurai l'hiver une maison à Paris et je jouirai l'été de la dépense que j'ai faite sur les bords de l'Aisne... »

A tout prendre, Bernis n'avait point à se plaindre, il l'avouait, de l'accueil qu'il avait reçu; il se sentait heureux de reparaitre dans un monde pour lequel il était fait, dont il n'était pas aussi désabusé qu'il le disait, et s'il ne pouvait plus garder l'illusion d'un rôle politique, il recevait bientôt, comme une première marque de sa rentrée en grâce, l'archevêché d'Alby. L'exil, s'il y avait encore exil, était du moins cette fois brillant et doré! Voltaire, qui s'amusait de tout, se hâta de lui écrire de Ferney : « On me dit que vous pourriez bien être berger d'un grand troupeau. Si cela est, adieu les belles-lettres. Je ne combattrai point l'idée de vous voir une houlette à la main, au contraire je féliciterai vos ouailles; mais j'avoue qu'au fond de mon cœur j'aimerais mieux vous voir la plume que la houlette à la main. J'ai dans la tête qu'il n'y a personne au monde plus fait par la nature et plus destiné par la fortune pour jouir d'une vie charmante et honorée, que vous l'êtes. Toutes les houlettes du monde n'y ajouteront rien, ce ne sera qu'un fardeau de plus; mais faites comme il vous plaira... » Bernis était homme à porter le fardeau avec aisance. Il passait plusieurs années à Alby, gouvernant son diocèse en prélat affable et éclairé, qui haïssait tous les fanatismes et « le pédantisme jusque dans les vertus, » s'intéressant dans sa solitude nouvelle aux choses de l'esprit et écrivant encore à Voltaire : « J'aime toujours les lettres; elles m'ont fait plus de bien que je ne leur ai fait d'honneur. Mille entraves m'ont empêché de m'y livrer entièrement. Rien ne m'empêchera de les honorer, de les chérir, ni d'admirer celui qui, dans notre siècle, les a cultivées avec tant de supériorité... Prolongez, embellissez votre couchant en riant des ridicules, en donnant aux jeunes écrivains des leçons et des exemples, et en faisant les délices de vos amis... » En réalité Alby n'était encore qu'une halte.

En 1769, à la mort du pape Clément XIII, Bernis partait pour le conclave, et après le conclave il restait à Rome comme représentant de la France. Il y est resté vingt-cinq ans! Il trouvait dans cette longue ambassade son vrai cadre, le couronnement de sa carrière, tout ce qui pouvait le mieux flatter ses goûts, l'occasion de se mêler à quelques-unes des plus sérieuses et des plus délicates affaires du temps au sein d'une grande représentation.

Nul n'était plus propre à cette diplomatie à la fois mondaine et ecclésiastique. Il avait l'autorité du rang, la dignité aisée du caractère, la souplesse de l'esprit, l'art de concilier toutes les bien-séances. Pendant son long séjour à Rome, Bernis prenait part à deux conclaves. Dans le premier, celui de 1769, il avait contribué, moins qu'on ne l'a dit, dans une certaine mesure encore cependant, à l'élection qui faisait de Ganganelli le pape Clément XIV. Au second conclave, celui de 1775, il avait une action plus directe et plus décisive dans l'élection de Pie VI, qui devait être le pape éprouvé par la révolution. Pour les deux pontifes qui se succédaient, Bernis était un ami écouté, admis à une confiance intime, et Clément XIV, avant de mourir, lui avait donné une dignité toute romaine en le faisant évêque d'Albano. Sa grande affaire, jusqu'en 1773, était la suppression des jésuites. Au fond, avec son esprit facile et libre, il n'avait aucune animosité contre l'ordre fameux. Il ne se gênait pas pour écrire à Voltaire qu'il ne croyait pas que la destruction des jésuites fût utile à la France; « il me semble, ajoutait-il, qu'on aurait pu les bien gouverner sans les détruire. » La suppression une fois admise comme affaire d'état pour la France comme pour l'Espagne, il s'y employait avec une habileté patiente et douce, pressant le pape sans le violenter, le conduisant pas à pas au dénoûment, prix de quatre ans de diplomatie. Il avouait que lui il y aurait mis deux ans s'il eût été pape. Plus tard, d'autres affaires délicates, et notamment celle du cardinal de Rohan, mettaient à l'épreuve sa dextérité. L'ambassadeur avait acquis par degrés une supériorité aisée qui faisait dire au cardinal de Luynes: « On ne peut rien ajouter à la vigilance du ministre de France, à la justesse de ses vues, à sa patience inébranlable et à l'art avec lequel il sait manier les esprits. »

Représentant de la France, cardinal, ami des papes, évêque d'Albano en même temps qu'archevêque d'Alby, Bernis restait pendant deux règnes un ministre plus qu'ordinaire à Rome. Il s'était fait avec le temps une position exceptionnelle par la considération dont il jouissait. Il avait conquis les Romains en respectant leurs usages, en se façonnant à leurs mœurs et en les éblouissant par des magnificences de bon goût. Homme de manières faciles et « d'un commerce uni » dans l'intimité, il tenait à s'entourer d'une grande

représentation; il avait sa cour, ses fêtes, ses réceptions ou « conversations » à son palais du Corso et sa maison de villégiature à Albano. Il prétendait qu'à Rome « rien ne devait être médiocre sous peine d'être ridicule. » Sobre et frugal pour lui-même, au point de se nourrir de légumes, il avait une table somptueuse pour ses convives, un cuisinier demeuré légendaire, et comme on parlait un peu trop de ce cuisinier, il répondait avec bonne humeur qu'il n'en coûtait pas plus d'être bien servi que d'être mal servi, mais que le résultat était fort différent. Il faisait du faste par politique, par bienséance de situation, ouvrant sa maison aux étrangers de tous les pays, et surtout aux Français, qui revenaient charmés. Il tenait, disait-il, « l'auberge de France dans un carrefour de l'Europe. » M^{me} de Genlis, accompagnant la duchesse de Chartres dans son équipée d'un voyage furtif en Italie et à Rome, a décrit les magnificences de la réception faite à la princesse et a laissé un portrait de Bernis à cette époque. « Le cardinal, dit-elle, avait soixante-six ans, une très bonne santé et un visage d'une grande fraîcheur. Il y avait en lui un mélange de bonhomie et de finesse, de noblesse et de simplicité qui le rendait l'homme le plus aimable que j'aie jamais connu. » Un visiteur bien plus inattendu, Roland, le futur ministre de la Gironde, n'en parlait pas autrement dans des lettres écrites d'Italie en 1778. « Les Romains, vraiment *grandiosi*, dit-il, ne voient point sans admiration leur faste éclipsé. Tant d'équipages, de livrées; le concours des grands, les hommages du peuple, une politique qui a mis plus d'une fois la leur en défaut, une politesse aisée qui toujours est à tout et s'étend à tout le monde, donnent au cardinal de Bernis un crédit, un ascendant, que ses grands talens soutiennent d'une manière imposante... » Le voilà au complet dans son déclin paisible et orné!

Il restait tel jusqu'au bout. Il était encore ainsi au moment où l'aimable peintre, M^{me} Vigée-Lebrun, fuyant les agitations de la France à la fin de 1789 et arrivant à Rome, recevait, en compagnie de l'artiste anglaise Angelica Kaufmann, l'accueil qu'elle décrit dans ses agréables *Souvenirs*. « J'ai été dîner hier avec Angelica chez notre ambassadeur le cardinal de Bernis, à qui j'avais fait une visite trois jours après mon arrivée. Il nous a placées toutes deux à table à côté de lui. Il avait invité plusieurs étrangers et une partie du corps diplomatique, en sorte que nous étions une trentaine à cette table, dont le cardinal a fait parfaitement les honneurs, tout en ne mangeant lui-même que deux petits plats de légumes (1)... » C'étaient les derniers beaux jours de l'ambassade. Déjà tout s'assombrissait;

(1) Voir les gracieux *Souvenirs de Madame Vigée-Lebrun*, 2 vol. in-18; Charpentier.

les événemens se précipitaient d'heure en heure en France, e même de loin le cardinal ne pouvait échapper au contre-coup de la révolution. Il était engagé dans la terrible crise par sa position, par ses abbayes, par ses dignités ecclésiastiques et plus encoré par le sentiment inné de la fidélité à son ordre.

Au fond Bernis, qui représentait ce qu'il y avait de plus éclairé et même de plus philosophe dans le clergé de France, Bernis n'aurait pas été opposé à des réformes sages, prudentes, qui n'auraient pas prétendu « tout détruire et faire une religion nouvelle; » mais si modéré, si ami de la paix qu'il fût, comme il le disait, il y avait des choses auxquelles il ne pouvait souscrire. Il y avait des « som-mations injustes et peu délicates, » — peu délicates, notez toujours le mot, — devant lesquelles il se redressait et se souvenait « que dans un âge avancé on ne doit s'occuper qu'à rendre au juge suprême un compte satisfaisant de l'accomplissement de ses devoirs. » Lorsqu'en 1791 on lui demandait le serment à la constitution civile du clergé, il l'aurait prêté en le ramenant à des termes acceptables. A une injonction impérative et menaçante qui ne lui laissait que l'alternative de signer sans restriction ou d'être frappé, il répondait : « La conscience et l'honneur n'ont pu me permettre de signer sans modification un serment qui oblige de défendre la nouvelle constitution dont la destruction de l'ancienne discipline de l'église fait une partie essentielle. » Il restait par le fait destitué, dépouillé de ses biens et de ses dignités; il ne gardait plus rien d'une opulence qui ne lui avait servi qu'à des libéralités et souvent à des charités discrètes. Il redevenait pauvre comme l'abbé des premiers jours, disant simplement : « A soixante-seize ans révolus, on ne doit pas craindre la misère, mais bien de ne pas remplir exactement ses devoirs. »

Et ici encore qu'on observe jusqu'au bout comment ces hommes d'autrefois, qui savaient refuser les bénéfices ou les avantages par honneur, savaient aussi les perdre et accepter les épreuves sans faiblesse. Je ne parle pas des hommes de combat et de bruit, de ceux qui, après avoir livré leur vie aux corruptions du siècle et après avoir mérité peut-être l'expiation, retrouvaient à la dernière heure la fierté du vieux sang en face des supplices. Les plus doux ne montraient pas moins de fermeté dans la tempête. Le vieux duc de Nivernais, le plus inoffensif et le plus libéral des grands seigneurs, avait été enfermé aux Carmes sous la terreur, et dans la prison où, à chaque instant, le bourreau pouvait venir le prendre, il s'occupait tranquillement à traduire un poème italien, le *Ricciardetto*, de Fortiguerra. En sortant de prison, après le 9 thermidor, n'ayant plus rien, il gardait son égalité d'âme; il écrivait encore des fables, il recueillait ses œuvres comme si rien ne s'était

passé autour de lui, et il s'éteignait sans trouble à quatre-vingts ans. Bernis à Rome, tout cardinal qu'il fût, passait ses dernières années dans une sorte d'indigence. Il vivait d'une modeste pension de la cour d'Espagne, fidèle à son état dans la disgrâce, sans se plaindre, sans cesser d'être l'homme de bonne compagnie. Il mourut à la fin de 1794, disparaissant obscurément avec la société où il avait vécu et brillé. Cette vie, cot commencée dans les grâces et les plaisirs de Versailles ou de Paris, s'achevait au sein des mélancolies romaines, et en s'éteignant elle se décorait d'un dernier reflet d'honneur religieux au milieu des sacrifices acceptés, supportés simplement.

Veut-on retrouver de nos jours une dernière trace, un souvenir bien imprévu et comme une épitaphe singulière de celui qui fut de son temps abbé, cardinal, ministre des affaires étrangères et toujours mondain? Bien des années après, vers 1840, une pieuse et poétique personne, M^{lle} Eugénie de Guérin, est chez une parente, auprès d'Alby, où Bernis a été archevêque, dans un de ces châteaux de famille où errent les ombres du passé. C'est le château de Montels, situé au milieu d'une campagne « toute diverse en paysages, en coupes de montagnes douces, couvertes de châtaigniers. » M^{lle} Eugénie de Guérin, avec son charme pénétrant, décrit dans son *Journal* le château où il y a un vieux salon tout tapissé de vieux portraits de militaires, d'hommes de robe et d'église, de belles dames comme on n'en voit plus. Tout est contraste à Montels, dit M^{lle} de Guérin, jusque « dans cette chambre appelée chambre du cardinal, pour avoir logé le cardinal de Bernis, toute pleine à présent de pommes de terre. » Et elle poursuit : « Je ne suis pas étonnée que ce bel esprit, qui se connaissait en jolies choses, ait choisi ce lieu pour sa maison de campagne, assez près et assez loin de la ville, paysage parfaitement dessiné pour des pastorales et des rêveries poétiques, si le cardinal rêvait encore. Qui sait? qui sait en quel temps et en quel état on cesse d'être poète? Celui-ci cependant, dans le cours de sa vie, se souvenant qu'il était prêtre, eut repentir de ses chansons légères et fit faire des recherches pour les détruire... Les épîtres à Chloé et à la Pompadour sont restées, et nul ne sait que leur auteur a voulu les mettre en cendres. Je tiens cela de mon père, dont le père avait connu *l'Apollon cardinal*... » — Apollon, c'est beaucoup; c'était beaucoup aussi d'appeler Bernis un Richelieu au temps du ministère! Ce qui est vrai, c'est qu'avec ses dons et ses faiblesses, poète léger, politique et gentilhomme d'église, Bernis reste une des expressions les plus intéressantes du xviii^e siècle, de ce monde d'autrefois à jamais disparu et condamné dans ses institutions, toujours fait pour plaire par la grâce et par l'esprit.

CHARLES DE MAZADE.

L'ILE DE CYPRE

SON ROLE DANS L'HISTOIRE

II¹.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES. — LE GÉNÉRAL DE CESNOLA
ET LE MUSÉE MÉTROPOLITAIN DE NEW-YORK.

Di Cesnola, *Cyprus, its ancient cities, tombs and temples, with maps and illustrations*, 1 vol. Londres, 1877. — II. Hamilton Lang, *Cyprus, its history, its present resources and future prospects*, 1 vol. Londres, 1878. — III. De Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, 3 vol. — *L'île de Chypre, sa situation présente et ses souvenirs du moyen âge*, 1 vol. 1878. — IV. J. Doell, *die Sammlung Cesnola* (Mémoires de l'Académie de Saint-Petersbourg, 1873). — V. Franz von Locher, *Cypern, Reiseberichte*, Stuttgart, 1878. — VI. *Metropolitan museum of art. Annual reports of the trustees of the association*, de 1873 à 1878, New-York.

I.

A la suite d'Homère, les poètes de l'antiquité, les Romains comme les Grecs, font sans cesse allusion à l'île de Cypre, à ses célèbres sanctuaires de Golgos, d'Idalie et de Paphos, à la déesse qui les habite, la blonde Kypris. Depuis la renaissance, grâce à l'éducation classique, ce nom n'avait pas cessé de retentir; les jeunes gens le trouvaient à toutes les pages des auteurs qu'ils expliquaient; les gens du monde le rencontraient chez tous les faiseurs de petits vers galans, en compagnie de Gnide et de Cythère. Mal-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} décembre 1878.

gré sa réputation, Cypre est une des dernières terres classiques sur lesquelles se soit portée l'attention des érudits. Elle était plus éloignée de l'Italie que la Grèce; elle ne se trouvait point placée, comme les îles de la Mer-Égée, sur les routes suivies par les voyageurs qui, depuis la fin du siècle dernier, entreprenaient le pèlerinage d'Athènes ou bien allaient visiter Smyrne et l'Ionie, les rivages de Troie et Constantinople. Quelques-uns seulement, qui poussaient jusqu'à la Syrie et l'Égypte, avaient été jetés dans l'île de Cypre par les hasards de la voile et du vent; mais de ce détour et de cette relâche ils n'avaient guère rapporté qu'une déception. Tandis qu'Égine, le Péloponèse et l'Attique, tandis que toutes les côtes de l'Asie-Mineure offraient aux yeux du savant et de l'artiste les murs encore debout de leurs cités et de leurs acroïles, la courbe élégante, les gradins, parfois la scène de leurs théâtres, les façades variées de leurs tombes construites ou creusées dans le roc, les colonnes et les frontons de leurs temples les plus fameux, Cypre n'avait pour ainsi dire pas gardé de traces apparentes de l'antiquité. Pas un monument de cette époque qui s'élevât au-dessus du sol et qui frappât le regard. A peine çà et là quelques vestiges d'aqueducs et de vieilles murailles; à peine quelques tombeaux, formés de trois ou quatre grosses pierres rudement assemblées, comme celui qui, tout près de Larnaca, est devenu avec le temps une chapelle consacrée à la Vierge.

Pour représenter un passé si brillant et si plein de souvenirs, c'était bien peu de chose que de pareils débris. A Cypre, une seule époque, une seule civilisation fait encore figure par les monumens qu'elle a laissés comme autant de témoins de sa puissance, c'est le moyen âge, c'est la civilisation franque. Dès que le voyageur quittait Larnaca, ville toute moderne, qui ne s'est développée que depuis la conquête turque, dès qu'il allait à Famagouste, à Nicosie et dans le nord de l'île, de tous côtés il apercevait des forteresses féodales qui semblent encore défier l'assaut, tellement il est difficile d'escalader les rochers à pic qui les portent et ces remparts que depuis des siècles personne ne défend plus! Ailleurs, dans des sites charmans, c'étaient de pittoresques ruines d'abbayes; c'étaient, dans toutes les villes, des nefs ogivales et des clochers gothiques. Toute l'architecture des Lusignans était là, à peine défigurée par la pointe légère des minarets, par le lait de chaux étendu sur ces parois que la fresque avait jadis animées et colorées. Partout l'église perçait sous la mosquée; mais on n'y songeait guère; l'attention était ailleurs. Cette indifférence a fait la partie belle à M. de Mas Latrie. Venu bien tard dans des lieux où d'autres avaient passé avant lui, il a retrouvé, il a rendu à l'histoire

toute une Cypre oubliée, la Cypre catholique et latine, celle des princes et chevaliers de l'Occident; c'était une véritable découverte.

Les premiers temps du christianisme et la période byzantine n'avaient guère laissé de monumens visibles. Édifices civils, militaires et religieux, les Lusignans, grands bâtisseurs, avaient tout reconstruit. Quant à l'antiquité, elle était tout entière ensevelie et cachée. L'île avait été trop prospère et trop peuplée au moyen âge; toutes les pierres apparentes avaient été reprises et employées dans des constructions nouvelles. Rien n'a donc survécu, sinon ce qui de bonne heure a été dérobé aux regards et à la destruction par une couche plus ou moins épaisse de cette poussière que laissent à leur place les bâtimens qui s'écroulent et les générations qui s'éteignent, celles surtout qui ont été riches, affairées et puissantes.

Richard Pococke, ce voyageur exact et curieux dont les mérites ne sauraient être trop vantés, est le premier dont la relation, publiée en 1745, ait pu donner l'idée des aubaines et des surprises que Cypre réservait à l'érudition; il en rapporta trente-trois inscriptions, copiées à Larnaca et provenant de Kition, qui composèrent pendant assez longtemps à elles seules presque tout le legs épigraphique de la Phénicie; ce fut sur ces textes que se firent les premiers essais de traduction, grâce auxquels on reconnut les rapports étroits qui rattachaient le phénicien à l'hébreu. Depuis lors, de temps en temps, quelques menus objets, quelques figurines en pierre ou en terre cuite, trouvées par un laboureur dans son champ, sous le soc de sa charrue, ou par un maçon, dans les fondations qu'il creusait, arrivaient, souvent après avoir passé par bien des mains, jusqu'aux collectionneurs européens. Déjà le comte de Caylus indique, comme propre à Cypre, un trait de costume qui l'avait frappé, ce vêtement long et collant qui dans beaucoup de figures cypriotes descend, sans faire de plis, jusqu'aux pieds, en dessinant les formes du corps; avec sa curiosité passionnée, son expérience et son tact, cet amateur a été souvent en avance sur les érudits de profession (1). Vers le même temps, Winckelmann, Zoëga, Visconti et leurs élèves ne savaient rien de l'art cypriote et de ses caractères particuliers; aucun d'eux n'en soupçonnait le rôle, n'en devinait l'importance historique. C'est vers le milieu seulement de notre siècle que l'on commence à s'occuper de Cypre, à en interroger le sol, à comprendre qu'il renferme certains des élémens du grand problème que la science travaille à résoudre, celui

(1) *Recueil d'antiquités*, t. VI, pl. 48, fig. 3 et 4.

des origines de la civilisation grecque, dont la nôtre est l'héritière et la continuatrice.

La question commençait à peine à se poser lorsqu'au printemps de 1845 Ludwig Ross visita l'île de Chypre. C'était un savant distingué, dont les travaux sont encore aujourd'hui consultés avec fruit. La royauté bavaroise l'avait amené en Grèce; elle l'avait nommé conservateur de toutes les antiquités du royaume et elle lui avait ménagé l'honneur de fonder l'enseignement de l'archéologie classique dans la jeune université d'Athènes. Instruit, curieux et actif, il fit tourner au profit de la science cette haute situation officielle. Ce furent surtout les îles, jusqu'alors si mal étudiées, qui attirèrent son attention. Pour les explorer, souvent il profita des voyages royaux, où sa place était marquée dans la suite du prince; d'autres fois il tira parti de la présence en Grèce de quelque éminent érudit, pour lequel c'était une bonne fortune que de trouver un compagnon connaissant si bien le pays; c'est ainsi qu'il parcourut pour la quatrième fois les Cyclades avec le grand géographe Karl Ritter. Souvent aussi il partait seul, ce qui est encore la meilleure manière de bien voir sans se hâter, sans rien sacrifier de son programme. Sur le terrain, dans un voyage d'exploration et de découverte, il n'est si cher camarade et ami si dévoué qui ne puisse devenir à un certain moment une gêne et un obstacle.

Ross aborda seul à Larnaca; dès le surlendemain, il se mettait en route. Il parcourut la plus grande partie de l'île; presque tous les sites historiques qu'elle présente furent l'objet de son examen; mais il ne resta que six semaines en tout. Ce fut donc plutôt une reconnaissance rapide qu'une étude approfondie. Il ne pouvait être question de fouilles, quand les jours étaient ainsi comptés; à peine quelques coups de pioche furent-ils donnés, sans résultat, sur l'emplacement de Kition. Le temps manquait, même pour relever tous les vestiges apparens de l'antiquité, pour recueillir tous les renseignements que pourraient fournir les habitans. Chacune de ces excursions trop rapides laissait après elle un regret. Comme Ross nous le raconte lui-même, souvent il apprenait de quelques paysans qu'à tel ou tel moment il avait passé près d'une ruine qui pouvait être intéressante, près d'un village où l'on avait trouvé des inscriptions et d'autres monumens anciens. Il était tenté de retourner sur ses pas; mais déjà le détour eût été trop long, et il continuait sa route en notant ce détail pour ceux qui viendraient après lui. Le séjour qu'il comptait faire dans l'île fut d'ailleurs encore brusquement abrégé par la peste qui avait éclaté en Syrie; il eut peur de se voir indéfiniment retenu par une de ces quarantaines qui compliquaient alors d'une manière si désagréable les

voyages en Orient; il profita d'une occasion qui s'offrait à lui de retourner tout droit au Pirée. C'était le seul moyen d'échapper au lazaret de Smyrne et à son lourd ennui (1).

Malgré sa rapidité, cette excursion ne fut pas sans profit; elle contribua beaucoup à tourner vers Cypre les yeux des savans. Par ce qu'il avait entendu comme par ce qu'il avait vu lui-même, Ross avait pu se faire, il avait pu donner une idée des richesses que gardait aux archéologues le sol de l'île, pour le jour où l'on prendrait la peine de les chercher. Nous ne songeons point ici à ces récits fantastiques qu'il entendit répéter dans plusieurs villages et qui rappellent ceux que nous-même avons recueillis en Crète (2). Il s'agit de Francs qui débarquent sur la plage, consultent je ne sais quel grimoire, vont droit à une paroi de roc et prononcent à petit bruit une formule magique : la montagne s'ouvre, ils pénètrent dans une caverne pleine de trésors où ils puisent à pleines mains; une fois chargés, ils partent avec leur butin, le rocher se referme derrière eux, et le pâtre qui, caché dans les buissons, les avait épiés et suivis du regard, ne retrouve plus la trace de leur passage et promène en vain ses mains avides sur la pierre lisse et dure.

Ces fables mêmes ont dû être suggérées à l'imagination populaire par des faits réels, qu'elle arrange et commente à sa manière; mais des avertissemens, mais des indices plus sérieux abondaient. La croyance aux trésors cachés était entretenue ici par des trouvailles fréquentes de monnaies et d'objets en métaux précieux. Pendant ses longs siècles de prospérité, dans les temps anciens comme au moyen âge, l'île avait absorbé des quantités d'or et d'argent dont plus d'une parcelle avait dû rester cachée dans ses entrailles. D'autres fois le hasard mettait aux mains de pauvres paysans des monumens devant lesquels un archéologue serait tombé à genoux, mais que détruisait l'ignorance et la peur. En 1836, près de l'ancienne Tamassos, entre les deux villages d'*Episkopion* et de *Péra*, pendant les chaleurs de l'été, on faisait un trou dans le lit desséché du torrent, pour y chercher un peu de cette eau qui se cache et filtre entre les cailloux, à quelques pieds au-dessous de la surface brûlante; tout d'un coup sous la picche retentit le son d'un objet en métal. Des voisins accoururent; au bout de quelques heures, on avait dégagé une statue de bronze, parfaitement conservée. Elle était de grandeur naturelle, selon les uns, peut-être un peu plus grande que nature,

(1) La relation de Ross a été publiée en 1852 sous ce titre : *Reisen nach Kos, Halicarnassos, Rhodos und der Insel Cypern*. Ce cahier forme le quatrième volume des Voyages dans les îles grecques (*Reisen auf den Griechischen Inseln*) et contient, comme les tomes précédens, quelques planches, aussi fidèles que le permet l'étroit format d'un court in-octavo.

(2) G. Perrot, *l'île de Crète, souvenirs de voyage*, p. 103.

disaient les autres. Ross multiplia les questions; on lui parla d'une figure d'homme debout et nue, à peu près dans l'attitude de certains Apollons très anciens, tel que l'Apollon de Ténée et celui de Théra; la jambe gauche était portée en avant, les bras tombaient le long du corps. Était-ce un produit de l'art phénicien, était-ce un ouvrage grec archaïque, ou bien, comme le ferait croire la mention d'une sorte de pagne qui couvrait les hanches sans cacher les parties sexuelles, une statue d'un caractère tout cyprïote, analogue à quelques-unes de celles qui ont été trouvées plus tard à Idalie et à Golgos? De toute manière, c'était un monument d'une inappréciable valeur qu'un bronze de cette dimension, appartenant à des temps qui ne nous ont rien laissé de pareil. Les musées de l'Europe se le seraient disputé à prix d'or, et il aurait fait la fortune de son heureux propriétaire.

Ce qui fut fatal à cette statue, ce fut sa grandeur et sa beauté même. Un petit objet, on peut le dissimuler et le transporter en cachette; mais un monument aussi lourd et d'une telle dimension, jamais on n'aurait pu lui faire traverser l'île sans attirer l'attention de quelque fonctionnaire turc; celui-ci s'en serait saisi tout aussitôt, et, pour toute indemnité, les auteurs de la découverte n'auraient eu que des coups de bâton; jamais on n'aurait voulu croire qu'ils n'avaient pas en même temps trouvé quelque chose de plus précieux encore; d'ailleurs n'auraient-ils pas mérité d'être punis pour avoir tenté de dérober à leurs maîtres cette bonne aubaine? Ils auraient été mis en prison; le village aurait été frappé de quelque impôt extraordinaire ou rempli de garnisaires qui auraient fouillé les maisons. Pour éviter tous ces embarras, on mit la statue en pièces et on se la partagea; on en vendit les morceaux comme vieux cuivre, dans les bazars de Larnaca et de Nicosie, à 5 piastres l'once (1,250 grammes). On n'en tira pas ainsi 400 francs. La tête seule fut conservée; des mains d'un Européen de Larnaca elle passa dans celles de M. Borrell à Smyrne. Où est-elle maintenant? Ross suppose qu'elle a dû entrer au Musée britannique. Je ne l'y ai point retrouvée.

Tout navrant que soit ce récit, on ne peut en vouloir beaucoup à ces malheureux paysans de ne pas s'être exposés, pour l'amour de l'art, à toutes ces extorsions et à toutes ces avanies. Ce qui est plus irritant, c'est l'histoire d'un Corse établi à *Limassol*; agent consulaire d'une grande puissance européenne, il fouillait beaucoup dans le district d'Amathonte et de Paphos. Quand il trouvait des inscriptions, il les mettait d'ordinaire en pièces, persuadé qu'il avait chance de découvrir des trésors dans l'intérieur du bloc sur lequel les lettres étaient gravées. Que de mal a dû faire, que de

destructions a dû provoquer un pareil exemple donné par un Franc, par un personnage revêtu d'un caractère officiel !

Il ne semble pas qu'aucun des résidens européens ou des consuls eût alors encore commencé à rechercher les antiquités cypriotes, et pourtant elles sortaient de terre comme d'elles-mêmes; sur certains points, il suffisait, à la lettre, de se baisser pour les ramasser. A Dali, sur l'emplacement de l'antique Idalion, les villageois, quand ils n'avaient rien de mieux à faire, ouvraient des trous pour retirer du sol de gros blocs auxquels se heurtait souvent leur charrue; ils amélioraient ainsi leur champ, et tiraient quelques piastres de la vente de ces matériaux. En creusant leurs tranchées, ils trouvaient, à chaque instant, des figurines en terre cuite et des fragmens de statue en calcaire. Ross en rencontra dans presque toutes les maisons; il acquit celles qui lui parurent les plus intéressantes. Le léger bénéfice ainsi réalisé suffit à stimuler l'ardeur des Daliotes; quand le voyageur repassa par Dali, on lui montra toute une nouvelle série de figures que, dans l'intervalle, on avait tirées des mêmes collines. Il fit donc de nouveaux achats. La petite collection ainsi formée entra, bientôt après, au musée de Berlin. Celui-ci fut le premier à posséder une suite de monumens dont la provenance cyprïote fût bien établie; mais là même, dans ce centre d'études et de recherches archéologiques où se tenait à l'affût de toutes les nouveautés la curiosité toujours en éveil d'un Gerhard, il ne semble pas que ces monumens aient été tout d'abord aussi remarquables qu'ils méritaient de l'être. En les exposant dans la salle assyrienne, on avait bien mis le visiteur sur la voie de comparaisons et de rapprochemens utiles; mais il faut pourtant descendre jusqu'à l'année 1863 pour trouver dans l'organe le plus autorisé de la science allemande, dans la *Gazette archéologique* de Gerhard, un article où soit comprise et signalée l'importance de l'art cyprïote. Déjà pourtant l'on était averti; sans insister longtemps ni rien démontrer, Ross avait laissé voir, dix ans plus tôt, combien il était frappé du caractère très particulier de tout ce qu'il apercevait à Cypre. Appareil et procédés de construction, tombeaux, statuaire et céramique, tout lui rappelait ce qu'il avait observé dans celles des îles de l'archipel que l'on sait avoir été le plus longtemps occupées par les Phéniciens, à Mélos par exemple, à Théra et à Rhodes. Avec une sage réserve, il déclarait ne pouvoir définir encore l'art phénicien; mais il indiquait tout au moins, d'un trait rapide et juste, certaines ressemblances qui donnaient fort à penser. Dès lors, les esprits un peu pénétrants pouvaient deviner qu'il y avait là toute une nouvelle province archéologique à conquérir, toute une page de l'histoire de la civilisation à rétablir

lettre par lettre et ligne par ligne, à l'aide des monumens figurés.

Le filon ouvert par Ross fut bientôt exploité par d'autres. C'était le moyen âge français que M. de Mas Latrie venait y chercher en 1846; mais il avait l'esprit trop curieux pour ne pas accorder aussi quelque attention aux antiquités cyprïotes. Faute de ressources, il eut le chagrin de voir partir pour Berlin la stèle de Sargon, qui venait d'être découverte à Larnaca lorsqu'il débarqua dans l'île; mais tout au moins put-il former à Dali et dans d'autres endroits une petite collection de figurines en calcaire et en terre cuite. A son retour, ces pièces furent offertes par lui au cabinet des antiquités; mais elles n'y ont jamais été exposées. Peu d'années après, en 1850, c'était M. de Saulcy qui visitait Larnaca, au cours de l'un de ses voyages en terre-sainte. On connaît M. de Saulcy; on sait comme il a l'intelligence vive, alerte, aventureuse même, combien l'ont toujours attiré les problèmes les plus obscurs et les plus difficiles, dans combien d'études il s'est engagé sans pouvoir se résoudre à s'arrêter et à s'enfermer dans aucune; tout au moins a-t-il laissé partout sa trace, celle d'une sagacité vaillante, hardie et joyeuse qui pousse des pointes en tout sens, qui amorce et qui fraie les voies que de plus patients ouvriers viendront ensuite élargir et aplanir tout à leur aise. Sans avoir accordé jusqu'alors à l'histoire de Cypre une attention particulière, M. de Saulcy saisit tout d'abord, au passage et comme au vol, l'importance et l'intérêt des monumens que ses nécropoles commençaient à fournir. Il acquit donc à Larnaca une suite de statuettes que, dès l'année suivante, il céda au musée du Louvre; en même temps, il y faisait entrer aussi deux objets plus curieux encore peut-être, deux de ces coupes de métal, travaillées au marteau et à la pointe, dans lesquelles on reconnaît aujourd'hui, en toute assurance, un des produits principaux de l'industrie phénicienne, un de ceux que recherchaient le plus tous les riverains de la Méditerranée, les Étrusques et les Latins comme les Grecs des îles et ceux du continent (1). Un de ces vases, en argent doré, avait été recueilli dans les ruines de Kition et vendu à un orfèvre de Larnaca. Celui-ci avait déjà commencé à le briser en morceaux qu'il allait, quelques minutes plus tard, jeter au creuset; il était occupé à ce beau tra-

(1) De Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. X et XI. Un jeune archéologue d'un esprit très pénétrant, M. Clermont-Ganneau, qui a débuté par un coup d'éclat, la découverte de la célèbre stèle de Méša, vient de soumettre à une étude minutieuse et sagace toutes les coupes de cette espèce connues jusqu'à ce jour. Son mémoire, qui paraît appelé à faire époque dans la science, est en cours de publication dans le *Journal asiatique*, mais il en a dès maintenant indiqué la méthode et résumé les conclusions dans un court essai intitulé *Mythologie iconographique* (Ernest Leroux, 1878) où abondent les vues ingénieuses et fines.

vail quand, par bonheur, le consul de France, M. Tastu, entra dans la boutique. Sans être archéologue, notre agent soupçonna la valeur de cette pièce hors ligne; il l'acquit au poids du métal, et ce fut de lui que la reçut M. de Saulcy.

Vers le même temps, M. Péretié, aujourd'hui premier drogman du consulat de France à Beyrouth, fit dans l'île plusieurs excursions qui furent très profitables à la science. Ce n'est pas un érudit; mais il habite la Syrie et il y recueille des antiquités depuis près de quarante ans; il est donc devenu, par cette longue pratique, un connaisseur de premier ordre. C'est à lui, c'est à son habitude de la langue et du pays, à ses relations étendues, à son infatigable activité, à son tact et à son flair, que nous devons quelques-uns des plus précieux monumens orientaux que renferment les collections publiques et privées de l'Occident. C'est lui qui a découvert, c'est la munificence du duc de Luynes qui a fait entrer au Louvre le fameux sarcophage d'Echmounazar, roi de Sidon, qui est l'honneur de notre musée phénicien. Ce fut de même par M. Péretié que le duc de Luynes reçut, en 1850, un monument qui, dans son genre, n'est guère moins célèbre parmi les philologues: nous voulons parler de cette plaque de bronze qui est connue sous le nom de *tablette de Dali* parce qu'elle a été trouvée tout près de ce village, parmi de nombreux débris de toute sorte, tels que fers de flèches, fragmens de casques, pointes de lances où sont gravés des caractères phéniciens. Cette tablette porte sur ses deux faces trente et une lignes d'une écriture serrée et parfaitement lisible; les caractères vont de droite à gauche. Ross avait déjà transcrit plusieurs inscriptions écrites avec le même alphabet; mais il avait pris celui-ci pour une variété de l'alphabet phénicien. Le duc de Luynes s'avisa le premier de comparer ces textes gravés sur pierre aux légendes de toute une série de médailles dont la provenance cyprïote paraissait bien établie; il démontra, par ce rapprochement, que ce système de signes appartenait en propre à l'île de Chypre, qu'il ne paraissait pas avoir jamais été employé hors de ses limites; de là le nom d'*alphabet cyprïote*, qui est entré dans l'usage depuis que cette preuve a été faite (1). Quant à dire quelle langue représentaient ces caractères et s'ils avaient servi à noter les sons d'un seul idiome ou de plusieurs, c'était une autre question, à laquelle la science ne devait être en mesure de répondre qu'une vingtaine d'années plus tard. Le duc de Luynes tenta bien d'ébaucher le déchiffrement, mais il ne devina juste que pour une

(1) L'ouvrage de M. de Luynes, qui marque une date importante dans l'histoire de ces recherches, forme un volume in-folio accompagné de douze planches. Il est intitulé: *Numismatique et inscriptions cyprïotes* (Paris, 1852).

seule lettre, le s. Tout au moins le problème était-il posé correctement et les principaux élémens d'une solution étaient-ils réunis.

Depuis que l'attention a été tournée de ce côté, le nombre des textes cyprïotes n'a pas cessé de s'augmenter. En 1877, M. Bréal exposait, avec cette rare lucidité qui fait le charme de tous ses travaux, l'histoire des recherches qui ont abouti au déchiffrement de cette écriture; dans cette étude, il évaluait à près de quatre-vingts le nombre de ces documens, plus ou moins complets, plus ou moins bien conservés (1). Tout récemment encore, de nouvelles inscriptions viennent d'être découvertes; voici même que l'île commence à nous en expédier de fausses. Par bonheur, ces fraudes arrivent trop tard; il y a quelques années, elles auraient pu gêner singulièrement les savans et les jeter hors de la voie; aujourd'hui le travail est trop avancé pour qu'on puisse aisément leur faire prendre le change. Les résultats obtenus ont été dus surtout à la tablette de Dali; par l'étendue et la conservation merveilleuse du texte qui y a été gravé, elle demeure le plus important des monumens de l'écriture cyprïote, celui qui a fourni le plus grand nombre de lettres et qui a servi tout à la fois de point de départ et de moyen de contrôle pour toutes les lectures proposées. Avec toute la collection de Luynes, elle est entrée, ainsi que d'autres objets de même provenance, dans le cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale.

Les achats de Ross, de MM. de Mas Latrie, de Sauley, Péretié et autres voyageurs européens avaient appris aux paysans quel parti ils pouvaient tirer de leurs trouvailles; on n'avait plus à craindre des destructions comme celle de la statue de bronze dont Ross avait recueilli la lamentable histoire. Pourtant, dans l'île même, les Grecs avaient toujours à redouter l'avidité jalouse des fonctionnaires turcs; ils prirent donc l'habitude de faire passer à Beyrouth tout ce qui se laissait facilement transporter. Là du moins ils échappaient à la surveillance de leurs maîtres. Cet expédient et la prime qu'il assurait aux fouilleurs eurent l'avantage de faire sortir de terre et de conserver beaucoup de vases, de statuettes, de terres cuites et de bronzes; mais, en revanche, il en résulta des confusions fâcheuses: on était souvent fort embarrassé pour savoir quelle était la véritable patrie des objets que l'on achetait sur la côte de Syrie. C'est ainsi qu'il doit exister dans le cabinet de M. de Clercq bien des monumens de provenance cyprïote; en effet, depuis une quinzaine d'années, M. Péretié n'a presque rien trouvé, d'Alexandrette à Ascalon, qui n'ait été acquis

(1) *Le Déchiffrement des inscriptions cyprïotes*, dans le *Journal des savants* (août et septembre, 1877).

par ce riche amateur. L'an dernier, dans le camp des archéologues, on comptait un peu sur l'exposition rétrospective pour voir au moins les plus belles pièces de cette galerie si vantée par les rares privilégiés qui en ont franchi le seuil ; mais, à peu près seule de toutes les grandes collections françaises, la collection de M. de Clercq n'a brillé au Trocadéro que par son absence.

II.

On avait remarqué les objets trouvés à Cypre qui, des mains de M. Péretié, avaient passé dans celles du duc de Luynes, et les musées de l'Europe commençaient à éprouver le désir de voir représentée dans leurs salles cette branche longtemps oubliée de l'art oriental. Peut-être laisserait-elle les artistes assez indifférens ; mais on le sentait, il y avait là beaucoup à apprendre pour les historiens. Aussi lorsqu'en 1860 M. Renan se vit chargé par l'empereur d'explorer la côte de l'antique Phénicie, il résolut tout d'abord de ne pas laisser Cypre en dehors de ses recherches ; une exploration attentive de l'île lui parut le complément nécessaire des études et des travaux entrepris sur le continent voisin. Au mois d'août 1861, il s'apprêtait à s'embarquer pour Larnaca ; il se proposait de parcourir l'île tout entière et d'y préparer une campagne de fouilles pour l'hiver suivant, lorsqu'une douloureuse épreuve vint le forcer à repartir pour la France, atteint tout à la fois dans sa santé et dans ses plus chères affections. De retour à Paris, il regrettait vivement de n'avoir pu visiter Cypre, quand il apprit que M. le comte Melchior de Vogüé allait retourner en Orient. M. de Vogüé, déjà connu par ses recherches sur les églises chrétiennes de la terre-sainte, était aussi très compétent en matière d'archéologie phénicienne. M. Renan lui demanda de comprendre l'île de Cypre dans son itinéraire, et M. de Vogüé, se prêtant à ce désir, se chargea d'organiser les fouilles qui devraient être faites pour le compte de la mission. En compagnie de M. Waddington et avec l'aide de M. Duthoit, architecte, il exécuta, dans les premiers mois de 1862, une exploration complète du sol de l'île ; il entreprit même sur plusieurs points des fouilles dont le Louvre a largement profité. Les résultats scientifiques de cette campagne devaient d'abord être compris dans le grand ouvrage de M. Renan, la *Mission de Phénicie* ; puis la partie relative à Cypre fut promise comme un ouvrage à part, que donneraient de concert MM. Waddington et de Vogüé. Dans l'intervalle, M. de Vogüé devenait ambassadeur de France à Constantinople et à Vienne, M. Waddington ministre de l'instruction publique et plus tard des

affaires étrangères; aussi ne connaissons-nous encore l'expédition de 1862, ses recherches et ses découvertes que par une relation sommaire de M. de Vogüé, datée de la côte de Syrie (1). La France n'a pas à se repentir d'avoir mis en de telles charges des hommes dont l'esprit s'était formé dans les investigations patientes de la science, tandis que le caractère se trempait dans ces longs et dangereux voyages; elle sait, par une cruelle expérience, ce qu'il en coûte au pays qui tolère, en de tels postes, l'ignorance étourdie et la légèreté présomptueuse. C'est la science qui peut se plaindre, c'est elle qui peut s'affliger de voir rester inachevés des ouvrages tels que les *Fastes des provinces orientales de l'empire romain*, si bien commencés par M. Waddington. Quant à la relation des recherches entreprises à Chypre par les deux futurs diplomates, les regrets peuvent être moins vifs; depuis leur passage dans l'île, on y a fait des fouilles et des découvertes d'une bien autre importance que les leurs; celles-ci n'en ont pas moins, sur le moment, vivement frappé les savans et les artistes. Ce sont elles qui, les premières, ont permis d'établir quelque chose comme une série chronologique des produits de l'art chypriote; elles ont commencé à donner une juste idée des influences diverses qu'il a subies l'une après l'autre et dont il garde la trace, de l'activité de ses potiers, de ses modelleurs en terre et de ses sculpteurs, de sa fécondité prodigieuse et de la singulière monotonie de ses motifs et de ses formes, pour tout dire en un mot, de sa richesse matérielle et de la pauvreté de son génie.

L'architecte de la mission avait débuté par ouvrir des tranchées dans le voisinage du bourg d'*Athiénau*, sur un mamelon qui avait échappé à l'attention de Ross; M. de Vogüé y avait reconnu, avec toute raison, le site de l'antique Golgos, qui possédait un des sanctuaires les plus célèbres de l'île. L'emplacement était donc des mieux choisis; mais les fouilles furent abandonnées au moment même où la pioche des ouvriers venait d'atteindre et de détruire l'angle sud-ouest du temple que M. de Cesnola a dégagé en 1870 et où il a trouvé un si grand nombre de statues. Si la tranchée, au lieu de rencontrer seulement le mur de l'enceinte, avait été poussée quelques mètres plus loin, vers l'intérieur de l'édifice, le Louvre se serait enrichi dès lors de quelques-unes des figures les plus intéressantes et les mieux conservées que possède aujourd'hui le musée de New-York. La mission française avait été mal servie par la fortune; celle-ci lui devait une revanche, elle la lui donna. M. Duthoit eut la main assez heureuse pour ouvrir, dans cette

(1) *Revue archéologique*, nouvelle série, t. VI, p. 244.

même région, trois de ces vastes fosses dans lesquelles, lors de leur triomphe suprême, les chrétiens précipitèrent les vaincus de la grande bataille qui se livrait dans les âmes depuis quatre siècles. Statues des dieux, statues de leurs prêtres et de leurs adorateurs, tout ce qui rappelait l'ancien culte et ses odieux symboles était tombé sous la hache et sous le marteau. Les idoles étaient à bas; mais qui sait! peut-être les gentils, après avoir laissé passer l'orage, chercheraient-ils à recueillir ces débris de tout un monde divin, à relever sur leurs bases les statues renversées; peut-être leur piété rendrait-elle à ces victimes des hommages semblables à ceux dont les premiers chrétiens entouraient les restes de leurs martyrs. Il fallait éviter ce danger; on enterra donc, on cacha tous ces morts dans des ravins écartés. Les bourreaux des confesseurs de la foi s'étaient souvent acharnés à réduire en cendres les cadavres des condamnés pour les soustraire à la tendresse de leurs coreligionnaires et surtout pour leur enlever cette espérance de la résurrection des corps qui avait soutenu le fidèle au milieu des supplices (1). La haine des chrétiens pour l'idolâtrie eut ici des raffinemens du même genre. Les têtes des statues furent jetées dans un trou, dans un autre les torsos; un troisième reçut les bras et les jambes. Pour restituer une figure, il aurait fallu tout l'art et toute la patience de ces habiles praticiens que les musées emploient à la restauration des marbres et des vases. Ce n'était pas sur place et au cours de leurs fouilles que MM. de Vogüé et Duthoit pouvaient songer à entreprendre une de ces lentes et laborieuses recompositions, un travail comme celui qui, de plusieurs centaines de fragmens, a tiré les statues des frontons d'Égine telles que nous les voyons à Munich. Pour en apporter en France les matériaux, il aurait fallu en charger tout un navire, et la valeur esthétique des figures cyprïotes n'aurait peut-être pas justifié tant d'efforts et de dépense. On se contenta donc de choisir, dans les trois dépôts, les fragmens les mieux conservés. Sans parler de curieux ex-voto et de morceaux intéressans à divers titres, on put tirer de ces débris une centaine de têtes plus ou moins bien conservées.

La mission rapportait de plus, outre des inscriptions phéniciennes, cyprïotes et grecques, des fragmens de décoration architecturale, des chapiteaux, qui ont attiré l'attention des historiens de l'art par l'étrangeté de leurs formes (2). Tous ces objets vinrent

(1) On trouvera, à ce sujet, de bien curieuses observations dans une dissertation de M. Edmond Leblant, intitulée *Mémoire sur les martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVIII.

(2) M. Chipiez a tiré grand parti de ces chapiteaux pour jeter quelque jour sur la question des sources orientales de l'ordre ionique; on les trouvera figurés et appréciés

se joindre, pour former le noyau de la collection cyprïote du Louvre, aux monumens que M. Guillaume Rey avait recueillis dans l'île et libéralement offerts au musée. Après une première exploration du Haouran, où il avait comme frayé la voie à MM. Waddington et de Vogüé, M. Rey s'était consacré surtout à l'étude des édifices laissés par les croisés sur le sol de la Syrie; c'était dans cette pensée qu'il en avait parcouru les districts les plus infréquentés et les plus difficiles d'accès, pour visiter ensuite cette île de Cypre où s'étaient réfugiés, une fois chassés de la Palestine, les chevaliers et les princes latins (1). Cependant, s'il faisait porter de préférence ses recherches sur les ruines et les souvenirs du moyen âge, il n'en avait pas moins saisi toutes les occasions de signaler et d'acquérir les monumens antiques qui se rencontraient sur son chemin; c'est ainsi que le Louvre lui doit, outre l'une de ses plus belles inscriptions phéniciennes, un précieux fragment de statue royale, acheté par lui, en 1857, à *Sarfend*, l'antique Sarepta, entre Tyr et Sidon. La statue, lorsqu'il en devint maître, venait de sortir de terre, et il existe bien peu de monumens de cette dimension que l'on puisse citer avec autant de confiance comme représentans de l'art phénicien, tel qu'il était dans ces âges reculés où l'Égypte des Thoutmès et des Ramsès imposait à tous les peuples riverains de la Méditerranée l'imitation de son style et de son goût, comme la Grèce le fera dix ou douze siècles plus tard.

Dès 1860, M. Rey avait rapporté d'un premier séjour à Cypre une statue de pierre calcaire, à peu près grande comme nature, à laquelle il ne manque que les pieds. La tête est couronnée de feuillage, la barbe longue et pointue; le corps est drapé dans un vêtement étroit et collant. Il est entré dans les musées, depuis ce temps, un certain nombre de figures cyprïotes plus importantes, soit par leurs proportions, soit par la variété des attributs qui les caractérisent; mais alors c'était une rareté, et seul peut-être en Europe Berlin avait la pareille. Ce même don comprenait encore, outre d'autres objets de moindre importance, un bouclier de bronze et deux bustes, l'un d'homme, l'autre de femme, qui provenaient aussi de Dali. Quoique moins anciens que la statue, ces bustes sont remarquables par la couche de peinture antique qui y couvre en-

dans son *Histoire critique des origines et de la formation des ordres grecs*, au chapitre de la Phénicie (p. 123).

(1) Les documens recueillis pendant ces courses ont été mis en œuvre par M. Rey dans plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous ne citerons que *l'Étude sur l'architecture militaire des croisés en Syrie et dans l'île de Cypre*. Le même érudit a été chargé par le ministère de l'instruction publique d'achever et de publier le grand travail jadis entrepris par Ducange sur les *Familles d'Outre-mer*. Il en a déjà donné le premier volume dans la *Collection des documens inédits*.

core la pierre, par les tons rouges et noirs du visage et des cheveux. Une fois mis sous les yeux du public avec ceux qu'avait rassemblés M. de Vogüé, ces fragmens étaient assez nombreux, ils présentaient des caractères communs assez particuliers pour provoquer des réflexions et des études qui encouragèrent l'administration du musée à développer cette partie de la collection confiée à ses soins. C'est ainsi qu'en 1865 elle obtint du ministre de la marine qu'il fit enlever par un bâtiment de guerre le fameux vase d'Amathonte, dont M. de Vogüé avait pris possession quelques années plus tôt, au nom de la France. Ce grand vaisseau, taillé dans un calcaire poreux, a 3^m,20 de diamètre et 1^m,85 de hauteur; il pèse environ 14,000 kilogrammes; il est intéressant, non-seulement par ses dimensions tout exceptionnelles, mais aussi par l'ornementation de ses quatre fausses anses. Grâce aux soins de M. le lieutenant de vaisseau Magen, l'opération, qui présentait ses difficultés et ses dangers, réussit parfaitement; le vase, après avoir été de Marseille au Havre et avoir remonté la Seine sur un bateau plat, put être placé au Louvre le 13 juillet 1866 (1).

Il importe, à ce propos, de protester contre une assertion malveillante de M. von Locher. A côté du vase que nous possédons aujourd'hui s'en trouvait un autre un peu plus grand, dont les anses étaient plus simplement décorées. Ce second vase était déjà *brisé en plusieurs morceaux* du temps de Ross, et M. von Locher le reconnaît, en se servant des mêmes expressions que ce voyageur (2). En même temps, sur la foi de je ne sais quels dires, il accuse les matelots français de l'avoir *mis tout à fait en pièces* pour faciliter l'enlèvement. Le *tout à fait* caractérise bien l'esprit de l'écrivain dont nous avons indiqué les qualités et les défauts. Tout autre, qui n'aurait point eu sa passion secrète et son parti pris, se serait aisément représenté ce qui a dû se passer. Pour déplacer le vase encore intact, pour préparer le chemin par lequel on devait le conduire jusqu'à la mer, il a fallu fouiller et remuer le sol, abattre les buissons au milieu desquels, d'après Ross, se cachaient les débris du vase brisé; les morceaux de celui-ci, peut-être encore rapprochés, ont pu dans le cours de ce travail se détacher et tomber chacun de son côté. Voilà en quoi consiste cette prétendue destruction. Quant à l'épithète de *brigandage*, appliquée à l'enlèvement du grand cratère, M. von Locher a pris soin de se réfuter lui-même : nul n'a

(1) Sur les détails de cette opération, on pourra consulter une intéressante *relation* insérée en 1867, par M. Magen, dans le *Recueil des travaux de la société d'agriculture, sciences et arts*, d'Agen.

(2) Ross, p. 170. Von Locher, p. 284 : *in Trümmer gebrochen*. Plus loin : *diese wurde von den Matrosen vollends in Trümmer geschlagen*.

mieux montré à quelles chances d'anéantissement étaient exposés, jusqu'à ces derniers temps, les monumens qui restaient abandonnés à eux-mêmes sur le sol de Cypre.

III.

Le moment approchait où allaient commencer, sur divers points de l'île, des fouilles plus profondes et plus productives que toutes celles qui avaient été entreprises jusque-là par des villageois égratignant le sol à la dérobée ou par des voyageurs toujours pressés. Le premier agent européen qui ait recherché les antiquités cypriotes, ce fut le comte de Maricourt, vice-consul de France à Larnaca. Sa famille et lui avaient l'habitude de se promener, les beaux soirs d'été, sur la plage marine ou le long du grand lac salé, qui s'étend au sud de la ville. Là, sur la pente d'une petite colline qui domine cette lagune, un jour, le consul, en remuant le sable du bout de sa canne, heurta et mit au jour une petite statuette de terre cuite; il continua la fouille avec le même instrument et dégagea plusieurs autres figurines. Cette découverte toute fortuite le mit en goût. On revint le lendemain au même endroit avec quelques pelles et l'on fit de nouvelles trouvailles, distraction précieuse dans la vie monotone d'une petite ville turque. Chaque soir on pouvait voir la bande se diriger vers la colline pour y reprendre son travail de la veille; on allait ramasser des statuettes comme en France on va cueillir des fraises ou des champignons. Les autres Européens, par courtoisie, et les indigènes, par crainte de déplaire au consul, s'abstenaient de toucher à ce terrain, où, d'après des inscriptions qui s'y montrèrent plus tard, devait exister jadis un temple de Déméter Paralia, divinité protectrice des marins. En peu de mois, M. de Maricourt eut une collection qui, dit-on, ne manquait pas de valeur; elle contenait surtout de petites pièces de l'époque gréco-romaine.

En 1865, M. de Maricourt mourut à son poste, du choléra; mais alors se mettaient à l'œuvre MM. Hamilton Lang et Louis Palma de Cesnola.

Ce fut comme représentant d'une maison de commerce de Beyrouth que M. Lang vint, vers 1860, s'établir dans l'île; mais, bientôt après, la *Banque ottomane* le nommait directeur du comptoir qu'elle fondait à Larnaca. Chargé, à plusieurs reprises, de gérer les affaires du consulat anglais pendant les absences des titulaires, il reçut, en 1871, le titre de vice-consul; mais il y renonçait, dès l'année suivante, pour aller prendre la direction de l'importante succursale d'Alexandrie. Il a passé de là à Bucharest, d'où est daté le livre qu'il s'est décidé à écrire, après l'annexion de Cypre, pour

fournir des renseignemens à ses compatriotes sur leur nouvelle possession et pour leur exposer ses vues sur l'avenir de la colonie. M. Lang, c'est donc un négociant et un banquier. Enfant d'une de ces familles nombreuses comme l'Écosse en compte tant, il avait dû de bonne heure aller chercher fortune par le monde, comme l'avaient fait avant lui bien d'autres fils de cette race énergique et sensée, dure au travail et dure au gain. Lisez l'ouvrage qu'il vient de publier, et vous serez frappé de voir comme ses belles découvertes y tiennent peu de place. L'auteur s'étend, avec une complaisance marquée, sur les richesses naturelles de l'île, sur son agriculture, sur son industrie et ses revenus; il nous donne tout au long l'histoire de l'exploitation agricole qu'il avait créée près de Larnaca, et il expose avec beaucoup de détail les conditions que doit remplir une machine à battre, pour se faire accepter par les laboureurs cypriotes et par leur bétail, qui ne veut pas manger la paille hachée; mais sur les statues, sur les monnaies, sur les deux temples qu'il a découverts, quelques mots à peine, très brefs et très insuffisans. Pourtant le public anglais a sous les yeux, au Musée britannique, la plupart de ces monumens, et s'il est un pays où les souvenirs classiques paraissent chers et familiers aux gens du monde, c'est bien l'Angleterre. C'est que l'archéologie n'avait pas le cœur et les prédilections secrètes de M. Lang. Les fouilles et l'achat des antiquités n'ont jamais été pour lui qu'un passe-temps agréable. Cet amusement ne risquait d'ailleurs pas de lui devenir jamais onéreux, tant était vif l'empressement avec lequel les musées de l'Occident, depuis quelques années, se disputaient les monumens que restituait à la science le sol de l'île, cette mine si riche et si longtemps négligée.

Quant à M. de Cesnola, ce fut le jour de Noël 1865 qu'il arrivait à Larnaca comme consul des États-Unis d'Amérique; il raconte son débarquement avec cette bonne humeur qui fait un des principaux charmes de son livre. A Larnaca, comme dans tous les ports de la Syrie, il n'y a point de bassin fermé où l'on soit à l'abri du flot et où l'on puisse aborder à quai; vivement poussées par un dernier élan des rames, les barques viennent s'échouer sur la grève. Lorsqu'il y a de la houle, il est à peu près impossible d'atteindre la plage sans avoir été mouillé jusqu'aux os; demandez à tous ceux qui sont descendus à Jaffa, ne fût-ce qu'une fois dans leur vie! La mer était dure le jour où, sur une large mahonne à l'arrière de laquelle flottait la bannière étoilée, le consul d'Amérique gagnait la côte avec sa femme, avec les *cavass* et les employés de la chancellerie; ceux-ci étaient venus le chercher à bord du paquebot autrichien et lui rendre leurs devoirs à la mode orientale, en lui baisant la main. A peu de distance du rivage, la

lourde barque, très chargée de malles et de gens, talonna dans le sable et refusa d'aller plus loin malgré tous les efforts des bateliers. Entrant dans l'eau jusqu'à la ceinture, ceux-ci prirent les passagers sur leurs épaules et les mirent, l'un après l'autre, en lieu sûr; mais, lorsqu'ils s'apprêtèrent à débarquer M^{me} de Cesnola, ces braves gens, à leur grande surprise, rencontrèrent une résistance obstinée. Une jeune femme, une Américaine, se laisser emporter ainsi dans les bras de ces hommes, de ces sauvages à demi nus! Plutôt retourner à bord et quitter Cypre sans y prendre terre! La malheureuse amante de Paul, Virginie, n'était pas plus inflexible dans ces scrupules de pudeur qui lui ont coûté la vie et à nous tant de larmes. Alors, dans la foule qui s'était amassée pour assister au débarquement du consul, quelqu'un eut une idée qui semblait devoir tout concilier: on courut à une maison voisine, on en rapporta un grand fauteuil que deux rameurs assujettirent sur leur épaule, et l'on pria M^{me} de Cesnola de s'y asseoir; élevée sur cette sorte de trône, elle arriverait jusqu'à la plage sans avoir eu à subir le contact qui lui répugnait, elle entrerait dans l'île comme une reine dans son royaume! Toute séduisante qu'elle parût, la proposition fut encore repoussée. La situation commençait à devenir embarrassante. Par bonheur, l'embarcation, allégée des fardeaux qui l'alourdissaient, fut tout à coup poussée plus près du bord par une vague plus forte que les autres. Cette fois, de l'avant, la fière Américaine put s'élançer sur le sable sans accepter le secours de ces bras qui l'eussent déshonorée; elle prit un bain de pied, mais l'honneur était sauf!

Ainsi commencé, le séjour de M. de Cesnola dans l'île se prolongea jusqu'au printemps de 1876; il fut à peine interrompu par quelques courtes excursions en Italie, en France et en Angleterre, puis par un voyage en Amérique, vers 1872. Pas plus que M. Hamilton Lang, M. de Cesnola ne paraissait d'ailleurs appelé, par son éducation et par les débuts de sa carrière, à entreprendre des recherches qui feraient époque dans l'histoire de l'archéologie. Né en 1832 à Rivarolo, près de Turin, il appartient à une vieille famille piémontaise, celle des comtes Palma. Un de ses membres, le comte Alerino Palma, fut, en 1821, l'un des chefs de cette révolution avortée qui préparait l'avenir de l'Italie. Exilé avec Santa-Rosa, dont il avait partagé les espérances et les tristesses, il alla comme lui prendre part aux luttes de l'indépendance grecque, et mourut à Athènes, en 1851, vice-président de la cour de cassation. Son jeune neveu, le comte Louis Palma de Cesnola, n'a pas dû faire dans sa première jeunesse d'études bien profondes; élève de l'école militaire ou *Académie royale* de Turin, il se voyait appelé sous les drapeaux avant l'âge par la guerre contre l'Autriche; à seize ans,

en 1849, il gagnait l'épaulette de lieutenant et la croix sur le champ de bataille de Novare. C'était alors, dit-on, le plus jeune officier de l'armée sarde.

De pareils débuts semblaient promettre une carrière brillante; mais le jeune homme avait l'esprit aventureux et la tête vive; à la suite d'une discussion avec ses chefs à propos de je ne sais quelle question de discipline, en 1854, il donnait sa démission. Il ne pouvait pourtant ni ne voulait rester oisif; il entra au service de l'Angleterre, qui cherchait alors par tous les moyens à grossir les forces qu'elle avait en Crimée. La conclusion de la paix entre la Russie et les puissances alliées vint lui rendre sa liberté. Ne trouvant point dans son pays ni dans l'ancien monde l'emploi de son activité et de ses talents, il passa en Amérique, s'établit à New-York et y vécut de leçons d'italien, de musique et d'équitation. Sa tournure et sa belle humeur, ses façons de gentilhomme et de soldat lui avaient ouvert quelques-unes des meilleures maisons de la ville; sa couronne de comte n'avait pas nui à son succès; on sait quel cas cette société toute démocratique fait des titres de noblesse européens. Elle se vante bien haut d'être toute nouvelle, de dater d'hier à peine; elle repousse en principe toute distinction honorifique, mais les instincts secrets et profonds du cœur humain prennent leur revanche dans cette involontaire déférence qu'elle témoigne à ceux qui ont ou qui prétendent avoir des ancêtres, c'est-à-dire un passé de famille, des traditions remontant à plusieurs siècles. Ses respects ne s'adressent d'ailleurs pas toujours à des blasons aussi authentiques que celui des comtes Palma.

Servi par ces circonstances et par ces avantages, M. de Cesnola épousa, en 1861, la fille de l'un des meilleurs officiers de la marine fédérale, le commodore Samuel Reid. Ce mariage lui assurait de puissans appuis; aussi, quand éclata la guerre de sécession, quand les états du Nord se virent forcés d'improviser, en quelques mois, les cadres de plusieurs armées, fut-il nommé d'emblée colonel d'un régiment de cavalerie, le quatrième de New-York. En cette qualité, il prit une part des plus distinguées à toutes les actions de la rude campagne du Potomac, et il était en passe d'arriver à la plus haute situation quand il eut le malheur d'être fait prisonnier au combat d'Aldie, en Virginie: pour la cinquième fois de la journée il chargeait à la tête de son régiment; son cheval fut tué sous lui; il tomba aux mains de l'ennemi. La captivité dura neuf mois et fut très pénible. Un cartel d'échange lui permit de reprendre son commandement; il le garda jusqu'au jour où le régiment fut licencié, en 1865. Alors, malgré les plus flatteuses instances, il témoigna la volonté bien arrêtée de renoncer à la carrière militaire. Il avait largement payé sa dette à sa patrie d'adoption; pendant ces quatre

années, il avait assisté à trente-neuf batailles ou combats. En récompense de ses actions d'éclat, il reçut donc du président Lincoln, avec le titre de citoyen américain, le brevet honoraire de général de brigade (*brigadier-general*), et bientôt, grâce tout à la fois aux services rendus et aux influences dont il disposait, il obtint d'entrer dans le service diplomatique; le ministre des affaires étrangères le nomma consul à Chypre.

Si, de plusieurs postes qui lui étaient offerts, le général de Cesnola préféra Chypre, c'était surtout pour se rapprocher de l'Italie, pour retrouver un climat et un milieu qui la lui rappelaient; ce n'était pas qu'il eût encore conçu la pensée de ces fouilles qui devaient faire tout ensemble sa gloire et sa fortune. De toutes les qualités qui sont nécessaires pour assurer le succès d'une pareille entreprise, il n'en avait laissé paraître jusque-là qu'une seule; mais c'est de beaucoup la plus importante. Je veux parler de la décision et de la hardiesse, d'un certain tour de caractère et d'esprit qui font que l'on aime l'imprévu, que l'on ne s'effraie point de l'obstacle, que l'on s'anime et que l'on s'échauffe à la lutte sans rien perdre de son sang-froid. Ces dons naturels avaient été développés chez lui par les hasards de sa vie et par l'habitude du commandement militaire. Ce qui lui donna l'idée de les appliquer à des recherches archéologiques, ce fut tout à la fois le loisir et l'exemple.

Pour un agent américain, le poste de Larnaca est ce que l'on appelle, par un de ces euphémismes où se complait le langage diplomatique, un poste d'observation. Pas d'intérêts politiques, ni même d'intérêts commerciaux à défendre. En fait de nationaux à protéger, de loin en loin un passant, quelque touriste qui revient d'Égypte ou de Palestine. Tout le rôle de l'agent se borne à tenir son gouvernement au courant par sa correspondance. Or, il le comprend bien vite, plus ses dépêches seront courtes, plus elles auront chance d'être lues quelquefois. S'il avait, en entrant dans la carrière, quelque disposition à faire abus de la plume et à prendre trop au sérieux sa tâche de rapporteur, l'expérience l'a corrigé. Si consciencieux que l'on soit, on se lasse de noircir du papier pour remplir un carton vert. Une fois que l'on a modéré sa plume, on a bien du temps à soi. Comment l'employer, si l'on n'est pas un de ces sots qui se résignent au désœuvrement et à l'ennui? Cela dépendra des lieux et des goûts. Ici l'on demandera des distractions à la chasse ou à la pêche; ailleurs on en trouvera dans la géologie ou l'histoire naturelle, dans l'étude d'un pays sauvage ou de mœurs singulières. Là où tout est plein encore des traces et des restes de l'antiquité, on se trouvera conduit, par les occasions et les tentations qui s'offrent de toutes parts, à s'occuper peu ou prou d'ar-

chéologie. Quel plaisir de se créer une collection dont chaque objet vous rappellera le souvenir de quelque adroit achat ou de quelque fouille heureuse, comme les bois de chevreuil ou les hures de sanglier dont il orne sa demeure rappellent au chasseur telle brillante menée de ses chiens, tel défaut habilement relevé, tel hallali triomphant! Quant à la dépense, elle est à la portée de toutes les bourses. C'était autrefois une maxime établie que la guerre doit nourrir la guerre, et l'on pourrait citer tel peuple qui la pratique encore dans toute sa dureté; de même dans un terrain aussi riche que l'a été jusqu'ici celui de Cypré, des fouilles bien conduites et que favorise un peu la chance ont toujours suffi à payer leurs propres frais et à fournir les fonds nécessaires pour de nouveaux travaux et de nouvelles découvertes.

De 1866 à 1869, tout le monde à Cypré donnait des coups de pioche et remuait la terre avec une activité fiévreuse. On se serait cru en Californie, le lendemain du jour où y avait été signalée la présence de l'or. Chacun avait son *placer*, son filon qu'il suivait avec une ardeur passionnée, ses agens dressés à la recherche des antiquités, ses ouvriers que l'habitude avait rendus singulièrement adroits et expéditifs, malgré les mauvais outils dont ils s'obstinaient à se servir. M. Lang avait été l'un des premiers à suivre l'exemple de M. de Maricourt. Il avait commencé par acheter aux paysans des vases de verre et d'argile : « Ma maison, dit-il, ressemblait à une boutique de potier, et je ne savais plus où rien poser. » Plus tard, en 1869, il découvrit à Dali un temple dont il a négligé, par malheur, de nous donner le plan, omission d'autant plus regrettable que l'on ne sait presque rien sur la disposition de ces sanctuaires de l'île qui attiraient de si nombreux pèlerins. Si cette négligence nous prive de renseignemens qui auraient leur intérêt pour l'histoire de l'architecture et des cultes orientaux, ces fouilles n'en donnèrent pas moins des résultats importants, statues et statuettes en pierre et en terre cuite, de dimensions différentes et plus ou moins bien conservées, figurines en bronze, pour la plupart d'un style qui se rapproche de l'égyptien, ornemens d'émail bleu ou blanc, paraissant avoir appartenu à des colliers, débris de vases, verres presque tous brisés en menus fragmens, médailles d'argent, appartenant à la plus ancienne période du monnayage de l'île, avec plus d'un type nouveau et des légendes en caractères cypriotes. Ces pièces de monnaie furent trouvées en deux groupes, sous ce qui devait être le pavé du temple. M. Lang semblait prédestiné aux bonnes fortunes numismatiques. En 1870, cinq jeunes gens cherchaient des statuettes dans cette dune de sable où M. de Maricourt avait fait ses premières trouvailles. L'un d'eux, de la pointe de son outil, heurta un vase de bronze. Il le souleva dans ses mains; le

vase se rompit, en laissant voir des médailles qui brillaient au soleil. Ses compagnons ne s'étaient aperçus de rien ; il se hâta de recouvrir le vase, pour revenir le prendre quand il serait seul ; mais quelques instans après, pris d'inquiétude et de curiosité, il le dégageait de nouveau pour bien se convaincre qu'il n'avait pas rêvé. Cette fois, l'éclat du métal attira les yeux du voisin ; il fallut partager à cinq. On compta les pièces, et les heureux associés emportèrent leur butin. Ils gardèrent le secret pendant deux grands jours ; au bout de ce temps, ne pouvant contenir sa joie, la femme de l'un d'eux conta la chose à ses commères. Le bruit en vint aux oreilles de M. Lang. Il se mit en campagne ; quelques heures après, il avait entre les mains six cents statères d'or de Philippe et d'Alexandre. Il les avait échangés contre autant de napoléons. Sans doute il faisait, c'est le cas de le dire, un marché d'or ; mais les vendeurs n'avaient pas non plus à s'en plaindre. C'était une chance pour eux de trouver là quelqu'un qui fût en mesure de déboursier, dans la journée, une somme de 12,000 francs. A garder leur trésor et à vouloir en tirer eux-mêmes parti, ils n'auraient gagné que des avanies ; l'autorité turque aurait employé tous les moyens pour les dépouiller. C'est ce qu'ils comprirent ; ils avaient dissimulé d'abord un certain nombre de pièces ; ils finirent par les céder presque toutes, les unes après les autres, à M. Lang ; celui-ci évalue à une centaine environ celles qui lui échappèrent. Toutes ces médailles étaient d'ailleurs bien conservées et quelques-unes à fleur de coin. Les types très communs une fois écartés, cette suite de monnaies, soigneusement étudiée par M. Poole, fournit au cabinet du Musée britannique quatre-vingt-douze variétés nouvelles du statère des deux célèbres conquérans.

La surprise était agréable pour les numismates et l'opération fructueuse pour M. Lang ; cependant celui-ci, dans ses fouilles de Dali, avait fait une dernière découverte dont il était plus fier encore. Lui si calme d'ordinaire, on pourrait même dire si froid, il enfla ici la voix et prend un ton presque lyrique : « Cette pierre, s'écriait-il, vaut à elle seule tous les trésors trouvés dans les mines et les tombes de l'île ; je n'échangerais pas contre eux le bonheur de l'avoir trouvée de mes mains ! » Il s'agit d'une inscription bilingue, phénicienne et cypriote, sur marbre, qu'avait aussi fournie le site du temple. La partie cypriote était à peu près intacte ; quant à la partie phénicienne, elle était mutilée ; mais, par une heureuse coïncidence, d'autres inscriptions phéniciennes d'un contenu analogue, trouvées à la même place et dans le même temps, permettaient de suppléer avec certitude les parties qui manquaient. Elle se lisait ainsi : « Le... jour du mois, ... dans la quatrième année du roi Melekyathon, roi de Kition et d'Idalion, cette statue fut

élevée et dédiée par notre seigneur Baalram à notre dieu Reshep Mikal. Puisse-t-il écouter sa voix et le bénir ! » Il faut voir dans l'étude de M. Bréal, déjà citée par nous, quel rôle capital ce texte bilingue a joué dans le travail du déchiffrement de l'écriture cyprienne. M. Lang s'y était essayé le premier ; il avait eu quelques vues ingénieuses et justes, mais il avait été trompé par certaines analogies qu'il avait cru saisir entre l'alphabet de Cypre et celui de la Lycie (1). Ce fut l'assyriologue George Smith qui, après une attentive comparaison des deux textes, procéda au déchiffrement « avec une sagacité qu'on oublie presque d'admirer, le génie se présentant sous la forme du bon sens porté à la plus haute puissance. » Elle était trouvée, la clé qui devait ouvrir cette porte si longtemps fermée ! Dans le texte cypriote, Reshep Mikal devenait Apollon Amycléen. Cette transcription a une importance capitale ; elle nous montre une fois de plus quelle influence la Phénicie a exercée, dans des temps lointains, sur la naissance et le développement des religions grecques. On se tromperait donc en restreignant cette influence à la conception et au culte d'Aphrodite ; l'Apollon Amycléen de Laconie paraît être aussi d'origine syrienne. Autre conséquence : le temple découvert par M. Lang était consacré à un dieu que les Phéniciens invoquaient sous le nom de Reshep et les Grecs sous celui d'Apollon.

Ce ne fut pas là tout le butin épigraphique qui fut recueilli par M. Lang sur ce même point ; il en tira encore huit autres inscriptions sur marbre, dont six phéniciennes, une grecque, une cypriote. L'année suivante il faisait à *Pyla*, tout près de sa ferme, des fouilles qui lui donnèrent aussi plusieurs statues, dont quelques-unes plus grandes que nature ; elles avaient été trouvées dans des restes de substructions qu'il croit avoir appartenu à un temple. Ce fut surtout le Musée britannique qui s'enrichit des découvertes de M. Lang ; mais des objets provenant de sa collection se rencontrent aussi dans d'autres musées de l'Europe, ainsi à Berlin et à Paris.

Le successeur de M. de Maricourt, M. Tiburce Colonna-Ceccaldi, aujourd'hui commissaire de France au Montenegro, fit aussi à Dali et sur quelques autres points de l'île d'importantes recherches dont le Louvre a largement profité (2). Le consul anglais, M. Sandwith,

(1) *Society of biblical archeology*, t. I, p. 116 : on the discovery of some cypriote inscriptions, by R. Hamilton Lang. Le même cahier contient, quelques pages plus loin, le mémorable essai de G. Smith, on the reading of the cypriote inscriptions.

(2) M. T. Colonna-Ceccaldi a lui-même exposé devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres les principaux résultats de ses recherches (*Comptes-rendus*, 1878, p. 300). La *Revue archéologique* (t. XIX, pl. V et VI) a fait graver les principales pièces de la collection qu'il avait formée.

avait en vain tenté d'obtenir de la Porte un firman qui lui permit d'entreprendre des fouilles ; par respect pour les droits du sultan, l'ambassadeur de la reine s'était toujours refusé à exercer sur les ministres turcs la pression nécessaire ; ceux-ci alléguaient les intentions du gouvernement ottoman, qui voulait former un musée et ne pouvait laisser dépouiller l'île de ses richesses. La plaisanterie était bonne. M. Sandwith n'en réussit pas moins à se faire une assez belle collection.

Nous ne devons pas oublier les services rendus par un Grec de Larnaca, M. Dimitri Piéridès. Tout enfant, il avait été adopté par un riche Anglais de passage à Cypré ; celui-ci l'avait emmené en Angleterre et lui avait fait donner une éducation classique. De retour dans l'île, protégé anglais, employé à la Banque ottomane, M. Piéridès devait à cette situation une indépendance qui favorisait ses études et ses acquisitions. Il a sauvé et publié beaucoup d'inscriptions phéniciennes, cypriennes et grecques ; mais ce qu'il recherchait surtout, c'était les médailles ; il était l'associé de M. Lang dans l'affaire des statères d'Alexandre. La numismatique lui doit de précieuses conquêtes.

Enfin, encouragés par les prix très rémunérateurs qu'ils trouvaient à Larnaca, les paysans eux-mêmes s'étaient mis partout à fouiller. Le poids de plus en plus lourd de l'impôt les dégoûtait du travail des champs ; sur certains produits, les taxes ne laissaient au cultivateur presque aucun bénéfice. Les vases au contraire et les statuettes n'avaient point de tribut à payer au fermier des dîmes ; il suffisait de savoir vendre en cachette. Il y a d'ailleurs dans cette chasse aux antiquités un imprévu, des surprises, des coups de fortune qui lui donnent quelque chose de l'attrait des jeux de hasard. Une fois que l'on a goûté de ce métier, on n'en veut plus faire d'autre ; on prend en pitié la culture, l'ingrate monotonie de ses occupations régulières, les faibles profits qu'elle promet sans tenir toujours parole.

Ce furent les Daliotes surtout qui se firent de ces recherches une profession. Les gens d'*Athiënau*, le village qui a remplacé Golgos, sont muletiers de père en fils ; ceux de Dali devinrent presque tous *fouilleurs* de leur état ; il faut bien inventer ce mot pour désigner ce métier, qui n'a pas d'analogue chez nous. Ils avaient pris l'habitude, une fois la moisson finie, d'en demander une autre au sol dépouillé de ses récoltes ; ils le sondaient et le retournaient un peu au hasard, et presque toujours ils trouvaient quelques objets de défecte facile. Ils avaient acquis ainsi quelque expérience, et, lorsque commencèrent les grandes fouilles de MM. Lang et Cesnola, ceux-ci recrutèrent leurs meilleurs ouvriers parmi les Daliotes. Il faut lire dans le livre de M. de Cesnola la touchante histoire d'un paysan de

ce village que M. Lang avait employé comme contre-maître. Le pauvre homme, à fouiller pour son compte ou pour celui d'autrui, avait gagné quelque argent; mais, devenu vieux, il eut la faiblesse de céder tout son bien à ses enfans. Il comptait sur leur reconnaissance; ceux-ci furent ingrats et le laissèrent dans le dénûment. Pour comble de malheur, il avait eu l'imprudence de se porter caution pour un de ses parens; celui-ci n'ayant pas tenu ses engagements, Hadji-Iorghî fut sommé de payer la dette. Il ne put s'acquitter; le cadi de Dali le fit emprisonner à Larnaca. On l'y garda deux mois environ, puis de guerre lasse on lui ouvrit les portes de la prison. Le vieillard se mit en route pour son village. « Je le rencontrai, dit M. de Cesnola, assis sur une pierre, affamé, épuisé, brisé par le chagrin. Sa détresse fendait le cœur; le peu d'argent que je lui donnai ne pouvait guérir sa blessure. Il arriva péniblement à Dali; le lendemain, on le vit se lever et marcher à pas chancelans vers ces tombes qu'il aimait et dont beaucoup avaient été ouvertes par ses mains et lui avaient livré leurs trésors; il voulait leur faire encore une visite. Le soir il ne rentra pas au logis. Au matin, on se mit à sa recherche. On le trouva accroupi dans un des caveaux funéraires, les genoux au menton, les yeux fixes; il avait à la bouche une pipe d'où ses lèvres pâles et froides ne devaient plus jamais tirer de fumée. Le pauvre Hadji-Iorghî était allé rejoindre tout ce peuple des anciens morts dont il avait tant de fois remué les ossemens; il était désormais à l'abri des rigueurs de la loi et des cruautés de l'ingratitude filiale. »

IV.

Avec tous ces exemples sous les yeux, M. de Cesnola, actif et curieux comme il l'était, ne pouvait résister longtemps au désir de tenter, lui aussi, la fortune. Il commença par la banlieue de Larnaca, et ses fouilles lui donnèrent des résultats assez importans pour le mettre en goût. La plupart des monumens étaient de l'époque gréco-romaine. Des trois mille tombes environ qu'il dit avoir ouvertes pendant dix ans dans le voisinage de Larnaca, un très petit nombre lui parurent de la période phénicienne. Il en tira cependant un sarcophage de marbre en forme de couvercle de momie, tout à fait semblable à ceux que M. Renan a recueillis dans la nécropole sidonienne et rapportés au Louvre; il en tira des vases d'albâtre et de marbre dont les bords portaient gravées de courtes inscriptions phéniciennes; avec eux furent trouvées des poteries dont la décoration tout orientale offrait de curieux motifs d'architecture

figurée et un cartouche qui semble rempli par des caractères cunéiformes grossièrement imités (1).

Le *caïmakam* de Larnaca avait essayé de gêner ces premiers travaux; deux des ouvriers du consul avaient été arrêtés et détenus pendant quelques jours. Il y eut à ce propos, entre lui et les autorités turques, des conflits qui, grâce à l'énergie du ministre des États-Unis à Constantinople, se terminèrent par la destitution du *caïmakam* et l'appel à d'autres fonctions du gouverneur général. Le ministre, comme il le disait en plaisantant, avait « pincé la queue de l'aigle américain » et fait peur au grand-vizir. Depuis ce moment, le général eut toute liberté d'action, personne n'osa plus lui chercher noise. Pour éviter toute nouvelle discussion, il s'était d'ailleurs mis en règle; M. Morris lui avait obtenu un firman qui lui permettait de poursuivre ses recherches dans l'île tout entière et de fouiller partout où il lui plairait, pourvu qu'il eût obtenu l'agrément des propriétaires du terrain. De temps en temps les pachas se plaignaient à Constantinople; on l'accusait de miner des mosquées, de profaner les sépultures des vrais croyans; mais le représentant de l'Amérique parlait alors si haut que ces doléances n'étaient pas écoutées. C'est après avoir repoussé une de ces attaques que le ministre écrivait un jour à M. de Cesnola: « D'après ce que l'on me dit, cher général, des trous que vous percez de tous côtés, je vois que vous avez l'intention de couler l'île un beau matin. Avant qu'elle s'enfonce, mettez en sûreté, je vous prie, les archives du consulat américain. »

Au printemps de 1867, M. de Cesnola s'établissait, avec femme et enfans, pour y passer l'été, dans une petite maison de campagne, au milieu d'un jardin d'orangers et de citronniers, tout près du village de Dali. L'air est plus frais là qu'à Larnaca; on y est déjà à une certaine hauteur au-dessus du niveau de la mer et tout près de la montagne: ce ne sont plus les chaleurs écrasantes du littoral. Il y avait d'ailleurs à ce choix une autre raison. Cet Hadji-Iorghî, dont nous avons raconté la triste fin, avait apporté plusieurs fois au consul des fragmens de sculpture trouvés sur le territoire de Dali. M. de Cesnola songeait à occuper les loisirs de sa villégiature en interrogeant, lui aussi, ce sol déjà fameux. Il commença par explorer les abords du village et reconnut, vers le sud et l'ouest, l'existence d'une vaste nécropole. Là, sur les pentes des collines, il trouva les sépultures gréco-romaines superposées aux phéniciennes, et, de ces dernières, il retira des poteries archaïques des plus variées et des plus curieuses, une coupe de bronze ornée de figures ébauchées avec le marteau, au repoussé,

(1) *Cyprus*, chapitre i.

et terminées au burin, des armes et des outils du même métal, des terres cuites du caractère le plus primitif (1). Les tombes plus récentes ne contenaient plus de vases d'argile, mais des vases de verre en forme d'amphore, de lekythe, d'assiette, de tasse, des anneaux, des bracelets, des amulettes, des perles de la même matière. L'industrie moderne, dans ces derniers temps, a réussi, par des procédés chimiques, à imiter la splendide irisation, produit du temps et de son action lente, qui faisait surtout la beauté de ces objets au moment où ils sortirent des caveaux qui les avaient conservés intacts pendant plus de deux mille ans. On a pu voir au Champ de Mars, exposées sous le titre de *Cristaux de Chypre*, des copies plus ou moins exactes des plus élégans de ces vases, qui doivent nous représenter l'industrie des verriers phéniciens vers le commencement de notre ère et pendant les siècles suivans. Au bout de trois ans, M. de Cesnola avait ouvert et exploré, à Dali et dans les environs, près de dix mille tombes dont les plus anciennes remontaient au temps des premiers colons phéniciens, tandis que d'autres pouvaient être attribuées aux derniers jours de l'empire romain.

M. de Cesnola fut encore mieux servi par la chance près d'*Athiénau*, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Golgos. Cette chance, il sut la mettre à profit par l'énergie qu'il déploya pour assurer, au milieu de nombreuses difficultés, l'achèvement des fouilles. Les résultats de ces recherches, commencées dès 1867, furent très variés. Nous ne dirons rien de stèles funéraires, du dessin le plus étrange, dont quelques échantillons avaient été apportés au Louvre par M. de Vogüé, ni d'un sarcophage en pierre calcaire dont les quatre faces sont ornées de bas-reliefs dont l'un représente la mort de Méduse et la naissance de Chrysaor et de Pégase; ce qui fit événement dans l'île et en Europe, ce fut, au printemps de 1870, la découverte de statues en assez grand nombre pour remplir à elles seules plusieurs salles de musée. Le premier groupe se composait de trente-deux figures; il fut trouvé dans un champ où quelques-uns de ceux qui assistèrent aux fouilles, M. Lang entre autres, ont voulu reconnaître un temple, assertion que ne confirme point M. de Cesnola. Celui-ci avait pourtant relevé vingt-six piédestaux encore en place; à plusieurs d'entre eux adhéraient les pieds des statues

(1) *Cyprus*, chapitres II et III. On trouvera une très fidèle représentation de la patère d'Idalie dans la *Revue archéologique*, t. XXIV, p. 305 et suivantes, dans un article de M. George Colonna-Ceccaldi. Par les nombreuses communications qu'il a adressées à ce recueil, ce jeune savant, frère de l'ancien consul de France à Larnaca, lui-même alors attaché au consulat de Beyrouth, a beaucoup contribué à faire connaître les antiquités cyprïotes; il a décrit et expliqué beaucoup de monumens au moment où ils venaient d'être découverts.

qu'ils supportaient autrefois. Selon toute vraisemblance, si les fouilles, commencées et poussées très loin en son absence, avaient été faites sous ses yeux, on aurait pu noter quelques traces d'un édifice dont le toit devait abriter les statues. C'est ce que permet de supposer une autre découverte plus importante encore.

Dans le même canton, au pied d'un tertre que M. de Vogüé avait sondé sans grand profit, on mit au jour une muraille qui dessinait un parallélogramme long de 18 mètres environ sur 9 de large. Dans l'intérieur de cette enceinte, on compta jusqu'à soixante-douze piédestaux, les uns adossés à la muraille, les autres, au nombre de quinze, formant trois files régulières qui divisaient ce vaisseau en quatre nefs. Devant ces bases étaient couchées, pour la plupart sur le ventre, la face contre le sol, des statues que recouvraient de 2 à 3 mètres de terre. Cette terre n'était point meuble : dure et sèche, elle résistait à la pioche. Elle semblait faite de briques mêlées à du mortier et tassées par la pression ; pour l'entamer, il fallait la mouiller à grande eau. Selon toute apparence, elle provenait des murailles qui s'étaient abattues à l'intérieur ; dans leur chute, elles avaient renversé les statues, elles les avaient ensevelies sous leurs débris. Au milieu de la vaste salle, un épais amas de cendres, parmi lesquelles on distinguait encore quelques grandes pièces de bois carbonisé, représentait la toiture, qui s'était effondrée dans les flammes. L'incendie avait achevé l'œuvre du tremblement de terre (1).

Il est difficile de ne pas reconnaître là un temple ; on incline à y voir un sanctuaire d'Aphrodite. En l'absence de tout document écrit, c'est encore l'hypothèse la plus probable ; elle semble confirmée par certains objets trouvés dans ces décombres, ainsi que par les attributs de plusieurs des statues, et d'autre part Aphrodite était bien la grande déesse de Golgos, comme celle d'Idalie et de Paphos. Quoi qu'il en soit, cent dix ouvriers, travaillant sur ce chantier pendant six semaines environ, en tirèrent près de trois cents statues ou statuettes, toutes enveloppées d'une sorte de croûte, d'une gangue épaisse et solide qu'il fallait attendrir en l'humectant et détacher ensuite à la pointe du couteau.

Le rapport est étroit entre les figures trouvées dans ce que M. Lang appelle le premier temple et celles qui ont été recueillies dans le second, dans celui dont M. de Cesnola a levé, tant bien que mal, un plan approximatif. Toutes sont taillées dans le tuf calcaire que fournissent en abondance les montagnes voisines ; toutes, les moins anciennes aussi bien que celles qui semblent dater des temps les plus éloignés, ont un air de famille ; elles ont des caractères

(1) *Cyprus*, chapitres iv et v.

communs. Nous aurons à rendre compte de ces ressemblances en essayant de définir, dans une dernière étude, l'art cypriote, le rôle qu'il a joué et la place que l'histoire doit lui réserver. Il nous suffit pour aujourd'hui de signaler le fait. Quant aux dimensions des figures, elles varient de l'une à l'autre. Le premier monument découvert était un colosse ou plutôt un fragment de colosse; la tête seule fut retrouvée. Elle avait près de 1 mètre de haut (0,84), ce qui permet de conclure à une statue d'environ 7 mètres. Une autre figure, que l'on a pu reconstituer tout entière, mesure près de 3 mètres: elle paraît représenter un prêtre tenant de la main droite une coupe, de la gauche une colombe. La statue était brisée en trois morceaux; la tête et les pieds étaient séparés du corps. L'un des deux attributs, une colombe, fixé au poing par des chevilles de bois, fut retrouvé peu après. Les bras avaient été travaillés séparément et ajustés à l'aide de grosses chevilles de bois. On a de même réussi à recomposer, sauf le bras droit, une figure d'Hercule, plus grande encore de quelques centimètres; l'exécution en est moins bonne que celle de la statue du prêtre; mais ce qui ajoute à l'intérêt du monument, c'est un bas-relief sculpté sur une des faces du piédestal et qui laissait voir encore, au moment de la découverte, des traces de couleur rouge; l'artiste y avait représenté, non sans un juste sentiment du mouvement et de la vie, un des travaux d'Hercule, le héros perçant de sa flèche le chien Orthros, pendant que le troupeau de Géryon s'enfuit tumultueusement et tente d'échapper aux mains puissantes du fils d'Alcmène. Un certain nombre de figures étaient de grandeur naturelle; enfin près de deux cents statuette n'atteignaient pas 1 mètre de hauteur.

Les figures d'hommes étaient les plus nombreuses; mais il y avait aussi beaucoup de statues de femme. La diversité n'était pas moindre pour ce qui regardait le style. Certains de ces morceaux ont une apparence tout égyptienne; d'autres font songer surtout à l'Assyrie; enfin l'influence grecque est très sensible dans les statues découvertes en dernier lieu, près du mur occidental. Les figures de style semblable se sont retrouvées, en général, près les unes des autres. Chaque siècle paraît avoir rempli de ses offrandes et peuplé de ses images une partie du sanctuaire, jusqu'au moment où toutes les places auraient été prises. Dès lors, les gardiens du temple n'avaient plus qu'à veiller sur tous ces monumens du passé religieux de l'île et à les montrer aux milliers de pèlerins qu'attiraient à Cypre la célébrité de ses sanctuaires, les singularités de son culte, l'éclat de ses cérémonies, la beauté de ses courtisanes. Il y avait là une belle matière aux récits des *exégètes*, ces sacrificateurs de l'antiquité. Quel malheur qu'un Pausanias n'ait point passé

par là et ne nous ait pas transmis, comme pour Delphes ou Olympie, la substance de leurs explications et de leurs contes même les plus fabuleux !

L'île n'a pas de routes carrossables ; ce ne fut pas chose facile que de conduire à Larnaca les plus grosses pièces, moitié à dos de chameau, moitié sur des chariots dont les roues étaient retirées à la descente des collines et qui étaient alors employés à la façon des traîneaux. Enfin, vers le milieu de l'été de 1870, tous les monumens trouvés à Golgos étaient réunis, dans la maison du consul et dans ses dépendances, à ceux que lui avaient procurés les fouilles entreprises les années précédentes. C'était un vrai musée, dont la possession attirait à M. de Cesnola bien des visites, parfois importunes et gênantes. Les touristes de Cook, gens d'ordinaire peu lettrés et qui de la curiosité n'ont que l'indiscrétion, débarquaient par bandes de vingt à trente, les jours où le paquebot de Syrie faisait escale à Larnaca ; ils prenaient d'assaut le jardin et la cour du consulat, ils insistaient bruyamment pour voir la collection. « Si par hasard je me trouvais là, dit M. de Cesnola, on me faisait mille et mille questions auxquelles il n'était pas toujours facile de répondre. Je me rappelle une dame anglaise d'un certain âge, dont la longue figure était encadrée, selon la tradition, de cheveux frisés en tire-bouchon ; après avoir attentivement considéré les statues de Golgos, elle me demanda, du ton le plus grave, si je voulais avoir la bonté de lui expliquer les mystères du culte de Vénus. Lorsque beaucoup de personnes étaient admises à la fois dans les pièces encombrées d'antiquités, il n'était pas toujours facile d'empêcher les visiteurs de manier les petits objets posés sur des tables ou des tablettes, et plus d'une fois, après le départ de la bande, certains de ces objets ne se retrouvaient point. Des gens qui ont toutes les apparences extérieures de l'honnêteté ne se font aucun scrupule de mettre des antiquités dans leur poche, de casser le nez d'une statue pour le rapporter chez eux, comme un trophée. C'est là un phénomène étrange, mais dont il ne m'est plus permis de douter ; je suis payé pour y croire. »

Par bonheur, M. de Cesnola reçut d'autres visites que celles de ces fâcheux. Plusieurs connaisseurs passèrent par Cypre, examinèrent la collection et en parlèrent en Europe. Ces rapports furent confirmés par des documens incomplets encore, mais authentiques. M. de Cesnola ne savait pas dessiner ; il n'avait pas de photographe à sa disposition ; pour pouvoir donner une idée des objets qu'il possédait, il fit venir un appareil, il s'apprit à lui-même la photographie et fut bientôt en état d'expédier aux savans de l'Occident des images fidèles, sinon toujours élégantes, des pièces principales de son mu-

sée. Sur ces renseignements, la Russie envoya à Cypre, dans ce même été de 1870, un des conservateurs du musée de l'Ermitage, chargé de négocier un achat. Les négociations n'aboutirent pas; mais l'archéologue auquel avait été confiée cette mission, M. Døell, avait passé près de deux mois à Larnaca, et les avait employés à dresser l'inventaire des richesses dont le propriétaire lui-même, toujours occupé à les augmenter, ne savait pas bien le compte. Pour se dédommager de l'acquisition manquée, l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, en 1873, fit imprimer dans ses *Mémoires* le catalogue qu'avait dressé M. Døell et y joignit dix-sept planches lithographiées. Jusqu'au jour où nous avons eu la relation même de M. de Cesnola, cet inventaire illustré était encore ce qui nous instruisait le mieux de ses découvertes, ce qui nous faisait le mieux connaître la statuaire et la céramique cypriotes, telles que ses fouilles les avaient révélées.

Ce qui avait peut-être empêché les propositions russes d'être accueillies, c'est que des pourparlers étaient engagés au même moment avec le Louvre ou plutôt avec l'empereur en personne. Celui-ci pouvait se laisser tenter par la pensée de joindre cette galerie, unique dans son genre, à la galerie Campana, qu'il avait achetée dix ans plus tôt; c'était un sûr moyen de relever encore la valeur et le renom de cette partie de nos collections qui avait reçu le titre de *Musée Napoléon III*. La guerre franco-allemande vint interrompre brusquement les négociations. Ce fut alors le musée britannique qui parla d'acheter; mais on voulait voir les objets à Londres, pour pouvoir les étudier et les évaluer à loisir. Le général se décida donc à les y transporter; mais cette opération ne laissait pas de le préoccuper. Ses dernières découvertes avaient éveillé chez les fonctionnaires turcs de vives convoitises; on racontait partout qu'il avait trouvé dans ses fouilles ce qu'elles devaient lui donner seulement quelques années plus tard, de l'or et de l'argent à profusion; les pachas auraient été heureux de saisir au passage toutes ces richesses, quitte à en rendre quelque chose au sultan. Un mot du gouverneur avertit le général des difficultés qu'il rencontrerait; un jour, en causant, ce personnage lui fit observer que son firman lui permettait bien de fouiller où et quand il lui plairait, mais ne prévoyait ni n'autorisait l'exportation des objets trouvés. M. Lang avait bien une fois fait sortir, à la barbe des douaniers, une de ses plus belles statues; les matelots d'une frégate autrichienne l'avaient étendue sur une civière et couverte d'un drap; puis, en passant devant le corps de garde, ils avaient dit emporter à bord un de leurs camarades qui venait d'être frappé d'insolation; la chaloupe attendait à quai, en un clin d'œil on y couchait, avec toute sorte de précautions, le prétendu malade; on

faisait force de rames, et le tour était joué. Il était moins facile de dissimuler les trois cent soixante lourdes caisses qui se trouvaient empilées dans les magasins du consulat ; pas de procédé d'escamotage qui pût servir en pareille occurrence. Attendre un bâtiment de guerre américain, que le ministre avait fait espérer, c'eût été s'exposer à de trop longs retards ; le consul prit le parti de noliser un navire de commerce qui déchargeait sa cargaison à Larnaca et qui risquait de repartir sur lest.

Le moment venu, quand il envoya demander à la douane un permis d'embarquement, le chef douanier lui fit communiquer, en réponse, deux télégrammes de la Porte, dont le dernier était arrivé le matin même ; c'était un ordre, adressé au pacha, d'avoir à empêcher le consul américain de rien faire sortir de l'île. Les termes étaient précis, la défense formelle ; une corvette turque était mouillée en rade, juste en face du consulat, comme pour prêter main-forte à l'autorité. Le cas était grave ; malgré son assurance, M. de Cesnola se demandait jusqu'où il pouvait aller sans risquer de compromettre son propre prestige et celui de son drapeau ; il était assez sombre, et, contre son ordinaire, il commençait à voir les choses en noir.

Près de lui se tenait un de ses drogmans, son homme de confiance, Bechbech (mot à mot, en turc, *cinq-cinq*). Bechbech n'avait de turc que ce nom bizarre ; c'était un Grec pur sang, subtil et délié comme un diplomate du Phanar. Depuis que le général s'était mis à fouiller un peu partout, c'était Bechbech qui parcourait l'île pour son compte, qui flairait les occasions, traitait avec les propriétaires du sol ou les détenteurs d'objets précieux, embauchait les ouvriers et les surveillait en l'absence du consul, souvent rappelé à Larnaca par ses devoirs officiels ou ses affections de famille. M. de Cesnola doit beaucoup, — il le proclame lui-même, — au zèle et à l'intelligence de celui qu'il appelle « un des hommes les plus laids, mais aussi l'un des serviteurs les plus fidèles qu'il ait jamais rencontrés. » Il nous en trace, à ce propos, un portrait et il nous en raconte un tour de maître qui justifient amplement l'une et l'autre de ces épithètes. Il nous le montre avec son long nez et ses paupières éraillées, toutes bordées de rouge, levant sur son patron, qui se promène à grands pas dans la chambre, des yeux dont la vivacité malicieuse se dissimule mal derrière de larges lunettes bleues. Sous la pression de ce regard, qui semble l'interroger, le consul s'arrête tout d'un coup, et d'une voix qui veut paraître résolue : « Il faut pourtant, dit-il à son confident, que toutes les caisses soient aujourd'hui même à bord de la goëlette, il le faut, Bechbech. — Excellence, répond celui-ci, les télégrammes dont vous a parlé le gouverneur général contenaient bien, n'est-ce pas,

une défense adressée au consul américain de rien exporter? — Mais oui, je te l'ai dit et redit; pourquoi me le faire répéter? » Alors Bechbech, de son ton le plus doux et le plus posé : « Excellence, était-il question dans ces télégrammes du consul de Russie? — Non, pas que je sache, » répliqua tout joyeux M. de Cesnola; il avait déjà saisi l'idée de son drogman.

On sait les relations cordiales qui existent entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Washington. Le poste de consul russe à Larnaca n'ayant pas alors de titulaire, M. de Cesnola avait été chargé d'en remplir jusqu'à nouvel ordre les fonctions; il avait donc, pour le moment, le droit de parler au nom du czar aussi bien qu'au nom du président Grant, et Bechbech avait tout d'abord compris quel parti l'on pouvait tirer de cette double qualité. Les Turcs sont formalistes; ils savaient d'ailleurs que M. de Cesnola avait le bras long; ils y regarderaient à deux fois avant de se donner, à son égard, même l'apparence d'un tort. « Cours à la douane, répliqua le consul, et dis au directeur que je désire voir les deux télégrammes. » Bientôt après ce fonctionnaire se présentait lui-même avec les dépêches et pria Bechbech de les traduire au consul, sur quoi celui-ci lui posait cette question imprévue : « Avez-vous des ordres qui interdisent au consul de Russie d'exporter des antiquités? » L'effendi réfléchit, relut ses dépêches et fut obligé de reconnaître qu'elles ne concernaient que le consul d'Amérique; il avoua ne pas pouvoir refuser le permis, si M. de Cesnola le demandait à titre de consul de Russie.

Un quart d'heure après Bechbech avait l'ordre en main, et tous les portefaix de Larnaca travaillaient à disposer les caisses dans les mahonnes qui devaient les conduire à la goëlette. Avant le soir, elles étaient toutes à bord, et, dans la nuit, le bâtiment mettait à la voile; il partait pour Alexandrie, d'où la collection devait être réexpédiée à Londres. « La joie que m'avait causée cette solution inespérée avait été de courte durée, dit M. de Cesnola. J'avais bien des appréhensions en songeant au poids de la cargaison et aux bourrasques qui, à cette époque de l'année, s'abattent souvent sur la mer de Syrie. Tous mes trésors étaient là, sans une assurance pour couvrir les risques. Mon fidèle Bechbech accompagnait bien le précieux dépôt; mais pour le défendre contre la tempête et contre l'arbitraire turc, il n'avait que les ressources de son esprit, et le petit drapeau grec qui flottait à la pointe du mât!

« Un mois, un long mois s'écoula avant que je connusse le sort de ma cargaison et de mon cher drogman. Au bout de ce temps, un matin, la porte de la chancellerie s'ouvrit et me laissa voir, souriante et joyeuse, la tête de Bechbech; il venait m'annoncer le plein succès de son entreprise. En ce moment, je l'avoue, je le

trouvai presque beau; jamais je n'avais contemplé visage humain avec tant de plaisir. Il me raconta son odyssee. Mes craintes n'avaient pas été vaines. Le gros temps avait obligé le capitaine à relâcher, pendant une semaine, à Port-Saïd. Quand enfin on était arrivé à Alexandrie, aucun bâtiment n'étant en partance pour Londres, Bechbech avait dû attendre encore une huitaine; il ne s'était décidé à revenir qu'après avoir vu dûment emmagasinées, dans la cale d'un paquebot de la compagnie péninsulaire et orientale, toutes les caisses qui lui avaient été confiées.

« L'embarquement, à Larnaca, s'était fait trop vite pour que le gouverneur général, qui réside à Nicosie, dans la Mesoria, eût pu être consulté et prévenu; il n'apprit ce qui s'était passé que quelque temps après, en retournant à Constantinople, où il était rappelé pour prendre d'autres fonctions. Ce récit l'amusa beaucoup; il déclara que l'affaire avait été menée avec une rare habileté. « M. de Cesnola aurait mérité, dit-il, de naître Turc; il aurait fait un beau chemin dans la diplomatie orientale. »

Le plus difficile était fait; la collection parvint sans encombre en Angleterre; on aurait vivement désiré l'y retenir. C'eût été tout bénéfique pour la science; les savans de l'Europe eussent été trop heureux de trouver tous ces monumens réunis à portée de l'œil et de la main, dans les salles du Musée britannique. Celui-ci rencontra, par malheur, un compétiteur inattendu, le Musée métropolitain de New-York (*Metropolitan museum of art*). L'initiative privée venait de donner naissance à cet établissement, et il disposait déjà de ressources assez considérables pour faire concurrence, sur le marché de l'art et de la curiosité, aux galeries publiques de la vieille Europe, voire aux plus richement dotées, comme celles de Londres (1). Pour ce musée naissant, qui ne voulait point se grossir de Raphaëls apocryphes et de Rubens douteux, ce serait une bonne fortune inespérée et presque inouïe que de s'assurer la possession d'une suite de monumens antiques dont la découverte avait été un événement et qui n'avaient nulle part leurs pareils. Les amateurs intelligens et généreux qui avaient lancé cette entreprise hardie pouvaient faire là un vrai coup de partie. Les *trustees* se mirent donc en rapport avec M. de Cesnola; on insista sur cette idée qu'il lui siérait, toutes conditions étant d'ailleurs égales, de donner la préférence à sa patrie d'adoption, au pays où il avait trouvé l'honneur et la fortune, l'alliance d'une famille honorable et les avantages d'une situation officielle justement considérée. De plus, lui disait-on, sa collection, isolée dans un musée dont elle

(1) Sur les origines de ce musée, on pourra consulter une étude de M. E. Chesneau dans la *Revue* du 15 octobre 1871, intitulée *le Metropolitan museum of art à New-York*.

formerait, à elle seule, pendant longtemps, la partie antique, n'y prendrait-elle et n'y garderait-elle pas beaucoup plus d'importance que perdue au milieu des richesses de l'une des anciennes galeries de l'Europe? A Londres ou à Paris, les produits de la plastique et de la céramique cyprïote, plus faits pour intéresser l'archéologue que pour charmer l'artiste, ne seraient-ils point comme écrasés par le voisinage des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome?

Le général ne fut pas insensible à ces raisons; il se transporta donc en Amérique avec les dépouilles de Cypre. Le comité du musée n'avait pas en caisse les fonds qu'exigeait cet achat; pendant qu'il ouvrait une souscription nouvelle destinée à les lui procurer, M. John Taylor Johnston lui en fit l'avance, et la collection fut acquise, en 1873, pour la somme de 61,000 dollars, environ 320,250 francs. Elle était alors composée d'environ dix mille pièces (1); afin de pouvoir mettre sous les yeux du public au moins les plus importantes, le comité prit aussitôt en location, pour cinq ans, la *Douglas mansion*, dans la quatorzième rue. En 1872, 500,000 dollars avaient été votés par la législature de l'état de New-York pour la construction d'un musée dans le *Central-Park*, et la ville avait donné les terrains; mais on en était encore à dresser et à discuter les plans. La construction ne fut commencée qu'en 1874, et les travaux ne seront achevés, selon toute apparence, qu'en 1879. Il fallait donc en attendant pourvoir aux nécessités d'un établissement provisoire; le meilleur moyen de flatter l'amour-propre et de stimuler la libéralité des souscripteurs, c'était de leur montrer quel parti leurs mandataires avaient tiré de l'argent qu'ils avaient reçu, comment ils s'en étaient servis pour dérober à l'Europe des richesses que celle-ci ne se consolait point d'avoir perdues sans retour.

Les *trustees*, encouragés par le succès, avaient poussé plus loin encore leur ambition. Le général retournait à son poste; il fut convenu avec lui qu'il recommencerait, sur une grande échelle, de nouvelles fouilles. Les frais en seraient supportés par le Musée métropolitain, auquel appartiendrait tout ce qu'elles produiraient. La terrible crise financière qui sévit bientôt après sur les États-Unis força le comité à renoncer aux charges et aux avantages de cette

(1) Elle ne comprenait pas tous les objets, sans exception, qui avaient été trouvés par M. de Cesnola depuis son arrivée dans l'île; pour fournir aux frais de ces fouilles, celui-ci avait, à diverses reprises, fait des ventes partielles à Paris, à Londres et à Berlin; ainsi j'ai sous les yeux le catalogue rédigé par M. Froehner en vue d'une vente qui eut lieu en mars 1870. Il porte pour titre : *Antiquités cyprïotes provenant des fouilles faites en 1868 par M. de Cesnola*. D'ailleurs toutes ces cessions n'avaient guère porté que sur des monumens de petite dimension; les grandes figures sont toutes en Amérique.

convention; mais M. de Cesnola n'en reprit pas moins les fouilles pour son propre compte, à ses risques et périls; il avait maintenant à ses ordres le capital nécessaire. Nous n'insisterons pas sur cette seconde campagne qui dura trois années, de 1873 à 1876. Nous en avons assez dit pour donner une idée de la manière dont les travaux étaient conduits, des difficultés que rencontrait l'explorateur, de l'adresse et de la résolution avec laquelle il en triomphait. Sans être stériles, les recherches entreprises sur les sites de Salamine et de Soli, d'Amathonte, de l'ancienne et de la nouvelle Paphos, ne donnèrent que des résultats d'une importance secondaire; elles eurent bientôt procuré de nouvelles suites de vases et de terres cuites, de curieux fragmens de sculptures en pierre, des sarcophages historiés, des coupes en métal, des bijoux, des inscriptions grecques, cypriotes et phéniciennes; mais tous ces monumens avaient leurs analogues parmi ceux qui avaient été déjà découverts, et aucun d'eux n'avait la valeur et l'intérêt des statues de Golgos. C'était pourtant par un coup d'éclat que M. de Cesnola devait terminer sa carrière si brillamment commencée. En 1874, la découverte du *trésor de Curium*, comme on l'appela, mit en émoi tout le monde savant. Cette découverte a quelque chose de si particulier et de si étrange qu'il convient de s'y arrêter un instant, de donner quelque idée des circonstances où elle se produisit, de la richesse et de la variété des objets qu'elle fit soudain reparaitre au jour. Jamais peut-être explorateur n'a été aussi merveilleusement servi par la fortune et n'a mieux mis ses faveurs à profit (1).

La ville de Curium, fondée par les Argiens, occupait le sommet d'un rocher qui se dresse, sur la côte méridionale, à près de 100 mètres au-dessus de la mer. L'étroit plateau qui surmonte cette éminence est couvert d'une couche épaisse de tessons et de fragmens de tuiles, de débris de sculpture et d'architecture; d'innombrables tombes ont été creusées dans la plaine voisine et dans les flancs du roc même qui portait la cité. Sur le plateau, des centaines de petits tertres indiquent l'emplacement des anciennes maisons, des tertres un peu plus élevés, celui des temples et des édifices publics. Sur un de ces tertres se trouvaient, à demi enterrés, plusieurs fûts de granit; désirant en prendre les dimensions, M. de Cesnola les fit dégager, et rencontra ainsi un pavé de mosaïque. Il eut la curiosité de voir s'il y avait quelque chose sous ce pavé, et fut fort surpris de reconnaître qu'un autre explorateur avait creusé sous cette mosaïque jusqu'à la profondeur de 2 mètres environ; différens indices l'avertissaient que cette fouille n'était

(1) *Cyprus*, ch. xi. On fera bien de lire aussi avec le plus grand soin l'appendice spécial dans lequel M. C. W. King, de *Trinity college*, à Cambridge, a décrit toutes les pierres gravées que contenait le trésor de Curium.

pas récente, mais remontait peut-être à l'antiquité même. Il commença donc à se demander quel motif avait guidé le bras de ce fouilleur inconnu. Cet homme avait-il quelque raison de penser qu'il y avait là un souterrain abritant quelque dépôt précieux? Était-il en possession d'un secret dont il n'aurait pas eu le temps ou la force de profiter? Ce qui donnait quelque vraisemblance à cette conjecture, c'est qu'en frappant du pied la mosaïque, à un certain endroit, elle sonnait creux. M. de Cesnola résolut donc de fouiller sur ce point jusqu'au moment où il atteindrait le roc ou le sol vierge.

A la profondeur de 6 mètres environ au-dessous de celle que la fouille précédente avait atteinte, on trouva un étroit passage creusé dans le roc; on le débaya. Deux marches indiquaient l'amorce de l'ancien escalier; de l'autre côté, le corridor conduisait à une porte, fermée par une mince dalle de pierre. Celle-ci enlevée, on aperçut une petite chambre, taillée, elle aussi, dans le roc vif; elle était remplie, jusqu'à quelques pouces du plafond, d'une terre fine et meuble qui avait filtré par les crevasses de la roche. Il en était de même des trois autres pièces qui se faisaient suite et qui furent découvertes successivement. Il fallut plus d'un mois pour achever de les débayer. Bien avant ce moment, M. de Cesnola était averti de l'importance de sa découverte.

Quand on ouvrait une tombe ainsi comblée, on avait l'habitude de réserver une couche de terre d'environ 50 centimètres; une fois le déblaiement conduit jusque-là, on s'arrêtait pour ne plus le continuer qu'avec un redoublement de précaution et en présence du consul ou de son représentant; c'était en effet sur le sol même que se trouvaient d'ordinaire les objets qui avaient été ensevelis avec le mort. Ici la même méthode fut suivie. Quand la première pièce fut à peu près vidée, M. de Cesnola s'y introduisit, tenant en main sa règle d'architecte, et, du bout de cet instrument, il sondait la poussière, quand soudain il heurta un corps dur. On se baissa: c'était un bracelet avec plusieurs autres objets or formant un petit tas. D'ailleurs pas la moindre trace d'ossements. Tout venait confirmer la pensée qu'avait tout d'abord conçue l'heureux explorateur; cette suite de caveaux qui venaient de s'ouvrir devant lui, ce n'était pas une tombe, c'était un de ces trésors souterrains comme il en existait à Delphes et dans bien d'autres temples, et ce trésor se trouvait avoir gardé intactes les richesses qui lui avaient été confiées, offrandes votives que les prêtres se transmettaient, objets de prix que les particuliers déposaient dans les sanctuaires, avant de partir pour la guerre ou pour un long voyage!

Les trouvailles qui furent faites dans ces quatre chambres dépassèrent toutes les prévisions, toutes les espérances même.

Jamais on n'avait rencontré réunis autant de bijoux de plus riche matière et de styles plus variés. Il y avait là des bracelets en or massif dont deux pèsent à eux seuls plus de trois livres anglaises ; plusieurs autres ont de deux à trois cents grammes. L'or s'y rencontrait à profusion sous toutes les formes, bagues, pendans d'oreilles, amulettes, flacons, petites boîtes, épingles de cheveux, larges colliers ; l'argent y était encore plus abondant, en bijoux et en vaisselle ; il y avait aussi de l'*electrum*, alliage d'or et d'argent. On y trouva du cristal de roche, des cornalines, des onyx, des agates, toutes les variétés de pierres dures, des pâtes de verre, des cylindres en pierre tendre, des figurines en terre cuite, des vases en argile, ainsi que des objets de bronze, lampes, trépieds, candélabres, sandales, sièges, vases, armes, etc. Un certain ordre régnait dans ce dépôt. Les bijoux d'or furent recueillis surtout dans la première chambre. La seconde renfermait la vaisselle d'argent, rangée sur une sorte de rebord taillé dans le roc à 20 centimètres au-dessus du sol ; par malheur, elle a été plus attaquée par l'oxydation que les objets d'or, et, des amas de métal qui tombaient en poussière quand le doigt les touchait, on n'a pu tirer qu'un petit nombre de ces coupes qui, dans ces derniers temps, ont si vivement piqué la curiosité des archéologues par leur décoration toute inspirée de l'art égyptien. La troisième chambre contenait quelques lampes et fibules de bronze, des vases d'albâtre, et surtout les groupes et les vases de terre, la quatrième les ustensiles de bronze, parmi lesquels s'en trouvaient plusieurs de cuivre et de fer. Au-delà de celle-ci se continuait un étroit couloir aussi creusé dans le roc, que M. de Cesnola explora jusqu'à 10 mètres de distance ; à ce point, il fut obligé de s'arrêter. L'air n'était plus respirable ; les lampes s'éteignaient. On retira de ce corridor sept chaudières de bronze. Des tentatives répétées furent faites, sans succès, pour atteindre, au moyen de puits forés à cet effet, le prolongement de ce tunnel ; on ne rencontra que le roc.

Ce qui, dans tous ces objets, est plus précieux encore que les matières employées, c'est la manière dont elles ont été mises en œuvre, c'est la variété des provenances. Plusieurs scarabées en stéatite paraissent bien de fabrique égyptienne ; sur l'un d'eux on lit le cartouche de Thoutmès III. Un certain nombre de cylindres sont certainement assyriens et chaldéens. Les inscriptions cunéiformes et les symboles de plusieurs d'entre eux nous reportent à peu près, d'après les assyriologues, à l'époque des Sargonides, c'est-à-dire au VIII^e siècle avant notre ère. Nombreuses sont les pierres gravées que le caractère des symboles, du travail et de la monture nous autorise à attribuer aux Phéniciens, les premiers qui aient vraiment su graver sur pierres dures. Par leurs

sujets, qui appartiennent à la mythologie grecque, par leur style, où l'on sent l'influence de l'art grec qui se dégage et s'émancipe de ses modèles orientaux, plusieurs intailles méritent de compter parmi les plus anciens et les plus curieux produits de la glyptique grecque. Les bijoux proprement dits sont souvent d'une richesse d'invention, d'un fini et d'une délicatesse de travail qui étonnent; par leur merveilleuse élégance, quelques-uns d'entre eux se rangent parmi les chefs-d'œuvre de cette orfèvrerie orientale et grecque archaïque dont fait si grand cas M. Auguste Castellani, cet érudit doublé d'un artiste; il la place bien au-dessus de la bijouterie étrusque, selon lui beaucoup trop admirée et vantée (1).

Malgré son bonheur persistant, M. de Cesnola ne pouvait guère espérer retrouver une pareille chance. Ses nouvelles fouilles avaient absorbé la plus grande partie de ses ressources. De plus, la santé des siens commençait à souffrir de ce long exil, et M^{me} de Cesnola avait l'imagination vivement frappée d'une catastrophe toute récente. En 1875, un jeune savant allemand de grande espérance, le docteur Sigismund, qui avait contribué au déchiffrement des inscriptions cyprïotes, était venu passer quelque temps dans l'île; en visitant les ruines d'Amathonte, il se laissa tomber dans un des puits qu'avait creusés M. de Cesnola pour atteindre l'entrée des sépultures; on n'en retira que son cadavre. Pareil accident n'arriverait-il pas, un jour ou l'autre, à l'infatigable explorateur des ruines et des nécropoles de Cypre? Enfin la nouvelle collection formée depuis trois ans, qui comprenait tout le trésor de Curium, avait vraiment une trop haute valeur pour qu'il fût prudent de la confier aux flots, comme la précédente, sans que son maître fût là pour veiller sur elle et pour en discuter le sort, pour en fixer les destinées.

Ce fut au printemps de 1876 que M. de Cesnola quitta l'île avec sa famille, cette fois sans esprit de retour. Lorsqu'il en vit les montagnes décroître et s'effacer à l'horizon, il ne put, nous dit-il, se défendre d'un sentiment de regret. Quoi que lui réservât en effet la vie des capitales de l'Occident, de Paris, de Londres ou de New-York, jamais elle ne lui offrirait des émotions comparables à celles que lui avaient données ses campagnes de fouilles, au plaisir de

(1) Les plus beaux bijoux du trésor de Curium sont représentés dans les planches du livre de M. de Cesnola, mais sans le secours de la couleur; ils mériteraient de faire l'objet d'une publication qui appellerait à son aide toutes les ressources de la chromolithographie. On a pu voir à l'exposition universelle des reproductions exactes des principaux d'entre eux, dans la vitrine de M. Tiffany, le grand bijoutier de New-York. Celui-ci en avait copié la matière et la forme avec une intelligente fidélité, que M. de Cesnola louait lui-même sans réserve; il craignait toujours, disait-il, de confondre les originaux et les copies.

chercher, à la joie de trouver, à l'enivrement de la découverte longtemps poursuivie parmi toute sorte d'obstacles et qui éclate soudain, avec tout son imprévu et toutes ses surprises! Ces dix années avaient eu peut-être leurs heures d'ennui et de tristesse; mais elles n'avaient certes pas été perdues ni pour lui ni pour la science. Dans ses explorations et ses conquêtes, il avait fort bien fait les affaires des érudits et des historiens sans que les siennes eussent à en souffrir. Depuis surtout qu'il était devenu l'héritier des prêtres de Curium, il avait toute raison de croire que ses opérations, malgré les dépenses considérables qu'elles avaient exigées, seraient loin de se solder en perte. En même temps il y gagnait l'honneur d'inscrire son nom, dans les annales de l'archéologie militante, sur la même ligne que celui de Schliemann, assez près des noms illustres d'un Botta, d'un Layard ou d'un Mariette.

La collection était attendue avec une vive curiosité en Europe; elle y parvint sans accident et fut très admirée à Paris comme à Londres; mais les grands musées européens auraient voulu pouvoir faire leur choix et prendre chacun ce qui lui convenait. De son côté, M. de Cesnola désirait voir la collection garder son unité; il tenait surtout à ne point laisser partager le trésor de Curium. C'était l'intérêt des savans, qui regretteraient de voir morceler cet ensemble; c'était aussi l'intérêt de l'auteur des découvertes, dont le souvenir aurait plus chance de se perpétuer s'il se trouvait lié à la fortune d'un groupe de monumens dont la permanence fût assurée pour une longue suite d'années. D'un autre côté le Musée de New-York était engagé par sa première acquisition; sous peine d'abdiquer son originalité, de renoncer à ce qui devait faire sa supériorité, il devait chercher à s'emparer de cette seconde moisson d'objets cypriotes et particulièrement du trésor, merveille unique. Ceux qui avaient ainsi mêmes intérêts et mêmes desirs ne pouvaient manquer de s'entendre. La seconde collection Cesnola, comprenant tous les bijoux de Curium, fut donc acquise en 1876 par le *Musée métropolitain*, au prix de 45,640 dollars, environ 239,600 fr. M. de Cesnola dit adieu à la carrière diplomatique et s'établit à New-York, auprès des monumens que lui devait l'Amérique. Nommé l'un des *trustees* et secrétaire du Musée, il s'est chargé de présider à l'arrangement de la collection; mais celle-ci ne pourra être exposée complètement et bien étudiée que dans un an, lorsque le Musée aura quitté son abri provisoire pour s'établir dans l'édifice que les amis de l'art devront à la libéralité de l'état de New-York. En attendant, le trésor de Curium a seul été mis tout entier sous les yeux du public; beaucoup de vases et de statues sont encore dans des caisses. Celles-ci réservent encore, paraît-il, plus d'une surprise aux archéologues; elles renferment bien des objets qui ont été

emballés presque aussitôt que trouvés et qui n'ont encore été figurés nulle part, pas même dans le livre de M. de Cesnola.

Depuis que M. de Cesnola a quitté Cypre, il ne s'y est, à notre connaissance, rien trouvé d'important. La cessation des grandes fouilles laissait inoccupés les ouvriers qu'avaient employés MM. Lang et Cesnola; ces ouvriers, pour la plupart des Dalïotes, se sont organisés, sous la direction des anciens contre-mâtres, en sociétés coopératives, pour sonder différentes nécropoles; on ne dit point que ces bandes aient découvert autre chose que des vases et des statuettes. Des recherches ont aussi été entreprises par M. Alexandre de Cesnola, ex-officier de la marine royale italienne et frère cadet de l'ancien consul; il a surtout fouillé sur l'emplacement de Salamîne, et en a retiré de petits monumens qui sont pour la plupart de l'époque grecque et romaine.

Depuis le mois d'août, sur un ordre formel envoyé d'Angleterre, le gouverneur, sir Garnet Wolseley, a défendu tout travail de fouilles. L'interdiction est générale; elle s'applique aux Européens, aux étrangers, aussi bien qu'aux habitans de l'île. M. A. de Cesnola n'en tint aucun compte et continua de creuser; il fut arrêté et détenu pendant une journée. Ses caisses, toutes prêtes pour être expédiées, furent saisies au nom de la reine (1).

On comprend les motifs qui ont décidé le gouvernement anglais à prendre une pareille mesure. Des fouilles comme celles que peuvent faire des paysans ou des marchands d'antiquités ont de graves inconvéniens. Conduites comme elles le sont par des gens ignorans et pressés qui ne songent qu'au gain, elles effacent, dans les nécropoles et parmi les ruines, presque toute trace des dispositions jadis adoptées par les architectes; elles détruisent volontiers les monumens qui ne se laissent point aisément emporter. Il peut paraître utile d'arrêter ce gaspillage; des fouilles méthodiques, dirigées par des hommes tels que M. Newton pour le compte du Musée britannique, seraient sans doute d'un bien autre profit pour la science. Que certains emplacements soient ainsi réservés pour de grandes entreprises archéologiques dignes d'un pays comme l'Angleterre, rien de mieux assurément; mais ne serait-il pas dangereux de donner à cette défense un caractère absolu? L'Angle-

(1) On trouvera des détails sur cette arrestation dans le numéro extraordinaire que le journal *New-York Tribune* a consacré, le 27 novembre 1878, aux quatre conférences faites cet automne à New-York, par M. de Cesnola, sur l'art cyprïote, numéro orné de nombreuses gravures sur bois. La presse américaine paraît s'être émue de cette arrestation, quoiqu'il ne semble pas bien certain que M. Alexandre de Cesnola ait eu le droit de réclamer, comme il l'a fait, la protection du consul américain de Beyrouth. Quant au poste consulaire de Larnaca, il avait été supprimé après le départ de celui qui l'avait rempli d'une manière si brillante.

terre ne saurait se laisser soupçonner de porter ici une autre préoccupation que celle de servir ces intérêts supérieurs qui sont chers à tous les esprits cultivés. Elle devrait donc, sans hésiter, accorder la permission de faire des fouilles à quiconque la solliciterait pour résoudre un problème scientifique et non pour gagner de l'argent. Anglais ou étranger, tout savant sérieux devrait être sûr de voir sa demande accueillie.

Nous irions même volontiers plus loin ; nous voudrions que l'on ne renonçât pas tout à fait au concours que l'intérêt privé prête à la science désintéressée pour l'exhumation des peuples couchés dans la tombe et des œuvres de leurs mains. En dehors de certains sites pour lesquels l'état garderait ses ressources et ses efforts, la recherche des antiquités pourrait être permise à tout venant, et ceux que la fortune aurait favorisés seraient libres de disposer de leurs trouvailles. C'est le seul moyen d'affranchir les amateurs et les musées de cette prime qu'ils paient à la contrebande partout où le commerce des antiquités est prohibé et clandestin. La science même y trouverait son compte. N'est-ce pas à ces auxiliaires intéressés qu'elle doit, pour ne prendre nos exemples qu'en Syrie et à Cypre, des monumens d'une valeur inappréciable, tels que le sarcophage d'Echmounazar et la tablette de Dali ?

Le législateur ne se place pas au même point de vue que le prédicateur ou le moraliste ; il ne prétend point supprimer ni même combattre les instincts et les passions de la nature humaine ; tout ce qu'il se propose, quand il est sage, c'est d'en régler le cours et de les faire contribuer au progrès et au bien général. Agissez ainsi en cette matière ; pas plus à Cypre qu'en Grèce et en Syrie ne prétendez proscrire l'industrie des chercheurs de trésors, ces braconniers de l'archéologie. Vous ne les arrêteriez point par vos défenses ; le pays est désert et les nuits sont longues ; mais vous les accoutumeriez à dépecer toutes les grosses pièces, à casser tout ce qu'ils ne pourraient enlever. Laissez-les donc fouiller partout où vous ne songez pas à fouiller vous-même, et que le plus tôt possible M. Newton ou quelque autre entreprenne à Paphos ou à Amathonte, à Idalie ou à Golgos, des fouilles comme Cypre n'en a pas encore vu, des fouilles dont le journal soit tenu heure par heure et où un crayon sincère relève au fur et à mesure les traces même les plus légères de cet art qui nous est encore presque inconnu, l'architecture phénicienne.

LA
MARINE DE L'AVENIR

ET
LA MARINE DES ANCIENS

III. ⁽¹⁾

LES MARINS D'ATHÈNES ET LES HOPLITES DE SPARTE.

I.

Si je ne devais trouver matière à rapprochement entre les opérations maritimes des anciens et celles que nous ouvre la marine à vapeur, si je n'espérais pouvoir déduire de ce qui s'est fait il y a plus de deux mille ans ce qu'il convient de faire aujourd'hui, je me garderais bien de poser le pied sur le domaine que se sont, à si juste titre, réservé les érudits. Ils ont passé leur vie dans la familiarité des grands écrivains de l'antiquité, et je n'ai lié connaissance avec ces écrivains que depuis hier. L'antiquité cependant, malgré mon incompetence, m'attire, parce que notre marine redevient antique; elle le redevient du moins sous ce rapport, qu'on peut de nouveau la faire entrer dans le jeu des armées. Rouvrons donc ces livres que nous avons à peine feuilletés sur les bancs du collège et qui étaient restés fermés pour nous depuis si longtemps; nulle part nous ne trouverons d'enseignemens d'un intérêt plus immé-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} août et du 15 décembre 1878.

diat, nulle part nous ne verrons aussi bien à quel point le rôle de la marine moderne peut grandir.

Depuis la destruction de la flotte d'Égine, les Athéniens gardaient l'important privilège de posséder seuls des chiourmes bien exercées. Toute leur puissance reposait sur cet avantage. On se figurera difficilement, si l'on n'en a fait l'expérience, combien il faut de temps, de patience et de soins pour former un bon équipage de chaloupe, combien il en fallait à plus forte raison pour dresser une troupe de cent cinquante rameurs. Les capitaines des galères du xvii^e siècle, dans les documens qu'ils nous ont transmis, se plaignent souvent avec amertume de la difficulté qu'ils éprouvent « à faire aller les rames bien ensemble. » Un seul banc maladroît ou trop faible, nous disent-ils, « peut faire crever deux ou trois bancades de suite, par les coups de rames que les forçats se donnent les uns aux autres, au dos ou à la tête. » Le comité n'avait pour ressource alors que « de faire lever rames, afin de recommencer à donner la vogue. » La tâche du céleuste ne fut pas plus facile. C'était en vain, quand la mer grossissait, que, d'une voix enrouée, il continuait de marquer, avec un redoublement d'énergie, la cadence; les rames ne tombaient plus toutes à la fois dans l'eau pour en sortir, par un effort simultané, d'un seul jet. Le roulis avait rompu le rythme, le désarroi était dans la vogue. Les trières ne paraissent avoir joui que d'une stabilité très insuffisante, et, bien qu'elles eussent l'habitude d'abattre leurs mâts avant de combattre, le moindre vent qui les prenait en travers suffisait pour mettre les rameurs dans l'impossibilité de lever les rames, *anaphérin tas côpus*, nous dit Thucydide. Heureusement les rames à cette époque étaient courtes. Les matelots qui firent le trajet de Corinthe à Mégare, leur aviron sur l'épaule, auraient eu fort affaire s'ils avaient dû emporter ainsi la fameuse rame *di scaloccio*, inventée par les Vénitiens au cours du xvi^e siècle, rame de 34, de 36, de 42, et parfois même de 50 pieds de long, dont nous faisons encore usage, en temps calme, sur nos bricks et sur nos corvettes, il y a quelques années à peine.

« Avant l'adoption de la rame vénitienne, écrivait, en 1614, le capitaine Pantero Pantera, les galères s'armaient à trois, à quatre, à cinq rames par banc, *suivant l'usage des anciens*. On n'employait pas, comme aujourd'hui, une seule rame mue par quatre hommes. Chaque homme maniait sa rame, et les galères vénitiennes sortaient généralement du port armées de trois hommes par banc. Cet armement, si j'en dois croire des vieillards qui ont commandé des galères ainsi armées, donnait de meilleurs résultats que l'armement moderne d'une seule rame tirée par trois rameurs. »

Étudiez Hérodote, Thucydide, Marco Polo, le capitaine Pantero

Pantera lui-même, ce qu'ils vous donnent « pour vu, » vous pouvez l'accepter sans crainte; vous le trouverez d'ailleurs généralement vraisemblable; méfiez-vous, et beaucoup, de ce qu'ils vous rapportent « pour l'avoir entendu. » Les vieillards du capitaine Pantero Pantera m'inquiètent, car je ne demeure pas moins embarrassé quand il me faut ranger trois rames sur un seul banc, que lorsqu'il m'est enjoint de les disposer sur trois gradins distincts. « Je n'ai jamais vu, ajoute avec sa bonne foi habituelle l'excellent triérarque du pape, je n'ai jamais vu de galère à trois rames par banc; je ne puis donc me prononcer sur les avantages de l'un et de l'autre système. Je dirai cependant qu'une telle quantité de rames doit être, à mon avis, chose gênante; je ne vois plus trop où l'on pourrait placer les soldats, comment on leur donnerait accès aux arbalétriers. Si l'on voulait les placer, comme on le fait dans les galéasses, sur un pont volant au-dessus des rameurs, la galère en serait alourdie et perdrait encore de sa marche. » Tel est cependant le parti qu'on semble avoir adopté dans l'antiquité. « Combattez à outrance, disait Nicias aux Athéniens; ne lâchez pas prise avant d'avoir exterminé tout ce qui se trouve sur le pont ennemi! C'est aux hoplites plus encore qu'aux matelots que je m'adresse, car ce sont eux qui occupent le tillac. » Tout cela est fort clair, aussi clair que les institutions militaires de l'empereur Léon. « Péririssent, serais-je tenté parfois de m'écrier, les textes malencontreux qui viennent obscurcir ce que, sans leur secours, je m'explique, à cette heure, si bien! Et vous, Gènes et Venise, ne compliquez pas la question : vous n'avez jamais essayé de faire asseoir sur une seule planche trois rameurs ayant chacun en main un aviron; votre banc n'est qu'une façon de parler; il n'indique pas un siège, il indique un espace. C'est le poste à canon de nos vaisseaux modernes. En ces sortes de matières, la lettre tue et l'esprit vivifie; « un plat de matelots » embarrasserait fort peut-être les commentateurs de l'avenir, si nous ne prenions soin de les avertir ici que par cette locution nous entendons l'escouade ou la série qui se réunit communément à la même table. Onze rames peuvent signifier, dans les comédies d'Aristophane, onze navires; pourquoi donc trois rames ne signifieraient-elles pas, dans les statuts génois, trois rameurs? » Je me croyais soumis et voici que de nouveau je m'insurge. N'y a-t-il pas en effet sujet de s'insurger quand il faut, pour se mettre d'accord avec la critique, supposer que des marins ont, pendant plus de vingt siècles, cheminé sans l'apercevoir à côté de la solution que le premier batelier venu eût trouvée?

Passons outre! Si nous ne savons pas exactement de quelle façon les rameurs de l'antiquité et ceux du moyen âge étaient assis, nous

savons du moins comment on les gouvernait. La pitance fournie par l'état était maigre; le régime de nos bagnes en peut donner encore aujourd'hui une idée. Les rameurs athéniens n'auraient pas résisté aux fatigues de la vogue, s'ils ne s'étaient procuré sur tous les marchés du rivage un supplément indispensable à la ration de farine et d'huile que leur distribuaient les triérarques de la république; les forçats des princes de la chrétienté achetaient ce supplément à la taverne de l'argousin. Athènes accordait du vin à ses chiourmes; les nôtres n'en recevaient que par exception. « Le vin, nous apprend le capitaine Pantero Pantera, porte des fumées et des vapeurs à la tête; ces fumées étourdissent le rameur et lui enlèvent ses forces. Au lieu de vin, il est préférable de distribuer à la chiourme un peu de biscuit, de l'huile et du vinaigre. » Ce sont là les encouragemens; voyons la discipline.

« Où naît l'Indien, nous dit un proverbe tagal dont j'ai souvent vu faire l'application à Manille, pousse aussi le rotin. » Les chiourmes asiatiques se recrutaient sur des rivages où le rotin non plus ne manquait pas. Les thètes et les métèques qui composaient en majeure partie les équipages de la flotte athénienne auraient mal supporté le traitement dont s'accommodaient les Phéniciens et dont s'accommodent encore les fellahs de l'Égypte. Ceci est affaire de race et d'habitude. Sur les galères du roi de France comme sur celles du pape, à une époque où l'on n'avait assurément nul souci de la dignité humaine, on recommandait expressément au comite « de bien se garder de battre la chiourme sans motif, surtout quand elle avait les rames en main. » Sans doute, remarquait-on, « la bastonnade fait travailler la chiourme avec plus d'énergie, mais il faut user de ce moyen avec discrétion et le réserver pour les cas extraordinaires. Mieux vaut encore caresser ses rameurs et les tenir allègres et joyeux. » Se souvient-on de tout ce qui s'est dit à bord de nos navires, la première fois qu'il y a été question de supprimer les châtimens corporels? La discipline devait nécessairement périr, le service allait devenir impossible; on ne prévoyait qu'arrogance et révolte, on ne présageait que navires à la côte. La cale, la bouline, les coups de corde ont cependant disparu, et leur suppression n'a fait tort qu'à la vieille réputation de turbulence du matelot. Traité en homme, le matelot a cessé de se conduire en brute; nous avons été agréablement surpris de le trouver soudain de composition plus facile. L'ordre et la méthode se sont introduits dans notre service le jour où la liane et la garcette n'ont plus été l'*ultima ratio* du quartier-maître. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que la marine antique ne demandât à ses équipages des efforts soutenus auxquels l'enthousiasme devait bien quelquefois faire défaut.

Nous n'avons plus de chiourmes; nous avons des chauffeurs. Ce dernier métier est presque aussi rude que l'autre. Les Arabes et les Noirs sont seuls en état, dans certains parages, d'en endurer sans tomber et sans défaillir l'épouvantable supplice. Un de mes amis, le meilleur de mes amis, le capitaine de vaisseau Miquel de Riù, qui fut poète à ses heures, a fort bien décrit, dans des vers qu'il ne destina jamais à voir le jour, le spectacle que présentent, à la mer, qu'offrent même, dès l'instant de l'appareillage, nos chambres de chauffe.

Lorsque le pont, comme la feuille,
Tremble sur son feu prisonnier,
Quand le chauffeur tout nu recueille
La lave de l'ardent foyer,

on a sous les yeux l'image d'un enfer en ébullition. La marine n'a connu qu'un âge d'or : c'est celui où le vent, habilement capté, se chargeait de toute la besogne. Cet âge d'or est compris entre deux siècles de fer : le siècle du forçat et le siècle du chauffeur. Plus nous avancerons dans l'étude de la marine antique, plus nous serons frappés des analogies qui existent entre le bâtiment mû par une machine et le navire que poussèrent autrefois sur l'eau les longues rangées de rames. Que la science ne se lasse pas ! Après nous avoir donné le fulmicoton, le picrate de potasse, la nitroglycérine et la dynamite, après avoir transformé la guerre au couteau, la guerre au canon, en ces attaques sournoises où la chimie joue un si grand rôle et qu'on a très spirituellement nommées « une guerre d'apothicaire, » la science a encore un devoir à remplir : il faut qu'elle nous affranchisse de la vapeur. Le ciel ce jour-là redeviendra bleu, et il n'y aura plus de damnés au fond de nos cales.

Que ce soit l'électricité ou la vapeur qui nous conduise, nous aurons toujours grand profit à consulter l'histoire. Revenons donc à la guerre du Péloponèse et reprenons-en le récit au point où nous l'avons laissé, c'est-à-dire à l'année 429 avant Jésus-Christ. L'histoire a un côté qui ne peut guère vieillir : c'est le côté humain. Le principe de la fixité des espèces préside en effet à nos manifestations morales non moins qu'à notre développement physique. Au propre et au figuré, l'homme du XIX^e siècle, cet homme qui dispose en souverain des forces de la nature, n'a pas beaucoup grandi ; c'est à peine si nous lui trouverons, dans ses types les plus achevés, la taille de ses ancêtres. Dieu le fit, dès le début, de stature moyenne ; petit il était, petit il est resté. S'il se hausse parfois jusqu'à des hauteurs qui semblaient devoir, par l'infirmité de sa nature, lui demeurer à jamais inaccessibles, il en faut remercier les saintes et

glorieuses ivresses dont les grandes découvertes des trois derniers siècles ne l'ont pas tout à fait guéri. L'homme ne révèle son essence divine que lorsqu'il se dévoue; la fange qui s'oublie prouve par cela seul qu'il y a en elle autre chose que de la fange. Voilà pourquoi les champs de bataille ont de tout temps inspiré les poètes, pourquoi l'instinct des peuples a consacré par un éternel souvenir les noms des guerriers morts pour la patrie. Ingrats envers les vivans, les Grecs ne marchandèrent pas les honneurs aux héros, dès que ces héros avaient traversé le Styx. Aussi la république d'Athènes a-t-elle toujours été bien servie. Être inscrit dans ses fastes était une bien autre gloire que d'être admis à la préséance dans ses fêtes. C'était par cette noble ambition surtout qu'Athènes tentait les courages et qu'elle préparait aux générations futures des grands hommes. Plutarque, on le sait, et il est presque superflu de le rappeler, fut, aux jours difficiles de la république française, l'épée de chevet des capitaines improvisés qui nous sauvèrent. Sortis pour la plupart du rang, ces soldats de la veille n'auraient jamais aspiré au rôle important qu'ils ont joué, s'ils n'y avaient été provoqués par de généreux exemples.

II.

L'antiquité n'a pas toujours été juste envers les souverains; je crains qu'elle n'ait pas été beaucoup plus équitable vis-à-vis des démagogues. Périclès était mort dans la troisième année de la guerre du Péloponèse; après avoir hésité quelque temps entre Cléon et Nicias, la faveur du peuple passa tout entière à Cléon. Je me garderai bien de dire que Cléon fût un galant homme, le mot n'aurait peut-être pas eu de sens dans Athènes, mais en ne tenant compte que du témoignage de ses ennemis mêmes, — ce sont les seuls qui aient écrit son histoire, — on ne peut s'empêcher de reconnaître que le fougueux conseiller du peuple, le Paphlagonien de la comédie des *Chevaliers*, fut un homme entreprenant, souvent heureux dans ses entreprises et qui eut le suprême honneur de rencontrer la mort d'un soldat sur le champ de bataille. « Il n'était pas général, » dira-t-on. Qui-conque apporte aux affaires de guerre son audace et sa volonté à le droit, quand les choses tournent bien, de s'attribuer le mérite du succès. Ce n'est pas là, — qu'on me passe le mot, car le mot est d'Aristophane, — « escamoter la marmite qu'un autre a fait bouillir. »

Il fallait, dans la république athénienne, « avoir été rameur avant de prétendre à tenir le gouvernail; » pour être général, quand le suffrage du peuple vous avait élu, il suffisait de trouver, comme on

le vit pendant toute la durée de la guerre civile au Mexique, « un sergent-major qui vous indiquât les sonneries. » — *Un sargento mayor que me indica los toques*, disait, m'a-t-on assuré, Ortega. Avant de commander les armées, Cléon prit sans hésitation le timon de l'état en main. Chaque jour on l'entendit « célébrer du haut du Pnyx la puissance d'Athènes et afficher un profond mépris pour celle de Lacédémone. » C'est ainsi que l'on donne du courage aux peuples. Le peuple athénien avait plus que jamais besoin qu'on lui en inspirât, car les circonstances devenaient critiques. La mort de Périclès devait être le signal des défections. La ville de Mytilène, dans l'île de Lesbos, leva la première l'étendard de la révolte. Un frémissement général se produit à l'instant dans l'Archipel. La diversion est des plus favorables à la cause de Sparte. Les Péloponésiens le comprennent; ils rassemblent dans l'isthme les deux tiers de leurs contingens et caressent déjà le projet d'attaquer Athènes par terre et par mer. Les vaisseaux seront traînés à travers l'isthme sur des rouleaux; on les fera passer ainsi du golfe de Corinthe dans le golfe d'Égine. L'escadre athénienne de Naupacte n'aura plus à surveiller qu'un port vide.

Ce sont de beaux projets; les Péloponésiens ont compté sans l'activité d'Athènes. Quarante vaisseaux athéniens sont déjà partis pour Lesbos, d'autres gardent l'Eubée, Potidée, Salamine. Sans détourner un seul navire de sa mission, la république trouve encore le moyen d'expédier cent trières devant l'isthme. Les citoyens, « la paille des citoyens, » les métèques, se sont enrôlés en foule. Deux cent cinquante navires montés par cinquante mille hommes au moins occupent les eaux grecques et maintiennent dans le devoir les colonies de l'Asie ionienne. Au temps de leurs plus grands efforts, quand le continent n'avait qu'un maître, — et ce maître se nommait Napoléon, — les Anglais n'ont jamais mis plus de cent vingt mille marins ou soldats de marine sur pied. Toute proportion gardée, Athènes fit encore mieux. Le trésor de l'Acropole cependant peu à peu s'épuise. La solde élevée des rameurs, celle des hoplites qui reçoivent 1 fr. 80 cent. par jour, — 90 centimes pour l'hoplite, autant pour son valet, — ne permettront pas de soutenir longtemps cet immense armement. Quand on dépense près d'un million et demi de francs par mois et qu'on n'a que quatre millions de revenu annuel, on doit être impatient d'arriver à une solution. Aussi les Athéniens pressent-ils vivement Mytilène. Il leur a été facile de tenir en respect les Péloponésiens rassemblés dans l'isthme; ils ne peuvent empêcher Alcidas de se dérober avec quarante-deux vaisseaux à la vigilance de l'escadre de Naupacte. Alcidas fait le tour du Péloponèse, il touche à Myconi, il aborde à Délos, il s'arrête à Nicarie;

quand il arrive au port d'Érythrée sur la côte de l'Asie-Mineure, Mytilène est, depuis sept jours déjà, au pouvoir des Athéniens.

On comprend quels transports de joie cette nouvelle dut exciter dans Athènes. La défection des Mytiléniens pouvait entraîner la perte de l'Ionie; en reprenant possession de Mytilène, la république recouvrait le gage de ses revenus. Que fera-t-on de ce peuple coupable, de ce peuple qui, désespérant d'être secouru par Sparte, vient de se rendre à discrétion? On en fera un exemple : tous les habitans de Mytilène en état de porter les armes seront immolés sans merci; les femmes et les enfans seuls seront épargnés, on leur réserve pour lot l'esclavage. Tel est l'arrêt qu'à la voix de Cléon, tonnant du haut du Pnyx, six mille mains levées en l'air ont prononcé. Les alliés chancelans apprendront ainsi ce qu'on risque à trahir Athènes. Une trière part à l'instant du Pirée pour porter à Pachès, le commandant de la flotte athénienne, l'ordre d'exécuter sans délai la sentence populaire. Que de sang va couler! Le peuple d'Athènes ne s'est pas fait un juste tableau de cette scène d'extermination. Il a commandé de tuer, mais voilà que maintenant son esprit mobile évoque les milliers de victimes dont les cadavres vont s'entasser sur les places publiques ou rouler tout sanglans à la mer, les blessés qu'il faudra poursuivre et achever, les cris déchirans dont les vents apporteront l'écho jusqu'aux rivages de l'Attique. C'en est trop; le peuple ne peut supporter plus longtemps l'obsession de pareils fantômes; le vieux Démos a peur, le vieux Démos se repent. Qui donc lui a donné le funeste conseil? Qui a osé abuser d'un transport passager? Que Cléon ne se montre pas à ses auditeurs subitement attendris; sa vie ne tiendrait qu'à un fil.

Les amis des Mytiléniens provoquent une seconde assemblée; six mille mains cette fois se lèvent pour la clémence. Courez au Pirée, équipez vite une nouvelle trière! qu'elle parte sur-le-champ, qu'elle vogue sans relâche! Elle arrivera peut-être à temps pour contremander le massacre; la première trière n'a que vingt-quatre heures d'avance. Vingt-quatre heures ne se regagnent pas aisément sur une traversée de quatre ou cinq jours. A la voile, c'eût été simplement impossible; le temps heureusement reste calme, et les rameurs font bravement leur devoir. On leur a dit que du zèle qu'ils vont déployer, de la vigueur que le ciel a mis dans leurs bras, dépend le salut de toute une ville. Aussi ne quittent-ils pas un instant l'aviron. Lorsque l'heure est venue de restaurer leurs forces par un frugal repas, ils ne se dessaisissent pas pour cela de la rame; d'une main ils pétrissent leur ration de farine dans l'huile, de l'autre ils font encore avancer la galère. La nuit, ils se sont entendus pour « voguez par quartier; » c'est-à-dire qu'une partie de

la chiourme demeure alors couchée entre les bancs, tandis que l'autre, rangée sur le tiers ou sur la moitié des rames, maintient la trière en route et ne cesse pas de lui imprimer une certaine vitesse. On ne peut dire qu'il y ait joute entre les deux galères, car l'équipage qui porte l'ordre impitoyable ne met probablement pas grande hâte ni grand enthousiasme à remplir sa mission. L'avance néanmoins est trop forte, la trière de miséricorde aura vogué en vain; deux jours, trois jours se passent, la mer est restée déserte.

La vigie de Mytilène cependant ne cesse pas d'explorer des yeux l'horizon, car Pachès a demandé et Pachès attend des ordres; tout un peuple à ses pieds, dans l'angoisse et les larmes, partage son attente. Une trière se montre enfin du côté de l'ouest; elle grossit, approche, elle a doublé le cap méridional de Lesbos, quelques coups d'aviron encore, elle donnera dans le port. Ses rames battent l'eau lentement et presque à regret. Cette allure mélancolique ne présage rien de bon aux Mytiléniens. Pachès, fils d'Épicure, lit le fatal décret; son visage a pâli. Le commandant de la flotte athénienne est tenté de maudire en ce moment sa victoire. On peut à la légère ordonner un massacre; il est plus dur de l'exécuter. Pendant que Pachès hésite, pendant qu'il supplie les dieux de réserver à d'autres l'horrible tâche, des cris partent du port: « Un navire! un navire! » Les dieux n'ont pas été sourds; la seconde trière aborde au rivage. Pachès n'aura donc point de sang à verser! Le peuple ne lui prescrit plus que de raser les fortifications qui ont arrêté pendant près d'un an ses hoplites et d'envoyer au Pirée la flotte confisquée de Mytilène.

« Si l'on m'ouvrait le cœur, disait Nelson avant Aboukir, on y lirait ces mots: « Je n'ai pas de frégates! » Toute armée navale en effet qui ne peut s'éclairer au loin est une armée compromise, si elle tient à éviter l'ennemi, une armée égarée, si elle le cherche. Les Athéniens, plus sages sous ce rapport que les Anglais, n'avaient pas laissé partir leur amiral sans lui donner le moyen de s'entourer de vedettes. Ils avaient attaché à la flotte de Pachès deux yachts de plaisance, le *Paralos* et la *Salaminienne*. Généralement employés à transporter les offrandes et les théories sacrées à Délos, ces deux yachts possédaient une marche rapide et des équipages de choix. Ils étaient donc éminemment propres, aussi propres que le sont de nos jours le *Desaix* et l'*Hirondelle*, à remplir l'office important d'éclaireurs. Les Péloponésiens côtoyaient, sans trop savoir à quel parti s'arrêter, le golfe de Smyrne, ils contournaient la presqu'île de Voula; le *Paralos* et la *Salaminienne* finirent par les découvrir au mouillage d'Éphèse. Ce fut une grande surprise et un grand effroi parmi les Péloponésiens quand ils virent ainsi leur présence

sur la côte asiatique éventée. En débarquant sur l'île de Walcheren en 1809, les Anglais donnèrent à nos vaisseaux le courage de franchir les bancs périlleux de l'Escaut et de remonter ce fleuve jusque sous les murs d'Anvers. L'empereur en reçut la nouvelle peu de jours après la bataille de Wagram, et ne put s'empêcher d'observer en souriant que l'approche de l'ennemi avait eu sur l'esprit de ses amiraux plus de puissance que n'en eurent jamais ses ordres. Alcidas montrait, depuis son départ de Corinthe, une répugnance des plus prononcées pour la haute mer; nul navarque ne s'était jusqu'alors accroché avec plus de ténacité à la côte. Quand les éclaireurs athéniens, paraissant devant Éphèse, lui firent craindre d'avoir bientôt toute la flotte de Pachès sur les bras, il se lança sans hésitation au large; la flotte du Péloponèse fit directement route de la rade d'Éphèse vers la pointe méridionale de l'Eubée.

Les Athéniens ne soupçonnaient de la part d'Alcidas ni tant de résolution à braver la tempête, ni tant de timidité à les affronter; ils continuèrent donc de chercher les Péloponésiens sur la côte d'Asie, poussèrent jusqu'à Pathmos, et, ne rencontrant nulle part les forces que leur avaient signalées le *Paralos* et la *Salaminienne*, ils revinrent jeter l'ancre devant Mytilène. Pendant ce temps les quarante-deux vaisseaux d'Alcidas erraient dispersés en vue de la Crète, et faisaient le pénible essai d'une navigation à laquelle nulle épreuve ne les avait encore préparés. Il réussirent enfin à se rallier, battus de l'orage, sur les côtes de l'Élide. Le port de Cyllène, aujourd'hui Clarentza, les reçut et leur permit de procéder aux réparations nécessaires. C'est là que les rejoignirent treize trières de Leucade et d'Ambracie, qui leur furent amenées par Brasidas, fils de Tellis. Nous avons déjà rencontré Brasidas au siège de Modon et au combat de Naupacte; il était à Naupacte un des conseillers de Cnémos. La pratique de la mer ne fut pas généralement le fait des montagnards nourris sur les bords de l'Eurotas; mais comme les brigadiers embarqués pour l'Égypte en 1798, comme les aides de camp de l'empereur placés aux côtés de Villeneuve en 1804, les représentants des éphores apportaient leur force morale sur la flotte du Péloponèse, et cette force consistait surtout dans la ferme croyance que rien n'était impossible à des Spartiates. Brasidas secoua l'apathie du nouveau navarque à peine remis des émotions de sa longue traversée. On avait sous la main cinquante-trois vaisseaux de guerre. Pourquoi ne se portait-on pas immédiatement sur Corcyre? Alcidas se laissa convaincre. Il partit de Cyllène et conduisit sa flotte à la hauteur du promontoire Leucimne. Les Corcyréens ne s'attendaient pas à pareille visite. Confians dans l'alliance d'Athènes et dans la suprématie navale de leur puissante alliée, ils savouraient en paix

les douceurs d'une démocratie triomphante. Leur surprise n'eut d'égale que leur émotion. Ils armèrent à la hâte soixante vaisseaux qui reposaient, dégarnis de leurs agrès, dans le port, et ils les envoyèrent, au fur et à mesure qu'on en complétait l'équipement, à la rencontre de l'ennemi.

A la façon dont cette flotte mal exercée encore se présenta au combat, les Péloponésiens reconnurent sans peine qu'elle était peu à craindre. Ils se contentèrent de lui opposer vingt vaisseaux et gardèrent le gros de leurs forces, — trente-trois trières, — pour faire face à dix vaisseaux athéniens accourus le jour même de Naupacte. Qui donc avait appelé si opportunément cette escadre, passée du commandement de Phormion sous celui de Conon d'abord, de Nicostratos ensuite? La *Salaminienne* et le *Paralos*, en devançant l'ennemi, en criant aux armes quand tout dormait à Naupacte, sauvèrent la démocratie compromise à Corcyre. Semblables à deux limiers dont le nez a flairé la bête, les deux yachts avaient retrouvé les traces d'Alcidas, et depuis lors ils ne cessaient pas de le suivre à la piste. Ils étaient là prêts à combattre, avec les dix vaisseaux qu'ils venaient d'arracher à une périlleuse somnolence, voltigeant sur les flancs de l'ennemi, profitant habilement de leur marche supérieure pour l'inquiéter sans se laisser saisir. La vitesse a été de tout temps d'un grand poids dans les affaires navales. Voyez d'ailleurs le peu que vaut le nombre en regard de l'instruction et de la discipline! Sur leurs soixante vaisseaux, les Corcyréens en perdirent treize; avec leurs douze trières, les Athéniens tinrent toute la flotte péloponésienne en échec. Alcidas et Brasidas firent de vains efforts pour les entamer; les Athéniens, tout en reculant, ne cessèrent pas un instant de présenter la proue à l'ennemi. Ce furent eux qui sauvèrent, par leur bonne contenance, la flotte démoralisée de Corcyre. Pas un navire de cette misérable flotte n'eût, sans la diversion des Athéniens, regagné le port. Deux vaisseaux transfuges avaient déjà passé à l'ennemi; sur les autres on s'injurait, on se battait, on se disputait les rames. Les Péloponésiens auraient eu beau jeu au milieu de ce tumulte, mais ils n'avançaient qu'avec une extrême prudence, car les Athéniens étaient là, et Brasidas lui-même se souvenait de Naupacte.

J'ignore quel procédé employaient les anciens pour voguer en arrière, « pour donner une bonne scie, » suivant l'expression consacrée au xvii^e siècle. Tout ce que je sais, grâce aux fidèles et minutieux rapports de Thucydide, c'est que les trières athéniennes « sciaient » souvent. Ce procédé d'évolution était trop bien entré dans les habitudes de la marine grecque pour que nous puissions supposer un instant qu'il y eût difficulté, embarras quelconque à

l'employer. On ne fit pas, au cours du xvi^e et du xvii^e siècle, un moins fréquent usage de la scie sur nos galères royales. Trois hommes de chaque banc passaient alors par-dessous les rames; ils se tenaient debout, le visage tourné vers la proue, la main droite sur la poignée de leur aviron, attendant, pour plonger l'aviron dans l'eau, le signal du comite. Parfois aussi une portion des rameurs se bornait à faire volte-face pendant que l'autre portion de la vogue faisait courir les bancs de l'avant à l'arrière. Avait-on l'intention de faire tourner la galère « à la droite ou à la senestre? » on armait la scie d'un côté, la vogue de l'autre. Toutes ces manœuvres n'ont rien que de très compréhensible; ajoutons que, dans le combat, elles sont indispensables. Il est évident que, dès les premières luttes, il a fallu songer à renverser le mouvement des rames, de la même façon que nous renversons aujourd'hui le mouvement de nos machines. Comment cependant opérer un tel renversement, s'il faut pour cela mettre en branle tout un échafaudage de thranistes, de zygites et de thalamites? Dieu me garde de vouloir contester en quoi que ce soit l'habileté des « derrières usés, » — c'est ainsi, paraît-il, que s'appelaient entre eux « les vieux Agamemnonns, » les *old tars* de la république athénienne; — j'ai peine à croire toutefois qu'ils eussent accompli, sans engager et sans mêler leurs rames, un pareil tour de force.

Étagés sur trois rangs, comme le prescrit la critique moderne, ou partagés, comme le voulait le capitaine Barras de la Penne, en trois quartiers, les rameurs athéniens avaient habilement manœuvré devant Corcyre. La nuit seule mit fin au combat. Les Péloponésiens étaient incontestablement les vainqueurs; ils ne se hasardèrent pas néanmoins à débarquer sous les murs de la ville; ils allèrent, suivant leur invariable coutume, ravager la campagne. C'était toujours aux oliviers et aux vignes qu'on s'en prenait alors quand on n'osait pas s'approcher des murailles. Gardons-nous donc de nous étonner si l'auteur des *Acharniens* a trouvé bon de faire plaider la cause de la paix par les populations rurales de l'Attique. Sur les rivages de Corcyre cependant les Péloponésiens étaient moins rassurés que dans la plaine d'Athènes. La flotte, dont l'apparition suffisait pour jeter le trouble dans leurs rangs, ne pouvait venir les chercher au milieu des vergers d'Acharné; il était à craindre qu'elle n'apparût, d'un instant à l'autre, devant le cap Leucimne. En effet, des signaux d'alarme ne tardèrent pas à rappeler au rivage les colonnes mobiles qui portaient partout le fer et le feu. Soixante vaisseaux athéniens s'avançaient de Leucade sous les ordres d'Eurymédon, fils de Théoclès. Les Péloponésiens ne les attendirent pas. Le continent même ne leur parut point un asile assez sûr; ils s'y trouvaient trop près de l'ennemi. De quel ascendant jouissait à cette époque la

marine d'Athènes ! L'Angleterre seule, quand elle nous avait pour ennemis, en a possédé un semblable. Aussi, plus qu'à nous encore, lui appartient-il peut-être de lire dans les vicissitudes de la marine athénienne une leçon.

Puisque les Péloponésiens se croyaient en danger dans les ports de l'Acarnanie, où se jugeraient-ils suffisamment abrités ? Dans le golfe de Corinthe, au fond du golfe de Crissa ; pas ailleurs ! Pour arriver à Corinthe, à Sycione, il fallait de toute nécessité passer au large de la presqu'île de Leucade, car Sainte-Maure alors n'était pas une île ; des alluvions récentes l'avaient jointe à la terre ferme par une étroite langue de sable qui s'est, à diverses reprises, rompue et reformée. Plutôt que de s'exposer à être aperçus dans leur mouvement de retraite par les éclaireurs d'Eurymédon, les Lacédémoniens entreprirent la pénible tâche de tirer leurs vaisseaux à travers l'isthme sablonneux qui leur faisait obstacle. Ils purent ainsi se glisser nuitamment le long de la côte et passer sans crainte devant Naupacte en ce moment dégarnie. Le golfe de Crissa cacha bientôt leur honte et déroba aux attaques des Athéniens leurs trières.

Qu'étaient, se demanda-t-on, venus faire Alcidas et Brasidas à Corcyre ? Ils étaient venus encourager les menées du parti oligarchique. L'arrivée d'Eurymédon, la retraite des vaisseaux du Péloponèse rendaient à la démocratie un instant menacée le pouvoir absolu. On sait si les heures qui suivent les heures d'effroi sont des heures de clémence. La démocratie corcyréenne s'était crue perdue ; sept jours de massacres noyèrent dans le sang le souvenir des terreurs qu'elle avait éprouvées. La campagne de Corcyre succédant à l'inconcevable abandon de Mytilène a laissé sur l'écusson de Sparte une tache ineffaçable. Corcyre et Quiberon, voilà deux expéditions qui se répondent à travers les siècles, et, disons-le, deux expéditions qui se valent. Le sang des Spartiates non plus n'avait pas coulé ; l'honneur de Sparte coulait par tous les pores.

III.

Tout cédait aux armes d'Athènes ; les dieux, par malheur, ne restèrent pas neutres. Le peste fondit une seconde fois sur l'Attique, Quatre mille quatre cents hoplites et trois cents cavaliers, une partie notable de la population, furent moissonnés dans le cours de l'hiver. L'été venu, Athènes se releva, bien affaiblie sans doute, mais non pas épuisée par ce nouvel assaut. Déjà la république préludait en Sicile par des escarmouches à la grande expédition que devait quelques années plus tard conseiller Alcibiade ; dans l'Étolie, elle cherchait à frayer un chemin à ses troupes jusqu'aux plaines verdoyantes de la Phocide. Toutes ces opérations, marquées par des succès

divers, n'aboutissaient qu'à des résultats insignifiants, quand un général, « égayé par le vin, » et peu disposé à prendre mélancoliquement les revers qu'il venait d'essuyer en Étolie, eut une inspiration heureuse. Ce général portait un nom que l'avenir devait se charger d'illustrer : il s'appelait Démosthène, comme le grand orateur qui garde encore la palme de l'éloquence. Fils d'Alcisthène, il guerroyait sur le continent contre les Ambraciotes, pendant que Nicias, fils de Nicératos, opérait contre la Béotie et contre les îles réfractaires. Jamais généraux ne montrèrent humeur plus différente. Les Athéniens auraient fait choix de Démocrite et d'Héraclite pour commander leurs armées qu'ils n'auraient pas mis en présence deux caractères d'une opposition plus tranchée. Démosthène semble avoir été une sorte de Vendôme, joyeux compagnon que la défaite n'ahurissait pas, roseau flexible qui pliait sans se rompre et qu'on vit toujours se redresser sous l'orage, que l'orage vint du Pnyx ou des sommets neigeux du Parnasse. Nicias avait les vertus et les tristesses prophétiques d'un Catinat. C'était un honnête homme, un citoyen pieux, un soldat énergique; tout ce qu'il y avait de respectable dans Athènes mettait en lui, depuis la mort de Périclès, son espoir. Ne donnant rien au hasard, Nicias pouvait se vanter d'avoir en toute occasion réussi; seulement les occasions de réussir il les cherchait peu, il les fuyait plutôt, content d'une médiocre gloire et craignant plus que de raison peut-être de compromettre dans quelque aventure la renommée qu'il s'était acquise. Démosthène au contraire engageait constamment un nouvel enjeu; qu'il perdît ou qu'il gagnât, on était assuré de le retrouver promptement aux prises avec la fortune. Ce fut du sein même de l'adversité que cet esprit fécond fit jaillir une idée qui eut, on le verra, les conséquences les plus merveilleuses. Démosthène, ce jour-là, si l'on veut bien nous permettre de faire encore un emprunt au poète qui mettait son plaisir à ravager toutes les gloires d'Athènes, but réellement « le coup du bon génie. »

Les flottes de Périclès n'avaient qu'égratigné d'un ongle impuisant le territoire du Péloponèse; le hardi collègue de Nicias conçut la pensée de traiter le Péloponèse comme les Péloponésiens traitaient chaque année l'Attique. Pour mettre ce plan à exécution, il fallait avant tout prendre son point d'appui sur le sol même qu'on se proposait de dévaster; il fallait trouver en un mot à proximité des côtes de la Laconie ce que les Anglais ont trouvé à proximité des côtes espagnoles, un Gibraltar inaccessible par terre aux ennemis, un Gibraltar accompagné d'une darse qui pût défendre, hiver comme été, les flottes athéniennes de Cherchez sur les cartes que nous possédons aujourd'hui un point stratégique qui réponde à ces conditions; vo

618. — Pas d'autre que celui que découvrit le fils d'Alcisthène sur la frontière de la Messénie, à 75 kilomètres environ de Sparte. Il existe, en effet, au fond du vaste bassin où s'abîmèrent, le 20 octobre 1827, les vaisseaux d'Ibrahim-Pacha, écrasés par le feu des escadres chrétiennes, un massif abrupt d'une hauteur de 137 mètres environ. Ce massif est séparé par une passe étroite de la pointe septentrionale de l'île Sphactérie; il affecte lui-même les abords malaisés d'une île, car si l'une de ses faces surplombe la mer Ionienne, l'autre surgit du sein d'un immense étang, — l'étang de Dagh-Liani, — qui fut peut-être, au temps d'Homère, quand des apports de sable ne l'avaient pas encore séparé de la baie de Navarin et ne le sollicitaient pas à s'extravaser sur une vaste étendue, l'asile où s'abritaient les nefs du vieux Nestor, le port renommé de Pylos. L'extrémité méridionale de cette presqu'île rocheuse a pour fossé, nous venons de le dire, la passe de Sphactérie qui la ceint tout entière, l'autre extrémité est gardée par un enfoncement où vient s'engouffrer la mer du large, havre étroit dans lequel, par parenthèse, j'ai failli en 1831 me noyer. Bien que le massif soit aujourd'hui abordable par deux langues de sable, — un seul cordon le réunissait autrefois au continent, — la position n'en est pas moins restée à peu près inexpugnable. Les Vénitiens, quand ils conquièrent en 1687 le Péloponèse, s'établirent sur cette péninsule et en couronnèrent le sommet d'un château fort, — Paleo-Castro. — Ibrahim-Pacha, en 1825, fit aisément tomber le fort de Navarin et l'île de Sphactérie au pouvoir de ses réguliers; il ne dut qu'à la famine la conquête de Paleo-Castro. C'est là que Démosthène voulut asseoir le nid d'aigle qu'il comptait donner en garde aux Messéniens, pour que ces ennemis irréconciliables de Sparte pussent, comme d'un nouveau mont Ithôme, fondre, au retour de chaque printemps, sur les fertiles campagnes qui s'étendent à la base du mont Taygète.

Le fils d'Alcisthène n'exerçait pas à cette époque de commandement direct; une expédition heureuse, entreprise de concert avec les Acarnanes, venait à peine de le remettre en crédit; le peuple d'Athènes ne l'en autorisa pas moins, sur sa demande, à disposer de la flotte d'Eurymédon qui, après s'être ravitaillée au Pirée, retournait à Corcyre. Dès que cette flotte parut en vue des côtes du Péloponèse, Démosthène accourut, exhiba ses pouvoirs et entraîna les vaisseaux d'Eurymédon à Pylos. Si la mer eût été en ce moment navigable, Eurymédon n'eût probablement pas tardé à continuer sa route, car le dessein de Démosthène lui semblait complètement dénué de raison. Les officiers inférieurs de l'armée, les taxiarques, n'accordaient pas à ce projet bizarre plus de sympathie. Par bonheur, le vent contraire retint Eurymédon, et Démosthène employa bien

le temps de cette relâche forcée. Sa gaité communicative lui recruta des partisans parmi les matelots et parmi les soldats. On se mit au travail et, avant qu'Eurymédon pût reprendre la mer, une enceinte de pierres brutes assemblées sans ciment avait garni la face de la presqu'île qui regarde la terre ferme. Ce fut l'affaire de six jours. Démosthène se déclara prêt à garder cette ébauche d'ouvrage avec cinq vaisseaux; Eurymédon consentit à les lui laisser.

Démosthène n'avait pas exagéré l'importance du poste avancé qu'il attachait, épine irritante, au flanc de la Laconie. Cette simple menace dégagea subitement l'Attique dévastée en ce moment par les Péloponésiens. Sparte n'eut plus qu'une pensée : reconquérir l'aride rocher de Pylos. Sa flotte portée au chiffre de soixante vaisseaux, son armée ramenée précipitamment de la plaine d'Athènes, elle voulut tout consacrer à cette entreprise. Démosthène prévint-il jamais un tel déploiement de forces? Il est jusqu'à un certain point permis d'en douter. Le joyeux général ne perdit pas cependant la tête. Les galères furent tirées à terre, et on les entourra d'une forte palissade; n'ayant plus à défendre leurs navires, les équipages doubleraient le chiffre de la garnison. Le difficile était d'armer ces rameurs dont on prétendait faire des hoplites; deux corsaires messéniens arrivèrent fort à propos à Pylos. On leur prit toutes les armes qu'ils avaient à bord, et, à défaut de boucliers de cuir ou de métal, on en fabriqua d'osier. Le côté de la presqu'île qui tenait au continent se trouva ainsi suffisamment garni. Quant aux falaises qui regardent la haute mer, elles se défendaient d'elles-mêmes; Démosthène s'y posta toutefois avec soixante hoplites.

Les Lacédémoniens s'étaient répandus tout autour de la baie, mais leurs troupes se seraient en vain déployées sur ce rivage beaucoup trop éloigné de Pylos; elles n'y auraient été d'aucun secours pour la flotte. Si l'on voulait fournir un point d'appui aux vaisseaux qui viendraient assaillir Pylos, il fallait occuper l'île de Sphactérie. Cette île étroite et longue forme en effet, à elle seule, tout un côté de la rade dont le vaste bassin eût, sans qu'elles s'y pressassent, reçu et abrité les escadres de la Grèce entière. Les Lacédémoniens débarquèrent sur Sphactérie quatre cent vingt hoplites, c'est-à-dire quatre cent vingt chevaliers, la meilleure noblesse de Sparte. Pas de chevaliers sans valets; les hoplites emmenèrent avec eux leurs ilotes. Les ilotes, on le sait, si braves qu'ils pussent être, ne comptaient pas; aussi eût-il mieux valu ne compromettre que des ilotes dans ce débarquement imprudent. Mal assurée de la domination de la mer, Sparte, en plaçant ses hoplites dans une île, les mettait, si les choses tournaient mal, à la merci d'Athènes.

Pour le moment, la flotte athénienne n'était pas à craindre, puisqu'elle avait poursuivi son chemin vers Corcyre et qu'il lui

était même prescrit de pousser jusqu'en Sicile. Démosthène, par malheur, réussit à faire passer un message à travers les lignes ennemies. Eurymédon fut ainsi avisé du péril que courait son collègue. Il se hâta de revenir sur ses pas, blâmant intérieurement la téméraire entreprise de Démosthène et se demandant avec inquiétude s'il n'arriverait pas trop tard pour prévenir une catastrophe. Les Lacédémoniens étaient lents à prendre un parti; dans tous leurs mouvemens de guerre, on sentait généralement le guerrier pesamment armé qui se heurte aux obstacles, comptant sur sa force pour les renverser, et qui n'agit pas par ces coups soudains, inattendus, propres aux troupes légères. Ici cependant le danger d'une intervention de la flotte athénienne était trop imminent pour ne pas peser sur les déterminations des généraux spartiates. Il fut décidé qu'on donnerait sur-le-champ l'assaut. La largeur de l'isthme limitait d'une façon irrémédiable l'étendue du front de bataille. On avait sous la main des forces considérables, on ne pouvait, quoi qu'on fit, les mettre en ligne; il fallut se résigner à charger par échelons. On chargea ainsi tout un jour; on reprit avec une nouvelle vigueur le lendemain. Pas une palissade ne céda, pas un pouce de terrain ne fut conquis. La flotte des Péloponésiens, pendant ce temps, agissait de son côté; mais, ne trouvant nulle part une rive accessible, elle en était réduite à lancer de loin ses traits. Était-ce par une démonstration aussi insignifiante que la flotte prétendait seconder l'armée? On nous a plus d'une fois posé la même question devant Sébastopol. Brasidas s'indignait. Transporté sur un élément qu'il ne connaissait guère, le vaillant hoplite ne pouvait se figurer qu'avec de l'audace on n'eût pas raison de tout, de la mer et des vagues, aussi bien que des boulevards d'une ville ou des bataillons hérissés de fer de l'ennemi. « Les pilotes craignaient de briser leurs vaisseaux! Et quand ils les briseraient! Où serait le grand mal? Fallait-il ménager le bois, quand on prodiguait les hommes? Qu'on s'échoue! qu'on débarque de façon ou d'autre et qu'on saisisse enfin corps à corps ces Athéniens! » Ainsi parlait Bonaparte en Égypte quand il se fit jeter sans escorte, seul avec quelques officiers, sur la plage blanche d'écume du Marabout. Les hoplites ne veulent jamais écouter la voix quelquefois bonne conseillère des marins. Bonaparte faillit tomber aux mains des cavaliers arabes, pour avoir violenté la conscience émue de Brueys; Brasidas n'échappa que par miracle à la mort ou à la captivité. Son pilote obéit quand le devoir d'un pilote judicieux était, en cette occasion, de résister.

D'un vigoureux effort la trière est portée en avant. La plage la reçoit et la plage la rejette. Pendant que, rudement secoué par la lame qui déferle, le vaisseau sacrifié talonne sur le fond dur, on apporte la planche de débarquement. Les matelots l'ont lancée à

terre; il leur faut employer toute la vigueur de leurs bras pour en maintenir une des extrémités sur la proue, l'autre sur le rivage. Le sable se creuse et fuit sous l'extrémité qui cherche à s'y appuyer, entraîné par le retrait de la vague. Brasidas veut être le premier à passer sur ce pont branlant. Il s'élançait; une grêle de javelots l'a frappé de toutes parts. Plus heureux que l'amiral Howard qui se noya, le 25 avril 1513, dans une tentative pareille au Conquet, le valeureux Spartiate s'affaisse en arrière et tombe, criblé de blessures, entre les bras de ses compagnons. Sa main défaillante laisse échapper le bouclier qui le couvre et ce trophée, — le bouclier d'un brave entre les braves, — porté par les flots à la côte, est recueilli avec un juste orgueil par les Athéniens.

IV.

La double attaque tentée contre Pylos se terminait par un insuccès. Les Lacédémoniens auraient dû, sans perdre un instant, opérer leur retraite; un esprit de vertige les retint sur la rade où ils ne pouvaient se flatter de demeurer plus longtemps les maîtres. Quarante voiles athéniennes sont déjà réunies sous l'île de Prodano, île déserte bien connue des croiseurs qui bloquèrent durant plusieurs mois la flotte d'Ibrahim, rocher d'un ou deux milles de tour que quelques lieues à peine séparent de Pylos et de Sphactérie. Les quarante voiles font partie de l'escadre qu'Eurymédon a conduite à Corcyre; Eurymédon les a ramenées en toute hâte sur les côtes de la Messénie pour répondre à l'appel pressant de Démosthène. Elles sont arrivées de nuit et attendent la lumière du jour pour préparer leur attaque. Le jour venu, elles pénètrent dans la baie par la grande passe. Les vaisseaux de Sparte sont rangés tout au fond de la rade, adossés à la plage, la proue en avant. Que pourra contre l'impétuosité de « la guêpe attique » cet ordre défensif? Cinq vaisseaux péloponésiens sont enlevés en quelques minutes; les autres, intimidés, reculent jusqu'à la côte. La proximité du rivage devient une tentation trop forte en ce moment d'effroi; des équipages entiers abandonnent leurs navires. Du haut de leurs trières, les Athéniens ont jeté les grappins sur ces épaves; ils les remorquent au large, s'excitant mutuellement, avec de grands cris de victoire; mais l'armée du Péloponèse a vu le danger: c'est sa flotte qu'on entraîne, c'est le pont jeté entre Sphactérie et le continent qui s'effondre. Elle accourt de toutes parts, elle se porte en masse au rivage; généraux, polémarques, lochages, pentécontères, énomotarques, taxiarques, surites, peltastes, hamippes, archers, frondeurs, lithoboles, tout s'en mêle. Il faut sauver les vaisseaux ou les quatre cent vingt hoplites, enfermés dans Sphactérie, sont perdus! La plage en ce

moment ressemble à une fourmilière. Animés par la vue de l'ennemi, par la pensée présente à leurs yeux du péril, les soldats entrent tout armés dans la mer. On les voit saisir les trières des deux mains, les tirer à eux, s'atteler à cette rude besogne en longues files, pendant que les Athéniens fort, de leur côté, force de rames. On se dispute, on s'arrache les vaisseaux, comme aux plaines de Troie on s'arracha jadis le cadavre de Patrocle ou celui d'Hector. Le tumulte est affreux, la mer se teint de sang et bouillonne à la fois sous les rames qui la battent à coups précipités et sous les traits qui obscurcissent l'air. Les injures, les cris, les menaces qui s'échangent, les javelines qui se heurtent, les cuirasses qui se froissent, les boucliers qui résonnent avec un bruit sourd sous les coups, ébranlent l'atmosphère et vont éveiller de lointains échos jusque dans l'enceinte de Pylos et dans le camp de Sphactérie. C'est le fracas de la mêlée antique, fracas plus émouvant, plus terrible peut-être, dans la rumeur confuse de tous ses déchiremens, que ne le sera plus tard sur nos champs de bataille modernes le long et solennel roulement de l'artillerie. Impuissans témoins de la lutte à laquelle il leur est interdit de prendre part et qui va, en quelques instans, décider de leur sort, les soldats de Démosthène et les hoplites d'Épitasdas, — c'est Épitasdas qui commande à Sphactérie les Lacédémoniens, — contemplant avec stupeur ce spectacle. Soudain tout se tait; les combattans se sont séparés. Les Lacédémoniens restent en possession de leur flotte; les Athéniens ont la possession de la mer.

Que sert aux Lacédémoniens une flotte qui n'osera plus se détacher du rivage? Les hoplites de Sphactérie en seront-ils moins séparés de l'armée? Athènes en sera-t-elle moins libre de les tenir, à dater de ce jour, sous bonne garde? Les hoplites de Sparte lui appartiennent, aujourd'hui qu'elle les a renfermés dans leur île, presque aussi sûrement que si elle les tenait prisonniers dans l'enceinte fortifiée de l'Acropole.

Quel deuil et quelle émotion dans Sparte, quand la lugubre nouvelle y fut portée! La consternation ne fut pas plus grande au sein des cours chrétiennes lorsqu'on apprit, en 1396, la sanglante défaite de Nicopolis. Sparte sacrifiait sans hésiter ses enfans à la gloire de la patrie; elle voulait qu'ils mourussent et mourussent sans murmure, dès qu'elle l'avait ordonné, mais elle savait ce que valaient de tels hommes. C'était un nouveau sacrifice des Thermopyles que le sort injurieux lui demandait; son cœur, si ferme qu'il pût être, saignait à cette pensée. Pour quatre cent vingt Spartiates, Sparte aurait donné toute une armée d'ilotes et d'auxiliaires. Elle n'avait en ce moment rien de plus précieux que sa flotte; elle l'offrit. Elle offrit ses soixante vaisseaux longs et, avec ces vaisseaux,

les navires qu'on trouverait rassemblés dans les ports de la Laconie. Elle renonçait à la mer; la mer était le domaine d'Athènes; qu'Athènes la gardât, mais qu'Athènes lui rendit au moins ses enfans!

Athènes ne trouva pas la rançon suffisante. Elle était retombée sous le joug de Cléon. Hor. ¹eux du subit accès de clémence qui avait sauvé Mytilène, le vieux Démos, aussi crédule qu'Hérode, venait d'immoler à l'ascendant un instant méconnu de la Salomé qui le charmait un millier d'otages mytiléniens. La politique sans faiblesse et sans compromis reprenait le dessus. Cette politique cruelle, inexorable, était pleine de péril; dans la circonstance présente, on ne peut nier qu'elle ne fût encore la meilleure. Périclès lui-même, Périclès l'olympien, n'en eût pas conseillé d'autre. Le gage détenu était inappréciable; pour s'en dessaisir, il fallait être sûr d'arriver à la paix, d'y arriver avec pleine satisfaction donnée aux exigences qu'on avait formulées dès le début. Tel fut le conseil de Cléon. Peu scrupuleux quand il s'agissait de la grandeur de sa patrie, Cléon émit en même temps l'avis de commencer par accepter les soixante trières, sous promesse de les restituer si les négociations qu'Athènes consentait à ouvrir n'aboutissaient pas. Les soixante trières furent livrées, et un armistice fut conclu. Pendant la durée de cette trêve, les hoplites enfermés dans Sphactérie pourraient recevoir une quantité déterminée de vivres. Des plénipotentiaires avaient été nommés de part et d'autre; ils s'abouchèrent, discutèrent longuement et ne purent tomber d'accord. «Rendez-nous nos trières,» dirent alors les Spartiates. Plutôt que de les rendre, Cléon, comme Aristide, aurait voué sa tête aux dieux infernaux. Il était cependant singulièrement difficile de manquer aussi ouvertement à la foi jurée. Que l'on connaît mal la conscience élastique des peuples! N'avait-on pas stipulé que la moindre infraction au traité en annulerait de fait toutes les clauses? Eh bien, les Lacédémoniens avaient, pendant qu'on négociait, violé la convention conclue; ils l'avaient violée en s'approchant indûment des remparts de Pylos. De quel droit venaient-ils donc réclamer aujourd'hui leurs vaisseaux?

Sparte ne possédait plus de flotte; les forces navales d'Athènes venaient au contraire de se grossir d'une nouvelle division. Soixantedix navires occupaient la baie de Navarin et bloquaient l'île de Sphactérie. La surveillance du côté du large demeurait seule imparfaite. Quand les vents soufflaient de l'ouest, les croiseurs n'avaient qu'un parti à prendre: lever le blocus et rentrer précipitamment au port. C'était le moment où l'on pouvait essayer de faire passer quelques provisions aux assiégés. Séduits par l'appât de la liberté, qui en cas de succès leur était promise, les ilotes de Lacédémone en tentaient volontiers l'aventure. Les barques étaient payées d'a-

vance; inutile, par conséquent, de les ménager. Au premier signe de gros temps, les forceurs de blocus partaient de tous les points du Péloponèse. La croisière athénienne était rentrée, la mer devenait libre; il ne restait plus que la tempête à craindre. On bravait avec joie ce péril attendu avec impatience. Le vaisseau ne ralentissait pas sa vitesse quand il approchait de la côte; il y courait tout droit, sans regarder aux brisans ou aux roches, sans perdre son temps à chercher un endroit propice à débarquer. La lame furieuse jetait le vaisseau où il lui plaisait; les hommes, les provisions étaient tant bien que mal recueillis sur la plage par les hoplites. Il se noyait des ilotes, il se perdait des vivres; une certaine abondance ne cessait pas, en somme, de régner dans l'île. La plus grande souffrance des Spartiates venait de la privation d'eau. Ils ne trouvaient sur Sphactérie que de l'eau saumâtre. Qu'on s'expose à être bloqué par une flotte ou par des guérillas, il faut toujours, avant d'asseoir son camp, se demander si on ne l'assied pas sur le terrain de la soif et de la famine. Le général espagnol Baradas n'eût pas capitulé en 1827 au Mexique, s'il eût rencontré sur la langue de sable de Tampico ce qui manquait aux Spartiates de Sphactérie.

Les matelots athéniens ne souffraient guère moins que la garnison qu'ils tenaient bloquée. Il n'existait qu'une source sur tout le rivage, et cette source, comprise dans l'enceinte que Démosthène avait tracée, suffisait à peine aux besoins des défenseurs mêmes de Pylos. La marine en était réduite à creuser des puits sur la plage. On sait quelle sorte d'eau se recueille ainsi; nous en avons fait l'épreuve sur le rivage d'Old-Fort en Crimée. Les soldats la buaient, les chevaux s'en détournaient avec répugnance. La flotte athénienne souffrait donc, et le temps s'écoulait. Que serait-ce quand viendrait l'hiver? Les Lacédémoniens étaient maîtres de tout le pourtour de la baie; les vaisseaux d'Athènes pouvaient à la rigueur s'entasser dans le petit port de Pylos; mais qui se chargerait de leur apporter des vivres? qui continuerait d'intercepter, de gêner du moins les communications de l'île avec le continent? L'approche de l'hiver c'était de fait la levée du blocus. Les hoplites de Sparte allaient être ravitaillés. Que dis-je ravitaillés? Quand il leur conviendrait, ils seraient rendus à leur patrie; la plus magnifique occasion qui se fût jamais présentée de traiter de la paix à des conditions avantageuses s'en allait ainsi en fumée, grâce aux exigences déraisonnables de Cléon. Le peuple d'Athènes s'échappait déjà en murmures; ce n'était pas un peuple patient, et le sort qu'il faisait à ses conseillers ne semble vraiment pas, à la distance où nous sommes, un sort qui se pût appeler digne d'envie. Il ne s'en rencontrait pas moins une foule de gens empressés à vouloir gouverner ce vieillard irritable et prêts à lui débiter en toute circonstance et à tout propos leurs

harangues. Le métier n'était-il donc pas périlleux? Plus rebutant que périlleux peut-être, car il offrait toujours à ceux qui avaient vieilli dans la profession et qui en connaissaient bien toutes les ressources un moyen à peu près infailible de se soustraire aux conséquences d'un avis imprudemment donné ou suivi de quelque résultat funeste. Ce moyen consistait à chercher le bélier dans le buisson et à le traîner sous le couteau du sacrificateur. « Vous regrettez maintenant, dit Cléon, d'avoir repoussé les propositions des Lacédémoniens. Ces propositions n'étaient pas en rapport avec la situation désespérée de vos ennemis; je vous ai, en effet, conseillé de les repousser. Si vos généraux avaient fait leur devoir, les assiégés de Sphactérie seraient depuis longtemps dans vos prisons. » — « Prenez le commandement, lui crie Nicias; je vous l'abandonne. — Oui! oui! répète de toutes parts la multitude, avec un malicieux et ironique enthousiasme, que Cléon s'embarque! » Cléon accepte. Fait-il contre mauvaise fortune bon cœur, ainsi que l'insinue peu charitablement Thucydide? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il accepte : n'en demandons pas davantage. « Je n'ai pas peur des Lacédémoniens, dit Cléon, et, pour vous le prouver, je n'emmenai pas dans cette expédition un seul citoyen d'Athènes. Qu'on me donne des troupes de Lemnos et d'Imbros, des peltastes d'Énos et quatre cents archers, c'est tout ce qu'il me faut pour avoir raison des terribles Spartiates. Dans vingt jours je vous amène ici ceux qui ne se seront pas fait tuer sur place. » On rit, et Cléon part.

S'il avait la forfanterie qu'on prête aux Gascons, Cléon, « le bon aboyeur, » en possédait au moins le flair. Il savait qu'à Pylos se trouvait un des meilleurs généraux d'Athènes, et que ce général songeait depuis longtemps à faire une descente sur Sphactérie « Démosthène et moi, se dit-il, nous viendrons bien à bout de ce qui effraie Nicias, le prudent vainqueur de Mélos et de Minoa, l'homme aux machines de guerre. » Sur sa demande expresse, le peuple adjoint à Cléon Démosthène pour collègue.

Dès le premier jour qui suit son arrivée à Pylos, Cléon somme les assiégés de Sphactérie de livrer leurs armes et de se constituer prisonniers. Les Spartiates refusent avec hauteur. Le lendemain, un peu avant l'aurore, huit cents hoplites athéniens sont dans l'île. Cléon et Démosthène les ont fait embarquer de nuit sur les vaisseaux et les ont débarqués sur deux points à la fois. Le poste de garde qui surveillait Pylos est surpris; pas un soldat n'échappe. Aux premières lueurs du jour, le reste de l'armée et la majeure partie des marins sont jetés rapidement à terre; on ne garde à bord qu'un homme par banc. Sept mille matelots, huit cents archers, un nombre égal de peltastes, un corps de Messéniens auxi-

liaires, presque toute la garnison de Pylos, s'apprêtent à soutenir les huit cents hoplites.

Démosthène partage ces diverses troupes en groupes de deux cents hommes et leur fait occuper les hauteurs. Ainsi appuyés, les huit cents hoplites se rangent en bataille. Les Spartiates cependant ont eu le temps de se reconnaître. Ils marchent indignés contre les hoplites immobiles qui leur font face. Quelle troupe jusqu'ici a osé attendre de pied ferme les hommes d'armes de Sparte? Une grêle de pierres, de traits et de javelots accable ces fiers soldats, brise leurs boucliers ou perce leurs cuirasses de feutre. Les Spartiates s'arrêtent étonnés; ainsi nos bataillons ployèrent aux plaines de Metz sous une artillerie trop puissante. Les hoplites athéniens n'ont pas bougé encore; ils laissent aux troupes légères le soin de leur préparer la victoire. Déjà les Lacédémoniens ont fait des pertes sensibles. Építadas, leur chef, commande la retraite; les Spartiates reculent, formés en rangs serrés. La bande des chacals descend alors des collines qu'elle couvre et se précipite sur leurs pas. Elle les suit de loin sans se hasarder à les joindre; elle les suit, hurlant et glapissant, jusqu'au centre de l'île. Là se développe un long retranchement derrière lequel les hoplites se retirent. Une fois à l'abri de cette enceinte, ils ont repris tout leur avantage; pour les forcer, il faudra les attaquer corps à corps. La majeure partie de la journée se consume dans des assauts infructueux. N'y a-t-il donc personne dans l'armée de Démosthène qui veuille tenter de tourner la position?

Des Messéniens se présentent; les plus acharnés de tous, ils connaissent en outre la configuration intérieure de l'île. Chose digne de remarque, ce sont les troupes les plus solides qui se gardent généralement le moins bien. Anglais, Turcs, Spartiates ont souvent montré sous ce rapport la même négligence; on les a vus, en mainte occasion, se laisser tourner avec une facilité déplorable. Non moins fermes que les Anglais à Inkermann, les Spartiates ont pris racine dans le sol; ils écartent d'un seul rugissement toute la troupe qui se rue contre eux; mais, pendant ce temps, les Messéniens ont fait un long détour et longent les escarpemens de l'île. Les soldats d'Építadas n'ont pas prévu un pareil mouvement; nulle vedette n'a été placée en arrière. Les Messéniens achèvent paisiblement leur circuit et couronnent, inaperçus encore, les hauteurs. Tout à coup un trait vole et vient tomber, du sommet de la colline qui domine le camp, au milieu des hoplites. C'est le signal, le mouvement tournant a réussi. Des acclamations de joie frénétiques résonnent des rangs athéniens au cri de guerre des soldats de Messène, et soudain tout s'ébranle. Les uns montent de nouveau à la

charge, les autres font pleuvoir sur la bande héroïque, prise cette fois à revers, les traits et les javelots dont aucun parapet ne la défend plus. Qu'importe aux Spartiates? Tournés comme leurs ancêtres l'ont été jadis au Thermopyles, ils tomberont comme eux, et Sparte apprendra qu'ils sont tous là « gisant pour avoir obéi à ses ordres. »

Ce n'est point le compte de Cléon; il ne faut pas que la mort vienne lui ravir ses gages. Cléon intervient; Cléon veut sauver les précieux otages de leur désespoir. Il fait cesser le combat, retirer ses troupes hors de la portée du trait, et, par ses ordres, un héraut s'avance. Epitadas avait succombé; Hippagétas, à qui était alors échu le commandement, respirait encore, mais il râlait étendu au milieu d'un monceau de cadavres; Styphon, le troisième général en chef de la désastreuse journée, accepta la suspension d'armes que lui faisait proposer Cléon. Pour des gens dont le gosier est brûlé par la soif, dont les entrailles crient sous les tortures de la faim, une suspension d'armes est toujours le prélude d'une capitulation. Les champs de Baylen, — le général Prim me l'a bien des fois répété, — n'auraient point vu la première humiliation du drapeau d'Austerlitz et d'Iéna, si nos soldats avaient eu un ruisseau ou un puits sous la main. L'armée du général Dupont ne capitula pas devant Castaños; elle capitula devant le soleil de l'Espagne. Les Spartiates, vaincus, eux aussi, par la soif, se résignèrent à livrer leurs armes et se rendirent à discrétion. Deux cent quatre-vingt-douze hoplites furent dirigés à l'instant sur le Pirée; le reste, plus heureux, était mort. Cléon tenait parole: vingt jours après son départ de l'Attique, les assiégés de Sphactérie faisaient leur entrée dans Athènes. Le peuple les vit passer avec étonnement; il avait cru longtemps que les Spartiates étaient des êtres à part, des guerriers au-dessus des faiblesses humaines, qu'on pouvait tuer, qu'on ne prenait pas vivans. Ils défilaient cependant sous ses yeux, ces soldats invincibles; ils étaient là, captifs, chargés de fers, la tête basse, dévorant en silence leur humiliation. Les Athéniens se sentaient grandis de toutes les folles terreurs qu'ils éprouvaient autrefois; Cléon leur mettait le pied sur le cou de l'ennemi auquel ils n'avaient jamais osé faire face. C'était un immense service rendu à la cause d'Athènes, et ce déclamateur, — avouons-le, car il faut être juste envers tous, — le jour où, au risque de tout perdre, il osa conseiller de congédier les ambassadeurs lacédémoniens, se montra un grand politique.

Sparte tenait encore à ravoir ses enfans; elle y tenait moins pourtant depuis qu'elle voyait en eux des enfans déçus. La prise de Cythère par Nicias, la mort d'Artaxerce après quarante-sept ans

de règne, vinrent bientôt ajouter à la stupeur dont Sparte était frappée de nouveaux motifs de découragement. Tout espoir de subsidie étranger disparaissait, au moment où les côtes de la Laconie allaient avoir à subir les doubles incursions qui partiraient à la fois de Cythère et de Pylos. Désirée par les Athéniens, sérieusement proposée trois ans auparavant par les Spartiates, la paix était dans l'air. Sparte l'eût peut-être déjà conclue aux conditions mêmes exigées par Cléon, s'il lui eût été permis de traiter avant d'avoir, par quelque succès, relevé le prestige de ses armes. Sans la prise de Kars, la Russie, en 1856, se serait moins aisément soumise.

Où chercher ce triomphe qui devait sauver l'amour-propre et couvrir jusqu'à un certain point la lassitude morale du peuple de Lycurgue? Ravager l'Attique n'était plus un succès; on l'avait si souvent, impunément et sans fruit, dévastée! Il fallait quelque chose de plus éclatant : la prise d'une ville, l'occupation d'une province, un fait d'armes qui portât un nom et qui conférât au moins le droit d'élever un trophée. Brasidas avait survécu à ses blessures; Sparte l'envoya en Thrace. Il existait sur ce littoral lointain des mécontentemens qu'on pouvait fomenter, des populations belliqueuses dont il serait facile de s'assurer le concours. Brasidas apparut tout à coup à l'embouchure du Strymon. Thucydide était alors à Thasos avec sept vaisseaux. Avait-il mission de veiller sur la côte subitement envahie? L'illustre historien paraît avoir voulu garder le silence sur ce point. Ce qui est incontestable, c'est qu'il ne se trouvait qu'à une demi-journée de navigation d'Amphipolis, et qu'Amphipolis tomba avant qu'il l'eût secourue. Le peuple d'Athènes punit ce malheur comme une négligence; Thucydide fut banni. Nous devons au long exil qu'on lui infligea, exil plus rigoureux peut-être qu'immérité, un immortel ouvrage; lui devons-nous le récit d'un témoin toujours impartial? Les lettres de Junius auraient eu moins de fiel si leur auteur eût mieux fait la guerre en Hanovre.

Les Athéniens avaient fini par croire sérieusement à la valeur militaire de Cléon. Ce fut Cléon que, trois ans après les combats de Pylos, ils voulurent opposer encore à Brasidas. Le démagogue partit du Pirée à la tête de douze cents hoplites athéniens, de trois cents cavaliers, d'un grand nombre de soldats auxiliaires, le tout embarqué à bord de trente vaisseaux. Il emmena même Socrate, qui paraît avoir été en cette occasion plus vaillant soldat que ne le fut Horace à la journée de Philippes. Cléon n'était pas d'avis de brusquer les choses; il fut entraîné par l'impatience de ses soldats. Brasidas remporta sur l'orateur d'Athènes une victoire complète, et, ajoutons-le, une victoire facile. Le bouillant soldat n'en paya pas moins ce triomphe de sa vie. Cléon ne survécut pas davantage à sa

défaite. Il tomba, quand son armée était déjà en pleine déroute, deux fois frappé : sur le champ de bataille par un peltaste de Myrcinie, dans sa tombe par Thucydide, son ennemi politique.

On ne doit, a dit Voltaire, que la vérité aux morts. Je doute que la vérité se distingue bien clairement à travers les brouillards des rancunes intestines. Ce que je discerne le mieux dans les événemens auxquels Cléon prit part, c'est le fait brutal qui mit à néant l'ascendant de Sparte en dépouillant ses invincibles hoplites de leur prestige. Montrer aux Athéniens qu'on pouvait se mesurer corps à corps avec des Spartiates n'était ni un médiocre service, ni une médiocre gloire; cela valait mieux du moins, si l'on considère l'intérêt d'Athènes, que de prendre parti pour toutes les défaillances et de railler tous les héroïsmes. Le bon sens narquois des Acharniens et des Sancho Pança peut avoir son charme; seulement il court le risque de désarmer les nations à l'heure où le pire parti qu'on puisse prendre n'est pas le parti de ceindre son glaive, mais celui de suspendre son bouclier. Le rire coûte trop cher quand il faut le payer du prix de l'indépendance nationale. Par le succès obtenu à Sphactérie, Cléon, au contraire, inspira tant de confiance aux Athéniens qu'il dut s'immoler lui-même aux espérances exagérées qu'il avait fait naître.

Passer de la tribune aux harangues au commandement des armées est toujours un péril, surtout quand on doit entrer en campagne à la tête de ses auditeurs. Des soldats dont on a pris l'habitude de briguer les suffrages se croient, même dans le rang, à l'assemblée du Pnyx; ils y gardent la prétention de régenter et d'inspirer leur chef. Guidé par eux, ce chef pourra doublement remercier le sort s'il termine la campagne sans avoir fait quelque grosse sottise. Armée et discipline ont été de tout temps, — personne ne le conteste, — deux idées inséparables. Plût à Dieu qu'on en pût dire autant de la discipline et de la démocratie! Ce n'est pas en tout cas dans le passé qu'il faut chercher les preuves de la possibilité d'une aussi désirable alliance.

La mort de Cléon et celle de Brasidas étaient toute une révolution, car elles faisaient passer l'influence des partisans de la guerre aux partisans de la paix. Un prompt arrangement intervint. Après dix ans de guerre, les belligérans convinrent de se restituer réciproquement la majeure partie des conquêtes qu'ils avaient faites l'un sur l'autre. Que ne prévint-on ce résultat à Sparte le jour où, sur les instances des Corinthiens, on s'y engagea dans la funeste querelle! Mais, si les peuples avaient du bon sens, les poètes n'auraient rien à chanter et les historiens n'auraient rien à dire.

E. JURIEU DE LA GRAVIÈRE.

LA

CONSPIRATION

DU GÉNÉRAL MALET

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

- I. *Histoire de la conspiration du général Malet*, par l'abbé Lafon. Paris, 1814. — II. *Éclaircissemens historiques sur la conspiration du général Malet*, par M. Saulnier, ancien secrétaire général du ministère de la police. Paris, 1844. — III. *Conjururation du général Malet contre Napoléon*, par le sieur d'A..., ancien directeur général de la police. Paris 1824. — IV. *Malet ou Coup d'œil sur l'origine, le but et les élémens des conspirations formées en 1808 et 1812 par ce général*, par Alex. Lemaire. — V. *Histoire des deux conspirations du général Malet*, par Ernest Hamel. Paris, 1873. — VI. Archives nationales, F⁷. 6499.

L'histoire de la conspiration du général Malet, les circonstances, les péripéties et le tragique dénouement de cette singulière aventure, sont connus depuis longtemps. M. Thiers en a résumé les traits généraux dans un récit où son instinct et sa pénétration naturelle l'ont très sûrement guidé. Sans avoir consulté tous les documens relatifs à cette affaire, sans avoir eu sous les yeux toutes les pièces du procès, il a prononcé sur le général Malet un jugement où la critique, bien que plus complètement renseignée aujourd'hui, n'a rien d'essentiel à contredire. De hardis écrivains l'ont cependant essayé. On est un peu gêné pour parler ici de l'un d'eux qui a figuré dans la commune, au premier rang, et qui, plus heureux que son héros, s'est soustrait, par une double fuite, à la mort d'abord, et plus tard à la détention. M. Paschal Grousset a écrit en 1869 une histoire de la conspiration Malet qui est d'un bout à l'autre, et sans grand intérêt d'ailleurs, une glorification de l'attentat du 23 octobre 1812. Plus récemment, et sans autre souci que celui de la vérité historique, il le dit du moins dans sa préface, un

écrivain qui avait déjà eu le courage de réhabiliter Robespierre, M. Ernest Hamel, a prétendu « sauver de l'éternel oubli » non-seulement le général Malet, mais encore ses complices, Lahorie, Guidal, « ces grands citoyens, qui ont offert leur sang à la régénération de la patrie et qui étaient restés avec Caton du parti des vaincus. » — C'est à merveille, et l'on n'a pas l'intention de s'élever ici contre le droit qu'à chacun de préférer Brutus ou Caton à César. On voudrait seulement rechercher jusqu'à quel point ces « grands citoyens » d'invention toute récente méritent les honneurs du Panthéon. L'école jacobine est un peu sujette à caution sous ce rapport, et ses exultations n'ont pas toujours été heureuses. On a consulté pour cette étude critique tous les documens qui existent aux archives, et l'on a pu se convaincre que plusieurs de ces documens, principalement ceux qui sont de nature à jeter un jour fâcheux sur la mémoire du général Malet et de ses complices, avaient échappé aux investigations de leurs historiens. Les tirer de l'ombre discrète où ils dorment, c'est risquer, il est vrai, de détruire une légende en voie de formation ; mais c'est contribuer, peut-être, à fixer un point d'histoire, et cela seul importe.

I.

Claude-François de Malet naquit à Dôle, le 28 juin 1754, de parens appartenant l'un et l'autre à la vieille noblesse franc-comtoise. Tout jeune il prit la carrière des armes ; il était capitaine aux mousquetaires de sa majesté lorsque ce régiment fut licencié pour raison d'économie. Il rentra dans ses foyers, où la révolution le surprit sans l'effrayer. Comme beaucoup de gentilshommes de ce temps, il s'était épris des idées nouvelles et de la philosophie du XVIII^e siècle. Il croyait à l'affranchissement des peuples et à la régénération de la société. Aussi, bien loin d'émigrer comme son frère, un des chefs du parti royaliste dans le Jura, il ne tarda pas à se lancer, à la suite de Lafayette, dans le mouvement qui devait bientôt emporter la royauté. Quelle fut la part de la conviction dans cette rupture éclatante de notre ex-capitaine des mousquetaires avec sa famille et son parti, quelle fut celle de l'ambition ? On ne saurait exactement le dire. Il y eut probablement de l'une et de l'autre, ou plutôt l'une et l'autre en se combinant triomphèrent des scrupules de Malet. En tout cas, il n'eut pas à se repentir de s'être rangé du côté du plus fort. Dès la formation des gardes nationales, ses concitoyens l'appelèrent à commander le bataillon de Dôle. Il eut encore l'honneur de partir à la tête de la députation franc-comtoise pour représenter à la fête de la fédération le département du Jura. Plus tard, quand nos frontières furent menacées, la république lui confia

le soin d'organiser un corps de volontaires à la tête desquels il se distingua, dit-on, dans plusieurs rencontres. Comme prix de ces services, il reçut le commandement de la place de Besançon, qu'il quitta seulement vers la fin de la période directoriale, en 1799, avec le grade de général de brigade, pour se rendre à l'armée d'Italie, où il servit sous les ordres de Championnet.

C'est de cette époque que datent les premiers rapports de Malet avec le futur empereur des Français. Dans une circonstance qu'on ne précise pas, le nouveau général aurait eu l'imprudence de « rectifier une erreur grossière, » commise en face de l'ennemi par Bonaparte. Il n'en aurait pas fallu davantage pour le perdre. « L'amour-propre du tyran pardonnait difficilement à ceux qui avaient eu le malheur de rencontrer sa faiblesse, » dit l'écrivain auquel nous empruntons cette anecdote, l'abbé Lafon. Le fait aurait peut-être besoin d'être appuyé de quelques preuves; pour si grand tacticien qu'ait été le général Malet, on a peine à croire que le vainqueur de Marengo ait jamais vu en lui un rival. Il n'est pas d'ailleurs besoin de recourir à de telles suppositions pour s'expliquer l'animosité de Napoléon contre Malet. En l'an ix, s'il faut en croire le même abbé Lafon, dont le témoignage se trouve cette fois corroboré par celui de Desmarest, l'ancien chef de division de la police impériale, Malet avait déjà conçu le projet de s'emparer de la personne de Bonaparte, lorsqu'il viendrait à Dijon prendre le commandement de l'armée d'Italie. Il se serait même assuré de la complicité du général Brune, qui devait, au cas où le coup eût réussi, marcher immédiatement sur Paris. « Malheureusement, dit l'abbé, des circonstances imprévues firent manquer ce projet, qui aurait épargné tant de sang et de larmes à la France. »

Bonaparte eut-il connaissance de ce premier complot? On peut le supposer, car Brune reçut l'ordre de partir pour l'Italie dans les vingt-quatre heures, et Malet fut, dans le même temps, envoyé comme commandant du département à Bordeaux. C'était une disgrâce : le premier consul y mit le comble en lui conférant un peu plus tard le titre de commandant de la Légion d'honneur. Ce dut être un bien rude coup pour cette âme stoïque, et l'on comprend que Malet ait voué dès ce jour une haine immortelle à Napoléon.

Il existait alors, au sein de l'armée française, une société secrète où se donnaient rendez-vous toutes les ambitions déçues, tous les esprits chagrins et moroses. Elle avait eu pour fondateurs quelques jeunes officiers, qui ne s'étaient pas trouvés payés, suivant leurs mérites, des services qu'ils pensaient avoir rendus, et elle avait pris le nom de société des *Philadelphes*. Au début, elle ne comptait que quelques membres; au 18 brumaire, elle se grossit de toutes les déceptions causées par le coup d'état. Le but de cette société,

son organisation, ses moyens de propagande et d'action sont encore un mystère pour nous. On sait vaguement qu'elle était dirigée contre le gouvernement comme toutes les sociétés secrètes; pour le reste il faut s'en rapporter aux suppositions de Charles Nodier, qui s'est constitué son historiographe. Quoi qu'il en soit, le général Malet avait sa place marquée dans cette association. Tout l'y poussait : sa morosité qui, suivant l'expression d'un de ses biographes, Saulnier (1), « le portait à presque tout blâmer, » son orgueil qui lui faisait trouver indigne de sa haute valeur le grade de général de brigade auquel il était cependant parvenu d'assez bonne heure, à quarante-cinq ans, sa jalousie contre ceux de ses camarades qui avaient été plus que lui favorisés de la fortune; enfin et par-dessus tout ce besoin de conspirer qui chez certains sujets dégénère en manie et devient pour ainsi dire un cas pathologique. Il se fit donc initiateur; et, comme les statuts de l'association exigeaient des affiliés qu'ils prissent un nom de guerre, il choisit modestement celui de Léonidas, « si bien adapté d'ailleurs à son caractère antique (2). »

Un tel nom comportait de grands desseins; mais il y fallait une occasion favorable. Malet crut l'avoir trouvée lorsqu'en 1808 Napoléon partit pour l'Espagne. A cette époque, le gouvernement impérial commençait à fléchir sous le poids même de sa gloire; le pays donnait des signes de fatigue; une sorte d'opposition se dessinait dans le sénat; la fidélité d'un certain nombre de hauts fonctionnaires paraissait ébranlée. Quelques-uns, comme Jacquemont, cet ancien membre du tribunal, devenu chef de bureau au ministère de l'intérieur, entretenaient des relations avec les Philadelphes. D'autres, plus prudents, comme Fouché, préparaient déjà à petit bruit leur défection. Restait l'armée, bonne encore, mais bien surmenée; en la travaillant un peu, en faisant briller à ses yeux l'abolition de la conscription et le rétablissement de la paix, qui sait? on parviendrait peut-être à l'ébranler. Malet comptait beaucoup sur le prestige qu'il se reconnaissait à lui-même. Et puis ses amis de la rue du Bourg-l'Abbé, Demaillot, Bazin, le premier surtout, son camarade d'enfance, un Franc-Comtois comme lui, le poussaient à marcher. De concert avec eux, il rédigea un sénatus-consulte qui, se fondant sur la violation de toutes les libertés publiques, proclamait la déchéance de l'empereur, supprimait la conscription et les droits réunis, rétablissait la république, et convoquait à bref délai les électeurs pour nommer une assemblée nationale. Un gouvernement provisoire était, en attendant, chargé de pourvoir à la sûreté de l'état. Au nombre de ses membres figurait Moreau, alors en exil. Des pro-

(1) Ancien secrétaire général du ministère de la police.

(2) Ernest Hamel.

clamations adressées à la nation et à l'armée devaient leur faire connaître les motifs qui avaient décidé le sénat à changer la forme du gouvernement. Enfin tout le plan de la conjuration fut réglé. Mais trop de personnes étaient dans l'affaire ; la police eut l'éveil, une délation se produisit, et, bien que le mouvement eût été contremandé, Malet et la plupart des conjurés furent arrêtés. Il eût été facile de les traduire devant la haute cour de justice. L'empereur ne fut pas de cet avis. Il considérait Malet comme un fou qu'il fallait mettre dans l'impossibilité de nuire, Demaillot et Bazin comme des énergumènes qu'on devait garder sous clé. On ne retint qu'eux en prison, tous les autres furent relâchés.

« L'emprisonnement politique est la pierre de touche des caractères, » dit excellemment M. Hamel au début d'un de ses chapitres. En tout cas, c'est une épreuve à laquelle résistent malaisément les âmes médiocrement trempées. Malet, son apologiste lui-même en convient, n'eut rien dans sa prison d'un stoïcien. Ce grand citoyen, ce caractère antique, cet homme de bronze, se montra singulièrement souple et délié pendant les quatre années que dura sa détention. Il ne se contenta pas de solliciter à plusieurs reprises son élargissement ; il en vint à prodiguer au ministre de la police, à l'empereur lui-même les plus explicites assurances de dévouement et de fidélité.

Le 18 août 1809, il demande à son excellence le ministre de la police générale son transfert à la maison de santé du docteur Dubuisson. Ayant obtenu cette faveur, il adresse, en date du 9 octobre 1809, une nouvelle pétition au duc de Rovigo. « Quoique je n'aie pas l'honneur d'être personnellement connu de son excellence, écrit-il, je me refuse à penser qu'elle puisse croire que ma présence fût dangereuse à Paris. Si cela pouvait être, elle aurait été induite en erreur par des personnes qui me jugeraient fort mal et connaîtraient mal mes principes, et si je pouvais imaginer que ce fût là le motif de l'indécision de son excellence, je lui demanderais de m'éloigner de Paris sur ma parole d'honneur de n'y revenir que lorsqu'elle le croirait convenable. Je ferais volontiers ce sacrifice pour lui donner une preuve de ma bonne foi et de la pureté de mes intentions... »

Cette seconde démarche ayant échoué, il s'adresse un an après, en juillet 1810, à la fois à « sa majesté impériale et royale, » et au ministre de la police. Il demande humblement à l'empereur de jeter les yeux sur un mémoire joint à sa pétition, et dans lequel sont énumérés tous les services qu'il a été « assez heureux de rendre à sa majesté ; » il l'assure qu'elle verra par cet exposé « qu'il ne s'est pas seulement renfermé dans les bornes de son devoir, mais qu'il a saisi toutes les occasions de lui prouver son zèle et son

dévoûment. » Au duc de Rovigo ses déclarations sont plus explicites encore. Il faut citer tout au long cette lettre :

Du 3 juillet 1810.

A MONSIEUR LE DUC DE ROVIGO, MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

« Monseigneur,

« Je suis détenu depuis plus de deux ans pour avoir répété quelques propos, peut-être indiscrets, mais qui n'avaient rien de répréhensible dans leur principe et dont les conséquences sont devenues graves par la manière perfide avec laquelle on les a interprétés.

« J'ai recours, monseigneur, à deux motifs qui seront sans doute puissans près de vous pour déterminer votre excellence à faire cesser une détention si longue et si peu méritée.

« Le premier est le zèle et le dévoûment que j'ai apportés dans tous les temps à servir sa majesté, ce que je prouve dans un mémoire où, abstraction faite de mes anciens services, je ne relate que ceux rendus à sa majesté depuis son avènement à l'empire.

« J'ai l'honneur de soumettre à votre excellence ce mémoire ainsi que la demande qui l'accompagne. Je joins à ma lettre ces deux pièces afin que votre excellence, après en avoir *prît* lecture, juge s'il n'y a pas d'inconvénient à les faire parvenir à sa majesté. Elle pourra du moins voir par elle-même que ces services sont de nature à ne laisser aucun doute sur les sentimens qui m'ont porté à les rendre, puisqu'ils ne sont pas de strict devoir.

« Le second est l'estime et l'amitié qui m'ont lié dans le temps où nous servions à l'armée du Rhin avec un général pour lequel votre excellence partage et conserve les mêmes sentimens puisqu'elle lui est restée attachée jusqu'à sa mort.

« Ce dernier motif, j'en suis sûr, influera assez sur le cœur de votre excellence pour l'engager à faire valoir près de sa majesté la demande que je lui fais de ma mise en liberté.

« Général MALET. »

Un peu plus tard, le 10 août 1810, nouvelle lettre au duc de Rovigo.

« Monseigneur,

« Quoique les démarches que votre excellence a bien *roullu* faire pour moi auprès de sa majesté n'ayant pas eu un entier succès, je ne lui en dois pas moins des actions de grâce et je m'empresse de lui en témoigner ma profonde reconnaissance.

« Je vois avec regret que les préventions que l'on a cherché à

donner contre moi à sa majesté sont enracinées dans son esprit; il ne faudra pas moins que toute votre influence, monseigneur, pour parvenir à les détruire.

« Je *mes* mon entière confiance dans la bonté dont votre excellence m'a déjà donné des preuves et *celles* que j'en *attend* encore pour faire *valloir* près de sa majesté mes services rendus, ceux que je serais encore disposé à lui rendre et obtenir ma liberté.

« Recevez, monseigneur, l'assurance du sincère dévouement et des sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

« Général MALET. »

Ainsi le général Malet avait rendu des services à sa majesté; non-seulement il avait fait son devoir, mais il avait saisi toutes les occasions de lui prouver son zèle. Dans tous les temps, il avait été fidèle et dévoué et spécialement depuis que Napoléon avait pris le titre d'empereur. Cette fidélité, ce dévouement, n'avaient pas été seulement ceux d'un soldat; on ne pouvait se méprendre sur les sentimens qui les avaient inspirés, puisqu'il ne s'était jamais renfermé dans la stricte exécution des ordres reçus. Enfin il était disposé, si la liberté lui était rendue, à servir sa majesté comme par le passé. Voilà ce que le général Malet écrivait au tyran; c'est par de tels moyens qu'il s'efforçait de surprendre la clémence de l'empereur. En vérité ce Léonidas manquait de fierté, et l'on a peine à s'expliquer que ces défaillances n'aient pas un peu refroidi l'admiration de ses apologistes. Le cas était assez épineux: ils s'en sont tirés, d'abord en ne donnant qu'une faible partie de la correspondance qu'on vient de lire, puis en se torturant l'esprit pour expliquer la singulière attitude du général par un calcul du plus profond et du plus louable machiavélisme.

Voici quel aurait été ce calcul. Il fallait que Malet obtint sa liberté pour reprendre la tentative avortée de 1808. Or il ne pouvait y parvenir qu'au prix de sa dignité. Donc il a bien fait de la sacrifier. On irait loin avec de tels syllogismes; il n'est pas de lâcheté, pas de crime qu'on ne pût excuser par cette raison d'état d'un nouveau genre. C'est ainsi que l'on a pu de nos jours entreprendre de si scandaleuses réhabilitations. Celle du général Malet devait tenter un écrivain qui s'est fait une spécialité de ces tours de force historiques. Après avoir célébré les vertus de Robespierre, il devait être relativement facile de représenter le général Malet comme un homme d'un caractère indomptable et d'une fierté toute spartiate. Malheureusement les archives nationales n'ont pas été « flambées, » comme la préfecture de police, et, de ses arcanes, chaque jour, sortent des témoignages auxquels toutes ces légendes fre-

latées ne résisteront pas. A ce point de vue, les documens inédits qu'on vient de lire ne laissent pas de présenter quelque intérêt ; il nous a paru qu'ils éclairaient d'un jour nouveau la première conspiration Malet. Ceux qui se rapportent à la seconde ne sont pas moins dignes d'être étudiés : on va pouvoir en juger.

II.

Le 24 octobre 1812, les Parisiens, en s'éveillant, purent lire dans le *Moniteur* et sur les murs la pièce suivante, signée du duc de Rovigo :

« Trois ex-généraux, Malet, Lahorie et Guidal, ont trompé quelques gardes nationaux et les ont dirigés contre le ministre de la police générale, le préfet de police et le commandant de la place de Paris. Ils ont exercé des violences contre eux. Ils répandaient le bruit de la mort de l'empereur.

« Ces ex-généraux sont arrêtés ; ils sont convaincus d'imposture ; il va en être fait justice.

« Le calme le plus absolu règne dans Paris ; il n'a été troublé que dans les trois hôtels où ces brigands se sont portés. »

Que s'était-il passé ? Comment le général Malet avait-il pu tromper la vigilance de la police impériale et nouer des intelligences au dehors de la maison où il était détenu ? Par quel prodige d'habileté, par quel coup d'audace était-il parvenu à débaucher des troupes, en plein Paris, sans que la tranquillité de la rue fût troublée, sans qu'aucune commotion violente eût ébranlé le gouvernement impérial ? L'empereur était loin, il est vrai, bien loin ; il venait d'entreprendre la désastreuse campagne de Russie, alors qu'une partie de ses meilleures troupes étaient occupées à réduire l'Espagne. Mais il n'avait encore éprouvé aucun échec ; jamais son génie n'avait paru plus puissant, ni sa force plus grande. D'ailleurs, en partant, n'avait-il pas laissé derrière lui la machine gouvernementale la mieux agencée, la plus solidement construite qui ait été : de grands corps d'état, dévoués à sa personne, de grands dignitaires de la couronne qui lui devaient tout, une administration incomparable, une police qui n'avait jamais été prise en défaut ? La constitution impériale n'avait-elle pas enfin très nettement réglé la transmission du pouvoir, et, s'il arrivait malheur à Napoléon, le roi de Rome n'était-il pas là ? Malet n'ignorait aucune de ces choses. Il savait par expérience qu'il ne faisait pas bon jouer avec la police, et il avait appris à se défier des « camarades. » C'est par un camarade, général en disponibilité comme lui, mécontent comme lui, qu'il avait été trahi lors du complot de 1808. D'autre part, il sentait bien que du vivant de l'empereur aucune

sédition dans la garde nationale, à plus forte raison dans l'armée, n'avait chance de réussir. Il s'était pénétré dans sa prison de ces deux idées. Pendant quatre ans, il en poursuivit l'application à travers toute sorte de projets, plus chimériques les uns que les autres. A la fin, après bien des tâtonnemens, la lumière se fit dans ce cerveau troublé par les fumées de l'orgueil et de la haine; un plan d'une extrême audace et d'une incroyable simplicité tout à la fois le traversa.

Le point de départ de ce plan, c'était la fausse nouvelle de la mort de l'empereur. Mais il ne suffisait pas d'en répandre le bruit; il fallait que cette mort fût officiellement constatée par un acte émané des pouvoirs publics et dont on ne pût révoquer en doute l'authenticité. D'autre part, il importait qu'il y eût aussi peu de monde que possible dans le secret du complot; c'était le seul moyen d'éviter, soit que la police fût avertie, soit qu'au moment d'agir le cœur manquât à quelque agent.

Ces prémisses étant posées, Malet imagina d'associer à son entreprise la plus haute autorité qui fût dans l'état. Il rédigea dans ce dessein un faux procès-verbal d'une fausse séance extraordinaire du sénat, convoqué pour entendre la lecture d'un faux message qui lui annonçait la fausse mort de Napoléon, et pour aviser, séance tenante, aux moyens de sauver la patrie. A ce procès-verbal était joint un faux sénatus-consulte abolissant le gouvernement impérial, mettant hors la loi « ceux des grands dignitaires civils et militaires qui voudraient user de leurs pouvoirs ou de leurs titres pour entraver la régénération publique, » et formant un gouvernement provisoire composé des quinze membres dont les noms suivent : MM. le général Moreau, président; Carnot, vice-président; général Augereau; Bigonnet, ex-législateur; Destutt-Tracy, sénateur; Florent Guyot, ex-législateur; Frochot, préfet du département de la Seine; Jacquemont, ex-tribun; Lambrecht, sénateur; Montmorency (Mathieu), Malet, Noailles (Alexis), Truguet, vice-amiral, Volney et Garat, sénateurs. Ce gouvernement était chargé, 1° de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de l'état; 2° de traiter immédiatement de la paix avec les puissances belligérantes; 3° de faire cesser les malheurs de l'Espagne; 4° de rendre à leur indépendance les peuples de Hollande et d'Italie. Il proposerait le plus tôt possible un projet de constitution pour être soumis à l'acceptation du peuple français. Les ministres étaient relevés de leurs fonctions et tenus de remettre leurs portefeuilles à leurs secrétaires généraux. Une amnistie générale était accordée pour tous délits politiques et militaires, même pour désertion à l'étranger. Un article spécial aux émigrés les autorisait à se présenter devant la première municipalité frontière pour y faire leur déclaration et

recevoir en échange un passeport. Enfin, pour couronner tout cet ensemble de mesures, le général Malet était nommé commandant de la place de Paris et de la 1^{re} division militaire, avec les pouvoirs les plus étendus pour veiller à la réunion et à la sûreté des membres du gouvernement provisoire; à cet effet, un crédit de quatre millions à prendre sur la caisse d'amortissement lui était ouvert.

Le sénatus-consulte contenait en outre une assez étrange disposition relative à l'envoi « d'une députation à sa sainteté Pie VII pour le supplier, au nom de la nation, d'oublier les maux qu'il avait soufferts et pour l'inviter à venir à Paris avant de retourner à Rome. » Quelle était la portée de cette disposition? A quelle mystérieuse combinaison se rattachait-elle dans l'esprit de Malet? Qu'attendait-il de la venue du saint-père à Paris? Pourquoi cette invitation suspecte adressée au chef de la chrétienté par un gouvernement dont le chef était un déserteur à la solde des émigrés, et qui comptait parmi ses membres des royalistes comme MM. de Noailles et Montmorency? La réponse à ces questions viendra plus tard; on se contentera pour le moment de les poser, afin de ne pas interrompre la suite de ce récit.

C'était une idée fort ingénieuse que de faire du sénat le pivot de la conspiration. Malet ne fut pas moins bien inspiré dans la confection des autres documents apocryphes qu'il rédigea comme suite à son sénatus-consulte. On retrouve dans sa proclamation aux citoyens et aux soldats qui devait être affichée sur les murs de Paris les mots les plus propres à faire de l'effet sur la foule : affranchissement, régénération, humanité. Le morceau commençait ainsi : « Citoyens, Bonaparte n'est plus ! Le tyran est tombé sous les coups des vengeurs de l'humanité. Grâce leur soient rendues ! Ils ont bien mérité de la patrie et du genre humain... Travaillons tous à la régénération publique, pénétrons-nous de ce grand œuvre, qui méritera à ceux qui y participeront la reconnaissance des contemporains, l'admiration de la postérité, et qui lavera la nation aux yeux de l'Europe des infamies commises par le tyran. » Mais où le général Malet se montra vraiment supérieur, ce fut dans la rédaction des ordres de service destinés à chacun des officiers généraux qu'il avait résolu d'employer. Il y mit une telle précision, il sut leur donner une couleur si franche, un air si naturel, que ces officiers devaient nécessairement y ajouter foi. Le rôle que chacun aurait à jouer, les dispositions à prendre, les postes à occuper, la conduite à tenir en cas de refus d'obéissance, le mot d'ordre, tout était prévu, réglé, combiné de telle sorte que, le branle une fois donné, le mouvement devait s'étendre en quelques heures à toute la garnison de Paris.

Malet s'était naturellement attribué le principal rôle dans l'affaire. Il devait, aux termes du sénatus-consulte, remplacer le général Hullin dans le commandement des troupes de Paris et de la première division militaire. Il prit pour chef et sous-chef d'état-major le général de division Desnoyers et le colonel Doucet, promu pour la circonstance au grade de général de brigade. Il croyait pouvoir tout particulièrement compter sur ce dernier, vieux soldat qui avait fait toutes les guerres de la révolution et qui en professait les principes. Ces choix arrêtés, il établit son quartier général à l'Hôtel de Ville, où devait se réunir le gouvernement provisoire. Le colonel Soulier, chef de la 10^e cohorte, était appelé au commandement des troupes réunies pour la garde de l'Hôtel de Ville, le général Guidal à celui des troupes rassemblées au Luxembourg pour la garde du sénat. Le général Lecomte avait été nominativement désigné dans le sénatus-consulte pour le commandement d'une armée de cinquante mille hommes qui devait être concentrée sous les murs de Paris. Le général Lahorie lui fut adjoint comme chef d'état-major, avec la mission de s'emparer préalablement de la personne du ministre de la police générale et du ministère.

Ce n'est pas tout, Malet écrivit au commandant de la 10^e cohorte afin de lui annoncer que le général Lamotte avait reçu l'ordre de se rendre auprès de lui pour donner aux troupes lecture d'un sénatus-consulte proclamant la déchéance du gouvernement impérial. Enfin des lettres analogues étaient adressées au colonel Rabbe du 1^{er} régiment de la garde de Paris, au colonel du 32^e de ligne et au général Deriot, chef de l'état-major et commandant les dépôts de la garde nationale. Ce dernier, qu'on voulait sans doute éloigner, devait occuper d'urgence Sèvres, Ville-d'Avray, Courbevoie et Saint-Cloud. L'ordre était fort habilement motivé sur la nécessité de pourvoir à la sécurité de l'impératrice. « C'est, disait-il, envers la nation entière que nous sommes devenus responsables des jours de Marie-Louise, tant pour l'honneur national que pour la garantie qu'elle nous assure, pendant qu'elle sera en notre pouvoir, de la conduite de l'empereur d'Autriche envers la France. Dès que vous aurez pris vos dispositions, vous ferez bien de vous rendre à Saint-Cloud pour rassurer cette princesse sur sa situation, en attendant que le gouvernement le fasse d'une façon diplomatique. » Le général Deriot était en outre invité à faire lire à ses troupes le sénatus-consulte et la proclamation du général commandant la place de Paris.

Toutes choses étant ainsi réglées, les pièces copiées, les paquets préparés et mis en ordre, les lettres de service dûment cachetées et scellées, Malet attendit tranquillement la date qu'il s'était fixée. Dans tout ce travail préparatoire, il n'avait eu que deux collabora-

teurs, ce même abbé Lafon, dont il a déjà été question, et un jeune caporal de la garde à pied de la ville de Paris, du nom de Rateau, employé aux écritures dans la maison Dubuisson, à qui il avait su inspirer le plus aveugle dévouement.

Pour l'exécution, Malet s'adjoignit un certain Boutreux, avec qui depuis longtemps il avait des intelligences. Boutreux se chargea d'aller prendre chez M^{me} Malet les effets, armes et costumes nécessaires. C'est lui qui devait jouer le rôle de commissaire de police, pendant que Rateau remplirait celui d'officier d'ordonnance; aussi eut-il soin de se procurer une écharpe tricolore. Cette écharpe, un costume de général et un habit d'officier d'ordonnance, toute la mise en scène de la conspiration devait se borner à ces trois objets! On croit rêver quand on songe à la pauvreté de ces moyens, comparés à la grandeur de l'entreprise. L'histoire n'offre, dans le même genre, rien de plus extraordinaire que cette conspiration tramée sans argent, sans autres complicités que celles de deux agens subalternes, par un obscur soldat, contre un gouvernement qui disposait d'une puissance formidable.

C'est dans la nuit du 22 au 23 octobre que Malet avait résolu d'engager l'action. Vers dix heures du soir, il quitta, suivi de l'abbé Lafon, la maison de santé du docteur Dubuisson et se rendit place Royale, chez un prêtre espagnol, pour revêtir son uniforme qui avait été porté là. Boutreux et Rateau l'attendaient ou vinrent le rejoindre. On se mit en tenue, comme il avait été convenu : Malet en général de division, Rateau en officier d'état-major, Boutreux en commissaire de police. Il pleuvait à torrens; pour passer le temps, on prit du punch, on soupa. Ce fut un grand malheur, au dire de M. Hamel, « car si les choses se fussent exécutées pendant la nuit, aucune des autorités civiles et militaires n'aurait eu le temps de se reconnaître, et la conspiration eût été probablement suivie d'un plein succès. » Il était trois heures et demie du matin quand les trois complices quittèrent la place Royale (1). Ils avaient décidé de se rendre, en premier lieu, à la caserne Popincourt, où se trouvait la 10^e cohorte. Arrivé là, Malet se fait reconnaître du poste et conduire à la chambre du colonel Soulier, le réveille, se présente à lui sous le nom du général Lamotte, et lui annonce en quelques mots très brefs la nouvelle de la mort de l'empereur et de la formation d'un gouvernement provisoire. Le colonel Soulier, vieux soldat qui aimait beaucoup son empereur, mais qui ne connaissait rien en dehors de sa consigne, sort aussitôt de son lit sans trouver une

(1) L'abbé Lafon ne les accompagnait pas; il resta prudemment par derrière, attendant le résultat. On ne le vit pas de la journée. Quand il sut que l'affaire était manquée, il quitta précipitamment Paris et réussit à passer, sous un faux nom, la frontière.

objection. Pendant qu'il s'habille, Boutreux, ceint de son écharpe, lui donne lecture de la lettre de service préparée pour lui. Cette lettre, signée Malet, portait en substance que le général Lamotte avait reçu l'ordre de se transporter à la caserne Popincourt, accompagné d'un commissaire de police, pour donner à la 40^e cohorte lecture du sénatus-consulte « annonçant la mort de l'empereur et l'abolition du gouvernement impérial ; » que, cette lecture terminée, le colonel Soulier devrait faire prendre les armes à ses hommes, se rendre place de Grève, occuper l'Hôtel de Ville, et préparer, de concert avec le préfet de la Seine, des salles convenables, pour le gouvernement provisoire et pour l'état-major du général Malet.

Il ne vint pas un seul instant à l'esprit du colonel Soulier la pensée que cette lettre, qui lui annonçait d'ailleurs sa nomination de général et la mise à sa disposition d'une somme de cent mille francs pour sa troupe et pour lui-même, pût être l'œuvre d'un faussaire. L'adjudant-major de service, un Normand pourtant, n'y flaira pas davantage le moindre piège. C'était, comme son colonel, un vieux militaire sans grand jugement et sans initiative, mais d'une fidélité à toute épreuve. La nouvelle de la mort de l'empereur lui produisit l'effet d'un coup de massue. Cependant il ne fit aucune difficulté d'exécuter les ordres de son supérieur et rassembla sans dire mot ses hommes en armes dans la cour de la caserne. Malet ou plutôt le général Lamotte descendit aussitôt et se présenta devant leur front. Puis Boutreux, toujours revêtu de ses insignes, leur donna lecture du sénatus-consulte, de l'ordre du jour et de la proclamation. Pas un cri, pas un mot, rien qu'une grande stupeur. Ce que voyant, le général fit, sans plus tarder, former les rangs, prit la tête de la colonne et sortit, laissant au colonel Soulier le nombre d'hommes strictement nécessaire pour occuper la place de Grève et l'Hôtel de Ville.

Il était six heures et demie lorsque Malet se présenta, suivi de sa petite troupe, devant la prison de La Force, où se trouvaient détenus les généraux Guidal et Lahorie. L'élargissement de ces deux officiers ne souleva, de la part du concierge, aucune objection. Sur l'ordre qui lui en fut donné d'un ton d'autorité, ce malheureux courut immédiatement délivrer ses prisonniers. Cela prit toutefois quelques minutes, et Malet s'impatientait déjà quand ils parurent. Il les embrassa avec effusion ; puis, sans leur laisser le temps de se reconnaître, il leur remit à chacun le pli cacheté contenant les instructions qui les concernaient, et leur expliqua brièvement ce qui se passait et ce qu'il attendait d'eux. Pas plus que le colonel Soulier, pas plus que l'adjudant-major Piqueret et le concierge de La Force, Guidal et Lahorie ne conçurent le moindre soupçon. Ils partirent, suivis d'une escorte que leur donna Malet, pleins d'ar-

deur et de confiance dans le résultat de l'opération qui leur était confiée. Cette opération, d'une nature fort délicate, était, pour le succès de la conspiration, d'une importance capitale. Il s'agissait, on l'a vu, de s'emparer du ministère de la police et de la personne du duc de Rovigo. Le coup fait, Lahorie devait immédiatement se faire reconnaître par les employés et commencer l'organisation du nouveau service.

Le ministre était encore au lit quand le détachement commandé par Guidal et Lahorie parut devant son hôtel, qui fut occupé sans résistance. Quelques hommes du peuple qui, chemin faisant, s'étaient joints à la troupe, voulaient lui faire un mauvais parti. Lahorie les contint, — le duc de Rovigo (Savary) avait été jadis son compagnon d'armes, — et, pour éviter qu'il lui arrivât malheur, il chargea Guidal en personne de le conduire sous bonne garde à La Force. Ce trait de générosité fut, dit M. Hamel, une faute irréparable. Il eût mille fois mieux valu garder Savary « comme otage; » en tout cas, ce n'était pas à Guidal qu'il aurait fallu confier une tâche dont le premier caporal venu se serait fort bien acquitté.

Quoi qu'il en soit, Lahorie ne laissa pas de déployer, pour le reste, beaucoup d'activité. Ses instructions portaient qu'après avoir organisé le service, il irait prendre possession de la préfecture de police. Il s'y rendit de sa personne, accompagné de Boutreux, se fit reconnaître du poste et conduire aux appartemens du préfet, baron Pasquier. Cet homme, inoffensif et doux, ne fit pas l'ombre de résistance; il se laissa, de la meilleure grâce du monde, mettre en fiacre et conduire à La Force, accompagné de son premier chef de division. Cela fait, Lahorie retourna vite à son ministère, laissant à Boutreux le soin de disposer toutes choses en vue de la prompte exécution des ordres du nouveau gouvernement.

Dans le même temps, le colonel Soulier, conformément aux instructions qu'il avait reçues, occupait, toujours sans aucune résistance, l'Hôtel de Ville et la place de Grève. Le préfet de la Seine, comte Frochot, avait découché. Quand il rentra, vers dix heures, mandé par un exprès, il trouva sur sa table le texte du sénatus-consulte et la proclamation de Malet. Ces documens, qu'il lut avec beaucoup d'attention, ne lui parurent nullement suspects; même, sur la demande du colonel Soulier, il s'empressa de faire disposer les salles nécessaires à la réunion du gouvernement provisoire et à l'état-major du général commandant la place de Paris.

Sur ces trois points, le ministère de la police, la préfecture de police et la préfecture de la Seine, le plan du général Malet avait donc complètement réussi. La conspiration tenait entièrement trois des principaux rouages du gouvernement; il ne lui restait plus, pour atteindre ses fins, qu'à s'emparer de la place. C'était, à la

vérité, le plus gros morceau, aussi Malet se l'était réservé. La place était alors commandée par un homme peu susceptible de se laisser intimider ou séduire, le général comte Hullin, un des héros du 14 juillet, rallié comme tant d'autres à l'empire, après avoir pris une part active à la révolution. C'était un homme d'une haute stature et d'une force athlétique, que Napoléon avait sorti du rang et qui lui en était resté reconnaissant. Ayant beaucoup vécu parmi les « anarchistes, » il les distinguait rien qu'à leur air. Lorsque Malet se présenta place Vendôme, à son hôtel, il était encore couché; Malet ne lui laissa pas le temps de s'habiller. Forçant la consigne, il entra d'autorité dans la chambre conjugale, et, sans autre forme de procès, lui tint à peu près ce langage : « Je viens vous annoncer une triste nouvelle; l'empereur est mort. Un sénatus-consulte, en date d'hier au soir, a aboli le gouvernement impérial, et je suis chargé de vous remplacer. J'ai même, ajouta-t-il, un devoir plus pénible à remplir, c'est de vous mettre provisoirement en état d'arrestation. » Hullin hésitait, tout cela ne lui paraissait pas très clair. Comme il allait ouvrir la bouche pour répondre, une voix, celle de M^{me} Hullin, qui était restée blottie sous les couvertures, et qui avait de là tout entendu, sortit tout à coup du fond de l'alcôve : « Mais, mon ami, dit cette voix, si monsieur doit vous remplacer, il doit avoir des ordres à vous communiquer. — En effet, s'écrie aussitôt Hullin, monsieur, où sont vos ordres? — Mes ordres, répliqua Malet, les voici, et, le plus tranquillement du monde, d'un coup de pistolet il étendit le colosse à ses pieds.

Avec la même tranquillité, sans hâter le pas, sans donner aucun signe d'émotion, il redescendit l'escalier, sortit sur la place, reprit la tête de son détachement et se dirigea vers la porte de l'hôtel occupé par l'état-major. De ce côté, Malet avait bien pris ses précautions; il s'était fait précéder d'une lettre qui enjoignait au colonel Doucet de mettre aux arrêts son subordonné, le commandant Laborde. Il se méfiait justement de ce jeune officier, qui passait pour avoir autant d'énergie que de dévouement à l'empereur. Quant au colonel Doucet, il croyait, on l'a vu, pouvoir compter sur sa docilité. Ce fut précisément cet excès de confiance qui le perdit. Soit qu'il eût conçu quelque soupçon, soit pour toute autre raison, le colonel ne s'était pas pressé d'exécuter les ordres qu'il avait reçus; il attendait. La première personne que Malet rencontra, comme il montait l'escalier, fut Laborde. Il l'interpella vivement et se disposait, sur son refus d'obéir, à l'arrêter; même il avait déjà fait le geste de lui mettre la main au collet et se disposait à lui brûler la cervelle, quand le colonel Doucet, qui par bonheur avait vu le mouvement dans une glace, se jeta brusquement sur lui et para le coup.

Au même moment, Laborde le prit à bras-le-corps en criant aux armes. On accourut. Malet fut terrassé, puis garrotté. On le traîna dans cet équipage jusque sur le balcon de l'hôtel, d'où le colonel Doucet, s'adressant aux soldats, leur cria que Malet n'était qu'un imposteur dont il fallait être fait justice, et que l'empereur n'était pas mort. Il n'en fallut pas davantage pour provoquer dans la troupe un élan qui se traduisit par le cri de *Vive l'empereur!* Quelques instans après, l'énergique commandant Laborde se présentait, suivi d'un nombreux détachement, au ministère de la police. Il y trouva Lahorie confortablement assis dans le fauteuil du duc de Rovigo, donnant des ordres et signant des pièces, avec le calme d'un homme en possession d'une bonne place. Tout autour de lui, par terre, gisait la défroque de Savary, qu'il s'était fait apporter pour y choisir un costume. L'infortuné général fut complètement démoralisé quand il apprit qu'il avait conspiré sans le savoir, et se laissa arrêter sans résistance.

Quant au général Guidal, on le trouva, la fourchette à la main, dans un restaurant où il était allé déjeuner après avoir pris possession du ministère de la guerre, abandonné par le duc de Feltre. On s'empara de sa personne et on le reconduisit à La Force. A l'Hôtel de Ville, l'ordre ne fut pas moins vite rétabli. Le préfet Frochot, désireux sans doute de se faire pardonner par un zèle bruyant l'incroyable légèreté avec laquelle il avait accueilli la nouvelle de la mort de l'empereur, déploya beaucoup d'activité pour remettre toutes choses en place. Il avait hâte de se rendre chez l'archichancelier pour lui donner des explications qui ne devaient pas le sauver d'une disgrâce à coup sûr méritée.

On sait le reste : Malet et ses complices furent, au nombre de vingt-quatre, traduits devant une commission militaire présidée par le général de division Dejean, comte et grand-officier de l'empire, grand-aigle de la Légion d'honneur et premier inspecteur général du génie, assisté de deux généraux, de deux colonels, d'un major et d'un capitaine. Le procès commença le 27 au matin. L'instruction n'avait pris que trois jours, moins de temps que n'en met d'habitude un juge d'instruction pour étudier une affaire de police correctionnelle. Il est vrai qu'il y avait flagrant délit et que la justice militaire doit être expéditive. Instituée pour assurer la prompt répression des crimes contre la sûreté de l'état, on ne saurait lui demander de s'astreindre aux mêmes lenteurs que la justice ordinaire. Toutefois on ne peut s'empêcher de regretter qu'une affaire où tant de prévenus se trouvaient impliqués ait été conduite avec autant de légèreté. La culpabilité de Malet, de Rateau, de Boutreux, était évidente, et l'on comprend que le capitaine rapporteur n'ait pas eu de peine à l'établir; celle de Guidal et de Lahorie parais-

sait probable. Quant aux dix-neuf autres prévenus, si leur complicité matérielle était certaine, il semble que l'instruction aurait pu se donner la peine de prouver qu'ils avaient agi sciemment. L'autorité de la procédure et du jugement qui s'en suivit y eût certainement gagné. Mais ce fut surtout au cours des débats que se marqua d'une façon vraiment scandaleuse la précipitation des juges. L'un des prévenus, le Corse Boccheiampe, qui savait à peine parler français, réclamait un défenseur. « On vous comprendra toujours assez, » lui dit un des membres de la commission.

Le colonel Soulier se plaignait aussi de n'avoir pas d'avocat. On lui répondit qu'il aurait dû en faire venir un, et comme il insistait, objectant avec raison qu'on ne l'avait averti qu'à huit heures du soir, un juge, intervenant, lui imposa brutalement silence avec ces mots : « On écrit le soir ; tous les avocats ne sont pas couchés à huit heures. » — « Mais, répliqua Malet, à cette heure les geôliers sont couchés et les prisonniers sous clé, sans lumière. » La réponse était péremptoire ; la commission n'en passa pas moins outre, et, sans un avocat qui se présenta au dernier moment pour le capitaine Stenhower et qui dit incidemment quelques mots des autres prévenus, aucun de ces malheureux n'eût été sérieusement défendu. Encore cet avocat n'eut-il que quelques heures pour disposer son plaidoyer.

Une telle violation des formes ordinaires de la justice était déjà fort grave. L'erreur où tomba la commission, en appliquant la même peine au chef de la conspiration et à de simples comparses, fut plus regrettable encore. La plupart des prévenus s'étaient contentés dans leur réponse d'exciper de leur bonne foi et du trouble où les avait jetés la nouvelle de la mort de l'empereur. La commission ne daigna pas s'arrêter à ce système de défense ; il lui parut complètement inadmissible. Même un des juges fit à ce propos cette réflexion prodigieuse : « Je demande à l'accusé Soulier, dit-il, comment il peut se faire qu'un officier supérieur ait pu perdre la tête, lorsque Malet vint lui dire : — Je vous apporte une grande nouvelle (la mort de l'empereur). — A ce seul mot, un officier dévoué à son souverain devait avoir sur-le-champ sa présence d'esprit... C'est justement dans un instant comme celui-là qu'il faut qu'on sache bien que les militaires ne perdent jamais la tête, parce que l'empereur est immortel. Quand l'empereur meurt, on crie : Vive l'empereur ! »

Devant de tels argumens, les accusés n'avaient qu'à s'incliner. C'est ce qu'ils firent pour la plupart, et non sans dignité. Malet surtout fut vraiment supérieur à lui-même en cette heure décisive. Sa fermeté ne se démentit pas un seul instant. Il sut trouver des accents pleins de fierté. Comme le président lui demandait quels

étaient ses complices : « La France entière; vous-même, monsieur, si j'avais réussi, » répondit-il. Après le réquisitoire du capitaine rapporteur, il se leva et dit ces simples paroles : « Un homme qui s'est constitué le défenseur des droits de son pays n'a pas besoin de plaider; il triomphe ou il meurt. » Et il se rassit. On cite encore de lui plusieurs mots qu'il aurait dits en allant à la mort. Rue de Grenelle, rencontrant des étudiants qui le regardaient passer dans son fiacre, entre deux gendarmes, il leur lança par la portière cette phrase : « Jeunes gens, souvenez-vous du 23 octobre. » — « Citoyens, s'écria-t-il encore devant l'École militaire : je tombe, mais je ne suis pas le dernier des Romains. »

En face du peloton d'exécution, Malet eut la même attitude, un peu théâtrale, un peu forcée, mais noble après tout. Il aurait pu mourir plus simplement, avec moins d'emphase, et l'on doit lui reprocher d'avoir un peu trop posé pour la postérité. Il eut du moins le mérite de se rappeler au dernier moment qu'il avait porté le nom de Léonidas et de tomber en Lacédémonien. De toutes les circonstances atténuantes que ses avocats ont fait valoir, c'est encore la plus admissible, et certes on eût été mieux inspiré, dans l'intérêt de sa mémoire, en n'en plaçant pas d'autres.

On aurait aussi bien dû se dispenser de faire du général Guidal un héros, quand il est prouvé que ce malheureux, « qui ne jouissait d'aucune considération et qui était enclin à l'ivrognerie, » ne sut pas regarder la mort en face. « La dignité du maintien du général Malet en allant au supplice, et en général la contenance de ses compagnons d'infortune, a écrit un ancien directeur général de la police, le sieur d'Aubignosc, fit ressortir défavorablement la pusillanimité du général Guidal, qui s'exhala sans cesse en pleurs, en cris et en vociférations. » Le témoignage de ce haut fonctionnaire, qui eut entre les mains tout le dossier de l'affaire Malet, méritait peut-être qu'on s'y arrêtât. On l'a négligé, comme on a négligé tous ceux qui se rapportent au véritable but de la conspiration. C'est ainsi qu'on a pu représenter le général Malet comme une victime de la cause républicaine et glorifier son entreprise comme un de ces actes sublimes que « la loi condamne, mais que la morale éternelle absout. » Il ne semblera pas superflu qu'on discute ici la valeur de cette thèse : la suite de ce récit, les documens qu'on y trouvera, montreront qu'elle est au moins contestable.

III.

La première et la plus sûre règle de critique historique est de s'attacher d'abord aux sources. On n'y trouve pas toujours la vérité; mais on risque moins de s'égarer par ce chemin que par toute

autre voie. Les apologistes de Malet ont singulièrement méconnu cette règle fondamentale, et, ce qui est plus grave, ils l'ont méconnue sciemment. Par bonheur, de nombreux documens, des témoignages autorisés, des pièces d'une importance capitale échappées aux flammes qui brûlèrent en 1814 la majeure partie des papiers de la police impériale, des lettres émanées de personnages considérables, écrites, pour ainsi dire, sous la dictée du roi Louis XVIII, permettent de restituer à l'affaire du 23 octobre son caractère et sa portée véritables.

Au nombre de ces documens figure en première ligne le fameux sénatus-consulte rédigé par Malet, de concert avec l'abbé Lafon. Cet abbé Lafon, dont il est temps de préciser le rôle, avait été dans le principe instituteur à Bordeaux ; mais il n'avait pas tardé à se fatiguer de ce dur métier. C'était, autant qu'on en peut juger, un assez triste sire : inquiet, [agité, brouillon, se plaisant à l'intrigue, y vivant comme dans son élément, cherchant à se pousser dans le parti royaliste par les voies tortueuses et les bas emplois, prêt à faire tous les personnages et tous les métiers, mais très délié, très retors, bref, un excellent agent de police. Pourtant il s'était laissé prendre ; on l'avait, en 1809, arrêté, dit un rapport dont la minute existe aux archives, « comme prévenu d'entretenir des relations fanatiques avec M. Alexis de Noailles, chef d'une association mystique qui s'occupait à Paris de répandre des écrits à l'occasion des événemens de Rome et du pape. » Le hasard voulut qu'il fût interné dans la même maison de santé que le général Malet. Ces deux hommes se complétaient admirablement l'un l'autre. L'un avait la volonté froide et tenace, et l'indomptable énergie du maniaque ; l'autre avait plus de ressources dans l'esprit que de résolution dans le caractère, celui-ci la puissance inventive et la force de conception des gens à idées fixes, celui-là le goût du détail, l'application minutieuse aux objets secondaires et une rare habileté de main. Il n'eût peut-être pas été capable d'imaginer un plan d'une logique aussi serrée que celui de Malet ; mais il avait précisément les qualités qu'il fallait pour en combiner toutes les parties et pour en régler l'exécution.

Toutefois on se tromperait si l'on ramenait à ces modestes proportions le rôle de l'abbé Lafon. Sa part de collaboration dans l'affaire du 23 octobre est autrement importante ; son influence, l'empire qu'il sut prendre sur l'esprit de son compagnon de captivité, la direction qu'il eut le talent d'imprimer à ses idées, l'art consommé avec lequel il l'amena tout doucement à ses fins, les intelligences qu'il parvint à nouer entre le républicain Malet et les chefs du parti royaliste, révèlent un homme d'une intelligence peu commune et font vraiment de lui quelque chose de plus qu'un simple

confident. La conspiration de 1808 avait été sans conteste une entreprise républicaine. Le sénatus-consulte rédigé à cette époque par Malet, de concert avec Demaillot et Bazin, ne s'était pas contenté d'abolir les institutions impériales et de proclamer la déchéance de l'empereur et de sa « ridicule » dynastie; il rétablissait expressément la république, et formait un gouvernement provisoire exclusivement composé de républicains. Rien de pareil dans le sénatus-consulte de 1812; aucun signe, aucune marque de fabrique républicaine, le mot même de république ne s'y rencontre nulle part, et vraiment pour le sous-entendre il faut trop de bonne volonté. Au contraire, en examinant de près cet étrange document, on y sent percer à tout moment sous de savantes réticences le bout de l'oreille royaliste. Le roi n'est pas nommé, la royauté non plus; cependant on les devine, ils sont là invisibles, mais présents; tout les annonce et les trahit: et d'abord en premier lieu la composition même du gouvernement provisoire. Que font là M. le duc Mathieu de Montmorency et M. le comte Alexis de Noailles? Apparemment ils ne conspirent pas le rétablissement de la république. Pourquoi leur a-t-on adjoint le préfet de la Seine, comte Frochot? Celui-là n'a jamais, que l'on sache, passé pour un révolutionnaire. S'il figure au nombre des membres du gouvernement provisoire, ce n'est certes pas au titre républicain. C'était un homme d'antichambre auquel il fallait pour briller une cour et pour servir un maître. Il était acquis d'avance à la restauration. Et Moreau? Qui croyait encore en 1812 au républicanisme du futur général de la coalition? Les rois l'avaient choisi pour porter les derniers coups à Napoléon. S'il ne fût pas mort, trop tard pour sa gloire, il eût conquis à Waterloo son bâton de maréchal de France. Tels sont les hommes que Malet se serait associés pour rétablir la république. En vérité ce serait la première fois qu'on aurait vu tant de royalistes dans une entreprise républicaine, et l'on peut difficilement admettre qu'il n'y ait eu là de la part de Malet qu'une concession habile aux exigences du parti dont l'abbé Lafon lui avait apporté le concours.

Il faut croire en tout cas que ces exigences furent singulièrement impérieuses, car elles ne se bornèrent pas à l'introduction d'un élément royaliste dans la composition du gouvernement provisoire. Le sénatus-consulte de 1812, à la différence du premier, réservait absolument la forme du gouvernement. Son article 6 était ainsi conçu: « Le gouvernement fera présenter le plus tôt possible un projet de constitution à l'acceptation du peuple français réuni en assemblée primaire. »

Enfin que penser des articles 7 et 13? le premier relatif « à l'envoi d'une députation à sa sainteté Pie VII, pour le supplier au nom

de la nation d'oublier les maux qu'il a soufferts et pour l'inviter à venir à Paris avant de retourner à Rome; » le second portant amnistie « de tous délits militaires, même de désertion à l'étranger, » et provoquant la rentrée en masse « de tout émigré, déporté ou déserteur. » A qui fera-t-on croire qu'un républicain aurait eu l'idée d'adresser au pape une pareille invitation, et l'idée non moins étrange de la faire figurer dans un sénatus-consulte? N'y a-t-il pas là toutes les présomptions d'une entente complète entre Malet et les chefs du parti royaliste? Comment d'ailleurs expliquer la venue du saint-père à Paris? Il n'est pas vraisemblable qu'on aurait eu la pensée de s'adresser à lui, s'il ne s'était agi que de lui faire bénir quelque arbre de la liberté; l'abbé Grégoire ou tout autre évêque constitutionnel eût beaucoup mieux rempli cet office. Si Malet a pensé que la visite de Pie VII à Paris était nécessaire, s'il a cru devoir intercaler dans son sénatus-consulte une disposition spéciale à cet objet, on doit supposer qu'il réservait à ce pontife un rôle important. Ne fallait-il pas que le futur roi fût sacré, comme l'avait été Napoléon, dans Notre-Dame? N'était-ce pas à la papauté qu'il appartenait de replacer la couronne de saint Louis sur la tête des Bourbons? L'article 7 n'a pas de sens ou il a celui-là. La même observation s'applique à l'article 13; ce n'est évidemment pas dans l'intérêt de la république et pour son plus grand bien que Malet se serait empressé de rouvrir les portes de la France aux déserteurs et aux émigrés. La préoccupation, les tendances, l'esprit royalistes, éclatent en tout cela d'un façon manifeste. — Ils ne sont guère moins apparens dans la proclamation de Malet aux soldats. Cette proclamation, qui devait être lue devant les troupes assemblées, contenait cette phrase significative : « Prouvez à la France que vous n'étiez pas plus les soldats de Bonaparte que vous ne fûtes ceux de Robespierre. » Pourquoi cette évocation de Robespierre? On a dit que Malet avait cru devoir faire cette concession « aux Girondins qui peuplaient les administrations et la magistrature impériale. » La conjecture est au moins hasardée, et l'on reconnaîtra que cette attaque à la mémoire du plus fameux des jacobins n'était pas pour déplaire aux royalistes. Autre symptôme non moins significatif : la proclamation de 1812 ne se termine pas comme celle de 1808 par le cri de *Vive la république!* Elle tourne court, après quelques généralités peu compromettantes.

Il semble que ces diverses objections fondées sur la lecture attentive des textes auraient dû frapper les apologistes de Malet. Ils ne s'y sont pas plus arrêtés qu'au témoignage du principal témoin dans l'affaire. La relation de l'abbé Lafon méritait pourtant quelque créance. Écrite avec des souvenirs personnels et sur les pièces four-

nies à l'auteur en 1814 par le directeur général de la police du royaume (1), cette relation est certainement la plus complète et la plus authentique que nous ayons, et l'on n'avait pas le droit d'en récuser l'autorité sans de puissans motifs. Or nous y trouvons précisément l'explication des changemens introduits par Malet dans le sénatus-consulte de 1812. D'après Lafon, ces changemens auraient été dus à l'influence persuasive exercée sur le général par plusieurs notabilités du parti royaliste, détenues, comme lui, dans la maison du docteur Dubuisson. « M. Malet, dit-il, avait été un patriote de 89, il avait approuvé la réforme des abus, il avait pensé comme tous les gens de bien qu'on y parviendrait sans renverser les fondemens de l'état et sans amener l'anarchie. Et qui est-ce qui n'a pas été patriote comme lui? Mais, lorsqu'il vit le système révolutionnaire s'établir sur les ruines d'une constitution sage et protectrice de la vraie liberté, il sentit que le gouvernement monarchique était le seul qui convint aux Français.

« Les raisonnemens persuasifs de MM. de Puyvert et de Polignac achevèrent de le convaincre de cette vérité aujourd'hui bien reconnue, qu'il ne peut y avoir de bonheur solide pour les peuples que sous un roi légitime, juste et bon. La nécessité d'un rapprochement fut reconnue, désirée de part et d'autre et exécutée. Cette heureuse élaboration de sentimens, d'intentions et de pensées, fut le fruit de trois ans de soins; elle devait amener une révolution aussi douce que les précédentes avaient été cruelles; mais l'infortuné qui disposa tout pour opérer ce grand événement ne devait pas jouir de son ouvrage! Il travailla avec un zèle au-dessus de tout éloge au renversement de Bonaparte et au rétablissement de la dynastie des Bourbons, et l'on peut dire que c'est à ses efforts et à ceux de ses hardis collaborateurs qu'est due toute la gloire de cette belle entreprise à laquelle tant de gens ont concouru sans le savoir... »

« Depuis longtems, écrit encore l'abbé Lafon, les cinq captifs de la maison de santé travaillaient à établir au dehors des relations. Ils étaient parvenus à vaincre toutes les difficultés. Des correspondances actives et suivies existaient avec les autres prisons. On était même arrivé jusqu'aux cardinaux détenus au fort de Vincennes... — Des intelligences avaient été ménagées avec beaucoup de militaires... — On avait conservé toutes les communications établies dans la Provence et le Midi par M. le marquis de Puyvert, ce fidèle

(1) Il existe aux archives une lettre du chef du premier bureau du secrétariat général de la police à l'abbé Lafon, ainsi conçue : « Monsieur, vous avez témoigné à son excellence le directeur général le désir d'obtenir des renseignemens sur le jugement du général Malet. Son excellence a accueilli votre demande et elle me charge de vous prévenir qu'il vous sera donné, au premier bureau du secrétariat général, communication de toutes les pièces qui existent sur cette affaire. Vous pouvez, monsieur, vous présenter dans ce bureau quand vous le jugerez convenable. »

ami du roi, qui vint en France chargé de missions importantes et qui a payé de onze ans de captivité cet acte du plus généreux dévouement. »

Ainsi, au dire de son principal collaborateur et complice, le général Malet conspirait avec MM. de Puyvert et de Polignac le rétablissement de la monarchie légitime. L'affaire du 23 octobre n'aurait eu d'autre but que de rendre au roi sa couronne. C'est à cette grande entreprise que Malet aurait noblement sacrifié sa vie. Si ce témoignage ne paraissait pas suffisant, on pourrait encore citer celui d'un homme qui joua dans la conspiration de 1808 un rôle assez important avec Demaillot et Bazin et qu'on n'accusera pas d'avoir voulu rabaisser Malet, dont il avait été l'ami et dont il resta l'admirateur. Comme l'abbé Lafon, Lemare donne au mouvement de 1812 une couleur exclusivement royaliste. Il va même plus loin ; il attribue le même caractère à la première conspiration Malet : « Jour immortel du 23 octobre, s'écrie-t-il en un passage d'une brochure qu'il publia sous la restauration, tu éclaires de ta lumière celui du 29 mars 1808. Oui, vous étiez parfaitement semblables ; vous renfermiez les mêmes élémens ; vous mûrissiez les mêmes fruits, la paix, le retour de la liberté et celui des Bourbons. »

Telle était l'impression des hommes que le général avait le plus directement associés à ses projets, telle était, pourrait-on dire, l'opinion généralement acceptée par les contemporains, par le gouvernement de la restauration, enfin par les familles elles-mêmes de ceux qui, comme le général Guidal, avaient trempé dans la conspiration. Le fait est établi par plusieurs textes dont il semble difficile de contester la gravité. C'est ainsi qu'on peut lire aux Archives nationales (F⁷. 6499) trois lettres de Paul Guidal et de sa mère, la veuve du général, où l'affaire du 23 octobre est présentée comme une entreprise royaliste.

« Monseigneur, écrit au ministre de l'intérieur le jeune Guidal, le fils cadet de l'infortuné général Guidal ose faire parvenir à votre excellence ses justes réclamations. Lorsque mon malheureux père fut victime à Paris avec les généraux Malet et Lahorie pour son dévouement à l'auguste famille des Bourbons, les agens de la police, non contents de se saisir des effets et autres papiers de ce général, s'emparèrent encore de son portrait en miniature... » (suit une réclamation touchant ce portrait et une demande d'emploi.)

« Sire, écrit de son côté M^{me} Guidal à sa majesté Louis XVIII le Désiré, roi de France, la dame Marie-Marthe Bernard, veuve Guidal, a l'honneur de vous exposer que le sieur Guidal, son mari, a servi pendant quinze ans dans les dragons sous le règne de Louis XVI, votre auguste frère. Au commencement de la révolution, la crainte de compromettre sa famille le retint en France, où il fut forcé de suivre la

carrière militaire, n'ayant d'autre état que celui des armes. Bientôt ses talens militaires l'élevèrent au grade de général commandant l'armée de la Vendée. Le général Guidal crut avoir trouvé le moment favorable de mettre à jour le projet qu'il avait longtemps gardé dans son cœur de renverser le gouvernement révolutionnaire et rendre à la France ses rois légitimes, par la facilité qu'il avait de communiquer avec les vrais royalistes de la Vendée. Il se ménagea plusieurs entrevues avec le général Frotté, et c'est avec lui qu'il concerta un plan de contre-révolution ; mais l'arrestation du général Frotté détruisit tous ses projets et le rendit suspect à Bonaparte, qui bientôt l'exila dans son département. C'est pendant son exil que le général Guidal s'occupa sérieusement de son projet, qui lui parut difficile à exécuter sans le secours d'une force majeure. Dans cette persuasion, il se rendit à bord de l'escadre anglaise. L'amiral anglais, après avoir approuvé son plan, promit le secours nécessaire pour l'exécution de cette noble entreprise.

« Le général Guidal, pour marquer son dévouement à son roi et la sincérité de ses promesses, donna son fils en otage... Cependant le général Guidal, trahi par de faux frères, fut arrêté à Marseille et conduit à Paris, où il a été victime de son dévouement pour son roi... Aujourd'hui la veuve du général Guidal, dénuée de tous moyens d'existence, *elle a* osé porter sa plainte aux pieds du trône pour obtenir de la bonté de notre auguste monarque quelques secours pour sa famille. La fidélité de son mari et les malheurs de sa famille sont des motifs puissans pour exciter la sensibilité de votre excellence. C'est dans cette attente qu'elle a l'honneur d'être de votre majesté la plus fidèle, la plus humble et la plus soumise de vos sujets. V^e Guidal. Marseille, le 27 juillet 1816. »

Donc, de l'aveu même de sa veuve, le général Guidal n'aurait été qu'un agent royaliste, et c'est pour avoir pratiqué des intelligences avec les Anglais qu'il avait été jeté en prison. On objecte, il est vrai, que ce témoignage est celui d'une personne intéressée, peu recommandable et qui avait depuis longtemps cessé de vivre avec son mari quand ce dernier fut arrêté. Le fait est vrai : M^{me} Guidal « avait été, lisons-nous dans une note de police, la maîtresse de Barras et avait ouvertement trafiqué de son crédit auprès de lui. A la chute du directoire, on l'avait expulsée de Paris. Au moment des malheurs de son mari, elle répétait partout que depuis longtemps elle ne vivait plus avec lui. » Mais pour si peu que M^{me} Guidal ait eu de moralité, peut-on, sans autre raison, contester ses affirmations ? Aventurière ou non, les faits qu'elle rapporte sont trop précis pour qu'on les conteste. M. de Vitrolles, secrétaire des conseils de sa majesté, qui savait fort bien à quoi s'en tenir sur la vie privée de M^{me} Guidal, était apparemment de cet avis, car en transmettant

au ministre de la police, sur l'ordre exprès du roi, la pétition de cette dame, il écrivait cette phrase significative : « Cette veuve d'un officier général qui a donné des preuves de dévouement à la cause du roi. »

Enfin, pour clore l'énumération de toutes ces pièces par un témoignage absolument décisif, nous citerons une lettre que l'amiral commandant en chef la flotte anglaise dans la Méditerranée, lord Exmouth, adressa, sur la demande de la veuve Guidal, au roi lui-même. Voici cette lettre, dont l'original est aux archives :

« L'amiral lord Exmouth, commandant en chef la flotte de sa majesté britannique dans la Méditerranée, ose croire qu'il est de son devoir de mettre sous les yeux de sa majesté les faits suivans :

« Qu'un officier du rang de major général, appelé Joseph Guidal, fut employé par le prédécesseur du soussigné, l'amiral sir Charles Cotton, *du* service de la famille royale de France, et fut recommandé par le vice-amiral sir Charles Cotton comme digne de la confiance la plus entière, pour être chargé de la correspondance entre le parti royaliste dans le midi de la France et la flotte anglaise devant Toulon, et pour porter diverses instructions aux partisans du roi; qu'il fut employé dans le même objet pendant toute la durée du commandement du soussigné dans les années 1811, 1812, jusqu'à ce qu'il fut tué à Paris avec plusieurs autres personnes qui avaient formé le projet de renverser le gouvernement de Bonaparte pendant son absence, lorsqu'il se trouvait en Russie; que, pendant tout ce temps-là, le général Guidal n'avait jamais reçu aucune récompense en argent de la part de lord Exmouth et de son prédécesseur; que le soussigné a appris depuis son arrivée à Marseille que la veuve du général Guidal était dans un état de détresse et sans aucun moyen de subsistance, qu'elle avait deux fils, l'aîné, Joseph Guidal, âgé de vingt et un ans, servait comme officier dans le premier régiment du roi, et le second, Paul Guidal, âgé de quinze ans, était au collège de Montpellier, où il n'était secouru que par l'assistance de quelques amis du général, et que son entretien était pour sa mère une charge pénible. Le général lord Exmouth déclare en outre qu'il a toujours considéré le général Guidal comme méritant d'obtenir une récompense considérable, due à un sujet fidèle et attaché à son roi, récompense qu'il aurait sans doute obtenue s'il eût vécu. C'est sur ces motifs que lord Exmouth ose mettre sous les yeux de sa majesté la situation déplorable de M^{me} Guidal et de ses enfans, situation attestée par des personnes recommandables. Signé: Exmouth, amiral commandant en chef. »

Il était difficile de contester la valeur d'une affirmation venue de si haut; on a trouvé plus simple de la négliger, comme on avait

déjà fait pour les documens cités au début de cette étude. Admirable façon d'écrire l'histoire ! Un fait est gênant, on le supprime. Une pièce ne rentre pas dans le cadre qu'on s'était tracé, on l'omet. C'est un procédé fort simple en vérité et qui rappelle assez bien la manière du père Lorique^d mais singulièrement dangereux par ce temps de recherches patientes, et l'on risque fort en l'employant de compromettre son crédit. Les apologistes de Malet et de ses complices n'ont pas reculé devant ce danger. Après avoir représenté comme un Brutus l'homme qui écrivait à l'empereur, au duc de Rovigo les lettres qu'on a lues plus haut, ils n'ont pas craint de mettre à l'actif de la république et de glorifier une entreprise dont le parti royaliste tenait tous les fils !

Ces témérités n'ont rien que de fort naturel ; elles sont dans le tempérament des écrivains de l'école jacobine et s'expliquent par des considérations où l'histoire n'a rien à voir. Mais on serait peut-être en droit d'être surpris qu'entre tant de figures plus sympathiques et d'un caractère plus élevé, on ait été chercher, pour leur élever des statues, un pseudo-républicain comme Malet, et un traître à son pays, un agent des Anglais, comme Guidal. On ne conçoit vraiment pas l'intérêt qu'un parti peut avoir à revendiquer de tels hommes. De quelque audace qu'ils aient fait preuve, quelque courage qu'ils aient généralement montré devant la mort, ils n'en restent pas moins des aventuriers, et ce que l'on peut dire de mieux à la décharge du plus coupable d'entre eux, c'est qu'il était fou, à la décharge des autres, c'est qu'ils n'étaient pas dans le secret de la conjuration.

IV.

Une folie, tel est en effet le terme qui caractérise avec le plus de justesse la tentative du général Malet. Il fallait être insensé pour concevoir la pensée de renverser Napoléon, à l'aide d'un caporal et d'un commissaire de police. Seul, un homme atteint de manie orgueilleuse, surexcité par une longue détention, hanté par des visions glorieuses, a pu former un tel projet et s'y aventurer comme on l'a vu, sans se départir un instant de son impassibilité. Il y a du somnambule chez Malet. Voyez de quel pas tranquille il se dirige, suivi des deux pauvres diables qui lui servent d'état-major, vers la caserne Popincourt, de quel air naturel il explique au colonel Soulier que l'empereur est mort, que le sénat s'est réuni, qu'un gouvernement est constitué, avec quelle aisance il prend le commandement de sa petite troupe, se porte, à sa tête, à la prison de La Force, délivre Laborie et Guidal, leur donne ses instructions,

puis, cela fait, se rabat sur la place Vendôme et l'occupe. Regardez-le monter l'escalier du général Hullin, frapper à sa porte, s'introduire dans son appartement, lui exprimer ses regrets, et, presque au même moment, lui brûler la cervelle. Évidemment l'empereur avait eu raison de donner à cet homme une maison de santé pour prison : il avait également besoin d'être surveillé comme dangereux et d'être soigné comme aliéné.

Cette conclusion, la seule qui se dégage sans effort de l'examen des pièces et de l'étude attentive de la figure du général Malet, n'était pas, on le pense bien, pour satisfaire ses apologistes. Après avoir dénaturé le caractère et les intentions de l'homme, il ne leur en a pas coûté beaucoup plus d'exagérer les proportions de l'affaire. D'un acte isolé, particulier, tout accidentel, ils ont fait un gros événement se rattachant par des liens étroits à l'état général de l'Europe, et qui aurait pu changer la face des choses en France. Ils ont essayé de prouver que les conjurés, une fois maîtres de la place, auraient fort bien pu se maintenir, grâce à la docilité des pouvoirs publics et de l'administration. Quant à l'empereur, il semble qu'ils n'aient pas plus tenu compte de lui dans leurs hypothèses que s'il avait été réellement mort. Ils n'ont pas été curieux de se demander ce que le général Malet et ses gardes nationales auraient pesé devant lui.

De telles conjectures appartiennent au domaine de la fantaisie pure et ne reposent sur aucun fondement sérieux. En effet, on l'a vu, tout le plan de la conspiration Malet roulait sur la nouvelle de la mort de l'empereur; toutes les combinaisons imaginées par le général n'étaient que la suite et le développement de ce fait considérable. Réunion du sénat, sénatus-consulte, formation d'un gouvernement provisoire, proclamation aux citoyens et aux soldats, nomination d'un commandant en chef de l'armée de Paris, ordres du jour et de service adressés aux diverses autorités militaires, tout cet enchaînement d'actes apocryphes, si savamment combinés, se rattachait dans le système de la conspiration de 1812 à ce premier anneau. Or, cet anneau devait nécessairement se rompre au premier instant. Le bruit de la mort de Napoléon n'aurait pas été plus tôt répandu qu'il eût été démenti de cent côtés à la fois. Autre chose était de surprendre nuitamment la bonne foi d'un colonel, autre chose d'en imposer à tout Paris, fût-ce pendant un jour ou deux. A supposer que Malet se fût rendu maître de la place, combien de temps aurait-il pu soutenir son personnage? Quelques heures à peine. A moins de supprimer complètement la poste, les journaux et les voyageurs, il était fatal qu'il serait démasqué, sinon le jour même, à tout le moins dès le lendemain. Il ne saurait y avoir de doute à cet égard. Malet lui-même n'en avait pas. Il savait

que l'illusion serait courte et ne comptait que sur la toute-puissance des faits accomplis pour se maintenir. Il spéculait en joueur audacieux sur le succès même. Un homme heureux, en France, est si fort ! Mais tout porte à croire qu'il se trompait dans ses calculs. Le sénat impérial et les grands corps d'état, si peu sûrs qu'ils fussent, les hauts fonctionnaires du gouvernement, si faibles qu'ils se soient montrés dans l'affaire du 23 octobre, n'auraient jamais trahi l'empereur vivant et debout. Au contraire, ils eussent mis d'autant plus de zèle à son service qu'ils se fussent sentis plus compromis ou plus coupables de négligence et de pusillanimité, sinon de défection.

D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, en 1812 Napoléon avait encore, malgré ses fautes, malgré l'Espagne, malgré la campagne de Russie, tout son prestige sur l'armée. Il lui eût suffi de se présenter, avec le chapeau du petit caporal sur la tête, pour enlever les régimens envoyés à sa rencontre. Par ce qu'il fit en 1814, exilé, déchu, contre Louis XVIII et l'Europe entière, on peut se rendre compte de ce qu'il eût fait deux ans plus tôt, n'ayant pas encore été vaincu, contre un usurpateur.

Au résumé, la conspiration Malet n'avait aucune chance de succès. M. Thiers l'a qualifiée d'échauffourée sans importance. Il faut s'en tenir à ce jugement, et tous les efforts qui ont été faits dans ces dernières années pour l'infirmer n'en diminueront pas l'autorité. Rien de fort et de viable ne pouvait sortir de cette entreprise pseudo-republicaine. Tout la condamnait d'avance au plus rapide avortement : son origine équivoque, la fragilité de sa base et la pauvreté de ses moyens, enfin et surtout le prodigieux ascendant de l'homme contre lequel elle était dirigée.

Ces diverses causes de faiblesse, la dernière surtout, jointes aux difficultés mêmes de l'exécution, devaient nécessairement paralyser Malet. On l'a si bien compris qu'il a fallu qu'on les négligeât complètement pour pouvoir soutenir que « sans l'accident de la place Vendôme, qui mit si brusquement fin au mouvement, l'empire se serait effondré tout seul. » Non, l'empire ne se serait pas effondré, non, « la république n'eût pas repris tranquillement possession du pays, » si la conspiration avait eu, place Vendôme, le même succès qu'au ministère et à la préfecture de police. Tant qu'elle ne tenait pas l'empereur, elle ne tenait rien. Et l'eût-elle tenu, ce n'est pas, on l'a prouvé, la république qu'elle eût mise à sa place. En 1812, la France n'était pas mûre pour une nouvelle expérience républicaine. Elle commençait bien à se lasser de la guerre et elle était saturée de gloire ; mais elle avait conservé toute son horreur pour le jacobinisme. D'ailleurs l'Europe n'eût pas consenti à cette expérience ; elle eût purement et simplement rétabli, deux ans plus tôt,

Louis XVIII. C'est tout le bénéfice que le parti républicain pouvait tirer de la conspiration Malet. Aucune autre solution n'était possible. Pour soutenir le contraire, il a fallu qu'on éprouvât le besoin de couronner par un dénouement à sensation un récit qui tenait déjà bien plus du roman que de l'histoire.

Toutefois ce jugement ne serait pas complet, il manquerait de valeur morale, s'il n'atteignait pas également toutes les responsabilités engagées dans l'affaire du 23 octobre. Après Malet, une juste part de réprobation doit revenir à ces hauts fonctionnaires, si faibles pendant la crise, à ces juges si durs après. Que penser de la conduite de M. le duc de Rovigo, par exemple? Comment excuser celle de M. le baron Pasquier, celle de M. Frochot? Quelles circonstances atténuantes invoquer à la décharge de M. le duc de Feltre? Que dire surtout de l'incroyable légèreté de la commission militaire instituée pour juger Malet?

Si pénibles que soient certains devoirs, il faut savoir les remplir sans se laisser influencer par des considérations d'ordre sentimental. Or il est prouvé que, s'il y eut crime d'un côté, il y eut d'autre part de coupables défaillances et un excès de sévérité que la raison d'état elle-même ne saurait justifier. Considérez ces ministres qui se laissent arrêter sans mot dire, ou qui abandonnent précipitamment leur poste sans donner un ordre, ces préfets si résignés, tout ce monde officiel que l'empereur avait comblé et dont la fidélité chancelle à la première nouvelle de sa mort, tous ces personnages chamarrés, empanachés, qui s'évanouissent à l'heure du danger comme des décors d'opéra, et qu'on retrouve après, redoublant d'obséquiosité; considérez d'autre part ces juges improvisés, si peu soucieux des droits de la défense et des plus simples règles de la justice, si peu maîtres d'eux-mêmes, si pressés d'en finir, et vous aurez peine à vous défendre du plus pénible sentiment. Le vice d'une centralisation excessive apparaît là sous sa forme la plus choquante et l'on comprend mieux, devant cette débandade générale, l'effondrement successif des divers régimes qui se sont succédé depuis quatre-vingts ans dans ce pays. Tous ces régimes se sont, à des degrés divers, appuyés sur le fonctionnarisme; aucun n'y a trouvé dans les momens critiques l'énergique assistance et la solidité qu'ils en devaient attendre. A ce point de vue, la conspiration Malet dut être pour l'empereur une triste révélation. « Ce fut, dit M. de Ségur, à la hauteur de Mikalewska et le 6 novembre, à l'instant où des nuées chargées de frimas crevaient sur nos têtes, qu'une estafette, la première qui depuis deux jours eût pu pénétrer jusqu'à nous, vint apporter la nouvelle de cette étrange conjuration... L'empereur apprenait à la fois leur crime et leur supplice. Ceux qui de loin cherchèrent à lire sur ses traits ce qu'il devait

penser n'y virent rien ; mais, dès qu'il fut seul avec ses officiers les plus dévoués, ses émotions éclatèrent par des exclamations d'étonnement, d'humiliation et de colère. Quelques instans après, il fit venir plusieurs autres militaires pour remarquer l'effet que produirait sur eux une aussi étrange nouvelle. Il vit une douleur inquiète et la confiance dans la stabilité de son gouvernement tout ébranlée. »

Saulnier, d'autre part, rapporte que l'empereur « appela cette conspiration un malheur honteux et qu'il en fut profondément affecté. » C'est aussi dans Saulnier que se trouve relatée la fameuse apostrophe à Cambacérès : « Qu'avez-vous fait du sang de mes soldats, si légèrement, si imprudemment versé ? Ne vous avais-je pas autorisé à suspendre l'exécution de la condamnation à mort ? Je sais que vous l'avez fait à l'égard du colonel Rabbe, mais cela ne suffisait pas. Les chefs seuls du complot devaient périr. » Mais le témoignage de Saulnier se trouve en ce point contredit par celui de M. le duc de Cambacérès, auquel on doit la publication d'une lettre de l'empereur à son cousin l'archichancelier qui décharge complètement ce dernier. Quoi qu'il en soit, on conçoit que Napoléon ait ressenti une profonde irritation contre tous ces hauts dignitaires de la couronne et contre ses ministres. A la première entrevue qu'il eut avec eux lors de son retour, il leur adressa cette sanglante sortie : « Eh quoi, c'est un prisonnier d'état, homme obscur, qui s'échappe pour emprisonner à son tour le préfet, le ministre même de la police, ces gardiens de cachot, ces flaireurs de conspiration, lesquels se laissent moutonnement garrotter. Vous me croyiez mort, dites-vous ; je n'ai rien à dire à cela. Mais le roi de Rome ! vos sermens ! vos doctrines ! Vous me faites frémir pour l'avenir. »

Il y avait en effet de quoi faire frémir l'âme la plus intrépide, et si l'empereur n'eût pas été dès ce moment emporté par le tourbillon des événemens qui précipitèrent sa chute, il n'eût pas laissé derrière lui tant d'ennemis cachés ou de complices de ses ennemis qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour le trahir. Il ne se serait pas contenté de faire un exemple avec Frochot, qu'il destitua ; il eût compris deux ans plus tôt la nécessité d'épurer son entourage et de régénérer par l'infusion d'un sang nouveau une administration vieillie. La conjuration Malet lui donnait à cet égard toute latitude ; il semblait qu'elle autorisât dans le gouvernement de profondes réformes. C'était le moment opportun de les faire. Plus tard, quand Napoléon appellera Benjamin Constant, il ne sera plus temps.

LE

SOCIALISME CONTEMPORAIN

EN ALLEMAGNE

IV ¹.

LES SOCIALISTES CONSERVATEURS ET LES SOCIALISTES ÉVANGÉLIQUES.

I.

Les mots de socialiste et de conservateur jurent de se trouver réunis; l'un ne veut-il pas détruire tout ce que l'autre tient à conserver? Cependant il est un parti qui prend cette dénomination, et il n'est pas téméraire de dire que, dans une certaine mesure, M. de Bismarck en est le plus illustre représentant. L'esprit allemand cherche, avant tout, à échapper au reproche d'*Einseitigkeit*, c'est-à-dire à l'habitude de ne voir les choses que d'un côté. Les objets ont en général une face éclairée et une face plongée dans l'ombre. Celui qui n'aperçoit que le côté illuminé par le soleil verra tout en rose, celui qui s'arrêtera au côté de l'ombre verra tout en noir. Si quelqu'un s'avise de faire le tour de l'objet, il soutiendra qu'il est à la fois noir et blanc, clair et obscur, et dans ces contradictions apparentes il y aura une sorte de logique et un reflet de la réalité. C'est ainsi qu'est né le socialisme conservateur. Lisez certaines de ses pages, vous croiriez qu'elles sont écrites par un en-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1878.

nemi irrécyclable de l'ordre social ; continuez la lecture, vous rencontrez un homme pour qui toute réforme est une faute, et tout progrès un pas vers la barbarie. Voyez M. de Bismarck : nul ne montre avec plus de précision et de force les transformations de toute nature qui donnent à notre époque une physionomie nouvelle. Comme il a été pour beaucoup dans ces changemens, on peut dire qu'il est un des grands révolutionnaires de notre temps. Et cependant, par certains côtés, il est resté le type du seigneur féodal, gouvernant ses vassaux d'une main de fer, pour leur bien sans doute, mais entendu à sa façon et réalisé par lui, non par eux.

La société moderne, dans la période de transition où nous sommes engagés, présente aussi des contrastes bien frappans. D'une part, la science appliquée à la production nous éblouit de ses merveilles. Chaque exposition internationale lasse de plus en plus notre admiration. Les gens riches le sont infiniment plus que jadis. La classe aisée est beaucoup plus nombreuse, et l'ouvrier lui-même est certainement mieux logé, mieux vêtu et de toute façon mieux pourvu qu'autrefois. Cependant, d'autre part, on ne peut le nier, que de misères dans les centres industriels ! Quelle gêne, quelles souffrances, quand une crise prolongée restreint la demande de travail et abaisse la main-d'œuvre ! C'est la peinture de ces maux, attribués à la concurrence, qui forme la base d'opération de toutes les sortes de socialisme. La plus grande partie du livre fameux de Karl Marx, *das Capital*, n'est que le résumé des faits désolans ou même révoltans que constatent les documens parlementaires anglais. Les socialistes conservateurs acceptent comme exacte cette sombre peinture de notre état social actuel et ils en attribuent la cause à l'industrialisme et à la *bancroûte*. Sur ce point, ils sont d'accord avec les socialistes révolutionnaires et ils parlent comme eux.

Pour porter remède à ces désordres, trois systèmes se présentent. L'économiste nous dit : Laissez agir les lois naturelles. La liberté guérit les blessures qu'elle fait. Ouvrez libre carrière à l'initiative individuelle, et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Le socialiste démocrate prétend que le bonheur et la justice s'établiront aussitôt qu'on aura fait entrer les instrumens de travail dans le domaine collectif. Enfin le socialiste conservateur ne voit de salut que dans le retour aux institutions qui garantissaient aux hommes, sous l'ancien régime, l'ordre et le repos. Le libre échange, la libre concurrence, la libre usure, voilà, d'après lui, les pestes qui mettent à mal toute société où elles s'établissent.

Un des chefs du parti libéral au parlement allemand, M. Ludwig Bamberger, montre bien ce qu'a de singulier la situation de son pays. L'Allemagne, dit-il, est devenue la terre classique de la

guerre des classes. Sans doute ailleurs, en France, en Angleterre, en Italie, le socialisme existe ; mais du moins tous ceux dont il menace les intérêts se réunissent pour le combattre. Ce n'est qu'en Allemagne qu'on voit des groupes nombreux de personnes riches, nobles, instruites et pieuses, déclarer la guerre à la bourgeoisie. Les gentilshommes campagnards attaquent le capital, oubliant qu'il leur est indispensable pour améliorer leurs terres ; les professeurs déclarent que le chemin qui conduit à l'opulence passe tout à côté de la maison de force, et enfin des évêques conspirent avec des démagogues. Là seulement on voit ce spectacle étrange de gens qui, avec une frivolité aristocratique, se font un jeu de miner les bases de l'ordre social, dans l'intérêt prétendu de la morale et de la religion. Ce phénomène que signale ainsi M. Bamberger me paraît avoir deux causes : d'abord l'horreur de l'*Einseitigkeit*, ainsi que je l'ai dit, et chez quelques-uns l'esprit scientifique, en second lieu l'intérêt électoral. Quand deux partis sont en présence et qu'il s'en trouve un troisième qui dispose de beaucoup d'électeurs, c'est à qui lui fera le plus de concessions pour s'assurer son concours. Les socialistes ont eu sept cent mille voix ; faut-il s'étonner que les ultramontains et les féodaux tâchent d'avoir leur appui contre les libéraux, leurs adversaires actuels ? Quoi qu'en dise M. Ludwig Bamberger, de pareilles alliances se sont vues en tous pays.

On peut rattacher les origines du socialisme conservateur à Rodbertus-Jagetzow, parce qu'en effet c'est lui qui le premier a donné à la critique socialiste une base scientifique. M. de Bismarck faisait récemment à la tribune du parlement allemand l'éloge de ce penseur solitaire, dont l'influence a été si grande, quoique son nom ne soit pas arrivé jusqu'à la foule. On l'a nommé avec raison le Ricardo du socialisme. Son livre paru en 1842, *Zur Erkenntniss unserer staatswirthschaftlichen Zustände (Exposé de notre situation économique)*, contient déjà en germe les idées dont on s'est servi plus tard et qu'il a développées lui-même dans son autre ouvrage, *Zur Beleuchtung der socialen Frage*. Dans des fragmens de ses notes et dans une partie de sa correspondance avec Lassalle, publiés récemment (1), il montre lui-même pourquoi il peut se nommer conservateur. « Notre manière de comprendre le droit et la philosophie de l'histoire, écrit-il en parlant de Lassalle, était semblable, en ce que nous ne considérons pas la succession des formes sociales et politiques comme épuisée par l'établissement du régime constitutionnel ou du système représentatif. Nous étions tous deux

(1) *Briefe von Ferdinand Lassalle an Carl Rodbertus-Jagetzow, mit einer Einleitung von Adolph Wagner*. Berlin, 1870. (Lettres de Ferdinand Lassalle à C. Rodbertus-Jagetzow avec une introduction d'Adolphe Wagner.)

convaincus qu'en se plaçant au point de vue d'une philosophie du droit plus idéale et plus rigoureuse que celle qui est reçue aujourd'hui, on aperçoit les imperfections de la propriété telle qu'elle est maintenant appliquée au sol et aux capitaux, et on entrevoit une forme d'appropriation plus pure, plus équitable, en vertu de laquelle la part de chacun serait proportionnée au service rendu... En pratique, nous ne pûmes nous entendre, ajoute Rodbertus. Lassalle, on le sait, voulait changer en peu de temps la condition des ouvriers en les faisant entrer dans des associations de production fondées avec le concours de l'état. Moi je voulais conserver le principe du salaire, mais en admettant une réforme entreprise par l'état. Lassalle voulait faire du parti socialiste un parti politique. A cet effet il réclamait le suffrage universel. Je voulais le maintenir sur le terrain exclusivement économique et scientifique. » Lassalle était un agitateur ardent qui croyait arriver bientôt au but, tandis que Rodbertus comprenait si bien la lenteur des transformations sociales qu'il n'espérait pas avant un laps de cinq siècles la réalisation de son idéal de la propriété proportionnée au service. Rodbertus avait de commun avec le parti actuel des « agrariens » qu'il défendait énergiquement les intérêts agricoles; il les prétendait sacrifiés aux financiers. Faisant valoir lui-même son domaine de Jagetzow, il connaissait à fond, comme von Thuenen, toutes les questions qui se rattachent à l'économie rurale, mais il n'aspirait point comme les « agrariens » à rétablir le régime du passé.

La nuance la plus rétrograde du socialisme conservateur a été représentée par le président von Gerlach, qui, sous le nom de *Rundschaer* (*Spectateur*), traitait la question sociale dans le journal des féodaux, la *Kreuzzeitung* (*Gazette de la Croix*). Il prétendait y montrer que les propriétaires fonciers et les ouvriers sont également sacrifiés aux erreurs du libéralisme économique et à l'art de l'usure (*Wucherkunste*), qui caractérisent notre temps. Il voulait maintenir avant tout ce régime agraire encore en vigueur dans la Prusse orientale, où les paysans vivent et travaillent sous le patronage et souvent sous la férule des seigneurs. Il demandait qu'on défendit la classe des artisans à la fois travailleurs et propriétaires de l'instrument de travail contre les envahissemens de la grande industrie, qui divise le monde de la production en deux classes distinctes et hostiles, les capitalistes et les salariés. Un des principaux argumens de Marx consiste à montrer que la concurrence du bon marché amène le triomphe fatal des grands établissemens s'élevant sur les ruines des petits industriels et qu'elle reconstitue ainsi la féodalité de la finance et de l'industrie appuyée sur le servage, non de droit, mais de fait, des prolétaires. Le président von Gerlach développe la même thèse, mais il en tire une

autre conclusion que Marx. Le seul moyen de sauver l'artisan et de reconstituer une classe où le capital et le travail se trouvent réunis est de rétablir des corporations créées par la loi et armées du monopole, comme au moyen âge. C'est aussi le point capital sur lequel se séparent les deux champions du socialisme catholique en France. Tous deux veulent la corporation de métier. Mais M. Perin maintient la liberté des professions, tandis que M. de Mun soutient qu'alors il n'y a point de réforme réelle ni de changement appréciable au régime actuel. Il est certain qu'à côté de ses inconvénients la corporation offrait de réels avantages. Mais il ne faut pas croire qu'on puisse à volonté ressusciter le passé. La cause qui fait mourir les institutions les empêche de renaître. Si la corporation fabrique plus cher, la concurrence étrangère la tuera. Le seul moyen de la faire vivre artificiellement serait d'y appliquer le régime de la régie des tabacs. Or, s'il fallait soumettre toutes les industries à ce corset de force, je doute qu'aucune nation s'y résignât. Lassalle, répondant à Gerlach, fait bien voir ce que ces rêves de restauration du passé ont de chimérique : « Était donnée, dit-il, la force organique de la grande industrie, il est aussi impossible d'en arrêter l'essor que d'empêcher les ruisseaux de se jeter dans la rivière et de la constituer. Mais de même qu'on peut s'emparer de la force du courant afin d'en tirer parti, ainsi on peut se servir du développement même de la grande industrie pour refaire une classe moyenne de travailleurs capitalistes, comme au sein de la corporation, mais fondée sur d'autres bases. Il est conforme à la philosophie de l'histoire d'utiliser les forces résultant de l'évolution naturelle de la civilisation pour atteindre le but plutôt que d'essayer de les enrayer, ce qui serait d'ailleurs inutile. »

La nuance Gerlach était désignée sous le nom de *Zunftreaction*, « réaction corporative. » Deux écrivains très connus qui défendaient les mêmes idées générales, le professeur Huber et le conseiller de justice Wagener, se séparèrent de Gerlach sur ce point. S'il y a une question sociale, dit le professeur Huber, c'est parce que le salaire est trop souvent insuffisant. Pourquoi l'est-il? Parce que, prétend-il, la baisse de prix des objets fabriqués, résultant de la diminution des frais de production, s'obtient toujours par la réduction des salaires. En fait, ceci n'est point exact. Pourquoi, ajoute Huber, ne pas arriver au même résultat par une diminution des profits? Ce n'est point en raison d'une loi morale, rationnelle ou économique que l'une des parties qui concourent à la production de la richesse est toujours sacrifiée à l'autre. Il faudrait que la rémunération du travail fût fixée non par l'arbitraire, mais par l'équité. Or l'équité commande qu'après que le capital a touché l'intérêt et le travail son salaire, le surplus du profit soit partagé entre les

deux parties, en proportion du service rendu. Mais qui fixera cette part? Ce ne peut être qu'une sorte de jury de prud'hommes où maîtres et ouvriers seront également représentés, et dont les décisions auront force légale. La répartition serait ainsi réglée, non plus comme maintenant par la lutte brutale des intérêts, c'est-à-dire au fond par la loi du plus fort, mais, comme dans les anciennes corporations, par un principe de justice. Bien entendu, il ne s'agit pas de rétablir les corps de métiers avec leurs monopoles et leurs entraves, mais de soumettre tout le monde économique à une bureaucratie industrielle et à un ensemble de tribunaux, nouveaux organes du droit.

Le professeur Huber est mort, mais le conseiller Wagener vit, et il est même devenu un personnage des plus influens; car, dit-on, le chancelier de l'empire le consulte volontiers en matière économique (1). Voici ce qu'écrivait, dans une réponse au président Gerlach, le conseiller Wagener, qu'il ne faut pas confondre avec un autre économiste très connu, Adolph Wagner, professeur à l'université de Berlin : « Rien n'arrêtera cette puissance de démolition que nous voyons agir sous nos yeux et qui emporte toutes les institutions anciennes. Les corps de métiers de l'ancien régime ne peuvent être rétablis, mais la question ouvrière consiste précisément à chercher quelle organisation industrielle il faut adopter pour garantir comme autrefois les droits de l'ouvrier, trop complètement méconnus aujourd'hui. C'est de cette question que dépendent l'avenir des états et la destinée de la civilisation. Il reste à voir si les différentes classes de nos sociétés possèdent assez de prévoyance, d'énergie et de sagesse pour contribuer à la constitution d'un ordre nouveau. Si elles font preuve de ces qualités, elles seront régies par des institutions libres et par des fonctionnaires élus; sinon elles le seront par la main de fer du césarisme. » Comme le professeur Huber, M. Wagener proposait la création immédiate de conseils de métiers, où les ouvriers auraient leurs représentans, et qui seraient investis du

(1) On attribue à M. Wagener un ouvrage intitulé : *die Lösung der socialen Frage vom Standpunkt der Wirklichkeit und Praxis, von einem praktischen Staatsmanne*, 1878. En 1874 il fut envoyé au congrès économique-socialiste d'Eisenach par M. de Bismarck, ainsi que celui-ci l'a rappelé dans son discours du 17 septembre. En 1863 il écrivait dans le journal ultra-conservateur la *Kreuzzeitung*. L'auteur de l'écrit *die Lösung* y développe la thèse de la « royauté socialiste. » « L'institution monarchique, dit-il, ne peut avoir un avenir assuré que si, remontant à ses origines, elle se montre, tant en théorie qu'en pratique, l'égide des droits du faible, la protectrice des malheureux. Comme dit Stein, la royauté doit replonger ses racines dans la terre profonde des masses populaires. La monarchie de l'avenir sera la monarchie sociale, ou elle cessera d'exister. Si la royauté cherche son appui parmi les barons de l'industrie, parmi les princes de la bourse et dans les rangs des dix mille privilégiés, son autorité diminuera et elle finira par sombrer dans cette grande transformation démocratique qui fait arriver le peuple à la place de l'aristocratie et les organes de la science à celle des ministres du dogme. »

droit de régler le salaire. On sait qu'en Angleterre, en cas de grève, maîtres et ouvriers soumettent souvent leur différend à la décision d'un arbitre. Il s'agirait de constituer des corps d'arbitres permanents et d'accorder force exécutoire à leurs décisions.

De 1866 à 1870, les préoccupations extérieures absorbèrent l'attention, et l'économie politique orthodoxe l'emporta dans les chambres et dans les conseils du gouvernement. Elle y était représentée par des hommes distingués, tels que le ministre Delbrück, les députés Lasker, Braun, Bamberger, Julius Faucher, etc. C'est à leur influence qu'on doit l'abolition des lois contre l'usure, une politique libre-échangiste manifestée par l'abaissement ou la suppression de certains droits de douane et la réforme monétaire sur la base de l'étalon d'or, nécessitant la vente forcée de l'argent. Le chancelier de l'empire a laissé faire parce que « ce n'était pas son département. » Mais ses idées ne sont point du tout celles de l'économie orthodoxe. Aussi les protectionnistes ont-ils toujours espéré en lui (1). Au fond, M. de Bismarck est le type du socialiste-conservateur. Il est inutile de montrer en quoi il est conservateur; voici comment il est socialiste. M. de Bismarck admet qu'il y a une question sociale et qu'il faut s'efforcer de la résoudre; or tout est là. Pour l'économiste orthodoxe il n'y a point de question sociale : il ne dit pas que tout est parfait ici-bas : la statistique le lui défend; mais il prétend que tout se règle au mieux possible par le libre jeu de l'initiative individuelle agissant sous l'impulsion de l'intérêt. Cela étant, l'état n'a rien à faire qu'à trancher les dernières entraves qui gênent encore la concurrence universelle, tant au dehors qu'au dedans du pays. Telle n'est pas du tout l'opinion de M. de Bismarck. Ce n'est pas en vain qu'il a pris aux entretiens de Lassalle tant de goût qu'il eût souhaité de l'avoir pour voisin de campagne et pour visiteur quotidien. Sur son uniforme blanc, le rouge a visiblement déteint. Il croit qu'il est juste et bon que la condition des classes laborieuses s'améliore, et il pense que l'état doit venir en aide à leur relèvement. Lassalle demandait à l'état 100 millions de thalers pour transformer l'ordre social actuel en fondant des sociétés coopératives de production. Quoique M. de Bismarck s'indigne de ce qu'on l'ait cru capable de traiter de ba-

(1) J'assistais en 1875, à Eisenach, au *Congrès de la science sociale* ou des *Katheder-socialisten*. Dans la première séance M. Rudolph Meyer se leva pour proposer de mettre à l'ordre du jour la question de la situation de l'industrie allemande et celle des moyens de porter remède à la crise intense qu'elle traversait. Comme M. Meyer était l'ami du conseiller Wagener, le bruit s'était répandu qu'il était venu à Eisenach, envoyé par le chancelier, pour obtenir un vote en faveur du protectionnisme. Pour échapper à ce danger, le bureau fit remarquer que la question, ne se trouvant pas inscrite au programme du congrès, ne pourrait être discutée. En ce moment, les journaux publient une lettre de M. de Bismarck où il expose nettement ses idées protectionnistes.

gabelle une somme de 7,000 thalers, il est loin de condamner l'idée de Lassalle. « Si quelqu'un, disait-il dans la séance du parlement allemand du 17 septembre dernier, voulait tenter une grande entreprise de cette nature, il se peut bien qu'on eût besoin de 100 millions de thalers. Une telle chose ne me semble pas d'ailleurs complètement folle et absurde. Nous faisons au ministère de l'agriculture des essais sur les différens systèmes de culture. Nous en faisons aussi dans notre fabrication. Ne serait-il pas bon de renouveler de semblables essais à l'égard du travail de l'homme, et pour tenter de résoudre par l'amélioration du sort de l'ouvrier la question appelée démocratique-socialiste, que je nommerai plutôt la question sociale? Le reproche que l'on pourrait me faire si je me suis arrêté dans cette voie, c'est tout au plus de n'avoir pas persisté jusqu'à un résultat satisfaisant; mais le temps m'a manqué pour m'occuper de cela. La politique étrangère m'a complètement absorbé. Dès que j'en aurai le temps et l'occasion, je suis très décidé à renouveler ces tentatives que l'on me reproche et dont je me fais honneur. » Dans ce discours, il se défend d'avoir employé comme instrument de ses desseins certains agens socialistes, mais il reconnaît qu'il y a là un grand problème, le plus grand peut-être de notre temps, et il n'est pas éloigné d'accepter les idées de Rodbertus et de Lassalle. Dans un autre discours, il dit plus nettement encore que le rôle du roi, c'est-à-dire de l'état, est de relever les classes laborieuses. En 1865, il introduisit auprès du roi une députation des ouvriers de Wustegiersdorf, en Silésie, qui désiraient exposer eux-mêmes leurs doléances. Ayant été attaqué à ce propos, il répondit au sein du parlement prussien : « Messieurs, les rois de Prusse n'ont jamais été de préférence les rois des riches. Frédéric le Grand disait : *Quand je serai roi, je serai le vrai roi des gueux*. Il voulait dès lors se faire le protecteur des pauvres. Nos rois sont restés fidèles à ce principe. Ils ont provoqué l'émancipation des serfs, ils ont créé une classe de paysans florissante. Peut-être aussi, — du moins est-ce pour eux l'objet de sérieux efforts, — réussiront-ils à contribuer à l'amélioration du sort des ouvriers. » Ces mots résument le programme du parti des socialistes chrétiens monarchiques, qui vient d'apparaître sur la scène avec un grand déploiement de doctrine et d'éloquence.

Les tendances socialistes de M. de Bismarck se sont encore révélées dans la question de la reprise de tous les chemins de fer par l'état. Les argumens invoqués pour justifier cette mesure peuvent s'appliquer à bien d'autres industries. La bonne exploitation d'un grand réseau de voies ferrées est une entreprise industrielle des plus compliquées. Il y faut des connaissances techniques pour l'entretien de la voie ainsi que pour le choix et la construction du matériel, des apti-

tudes administratives pour organiser et faire marcher le personnel, du tact commercial pour régler les tarifs, en un mot la réunion de toutes les qualités qui font à la fois l'industriel et le commerçant. Si vous chargez l'état de ce service, l'un des plus difficiles que présente le champ du travail, vous pourrez à plus forte raison lui confier l'exploitation des mines, comme à Sarrebrück et dans le Harz, la mise en valeur des terres, comme dans les fermes du domaine, en un mot, la fabrication des principaux produits, matières premières ou manufacturées. Il n'y a point de raison pour s'arrêter dans cette voie. On arrive logiquement à mettre toute l'industrie aux mains de l'état, ce qui est l'idéal du socialisme extrême.

Dans ces dernières années, la déroute s'est mise dans le camp des socialistes conservateurs. Les uns ont été grossir les rangs des « agrariens ; » les autres, effrayés des progrès du socialisme démagogique, sont redevenus conservateurs rétrogrades ; d'autres enfin se sont ralliés au groupe des socialistes évangéliques, que nous essaierons tantôt de faire connaître. Cependant le plus instruit d'entre eux, M. Rudolph Meyer, dont nous avons souvent déjà cité le curieux ouvrage, *der Emancipationskampf des vierten Standes*, résume dans ce livre le programme des hommes de sa nuance, qu'il avait en partie exposé au congrès des *Kathedersocialisten*, à Eisenach, en 1872. M. R. Meyer se déclare tout d'abord pour le maintien du suffrage universel. C'est le meilleur moyen, dit-il, d'initier le quatrième état, le peuple, aux réalités de la vie politique et de le préserver des chimères irréalisables. L'exemple du tiers-état en France avant 1789 est instructif sous ce rapport. Comme il ne pouvait prendre aucune part à la direction des affaires publiques et qu'il n'en avait aucune expérience, il se laissait aller à rêver des réformes absolues, conçues par l'imagination et déduites par la logique. Cette pensée est juste ; elle est empruntée à Tocqueville, qui la développe admirablement dans son chapitre de l'*Ancien Régime*, intitulé : « Comment vers le milieu du xviii^e siècle les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays et les effets qui en résultèrent. » On ne peut pas dire cependant qu'en Allemagne le suffrage universel ait préservé les ouvriers de l'esprit révolutionnaire. Ce qui est vrai toutefois, c'est qu'il les a fait sortir des nuages dorés de l'utopie pour les conduire sur le terrain où se poursuit la lutte des intérêts. Mais ce n'est ni plus comode, ni plus rassurant pour les maîtres. On se souvient que M. de Bismarck s'est également prononcé pour le maintien du suffrage universel.

Le soi-disant conservateur M. R. Meyer invoque l'opinion de Rodbertus pour démontrer que l'état doit régler la distribution de la richesse conformément à la justice. Jusqu'à présent, dit-il, on ne

s'est inquiété que de pousser à l'accroissement de la production. Cependant à un certain moment la question de la distribution devient la plus importante. Quand le développement de l'industrie a pour effet de créer d'une part une classe extrêmement riche et d'autre part une classe nombreuse de prolétaires, on peut dire que l'ordre véritable est troublé. La conséquence et le symptôme caractéristique de ce désordre est l'apparition d'un luxe immoral, poussant les privilégiés qui en jouissent dans la sensualité, et excitant chez ceux qui en sont privés l'envie, la haine et l'esprit de révolte (1). Montesquieu aussi exprime souvent l'idée qu'il faut empêcher une inégalité excessive de diviser la nation pour ainsi dire en deux peuples ennemis. Il consacre les chapitres VI et VII du livre V de *l'Esprit des lois* à démontrer ce point. « Il ne suffit pas, dit-il, dans une bonne démocratie, que les portions de terre soient égales, il faut qu'elles soient petites, comme chez les Romains. » Aujourd'hui on peut dire : comme en France. C'est la démocratie rurale, si on parvient à l'éclairer, qui offrira à la France une base solide pour fonder des institutions libres et qui peut la préserver des bouleversemens sociaux. Montesquieu avait emprunté ces maximes à l'antiquité. Aristote y revient sans cesse. « L'inégalité, dit-il, est la source de toutes les révolutions, car aucune compensation ne dédommage de l'inégalité. » — « Les hommes égaux sous un rapport ont voulu l'être en tout. Égaux en liberté, ils ont voulu l'égalité absolue. Ne l'obtenant pas, on se persuade qu'on est lésé dans ses droits; on s'insurge. » Le seul moyen d'éviter les révolutions, d'après Aristote, est de maintenir une certaine égalité. « Faites que même le pauvre ait un petit héritage. » C'est précisément ce qu'ont fait en grande mesure les lois de la révolution française. « Un état, dit encore le Stagyrte, d'après le vœu de la nature, doit être composé d'élémens qui se rapprochent le plus possible de l'égalité. » Il montre ensuite que dans un état où il n'y a en présence que des riches et des pauvres, les luttes sont inévitables. « Le vainqueur, ajoute-t-il, regarde le gouvernement comme le prix de la victoire, et il s'en sert pour opprimer et dépouiller les vaincus. » On le voit, quand R. Meyer et Rodbertus demandent que les lois favorisent et maintiennent l'égalité, ils ne font que reproduire la thèse de Montesquieu et d'Aristote. Mais comment atteindre ce but sans sacrifier la liberté? Voilà le grand problème. Faute d'avoir su le résoudre, les démocraties antiques ont péri dans l'anarchie.

Rodbertus admet la légitimité de l'esclavage dans l'antiquité. Pour que la haute culture se développât, il fallait, suivant lui, que le travail forcé du plus grand nombre apportât du loisir aux

(1) Voyez, à ce sujet, l'ouvrage si intéressant de M. Baudrillart, *Histoire du luxe*. Paris, 1878. Hachette.

hommes libres. A cette époque, la quantité des produits était toujours en proportion des moyens de production, car ceux-ci consistaient uniquement dans les bras des travailleurs. Si vous augmentiez leur nombre, la consommation augmentait à mesure, et ainsi le surplus disponible pour payer le loisir restait minime. Aujourd'hui l'ouvrage est fait par des travailleurs de fer, qui consomment du charbon et non du blé; leur nombre et leur puissance sont illimités, et jamais ils n'invoqueront les droits de l'homme pour réclamer leur affranchissement. Quand le moulin à eau, venu d'Orient, fut introduit pour la première fois dans le monde occidental, vers la fin de la république romaine, un poète grec, Antiparos, composa une pièce de vers que l'anthologie nous a conservée et qui résume d'une façon charmante la cause du progrès économique accompli depuis deux mille ans : « Esclaves qui faites tourner la meule, épargnez vos mains et dormez en paix. C'est en vain que la voix retentissante du coq annonce le matin; dormez. Déméter a chargé les naïades de faire la besogne des jeunes filles. Voyez comme elles bondissent brillantes et légères sur la roue qui tourne. Elles entraînent l'axe avec ses rayons et mettent en mouvement la lourde meule qui tourne en rond. Vivons de la vie heureuse de nos pères et jouissons sans travailler des dons dont la déesse nous comble. » Ainsi la machine crée du loisir. Mais qui en jouira? voilà le point. Trois cas peuvent se présenter. Ou bien ce loisir affranchira de tout travail un nombre croissant de personnes, la journée de ceux qui continuent à travailler restant la même; ou il en résultera qu'en réalité il n'y aura pas plus de loisir pour personne, mais les heures de travail devenues libres seront consacrées à fabriquer des objets de luxe, ou bien encore, comme le supposait Antiparos, la machine profitera aux travailleurs en diminuant leur tâche. Dans l'intérêt, non de l'augmentation du chiffre de la production, mais du progrès de la civilisation, il faudrait souhaiter que la dernière hypothèse se réalisât. Mais en fait, ordinairement c'est le premier et le second cas qui se présentent.

Les socialistes conservateurs comme les socialistes catholiques développent des idées générales très élevées et parfois très justes, mais sur le terrain des réformes pratiques les deux groupes se montrent également faibles. M. R. Meyer demande qu'on diminue l'impôt sur la propriété foncière, et qu'on frappe de taxes élevées les profits de l'industrie et de la banque. Il réclame vivement le rétablissement des lois contre l'usure; il veut même limiter l'intérêt payé à tout capital qui n'est pas mis en valeur par celui à qui il appartient. Il semble ne pas voir qu'en arrêtant ainsi l'essor de l'industrie il nuirait aux intérêts des propriétaires fonciers qu'il prétend défendre. Il veut aussi qu'on étende notablement le rôle

de l'état. L'état doit forcer d'abord tous les industriels à bâtir des maisons pour leurs ouvriers. Lui-même doit fournir une habitation à tous ses employés. Il doit bien payer ses ouvriers afin que ce taux du salaire s'impose pour ainsi dire aux particuliers, et il faut qu'il diminue la durée de la journée en raison de la difficulté et de la fatigue du travail. Il faut favoriser l'avènement à la propriété de tous ceux qui ne possèdent pas aujourd'hui. Comme a dit Thiers, sur chaque arpent possédé par un paysan vous trouverez un fusil prêt à défendre la propriété. Chaque métier devra avoir obligatoirement une caisse de retraite et de secours, et le chef d'industrie sera tenu de contribuer pour une part égale à celle de tous ses ouvriers réunis. Il faut enfin un conseil de prud'hommes pour concilier les différends qui s'élèvent entre les fabricans et les travailleurs et une cour arbitrale pour trancher les dissentimens qui n'auront pas été réglés par voie de transaction. Quelques-unes de ces mesures sont bonnes; d'autres sont inutiles ou nuisibles, comme les lois contre l'usure; d'autres enfin absolument inexécutoires, comme la limitation des bénéfices du capital employé dans la banque et dans l'industrie. Pris dans son ensemble, le programme paraît bien mesquin quand on le rapproche de l'exposé des motifs qui le précède. Il ne faut point s'en étonner. Il est bien plus facile de montrer l'idéal à atteindre que d'indiquer les moyens d'y arriver.

II.

Le parti des socialistes chrétiens monarchiques est de date récente. Il s'est constitué au commencement de 1878 par l'initiative énergique de M. Stöcker, prédicateur de la cour, qui appartient à la nuance des pasteurs conservateurs et orthodoxes. Il semble évident que c'est l'exemple du clergé catholique qui a poussé les ministres protestans dans cette voie (1). Ils ont voulu, de leur côté, conquérir de l'influence sur les classes laborieuses, en s'occupant de leurs griefs et en se faisant l'interprète de quelques-unes de leurs idées. Seulement, tandis que le clergé catholique le fait dans un dessein d'opposition, et pour faire élire des députés hostiles au *Cultur-*

(1) Un journal religieux protestant, *die Neue Evangelische Kirchenzeitung*, s'exprime ainsi sur ce point. « L'église romaine, en repoussant la loi contre le socialisme, apparaîtra comme le défenseur des droits du peuple. L'église évangélique, qui n'est guère représentée au parlement, est considérée comme l'alliée du despotisme. Le chrétien protestant ne doit-il pas effacer cette impression en se dévouant aux intérêts du peuple? Si le protestantisme croyant se désintéresse de la question sociale, la plus grande de notre temps et de l'avenir, s'il ne s'en occupe pas avec cœur et dévouement, il perdra toute influence sur les classes inférieures, qui se retourneront vers le catholicisme ou vers le libéralisme incrédule. »

kampf, les pasteurs de l'église officielle veulent fortifier dans le peuple le sentiment monarchique et étendre les pouvoirs de la royauté. Aussi combattent-ils vivement le *Fortschrittspartei*, le parti du progrès, c'est-à-dire ces libéraux qui, prenant l'Angleterre pour idéal, veulent restreindre l'action de l'état et en remettre la direction aux volontés du parlement. Le parti socialiste évangélique poursuit comme type de gouvernement le règne de Frédéric II et plus encore celui de son père, qui menait son royaume et sa famille à la baguette, mais qui était très pieux « à sa manière, » et excellent économiste.

Le pasteur Stöcker fonda deux associations. D'abord une *société pour la réforme sociale* (*Centralverein für Social-Reform*), ensuite une association d'*ouvriers chrétiens sociaux* (*christlich-soziale Arbeiterpartei*). Quoique les mêmes idées et presque les mêmes personnes eussent présidé à la constitution des deux groupes, leur but est très différent. La *Société de la réforme sociale* doit se composer de personnes aisées et instruites, pasteurs, professeurs, industriels, propriétaires, qui chercheront en commun les moyens de réconcilier les classes hostiles par des réformes qu'inspirera l'esprit du christianisme. Aujourd'hui les partisans des corporations, les « agrariens, » ceux qui demandent la protection du travail national, non-seulement ne s'entendent pas pour unir leurs efforts, mais se combattent et se neutralisent. Il faut montrer comment ces tendances concordent et quel est le principe supérieur qui les justifie et qui les relie. Ce que l'on appelle la société cultivée comprend si peu la véritable mission du christianisme que, quand le pasteur Stöcker commença à s'occuper de la question sociale, toutes les feuilles libérales et progressistes lui crièrent : *Mucker-socialismus* « socialisme cagot. » Il est donc urgent de combattre le matérialisme dans les classes élevées, l'athéisme dans le peuple et de faire renaître la conception religieuse du monde et de la société. D'une part il faut que les pasteurs tendent la main aux ouvriers afin de les ramener au christianisme; ce sera l'œuvre du *christlich-soziale Arbeiterpartei*. D'autre part, il est nécessaire que les amis du peuple parmi les classes supérieures se groupent pour chercher les moyens de prévenir la révolution par des réformes. C'est ce que fera le *Centralverein*. En même temps un journal fut fondé, *der Staats-Socialist*, qui prit pour épigraphe ces mots : « La question sociale existe et elle ne peut être résolue que par l'état fortement et monarchiquement constitué, appuyé sur les facteurs moraux et religieux de la vie nationale. » Cela signifie apparemment « avec l'aide du clergé évangélique. »

Après les attentats contre l'empereur, on ne peut nier en Allemagne l'existence du péril social. Mais comment le combattre? Trois

moyens se présentent : ou bien ignorer le danger et se bercer dans un imperturbable optimisme en répétant : Laissez faire, laissez passer; le monde va tout seul. C'est ce que conseillent les économistes. Ou bien comprimer à outrance, supprimer les journaux, dissoudre les associations, tâcher d'extirper ainsi le mal par la force; c'est ce que veut le gouvernement. Ou bien enfin désarmer le mouvement de ses haines subversives, en s'efforçant d'améliorer la condition des ouvriers. C'est le système mis en pratique à Mulhouse par M. Dollfus et ses amis. Il vient de l'exposer au parlement de l'empire, et il lui attribue l'absence du socialisme révolutionnaire en Alsace. C'est là le moyen que recommandait le *Staats-Socialist*. Il ne tarda pas à exposer le programme du parti qu'il s'agissait de fonder. Le voici : « Principes généraux : Le parti chrétien-social des ouvriers se fonde sur le terrain de la foi chrétienne et de l'attachement au roi et à la patrie. Il rejette la démocratie sociale comme impraticable, antichrétienne et anti-patriotique. Il s'efforce de fonder une organisation pacifique des travailleurs afin de préparer des réformes pratiques de commun accord avec les autres élémens de la vie nationale. Il a pour but de diminuer la distance qui sépare le riche du pauvre, et d'établir ainsi la sécurité économique. Le programme réclame de l'état la création de corps de métiers distincts d'après le travail auquel ils s'adonnent, mais obligatoirement constitués dans tout l'empire et appuyés sur un règlement sévère pour l'admission des apprentis. Des commissions arbitrales seront constituées et leurs décisions auront force légale. Création obligatoire de caisses de secours pour les veuves, les orphelins et les invalides du travail. Les corps de métiers défendront les intérêts des ouvriers dans leurs rapports avec ceux qui les emploient. Interdiction de tout travail le dimanche. Suppression du travail des enfans et des femmes mariées dans les fabriques. Durée normale de la journée réglée d'après la nature du travail. Il faut que ces réglemens deviennent l'objet des conventions internationales. En attendant qu'ils le soient, il convient de protéger le travail national contre la concurrence des pays où des mesures semblables n'existent pas. Règlemens sévères contre l'insalubrité des locaux et des procédés des fabriques. Les propriétés de l'état et des communes seront exploitées dans l'intérêt des ouvriers, et on les augmentera autant que cela est économiquement et techniquement possible. Impôt progressif sur le revenu pour compenser les impôts indirects qui frappent principalement les classes laborieuses. Impôts très élevés sur le luxe. Impôt sur les successions, progressif suivant l'importance de l'héritage et l'éloignement du degré de parenté. » Le programme demande au clergé de prendre une part active et dévouée à tous les efforts

faits pour améliorer le sort de l'ouvrier sous le rapport matériel, intellectuel, moral et religieux. Il adjure les gens aisés de tendre la main aux prolétaires, d'appuyer toutes les lois qui leur sont favorables et de contribuer à augmenter leur bien-être en leur donnant de bons salaires et en réduisant autant que possible les heures de travail. Tous doivent prêter leur concours à la mise en œuvre des nouveaux corps de métiers qui sont destinés à remplacer ce que les anciennes corporations avaient de bon. Il faut porter les ouvriers à conserver le point d'honneur, à fuir les plaisirs grossiers et à pratiquer les sentimens chrétiens dans la vie de famille.

Les articles de ce programme sont, on ne peut le nier, inspirés par l'amour de l'humanité. Mais serait-il possible de les appliquer parmi les complications de l'industrie moderne sans la désorganiser? Le point principal est le rétablissement sous un autre nom des corporations. Mais alors surgit aussitôt la difficulté que nous avons déjà signalée. Ces corporations seront-elles fermées et jouiront-elles d'un monopole? Ainsi les drapiers auront-ils seuls le droit de fabriquer du drap? Si vous accordez ce privilège, le maître ne pourra plus recruter son personnel où il le veut. Que devient alors la liberté de l'industrie? Comment concilier ces monopoles avec les progrès incessans du mode de fabrication et avec le nombre si variable des ouvriers employés? Si au contraire la loi maintient la liberté, ces corps de métiers sont tout simplement les *trade's unions* de l'Angleterre, qui sont certainement une puissante machine de guerre pour organiser la coalition et la grève, mais qui n'offrent pas les élémens d'une nouvelle organisation du travail. Toutefois ce programme contient une observation très juste, c'est que toutes les mesures de protection en faveur de la classe ouvrière devraient être votées à la suite d'une entente entre les différens états. Ainsi l'Angleterre et la France et la plupart des états européens ont interdit le travail des enfans dans les manufactures, tandis que certains pays refusent encore de le faire sous prétexte de respecter la liberté. N'est-il pas odieux que les industriels anglais ou français soient victimes de l'équité de la loi de leur pays, et que d'autres profitent de l'inhumanité de la législation qui les gouverne, pour vendre moins cher qu'eux en employant les bras de jeunes enfans voués ainsi à des infirmités précoces? Les états européens, en raison de la facilité des communications, ne font plus en réalité qu'une seule nation. Il faut donc que par des conventions internationales les mêmes lois les régissent, sinon l'action indépendante et non concertée d'un pays jette le trouble dans tous les autres. La solidarité économique devenant chaque jour plus intime, il faut que le droit international s'étende chaque jour à plus d'objets.

Les socialistes chrétiens-monarchiques n'espèrent point voir adopter leur programme par les parlemens actuels où domine la bourgeoisie libérale. Ils se sont donc tournés vers le roi, et ce qu'ils rêvent, c'est une royauté socialiste. En France également, Napoléon III, tout imbu des idées socialistes qu'il avait développées dans ses premiers écrits, s'était voulu jouer le rôle d'empereur des paysans et des ouvriers. Dans la Grèce antique « les tyrans, » c'est-à-dire les dictateurs, s'emparaient ordinairement du pouvoir en se mettant à la tête des riches contre les pauvres. C'est ainsi que César, à Rome, espérait établir le pouvoir absolu. Au moyen âge, en France, le roi était considéré comme le défenseur du peuple et des communes contre la féodalité. Aujourd'hui les socialistes-monarchiques invitent le souverain à remplir une mission semblable, mais contre la bourgeoisie financière et industrielle qui exerce les privilèges de l'aristocratie foncière. Ils invoquent l'autorité de Lorenz von Stein, l'éminent professeur de Vienne. — « Toute royauté, dit-il, ne sera plus qu'une ombre vaine et fera place à la république ou se transformera en despotisme militaire, à moins que, pénétrée de la dignité morale de son rôle, elle ne prenne l'initiative des réformes sociales. » Quel bien peut faire un souverain constitutionnel à la merci des partis qui disposent tour à tour de la majorité? Et ces partis que sont-ils? Des coalitions d'intérêts, des groupes de coteries, les représentans et les instrumens des égoïsmes de classes qui se servent du pouvoir pour exploiter à leur profit la législation et le budget. Seul le roi peut s'élever au-dessus de ces conflits d'ambitions et d'appétits pour représenter l'intérêt permanent de la nation, seul il peut prendre en main la cause des opprimés, parce que seul il ne retire aucun profit de leur asservissement.

Cet idéal du bon despote, assurant à chacun sa part de félicité terrestre, a un certain reflet messianique qui peut séduire, surtout quand le mécanisme parlementaire tourne à vide ou se détraque. Mais qui garantit que le despote ne sera pas un fou, un idiot ou un méchant? Le césarisme a trop mal réussi pour qu'on y revienne, volontairement du moins. Cependant il est certain que les chrétiens-sociaux expriment bien l'idée que l'empereur Guillaume lui-même se fait de sa mission. Il a horreur du gouvernement des majorités, il accueille volontiers les plaintes des ouvriers, et, comme nous l'avons vu, il donne de l'argent pour faire des expériences socialistes. Il faut remarquer d'ailleurs que la Prusse est un terrain admirablement préparé pour l'éclosion du socialisme. Nul peuple moderne ne reproduit plus complètement le type des cités grecques où l'individu est subordonné au bien de l'état. Sous la main énergique de Frédéric II, l'état prussien est devenu une machine

politique qui s'empare de l'homme depuis l'enfance pour le mouler au gré de ses besoins. Le code civil prussien consacre déjà une partie des articles du programme des chrétiens-sociaux. Voici ce qu'on trouve au titre XIX, deuxième partie du *Preussische allgemeine Landrecht* : — « § 1. L'état doit soigner pour la nourriture et l'entretien des citoyens qui ne peuvent se le procurer eux-mêmes ou qui ne peuvent l'obtenir de ceux qui y sont tenus par la loi. — § 2. « A ceux qui ne trouvent pas à s'employer, on assignera des travaux en rapport avec leurs forces et leurs aptitudes. — § 3. « Ceux qui, par paresse ou goût de l'oisiveté ou par toute autre disposition vicieuse, négligent de se procurer des moyens d'existence, seront tenus à exécuter des travaux utiles sous la surveillance de l'autorité. — § 6. « L'état a le droit et est obligé de créer des institutions au moyen desquelles le dénûment des uns et la prodigalité des autres sont également empêchés. — § 7. « Est absolument interdit dans l'état tout ce qui peut avoir pour effet de provoquer à l'oisiveté, surtout dans les classes inférieures, ainsi que tout ce qui peut détourner du travail. — § 10. « Les autorités communales sont tenues de nourrir les habitans pauvres. — § 11. « Elles doivent s'informer des causes de leur dénûment et les signaler aux autorités supérieures afin qu'on y porte remède. » Ne dirait-on pas le texte de loi d'une Salente chrétienne? Le précepte de saint Paul : Que celui qui ne travaille pas ne mange pas, *qui non laborat nec manducet*, se trouve ici transformé en un article du code. L'oisiveté est un délit. Le droit au secours, comme dans la loi d'Élisabeth, et le droit au travail comme en 1848, sont également reconnus. Le rôle tutélaire de l'état est nettement accusé. La portée socialiste du code ne peut être méconnue.

Le but principal à poursuivre, d'après les chrétiens-sociaux, d'accord en ceci avec les conservateurs-sociaux, c'est l'organisation des corps et métiers. C'est ainsi seulement que le système actuel du salariat peut être modifié. Le conseiller privé, F. Reuleaux, qui, lors de l'exposition de Philadelphie, a montré d'une façon si impitoyable et si utile les imperfections de l'industrie allemande, croit aussi que l'organisation de corporations est indispensable, d'abord pour garantir l'existence de l'ouvrier, et en second lieu pour former des apprentis capables. Il veut qu'elles s'organisent librement et sans monopole, mais sous le patronage de l'état. Le *Staats-Socialist*, au contraire, demande qu'elles soient imposées et obligatoires pour tous les métiers. Ainsi seulement elles permettraient à l'ouvrier de défendre efficacement ses intérêts. Ces corps de métiers auraient leurs représentans au parlement, et l'intervention en politique des ouvriers ainsi organisés serait plus utile que maintenant qu'elle a lieu sous le drapeau des partis. Sismondi pré-

conisait aussi ce système de représentation qui existait dans beaucoup de villes au moyen âge. C'est ainsi qu'en Angleterre encore les universités ont leurs députés spéciaux. Quand il s'est agi en France de la composition du sénat, on a proposé d'y introduire des représentans des grands corps de l'état, ainsi que du commerce et de l'industrie. Quoique cette idée s'éloigne de nos formes de gouvernement, on aurait tort de la rejeter. S'il est vrai que le gouvernement doit être l'expression, non des volontés arbitraires des majorités, mais des lumières, de la sagesse et des vrais intérêts d'une nation, la représentation des grands corps et des grandes industries, au moins dans l'une des chambres, offrirait de sérieux avantages.

Le *Staats-Socialist* propose comme modèle l'association des conducteurs de locomotives en Amérique. Elle compte cent quatre-vingt-douze « filiales » et quatorze mille membres. Elle a pour base le sentiment chrétien. Sa devise est : *Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fasse à vous-même. Tel est l'accomplissement de la loi.* Les réunions commencent par une prière. La Bible est posée sur la table du conseil. Ceux qui s'adonnent à la boisson sont exclus. L'association possède une caisse d'assurance qui paie 3,000 dollars à la veuve ou aux orphelins d'un membre décédé. Plus d'un million de dollars a été ainsi distribué. Les membres n'ont pris part à aucune grève, mais leur nombre et leur union constituent une puissance avec laquelle les compagnies de chemins de fer doivent compter. L'esprit de corps et le sentiment d'honneur qui en résultent sont une garantie de moralité et de bon travail. Les conducteurs, le public et les compagnies elles-mêmes n'ont qu'à se féliciter de ces heureux résultats, et il serait désirable qu'il se fondât des sociétés semblables dans tous les métiers. Seulement c'est ici une association libre fondée par l'initiative de ceux qui la composent. Si d'autorité l'état voulait en fonder de pareilles, il est à croire qu'il échouerait, et en leur attribuant un monopole, il désorganiserait bientôt l'industrie telle qu'elle fonctionne maintenant. Des tentatives se font actuellement en Allemagne pour rétablir des corps de métiers. Ainsi, à Osnabrück, les artisans ont formé une corporation sous l'inspiration et le patronage du bourgmestre, M. Miquel, et le *Staats-Socialist* du 5 octobre 1878 en publie les statuts. D'après ce que rapporte le conseiller F. Reuleaux, les horlogers de toute l'Allemagne ont formé une association représentée par une délégation centrale. Ils ont formulé un règlement pour l'admission des apprentis. Ils s'occupent actuellement d'introduire les systèmes de fabrication employés aux États-Unis. Les graveurs, les potiers, les ferblantiers, les ouvriers mécaniciens ont suivi cet exemple. Leur but principal est de former de

bons ouvriers et de réveiller l'esprit de corps. Le conseiller Reuleaux applaudit à ces tentatives parce qu'il y voit un moyen d'élever le travailleur allemand au niveau de l'Anglais et de l'Américain. Mais, au moment où j'écris, la plupart de ces associations sont dissoutes en vertu de la nouvelle loi antisocialiste.

L'*Association centrale pour la réforme sociale* obtint l'adhésion et même la coopération de plusieurs économistes bien connus comme M. Adolph Wagner, de l'université de Berlin; Schäßle, ancien ministre des finances d'Autriche, l'auteur de *Socialismus und Capitalismus*, Adolph Samter, banquier à Königsberg, et le professeur von Scheel (1). Mais, pour agir sur les masses comme l'ont fait les socialistes-catholiques, il fallait le concours des pasteurs; c'est de ce côté que les fondateurs de l'œuvre, MM. Stöcker et Todt, dirigèrent tous leurs efforts. Suivant eux, le devoir des ecclésiastiques et même celui de l'église protestante, comme corps, est d'intervenir dans les débats de la question sociale. Cette question, disent-ils, embrasse l'homme tout entier. La démocratie socialiste repose sur le matérialisme et propage l'athéisme. Le libéralisme et la science dite positive lui fournissent des armes, car ils travaillent à déraciner le sentiment religieux. Qui défendra ce trésor précieux de l'humanité, si ce n'est le pasteur? Le Christ est venu apporter la « bonne nouvelle » aux pauvres. Les disciples du Christ et des apôtres doivent faire comme lui. Il faut qu'ils cherchent en quoi consistent les maux des classes inférieures afin d'y chercher des remèdes. C'est l'économie politique seule qui peut jeter des lumières sur ces difficiles questions; il faut donc qu'ils l'étudient attentivement. Ils doivent sans cesse rappeler à l'état et aux classes supérieures ce que la loi évangélique leur impose à l'égard de leurs frères qui sont dans le dénûment. La passion d'accumuler des richesses devient de plus en plus le caractère de notre époque. C'est « le mammonisme, » l'ennemi du christianisme; il faut le combattre sans cesse. Le peuple se détourne de l'église parce qu'elle ne l'entretient que de formules abstraites. Qu'elle descende sur le terrain de la réalité actuelle, qu'elle lui parle de ce qui occupe sa pensée, et elle regagnera son influence. Pourquoi l'ouvrier écouterait-il le démagogue athée qui lui apporte une doctrine désolante, hostile au droit, plutôt que le prêtre qui lui présente l'Évangile, le livre du pauvre et de l'opprimé? Seulement, pour combattre les agitateurs de la démagogie, les pasteurs doivent connaître les questions dont ils s'occupent et les argumens qu'ils invoquent. Il serait donc nécessaire qu'ils suivissent aux universités le cours de science sociale. La théologie et l'économie politique se

(1) Voyez son livre récent : *Unsere sozialpolitische Parteien (Nos partis politiques sociaux)*.

tiennent par les liens les plus intimes (1). Ce n'est que par l'économie sociale que l'on comprend toute la portée du christianisme et ce qu'il contient de puissance pour guérir les maux de la société moderne.

Les autorités supérieures de l'église évangélique se montrèrent très réservées et plutôt hostiles ; mais le clergé inférieur fut remué. Plus de sept cents pasteurs envoyèrent leur adhésion à la Société centrale pour la réforme sociale. Le docteur Kögel, prédicateur de la cour, le docteur Bauer, le surintendant général docteur Büchsel, engagèrent vivement le clergé protestant à s'occuper du mouvement social. Le docteur Stöcker déploya un courage admirable. Dans des séances publiques à Berlin, il alla braver en face ce qu'il y avait de plus exalté dans la démagogie socialiste, et parfois, à force d'éloquence, il arracha des bravos à la foule hostile. Il fut combattu avec une violence inouïe par l'un des meneurs du socialisme berlinois, M. Most, député au parlement impérial. On peut difficilement se faire une idée du ton de ces philippiques qui ne sont qu'une suite d'invectives contre le christianisme et contre ses ministres. Elles se terminent par la glorification de l'athéisme. « La démocratie sociale ne reculera pas, s'écrie M. Most dans l'un de ses discours. Elle poursuivra sa marche et accomplira ses desseins, quand même toute la prêtraille (*das gesammte Pfaffenthum*) se lèverait contre elle en bataillons assez serrés pour obscurcir le soleil, comme le ferait une nuée de corbeaux. La démocratie sociale sait que les jours du christianisme sont comptés et que le moment n'est pas éloigné où l'on dira aux prêtres : Faites votre compte avec le ciel, car votre heure est écoulée. » Comme le pasteur Stöcker et ses amis faisaient appel aux sentimens religieux et s'efforçaient de montrer que c'est dans les principes et dans les sentimens du christianisme qu'on trouverait la solution des difficultés sociales, le député Most organisa une agitation pour amener les ouvriers à sortir officiellement de l'église (*Massenaustritt aus der Kirche*). « Il y a longtemps, dit-il à ses auditeurs, que vous ne mettez plus le pied dans un temple et que vous n'avez plus de rapports avec ces messieurs en froc noir. Mais cela ne suffit pas. Ils vous comptent encore comme brebis de leurs troupeaux, et à ce titre ils prétendent vous tondre. Il faut que cela cesse. Déclarez nettement que vous sortez de l'église. Rangez-vous sous le drapeau de la science qui rejette au néant toutes les superstitions. » A la sortie de ces séances, des formules déclarant à l'autorité qu'on abandonnait l'église établie

(1) Voyez l'étude du pasteur Todt intitulée *der Innere Zusammenhang und die notwendige Verbindung zwischen dem Studium der Theologie und dem Studium der socialen Wissenschaften*. (Le rapport intime et le lien nécessaire entre l'étude de la théologie et l'étude des sciences sociales.)

étaient présentées à la signature des assistans. Le 6 février de l'an dernier eut lieu un grand *mecting* de femmes dans le salon Renz. Les hommes étaient expulsés impitoyablement. La salle était comble. Au bureau siégeait comme présidente M^{me} Hahn, qui avait précédemment fondé une association de femmes d'ouvriers dissoute par la police en 1875. A côté d'elle se trouvaient le député Most et le directeur de mission, docteur Wangemann, qui était venu défendre les idées des chrétiens sociaux. De grandes affiches rouges fixées au mur portaient : *Massenaustritt aus der Landeskirche* (Sortie en masse de l'église d'état). Un discours du député Most ouvrit la séance. Il se félicitait de voir la cause sociale embrassée par les femmes. Leur appui lui assurait l'avenir. « Les femmes, bien plus que les hommes, sont les esclaves et les victimes du capital. Comme on voit que la démocratie sociale fait des progrès auxquels rien ne résistera, les prédicateurs de la cour et autres ecclésiastiques se glissent dans nos rangs pour fonder un parti nouveau et pour diviser nos forces. Le meilleur moyen de mettre fin à ces manœuvres est de sortir en masse de l'église. » M^{me} Hahn prit ensuite la parole pour raconter toutes les infamies de la prêtraille (*Pfaffenthum*). « Ma religion, s'écria-t-elle, est le socialisme qui, seul, est la vérité, la moralité, la justice et la fraternité. A bas les prêtres de toute robe et de toute couleur ! La première réforme à accomplir, c'est de transformer toutes les églises en bonnes habitations ouvrières. » Le docteur Wangemann répondit que le christianisme avait relevé la femme. Dans le cours de sa mission, il avait pu constater que ce culte seul faisait de bons mariages et inspirait au mari le respect de sa compagne. Après qu'il eut développé ces idées, le député Most lui répondit : « Je ne nie pas l'effet favorable du christianisme sur les sauvages, c'est pourquoi j'engage beaucoup MM. les missionnaires et les prédicateurs de la cour à aller débiter leurs sermons aux Hottentots. Quant aux gens civilisés, ils ne peuvent leur apporter que beaucoup d'ennui. » La séance fut levée à minuit et demi. Les dames se retirèrent en chantant la « Marseillaise » d'Audorff.

Les journaux libéraux accueillirent [la formation du parti social évangelique d'une façon presque aussi hostile que les feuilles démagogiques. « Nous aimons encore mieux, dit l'un d'eux, les socialistes en blouse que les socialistes en surplis. » Les journaux officieux et conservateurs au contraire louèrent fort la tentative. « Nous sommes heureux, écrivit la *Norddeutsche allgemeine Zeitung*, de voir des hommes éclairés, bons patriotes, dévoués à la monarchie, attaquer bravement et en face le mouvement athée et anarchique qui gagne chaque jour du terrain. C'est le tort des classes élevées de s'aveugler sur le danger. Qu'elles appuient les

efforts de ces hommes qui se mettent en avant pour défendre tout ce que nous révérons. Il serait à désirer qu'il se formât partout des sociétés locales animées du même esprit. » C'est en effet ce que le parti de la réforme sociale évangélique s'efforça de faire. Il déploya la plus louable activité. Outre les conférences de Berlin, très fréquentes et très suivies, où l'on discutait les différens points du programme, il envoya des missionnaires en province qui provoquaient des réunions, y exposaient le but à poursuivre et fondaient une association locale. Ils parvinrent à former ainsi dans beaucoup de localités des groupes de gens aisés disposés à s'occuper théoriquement et pratiquement de la question sociale. Mais ils eurent beaucoup moins de prise sur la classe inférieure que les cercles catholiques. Obéissant à un mot d'ordre, tous les prêtres catholiques s'étaient mis à l'œuvre, tandis que les pasteurs protestans agissaient isolément et suivant leurs convenances ou leurs convictions.

Les attentats contre la vie de l'empereur et la présentation du projet de loi contre les socialistes mirent le parti social évangélique dans la position la plus délicate et la plus difficile. Ses fondateurs étaient des prédicateurs de la cour : comment ne pas applaudir à l'emploi des moyens les plus énergiques pour combattre ces sauvages qu'un fanatisme féroce et stupide poussait à commettre un crime abominable et en tout cas inutile au succès de leurs desseins ? Le *Staats-Socialist* s'était proclamé monarchique et conservateur. Pouvait-il repousser une loi présentée au nom des principes qu'il s'était donné pour mission de défendre ? Il l'a fait cependant, et en cela il a montré de la prévoyance et du courage. Il a tiré des attentats la preuve qu'il n'avait pas exagéré le danger de la démagogie socialiste. Il a repoussé la loi contre les socialistes, parce que, sans supprimer le mal, elle le fera disparaître en apparence et empêchera ainsi d'y porter remède. Elle aura surtout ce funeste effet, d'empêcher les classes supérieures de remplir leur devoir à l'égard de ceux qui dépendent d'elles. On peut se demander si le *Staats-Socialist* et le parti social évangélique, malgré ses attaches dans le monde de la cour, échappera aux mesures de rigueur qui frappent partout les associations et les feuilles qui s'occupent de la question sociale. Il semble qu'on veut arriver à faire régner un silence complet sur ce point, afin que la police puisse se vanter ainsi d'avoir établi l'ordre et la paix : *silentium pacem appellans*.

Si l'on veut se faire une idée complète des tendances et des principes qui ont présidé à la formation du parti social évangélique, il faut lire le livre du pasteur Todt, qui a eu un grand succès et dont deux éditions se sont enlevées en quelques mois : *le Socialisme*

radical allemand et la société chrétienne (1). Il serait intéressant de le comparer au livre de M. François Huet, *le Règne social du christianisme*, publié en 1852, dans le même esprit et sur le même plan. Voici l'épigraphe que le pasteur Todt met en tête de son livre : « Celui qui veut comprendre la question sociale et contribuer à la résoudre doit avoir à sa droite les livres de l'économie politique, à sa gauche ceux du socialisme scientifique et devant soi les pages ouvertes du Nouveau Testament. » L'économie politique, ajoute-t-il, joue le rôle de l'anatomie; elle fait connaître la construction du corps social. Le socialisme est la pathologie qui en décrit les maladies. L'Évangile est la thérapeutique qui apporte les remèdes.

N'est-il pas étrange que le socialisme se développe précisément dans les pays chrétiens? D'où cela vient-il? C'est, suivant le pasteur Todt, que le socialisme a sa racine dans le christianisme; seulement, il en est une déviation. C'est un fruit de l'Évangile, mais c'est un fruit vicié. Au fond, suivant M. Todt, le socialisme naît du sentiment de révolte produit par la vue du contraste qui existe entre la constitution économique actuelle de la société et un certain idéal de justice et d'égalité, d'où naît le désir de faire disparaître ce contraste par des réformes radicales de l'ordre social. Le christianisme condamne également le monde actuel où règnent l'égoïsme et la concupiscence, et il annonce le royaume nouveau où les premiers seront les derniers, où la charité fera de tous des frères et où la terre appartiendra aux humbles et aux pacifiques. Le vrai chrétien cherche à se corriger lui-même et à réformer ce qui l'entoure conformément à la parole divine. Celui qui, comme le positiviste ou l'économiste, proclame le train des choses actuel nécessaire, fatal et conforme aux lois naturelles, se met donc en opposition avec les enseignemens de Jésus-Christ. Celui-là s'y conforme, au contraire, qui poursuit l'amélioration et la perfection en tout. Aussi, d'après le pasteur Todt, tout chrétien qui prend sa foi au sérieux a un fonds de socialisme, et tout socialiste, quelle que soit sa haine contre la religion, porte en lui un christianisme inconscient. Seulement le radicalisme socialiste prêche l'athéisme et le communisme, et en cela il s'éloigne de l'Évangile. Qu'on ne s'y trompe pas, dit notre auteur, le socialisme n'est pas, comme on le croit généralement, une maladie passagère qui disparaîtra comme elle est venue. Il grandira et s'étendra. A différentes époques, il y a eu des explosions de socialisme, quand les souffrances des populations devenaient trop vives, comme lors des jacqueries en France et en Angleterre, ou au xvi^e siècle, lors de la révolte des paysans en Allemagne. Aujourd'hui le sort des classes inférieures s'est beaucoup

(1) *Der radikale deutsche Socialismus und die christliche Gesellschaft*, von Rudolf Todt. Wittemberg, 1878.

amélioré, et c'est cependant en ce moment que la maladie se déclare. Elle apparaît même dans un pays où l'aisance est générale comme aux États-Unis. Ce n'est donc pas la misère qui en est la cause; c'est le contraste entre l'idéal et la réalité. Ce qui la répand et la fera durer, c'est d'abord la liberté et les droits politiques; c'est en second lieu la diffusion de certaines connaissances de science naturelle et d'économie politique; ce sont enfin les communications incessantes et si rapides qu'établissent entre les hommes, les chemins de fer, la poste et surtout la presse. Quand un mouvement révolutionnaire part de quelques chefs, en les supprimant on met un terme au danger. Mais quand une fermentation profonde s'est emparée des masses, c'est en vain qu'on se débarrasse de quelques meneurs; il s'en élève toujours d'autres pour les remplacer. Supprimez-vous toutes les libertés? Il est trop tard. On acceptera un régime exceptionnel pendant un moment de crise; mais aucun des états civilisés de l'Occident ne se soumettrait plus définitivement à l'absolutisme et à l'état de siège. On voit d'ailleurs en Russie que ce n'est pas ainsi qu'on trouve la sécurité. Seul, d'après M. Todt, le christianisme, pénétrant les classes hostiles, peut les réconcilier sur le terrain de la charité et de la justice. Examinant ensuite successivement les divers points du programme du socialisme radical, il les compare aux principes de l'Évangile et il montre en quoi ils s'en rapprochent et où ils s'en éloignent. Cette étude sur la portée sociale du christianisme indique parfaitement les rapports intimes qui existent entre l'économie politique et les idées religieuses.

Nous ne pouvons discuter ici les nombreuses questions que ces rapprochemens soulèvent. Nous croyons seulement pouvoir dire que l'idée fondamentale du groupe social évangélique est juste. Pour désarmer les animosités populaires il faut que les classes supérieures, à commencer par les chefs de l'état, s'occupent de tout ce qui peut améliorer le sort du plus grand nombre. La charité chrétienne doit se traduire en faits. Jadis on croyait s'acquitter de ce devoir par l'aumône. Sans doute elle sera toujours indispensable en certains cas; mais, trop facile ou trop abondante, elle dégrade celui qui la reçoit et encourage l'oisiveté. La science économique nous prouve qu'il est moins facile de faire le bien. Ce qu'il faut, c'est mettre l'ouvrier à même d'améliorer son sort par ses propres efforts, et à cet effet multiplier les institutions qui l'élèvent et le civilisent: sociétés ouvrières, bibliothèques populaires, banques populaires, sociétés d'épargne, écoles d'adultes, écoles industrielles. Il faut que l'initiative des philanthropes et des patrons en fonde partout. MM. Stöcker et Todt ont raison: les classes supérieures, par leur matérialisme pratique, exercent une funeste influence sur ceux qui

sont au-dessous d'eux. Le luxe dévore les capitaux dont l'accumulation ferait hausser le salaire. Il exalte la vanité; il dérange les fortunes, il irrite les convoitises et provoque les haines de ceux à qui manque souvent le nécessaire. La simplicité de la vie, l'application au travail, la haute culture morale et intellectuelle, tels sont les exemples qu'il faut offrir aux yeux du peuple. Ceux qui disposent du produit net d'un pays doivent employer leur superflu, non à raffiner leurs plaisirs ou à poursuivre les satisfactions de l'orgueil, mais à des œuvres d'utilité générale et au bien de leurs semblables. Ce qu'ont fait MM. Dollfus, à Mulhouse, et M. Siegfried, au Havre, nous montre la voie dans laquelle il faut entrer. Je me permettrai de citer un autre exemple, bien connu en Belgique, et qui mérite de l'être également à l'étranger. Il fait voir tout le bien que peut accomplir l'initiative d'un seul homme. En 1866, M. Laurent, professeur de droit à l'université de Gand, eut l'idée d'introduire dans les écoles primaires de cette ville l'épargne pour les enfans. Il alla d'école en école expliquer aux maîtres et aux élèves les avantages économiques et surtout les bienfaits moraux de l'épargne. Entraînés par cette parole sympathique et convaincue, les enfans, sou par sou, remettaient leurs petites économies au maître, qui prenait pour eux un livret de la caisse d'épargne, quand ils avaient ainsi réuni un franc. Cinq ans après, en 1871, sur dix mille six cent soixante et onze élèves le nombre des livrets était de huit mille, et depuis lors la proportion s'est encore accrue.

Ceci peut être le germe d'une transformation dans la situation sociale. Que l'ouvrier arrive à posséder un capital et aussitôt il est converti aux idées d'ordre; il devient l'ennemi de tout bouleversement qui lui enlèverait des économies péniblement acquises. Mais comment atteindre ce résultat? En lui enseignant l'épargne dès l'enfance, afin qu'il en prenne l'habitude. Plus tard, quand le pli de la dissipation est pris, les meilleurs conseils restent stériles. Le capital créé par l'ouvrier est le seul qu'il sache conserver. C'est en vain qu'on ferait des avances aux ouvriers, comme le demandait Lassalle ou comme l'a fait l'empereur d'Allemagne sous l'inspiration de M. de Bismarck; elles seraient bientôt dévorées, parce que l'aptitude d'en faire un bon emploi manquerait. Les sociétés ouvrières, à qui en 1848 le gouvernement avait fait des avances, ne tardèrent pas à succomber. Celles-là seules se maintiennent qui, comme les pionniers de Rochdale, ont formé leur fonds à force d'ordre et d'économie. L'épargne scolaire, ainsi qu'on peut le voir dans les rapports de M. de Malarce, a été introduite en différens pays, notamment en France, dans beaucoup de villes, et si elle peut se généraliser, les bienfaits qui en résulteront sont incalculables. Ce qui

afflige le plus, quand on considère la condition des classes laborieuses, ce n'est pas tant l'insuffisance de leur salaire que le mauvais emploi qu'elles en font trop souvent. Une hausse dans la rémunération du travail n'aboutit ordinairement qu'à accroître les dépenses du cabaret et ainsi à dégrader l'ouvrier. C'est en vain que vous prêchez l'économie aux hommes faits. C'est une vertu d'habitude, et c'est dès l'enfance qu'il faut l'inculquer.

Par l'initiative de M. Laurent, il s'est établi aussi à Gand des sociétés d'ouvriers où les travailleurs des fabriques se réunissent pour entendre des conférences, faire de la gymnastique, chanter des chœurs, jouer la comédie, lire des journaux et des livres (1). Bientôt il se constitua sur le même plan quatre sociétés d'ouvrières de fabrique dans les différens quartiers de la ville, où les jeunes filles trouvent les mêmes moyens de culture intellectuelle et morale. Il faut voir dans le livre si touchant et si instructif de M. Laurent, *les Sociétés ouvrières de Gand*, le détail de ce qui se fait dans ces réunions d'ouvrières et les heureux effets qu'elles produisent. C'est là vraiment une œuvre d'économie chrétienne, comme en recommandent MM. Stöcker et Todt.

Sans doute plusieurs autres articles du programme du parti social-évangélique soulèvent de sérieuses objections. Mais l'esprit général est excellent. On ne peut trop rappeler aux classes dirigeantes et même aux ministres du culte les devoirs de charité éclairée et pratique qui leur sont imposés par la position qu'ils occupent. Il est également vrai que l'action de la doctrine de Jésus dans le monde n'est pas épuisée. Ses ennemis répètent que l'on peut déjà voir une fois de plus comment meurent les religions. Je ne le crois pas. Le dogme occupera moins de place, mais l'influence morale et juridique augmentera. La foi des « sociaux-évangéliques » peut se résumer en ces mots d'Emmanuel Fichte : « Le christianisme porte encore dans son sein une puissance de rénovation qu'on ne soupçonne pas. Jusqu'à présent il n'a agi que sur les individus, et indirectement par eux sur l'état. Mais celui qui a pu apprécier son action intime, soit comme croyant, soit comme penseur indépendant, celui-là admettra qu'il deviendra un jour la force interne et organisatrice de la société, et alors il se révélera au monde dans toute la profondeur de ses conceptions et dans toute la richesse de ses bénédictions. »

ÉMILE DE LAVELEYE.

(1) Ces sociétés avaient besoin d'un local. M. Laurent avait obtenu pour l'œuvre de l'épargne scolaire les 10,000 fr. du prix Guinard, « destiné à récompenser l'ouvrage ou l'invention la plus propre à améliorer la position matérielle ou morale de la classe ouvrière. » Il donna cette somme pour aider à bâtir le local et il y ajouta le produit des droits d'auteur de son grand traité de droit civil. Travailleur intellectuel infatigable, il donnait à ses frères du travail manuel le fruit de son labeur demi-séculaire.

LES

DERNIERS INCIDENS

DE LA

POLITIQUE ALLEMANDE

Un publiciste allemand écrivait il y a peu de jours : « Nous ne savons plus où nous allons, nous ne savons plus même si nous allons quelque part. » Ce mot est l'expression fidèle d'un sentiment fort répandu, paraît-il, parmi nos voisins d'outre-Rhin. Ils ne savent plus bien où ils vont, ils ne savent plus où on les mène. La crise économique qui sévit dans toute l'Europe a porté à l'Allemagne de cruelles atteintes ; elle souffre dans son industrie, dans son commerce, plus encore que d'autres pays. A ce mal qu'elle ne saurait sans injustice imputer tout entier aux fautes de son gouvernement, il s'en joint un autre dont elle le rend responsable. Elle ne voit plus clair dans son avenir politique, elle est en proie aux incertitudes, aux appréhensions ; elle se demande si les hommes qui président à ses destinées ont des plans bien arrêtés, s'ils ne sont pas eux-mêmes embarrassés, flottants, incertains. Le cheval avait une foi absolue dans l'habileté et la clairvoyance de son cavalier ; il se prend à douter de la main qui le conduit.

L'Allemagne a le précieux avantage de posséder un homme dirigeant, qui pendant bien des années lui a épargné la peine de s'occuper elle-même de ses affaires ; il se chargeait de penser, de prévoir, de vouloir pour elle. Avare de ses confidences, il ne l'initiait que de loin en loin à ses projets, il aimait mieux lui ménager des surprises, et il se trou-

vait que ces surprises étaient presque toujours agréables ; aussi avait-elle ouvert à son génie un crédit de confiance presque illimité, elle prenait en pitié les peuples réduits au travail quotidien et laborieux de la discussion et condamnés aux crises ministérielles. C'est souvent un grand embarras que les crises ministérielles, c'est quelquefois même un fléau ; mais il est un autre genre de crises qui, pour être plus sourdes, plus secrètes, ne laissent pas d'avoir de sérieux inconvéniens. Les peuples qui abdiquent le soin de leurs intérêts entre les mains d'un homme de génie deviennent très exigeans envers lui ; ils lui demandent d'être heureux dans toutes ses entreprises, de ne jamais se tromper et de ne jamais se démentir. Malheureusement le génie n'est point à l'abri de l'erreur et des contradictions, et les grands politiques qui ont laissé après eux, comme le comte de Cavour, une réputation d'infaillibilité, sont ceux qui par une grâce du ciel sont morts assez jeunes pour n'avoir pas eu le temps de faire des fautes. Jusqu'en 1870, M. de Bismarck avait toujours été heureux, tout lui avait réussi, et on peut lui rendre ce témoignage qu'il n'avait pas commis une seule faute. L'Allemagne avait fini par se persuader qu'il ne pouvait pas se tromper. Il lui est venu depuis des doutes à cet égard, et ces doutes l'affligent, l'inquiètent ; c'est pour elle une cause de trouble, de tourment, autant que peut l'être pour tel autre pays une de ces crises gouvernementales qui remettent tout en question.

La presse allemande a relevé plus d'une fois dans la conduite comme dans les opinions de M. de Bismarck des variations, des inconséquences, qui déconcertent ses plus fervens admirateurs, et elle ne craint pas d'en inférer que cet incomparable ministre des affaires étrangères, passé maître dans l'art de conduire victorieusement une négociation, est peut-être moins apte à diriger les affaires intérieures de son pays. A la vérité M. de Bismarck a toujours revendiqué pour lui-même le droit d'être inconséquent ; il ne s'inspire que des circonstances, il est opportuniste de parti pris et de profession. Sincèrement passionné pour la grandeur de la Prusse, très sincère aussi dans sa conviction qu'il peut seul mener à bonne fin la grande œuvre qu'il a entreprise, et que partant ses ennemis sont les ennemis de l'état, il est plus ou moins sceptique sur tout le reste. Qu'il s'agisse de questions d'église, d'organisation municipale ou d'économie politique, il n'a point de doctrines, et il éprouve quelque compassion pour ceux qui en ont. Les doctrines sont souvent gênantes pour les hommes d'état, elles les obligent à des sacrifices ; en revanche elles leur rendent le service de donner de la consistance à leur conduite, de l'autorité à leur caractère. L'autorité de M. de Bismarck a été compromise par certains démentis un peu brusques qu'il s'est infligés à lui-même. Il passait jadis pour être un partisan résolu de la liberté commerciale et du libre-échange ; l'Allemagne n'a pas lu

sans un étonnement mêlé d'un peu de scandale la lettre qu'il a adressée le 15 décembre dernier au conseil fédéral et dans laquelle il déclare qu'il n'y a point de salut hors du protectionnisme. Dans le fond il n'est ni protectionniste, ni libre-échangiste. Il désire que les industries allemandes soient prospères; mais ce qui le touche particulièrement, c'est l'intérêt du fisc, et les vrais motifs qui lui font souhaiter la révision du tarif douanier, il n'a eu garde de les indiquer dans sa lettre. Il pourrait dire comme ce patriote suisse qui se souciait beaucoup plus de son canton que de la confédération : « Ma chemise m'est plus chère que mon habit. » Sans doute il tient beaucoup à son habit; mais avant tout il s'occupe de défendre sa chemise contre ses ennemis, et pour la mettre en sûreté, il emploie tous les moyens, il invoque tous les principes, sans craindre d'en changer. C'est là le secret de ses variations.

Si la lettre du 15 décembre avait étonné l'Allemagne, le projet de loi disciplinaire dont M. de Bismarck vient de saisir le conseil fédéral l'a frappée d'une véritable stupeur. Rien n'est plus étrange en effet que ce projet de loi destiné à réprimer les abus et les écarts de parole qui pourraient se commettre dans le parlement. On a bien tort de prétendre qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Jusqu'aujourd'hui on avait cru qu'un parlement est un endroit où il est permis de parler. Si le projet dont M. de Bismarck s'est fait le patron était agréé par le conseil fédéral, s'il était voté par le *Reichstag*, l'Allemagne offrirait un exemple unique au monde; elle posséderait une assemblée représentative dans laquelle il serait prudent de ne jamais demander la parole, crainte d'accident. Quiconque y laisserait échapper un mot malencontreux, irréfléchi, téméraire, serait jugé sans appel par une sorte de commission martiale composée du président, des deux vice-présidents et de dix membres nommés au commencement de chaque session. Suivant la gravité du délit, il pourrait être condamné à subir une réprimande devant la chambre réunie en séance, ou à faire des excuses dans les formes prescrites par la commission, ou à se voir exclu de l'assemblée pour toute la durée de la législature, auquel cas il serait rayé de la liste des éligibles. Que si le délit paraissait outrageux, si l'on décidait qu'il tombe sous le coup des peines édictées par le code criminel, le *Reichstag*, au mépris des articles de la constitution qui proclament que les députés sont inviolables, pourrait ordonner des poursuites et déférer le délinquant aux tribunaux. A ce compte, le métier de député mériterait d'être classé parmi les professions dangereuses, car l'auteur du projet a négligé de définir nettement les délits de parole, on peut en commettre sans le vouloir et sans le savoir. Un journal satirique de Vienne remarquait à ce propos que, la loi une fois votée, les membres du *Reichstag* appartenant à la catégorie des gens mal vus, mal pensans et suspects feraient bien de se condamner au silence perpétuel, et que, si M. Haselmann ou tel autre socialiste s'avisait de s'écrier : Je demande la pa-

role! — le président l'interrompait peut-être en lui disant : « Je ferai observer à l'orateur que le ton hautain sur lequel il a prononcé le mot *je* constitue un délit de parole, et que, s'il continue sur le même ton, je me verrai forcé de lui appliquer quelque peine disciplinaire. » On s'est beaucoup égayé à Vienne aux dépens du projet de loi ; à Berlin on s'en est moins amusé. Les réjouissances de Noël ont été moins brillantes que d'ordinaire, Berlin a perdu sa gaieté, il a du noir dans l'âme ; il s'écrierait volontiers comme Nicole : Par ma foi, je n'ai plus envie de rire.

Si puissant qu'on soit, on ne peut tout faire, ni tout se permettre. Il ne suffit pas de proposer une loi, ni même de la faire accepter ; encore faut-il qu'elle soit exécutable ; quiconque décrète des chimères s'expose à n'être point obéi. Le chancelier de l'empire germanique faisait un jour une singulière déclaration de principes au comte Arnim, qui s'est plu à nous la rapporter dans une des piquantes brochures qu'il a récemment publiées. — « Si une loi, lui disait-il, présentée et votée selon toutes les formes constitutionnelles, décidait que la fortune de tous les gens dont le nom commence par un A doit être adjugée à ceux dont le nom commence par un B, j'estime que les A qui s'opposeraient à l'exécution de la loi devraient être considérés comme des révolutionnaires et traités en conséquence (1). » Le comte Arnim nous raconte qu'en essayant cette bizarre confidence, il ne put s'empêcher de s'attendrir sur le triste sort des A dépossédés, mais qu'il se consola bien vite en pensant qu'avant que l'arrêt de dépossession fût accompli, la société se serait chargée de mettre à la raison un gouvernement qui, au nom de la logique, prendrait avec la sainte justice de si étonnantes libertés. Supposé que le *Reichstag* poussât l'esprit de soumission jusqu'à voter la loi disciplinaire qui a provoqué les lazzis irrespectueux des journalistes viennois, il lui serait impossible de l'appliquer. Il sentirait qu'il y va non-seulement de sa dignité, mais de son existence même. Le penchant au suicide est encore plus rare dans les assemblées que chez les particuliers ; on peut bien les étrangler, mais exiger qu'elles nouent elles-mêmes la corde destinée à leur serrer le cou, c'est trop attendre de leur mansuétude et leur demander plus que ne peut accorder l'humaine nature. Au surplus, selon toute apparence, le projet ne sera point accepté. Les libéraux prussiens n'ont voté qu'à regret et d'un cœur contrit la loi d'exception contre le socialisme ; ils paraissent être au bout de leurs concessions. Dans une séance récente du *Landtag*, ils ont témoigné ouvertement les profondes répugnances que leur inspirent les nouvelles propositions de M. de Bismarck, ils ont fait cause commune avec leurs anciens amis les progressistes, ils ont déclaré comme eux que la liberté de la tribune leur est infiniment chère et qu'ils s'en

(1) *Quid faciamus nos?* Nachtrag zum Essay : *Der Nuntius kommt!* von Graf Harry Arnim ; Vienne, 1879, page 19.

remettaient au *Reichstag* du soin de défendre envers et contre tous les droits que lui attribue la constitution. Il est douteux au reste que le conseil fédéral consente à accompagner le chancelier dans les chemins hasardeux où il se flattait de le conduire; la complaisance a ses limites, et les faibles ont des pudeurs avec lesquelles les puissans doivent compter. On assure que le gouvernement bavarois a donné à ses délégués l'ordre de se prononcer contre le projet, et que cet exemple sera suivi. Déjà les feuilles officieuses, qui ont pris le vent et qui sentent qu'il est contraire, insinuent que M. de Bismarck est disposé aux transactions, qu'il a demandé beaucoup pour obtenir peu. Que lui reviendra-t-il de cette malencontreuse campagne? Elle n'aura servi qu'à mécontenter ses amis, à réjouir ses adversaires, à prouver que sa haute et lumineuse raison est sujette à des éclipses, que ce grand politique fait quelquefois de la politique de fantaisie.

Ce ne sont pas seulement ses plans de réforme économique, ni ses entreprises contre la liberté de la tribune qui inquiètent en ce moment l'Allemagne; elle s'occupe et se préoccupe beaucoup des négociations qu'il a entamées avec le Vatican et dont elle s'efforce de pénétrer le mystère. C'est avec l'appui, avec le chaleureux concours des libéraux qu'il avait ouvert et poursuivi les hostilités contre Rome. Le jour où il s'écria qu'il n'irait jamais à Canossa, sa popularité n'eut plus de bornes. La petite bourgeoisie des grandes villes abjura ses vieilles rancunes, ses vieilles méfiances à son égard; les parlementaires lui pardonnaient ses méfaits contre le parlement, les professeurs ne lui en voulaient plus de les avoir souvent persiflés, les maîtres d'école entonnaient des hosannas à sa louange et le proclamaient le glorieux héritier de Luther. Tout à coup, au lendemain des criminelles tentatives de Hædel et de Nobiling, le bruit se répandit qu'alarmé du progrès des idées subversives en Allemagne, il avait été touché d'un soudain repentir, qu'il se proposait de rompre à jamais son pacte d'alliance avec les libéraux, les professeurs et les maîtres d'école, qu'il avait formé le dessein de grouper en un seul faisceau toutes les fractions du parti conservateur, y compris les catholiques, et qu'à cet effet il songeait sérieusement à renouer avec le Vatican.

Quand on apprit qu'à Kissingen il avait employé les loisirs que lui laissait sa cure à converser à huis clos avec M^{sr} Aloysi Masella, les imaginations s'émurent, s'échauffèrent. On alla jusqu'à prétendre qu'il avait offert au nonce l'abolition des lois de mai et la tête du docteur Falk, qu'il allait se mettre en route pour Canossa. A la vérité on admettait qu'il s'y présenterait à cheval, la cravache à la main; mais qu'on y aille à cheval, à pied ou à genoux, on en revient toujours diminué, après avoir perdu, comme dit Homère, la moitié de son âme. C'était bien mal connaître M. de Bismarck, il n'y a pas en lui l'étoffe d'un pénitent. Il est à croire qu'à Kissingen comme ailleurs, il a, selon son

habitude, offert peu et beaucoup demandé. Il est probable aussi qu'il a exercé sur le nonce ce charme vainqueur qui lui est propre et auquel personne ne résiste. « La diplomatie, lisons-nous dans une des brochures du comte Arnim que nous avons citées, est l'art d'employer pour le plus grand avantage de son pays l'influence magnétique que l'homme exerce sur l'homme et de résister au magnétisme de la partie adverse. Si cet art n'existait pas, l'écritoire et la boîte aux lettres suffiraient à toutes les négociations. Personne ne le possède plus que le chancelier de l'empire germanique. Il est tellement convaincu de la vérité et de la justesse de ce qu'il dit au moment où il le dit que cette conviction, qu'il exprime de la manière la plus pressante en appelant à son secours une foule d'argumens divers qui convergent tous sur le même point, s'infiltré dans l'âme de son interlocuteur comme dans une éponge ou dans une pierre, selon la force de résistance du sujet auquel il fait subir ce traitement. » On peut croire qu'à Kissingen les deux interlocuteurs se sont quittés fort satisfaits l'un de l'autre. Le nonce avait été séduit et convaincu, et le chancelier lui savait gré de s'être laissé convaincre; mais il s'agissait après cela de convaincre aussi le saint-père. Il y a loin de Berlin au Vatican, et le fluide agit rarement à distance.

Il est certain que le *Culturkampf* a causé de grands mécomptes au chancelier de l'empire allemand; il a rencontré des résistances auxquelles il ne s'attendait pas et que ses rigueurs n'ont pu vaincre. — « Je veux bien admettre, disait un jour M. Thiers au comte Arnim, que M. de Bismarck est un homme fort remarquable; mais je ne comprends rien à sa politique religieuse. Il lui en cuira, il lui en cuira. Écrivez-lui de ma part ou plutôt dites-lui quand vous le verrez qu'il fait fausse route. Et à ce propos, je m'en vais vous conter quelque chose. Vers la fin de la bataille de Waterloo, Napoléon désespérait. C'est alors qu'un grand coquin, M. Ouvrard le fournisseur, s'approcha de lui et lui dit : Sire, les Anglais ont perdu énormément de monde. — Oui, répondit l'empereur, mais j'ai perdu la bataille... C'est ainsi qu'un jour M. de Bismarck pourra se dire : L'église a énormément perdu, mais j'ai perdu la bataille. » M. Thiers s'avancé trop, M. de Bismarck n'a point perdu la bataille, mais il n'a pas remporté les succès rapides et décisifs sur lesquels il comptait. Il espérait triompher de vive force, il se voit condamné aux fatigantes lenteurs d'un blocus en règle, et il en est venu à se demander si la victoire le paiera de ses peines, si après tout les ultramontains sont bien ses ennemis les plus dangereux, s'il n'est pas de son intérêt de ménager avec eux un accommodement, qu'ils paraissent eux-mêmes désirer, car si on se lasse de battre, on se lasse plus vite encore d'être battu.

On aurait tort de s'imaginer que c'est par un emportement de zèle luthérien ou réformé que M. de Bismarck a rompu en visière au Vatican. Il a fait plus d'une fois profession d'un attachement sincère à l'é-

glise évangélique; mais les intérêts de l'état et de son ambition lui sont trop précieux pour qu'il les sacrifie facilement à ses croyances religieuses, et au surplus ses croyances sont tempérées par une sorte de scepticisme enjoué et bienveillant, qui se concilie à merveille avec le respect pour tous les cultes établis. M. de Bismarck est à certains égards le plus tolérant des hommes; dans toutes les questions purement doctrinales, qui ne relèvent que de la conscience ou du for intérieur, il lui en coûte peu de ménager la liberté de son prochain. Il n'a point de préventions haineuses; il aimait à causer avec Ferdinand Lassalle et il a goûté la conversation de M^{sr} Masella; il comprend tout, et, comme le grand Frédéric, il désire que dans ses vastes états chacun puisse faire son salut à sa façon. Pascal se plaignait que les uns eussent du zèle sans science, les autres de la science sans zèle. Le *Culturkampf* a fait en Prusse le bonheur et la joie des zélés ignorans, qui voient dans la papauté la grande bête de l'Apocalypse, et des savans sans zèle, qui nourrissent un égal mépris pour toutes les religions positives et qui aspirent à en débarrasser à jamais le genre humain. Voilà des sentimens auxquels M. de Bismarck est absolument étranger. Il veut du bien à la science, mais il estime que la foi du charbonnier a du bon, que dans l'occasion elle vient en aide aux gouvernemens, qu'elle rend leurs sujets plus dociles et que les soldats qui sont le plus enclins à faire bon marché de leur vie sont ceux qui croient fermement à l'immortalité de l'âme. Quand il s'est brouillé avec Rome, M. de Bismarck n'a obéi qu'à des considérations personnelles et politiques. Le parti du centre catholique a pour chefs des hommes dont la figure et le langage sont fort antipathiques au chancelier; leurs intentions lui sont suspectes, et ils exercent à la cour auprès de certaines personnes une action secrète qui excite toutes ses méfiances et qui, le cas échéant, pourrait mettre en péril son autorité. D'autre part, il soupçonnait ce parti et ses chefs d'être peu favorables à l'unité de l'Allemagne et d'entretenir de sourdes intelligences avec les particularistes. Il a éprouvé le besoin de défendre contre eux sa situation personnelle et son œuvre qu'il croyait menacée, son habit et sa chemise. Or M. de Bismarck n'attend jamais qu'on l'attaque, il porte toujours les premiers coups. Pour se défendre avec plus d'avantage, il a pris l'offensive, et les lois de mai ont été votées.

Non-seulement M. de Bismarck n'éprouve à l'égard du catholicisme aucune aversion irréflectie ou raisonnée, il est porté à croire que le nouveau dogme proclamé par le dernier concile n'est pas un obstacle insurmontable à la bonne entente entre le siège apostolique et les gouvernemens, que c'est aux hommes d'état d'apprendre à s'en servir, à en tirer parti pour l'accomplissement de leurs desseins. Le comte Arnim, qui le connaît bien, nous paraît avoir pénétré sur ce point sa véritable pensée. « L'idée d'un pape infaillible en possession d'un pouvoir absolu, nous dit-il, n'est point antipathique au prince de Bismarck. Au

contraire, son idéal est un pape autocrate qui se mettrait complaisamment à son service. Il n'a aucune sympathie pour les évêchés nationaux et indépendans; car son ambition suprême, qui est le *non plus ultra* des humaines ambitions, est de voir réunies toutes les forces matérielles et morales dans les mains de trois empereurs et d'un souverain pontife, qui se laisseraient docilement conduire par le chancelier de l'empire germanique (1). »

Lorsqu'il s'aperçut que ses impérieuses sommations et les lois de mai avaient manqué leur effet, il se ravisa. Il se souvint du proverbe qui assure qu'il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints, et il se dit que ce serait pour lui un vrai coup de partie que de se réconcilier avec le pape et de s'en faire un allié contre tous les ennemis occultes ou déclarés de sa personne et de ses projets. Si le saint-siège avait pu se décider à se faire représenter à Berlin par un nonce, si ce nonce avait reçu pour instructions d'agir de connivence en toute occasion avec M. de Bismarck et d'exiger que le parti du centre, se transformant en parti gouvernemental, votât toutes les lois, toutes les mesures proposées par le chancelier de l'empire, c'eût été une grande humiliation pour M. Windthorst et ses amis, un prodigieux succès pour l'homme qu'ils n'aiment pas et dont ils s'efforcent de miner le pouvoir. Du jour où M. de Bismarck eut conçu ce hardi dessein, il se tint prêt à négocier. M. de Varnbühler nous disait en 1869, alors qu'il était président du conseil dans le royaume de Wurtemberg : « Un homme d'état protestant est toujours bien placé pour négocier avec Rome, car il a ce grand avantage qu'on ne peut pas lui reprocher d'être un mauvais catholique. » A la vérité le pape Pie IX n'avait pas craint de comparer M. de Bismarck à Attila, fléau de Dieu; mais la cour de Rome ressent moins d'horreur pour Attila que pour les mauvais catholiques, elle préfère les fléaux aux tièdes, aux indifférens, aux demi-fidèles et aux faux amis.

Malheureusement Pie IX était un mystique, et on ne traite pas avec les mystiques; ils ont un doux entêtement, qui résiste à toutes les insinuations, et en toute rencontre ils invoquent la volonté du ciel, dont ils sont les confidens. La situation devint plus favorable quand Pie IX eut été remplacé sur le trône pontifical par un pape qui n'est point un mystique et qui avait pour secrétaire d'état le cardinal Franchi, lequel ressemblait fort peu à son prédécesseur, le cardinal Antonelli. Dans une page de ses brochures, le comte Arnim s'est plu à mettre en parallèle ces deux secrétaires d'état. Il prétend qu'on a beaucoup surfait le cardinal Antonelli, il le traite de « grande incapacité méconnue » et affirme qu'à force de s'occuper de ses collections de minéraux, de ses cristaux et de sa très nombreuse et très médiocre famille, il avait

(1) *Der Nuntius kommt!* Essay von einem Dilettanten, p. 63.

perdu tout *flair* pour les affaires politiques. — « Antonelli, ajoute-t-il, était sec et raide, son successeur était gras, remuant, et en sa qualité d'homme gras il avait l'esprit un peu léger. L'un ne faisait jamais de promesses; ses assurances ne dépassaient pas le *mi pare possibile*, il formulait ainsi ses refus : *Credo che non potrà farsi*. L'autre promettait tout, même l'impossible. L'un ne connaissait de toutes les choses de la terre qu'une petite partie du Vatican, Macerata, Gaëte et Naples; l'autre savait le monde et il en faisait gloire. Inépuisable en expédiens, ce qui le distinguait surtout était un talent marqué pour s'approprier les opinions d'autrui et pour les traduire dans la langue qui est particulière au Vatican. Avec cela, il possédait et méritait le renom de détestable patriote; il estimait que le pape et le secrétaire d'état appartiennent à l'univers, et qu'ils se rendent coupables de trahison envers tout le genre humain quand ils s'accordent le luxe d'une patrie particulière. » M. de Bismarck comprit tout de suite que le cardinal Franchi était un homme avec qui on pouvait traiter, et c'est pourquoi, avant même de rencontrer à Kissingen M^{sr} Masella, il lui avait fait porter à Munich des paroles agréables et engageantes.

Pie IX avait laissé une succession spirituelle fort embarrassée et fort difficile à liquider; son successeur a jugé que cette tâche n'était pas au-dessus de ses forces. Le pape Léon XIII paraît avoir du goût pour la politique, et ses intentions, qu'on commence à démêler, font honneur à la netteté de son esprit, à la sûreté de son jugement. Les Italiens s'étaient flattés qu'il renoncerait à revendiquer pour la papauté le pouvoir temporel et le magnifique jardin dont ils l'ont dépouillée; ils espéraient qu'il vivrait en paix avec eux, qu'il réserverait tout son mauvais vouloir pour les empereurs schismatiques ou hérétiques qui attendent aux prérogatives et aux immunités spirituelles de l'église. C'est précisément le contraire qui est arrivé. Il se trouva que pour le pape Léon XIII la question du pouvoir temporel primait toutes les autres et qu'il était plus disposé à transiger avec le schisme et l'hérésie, avec Saint-Pétersbourg et Berlin, qu'avec le Quirinal. Son plan était de se ménager par d'habiles concessions un arrangement avec les principaux débiteurs de l'église, en leur faisant remise d'une partie de leur dette, et d'exclure de cet arrangement l'Italie, qui, désormais abandonnée à elle-même, privée d'alliés et d'avocats, porterait tout le poids de ses revendications et de ses anathèmes. Depuis bien des années, les Italiens sont les enfans gâtés du sort; ils ont une Providence particulière, qui les secourt dans leurs détresses et les aide à se tirer d'affaire. Cette fois encore, elle a conjuré le péril qui les menaçait. Les choses sont plus fortes que les hommes, et les meilleures dispositions ne suffisent pas pour résoudre certaines difficultés. Jusqu'aujourd'hui, quelque bonne volonté qu'on y ait mis de part et d'autre, M. de Bismarck et le pape Léon XIII n'ont pas réussi à s'entendre. Il est bien difficile de faire

entrer dans le même bonnet la tête d'un omnipotent et celle d'un infailible.

Il semble que les deux parties contractantes se soient fait d'abord quelques illusions l'une sur l'autre. M. de Bismarck s'était persuadé que, touché des traverses qu'^à suivait l'église catholique en Prusse, pressé du désir de rendre à leurs diocèses les évêques bannis et de pourvoir de pasteurs les paroisses qui n'en ont plus, le pape ferait bon marché de certaines questions de principes ou d'étiquette pour remédier au plus vite à une situation qui s'aggrave d'année en année, presque de mois en mois. Il oubliait, comme l'a remarqué le comte Arnim, qu'un pape est de tous les hommes le moins sentimental et qu'il se console de bien des choses en se répétant que Dioclétien passe et que l'église est éternelle. M. de Bismarck s'est également mépris en se figurant qu'il suffirait que le saint-père commandât à M. Windthorst de devenir ministériel et de voter le rachat des chemins de fer ou la révision du tarif douanier, pour que M. Windthorst s'exécutât. Lorsqu'il fit demander à la curie romaine, par l'entremise de M^{sr} Masella, qu'elle ordonnât au parti du centre de voter pour lui dans toutes les questions importantes, il lui fut répondu que la curie avait pour principe de ne pas se mêler des affaires intérieures d'un état dans les questions purement laïques. C'était une défaite; cela voulait dire : « Vous nous demandez l'impossible et vous nous engagez à compromettre inutilement pour vous notre autorité; nous sommes infailibles à l'égard de nos ennemis, nous ne le sommes pas à l'égard de nos amis, et il est des gens qui peuvent désobéir au pape en sûreté de conscience, ce sont tous ceux qui sont plus papistes que le pape. »

Il est probable que de son côté le souverain pontife ne connaissait qu'à moitié l'homme redoutable à qui il avait affaire. Il y a dans le Vatican tant de corridors, tant de galeries, tant de tours et de détours que la vérité s'y égare en chemin et pénètre difficilement jusqu'au cabinet du saint-père. On se souvint peut-être à Rome d'un propos que M. de Bismarck avait tenu le 30 janvier 1872 dans une séance du parlement et de certain apologue qu'il avait récité aux catholiques. Il leur avait rappelé que jadis le soleil et Borée firent ensemble une gageure; il s'agissait de savoir qui des deux parviendrait à dépouiller un voyageur de son manteau. Le y vent perdit ses peines.

Il eut beau faire agir le collet et les plis,
Plus il se tourmentait, plus l'autre tenait ferme.

Ce fut le soleil qui gagna le pari; encore n'usa-t-il pas de toute sa puissance, d'où le fabuliste a conclu que « plus fait douceur que violence. » — « Vous seriez plus avancés, messieurs, avait ajouté M. de Bismarck, si vous aviez imité le soleil et employé avec moi les moyens doux. » Rome s'est décidée à employer les moyens doux, elle a fait au

chancelier des avances et des promesses ; mais il n'est pas homme à se payer de paroles, il ne tient qu'au solide, il va tout de suite au fait, et les concessions qu'il réclama dépassèrent, à ce qu'il semble, la mesure de ce qu'on pouvait accorder.

Le Vatican ne s'est point rebuté, il est patient parce qu'il est éternel. Il essaya de tirer parti du trouble et des anxiétés que causaient à l'Allemagne les progrès incessans du socialisme ; il s'empessa d'insinuer qu'il est l'allié, le défenseur naturel des gouvernemens contre toutes les doctrines perverses et dangereuses, qu'il connaît seul ces paroles magiques qui apaisent les tempêtes et conjurent le péril social. Il offrit son assistance, ses conseils et ses remèdes, dans l'espoir qu'on lui dirait : Seigneur, nous périssons, sauvez-nous. C'est le fond de la dernière encyclique, qui semble avoir été écrite à l'adresse et pour l'usage particulier de l'empereur Guillaume. Nous doutons qu'elle ait produit tout l'effet qu'on en attendait ; celui qui l'a rédigée a été tout à la fois très habile et très maladroit. Il revendique pour le saint-père la maîtrise des âmes et ne laisse aux empereurs et aux rois que les corps ; il a oublié que le roi de Prusse n'est pas seulement le chef de ses armées, qu'il est aussi muni d'un pouvoir spirituel, qu'il a sous sa garde l'église évangélique dont il est l'évêque, et que c'est l'offenser dans ses croyances les plus chères aussi bien que dans sa dignité de *summus episcopus* que de lui dire : « Luther a été le père du rationalisme, et les réformateurs du xvi^e siècle ont répandu sur le monde cet esprit de vertige et de rébellion qui arme la main des sicaires. » En lisant l'encyclique, l'empereur Guillaume y a sûrement démêlé je ne sais quelle arrogance cachée que l'église mêle toujours à ses supplications et à ses larmes ; son orgueil a dû s'indigner des sommations altières dont elle accompagne ses offres de services. On raconte qu'un grand de Portugal causant avec un grand d'Espagne le traitait d'excellence ; le Castillan se contentait de l'appeler *voire courtoisie* ; c'est le titre des gens qui n'en ont pas. Le Portugais piqué traita à son tour l'Espagnol de courtoisie, l'autre lui donna alors de l'excellence. Le Portugais lui en témoigna son étonnement avec humeur. — C'est que tous les titres me sont égaux, répondit humblement le Castillan, pourvu qu'il n'y ait rien d'égal entre vous et moi. — L'église ne traite avec personne d'égal à égal ; elle se proclame la servante des puissances établies et elle leur parle en souveraine, elle s'agenouille pour leur donner des ordres et leur déclarer ses volontés. Nous ne savons ce qu'on a pensé à Berlin de ses exhortations, mais selon toute apparence le style en a déplu.

On n'avait rien conclu à Kissingen, on ne s'est pas découragé. Le cardinal Franchi était mort ; son successeur, le cardinal Nina, a continué de négocier avec la même bonne foi, mais peut-être avec moins d'illusions. Jusqu'aujourd'hui on n'a pu trouver les termes d'un accord satisfaisant pour les deux parties ; ce qui le prouve assez, c'est que le doc-

teur Falk n'a pas été sacrifié ; il est encore ministre des cultes, et les derniers discours qu'il a prononcés ne témoignent ni de son repentir, ni de ses dispositions pacifiques. Agamemnon n'a pas fait rentrer son épée dans le fourreau ; Calchas interroge obstinément le ciel, mais les auspices ne sont pas favorables. Il est en vérité presque impossible qu'on s'entende. M. de Bismarck dit au Vatican : — Vous avez été les agresseurs et je ne m'y suis pas trompé. Quand vous avez formé le parti du centre catholique, quand vous avez béni ses épées et ses drapeaux, j'ai compris ce que cela voulait dire et que vous veniez de mobiliser votre armée pour entrer en guerre contre nous. Mettez vos troupes sur le pied de paix, licenciez votre état-major, dissolvez ce parti qui nous moleste et nous menace, et commandez aux catholiques de se soumettre aux lois de mai ; nous verrons ensuite à les réviser. — A quoi le Vatican réplique : — Il y a dans les lois de mai des articles absolument contraires à tous nos principes, et nous ne pourrions les tenir pour valables sans donner un démenti à tout notre passé. Commencez par les supprimer, et nous ferons de notre mieux pour vous être agréables. — Qui se relâchera de ses prétentions ? qui cédera le premier ? Il y a là matière à discourir longtemps en allemand et en latin ; mais on a peine à s'entendre quand on ne parle pas la même langue.

L'Allemagne n'est pas admise à dire son mot dans ce débat ; on ne lui demande pas son avis, on ne la consulte point, on ne l'informe de rien. Elle en est réduite à écouter aux portes, et elle se persuade tantôt que les pourparlers sont sur le point d'aboutir, tantôt que tout est rompu. La discrétion qu'on observe à son égard l'inquiète, le mystère est toujours inquiétant. L'Allemagne, comme nous l'avons dit, a commencé l'année 1879 dans de fâcheuses dispositions d'esprit ; elle est anxieuse et mécontente. Il lui semble que M. de Bismarck n'a pas eu la main heureuse dans ses dernières entreprises. Elle doute que la loi d'exception contre les socialistes soit aussi efficace qu'on l'avait pu croire ; elle doute que le projet de loi disciplinaire fasse honneur au génie de celui qui l'a inventé ; elle n'est pas certaine que le protectionnisme soit le meilleur moyen de ranimer son industrie et son commerce qui languissent ; elle se demande si les négociations entamées avec Rome n'aboutiront pas à un échec humiliant, qu'elle préférerait encore à une paix compromettante pour sa dignité ; elle craint que le chancelier de l'empire ne se soit déjugé sans profit pour lui ni pour personne. L'Allemagne croyait de toute son âme à l'étoile de M. de Bismarck, qu'un léger nuage vient d'obscurcir ; elle attend avec impatience que le nuage se dissipe, que cette étoile victorieuse et de première grandeur reparaisse dans tout son éclat.

REVUE DRAMATIQUE

On dit que, parmi tant de romans dont le seul nom réveille dans nos mémoires le souvenir de quelque émotion forte ou de quelque vision gracieuse, s'il en est un que M. Cherbuliez préfère et pour lequel il conserve une prédilection paternelle, c'est *l'Aventure de Ladislas Bolski*. Du moins n'est-il pas douteux que ce fût le plus dramatique, et celui qu'il devait être le plus tentant de transporter du livre sur la scène. Ne contenait-il pas en effet ce que le drame réclame d'abord, l'éternel élément tragique, toujours le même et toujours nouveau, la lutte intérieure du devoir contre l'entraînement et les sophismes de la passion? Telle scène, comme par exemple l'entrevue de la comtesse de Liévitz et du comte Ladislas Bolski dans la prison, n'était-elle pas déjà tout entière dans le roman et déjà calculée pour l'optique du théâtre? Et les caractères eux-mêmes, le caractère de la comtesse de Liévitz, de la comtesse Bolska, de Conrad Tronsko, ce caractère d'une invention si originale où le scepticisme méprisant de l'homme qui a beaucoup vu se confondait, par une suite insensible de dégradations si parfaites, avec l'éternelle espérance du patriote, n'avait-il pas déjà cette unité, cette rapidité de décision, cette force et cette teneur de volonté, cette habitude enfin de maîtriser les circonstances et de briser les obstacles qui précisément est le propre des héros du drame ou de la tragédie? Si d'ailleurs cette allure tragique manquait au personnage du comte Ladislas, il a suffi, pour la lui donner, de quelques modifications très légères.

C'est précisément ce qui nous dispensera d'imposer au lecteur la fatigue d'un compte-rendu dans les règles. Il repassera le roman (1) dans sa mémoire, il le reverra dans l'effacement du souvenir, et si seulement

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 avril, du 1^{er} et du 15 mai, du 1^{er} juin 1869.

il en a retenu les grandes lignes, les péripéties et le dénouement, il pourra se figurer qu'il assiste à la représentation du drame. Le drame en effet suit le roman de très près, on pourrait dire pas à pas, et M. Cherbuliez a pu se contenter de sacrifier quelques préparations, de supprimer quelques épisodes et de presser un peu le mouvement du dialogue pour en faire une pièce qui comptera parmi les plus curieuses, les plus originales et les plus généreusement inspirées qu'on ait vues depuis longtemps. J'imagine que M. Maquet, le collaborateur de M. Cherbuliez dans cette adaptation du roman au théâtre, a dû revivre les grands drames de sa jeunesse romantique, et les poétiques inspirations du temps où l'on croyait encore à l'idéal, en se trouvant transporté dans ce monde où la folie de l'amour, la folie du patriotisme et la folie de la croix se disputent un cœur polonais.

On prétend ou plutôt on a prétendu, — car il va falloir cesser de le prétendre, — qu'un roman de la famille des romans de M. Cherbuliez, c'est-à-dire où la préparation psychologique des moindres incidens et l'analyse approfondie des caractères sont relevées du style à la fois le plus spirituel et le plus habile à fouiller la pensée dans son plus impénétrable secret, perd et doit perdre au théâtre le meilleur de lui-même. Il y a pourtant manière de s'y prendre, et deux fois, à huit jours d'intervalle, M. Cherbuliez s'y est pris avec autant de bonheur que d'adresse. Et si quelques parties semblent avoir perdu quelque chose de leur charme, quelques autres ont gagné beaucoup à la transposition. En voici un exemple : dans le roman, c'était le comte Ladislas Bolski lui-même qui, dans une ville d'Allemagne, ayant ouvert une souscription en faveur d'un compatriote malheureux, d'un vrai Polonais caracolant, lui-même aussi refusait, d'un mot de billet, l'argent russe de M^{me} de Liévitz. Dans le drame au contraire, c'est par la comtesse Bolska que la souscription est ouverte, et c'est elle qui renvoie les mille francs de la comtesse de Liévitz. C'est donc à elle que M^{me} de Liévitz vient en personne se plaindre de l'injure; c'est à elle, sous les yeux de Ladislas et de Tronsko, là présens, immobiles et muets, qu'elle demande s'il existe par hasard une charité russe et une charité polonaise, et c'est immédiatement sur le fils qu'elle fait retomber la responsabilité de l'outrage et son ressentiment.

Voilà une scène de la plus heureuse et de la plus adroite invention : par un simple changement de temps et de lieu, ce qui n'était dans le roman qu'un épisode est ici devenu sans effort toute l'exposition et le germe fécond du drame. L'obstination hautaine de la comtesse Bolska dans son refus d'accepter l'argent russe pour soulager une misère polonaise, — l'immobilité glaciale de Ladislas Bolski, le combat qu'il soutient contre lui-même, — la curiosité demi-sceptique, demi-sympathique de Tronsko, cherchant à lire sur les traits du « petit » s'il serait

homme à servir, quoique Bolski, fils de Bolski, la cause obscure et souterraine de la patrie, — cette espèce d'hésitation enfin de la comtesse de Liévitz entre le soin de sa dignité blessée d'une part et de l'autre un caprice de grande dame qui semblait un commencement d'amour, — remarquez que ce sont là, rassemblés et déjà comme impliqués les uns dans les autres, tous les ressorts de l'action qui va s'engager. Nous ne regrettons qu'une chose, en vérité : c'est que cette très belle scène ne soit pas placée au premier acte. Une idée très heureuse encore, c'est d'avoir agrandi le rôle du prince Reschnine, qui dans le roman ne faisait que passer. M. Cherbuliez a trouvé là l'occasion d'écrire une autre très belle scène, de l'effet le plus émouvant, en mettant face à face, dans l'acte de la prison, le prince Reschnine et le comte Ladislas, celui-ci, tout bouillant d'une généreuse colère, appelant la mort avec une violence qui compromet presque sa dignité; celui-là d'une indulgence, d'une compassion presque affectueuse, et relevant ce qu'il y a d'injurieux dans l'emportement du comte avec une froideur mesurée, comme celle d'un homme qui comprend toutes les choses nobles et qui pardonne beaucoup à l'exaspération d'une grande tentative échouée.

Nous touchons ici ce qui fait surtout le grand intérêt de *l'Aventure de Ladislas Bolski* : je dis la noblesse des sentimens que tous les personnages y expriment. Même quand ils succombent, comme le comte Bolski, même quand ils tombent, comme la comtesse de Liévitz, c'est encore, c'est toujours avec noblesse. M. Cherbuliez n'a pas voulu faillir à cette définition de l'art que le lecteur retrouvera dans cette même *Aventure de Ladislas Bolski*, l'art qui ne serait rien s'il n'était d'abord le charme de l'imagination et la séduction de l'esprit; car vraiment qu'avons-nous à faire du détail quotidien de l'existence, et ne sommes-nous pas assez petits, sans qu'on exige de nous que nous pré-nions plaisir à nous voir encore rapetissés dans le roman et sur la scène? C'était l'impression du public l'autre soir, au Vaudeville. En voyant le drame se dérouler, en entendant passer tous ces mots de dignité, d'amour, d'honneur, de patrie, dont pas un ne sonnait à faux, les seuls qui ne vieillissent pas ou plutôt qui respirent l'éternelle jeunesse, en écoutant cette langue si limpide et si ferme, on se sentait transporté dans un monde idéal, vrai de la vérité poétique, la seule qui soit digne de l'artiste et de l'art. Le public, mettons la foule, est donc encore capable de comprendre et de sentir la beauté. Le réalisme, le naturalisme, l'impressionnisme, et tous les paradoxes en *isme* de l'impuissance ne nous ont pas encore gâté sans retour ni recours le spectateur français. Sans doute, son goût et son jugement n'ont pas toujours toute l'autorité, toute la fermeté d'autrefois. C'est ainsi qu'en applaudissant au drame de M. Cherbuliez il semblait regretter par instans que l'action ne marchât pas plus vite, que questions, réponses

et répliques ne tombassent pas plus rapidement les unes sur les autres. C'est qu'en effet il a pris la déplorable habitude, l'habitude qui sera quelque jour mortelle au théâtre littéraire, de ne pas apprécier autant qu'il devrait faire l'agrément d'une conversation soutenue. Dans les pièces à la mode, une action brutale va d'un pas si prompt que le dialogue a peine à la suivre. C'est l'esthétique de Diderot, qui considérait que le dialogue nuisait à la rapidité de l'intrigue et qui proposa très sérieusement de le remplacer par des gestes et des exclamations suivies de points..... A voir ces représentations fiévreuses, on dirait que les auteurs tablent sur la supposition qu'un spectateur n'entre dans un théâtre que pour s'asseoir, recevoir une décharge électrique et passer au vestiaire; mais heureusement c'est assez qu'un écrivain de race reparaisse au théâtre, et sans doute c'était là ce que l'on voulait dire quand on disait au Vaudeville que la pièce de M. Cherbuliez était une pièce de la Comédie-Française. On avait deux fois raison, et si l'on entendait que, par la générosité de l'inspiration comme par la perfection de la forme, le drame était digne de notre première scène, et si l'on entendait que le nom de M. Cherbuliez manque à la Comédie-Française. Mais comme il faut être juste envers tout le monde, il convient d'ajouter aussitôt que la Comédie-Française elle-même n'aurait pas mis en scène *l'Aventure de Ladislas Bolski* soit avec plus de soin, soit avec plus de goût, à peine avec plus de luxe; qu'elle aurait difficilement trouvé de meilleurs interprètes, un meilleur ensemble surtout; et qu'à moins d'engager M^{me} Pasca tout exprès pour la circonstance, elle n'eût eu personne pour faire du rôle de la comtesse Bolska ce qu'on en a fait au Vaudeville.

M^{me} Pasca n'a que deux ou trois scènes, mais deux ou trois scènes très belles, très pathétiques et qui forment le nœud de l'intrigue, ou plutôt qui sont l'âme même du drame. Pour le comte Ladislas Bolski, dans le roman déjà, mais plus visiblement encore dans le drame, l'honneur et la patrie s'incarnent dans sa mère. Cette veuve en deuil, c'est la vivante image de la Pologne, nourrissant son éternelle blessure, et, jusque dans l'extrême désespoir, toujours prête aux dernières folies de l'espérance. L'honneur parlerait moins haut peut-être au comte Ladislas et les commandemens de la patrie d'une voix moins impérieuse, s'ils n'étaient dans son cœur l'écho de la voix de cette mère héroïque. Il était impossible de mieux comprendre le rôle et de le mieux rendre que n'a fait M^{me} Pasca. C'est le personnage descendu tout entier de son cadre avec son mélange d'ardeur patriotique et d'inquiétudes maternelles. Et ce qu'il y a de beauté tragique dans ces deux ou trois scènes, M^{me} Pasca, par un effet admirable de l'art, en a comme pénétré le drame tout entier, présente encore jusque dans les scènes où elle ne paraît pas.

Je ne craindrai pas d'appuyer sur l'éloge : M^{me} Pasca représente et maintient au théâtre toute une tradition qui va de jour en jour s'effaçant, s'altérant, se perdant. Ce jeu si sûr et si large est d'une convenance, d'une modération, d'une noblesse parfaites. Ce jeu si dramatique ne parle qu'à peine aux yeux et produit tout son effet sans l'artifice des contorsions ni du cri, par la seule puissance intérieure, par l'émotion communicative de l'intelligence et du sentiment. C'est un jeu savant, qui ne livre rien à la bonne fortune de l'improvisation scénique, un jeu capable aussi, mais qui certes ne s'en passera jamais la fantaisie, d'agir violemment sur les nerfs, un jeu réglé par le goût, contenu par l'art, dominé par une volonté supérieure. Et dans l'art, dans quelque art que ce soit, je ne sache pas qu'il y ait rien au-dessus de la force qui se déploie sous la règle et de la liberté qui s'exerce dans la modération.

A côté du rôle de la comtesse Bolska, les autres rôles sont beaucoup plus que convenablement tenus. Le prince Reschnine mérite particulièrement d'être loué. Si maintenant la comtesse de Liévitz, si Tronsko, l'un et l'autre comédiens consommés, avaient un peu plus d'aisance et d'ampleur dans le jeu, si Ladislas Bolski de son côté réussissait à se débarrasser de quelques gestes nerveux, conventionnels et souvent faux, l'exécution serait presque parfaite. Mais ce ne sont là que des taches légères et qui certainement ne peuvent déparer le plaisir d'une soirée qui serait la plus agréable qu'on pût passer au théâtre, si l'Odéon depuis ne nous avait à son tour donné *Samuel Brohl* (1). L'hésitation est permise.

Il me semble que, pour caractériser d'un mot l'une et l'autre pièce, on n'a qu'à rappeler le nom des collaborateurs que M. Cherbuliez a choisis pour écrire *Samuel Brohl* et pour mettre à la scène *l'Aventure de Ladislas Bolski*. De *Ladislas Bolski* c'était un drame qu'il s'agissait de tirer, un drame contemporain, mais traversé d'un souffle d'héroïsme, un drame vrai, réel même, si l'on tient au mot, mais d'une réalité rendue poétique par le prestige du nom polonais, de l'éloignement des lieux, du souvenir historique : M. Cherbuliez ne pouvait s'adresser mieux qu'à M. Maquet. Il était sûr de trouver en lui le complice de toutes ses audaces, et, sans qu'il y paraisse d'abord très clairement, il y a de grandes audaces dans le drame du Vaudeville. Au contraire, c'était une comédie de mœurs, avec des parties de drame sans doute, une comédie cependant, ironique et tempérée, qu'il fallait dégager de *Samuel Brohl et compagnie*. Cette fois, M. Cherbuliez a fait appel à l'expérience de M. Meilhac, l'homme du monde le plus habile qu'il y ait à composer par un subtil entrecroisement de traits un personnage complexe et par des intentions de satire adroitement engagées dans le

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 février, du 1^{er} et du 15 mars, du 1^{er} avril 1877.

mouvement même de l'action, le plus capable de retenir le dramatique sur la pente prochaine du mélodrame. Et certainement, pour préciser aussitôt la pensée, le rôle de M^{lle} Moisseney, la demoiselle de compagnie romanesque et sentimentale le « qui avait du goût pour les beaux hommes, quoiqu'elle sût très bien qu'ils n'avaient pas été créés pour son usage, qu'elle n'avait rien à leur offrir et qu'ils n'avaient rien à lui donner, » n'est rien moins, à ce double point de vue, qu'un chef-d'œuvre d'habileté. Jamais le léger ridicule de cette respectable demoiselle n'est poussé jusqu'à la caricature; bien mieux, sa conversation n'est bizarre que parce qu'elle passe par sa bouche, et cependant, du premier acte au dernier, partout où l'intrigue menace de tourner au tragique, elle intervient, elle laisse tomber deux mots, et le sourire de reparaître sur toutes les lèvres, et l'action de reprendre son chemin sur la route aimable de la comédie tempérée.

Les lecteurs de la *Revue* savent que l'idée de *Samuel Brohl* peut se résumer en quelques mots. Fils d'un cabaretier juif de la frontière gallicienne, Samuel Brohl un beau jour est enlevé, je veux dire acheté, par une princesse russe de grande mine qui se charge de le *décrasser*. Né pour l'aventure, son éducation faite, il se met à courir le monde, s'approprie les papiers et la personnalité d'un Polonais de haute race, devient le comte Abel Larinski, rencontre dans un hôtel de l'Engadine M. Moriaz, illustre chimiste, voyageant avec sa fille, héritière de deux millions, flaire aussitôt un beau mariage, le prépare de longue main et va le conclure quand la princesse Gulof, *sa bienfaitrice*, arrive tout à temps pour démasquer l'imposture et rendre le faux Larinski, redevenu brusquement Samuel Brohl, à son destin d'aventurier. Rien de plus simple, comme on voit, rien de moins chargé d'incidens, et rien qui soit à la scène d'un plus vif intérêt, plus habilement soutenu, plus amusant. On a sauvé l'unique difficulté de la pièce, en nous mettant d'abord dans le secret de la vraie personnalité du soi-disant Larinski par un prologue très rapide où l'on assure que les costumes sont d'une fidélité scrupuleuse, et, ce qui nous touche davantage, où les caractères de la princesse Gulof et de Samuel Brohl sont indiqués et posés de main de maître. Cela n'est pas étonnant. M. Cherbuliez connaît ses Russes et ses Polonais dans leur fond : héros et princesses, aventuriers et grandes dames indépendantes. M. Meilhac, de son côté, n'en est plus à son coup d'essai : quand on est l'auteur des *Curieuses* et de *Fanny Lear*, la peinture d'une étrangère voyageuse n'a plus de secrets pour l'artiste.

Intéressé par ce prologue, le spectateur, à partir du premier acte, ne saurait déjà plus reprendre son attention ni disputer sa curiosité. Deux actes dans une chambre et dans un salon d'hôtel, les trois autres à Cormeilles, près de Paris, chez M. Moriaz, entraînent et captivent. L'intérêt ne se dément pas un seul instant, et la marche mesurée de

l'intrigue est menée par un dialogue dont nous nous garderons bien de citer un seul *mot*, parce qu'il faut l'entendre tout entier. De ce ralentissement de l'action et de cette hésitation du drame que quelques-uns avaient cru voir dans *Ladislas Bolski*, les plus difficiles à contenter ne sauraient ici trouver ombre ni trace. Tout y va d'un pas égal et, selon le précepte classique, se hâte vers l'événement, sans précipitation toutefois et sans fièvre, comme dans une comédie qui se respecte, une comédie littéraire dont les auteurs ont le temps et prennent le loisir de développer les situations parce qu'ils en ont les moyens. Puisse seulement leur exemple trouver des imitateurs! Cependant on aime mieux se mettre l'esprit à la torture pour trouver ce qu'on appelle des situations fortes et des coups de théâtre, comme s'il y avait, depuis que le drame est drame, d'autres coups de théâtre que la rencontre et le choc de deux passions, d'autres situations fortes que celles qui naissent de la rivalité même des intérêts et des caractères. Il ne manque ni de situations fortes ni de coups de théâtre dans *Samuel Brohl* : nous pourrions citer au second acte la grande scène où la princesse Gulof reconnaît son Samuel Brohl dans le Larinski de ce bon M. Moriaz et de cette excellente demoiselle Moisseney, — comme au quatrième la scène très dramatique où M^{lle} Moriaz, les yeux subitement ouverts, reprenant violemment possession d'elle-même sous le coup du dégoût et du mépris, succombe d'horreur à la pensée qu'elle est aimée du plus vil aventurier, — comme au cinquième encore la scène où M. Langis, le neveu de M. Moriaz, le mari qu'il destinait à sa fille et que sous le masque d'un héros polonais Samuel Brohl avait supplanté, marchande au fils du vieux Jérémias Brohl le portrait de M^{lle} Moriaz et deux lettres qu'elle a eu l'imprudence de lui écrire. Mais les situations et les coups de théâtre sont ici préparés, ménagés, amenés par deux hommes qui ne se résigneraient aisément à rien de banal, à rien de vulgaire, et qui parlent à nos esprits d'abord, à nos yeux ensuite, à nos nerfs jamais. Ni au théâtre, ni même peut-être dans le roman, la nouveauté, la nouveauté vraie n'est dans l'invention du fonds. L'histoire de toutes les littératures est là, que l'on peut invoquer pour prouver qu'il n'est pas de plus mince mérite que d'étonner le lecteur ou de surprendre le spectateur.

Il faut être ignorant comme un maître d'école
 Pour se flatter de dire une seule parole
 Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.

L'invention est toute dans les caractères, dans les nuances des caractères, dans le choix des incidens les plus propres à donner aux caractères l'occasion naturelle de s'accuser et de se développer, elle est dans la peinture des passions, dans l'expression des sentimens, elle est dans le style, un mot dont on se sert si souvent et que l'on comprend

d'ordinaire si mal, elle est là et elle n'est que là, et elle est là tout entière. Et c'est pourquoi justement tout est ici nouveau, tout est original et ne ressemble à rien de « déjà vu. » Un aventurier qui veut épouser une grosse dot avec une honnête fille, quoi de plus ordinaire au théâtre comme dans la vie? Et cependant *Samuel Brohl* est original, *Samuel Brohl* est nouveau, *Samuel Brohl* est l'une des comédies les plus rares que l'on ait vues depuis longtemps.

L'Odéon l'a compris et n'a pas lésiné sur les frais. Il a placé le prologue et les cinq actes de *Samuel Brohl* dans le cadre d'un décor élégant et sobre, il a fait honneur à MM. Cherbuliez et Meilhac de ses meilleurs acteurs. *Samuel Brohl* est bien joué, très bien joué, beaucoup mieux joué, — nous l'avouons à notre confusion grande, — que nous ne l'eussions cru possible au second Théâtre-Français. Il nous a paru toutefois, — le rapprochement ne peut pas s'éviter, — que l'ensemble était moins parfait qu'au Vaudeville, — qu'on y prenait les uns les autres moins de soin peut-être de se faire réciproquement valoir, — ou du moins que chacun n'avait pas la même habitude de son partenaire que sur la scène du Vaudeville. C'est un défaut, nous l'espérons, auquel rien ne sera plus facile que de porter remède, et *Samuel Brohl* fournira certainement une carrière assez longue pour que le reproche ait depuis longtemps cessé d'être vrai avant qu'on ait cessé de jouer la pièce. Il serait injuste de ne pas signaler l'art exquis avec lequel M^{me} Élise Picard tient le rôle de M^{lle} Moïsseney. Le rôle aussi de Samuel Brohl est très bien compris et rendu, mais en vérité quelle rage ont donc ceux qu'on appelle au théâtre les *jeunes premiers* d'exagérer comme ils font le tremblement nerveux de toute leur personne? Ce tremblement des jeunes premiers, c'est le chevrotement de certains ténors. Il n'est pas si nécessaire qu'ils le croient de trembloter et de chevroter.

Céderons-nous, pour finir, à la tentation de comparer *Samuel Brohl* et *Ladislav Bolski*? Ce serait à coup sûr une aimable occasion de parallèle. Il y aurait plaisir à montrer M. Cherbuliez se délassant du drame héroïque dans la comédie de mœurs, parcourant en quelque sorte la gamme des émotions, également maître de lui dans l'expression des plus nobles sentimens et de la meilleure plaisanterie, de l'une à l'autre extrémité remplissant tout l'entre-deux, mais qu'apprendrions-nous aux lecteurs de la *Revue* qu'ils ne sachent depuis longtemps?

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1879.

On avait bien quelque raison de dire, il n'y a pas si longtemps de cela, qu'après l'ère des dangers supposée trop complaisamment finie, l'ère des difficultés allait commencer. Elle n'a pas tardé à commencer en effet cette ère des difficultés, et c'est malheureusement aussi l'ère des dangers qui se rouvre avec des aggravations aussi soudaines que désolantes, avec les incidens les mieux faits pour déconcerter tous les calculs, toutes les espérances. Depuis la rentrée des chambres à Versailles, en peu de jours, on pourrait presque dire en quelques heures, tout a changé de face, tout s'est précipité.

Ce qui était ou ce qui devait être le plus imprévu est arrivé. Ce qui était le plus à craindre et le plus à éviter s'est réalisé. D'une situation toute faite en apparence pour le calme, pour « l'harmonie des pouvoirs publics, » toute préparée pour une vie régulière et durable, est sortie tout à coup, par l'artifice des partis, une bourrasque, une espèce de cyclone menaçant de tout emporter dans son tourbillon. Le parlement avait eu à peine le temps de se réunir que déjà les passions étaient ostensiblement à l'œuvre pour aller à l'assaut du ministère, pour l'amener à merci, pour le réduire à l'alternative fameuse de se soumettre ou de se démettre. Le ministère avait à peine échappé, par la plus honnête et la plus plausible victoire, à cette absurde alerte que déjà l'orage venait d'un autre côté, de la résistance décidée, invincible, de M. le président de la république à certaines mesures que le cabinet croyait devoir lui proposer. La crise a commencé par l'éventualité d'une retraite du ministère; elle ne s'est apaisée un moment que pour se raviver presque aussitôt et pour s'aggraver encore par l'éventualité de la démis-

sion de M. le maréchal de Mac-Mahon, devenue aujourd'hui une réalité au milieu d'une confusion croissante. Voilà nettement et crûment la situation, telle qu'elle a été faite, telle qu'elle apparaît. Comment tout cela a-t-il pu arriver? Quelles vont être les conséquences de cette évolution précipitée, de ce déplacement soudain de pouvoir et de direction? C'est la question qui s'élève maintenant devant nous, qui reste entière dans sa gravité et son intensité, qui n'est nullement résolue par la substitution d'un président à un autre président, de M. Jules Grévy à M. le maréchal de Mac-Mahon. Elle reste d'autant plus sérieuse, cette question des conséquences et des suites possibles de la crise nouvelle, qu'elle se complique d'étranges incohérences. Pour le moment, en un mot, ce qui se passe sous nos yeux a trop visiblement le caractère d'une expérience de plus après tant d'autres expériences dont le pays a été plus d'une fois le témoin attristé ou étonné et souvent aussi la victime.

C'est la troisième étape depuis que la république a reparu en France. C'est la troisième présidence que nous voyons naître sans que les deux premières aient pu arriver à leur terme. C'est encore une fois une situation qui finit et une situation qui commence. La situation qui finit, elle est tout entière dans cette démission que M. le maréchal de Mac-Mahon a envoyée hier aux chambres en la fondant sur l'impossibilité morale où il s'est trouvé de consentir aux modifications des grands commandemens militaires que lui demandait son ministère au nom de la majorité républicaine du parlement.

Voilà six ans bientôt que le M. maréchal de Mac-Mahon était élevé au pouvoir à la place de l'homme le plus illustre et le plus attachant de cette malheureuse période du siècle. Il avait été trop visiblement choisi pour servir des desseins ou des intérêts de partis. Son honneur est d'être resté lui-même avec son instinct de soldat au milieu de toutes les combinaisons dont il a été plus d'une fois entouré, de s'être inspiré avant tout dans les momens difficiles de sa loyauté et de son bon sens. M. le maréchal de Mac-Mahon avait sans doute ses habitudes, ses traditions, ses sympathies, ses préjugés ou ses inexpériences qui donnaient à sa manière d'exercer le pouvoir une originalité particulière, souvent embarrassante. Il a pu se tromper, et il s'est à coup sûr trompé gravement l'an dernier dans cette entreprise aussi dangereuse que stérile du 16 mai, dans cette campagne de triste mémoire; mais s'il a pu se méprendre sur la nature de son autorité, il a eu le mérite de s'arrêter là où il a vu la limite distincte de la loi. L'homme qui avait commencé sous l'empire en protestant seul dans le sénat contre les mesures arbitraires de sûreté générale ne pouvait finir par des coups d'état. Ceux qui se hâtent de se réjouir du changement d'hier comme d'une délivrance oublient trop vite que dans des heures critiques le dernier président a eu le courage de résister à toutes les excitations, et qu'il y a eu des circonstances où il a peut-être

empêché de périlleuses tentatives de restauration par une inviolable fidélité au drapeau ; ils oublient que plus que tout autre le dernier président a contribué par son initiative à faire voter les lois constitutionnelles qui ont décidé l'établissement définitif de la république. A sa manière et par résignation si l'on veut, il subissait cette puissance des choses que M. Thiers avait résolument reconnue avec la clairvoyance supérieure de son esprit. On raconte que M. le maréchal de Mac-Mahon disait un jour à un de ses amis : « Voyez ce que c'est ! J'appartiens par ma famille à l'ancienne monarchie, par ma carrière à la monarchie de juillet et à l'empire, et me voilà obligé par devoir de travailler à la fondation d'un régime que je n'aime guère. » C'était l'expression naïve des contradictions morales qui compliquaient sa position. Il est certain que ces contradictions ont pu lui être quelquefois pénibles, surtout depuis un an, et si au dernier moment il n'a pu se décider à sacrifier d'anciens compagnons d'armes, s'il a mieux aimé « abrégé son mandat, » c'est un sentiment qui l'honore. De quoi se plaint-on ? Il laisse la république fondée sous sa présidence, et quant à lui, il a eu le droit de dire dans sa lettre de démission qu'après avoir passé cinquante-trois années au service du pays, il a la consolation de penser qu'il n'a « jamais été guidé par d'autres sentimens que ceux du devoir et de l'honneur et par un dévouement absolu à la patrie. » C'est là ce qu'il ne faut pas oublier au moment où s'éclipse cette présidence qui n'est plus que de l'histoire et qui doit rester de l'histoire.

Assurément puisque le conflit insoluble avait éclaté, puisque M. le maréchal de Mac-Mahon ne croyait pouvoir le dénouer que par sa démission, devançant ainsi le terme légal de son mandat, nul n'avait plus de titres pour recueillir la succession que le président de la chambre des députés, M. Jules Grévy. M. Dufaure avait d'avance décliné le fardeau ; M. Grévy restait le candidat le plus naturel, le plus universellement accepté, et de fait, par une coïncidence singulière, aujourd'hui comme au 24 mai 1873, cette transmission de l'autorité exécutive a été vivement enlevée. Hier encore à midi, M. le maréchal de Mac-Mahon était président de la république, à trois heures sa lettre de démission était lue au parlement. A sept heures du soir, le congrès des deux chambres s'était déjà réuni, il avait voté, et M. Jules Grévy était élu par 563 voix sur 670 suffrages exprimés. Il n'a point l'unanimité, il a du moins une majorité assez considérable pour garder une autorité morale incontestée. Le nouveau président, à soixante-cinq ans, entre pour la première fois aux affaires par la grande porte, sans avoir passé par d'autres fonctions ou par le ministère. Il a été toute sa vie au barreau ou dans les assemblées, en 1848 et depuis huit ans. Il porte au pouvoir une certaine rigidité, un vif sentiment du droit et de la légalité, un esprit mûri par l'expérience des révolutions, et, bien que répu-

blicain de vieille date, il doit aux fonctions de président des assemblées qu'il a longtemps exercées l'avantage d'être resté en dehors des luttes passionnées des partis. C'est dans toute la simplicité du mot un président civil après un président militaire. M. Jules Grévy est bien l'homme de la situation qui commence, de même que M. le maréchal de Mac-Mahon reste l'homme de la situation qui finit. Le pouvoir passe de l'un à l'autre sans trouble, sans contestation. Tout s'est accompli légalement, correctement, et nul doute que le pays ne trouve dans le caractère et la raison du nouveau président les garanties dont il a besoin contre toutes les aventures, contre des actes qui ne seraient que des abus de la victoire conduisant à d'inévitables réactions. Ce n'est pas la volonté du bien qui peut manquer. M. Jules Grévy, à la hauteur où il est désormais placé, aura sans effort, sous l'influence des grandes nécessités publiques qui parleront à son esprit, l'impartialité supérieure des vrais gouvernemens. Il restera le représentant de la France, non le représentant d'un parti : nous le croyons bien, nous l'espérons; mais rien ne peut faire que cette crise, où disparaît la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon, où surgit la présidence de M. Grévy, ne soit pas le résultat d'un ensemble de circonstances de nature à peser sur le pouvoir nouveau comme sur le pouvoir d'hier; rien ne peut empêcher que les derniers événemens, par les incohérences et les désordres qui les ont préparés, ne soient dès aujourd'hui une épreuve des plus sérieuses pour les institutions nouvelles et peut-être le commencement d'un grand inconnu.

Le danger, la faiblesse de la situation nouvelle, c'est l'origine même, c'est ce qu'on pourrait appeler la génération morale et politique de ces complications qui sont venues tout changer en un instant. Que la question des grands commandemens militaires ait été la cause immédiate du conflit qui a déterminé la retraite de M. le maréchal de Mac-Mahon, qu'on n'ait pas pu s'accorder sur l'interprétation de la loi qui règle la durée de ces commandemens, sur le déplacement de quelques chefs supérieurs de l'armée, soit, c'est la vérité officielle; mais évidemment cette question des commandemens militaires qui par elle-même, avec un peu de temps et une certaine liberté d'esprit, n'avait rien d'insoluble, n'a été qu'un point particulier, une occasion, et, eût-on réussi à trouver pour le moment un palliatif, un expédient, on n'aurait pas été beaucoup plus avancé. C'était tout au plus une partie remise. Au fond, à part cet incident de la dernière heure, la vraie difficulté a éclaté au lendemain de ces élections sénatoriales qui étaient un succès pour le gouvernement, qui semblaient promettre désormais une marche plus régulière et plus aisée; elle date du jour où s'est engagée sous nos yeux cette campagne étrange, confuse, bruyante, tendant à exagérer le sens du scrutin du 5 janvier et commençant par le

siège tumultueux, par l'assaut du ministère lui-même, de ce ministère à qui on devait le succès des élections sénatoriales. Ce jour-là tout a été réellement faussé par l'intervention pleine d'âpreté, par le déchaînement de ceux qui ont tenté audacieusement de s'approprier une victoire de scrutin et de ceux qui, sans aller jusqu'à une hostilité avouée, ont cru habile de profiter des circonstances. Le ministère, menacé dans l'obscurité des conciliabules, a triomphé à la clarté de la discussion publique; il a triomphé par la loyauté de son attitude, par l'ascendant de la raison, par la sévère et vigoureuse parole de M. Dufaure. M. Floquet et M. Madier de Montjau en ont été pour leurs frais d'éloquence, les impatiens de la gauche en ont été pour leur tentative. Le gouvernement, si menacé la veille encore, a obtenu au 20 janvier une majorité assez considérable; mais en désarmant ses adversaires, en réunissant une majorité suffisante, le ministère est resté lié par toute sorte d'engagemens pressans qui lui ont été imposés pour le sauver, qui avaient le caractère d'une traite à vue tirée par les partis sur toutes les fonctions de l'état. Ces engagemens qu'il voulait tenir, qu'il n'était plus libre de décliner, le cabinet était obligé à son tour de les faire accepter par le président de la république, qui n'a pas cru pouvoir souscrire à tout ce qu'on lui demandait, notamment à ces modifications des commandemens militaires tant réclamées.

En définitive on n'avait échappé à un écueil que pour aller se heurter contre un autre écueil; la difficulté n'avait fait que se déplacer et s'aggraver en allant du parlement à l'Élysée, en mettant plus que jamais directement en présence la volonté parlementaire représentée par le ministère et le chef du pouvoir exécutif. Au point où l'on était arrivé, tout devenait impossible; M. le maréchal de Mac-Mahon n'avait plus qu'à abdiquer, sous peine de se trouver dans un isolement complet, sans appui et sans ministère, en lutte ouverte avec le parlement, — de sorte que, par une étrange combinaison, les impatiens de la gauche, après avoir été vaincus dans leur tentative contre le cabinet, se trouvent en fin de compte avoir le dernier mot du conflit par la pression qu'ils ont exercée. La démission présidentielle du 30 janvier est pour eux la revanche de leur échec dans les interpellations du 20. Ce qui se passe depuis trois jours, on ne peut se le dissimuler, est l'œuvre de leurs agitations, de leurs menées, de leurs prétentions, de tout ce qu'ils ont tenté pour faire sortir d'un scrutin destiné à maintenir la paix une victoire de leurs passions et de leurs intérêts de parti, et c'est là justement ce qui fait la gravité de la crise: c'est là aussi ce qui rend singulièrement difficile et délicate la position de M. Jules Grévy, arrivant au pouvoir avec la mission de réaliser ce qu'on commence à appeler la « vraie république, » — sans doute parce que ce qu'on avait jusqu'à ce moment n'était pas la vraie république.

C'est là toute la question au début de la présidence nouvelle. Il est bien certain en effet qu'il y a ou qu'il peut y avoir deux républiques; il y a du moins et plus que jamais deux politiques en présence dans l'application pratique des institutions qui ont été données à la France. Ce qui a existé jusqu'ici, ce qui existe encore est l'œuvre d'une de ces politiques qui a son histoire écrite dans ces huit années laborieuses écoulées depuis les désastres qui ont accablé le pays. S'il y a un fait évident, éclatant à la lumière de cette histoire, c'est que la république n'est devenue possible et n'a réussi à désarmer bien des résistances, à dissiper bien des préventions, à rallier une multitude d'esprits sensés, que parce qu'elle a su se modérer, se dépouiller de ce qu'elle avait d'exclusif, s'adapter aux mœurs, aux intérêts, aux besoins de sécurité de la société française, parce qu'elle a trouvé de toutes parts des représentans, des auxiliaires faits pour l'accréditer. M. Thiers lui a imprimé pour ainsi dire son empreinte, il lui a tracé la voie, il lui a donné ses programmes, il lui a indiqué aussi les écueils contre lesquels elle pouvait aller se briser. Au milieu de toutes les difficultés douloureuses du territoire à délivrer et d'un gouvernement à recomposer au lendemain d'une guerre ruineuse, à travers toutes les contradictions des partis, il a été le négociateur patient, mesuré, ingénieux, de l'avènement d'un régime qu'il considérait désormais comme le seul possible en France; il le considérait comme le seul possible à la condition qu'en protégeant les intérêts libéraux il pût être conservateur et rester sage, selon son expression familière. C'est M. Thiers qui a donné en quelque sorte son esprit à la république, ce sont les lois constitutionnelles qui lui ont donné, après M. Thiers, la consécration légale. Ces lois si laborieusement conquises ont été pour le régime nouveau l'organisation définitive et régulière, dépouillée de toutes les théories chimériques, de toutes les combinaisons anarchiques, ramenée aux conditions invariables des gouvernemens, et la facilité avec laquelle s'est accomplie hier la transmission du pouvoir prouve assez que cette constitution de 1875 peut suffire à tout : elle a eu certainement le mérite de rendre le régime républicain viable. Quoi encore? la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même n'a point été inutile à la république; elle a été une garantie pour beaucoup de conservateurs hésitans et inquiets, pour bien des esprits incertains. Elle a positivement servi à sa manière le régime nouveau, cette présidence militaire qui finit, et peut-être même M. le maréchal de Mac-Mahon a-t-il rendu un service plus grand encore à la république en la soumettant à quelques-unes de ces épreuves dont on ne devrait pas trop se plaindre, puisqu'elles ont eu leur utilité, puisqu'elles ont montré aux républicains que la meilleure manière de conquérir le pouvoir était de le mériter par la prudence, par l'esprit pratique, par la modération. De tout cela il est résulté un ensemble de

faits, de lois, d'habitudes qui constituent toute la situation présente, qui ont assurément donné à la république ses meilleures chances de succès et de durée. C'est déjà presque une tradition politique dont les dernières élections sénatoriales, accomplies sous la même influence et dans le même sens de modération libérale, n'ont été après tout qu'une consécration victorieuse, une phase nouvelle.

Eh bien ! c'est là précisément la question du jour. Voilà une république qui a sa constitution, ses lois, qui a rallié par degrés bien des esprits et s'est fait accepter par le pays, parce qu'elle se présente comme un régime de modération libérale et conservatrice, parce qu'elle offre des garanties à tous les intérêts sérieux. Il s'agit de savoir si le moment est venu de dévier de cette ligne de conduite, de détruire ce qui a été fait, de remplacer la république parlementaire que la modération a rendue possible par la « vraie république » de certains républicains dont les fantaisies auraient bientôt tout compromis. Il s'agit de savoir si on abandonnera à toutes les passions agitatrices l'œuvre de huit années, si d'une victoire de scrutin qui, dans la pensée du pays, n'a eu visiblement d'autre objet que de consolider ce qui a été conquis par tant d'efforts, on tirera des conséquences telles qu'on ne tarderait pas à rentrer dans les aventures. Que M. Floquet ait la présomption naïve de mettre sa sagesse à côté de celle de M. Dufaure, que M. Madier de Monjau invoque un Casimir Perier républicain, que l'un et l'autre et leurs amis aient combattu le ministère, ou qu'ils se disposent à combattre ceux qui représenteraient au pouvoir les mêmes idées, c'est fort bien ; mais toutes les divagations mises de côté, que veut-on ? que propose-t-on sous prétexte de réaliser la « vraie république ? » Quels sont les programmes que les républicains de la gauche extrême ont à opposer à ceux qui ont fait jusqu'ici le succès du régime nouveau ? Ils ont sans doute une politique. Consiste-t-elle, cette politique, à inaugurer l'ère nouvelle par le procès des ministres du 16 mai, au risque de soulever les questions les plus périlleuses, de semer partout l'irritation et l'agitation ? Même après les grâces innombrables qui ont été décrétées, M. Louis Blanc et M. Victor Hugo ont encore proposé tout récemment une amnistie : soutiendra-t-on cette amnistie qui ne s'appliquerait plus qu'aux chefs de la commune ? L'étendra-t-on, comme un député le demande, à ceux qui ont été condamnés pour des crimes de droit commun, qui ont brûlé et pillé Paris ? On parle sans cesse, c'est un thème invariable, de défendre la société laïque, de réprimer le cléricisme : veut-on se lancer dans les persécutions religieuses ? A-t-on quelque idée de s'associer aux conseillers municipaux de Lyon qui ont supprimé le feu à de pauvres enfans dans des écoles congréganistes, ou aux conseillers municipaux de Paris qui ne veulent pas qu'une statue de Charlemagne figure sur une place publique ? Sous prétexte de revendiquer

l'autorité parlementaire, a-t-on le dessein d'organiser le gouvernement des comités? Toutes ces choses cependant se pratiquent plus ou moins, se produisent avec quelque jactance et entrent dans des programmes qui ont la prétention d'être des programmes républicains destinés à remplacer la politique de la république conservatrice.

Le danger du moment est beaucoup plus qu'on ne le croit dans toutes ces incohérences. Qu'on ne s'y trompe pas : si d'ici à peu il ne se forme pas dans les deux chambres une majorité sérieuse, décidée à écarter les propositions excentriques, à maintenir les conditions essentielles d'une république sensée et modérée, — résolue aussi à ne pas marchander chaque jour la vie au gouvernement, à soutenir un ministère contre toutes les prétentions, les obsessions et les convoitises, si on n'en vient pas là promptement, toutes les fantaisies se donneront carrière, et ce qui a amené la chute de M. le maréchal de Mac-Mahon ne tardera pas à menacer M. Grévy lui-même. Assurément si on avait pu éviter une crise de pouvoir d'ici à l'an prochain, même au prix de quelques concessions, c'eût été une œuvre de prudente politique. Elle a éclaté malgré tout, cette crise, elle a été franchie le plus favorablement possible. Ce qu'il y a de mieux aujourd'hui, sous la présidence nouvelle, c'est de rentrer au plus vite dans l'ordre, ne fût-ce que pour ne pas offrir au pays le spectacle d'un régime où régnerait la fureur des places, et pour ne pas perdre aux yeux de l'Europe la considération méritée par huit années de généreux efforts.

Ce qui arrive en France aujourd'hui, ce qui en résultera dans un temps plus ou moins prochain ne peut qu'être assurément un surcroît de préoccupation pour l'Europe, où s'agitent tant d'autres problèmes de toute sorte et où chaque pays a ses mouvemens d'opinion avec ses intérêts. L'Angleterre, quant à elle, l'Angleterre, pour le moment, tout entière à ses grandes affaires extérieures, n'a point de ces embarras intérieurs et de ces crises qui paralysent les gouvernemens. L'Italie, par le retour de M. Depretis au pouvoir, a retrouvé un ministère que le parlement de Rome paraît disposé à laisser vivre au moins quelques mois, et qui vient de signer avec la France des arrangements de nature à préparer un nouveau traité de commerce. En Allemagne, à l'heure qu'il est, à part tout ce qu'on ne dit pas, il y a une question singulière qui semble se dessiner de plus en plus et qui pourrait se résumer ainsi : La politique de M. de Bismarck tend-elle décidément à devenir l'expression d'un travail intime, compliqué et multiple de réaction? C'est en effet une question assez complexe et qui est publiquement agitée dans les parlemens comme dans toutes les polémiques. L'autre jour, en écrivant une longue lettre sur les douanes, le chancelier se proposait-il de donner le signal d'une réaction économique qui arriverait prochainement à se préciser, à se formuler dans un système de tarifs

ou dans des lois fiscales? Les derniers attentats commis contre l'empereur Guillaume ont-ils eu pour effet de déterminer ou d'accélérer un mouvement réel de réaction religieuse? Des déclarations récentes du ministre de l'instruction publique, M. Falk, tendraient, il est vrai, à définir la limite de ce mouvement. D'un autre côté, il y a des rapports évidens, des négociations plus ou moins précises, à peu près ininterrompues entre Berlin et le Vatican pour arriver à une paix religieuse qui, dans tous les cas, serait une halte dans la politique inaugurée il y a quelques années par M. de Bismarck. Voici enfin un nouveau symptôme, et le plus récent, d'un autre genre de réaction : c'est le projet qui a été présenté sous le nom de « loi disciplinaire » et qui aurait pour objet de suppléer à l'insuffisance des réglemens intérieurs du parlement dans la répression des excès de langage des orateurs. Ainsi les signes se pressent : après la réaction contre le libéralisme économique et contre le libéralisme religieux, ce serait la réaction contre le libéralisme parlementaire. Après les mesures répressives réclamées avec éclat et obtenues il y a quelques mois contre les propagandes socialistes, ce serait la répression organisée, sommaire, des intempérances de parlement. La logique suit son cours.

Rien de plus significatif assurément que cette « loi disciplinaire » dont le projet a été livré récemment d'une manière presque imprévue à toutes les discussions en Allemagne. Elle tendrait à investir le bureau du parlement d'une sorte de pouvoir judiciaire; elle donnerait à une commission constituée sous l'autorité du président de l'assemblée le droit d'exclure un membre du parlement pour une session ou même pour une législature entière. On pourrait aussi à plus forte raison interdire en totalité ou en partie la publication des discours jugés révolutionnaires. Bref c'est un code complet de correction à l'usage des orateurs qui ne sauraient pas surveiller leur langage, et la loi nouvelle a déjà reçu de l'humour germanique, des loustics de la politique, le surnom de « loi muselière. » Ce qu'il y a de plus grave, c'est que la pensée première du projet émanerait, dit-on, de l'empereur lui-même, qui depuis longtemps aurait été offensé de certains discours prononcés dans les chambres et qui tout récemment aurait témoigné au président du parlement l'intention de l'armer de pouvoirs nouveaux contre de tels excès. M. de Bismarck, quant à lui, proteste qu'en présentant le nouveau système au nom de l'empereur, en préposant à des réglemens intérieurs l'autorité de la loi, il a voulu relever la dignité des débats des chambres. C'est par intérêt pour le régime parlementaire qu'il veut le soumettre à la discipline! Cependant ce projet, bien que présenté au nom de l'empereur par M. de Bismarck, sera-t-il définitivement accepté et voté? C'est peut-être encore une question. Déjà d'assez vives inquiétudes se sont manifestées non-seulement dans la presse, mais dans les

parlemens, à Munich, à Stuttgart, comme à Berlin. Le projet a prêté à bien des critiques, et il n'est point impossible qu'il ne soit tout au moins profondément remanié par la représentation fédérale à laquelle il est soumis.

Au fond, après avoir fait honneur à un vœu de l'empereur, M. de Bismarck n'est peut-être pas bien passionné pour son œuvre. Il n'en fera pas une grosse affaire, il ne paraît pas disposé à livrer une grande bataille pour la « loi muselière, » et si on ne lui accorde pas les moyens répressifs qu'il propose, — dans l'intérêt du régime parlementaire, — il saura les trouver à sa manière et pour son usage. Il se servira, pour faire la police des mauvais discours, de la loi qu'on lui a déjà donnée contre les propagandes socialistes, et au besoin il traitera sans façon les députés comme il l'a fait il y a quelque temps. M. de Bismarck est un habile réaliste qui n'est embarrassé de rien et sait s'accommoder de tout, même du libéralisme quand il peut s'en servir. Il s'agit seulement, selon les circonstances, d'ajouter à un peu de libéralisme beaucoup d'absolutisme. M. de Bismarck est d'avis que l'absolutisme est le fond de la politique. Il l'a dit, il l'a prouvé plus d'une fois. Il ne renoncera pas à ses idées dans la toute-puissance, dans l'éclat de sa position dominante de chancelier d'Allemagne, après les avoir audacieusement pratiquées lorsqu'il n'était encore qu'un ministre presque inconnu du royaume de Prusse, narguant son parlement, prêt à ouvrir l'ère de fer et de feu.

Un pays aux mœurs paisibles, au tempérament calme, la Hollande vient d'avoir ses émotions, des émotions sincères et sérieuses, quoique les incidens qui les ont provoquées ne touchent ni à la sécurité nationale ni à la régularité des institutions. L'autre jour, au moment où le roi des Pays-Bas venait de célébrer son second mariage avec une princesse de Waldeck-Pyrnont et se disposait à faire avec la nouvelle reine une entrée solennelle à La Haye, un prince populaire de la maison d'Orange, un frère du roi, le prince Henri, a été enlevé par une mort subite. Le prince Henri était connu hors des Pays-Bas pour ses lumières, pour son zèle intelligent en faveur des sciences géographiques; en Hollande il était aimé et respecté pour son caractère et pour sa droiture, pour ses qualités solides. Il n'avait pas encore soixante ans. Il avait commencé sa première éducation dans la marine. Entré au service comme simple aspirant vers 1830, il avait consacré la plus grande partie de sa jeunesse à naviguer. Il avait pris part aux expéditions ou explorations des escadres hollandaises sur toutes les mers jusque vers 1848. Depuis plus d'un quart de siècle il avait été placé comme lieutenant du roi à la tête du grand-duché de Luxembourg, il a exercé ces fonctions jusqu'à sa mort. Il n'avait cependant jamais cessé de s'occuper de tout ce qui touchait aux intérêts maritimes, coloniaux, commerciaux de la Hollande. Toutes les entreprises utiles de cet ordre trouvaient en lui un protec-

teur éclairé, et tout récemment le roi couronnait sa carrière de marin en le nommant grand-amiral. Comme gouverneur du Luxembourg, il avait toujours montré autant de tact que de modération. Sous des dehors graves et méditatifs, le prince Henri gardait un fonds généreux de cordialité et de bienveillance. Il avait de la bonhomie dans la dignité, des goûts simples, un esprit conciliant, et en lui, on le savait, vibrait le sentiment national. Aussi avait-il conquis dans le Luxembourg comme en Hollande une honnête popularité qui se manifestait à l'occasion du second mariage qu'il faisait, lui aussi, il y a quelques mois à peine et qui a éclaté plus vivement encore il y a quelques jours, au moment où une mort imprévue l'a frappé. C'est à coup sûr l'honneur d'un prince de laisser après lui une si touchante et si universelle émotion, d'être regretté par un pays tel que la Hollande, comme une des plus dignes personnifications de la vie nationale.

Lorsque les chambres néerlandaises se sont trouvées réunies ces jours derniers à La Haye, leur premier acte a été de s'associer à ce deuil de la famille royale, dans lequel on voyait un deuil public, et de donner une expression officielle au sentiment du pays tout entier. Tous les dissentimens parlementaires se sont effacés à ce début un peu assombri d'une session nouvelle. La politique ne tardera pas sans doute à reprendre ses droits, d'autant plus que le ministère qui existe depuis un an déjà, qui s'est formé à la fin de 1877 sous la présidence de M. Kappaine van de Coppello, va se trouver peut-être dans des conditions assez difficiles. Le ministère hollandais a été tout dernièrement éprouvé, lui aussi, par la mort; il vient de perdre un de ses membres le plus distingués, les plus résolus, M. de Roo, qui avait été appelé à la direction des affaires de la guerre et qui avait porté dans l'administration de l'armée, dans l'organisation de la défense nationale un esprit de réforme, une vigueur de volonté dont on attendait beaucoup. M. de Roo, avant d'arriver au pouvoir, s'était signalé par ses écrits, par sa carrière parlementaire. Le remplacer n'est pas précisément aisé, et le ministre de la marine a pris pour le moment la direction de la guerre. Le ministère de La Haye aura cependant besoin de toutes ses forces. Il a devant lui un certain nombre de questions épineuses, dont l'une, celle de l'instruction primaire, n'a eu jusqu'ici qu'un commencement de solution. Elle a été, si l'on veut, à demi résolue, conformément aux propositions ministérielles, par une loi qui a fait prévaloir le principe dit de « l'école neutre, » malgré l'opposition des protestans antirévolutionnaires et des catholiques; mais il reste une dernière bataille à livrer pour fixer la date définitive de l'exécution de la loi, et tout pourrait être remis en doute par de nouvelles luttes de partis. Le ministère hollandais a de plus sur les bras des difficultés d'un autre ordre, des difficultés financières, qui résultent des sacrifices que la Hollande s'impose pour des travaux de toute sorte dans ses possessions d'outre-mer, sur-

tout des dépenses occasionnées par la guerre d'Atchin. Voilà quatre ans et plus que dure cette guerre lointaine, qui a déjà coûté bien des hommes et beaucoup d'argent, où les Hollandais ont contre eux les conditions meurtrières du climat aussi bien que le fanatisme opiniâtre de tribus belliqueuses. Elle est loin d'être terminée, elle risque d'être encore fort coûteuse, d'épuiser pour longtemps la vieille ressource des bonis coloniaux, et pour porter le poids de ses charges accumulées, pour avoir ses finances en équilibre, la Hollande est bien obligée de recourir à l'éternel expédient. Si l'on veut éviter des déficits, il faut de nouveaux impôts.

C'est la tâche du ministère des finances de découvrir, de combiner et de proposer les impôts, qui sont devenus une nécessité; mais ici comme à propos de la loi sur l'instruction primaire, et plus encore peut-être, le cabinet de La Haye se trouve dans une position délicate. Il ne rencontre pas seulement l'opposition des protestans antirévolutionnaires et des catholiques qui l'ont déjà combattu; dans son propre parti, dans le parti libéral qu'il représente au pouvoir, des vellétés de scission se sont manifestées. En Hollande, comme partout, à côté d'un ministère obligé de compter avec les nécessités pratiques des choses, il y a les mécontents, les impatiens, qui veulent toujours aller en avant. C'est là peut-être une des difficultés des prochains débats des chambres; mais les Hollandais sont naturellement tempérés, ils savent résister aux excentricités des partis. Ils unissent sans effort la raison, le sens pratique au patriotisme, à l'instinct libéral, et pour conduire sagement leurs affaires, pour éviter les crises périlleuses, ils n'ont qu'à s'inspirer de l'esprit de cette union d'Utrecht qui a fondé autrefois la puissance de la Hollande, dont le troisième centenaire va être bientôt célébré.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Histoire universelle du théâtre, par M. Alphonse Royer, t. V et VI. — *Histoire du théâtre contemporain en France et à l'étranger*, depuis 1800 jusqu'à 1875, 2 vol. in-8°. Paris, 1878, Ollendorff.

Commencé il y a plus de dix ans, l'ouvrage considérable où M. Alphonse Royer nous retrace l'histoire du théâtre depuis ses origines vient d'être achevé par la publication des deux derniers volumes, qui embrassent la production dramatique européenne durant les trois premiers quarts du XIX^e siècle. Il n'est que juste que la partie française occupe ici une place prépondérante, en raison de l'influence que, dans toute cette période, notre scène n'a pas cessé d'exercer sur le mouvement de l'art. Pour la constater, il suffit de dresser le bilan de notre production contemporaine, et de rapprocher notre fécondité de la stérilité relative des autres pays, dont le théâtre vit, en partie du moins,

d'imitations et d'adaptations. N'y a-t-il pas là une puissance qui mériterait d'être mieux comprise et utilisée? M. Royer insiste avec raison sur l'importance de ce pouvoir d'expansion de l'esprit dramatique français. « Ce fait persistant, dit-il, qui se produit en dehors de toute ingérence gouvernementale et qui porte aux extrémités du monde la pensée française, est une des forces vitales qui nous restent. Cette force ne relève que d'elle-même; elle agit sans que personne songe à l'utiliser pour le bien. Il ne viendra jamais à l'idée de nos modernes Solons de classer parmi les institutions nationales un art qui recevait jadis la suprême direction des premiers magistrats de la Grèce et de Rome, et plus tard du grand roi de Versailles. »

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la question de la convenance d'une intervention gouvernementale dans le développement de l'art; mais l'on ne peut s'empêcher de regretter parfois que les questions d'hygiène et de salubrité publique soient seulement prises au sérieux lorsqu'elles sont du ressort de l'Académie de médecine. Au moins est-ce le devoir de la critique de résister aux entraînemens de la foule. M. Royer s'est acquitté avec beaucoup de bonheur de la tâche délicate de juger ses contemporains sans passion et sans parti pris. Bien qu'il se défende de toute prétention au rôle d'aristarque, et qu'il n'ait voulu être que l'historien fidèle « du mouvement de la pensée humaine dans le théâtre et par le théâtre, » ses appréciations sont dictées par un sentiment très vif et très ferme du beau, et son ouvrage a une plus haute valeur que celle d'une sorte d'inventaire de la production dramatique.

Étude sur la propriété littéraire, par M. Fernand Worms, 2 vol. petit in-12.
Lemerre.

Le procès qui s'est récemment plaidé et dénoncé devant le tribunal et la cour d'appel de Paris, entre les éditeurs Charpentier et Lemerre, à propos de l'édition d'André Chénier donnée par son neveu, M. Gabriel de Chénier, a soulevé une importante question de propriété littéraire. Un des avocats qui avaient instruit la cause, M. Fernand Worms, a jugé l'occasion favorable pour réunir et discuter tous les documens législatifs et judiciaires qui touchent à ce débat. Le premier volume comprend les brillantes plaidoiries prononcées dans cette discussion par plusieurs des maîtres du barreau contemporain, et le second une histoire complète des controverses qui se sont élevées entre les jurisconsultes à propos des limites à fixer au droit des auteurs et de leurs ayans droits sur l'œuvre de leur pensée. L'élégance de l'impression et du format n'enlève rien au solide mérite de l'ouvrage, qui fera désormais autorité.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

POÈTES MODERNES DE LA FRANCE

M. VICTOR DE LAPRADE

Sainte-Beuve a écrit, je ne sais plus où, qu'il y a deux manières de revenir sur un sujet qu'on a déjà traité : se redire, ou se contredire. On sait combien ce rare esprit, aussi mobile que lumineux, a usé discrètement de la première méthode et largement de la seconde. Il y a, ce me semble, une autre manière encore, la meilleure des trois sans nul doute et la seule fructueuse, c'est de changer de point de vue. Sans vous redire, ni vous contredire, laissez telle œuvre dont vous avez parlé se faire une nouvelle place, apparaitre dans un nouveau milieu (et ne suffit-il pas pour cela de quelques années de distance?) vous y découvrirez certainement des aspects que vous ne soupçonniez pas.

C'est précisément ce que nous venons d'éprouver en relisant les poèmes de M. Victor de Laprade, dans la belle édition que publie en ce moment M. Alphonse Lemerre. Il y a déjà plus d'un quart de siècle que Gustave Planche examinait les premières œuvres de M. de Laprade avec une sympathie profonde et d'exigeantes sévérités. Au mois de septembre 1853, dans une étude générale sur la poésie française contemporaine, et trois ans plus tard, en des pages spécialement consacrées à l'auteur de *Psyché*, des *Odes et Poèmes*, des *Poèmes évangéliques*, des *Symphonies*, l'austère critique indiquait les qualités comme les défauts du poète au nom de sa philosophie de l'art, philosophie très haute, très impartiale, uniquement préoccupée d'une sorte d'enseignement public, mais par

cela même tout abstraite et toute raisonneuse. Ce fut l'avant-dernière sentence de ce maître-juge en ce qui concerne la poésie pure; on se rappelle que la dernière s'appliqua aux *Contemplations* de Victor Hugo. Onze ans après la mort de Gustave Planche, un autre maître, d'une inspiration bien différente, l'esprit le plus fin, le plus souple, sachant donner à la science la plus sûre la forme la plus exquise, — ai-je besoin de nommer M. Vitet? — prenait plaisir à présenter aux lecteurs de la *Revue* la *Pernette* de M. Victor de Laprade. Nous-même, entre ces deux dates, nous avons apprécié ici des œuvres brillantes et fortes que l'auteur de *Psyché* venait d'ajouter à son écrin : *les Voix du silence*, les *Idylles héroïques* nous ont fourni l'occasion de montrer combien le noble poète, profitant des conseils de Gustave Planche, s'élevait naturellement et de jour en jour jusqu'aux régions du grand art, à ces hautes régions où devait le saluer M. Vitet.

Eh bien! même après les sympathiques avertissemens de Gustave Planche, même après l'amical hommage de L. Vitet, et tout en nous rappelant nos propres impressions d'autrefois, il nous paraît qu'il y a encore des choses originales à exprimer sur l'ensemble des œuvres de M. Victor de Laprade. Pourquoi cela? Parce qu'un milieu nouveau nous les rend nouvelles, parce que le temps a marché, parce que le point de vue général n'est plus le même, parce que des rapprochemens inattendus s'offrent de toutes parts à nos méditations. Laissons-nous prendre aux choses, disait Molière. Grâce à ce cours des années qui renouvelle perpétuellement l'aspect du monde moral, j'ai l'espérance de ne pas me redire, et comme il s'agit toujours du même poète, d'un poète qui a su tenir constamment son âme droite et ouverte, je suis bien assuré de ne pas avoir à me contredire.

I.

Lorsque M. Victor de Laprade débuta en 1841 par son poème de *Psyché*, les meilleurs juges furent d'accord pour louer la noblesse de cette composition; tous avaient été frappés de l'élévation des sentimens et de la beauté sculpturale du style. Seulement quelques-uns d'entre eux, et Gustave Planche à leur tête, mêlaient à leurs suffrages des objections très sérieuses : ils disaient que le poète avait méconnu les conditions de son sujet, et qu'ayant choisi un des plus purs symboles du génie grec il n'aurait pas dû l'altérer par un mélange de pensées toutes modernes. Aujourd'hui, bien au contraire, c'est ce mélange des pensées modernes avec la beauté de la fable antique qui fait pour nous le principal intérêt de *Psyché*.

Qu'a voulu M. de Laprade lorsqu'il a dessiné d'abord, avec une piété si douloureuse, la souffrante figure de l'amante d'Éros, et ensuite quand il a déployé son triomphe en des cantiques de joie? On ne le savait guère en 1841, et de là les objections si justes de la critique; peut-être même l'auteur, en son poétique instinct, ne se rendait-il pas un compte exact de l'inspiration qui l'avait guidé. Nous le savons aujourd'hui, car il suffit d'embrasser l'ensemble de ses œuvres pour que certaines choses, un peu confuses à l'origine, apparaissent maintenant en pleine lumière. C'était le moment où de nobles esprits, éloignés du christianisme par les apologies superficielles, aspiraient à la sérénité du monde antique. Instinctivement, et sans donner à leurs sentimens une expression précise, ils croyaient pouvoir se passer de ce que les chrétiens appellent la bonne nouvelle.

L'héroïque poésie d'Eschyle, l'humanité profonde de Sophocle, l'idéalisme souriant et sublime de Platon, les conceptions grandioses de la métaphysique d'Aristote, la souveraine beauté des statues de Phidias, tout ce prodigieux concert du beau, du vrai, du grand, n'éveillait-il pas l'idée d'une religion sans pareille? n'était-ce pas le vrai culte de l'élite du genre humain, le culte des penseurs et des poètes? On n'avait pas à y craindre l'odieuse rencontre du pharisien, l'approche malsaine du fanatique. Tout y était clair et pur, car on se souciait peu des vieilles théogonies, on ne pensait qu'à l'homme, à la fleur de l'esprit de l'homme, et à tout ce que cette tradition épurée contenait de germes divins et de vérités éternelles.

Précisément dans la même ville où avait grandi le jeune poète, un penseur profond et charmant, Ballanche, avait emprunté à l'art grec une de ses plus nobles figures pour lui confier l'expression de sa doctrine. Dans cette *Antigone*, où le doux rêveur mélangeait si naïvement un paganisme épuré avec un christianisme rajeuni, les esprits dont je parle s'attachaient surtout à la sagesse antique et à l'antique beauté. Un maître éloquent, généreux, encore tout plein des inspirations de Victor Cousin, de ce Victor Cousin qui l'avait transporté d'enthousiasme aux heures confiantes de la jeunesse, Edgar Quinet, nommé professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Lyon, venait de prendre possession de sa chaire avec un éclat inaccoutumé. Ballanche, dans l'ombre discrète d'un passé tout voisin, Edgar Quinet, dans l'ardente lumière d'un enseignement tout nouveau, voilà les deux influences que M. Victor de Laprade rencontrait au seuil de sa carrière poétique. Il n'y avait rien là qui pût contrarier cette religion de la Grèce idéale dont ce jeune initié d'Éleusis portait en lui l'instinct. Si Ballanche avait

donné son *Antigone*, Edgar Quinet avait déjà publié son *Prométhée*. *Antigone* et *Prométhée*, c'est-à-dire poésie, philosophie, religion, tout l'hellénisme, développé d'âge en âge par la grande tradition humaine, apparaissait de plus en plus à M. Victor de Laprade comme la foi la plus haute.

Une seule chose manquait à cette religion : la tendresse profonde, la piété douloureuse, cette ferveur passionnée dont il est dit que *les violens ravissent le ciel*. Elle avait la sérénité, la confiance, le sentiment de l'idéal, la beauté philosophique, elle n'avait pas l'amour ! C'est l'amour que le poète voulut découvrir dans le trésor des légendes helléniques, comme le filon le plus précieux, comme la veine la plus cachée de la mine d'or, afin d'en faire une couronne à sa foi. Ces mots d'amour, de piété, de grâces arrachées au ciel, reviennent sans cesse sous sa plume, quand il invoque l'inspiration au début de son poème de *Psyché* :

Nul ne peut devancer l'heure par vous choisie,
O grâces ! pour verser en lui la poésie.
Mais l'artiste pieux, au cœur pur et sans fiel,
Peut, à force d'amour, vous arracher au ciel.
Venez donc ! Vous savez si l'art m'est chose sainte,
Si j'ai touché jamais à la lyre sans crainte,
Si j'attends rien de moi, si l'orgueil me nourrit,
Et dans quel tremblement j'invoque ici l'esprit...

Ce tremblement en face de l'esprit indique bien un sacerdoce. Le poète de *Psyché* a quelque chose du prêtre. On dirait un hiérophante s'efforçant de mettre le dernier sceau à sa religion inachevée. *Psyché* n'est pas autre chose que l'accomplissement de ce culte auquel manquait l'amour divin.

Voyez plutôt. *Psyché*, c'est-à-dire l'âme immortelle, l'humanité idéale sous la forme d'une vierge rayonnante de grâce, s'éveille parmi les enchantemens d'un monde qui n'attendait que sa venue. Aube délicieuse ! tout lui sourit, tout lui chante les félicités de l'amour. Les oiseaux, les fleurs, la terre et les eaux, la chaude lumière et la brise embaumée, tout lui parle de joies inconnues, tout lui fait pressentir de mystérieuses ivresses. Est-ce donc ce monde qu'elle doit adorer ? ou plutôt quel est le maître, le créateur, quel est le principe et l'âme de cette harmonie incomparable ? où est le roi invisible dont ce monde lui a révélé la puissance ? A cette question de *Psyché*, le chœur des créatures répond par des cantiques d'enthousiasme : le roi du monde, c'est le dieu devant lequel s'inclinent tous les dieux, c'est Éros, c'est l'amour. Le voici ! L'amour lui-même, Éros, dans les ombres de la nuit, est venu visiter la demeure splendide de la vierge et s'unir à *Psyché*... Mais pour-

quoi refaire ici la trame du symbole? Vous connaissez ce mythe charmant, les tendresses de l'époux et de l'épouse, la défense faite à l'épouse de chercher à voir le visage de l'époux, les ravissements, le trouble, l'inquiétude de la jeune femme, ce supplice délicieux et douloureux, ces souvenirs de béatitude assombris tout à coup par d'effroyables doutes, tant d'amertumes mêlées à tant de douceurs, le besoin de connaître altérant le besoin d'aimer; enfin la curiosité ardente bravant toutes les défenses, dédaignant toutes les menaces, Éros furtivement entrevu à la lueur d'une lampe sacrilège, le mystère profané, le dieu courroucé, le dieu prononçant l'arrêt terrible qui condamne la mortelle éperdue! C'est la chute, c'est la faute originelle qui pèsera sur la destinée entière de Psyché, à moins que le ciel ne consente à lever un jour la malédiction.

Le poème de *Psyché* est divisé en trois chants : le premier retrace les ivresses du pur amour, les angoisses du doute et les affres de la chute; le second met en scène l'abandon de la veuve, son exil, sa fuite, ses élans à la poursuite de l'invisible, cette soif de l'infini qui la dévore, ses courses en Orient, son désespoir aux bords de l'Euphrate, sa captivité en Égypte, son arrivée en Grèce, ses nobles entretiens avec Homère, avec Platon, ses remerciemens et ses adieux au divin sage entouré de beaux adolescents qui recueillent avidement ses paroles :

... Je pars, fidèle à l'invisible amant,
 J'emporte le flambeau de ton enseignement,
 Le plus pur dont un homme illuminant mon doute
 Vers l'être que je cherche ait éclairé ma route,
 Et m'ait fait voir sans trouble et sans obscurité
 Le bien et la sagesse au fond de la beauté.

Elle part donc, elle va toujours, toujours, car du fond de l'abîme où l'a précipitée sa chute, il faut qu'elle remonte vers les hauteurs célestes, et sur chaque degré de l'échelle d'or, que de pleurs, que de lamentations, que d'appels désespérés à celui qu'elle aime! Au troisième chant sont réservées les grandes mélodies du pardon et les peintures éblouissantes du dieu perdu et retrouvé.

Assurément, il y a là bien des idées chrétiennes sous le voile d'un mythe hellénique. N'est-ce pourtant qu'un rapprochement ingénieux entre la fable grecque et la religion du Christ? Un examen attentif du poème de M. de Laprade ne permet pas cette interprétation. Voilà bien, revêtus d'autres images, les mystiques symboles du paradis perdu : l'humanité séparée de Dieu et chassée de l'Éden, le tourment séculaire de l'âme, le gémissement perpétuel des générations, l'effort incessant vers l'infini, l'idée d'une condamnation originelle et d'une libération suprême. Oui, mais quelles

différences dans le détail! M. de Laprade à cette date avait des croyances très personnelles où le christianisme n'intervenait que comme un des grands fermens de la vie morale au sein des sociétés humaines. M. Michelet, bien des années plus tard, préoccupé de la bible de l'humanité, cherchera cette bible dans l'Inde; M. de Laprade, vers 1840, la trouvait dans le monde grec. Il était certes bien loin de la pensée chrétienne lorsqu'il montrait Psyché, au troisième chant du poème, glorifiant sa faute et sa chute, bénissant cet orgueil sacré, cette curiosité sainte, cette volupté fière et libre, première cause des épreuves à la suite desquelles l'audacieuse pécheresse a reconquis son dieu :

J'ai bien maudit ma lampe et ma clarté nouvelle,
 Car en moi la douleur s'introduisit par elle.
 L'heure où je l'allumai reçut un nom fatal;
 La science passa pour la mère du mal,
 Et de l'orgueil sacré la terre fit un crime.
 Mais pour le ciel conquis, pour notre hymen sublime,
 Pour le flot de splendeur qui m'inonde aujourd'hui,
 Je bénis cet orgueil, car tout est né de lui!

Désirs, brûlans désirs de sentir, de connaître,
 Par qui Psyché monta vers les sources de l'être;
 Orgueil, ô volupté! soifs des biens infinis,
 Vous, blasphémés jadis, enfin soyez bénis!
 Du triste genre humain le malheur vous accuse,
 Mais le désir demeure et la souffrance s'use.
 Désirs, vous êtes saints, car saint est votre but,
 Et l'Olympe après tout vous doit payer tribut.
 A travers tous les maux l'homme est né pour vous suivre;
 Avant vous j'existais et vous m'avez fait vivre!
 Dans la première nuit je ramperais encor,
 Orgueil et volupté, sans vos deux ailes d'or!

Ces beaux vers sont le centre même de l'œuvre. Le poème de *Psyché*, nourri de sentimens que peut réclamer l'Évangile, est, au fond, un symbole antichrétien. Ici, aucun sauveur, aucun rédempteur, comme l'entend le christianisme; l'humanité seule suffit à consommer l'expiation et à remporter la victoire. C'est l'humanité seule qui pousse le cri de délivrance : « O mort, où est ton aiguillon? » C'est l'humanité seule qui dit aux apparences : Tombez! Au mal et à la douleur : Évanouissez-vous! A l'antique opposition du ciel et de la terre : Sois pour jamais détruite!

Il n'est plus qu'un seul monde et ce monde est le ciel.

Ballanche, en ses poèmes grecs et ses mystiques rêveries, *Antigone*, *Orphée*, *la Palingénésie sociale*, se bornait à interpréter philoso-

phiquement le christianisme, à en étendre sans fin les applications terrestres, à montrer l'accroissement continu du bien, l'émancipation générale de l'homme, la salvation universelle; l'auteur de *Psyché*, dans la fière exaltation de la jeunesse, a cru et dit un instant que l'humanité pouvait se passer du christianisme. Pour instituer les lois souveraines du cœur et de la raison, pour établir les rapports de l'homme et de Dieu, pour attacher la vie d'ici-bas à nos destinées éternelles, c'était assez du monde grec sans qu'il fût besoin de recourir au monde juif. Est-ce que les grands poètes, les grands sages, les grands artistes de la cité de Périclès, ne répondaient pas aux aspirations de l'âme religieuse? Est-ce qu'ils ne fournissaient pas du moins le point de départ? Il ne restait plus qu'à suivre leurs exemples, à imiter leurs élans, à continuer leurs conquêtes, à compléter leurs doctrines, par exemple à y ajouter des effusions d'amour au moyen du mythe de Psyché; on avait alors la religion du beau et du bien, une religion issue du sein même de l'humanité, formée de ce qu'il y a de plus pur dans le cœur et les entrailles de l'homme, la religion de l'homme-Dieu.

Naïves témérités d'une belle âme! Confiance superbe et ingénue! Lorsque M. Victor de Laprade rectifia plus tard ses erreurs, il n'eut qu'à s'en détacher le plus simplement du monde et sans le moindre embarras. Il n'y avait qu'un esprit de noble race qui pût se tromper de la sorte. J'ajoute même que de cette théologie trop juvénile M. de Laprade a eu le droit de garder plus tard, en toute sécurité de conscience, une part considérable. Au jugement des docteurs les plus autorisés la religion naturelle est le fondement de la révélation, et vraiment il serait bien maladroit le penseur chrétien qui méconnaîtrait ce que le génie de la Grèce antique fournit d'argumens et d'exemples à la religion naturelle. Ce culte poétique et moral de la Grèce, M. de Laprade n'y a jamais renoncé. Devenu, ou redevenu chrétien, suivant le développement logique de son esprit, il peut répéter en souriant la plupart des vers de sa *Psyché*, tant ses aspirations nouvelles venaient se rattacher sans effort à ses premières doctrines, pour en être à la fois le commentaire et le correctif. Il ne glorifiait plus l'orgueil et la volupté, même dans le sens mystique où se complaisait naguère sa pensée enthousiaste; il chantait toujours l'héroïsme moral, les travaux de la vie intérieure, les énergies sublimes de l'âme et son invincible espérance.

II.

« Avec mon ciseau, j'ai sculpté dans mon rocher de Pentélique

les blocs que vous aviez ébauchés de votre main dans l'atelier de l'univers. Si une idée errante, une image, une pensée, était restée par mégarde inachevée sous vos mains, ou sur les flots, ou sur les monts, ou dans l'air qui m'entourait, c'est moi qui finissais de la créer avec mon ciseau... Si vous faites, Seigneur, un nouveau monde, prenez-moi à votre service. Je pétrirai dans mes doigts, avec mon argile de Corinthe, des urnes pour y mettre les larmes du nouveau genre humain. Dans votre cour, je taillerai d'avance des tombeaux de cornaline, pour y verser la cendre des peuples à venir; et j'élèverai, si vous voulez, une colonne funéraire du beau marbre de mes îles sur le monde qui se meurt. » C'est ainsi qu'à la dernière journée d'*Ahasvérus*, dans la vallée de Josaphat, Athènes met son génie aux ordres du Père éternel pour la création qui se prépare, mais le Père éternel lui répond : « Tu n'as jamais songé, toi, qu'à ta beauté. La vie n'a été pour toi qu'une grâce de plus, une parure à ton néant, une écharpe luisante qui te voilait mon astre. Encore à présent avec la poussière d'albâtre que tu foules à tes pieds, avec les acanthes de marbre rongé dont tu couronnes ta tête, avec les odeurs de jacinthe que tu sèmes après toi, avec tes dalles qu'ont usées les chevaux des vaïvodes, avec tes colonnes étendues dans les blés comme de blanches moissonneuses qui se reposent à l'ombre, tes charmes sont plus grands que dans tes fêtes païennes... Va! laisse à tes pieds ta charge de colonnes. Leur fût est trop brisé pour servir à mon œuvre. »

M. Victor de Laprade ne tarda point à s'appliquer ces paroles d'Edgar Quinet. Nous avons déjà dit que, si l'auteur d'*Antigone* avait été son premier maître, le second était l'auteur de *Prométhée*. Aussi, malgré sa fidélité ardente au génie hellénique, il sentit bientôt que la Grèce ne pouvait être la seule patrie de son intelligence. Il y avait pour l'artiste d'autres matériaux à mettre en œuvre que les matériaux de l'Attique; pour le poète et le penseur, il y avait d'autres terres à visiter que la terre même d'Orphée et d'Antigone, d'autres cieux à interroger que le ciel même d'Aristote et de Platon. De ce voyage imaginaire le voilà revenu sur la terre de France. Qu'y trouve-t-il tout d'abord? Notez, je vous prie, la situation de son âme. Il vient d'admirer en Grèce une sorte d'humanité idéale, l'humanité qui a créé l'art et la science, la poésie et la philosophie, il s'est enivré de cette contemplation délicieuse, il y a découvert une religion si belle, si noble, que le christianisme, avec son cortège de traditions juives, a passé pour lui à un rang inférieur. De cette humanité divine à l'humanité de nos jours, de cet âge d'or au XIX^e siècle, quelle distance, hélas! et quelle chute! Lorsque le poète redescend chez ses contemporains, il ne voit par-

tout que misères, bassesses, servilités de tout genre. Où est l'homme libre des premiers âges? Où est l'abri qui le préservera de la corruption? C'est la nature, la grande nature, celle-là surtout qui est le plus éloignée de l'*ignobile vulgus*, la région des hautes terres et des sommets immaculés. Précisément le pays que le poète habite est situé entre les monts de l'Auvergne et les glaciers des Alpes. C'est là que s'envole son imagination, c'est dans l'atmosphère des cimes inaccessibles, au-dessus des chênes, au-dessus des sapins, au-dessus des mélèzes, au bord des torrens et des mers de glace, que se placera la seconde étape de sa carrière poétique. Une doctrine, non pas neuve assurément, mais que nul n'a sentie plus à fond et ne s'est mieux appropriée, lui dit que les trois élémens de la poésie souveraine sont l'humanité, la nature et Dieu. Il a étudié l'humanité dans sa partie la plus haute; il veut étudier la nature dans ses régions les plus sublimes; une fois préparé de la sorte, le verbe des hymnes et des alleluia montera plus sûrement vers l'éternel.

Voilà l'origine logique du recueil intitulé *Odes et Poèmes*. M. Victor de Laprade va se livrer tout entier au culte passionné de la nature alpestre. Autant il a glorifié la race humaine dans son poème de *Psyché*, autant il célébrera d'un cœur enthousiaste les forces vivifiantes de la nature, de la nature sainte, de la nature confidente et révélatrice de Dieu. Tout se transfigure devant ses pas à la lumière de cette idée. Le parfum des forêts, l'air salubre des cimes, l'azur sans tache, les rayons d'or emplissant l'espace, lui apparaissent comme les puissances du temple, les archanges du tabernacle. Voulez-vous connaître le programme de sa *Vita nuova*? Lisez les premières strophes de la pièce intitulée *Alma parens* :

J'irai boire l'eau vierge aux sources des grands fleuves,
Mes pieds se poseront sur l'azur du glacier;
Je veux baigner mon corps au flot des brises neuves,
L'éther le trempera comme l'onde l'acier.

Dormons sur une cime avec effort gravie;
Dans la neige éternelle il faut laver nos mains :
L'air fait mouvoir là-haut des principes de vie,
Allons l'y respirer pur des souffles humains.

J'emprunterai ma force aux forces maternelles.
Nature, ouvre tes bras à ton fils épuisé,
Laisse ma bouche atteindre à tes fortes mamelles,
Jamais l'homme à ton sein n'a vainement puisé.

Je veux monter si haut sur les Alpes sublimes,
Que rien ne vienne à moi des miasmes d'en bas.
Un nuage à mes pieds couvrira les abîmes;
Si le monde rugit, je ne l'entendrai pas!

Votre regard s'arrête au flanc noir de la nue :
 Moi, j'en verrai là-haut le côté lumineux,
 J'embrasserai de l'âme une sphère inconnue,
 Je toucherai des mains ce qui fuit à vos yeux.

Montons ; le vent se meurt au pied du roc immense,
 Le doute ne saurait flotter sur ce haut lieu.
 Montons ; enveloppé de calme et de silence,
 Sur ces larges trépieds j'entendrai parler Dieu.

L'air aspiré là-haut vivra dans ma poitrine,
 Dans l'ombre de la plaine un rayon me suivra ;
 Ceux qui m'ont vu gravir pesamment la colline
 Ne reconnaîtront plus l'homme qui descendra.

S'il est repris quelquefois par les influences d'en bas, si les intérêts et les passions de la fourmière humaine le détournent de son œuvre, il se souvient d'Antée, le bon géant, qui, abattu par Hercule, retrouve toute sa vigueur et se redresse chaque fois qu'en tombant il a touché la terre maternelle. Toi aussi, dit-il à ce héros moral dont la pensée ne le quitte pas, — toi aussi, poète, tu es le bon géant, fils de la terre, élève de la nature. Au moment même où l'hercule vulgaire t'a renversé sur le sol, tu te relèves plus fort :

Rapide, tu brandis tes poings couverts du ceste.
 Tes bras sur le vainqueur dans sa gloire troublé
 Frappent comme un fléau sur la gerbe de blé ;
 Et le monde, étonné de ta métamorphose,
 Voit fléchir sur ses reins le lutteur de la prose.

Fort bien ; voilà des vers superbes et d'héroïques élans, mais cette moelle des choses est-elle toujours aussi salutaire que le poète l'a pensé ? La nature, toute pleine de révélations, est aussi toute pleine d'embûches. Le premier de ces pièges, nommons-le franchement, c'est le panthéisme. A force de chercher Dieu dans la nature on oublie de le chercher dans la conscience. En face de l'arbre gigantesque, on dédaigne « le roseau pensant. » Il est bien beau, cet arbre, dans sa majesté sereine et impassible. Rien ne le trouble, rien ne l'émeut, il ne connaît ni le désir, ni le doute, ni aucun tourment intérieur. O calme ! ô force ! l'être ne vaut-il pas mieux que la vie ? La sève qui monte dans ses tissus, toujours pure, toujours tranquille, ne vaut-elle pas mieux que le sang brûlé de nos veines ? Bien plus, sans effort, sans labeur, il sait maintes choses que nous ignorons, cet arbre auguste et souverain ; il n'est pas détaché comme nous du réservoir de la vie universelle, il tient aux flancs de l'éternelle Cybèle, à ces flancs où dorment tous les germes, où se préparent toutes les manifestations de la substance unique ; il touche à Dieu ! C'est trop peu dire encore : il est lui-

même une part de Dieu, une part plus belle que l'humanité, car elle est aussi puissante et bien autrement douce. Que vous en semble? Voilà l'homme qui abdique devant la divinité du grand arbre!

Ah! moi, je sens qu'une âme est là sous ton écorce.
Tu n'as pas nos transports et nos désirs de feu,
Mais tu rêves, profond et serein comme un dieu.
Ton immobilité repose sur ta force.

Salut! un charme agit et s'échange entre nous.
Arbre, je suis peu fier de l'humaine nature;
Un esprit revêtu d'écorce et de verdure
Me semble aussi puissant que le nôtre et plus doux.

Verse à flots sur mon front ton ombre qui m'apaise;
Puisse mon sang dormir et mon corps s'affaïsser!
Que j'existe un moment sans vouloir ni penser;
La volonté me trouble et la raison me pèse.

On dirait presque du Schopenhauer : la volonté me trouble ! C'est aussi la volonté que maudit le pessimiste misanthrope, le sinistre et ridicule athée des tavernes de Francfort. La grande différence pourtant, hâtons-nous de le dire, c'est que, même dans ce délire extraordinaire, l'auteur des *Odes et Poèmes* n'abandonne jamais la recherche de Dieu. Le bouddhiste germanique, en condamnant la volonté à mort, prétend détruire l'œuvre de Dieu, c'est-à-dire de ce dieu absurde qui n'est pour lui qu'une volonté monstrueuse dépourvue d'intelligence ; au contraire, M. Victor de Laprade, en cette phase de sa passion douloureuse, ne se débarrasserait de la volonté que pour se reposer plus doucement dans la conscience de Dieu, du Dieu qui est la raison suprême et la suprême bonté :

Le chêne a le repos, l'homme a la liberté...
Que ne puis-je en ce lieu prendre avec toi racines!
Obéir, sans penser, à des forces divines,
C'est être dieu soi-même et c'est ta volupté.

Le plus beau, le plus étrange de ces poèmes consacrés à l'ivresse de la nature, c'est celui que l'auteur a intitulé *Hermia*. Hermia est véritablement la vierge du panthéisme : elle est née au printemps en des conditions toutes mystérieuses. André Chénier a parlé quelque part de cette cavale des légendes populaires qui court par les vallées, *agitée d'amoureux aquilons*,

Et, n'ayant d'autre époux que l'air qu'elle respire,
Devient épouse et mère au souffle du zéphire.

La personne inconnue qui a donné le jour à Hermia semble aussi être devenue épouse et mère au souffle des brises de mai. Fille des enchantemens printaniers, Hermia grandit au sein de la nature alpestre, loin des villes et des villages, loin de toutes les communautés humaines. Est-ce une femme? Est-ce une plante? On ne saurait le dire. Sa vie se passe dans les bois, dans les prés, au bord des eaux courantes, et se confond avec la vie universelle. Elle se nourrit de fruits sauvages et boit le lait des troupeaux vagabonds, car les bonnes gens de la montagne, la considérant comme une sorte de petite *Fadette*, lui laissent traire à sa fantaisie les brebis et les chèvres. Tous les animaux lui sourient, comme dans les légendes chrétiennes du moyen âge. Rappelez-vous ces religieux que le vieil Orcagna peignait sur les murs du Campo-Santo et dont Auguste Barbier a si poétiquement parlé, rappelez-vous cette vie paisible des moines, cette familiarité des êtres inférieurs avec les solitaires inoffensifs :

Leur vie est innocente et sans inquiétude,
L'inaltérable paix dort en leur solitude,
Et, sans peur pour leurs jours, en tous lieux menacés,
Les pauvres animaux par les hommes chassés,
Mettant le nez dehors et quittant leurs retraites,
Viennent manger aux mains des blancs anachorètes.
La biche à leur côté saute et se fait du lait,
Et le lapin joyeux broute son serpolet.

Ici, c'est bien mieux, ou du moins c'est tout autre chose. La grâce des vieilles légendes ne suffit pas, voici les rêveries panthéistiques. Tous ces animaux qui l'entourent, ce sont des créatures du même ordre habitant *les forêts fraternelles*. Les chiens fauves lui lèchent les mains, les taureaux flairent ses cheveux blonds, les hôtes des nids et des tanières se groupent familièrement autour d'elle, car d'un seul regard elle rassure l'oiseau timide et apprivoise la bête féroce. Bref, elle est mêlée à toute la nature et commande l'amour à tous les êtres. Voyez-la s'avancer, muette et pensive, au milieu des daims et des bouvreuils, des aigles et des chamois. L'aigle lui apporte des fleurs des sommets, le chamois défiant vient se coucher à ses pieds.

Qui êtes-vous, Hermia? lui demande le poète. Avant cette vie d'aujourd'hui, quelle destinée était la vôtre? A la place de ces blonds cheveux et de ces bras charmans, aviez-vous des plumes et des ailes? Habitez-vous un nid sous la feuillée? Étiez-vous un beau cygne sur un lac aux reflets d'argent? Étiez-vous une source limpide, un arbre noblement élancé, une fleur gracieusement épanouie? Oui, vous étiez sans doute un de ces êtres heureux à qui

Dieu a donné la douceur de l'existence sans aucun des fardeaux de la vie humaine :

Ou plutôt, tour à tour source, oiseau, chêne ou rose,
 Vous avez recueilli l'esprit de toute chose,
 Et des êtres divers traversés jusqu'à nous
 Gardé ce qu'en chacun Dieu sema de plus doux.
 Comme au seuil d'un tombeau, triste au moment de naître,
 Devant l'humanité vous hésitez peut-être?

Elle hésitait, elle hésite encore, la mystérieuse *Hermia*, et c'est pour ne pas se mêler à l'humanité qu'elle prolonge sa condition première. Rien de plus charmant que le tableau de cette existence miraculeuse. La nature obéit à la vierge, sans que la vierge ait besoin de commander. Il y a là tout un chapelet de légendes à rendre jaloux les mystiques rêveurs du XIII^e siècle. Les pâtres, témoins de ces merveilles, en parlent longuement dans les veillées du soir. « Avez-vous remarqué l'autre jour les larmes qui coulèrent de ses yeux, quand elle vit ce nid tomber du haut d'un arbre et toute la couvée gisant sur le sol? Le lendemain, à l'endroit où ses larmes avaient coulé, des rameaux sortaient de terre chargés de fleurs inconnues à nos climats. » Partout où elle va, l'herbe croît plus fine et plus verte; partout où elle s'assied, les champs se vêtent de roses. Ne semble-t-il pas voir la sainte *Élisabeth* du panthéisme poétique?

L'heure a sonné pourtant où l'enfant devient une jeune fille, où la jeune fille peut devenir une femme. Heureux qui possédera un tel trésor! Plus d'un y aspire, parmi les jeunes pâtres de la montagne, mais je ne sais quel respect tient les amoureux à distance. Une seule fois, *Hermia* consentit à laisser naître une amitié discrète entre elle et un jeune homme, disciple aussi, disciple enthousiaste et candide de la nature adorée. Doux entretiens! chastes délices! études ravissantes dans le livre des fleurs et des arbustes! Ici, la poétique fée nous apparaît comme sur le seuil de la destinée humaine. Va-t-elle le franchir, ce seuil d'un monde nouveau, et mettre sa main pour toujours dans la main de celui qui l'aime? Non, à l'heure où un sentiment plus vif que l'amitié fait un instant fléchir son âme, l'âme a peur, l'âme s'enfuit, *Hermia* s'affaisse et meurt.

Une fois le sujet accepté, c'est une création délicieuse que ce poème d'*Hermia*. L'auteur y a déployé une légèreté de touche, une délicatesse de sentiment dignes des plus grands éloges. Il fallait un art consommé pour donner le relief de la vie à des pensées aussi subtiles. Cela fait penser pour la féerie de certains détails au *Songe d'une nuit d'été* du grand Shakspeare, aux *Idylles du roi* de l'élé-

gant Tennyson; pour la conduite du récit et l'arrangement des épisodes, cela rappelle l'*Éloa* d'Alfred de Vigny. J'ajoute que l'œuvre est tout à fait originale et que, par l'étrangeté même de la donnée, elle forme un anneau sans modèle, un anneau d'or et de diamant, dans la chaîne des inspirations philosophiques de M. Victor de Laprade.

Est-ce là pourtant tout ce que les ravissements de la nature devaient fournir à un penseur de haut vol? Quoi! un poète abdiquant les droits et les devoirs de l'homme devant la majestueuse immobilité du chêne! Une créature mystérieuse hésitant devant la destinée humaine et retournant vers les mondes inférieurs qui lui semblent plus près de Dieu! M. de Laprade sentit bientôt le vide de cette doctrine; avant même qu'il eût cherché d'autres voies, un cri de désenchantement s'échappa un jour de ses lèvres, il douta de la nature a lorée, il douta de la solitude sainte, et au plus haut de ces hauts sommets qui d'en bas lui apparaissaient comme un temple il vit sa religion s'évanouir :

Plus haut que le sapin, plus haut que le mélèze,
Sur la neige sans tache au soleil j'ai marché ;
Dans l'éther créateur je me baigne à mon aise ;
Le monde où j'aspirais, mes deux pieds l'ont touché.

J'ai dormi sur les fleurs qui viennent sans culture,
Dans les rhododendrons j'ai fait mon sentier vert ;
J'ai vécu seul à seule avec vous, ô nature !
Je me suis enivré des senteurs du désert.

Je me suis garanti de toute voix humaine
Pour écouter l'eau sourdre et la brise voler ;
J'ai fait taire mon cœur et gardé mon haleine,
Pour recevoir l'esprit qui devait me parler ;

Et voilà qu'entouré des cimes argentées,
Cueillant le noir myrtil, buvant un flot sacré,
Goûtant sous les sapins les ombres souhaitées,
Libre dans mes déserts, voilà que j'ai pleuré!

Est-ce donc par orgueil que ton front nous attire?
Est-ce pour éblouir que ton œil respandit,
O nature! et n'as-tu rien de plus à me dire
Que ces mots : Je suis grande et vous êtes petit?

Pourquoi devant mes yeux ta paupière abaissée
Tout langage entre nous s'est-il déjà perdu?
Je viens chercher en toi quelque sainte pensée :
Pourquoi, d'un signe au moins, n'as-tu pas répondu?

Le rêveur se trompait; la nature avait répondu, puisqu'elle lui mettait au cœur ce nouvel aiguillon. Une telle amertume était plus

qu'un signe, c'était l'appel du Dieu que le poète avait si noblement poursuivi. Vainement l'auteur des *Odes et Poèmes* essaie-t-il de se raidir encore contre le doute qui vient de lui arracher des larmes ; il entend retentir à ses oreilles l'avertissement des saints : *Væ soli!* et son instinct supérieur finit par lui dire que l'âme de la création, c'est l'amour. Cherchez donc cette âme, ô poète ! tout vous en parlera, le brin d'herbe aussi bien que le chêne, et le vallon obscur aussi bien que les cimes resplendissantes. Cherchez-la surtout dans ce qui pense, dans ce qui veut, dans ce qui aime. La volonté féconde que maudit l'impuissant peut-elle être mise en balance avec la sensibilité indéfinie ? Et quelle fille de bonne mère consentirait à être Hermia, pouvant être sainte Geneviève ou sainte Jeanne d'Arc ? Cherchez dans votre cœur le principe de vie. Les cimes sont en vous, tâchez de les découvrir. C'est le devoir, c'est le sacrifice, c'est le dévouement à la patrie, et, pour elle, à toutes les grandes causes.

Ces idées, que nous suggère le gémissement du poète sur la montagne, furent pour lui le point de départ d'un travail intérieur qui dura une dizaine d'années. Retraite laborieuse ! transformation accomplie sans bruit, sans éclat, le plus simplement et le plus naturellement du monde ! Les *Odes et Poèmes* sont de 1843 ; vers la fin de 1852 parurent les *Poèmes évangéliques*.

III.

Le recueil des poèmes évangéliques est le point central et culminant dans l'œuvre de M. Victor de Laprade. C'est de ce point qu'on embrasse tout le développement de la chaîne. Les chants qui ont précédé ce beau livre semblent n'avoir eu d'autre but que d'en mieux préparer l'éclosion ; ceux qui viendront ensuite ne feront qu'en appliquer les principes et en agrandir le domaine. Ni la religion de l'humanité idéale, ni la religion de la nature idéale n'avaient pu satisfaire l'âme du poète ; après ce labeur opiniâtre, il s'en revient libre et fort à la religion du Christ.

Ce travail est chez lui si logique, si régulier, si parfaitement naturel qu'il n'a pas besoin d'une conversion éclatante, il lui suffit de rectifier sa pensée. C'est ainsi qu'en déclarant ses convictions nouvelles il a pu rappeler sans embarras ses ardues recherches des jours précédents. La Grèce et la Gaule, le culte des héros et le culte des vieilles forêts, ce n'était pour lui en réalité que des étapes successives dans son voyage à la poursuite du divin. Pourquoi re-

niçrait-il ces nobles amours ? Il n'a qu'à les compléter par des amours plus hautes. Tel est le sens de ces beaux vers :

. Docile aux maîtres d'Ionie,
 J'ai poursuivi d'amour leur sereine harmonie ;
 Sur les pas de la Muse et des Trois Charités
 J'ai fréquenté le Pinde et ses bois désertés.
 J'appris à marier, dans Athènes ma mère,
 Le verbe de Platon et la lyre d'Homère.
 L'écho religieux d'Orphée et de Linus
 M'a parlé dans la Thrace et les temps inconnus,
 Et, prenant les beaux fruits de la sagesse antique,
 J'en ai fait sous mes doigts jaillir le vin mystique.

Puis les chênes gaulois m'ont dit tous leurs secrets ;
 J'ai traduit aux humains la chanson des forêts.
 J'ai sous les noirs sapins, comme un fils des druides,
 Écouté les esprits qui leur servaient de guides,
 Et, la verveine au front, avec la serpe d'or,
 Du gui sacré de chêne invoqué le trésor.
 Saignant des coups portés à mes forêts divines,
 J'ai maudit notre engeance acharnée aux ruines ;
 J'ai noté les accords des derniers sommets verts,
 Et l'âme du grand chêne a parlé dans mes vers.

Maintenant j'ose plus et j'attends plus de grâces :
 Sur les monts de Juda je vais chercher vos traces,
 O Christ !

Est-ce à dire qu'il a toujours suivi paisiblement sa route, qu'il a marché de progrès en progrès sans trouble et sans combat ? Non certes ; à cette page harmonieusement sereine, on pourrait en opposer une autre où il parle des rébellions de son esprit, de ses égaremens dans le vide, de l'orgueil qui l'entraînait loin du puits de Jacob et lui promettait une source pour lui seul :

Le doute en ses déserts m'a longtemps égaré.
 Loin du puits de Jacob où les âmes vont boire,
 Indocile au pasteur, j'ai vécu séparé.

Ces accens, et d'autres encore, éclatant par intervalles avec une poignante amertume, indiquent bien la lutte que le poète a subie ; j'ai voulu indiquer seulement que cette lutte offrait avant tout le caractère d'une évolution philosophique, et qu'au fond du chantre païen ou panthéiste le chantre des idées chrétiennes se préparait silencieusement.

De là, on le pense bien, la largeur et la simplicité de son christianisme. Rien d'étroit ni d'affecté, rien qui sente les exaltations mystiques ou les superstitions puériles. Un savant évêque, nourri

de la sève de l'Oratoire, écrivait récemment ces paroles : « Faire de la mysticité sentimentale, c'est chose facile... La littérature pieuse de nos jours abonde en productions qui mériteraient d'être appelées frivoles, n'étaient la gravité des questions dont elles traitent et la bonne foi de leurs auteurs (1). » L'auteur des *Poèmes évangéliques*, même dans le premier feu de son retour de conscience, était préservé du péril que signale si bien le sage pasteur. Sa haute idée de la personne humaine, telle qu'il l'avait entrevue au fond de la culture hellénique, l'empêchait de tomber dans les enfantillages et les frivolités. Rien de plus ferme que sa philosophie chrétienne. Il n'a que des sentimens virils et virilement exprimés. Ses élans, ses effusions, ses tendresses les plus intimes attestent toujours le penseur. Sans viser le moins du monde au rôle de théologien, par cela seul qu'il parle en poète moraliste, c'est-à-dire en témoin et en confident de l'âme humaine, il réfute tout naturellement quelques-unes des plus étranges hérésies de nos jours. Suivant l'ancienne tradition chrétienne, c'était une grave erreur de voir seulement l'homme ou seulement le Dieu dans la personne du Christ. Combien de fidèles aujourd'hui pour qui l'homme a disparu dans le Christ et qui suppriment tout lien entre le médiateur et l'humanité ! Combien d'autres au contraire pour qui le Dieu s'est abaissé et qui s'abandonnent, en parlant du Sauveur, à des familiarités de mauvais goût ! C'est la vieille distinction des esprits farouches et des esprits accommodans, des fanatiques et des frivoles, des jansénistes et des jésuites, car ces querelles de théologiens qui tiennent à des conceptions philosophiques erronées se perpétuent de siècle en siècle sous des déguisemens nouveaux, alors même que les circonstances générales semblent y avoir mis fin pour toujours. Il n'y a ni étroitesse janséniste ni mesquinerie jésuitique dans la prédication chrétienne de Victor de Laprade. Tout y est franc, large, ouvert, noblement et pleinement lumineux. D'abord, point de mysticités équivoques. C'est à peine s'il ose approcher du Verbe :

L'apôtre seul, touché par les langues de feu,
Dira la majesté du Verbe égal à Dieu.

Mais ce Christ a été notre frère, il a vécu de notre vie, il a été pauvre, il a souffert ; l'Évangile, qui l'appelle fils de Dieu, l'appelle aussi le fils de l'homme. Ce fils d'Adam, ce fils relevé qui relève tous les autres, a été tenté comme chacun de nous, comme chacun de nous il a été forcé de combattre l'ennemi invisible, il a connu

(1) L'évêque d'Autun, dans une lettre adressée au père Augustin Largent, de l'Oratoire, à propos de l'ouvrage intitulé : *Élévations à saint Joseph*. Paris, 1876.

le doute, il a connu le désespoir; au jardin des Olives, il a pu se croire abandonné du père, et il a crié par trois fois.

Je puis donc l'exprimer, car c'est l'homme éternel,
 Ce Christ qui s'abreuva de vinaigre et de fiel,
 Celui dont le travail durcit les mains actives,
 Ce Christ, non du Thabor, mais du mont des Olives,
 Qui put dire, au milieu des affres de la croix,
 Que Dieu l'abandonnait, et qui cria trois fois!
 Toutes ses actions nous parlent, nous enseignent,
 Et sa chair saigne encor dans nos membres qui saignent.

Voilà le Christ dont la poésie a le droit de parler aux hommes, sans que la théologie vienne gêner ses allures. Grâce à cette conception simple et forte, M. de Laprade a pu composer une œuvre qui est bien à lui, un poème dont le fondement est l'Évangile, et qui est toutefois un poème original, un poème où le drame du jour se mêle constamment au drame du Calvaire. Dès les premières pages, voici trois tableaux : *le Royaume du monde, le Baptême au désert, le Précurseur*, qui n'ont pu être exécutés de cette façon que par un artiste du XIX^e siècle. On y retrouve cette science de l'Orient que la critique moderne nous a révélée et dont s'inspirera plus tard le hardi coloriste Henri Regnault. Ici d'abord c'est le roi, le roi d'Orient, Hérode, recevant les tributs de ses peuples, vêtemens et meubles splendides, robes d'écarlate, coffres de santal, colliers de perles, éblouissemens de l'Inde, trésors de la Lybie, puis les animaux rares, les chevaux du désert, les chameaux au long cou, les lourds éléphans, puis le troupeau des esclaves d'Afrique, cent filles du Niger qui peuvent dire comme la sulamite du *Cantique des cantiques* : Je suis noire, mais je suis belle ! et tandis que le flot des tributaires vient battre les marches du trône, arrivent du fond de l'Asie des rois, des mages, guidés par une étoile mystérieuse et cherchant le futur souverain d'Israël et du monde.

A ces images resplendissantes que suivent le massacre des nouveau-nés et la fuite en Égypte, le poète a opposé des scènes d'une couleur sauvage. Quel est cet homme accroupi, fauve, sombre, immobile, qui se confond presque avec les rochers dont la pointe perce le sable ? Son œil est d'un voyant, ses habits sont d'un esclave. Il porte des guenilles de peau de chameau, un tissu de cuir et de poils roux. Autour de lui pas une herbe, pas un souffle, pas un murmure d'insectes. Le ciel est rouge, le sable est brûlé; nul autre que l'homme fauve ne pourrait habiter cette fournaise. C'est trop cependant; l'esprit qu'il invoque en cette pénitence horrible lui ordonne de se rapprocher des hommes, de se rendre plus accessible, d'aller aux bords du Jourdain pour prêcher et baptiser

les Juifs. Il part, il appelle ses frères d'Israël, il prêche le renouvellement du monde, il jette d'effroyables clameurs, il baptise les générations confiantes et accable les pharisiens, les scribes, race de vipères, troupes d'hypocrites qui prétendent ouvrir et fermer le ciel à leur fantaisie, corrupteurs de la religion de Jehova, faux gardiens de la loi, de qui l'esprit s'est retiré. La foule s'accroît pour l'entendre,

Foule étrange de gens incultes ou mandits,
 Pâtres, bandits, soldats semblables aux bandits;
 Obscènes mendiants aux sourires farouches;
 Publicains aux doigts noirs, au front blême, aux yeux louches,
 Sur de tels compagnons encor peu rassurés;
 Et, couvertes de fard, de voiles bigarrés,
 Sanglotant et joignant leurs mains de pleurs mouillées,
 Maintes filles de joie en groupe agenouillées.
 Tous attentifs; les uns sur le sable couchés;
 D'autres, assis plus loin dans les creux des rochers,
 Sous les grands aloès et sous les palmiers rares,
 Cherchant l'ombre et le frais dont ces lieux sont avarés;
 D'autres, pour voir le maître et l'ouïr à leur gré,
 Entrent jusqu'aux genoux dans le fleuve sacré.
 Tout fait silence au loin, le vent, l'eau jaune et lente,
 Et des plaines du Gad l'immensité brûlante.
 Seul, l'homme du désert parle à ce peuple et dit...

Tout cela sans doute a son point de départ dans les versets de saint Luc, mais les brèves indications de l'évangéliste sont fécondées ici par une imagination puissante et rendues avec une singulière énergie de couleur. De telles pages devaient frapper les artistes; il y en a un surtout, écrivain initié à tous les secrets de la forme et attiré par toutes les audaces, qui s'est inspiré manifestement de ces peintures de Victor de Laprade, tout en s'efforçant de n'en rien laisser voir (1). Le chant intitulé *le Précurseur* est la digne conclusion de ce hardi prologue. Le drame d'Hérodiade et de saint Jean-Baptiste clôt admirablement la trilogie.

Dès que Jésus paraît, une lumière pénétrante éclaire les tableaux d'un poète. *La Tentation, les OEuvres de la foi, l'Évangile des champs, la Tempête, la Samaritaine*, sont des pages sévères et solides qui font penser à Nicolas Poussin. Ce que j'en aime surtout, c'est le sentiment profond des idées et des devoirs de notre âge si intimement associé aux souvenirs des traditions évangéliques. Poussin et Raphaël nous représentaient leur temps quand ils peignaient les scènes des livres saints; Victor de Laprade nous rend la vivante image des plus terribles crises du XIX^e siècle, lorsqu'il nous montre

(1) M. Gustave Flaubert, dans les pages les plus énergiques de son dernier volume intitulé *Trois Contes*.

Jésus sur la barque du pêcheur que secoue la tempête. Ce n'est plus une barque, ce n'est plus un frêle esquif, c'est le navire séculaire, le navire du pays de France qui porte les destinées du monde.

Le navire est immense, un peuple entier l'habite;
D'après un plan divin sa charpente est construite.

Et cette tempête qui l'ébranle, oh! ce n'est pas le coup de vent qui assaillit un jour la barque des pêcheurs sur le lac de Génézareth, c'est la tempête humaine bien autrement redoutable que la fureur des vents et des flots, c'est l'ouragan des passions basses, le déchaînement de la chair et de ses appétits. On voit que le poète, noble amant de la liberté, écrit ces pages vengeresses au lendemain des journées sinistres qui ont pour si longtemps détruit la liberté dans notre France. Ces invectives appartiennent à l'histoire de 1848, comme la *Curée* d'Auguste Barbier appartient à l'histoire de 1830. Même énergie de convictions nobles, même foi patriotique, même idéal républicain.

Un sentiment pareil éclate, et avec plus de véhémence encore, dans la pièce intitulée : *la Colère de Jésus*. J'y trouve en même temps une inspiration bien touchante dans les avertissemens que le poète s'adresse à lui-même. Son précédent recueil, les *Odes et Poèmes*, avait manifesté çà et là certaines tendances misanthropiques. Du haut des cimes alpestres, il avait trop méprisé les villes et la foule qui s'y agite. La colère de Jésus, au moment où il vient de répéter ses paroles et de les tourner contre ses frères, lui inspire tout à coup des scrupules. Est-ce bien à l'homme de s'approprier les anathèmes du vengeur céleste? Un Dieu seul peut lancer de telles condamnations puisqu'il possède seul les trésors de l'infinie miséricorde. Celui-là seul a le droit de frapper qui a le pouvoir de guérir. Il s'encourage donc à la douceur, à la patience, à l'oubli des fautes, à la sympathie humaine. La haine est une mauvaise conseillère; arrache de ta lyre, ô poète, cette corde trop prompte à faire vibrer la haine.

Sois doux et patient même à l'heure où nous sommes,
Demande à Dieu pardon d'avoir maudit les hommes.

Que de nobles choses dans cette humanité! Ne regarde plus les misères d'en bas, ne regarde que les hauteurs. Il y a là une élite qui t'appelle. Reviens aux maîtres, à Sophocle et à Virgile, à Shakspeare et à Dante, inspire-toi de Phidias comme de Raphaël. Unis la profondeur chrétienne à la beauté antique. — Et, se rappelant ses propres fautes, les imperfections de sa poésie, les longueurs de

certaines pièces, l'absence de contours arrêtés, la monotonie des teintes, l'emploi trop fréquent des grisailles, il se dit courageusement :

Songe à ton œuvre aussi; sculpte un vers trop confus,
Émonde tes rameaux aux jets gris et touffus,
Poursuis la couleur nette et la forme finie,
Va dorer ta statue au soleil d'Ionie;
Apprends des maîtres grecs les secrets du contour,
Sans fermer ton oreille aux maîtres de l'amour.
Fais ton livre émouvant, mais de style sévère,
Beau vase athénien plein de fleurs du Calvaire!

Nobles conseils que le poète met immédiatement à profit. Le voilà, ce vers sculpté, ce vers de marbre et d'or, vase attique rempli de fleurs chrétiennes.

Avais-je tort de dire que la rénovation intérieure du poète était l'œuvre d'une évolution toute naturelle et qu'au fond il n'avait pas à répudier ses amours d'autrefois? Quand il rencontre Jésus dans les campagnes de la Judée, quand il se mêle à la foule et recueille tant de paraboles charmantes, tant d'images empruntées aux scènes de la nature, il résume la prédication du divin maître sous ce titre à la fois aimable et hardi l'*Évangile des champs*; et de ce rustique évangile, de cet évangile tout souriant, tout fleuri, tout printanier, il tire la justification de ses juvéniles ardeurs. Il se trompait sans doute, et bien gravement, quand la nature lui apparaissait comme l'être par excellence, mais il n'avait pas tort d'aimer cette nature où Jésus a puisé ses paraboles. La nature n'est donc pas maudite; puisque Jésus l'a aimée lui aussi, il peut continuer à l'aimer, à la chanter en ses vers, comme l'œuvre de la puissance infinie et de l'infinie bonté. L'esprit chrétien a tout remis en sa vraie place. Le christianisme n'a pas détruit le vieil homme, il l'a relevé; il n'a pas condamné l'antique nature, il l'a revêtue d'une beauté plus haute.

Cette largeur de sentimens, cette théologie sans nulle prétention, mais si neuve et si originale, n'était pas faite pour obtenir grâce auprès des esprits de ténèbres; l'auteur des *Poèmes évangéliques* avait droit aux injures des pharisiens et ces injures ne lui ont pas manqué. M. de Laprade, si j'en juge par ses vers, n'en a été ni affligé ni surpris. Ce n'est pas de ce côté-là qu'il cherchait de nouveaux soutiens. Une des choses les plus touchantes, et, à mon avis, les plus chrétiennes de son livre, c'est la préoccupation qu'il témoigne de rester fidèle à ses anciens maîtres de poésie et d'art. De même qu'il a gardé son amour des bois et des hautes cimes tout en rectifiant son inspiration première, il n'a jamais pensé que ses nouvelles croyances dussent le séparer des compagnons de sa jeunesse. Je pourrais citer tel de ses poèmes où il emmène avec lui

tous ceux qu'il suivait naguère, poètes, philosophes, chercheurs passionnés de l'Idéal, et les présente avec confiance au Dieu de la croix :

Je vous offre à bénir et voudrais vous nommer,
O mon père! tous ceux que je suis fier d'aimer;
Tous ceux que, dans la joie ou les destins contraires,
J'appelle dans mon cœur mes maîtres ou mes frères...
Jamais devant un glaive ou devant un linceul,
Pour lutter ou souffrir Dieu ne m'a laissé seul.
J'ai pour les opposer au torrent de mes peines
Conquis des amitiés fortes comme des chênes...

Mon Dieu! ni les plaisirs, ni les ambitions
N'ont de leur vil ciment formé nos unions;
C'est dans l'amour du bien, des beautés infinies,
Que se sont rencontrés nos cœurs et nos génies.
Vous le savez : tous ceux à qui je tends la main
Marchent tous, devant vous, dans un noble chemin...

O Christ! puisque aujourd'hui, prévoyant et sévère,
C'est moi que tu choisis pour monter au Calvaire,
J'ose, indigne entre tous, te supplier pour eux
De les marquer au front de ton sang généreux;
Afin qu'en traversant les temps vils où nous sommes
Nul d'entre eux ne se perde en la cité des hommes.
Garde au monde divin, garde leur cœur entier,
Mais fais-leur ici-bas un moins rude sentier,
Allège un peu leur croix sur nos âpres collines,
Et mêle quelques fleurs à leur bandeau d'épines.
Que jamais aucun d'eux, gémissant d'être né,
Ne te crie : ô mon Dieu! tu m'as abandonné.
Au fort de ses combats que chacun d'eux espère;
Entre tes bras sacrés reçois-les comme un père,
Et que nous allions tous, humble et fidèle essaim,
Retrouver à jamais l'amitié dans ton sein.

Voilà comment ce livre, tout plein des ardeurs de la foi, exprime en même temps toutes les fidélités, livre aimable et profond, livre chrétien que nul philosophe ne lira sans mieux aimer la philosophie, nul artiste sans avoir de l'art une conception plus haute et plus riche.

IV.

On a vu les trois cycles qu'a parcourus successivement la marche ascendante de la pensée du poète, l'homme, la nature et Dieu. Dans *Psyché* l'homme idéal, dans les *Odes et Poèmes* la nature idéale; car malgré les critiques que nous avons dû adresser à M. Victor de Laprade, on ne pouvait méconnaître, au milieu même de ses erreurs,

la poursuite ardente du divin. Il fallait cependant que ces aspirations confuses vers l'infini revêtissent enfin une expression plus précise. Après avoir demandé aux méditations philosophiques et aux enchantemens des solitudes le dieu dont son âme est avide, l'auteur des *Poèmes évangéliques* alla le chercher plus simplement dans le récit de la vie et de la mort de Jésus. Il semble qu'il reproduit librement dans les rêves secrets de son intelligence le travail du genre humain lui-même. Des temples de l'antique sagesse, il nous avait conduits sous les vieux chênes celtiques qui abritèrent le berceau des races modernes; il était temps de faire entendre la bonne nouvelle aux peuples régénérés. Tout vrai poète est plus ou moins comme les divinités d'Homère, il lui suffit de trois pas pour parcourir le monde. Ici, c'était l'univers moral que l'imagination du poète avait embrassé en trois bonds.

A partir de ce moment, le poétique chercheur est assuré de son domaine. Tous les ouvrages qu'il a publiés depuis vingt-cinq ans ne sont que l'application des principes dont il s'est rendu maître en ce consciencieux travail de ses débuts. Il y aura parfois des fautes, il y aura des défaillances ou des emportemens regrettables, suivant les chances de l'inspiration et les vicissitudes de la vie publique; le poète pourra oublier les conseils qu'il s'est donnés si loyalement à lui-même dans les plus belles pages des *Poèmes évangéliques*, il oubliera qu'il a dit :

Sois doux et patient même à l'heure où nous sommes,
Demande à Dieu pardon d'avoir maudit les hommes.

Cependant, à ne juger que l'ensemble, ce sont les principes élaborés dans *Psyché*, dans les *Odes et Poèmes*, et définitivement fixés dans les *Poèmes évangéliques*, qui resteront la règle de sa vie.

Le premier des ouvrages auxquels s'applique cette remarque en justifie l'exactitude avec une précision particulière. L'élévation philosophique, l'amour enthousiaste de la nature, la pureté du sentiment religieux, ces trois choses que M. de Laprade avait développées séparément dans les trois grandes œuvres de sa jeunesse, il en fait cette fois un simple et harmonieux accord. Toutes ces inspirations s'unissent, toutes ces voix chantent ensemble. Le poète a donné à son recueil le vrai titre qui lui convient, il les appelle des *Symphonies* : symphonies pour le fond, car l'homme et la nature, naguère célébrés à part, y apparaissent dans le même chant, sous le même regard de Dieu, — symphonies pour la forme, car il s'agit de compositions toutes nouvelles où une pensée philosophique, religieuse, morale, se déroule comme une scène dramatique, où plusieurs voix se répondent tour à tour, où l'homme interroge la nature, où la nature a ses échos dans le cœur de l'homme, où Dieu

même se fait entendre! Ainsi Beethoven recueillait les voix du monde extérieur, et, combinant l'*andante*, l'*allegro*, le *scherzo*, formait de tous ces bruits et de tous ces contrastes l'orchestre merveilleux dont M. de Laprade voudrait lui dérober le secret.

La seule critique utile est celle qui fournit ses preuves, pour l'éloge comme pour le blâme. Si je résume mes impressions personnelles sans les justifier, je ne fais pas même la moitié de ma tâche; les quatre symphonies de M. de Laprade méritent une attention spéciale. Voyez d'abord la *Symphonie des saisons!* le poète veut montrer en traits expressifs le néant des choses humaines et les tristesses d'ici-bas; écrira-t-il une pièce philosophique et abstraite? recommencera-t-il avec les inspirations qui lui sont propres les admirables *novissima verba* de Lamartine? Non, il essaiera de mettre sa pensée en action.

Une jeune fille est assise au sein d'une prairie en fleurs. Son nom est Adah et vous pouvez voir dans cette fiction gracieuse un être réel ou un symbole de l'âme. Le printemps sourit, les fleurs s'entr'ouvrent, la rosée brille au calice des primevères. Quel charme dans cette nature qui revit, mais quel charme enivrant et perfide! L'abeille qui bourdonne, la marguerite qui s'épanouit, la source qui murmure, tout s'agite, tout s'anime pour séduire l'inexpérience de la vierge et lui verser le filtre des enivrantes paroles. Bientôt voici l'été, voici les heures brûlantes du jour et les tièdes heures de la nuit. Ah! prenez garde! l'ivresse de la volupté est partout, dans le parfum des roses, dans le chant du rossignol, dans les vagues de la mer qui frémissent au soleil. « O mon bien-aimé! s'écrie Adah, viens! partons! tu es mon ciel et mon dieu! Pour toi je suis résolue à tout abandonner! » Et tandis qu'elle parle ainsi, le chœur des sirènes module ses incantations pour étouffer plus complètement la timide voix de la conscience. Mais tout à coup à ces brûlans tableaux l'auteur fait succéder les tristesses de l'automne: écoutez le vent qui siffle dans les feuilles sèches; écoutez aussi, comme un *scherzo* moqueur, l'insolente chanson du merle! Le temps est gris, la nuit tombe, les feux follets commencent à voltiger lugubrement au-dessus des marais et des cimetières. Que fait Adah? Trompée par les plaisirs menteurs, qui ne laissent que de la lie au fond de la coupe, elle s'obstine à ne pas entendre la voix de son âme, et, pour se venger de son espérance déçue, elle invoque les deux divinités de l'impie, l'ironie et l'orgueil. Est-ce tout? Non. L'hiver est arrivé, froid, glacial, ténébreux; les corbeaux s'abattent sur les corps morts; l'essaim des noirs esprits, gnomes, dragons, vampires, prend possession de la nature. Sortent-ils des entrailles de la nature, tous ces hideux fantômes, ou du cœur desséché de la jeune femme?

Les rêves sont rentrés dans leurs lointains royaumes
 Et ton foyer désert s'est peuplé de fantômes;
 L'hiver évoque en toi les spectres du passé.
 Nous voici, les dragons, les vampires, les gnomes!
 En vain ta porte est close; à ton chevet glacé
 L'essaim des noirs esprits dans l'ombre est amassé.

Vois du p'afond qui s'ouvre une forme descendre;
 Vois ces nains s'accroupir à tes pieds, sur la cendre;
 Vois ces doigts tout sanglants écarter les rideaux.
 Un râle sous ton lit vient de se faire entendre;
 Le livre que tu tiens se déchire en lambeaux,
 Et le vent d'un soupir a soufflé tes flambeaux.

Les reconnais-tu bien, sous leurs formes nouvelles,
 Ces folles visions que tu trouvas si belles?
 Ta main blanche a serré ces doigts courts et velus.
 Les voilà, tes amours, sans que tu les rappelles.
 Tu fais pour nous bannir des efforts superflus.
 Le remords nous conduit; nous ne te quittons plus.

Lugubres apparitions! moins lugubres pourtant que le dernier tableau du poème. La neige tombe sur le cercueil qui va recevoir le corps de la malheureuse. La symphonie des saisons est finie, les voix de la nature se taisent. La neige tombe encore, elle tombe à gros flocons et enveloppe l'univers. Pas un coin de ciel bleu, pas un rayon de soleil, pas un symbole d'espoir. La neige tombe, tombe, tombe toujours. On dirait un linceul immense. Bientôt les brumes du soir s'épaississent, la nuit qui n'aura pas de fin étend partout ses voiles, et le chœur des ténèbres, entonnant un chant de victoire, roule les éternelles ombres sur les neiges éternelles. — Pascal avait dit : « Le dernier acte est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste. On jette enfin de la terre sur la tête et en voilà pour jamais. » Cette sombre pensée, destinée à secouer l'apathie morale de l'homme, le poète l'a traduite en maître sous une forme dramatique et puissante.

Les trois autres symphonies contiennent aussi des inspirations du premier ordre. La *Symphonie des morts*, étincelante de beaux vers, me semble moins précise et moins claire dans son ensemble; mais quelle poésie saine et forte dans la *Symphonie du torrent*, ainsi que dans la *Symphonie alpestre*! La première est un magnifique dialogue entre un poète et un pâtre, au bord d'un torrent. Le poète est sombre, inquiet, désolé; il impute à la nature elle-même la maladie de son âme et s'imagine entendre dans toutes les voix de l'air et des eaux des cris de douleur et de désespoir. Le pâtre est simple, franc et joyeux; son âme est saine comme son corps; il ne connaît pas les subtils poisons de la rêverie, et, traduisant à sa manière la mélodie que lui chante le torrent, il donne

des leçons au songeur énérvé. — Ce songeur, c'est lui peut-être qui se nomme Franz dans la *Symphonie alpestre*; mais comme il est guéri de son mal! comme il gravit allégrement les Alpes! Ce qu'il va chercher sur les cimes, le noble Franz, c'est l'oubli du monde et de ses misères. Il va demander aux scènes de la montagne le repos, la force, l'apaisement des troubles intérieurs, l'amour de la liberté, l'horreur du vice et des lâchetés humaines. Tous les chants qu'il entend sur sa route, la voix des sapins, le *Ranz des vaches*, le chœur des chamois, exaltent en lui l'enthousiasme des hauts lieux; il monte toujours et va purifier son âme sur les glaciers. Mais quoi! se détacher ainsi du genre humain! se complaire en une froide et dédaigneuse vertu! n'est-ce pas là une tentation de l'orgueil? Franz a trouvé le remède qui le préservera du péril. La dernière voix qu'il entend sur les cimes, c'est la voix des religieux, le chœur sublime des hospitaliers qui lui enseigne la charité et le dévouement. Cette éclatante et généreuse peinture méritait bien d'être dédiée à Lamartine.

Il faut citer encore quelques-unes des pièces qui accompagnent ces belles *Symphonies*: *Fausta*, souvenir des grandes luttes de l'Italie contre ses oppresseurs tudesques, drame de l'amour et du patriotisme qui se termine par une héroïque fusillade; *les Deux muses*, où la poésie hellénique, avec sa sérénité olympienne, s'incline devant la poésie plus profonde des modernes; *le Bûcheron*, où le rude paysan, condamné par métier à détruire sa vieille forêt natale, éprouve comme le remords d'un sacrilège, si bien que c'est le poète lui-même qui est obligé de rassurer sa conscience. Comme ce dernier poème nous révèle une pensée devenue chaque jour plus humaine! Ce n'est pas l'auteur des *Odes et Poèmes* qui eût consolé ainsi le vieux bûcheron, il eût joint sa plainte à sa plainte et maudit la cognée meurtrière. Plus calme aujourd'hui, plus ouvert aux choses de l'humanité, il lui montre la marche des sociétés sur la terre, la beauté des grands défrichemens, le vallon obscur et humide s'ouvrant aux rayons du soleil, la fourmilière laborieuse s'emparant du sol, les bruns moissonneurs soupant sous les cerisiers, les beaux enfans joufflus rentrant à la ferme aux soirs des vendanges sur les charrettes chargées de raisins. Ce poète alpestre qui, sans perdre de vue les sommets, redescend avec grâce vers les vallons et les villes, voulez-vous le voir encore dans plus d'une page des *Symphonies*? lisez les *Taureaux*, les *Conseils des champs*, le *Baptême de la cloche*, et surtout les strophes *A une jeune fille poète*, ces strophes toutes souriantes, toutes gracieuses, qui se résument en ces deux vers :

Le génie est bien beau!... J'aimerais mieux l'amour,
Si j'étais jeune fille!

Les *Idylles héroïques* publiées en 1858 sont la continuation des *Symphonies*. Dans les trois pièces dont se compose le recueil, *Franz*, *Rosa mystica*, *Herman*, on retrouve les mêmes procédés, le même concert des voix de la nature alternant avec les voix intimes du poète; surtout, et c'est là le principal intérêt du livre, on y aperçoit le même effort que fait le songeur pour se rattacher aux devoirs de l'humanité. M. de Laprade a fini par comprendre que cet éternel commerce avec l'esprit des cimes ressemblait à une orgueilleuse oisiveté. Le vieux bûcheron de la montagne va s'intéresser aux ouvriers de la plaine. C'est l'aïeul lui-même qui, d'une voix ferme et dans le langage le plus net, détourne Franz de ses rêveries altières : — « Fais comme nous, lui dit-il, sois un homme parmi les hommes, travaille, aime, prends femme, bâtis un foyer, élève une famille. Est-ce que nos ancêtres s'exaltaient de la sorte au fond des solitudes ?

Ceux-là n'avaient pas l'envie
De fuir tout le genre humain,
Et, pour traverser la vie,
Ils prenaient le droit chemin.

Par la montagne et la plaine,
Partout où le blé mûrit,
Ils creusaient, sans perdre haleine,
Le sillon qui te nourrit.

Posant leur sceptre de frêne
Sur le seuil de la maison,
Ils rentraient, l'âme sereine,
Sans rêver d'autre horizon.

Fais comme eux; viens, abandonne
L'oisif orgueil; il te perd.
La nature qui t'est bonne,
C'est le champ, non le désert!

J'aime à faire prononcer par le poète lui-même la condamnation de ses anciennes fautes. Vraiment, c'est assez de sommets, assez de glaciers et de pics neigeux. En vain Franz le songeur, emporté par le démon qui l'agite, veut-il s'élancer encore vers le désert alpestre; Berthe la jeune fermière a retenu le vagabond. C'est toute une *vita nuova* qui commence (en sens inverse de celle du Dante), la *vita nuova* du labeur familial, la saine existence du laboureur et du vigneron. Oh! les jaunes moissons! les rouges vendanges! et que d'enfants frais et joufflus prenant leurs ébats dans la cour de la ferme! Il y a dans tout cela un souffle de réalité qui fait grand bien. Décidément le poète se transforme, et si, comme dans *Rosa mystica*, comme dans *Herman*, il remonte encore vers ses montagnes, ce ne sera plus sur les glaciers inhabitables qu'on le verra

planter sa tente; les hauteurs sacrées désormais, ce seront pour lui les hauteurs de l'âme, la région qu'habitent les héros, l'idéale patrie de Léonidas et de Caton, de Jeanne d'Arc et de Corneille.

Pendant que M. de Laprade poursuivait ce travail de rénovation intime, si curieux à étudier de près, les circonstances extérieures venaient lui offrir à la fois une aide et un péril : une aide en l'excitant aux devoirs virils de la vie, un péril en l'arrachant à ses pensées de sympathie humaine. C'était l'heure où certains amis du régime de 1852, dans un zèle aussi maladroit que servile, semblaient n'avoir d'autre but que de semer la haine sous les pas du souverain, où un ministre illettré affichait la prétention de créer une littérature d'état et persécutait sottement l'enseignement supérieur, où Sainte-Beuve lui-même, un esprit si libre, si avisé ! répétait ce mot de littérature d'état et le commentait à sa manière, où le nom de clérical, appliqué aujourd'hui à tort et à travers, était inventé par les complaisans pour attaquer les principes libéraux, et le premier de tous, la liberté de conscience ! L'auteur des *Poèmes évangéliques* se crut personnellement atteint, il riposta. Ce furent d'abord des ripostes générales, des réclamations philosophiques, par exemple telle ou telle page de ses *Questions d'art et de morale* (1861); mais, à propos de ce livre même et de la nouvelle attitude du poète, Sainte-Beuve lui ayant dit un jour dans un article plein de perfidies surnoisées (septembre 1861) : « Politique lamarinien, retournez rêver dans vos bois, » M. de Laprade y retourna en effet pour y chercher ses armes. Il s'était rappelé ces vers de *la Muse armée*, une des belles pièces des *Symphonies* :

Descends donc aujourd'hui, poète; il n'est plus l'heure
D'écouter les soupirs des flots ou des rameaux;
C'est l'âme des humains qui s'agite et qui pleure,
Va retrouver ton peuple et souffrir de ses maux.

Viens faire, au cœur de ceux qui frappent dans l'arène,
Sonner les rythmes fiers appris dans les grands bois.
Tu sais tailler aussi les javelots de frêne;
C'est le jour d'épuiser ta lyre et ton carquois.

Viens! la toison de l'ours flotte sur tes épaules,
Emprunte à nos forêts leurs divines terreurs;
Entraîne sur tes pas le vrai peuple des Gaules,
De la faux implacable arme tes laboureurs.

Abdique enfin ta paix, muse rêveuse et lente,
Avec ce flot vengeur descends de ton glacier;
Marche, et lève à nos yeux ta hache étincelante,
La neige des sommets en a trempé l'acier.

L'acier de la hache trempée dans la neige, la peau d'ours sur l'épaule, le javelot taillé dans le frêne, ces images exprimaient bien

la colère du poète contre le critique d'état. La muse *rêveuse et lente* était devenue la muse vengeresse. Il y eut là des coups formidablement assénés... Mais pourquoi réveiller ces souvenirs pénibles? Tout cela est oublié aujourd'hui. Vieilles colères, vieux fantômes, le temps a tout dissipé. Entre cette âme généreuse et ce merveilleux esprit, il n'était pas impossible de rétablir les sentimens des premiers jours. L'amitié s'est chargée de ce soin. Le bon Chantelauze, ami dévoué du critique autant que du poète, s'est employé, non sans succès, à réconcilier les muses irritées (1).

Les colères de l'esprit de parti ne valent pas mieux pour un poète que les colères de l'amour-propre. Si j'ai regretté que M. Victor de Laprade ressentît aussi vivement d'insignifiantes piquûres, je regrette bien plus qu'un talent de cette élévation et de cette vigueur se soit laissé entortiller un instant dans les liens d'un parti étroit. Pourquoi ces invectives contre les Italiens au sujet de la statue élevée à Machiavel? M. de Laprade est-il encore dupe de l'équivoque renommée du grand patriote italien? Ignore-t-il son tragique martyr? Il faut laisser à Frédéric le Grand le soin hypocrite de réfuter l'auteur du *Prince*. La critique impartiale de notre temps sait que, dans les drames compliqués du xvi^e siècle, Machiavel a été le grand Italien, comme Luther a été le grand Allemand, comme L'Hôpital et Henri IV ont été les grands représentans de la France.

De toutes ces pièces terribles ou amères, *les Muscs d'état, Ce gueux de Tacite, Jeunes et vieux*, etc., qui forment une bonne moitié des *Poèmes civiques*, je ne veux rien dire de plus. Quel que soit l'éclat du talent dans ces œuvres de combat, les autres recueils de M. de Laprade renferment assez de vers superbes, assez d'héroïques inspirations pour qu'on ne lui fasse pas tort en laissant celles-là dans la pénombre. Lui-même en a supprimé plus d'une page que ses amis avaient désapprouvée. J'aime mieux signaler les deux beaux ouvrages qui suivirent cette période de guerre, *les Voix du silence* et *Pernette*. Dans l'un comme dans l'autre, bien que le poète libéral ne désarme pas, on retrouve la sérénité, la sympathie, la grâce, l'intrépidité patriotique et chrétienne, sans nul mélange d'irritation personnelle ou de préoccupations étroites. Que d'inspirations toutes neuves, toutes fraîches, dans maintes et maintes pages des *Voix du silence*! le poète y continue ce développement intérieur que nous avons suivi plus haut. Il se reproche d'avoir trop maudit les hommes, d'avoir trop méprisé les multitudes. J'aime beaucoup le symbole de la *Silva nova* opposé au symbole des vieilles forêts druidiques. Là des aspects farouches et de mys-

(1) On peut lire à ce sujet une noble lettre de M. Victor de Laprade dans la *Correspondance de Sainte-Beuve*, t. II, p. 193.

terrieuses terreurs, ici des clairières, des percées lumineuses, de vastes espaces ouverts au travailleur joyeux et l'abondance des fruits bénissant le labeur opiniâtre. Si le poète chante trop complaisamment la mort du vieux druide qui se frappe lui-même de sa faucille d'or, il chante surtout le jeune forestier, fils des Celtes, mais Français du fond du cœur et chrétien du fond de l'âme. Ce jeune gars, ce sera le fiancé de Pernelle, la fille de Jacques, et tous deux seront l'honneur du Forez. Dans ce délicieux poème de *Pernelle*, les conceptions de M. de Laprade, toujours un peu vagues jusque-là, un peu monotones, même sous leur forme rectifiée, prennent décidément un corps. Autrefois, en célébrant ses montagnes chéries, les montagnes d'*Hermia* par exemple, avec leurs forêts de pins semblables aux piliers des cathédrales gothiques, il ne disait pas où il les plaçait. Étaient-ce les Alpes du Dauphiné, les Alpes de la Savoie ou de la Suisse? Aucune indication à ce sujet; une seule fois, il lui arriva de nommer la Jungfrau. Ses amis seuls savaient qu'il avait fait ses premières courses alpestres dans la haute partie de la Savoie, entre Sallenches et Chamounix. Michelet, qui a commencé, lui aussi, par ces contrées grandioses, ses études sur les montagnes, nomme dès la première page de son livre tous ces lieux où il a vécu, Saint-Gervais, Combloux, Notre-Dame-de-la Gorge; M. de Laprade se gardait bien de citer leurs noms, comme s'il voulait assurer à ses Alpes vierges je ne sais quelle grandeur indéterminée. Dans *Pernelle*, au contraire, les montagnes prennent un nom réel, comme les idées prennent une forme humaine. Franz, Herman, Conrad, tous ces êtres plus ou moins abstraits, disparaissent; voici Jacques, le rude laboureur, le vaillant soldat de l'an II; voici sa fille Pernelle, le trésor de la ferme; voici la douce Madeleine et son fils Pierre, voici le vieux curé austère et plein de grâce, voici le bon docteur, le bon conseiller, avec sa malice inoffensive et son joyeux sourire. Les montagnes, naguère encore sans nom, ce sont les montagnes natales du poète, les cimes et les bois du Forez, le plateau de Pierre-sur-Haute, tout couvert de fraises, d'airelles, de noisettes, tout sillonné de limpides ruisseaux. Quant au récit lui-même, il n'y a pas un lettré qui ne le connaisse. La France n'a plus à envier à l'Allemagne son chef-d'œuvre d'*Hermann et Dorothee*; grâce, grandeur, poésie familière, réalité charmante, souplesse et solidité du style, nous avons tout cela dans *Pernelle*, nous avons le même chef-d'œuvre et quelque chose de plus.

Quelque chose de plus? Oui, sans doute, la religion du patriotisme et ses saintes colères. Quand l'invasion commence, en 1814, les réfractaires qui ont résisté à des pressions odieuses prennent les armes pour repousser l'étranger. Ce sont là les grands jours, les jours tragiques de Pierre et de sa fiancée Pernelle. Le

dernier chant, *les Noces*, est d'une émotion poignante ; il n'y a rien de pareil dans *Hermann et Dorothee*. Or, ce que l'auteur avait imaginé dans ses fictions poétiques de 1869 devint pour lui l'année suivante la plus cruelle des réalités. Le livre intitulé : *Pendant la guerre*, et qui reparut bientôt après dans les *Poèmes civiques*, semble la continuation des cinquième et sixième chants de *Pernette, l'Invasion et les Francs-chasseurs*. Je n'y voudrais effacer que les insultes à un régime tombé. Il faut pardonner beaucoup à la passion, mais M. Victor de Laprade est une âme trop généreuse pour que les violences de langage ne sonnent pas comme une note fausse en ses nobles concerts.

Et puis les choses changent si vite en ce mobile pays ! Les crimes d'en bas viennent si vite effacer les injustices d'en haut ! Il est difficile de ne pas éprouver, même au point de vue du poète, une sorte de confusion pénible, quand on parcourt le recueil de comédies aristophanesques écrites par lui en 1862, et publiées en 1875 sous ce titre, devenu faux : *Tribuns et Courtisans*. C'est la date surtout qui éveille nos scrupules. Que treize années auparavant, au plus fort de sa lutte avec les gouvernans d'alors, frappé d'une façon illégale par un ministre violent et maladroit, il se soit vengé par une vive satire des mœurs politiques du temps, qu'il ait hafoué les dévots intrigans, pharisiens et pharisiennes, les tribuns de la veille transformés en gens de cour, les voltairiens devenus les ennemis de toute liberté, à la bonne heure ! Le poète alpestre rendait coup pour coup, et il pouvait dire avec autant d'esprit que de hardiesse :

Pardonne-moi, lecteur, ce monde où je te mène ;
 Nous habitons jadis un tout autre domaine ;
 Sur de libres sommets nous prenions nos ébats.
 On nous a tant crié : « Plus bas, plus bas, plus bas ! »
 Qu'il a fallu se mettre au niveau de l'époque :
 Nous y voilà !.. tant pis si ce goût est baroque.
 Donc, il faut être hamain, vrai, réel, actuel,
 Quitter enfin la lune et le septième ciel,
 Savoir son temps, le voir tel qu'il est et le peindre.
 Je l'ai fait cette fois, on ne peut plus se plaindre.

 J'ai peint d'après nature, étant fort incapable
 De rien imaginer en matière semblable.
 Ces fidèles portraits des grands et des petits
 Ne sont pas brevetés, mais je les garantis.
 Rien n'est là de mon cru, je vous le certifie ;
 J'ai fait tout bonnement de la photographie.

Fort bien ; mais ce qui était courageux en 1862 convenait-il en 1875 ? Dès 1863, bien des choses avaient changé. M. Ruland n'avait

plus le gouvernement de l'instruction publique. Un ministre honnête homme avait rendu toute sécurité à l'enseignement supérieur. Et bientôt, quelle situation nouvelle! que d'autres préoccupations! que d'autres menaces! Encore une fois, c'est surtout la date de 1875 qui parut singulière et fâcheuse. Quatre années seulement après les forfaits de la commune, publier des comédies aristophanesques contre les tribuns d'avant le déluge, vraiment, même pour un noble rêveur, la distraction était trop forte. Ses meilleurs amis en furent un peu choqués. N'y avait-il pas eu d'autres tribuns en 1871 qui faisaient oublier ceux de la veille? Je ferme les comédies politiques de M. Victor de Laprade et je relis les courageuses études de M. Maxime Du Camp.

M. Victor de Laprade n'est pas seulement un poète, il a enseigné, il a des doctrines littéraires et une philosophie de l'art. Cette philosophie renferme des parties très hautes; en tout ce qui concerne les poésies primitives, l'ancien disciple de Ballanche, l'ancien ami d'Edgar Quinet montre toujours un sentiment profond uni à des vues souvent originales. Ce génie de l'art grec qui l'a si bien inspiré dans *Psyché* d'abord et trente ans plus tard dans sa belle tragédie d'*Harmodius*, il l'a expliqué excellemment dans une large étude sur Homère. J'oserai dire pourtant que sa philosophie de l'art, considérée dans son ensemble, aurait eu besoin de ce travail d'évolution, de correction successive, que nous avons pris plaisir à retrouver dans le développement de sa poésie. L'auteur de *Pernette* est plus complet que l'auteur de *Psyché*; le critique chez M. de Laprade n'a pas suivi la même marche et réalisé le même progrès. Le fond de ses doctrines est toujours d'un ordre supérieur; il lui arrive maintes fois de les appliquer à faux. Il ne voit qu'un aspect des œuvres de l'esprit, celui qui a le plus de rapports avec son propre talent; il a le culte du grand, du grave, de tout ce qui présente un caractère hiératique et sacré; quoique la grâce ne lui manque certainement pas, ni l'esprit vif et mordant, ni la familiarité charmante, il est disposé à méconnaître la valeur de ces dons exquis dans notre tradition française. Il semble ne pas se rappeler que cette tradition, en ce qu'elle a de meilleur, est toujours aussi souple que forte, aussi prompte à la joie qu'à l'héroïsme. Montesquieu disait de la France: « Laissez-lui faire sérieusement les choses frivoles et gaîment les choses sérieuses. » M. de Laprade, qui confond trop souvent l'ironie malsaine de l'impiété avec la saine vigueur du génie comique, a trop oublié que Molière, par exemple, faisait très gaîment des choses très sérieuses.

Parmi les écrits en prose de M. Victor de Laprade une place particulière est due à ses ouvrages sur l'éducation. Dans un sujet qui se prête si bien aux déclamations vaines, il a montré un esprit

de réforme très net, très efficace, et je ne m'étonne pas qu'une administration réparatrice ait voulu faire du hardi poète un des recteurs de l'université de France. Ses beaux livres, *l'Éducation homicide, l'Éducation libérale, le Baccalauréat et les études classiques*, sont là pour prouver que l'auteur de *Pernette* avait en lui l'étoffe d'un Rollin. Ces petits *traités des études* tracés d'une main si ferme étaient l'œuvre du père autant que du penseur. Ils se rattachent d'une manière étroite à ce dernier ouvrage qui vient de couronner cette longue carrière poétique et qu'il a intitulé simplement : *le Livre d'un père*. Déjà, dans plusieurs dédicaces singulièrement touchantes, il avait esquissé le livre du fils, du frère, de l'époux; le livre du père est plus complet encore, jamais le talent de M. de Laprade n'a déployé plus de souplesse et de grâce.

Heureux le poète qui, après une carrière de près de quarante ans, peut regarder derrière lui en toute sécurité de conscience! On voit trop souvent dans l'histoire de l'art des génies éclatans donner un démenti à leur jeunesse. M. Victor de Laprade a gravi d'échelon en échelon les hauteurs du monde de la pensée, comme il gravissait à vingt ans les Alpes de Savoie. Il a pu défaillir, il n'a jamais dévié. On l'a constamment vu se reprendre, se relever, assurer sa marche, aller toujours plus loin, tendre toujours plus haut. Ses erreurs mêmes, et nous les avons signalées avec franchise, attestaient le généreux élan de son cœur. Penseur, il a complété ses ressources; poète, il a corrigé ses défauts; citoyen, il a regretté ses amertumes et n'a jamais désespéré de la patrie. Il mérite enfin qu'après tant d'épreuves vaillamment traversées on applique à l'écrivain devenu un des vétérans du grand art ce que Sainte-Beuve disait de ses débuts : « Laprade, écrivait le fin lettré en ses *Chroniques parisiennes* de 1845, Laprade a de l'élévation, de l'harmonie, une forme large, brillante et sonore; les beautés sont nombreuses, incontestables; la poésie spiritualiste a retrouvé dans Laprade un noble organe. » Mais surtout, — et c'est là ce qui nous frappe le plus dans cette première sentence, — à propos d'une pièce printanière des *Odes et Poèmes*, Sainte-Beuve ajoute en termes excellens : « Le symbole moral donne à cette poésie gracieuse un sens intime et toute une âme. » Ce jour-là, le pénétrant critique semble avoir pressenti le futur développement du jeune poète. « Un sens intime et toute une âme, » n'est-ce pas là précisément ce que nous venons de montrer chez l'auteur de *Psyché*, d'*Hermia*, des *Poèmes évangéliques*, des *Symphonies*, des *Idylles héroïques*, de *Pernette*, du *Livre d'un père*? n'est-ce pas ce que vient de mettre sous nos yeux la marche ascendante de sa vie et de son œuvre?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES

ASSEMBLÉES DU CLERGÉ

EN FRANCE

SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE

I.

L'ORIGINE ET LA CONSTITUTION DES ASSEMBLÉES DU CLERGÉ.

On sait qu'en France, sous l'ancien régime, le clergé formait le premier des trois ordres dont se composait la nation. Ses députés siégeaient à ce titre aux états-généraux. Quand, au xvi^e siècle, ces états se réunirent, les mandataires du clergé y délibérèrent séparément, ainsi que le faisaient les députés de la noblesse et du tiers : ils formulaient leurs vœux et leurs doléances ; mais, ayant pour mission spéciale de défendre les intérêts de l'église, ils laissaient d'ordinaire aux députés des deux autres ordres le soin de pourvoir à ce qui touchait l'administration du royaume, et, tout en appartenant à la représentation nationale, ils demeuraient avant tout les représentans du corps sacerdotal. La députation ecclésiastique put dès lors avoir des destinées distinctes de celles qui étaient réservées à la représentation de la noblesse et du tiers. Tandis que les états-généraux, convoqués seulement de loin en loin sous les Valois, étaient indéfiniment ajournés après la clôture de la réunion de 1614 pour ne reparaitre qu'au moment où allait sombrer la vieille monarchie, le clergé resta en possession d'assemblées représentatives

chargées de statuer sur ses intérêts temporels et sur les demandes de subsides que lui faisait le roi. Cela tient à ce que cet ordre ne s'était pas contenté, depuis un demi-siècle avant les états-généraux de 1614, de la représentation intermittente et précaire qu'il obtenait dans ces diètes nationales; il avait su s'assurer pour lui-même des garanties qu'avait en vain réclamées la nation par ses députés. Le clergé eut ses assemblées à lui, assemblées périodiques et régulières qui veillaient à la défense des immunités de l'église, traitaient avec le prince presque de puissance à puissance, lui imposaient des conditions chaque fois qu'il réclamait leur assistance pécuniaire, luttèrent contre les envahissemens de l'autorité royale et empêchèrent celle-ci de se substituer à la leur dans la gestion des biens ecclésiastiques. Alors que le roi disait : « L'état, c'est moi, » et regardait le pays comme son patrimoine personnel, ne permettant pas aux mandataires de la nation librement choisis de contrôler ses actes, le clergé avait gardé dans ses mains l'administration de ses propres affaires et ne négligeait rien pour empêcher les magistrats et les agens du pouvoir royal de s'y immiscer, n'en sollicitant l'intervention que pour faire consacrer son autonomie. Fort du prestige qu'il devait à son caractère sacré et de la souveraineté qu'il exerçait en matière spirituelle, s'appuyant sur le saint-siège, dont les décisions faisaient souvent échec à l'omnipotence du roi, le clergé était bien autrement armé pour résister à la monarchie absolue que les deux autres ordres. Voilà pourquoi il ne tomba jamais à l'égard du prince dans cette sujétion à laquelle furent réduits, aux deux derniers siècles de l'ancien régime, le tiers et la noblesse. Le monarque dut compter avec les députés du clergé, et, s'il fit des efforts pour soumettre l'église comme il avait soumis les gentilshommes et les roturiers, il ne parvint pas cependant à lui arracher son autonomie; il ne réussit qu'à obtenir des assemblées ecclésiastiques des concessions temporaires et à leur imposer pour la volonté royale une condescendance qui n'en réservait pas moins les droits de l'église. Le clergé jouit jusqu'en 1789 d'une indépendance fort supérieure à celle qu'avaient les seuls corps laïques qui ne s'humiliaient pas constamment devant le trône, les parlemens.

Il arriva donc qu'au sein de la grande nation, obéissant docilement aux commandemens du monarque, se forma comme une petite nation, vivant à part, libre dans ses rapports avec le pouvoir souverain, jalouse de ses privilèges, ayant sa constitution reconnue, son système représentatif particulier, son administration séparée et ses tribunaux distincts, répartissant l'impôt qu'elle avait au préalable consenti, tenant au gouvernement royal un langage que le reste de

la nation n'osait plus parler. Cette petite nation, dans le silence de la grande, rappelait au monarque ses devoirs de prince très chrétien, tout en protestant envers lui d'une fidélité qui était subordonnée à sa soumission à l'église, car elle lui opposait une autorité supérieure à la sienne, celle de Dieu.

Les choses de l'ancien régime sont aujourd'hui si fort oubliées que la plupart des Français ne savent guère en quoi consistaient les assemblées du clergé. Les historiens en mentionnent quelques décisions célèbres, mais ils ne nous disent pas l'organisation de cette représentation ecclésiastique; ils n'en ont pas relaté les vicissitudes. C'est cependant un sujet curieux que le rôle joué par ces assemblées dans les événemens du temps, l'influence qu'elles ont exercée sur la politique et l'administration de l'église gallicane. Il est intéressant de rechercher dans quelle mesure elles ont pu entretenir ou réveiller le sentiment du droit national. Telles sont les questions que je veux essayer de traiter à l'aide des documens originaux que ces assemblées nous ont laissés. J'ai compulsé les volumineux procès-verbaux de leurs séances. Le rapprochement des faits qu'on y rencontre avec les données de l'histoire générale est plein d'enseignemens. J'ajouterai qu'un tel sujet ne laisse pas d'avoir son à-propos; à cette heure où l'on parle tant de l'esprit clérical, il est utile de mettre en lumière ce qu'on peut en appeler les monumens. La vie politique et intérieure du clergé français telle que nous la montrent les débats et les actes de ces assemblées nous instruit mieux sur l'esprit dont il était animé que des énonciations rebattues qui se sentent toujours un peu des opinions préconçues de leurs auteurs.

I.

Le clergé, au moyen âge, n'était pas seulement une grande puissance dans l'ordre moral et politique, c'était encore une grande puissance terrienne. Il disposait de ressources matérielles considérables qui s'accroissaient incessamment par la libéralité des princes, les dons et les legs des fidèles, grâce aussi à une administration plus intelligente et mieux ordonnée que celle des seigneurs laïques. Une fois que le christianisme fut devenu la religion de l'empire, les empereurs affectèrent à l'église des biens dont le revenu était destiné à assurer le service de Dieu, la subsistance de ses ministres et le soulagement des pauvres; ils dispensèrent les évêques, les prêtres et les moines de certaines taxes imposées au reste de leurs sujets; ils consacrèrent comme un privilège la dîme que les ouailles

payaient à leurs pasteurs et ils y ajoutèrent des avantages nouveaux. Cette situation à part et privilégiée, le clergé l'obtint aussi chez les peuples barbares qu'il avait convertis à l'Évangile. Sous les rois francs, l'église garda presque tous ses privilèges, et si, de temps à autre, elle eut à souffrir des exigences d'un prince, des exactions des hommes de guerre, si parfois elle se vit dépouillée, comme sous le gouvernement de Charles Martel, d'une partie de ses biens livrés aux officiers et aux soldats de ce maire du palais, elle n'en jouit pas moins sous la première race et le commencement de la seconde d'une foule d'immunités qui défendaient son patrimoine contre la convoitise des hommes puissans et les envahissemens fiscaux des représentans de l'autorité royale. Sans doute le clergé supporta une part des charges contributives imposées à la nation, mais ce fut presque toujours dans une proportion moindre que les sujets laïques, plus ménagé qu'il était par le pouvoir suzerain, qui redoutait ses anathèmes et subissait le joug de sa supériorité intellectuelle.

L'établissement du système féodal fut pour le clergé une nouvelle cause d'accroissement de richesse. La souveraineté s'étant confondue avec la propriété, les prélats, les abbés, les doyens des chapitres, les prévôts ou curés même devinrent des seigneurs temporels. Une foule de droits nouveaux, des services de différens genres, qui étaient nés de l'obligation féodale, augmentèrent la valeur de ses biens et en grossirent les revenus. Si, comme seigneurs terriens, les hommes d'église se virent plus exposés à des violences et à des dommages résultant des guerres incessantes que se faisaient les barons, ils acquirent en revanche une autorité politique et des ressources matérielles qui tournèrent tout à l'avantage de leurs propriétés. Comme vassaux, ils se trouvèrent, il est vrai, astreints à des obligations dont ils avaient été jusque-là affranchis, même au service militaire, mais en retour ils purent exiger pareils devoirs de leurs propres vassaux; en sorte que les ministres de Dieu ne formèrent plus seulement le corps sacerdotal, ils devinrent une fraction de la caste nobiliaire, revêtue d'un caractère plus vénérable et qui, moins puissante que le reste de la noblesse par les armes matérielles, l'était davantage par la puissance intellectuelle et morale.

Quand nos rois, qui avaient déjà de temps en temps fait appel dans des cas de nécessité pressante à la richesse du clergé, commencèrent à recourir plus habituellement à des impôts extraordinaires, les revenus de leur domaine ne leur suffisant plus, ils s'adressèrent aux ecclésiastiques comme à leurs autres sujets, et ils y furent d'autant plus naturellement conduits que bon nombre

de dignitaires de l'église possédaient des fiefs relevant de leur suzeraineté. Plus les biens des monastères s'accroissaient, plus les bénéfices ecclésiastiques se multipliaient, plus le prince était enclin à ne pas respecter les immunités que le clergé faisait valoir et à exiger de lui ce qu'il exigeait du reste de son peuple. D'ailleurs, sous les premiers Capétiens, alors que la guerre était partout, les possesseurs des bénéfices ecclésiastiques imploraient souvent la protection du suzerain, et celui-ci était bien fondé à leur demander, en retour de l'appui réclamé, de contribuer pécuniairement à la guerre et de venir en aide à son trésor. Si le clergé s'exécutait quelquefois de bonne grâce, plus habituellement il résistait. Il avait la prétention, comme il le répétait bien des siècles plus tard, de ne devoir que ses prières pour la part de secours à laquelle chacun est obligé envers l'état. L'impôt n'offrait pas au reste à cette époque le caractère légal et régulier qu'il affecte dans nos gouvernemens modernes; venant s'ajouter aux services et aux servitudes qui constituaient le lien féodal, levé par des officiers avides et brutaux, il prenait souvent le caractère d'une exaction. Le contribuable se trouvait fort exposé à être dépouillé de la plus grande partie de son avoir, et les abus fiscaux se glissaient aisément à côté des taxes les plus légitimes. Il était donc naturel que le clergé résistât, car s'il pouvait se laisser imposer sur des biens dont il tirait un profit tout temporel, il avait à sauvegarder le patrimoine de l'église de Dieu, celui qui était destiné à l'entretien des autels et aux œuvres charitables. Il avait fréquemment souffert dans ses propriétés des usurpations des seigneurs, et cela ne l'avait rendu que plus défiant pour tout ce qui touchait à des demandes d'impôts, à des charges pécuniaires nouvelles. Faute habituellement de pouvoir se défendre par les armes, auxquelles les seigneurs ecclésiastiques recoururent pourtant quelquefois, le clergé lançait des excommunications et traitait comme des impies ceux qui portaient la main sur son patrimoine, car c'était, disait-il, celui de Dieu, et nul n'avait le droit de se l'approprier. Il trouvait dans l'Écriture sainte et les canons des conciles une foule de textes et de décisions qu'il opposait en faveur de ses immunités au prince peu disposé à les reconnaître. Il se montrait d'ailleurs d'autant moins enclin à prendre sa part des obligations des sujets envers le roi ou le suzerain que lui-même avait vu, en devenant plus riche, ses charges pécuniaires s'accroître, et qu'il lui fallait faire face à plus de devoirs de l'ordre spirituel et moral. De nouvelles églises s'élevaient de tous côtés, des hôpitaux se fondaient; les pèlerinages se multipliaient, des écoles étaient ouvertes, et des missions apostoliques allaient porter chaque jour l'Évangile à quelque nouvelle population.

D'ailleurs, si le clergé était dans la dépendance de l'autorité royale, il n'avait cependant pas pour chef suprême le roi de France; son vrai souverain était le pape, dont même, sous le rapport temporel, il relevait beaucoup plus que de ce prince. Le saint-siège avait, comme nos monarques, ses grands besoins d'argent, et il ne se faisait pas faute d'en demander à l'église de France; il levait sous diverses formes sur les bénéfices ecclésiastiques des impôts assez lourds, et ces contributions payées à Rome étaient aux yeux du clergé gallican un des motifs qui devaient le faire dispenser de concourir autant que les deux autres ordres de l'état aux charges publiques. Le clergé avait donc sans cesse à défendre ses biens contre la puissance laïque, et, pour les mettre à l'abri des entreprises de celle-ci, il les déclarait sacrés et inaliénables. Se voyait-il cependant contraint, pour satisfaire aux demandes pressantes du gouvernement séculier, de vendre quelques parties de son avoir, il déclarait ne le pouvoir faire qu'avec l'autorisation du pape, et il fallait une bulle pour que la moindre fraction de son bien fût aliénée.

Les rois et les grands feudataires rencontraient ainsi de nombreuses difficultés et de sérieux obstacles quand ils voulaient imposer le clergé, à plus forte raison lui enlever une parcelle de son patrimoine. Comme c'était ordinairement à l'occasion de guerres qu'ils demandaient ces contributions pécuniaires extraordinaires, ils ne manquaient pas de faire valoir l'intérêt supérieur de l'état; ils représentaient la nécessité où ils étaient de se défendre contre un péril que l'église avait aussi à redouter; ils paraissaient surtout fondés à exiger du clergé des subventions quand ces guerres étaient entreprises en vue de combattre les infidèles et les ennemis de la foi. C'est de la sorte que Philippe-Auguste imposa à tous ses sujets, même ecclésiastiques, cette dime, dite *saladine*, qui était destinée à procurer des fonds pour entreprendre une nouvelle croisade. Pierre de Blois s'éleva avec énergie contre une telle prétention qu'il tenait pour contraire aux privilèges de l'église. Mais en d'autres circonstances le clergé se montra moins récalcitrant, et le pape autorisa plusieurs fois des levées sur les bénéfices ecclésiastiques, qui commencèrent à payer des *décimes* à l'époque des croisades. Ces impôts, ainsi nommés parce qu'ils consistaient dans le dixième des revenus, se renouvelèrent au XIII^e siècle, du consentement du clergé, à d'assez courts intervalles. De 1247 à 1274, l'église de France paya 21 décimes. En 1274, le pape Grégoire X permit à Philippe le Hardi de lever un décime pendant trois années consécutives. Cette concession s'explique par le fait qu'il s'agissait de pourvoir aux frais de la guerre contre don Pèdre d'Aragon, que le pape Martin IV avait déposé pour donner sa couronne à Charles de Valois;

l'expédition avait donc aux yeux du saint-siège le caractère d'une croisade, et la guerre s'étant prolongée et ayant entraîné d'énormes dépenses, le souverain pontife se chargea même d'en supporter une partie, ce qu'il fit en recourant aux biens de l'église. La guerre terminée, le pape invita le roi de France à consacrer à une expédition en terre-sainte les sommes provenant des décimes qui n'avaient pas été employées; mais Philippe le Bel ne se rendit pas à cette invitation, et, loin de restituer le reliquat des décimes, il entreprit de prouver que le saint-siège était son débiteur pour des sommes importantes.

Si les bénéfices ecclésiastiques devaient ainsi contribuer en diverses occasions pour une quote-part à l'acquittement de l'impôt, à plus forte raison devait-il en être de même des biens personnels des membres du clergé: ils furent constamment soumis à cette obligation. Ces biens ne jouissaient pas en effet des mêmes immunités que ceux de l'église proprement dits. Les clercs devaient, comme les laïques, un impôt proportionnel à leur fortune privée, et cela tant envers l'état qu'envers les communes. L'exemption dont ils jouissaient ne portait pas sur ce qu'on appelait les tailles réelles; ils devaient des impositions pour leurs héritages roturiers, et ils n'étaient affranchis des tailles personnelles que s'ils vivaient cléricallement, c'est-à-dire sans être mariés et sans exercer le commerce ou une profession mécanique. C'était seulement à titre de seigneurs féodaux et quand ils vivaient dans leurs fiefs qu'ils se trouvaient, comme les nobles, affranchis de toute imposition; or ces fiefs, comme ils le reconnurent eux-mêmes devant Philippe le Bel quand ce prince réclama leur appui contre les prétentions de Boniface VIII, ils les tenaient du roi et non du pape; ils devaient donc, en vertu du lien féodal, à leur suzerain dans certaines circonstances aide et concours, et cette dette participait souvent du caractère d'une contribution pécuniaire. Dans les assemblées provinciales qui, à partir du xiv^e siècle, commencèrent à voter les subsides demandés par le roi, les membres du clergé avaient leur place; ils y accordèrent plusieurs fois des décimes que les représentans de ce même ordre consentirent aussi dans les états-généraux. Ces concessions de deniers par l'église ne se faisaient toutefois ni sans quelques récriminations, ni surtout sans qu'on stipulât des réserves. Les députés du clergé entendaient que les contributions et les charges qu'on obtenait d'eux n'eussent pas le caractère d'une aliénation du patrimoine ecclésiastique. Plus d'un d'entre eux, aux états-généraux comme aux états provinciaux, contesta hardiment au pouvoir royal, même sur les biens personnels des clercs, les droits qu'il prétendait exercer. La situation indépendante des prélats et des abbés donnait à leurs

réclamations beaucoup de force. Tandis que, les états-généraux dissous, il n'y avait plus de mandataires de la nation pour veiller à l'accomplissement des promesses obtenues de la couronne et au redressement des griefs qu'on avait opposés du côté de la noblesse et du tiers, le clergé était toujours là, représenté par les évêques, ayant l'œil à l'exécution des engagemens pris par le roi, et s'appuyant pour la presser au besoin sur le pape. Cette indépendance, il est vrai, s'affaiblit beaucoup quand les élections pour la nomination aux bénéfices ecclésiastiques eurent presque entièrement disparu. Lorsque le concordat de 1517 eut mis dans la main du roi la nomination aux évêchés et à une foule d'abbayes, celui-ci peupla les bénéfices de ses créatures, de grands personnages qui ne cherchaient que les gros revenus dans l'épiscopat et les autres dignités ecclésiastiques. Ces produits du favoritisme cédaient plus facilement aux demandes d'argent que faisait le prince, dont ils sollicitaient sans cesse de nouvelles grâces. Résidant en grand nombre à la cour, mêlés aux affaires de la politique, ils étaient loin de montrer à l'égard du gouvernement séculier la raideur que gardaient souvent ces évêques consciencieux qui restaient dans leur diocèse, ces abbés qui ne sortaient pas de leur monastère.

Entre les états-généraux de mai 1506 et ceux de janvier 1558, il n'y eut point en France d'assemblée générale des trois ordres. On tira des subsides de la nation sans les avoir demandés à ses députés. Le clergé ne fut pas plus appelé à voter que les deux autres ordres. Le roi réunit seulement les prélats qui se trouvaient près de sa résidence, et il obtint d'eux d'accorder au nom du corps ecclésiastique tout entier les secours pécuniaires dont il avait besoin. Peu de temps après son avènement au trône, en 1516, François I^{er} réclama des décimes du clergé. C'est la plus ancienne subvention de cette nature dont on eût gardé les comptes au siècle dernier; la répartition ou, comme l'on disait, le *département* de ces décimes fut fait en vertu d'une bulle du pape Léon X, et la chambre des comptes en eut le contrôle, ainsi qu'elle l'avait du produit des impôts auxquels le reste de la nation était soumis. Plus tard, quand François I^{er}, sorti de sa captivité de Madrid, s'apprêta à recommencer la guerre contre son redoutable rival et réunit de nouvelles forces en Italie, il convoqua les notables pour en obtenir des levées extraordinaires d'argent. Le clergé eut sa place dans cette assemblée, où il était représenté par un certain nombre d'archevêques et d'évêques qui siégeaient à côté des membres de la noblesse, de la magistrature et de la municipalité parisienne. La réunion s'ouvrit le 15 décembre 1527. Le roi y exposa le triste état de ses affaires, les embarras financiers dans lesquels il se trouvait, et il obtint sans grande dif-

ficulté, des prélats comme des autres notables, les sommes qui lui étaient indispensables pour reprendre vigoureusement les hostilités. Le cardinal de Bourbon, qui était à la tête de la députation ecclésiastique, offrit, au nom de l'église de France, 4,300,000 écus d'acompte; mais si le clergé se montra en cette circonstance si accommodant, c'est qu'il s'agissait, dans l'expédition projetée en Italie, de délivrer le pape prisonnier au château Saint-Ange des bandes qui avaient saccagé Rome. Le cardinal de Bourbon mit en effet pour condition à la libéralité du clergé que le roi ferait recouvrer la liberté à Clément VII et qu'il jurerait d'exterminer les luthériens. Il y avait donc là encore, comme cela avait été le cas lors des demandes antérieures, une circonstance exceptionnelle et un intérêt tout religieux : voilà pourquoi le clergé consentait à s'imposer des charges pécuniaires dont il se tenait en principe pour exempt à raison de ses immunités. Les concessions de deniers lui fournissaient d'ailleurs un moyen de faire consacrer à nouveau ses privilèges par la couronne. Comme on avait besoin de son concours, le clergé imposait au roi la condition de reconnaître formellement des droits qu'en d'autres occurrences celui-ci eût été disposé à contester. Précisément parce que le concordat de 1517 avait porté quelque atteinte à l'indépendance de l'église gallicane, le clergé français saisissait l'occasion de se fortifier dans ses vieilles immunités par les services que le gouvernement sollicitait de lui. Et en effet, dans l'assemblée de 1527, les prélats stipulèrent le maintien des privilèges de l'église, et dans le cours du même siècle, chaque fois que le roi réclama de l'assemblée du clergé la continuation des subventions qu'il en avait déjà obtenues ou de nouveaux subsides, elle renouvela la clause du maintien des libertés ecclésiastiques; elle profita de la pressante nécessité d'argent où se trouvait le roi pour lui dicter des conditions qui tournaient à l'avantage de l'indépendance de l'église et étaient destinées à lui mieux assurer une protection contre le pouvoir civil. Les assemblées du clergé prirent ainsi vis-à-vis de la royauté quelque peu l'attitude qu'avait en Angleterre le parlement en face de la couronne. Le vote de l'impôt devint pour elles un moyen d'étendre, tout au moins de consolider les franchises de l'église gallicane et de lui garantir un régime d'autonomie temporelle, grâce auquel elle pouvait se soustraire en grande partie à la surveillance du pouvoir séculier. Sans doute les rois de France avaient confirmé par des ordonnances les immunités ecclésiastiques; mais le besoin que l'état avait des subventions du clergé était une garantie plus sûre que toutes les déclarations d'un saint Louis, d'un Philippe le Bel, d'un Jean, d'un Charles V, d'un Charles VII. Les assemblées du clergé devinrent de véritables états-généraux à l'usage

du premier ordre de la nation. Elles rédigeaient des cahiers, firent entendre des doléances comme l'avaient fait les états-généraux du royaume; elles purent périodiquement présenter au monarque des plaintes sur les abus de l'administration royale dans ses rapports avec l'église, sur les mauvais choix dans les nominations aux bénéfices, sur les atteintes portées à la compétence des juridictions ecclésiastiques ou à l'intégrité du patrimoine de l'église. En un mot, les assemblées du clergé eurent le privilège, qui n'était accordé qu'à de longs intervalles aux députés de cet ordre, alors qu'ils siégeaient aux états-généraux, d'exposer au prince leurs griefs et leurs sujets de mécontentement, et de faire du redressement des torts par eux signalés une condition du concours pécuniaire de l'église. Dans ces assemblées périodiques, les représentans du premier ordre de la nation eurent même plus de liberté qu'ils n'en avaient eu souvent aux assemblées plénières du royaume. En effet, aux états-généraux, les députés du clergé subissaient forcément la pression des deux ordres qui siégeaient à côté d'eux; il leur fallait, en bien des circonstances, se concerter avec la noblesse et le tiers, tandis que dans leurs assemblées particulières ils étaient seuls, n'avaient à s'occuper que des intérêts de l'église et pouvaient, pour ainsi parler, traiter en famille des affaires qu'ils n'aimaient point à exposer au grand jour de la nation. Néanmoins, dans les réunions des députés ecclésiastiques aux états-généraux comme dans les assemblées particulières du clergé, on retrouve le même esprit et la même préoccupation de ne point laisser toucher aux immunités de l'église. Les vœux exprimés par le premier ordre dans l'une et l'autre catégorie d'assemblées sont parfois presque identiques. Aux états de Blois de 1577, les députés du clergé, au nombre de quarante, tant cardinaux qu'évêques et autres ecclésiastiques, déclarèrent, dans un acte séparé, que le roi peut tirer secours du clergé pour la conservation de l'état et la défense de la religion, mais à la condition que la disposition du droit et les privilèges de l'église gallicane soient strictement observés et que le consentement universel du clergé intervienne sans fraude ni contrainte. Une déclaration fut faite à peu près dans les mêmes termes à l'assemblée du clergé tenue à Melun en 1579. Les députés qui s'y trouvaient mirent pour condition au vote des sommes demandées que le roi promît par lettres patentes qu'il ne serait fait dans la suite aucune levée sur le clergé, sinon pour cause légitime, laquelle serait proposée dans une assemblée générale et avec son consentement. Des déclarations analogues eurent lieu aux assemblées du clergé de 1581 et de 1586.

Cette attitude prise presque dès le début par les assemblées du clergé ne pouvait être agréable au roi, mais cela se passait sous

Henri III, un prince sans caractère et méprisé de ses sujets, placé dans la position la plus difficile et moins en situation que tout autre d'imposer au corps sacerdotal. La déclaration de l'assemblée de Melun lui causa un vif déplaisir, et il ne souscrivit qu'après plusieurs refus et d'assez mauvaise grâce aux conditions qu'elle lui dictait; ces conditions en effet liaient les mains au prince précisément au moment où il lui importait le plus d'avoir ses coudées franches pour tirer des subsides des biens ecclésiastiques. Le clergé faisait plus que lui marchander l'obéissance, car il n'entendait la lui accorder qu'autant que toute concession serait refusée aux protestans. Le mouvement de la ligue, qui se préparait, donnait déjà au clergé dans la bourgeoisie une popularité contre laquelle le roi risquait de se briser, quoique la question des rentes de l'Hôtel de Ville l'eût un instant compromise. Il aurait été imprudent à Henri III de vouloir contraindre les ecclésiastiques à payer des impôts de par son autorité; on n'eût pas manqué de l'accuser de révolte envers l'église, de porter atteinte à des droits qu'il avait juré de défendre. En effet le langage de l'assemblée du clergé, alors réunie à Melun, annonçait assez quelle force le corps ecclésiastique tirait, pour résister aux exigences de la couronne, du caractère spirituel dont il était revêtu. L'historien de Thou qualifie de *fort libre* le discours qu'Arnaud de Pontac, évêque de Bazas, l'orateur désigné, adressa à Henri III. Un autre membre de cette assemblée, Nicolas L'Angelier, évêque de Saint-Brieuc, qu'elle avait député au prince, lui rappela d'un ton hautain que la religion était le seul véritable fondement des monarchies et des états, particulièrement de celui de France, que saint Remi avait prédit à Clovis que la monarchie ne durerait qu'autant de temps que les rois de France demeureraient attachés à la foi catholique. L'assemblée était résolue à ne concéder les subsides réclamés que si Henri III souscrivait à l'engagement d'observer les conditions qu'elle mettait à son vote; elle se plaignait d'ailleurs que les demandes d'argent faites par le gouvernement royal prissent d'énormes proportions et elle accusait le mauvais usage fait des deniers que le clergé avait précédemment accordés. « Votre Majesté, disait le même Nicolas L'Angelier, et Charles IX, votre frère, ont reçu de l'église environ 80 millions, et le peuple n'en a pas été moins chargé pour cela; les dettes de l'état n'en ont pas moins continué de s'accroître. » L'assemblée de Melun s'était au reste enhardie dans sa résistance par le bon accueil apparent qu'elle avait reçu au début d'Henri III. Elle prétendait traiter avec ce prince sur le pied de l'égalité; puis, trouvant de la résistance de sa part, elle déclara qu'elle se séparerait sans rien concéder des sommes demandées, si la couronne persistait à refuser de faire droit à ses remontrances. Afin de mieux assurer

dans l'avenir l'autorité de la représentation ecclésiastique, elle rédigea un règlement, qui était presque une constitution politique du clergé français et le dotait d'une sorte de gouvernement parlementaire. Le roi, qui avait répondu à l'évêque de Saint-Brieuc en termes assez durs, effrayé de l'esprit de résistance dont les députés étaient animés, se radoucit ; il prescrivit au commissaire chargé de présenter à Melun ses demandes de décimes, Pomponne de Bellière, de changer d'attitude, de prendre le langage de la conciliation et de témoigner à l'assemblée les plus grands égards, de procéder, en un mot, comme on s'imposa depuis de le faire, même à des époques où le pouvoir royal était le plus absolu et le moins discuté. M. de Bellière fut si loin de venir intimor aux députés les volontés de son maître qu'il parut presque en suppliant. L'archevêque de Lyon ne lui ayant pas caché la crainte où étaient les évêques qu'on ne touchât à leurs immunités, et lui ayant dit qu'ils ne confirmeraient rien qu'ils n'eussent auparavant sérieusement examiné la question, le commissaire royal s'empessa de répondre que sa majesté ne voulait en quoi que ce fût diminuer les libertés du clergé, ni faire valoir les actes passés avec la ville de Paris en 1561 et 1567, contrats dont les députés redoutaient les conséquences pour les immunités ecclésiastiques ; mais qu'elle priait l'assemblée d'avoir égard à ses besoins et de la secourir *volontairement et par bienveillance*. M. de Bellière ajouta que le roi ferait réponse aux demandes du clergé et qu'on y avait déjà travaillé.

Un tel langage était la reconnaissance formelle par la couronne de la prétention qu'avait le clergé de fixer lui-même le chiffre de sa contribution, et de n'être point obligé à payer des taxes qu'il n'avait point consenties. Henri III consacrait de la sorte le principe dont ne s'était jamais départi le premier ordre de l'état, à savoir que ce qu'il donne au roi, par la voie des impôts, est une pure libéralité, un don gratuit, qu'il se réserve toujours la faculté de ne pas continuer. Il découlait d'un pareil principe que les engagements que pouvait prendre le clergé envers le monarque n'avaient qu'un caractère temporaire et étaient limités aux termes mêmes dans lesquels ils avaient été contractés. L'assemblée promettait-elle à la couronne de payer pendant un certain nombre d'années ou pour une certaine destination une somme déterminée, c'était un contrat qui intervenait entre elle et la couronne ; le contrat était synallagmatique et il engageait aussi bien le prince que le clergé. Le gouvernement royal au reste ne le comprenait pas autrement, et quand les décimes furent votés par les premières assemblées, le roi comme son chancelier durent signer l'acte qui avait été dressé. On en agit de la sorte sous Henri III. Plus tard l'assemblée se

contenta de la signature des ministres et des commissaires délégués par le conseil royal. Cette forme de l'engagement pris par le clergé envers la couronne permettait d'insérer les clauses qui devenaient pour lui la garantie que les obligations qu'il s'imposait ne dépasseraient pas les bornes qu'il entendait leur fixer. C'est ainsi qu'il stipulait qu'il n'y aurait pas de solidarité entre les diocèses pour les sommes auxquelles chacun d'eux serait taxé, que l'église ne supporterait pas les non-valeurs. Mais la condition essentielle et fondamentale de ces contrats, celle qui dominait toutes les autres et ne fut jamais oubliée, c'est que le clergé n'était obligé qu'autant qu'il continuerait à jouir de son temporel. A côté de ces conditions formelles, il y en avait pour l'observation desquelles le gouvernement royal se contentait de donner des assurances, de bonnes paroles, sauf à ne pas tenir sa promesse une fois les fonds dont il avait besoin obtenus. A cet égard, il en agit le plus souvent vis-à-vis des assemblées du clergé comme il avait agi vis-à-vis des états-généraux; il leurrait les députés bien plus qu'il ne se rendait à leurs réclamations. Mais, tandis que pour les assemblées plénières de la nation le roi pouvait se dérober aux plaintes provoquées par la non-réalisation de ses promesses, en remettant indéfiniment l'époque d'une convocation nouvelle, pour les assemblées du clergé, il se voyait exposé à de prochaines récriminations, et il lui devenait difficile d'obtenir de nouvelles sommes, un nouveau pacte, sans faire droit en quelque chose aux doléances de la dernière assemblée. C'est ce qui arriva pour la reconnaissance du concile de Trente que, depuis le colloque de Poissy, les assemblées ne cessaient de réclamer. En 1579, à l'assemblée de Melun, on avait insisté avec plus de force que jamais sur la nécessité de recevoir dans le royaume les canons de ce concile, qui pouvaient seuls assurer le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Arnaud de Pontac, évêque de Bazas, adressa dans ce sens une harangue au roi, et au moment de la clôture de l'assemblée, Nicolas L'Angelier, revenant sur les raisons qu'avait données son collègue, traça, des désordres qui régnaient dans l'église et dont il accusait l'immixtion du pouvoir séculier, un tableau désolant. Henri III répondit qu'il en délibérerait à loisir, et il gagna ainsi du temps. Henri IV, son successeur, ne procéda pas autrement en pareille circonstance. Mais, quoique la couronne fût encouragée dans ses refus mal déguisés par le parlement, elle dut céder à la longue. Les assemblées du clergé eurent gain de cause après un demi-siècle de plaintes et de remontrances, et remède fut ainsi porté à de nombreux abus; toutefois ce fut au prix d'une partie des libertés de l'église gallicane. Devenu, grâce au concile de Trente, moins dépendant du roi, le

clergé français le fut, en revanche, plus étroitement de la curie romaine.

On le voit, nos princes avaient dans l'assemblée générale du clergé un débiteur auquel il était difficile de faire souscrire des conditions nouvelles et qui, chatouilleux sur ses droits, en défendait le maintien avec persévérance. Le roi n'avait guère réussi dans le principe qu'à tirer du clergé quelques décimes, c'est-à-dire à imposer des taxes de tant pour cent sur le revenu des bénéfices. Encore, aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, n'obtenait-il ces faibles sommes que par une bulle du pape, qui consentait à les laisser lever seulement parce qu'elles étaient réclamées pour assurer les moyens de favoriser la politique du saint-siège. J'ai déjà dit que l'autorisation du souverain pontife resta depuis toujours requise, s'il était question, pour fournir au roi des subsides plus immédiats et plus abondans, d'aliéner des biens ecclésiastiques. Notons que ces biens aliénés demeuraient, d'après la doctrine des canonistes, rachetables par le clergé, parce que l'église ne peut jamais se dépouiller de son patrimoine.

Les secours pécuniaires qu'on pouvait espérer du corps sacerdotal étaient donc tout d'abord fort précaires. Les papes toutefois permirent assez fréquemment, au *xvi^e* siècle, les aliénations sollicitées par la couronne. On possède des bulles de Pie IV, Pie V, Grégoire XIII et Sixte V qui en accordent; mais il est à remarquer que le motif qui faisait alors agir le pape était purement religieux; il fallait combattre l'hérésie et défendre l'église. Le clergé français exigeait lui-même ces autorisations du saint-siège; il ne se contentait pas d'une adhésion vague, de paroles favorables venues de Rome, il voulait que les termes des bulles fussent précis, formels; il vérifiait celles-ci, dans les assemblées générales, afin d'en bien constater l'authenticité. A l'assemblée de Melun, qui fut, comme il a été dit plus haut, une constituante au petit pied, M. de Bellièvre, pour répondre aux objections que lui faisaient les députés, assez mal disposés à accueillir les demandes d'Henri III, rappela une certaine bulle de Boniface VIII, autorisant le roi de France, dans les cas d'extrême nécessité, à disposer des biens ecclésiastiques par des voies légitimes et en observant les formes usitées. Alors l'archevêque de Lyon répliqua que la bulle était supposée, et il l'établit par de savantes considérations; il montra qu'elle était datée de la troisième année du pontificat de Boniface VIII, époque à laquelle ce pape n'aurait pu la donner en faveur de Philippe le Bel, avec lequel il était brouillé, et que ce qui achevait de trahir la main du faussaire, c'est qu'il y était parlé d'une treizième année du pontificat de Boniface VIII, qui n'avait régné qu'un peu moins de neuf ans. Mais,

ajouta l'archevêque, quand même la bulle serait authentique, on peut dire qu'elle a perdu toute force, puisque Boniface VIII l'avait en fait révoquée, en interdisant au roi de rien prendre sur le clergé nonobstant tout privilège au contraire. Le gouvernement royal risquait donc souvent dans les assemblées du clergé de se heurter contre une résistance qui s'appuyait sur une autorité qu'il ne pouvait contester sans s'exposer à devenir schismatique. De là des ménagemens qu'il n'avait pas à beaucoup près avec les deux autres ordres. Il ne manquait pas de rappeler à l'auguste réunion que dans une nécessité pressante le grand-prêtre des Juifs n'avait pas refusé au saint roi le secours des pains de proposition consacrés à Dieu et destinés à la subsistance des ministres de l'autel. Mais, tout en étant plein de condescendance pour le clergé, le roi de France n'entendit jamais s'interdire l'indispensable faculté d'exiger des contributions de ce corps, où il était toujours assuré de trouver les ressources que ne lui offrait plus le pays épuisé. La lutte contre les huguenots lui fournit des motifs légitimes et permanens de demander à l'église catholique un concours pécuniaire plus efficace et plus certain. Vaincre les hérétiques, c'était travailler à l'affermissement de l'autorité du clergé; celui-ci aurait eu mauvaise grâce à refuser les fonds nécessaires à la continuation de la guerre. Déjà sous François I^{er}, comme on l'a vu ci-dessus, le clergé avait réclamé du roi l'extermination des luthériens, c'est ainsi qu'on appelait encore les protestans de France. La célèbre assemblée désignée dans l'histoire sous le nom de *Colloque de Poissy* et qui se tint en 1561 fut le point de départ d'un régime de contributions régulières et périodiques, que le clergé consentit à payer pour un laps de temps déterminé, au bout duquel le contrat était renouvelé à peu près avec les mêmes clauses.

Les états-généraux s'étaient tenus à Orléans en 1560, sans avoir voté les subsides qu'on attendait d'eux. Les députés des états avaient allégué qu'ils n'avaient point de mandat à cet égard; on avait dû procéder à des élections nouvelles, et l'année suivante, au mois d'août, les états ayant été assemblés à Pontoise, le gouvernement de la régente leur avait présenté ses demandes d'argent. Les députés de la noblesse et du tiers s'étaient seuls réunis dans cette ville; ceux du clergé s'étaient rendus à Poissy, où l'on devait ouvrir des conférences entre les représentans les plus éminens de l'église gallicane et quelques-uns des ministres de la foi nouvelle. Ceux qui rêvaient la pacification religieuse s'étaient imaginé que les délégués des deux communions parviendraient à se mettre d'accord et que des concessions mutuelles arrêteraient les déchiremens qui menaçaient le royaume. Le vent était alors à la réforme religieuse; on la

réclamait partout, tant les abus dont souffrait l'église étaient grands, tant les ecclésiastiques donnaient l'exemple de scandales; mais le clergé entendait accomplir lui-même sa propre réforme, ainsi qu'on avait pu s'en apercevoir par son attitude aux états-généraux d'Orléans. La noblesse et surtout le tiers trouvaient au contraire qu'il fallait imposer au clergé des sacrifices, des mesures radicales; ils prétendaient faire dicter par les états les changemens à apporter dans la constitution temporelle de l'église. C'est dans ce sens qu'avaient été rédigés les cahiers de Pontoise, que l'orateur choisi par le tiers pour porter la parole devant le roi, De Bretagne, premier magistrat (*vierg*) d'Autun, développa avec énergie; il s'éleva contre les désordres du clergé, sans se soucier de la présence de quelques évêques qui étaient venus de Poissy à Saint-Germain pour assister à l'audience royale. Les états de Pontoise demandaient un concile national, la suppression des juridictions ecclésiastiques et la liberté des assemblées pour les réformés sous la surveillance de l'autorité; ils exprimaient le vœu que la dette publique fût rachetée avec les biens du clergé, et pour y arriver on proposait, entre autres moyens, l'établissement d'un impôt progressif sur les revenus des bénéficiers. Quelques députés avaient même demandé une vente générale des biens de l'église, dont on aurait fait trois parts, l'une pour l'entretien du culte, l'autre pour le rachat de la dette, et la troisième pour constituer des prêts aux villes et aux provinces, afin de permettre d'entreprendre de grands travaux d'utilité publique.

De telles demandes accusaient chez les députés des états de Pontoise des tendances qui étaient bien faites pour donner à réfléchir au clergé; aussi le gouvernement de la régente saisit-il ce moment pour presser les prélats de s'engager envers l'état à un subside plus large que celui que leur ordre avait auparavant accordé. Mais, comme c'était à Poissy que les représentans du clergé se trouvaient réunis pour le fameux colloque, où ils s'étaient rendus en plus grand nombre qu'ils ne figuraient aux états d'Orléans, le gouvernement royal s'adressa à cette réunion. Il s'agissait de payer un arriéré de dettes considérable. Le clergé en délibéra; il ne se refusa pas à assister le roi, mais il proposa un subside dont le recouvrement offrait peu de garantie et ne pouvait être complètement opéré qu'après un nombre assez prolongé d'années. La régente n'accepta pas cette transaction, car les commissaires de son conseil entendaient fixer la somme à fournir par le corps ecclésiastique et assigner le délai dans lequel elle devait être acquittée. On réclamait 15 millions payables en six ans, par annuités de 2 millions et 1/2. La somme était destinée au rachat de la partie du domaine, des aides et des gabelles que le gouver-

nement royal avait aliénée pour pouvoir servir l'intérêt des rentes constituées par lui à l'Hôtel de Ville de Paris. Le conseil de la régente consentait à ce que le clergé fit recouvrer les deniers à payer chaque année par ses propres commis et députés et qu'il en fit l'emploi pour ledit rachat, en présence de *certaines bons personnages* nommés par le roi pour y assister. Après bien des pourparlers, les représentants du corps ecclésiastique consentirent à fournir pendant six années une allocation annuelle de 1,600,000 livres; c'était là, disaient-ils, leur dernier mot, et si sa majesté refusait de se contenter de leur offre, elle n'avait qu'à aviser au mieux; mais, à quelque détermination qu'elle s'arrêtât, elle devait toujours assurer aux ecclésiastiques la jouissance du bien de l'église et de leurs libertés, et que, s'il arrivait que les huguenots troublassent les bénéficiers en cette jouissance, le dommage qui en résulterait pour eux entrerait en déduction de la somme due par le clergé. Le gouvernement royal avait espéré beaucoup plus, et Catherine de Médicis en particulier trouvait cette subvention bien modique; le chancelier de L'Hôpital l'engageait à n'y point souscrire; mais le roi de Navarre et le prince de Condé, qui cherchaient à se faire des partisans dans le clergé, déterminèrent la reine mère à accepter la transaction. Un contrat fut en conséquence passé entre la couronne et le clergé, où étaient portées les conditions qui viennent d'être énoncées; il fut signé à Saint-Germain-en-Laye le 21 octobre 1561. L'acte contenait vingt-deux articles, et il y était dit que, faute d'exécution de toutes les clauses, le clergé ne serait point tenu de fournir l'annuité. Les articles du contrat n'étaient pas seulement relatifs au montant de la dette et au mode suivant lequel elle serait acquittée; ils stipulaient encore d'autres conditions qui étaient précisément celles auxquelles le clergé tenait le plus. Effrayés des progrès des nouvelles doctrines religieuses et redoutant quelque concession du gouvernement royal aux réformés, les prélats et les ecclésiastiques assemblés à Poissy avaient profité de l'occasion que leur offrait la demande de subsides pour faire prendre au roi l'engagement de défendre la foi orthodoxe. Il était dit dans le contrat que la religion catholique, apostolique et romaine serait conservée dans tout le royaume, que les ecclésiastiques seraient maintenus en la paisible jouissance de leurs églises, que les bénéficiers dont les biens auraient été ravis *sous prétexte de la religion* seraient déchargés de la quote-part à laquelle ils se trouveraient imposés pour la subvention, au prorata de la valeur des spoliations, que durant le temps que les gens d'église contribueraient à la subvention par eux accordée ils ne seraient imposés à aucuns autres décimes ou emprunts particuliers. Cette contribution, aux termes du contrat, tous les

membres du clergé la devaient supporter proportionnellement, les réguliers comme les séculiers, même les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, habituellement désignés sous le nom de *Rhodiens*; il n'y avait d'exemption que pour les hôpitaux.

On se hâta de faire le département de l'impôt consenti. Les receveurs généraux du clergé, Antoine et Claude Camus et leurs délégués, en opérèrent la levée, dont ils rendirent compte à la chambre des comptes. Les deniers payés durent être spécialement affectés au service des rentes de l'Hôtel de Ville. Le gouvernement sortit ainsi de l'embarras où le mettaient les justes réclamations de la municipalité parisienne, car les rentiers, qui ne touchaient pas leur quartier, se plaignaient très haut et reprochaient au roi d'avoir trompé leur confiance. Le clergé se trouva, par le contrat de Poissy, subrogé à la couronne comme débiteur, et si les rentiers n'étaient pas payés, ce ne serait plus au monarque, mais au corps ecclésiastique qu'ils auraient à s'en prendre. Toutefois, le clergé n'entendit pas les choses de la sorte. C'était, objecta-t-il dans la suite, non à la ville de Paris, mais au roi qu'il avait accordé un subside. Celui-ci avait pu en faire l'usage que bon lui semblait et l'affecter au paiement des rentes de la ville; il n'avait pas pour cela constitué le corps ecclésiastique débiteur de la municipalité parisienne. Voilà ce que répétèrent plusieurs fois les assemblées du clergé pressées de venir au secours des rentiers, qui n'avaient rien reçu du gouvernement, entre les mains duquel les décimes levés prenaient souvent une autre destination. Ce fut là une cause de discussion et de troubles sur laquelle j'aurai plusieurs fois à revenir dans le cours de ce travail. Il y eut même des assemblées subséquentes qui allèrent jusqu'à contester qu'une réunion comme celle de Poissy eût pu engager d'aucune façon l'église envers la ville de Paris; elles se fondaient sur ce que cette réunion n'avait nullement le caractère d'une assemblée chargée des intérêts temporels du clergé, le colloque ayant été simplement convoqué pour statuer sur des questions d'ordre spirituel; il s'y rencontrait des docteurs, des théologiens éminents sans doute, mais non des mandataires des bénéficiers munis des procurations nécessaires. Toutefois ces dissentimens entre la couronne et le clergé sur l'interprétation du contrat de Poissy ne se produisirent que bien plus tard, car le conseil du roi n'eut garde de soulever dès le principe la difficulté; il avait trop hâte d'encaisser la somme que l'ordre ecclésiastique s'engageait à fournir. Malheureusement, la subvention fut en grande partie détournée de la destination stipulée. Le gouvernement avait vu dans le don fait à Poissy simplement un moyen d'obtenir de l'argent. Il fut entraîné à l'appliquer à divers besoins urgens. Loin de

se libérer envers la ville de Paris et d'amortir une partie des rentes par lui antérieurement créées, il en constitua de nouvelles pour une somme de 494,000 livres, auxquelles il annonça que serait appliquée l'imposition consentie par le clergé. Celui-ci, pour éteindre des obligations qui eussent longtemps engagé son patrimoine, avait à son tour ouvert un emprunt à l'Hôtel de Ville, et s'était mis ainsi en mesure de racheter le temporel qu'il avait aliéné en 1563. Le gouvernement se retrouva donc, peu d'années après l'assemblée de Poissy, presque dans la même pénurie d'argent où il était antérieurement. Les rentiers ne touchaient qu'une partie de ce qui leur était dû. Il fallut avoir recours à de nouveaux appels de fonds. L'échéance des six années pour lesquelles le clergé s'était engagé à payer une annuité de 1,600,000 livres était arrivée; il importait donc de convoquer ses députés, dont la réunion était d'ailleurs réclamée, pour qu'ils pussent ouïr les comptes des syndics généraux et contrôler la façon dont les décimes avaient été perçus. Le roi convoqua en conséquence, par lettres patentes, une assemblée du clergé pour l'année 1567. Quand les députés se furent réunis à Paris au chapitre métropolitain, ils tombèrent d'accord sur l'opportunité qu'il y aurait à demander au roi le renouvellement du contrat de Poissy, car si les charges en avaient été lourdes, elles étaient moindres cependant que celles qu'on pouvait redouter d'une nouvelle demande de subsides. Les dispositions du gouvernement royal étaient en effet inquiétantes. Il semblait vouloir assujettir le clergé à un impôt dont il fixerait lui-même le montant par l'évaluation des biens ecclésiastiques. Il avait la prétention de s'immiscer dans le département des décimes, quoique l'église n'entendît pas le lui abandonner. Des lettres patentes du 14 août 1564, données par le roi en son conseil et signées de L'Aubespine, avaient enjoint aux receveurs généraux de ses finances d'envoyer incessamment des extraits au vrai *de ce qui était dit ailleurs du bien de l'église* en l'année 1563, et commis les syndics et députés généraux du clergé, avec trois présidens et conseillers du parlement pour juger sommairement tous les procès et différends qui pourraient survenir sur la vente et le rachat des biens ecclésiastiques. L'assemblée fut donc d'avis que l'on supplierait le roi d'entretenir et de ratifier le contrat passé à Poissy et à Saint-Germain-en-Laye, *et, en ce faisant, de révoquer toutes les commissions pour autres six années prochaines de la subvention au contraire*. Une députation fut envoyée à sa majesté pour lui présenter cette requête. A sa tête était Nicolas de Pellevé, archevêque de Sens, président de l'assemblée. La couronne, qui comptait demander beaucoup plus au clergé, déclara l'offre insuffisante, vu les pressantes nécessités où

elle se trouvait. Elle insistait sur la triste position des rentiers, sur l'émotion que causait dans la capitale la suspension du paiement des arrérages; elle demandait au clergé d'en assurer le paiement par la concession d'une contribution supérieure à celle qu'impliquait le contrat de Poissy. Les députés étaient effrayés de la voie dans laquelle allaient les entraîner ces demandes croissantes du roi; toutefois, après avoir entendu leur président et mis la question en délibéré, ils se résignèrent à un nouveau sacrifice; mais ils n'accordèrent pas tout ce qui était demandé. Ils ne voulurent s'obliger envers la ville de Paris que pour une somme de 750,000 livres. Le gouvernement royal objectait à cette nouvelle concession que, les frais de perception et les charges particulières défalqués, la subvention ne lui produirait qu'une centaine de mille livres, somme tout à fait insuffisante à ses besoins les plus immédiats; il réclamait en conséquence du clergé en plus 360,000 livres, une fois payées.

L'assemblée comprit qu'elle ne pouvait échapper à un accroissement de contributions; mais elle ne voulait pas que cet accroissement portât sur les décimes annuels à payer en vertu du renouvellement du contrat de Poissy, et comme les créances de l'Hôtel de Ville pressaient, elle se montra disposée à faire un emprunt plutôt que d'aliéner des biens ecclésiastiques. Il y eut de longs pourparlers entre les commissaires du roi et les députés. Enfin l'assemblée céda et consentit à s'obliger envers le prévôt des marchands et les échevins de Paris à payer à cette ville, en l'acquit du roi, 630,000 livres par an, de façon à servir les rentes que celui-ci avait constituées sur ses domaines mêmes et à racheter, en dix années, un principal qui montait à environ 7,560,500 livres; ce pourquoi le clergé s'imposerait à une somme annuelle de 1,300,000 livres par an pendant ce laps de temps. La subvention était certes considérable pour la fortune d'alors; mais, à l'expiration des dix années, quoique les 1,300,000 livres eussent été régulièrement payées, que le gouvernement eût tiré en 1574 2 millions de livres de décimes, qu'il eût obtenu d'une petite réunion d'évêques, que le clergé désavoua plus tard, de nouvelles constitutions de rentes sur celui-ci, le roi ne s'était pas libéré envers la ville de Paris. Le surplus de la somme de 630,000 livres, qui devait servir au rachat des *sorts principaux* de ces rentes, avait été assuré par la couronne à l'Hôtel de Ville comme un fonds fixe annuel et perpétuel qui devait lui être fait par le clergé. Le roi se trouvait ainsi débiteur envers la municipalité parisienne du capital de 130,000 livres de rente. Il fallut donc s'adresser une fois de plus au clergé, et c'est ce qui amena la convocation de l'assemblée de Melun, dont j'ai rappelé plus haut l'attitude énergique en présence d'Henri III. Les députés de cette as-

semblée protestèrent non-seulement contre le mauvais emploi qui avait été fait des fonds accordés par l'assemblée de 1567, mais encore contre les actes de cette assemblée elle-même, et déclarèrent que l'église ne devait plus rien à l'Hôtel de Ville, puisque, outre qu'on avait levé les deniers nécessaires pour acquitter les arrérages courans des rentes, on avait payé de quoi acquitter les *sorts principaux*. La réclamation n'était que trop fondée, et le roi demanda à l'assemblée de Melun de vouloir seulement s'obliger, pour six années, à continuer de servir les 1,300,000 livres de rentes dues à l'Hôtel de Ville, terme au-delà duquel il s'engageait à ne plus rien lui demander. L'assemblée de Melun se refusait à souscrire à de telles conditions. Il y eut à ce sujet, entre elle et le roi, de longues conférences qui durèrent tout le mois d'août.

J'ai déjà dit plus haut quel langage résolu les députés tinrent à la couronne. Cependant, en présence des sollicitations de celle-ci, l'assemblée fit une concession ; elle consentit à verser au roi un million de livres par an, pendant le laps de six années, pour lequel on lui demandait de s'engager, mais à titre de don gratuit et sous la réserve d'être déchargée du paiement des rentes de l'Hôtel de Ville. Henri III repoussa ce moyen terme, qui laissait précisément à sa charge la dette dont il lui importait le plus de se libérer. Nouveaux pourparlers, nouvelle protestation de l'assemblée, qui déclarait, le 25 septembre, se refuser à payer pour l'acquittement des rentes de Paris la somme que sa majesté exigeait. Afin de faciliter les négociations poursuivies entre le roi et l'assemblée, celle-ci, de Melun, s'était transportée dans la capitale, et ses séances se tenaient à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Durant plusieurs semaines, elle persista dans ses résolutions. Au commencement de décembre, elle les fit signifier au prévôt des marchands et échevins de Paris, leur déclarant que le clergé avait suffisamment satisfait aux obligations antérieurement souscrites. Cette nouvelle s'étant promptement répandue dans la ville, elle y causa une vive agitation. Des attroupe-mens menaçans se formèrent dans les rues ; plusieurs parlaient de courir aux armes, les boutiques se fermaient, tout annonçait une collision. Au lieu de donner tort au roi, les rentiers accusaient le clergé de mauvaise foi, de manquer à des engagemens qui eussent dû lui être sacrés, puisque les fonds fournis à l'état par l'emprunt dont il avait garanti les intérêts étaient destinés à soutenir la guerre contre les protestans, qu'il avait demandée. On reprochait aux ministres de Dieu de réduire à la détresse, par leurs refus obstinés, des vieillards, des veuves, des orphelins. Le bureau de la ville dut aviser au plus tôt pour calmer l'effervescence populaire. Le prévôt des marchands, Claude d'Aubray, accompagné des échevins, se rendit

au parlement, auquel il exposa la situation. Le temps pressait. Quoique le jour fût déjà fort avancé, toutes les chambres s'assemblèrent, et, à la requête d'Augustin de Thou, portant la parole pour le procureur général, la cour rendit un arrêt par lequel elle ordonnait que les évêques-députés ne pussent sortir de Paris et comparussent à sa barre, et que ceux qui avaient déjà quitté la ville fussent arrêtés dans le lieu même où cet ordre leur serait signifié. La publication de l'arrêt mit fin à l'émeute. Les députés du clergé protestèrent contre l'outrage que leur faisait le parlement; mais les choses en étaient venues à ce point qu'il eût été dangereux de persister dans le refus de subvention. Le roi était intervenu de nouveau et avait insisté pour que la somme nécessaire à assurer le paiement des rentiers fût votée pour un laps de dix ans. L'assemblée s'exécuta. De la sorte fut définitivement transportée sur le clergé la créance que l'Hôtel de Ville avait sur le roi. La couronne se débarrassa des rentiers, dont les réclamations incessantes, mais fondées, la gênaient fort. Elle rejetait sur le corps sacerdotal l'acquiescement des arrérages, qu'elle s'était vue si souvent dans l'impossibilité de servir. Les rentiers y gagnèrent, car la richesse du clergé était pour eux une garantie plus sûre que le trésor royal, constamment obéré, et le crédit de l'état s'en trouva bien. Quoique le roi eût pris envers l'assemblée de Melun l'engagement de ne rien demander au-delà du terme convenu, tout esprit clairvoyant devait pressentir qu'une telle promesse ne serait pas tenue. Les concessions des deux assemblées convoquées depuis le colloque de Poissy avaient créé un précédent, auquel le clergé ne pouvait échapper. Il allait bientôt se voir dans l'obligation de concourir annuellement aux dépenses publiques et de fournir, comme les deux autres ordres, sa quote-part régulière d'impôts.

L'assemblée le comprit, et afin de veiller à ce que les demandes de subsides n'allassent pas en croissant, afin de sauver par son intervention régulière et périodique le droit du clergé de voter librement les décimes, elle sanctionna définitivement la résolution déjà prise à l'assemblée de 1567, avec l'approbation du roi, à savoir qu'une assemblée serait tenue tous les dix ans, pour y procéder au renouvellement du contrat de Poissy et en débattre les conditions, qu'il y aurait en outre de cinq en cinq ans une assemblée uniquement consacrée à l'audition des comptes des syndics généraux et receveurs du clergé, laquelle se confondrait naturellement à chaque période décennale avec la grande assemblée.

Ainsi fut constituée définitivement la représentation du clergé en France et réglé le roulement des sessions. Les assemblées décennales, dites grandes assemblées, votèrent les impôts, les quinquen-

nales ou petites assemblées statuèrent sur les comptes et procédèrent à la nomination du receveur général du clergé, dont les fonctions n'étaient que d'une durée de dix années, répondant à celle du contrat, mais qui, renouvelées dans la suite, finirent par prendre un caractère permanent. Les attributions des assemblées ne s'arrêtèrent pas là, et je dirai bientôt l'étendue qu'elles prirent.

Les rapports que la couronne entretenait avec le clergé étaient trop nombreux et les affaires à régler parfois trop urgentes pour que le gouvernement royal pût attendre afin d'y pourvoir la réunion d'une assemblée avec laquelle il traiterait ou dont il prendrait les avis. Les assemblées régulières et périodiques n'empêchèrent pas en conséquence l'appel d'assemblées extraordinaires, qui durent aussi dans la suite statuer sur des demandes de subventions auxquelles il importait de répondre au plus tôt.

Le clergé se chargea lui-même du département des décimes par diocèses et de l'établissement des rôles pour la part à laquelle était taxé chaque bénéficiaire. Cette opération, confiée avant l'assemblée de Melun à ceux qu'on appelait les syndics et députés généraux du clergé de France, donna lieu à de graves abus auxquels ladite assemblée entreprit de porter remède. Les mesures prises par elle achevèrent de mettre l'église en possession d'une autonomie financière plus complète que celle dont elle avait encore joui.

II.

On le voit, les conséquences des assemblées du clergé de 1567 et de 1579 furent considérables; elles firent reconnaître par la couronne le droit pour le premier ordre de l'état d'avoir son administration fiscale propre, comme il avait déjà ses propres juridictions. Réunies pour statuer sur des demandes d'impôts, ces assemblées furent tout naturellement amenées à traiter d'une foule d'affaires litigieuses qui se liaient à la jouissance du temporel ecclésiastique, à prendre des résolutions auxquelles tout le clergé de France dut se conformer et qui eurent dès lors pour lui le caractère de véritables lois. Prononçant en dernier ressort sur des questions soumises à son examen, soit par des clercs isolément, soit par le conseil du roi lui-même, elles devinrent un tribunal suprême en matière de temporel ecclésiastique. Au-dessous de ce tribunal furent institués, sous le nom de *chambres* ou *bureaux généraux des décimes*, des tribunaux qui formèrent toute une hiérarchie de juridictions en matière administrative, qui échappèrent au contrôle du parlement, de la cour des aides, et qui ne relevaient pas conséquemment de la couronne. L'établissement de ces chambres ou bureaux des décimes

fut décidé par l'assemblée de Melun, qui obtint du roi Henri III un édit pour leur création. Il est du 10 février 1580 et institue des chambres ou bureaux généraux des décimes à Paris, à Lyon, à Toulouse, à Bordeaux, à Rouen, à Tours et à Aix et en fixe le ressort respectif. L'assemblée de 1585 en fit établir un huitième à Bourges. Les successeurs d'Henri III confirmèrent cette institution, qui n'avait eu dans le principe qu'un caractère temporaire et ne devait durer qu'autant que le contrat décennal. Des lettres patentes du roi la rendirent plus tard perpétuelle. Au reste les assemblées du clergé, en votant les décimes, avaient bien soin de stipuler la confirmation de ces chambres. Les bureaux dont il est ici parlé renvoyaient à la prochaine assemblée du clergé une foule d'affaires sur lesquelles ils n'entendaient pas prononcer en dernière instance. L'assemblée, au contraire, décidait souverainement, et ses décisions étaient exécutoires sans avoir besoin de l'homologation du conseil du roi. Les diocèses, les églises, les bénéficiers étaient tenus de s'y conformer. Ainsi les décisions que prenait l'assemblée générale du clergé avaient force de loi pour tout l'ordre ecclésiastique, ce qui donnait à cette assemblée en matière de temporel le caractère d'un parlement à la façon du parlement anglais, revêtu d'une double autorité, législative et judiciaire.

Outre les bureaux généraux, il s'établit par la suite des bureaux diocésains, qui furent créés par un édit de 1615 et qui connaissaient en première instance des questions relatives aux décimes, ce qui compléta la juridiction fiscale de l'église en France. La création d'une telle juridiction n'eut pas lieu cependant sans soulever une opposition de la part de la justice séculière, des tribunaux laïques. Lors de l'assemblée de 1595, la cour des aides, qui voulait s'attribuer le jugement de toutes les affaires concernant les décimes, demanda au roi son intervention près de cette assemblée, afin qu'il fût fait droit par celle-ci aux réclamations qu'elle élevait. Henri IV, de l'avis de son conseil, répondit à la cour que le contrat de Poissy lui liait les mains et qu'il ne pouvait dépouiller le clergé d'un privilège qui lui avait été acquis depuis la passation de ce contrat. Cependant trois années plus tard, en janvier 1598, le même monarque rendait, à la sollicitation de la cour des aides, un édit qui transférait aux officiers royaux, appelés *élus*, la connaissance des affaires touchant la perception des décimes et à ladite cour les jugemens, en dernière instance, sur pareille matière. Il se fondait sur un édit d'Henri II de 1551, qui avait prononcé dans ce sens. Le clergé fit entendre de violentes plaintes, et il insista si fort qu'en avril 1598 Henri IV dut révoquer son édit par lettres patentes. Toutefois la compétence exclusive des bureaux ecclésiastiques en matière de décimes ne fut pas reconnue simultanément dans la totalité

du royaume. En plusieurs diocèses, les causes qui se rattachaient à la levée des décimes continuèrent d'être portées pendant longtemps aux tribunaux séculiers. Tel fut notamment le cas en Bretagne. Les difficultés étaient incessantes sur ces levées qui donnaient lieu aux réclamations journalières des bénéficiers, les uns se plaignant d'être surtaxés, les autres qu'on exigeât d'eux ce qui n'était pas dû. De là beaucoup de non-valeurs dans les levées, surtout au temps des guerres religieuses, alors que les bénéficiers étaient souvent spoliés, les établissemens religieux saccagés, rançonnés par les soldats de l'un ou l'autre parti, que les ecclésiastiques étaient exposés à mille violences.

Les décimes devinrent à partir de la fin du xvi^e siècle des impôts que le clergé acquittait régulièrement. On distingua deux sortes de décimes, 1^o les *décimes ordinaires* auxquels étaient assujettis tous les bénéficiers ayant revenu certain, même ceux qui ne touchaient de l'église qu'une simple pension; c'était cette catégorie de décimes que votaient avant tout les assemblées décennales; 2^o les *décimes extraordinaires* qui, accordés d'abord par exception, mais toujours en vertu d'un contrat, ne tardèrent pas à prendre le caractère d'impôt régulier comme les décimes ordinaires, parce qu'ayant reçu une affectation spéciale ils furent périodiquement réclamés; mais on finit par les affecter au paiement des rentiers et aux gages des officiers du clergé, en sorte que le trésor royal n'en profita plus. Les véritables décimes extraordinaires furent ceux qui se levaient pour fournir aux subventions spéciales appelées *dons gratuits* et que les assemblées accordaient au roi, afin de lui permettre de faire face à des besoins particuliers ou imprévus. Les sommes pour lesquelles le clergé s'obligeait par les dons gratuits se payaient généralement en plusieurs termes. Malgré leur caractère exceptionnel, ces derniers décimes devinrent à leur tour des impôts ordinaires, comme les deux autres sortes de décimes, et au xviii^e siècle, ils furent votés régulièrement de cinq en cinq ans à la réunion de chaque assemblée.

Une conséquence toute naturelle de l'autonomie fiscale qu'obtint le clergé fut le droit de faire lui-même le département des contributions qu'il s'imposait. Ce droit, qu'il n'exerçait qu'incomplètement dans le principe, devint pour lui absolu dès la fin du xvi^e siècle. Le clergé garda les rôles de ces répartitions dont n'eut plus à connaître, comme elle l'avait fait d'abord, la chambre des comptes. On créa graduellement toute une armée de fonctionnaires financiers, chargés tant du département que de la perception des décimes. En tête se trouvait le receveur général du clergé; au-dessous de lui étaient placés des receveurs diocésains, des contrôleurs, etc. L'état des recettes de chaque diocèse était centralisé chez le receveur général qui rendait, comme il a été dit plus haut, ses comptes à l'assemblée.

Il avait conséquemment à encaisser des sommes considérables et fournissait une caution beaucoup plus forte que les autres receveurs. Cette charge créait au reste pour celui qui l'occupait une lourde responsabilité, car plusieurs fois les créanciers du roi entendirent le rendre responsable des sommes qu'ils n'avaient pas touchées. L'ensemble des décimes payés par le corps ecclésiastique, de la fin du xvi^e siècle à 1788, représente un chiffre très notable pour la fortune publique sous l'ancien régime. Voici quelques nombres qui donneront une idée des charges que supportèrent les biens du clergé. En 1598, cet ordre paya pour décimes extraordinaires 57,833 écus, en 1600 et 1601, 116,487 écus, en 1628, 3 millions de livres (il s'agissait de contribuer aux dépenses du siège de La Rochelle), en 1670, 2,200,000 livres, en 1693, 4 millions de livres, en 1710, 24 millions.

Les sommes extraordinairement accordées n'étaient pas au reste prises exclusivement sur les bénéficiers. Une fraction en était quelquefois fournie par les officiers des décimes, dont les charges, d'abord assez lucratives, leur permettaient, grâce aux taxes à eux accordées, de réaliser d'assez gros profits. Disons au reste que l'impôt acquitté par le clergé était beaucoup plus équitablement réparti dans son sein que ceux que payait au roi l'ensemble de la nation. Il était en effet constamment proportionnel au revenu du bénéfice, et il n'y avait pas de solidarité, pour l'acquittement des sommes votées, de diocèse à diocèse, de bénéfice à bénéfice. Cependant il s'introduisit divers abus dans la levée des décimes, abus analogues à ceux qui existaient en si grand nombre sous l'ancien régime dans la perception des impôts. Sans parler de quelques bénéficiers qui trouvèrent moyen, sous divers prétextes, d'obtenir des modérations excessives, de grands dignitaires de l'église eurent des exemptions totales des décimes. Tel était notamment le cas pour les cardinaux. Richelieu, qui se montra plusieurs fois fort exigeant dans ses demandes d'argent au clergé, ne se fit pas faute de réclamer la décharge des sommes auxquelles étaient taxés les nombreux bénéfices qu'il possédait, et les assemblées qui prononçaient en pareille matière n'osaient lui refuser cette faveur. Quoique le clergé régulier fût astreint comme le clergé séculier à acquitter les décimes, plusieurs ordres religieux prétendirent s'affranchir de cette obligation. L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem contesta pendant longtemps qu'on eût le droit de l'imposer, malgré les déclarations royales qui lui enjoignaient de payer. Il y eut procès sur procès, réclamations sur réclamations et de longs débats à cet égard au sein des assemblées; le litige ne se termina qu'en 1606 par une transaction qui fut connue sous le nom de *composition des Rhodiens*; elle réduisait à une somme de 28,000 livres la quote-part que l'ordre de Malte devait payer en vertu du

contrat de Poissy. Jusqu'au milieu du xvii^e siècle, le clergé du Béarn prétendit également être dispensé des décimes sous prétexte que le chef-lieu de sa province ecclésiastique était situé hors de France, mais il dut à cette époque se soumettre à la loi commune.

Le régime administratif que s'était donné le clergé assura à ses finances sous l'ancienne monarchie une situation meilleure que celle qu'offrait le trésor public. Ces assemblées régulières, où les comptes des receveurs étaient attentivement examinés, fournissaient avec le libre vote des impôts des garanties qui manquaient au gouvernement séculier d'alors. Plus ménager de ses ressources, parce qu'il n'y pouvait recourir qu'en chargeant les bénéficiers dont les intérêts étaient représentés avant tout dans les assemblées, il n'était pas d'ailleurs exposé, comme le roi, aux dépenses inattendues créées par les guerres et entraîné à ces prodigalités que la couronne jugeait nécessaires à son éclat ou se laissait arracher par l'adulation. Loin d'accroître incessamment sa dette, il s'attacha à la réduire ou du moins à ne pas ouvrir de nouveaux emprunts avant d'avoir remboursé une bonne partie de ceux qu'il avait précédemment contractés ; car, au lieu de pressurer les bénéficiers, le clergé recourut à des emprunts toutes les fois que des subsides extraordinaires, que des dons gratuits le mettaient dans l'obligation de réunir des sommes considérables. Ces emprunts furent opérés d'abord de façon que les rentes à servir n'avaient qu'un caractère temporaire ; on assurait par un fonds d'amortissement ou par la vente d'une fraction du temporel le remboursement des sommes empruntées. Puis, ce mode n'ayant point paru aux assemblées satisfaisant, et le remboursement ayant éprouvé des retards qui venaient ajouter à la dette, elles ne voulurent plus secourir l'état que par des emprunts perpétuels, et elles appliquèrent, dès la fin du xvi^e siècle, le fonds d'amortissement au rachat des rentes. Ce bon système administratif inspira confiance au public, qui trouvait dans le patrimoine du clergé de solides garanties. Voilà pourquoi les rentes sur le clergé, qui se multiplièrent au siècle dernier avec les emprunts, furent singulièrement recherchées de toutes les classes de la population ; elles formaient alors une bonne partie de la fortune mobilière des Français. On conserve encore aujourd'hui dans les dépôts d'archives des milliers de constitutions de rentes de cette nature ; elles étaient faites par des contrats passés devant notaire et où intervenaient comme parties, d'une part l'acquéreur ou bailleur de fonds, de l'autre les commissaires délégués par l'assemblée du clergé pour opérer l'emprunt.

Cependant, malgré sa bonne administration financière le clergé subit plus d'une fois l'influence des détestables procédés auxquels

recourait le gouvernement royal pour se procurer de l'argent. En diverses circonstances, afin de ne pas toucher aux biens ecclésiastiques et de ne point accroître le taux des décimes, l'assemblée décida, le plus ordinairement à la suggestion des ministres, la création de nouveaux offices financiers ou le rachat de ceux qui existaient déjà pour les revendre ensuite plus cher. C'est ainsi qu'on multiplia abusivement des charges de receveurs particuliers et de contrôleurs des décimes, qu'on en fit d'alternatifs et de semestriels. Ces fonctionnaires, quoique dépendant en réalité du clergé, avaient le caractère d'officiers du roi. Le gouvernement encaissait le prix des charges et touchait de la sorte les fonds qu'il réclamait du clergé obligé d'assurer les gages des offices nouvellement créés, ce qui grossissait sa dette flottante. Au bout de peu d'années, les gages devenaient insuffisants, par suite des créations nouvelles qui réduisaient le produit des taxes à l'aide desquelles ces fonctionnaires étaient en partie salariés; il fallait augmenter les émolumens pour satisfaire aux réclamations des officiers qui jouent un grand rôle dans les séances des assemblées. Au xviii^e siècle, le clergé avait au reste reconnu le vice de pareils procédés, et à l'assemblée de 1735, comme on discutait les moyens de faire face à une nouvelle demande du roi, le rapporteur déclara que la création des offices était un expédient aussi insuffisant qu'onéreux.

Non-seulement la réunion périodique des assemblées assura au clergé une représentation dans l'ordre de ses intérêts terrestres, elle amena de plus l'institution de fonctionnaires qui constituèrent pour son gouvernement temporel un véritable pouvoir exécutif. Ce furent les agens généraux du clergé.

Il ne suffisait pas que l'assemblée eût fait reconnaître par le roi les franchises ecclésiastiques, pris des résolutions et imposé des conditions pour les subsides qu'elle accordait, il fallait encore qu'une surveillance de tous les instans s'exerçât afin qu'aucune atteinte ne fût portée à la jouissance de ses immunités et que les mesures votées fussent réellement mises en pratique. Les premières assemblées du clergé avaient chargé de cette mission ceux auxquels elles confiaient le département des décimes, à savoir : les syndics et députés généraux du clergé. L'assemblée de Melun de 1579 modifia cette institution en la régularisant; elle décida qu'il serait établi deux agens généraux des affaires du clergé, ainsi que des syndics métropolitains et diocésains. Les agens généraux ne tardèrent pas à prendre une place considérable dans le gouvernement temporel de l'église gallicane. Nommés dans le principe seulement pour deux ans, leurs fonctions devinrent plus tard quinquennales. En vertu du règlement voté par l'assemblée de Melun, et qui fit loi désormais, deux provinces ecclésiastiques, à tour de rôle, élaient

chacune un agent général; l'élection devait être confirmée par l'assemblée à la réunion de laquelle les deux agens nouvellement élus entraient en charge. Cette élection se faisait en réalité à deux degrés, car l'agent était choisi par les mandataires des bénéficiers, le collègue qui y procédait se composant du syndic métropolitain et des syndics ou agens diocésains. L'agent général sortant pouvait au reste être réélu, si l'un des collèges de provinces dont c'était le tour à nommer portait sur lui son choix. Mais l'agent général venait-il à être promu à l'épiscopat pendant qu'il était en exercice, il devait se démettre, une fois sacré, car de telles fonctions n'étaient occupées que par un membre du clergé du second ordre. Les agens généraux eurent spécialement pour devoir de suivre auprès de la cour ou, comme l'on disait, de *solliciter* toutes les affaires qui concernaient le clergé, de demander la réforme, l'abrogation des édits, déclarations, lettres patentes du roi, arrêts des cours souveraines, contraires aux immunités et aux intérêts de l'église, de faire les diligences nécessaires pour obtenir les réparations aux infractions apportées aux contrats passés avec la couronne pour décimes et dons gratuits, de poursuivre devant les tribunaux les procès où le clergé était engagé. Toujours présens à la cour, les agens généraux devinrent dès lors les intermédiaires constans entre le gouvernement royal et le corps ecclésiastique tout entier; c'était à eux que le roi faisait expédier les lettres de convocation des assemblées du clergé, qui ne purent jamais se tenir sans sa permission; les agens les notifiaient aux diocèses. Ces officiers eurent aussi pour mission de réunir les prélats qui se trouvaient à la cour, lorsqu'on voulait prendre leur avis sur quelque affaire urgente et savoir d'eux s'il n'importait pas de convoquer une assemblée extraordinaire. Les syndics diocésains jouaient dans leur diocèse respectif un rôle analogue à celui des agens généraux avec lesquels ils étaient en continuelle correspondance; ils étaient surtout chargés de la poursuite des procès qu'intentait le diocèse et de ce qui en concernait les intérêts particuliers. Le poste d'agent général devint donc un ministère ecclésiastiques au petit pied; ces agens eurent leurs secrétaires et leurs bureaux. Ils étaient entourés d'une grande considération, et, à partir de 1615, le roi leur conféra le titre de conseiller d'état. C'était parmi ceux qui remplissaient ou avaient rempli ces fonctions que l'on choisissait volontiers les évêques, et plusieurs de ces hauts fonctionnaires se sont acquis une notoriété dans la politique ou la théologie.

On comprend qu'avec l'influence qu'exerçaient les agens généraux le roi ait cherché à mettre leur nomination dans sa dépendance. Jusqu'en 1641, elle avait entièrement appartenu au clergé, et l'élection qui se faisait n'avait pas besoin d'être confirmée par l'au-

torité royale; mais à cette époque il s'éleva sur l'acceptation des nouveaux agens entre le roi et le clergé un débat qui eut beaucoup de retentissement.

Louis XIII, qui agissait à l'instigation de Richelieu, voulut imposer pour agent un sieur Berland, prieur de Saint-Denis de la Châtre. L'assemblée ne s'était point encore réunie cette année-là, mais les provinces ecclésiastiques avaient l'usage de procéder à l'élection des agens à la place de ceux qui sortaient de charge, quand même il n'y avait pas d'assemblée générale. Les provinces dont c'était le tour de nommer les nouveaux agens, à savoir celle d'Arles et celle d'Embrun, avaient choisi l'abbé de Grignan et l'abbé d'Hugues, chantre et chanoine de l'église d'Embrun. Quand, suivant l'usage, ils se présentèrent au roi, celui-ci refusa de les reconnaître. Il donna pour motif que l'abbé de Grignan avait été élu par une assemblée réunie sans sa permission. En effet, comme il entendait maintenir au poste d'agent l'abbé Berland, sa créature ou plutôt celle de Richelieu, car ce Berland était un peu parent du cardinal, il avait mandé à toutes les provinces qu'on ne procédât pas à l'élection d'un agent avant l'année 1645. Quant à l'élection de l'abbé d'Hugues, il la tenait pour viciée par un marché qui sentait la simonie. L'abbé d'Hugues, dans l'assemblée provinciale d'Embrun, n'avait obtenu que deux voix, tandis que la majorité s'était portée sur Gassendi, le célèbre philosophe qui fut l'adversaire de Descartes et qui était prêtre, comme l'on sait. L'abbé d'Hugues avait donné 8,000 livres à son compétiteur pour en obtenir le désistement, et c'est ainsi qu'il avait été nommé. De pareils marchés n'étaient pas rares dans les élections ecclésiastiques, et on fermait là-dessus les yeux, ainsi que nous l'apprend Montchal dans son *Journal de l'assemblée de Mantes*. Mais Louis XIII, qui voulait écarter ces compétiteurs, se montra plus sévère qu'on ne l'avait été jusqu'alors. En fait, il avait déjà mis l'abbé Berland en possession des fonctions qu'il entendait lui faire attribuer. Quelques jours auparavant (30 août 1641), il avait envoyé au prieur de Saint-Denis de la Châtre une lettre de cachet par laquelle il lui commandait d'exercer la charge d'agent jusqu'à ce qu'il en eût autrement ordonné. Berland s'était mis dès lors en possession de son poste, et malgré les réclamations des deux agens sortans qui devaient rester en fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs, notamment de l'abbé de Saint-Vincent, le plus résolu des deux, il opéra une descente aux archives du clergé et s'empara des papiers dont les agens avaient la garde, car Richelieu, qui voulait imposer à nouveau le clergé, avait intérêt à connaître les originaux des *départemens des décimes* pour l'année 1588, destinés à servir de base à la nouvelle imposition. Un pareil acte était presque un

coup d'état. L'abbé de Saint-Vincent, qui n'entendait pas s'associer au nouveau département des décimes que Berland prétendait faire de sa propre autorité, écrivit aux diverses provinces ecclésiastiques pour se plaindre de la violence du procédé, et leur envoya une protestation imprimée où l'on demandait la prompte convocation d'une assemblée générale du clergé. Berland, qui se prétendait toujours agent et que Richelieu ne cessait de mettre en avant, fit opposition aux actes de l'abbé de Saint-Vincent. L'affaire fut portée devant le conseil, qui cassa l'opposition de celui-ci, aussi bien que celle de l'abbé de Saint-Vincent, et rendit un arrêt qui ordonnait que les protestations des deux compétiteurs seraient supprimées, et les ajournait personnellement, eux, aussi bien que les imprimeurs. Défense était faite en même temps par le conseil aux agens de convoquer une assemblée générale sans la permission du roi. Le conflit entre les deux agens dura jusqu'à la réunion de l'assemblée à Mantes, dont je parlerai par la suite, et cette assemblée refusa de recevoir Berland, qu'elle tenait pour un intrus, et confirma l'élection des abbés d'Hugues et de Grignan; en sorte que malgré tous les efforts de Richelieu pour dépouiller en cette circonstance les provinces de leur droit, force resta à l'assemblée.

III.

Pour faire connaître les assemblées du clergé, je dois maintenant parler de la manière dont elles étaient élues et de la tenue de leurs séances.

Dès le principe, les élections des députés à l'assemblée du clergé se firent par provinces ecclésiastiques, à la différence des élections des députés des trois ordres aux états-généraux qui se faisaient par généralités. On appelait province ecclésiastique l'ensemble des diocèses placés sous un même métropolitain. Toutefois certains diocèses qui appartenaient à des gouvernemens plus récemment annexés ou qui ne relevaient pas de métropolitains français ne prenaient point part à ces élections. Tel était le cas, au siècle dernier, pour les diocèses de Besançon, Strasbourg, Metz, Toul, Verdun, Arras, etc., et ce ne fut qu'exceptionnellement que quelques-uns des prélats placés à leur tête furent appelés dans les assemblées, ce qui eut lieu notamment à celle de 1682. En chaque diocèse se tenaient des assemblées dites diocésaines, composées des bénéficiers auxquels appartenait le droit électoral. C'étaient aussi les seuls bénéficiers qui pouvaient être élus députés d'une des seize provinces ecclésiastiques entre lesquelles se partageait l'église de France proprement dite. Le nombre des députés n'avait point été à l'origine arrêté d'une manière bien précise. L'assemblée de

1567 avait simplement décidé qu'on élirait un ou deux députés au plus par province; en sorte que les députés du second ordre pouvaient faire complètement défaut; mais le nombre des députés fut ensuite réglé à quatre par province pour les assemblées décennales, deux du premier ordre et deux du second ordre; pour les petites assemblées ou assemblées des comptes, on se borna à faire élire un député de chaque ordre. Les députés du premier ordre étaient l'archevêque et l'un des évêques ou deux des évêques de la province respective; ceux du second ordre, des ecclésiastiques *in sacris*, c'est-à-dire étant au moins sous-diacres et possédant un bénéfice payant décime dans la province pour laquelle ils étaient élus. Les réguliers pouvaient être nommés comme les prêtres dès qu'ils avaient bénéfices. On n'excluait que les capucins. L'assemblée de 1645 établit par un article de son règlement que le bénéfice possédé devait être autre que *chapellenie* et payer au moins 20 livres de décime et avoir été possédé paisiblement depuis deux ans; elle ajoutait l'obligation de domicile d'un an dans la province. Ces conditions d'éligibilité ne furent pas au reste toujours exigées par la suite. Les assemblées diocésaines donnaient aux députés élus procuration en forme passée devant notaire ou un officier ministériel équivalent, et lors de la réunion de l'assemblée générale, ces procurations étaient soigneusement vérifiées pour l'admission des députés. Comme c'était surtout de demandes d'argent faites par le roi et de questions touchant à l'exercice des prérogatives ecclésiastiques que l'assemblée avait à s'occuper, le mandat donné à l'élu devait énoncer formellement l'autorisation de voter les sommes réclamées ou d'accorder au moins jusqu'à concurrence d'un certain chiffre. On y mentionnait aussi la limite des pouvoirs assignés au mandataire pour décider dans telle ou telle question. Ainsi le mandat était impératif à bien des égards; et si, au cours des travaux de l'assemblée, la couronne présentait quelque demande non prévue de subside et d'un caractère urgent, les députés pouvaient déclarer qu'ils n'avaient point mandat suffisant pour engager leurs provinces. On alla même plus loin, et dans le principe (1) on admit que l'assemblée ne pouvait décider pour le clergé de tout le royaume que s'il y avait suffrage unanime des provinces, ce qui impliquait l'unanimité des procurations. Mais on se relâcha dès la fin

(1) L'assemblée de 1625 inscrivit à l'article 17 de son règlement cette disposition *qu'en aucune assemblée, soit des comptes, soit décennale, il ne soit loisible aux députés de faire ou accorder aucune imposition sur le clergé, pour quelque cause ou prétexte que ce puisse être, tant que les décimes se payeront comme se fait à présent, si ce n'était que tous les députés en eussent par leurs procurations nommément et spécifiquement le pouvoir.*

du xvi^e siècle d'une pareille doctrine encore soutenue à l'assemblée en 1586. Les inconvéniens de cette espèce de *liberum veto* étaient manifestes; on se contenta donc d'exiger l'unanimité du vote des députés pour la concession de subsides non relatés dans les procurations, et la simple majorité fut regardée comme suffisante pour toutes les autres questions. Les députés une fois élus se rendaient au lieu de l'assemblée générale qui, à l'origine, ne devait pas se tenir dans la capitale, mais qui, à partir du xvii^e siècle, s'y tint au contraire fréquemment (1), d'ordinaire, soit à l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, soit au couvent des Grands-Augustins. La session s'ouvrait avec beaucoup de pompe, car l'assemblée était entourée par le pouvoir de toutes les marques extérieures de considération et de respect. — Réunie sous la présidence du plus ancien des évêques, elle procédait à l'élection de son président définitif ou plutôt de ses présidens, car on en choisit souvent trois, et même davantage. Les suffrages se portaient généralement sur quelque grand personnage ecclésiastique en crédit ou jouissant d'une réputation d'éloquence et de savoir, un cardinal, un archevêque. Jusqu'au milieu du xvii^e siècle, les choix étaient complètement libres pour cette élection, et ils ne se portèrent pas constamment sur les prélats les plus hauts placés; mais M. de Harlay, promu à l'archevêché de Paris, ayant été nommé président de l'assemblée, il regarda cet honneur comme un droit attaché à son siège, et on élut habituellement l'archevêque de Paris pour l'un des présidens. On nomma aussi quelquefois un président d'honneur, titre purement honorifique, car celui auquel il était décerné ne venait presque jamais prendre part aux délibérations de l'assemblée. Ce titre fut conféré aux cardinaux de Richelieu, Mazarin et Fleury, et le premier n'honora même pas de sa présence une seule fois l'une des assemblées qui lui avaient donné ce témoignage de respect. Outre les présidens et le secrétaire, le bureau comprenait un officier spécial appelé promoteur, parce qu'il était, de même que les ecclésiastiques portant cette qualification dans les officialités, chargé des fonctions du ministère public. Nulle question ne pouvait être mise en délibération qu'il ne l'eût préalablement requis. C'était une sorte de rapporteur général, qui présentait ses conclusions sur la plupart des affaires traitées dans les séances, notamment sur les conflits de compétence soulevés sans cesse entre le clergé et la magistrature. Défenseur attitré des privilèges de l'église, il signalait à l'assemblée les arrêts du conseil et ceux du parlement qui lui paraissaient y porter atteinte et en de-

(1) L'assemblée de 1619 se tint à Blois, celle de 1626 à Poitiers et à Fontenay-le-Comte, celle de 1641 à Mantes; celle de 1660, commencée à Pontoise, fut ensuite transférée à Paris. De 1675 à 1695, les assemblées se tinrent à Saint-Germain-en-Laye.

mandait la réforme. Il s'entendait conséquemment avec les agens généraux ; aussi choisissait-on souvent pour promoteur l'un des agens généraux sortant de charge. Ces fonctions étaient si actives et si occupées que, dès l'assemblée de Melun de 1579, on jugea nécessaire d'élire deux promoteurs, et l'usage se perpétua d'en agir ainsi dans les grandes assemblées, car il n'y en avait qu'un pour les petites. Bossuet fut choisi pour promoteur de l'assemblée de 1682, où il avait été élu député par la nouvelle province ecclésiastique de Paris, n'ayant point encore reçu les bulles de sa nomination à l'évêché de Meaux. En divers cas, les promoteurs remplissaient à l'assemblée le rôle qu'ont les ministres devant les chambres.

La votation se faisait dans les séances par province, chacune devenant un jour à son tour la *prérogative*, comme auraient dit les Romains, ce qui signifie qu'elle avait le droit d'exprimer la première son suffrage ; droit important, car ce suffrage initial exerçait beaucoup d'influence sur celui des autres provinces appelées à voter ensuite. C'était par l'opinion de la majorité des députés d'une province que se formulait le suffrage de celle-ci. Y avait-il entre eux partage égal, le suffrage de la province était dit *caduc*, et il n'était point compté. Les agens généraux non pourvus du mandat de député, mandat qu'une province pouvait au reste leur donner, quoique ayant entrée dans l'assemblée, n'avaient que voix consultative. Les délibérations ne se prolongeaient guère, car c'était surtout dans les bureaux ou commissions que tout se préparait. L'assemblée recevait au début de sa session les commissaires du roi, ministres ou conseillers d'état qui étaient introduits avec toutes les marques de considération dues à leur rang et à la mission dont ils étaient investis, suivant une étiquette scrupuleusement observée, comme on l'observait en toutes choses au temps de nos aïeux. Les commissaires présentaient au président de l'assemblée, devant lequel ils étaient assis sur des sièges élevés, les *lettres royales* qui les accréditaient et ils exposaient les demandes que le roi adressait à l'assemblée. Cela fait, ils étaient reconduits en grande pompe comme ils avaient été reçus. Ils pouvaient se présenter toutes les fois que cela était nécessaire pour venir soutenir les propositions du roi ou en apporter de nouvelles, et le même cérémonial était toujours observé à leur égard. L'assemblée pouvait de même recevoir la visite de quelque grand dignitaire de l'église, des cardinaux, du nonce ou de ceux qui avaient à lui adresser des réclamations ou des plaintes. Ainsi toutes les fois qu'il s'agissait de renouveler le contrat de l'Hôtel de Ville de Paris, le prévôt des marchands et les échevins venaient saluer l'assemblée et soutenir dans des conférences avec les députés les intérêts de la municipalité parisienne. Une foule

d'ecclésiastiques qui avaient à se plaindre des violences des officiers du roi ou des exigences du fisc sollicitaient également leur admission près de l'assemblée, en vue de lui demander justice. Mais plus ordinairement les réclamations de cette nature arrivaient sous forme de placets ou pétitions et étaient traitées comme les affaires litigieuses qui affluaient pendant la session : conflits d'attributions entre les évêques et les officialités, prétentions des réguliers de se soustraire à la juridiction de l'ordinaire, demandes de décharges pour torts ou dommages subis, etc., etc.

L'assemblée ne communiquait pas seulement avec le roi par l'intermédiaire des commissaires royaux; elle avait encore le privilège de pouvoir lui envoyer, comme au premier ministre, des députations pour lui adresser directement ses vœux et ses doléances, députations à la tête desquelles était généralement le président même de l'assemblée. La session ne commençait jamais sans que, dès les premiers jours après l'ouverture, on n'eût envoyé au roi, souvent aussi à la reine et aux princes du sang, une députation qui venait les assurer de la fidélité et du dévouement du clergé. Si sa majesté se trouvait résider dans la ville même où se tenait l'assemblée, tous les membres de celle-ci se rendaient en corps auprès d'elle. Les députés allaient également complimenter le premier ministre, les cardinaux, le nonce; ils en profitaient pour tâter leurs intentions à l'égard de l'assemblée et préparer les décisions à prendre. On ne manqua jamais d'en agir ainsi, surtout au temps de Richelieu, qui traitait les assemblées avec une considération plus apparente que réelle, quoiqu'il eût été lui-même, dans le principe, député à l'une d'elles, et qui, dans ses rapports avec le clergé, demeura bien plus ministre du roi que prince de l'église. Cependant Richelieu, s'il se laissa aller parfois à des momens de colère et d'irritation envers une réunion qui voulait lui tenir tête, garda toujours les bienséances, tandis que dans ces visites de politesse elles ne semblent pas avoir été constamment observées à l'égard des représentans du corps le plus respecté de l'état, même par des dignitaires de l'église. Il est rapporté dans le journal de l'assemblée de 1635 qu'une députation qui avait à sa tête son président, l'archevêque de Bordeaux, se rendit auprès du cardinal de Guise comme témoignage de déférence. Ce cardinal, qui était archevêque de Reims, bien loin de se conformer à l'étiquette observée en pareille circonstance, cédant à ses habitudes mondaines, parut, nous dit le journal, « habillé comme un prince de profession d'épée, la tête bien frisée, avec le grand rabat, bien botté à la dernière mode, le pourpoint déboutonné à moitié par le bas et l'habit tout décoré de *galands* et de rubans de *cuisse de bergère endormie*, avec l'assassin ou mouche au coin de l'œil, vers la joue. » — « Ce prince, poursuit le document

contemporain, a reçu lesdits seigneurs prélats un peu moins civilement qu'il le devait, ce qui n'est pas l'ordinaire de ceux de sa maison, grands payeurs de ces monnaies extérieures, bonnes ou mauvaises, car il a pris partout la main droite et le devant desdits seigneurs-prélats. Aussi n'ont-ils pas été plus tôt sortis qu'ils s'en sont hautement formalisés, et il a été dit que le feu M^{sr} le cardinal de Guise, avant qu'être cardinal, ayant fait la même discourtoisie, s'en était depuis corrigé. » Lors de la réunion de l'assemblée de 1635, une députation alla aussi présenter les salutations du clergé au cardinal de La Valette, qui n'était guère en tenue plus ecclésiastique que le cardinal de Guise, et que la députation trouva botté et habillé de gris, son ordre du Saint-Esprit mis en écharpe au lieu d'être en sautoir. Il est vrai, nous dit le journal, que par l'éclat de sa conduite et la renommée de son courage, le cardinal a montré qu'il pouvait tenir en main d'aussi bonne grâce une épée qu'un bréviaire.

Les délibérations des assemblées du clergé, des grandes comme des petites, n'étaient pas publiques; elles devaient même avoir en principe un caractère si secret que les députés prêtaient le serment suivant au moment de leur admission : « Nous jurons et promettons de n'opiner ni de donner notre avis qu'il ne soit suivant nos consciences, à l'honneur de Dieu et conservation de son église, sans nous laisser aller à la faveur, à l'importunité, à la crainte, à l'intérêt particulier, ni aux autres passions humaines, que nous ne révélerons directement ni indirectement, pour quelque personne que ce soit, les opinions particulières des délibérations et résolutions prises en la compagnie, sinon en tant qu'il sera permis par icelle. » Mais comme les décisions prises par les assemblées faisaient loi pour le clergé, il les lui fallait naturellement connaître, et voilà pourquoi de bonne heure on imprima les procès-verbaux, en leur faisant toutefois subir des changemens et des suppressions destinés à cacher au public ce qui s'était passé dans le détail de la discussion. C'est seulement dans les procès-verbaux manuscrits et dans les *journaux* qui nous sont parvenus de quelques-unes des assemblées que l'on peut saisir réellement la physionomie des débats et connaître tout ce qui s'était traité dans les réunions. Celles-ci donnaient lieu, à raison du grand nombre d'affaires que l'on y portait, à une foule de mémoires, de dissertations, de rapports destinés à éclairer la religion des députés, à justifier les résolutions qu'ils prenaient et qu'on jugea utile de faire imprimer. De là la publication de la collection dite *Mémoires du clergé*, dont il a paru de nombreux volumes, et qui constituent un précieux recueil pour la jurisprudence canonique de la France. On y trouve en effet imprimés les décisions des assemblées du clergé, des

extraits de leurs procès-verbaux et tous les documens à l'appui; on y peut lire l'exposé développé de plusieurs des questions qui avaient été agitées dans les séances.

L'activité que déployaient généralement les députés dans ces comices quinquennaux n'empêchait pas que les sessions ne pussent se prolonger, vu la multitude d'affaires sur lesquelles ils avaient à statuer. Afin d'éviter qu'il en fût ainsi, le pouvoir royal tint à assigner une durée limitée à la tenue de ces assemblées; elle ne devait pas en principe dépasser trois mois. Au commencement du xvii^e siècle l'usage avait prévalu de convoquer les assemblées pour le 25 mai; mais il y eut fréquemment des prorogations. On a vu plus haut que la convocation se faisait par lettres patentes royaux. Les députés recevaient une indemnité dite taxe dont le chiffre était fixé par l'assemblée même et dont le taux a varié suivant les époques, comme le traitement des agens généraux (1). Dans le cours du xviii^e siècle, la taxe était de 15 livres par jour; quoiqu'elle fût réservée aux seuls ecclésiastiques députés, on l'accorda quelquefois à l'évêque du diocèse dans lequel se trouvait la ville assignée pour siège à l'assemblée, prélat qui avait droit d'assister à ses délibérations. Il était, comme le président de l'assemblée, dans l'habitude de traiter somptueusement les députés. Saint-Simon, en ses Mémoires, nous parle de la table magnifique que tint à cette occasion, en 1700, l'archevêque de Reims et où l'on buvait un excellent vin de Champagne dont il refusa des bouteilles au roi Jacques II. L'admission à la taxe avait pour objet d'indemniser le diocésain d'une partie de ses dépenses. Le traitement des agens généraux nous semble aujourd'hui bien modeste quand on se reporte à l'importance de leurs fonctions. En effet, il n'était dans le principe que de 2,000 livres par an ou même moins. L'assemblée de 1657 le fixa à 15 livres par jour; on accorda en outre à chaque agent général 500 livres pour frais de bureaux. Même en portant au quintuple ou au sextuple la valeur de l'argent, comparée à ce qu'elle est actuellement, on doit reconnaître que députés et agens étaient assez maigrement rétribués, car plusieurs arrivaient de provinces éloignées, et les transports étaient alors fort dispendieux. Tous ces émolumens étaient prélevés sur les fonds généraux du clergé, alimentés par une retenue sur les décimes, et les députés, pour ce motif, s'en montraient fort ménagers. L'assemblée de 1625 établit par son règlement que les assemblées des comptes ne pouvaient durer plus de trois mois, et

(1) L'usage était, de plus, de distribuer aux députés des jetons que l'on prodigua dans la suite à une foule de personnes, abus qui souleva à l'assemblée de 1788 de vives réclamations. Le montant de cette dépense, qui s'élevait en 1584 à 500 écus, atteignait en 1784 116,000 livres. L'assemblée, sur ses plaintes, décida la suppression des jetons.

les décennales plus de six; qu'au-delà de ce terme les députés devraient séjourner à leurs propres frais. On devait d'autant plus veiller à ce que la taxe des députés ne créât pas des dépenses considérables, que le clergé avait en outre sur son fonds général à subvenir à une foule de dépenses et de libéralités. Outre qu'on votait des gratifications à certains prélats qui s'étaient particulièrement entremis pour servir les intérêts de l'église, on accordait des pensions tantôt, et le cas était fréquent, à des ministres protestans convertis, tantôt à des écrivains dont les ouvrages étaient regardés comme ayant été utiles à la religion et à la propagation des bonnes doctrines. Voilà comment l'historien Varillas obtint de l'assemblée une pension pour son *Histoire des Hérésies* et Denis de Sainte-Marthe de fortes gratifications pour entreprendre la seconde édition du *Galilia christiana* dont la première avait été corrigée par ordre d'une assemblée antérieure. L'assemblée du clergé avait donc son budget de dépenses; c'est là que figurait le traitement de ses officiers et de ses serviteurs, que l'on inscrivait même l'aumône qu'il était dans l'usage de faire aux pauvres à l'ouverture de chaque session. Cette charité contribuait à maintenir à l'assemblée le caractère religieux qu'elle entendait garder et qu'elle voulait imprimer à tous ses actes; aussi l'on pense bien que dans un temps où les cérémonies du culte consacraient toutes les solennités publiques, elles ne pouvaient être séparées des séances de l'assemblée. L'ouverture et la clôture de la session étaient marquées par une grand'messe. Chaque séance commençait par une messe basse, à laquelle tous les députés devaient assister revêtus du costume qu'ils portaient à la salle des réunions, à savoir : les évêques, en rochet et en camail; les députés du second ordre, en manteau court et en bonnet carré. Une fois que le bureau de l'assemblée avait été élu et les pouvoirs vérifiés, on célébrait une messe solennelle du Saint-Esprit, où officiaient plusieurs des prélats appartenant à la députation et dans laquelle il y avait communion générale, comme à la messe d'ouverture de l'assemblée. Voilà au moins ce qui se pratiqua régulièrement à partir du xvii^e siècle. Les réglemens établis alors ne furent plus guère modifiés.

IV.

Le gouvernement royal avait favorisé l'institution des assemblées périodiques du clergé, parce qu'elle lui assurait les moyens de tirer régulièrement des subsides de cet ordre riche et puissant. Il s'aperçut pourtant dans la suite que cette représentation ecclésiastique était de nature à lui créer parfois des embarras, qu'elle entretenait dans le corps sacerdotal un esprit d'indépendance en opposition avec ses vues. Aussi, tout en les convoquant, le roi et ses

conseillers laissaient percer les inquiétudes qu'elles leur inspiraient. Tels étaient encore les sentimens qui existaient au xvii^e siècle autour du trône. Bossuet écrivait en septembre 1681 à l'abbé de Rancé : « Vous savez ce que c'est que les assemblées du clergé et quel esprit y domine ordinairement. Je vois certaines dispositions qui me font un peu espérer de celle-ci (l'assemblée de 1682); mais je n'ose me fier à mes espérances, et en vérité elles ne sont pas sans beaucoup de craintes. » C'est à raison des défiances qu'il avait à l'endroit des assemblées générales que le roi essaya plusieurs fois de leur substituer une simple réunion de prélats courtisans, ce qu'on avait baptisé du sobriquet de *petite assemblée*, réunion au reste toujours consultée quand il s'agissait de convoquer une assemblée générale. Mais quoi qu'il fit, il ne parvint jamais à donner à cette camarilla l'autorité de la représentation élue et régulière du clergé. Les assemblées générales protestèrent plus d'une fois contre ce que les évêques de cour avaient décidé, et ce fut notamment le cas en 1635. Le roi, en quelques circonstances, alla même jusqu'à se passer de tout avis des prélats pour lever sur le clergé de nouveaux décimes, sous prétexte qu'il y avait urgence et manifeste intérêt de la religion. On vit la chose se produire au temps du siège de La Rochelle, alors que, les 1,320,000 livres accordées par l'assemblée du clergé n'ayant pas suffi pour venir en aide aux frais de ce siège, Louis XIII prétendit, par simples lettres de cachet adressées aux évêques, pouvoir faire continuer la levée de décimes extraordinaires.

Cette tendance à restreindre la représentation ecclésiastique se manifesta presque dès le début des assemblées. La levée des décimes consentis sur le clergé par la conférence de Poissy s'étant continuée au-delà du 31 décembre 1577, terme qui lui avait été assigné, les évêques réclamèrent, et Henri III se vit forcé de convoquer une assemblée générale. Mais les lettres patentes qu'il délivra à cette occasion interdisaient aux membres du clergé du second ordre de se réunir avec les évêques députés par les provinces. Le clergé inférieur protesta, et le roi dut accorder de nouvelles lettres qui autorisaient les députés du second ordre à faire partie de l'assemblée qui fut la célèbre assemblée de Melun. Disons pourtant que quelquefois le roi fut fondé à réduire le nombre des députés. En certains cas, les provinces comptèrent plus de représentans qu'elles n'auraient dû en avoir, malgré les instructions données à cet égard aux agens généraux par les ministres de la couronne. Comme il s'élevait souvent des contestations sur la validité des élections quand l'assemblée se trouvait partagée sur la question de savoir lequel des deux compétiteurs devait être validé, elle admettait l'un et l'autre à représenter la province. Le fait se produisit pour plusieurs provinces à l'as-

semblée de 1635. Louis XIII interdit ce système et exigea l'élimination d'un des deux élus. Ne parvenant pas à supprimer l'assemblée générale quand elle le gênait, le roi s'attacha au moins à réduire le nombre des députés qui devaient siéger, car outre que les réunions plus nombreuses donnaient lieu habituellement à des débats plus agités, elles cédaient moins à la pression qu'on cherchait à exercer sur elles. Malgré le mauvais vouloir que la couronne laissa percer à plusieurs reprises envers l'assemblée du clergé, elle en reconnut maintes fois hautement l'utilité. Louis XV s'exprimait ainsi en 1735 lorsqu'il convoquait les mandataires de cet ordre : « La permission que les rois nos prédécesseurs et nous avons accordée depuis longtemps au clergé de notre royaume de s'assembler pour donner moyen à ceux qui le composent de délibérer de leurs affaires ayant toujours produit beaucoup d'avantages au bien de notre service et du bon gouvernement de cet ordre, nous voulons leur accorder cette même grâce dans le temps accoutumé. » A l'aide des décisions que prirent en différentes conjonctures les assemblées à la demande du roi, celui-ci fit accepter au clergé des mesures qui sans elles n'auraient pu que difficilement être imposées. Ce fut particulièrement le cas pour des questions qui touchaient à la discipline ecclésiastique et à l'ordre spirituel, car les assemblées du clergé ne tardèrent pas à en connaître. Devenues périodiques, ces assemblées se substituèrent tout naturellement aux synodes nationaux, quoiqu'elles n'eussent été instituées que pour décider des points touchant aux intérêts purement temporels de l'église gallicane. Les rois encouragèrent cet empiétement sur les attributions des conciles de réunions élues uniquement dans le principe pour fixer le montant des décimes, car les conciles ne pouvaient être convoqués que par l'autorité du pape, qui exerçait toujours sur leurs délibérations une direction prépondérante ; cette direction s'était fait plus que jamais sentir au concile de Trente. Les assemblées du clergé, au contraire, n'avaient besoin d'autre autorisation que de celle du monarque, et, convoquées pour prononcer sur des intérêts purement gallicans, elles échappaient davantage à l'influence romaine. Aussi Louis XIV chercha-t-il dans ces assemblées des auxiliaires lors de sa lutte avec le saint-siège, et il cessa d'avoir recours à leur autorité spirituelle quand il se trouva en communion de vues avec le pape. Comme c'est la tendance naturelle des assemblées politiques de vouloir étendre leurs attributions, les assemblées du clergé entrèrent aussi d'elles-mêmes dans cette voie. Le colloque de Poissy, qui avait été leur point de départ, n'offrait-il pas déjà un caractère mixte et ne participait-il pas du synode, tout en demeurant à d'autres égards la simple chambre ecclésiastique des états-généraux de Pontoise ? Des questions d'ordre purement spirituel et touchant à la discipline ecclé-

siastique ayant été portées, dès la fin du xvi^e siècle, par des membres du clergé aux assemblées décennales et même aux assemblées des comptes, les députés s'érigèrent en juges souverains sur la matière; il en fut au moins ainsi pour les évêques, qui, tout mandataires des provinces qu'ils fussent, n'avaient point dépouillé pour cela leur autorité spirituelle, car on refusa toujours dans les assemblées, pour les décisions relatives au spirituel, voix délibérative aux députés du second ordre, malgré leurs réclamations. Saint-Simon, dans ses Mémoires, nous parle de celles qu'ils élevèrent lors de la condamnation, à l'assemblée de 1700, de divers livres composés par des jésuites. Une fois réunie, l'assemblée générale du clergé devenait donc la haute cour devant laquelle étaient jugés des points de discipline ayant été déjà pour la plupart discutés aux assemblées diocésaines. On appelait de la sorte de la décision de celles-ci à un tribunal ecclésiastique d'un degré supérieur. L'assemblée générale édicta dès lors des condamnations; elle alla en certains cas jusqu'à lancer des anathèmes, des excommunications contre ceux qui s'étaient rendus coupables de violences envers le clergé; elle prononçait sur l'orthodoxie des livres émanant de prêtres ou religieux français, censurait les uns, approuvait, encourageait les autres et rédigeait de véritables canons sous le titre de déclarations. Elle devint quelque chose comme la faculté de théologie de la Sorbonne, et ces décisions rendues par des représentans élus, choisis dans l'épiscopat, eurent au xvii^e siècle plus d'autorité encore. Les assemblées du clergé se constituèrent le boulevard des doctrines gallicanes; mais, si elles favorisèrent à bien des égards l'indépendance de l'église de France, elles tinrent cependant toujours à demeurer en étroite union avec le saint-siège et elles protégèrent l'autonomie de l'église autant contre la royauté que contre l'ultramontanisme, ainsi qu'on le verra dans la suite de ce travail, consacrée à l'exposition de leurs actes les plus mémorables.

Tels étaient l'organisation et le mode de fonctionnement de ces assemblées qui dirigèrent l'administration temporelle de l'église de France pendant deux siècles. Elles défendirent parfois avec courage, toujours avec ténacité, les immunités de cette église; mais, comme cela a été observé dans la conduite du clergé catholique en tout pays, on trouvait chez ces assemblées, unie au sentiment d'indépendance, une aspiration à la domination absolue sur le pouvoir laïque. La séparation du spirituel et du temporel n'est pas dans la pratique chose facile, et comme tout acte politique ou civil peut toujours être envisagé au point de vue de la conscience religieuse, le gouvernement des affaires temporelles arrive ainsi à relever du corps qui s'érige en arbitre de l'ordre spirituel. La tendance manifestée en plusieurs occasions dans les assemblées du clergé était

done bien faite pour porter ombrage à la royauté, toute chrétienne que celle-ci entendit rester. S'appuyant sur la législation canonique que le progrès des idées mettait de plus en plus en opposition avec la législation civile, subordonné à un chef placé hors du royaume et ne relevant pas du monarque, ayant même la prétention de lui commander, plus préoccupé des intérêts de la foi que de ceux de la nation, le clergé, par l'essence de sa constitution, devait créer de grands embarras à la couronne et graviter sans cesse vers la théocratie. La lutte entre l'église et l'état est vieille de plus de dix siècles; elle a amené à toutes les époques de sérieuses difficultés que les gouvernemens ont tournées plutôt que résolues. Les assemblées générales eurent au moins l'avantage de permettre au clergé de formuler nettement ses principes et ses doctrines, à la royauté de traiter, de transiger avec lui. Le clergé se trouva, par l'institution de ses assemblées, investi d'un droit qui était refusé à la nation, mais il ne s'en servit pas pour l'étendre aux laïques qui en avaient été dépouillés; il l'exerça comme un privilège réservé à un ordre placé par son caractère sacré fort au-dessus des deux autres. On ne saurait donc dire que les assemblées du clergé aient été les précurseurs de nos assemblées représentatives et que ce régime presque parlementaire qui lui avait été concédé ait préparé l'avènement du régime parlementaire dans notre pays. Malgré les traits de ressemblance qui rapprochent ces assemblées délibérantes des nôtres, elles s'en distinguent profondément. Leurs séances ne présentaient pas les luttes ardentes et les débats orageux de nos chambres. Il n'y avait pas là des partis, des factions irréconciliables, cherchant à s'arracher le pouvoir et se reprochant mutuellement de faire ce que chacune pratiquait pour son propre compte. Les délibérations étaient plus agitées que turbulentes; elles dégénéraient rarement en scènes de violence et de scandales. Les députés y apportaient les habitudes de retenue et même de recueillement du sanctuaire. L'éloquence y conservait quelque peu les formes de la chaire; elle s'y déployait avec cette ampleur pédantesque et cette solennité emphatique qui nous semblent aujourd'hui amphigouriques et ridicules. Loïn d'attaquer avec irrévérence le pouvoir royal, les députés lui prodiguaient d'ordinaire les adulations alors même qu'ils résistaient à ses volontés. Durant la longue existence de ces assemblées, on n'eut à noter que quelques séances tumultueuses, où l'orgueil des prélats eut plus de part que l'opposition des idées. Mais, si les délibérations affectaient moins l'aspect d'une arène que nos assemblées politiques, en revanche elles donnaient lieu davantage à des menées, des cabales, qui s'ourdissaient sous le manteau des intérêts de l'église, car la soutane et la tonsure ne sont point malheureusement une armure qui protège les hommes contre les pas-

sions ambitieuses et rancunières; elles donnent seulement à celles-ci une apparence de sainteté qui abuse ceux mêmes qui les éprouvent en leur faisant croire qu'ils agissent constamment pour la gloire de Dieu. Les intrigues ne manquaient donc pas à ces réunions, pas plus qu'elles n'ont fait défaut aux conciles et aux conclaves, et aux assemblées on se les interdisait d'autant moins que, ces assises n'ayant pas le caractère de synodes, on ne craignait point de compromettre le Saint-Esprit. La lutte principale était engagée avec le pouvoir royal à propos des subsides réclamés. Les évêques, grands seigneurs pour la plupart, tenaient fortement à leurs prérogatives, et ils les défendirent parfois avec une hauteur où la morgue du prélat se trouvait doublée de l'arrogance du gentilhomme, car, soit dit en passant, la noblesse en corps pas plus que le clergé n'avait cette extrême politesse et ces façons courtoises qui distinguaient individuellement, dans les derniers temps de l'ancien régime, les gens de qualité des hommes de rien. Les députés du second ordre, à l'assemblée du clergé, tenus quelque peu à distance par les prélats, ne jouèrent longtemps dans les séances qu'un rôle assez effacé, quoiqu'ils fussent généralement plus instruits et plus entendus dans les affaires. On les choisissait en effet le plus souvent parmi les grands-vicaires, les dignitaires des chapitres, les abbés et les prieurs des monastères importants. Il y avait donc en réalité dans les assemblées la chambre haute et la chambre basse, car les députés du second ordre siégeaient derrière ceux du premier ordre de leurs provinces respectives. La chambre haute exerçait une influence très prépondérante, et la chambre basse n'arriva jamais à tirer à elle l'autorité dans les délibérations. Cette double représentation engendrait seulement deux courans, courans qui étaient un peu comme ceux de l'atmosphère; on ne pouvait guère en constater l'existence que lorsque des nuages s'amoncelaient; elle était indiquée par la direction inverse qu'en prenaient les différentes couches. Le pouvoir royal cherchait à s'assurer par des faveurs et des promesses une majorité qui lui échappa plus d'une fois; il se ménageait au sein des assemblées, parmi les évêques surtout, des serviteurs dévoués qui ne négligeaient rien pour tout faire tourner à son avantage, qui savaient empêcher d'aboutir les résolutions que la majorité était disposée à sanctionner ou annuler celles qu'elle avait prises. Tout cela apparaîtra clairement par l'histoire de quelques-unes des sessions qui ont le plus marqué dans la vie parlementaire du clergé français et d'où sont sortis les plus notables de ses actes.

MADAME ROBERNIER

PREMIÈRE PARTIE.

I.

A M. JEAN ROBERNIER, ANCIEN CONSUL GÉNÉRAL, A VILLENEUVE (GARD).

« Paris, 12 août 186...

« Monsieur et cher cousin,

« Je considère comme un devoir de vous annoncer que je viens d'obtenir la médaille d'honneur pour la statue que j'ai exposée au salon cette année. Je ne doute pas que vous ne vous réjouissiez de mon succès, surtout lorsque vous saurez qu'il m'a valu, en même temps que d'unanimes félicitations, une importante commande de l'état. Me voilà donc tout à fait hors de pair, maître, à vingt-six ans, d'une notoriété qui m'assure un brillant avenir. Pour vous démontrer que je n'exagère rien, je vous envoie avec cette lettre quelques-uns des articles publiés par les journaux sur l'œuvre qui m'a valu cette récompense. Quoique au-dessus de mon mérite, ces appréciations vous indiqueront comment le peu que je vaux est jugé par des hommes compétents.

« Faites-moi la grâce de croire, monsieur et cher cousin, que ce n'est pas à un sentiment d'orgueil que j'obéis en vous apprenant mon bonheur, pas plus qu'à la vulgaire satisfaction de me donner raison contre vous et contre les efforts que vous avez tentés autrefois pour me détourner de la voie où me poussait une vocation irrésistible. Non! dans tout ce que vous avez fait alors, je ne vois que la preuve de votre affection, et si je m'empresse aujourd'hui de vous annoncer ce qui m'arrive d'heureux, c'est que je n'ai plus ni père, ni mère, pour les associer à mon triomphe et à ma joie. Je me tourne vers vous comme vers le seul parent qui me reste, oublieux de vos rigueurs, de votre long silence, désireux surtout, passionné-

ment désireux de vous revoir et de vous embrasser, si vous daignez vous souvenir que je suis l'unique fils de votre tante Curtal qui vous recueillit orphelin, vous tint lieu de mère et vous consacra les plus belles années de sa jeunesse.

« J'ose espérer, monsieur et cher cousin, que cette fois vous consentirez à me répondre, et dans cet espoir je vous embrasse tendrement.

« ANDRÉ CURTAL. »

Après avoir lu cette lettre à deux reprises, ainsi que les journaux qui l'accompagnaient, M. Robernier la laissa tomber sur sa table de travail parmi d'autres papiers, s'approcha de la croisée ouverte, et promena tout rêveur ses regards sur le paysage. On était à la fin d'une étouffante journée d'été. Le soleil, en se couchant, jaunissait la plaine bornée au nord par les montagnes de l'Ardèche, au midi par la chaîne des Alpilles, à la cime desquelles couraient capricieusement les vaporeuses brumes du soir, encore baignées de lumière. A une courte distance du château, le Rhône roulait dans son large lit ses flots rapides, coupait d'une ligne noirâtre et moutonneuse l'uniformité des cultures. Une couche de poussière blanchissait le feuillage des oliviers, des mûriers et des cyprès calcinés par la chaleur. Avec l'ombre, la brise montait dans l'atmosphère qu'elle rafraîchissait, moirait l'or des blés et l'émeraude des luzernes, à la surface desquels les derniers rayons du soleil creusaient des sillons de feu. Au-delà du fleuve, les remparts d'Avignon profilaient sur le ciel empourpré leurs créneaux brunis, qui formaient une ceinture autour des toits et des clochers, du milieu desquels s'élançaient, comme d'une forêt pétrifiée, les lourdes tours du château des papes. Le cri des cigales, semblable à un bruit de crécelle, remplissait l'air et dominait encore de sa longue rumeur assoupie déjà les chants d'oiseaux qui tombaient des arbres. Sur la terrasse, devant l'habitation, les orangers secouaient leurs parfums. De toutes parts, sous des formes diverses, l'apaisement du soir se faisait sentir. Après une journée brûlante, le paysage s'endormait dans un bercement solennel, prélude d'une de ces splendides nuits méridionales qui ne semblent contenir tant de magnificences que pour guérir les âpres morsures faites, par les chaleurs meurtrières de l'été, aux hommes et aux choses.

Depuis qu'il habitait ce pays, M. Robernier avait été souvent témoin de ce radieux spectacle. Il en aimait les beautés et se plaisait à les contempler; mais, ce soir-là, elles le laissaient insensible. La lettre de son jeune cousin absorbait ses pensées, le jetait dans des réflexions dont un rapide retour vers le passé fera comprendre la nature et la cause. Huit ans avant, il occupait le poste de consul

général de France à Alexandrie, quand la mort d'un ami le mit tout à coup, et de la façon la plus inattendue, en possession d'un opulent héritage. Il touchait à sa quarante-sixième année, et, grâce à ses services, pouvait nourrir l'espoir de passer bientôt, avec un grade élevé, de la carrière consulaire dans la carrière diplomatique. La fortune qui lui arrivait à l'improviste modifia ses projets d'avenir. Las de son existence nomade, désireux de vivre dans sa patrie, il donna sa démission et vint s'installer au château de Villeneuve, compris dans la succession qu'il avait recueillie. L'administration de ses biens devait suffire désormais à son activité.

A cette époque, il eut la douleur de perdre une tante qu'il avait beaucoup aimée, à laquelle il devait de n'avoir pas grandi orphelin, et qui, pour ne pas le priver de ses soins et de sa tendresse, s'était résignée à ne se marier que lorsqu'elle était déjà une vieille fille et lui-même un homme. Veuve depuis longtemps, ruinée par son mari, n'ayant d'autre ressource qu'un modeste revenu, M^{me} Curtal mourut à Paris, en laissant un fils qu'elle eut le temps de recommander à M. Robernier. André avait dix-huit ans; il venait de terminer ses études. Ce parent, qu'il n'avait vu que deux ou trois fois et qu'il ne connaissait que parce qu'il avait entendu fréquemment sa mère en parler, lui tendit, au milieu de sa première douleur, une main secourable, lui prodigua des consolations et, pour le distraire, l'emmena à Villeneuve, où ils vécurent ensemble pendant quelques semaines, occupés surtout à s'observer et à s'étudier. André était spirituel, aimable et doux. Il se montrait reconnaissant des bontés de M. Robernier, s'efforçait de lui plaire et y parvint. Leur repos semblait donc à l'abri de tout orage, quand il fut soudain troublé par un dissentiment qu'ils n'avaient prévu ni l'un ni l'autre.

Heureux de pouvoir rendre à André les bienfaits dont M^{me} Curtal l'avait jadis comblé lui-même, M. Robernier se proposait d'être pour lui un ami fidèle, plus qu'un ami, un père, et déjà, sans l'avoir consulté, il s'arrogeait le pouvoir qu'un père a sur son fils. C'est ainsi qu'il décida qu'André retournerait à Paris, qu'il y ferait ses études de droit, serait attaché en même temps, grâce à la protection de son oncle, au ministère des affaires étrangères, direction des consulats, et se préparerait ainsi le plus brillant avenir, en suivant la même carrière que lui. Mais, aux offres de M. Robernier, André répondit par un refus, en alléguant qu'il se sentait irrésistiblement poussé vers l'art et voulait être sculpteur.

— Sculpteur ! s'écria M. Robernier, lorsque cette prétention lui fut connue, un métier qui ne nourrit pas son homme !

— C'était vrai autrefois, mon cousin ; ce n'est plus vrai aujourd'hui, les artistes s'enrichissent.

— Un sur cent, mais les autres !

— Je serai des privilégiés, je l'espère; en tout cas j'ai trois mille francs de rente; avec cela je suis bien sûr de ne pas mourir de faim.

— A ton aise, répliqua M. Robernier dissimulant mal son dépit; tu as dix-huit ans, l'âge d'être émancipé, tu es donc libre. Je ne puis prétendre à ta confiance, puisque, jusqu'au jour où tu es entré dans ma maison, j'ai été, en quelque sorte, un étranger pour toi. Il est bon seulement que tu saches qu'en résistant à mes désirs, tu te privas pour toujours de mes bontés.

— Permettez-moi d'espérer que vous me les rendrez, mon cousin.

— Jamais, n'y compte pas.

Ce fut le dernier mot de ce court entretien, à la suite duquel André, mis en possession de son modeste patrimoine, partit pour Paris. M. Robernier resta seul à Villeneuve, administrant ses biens, améliorant son domaine, entassant ses revenus, et avec ses revenus ses rancunes contre son jeune parent, qu'il accusait d'ingratitude encore qu'il n'eût jamais rien fait pour lui. Sa vie d'abord fut assez pénible, dépourvue de toute joie; souvent il en sentit l'isolement et le vide, mais peu à peu il s'y habitua. Le bourg de Villeneuve, sur le territoire duquel étaient situées ses propriétés, occupe la rive droite du Rhône, en face d'Avignon. Quand il s'ennuyait trop chez lui, il passait le fleuve, allait à la ville, se montrait au cercle et dînait chez un ami. A cela se bornaient ses distractions. Il les augmenta plus tard en nouant des relations avec quelques-uns de ses voisins, et, comme il était philosophe, il ne tarda pas à trouver le bonheur dans cette existence, un bonheur paisible, sans trouble, fruit de l'égoïsme satisfait, et complété par une santé florissante.

Pendant ce temps, à Paris, André luttait et travaillait avec la fougue de sa jeunesse et l'amour passionné de son art. Ce n'était pas un caprice qui l'avait poussé vers la carrière d'artiste, mais une vocation sérieuse, raisonnée, sincère, dans laquelle il puisa des forces pour vaincre les difficultés des premières études, les amertumes des débuts; puis, il possédait l'espérance, cette amie, cette consolatrice; elle soutint ses pas, abaissa les obstacles devant lui. Tous les ans, il écrivait à son cousin pour lui faire connaître ses progrès. Quand il fut admis à l'École des beaux-arts, quand il remporta le prix de Rome, quand, après un long séjour à la villa Borghèse, il revint en France, il eut soin de l'avertir; cependant plus, en avançant, il justifiait la décision qui avait irrité M. Robernier, plus la mauvaise humeur de ce dernier augmentait. Il ne répondit que deux fois à André, et ses lettres exprimaient tant d'indifférence et un ressentiment si profond que le jeune artiste n'osa revenir à Villeneuve implorer son pardon.

Lorsque au salon de 186... lui fut décernée la récompense qui couronnait ses laborieux efforts et le rangeait parmi les véritables

artistes, il voulut tenter une fois de plus de se réconcilier avec son cousin. Il lui écrivit alors la lettre qu'on a lue tout à l'heure. C'est cette lettre qui rendait M. Robernier rêveur et livrait son esprit aux plus graves préoccupations. Ne condamnait-elle pas sa conduite antérieure? Ne lui prouvait-elle pas qu'il avait été ridicule, d'abord en s'opposant avec ténacité à la vocation de son cousin, ensuite en lui tenant rigueur pendant huit années? Qu'allait-il faire maintenant? Continuerait-il à nier l'évidence, à méconnaître ce qu'il y avait de sincère dans la volonté dont André avait fait preuve? Étoufferait-il la voix de sa conscience qui lui enjoignait d'avouer ses torts, celle de son cœur qui plaidait avec éloquence la cause d'André? Repousserait-il la satisfaction de voir sa famille illustrée par le talent d'un de ses membres? Ces questions se pressaient dans sa pensée. Il hésitait à y répondre, partagé entre le désir de jouir d'un triomphe dont il lui était permis de prendre sa part et la crainte de se donner un démenti. Pardonner dans le présent, c'était s'infliger dans le passé un blâme éclatant, et ce blâme il le redoutait comme une humiliation.

Autour de lui, la nuit venait; au loin s'éteignaient les rumeurs du jour, dans le ciel radieux, les étoiles faisaient leur trouée. L'heure était suave, disposait l'âme de M. Robernier à l'oubli, éclairait sa raison. Son ancienne tendresse pour sa tante finit par l'emporter sur son orgueil. Cédant à un mouvement soudain, il quitta la place où il était resté songeur, ferma la croisée et, assis devant sa table, traça à la tremblante lueur d'une bougie les lignes suivantes :

« Mon cher enfant, je n'étais qu'un sot; ta lettre me remplit d'orgueil et de joie; reviens au plus vite, tu seras bien reçu. — JEAN ROBERNIER. »

Il mit ce court billet sous une enveloppe qu'il cacheta, écrivit l'adresse, puis il sortit, afin d'aller lui-même déposer sa lettre à la poste de Villeneuve, avant la dernière levée. Quar d'il l'eut jetée dans la boîte, après s'être assuré qu'elle partirait le soir même pour Paris, il respira comme un homme débarrassé d'un lourd fardeau et se mit à marcher un peu au hasard, goûtant avec une félicité sans trouble le charme de ce beau soir. Le fardeau qu'il venait de secouer, — il le portait depuis huit ans, — c'étaient ses préjugés, ses préventions, ses rancunes. Il avait maintenant l'âme plus libre, allégée, satisfaite. Il savourait sans contrainte, sinon sans vanité, la joie de tenir de près à un artiste qui venait d'obtenir la médaille d'honneur et dont les journaux étaient unanimes à saluer le talent.

— Il faudra que j'aille demain à Avignon pour juger de l'effet de la nouvelle, pensa-t-il.

Par avance, il s'enorgueillissait en songeant aux complimens et aux félicitations qu'il recevrait, puis il se voyait à quelques jours de là conduisant André par les rues de la ville. Déjà la formule de présentation venait sur ses lèvres :

— Mon cousin, M. André Curtal, qui vient d'obtenir la grande médaille de sculpture.

Elle lui eût été décernée à lui-même, cette grande médaille, qu'il n'eût été ni plus heureux, ni plus fier. A l'extrémité de la grande rue de Villeneuve, il interrompit sa promenade. En cet endroit s'élevait une maison d'assez belle apparence, au rez-de-chaussée de laquelle on apercevait de la lumière à travers les persiennes entrebâillées. C'est à cette maison qu'il frappa.

— Bonsoir, Sophie, dit-il à la vieille servante qui vint lui ouvrir.

— M. Robernier! s'écria familièrement Sophie, avec un geste de surprise; entrez, monsieur, et soyez le bienvenu.

— M. de Sérans est-il chez lui?

— Il a dîné à Avignon et n'est pas encore rentré; M^{ne} Pauline est au salon avec sa sœur. Elle sera bien heureuse de vous voir, car, aujourd'hui même, elle se plaignait de la rareté de vos visites.

— Ah! elle se plaignait!

— Oui, monsieur, et le fait est que vous ne venez plus guère.

— J'ai été très occupé, ma bonne Sophie.

Celle-ci le précéda dans un large couloir à l'extrémité duquel elle ouvrit la porte du salon, en prononçant son nom à haute voix. M. Robernier entra. Devant un guéridon, sous la clarté blanche d'une lampe, Pauline de Sérans était assise. A côté d'elle, enfoncée dans un fauteuil, sa sœur cadette, Thérèse, un livre devant les yeux, se laissait aller à cette somnolence paisible qui, la nuit venue, clôt peu à peu les yeux des enfans. L'entrée de M. Robernier la réveilla; elle le regarda venir, releva les boucles brunes de ses cheveux, qui tombaient sur son front, et lui envoya un tranquille sourire. C'est là tout ce qu'elle put, et presque aussitôt elle céda de nouveau à l'assoupissement. Pauline s'était levée, s'avancait vers M. Robernier en lui tendant la main. Dans sa marche elle inclinait en avant son buste aux formes délicates. Cette attitude développait le pur dessin de sa taille allongée. La blancheur de son visage, paré des charmes de la jeunesse, — elle avait dix-huit ans, — se noyait dans une masse de cheveux blonds, tout crépelés autour de sa tête, et son regard teinté d'un beau bleu sombre s'égayait du sourire que venait d'y mettre subitement l'arrivée de M. Robernier.

— Enfin, vous voilà, monsieur, dit-elle; si vous n'étiez pas venu ce soir, demain nous serions allés chez vous, mon père et moi.

Depuis six jours, nous nous demandions si vous étiez malade ou si vous nous aviez oubliés.

— Je suis bien portant, grâce à Dieu, et je ne vous ai pas oubliés. J'ai dû aller à Marseille, un peu à l'improviste; voilà pourquoi vous ne m'avez pas vu; une amitié qui, depuis dix ans, ne s'est jamais démentie, ne s'éteint pas en six jours.

— C'est bien ce que je me disais; mais, mon père me répétant sans cesse que le malheur, en entrant dans une maison, en chasse les amis qu'on tenait pour les plus fidèles, j'ai fini par penser comme lui.

— Et vous avez cru !..

— Pardonnez-moi, monsieur; nous sommes si cruellement éprouvés!

— Oui, ce procès avec l'ancien associé de votre père, vous l'avez perdu, n'est-ce pas?

Au lieu de répondre, Pauline se contenta d'incliner la tête, en désignant un siège à M. Robernier; puis, éveillant doucement sa sœur, elle lui dit : — Va te mettre au lit, ma mignonne, tu seras mieux pour dormir que dans ce fauteuil.

Thérèse obéit. Toute chancelante, les yeux troublés par la lumière, elle vint mettre son front sous les lèvres de M. Robernier, qui l'embrassa et se dirigea vers la porte.

— Quel âge a-t-elle donc? demanda M. Robernier en la regardant s'éloigner.

— Treize ans, depuis hier.

— C'est presque une grande fille, et une jolie fille, ce qui ne gêne rien.

— Oh! elle sera très belle, dit Pauline; pourquoi la beauté ne tient-elle pas lieu de dot? L'avenir m'épouvante pour cette enfant.

— Pourquoi pas pour vous-même?

— Parce que moi je me tirerai toujours d'affaire, tandis qu'elle... une sensitive, malgré son air robuste et décidé, capable de mourir au premier froissement, je ne sais trop ce que nous en ferons.

— Vous êtes donc ruinés?

— Absolument, monsieur; la perte de ce procès nous emporte tout.

— La fortune de votre mère vous reste.

— J'en ai fait l'abandon aux créanciers de mon père.

— Imprudente!

— Ah! ne me grondez pas, monsieur; j'ai bien assez souffert de ce sacrifice. Avec ces 200,000 francs, je comptais faire ma dot, celle de Thérèse, — vous savez que nous n'avons pas eu la même mère et que la sienne ne possédait rien, — l'avenir était donc as-

suré pour elle comme pour moi. Malheureusement mon père était menacé d'un désastre commercial irréparable : la faillite; il m'a laissée juge de la situation. Pouvais-je hésiter? J'ai tout donné... Après le règlement des comptes, nous posséderons encore quelques cents francs de rente.

— Ah! chère enfant, murmura M. Robernier tout ému, il ne serait pas juste que vous fussiez victime de votre dévouement, et, moi vivant, vous n'aurez pas à vous en repentir. Je vous aime assez pour avoir le droit de vous dire ce que vous allez entendre. Si jamais, rencontrant sur votre chemin un brave homme qu'il vous convienne d'avoir pour mari, vous n'êtes empêchée de l'épouser que par une question d'argent, faites-le-moi savoir; je mettrai une dot dans votre corbeille de noces.

— Merci, monsieur, merci! s'écria Pauline en se levant; mais je ne peux accepter.

— Vous ne pouvez accepter! De moi? Ne suis-je pas votre ami?

Il était debout et la regardait; elle ne sut que répondre et d'un mouvement plein d'abandon filial, posant sur l'épaule de M. Robernier son visage baigné de larmes, elle demeura ainsi, immobile, écrasée par l'émotion. Elle s'appuyait en toute confiance contre lui, il ne put se défendre d'un tressaillement. Il ferma les yeux afin de se recueillir et de puiser en lui-même la force dont il avait besoin pour vaincre l'impression singulière qui le dominait. Il reprit bientôt possession de soi et dit avec bonté :

— Apaisez-vous, Pauline; je vous supplie de vous apaiser.

— C'est de joie que je pleure, monsieur, parce que je suis toute fière d'avoir mérité ce généreux témoignage de votre amitié.

Elle releva la tête, sourit à M. Robernier, et s'éloigna de lui lentement pour reprendre sa place. Alors, d'une voix grave et douce, il ajouta :

— Je forme les vœux les plus ardens pour votre bonheur; vous étiez une enfant quand je vous ai connue à mon arrivée dans ce pays. Comment ne vous aimerais-je pas? Comment serais-je insensible à vos tristesses et à vos joies? — Il s'arrêta, comme s'il craignait d'en trop dire, puis, passant brusquement à un autre sujet : — A propos, s'écria-t-il, j'en ai appris de belles sur mon cousin André Curtal... C'est décidément un artiste, un grand artiste. Il vient de m'écrire pour m'apprendre, devinez quoi?

— Oh! dites vite, monsieur.

— Pour m'apprendre qu'il a obtenu la grande médaille au salon de cette année.

— Bravo! vous voilà bien heureux, bien fier! M. André vous fera honneur.

— Il m'annonce en outre son arrivée.

— C'est donc une réconciliation ?

— Complète, surtout si vous ne vous moquez pas trop de moi.

— Pourquoi me moquerais-je de vous ?

— C'est que tant de fois vous m'avez entendu maugréer contre ce jeune homme, que vous pourrez être surprise de la facilité avec laquelle aujourd'hui ses succès me font oublier mes griefs.

— Cela devait arriver, monsieur ; il ne fallait pas être doué d'une grande clairvoyance pour deviner que tôt ou tard vous pardonneriez. La solitude devait vous être amère et lourde ; le retour de M. André va mettre dans votre vie un rayon de gaieté.

— Un rayon dont le besoin se faisait sentir, je l'avoue. Ah ! depuis huit ans, les heures ont été souvent longues ! s'écria M. Robernier ; pas de parens, peu d'amis !..

— A qui la faute, objecta Pauline en souriant ; pourquoi ne vous êtes-vous pas marié ?

— Pourquoi ? parce qu'au temps de mes voyages aucune femme n'aurait voulu s'associer à ma vie errante, parce que plus tard, lorsque je suis venu m'établir à Villeneuve, j'étais trop vieux.

— Trop vieux ! quel âge avez-vous donc ?

— Cinquante-quatre ans, hélas !

— On ne vous les donnerait pas, je le dis sans flatterie, et tel que vous voilà, vous feriez encore un très aimable mari.

— Qui voudrait de moi ? soupira M. Robernier.

— Qui ? mais j'en sais plus d'une...

— Assez, Pauline, reprit-il d'une voix altérée ; sinon, vous m'obligerez à croire que vous raillez.

— J'ai parlé sérieusement, monsieur, reprit-elle.

La conversation s'arrêta et changea d'allure. M. Robernier n'y prenait plus part qu'avec effort, comme un homme que dominent des préoccupations intimes dont il n'ose faire l'aveu. Bientôt il prétexta l'heure avancée pour se retirer.

— Votre père ne rentre pas, dit-il à Pauline, et je ne peux l'attendre ; mais je le verrai demain. Je tiens à rectifier ses idées sur les hommes et à lui démontrer, contrairement à ce qu'il vous enseigne, qu'il en est qui n'abandonnent pas leurs amis malheureux.

Il s'éloigna rapidement et ne ralentit sa marche que lorsqu'ayant traversé la grande rue de Villeneuve, il se trouva dans les champs, sur la route du château, que la lune baignait d'un flot de lumière argentée. Il arriva chez lui, haletant, troublé, maudissant cette fraîcheur de cœur qui survivait au temps, résistait à l'âge, l'empêchait de vieillir, le rendait devant une jeune fille ardent et timide comme un écolier devant sa première maîtresse et laissait encore son imagination ouverte à des rêves de poète ou d'amoureux.

Ce n'était pas, hélas! la première fois qu'il subissait le traître charme des dix-huit ans de Pauline et de sa beauté. A diverses reprises, depuis que la femme était éclosée radieuse de l'enveloppe de l'enfant, le parfum de sa jeunesse en fleur, la flamme de ses yeux l'avaient grisé; souvent le suave visage de cette vierge embellissait ses rêves, et maintes fois, en voyant la ruine envelopper dans le réseau de ses complications la famille de Sérans, il s'était demandé si sa fortune ne lui frayait pas un chemin jusqu'au cœur de Pauline. Ce soir-là il venait de subir en sa présence cette sensation de trouble et de crainte qu'il connaissait bien et que l'on considère généralement comme l'un des symptômes de l'amour. Une fois de plus, il fuyait M^{lle} de Sérans, ainsi qu'il l'avait fuie d'autres fois, le sang en feu, la tête perdue et bouleversée par la grâce de cette créature exquise, qui le rendait faible comme un enfant et allumait dans tout son être une passion violente.

— Pourquoi ne l'épouserai-je pas? se demanda-t-il tout à coup, debout au milieu de son parc. J'ai cinquante-quatre ans, c'est vrai; mais pas une ride, pas un cheveu blanc, pas une infirmité. Je suis riche, elle est ruinée; j'apporte ma fortune, elle apporte sa beauté...

Il voulut éloigner ces pensées; mais plus il redoublait d'efforts pour les chasser, plus elles envahissaient son esprit, ainsi qu'un essaim de papillons aux joyeuses couleurs. Elles l'emportèrent cette nuit-là dans un songe délicieux, qui rendit son sommeil doux et paisible, lui fit paraître la nuit brève et le réveil amer.

A quelques jours de là, une lettre d'André Curtal annonça son arrivée pour le lendemain. Il devait entrer en gare d'Avignon à midi. M. Robernier se rendit à sa rencontre, le cœur agité, et ne put retenir ses larmes, quand un élégant jeune homme, mince et brun, au visage sympathique, à l'œil clair, vint se jeter dans ses bras.

— Tu es superbe, lui dit-il en l'embrassant.

— C'est l'auréole de la gloire, répondit André gaîment. Mais, vous-même, mon cousin, n'êtes-vous pas jeune et robuste autant qu'autrefois?

— Tu me flattes!

— Non, assurément; vous n'avez pas changé.

C'était vrai; M. Robernier ne vieillissait pas et semblait toujours avoir quarante-cinq ans. On le vit bien à la vivacité avec laquelle il entraîna son cousin du côté de la calèche découverte qui stationnait devant la gare. En vingt minutes, ils furent rendus au château, après avoir salué en route bon nombre de gens, à qui M. Robernier souriait, heureux, tenté de leur crier le nom et les qualités de son compagnon.

— Nous allons déjeuner, lui dit-il au moment où ils mettaient

pied à terre sur le perron de l'habitation, mais sobrement, parce que ce soir nous dînons en gala. Pour fêter ton arrivée, j'ai invité quelques-uns de mes voisins.

— Pourquoi vous êtes-vous pressé? demanda André. J'aurais été heureux de passer cette journée en tête-à-tête avec vous.

— Eh bien, tu jouiras de ce tête-à-tête jusqu'à l'arrivée de nos convives, puis, pendant tout le temps de ton séjour ici, si cela te plaît; mais j'avais hâte de te présenter à des amis que tu as connus autrefois et qui se sont réjouis de tes succès; ils sont presque de la famille, M. de Sérans et ses filles par exemple...

— Je me rappelle très bien M. de Sérans, un petit homme, brun de visage, maigre, frêle et tout gris. Quant à ses filles, je me souviens d'une blondinette qui avait dix ans quand j'ai quitté Ville-neuve, et d'un gros bébé.

— La blondinette est devenue une jolie fille; le bébé a poussé, n'est encore qu'un enfant, mais s'annonce comme une beauté parfaite.

— Vous me donnez envie de les revoir, mon cousin, et vous avez bien fait de les inviter.

Le déjeuner fut expédié rapidement. En quittant la table, M. Robernier voulut conduire son cousin à l'appartement qu'il lui réservait. C'était, au premier étage du côté du Rhône, une vaste chambre précédée d'un petit salon avec une vue charmante sur Avignon et sur la campagne pittoresque et fertile qui encadre la ville des papes.

— J'espère que tu te trouveras bien ici, dit M. Robernier.

— Toujours bien, partout où je serai près de vous. Ce m'est une si grande joie de vous revoir, une joie dont j'ai été privé longtemps!..

— Si tu dois me faire entendre des reproches, s'écria vivement M. Robernier, des reproches que par avance je déclare mérités, que ce soit tout de suite. Après, sois généreux, épargne-moi.

Pour toute réponse, André prit à deux mains la tête de son cousin, et l'embrassa :

— Les voilà, mes reproches! Jamais ils ne se traduiront sous une autre forme.

Commencé sur ce ton affectueux, l'entretien se continua pendant plusieurs heures. M. Robernier ne se lassait pas d'interroger André sur ses travaux, ses projets, son avenir, et André répondait avec la confiance et la fougue naturelle de son âge. Ses espérances égalaient son ambition; il avait conscience de sa valeur, ne vivant que pour son art, rêvant des œuvres gigantesques.

— Sais-tu que, si tes plans se réalisent, tu deviendras riche, dit M. Robernier après l'avoir écouté.

— Je l'espère, répondit André. Je crois aussi que je consoliderai ma fortune par un brillant mariage.

— Tu calcules fort bien, à ce que je vois ; j'aurais cru qu'en ta qualité d'artiste tu ne voulais faire qu'un mariage d'amour.

— Mais, je n'en ferai pas d'autre ; oui, je n'épouserai qu'une femme que j'aimerai. Toutefois, de ce que je l'aimerai, s'ensuit-il nécessairement qu'elle ne doive pas avoir de dot ? J'obéirai complètement à mon cœur, voilà mon principe ; mais j'aime à croire qu'il me poussera vers une fille riche en même temps que digne de moi.

— C'est sagement parlé, et je me réjouis de t'entendre. On peut être un grand artiste et ne pas cesser d'appliquer la raison aux actes de la vie. Sois riche si tu peux, mon garçon. Cela n'enlèvera rien à ton talent, au contraire. Tu sais d'ailleurs que tu peux compter sur une petite part de ma fortune ; je dis une petite part, parce qu'il n'est pas impossible qu'un de ces jours, je prenne une résolution qui m'enlève la libre disposition de mes biens. Tel que tu me vois, et dusses-tu en rire, je suis lassé de vivre seul et je songe à me marier. Il n'est jamais trop tard pour commettre une sottise.

— Dites un acte de sagesse, mon cousin, s'écria joyeusement André. Oui, mariez-vous, vous êtes encore assez jeune pour rendre une femme heureuse et perpétuer le nom des Robernier. Avez-vous déjà choisi celle qui le portera ?

— C'est un secret, répondit M. Robernier ; mais tu le connaîtras bientôt, si toutefois je donne suite à mes projets.

La journée s'écoula en épanchemens intimes, en témoignages de confiance. Vers sept heures, à l'appel de la cloche, André descendit au salon où son cousin l'avait précédé. Il y trouva quelques personnes choisies parmi les voisins de M. Robernier et invitées par lui à s'associer à sa joie. André, entouré, choyé, fêté, plut dès le premier moment par sa modestie et sa simplicité. Présenté à M. de Sérans et à ses filles, il loua délicatement la beauté de Pauline, lui rappela qu'autrefois, quand elle était enfant, ils avaient joué ensemble pendant quelques semaines.

— Quant à vous, mademoiselle, dit-il à Thérèse, vous étiez à cette époque un bébé qu'on n'admettait dans la société des grandes personnes qu'à titre de joujou.

Thérèse se mit à rire, et l'artiste fut impressionné par le caractère de cette grâce d'enfant superbe comme une rose en bouton. Avec ses yeux profonds, ses cheveux noirs, son teint mat, ses traits purs, embellis par une santé robuste, Thérèse promettait de devenir une femme accomplie. Mais malgré tout, ce n'était encore qu'une petite fille, et après s'être un moment diverti de ses saillies, il se rapprocha de Pauline. Pendant le dîner, durant la soirée, il s'entretint longuement avec elle sans chercher à se défendre contre le charme de son esprit et de sa grâce. Elle se montra sensible à ses attentions,

toute fière d'avoir occupé ce Parisien accoutumé à la société de femmes qu'elle supposait sinon plus jolies, du moins plus élégantes qu'elle. Quand, vers onze heures, ils se séparèrent, Pauline put se tromper à l'effet qu'elle avait produit et croire qu'elle laissait une impression ineffaçable. Pour qu'elle tirât cette conclusion d'une première entrevue, il avait suffi des dispositions de son esprit et de son cœur. Depuis que M. Robernier lui avait annoncé le retour d'André et donné un témoignage d'ardente amitié par l'offre spontanée d'une dot, elle s'était abandonnée aux plus douces illusions. Pourquoi n'épouserait-elle pas le statuaire? Elle le connaissait peu, assez cependant pour souhaiter d'être sa femme avant même de savoir si elle l'aimerait, si elle serait aimée de lui. L'épouser, c'était s'assurer à Paris une vie brillante, heureuse, toute pleine de satisfactions; c'était se soustraire aux monotonies de la province, échapper à une existence dont la modestie l'humiliait. Compagne d'un homme tel qu'André, elle se sentait capable de l'inspirer, de le pousser haut et loin dans la gloire. Les quelques instans qu'elle venait de passer auprès de lui avaient consolidé ses espérances, donné à son rêve un commencement de réalité. Elle s'éloignait, convaincue que ce rêve et ces espérances, elle n'était plus seule à les caresser, que ce qu'elle éprouvait, André l'éprouvait aussi, c'est-à-dire ce sentiment indéfini qui confond souvent dans une éternité d'amour deux jeunes cœurs mis subitement en présence.

Pendant ce temps, M. Robernier et André causaient paisiblement des incidens de la soirée.

— Comment trouves-tu M^{lle} de Sérans?

— De laquelle parlez-vous? de l'aînée ou de la cadette?

— De l'aînée; la cadette est une enfant.

— Une enfant, oui, mais adorable. L'autre est charmante.

— N'est-ce pas? c'est seulement dommage qu'elle soit sans dot.

— M. de Sérans est pauvre?

— Il faisait le commerce des soies à Avignon. Un procès avec son associé l'a ruiné. Pauline, qui tenait de sa mère une assez belle fortune et qui en destinait une partie à Thérèse, fille d'une seconde femme de M. de Sérans, l'a donnée pour épargner à ce dernier la honte d'une faillite. Elle s'est condamnée à la pauvreté par dévotement filial.

— C'est un acte d'héroïsme; malheureusement, il n'amènera pas de prétendans autour de cette brave fille, et malgré tout son mérite, il est vraisemblable qu'elle vieillira sans se marier.

— Bah! que sait-on? objecta M. Robernier.

— A moins que vous ne l'épousiez, ajouta André subitement éclairé par la réponse de son cousin.

— Es-tu bête, André! Songes-tu que j'ai trente-six ans de plus que cette jolie personne.

— Qu'importe, si votre cœur est aussi jeune que le sien! D'ailleurs, faut-il vous répéter de nouveau que vous êtes étonnamment conservé pour votre âge? Et votre fortune, la comptez-vous pour rien? Je sais plus d'une jeune fille qui s'accommoderait fort bien d'un mari tel que vous.

— Comme pis-aller, oui.

— Ne vous calomniez pas; j'en sais plus d'une, vous dis-je, à commencer par celle dont nous parlons.

Ce langage troublait singulièrement M. Robernier. Il y trouvait non-seulement l'écho de sa propre pensée, mais encore la reproduction exacte d'une phrase prononcée quelques jours avant par Pauline. Elle aussi, avait-elle dit, en savait plus d'une qui voudrait bien d'un mari tel que lui. Se comprenait-elle dans le nombre? C'est la question qu'il se posait, question brûlante à l'obsession de laquelle il essayait vainement de se soustraire. Craignant de livrer trop vite son secret, il coupa court à l'entretien en rappelant à son cousin qu'après avoir passé la nuit précédente en wagon il devait avoir besoin de repos. André se retira, sans essayer de provoquer les confidences de M. Robernier, résumant la vérité, qu'il avait pénétrée, en ces quatre mots : « Mon cousin est amoureux. »

II.

Les jours qui suivirent rapprochèrent, à diverses reprises, André de la famille de Sérans. Ces fréquentes entrevues eurent pour première conséquence de jeter dans le cœur de Pauline le germe de l'amour qui, pour son malheur, devait dominer sa vie et la remplir. Elle avait l'imagination des filles du Midi, et ce fut assez de quelques heures pour donner un aliment aux timides espérances que l'arrivée subite d'André avait éveillées en elle. Tandis que les deux cousins s'entretenaient de sa personne, vantaient sa grâce, rendaient hommage à ses qualités, elle s'abandonnait librement à ces rêves enchanteurs qui, dans toute âme ardente et tendre, font éclore la passion. Elle n'avait pu voir André sans être séduite. Ce spirituel et brillant artiste, paré de tous les dons qui rendent un homme aimable, réalisait à ses yeux l'idéal qu'une femme intelligente et avide de bonheur peut se faire d'un époux. Elle l'aima presque aussitôt après l'avoir connu, et forma, dès le premier jour, le dessein d'associer leurs deux existences. Ce fut l'invasion instantanée, dans tout son être, du sentiment le plus fort et le plus doux qui puisse prendre possession d'un jeune cœur. Elle rêvait d'une

félicité sans fin, placée si haut que les peines de la vie ne pourraient l'atteindre.

A tout instant, elle voyait André, tantôt chez elle, où il venait avec son cousin, tantôt chez ce dernier, qui semblait s'appliquer à les réunir. Puis on organisa des excursions dans les environs. La campagne qui s'étend autour d'Avignon est une des plus belles de France, et le mois de septembre la revêt d'un charme incomparable. On profitait de ces radieuses journées de la fin de l'été pour parcourir les sites les plus renommés du pays. Il était rare que M. de Sérans, appelé à la ville pour ses affaires, pût accompagner ses filles; mais il les confiait volontiers à M. Robernier, et c'est en présence de celui-ci que Pauline se rencontrait avec André. Elle rapportait de ces promenades des souvenirs d'une exquise douceur qui s'amassaient dans son cœur et fortifiaient son amour. Chacune des paroles par lesquelles André révélait ses opinions et ses goûts, les jugemens qu'il formulait sur les hommes et sur les choses, son langage d'un tour original et vif, si différent de celui que Pauline était accoutumée à entendre dans le milieu où elle vivait, se fixaient dans l'esprit de cette fille romanesque, lui rendaient cher l'homme qu'elle considérait déjà comme un fiancé, lui inspiraient le désir d'être étroitement unie à cette âme droite et loyale qui se révélait à elle en mille traits attachans, et sous le jour le plus sympathique. C'est ainsi que, peu à peu, elle fut prise et emportée par sa passion vers les régions où fleurit l'illusion et où, l'imagination aidant, l'avenir apparaît merveilleux et attrayant, non tel que la vie le prépare, mais au gré de nos espérances.

Ce fut le moment le plus heureux de sa jeunesse, mais aussi le plus trompeur, car, tandis que docile à sa fantaisie, elle formait des projets d'avenir conformes à ses vœux, André, quoiqu'il se montrât empressé et attentif autour d'elle, était bien loin de partager ses sentimens. Il la trouvait charmante, digne de faire le bonheur d'un honnête homme; mais il ne lui était pas venu un seul instant à l'esprit qu'il pût être jamais l'instrument de ce bonheur. Cette indifférence, qui se cachait sous les soins que tout homme bien élevé est naturellement porté à rendre à une belle personne, tenait à plusieurs causes. D'abord, à cette heure, le cœur et l'imagination d'André étaient suffisamment occupés par une de ces liaisons passagères que rencontre aisément, au début de la vie, tout homme qu'un succès retentissant a désigné à la notoriété; puis il n'était pas pressé de se marier. Il jouissait de sa liberté, et, n'en ayant pas abusé, il en savourait le charme et en appréciait tout le prix. Enfin, à supposer qu'il eût voulu tout à coup choisir une femme, ce n'est pas du côté de Pauline qu'il aurait dirigé ses vœux. Quoique M. Robernier se fût refusé jusqu'à ce moment à toute confiance, André

savait que son cousin aimait M^{lle} de Sérans, et eût craint de lui causer un amer chagrin en devenant son rival.

Pour ces divers motifs, tout en admirant la beauté de Pauline, il ne songeait pas à gagner ses bonnes grâces, bien éloigné de croire qu'il n'avait qu'à tendre la main pour les obtenir. C'était cependant la vérité; plus intéressé à la connaître, André n'aurait pas tardé à deviner qu'il était aimé, et que Pauline n'attendait qu'une parole d'encouragement pour le lui avouer. Cette parole ne fut pas dite et ne pouvait l'être. Pauline l'attendait toujours, gardait le silence, et André n'eut même pas la pensée de provoquer une explication par laquelle ils auraient été éclairés l'un et l'autre.

Il avait suffi de quinze jours pour créer cette situation douloureuse. Pauline commençait à s'attrister de n'être pas comprise. Chaque jour, en quittant André, elle soupirait, se demandant comment doit s'y prendre une fille de bonne maison pour ouvrir les yeux à qui s'obstine à ne pas voir, et par quel ingénieux procédé elle peut faire entendre à un jeune homme qu'elle l'adore et brûle de le lui dire. Malheureusement l'éducation des Françaises laisse beaucoup à désirer sous ce rapport. On ne leur a pas encore appris à arrêter au passage celui qu'elles ont distingué, ni donné le droit de le choisir, et, dix fois tentée de faire à M. Robernier l'aveu de la vérité, Pauline hésitait, retenue par cette honte qui s'empare de toute fille quand il s'agit d'ouvrir son cœur, même à une mère, et d'y laisser surprendre ce secret délicieux et troublant à la fois d'un premier amour.

C'est dans ces circonstances que les événemens se précipitèrent tout à coup et amenèrent le dénouement le plus imprévu et le plus redoutable. Un soir, M. Robernier et André rentraient à pied au château, après avoir dîné chez M. de Sérans. Le silence de la nuit, tiède et claire, n'était troublé que par le sourd grondement du Rhône; des milliers d'étoiles scintillaient dans l'azur qu'elles embrasaient d'une lumière d'argent, et la beauté de cette heure disposait l'âme aux épanchemens intimes. Les deux cousins marchaient lentement, sans se rien dire, livrés aux réflexions que leur suggérait en cet instant leur situation réciproque.

— Donne-moi franchement ton avis, s'écria tout à coup M. Robernier; comment la trouves-tu?

— De qui me parlez-vous, cousin Jean?

— Et de qui te parlerais-je, mon Dieu, si ce n'est de la fée qui a mis la main sur moi, de Pauline de Sérans, enfin!

— Vous avouez donc? demanda André en riant.

— Eh bien! oui, j'avoue! pourquoi pas? je n'ai pas à rougir, après tout, d'avoir conservé précieusement en moi la jeunesse et la fraîcheur de l'âme, tandis que les années s'amassaient sur ma

tête. Ce n'est pas nous qui réglons ces choses, qui nous vieillissons ou nous rajeunissons à notre gré. Pour cela comme pour le reste, nous sommes les esclaves de la volonté supérieure qui nous mène, et nous rend, quel que soit notre âge, sensibles ou indifférens aux attraits des femmes, ou, pour mieux dire, aux attraits d'une femme. Oui, je t'avoue à toi, parce que je sais bien que tu respecteras mes confidences, je t'avoue que j'aime passionnément cette petite Pauline, que je suis tout prêt à demander sa main, à lui donner mon nom, si tu me declares en toute franchise et en homme d'honneur que ce n'est pas à ton sens une sottise que je vais commettre.

Tandis que M. Robernier parlait, André était redevenu sérieux, il ne riait plus maintenant, et c'est d'une voix grave qu'il répondit :

— En mon âme et conscience, j'estime que, puisque vous aimez M^{lle} de Sérans, vous devez l'épouser.

— Tu sais que j'ai trente-six ans de plus qu'elle.

— On n'a que l'âge que l'on paraît, mon cousin, et, comme vous venez de le dire, vous êtes resté jeune. Cherchez donc le bonheur là où votre cœur vous pousse. Ne redoutez point surtout de n'être pas aimé. Vous communiquerez à Pauline quelque chose de l'ardeur qui vous anime, et si, comme je le crois, sa main sollicitée par vous tombe dans la vôtre, elle sera la femme aimante et fidèle que vous pouvez souhaiter. C'est une personne naturellement sérieuse dont le malheur a mûri l'esprit. Elle sera touchée par l'amour qu'elle a fait naître; si, en vous épousant, elle réalise ce que le monde appelle un mariage de raison, elle trouvera plus d'un dédommagement dans la tendresse dont vous l'entourerez, comme dans la fortune que vous lui apportez.

— Je me suis déjà tenu ce raisonnement, objecta M. Robernier en soupirant, et cependant je ne suis pas convaincu.

— Que redoutez-vous donc?

— Un refus, et tu comprends, n'est-ce pas, que si Pauline, priée par moi de devenir ma femme, repoussait ma prière, je n'oserais plus la revoir jamais, et ce serait un cruel supplice. Je ne veux pas perdre son amitié.

— M^{lle} de Sérans n'est point une sottise, mon cousin, soyez certain que si, contrairement à ma conviction, elle restait insensible à la forte et sincère affection que vous lui offrez, elle vous soumettrait ses motifs de manière à ménager votre amour-propre et à sauvegarder l'amitié à laquelle vous avez raison de tenir. Songez donc, cousin Jean, qu'une fille d'esprit ne saurait se plaindre d'être recherchée par un galant homme qui vient à elle un million dans chaque main.

— Elle m'épouserait donc pour mon argent? s'écria M. Robernier.

— Que vous importe, si vous vous sentez le pouvoir de vous faire aimer pour vous-même. Épousez d'abord; on vous aimera après.

— C'est donc ton avis?

— Assurément, et vous n'avez que trop tardé. Du reste, continua André, avez-vous encore des scrupules, éprouvez-vous des hésitations? Dites-le, et je me charge de porter la parole pour votre compte.

— Non, non, garde-t'en bien, répondit vivement M. Robernier. Si Pauline peut être décidée à ce mariage, ce n'est que par moi, car, seul, je peux lui traduire la brûlante passion dont mon cœur est plein, lui tracer le tableau de l'existence que je rêve pour elle, l'émouvoir enfin, si elle peut être émue par l'ardeur de mon amour.

— Soit, cousin Jean; mais alors ne laissez pas écouler vingt-quatre heures avant de parler. Pauline est à cette minute où une démarche telle que la vôtre doit la trouver prête et facile à décider. Elle n'a pas encore mis le pied dans l'avenir de tristesse et de privations qui se prépare pour elle; mais elle en pressent l'amertume, elle est témoin des graves soucis de son père, elle ne sait ce que sera demain, et de toutes parts elle voit les ruines s'amonceler. En lui tendant la main à présent, vous la rassurez pour elle, pour sa sœur, pour son père. Soyez certain qu'on ne vous refusera pas.

— Allons! tu as raison, dit M. Robernier; je parlerai demain.

M. Robernier ne dormit guère cette nuit-là. Il resta debout jusqu'à une heure avancée, marchant dans sa chambre, préparant le discours qu'il voulait tenir à Pauline. Ce n'est pas petite affaire pour un homme arrivé à la maturité de l'âge de parler d'amour à une jeune fille, de lui dire qu'il l'adore, qu'il ne saurait vivre heureux sans elle et de lui demander sa main. Telle était cependant la tâche que M. Robernier devait remplir. Il récitait par avance les phrases éloquentes qui montaient de son cœur à ses lèvres; il énumérait les raisons qui lui paraissaient justifier sa demande; il plaidait sa cause, cherchant sous quelle forme irrésistible il pourrait offrir à Pauline sa fortune et son nom. Parfois il interrompait sa harangue, s'arrêtait devant une glace, et murmurait :

— Je n'oserai jamais. Si, pendant que je lui parlerai, je surprends dans ses yeux un signe de mécontentement ou même de surprise, il me sera impossible d'achever. Peut-être, après tout, vaudrait-il mieux lui écrire.

Il s'assit devant son bureau, commença dix projets de lettre, les froissa tour à tour, les trouvant ridicules, et finit par conclure qu'il ne pouvait s'en tirer que par une explication verbale, nette et loyale, et que tout autre moyen était insuffisant ou indigne de lui. Il se coucha au moment où sonnaient deux heures; mais son agi-

tation se prolongea longtemps encore, le tint éveillé dans l'attente anxieuse du résultat qu'il poursuivait. Enfin vers sept heures il se leva, apporta à sa toilette un soin particulier, et, sans chercher à voir André, il sortit pour se rendre à Villeneuve.

Dévorée d'un mal pareil au sien, M^{lle} de Sérans n'avait pas passé une meilleure nuit que lui. Elle aussi subissait un trouble douloureux. Durant la soirée qui venait de s'écouler, elle avait été bouleversée en entendant André parler de son prochain départ, annoncer qu'il était rappelé à Paris par des travaux urgens. Eh quoi ! se pouvait-il qu'il n'eût rien vu ni rien compris, et qu'à ses côtés une âme pleine de lui souffrit sans attirer son attention, sans mettre un terme à son indifférence ! Allait-il partir, insouciant ou ignorant, laissant derrière soi ce pauvre cœur blessé qui, pour guérir, n'avait besoin que d'un peu de tendresse ! Cette pensée désespérait Pauline.

— Que faire ?.. se demandait-elle ; je ne peux cependant me jeter à sa tête, et, s'il ne m'aime pas, le contraindre à m'épouser. Puisqu'il n'a pas entendu mes soupirs, puisqu'il n'a pas deviné mes larmes, c'est qu'il est insensible à ma peine ! Faudra-t-il donc renoncer à lui ! Que ne suis-je riche ! Sans doute alors il daignerait abaisser ses regards sur moi ; je serais autre chose à ses yeux qu'une pauvre petite provinciale indigne de comprendre un grand artiste, d'être associée à sa destinée ! Mais, non, c'est injustement que je l'accuse ! Il est trop noble, trop généreux pour préférer la fortune à un amour aussi pur, aussi sincère que le mien. S'il ignore que je suis prête à lui donner ma vie, c'est que je n'ai pas su le lui apprendre ; s'il ne m'aime pas, c'est que je n'ai pas su me faire aimer.

Ces réflexions mettaient des pleurs dans les yeux de Pauline, lui causaient le plus amer chagrin ; mais elles eurent aussi pour résultat de lui dicter une résolution énergique. Décidée à ne pas laisser partir André sans lui faire connaître la vérité, elle conçut le dessein de recourir aux bons offices de M. Robernier. Il s'était montré tant de fois ami fidèle et dévoué qu'elle ne voulait plus tarder à s'ouvrir à lui et à lui faire l'aveu de ses sentimens les plus intimes. Jusqu'à ce jour, elle avait reculé devant cet extrême parti, mais maintenant le danger devenait trop pressant pour qu'elle hésitât. Il fallait qu'avant de quitter Villeneuve, André connût l'amour qu'il avait inspiré. S'il persistait alors à garder le silence, c'est qu'il ne partageait pas cet amour. Ce serait pour Pauline un profond désespoir ; mais du moins elle n'aurait pas le regret de se dire qu'elle était malheureuse pour n'avoir pas parlé quand elle pouvait le faire avec fruit.

C'est armée de cette décision qu'elle se leva et écrivit à M. Robernier une lettre qu'elle voulait lui faire porter dans la matinée, et par laquelle elle le pria de la venir voir, puis, laissant sa sœur

endormie, elle sortit avec son père qui se rendait à Avignon, l'accompagna jusqu'au pont qui met cette ville en communication avec Villeneuve, s'appliquant à ne rien trahir de ses préoccupations. Après l'avoir embrassé, elle revint sur ses pas, le long du Rhône; elle allait lentement, sans rien voir, ni les eaux du fleuve, qui roulaient avec fracas dans leur lit large et profond entre les cyprès et les mûriers qui bordent la rive, ni le ciel pur, tout embrasé des premiers rayons du soleil, sans rien entendre, ni les chansons des métayers qui passaient auprès d'elle en se rendant au travail, ni les cris des oiseaux et des cigales qui se perdaient dans la voix tumultueuse des flots.

Tout à coup elle s'arrêta, clouée sur place par l'étonnement. Débouchant d'un petit chemin et venant à sa rencontre, M. Robernier s'avancait vers elle. Elle lui avait écrit quelques instans plus tôt pour faire appel à son amitié, et voilà qu'avant même d'avoir reçu sa lettre, il arrivait ! N'était-ce pas un hasard heureux qui les réunissait ainsi à l'improviste ? Elle s'élança vers lui sans remarquer que ses traits étaient bouleversés et que ses lèvres tremblaient.

— Oh ! que je suis contente de vous rencontrer, monsieur, lui dit-elle.

— Et moi donc, fit-il en reprenant courage, je vous cherchais.

— Vraiment !

— Oui, je me suis levé de bonne heure pour vous parler. J'ai à vous entretenir de choses graves...

Alors seulement elle devina qu'il n'était pas moins ému qu'elle-même; mais elle était si loin de la vérité qu'elle eut le cœur inondé d'une indicible joie. De quelles choses graves voulait-il lui parler, si ce n'était d'un projet de mariage ?

— Il vient me demander ma main au nom d'André, pensa-t-elle.

Le paysage se mit à danser devant ses yeux, son regard se voilait; elle crut qu'elle allait perdre connaissance et s'appuya sur le bras de M. Robernier, un bras de père et d'ami, à ce qu'elle croyait. Ils firent quelques pas ensemble, lui cherchant des mots qui ne venaient pas à ses lèvres, elle se remettant peu à peu, s'armant de courage pour entendre les confidences qu'elle espérait. Jamais sa beauté n'avait eu plus d'éclat. Sous un chapeau de paille blanche, à larges bords, l'or de ses cheveux formait autour de son front une auréole. La mélancolie de ses yeux noirs, la fatigue dont ses traits conservaient la trace, ajoutaient au caractère habituel de sa physionomie un charme étrange et puissant, né du contraste de la crainte et de l'espérance qui se partageaient son âme. Elle était comme transfigurée par l'amour, resplendissante de jeunesse et de grâce, et M. Robernier ne se souvenait pas de l'avoir vue si radieuse, et parée de tant d'attraits.

Cependant, comme il hésitait à parler et qu'elle supportait impatiemment son silence, elle l'interrogea en se réservant de s'expliquer avec lui en toute franchise, si ce qu'il allait dire ne répondait pas à ce qu'elle attendait.

— Quelle est donc cette communication que vous voulez me faire? demanda-t-elle.

Il ne pouvait plus reculer et, réunissant ses forces, il répondit :

— J'ai besoin de toute votre indulgence, mon enfant, j'ai surtout besoin que vous m'écoutez d'une oreille bienveillante. Je ne me dissimule pas que vous pourrez être surprise des propos que je vais vous tenir; mais je vous prie de considérer que tout sentiment sincère mérite quelque compassion...

Il s'arrêta, comprenant qu'il allait s'égarer dans des phrases sans fin. Ce n'était pas là le discours qu'il avait préparé; mais c'est en vain qu'il essayait d'en ressaisir les termes: sa mémoire en avait perdu le souvenir. Son trouble était tel que Pauline le remarqua et que, prise de pitié, sans savoir encore de quoi il s'agissait, elle lui dit avec douceur :

— Voilà bien des préambules inutiles, monsieur. Toute parole de vous sera reçue par votre petite amie avec respect, et je ne sais ce qui vous arrête. Le dévouement affectueux dont vous nous avez fourni tant de preuves depuis huit ans vous donne tous les droits. Expliquez-vous donc sans crainte.

Encouragé par ce langage, il eut alors l'audace des timides, et, laissant brusquement de côté les paroles oiseuses, il arriva droit au but, ainsi qu'un soldat qui saute dans une place assiégée.

— Ma chère Pauline, je vous aime, dit-il, et j'ai l'honneur de vous demander votre main. Avant de m'adresser à votre père, j'ai voulu prendre vos ordres et savoir si ma demande ne vous déplairait pas. Vous comprendrez, je l'espère...

Elle l'interrompit, stupéfaite, et d'une voix brève :

— Pardon, monsieur, une question avant tout. Votre cousin, M. André, connaît-il vos intentions?

— André! s'écria M. Robernier avec surprise. Sans doute, il les connaît; je dois même vous avouer qu'il les a encouragées et que sans lui je n'aurais jamais osé vous en faire part. Mais à quel propos son opinion vous préoccupe-t-elle?

— Elle ne me préoccupe pas, soupira Pauline, écrasée par ce coup, et la curiosité seule a dicté ma demande. Continuez, monsieur, je vous écoute.

Il se méprit à cet accent, dans lequel se révélait la douleur d'une âme précipitée de haut et meurtrie dans sa chute; il crut que Pauline n'était émue que par la crainte qui s'empare de toute jeune fille

quand elle entend pour la première fois le langage de la passion, et presque certain que sa requête, n'ayant soulevé d'abord aucune des protestations qu'il redoutait, ne serait pas repoussée, il continua :

— Ce n'est pas d'aujourd'hui que je vous aime, reprit-il; il y a longtemps que votre chère image me poursuit dans ma solitude, dans mes journées oisives, dans mes nuits sans sommeil. Quand vous étiez une enfant, j'ai eu pour vous la tendresse d'un père, et lorsque vous êtes devenue une jeune fille adorable et toute charmante, cette tendresse a fait comme vous, elle s'est transformée, elle est devenue un amour éternel et fort, le premier amour de ma vie, car, avant de vous connaître, j'ignorais ce sentiment délicieux qui s'empare de nous, malgré nous, et nous emporte haut et loin vers l'espérance d'un bonheur sans fin. Voici deux ans que cela dure. Vous en aviez seize quand j'ai conçu pour vous cette destructible passion, dont je mourrai si vous me repoussez, dont je vivrai si vous voulez y répondre. Je ne me dissimule pas que je ne possède plus les attraits de la jeunesse; mais, malgré des apparences si contraires à l'idéal que vous devez vous être fait de la vie conjugale, j'ai la certitude de vous rendre heureuse, si librement votre main tombe dans la mienne. Tout ce que je possède vous appartiendra, et mes jours se passeront à deviner vos désirs, à subir vos caprices; tout ce qu'une femme peut souhaiter, vous l'aurez, et en m'épousant vous assurez du même coup ma félicité, le repos de votre père et l'avenir de votre sœur.

Il parla longtemps encore. Convaincu que la meilleure, la plus parfaite des femmes a dans les veines quelques gouttes du sang de notre mère Ève et dans la tête quelques-unes de ses fantaisies, il cherchait à séduire Pauline moins en plaidant la cause de son amour qu'en lui traçant le tableau le plus enchanteur de l'existence qu'il rêvait pour elle. Ils resteraient à Villeneuve, si elle voulait y demeurer; ils iraient au contraire habiter Paris, si elle préférait la vie d'une grande capitale.

Hélas! cette éloquence passionnée glissait sur le cœur de Pauline. — Que n'est-ce André qui me tient ce langage? se demandait-elle. — Et à la pensée qu'il fallait renoncer à lui pour toujours, elle était tentée de crier à son adorateur : — Ce n'est pas vous que j'aime; c'est votre cousin. Allez le trouver, ouvrez-lui les yeux, faites-lui connaître la vérité, traînez-le à mes pieds, et vous verrez alors qu'une parole, même convaincue et brûlante, ne peut avoir d'influence que si elle tombe d'une bouche aimée.

Ce cri, que dix fois elle fut sur le point de pousser, elle le retint, et M. Robernier ne sut pas quel supplice il venait d'infliger à M^{lle} de Sérans en brisant ses espérances et en se substituant à

l'homme qu'elle attendait. Enfin il s'arrêta, et son regard, non moins pressant que ses discours, supplia Pauline de lui répondre.

— J'étais si peu préparée à ce que j'ai entendu, dit-elle avec effort en surmontant sa douleur et en dévorant ses larmes, que vous ne m'en voudrez pas si je vous demande quelques heures de réflexion. J'ai besoin de voir clair en moi, où vous avez porté le trouble en vous présentant tel que je viens de vous voir et si différent de l'ami que je m'étais accoutumée à saluer en vous. Souffrez donc que je me recueille et que j'examine si je peux vous aimer ainsi qu'une femme doit aimer son mari.

— Ah ! Pauline, ayez pitié de moi ! murmura-t-il, sans pouvoir étouffer cette prière égoïste.

— Venez ce soir avec votre cousin, reprit-elle, je vous donnerai loyalement une réponse.

Sans lui permettre d'ajouter un mot, elle s'enfuit, le laissant perplexe et livré aux angoisses. Tandis qu'il rapportait dans sa demeure ses inquiétudes et ses craintes, se demandant comment il remplirait cette journée que l'attente allait rendre si longue et si cruelle pour lui, elle rentra, courut s'enfermer dans sa chambre, où elle eut un accès de violent désespoir. Des sanglots gonflaient sa poitrine, des pleurs tombaient de ses yeux, elle se révoltait contre la destinée. Non ! elle ne consentirait pas à ce mariage ridicule et odieux. Non ! elle ne serait pas la femme de ce vieillard. Que lui importait la fortune ! Sans l'amour, l'argent n'est rien, et mieux vaut la pauvreté portée à deux, dans la communauté d'une même tendresse, que l'opulence dépouillée du seul bien par lequel la vie puisse être embellie et charmée. Elle dirait à M. Robernier qu'elle ne pouvait l'aimer, qu'elle était prête à lui prodiguer l'affection d'une fille et d'une amie, mais incapable de répondre à son amour ; puis elle s'attacherait aux pas d'André. Il finirait bien par la comprendre, et, s'il ne la comprenait pas, si le destin les condamnait à vivre éternellement séparés, si elle était vouée à la douleur de le voir épouser une autre femme, du moins elle conserverait la liberté de ses larmes et ne subirait pas l'insupportable souffrance de feindre un sentiment qu'elle ne éprouvait pas.

Telle fut sa première résolution et, après l'avoir arrêtée, elle respira, soulagée, ne s'occupant plus que de trouver les termes d'une réponse qui éclairât M. Robernier sans le blesser ; mais, à la réflexion, le parti qu'elle supposait irrévocable fut ébranlé. Elle se vit dans l'avenir condamnée à une existence solitaire et triste. La ruine de son père et la sienne consommées, elle resterait seule, sans espérance et sans appui, avec le remords de n'avoir pas su se sacrifier pour assurer à M. de Sérans et à Thérèse un avenir meilleur.

Quand d'un mot elle pouvait les affranchir de la misère qui les menaçait, s'affranchir elle-même, refuserait-elle de le prononcer? Engagée dans cette voie, ses pensées la conduisirent à une décision toute contraire à celle qu'elle avait prise d'abord. Elle envisagea froidement le sacrifice qui s'imposait à elle, ne songea plus à son amour et ne vit qu'un grand devoir à accomplir. Puisque André ne l'aimait pas et puisque, privée de sa tendresse, elle ne pouvait être heureuse, n'était-ce pas ennoblir ses jours futurs que de les consacrer au bonheur de son père et de sa sœur? Elle serait meurtrie par cet effort, elle aurait l'âme déchirée, elle traînerait à travers le monde un cœur désabusé; mais elle goûterait du moins la satisfaction de se dire que le mal dont elle subissait les atteintes n'était pas inutile. Et puis la mort viendrait, libératrice désirée et bénie, qui l'emporterait vers les régions où tous les maux sont finis, toutes les plaies cicatrisées, où l'âme, dégagée des tristesses humaines, est d'autant plus fortunée que ses épreuves ont été plus cruelles ici-bas!

Cependant elle hésitait encore, car le calice tendu vers elle par une implacable main était amer et l'épouvantait : notre pauvre humanité n'est pas trempée pour ces dures épreuves, et à dix-huit ans, l'homme et la femme sont plus prompts à se raidir contre elles qu'à s'y résigner. Mais tout à coup la porte de sa chambre s'ouvrit; une tête se montra, une tête d'enfant, fine et brune, noyée dans un flot de cheveux noirs, éclairée par des yeux larges et profonds, où se reflétait l'innocence des anges et qu'animait un adorable sourire. C'était Thérèse; elle rentrait après une longue course dans le jardin, vêtue d'un peignoir de toile bleue qui laissait à nu ses bras mignons et potelés. Dans une main, elle portait un panier plein de fruits qu'elle venait de cueillir; dans l'autre, une botte de fleurs toutes fraîches et parfumées, humides encore de rosée.

Pauline tressaillit en la voyant, essaya de cacher ses larmes. Elle avait voué à cette enfant, bien qu'elles n'eussent pas eu la même mère, une affection profonde. Elle l'avait vue naître et grandir. Ce que Thérèse savait, possédait de bon, elle le devait à Pauline. Elle l'idolâtrait pour sa sollicitude attentive et ses soins empressés, pour la maternelle bonté dont cette grande sœur avait entouré son enfance, s'élevant, quoique enfant elle-même, au rôle austère d'une maîtresse grave et tendre. Pauline lui rendait une affection égale, et, comme on l'a vu dès le début de ce récit, c'était moins pour elle que pour Thérèse qu'elle se préoccupait de l'avenir.

— Bonjour, chérie ! s'écria celle-ci en entrant, joyeuse et turbulente.

Mais tout à coup elle s'arrêta; sa gaieté se dissipa comme une de

ces vapeurs roses que le vent balaie dans l'horizon; son regard se fixa sur Pauline, dont elle venait de surprendre la tristesse, et l'interrogea.

— Eh bien! qu'as-tu donc? demanda Pauline.

— Mais toi-même, tu as pleuré, s'écria Thérèse; tu pleures encore.

Fleurs et fruits tombèrent de ses mains; elle se précipita vers sa sœur, s'agenouilla devant elle, la pressant de questions. Mais Pauline ne voulait pas répondre, elle alléguait des prétextes, essaya de prouver que Thérèse se trompait. Et comme celle-ci, dans un élan affectueux, la couvrait de baisers :

— Ah! petite sœur adorée, murmura Pauline en lui rendant étreinte pour étreinte, tu seras heureuse! Que ne ferais-je pas pour assurer ton bonheur! — Comme Thérèse ne comprenait pas, et comme son regard curieux et pénétrant interrogeait encore : — Ne cherche pas à comprendre, reprit alors son aînée; oui j'ai pleuré pour des causes que tu ne dois pas connaître, que tu ne connaîtras jamais, mais c'est fini maintenant, car il a suffi de ta présence pour me rendre la sérénité que j'avais un moment perdue.

Elle se leva souriante et résolue; son sacrifice était accompli. Durant le reste du jour, son visage conserva son calme ordinaire, et personne autour d'elle ne put deviner sa peine. Lorsque son père rentra, elle lui apprit les intentions de M. Robernier, simplement, sans laisser voir ce qu'elle en pensait. M. de Sérans était honnête homme et le meilleur des pères, mais c'était aussi un esprit positif, peu disposé à deviner et à partager des soucis tels que ceux de sa fille. Il traversait en ce moment une crise redoutable, dans laquelle il ne pouvait sauver l'honneur commercial, sans jeter son bien et celui de Pauline en pâture à ses créanciers. Un désastre était imminent pour lui, et il voyait approcher la ruine avec terreur. Il était navré en songeant à ses filles, pour lesquelles il avait rêvé un avenir heureux, et essayait, par des prodiges d'habileté, de reculer l'heure où le naufrage serait inévitable et complet. Dans ces conditions, la proposition de M. Robernier lui apparaissait comme le salut. Il était clair que, devenu son gendre, ce dernier lui fournirait les moyens de combattre les périls, qu'il l'aiderait à liquider une situation qui pouvait encore être sauvée par un prompt secours, et qu'enfin, après avoir épousé Pauline, il se chargerait de l'établissement de Thérèse; tout père eût répondu ce que répondit M. de Sérans.

— La demande de M. Robernier, au moment où nous sommes ruinés et où tout le monde nous abandonne, est le fait d'une âme généreuse; elle est honorable pour nous, flatteuse pour toi, ma chère fille, et met un terme à nos malheurs; mais seule tu peux et

dois prononcer, car moi, je ne te contraindrai jamais à te marier contre ton gré. Examine, réfléchis et décide.

— C'est tout décidé, mon père, et je ne vous ai consulté que parce que c'était mon devoir de ne pas répondre à la demande de M. Robernier sans avoir pris votre avis. Assurément notre vieil ami n'est pas l'époux que j'aurais choisi; mais, puisqu'il s'est offert, et me prend sans dot, puisqu'en s'alliant à nous, il devient un secours dans le présent et dans l'avenir, je n'ai pas le droit de refuser.

— Sois bénie pour cette réponse, mon enfant! s'écria M. de Sérans, en pressant Pauline entre ses bras.

En ce moment, elle crut qu'elle n'aurait pas le courage d'aller jusqu'au bout de ses héroïques efforts. La résignation avec laquelle M. de Sérans acceptait son sacrifice sans le comprendre et sans même l'en remercier la choquait et l'indignait. Elle était prête à souffrir; mais elle aurait voulu qu'on lui témoignât quelque reconnaissance, et son cœur trop plein fut sur le point de déborder. Heureusement, elle se contint, et son père ne connut pas le déchirement qui se faisait en elle, au moment où il se réjouissait de la voir décidée à épouser M. Robernier.

Dans la soirée, les deux cousins se présentèrent à l'heure fixée par Pauline. M. Robernier avait la fièvre. Depuis le matin, il ne tenait pas en place. Il avait erré, comme une âme en peine, dans son château, allant d'une pendule à l'autre, maudissant la lenteur des aiguilles sur le cadran; il s'était promené dans son parc, malmenant ses jardiniers, inquiet, nerveux, passant avec une mobilité d'enfant de l'espoir à la crainte. Vainement, pour l'apaiser, André s'était condamné à entendre chanter les louanges de Pauline, à écouter patiemment ce vieil amoureux exprimer ses incertitudes et ses angoisses, vainement, pour lui faire paraître le temps moins long, il avait eu recours à toutes les ressources de son esprit; il n'était point parvenu à le distraire. Enfin, après le dîner, M. Robernier l'avait entraîné à Villeneuve, se plaignant jusqu'au dernier moment de ne plus posséder la jeunesse, une jeunesse aussi brillante que sa fortune.

Quand ils entrèrent dans le salon, M. de Sérans lisait un journal, Pauline et Thérèse brodaient silencieusement auprès de lui. Celle-ci, à qui la leçon avait été faite à l'avance, s'esquiva, n'étant pas encore d'âge à assister à l'entretien qui se préparait. Alors, M. de Sérans s'approcha de M. Robernier et d'André, leur tendit la main, puis il les amena auprès du guéridon devant lequel Pauline grave et calme en apparence se tenait debout.

— Mon cher voisin, dit-il, ma fille m'a communiqué la démarche que vous avez faite auprès d'elle ce matin. Nous en avons été profondément touchés l'un et l'autre; mais j'ai le devoir de vous rap-

peeler que, par suite des circonstances pénibles dans lesquelles je me trouve, il m'est actuellement impossible de doter ma chère Pauline.

— Je suis riche pour deux, s'écria vivement M. Robernier. Il y a déjà plusieurs jours que je lui ai promis de faire sa dot, et cette promesse je suis prêt à la tenir alors même que mademoiselle choisirait un autre époux que moi.

— Alors, c'est à elle à vous répondre.

Tous les yeux se tournèrent du côté de Pauline; elle jeta sur André un rapide regard. Ah! s'il avait pu lire dans cette âme, il aurait compris qu'elle implorait son secours, qu'elle lui adressait un suprême appel, qu'avant de répondre à M. Robernier elle voulait savoir si elle devait renoncer pour toujours au seul homme qu'elle eût aimé. André ne possédait pas le don de seconde vue; aveugle jusqu'à ce jour, ce n'est pas en ce moment que la lumière pouvait se faire pour lui. Il souriait, paisible et attentif, ayant pressenti l'arrêt que Pauline allait rendre, et s'en réjouissait déjà pour son cousin.

— Allons! il ne m'aime pas! pensa Pauline; s'adressant à M. Robernier qui attendait affolé : — Merci de ce que vous faites pour nous, lui dit-elle, voici ma main.

Il y avait de la colère dans sa voix tremblante; mais M. Robernier ne la discerna pas. Il s'était jeté sur cette main si passionnément souhaitée, et de ses lèvres brûlantes tombaient des paroles de reconnaissance et de joie. Il y eut un moment de confusion. M. de Sérans et M. Robernier mêlaient leurs larmes; André prenait sa part de leur émotion. Seule Pauline avait l'œil sec et le visage attristé : c'est qu'une sourde révolte grondait en elle; c'est qu'en assistant à l'écroulement de son bonheur, elle commençait à concevoir un ressentiment violent, non contre son père, non pas même contre André, mais contre cet homme qui s'imposait à elle, avec l'égoïsme de la passion, ayant choisi pour présenter sa requête l'heure la plus favorable à ses desseins, c'est-à-dire celle où, sous peine de se conduire comme une fille dénaturée, elle ne pouvait user de la liberté du refus.

Des trois hommes qui assistaient à cette scène à des titres divers, André seul avait conservé son sang-froid. Le frémissement de Pauline, sa colère silencieuse ne lui échappèrent pas, et pour la première fois il soupçonna non l'amour qu'il avait inspiré, mais le caractère véritable du consentement de Pauline. Elle subissait le despotisme d'une loi cruelle et fatale, et ne se donnait que contre son gré. Il eut presque le regret d'avoir poussé son cousin à ce mariage; mais, en songeant qu'une fois mariée, M^{lle} de Sérans était assurée de trouver des dédommagemens dans l'opulente fortune de son mari, qu'elle pourrait vivre à Paris, avoir un hôtel, goûter en un

mot toutes les jouissances matérielles de la vie dont sont friandes la plupart des femmes, il se rassura. Il ne savait pas que M^{lle} de Sérans était de ces créatures qui chérissent leurs regrets et ne veulent pas être consolées ; il ignorait surtout que c'était lui qu'elle aimait, avec la volonté de l'aimer toujours.

— Permettez-moi de vous souhaiter le bonheur, lui dit-il en s'approchant, et de vous donner ici, puisque nous voilà parens, l'assurance de mon éternelle amitié.

— Merci, monsieur, murmura-t-elle, fascinée par le regard qu'il attachait sur elle, attendrie et irritée par cette voix qui lui parlait d'amitié quand elle avait souhaité l'amour.

Rappelé à Paris par des intérêts pressans, André partit le lendemain. Il devait revenir à l'époque du mariage fixé à cinq semaines de là, et M. Robernier le chargea de l'achat des nombreux et riches cadeaux qu'il voulait offrir à sa fiancée. Pauline fut traitée comme une reine par son futur mari, et, tandis qu'André courait les joailliers, les marchands de dentelles et d'étoffes, jetant l'argent de M. Robernier à pleines mains, une équipe d'ouvriers tapissiers venue de Lyon décorait à neuf le château dans lequel Pauline allait vivre, et le métamorphosait. Il n'était bruit à Avignon et à Villeneuve que de ce qu'on appelait la folie de M. Robernier, et pendant cinq semaines, les langues oisives trouvèrent à s'occuper, presque unanimes à blâmer cette alliance d'un homme de cinquante-quatre ans avec une fille de dix-huit. Quelques esprits forts allèrent jusqu'à prétendre qu'une telle union était immorale et ne pouvait être heureuse. De tels propos n'arrivaient pas, bien entendu, jusqu'aux oreilles de M. Robernier. Il les avait prévus, et dès le moment où son mariage avait été décidé, il s'était armé en guerre, prêt à châtier toute appréciation railleuse ou malveillante. Il brûlait d'apprendre à sa jeune fiancée qu'il portait en lui l'étoffe d'un héros et souhaitait presque un duel, convaincu qu'après avoir affronté la balle d'un pistolet ou la pointe d'une épée, il aurait aux yeux de M^{lle} de Sérans une séduction irrésistible. Jouer sa vie pour une femme, n'est-ce pas le plus sûr moyen de gagner son cœur ? Les bavards connaissaient-ils ces dispositions belliqueuses ? On peut le supposer, car les jugemens divers dont la conduite du futur mari de Pauline étaient l'objet ne franchirent pas le seuil de son château, où n'arrivèrent que des témoignages de sympathie et l'expression de vœux plus ou moins sincères.

Pendant ce temps, M^{lle} de Sérans, accablée par son malheur, irritée, mais résignée, se laissait aller au cours des événemens. Consultée à toute heure par un homme passionnément désireux de lui plaire, elle donnait son avis d'un air un peu indifférent, se faisant violence pour paraître touchée par la manifestation d'un amour qui

se traduisait sous les formes les plus ingénieuses. M. Robernier lui donnait par contrat la moitié de sa fortune, et, s'il mourait avant elle, sans enfans, l'autre moitié devait lui revenir. Il s'engageait en outre à désintéresser les créanciers de M. de Sérans et à fournir à ce dernier une commandite pour tenter une nouvelle entreprise.

— Je vous remercie, disait Pauline à chaque générosité nouvelle, en tendant la main à M. Robernier.

C'était assez pour le récompenser, car il n'avait pas espéré d'allumer dans l'âme de M^{lle} de Sérans une passion égale à la sienne, et il était résolu à se contenter de peu.

Le mariage eut lieu dans les premiers jours d'octobre. André Curtal, arrivé de Paris trois jours avant, apportant une merveilleuse corbeille de noces, y assistait. Pauline fut admirable de sang-froid, de bonne grâce et d'esprit. Seulement, lorsque, entrant derrière elle dans la sacristie de l'église, André l'embrassa, lorsqu'elle se sentit entre ces bras dans lesquels elle aurait voulu vivre et mourir, brisée par l'émotion, elle ne put se défendre d'un mouvement de faiblesse, ni étouffer un soupir, en se pressant contre André plus étroitement qu'il n'aurait fallu, comme si elle voulait épuiser en une fois, et pour toujours, le bonheur qui lui était ravi. Il la regarda et resta stupéfait en voyant ses joues pâles, ses lèvres décolorées, ses yeux mourans.

— Ciel! qu'avez-vous donc? murmura-t-il.

Elle eut assez d'empire sur elle-même pour sourire aussitôt et pour attribuer son émotion à la chaleur et à la fatigue d'une longue cérémonie. Mais André ne fut pas dupe de cette explication. Il s'éloigna rêveur, intrigué, n'osant croire à la réalité de ce qu'il venait de voir, se demandant s'il n'était pour rien dans l'égarément dont il avait saisi les symptômes, soupçonnant enfin, mais trop tard, la vérité.

— Pauvre enfant! pensa-t-il, ce serait épouvantable!

Dans la confusion du déjeuner qui avait réuni au château les amis des époux, dans le va-et-vient des visiteurs, au milieu des préparatifs du départ de M. et M^{me} Robernier qui devaient se rendre le même soir à Marseille et de là en Italie, il ne put se trouver un instant en tête-à-tête avec Pauline. C'est seulement à l'heure où elle allait monter en voiture pour se rendre à la gare qu'il eut la possibilité de lui parler et de n'être entendu que d'elle. Mais il ne sut alors que lui dire, ne pouvant ni ne voulant provoquer des révélations qu'il redoutait.

— Soyez heureuse! murmura-t-il en lui serrant la main.

— Heureuse! répondit-elle avec amertume, levant sur lui ses yeux qui brillèrent d'un éclat inaccoutumé et en désignant son mari d'un geste rapide.

— Vous ne le connaissez pas, et vous le jugez mal.

— Et qu'importe ! il n'est qu'un homme au monde avec lequel j'aurais pu être heureuse. — Le visage d'André, décomposé tout à coup, lui révéla la gravité de ces paroles arrachées à sa bouche contre son gré. Elle reprit alors, pâle et tremblante autant que lui : — Le ciel me pardonne cet aveu ! C'est qu'aussi il était trop cruel de vous entendre sans cesse me parler de bonheur, vous par qui mon bonheur est détruit !..

Elle s'enfuit, le laissant pétrifié.

— Tu ne veux donc pas me dire adieu ? s'écria une voix derrière lui. — C'était M. Robernier qui le cherchait et qui, tout en l'embrassant, lui glissa ces mots à l'oreille : — Tu retournes à Paris, mon garçon ; c'est bien, travaille et achève de conquérir le succès, et, si tu m'en crois, ne te presse pas de te marier. Je te garde une femme ici. Tu as vu cette petite Thérèse aujourd'hui ; dans quatre ans, elle sera plus belle encore que Pauline. Tu l'épouseras, si tu veux, et tu sais, je la doterai. En tout cas, compte sur moi, et si tu as besoin de mes services... tu comprends.

Ils se séparèrent sur ces mots. Quelques minutes après, M. et M^{me} Robernier étaient partis, et leurs invités quittaient peu à peu le château, où André devait rester encore quarante-huit heures avant de retourner à Paris. Il accompagna Thérèse et M. de Sérans jusqu'à leur demeure ; mais ni la grâce exquise de l'enfant qui se réjouissait du mariage de sa sœur et s'affligeait en même temps de son départ, ni le spectacle du bonheur de son père, bonheur troublé aussi par l'éloignement de Pauline, ne purent apaiser l'agitation qui s'était emparée de lui. C'est seulement le lendemain qu'elle se dissipa, non sans laisser dans son imagination le souvenir des paroles qu'il avait entendues.

III.

Le voyage des nouveaux époux à travers l'Italie devait durer trois mois ; il dura plus d'une année. D'abord Pauline fut souffrante à Naples ; puis M. Robernier fut pris à Venise des fièvres paludéennes, et son état devint si grave que sa femme crut qu'elle allait devenir veuve. Il se remit cependant, et, pour se reposer d'une si violente secousse, et procurer en même temps à Pauline l'apaisement dont elle avait besoin, il s'installa à Pise avec elle à la fin de l'hiver. Ils y restèrent jusqu'à l'été. Ils allèrent ensuite s'établir dans le Tyrol italien, d'où, après un long séjour, ils revinrent en France, en s'arrêtant dans chaque ville qui se trouvait sur leur passage. Ils étaient mariés depuis quinze mois quand ils rentrèrent chez eux, à la grande joie de Thérèse et de M. de Sérans. C'est alors

seulement que M^{me} Robernier put envisager la triste existence qui serait la sienne désormais.

Elle revenait de cette lointaine excursion, apaisée, comme grisée par le soleil, rassasiée de chefs-d'œuvre et d'imposans spectacles, toute étonnée d'avoir pu oublier André, de n'avoir pas souffert d'être loin de lui. Lorsqu'elle eut pris possession de sa nouvelle demeure, dans ce château rempli des souvenirs de l'absent et où tout le lui rappelait, elle retomba sous l'empire de ses regrets et de sa tristesse, regrets amers, tristesse incurable, car elle n'aimait pas son mari, n'avait pas d'enfant, et n'attendait rien de bon de l'avenir. Elle se résigna cependant, s'efforça de remplir le vide de ses jours, de s'attacher à son devoir, d'en embellir l'accomplissement. Peine inutile, efforts vains; elle subissait un immense ennui dont la conséquence fut de ramener dans sa mémoire l'image de celui qu'elle chérissait toujours. M. Robernier avait beau l'entourer de soins et de tendresse, s'attacher à deviner ses désirs, se montrer amoureux comme s'il eût eu vingt ans, il ne pouvait rien contre ce rival ignoré, auquel Pauline songeait sans cesse, tantôt avec épouvante, lorsqu'elle pensait que dans une minute d'oubli elle lui avait livré son secret, tantôt avec tristesse, lorsque, pour imposer silence à ses remords, elle se disait qu'elle ne le reverrait jamais.

Quelque effort qu'elle fit pour cacher sa mélancolie à M. Robernier, elle ne put la lui dissimuler longtemps. Il veillait sur sa femme avec trop de sollicitude pour ne pas s'apercevoir qu'elle souffrait; mais il était bien loin de la vérité. Sans doute, le nom d'André revenait fréquemment dans leurs entretiens, les journaux le répétaient à satiété, avec des éloges, car en une année notre artiste avait acquis la célébrité dans ce qu'elle a de plus enviable et de plus flatteur. Enfin, si ses lettres étaient rares, elles étaient affectueuses et démontraient que son esprit et son cœur faisaient fréquemment le voyage de Villeneuve, afin d'y vivre par la pensée à côté de ceux qu'il n'oubliait pas. Cependant toutes les fois qu'il était question de lui, Pauline affectait tant de froideur et de réserve qu'un mari, même soupçonneux et jaloux, n'aurait rien deviné de ses préoccupations. M. Robernier ne pouvait donc les comprendre, et quand il eut acquis la certitude que le bonheur de sa femme était atteint, attribuant son mal à l'isolement, il lui proposa d'aller vivre à Paris. Elle eut le courage de répondre par un refus; elle n'entendait pas se rapprocher d'André. Mais les événemens sont plus forts que les hommes, et une circonstance inattendue vint opérer tout à coup le rapprochement auquel Pauline avait voulu fermement se soustraire.

Le député de la circonscription sur laquelle se trouvaient les propriétés de M. Robernier vint à mourir; il fallait pourvoir à son

remplacement. C'était le temps où la candidature officielle brillait encore d'un vif éclat, où les préfets avaient carte blanche pour imposer aux électeurs des hommes dévoués au gouvernement et dociles à ses volontés; c'était le temps aussi où, malgré les lisières dans lesquelles on le tenait enveloppé, le suffrage universel commençait à s'émanciper, à connaître sa force. Les libéraux de l'arrondissement s'étaient mis en tête de faire pièce aux candidats du préfet et avaient choisi pour instrument de leur protestation M. Robernier.

Élevé à l'école des politiques de la restauration et de 1830, nourri des traditions parlementaires, M. Robernier était un de ces esprits modérés qui savent faire de l'opposition utilement et sans parti pris. Il possédait dans le pays une influence égale à sa richesse, l'expérience des affaires, et promettait un excellent député. C'est pour cela que les plus notables de ses concitoyens l'avaient désigné aux électeurs. Saisi de leurs offres, il consulta Pauline, et, s'inspirant d'abord du désir qu'elle persistait à manifester, il les repoussa. Mais un appel plus pressant fut fait à son dévouement; dans une réunion électorale à laquelle il avait consenti à se rendre, on l'adjura de donner une preuve de son patriotisme en acceptant un mandat que seul parmi les habitans de la circonscription il pouvait convenablement remplir, et, pressé de toutes parts, il finit par se laisser enlever son consentement. Lorsqu'en rentrant, il apprit à Pauline ce qu'il venait de faire, elle ne put contenir un geste qui exprimait l'appréhension et l'effroi.

— Paris te semble-t-il donc si terrible, ou est-ce de la haine que tu as conçue contre lui? demanda-t-il ironiquement.

— Vous vous méprenez, mon ami, répondit-elle; j'ai peur pour vous et non pour moi. Vous allez échanger une vie paisible contre une vie de préoccupations et d'intrigues, et votre santé peut en souffrir.

— Bien au contraire, dit-il, cela me rajeunira, et puis chacun de nous se doit au pays, et, si je peux le servir, je serai payé de mes peines. Pour toi, ma chérie, tu n'es pas à plaindre; tu viendras vivre à Paris avec moi pendant la durée des sessions, et tu verras qu'il y a quelque agrément à être la femme d'un député.

Il n'ajouta pas qu'il espérait des succès de tribune qui pareraient son nom d'un retentissant éclat et rendraient Pauline fière de lui; mais en réalité c'est là surtout ce qu'il cherchait. Pauline s'éloigna, bouleversée à la pensée qu'elle allait se retrouver en présence d'André, partagée entre une espérance coupable et une terreur salutaire, tentée de se jeter aux pieds de son mari, de le supplier de rester à Villeneuve, attirée en même temps par le gouffre qui s'ouvrait béant sous ses pieds, résignée finalement à laisser les choses suivre leur cours et s'accomplir.

La lutte électorale fut bruyante, difficile même. M. Robernier y déploya son adresse et son intrépidité ordinaires, en sortit victorieux, et c'est ainsi qu'à l'ouverture de la session, il s'installait à Paris avec Pauline dans un coquet hôtel, situé dans les quartiers neufs qui avoisinent l'Arc de Triomphe et acheté à son intention par un homme de confiance.

Pendant que s'accomplissaient ces événemens, André, qui n'en avait rien ignoré, ne s'en était pas ému outre mesure. Deux années s'étaient écoulées depuis le mariage de Pauline, c'est-à-dire plus de temps qu'il n'en fallait sinon pour emporter le souvenir des paroles brûlantes qu'elle lui avait adressées le soir de ses noces, du moins pour en conjurer le péril, et, quoique ce souvenir n'eût pas disparu de sa mémoire, il n'en ressentait aucun trouble. N'éprouvant pour sa cousine aucun sentiment qui ressemblât à l'amour, trop loyal pour s'arrêter à la pensée de devenir criminel, trop respectueux du caractère sacré des liens de famille pour concevoir le dessein de reprendre l'entretien au point où il s'était arrêté et de le continuer au risque de devenir l'amant de cette jeune femme, il lui était aisé de la croire guérie, de supposer qu'elle s'était alors exagéré son mal et d'attribuer le terrible cri qu'elle avait involontairement poussé à une disposition d'esprit malade et passagère. Aussi, bien qu'il se regardât comme tenu à beaucoup de réserve et de prudence dans ses relations avec elle, il n'appréhendait pas de la revoir, et, ayant reçu un court billet par lequel M. Robernier lui annonçait son arrivée et celle de sa femme, il se rendit à son appel dans la soirée du même jour.

On était alors au commencement de l'hiver. Quand il entra dans le salon de Pauline, elle était assise près de la cheminée, écoutant sans y prendre part une conversation dont la politique faisait les frais et qui avait lieu entre M. Robernier et un de ses collègues, qui s'était chargé de le piloter dans le monde parlementaire. Un homme mûr et respectable, ce collègue, non moins mûr et non moins respectable que M. Robernier, dont la physionomie épaisse et ravagée frappa douloureusement André. Deux ans avaient singulièrement vieilli le cousin Jean. Il montrait son âge, maintenant; il le montrait dans ses cheveux rares et quasi blancs, dans les rides qui sillonnaient son front, dans son embonpoint que les artifices d'une savante toilette ne contenaient plus. Il faut croire que le bonheur agit sur les hommes comme une bonne culture sur les fruits; il active leur maturité. Encore quelques années, et le mari de Pauline serait un vieillard; un vieillard! quand elle-même était si jeune et si belle. André ne put se défendre d'une impression pénible. Cette femme éclatante du rayonnement de ses radieux vingt ans accouplée à ce personnage grave et lourd, quelle ironie du destin!

A son aspect, M. Robernier s'était levé, et, laissant là le collègue, et la politique du ministère, et la théorie des trois tronçons, et le système économique du jour, et les abus de la candidature officielle, il ouvrit les bras au nouveau venu.

— Ah! mon garçon, mon cher garçon, que me voilà content de te revoir! Tiens, embrasse ta cousine.

Et il le poussa vers Pauline, dont André baisa la main.

Elle était bien changée aussi, la chère créature, changée, oui, mais embellie. Ce n'était plus la jeune fille au corps frêle et penché, au regard timide dont André conservait la vision. La nature, qui poursuit son œuvre d'une main lente, mais sûre, l'avait perfectionnée en la finissant. Des formes sculpturales se devinaient sous la robe de velours bleu dont le corsage laissait admirer par une étroite échancrure la blancheur de la poitrine et dessinait la gorge. Le cou se dégagait vigoureusement des épaules aux lignes délicates, et la tête resplendissait fine et pure, parée comme d'une couronne du flot d'or des cheveux blonds. Les yeux avaient ainsi que le reste subi une transformation. Ce n'était plus l'expression indécise d'une âme innocente et naïve qui s'ignore, prête à se fermer au moindre choc comme une sensitive qu'a touchée la main d'un passant, mais l'expression ferme, résolue, attristée qui trahit l'expérience chèrement acquise, les espoirs déçus, les déchirements intimes, trait décisif par lequel toute beauté est accrue et complétée. Il fallait admirer encore l'attitude, les gestes, la manière d'écouter, de parler, de sourire, je ne sais quoi de plus fini, de plus fondu qu'autrefois. En voyageant, en se frottant au monde, Pauline était devenue tout autre que par le passé. Sous la petite provinciale perçait déjà la grande dame, une de ces charmeuses dont on s'éprend souvent et qu'on admire toujours. André fut ébloui comme s'il se fût trouvé tout à coup devant quelque merveilleux chef-d'œuvre d'art; mais celui-ci du moins était animé, et c'est de la flamme intérieure qui lui donnait la vie qu'il tirait son charme souverain.

— N'est-ce pas qu'elle est admirable, ma Pauline? vint dire M. Robernier à l'oreille d'André. Eh bien, mon cher, aussi bonne que belle. Ah! vois-tu, je suis béni dans cette adorable créature.

— Je n'ai donc pas eu tort en vous engageant jadis à l'épouser!

— Non certes, et je songe souvent avec reconnaissance que c'est à toi que je dois mon bonheur.

Ils avaient échangé ces quelques mots rapidement, à demi-voix, pendant que le collègue, un peu gêné d'être le témoin de ces effusions de famille, restait debout en tournant avec embarras son chapeau dans ses doigts et que Pauline regardait à la dérobée ce cruel et insensible André dont elle avait passionnément désiré l'amour et

dont l'entrée venait de la livrer de nouveau aux tempêtes de la passion et aux effaremens de la peur.

— Permettez-moi de me retirer, dit alors le collègue avec timidité.

— Non, mon cher, non; je n'oublie pas que je dois vous accompagner, répondit M. Robernier. Imagine-toi qu'en t'écrivant de venir ce soir, ajouta-t-il en s'adressant à son cousin, j'ignorais que je serais convoqué à une réunion préparatoire où ma présence est annoncée, de telle sorte que je suis obligé de sortir au moment où tu arrives.

— Ce sont là les tyrannies de la politique, objecta Pauline en se faisant violence pour sourire; nous en verrons bien d'autres.

— Eh bien, je sors avec vous, fit vivement André; nous causerons en route.

— Comment, tu sors? Mais pas du tout, et tu voudras bien tenir compagnie à ta cousine!

— A moins qu'un tête-à-tête avec moi ne vous épouvante, continua celle-ci.

Il eut le vertige, comme si, penché sur un abîme, il en eût vu le fond, mais en même temps que le vertige assez de sang-froid pour comprendre qu'il devait à tout prix éviter de rester seul avec Pauline. Il lui suffisait de la voir, de l'entendre pour se rendre compte que depuis deux ans elle n'avait pas cessé d'être en révolte contre la destinée, ni connu le bonheur auprès d'un mari dont la présence lui devenait chaque jour plus odieuse; qu'en reparaissant devant elle lui-même venait d'ouvrir dans l'existence de la malheureuse femme une crise redoutable, et qu'en un mot elle l'aimait toujours. Avec une divination singulière, il lisait en elle comme dans un livre ouvert; il assistait en une minute à ses longues souffrances, et la pitié pour tant de maux immérités qu'il s'accusait d'avoir contribué à déchaîner prenait possession de lui. Il fut épouvanté en touchant ainsi du doigt les périls qu'il aurait désormais à combattre s'il ne fuyait pas résolument pour mettre entre eux et lui la distance et le temps. Il n'aimait pas Pauline; cependant il venait de subir avec tant de force et de soudaineté la séduction qui se dégageait d'elle qu'il n'osait plus répondre de lui, s'il voyait couler ses larmes, si de nouveau elle lui faisait entendre le reproche et la plainte qu'une fois déjà il avait entendus. Ce n'est point par de longues déductions que ces pensées s'imposèrent à son esprit, mais brusquement et d'un seul coup. La manière ironique et détournée dont M^{me} Robernier l'engageait à rester venait d'éclairer sa raison.

— Non, ma cousine, lui répondit-il, un tête-à-tête avec vous ne m'épouvante pas, et je vous le prouverai autant que vous voudrez, mais j'ai bien des choses à raconter à votre mari, et je vous demande de remettre l'épreuve à un autre jour.

— Oh ! comme vous voudrez, répondit Pauline d'un air digne et détaché, je ne vous retiens pas.

— Partons donc ! soupira M. Robernier avec regret ; c'est égal, il me semble que tes confidences auraient pu attendre à demain.

— Et puis, il n'y a que deux places dans ma voiture, ajouta le collègue, en jetant un regard inquiet sur l'embonpoint de M. Robernier et sur le sien.

— Voilà qui coupe court à tout, s'écria le mari de Pauline avec une insistance qui eût paru ridicule à André, si elle n'avait été navrante ; nous ne pouvons t'emmener en voiture, et comme nous sommes pressés, nous ne pouvons nous en aller à pied. Tu n'as donc aucune raison pour refuser de rester avec ma femme. Viens déjeuner demain, nous causerons à loisir. Au revoir, mon garçon ; adieu, ma chérie ; couche-toi sans m'attendre ; je rentrerai tard.

On entendit le bruit d'un baiser ; les lèvres épaisses du mari s'étaient posées sur le front de la femme qui en avait subi le contact en fermant les yeux. Quand elle les rouvrit, les deux députés sortaient du salon. Pauline et André restèrent seuls, silencieux jusqu'au moment où le bruit de la voiture dans la cour les eut avertis qu'ils étaient à l'abri de toute surprise. Alors elle se leva, et, venant vers lui, elle dit hautaine et railleuse :

— Le jour où j'ai consenti à épouser votre cousin, vous m'avez souhaité le bonheur ; le soir de mon mariage vous me l'avez prédit. N'étiez-vous pas curieux, en venant ici, de savoir si vos prédictions et vos souhaits se sont réalisés ? Après ce que vous venez de voir, vous devez être édifié.

— Oui, j'ai la douleur de constater que votre attitude et votre langage ne sont pas ceux d'une femme heureuse, répondit André effrayé par l'audace avec laquelle Pauline abordait ce sujet brûlant.

— Il n'est qu'un homme au monde avec qui j'aurais pu l'être ; je vous l'ai déjà dit, reprit-elle.

— A quoi bon revenir sur cette confidence cruelle ? demanda-t-il avec douceur.

— Si vous redoutiez de l'entendre, pourquoi êtes-vous ici ?

— Sous quel prétexte refuser de venir chez mon parent ? et puis, je vous l'avoue, j'espérais vous trouver guérie et résignée.

— Vous vous êtes trompé, je vous en préviens.

Elle parlait avec une colère mal contenue qui mettait des frémissements dans sa voix, et son regard exprimait tant de violence qu'André ne put s'empêcher d'élever une protestation contre le ressentiment dont il se croyait l'objet.

— Pourquoi me parlez-vous ainsi, Pauline ? Que vous ai-je fait ? Est-ce ma faute si vous m'avez aimé et si je n'ai pas su comprendre ce que votre silence obstiné me cachait ? Allez-vous me punir au-

jour d'hui de ce que je ne vous ai pas donné un bonheur que vous ne me demandiez pas ? Vous ai-je contrainte à épouser M. Robernier ? Vous êtes à plaindre, oui bien à plaindre, je le reconnais ; est-ce à moi que vous devez vous en prendre ?

A ces mots, qui lui apportaient pour la première fois le secours d'un peu de compassion, une compassion dont son amour pour celui qui la manifestait doublait le prix, elle fondit en larmes, et répondit d'un accent brisé :

— Oui, j'ai tort de gémir, et surtout de gémir devant vous ; mais il faut me passer cette faiblesse, car je souffre plus que vous ne supposez. Le supplice que je subis est épouvantable. Je voudrais être morte.

— Le mal est-il sans remède ? fit André remué jusqu'au fond de son être par ce cri de désespoir.

— Sans remède, oui. — Il baissa la tête. — Tenez, reprit-elle, éloignez-vous et ne revenez pas ; cela vaut mieux.

Elle avait couvert son visage de ses mains tremblantes, comme pour s'épargner la douleur de voir partir André. Celui-ci la regarda, indécis, perplexe, n'osant fuir, ni n'osant rester, se disant que sa présence pouvait contribuer à l'apaisement de Pauline, et se traçant à lui-même l'énumération des dangers qu'il courait en restant. Enfin, il s'achemina vers la porte. Au moment de la franchir, il se retourna vers M^{me} Robernier et lui dit :

— Quand mon cousin me demandera pourquoi je m'abstiens de venir chez vous, que lui répondrai-je ? Il serait peut-être bon de nous concerter afin qu'il ne puisse découvrir la vérité.

— C'est inutile, car, s'il vous interroge, il ne dépend pas de vous de lui faire une réponse satisfaisante, ni, quelque prétexte que vous trouviez, de lui faire comprendre pourquoi vous vivez loin de nous.

— Il ne me reste donc qu'à quitter Paris, lorsque vous y serez.

— Comme il vous plaira.

— Alors, adieu pour toujours.

Il allait sortir sans regarder derrière lui ; mais elle s'élança, se jeta devant la porte, et, se révélant tout entière d'un mot :

— Restez, fit-elle impérieusement ; je ne suis venue à Paris que pour vous revoir, et je ne veux pas vous perdre au moment où je vous retrouve.

— Et moi, je ne veux pas devenir criminel ; l'amour entre nous serait un crime.

— A défaut d'amour, ne pouvez-vous m'accorder un peu d'amitié ? soupira-t-elle. Amis, nous n'offenserons personne, ni Dieu, ni les hommes, et peut-être mon lâche cœur se résignera-t-il à se con-

tenter du peu que vous lui donnerez. Votre main, André! ajouta-t-elle en tendant la sienne vers lui, et, quoique j'aie eu tort de parler comme je l'ai fait, ne m'abandonnez pas. Oui, soutenez-moi, aidez-moi à sortir de la tourmente dans laquelle je me débats, à dissiper le trouble qui met sur mes lèvres tant de paroles insensées, et cessez de me croire redoutable; je ne vous entraînerai pas au crime, il m'inspire autant d'horreur qu'à vous-même.

Ce serait faire injure à l'infortunée dont nous racontons l'histoire que de douter de sa sincérité. Depuis l'élection de son mari, c'est-à-dire depuis qu'elle s'attendait à voir André, et à vivre à Paris, rapprochée de lui, elle avait passé par les sensations les plus contraires, tantôt toute au bien, tantôt toute au mal; un jour prenant la résolution de lutter contre sa despotique passion, un autre jour se disant qu'il serait doux de s'y livrer, souhaitant le matin qu'André devînt son amant, et le soir repoussant avec effroi la tentation insidieuse et brûlante qui trouvait à toute heure le chemin de son cœur. En subissant ces divers assauts, en prenant à chaque instant un nouveau parti, elle était sincère, et quand maintenant elle s'efforçait de substituer l'amitié à l'amour, quand elle parlait de son horreur pour le crime, elle s'exprimait franchement, loyalement, sans arrière-pensée, avec le ferme dessein de rester pure.

Lorsqu'André, touché par ses accens et par ses larmes, se laissa retenir et promit de ne pas quitter Paris, lorsqu'il s'engagea, en quelques mots chaleureux et consolans, à se montrer ami fidèle, ravi de l'apaisement qu'elle éprouvait, elle crut à la possibilité de ce pacte imprudent qui les livrait l'un à l'autre, en leur cachant le péril de leur réunion. C'est seulement à la fin de cette soirée, qui se prolongea longtemps, qu'il vit l'imminence et la puissance de ce péril. Durant cette entrevue, commencée comme un orage et terminée par l'engagement mutuel de se défendre contre l'ennemi commun, le cœur de Pauline, plein à déborder, s'était épanché dans le sien. Ils se connaissaient encore bien peu, puisque dans le passé leurs relations se bornaient à quelques semaines vécues ensemble à Villeneuve. Si ce temps, quelque bref qu'il fût, avait suffi pour déchaîner dans le cœur de M^{me} Robernier la passion dont elle souffrait, il devait à plus forte raison suffire à donner à leurs relations, à peine renouées, le caractère de l'intimité la plus étroite et la plus confiante. Elle avait donc raconté sa triste histoire, l'origine de son amour, les causes de son mariage, tracé le tableau de ses peines, et fait mesurer à André la place qu'il occupait dans ses pensées, confession sans réticence, récitée d'un accent qui révélait la violence d'ardeurs si malaisément contenues, écoutée avec stupeur par celui auquel elle s'adressait.

— Si je ne pars pas, je suis perdu.

C'est en ces termes qu'au moment où il se séparait de Pauline, il résuma l'impression qu'il emportait de leur entretien. Il avait vingt-huit ans, l'imagination d'un grand artiste; belle, intelligente, passionnée, Pauline l'aimait, non ainsi qu'une coquette accoutumée à affoler les têtes sans rien donner de soi, mais comme une femme résolue à vivre et à mourir pour celui qu'elle aime. C'était assez pour ébranler des vertus plus solides que celle d'André, et la sienne déjà chancelait. Pauline ne pouvait être son amie, et il ne voulait pas être son amant; il entendait rester honnête homme, estimait qu'il cesserait de l'être s'il trompait la confiance de M. Robernier. Il prit donc vis-à-vis de lui-même l'engagement de quitter Paris. Depuis longtemps, il songeait à parcourir l'Espagne; il entreprendrait ce voyage maintenant, et ne reviendrait en France que lorsque, la session législative étant close, les Robernier seraient rentrés à Villeneuve, puis, à leur retour, si Pauline demeurerait telle qu'il venait de la voir, il s'éloignerait de nouveau. En un mot, dût sa carrière en souffrir, dût même son avenir être compromis, il se défendrait par tous les moyens contre les tentations subitement dressées autour de lui.

Le lendemain, dès le matin, il commença ses préparatifs, et, se rappelant que M. Robernier l'avait invité à déjeuner, il les interrompit pour se rendre chez son cousin, résolu à éviter de rester seul avec Pauline. Ainsi qu'il l'avait espéré, M. Robernier était auprès d'elle, quand il entra. Calme et rassérénée, soit qu'elle se fût résignée à l'amitié, soit que la présence de son mari retînt ses élans, elle se défendit de tout mouvement et de tout regard qui auraient pu alarmer André. Le nouveau député, heureux de le revoir, donna un libre cours à sa bonne humeur. Il était ravi de se trouver à Paris, fier de son mandat, fier surtout de sa femme, qu'il se proposait de présenter dans le monde. Il voulait recevoir, donner des fêtes, se créer une influence, prendre rang pour les futures combinaisons ministérielles.

— Souhaite que je devienne ministre, mon cher André, dit-il tout à coup; tu auras des commandes de l'état, tu seras décoré, et si par ton talent tu secondes mes efforts, tu verras jeune encore les portes de l'Institut s'ouvrir devant toi.

— Merci, cousin Jean, répondit André, remué par ce témoignage d'un tendre intérêt, et confirmé dans sa résolution de partir, afin de n'être pas exposé à le payer de la plus noire ingratitude.

— Jusque-là, viens nous voir souvent; souviens-toi que cette maison est tienne et que tu y seras toujours le bienvenu.

D'un signe de tête Pauline appuya ces bienveillantes paroles.

— Votre bonté me touche plus que je ne saurais dire, reprit André; je vous rappellerai vos promesses un jour, et je ne manquerai

pas de recourir à vos bons offices. Quant à nous voir souvent maintenant, il y faut renoncer ; je suis au moment d'entreprendre un assez long voyage.

— Tu pars ! s'écria M. Robernier, tandis que Pauline coulait vers André un regard curieux et inquiet.

— On m'appelle à Madrid afin de m'y confier l'exécution d'un monument dont l'érection vient d'être décrétée par les cortès.

On sortait de table en ce moment pour revenir au salon. Pauline prit le bras de son cousin.

— La nouvelle que vous venez de nous apprendre est toute récente sans doute, objecta-t-elle ; hier, vous ne m'en avez rien dit.

— C'est qu'hier je l'ignorais. Je n'ai reçu que ce matin la lettre de l'ambassadeur qui m'invite à me mettre en route.

— Je te félicite, puisque c'est pour un bien que tu t'en vas, reprit M. Robernier ; mais c'est un gros ennui pour nous de te voir partir au moment où nous arrivons. J'avais compté sur toi pour montrer Paris à Pauline.

— Vous augmentez mes regrets, répondit-il, et j'espère être plus heureux pendant le nouveau séjour que vous ferez ici à la saison prochaine.

— Prends alors tes précautions pour ne pas être obligé de nous quitter ; Thérèse viendra passer quelque temps avec nous, et je ne serai pas fâché qu'elle te rencontre. Tu sais ce que je t'ai dit un jour, je ne l'ai pas oublié, et Pauline, qui connaît mes projets, les approuve, n'est-ce pas, ma femme ? Vois-tu, mon cher, elle est faite pour toi, cette enfant, et je ne doute pas que tu ne te fasses aimer. Ah ! si tu l'épouses, je ne te plaindrai pas, c'est une perle, comme sa sœur.

Il regardait sa femme en riant d'un bon rire confiant et affectueux.

— Je suis résolu à ne pas me marier, répliqua André, qui comprenait que l'entretien devenait cruel pour Pauline.

— Résolu ! tu as donc changé d'avis depuis deux ans ?

— J'ai acquis la certitude que je ferais un détestable mari.

— Oh ! si tu n'as pas d'autre objection, je compte sur les beaux yeux de la chère petite pour la détruire. Nous avons d'ailleurs le temps d'y songer.

La conversation passa à d'autres sujets et se continua jusqu'au moment où M. Robernier annonça qu'il était obligé de se rendre à la chambre.

— Je vous accompagne, fit André en prenant son chapeau. — Pauline n'essaya pas de le retenir ; il la salua, en lui disant à demi-voix :

— Je reviendrai vous faire mes adieux.

— J'y compte bien, répondit-elle sur le même ton et sans manifester aucune émotion.

Vers le soir, il était seul dans son atelier, occupé à retoucher une statue qu'il voulait livrer au praticien avant de partir. Juché sur un échafaudage, il s'appliquait à affiner les lignes du visage, quand on frappa un léger coup à sa porte. Sans interrompre son travail, il cria d'entrer.

— C'est moi, dit une voix de femme.

Il se retourna stupéfait. Pauline était devant lui, la figure cachée sous une voilette épaisse, vêtue d'une robe sombre, telle enfin qu'il ne l'aurait pas reconnue si le son de sa voix ne l'avait trahie. Il sauta lestement sur le plancher et se précipita vers elle.

— Vous! vous ici! s'écria-t-il.

— Je suis venue faire une petite visite à mon ami, répondit-elle avec calme, en détachant sa voilette et en laissant tomber son manteau. Je ne suppose pas que ma présence chez vous scandalise qui que ce soit; on est accoutumé, je le présume, à y voir de jolies femmes.

— Celles qui viennent seules ici ne sont pas précisément des vertus.

— Et vous avez peur qu'on ne m'ait prise pour l'une d'elles? Eh bien, rassurez-vous, personne n'a pu me reconnaître. Qu'importe d'ailleurs; je voulais vous voir, et je suis venue. Je serais venue à visage découvert si je n'avais pu faire autrement. Elle souriait pour cacher sa confusion et le frémissement de ses lèvres pâlies. — Quel admirable atelier vous avez là, ajouta-t-elle, en promenant ses regards de tous côtés.

Le jour baissait; par les hautes croisées, des lueurs grises à travers lesquelles s'allongeaient les derniers rayons d'un soleil d'hiver à son déclin remplissaient la salle, voilaient d'une teinte uniforme les marbres, la glaise humide, les toiles mouillées tendues sur les œuvres commencées, les bahuts anciens, les cuivres dorés, les tentures à personnages, tout le luxe d'artiste qui s'étalait là comme dans un musée. Derrière les vitres, les arbres du jardin étendaient l'enchevêtrement capricieux de leurs branches dépouillées, ajoutaient à l'aspect intime et paisible de cette retraite de paix et de travail, située au fond de Passy du côté du bois.

— Enfin qu'aviez-vous à me dire? s'écria André en se raidissant contre la tentation qu'éveillait en lui la présence de cette imprudente qui venait troubler ses résolutions et le braver.

— J'ai à vous dire que je ne crois pas un mot de cette histoire de travaux à exécuter à Madrid, dont vous nous avez parlé ce matin. — Et comme il protestait: — Je vous mets au défi de me montrer la lettre qui vous appelle, car on ne vous appelle pas. Osez donc prétendre le contraire.

— J'ose affirmer que vous vous trompez.

— Hier, vous m'aviez promis de rester.

— Je vous répète qu'hier je n'avais aucune raison pour partir.

— Et aujourd'hui?

— Je vous ai dit qu'on me mande en Espagne.

— Allons donc! s'écria-t-elle impétueusement, ce prétexte est indigne de vous. La vérité, c'est qu'avant de m'avoir revue, vous ne songiez pas à partir, mais j'ai commis l'imprudence de vous ouvrir mon cœur, et vous me fuyez.

— Libre à vous de le croire, et puisqu'il vous convient de ne tenir aucun compte de mes dénégations, je n'ai pas le moyen de vous démontrer votre erreur.

— Il vous en reste un, au contraire.

— Lequel?

— Ne partez pas.

— Vous demandez l'impossible, et si c'est pour me retenir que vous êtes ici, vous avez eu tort d'y venir. Mon parti est pris irrévocablement.

— Vous me détestez donc bien? murmura-t-elle d'un accent adouci.

— Ah! le ciel m'est témoin que le sentiment que je ressens pour vous est bien différent de la haine. Est-ce vous détester que de vous vouloir heureuse, honorée, respectée, que de vous garder contre le péril des aventures au-devant desquelles vous courez, que de m'éloigner pour ne pas me perdre et vous perdre avec moi?

— Voilà donc la véritable cause de votre départ, s'écria-t-elle; vous avouez...

— Eh bien, oui, je l'avoue! aussi bien, le mensonge m'est odieux. Oui, je pars pour échapper à l'influence que vous exercez sur moi; mais, en partant, je fais un suprême appel à votre raison et à votre courage, et puisque la situation est devenue telle entre nous qu'il faut parler de l'amour que vous avez conçu pour moi, et dont je suis épouvanté, vous le voyez, jusqu'à fuir pour ne pas être tenté d'y répondre, laissez-moi vous supplier de ne pas me revoir jusqu'à ce que vous soyez guérie.

— Je ne guérirai jamais.

— Vous le croyez! Le temps viendra à votre aide.

— Je vous entends, reprit Pauline amèrement, la guérison viendra quand je serai vieille. Est-ce là ce que vous voulez dire? mais j'ai vingt ans! André, y avez-vous songé? Ah! devinez-vous enfin à quel supplice je suis condamnée? Je n'aime pas mon mari, et je vous aime, et ma vie commence à peine! J'ai longtemps nourri l'espérance de vous oublier; j'avais pris la ferme résolution de ne jamais vous revoir. L'oubli n'est pas venu, puis j'ai été conduite

à Paris, presque malgré moi. Maintenant m'y voilà, je vous ai revu, je vous ai confié mes peines, et c'est quand je croyais que vous me rendriez en bonne amitié, en soins empressés, l'affection que je vous porte, que vous songez à me fuir.

— Il le faut, Pauline, pour vous, pour moi!..

— Que redoutez-vous donc?

— Votre puissance et ma faiblesse.

Hélas! c'était un aveu, cela, et le plus imprudent, le plus redoutable de tous, un de ces aveux qui précèdent les chutes irréparables et les préparent. Pauline ne voulait plus être séparée d'André. Pour le rassurer, elle trouva l'éloquence enivrante qu'un amour sincère met au cœur d'une femme passionnée. Elle se grisa de ses propres paroles en le grisant de sa beauté, et les devoirs les plus sacrés furent trahis au moment même où les malheureux caressaient l'illusion de se croire assez maîtres d'eux pour ne les oublier jamais.

Il n'entre pas dans le plan de ce récit d'insister sur les divers incidens de la liaison dont on connaît maintenant l'origine et dont il nous reste à décrire le tragique dénouement, ni de raconter les épisodes d'un amour fatal et maudit qui fut ce qu'a été, est, sera tout amour adultère. Pendant près de deux années, Pauline se crut aimée. Elle ne comprenait pas qu'en lui cédant André s'était laissé emporter, non par une affection sincère, mais par un désir violemment surexcité, pas plus qu'elle ne comprit ensuite qu'en lui restant, il obéissait à la force de l'habitude, vaincu par l'ardente passion qu'il avait inspirée, retenu dans ces lourdes chaînes par la peur du désespoir qu'il provoquerait s'il tentait de les rompre, par la crainte qu'en se voyant abandonnée, elle ne se livrât à des fureurs qui éclaireraient son mari, odieusement trompé. Ils furent donc heureux, autant qu'on peut l'être quand on viole un impérieux devoir, quand on est obligé de se cacher, de trembler sans cesse. Ils épuisèrent, il est vrai, toutes les jouissances de la passion; mais ils connurent les angoisses d'une existence de mensonge, les tortures de la jalousie, les humiliations et les hontes qu'enfante le péché, passant des joies les plus ardentes aux douleurs les plus amères. Malgré la flétrissure que le temps imprime aux tendresses que Dieu n'a pas bénies, la chaîne qui les unissait devint en apparence aussi forte que ce qui est éternel. Cependant ce caractère d'indissolubilité dont leur amour semblait revêtu était tout de surface et ne put l'empêcher de périr.

ERNEST DAUDET.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA GRÈCE

ET

LES PROVINCES GRECQUES DE LA TURQUIE

Pour n'avoir jamais été résolue qu'à moitié, la question grecque s'impose périodiquement à l'Europe. Aujourd'hui encore, cette question est à l'ordre du jour. Le congrès de Berlin a reconnu la justice des plaintes des provinces grecques de la Turquie, la légitimité des revendications de la Grèce. En vain la Porte a tenté d'écluder les vœux du congrès en multipliant les procédés dilatoires et en recourant à sa force d'inertie, — la seule force, hélas! qui reste à l'empire ottoman, — il semble qu'elle se décide, sinon à satisfaire tout à fait aux réclamations des Grecs, du moins à les examiner sérieusement. Des commissaires sont nommés de part et d'autre. Ils vont se réunir à Prévéza à l'entrée du golfe d'Arta, pour fixer les délimitations de la nouvelle frontière grecque. Mais, sans citer même les partisans obstinés de la Turquie, ceux-là qui continueront à parler de l'intégrité de l'empire ottoman quand cet empire ne sera plus qu'un souvenir en Europe, il est un certain nombre d'esprits impartiaux, judicieux, qui se demandent si le royaume hellénique doit réellement gagner autant que le prétend sa diplomatie à l'extension de ses frontières, et si les provinces grecques de la Turquie trouveront de véritables avantages à leur annexion à la Grèce. Il paraît utile, pour aider à résoudre ces questions, d'étudier l'histoire politique de la Grèce dans ces dernières années, d'esquisser le tableau de sa situation économique, enfin de rappeler le rôle des Épirotes et des Thessaliens comme Grecs, et leur condition comme sujets turcs.

1.

La Grèce moderne a contre elle la courte durée de son existence de nation et les commotions terribles qui ont précédé, accompagné et suivi sa naissance. La Grèce est née blessée. Elle a dû panser ses plaies en même temps qu'elle constituait son organisme. — Tous les praticiens reconnaîtraient que ce sont là de détestables conditions pour la croissance.

C'est en 1830 que l'autonomie a été donnée à la Grèce, après trois siècles et demi d'esclavage, après dix années de guerre acharnée contre les Turcs. Le royaume hellénique ne fut définitivement constitué que deux ans plus tard, en 1832, quand la guerre civile était venue ajouter ses horreurs aux calamités de la guerre étrangère. Le sol était ruiné, les villes en décombres, la population décimée. Le sabre et la torche avaient tout détruit. Plus d'agriculture, plus de commerce, pas d'argent, des familles affamées errant sur l'emplacement des villages en ruines. Tout à faire, et à faire dans l'instant. Une administration entière à créer, et son personnel à recruter soit parmi les Bavares venus avec le nouveau roi, objets d'animadversion pour les Grecs jaloux de leurs droits nationaux, soit parmi les Hellènes, héros de la guerre de l'indépendance, plus habitués aux fatigues et aux périls des champs de bataille qu'au travail des bureaux. Une armée de soldats et une armée de fonctionnaires à entretenir et à payer, l'instruction publique à fonder, des routes à tracer, des travaux de toute sorte à exécuter : le chaos à organiser.

La Grèce se trouvait obligée de faire face aux dépenses d'un grand état avec des ressources nulles. On commença, avec la garantie des trois puissances protectrices, la Russie, l'Angleterre et la France, par négocier un emprunt de 60 millions de drachmes. Mais sur ces 60 millions, la Grèce toucha à peine 15 millions, défalcation faite des pertes de l'emprunt adjudgé à 94 pour 100, de l'escompte bonifié aux adjudicataires, des frais de commission, de l'indemnité payée à la Turquie et autres frais de guerre, des dépenses de la régence bavaroise de 1832 à 1835 et du transport et de l'entretien des troupes allemandes pendant cette période, enfin des sommes affectées à l'amortissement de la dette. Or, bien qu'il ne lui restât que 15 millions de cet emprunt, la Grèce a dû payer les intérêts sur 60 millions, à 6 pour 100, de telle sorte qu'elle payait en réalité des intérêts au taux de 24 pour 100. De plus, sur ces 15 millions combien peu qui ont servi, alors que tous les éléments de l'administration étaient à organiser et que l'état n'avait encore que des revenus dérisoires, à développer les forces vives

du pays! Ainsi l'emprunt de 1832 n'eut d'autre résultat pour la Grèce que de la charger d'une dette écrasante sans lui créer des ressources.

Les passions politiques, innées chez les Grecs modernes comme chez les Grecs anciens, n'étaient point faites pour développer l'agriculture, ni pour favoriser l'industrie. Dans les huit premières années du règne d'Othon, c'étaient tous les trois mois des changemens de ministère, des dissolutions, des élections qui agitaient le pays et parfois l'ensanglantaient. Souvent en effet les partisans d'une candidature la soutenaient à coups de fusil, argumens que leurs adversaires ne trouvaient pas sans réplique et auxquels ils ripostaient par des argumens de même calibre. Ainsi, comme aux États-Unis, les lieux de vote devenaient quelquefois des lieux de combat. On remettait au lendemain les affaires sérieuses, les travaux des champs et des ateliers pour s'occuper le jour des choses plus bruyantes de la politique. Chacun était bien convaincu que le malaise des affaires, le déficit du budget, l'appauvrissement du sol étaient la conséquence de tel ou tel ministère, et que, le cabinet renversé, tout irait le mieux du monde, comme par enchantement. Les Grecs étaient coupables de vivre dans de telles illusions, mais la diplomatie des puissances protectrices n'était-elle pas plus coupable encore d'y entretenir la jeune nation, de faire sans cesse apparaître à ses yeux de décevans mirages? On sait que les hommes politiques grecs ont été de longues années divisés en trois partis, le parti russe, le parti anglais, le parti français. Le parti russe spéculait sur la similitude des deux religions et sur l'inimitié séculaire des Russes et des Turcs; le parti anglais fondait ses espérances sur cette opinion plus ou moins discutable que l'Angleterre est de tous les états européens celui qui a le plus d'avantage à faire de la Grèce une nation puissante; le parti français sur l'esprit d'équité et les sentimens généreux de la France. Chaque parti prenait son mot d'ordre à la légation d'une des trois puissances, où on n'était point avare de promesses pour faire prévaloir son influence. Plus d'un changement de cabinet a été préparé dans ces légations; le grand mouvement de 1843 qui aboutit à une révolution fut fomenté à l'ambassade russe. Pendant plus de vingt ans, la Grèce fut le champ de bataille pacifique des trois puissances; elle fut surtout le foyer des intrigues russes en Orient. Le ministère qui représentait un des trois partis était aussitôt attaqué, combattu, renversé par la coalition des deux autres. Après la révolution de septembre 1843, il y eut un ministère purement russe, mais il ne put se maintenir longtemps aux affaires. Ce fut alors une succession de cabinets anglo-français et de cabinets russes qui passèrent, plutôt qu'ils ne gouvernèrent, au milieu des troubles et des émeutes. L'influence française

prévalut quelques années avec Kolettis. La Russie s'en vengea en prenant parti pour la Turquie dans un incident diplomatique qui aurait pu avoir les plus funestes conséquences, l'Angleterre en réclamant brutalement et injustement une indemnité de 800,000 drachmes pour des dommages illusoires subis par un sujet anglais, le juif Pacifico. L'affaire alla, on le sait, jusqu'au blocus du Pirée et à la capture de deux cents bâtimens grecs qui ne furent jamais restitués. Grâce à la médiation de la France, l'indemnité fut réduite à 33,000 drachmes, que la Grèce fut forcée de payer, bien qu'elle n'en dût pas la moitié. Le blocus d'Athènes fut levé, mais par l'effet de ce blocus le commerce grec avait subi un coup dont il fut longtemps à se remettre. C'était une façon spéciale à l'Angleterre et à la Russie de comprendre leur rôle de puissance protectrice. Elles étaient protectrices de leur influence pour servir à des ambitions ultérieures. Quant à la Grèce, elle pouvait bien se protéger elle-même!

Il faut le dire à l'honneur de la France, qui au congrès de Berlin a la première pris la défense de la Grèce, la France a eu de tout temps en Grèce, sinon toujours un rôle d'amie, toujours du moins un rôle désintéressé. La question d'Orient, dont la Grèce est un des problèmes depuis 1832, n'est point pour la France, comme pour l'Angleterre et pour la Russie, une question vitale. Bien que le parti russe ait autrefois compté en Grèce les plus nombreux adhérens, les Grecs ne se dissimulaient pas que leur protectrice la plus sincère était la France. Avec les Anglais et les Russes, les Grecs jouaient au plus fin. Ils se trompaient mutuellement. La Grèce feignait de servir les intérêts de ces deux nations, mais elle ne pensait qu'aux siens propres; les Anglais et les Russes promettaient l'agrandissement futur de la Grèce, mais ils ne cherchaient qu'à trouver dans les Grecs des alliés pour un conflit éventuel. Entre la France et la Grèce, il n'y avait pas tous ces intérêts en jeu; aussi il y avait plus de vraie sympathie, et plus de franchise dans les rapports. Si depuis 1855 à 1867 l'influence de la France l'a cédée en Grèce à l'influence russe, la cause en est dans l'occupation du Pirée en 1854-57 (occupation dont les Grecs nous ont longtemps gardé rancune) et surtout dans le mauvais vouloir constant pendant toute cette période des représentans de la France à Athènes. On a dit d'un homme de grand talent qu'il se lève tous les jours à quatre heures du matin pour se faire des ennemis. Il fut un temps où on aurait pu dire que la France payait très cher des diplomates pour entretenir de mauvaises relations avec les gouvernemens auprès desquels ils étaient accrédités. — Depuis une dizaine d'années d'ailleurs, l'antagonisme des partis a cessé. Après la fin de l'insurrection de Crète, pendant laquelle la Russie n'a pas assez masqué ses

vues égoïstes, la politique russe a été abandonnée par la Grèce au profit de la politique occidentale. Les Grecs, que les derniers événemens ont achevé d'éclairer, savent maintenant que l'hellénisme n'a point d'adversaire plus redoutable que le panslavisme.

Le grand mouvement national contre les Allemands, commencé en 1843 par la révolution qui provoqua l'expulsion de tous les fonctionnaires bavarois, fut achevé en 1862 par la révolution qui fit proclamer la déchéance du roi Othon. La révolution de 1862 eut malheureusement tout d'abord les plus fâcheux résultats. Sous le gouvernement provisoire, tout alla de mal en pis. L'essor de prospérité qui avait commencé pendant la période d'accalmie de 1856 à 1861 s'arrêta net. On fit plus de politique et moins de besogne que jamais. Naturellement les recettes de l'état diminuèrent; mais les dépenses augmentèrent. Ce fut la curée des places parmi les politiciens, et la curée des grades parmi les officiers et les soldats, car la révolution de 1862 tenait un peu des *pronunciamiento* espagnols. De plus l'administration fut déplorable. On a calculé que la révolution de 1862 a coûté à la Grèce 60 millions de drachmes. Ce sont là les bienfaits des révolutions. Le prince George de Danemark, proclamé roi de Grèce, succéda au gouvernement provisoire, qui avait trop duré pour le bien du pays. Le jeune roi eut le bon esprit de ne pas amener avec lui, comme l'avait fait son prédécesseur Othon, tout un personnel étranger. Il conquist ainsi les sympathies de la nation grecque. La cession des îles Ioniennes que consentit l'Angleterre, sorte de don de joyeux avènement à la Grèce, le mariage de George I^{er} avec une princesse de Russie, enfin la naissance d'un fils l'année qui suivit le mariage, achevèrent de concilier au roi la faveur publique. Quelque peu superstitieux, les Grecs virent dans cet événement presque un miracle de bon augure. Le bruit se répandit même dans le petit peuple, assez ignorant de l'histoire compliquée de Byzance, que depuis Constantin nul empereur d'Orient n'avait eu un héritier direct.

Bien que l'insurrection de Crète, en 1867 et 1868, ait encore passionné le pays et que les secours donnés aux réfugiés lui aient coûté fort cher, la Grèce est entrée sous le règne du roi George dans une période d'apaisement. Les changemens de ministère, fréquens encore, laissent généralement la population indifférente, sauf les politiciens du café de la Belle-Grèce et des trottoirs de la rue d'Éole. On a commencé à travailler sérieusement, le gouvernement en développant les travaux publics, en extirpant le banditisme, en faisant des réformes utiles, le peuple en s'adonnant de meilleur cœur à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. De 1865 à 1876, la Grèce a plus gagné au point de vue économique que de 1832 à 1865. Ces dix années de calme relatif ont été plus pour elle que

trente ans de stériles agitations. Mais les événemens qui ont ébranlé l'Orient en 1877-78 ont eu un contre-coup naturel en Grèce, d'où l'agitation politique semblait bannie.

II.

Les nations modernes se sont toutes plus ou moins inspirées de l'Athènes antique dans leurs institutions et leurs mœurs publiques. La Grèce nouvelle, en modelant son organisation sur celle des états de l'Europe, a pour ainsi dire repris son bien. Les Grecs ont le suffrage universel, l'égalité entre tous les citoyens, le service obligatoire, le jury pour toutes les causes, y compris les procès politiques et les procès de presse. La Grèce est une monarchie constitutionnelle et représentative. Le pouvoir exécutif appartient au roi inviolable et à ses ministres responsables; le pouvoir législatif est exercé par une seule chambre, le pouvoir judiciaire par des juges inamovibles. Le royaume est divisé en treize départemens sous l'autorité de préfets, subdivisés en un certain nombre d'arrondissemens administrés par des sous-préfets. Les communes nomment leur maire parmi les membres du conseil municipal, également élus par les communes. Chaque arrondissement élit un ou plusieurs députés, — un député pour dix mille électeurs. La Grèce a une cour des comptes, quatre cours royales, treize tribunaux de première instance, deux cents justices de paix, dix chambres de commerce. Les codes sont empruntés au droit romain, au droit français, au droit byzantin et au droit bavarois. — L'armée est divisée en trois bans : l'armée active, forte de 18,000 hommes; la réserve de l'armée active, forte de 18,000 hommes; le second ban de la réserve, qu'on évalue à 15,000 hommes. Tout Grec doit le service militaire de dix-huit à vingt-sept ans. Il sert trois ans dans l'armée active et six ans dans les deux bans de la réserve. L'infanterie, habillée à l'européenne, sauf deux bataillons d'élite qui portent la veste, la foustanelle et les jambières des vieux pallicares, est armée du fusil Gras. L'artillerie a des canons du système Krupp. A côté de l'armée proprement dite, la Grèce possède une gendarmerie de 1,800 hommes et une garde nationale d'environ 120,000 hommes. La garde nationale est organisée par commune dans tout le royaume, avec des officiers subalternes nommés à l'élection, et des officiers supérieurs nommés par le pouvoir central. En cas de mobilisation, elle passe sous les ordres du ministre de la guerre et est soumise aux lois militaires. Cette milice, formée d'hommes jeunes, — de vingt-huit à trente-cinq ans, — robustes, sobres, bon marcheurs, et presque tous habitués au tir du fusil, serait un sérieux appoint à l'armée. — La flotte se compose

d'une vingtaine de bâtimens, dont deux cuirassés, portant en tout cent quatre-vingt-deux canons. En cas de guerre, cette petite flotte se quadruplerait, se décuplerait rapidement au moyen des bâtimens marchands armés en corsaires et montés par les matelots grecs, qui sont les plus habiles et les plus audacieux caboteurs de la Méditerranée. — La religion de l'état est celle de l'église grecque d'Orient, catholique orthodoxe, dont le siège est à Constantinople. L'église de Grèce est unie dogmatiquement à celle de Constantinople, mais administrativement elle ne relève que d'elle-même. Gouvernée par un synode de cinq évêques, elle exerce des droits souverains. Il y a en Grèce trente et un évêques. Ils sont payés par l'état, mais les simples prêtres ne sont point payés et doivent vivre du casuel. C'est dire qu'ils vivent de peu, car le pays est pauvre, et le Grec ne donne pas facilement. On attribue à la misère l'état d'ignorance et d'abaissement du prêtre grec, souvent réduit à tendre la main, et on s'occupe de remédier à cette situation. Il y a aussi quinze cents moines dans les couvens de la Grèce. C'est parmi eux que se recrute le haut clergé, d'abord parce que naturellement les moines sont célibataires, tandis que les desservans sont mariés pour la plupart, — or le mariage est interdit aux évêques, — ensuite parce qu'au nombre des moines, il se trouve quelques hommes instruits.

L'instruction publique est le chapitre sur lequel le gouvernement grec mérite le plus d'éloges. En Grèce, l'instruction est obligatoire, laïque et gratuite à tous les degrés. L'enseignement supérieur comprend quatre facultés : de théologie, des lettres, de droit, de médecine. L'enseignement secondaire est donné dans les gymnases et les écoles helléniques, qui sont au nombre de cent cinquante-quatre. Les écoles primaires enfin dépassent onze cents. Si on ajoute cent établissemens privés, on aura le chiffre de près de quinze cents établissemens d'enseignement, et on comprendra le proverbe grec, dont les Hellènes sont si fiers à juste titre : « En Grèce, un village sans maître d'école est aussi rare qu'une vallée sans montagne. » — Tout en louant chez les Grecs cette soif de savoir et dans leur gouvernement les sacrifices qu'il s'impose pour la satisfaire, il y a sans doute à regretter la gratuité de l'enseignement à tous les degrés. En la restreignant aux écoles primaires, n'éloignerait-on pas des carrières libérales encombrées une foule de braves gens qui deviennent des médecins sans clientèle, des avocats sans cause, des hommes politiques toujours en disponibilité, et qui auraient fait de bons cultivateurs et d'habiles ouvriers ?

Les finances sont le talon d'Achille de la Grèce. La fortune publique, il est vrai, s'accroît chaque année par un travail plus actif et par une production plus vive. Mais, les dépenses de l'état augmentant au fur et à mesure de ses recettes, l'équilibre du bud-

get n'en reste pas moins la pierre philosophale. Ainsi, en 1833, les recettes étaient en chiffres ronds de 8 millions de drachmes, les dépenses de 13 millions; en 1865, les recettes de 27 millions, les dépenses de 28 millions; en 1877, les recettes de 39 millions, les dépenses de 41 millions. Ce déficit permanent ne provient pourtant pas d'une mauvaise gestion constante, ni de l'exagération des traitemens des fonctionnaires. Les ministres qui se succèdent si souvent ne peuvent faire table rase de la situation laissée par leurs prédécesseurs. Remplacez Sisyphe par le plus honnête homme du monde, celui-ci n'en aura pas moins son rocher à pousser. Pour les fonctionnaires de tout ordre, ils sont, même proportionnellement à la vie à bon marché qu'on mène en Grèce, infiniment moins payés que dans tout autre état de l'Europe. S'ils sont peu rétribués, en revanche, ils sont peut-être bien nombreux! Mais il faut penser que les frais généraux pèsent infiniment plus sur un petit état que sur une grande nation. On ne peut pas exiger de la Grèce qu'elle ne fasse point de liste civile à son roi, qu'elle n'entretienne point une administration, un corps judiciaire, un personnel d'enseignement, une représentation à l'étranger. Quant à son armée, qu'on lui a si souvent reprochée et qui en effet lui coûte fort cher, surtout depuis trois ou quatre ans, la supprimer serait pour la Grèce renoncer à son existence de nation et au rôle qu'elle a à jouer en Orient. — Remarquons, par parenthèse, que c'est grâce à l'entrée des troupes grecques sur le territoire ottoman, au commencement de 1878, que les représentans du cabinet d'Athènes ont été admis à parler devant le congrès de Berlin.

Les déficits des budgets grecs ont aujourd'hui leur cause dans la dette écrasante de l'état, conséquence de la ruine du pays dès l'origine du royaume, de la mauvaise administration de la régence bavaoise, du blocus du Pirée en 1850, des disettes de 1851, 52 et 53, des folies de la révolution de 1862, des secours donnés aux Crétois en 1867-68, du changement dans l'armement opéré ces dernières années, résultat enfin de la situation impossible faite à la Grèce par le traité de 1830 qui lui donnait les devoirs, les dépenses, les ambitions d'une nation avec les revenus d'une province. Si la Grèce à l'époque de son affranchissement avait eu seulement la moitié des ressources que lui ont créées, depuis qu'elle est libre, son commerce, son industrie, son agriculture, elle se trouverait aujourd'hui dans un état des plus prospères au point de vue économique. Mais on sait trop que la Grèce de 1830 n'était pas la Grèce de 1878! Les déficits successifs, comblés au moyen d'emprunts, ont porté la dette publique intérieure au chiffre de 76 millions de drachmes, sur lesquels l'état paie annuellement en intérêts et amortissemens 6,500,000 drachmes. L'état paie de plus pour la dette provisoire et la dette flot-

tante, qui se montent à 42 millions de drachmes, environ 1 million de drachmes; pour les pensions, dans lesquelles les secours donnés aux îles ruinées par la guerre de l'indépendance et surtout les indemnités et pensions consenties en faveur des fonctionnaires et sujets anglais des îles Ioniennes entrent pour une part énorme, 3,800,000 drachmes. Voici déjà 41,300,000 drachmes absorbées par la dette. Il faut encore ajouter à cette somme 1,246,000 drachmes pour le service de la dette extérieure (emprunt de 1832) (1), ce qui fait 42,546,000 drachmes. A la vérité par suite des amortissemens, la dette intérieure diminue chaque année. Mais la Grèce va se trouver grevée d'un nouveau passif, puisqu'elle a cette année même réglé la question de la *dette différée* (2). D'accord avec les détenteurs des actions des emprunts de 1824 et 25, la Grèce a reconnu devoir la somme de 1,250,000 l. st., soit 31,250,000 drachmes, et s'est engagée à payer annuellement pour les intérêts et amortissemens 1,875,000 drachmes. Les créanciers de la Grèce se sont engagés en échange à faire coter les valeurs grecques à la bourse de Londres, dans le délai de trois mois, faute de quoi la convention sera nulle. On ne peut que féliciter les Grecs de leur bonne volonté à payer leurs dettes. Mais on est effrayé en songeant aux 44 millions et demi que les intérêts de ces dettes vont leur coûter chaque année.

Si déplorable qu'elle soit, la situation financière ne serait pas désespérée, dans le cas même où par un déni de justice on n'accorderait point à la Grèce un agrandissement de territoire. En effet, les déficits des budgets grecs, qui varient de 1 à 2 millions, ne provenant point des dépenses du présent, mais des dettes du passé, et d'autre part les ressources de l'état augmentant chaque année de 1 million au moins, il s'ensuit de là que dans trois ou quatre ans il sera possible d'équilibrer le budget. On pourrait même espérer voir les recettes dépasser les dépenses, si on recourait à quelques ré-

(1) La Grèce a cessé de servir les intérêts de cet emprunt en 1844. Il y a quelques années, à la suite d'un nouvel arrangement avec les trois puissances qui avaient garanti l'emprunt et en avaient servi les intérêts et les amortissemens en lieu et place de la Grèce, celle-ci s'est engagée à donner annuellement aux puissances, à titre d'indemnité de leurs avances, cette somme de 1,246,000 drachmes.

(2) On connaît l'origine de la dette différée. En 1824 et 1825, le gouvernement provisoire de la Grèce négocia à Londres, pour subvenir aux dépenses de la guerre, deux emprunts montant à la somme totale de 57 millions et demi (2,300,000 liv. sterl.). De ces emprunts contractés à 59 pour 100, plus les frais de commission et deux années d'intérêts et d'amortissemens touchés d'avance, la Grèce ne reçut que 23 millions. Quand le royaume fut constitué, la Grèce, prétextant que le gouvernement provisoire avait outrepassé ses droits en contractant cet emprunt, que cet emprunt était usuraire, enfin qu'elle ne s'était engagée à payer qu'au cas où toutes les provinces grecques seraient affranchies et lui fourniraient les ressources nécessaires, refusa de payer les intérêts. D'ailleurs elle ne voulut ni reconnaître ni nier cette dette. Elle la considéra comme *différée*. Aujourd'hui, la Grèce a reconnu cette dette.

formes dont il a été souvent question. Il faudrait d'abord renoncer à la perception des impôts en nature, système qui coûte fort cher à l'état et qui ruine le contribuable. On a calculé que tant en dépenses en moins qu'en recettes en plus, le trésor aurait avec l'autre mode de perception un excédant de plus d'un million de drachmes. Quant aux cultivateurs, ils gagneraient le double et le triple à ne pas laisser leurs moissons sécher ou pourrir en attendant les agens du fisc. La rareté du numéraire a empêché jusqu'ici l'état de modifier son système de perception ; cependant un projet de loi sur cette question grave est à l'étude, et on espère qu'on pourra le présenter cette année à la chambre hellénique. Il y aurait aussi à vendre les domaines de l'état, qui ne lui rapportent presque rien. En Grèce, où tout le monde fume, la vente du tabac est libre. La mise en régie du tabac rapporterait, assure-t-on, plus de 2 millions par an au trésor. Mais cet impôt, qui frapperait toute la population, serait excessivement impopulaire. Il est douteux que la chambre ose en assumer la responsabilité. Les Grecs sont cependant aussi patriotes que les Lombards-Vénitiens ; or ne dit-on pas que pendant plusieurs années les Italiens se sont privés de fumer pour tarir une des sources des revenus de l'Autriche ? On n'exige point des Grecs un tel sacrifice. On leur demande seulement que chacune de leurs cigarettes serve à sauver les finances de la Grèce.

En Grèce, c'est surtout l'état qui est pauvre. Le pays même s'enrichit chaque jour. Les statistiques de la Grèce prouvent que tout y est en grand progrès. La population augmente d'une façon remarquable. Sans nous arrêter à l'évaluation arbitraire faite en 1830 de la population grecque, qui donnait le chiffre de 600,000 âmes, nous prendrons pour base le premier recensement régulier, fait en 1838 ; il accusait 752,000 habitans. En 1851, le second recensement officiel donnait 998,000 habitans ; en 1861, le troisième recensement arrivait au chiffre de 1,096,000 habitans ; en 1870, enfin, le dernier recensement élevait à 1,458,000 âmes la population de la Grèce. Il faut, il est vrai, déduire de ce chiffre les 229,000 habitans des îles Ioniennes réunies à la Grèce en 1864. Il reste alors pour les anciennes provinces 1,228,000 habitans. Ainsi de 1838 à 1870, la population s'est accrue de 473,000 habitans, soit dans la proportion de 63 pour 100. Depuis 1870, le nombre des habitans a augmenté au moins dans les mêmes proportions, ce qui porte par analogie la période du doublement de la population à quarante-cinq ans. La Grèce doit donc être rangée parmi les états de l'Europe où se rencontre le plus rapide accroissement de la population. Pour doubler sa population, il faut à la Saxe trente-neuf ans, à la Prusse quarante-huit ans, à l'An-

gleterre cinquante-neuf ans, à l'Italie cent trente-six ans, et à la France cent soixante-cinq ans.

L'agriculture a naturellement suivi le mouvement ascensionnel de la population. En 1860, l'étendue de la terre cultivée était évaluée à 700,000 hectares; en 1875, elle était de 1,100,000 hectares. Dans cette augmentation, on signale surtout les céréales, dont la production s'est accrue de plus du tiers; le coton, dont les plantations, qui couvraient à peine 2,000 hectares il y a quinze ans, s'étendent aujourd'hui sur 11,000; le tabac, qui, dans le même laps de temps, s'est élevé de 2,800 à 4,000 hectares et qui donne, au lieu d'un million, trois millions et demi d'ouques. L'arboriculture a vu aussi augmenter sa production. Le rendement des oliviers et des figuiers, par exemple, a presque doublé. La culture de la vigne s'est surtout extrêmement développée. Les vignes ne couvraient, en 1860, que 64,000 hectares; elles couvrent aujourd'hui 103,000 hectares, dont 74,000 pour les vignes et 29,000 pour les raisins de Corinthe. Les autres produits du sol et du sous-sol de la Grèce : la soie, les valonées, le lin, le chanvre, le plomb, les lignites, l'émeri, les minerais de fer, le soufre, les marbres du Pentélique et de Tinos ont aussi augmenté. Les progrès de l'agriculture seraient plus marqués encore si d'une part elle n'était pas entravée par le détestable système de perception en nature, et si, d'autre part, l'instruction professionnelle était plus répandue. Il faudrait aussi des voies de communication en plus grand nombre; mais à chaque jour suffit sa peine.

L'industrie, quoique bien loin encore des industries européennes, a cependant pris son essor depuis quelques années. Elle n'existait pas, cela va sans dire, au temps de la domination turque, et il y a vingt ans elle était encore à l'état rudimentaire. Depuis 1865 on a créé, sans parler des autres établissemens industriels, cent huit établissemens à vapeur, moulins à farine et à huile, filatures de coton, fileries de soie, ateliers de machines, tanneries et fonderies. Ces cent huit établissemens réunissent une force de 2,884 chevaux-vapeur, emploient plus de 7,000 ouvriers, représentent une valeur approximative de 29 millions, et fabriquent des produits pour près de 60 millions. L'industrie métallurgique qui, il y a dix ans, était complètement ignorée, occupe aujourd'hui plus de deux mille ouvriers.

Le commerce intérieur et extérieur a augmenté en raison du progrès de l'agriculture et de l'industrie. Depuis 1859, le commerce intérieur a plus que doublé. Les recettes de l'octroi en effet se sont élevées de 843,000 drachmes à 2,340,000 drachmes, — augmentation dans laquelle de légères surtaxes n'entrent que pour une faible part, d'autant plus que depuis cette époque, en 1863, certains

impôts ont été abaissés de 10 et de 9 pour 100 à 5 pour 100. Le commerce extérieur s'est accru presque dans les mêmes proportions. En 1865, l'importation était de 90,251,389 drachmes et l'exportation de 51,671,719 drachmes, soit 141,923,108 drachmes. En 1874, l'importation montait à 120,367,159 drachmes, et l'exportation à 75,485,907 drachmes, soit 195,853,066 drachmes. — Les principales importations sont les céréales, les étoffes, le chanvre, le fer, le bétail, les peaux brutes. Les principales exportations sont les peaux façonnées, le vin, le plomb, l'huile, le tabac, la soie, les figues, les vallonées et surtout les raisins secs qui, ne comptant en 1870 dans l'exportation que pour 17 millions de drachmes, comptaient en 1875 pour 37 millions de drachmes. — Il faut faire remarquer aussi que presque tout le cabotage de la Méditerranée orientale et de la Mer-Noire appartient à la marine marchande hellénique. On sait que la marine marchande grecque tient proportionnellement la tête de toutes les marines marchandes européennes, et le nombre de ses bâtimens va toujours croissant. En 1834, il était de 2,745; en 1853, de 4,234; en 1874, de 5,202 bâtimens, d'une contenance totale de 250,077 tonnes.

Les institutions financières, les compagnies d'assurances, la banque maritime, le crédit industriel, qui vient de racheter à la compagnie anglaise le chemin de fer d'Athènes au Pirée, dont les dividendes annuels sont de 45 pour 100, la banque des îles Ioniennes, enfin la banque nationale de Grèce, qui a émis ses premières actions à 1,000 drachmes et ses dernières à 3,000 drachmes, ont vu doubler et tripler le chiffre de leurs affaires et sont pour la plupart dans un état très prospère.

Si les esprits qui ne veulent se rendre compte ni des difficultés de toute sorte, ni des événemens imprévus, ni de la situation impossible auxquels le gouvernement grec, celui du roi Othon comme celui du roi George, a dû faire face depuis quarante années, peuvent accuser ce gouvernement d'avoir mal administré les finances de l'état, ils ne peuvent du moins accuser le peuple grec d'avoir mal usé de sa liberté. Les Grecs n'ont pas marchandé leur sang pour conquérir leur indépendance; ils n'ont point non plus marchandé leur activité et leur initiative pour acquérir une prospérité qui s'annonce déjà. Il y a injustice à comparer la Grèce aux nations européennes, qui comptent des siècles d'existence. Il faut comparer la Grèce de 1878 à la Grèce de 1820, la Grèce libre à la Grèce esclave. Qu'on se représente par les récits des voyageurs du commencement du siècle, Pouqueville, Chateaubriand, Lebrun, Emerson, la Grèce turque: ce pays sauvage où il n'y avait pas une seule route, où les villes les plus importantes n'étaient que de misérables bourgades, où la population des plaines croupissait dans l'esclavage

et dans l'ignorance, tandis que les montagnards vivaient plus pauvres encore, mais libres, toujours le fusil à la main. Qu'on parcoure alors la Grèce d'aujourd'hui, qui a des routes nationales sur une longueur de 496 kilomètres, et des routes départementales sur une longueur de 368 kilomètres; qu'on s'arrête à Athènes, qui est devenue une vraie capitale, avec des squares, des jardins publics, des palais, des hôpitaux, des bibliothèques, des églises, des monuments; au Pirée, qui est devenu un grand port et une grande usine; qu'on fasse escale dans ces ports grecs dont plus de quinze ont été construits ou réparés, et que dans la nuit, sur mer, on voie briller ces quarante-six phares dont pas un seul n'existait au temps des Turcs; qu'on aille à Syra, à Patras, à Sparte, à Mégalopolis, à Petalidi, à Corinthe, à Mentzala, à Adamas, à Othonoupolis, toutes ces villes qu'on a construites sur des déserts ou réédifiées sur des ruines, et on verra ce que vaut la liberté pour un peuple.

Quand on a habité quelques mois la Grèce, on ne peut nier tous ces progrès. De même on ne peut se défendre de vraies sympathies pour ce peuple grec dont les défauts sont si largement compensés par les vertus. On regrette sa turbulence politique, son amour pour les places et les fonctions publiques, passion qui, chez les Grecs comme chez les Français, devient une maladie endémique. On reconnaît que plus d'un Grec s'accommoderait facilement, comme aux beaux jours de la Hellade, que des esclaves barbares travaillaient pour lui aux champs et dans les ateliers, tandis qu'il discuterait à l'agora sur les affaires de l'état; mais on aime ce peuple intelligent, spirituel, animé, actif sinon laborieux, sobre, de mœurs simples, presque austères, plein de vie et de mouvement. On est touché de son hospitalité et de sa reconnaissance. On admire son patriotisme, ses sincères sentimens démocratiques, sa religion du passé de la Grèce et sa foi en son avenir. Si on tient compte des différences de races, on trouve plus d'une affinité entre ces deux peuples jeunes, les Grecs et les Américains du nord. Le Grec est un Yankee plus policé et moins travailleur, moins pratique et plus séduisant. Si on tient compte aussi des différences de temps, on s'aperçoit que les Grecs anciens revivent dans les Grecs modernes. Ce sont les mêmes hommes, depuis Achille jusqu'à Ulysse et depuis le bavard de l'Agora et l'ambitieux du Pnyx jusqu'au soldat de Marathon.

III.

Nous sommes assez d'avis qu'il ne faut pas sous prétexte de progrès imposer contre son gré à un pays les bienfaits de la civilisation, et nous pensons qu'il ne conviendrait pas davantage, au nom du

principe des nationalités, de contraindre des populations à une annexion dont elles ne sentent nullement le besoin. Si donc les provinces grecques de la Turquie étaient satisfaites du gouvernement ottoman, les revendications de la Grèce nous sembleraient parfaitement vaines. Mais ce n'est point là le cas en Épire et en Thessalie. Depuis la conquête de la Grèce par les Turcs de Mahomet II, les Thessaliens et les Épirotes n'ont pas supporté avec moins de douleur que leurs frères du Péloponèse et des îles la domination ottomane. Au nord comme au midi, ce furent sans cesse des révoltes et des prises d'armes contre les musulmans; ce fut la même fermeté inébranlable dans la foi chrétienne, ce fut le même espoir vivace de la reconstitution future de la patrie grecque. Quand les Grecs ne combattaient pas, ils chantaient, et ces chants de guerre que, pareils aux torches des coureurs de Lucrèce, on se passait de génération en génération, avivaient dans les cœurs la flamme ardente du patriotisme. « Nous ne sommes jamais inactifs, dit une vieille chanson, du sabre ou de la voix. » Les chants cleptiques sont l'héroïque histoire des révoltes des Grecs. Il n'a manqué qu'un Homère pour recueillir ces chants d'une nouvelle *Iliade*. — Au commencement de ce siècle, ce sont des Grecs de l'Épire, les Souliotes, qui ont montré à tous les Grecs comment on meurt pour la liberté. Ce furent encore les Grecs de l'Épire qui engagèrent le bon combat en 1820 et qui entraînèrent tous les Grecs à la grande prise d'armes de 1821. Zambros Tzavellas, Photos Tzavellas, le moine Samuel, qui fit sauter la citadelle de Koungi au moment de la rendre aux Turcs et s'ensevelit sous ses ruines, Marco Botzaris, qui sauva la Grèce à Missolonghi, étaient des Épirotes. Quand les autres héros de la guerre de l'indépendance, les Péloponésiens Colocotronis et Mavromichalis, l'Hydriote Miaoulis, le Psariote Canaris, ont commencé à combattre, les fusils de Botzaris et des Épirotes avaient longtemps déjà mangé de la poudre. Les peuples du nord de la Grèce ont été les premiers à prendre les armes, les plus ardents à combattre. Ils ont travaillé plus que tous les autres peut-être à la liberté grecque, et ce sont eux qui sont restés asservis. Lorsqu'en février 1830 la conférence de Londres a fixé aux limites actuelles les frontières du nouvel état, les Épirotes n'ont-ils pas eu le droit, au nom de leurs pères, de leurs frères, de leurs fils morts sur les champs de bataille, de désespérer de la justice de l'Europe? Marco Botzaris repose en terre grecque, à Missolonghi; mais la montagne où il est né, où tant de son sang a coulé, est encore au pouvoir des Turcs.

Depuis le jour où les Épirotes et les Thessaliens ont dû déposer les armes et rentrer de par l'ordre des puissances sous la domination ottomane, ils n'ont jamais perdu l'espoir d'être réunis à

la Grèce. « Le combat n'est pas fini, » comme ils disent. D'ailleurs le sort que fait aux raïas le gouvernement de la Sublime-Porte ne les engage pas à prendre leur mal en patience. On connaît la douceur et l'équité de l'administration turque. L'état réclame des raïas des impôts énormes et des dîmes vexatoires, mais en revanche il ne fait rien pour eux. Les Turcs ne font pas de routes, car le proverbe musulman dit : « Faire une route, c'est tenter Dieu ; s'il devait y en avoir, Dieu en aurait certainement mis. » Le service des postes est des plus primitifs ; — encore n'existe-t-il pas partout. Les zaptiés, en trop petit nombre, sont impuissans à réduire le banditisme, qui est à l'état permanent. D'ailleurs les bandits ne sont pas ceux que redoutent le plus les raïas. Comme l'a dit M. Michel Chevalier, « en Turquie, le cultivateur est à la merci des brigands et des fonctionnaires, qui exercent le brigandage à leur façon. » Naturellement point d'écoles, sinon celles que les raïas construisent et entretiennent par souscriptions. La justice est au plus offrant et dernier enchérisseur. L'administration est toute arbitraire. Les conseils généraux peuvent éblouir de loin les turcophiles européens, mais c'est l'effet du mirage qui s'évanouit quand on s'approche. Sur douze membres, il y a sept fonctionnaires turcs, sans compter le pacha, qui est président. Des cinq membres à élire, trois seront élus parmi les musulmans, qui sont deux ou trois mille dans la province, et deux seulement dans la population chrétienne, qui compte cent mille âmes et quelquefois plus. Pour la chambre des députés, il semble que le gouvernement turc ne l'ait fait nommer qu'afin d'avoir le plaisir de la dissoudre et d'en exiler les membres. A-t-elle siégé quinze jours ? A la dîme, aux impôts, aux actes arbitraires, aux mesures vexatoires, aux froissemens des croyances, aux manières brutales ou méprisantes des pachas, des valis, des mudirs, des moutasérifs et autres mamamouchis, à l'obligation du bakchich aux juges et aux fonctionnaires, il faut ajouter de temps à autre les pillages, les incendies et les massacres des bachi-bozouks et même des rédifs réguliers.

On a beaucoup parlé des massacres de Bulgarie, grâce aux correspondans des journaux européens qui se trouvaient dans cette contrée. Les raïas grecs n'ont guère eu moins à souffrir de la férocité des Turcs en 1876 et en 1877. Des colonnes de rédifs, de bachi-bozouks, de Guègues laissaient des traces sanglantes de leur passage. Les hommes étaient rançonnés, battus, massacrés, pis encore quelquefois ; les femmes étaient fustigées et violées, les maisons étaient pillées et incendiées, les tombes et les églises étaient profanées et saccagées. Des faits analogues au massacre de Salonique se sont produits dans presque toutes les localités des provinces grecques de la Turquie. Mais comme ce n'étaient que de simples

raïas que les Turcs assassinaient et non des consuls français et allemands, on n'en faisait pas de bruit. Les fonctionnaires turcs, sans force d'ailleurs contre des troupes de plusieurs centaines d'hommes, ne pouvaient réprimer leurs désordres. Ils restaient les témoins impassibles de ces crimes quand, fanatisés par la guerre sainte, ils n'y encourageaient pas les bachi-bozouks.

On conçoit donc bien que ce n'est point seulement le patriotisme et les sentimens panhelléniques qui portent les sujets grecs de la Porte à aspirer au régime de liberté et de sécurité de la Grèce. Il faut le remarquer, et c'est là surtout ce qui doit engager les puissances européennes à imposer la rectification de la frontière grecque, les Grecs de la Turquie ne demandent pas l'annexion avec moins d'ardeur que les Grecs du royaume. Les uns et les autres ne font qu'un même vœu, n'expriment qu'une même volonté. Quand les Grecs sont entrés sur le territoire turc, en 1854 et en 1878, ils étaient appelés par les raïas. La Grèce n'a jamais prêché la révolte ni en Turquie ni dans l'île de Crète. Les troubles, les prises d'armes, les insurrections y ont été suscités par l'oppression ou les cruautés des Turcs. Une fois les premiers coups de feu tirés et les massacres commencés, le gouvernement grec a dû parfois fermer les yeux sur les agissemens des comités patriotes d'Athènes, sur les envois d'armes et les enrôlemens de volontaires; mais au moins n'était-il pas coupable d'avoir fomenté l'insurrection.

La Thessalie et l'Épire sont entièrement peuplées de Grecs. Il n'y a pas un vingtième de la population qui soit musulmane. Dans quelques villes, à Salonique, à Larisse, à Trikkala, et dans les régions de l'Ossa et de l'Olympe, on trouve quelques Turcs. Dans le reste du pays et dans les autres villes, il n'y a en fait de musulmans que les fonctionnaires. Pour les Slaves et les Albanais, on sait qu'ils ne commencent à apparaître que vers les Balkans et dans la haute Albanie. L'Épire et surtout la Thessalie sont plus fertiles que les provinces de la Grèce propre. Le pays est plus boisé, de là plus humide. Les rivières, les cours d'eau ne tarissent point en été. Il y a des forêts, des vergers, des vignes, de gras pâturages, et toute la plaine de Thessalie est abondante en céréales. Bien que la Turquie, fidèle à son principe : Ne t'aide pas, le ciel t'aidera, ne fasse rien pour l'agriculture, les raïas de Thessalie ont de belles récoltes à cause de la fécondité du sol. La Thessalie passe pour un des greniers de la Turquie; ne serait-elle pas à plus forte raison le grenier de la Grèce? Certes le pays produit beaucoup, mais sa production ne doublerait-elle pas, sous l'influence de la liberté, avec le régime équitable d'un état européen qui rend aux provinces en routes, en travaux publics et en sécurité, les impôts qu'il y perçoit? L'initiative et l'activité des laborieux habitans de

ces contrées n'augmenteraient-elles pas dans ces nouvelles conditions? Pour ne citer qu'un exemple entre plusieurs, il y a là des mines très riches. Les raïas ne les exploitent pas de peur des impôts et des exactions plus ou moins déguisées des Turcs. Les statistiques prouvent que la Grèce, malgré son sol infertile et sa population clairsemée, a beaucoup gagné depuis son affranchissement au point de vue agricole, industriel et commercial. De plus grands et de plus rapides progrès ne se manifesteraient-ils pas dans les nouvelles provinces où le sol est plus riche et la population plus dense? Il n'est pas permis d'en douter, surtout si on songe que la Grèce a commencé sa métamorphose quand elle était ruinée par quinze années de guerre, tandis que l'Épire et la Thessalie commenceraient cette métamorphose en pleine paix, et passeraient sans secousse de l'oppression à la liberté.

Ce qui a été dit de l'Épire et de la Thessalie, il faudrait aussi le dire de la Crète. Dans l'île comme sur le continent on trouve la même race grecque, le même sol fécond, mais frappé de stérilité par l'esclavage, la même administration maladroite et tyrannique, les mêmes révoltes dans le passé, les mêmes plaintes dans le présent, le même sang répandu en vain, les mêmes vœux, les mêmes droits d'être réunis à la mère patrie. Mais il ne s'agit pas maintenant de la Crète, et encore moins de la Macédoine et de la Thrace qui sont aussi des provinces grecques. Il n'est pas même question de la totalité de la Thessalie et de l'Épire. La Grèce borne ses revendications présentes aux limites mêmes indiquées par le congrès de Berlin : la Thessalie jusqu'à la ligne du Salamvrias, l'Épire jusqu'à celle du Calamas. C'est à peine la moitié de ces deux provinces, mais c'en est aussi la partie la plus riche et la plus peuplée. La Grèce gagnerait à cette annexion environ trois cent mille âmes, le port de Volo, les villes de Larisse, d'Arta et de Janina.

Le gouvernement turc paraît à peu près résigné à cette cession de territoire, mais on peut s'attendre à tout de la prétendue bonne foi de la diplomatie ottomane. Il semble d'ailleurs qu'il y aura une vive opposition de la Porte à céder Janina, chef-lieu du vilayet de l'Épire. D'autre part les commissaires helléniques ne voudront pas renoncer à la possession de cette ville, qui, par sa situation géographique, est comprise dans les nouvelles frontières fixées par le congrès et qui est une cité purement grecque. Janina, où vont étudier les jeunes gens de l'Épire et de la Thessalie, est le foyer de l'hellénisme dans ces contrées; ses habitans, qui ont toujours les yeux tournés vers la Hellade, sont renommés pour les dons et les legs qu'ils font aux établissemens publics d'Athènes. Les mauvaises raisons ne manqueront pas aux diplomates turcs. Ils feront entre autres valoir celle-ci, que la Grèce ne réclame aujourd'hui que le

territoire indiqué par le congrès, mais que dans quelques années, l'année prochaine peut-être, elle demandera encore une nouvelle extension de frontières. S'il devait en être ainsi, la Turquie serait en droit de rompre tout pourparler. Mais les déclarations du cabinet d'Athènes de s'en tenir strictement aux stipulations du congrès de Berlin sont bien précises, et elles méritent d'autant plus d'être acceptées de bonne foi que le gouvernement grec déclare franchement qu'il ne renonce pas pour cela aux droits de la Grèce sur la Crète, la Macédoine, la Thrace. Il ne cache pas que le jour où de nouveaux événemens auraient forcé les Turcs à lever le camp qu'ils ont établi en Europe, il serait prêt à faire valoir les droits de l'hellénisme contre les prétentions du slavisme. Mais, dans l'état actuel de l'Orient, le gouvernement grec s'engage à ne rien réclamer de plus que les nouvelles frontières fixées par le congrès.

L'intérêt de l'Épire et de la Thessalie à leur annexion à la Grèce est manifeste. Les avantages que trouvera la Grèce dans l'agrandissement de son territoire n'est pas moins évident. Les gros revenus que, dans quelques années, elle tirera de ces deux provinces modifieront singulièrement sa situation économique, et le renfort apporté à sa population par trois cent mille individus simplifiera, on le peut espérer, sa situation politique. La Grèce d'aujourd'hui est une grosse tête sur un petit corps, un état-major avec peu de soldats. Les carrières politiques y sont encombrées non-seulement par les Grecs du royaume, mais encore par les Grecs de la Turquie qui, ne pouvant pas satisfaire à Constantinople leurs appétits de ministère ou de surnumérariat, affluent à Athènes. En Grèce, abondance de têtes, de là turbulence et compétitions ; manque de bras, de là pauvreté et difficultés de toute sorte. La Grèce ne trouvera pas dans les populations agricoles de la Thessalie beaucoup d'hommes politiques, mais elle y trouvera des travailleurs et des producteurs. Ainsi l'équilibre sera rétabli. L'état-major, qui aura enfin des soldats, deviendra une armée forte et disciplinée. Les conditions du pays seront modifiées. On sait que le prince Léopold, plus tard roi des Belges, refusa d'accepter le trône de Grèce, disant que les frontières faites au nouveau royaume n'étaient pas assez étendues pour que l'état pût vivre dans des conditions normales. Ces frontières qu'on n'a pu faire à la Grèce en 1830, on peut les lui faire aujourd'hui. Qu'on donne donc à la Grèce, avec l'Épire et la Thessalie, les moyens de vivre, qu'on lui concède le droit à la vie. La cause de la civilisation et le principe des nationalités, d'accord ici avec le bien des populations, imposent le retour à la Grèce de ces deux provinces.

HENRY HOUSSAYE.

UN HÉROS

DE LA GUERRE DE SEPT ANS

LE MARQUIS LOUIS DE MONTCALM

I. *Journal inédit de Montcalm. — Lettres inédites (1).* — II. *Le Canada*, par Dussieux. — III. *Montcalm et le Canada français*, par E. de Bonnechese. — IV. *Montcalm*, par le R. P. Sommervogel. — V. *Le marquis de Montcalm*, par l'abbé Martin.

I.

S'il est une figure à qui le jour de l'histoire soit favorable, sans contredit c'est celle de Montcalm. Il ne fut point un favori de la fortune ni un de ces êtres qui doivent tout aux familiarités de cour, mais un homme qui, après avoir tout fait pour mériter le succès, succomba, comme le pays, victime d'une situation qu'il n'avait pas créée. Il a passé comme un brillant météore et a rempli son rôle historique en trois ans, et ces trois ans lui ont suffi pour être un des premiers parmi les généraux de tous les temps. Montcalm naquit le 29 février 1712 au château de Candiac, dans ces plaines tristes et sévères, dont la physionomie serait désolante, n'était le soleil de Provence qui les illumine. La guerre, suivant un vieux dicton du pays, était le tombeau des Montcalm; en vieille race, un peu austère, — il y avait des religionnaires dans cette maison, — ils ne virent dans la carrière militaire que l'accomplissement d'un devoir; leur fond moral, c'est cette idée que la mission du gentilhomme

(1) Je dois communication de ces documents à la bonne grâce bienveillante de M. Margry, le conservateur, si compétent et si instruit, des archives au ministère de la marine.

est la défense du trône. Aussi dans ce château de Candiac, où le maître n'apparaît que rarement, lorsque la guerre lui laisse des loisirs, où il vient pour être époux et père, revoir ceux dont le souvenir l'a suivi au combat, mais où il garde l'air mélancolique du soldat qui sait que les joies du foyer seront courtes, la vie est-elle sévère et les premiers mots qui frappent les oreilles des enfans sont-ils ceux d'abnégation et de sacrifice. La vive gaité de la Provence venait heureusement tempérer ce que cette éducation avait de stoïque et de rude pour de jeunes âmes.

C'est dans ce milieu qu'allait grandir l'enfant qui venait de naître. Il reçut une éducation forte. Il arrivait à posséder vite assez de grec pour lire couramment Plutarque, qui devenait son auteur favori. A quatorze ans il obtint le brevet d'enseigne dans le régiment de Hainaut-Infanterie, où son père était lieutenant-colonel. Ce fut une forte école. Aussi à vingt-deux ans, quand on lui laisse acheter une compagnie, il offre déjà le type du vrai soldat, doublé d'un homme à l'âme délicate et haute. Cet âge, qui est, selon l'expression de La Rochefoucauld, comme une fièvre de la raison, il le traversait sans trop de peine, mais non sans lutte; ses passions sont vives, son cœur ardent. Il est, lui qui a toujours vécu sous une règle sévère, en garnison dans une ville de plaisir, à Strasbourg, entouré de jeunes officiers toujours en joie et toujours en fête. Ce milieu, plein de dangers et de séductions, l'attire et le grise. Le jeu exerce sur lui une fascination extraordinaire; c'est comme une frénésie. Mais bientôt la raison lui dit qu'il était fait pour d'autres luttes que celles qu'on soutient devant un tapis vert. Ce fut un peu comme dans toutes les conversions. Il eut une légère honte de lui-même, et, craignant une rechute, pour s'affermir, il se renferma dans la solitude et le travail. Il se livre alors à l'étude avec une ardeur égale à celle que naguère il montrait au jeu. Il lit Aristophane, Sophocle, Eschyle, Hérodote, et dévore en quelques mois plus de grec « qu'il n'en a digéré en dix ans. » Il apprend aussi l'allemand, et tous ces travaux ne l'empêchent pas de se perfectionner dans la tactique et dans la stratégie. Cette épreuve le laissait donc moralement plus fort, il venait d'apprendre à se dominer. La guerre de la succession de Pologne ne lui offrit point l'occasion de se distinguer. Elle ne lui enseigna que la patience. A la paix, la vie de garnison recommençait pour Montcalm, vie un peu monotone qu'occupent seules ses lectures et qu'un voyage à Candiac ou parfois à Versailles vient animer un peu. C'est dans une de ces rares excursions à la cour qu'il se lia avec deux hommes dont la situation dans le monde était bien différente. L'un était un militaire, le marquis de La Fare; Montcalm l'aima comme un père. L'autre,

c'était un puissant du jour, c'était Chauvelin. L'énergie du garde des sceaux, sa force d'âme, la hardiesse de ses plans, son air de ministre à la Louvois, et par-dessus tout sa volonté de replacer au premier rang la France en passe de devenir ridicule sous le poids de la politique bourgeoise de Fleury, exercèrent sur Montcalm une vive attraction.

Chauvelin avait peut-être tout d'abord pensé à placer Montcalm près du roi, dans cette troupe de jeunes gens qu'on appelait les *Marmousets* et dont il se servait pour *dégourdir* Louis XV. Ce ne fut en tout cas chez le ministre qu'une velléité. Chauvelin, qui se connaissait en hommes et ressentait fortement l'ascendant des grandes âmes, comprit que son jeune ami n'était pas fait pour le métier de complaisant. Le capitaine de Hainaut-Infanterie gardait au milieu des salons de Versailles l'attitude résignée et mélancolique du soldat à qui on a arraché le fruit de la victoire, et cette patriotique tristesse, qui assombrissait les traits de Montcalm à la pensée des préliminaires de Vienne, allait au cœur de Chauvelin. Le ministre, ulcéré de la reculade que les alarmes de Fleury lui avaient imposée, voyait dans ces sentimens de Montcalm comme le reflet de l'opinion de l'armée, comme le gage d'une revanche future. Une amitié sincère s'établissait donc entre ces deux caractères, un peu respectueuse du côté de l'officier, toute paternelle du côté de l'homme d'état.

Montcalm faisait-il fond, pour parvenir, sur cette liaison avec le dispensateur des grâces? Obtenir un grade par l'intrigue et la souplesse, il n'y pensait même pas. Pour arriver, il se fiait à sa valeur. Attendre de la confiance du ministre un poste au péril lui semblait tout naturel et digne de lui. S'en remettant sur l'amitié et le courage, inspiré aussi par les généreux élans de la pudeur juvénile, il comptait sur le temps et ne demandait rien. Il n'en retira d'autre profit que de conclure un heureux mariage. Ce fut en effet Chauvelin qui lui fit épouser Angélique Talon du Boulay, la petite-fille de Denis Talon. L'amour régna dans le ménage. L'amour au foyer d'une famille, au temps de Louis XV, n'est-ce pas piquant? Au fond, c'était encore la loi commune... ailleurs qu'à la cour.

Les jours heureux furent de courte durée. La nouvelle de la disgrâce de Chauvelin s'abat sur Montcalm et le jette dans une période d'inquiétudes et de chagrins cuisans. Il ressentit fortement tout ce qu'il y avait d'amer dans cette défaite des idées de grandeur et d'ambition nationale. Et ce n'était pas le seul aliment de ses angoisses; il craignit bientôt pour sa carrière menacée. Qu'attendre du nouveau ministère? Ne poursuivra-t-il pas les amis de Chauvelin? Obtenir un régiment, il n'y fallait plus penser. Malgré les

sollicitations de La Fare, qui remuait ciel et terre pour son jeune ami, on enveloppait celui-ci dans la disgrâce du garde des sceaux. On signifiait clairement à Montcalm qu'il fallait abandonner toute espérance.

Montcalm se sentit faiblir sous ce triple fardeau de tristesses patriotiques, d'angoisses amicales et d'inquiétudes personnelles; il ne déserta pourtant point la lutte. Il reste, et c'est son grand mérite, jeune de cœur et entier de zèle dans ces ennuis de l'inaction où tant d'autres succombent. Au fond, sans doute, il trouve beau d'être enveloppé dans la disgrâce du ministre dont il s'honore de rester l'ami.

Au début de la guerre de la succession d'Autriche, il vit nettement sa situation. Pour lui, le but, c'était de sortir de l'obscurité. Il fallait donc trouver un emploi où, malgré le grade, on pût se distinguer. Montcalm quitta alors sa compagnie pour suivre en qualité d'aide de camp le marquis de La Fare, un des neuf lieutenans généraux envoyés en Bavière. L'état-major appréciait bientôt l'aptitude et les efforts du jeune officier enfiévré d'action qui menait la campagne avec la gaieté résolue de l'homme qui renaît à l'espérance en voyant la carrière s'ouvrir à nouveau devant son courage. Il vit Chevert à l'œuvre et servit à côté de lui. Ces deux caractères à la Bayard, l'aide de camp et le lieutenant-colonel du régiment de Beauce, furent bientôt amis. Montcalm n'eut point le bonheur de rester longtemps à côté d'un tel maître.

Nommé colonel du régiment d'Auxerrois-Infanterie, il partait aussitôt pour l'Italie. On lui donna tout d'abord une mission difficile : c'était le maintien des communications depuis Bayardo jusqu'à Andagna. Il avait peu d'hommes pour défendre cette ligne assez étendue et difficile à protéger dans le terrain montueux qui avoisine Gênes. Le colonel d'Auxerrois se maintenait avec une ténacité froide et une entente parfaite de cette guerre.

Avec son coup d'œil, son sens stratégique, il voyait clairement les fautes commises. Après la défaite de Plaisance, il écrit : « On va crier contre le maréchal. Je démontrerai... que nous remplissons les fautes de nos alliés qui sont nos maîtres, » La bataille avait été terrible, avec des reprises acharnées, des assauts furieux contre les travaux ennemis. Montcalm ralliait par deux fois son régiment débandé sous la pluie de fer vomie par les redoutes. Il le ramenait à l'attaque avec furie et entraînait enfin dans le retranchement, quand une charge de la cavalerie autrichienne arrivant comme une avalanche jeta la déroute dans toute l'armée. Montcalm essayait de rassembler les débris d'Auxerrois et de faire tête, lorsqu'un Croate le renversa de cinq coups de sabre. Les Autrichiens le ramassèrent le lendemain, évanoui sur le champ de bataille.

A la nouvelle de la disparition de Montcalm, c'est comme un deuil dans l'état-major français; on se sentit soulagé quand on apprit qu'il n'était que blessé. On le comprit dans le premier échange et il revint à Paris, triste de ce qu'il appelait son malheur, un peu inquiet de la mine qu'on allait lui faire, enragé surtout d'avoir été pris. Il s'en excusa dans ses lettres : « Si je suis pris et sabré, disait-il avec une sublime naïveté, c'est pour avoir voulu tenir ferme. » En vrai soldat, il n'est préoccupé que de cette idée, l'inadmissibilité d'une reddition. Il oubliait que les blessures l'empêchaient encore de marcher. Ces coups de sabre étaient comme le sceau à sa réputation. Dans la lumière des salons dorés de Versailles, on présentait à Louis XV le jeune colonel, pâle encore et un peu alangui, mais gardant au front le reflet d'acier des batailles. Le roi, avec son affabilité et son abandon de haute race, trouva quelques paroles aimables qui allèrent au cœur du soldat. Celui-ci ne s'écriait pas, comme M^{me} de Sévigné en présence d'une autre majesté : « Quel grand roi nous avons, le roi m'a parlé, » avec moins d'esprit il écrivit bonnement, en homme ému, « le roi est bon. » Peu après la présentation, on le nommait brigadier.

Les circonstances sont bien changées pour Montcalm. Les chefs de corps cherchent à se l'attacher; on lui fait presque la cour. On encadrerait le régiment d'Auxerrois dans le corps du chevalier de Belle-Isle, désigné pour forcer un des passages des Alpes, le col de l'Assiette. L'opération était plus que téméraire. Une balle, tirée à bout touchant, frappa Montcalm au front. Les soldats d'Auxerrois, faisant retraite, emportèrent leur colonel.

A la paix, Montcalm revenait brigadier avec un nom et de la gloire. Il n'avait donc pas à se plaindre. On distingue pourtant en lui quelque secret malaise. Cette inaction, où l'on reste trop souvent avec de fortes armées, ce ralentissement d'ardeur et de mouvement qui indique dans les troupes une lassitude secrète, cet abaissement des talens militaires chez les généraux, la rareté des caractères, — un ou deux subsistent dans cette foule de médiocrités comme pour mieux en accuser l'insuffisance, — tout cela l'effraie au point qu'avec son sentiment élevé du rôle de l'armée il ne veut pas prendre la responsabilité du silence. A son retour en France, après sa nomination de mestre de camp, il se préoccupe activement des projets en cours sur la réorganisation de nos forces militaires. Il a vu Frédéric à l'œuvre; il est plein d'idées de réforme dans les manœuvres et la tactique. Il sent toute l'importance du retranchement; c'est pour lui l'*ultima ratio* de la guerre. Il envoie donc des mémoires à d'Argenson, qui les lit, et l'assure qu'il en comprend les conséquences et l'utilité; mais le ministre oublie de mettre à exécution les projets de Montcalm.

Montcalm est alors dans toute la maturité de son esprit. Il se détache parmi ses camarades comme un bronze antique parmi des plâtres. Ce petit homme, au nez en bec d'aigle, à l'allure toute de vivacité et de résolution, arrête irrésistiblement le regard. De tous les portraits qu'on a de lui, le meilleur c'est une petite aquarelle que l'on conserve à la Marine. Il est dans son uniforme bleu de tous les jours. La tête est vraiment belle; une expression de grandeur morale et de volonté s'accuse dans les traits. Le front est haut, large, vaste, comme chez nombre d'hommes de guerre du grand siècle, penseurs en même temps que généraux. Les lignes de la bouche, légèrement relevées aux coins, portent la marque d'une bonté un peu austère. Les contours du visage sont mâles et forts. Les yeux sont admirables d'expression et d'éclat; en réalité ils illuminent le visage. Un Huron, plein de respect pour la force corporelle et, comme tous les sauvages, très bon juge en physionomie, définissait bien l'impression que laissait ce regard, quand, voyant pour la première fois le marquis et frappé tout d'abord de la taille de celui-ci, il s'écriait : « Ah! que tu es petit! » puis, recevant aussitôt l'impulsion magnétique de ces yeux, reprenait brusquement : « mais je vois dans ton regard la hauteur du chêne et la vivacité des aigles. »

Au feu, il est magnifique : brillant, fougueux, calme, selon les vicissitudes du combat. Il sait communiquer aux troupes la flamme qui le dévore. Pour mener une charge, il n'a pas son pareil. Et comme il sait reconnaître le point faible de l'ennemi! Il a aussi le sens d'organisation de l'administrateur et le tact, la finesse pénétrante du diplomate. Avec cela de la bonhomie, une grande vivacité, une gaieté franche et communicative qui le rendait séduisant au plus haut point. Et par-dessus tout ce je ne sais quoi de haute race et d'altier qui impose tout en s'alliant merveilleusement à la grâce des manières.

Mais la profonde originalité de ce caractère, c'est le souffle moral qui est comme l'inspiration de ses actes et le secret de sa force. Ce chrétien est au fond un stoïcien achevé. Après la bataille de Plaisance, il a un mot tout de piété en apparence, tout stoïque en réalité : « J'ai été sabré... mon fils aura été bien touché. La religion nous sert. » Cette allure de l'esprit n'est pas chez lui une invention de la volonté pour donner à la physionomie l'impassibilité du bronze; c'est un mystère de nature. Tout ce qu'il a d'orgueil, il l'emploie à se raidir contre les souffrances de la vie; cette âme antique, égarée dans un siècle de légèreté et de corruption élégante, est bien la sœur des Plélo et des Vauvenargues. Comme eux, Montcalm est possédé du besoin de se montrer supérieur aux choses de la terre. Comme eux, il pourrait prendre pour devise :

« Ce n'est pas à porter la faim et la misère chez les étrangers qu'un héros attache la gloire, mais à les souffrir pour l'état; ce n'est pas à donner la mort, mais à la braver. » Comme eux encore, il reste élégant dans son austérité et garde en horreur le pédantisme et la morgue. Comme eux enfin, il est homme et passionné. Tout jeune et dans le corps d'armée qui couvre sur la Chiers les communications des troupes assiégeant Kehl, il est pris d'angoisse à la nouvelle d'une grave maladie de son père. Malgré la guerre, malgré les opérations en cours, il fait une démarche inouïe près de son colonel : il lui demande la permission de quitter le régiment pour quelques jours. Il fait le voyage à franc étrier avec une rapidité fiévreuse, passe quelques heures auprès du malade et revient aussi vite, mais plus calme. Et ce trait de caractère, il le conte en taciturne par quatre lignes dans le journal de sa vie, semblable à un livre de bord. Ce soldat n'a pas seulement le courage de la bataille, où l'ivresse de la fumée, des cris et de la gloire entre pour la plus grande part, il est doué de la bravoure qui consiste à affronter une mort laide et dépouillée de tout appareil glorieux. Le cœur chez lui résonne, sitôt qu'on le touche. Quand La Fare a la petite vérole et que tout le monde fuit devant l'horreur de la maladie, Montcalm s'enferme avec son ami et le soigne comme un fils.

Avec tous ces traits, c'était un personnage fait pour ne pas rester en chemin. Il ne lui avait manqué jusque-là qu'une occasion. Elle naissait tout à coup avec la guerre de sept ans. Depuis deux ans, les hostilités avaient commencé au Canada. Une question de limitation de la vallée de l'Ohio avait mis le feu aux poudres. Le baron de Dieskau, commandant en chef de l'armée française, avait été pris après une défaite complète. La situation de la colonie était critique : « Elle exigeait, dit M. Doreil, commissaire des guerres au Canada, de puissans et prompts secours. » Il fallait, suivant l'expression de Doreil, « un commandant d'un esprit liant et d'un caractère doux, mais ferme, incorruptible, capable de gouverner le gouverneur lui-même. » Le marquis d'Argenson se souvenait de Montcalm, il lui confiait la mission de défendre la Nouvelle-France.

II.

Le Canada, au xviii^e siècle, était loin d'offrir l'aspect qu'il a aujourd'hui. Cette contrée, qui s'étendait du 60^e degré de latitude nord jusqu'aux monts Alleghans, en s'infléchissant vers la baie d'Hudson pour se prolonger vers les limites de ce qui est de nos jours le Far-West, se reliant ainsi à la Louisiane, alors en notre pouvoir, était relativement peu peuplée. Les villes étaient, comme Louisbourg, bâties dans des îles ou sur les rives du Saint-Laurent,

comme Québec et Montréal. Les navires ne dépassaient guère les ciés établies dans l'estuaire du grand fleuve qui sillonne le Canada de l'ouest à l'est. Au-delà, leur carène ne fendait plus ces eaux, que ridait seul le sillage des canots, flottant à côté des arbres abandonnés au courant par l'insouciance des bûcherons de la rive. Peu de champs cultivés; ce n'étaient que dans les vallées, dans les terres d'alluvion qui bordent les grands cours d'eau que se profilaient sur le ciel les toits des fermes ou des villages. Le reste du pays était sans habitations. De vastes forêts de chênes, de hêtres, de sapins, de bouleaux, couvraient ces solitudes. De grands lacs aux eaux profondes, des rivières et des marécages, des clairières recouvertes d'une herbe haute et touffue, où les sauvages installaient leurs *wigwams*, interrompaient çà et là la monotonie de la forêt. Point de routes dans ces grands bois, des sentiers à peine battus par les mocassins des Indiens déroulaient leurs méandres sous le dôme ligneux des branches séculaires. Les fleuves offraient seuls des voies de communication à l'activité commerciale ou guerrière; encore étaient-ils fréquemment obstrués par des cataractes impossibles à franchir, si les navigateurs ne se décidaient à charger leurs canots sur les épaules; c'est ce qu'on appelait faire le *portage*.

Contrairement à ce qui arrive dans la majeure partie des colonies, la souche de presque toutes les familles était pure. Des protestans encouragés par Sully, — de braves et honnêtes paysans, choisis par Champlain dans cette forte et intelligente race des laboureurs de Normandie et de Bretagne, — les officiers et les soldats du régiment de Carignan, magnifique phalange à qui les Hongrois devaient le gain de la bataille de Saint-Gothard, avaient formé le noyau de la population. Et comme le climat était âpre, comme la vie était rude, avec ses durs travaux champêtres, ses chasses dangereuses, ses voyages fatigans, les habitans ne s'amollissaient pas. Les fortes qualités que les diverses couches de l'émigration avaient déposées tour à tour, la vertu du sectaire, la patience du laboureur, l'héroïsme du soldat, n'étaient point tombées sur ce sol pour y rester dans un état d'isolement malsain; elles s'étaient combinées dans une union étroite. La guerre, chose étrange! en était cause. C'était le besoin d'une entente commune contre l'Anglais qui arrêtait toute discussion religieuse et supprimait les querelles intestines. Il fallait sans cesse faire le coup de feu contre les *habits rouges*. Toute guerre européenne avait son contre-coup au Canada, et c'était un champ clos où Français et Anglais étaient perpétuellement aux prises. Lutte de race avec la tactique des guérillas, une chouannerie avec ses longues fusillades, ses surprises, ses pillages,

ses massacres, ses représailles terribles. Le Canadien était passé maître dans cette guerre d'escarmouche. La fatigue n'avait pas de prise sur sa robuste organisation; admirable tireur, son courage n'avait d'égal que sa haine pour l'Anglais; mais il était rebelle à la discipline, et le goût d'indépendance empêchait ce partisan de devenir un soldat. C'est cette ardeur d'initiative, véritable fond du tempérament canadien, que l'administration de la colonie semblait avoir pris à tâche de contrarier sans cesse. L'instinct de liberté qui portait le Canadien à bâtir sa maison à l'écart de toute habitation humaine le rejetait vers la chasse et le troc des fourrures, dans une sorte de vagabondage altier et poétique. Ces tempéramens aventureux, dans la solitude des grands bois, ne sentaient plus le poids des institutions vicieuses qui régissaient la Nouvelle-France.

C'étaient en effet celles-ci qui rendaient la situation du Canada peu prospère et qui faisaient que la population n'atteignait qu'au chiffre de 82,000 habitans. Le régime de la colonie était celui d'une centralisation à outrance. L'administration dérivait du roi. Un conseil souverain siégeant à Québec, composé du gouverneur, de l'évêque, de l'intendant et de plusieurs conseillers, avait la haute direction des finances, du commerce, le jugement des causes civiles et criminelles et la prérogative d'enregistrer les édits et ordonnances du pouvoir royal. C'était donc un véritable parlement. Le gouverneur avait le commandement des forces militaires et la direction des affaires extérieures, avec un pouvoir absolu. L'administration proprement dite relevait de l'intendant; il présidait aux services des finances, de la police, de la marine, du commerce, des approvisionnement. Comme dans la mère patrie, la propriété était soumise au régime féodal. Le roi octroyait des seigneuries selon son bon plaisir.

Un singulier principe économique régissait les colonies : on les considérait comme des marchés ouverts seulement à la métropole et comme les débouchés obligés de celle-ci. Tout échange avec l'étranger demeurait donc absolument interdit. On ne pouvait lutter contre la concurrence faite à nos comptoirs par la Nouvelle-Angleterre où le commerce était libre, où les transports coûtent peu, où l'industrie locale fabriquait à bon compte. Elle introduisait en fraude sur le sol canadien la plus grande partie des marchandises vendues aux Indiens et aux colons. Une autre cause de ruine pour la Nouvelle-France, c'était le droit exorbitant accordé aux fonctionnaires de tout grade de faire le commerce des vivres et objets nécessaires aux habitans et à l'armée; c'était la source d'abus sans nombre dans l'administration, qui s'était peu à peu gangrenée du haut en bas et qui n'était plus composée que d'effrontés coquins et de pillards, dont le chef, l'intendant Bigot, résumait à lui seul tous les

vices et toute la corruption. L'hypothèse d'un blocus par mer était donc effrayante.

A peine débarqué, Montcalm faisait l'inventaire de ses ressources et envisageait froidement la situation ainsi que le programme à suivre. Des forteresses, ou plutôt des blockhaus à la faible enceinte, s'élevaient sur les points stratégiques : c'était, sur le Saint-Laurent, le fort de la Présentation ; sur le lac Ontario, les forts Frontenac, Toronto, Niagara. L'occupation de ces positions garantissait à peu près la liberté des communications et la domination du pays. Le grand mal, c'était la faiblesse de ces remparts, qui fermaient imparfaitement les vallées ouvertes aux invasions anglaises. On peut comparer ces dépressions du sol à trois lignes menaçantes dirigées de l'est, du sud et de l'ouest vers le cœur de la colonie, pour se rejoindre toutes en un point commun, l'espace compris entre Québec et Montréal. Ces trois trouées, c'était d'abord le Saint-Laurent, qu'une flotte pouvait remonter jusqu'à Québec. Pour le moment, il n'y avait rien à redouter de ce côté-là : l'orage ne s'y amassait pas encore. C'était ensuite le lac Ontario, véritable golfe du Saint-Laurent, puis les lacs Saint-Sacrement et Champlain, qui ne forment à eux deux qu'une seule nappe d'eau en communication avec le fleuve qui arrose Québec. Les Anglais avaient élevé sur les rives de ces bassins des forteresses nombreuses. Montcalm se décidait à porter tout son effort sur la frontière de la Nouvelle-Angleterre, à détruire les travaux qui menaçaient la colonie de ce côté, en un mot à donner de l'air au territoire canadien.

L'effectif de l'armée était d'une faiblesse désespérante. Des fractions de régimens dont le nom est oublié comme les exploits, — Royal-Roussillon, Languedoc, la Reine, Artois, Guyenne, la Sarre, Béarn et Berry, — en formaient le noyau. Le total des soldats compris dans les bataillons réguliers ne dépassait pas trois mille huit cents hommes. Le reste des forces disponibles se composait d'environ deux mille fantassins de marine, des milices canadiennes et des sauvages. La réunion de toutes ces troupes atteignait le chiffre modeste de onze mille hommes. Étrange armée ! dont l'aspect pittoresque était plus digne d'exciter la verve d'un artiste que de flatter l'œil d'un général. Les Canadiens, à l'accoutrement peu militaire, avec leur bonnet de fourrure, leur blouse de chasse, leurs mocassins, balançant leur grand fusil d'un air farouche, marchaient par groupes irréguliers à côté des grenadiers à l'habit blanc qui s'avançaient en rangs serrés, au pas, avec la discipline et l'ordonnance de la parade. En avant, sur les ailes, en arrière des troupes, comme un nuage, la plume d'aigle fichée dans la touffe de cheveux, le manteau de buffle sur les épaules, le jupon de peau descendant sur les genoux, le tomahawk à la ceinture, d'où pendaient en guirlande hi-

deuse les scalps arrachés aux crânes des vaincus, les guerriers des cinq nations, Iroquois et Hurons, apparaissaient et disparaissaient tour à tour.

Cette armée était pleine de courage, de bonne volonté, de patience. On pouvait exiger autant de ses jambes que de ses bras ; les régimens français s'étaient tout de suite accoutumés aux conditions de la guerre dans ce pays. On voyait nos soldats, la hache à la main, le fusil sur le dos, cheminer sous bois, ou porter sur les épaules au-delà des cataractes les canots remplis de vivres et de munitions, et l'hiver, courir avec bonne humeur comme à une partie de plaisir, la raquette aux pieds, derrière les traîneaux tirés par de grands chiens.

On devait surtout cet entrain des troupes aux officiers ; jamais ils ne furent meilleurs. C'était le chevalier de Lévis, alors brigadier, véritable homme de guerre, très habile, très résolu, infatigable marcheur, qualité précieuse pour une pareille campagne, courageux comme Condé, d'un sang-froid de Peau-Rouge, plein d'acquis, de bon sens, d'élan, avec cela un coup d'œil de général, en un mot, l'homme désigné pour remplacer Montcalm au commandement. C'était Bougainville, plus tard une de nos illustrations maritimes ; c'était Bourlamaque, colonel d'infanterie et ingénieur, un peu minutieux, comme les gens qui ne livrent rien au hasard, mais du premier mérite avec des talens supérieurs, de la fermeté et le meilleur ton, et qui « allait gagner furieusement dans l'esprit de tout le monde pendant la campagne qui allait s'ouvrir. »

Montcalm, d'accord avec le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la colonie, arrêta le plan des opérations de 1757. On se bornait à faire quelques courses et à s'emparer du fort de Chouegen, sur la côte méridionale du lac Ontario. « Ce poste, dit un mémoire du temps, ouvrait aux Anglais l'accès de la grande nappe d'eau d'où sort le Saint-Laurent. De là il était facile de couper la colonie par le centre et d'arrêter immédiatement toutes les communications avec les postes qui en dépendent. Tous les pays d'en haut et la Louisiane se trouvaient ainsi complètement isolés. » Il était de toute nécessité d'arracher du cœur de la colonie ce coin que l'Angleterre y avait enfoncé ; mais avant d'entreprendre ce siège, il fallait assurer les flancs de l'armée contre les attaques de l'ennemi par l'occupation de deux points : d'abord Frontenac, qui paralysait Chouegen et offrait une base solide pour la concentration des troupes, puis Carillon, dont les remparts étaient à peine achevés. Bourlamaque se logeait donc à Frontenac, et le régiment de Royal-Roussillon s'établissait à Carillon. Dans la pensée de Montcalm, l'occupation de ce dernier point était une feinte destinée à tromper l'ennemi sur les véritables mouvemens de l'armée française et à

arrêter les tentatives du général de Lawdon, qui avait concentré douze mille hommes, sur l'Hudson, à Albany, à l'ouest de Chouegen. Montcalm voulait faire croire que l'armée se rassemblait à Carillon; il s'y rendait avec grand bruit et lançait dans toutes les directions ses sauvages coureurs dont il s'enveloppait comme d'un rideau. Leurs barbares exploits donnaient bientôt à penser au comte Lawdon que ces incursions n'étaient que le prélude d'une offensive de Montcalm; aussi restait-il sur le qui vive et ne s'éloignait-il pas d'une semelle des forts William-Henry et Lydius, objectif des Français selon lui. Montcalm, dès qu'il sait le général ennemi fourvoyé, quitte brusquement Carillon, court vers Frontenac, éloigné de plus de cent lieues. Il y trouve treize cents hommes de troupes, quinze cents Canadiens et deux cent cinquante sauvages, avec l'artillerie et le matériel de siège. A peine arrivé, il isole Chouegen par une croisière sur le lac et par des partis de Canadiens et de sauvages lancés sur la route de la Nouvelle-York. Il embarque ses troupes, les divise en deux corps, et les dirige l'un au nord, l'autre au sud de la place, qu'ils n'ont qu'à contourner pour l'investir. Les ténèbres et le silence favorisèrent cette opération. Dans la nuit du 10 août, Montcalm établissait son camp devant la forteresse.

Les ouvrages défensifs de Chouegen consistaient en trois forts détachés. Le premier, le fort Ontario, élevé au centre d'un plateau, dans l'angle formé par la rivière Osvego ou Chouegen, formait un carré de soixante mètres de front, avec des redans sur chaque face. Le second, c'est-à-dire Chouegen, sur la rive gauche, avait une grosse muraille crénelée. Le troisième, le fort Georges, n'était qu'un mauvais retranchement de pierre et de terre. Seize ou dix-sept cents hommes des régimens de Shirley, Peppereel et Schuyler défendaient ces trois postes sous les ordres du colonel Mercer.

L'armée française rencontrait toute sorte de difficultés dans le transport du matériel. Il fallait faire une route à travers un terrain marécageux et boisé. Montcalm cependant reconnaissait la place et choisissait le point d'attaque. On ouvrait à minuit la tranchée, et, malgré la difficulté du terrain proclamé impraticable par les ingénieurs anglais, au matin la parallèle était dans un bon état d'achèvement; on y établissait les batteries. L'échange de projectiles durait depuis le matin, et les lunettes françaises pouvaient contempler les témoignages évidens de l'action de l'artillerie sur les fortifications ennemies, lorsque vers six heures du soir, le colonel Mercer, qui craignait un assaut imminent, se décida à évacuer une position compromise. Après avoir encloué les canons, à la tête des troupes abattues par cette retraite, il traversa la rivière, avec l'espoir de concentrer la défense dans les forts Chouegen et Georges, laissant un corps pour garder le plateau qui assurait la communication entre

les deux places. Nos grenadiers prirent aussitôt possession de l'ouvrage abandonné.

Montcalm n'était pourtant pas sans inquiétude. Le général Webb campait en haut de la rivière Osvego, à quelques lieues du théâtre des opérations. En tout cas, on pouvait espérer faire tomber Chouegen avant que Webb eût mis ses colonnes en mouvement; un coup d'audace affolerait peut-être la garnison. C'est à cette tentative désespérée que se résout Montcalm. Avec la promptitude d'action qui le rend si redoutable, il transporte l'attaque sur le fort de Chouegen. Il change ses batteries, les établit sur la crête de l'Osvego et foudroie l'ouvrage anglais, tout en rendant intenable le chemin qui le relie au fort Georges. Il donne alors au capitaine de Rigaud l'ordre de culbuter les troupes postées entre les deux forts et de se loger sur les positions conquises. Les Canadiens traversent la rivière sous un feu des plus vifs, se forment sur l'autre rive et s'élancent avec des cris furieux sur les pentes qui leur font face. Cette charge impétueuse met en fuite les compagnies anglaises. Nos soldats couronnent aussitôt les hauteurs qui dominent les retranchemens où flotte le drapeau de l'Angleterre.

Le nombre des batteries françaises, la rapidité de leur construction, l'étroitesse de l'investissement, la configuration du terrain qui masquait la faiblesse de nos troupes, la furie du bombardement, la conviction qu'aucun secours n'était proche, l'impétuosité de l'attaque de Rigaud, avaient enlevé aux Anglais toute espérance. La mort du colonel Mercer augmentait encore la démoralisation. Aussi le 14, le commandant Littleale se résignait à arborer le drapeau blanc. Montcalm exigea que la garnison se rendit prisonnière de guerre et que le fort avec tout le matériel fût livré à la France. Une heure après, la convention était signée. Les hurlemens des sauvages étaient pour beaucoup dans la rapidité dont les Anglais faisaient preuve. Les Peaux-Rouges couraient çà et là comme des furieux en brandissant leurs couteaux, et malgré les précautions prises, dès qu'ils se virent par la capitulation frustrés d'un pillage fructueux, ils se précipitèrent sur des prisonniers isolés et les massacrèrent. Montcalm se jeta au milieu de la mêlée et parvint à calmer les sauvages par la promesse de riches présens : « Il en coûtera au roi, écrit-il, 8 à 10,000 francs pour empêcher la violation du traité; mais il n'y a rien que je n'eusse accordé plutôt que faire une démarche contraire à la bonne foi française. » Un an plus tard, Montcalm ne devait pas être aussi heureux; il ne pouvait empêcher ces barbares d'ensanglanter son triomphe.

Les Anglais voyaient déjà Montcalm envahir la Nouvelle-Angleterre. Pour l'arrêter, Webb prenait position à la tête du lac Saint-Sacrement, Winslow se retranchait à cheval sur les routes du lac Cham-

plain et de Chouegen. Et tous ces résultats, il avait suffi d'un siège de quatre jours pour les obtenir. Montcalm, en vrai Grec antique, faisait élever sur le théâtre de sa victoire un trophée avec cette inscription : *Manibus date lilia plenis*. Et cependant son amour-propre d'artiste n'était qu'à demi satisfait; il trouvait que le succès avait été trop facile et se croyait dans l'obligation de s'excuser auprès du ministre. « C'est peut-être la première fois, écrit-il, qu'avec moins de trois mille hommes et moins d'artillerie que l'ennemi on en a assiégé dix-huit cents, qui pouvaient être secourus par deux mille et s'opposer à notre débarquement avec leur supériorité de marine sur le lac Ontario... Toute la conduite que j'ai tenue en cette circonstance et les dispositions que j'avais arrêtées sont si fort contre les réglemens ordinaires que l'audace qui a été mise en cette entreprise doit passer pour de la témérité en Europe. En tout événement, j'aurais fait ma retraite, sauvé l'artillerie et l'honneur des armes du roi. Aussi je vous supplie, Monseigneur, pour toute grâce, d'assurer Sa Majesté que, si jamais elle veut, comme je l'espère, m'employer dans ses armées, je me conduirai par des principes différens. »

Cette victoire mettait fin à la campagne de 1756. Envahir la Nouvelle-Angleterre, c'eût été de la folie. Entreprendre un nouveau siège, attaquer William-Henry? Comment eût-ce été possible dans un pays de forêts où il fallait construire des routes, établir des ponts, alors qu'on manquait de pontons, de chevaux pour traîner les pièces, de voitures pour porter les vivres dans ces déserts? Et puis, si l'on voulait avoir du blé à manger l'année suivante, il fallait bien rendre la milice canadienne aux travaux de la terre.

Dans toute cette guerre étrange, on se heurte à un fait qui revient toujours : l'impossibilité de profiter de la victoire, faute de moyens. La pénurie des bras est si grande que le soldat est doublé d'un laboureur; il abandonne la charrue pour le mousquet, il quitte le combat pour la moisson. De là arrêt forcé en pleine action, après un coup porté à l'ennemi.

C'est pour Montcalm un sujet d'inquiétude. En convoquant tous les contingens disponibles, on ne peut mettre sur pied que huit mille hommes, et c'est la ruine totale du pays. Il faut pourtant des soldats. Montcalm va les demander aux Peaux-Rouges. L'alliance avec les sauvages devient un des élémens indispensables de la lutte contre l'Angleterre. Amener à devenir nos auxiliaires ces natures farouches, en butte aux obsessions, aux menaces, aux caresses, aux repréailles des Anglais, n'était point une œuvre facile. Cependant l'affabilité de nos manières, l'égalité familière, la bonhomie que nous mettions dans nos rapports avec eux, notre respect

instinctif pour leur dignité stoïque et grave, l'estime que nous avons pour la grandeur d'âme et le courage, notre enthousiasme pour les vertus chevaleresques du Peau-Rouge, véritable preux, mais sans les entraînemens poétiques et tendres, exerçaient leur ascendant sur le cœur des sauvages. Il y avait donc bien des points par où la politique de Montcalm pouvait saisir ces farouches pleins d'orgueil, qui n'abandonnent point celui auquel ils ont engagé leur foi, et savent se dévouer et mourir. Mais à côté de ces vertus, qui offraient tant de prise à la diplomatie du général, que de mobilité !

Pour en faire des alliés, il fallait leur plaire en les dominant. Montcalm s'y applique de tout son cœur ; il met un gant de velours sur sa main de fer. Il devient Indien de pied en cap, vivant dans la familiarité des Peaux-Rouges, passant des journées entières à fumer le calumet dans les *wigwams*, assis à côté des chefs, devant le feu du conseil, méditant, gardant le silence qui convient à un grand guerrier. Cette attitude indolente n'est pas sans lui peser ; il lui faut, comme il dit, une patience d'ange. Il ne néglige rien pour captiver l'imagination de ses sauvages amis. On rencontrait au milieu des nations indiennes des charmeurs de serpens ; on juge du crédit qu'ils avaient sur ces esprits si prompts à s'enflammer. Montcalm les vit à l'œuvre et voulut, à leur exemple, subjuguier les reptiles. Il y réussit au grand enthousiasme des Peaux-Rouges, qui dès lors virent en lui un prophète, un *sachem*. Il les amena à servir sans eau-de-vie ! Il les convoquait à des assemblées fréquentes. On a le récit, comme la photographie de l'une d'elles, tenue un peu avant le siège de William-Henry. Montcalm, avec le souvenir de ses lectures grecques, pouvait se croire transporté à cinq mille ans en arrière, à quelque épisode de *Illiade* ou de *l'Odyssee*. Qu'on se figure la scène et le décor. Le lac Saint-Sacrement, tout inondé de lumière, semblable à un miroir chatoyant sous les rayons du soleil, déroule ses eaux limpides ; des îles couvertes d'arbres qui découpent en festons capricieux l'azur du ciel forment comme des taches d'ombre immobiles à la surface de cette nappe éclatante. De légères vapeurs s'élèvent dans les lointains, au-dessus des cascades, adoucissant de leurs brumes transparentes la dureté de l'horizon. La forêt s'étend sur les rives avec des échancrures nombreuses, allongeant à perte de vue ses masses sombres sur les pentes de collines peu élevées. Au bord du lac, devant les pirogues tirées sur le sable, dans une clairière d'où l'on aperçoit, dans une perspective vague, les troncs des arbres qui forment comme les colonnes d'un temple, autour d'un feu, les chefs des cinq nations sont assis aux côtés de Montcalm. Montcalm se leva et prit la parole : « Mes enfans, dit-il, tant que durera notre union, l'Angleterre ne pourra nous

résister. Notre grand Onnonthio, — le roi, — m'a sans doute envoyé pour vous protéger ; mais il m'a surtout recommandé de vous rendre heureux et invincibles. Vous le serez si vous conservez entre vous la concorde, si vous vous aidez mutuellement dans les entreprises qui se font pour le bien commun, puisque vous êtes des frères et les enfans du grand Onnonthio. » S'inspirant des usages indiens, il montra à l'assemblée un collier symbolique formé d'innombrables petites coquilles et continua en élevant la voix : « Ce collier est le gage sacré de ma parole ; l'union qu'il y a entre les différens grains qui le composent est l'image de la bonne intelligence qui règne entre vous et de votre force. Je vous lie les uns aux autres de manière que vous ne puissiez pas vous quitter et que vous ne vous sépariez pas avant la défaite de l'ennemi. » Il lança alors au milieu de l'assemblée le collier d'alliance. Un chef ottawais, Pennahoel, qui portait sur sa robuste poitrine la décoration donnée par la France à la bravoure indienne, le releva le premier et, le tenant au-dessus de sa tête : « Voilà maintenant, s'écria-t-il, un cercle tracé autour de nous par le grand Onnonthio. Qu'aucun de nous n'ait le malheur d'en sortir. Si nous y restons, le Maître de la vie nous protégera ; il nous inspirera nos actions et fera réussir nos entreprises. Si quelqu'un en sort avant le temps, le Maître de la vie lui refusera son secours. Mais que cette malédiction lui soit personnelle ! qu'elle ne retombe pas sur toutes ces nations, qui veulent former une union que rien ne puisse rompre et obéir toujours à la volonté de leur père ! » La foule était frémissante ; l'enthousiasme brillait dans tous les yeux. Les mains se crispaient sur les couteaux et les haches. Puis du sein de cette masse humaine, en qui s'éveillaient toutes les fureurs de la guerre, s'éleva une voix vibrante qui, sur un rythme lent, entonna l'invocation aux esprits protecteurs des guerriers : « Manitous, Manitous, vous tous qui êtes dans les airs et sous nos pieds, détruisez nos ennemis, livrez-nous leurs dépouilles et ornez nos cabanes de leurs chevelures sanglantes. » Des applaudissemens furieux, des cris confus, des hurlemens féroces répondirent à ce chant. Tous les sauvages bondirent à la fois, et, brandissant leurs armes dans un infernal tourbillon, s'ébranlèrent pour la danse de guerre. Montcalm pouvait avoir confiance en ses alliés ; le démon de la bataille était leur maître. Le général n'allait pas laisser cet enthousiasme se refroidir.

Il avait résolu d'assiéger le fort William-Henry. Située à l'extrémité sud du lac Saint-Sacrement, cette forteresse avait une haute importance stratégique ; c'était une clé de la route de Québec. Par une faute assez singulière des ingénieurs anglais, au lieu de bâtir le fort sur une éminence voisine qui s'élève du milieu des marais, on l'avait construit sur le bord du lac, dont le flot venait battre le

glacis. Pour racheter cette négligence et empêcher l'ennemi d'établir des batteries sur cette colline, d'où l'on dominait la place, les Anglais avaient pris le parti d'y établir un camp retranché.

Montcalm, d'accord avec le gouverneur, avait rassemblé à Carillon une armée de huit mille hommes et le matériel de siège. Il lançait quelques reconnaissances en avant autant pour s'éclairer que pour écarter l'ennemi et présidait au départ des troupes. On ne pouvait s'embarquer à Carillon; il y avait des cataractes à franchir; c'était donc un portage d'environ six lieues à effectuer. Les brigades, lieutenans-colonels en tête, se relevaient pour cet ouvrage long et pénible, qu'on ne termina que le 4^{er} août. Montcalm détacha le chevalier de Lévis avec un corps de deux mille hommes pour s'avancer par terre jusqu'à la baie de Ganaoustré, à 16 kilomètres de William-Henry. Le reste de l'armée devait gagner le même point par eau. La jonction se faisait sans coup férir ainsi que le débarquement.

Montcalm reconnut l'impossibilité d'investir, avec une armée aussi faible que la sienne, le camp retranché et le fort. Il donna l'ordre d'asseoir le camp de l'armée, la gauche appuyée au lac, la droite à des ravins inabordables. On tenait ainsi sous une même ligne de tir le fort et les retranchemens de la colline. Lévis, avec ses brigades et ses sauvages, fut chargé de couvrir la droite, d'envoyer ses éclaireurs sur le chemin du fort Lydius, et par des mouvemens continuels de faire croire à l'ennemi que l'on occupait solidement cette communication. Montcalm décida que l'attaque se prononcerait sur le front nord-ouest du fort. La tranchée s'ouvrit dans la nuit du 4 au 5, à travers un terrain embarrasé de troncs d'arbres et d'abatis, qui forçaient de se servir de la hache et de la scie. Dans la nuit du 5 au 6, on put armer les batteries de gauche et de droite de la parallèle; la première battait en écharpe le côté du fort qui regardait les bois, et envoyait des projectiles dans la redoute de l'éminence; la seconde, tirant par-dessus les eaux du lac, prenait en enfilade le rempart exposé aux coups de la première. Les détonations des pièces soulevaient des hurlemens d'enthousiasme chez les sauvages, qui n'avaient jamais entendu parler les *gros fusils*.

Les défenseurs du fort supportaient le bombardement sans faiblesse, mais non sans inquiétude; à la pensée d'une prise d'assaut, ils sentaient leur chair frémir. Tous connaissaient la cruauté des sauvages, des *chiens de guerre* de Montcalm. Il y avait sur les atrocités de ceux-ci une foule de légendes qui revenaient spontanément à l'imagination des assiégés. Tous prêtaient l'oreille, espérant entendre le canon de Webb, qui annoncerait le secours. Le commandant, un vieil officier, Munrow, très brave, très dévoué,

mais tête un peu faible, se sentait gagné par la contagion de l'angoisse. Lui aussi, du haut du rempart, regardait vers la Nouvelle-York, cherchant à apercevoir les habits rouges de la vieille Angleterre; mais les bois restaient déserts et muets. Cet abandon, ce silence glaçait le vieux soldat, qui voyait arriver avec amertume l'heure de la capitulation. Montcalm, avec son instinct, avait deviné le découragement du malheureux Munrow; un hasard lui donnait le moyen de l'augmenter encore. Les sauvages s'emparaient d'un messenger de Webb à Munrow : il était porteur d'une lettre dont la lecture arracha un mouvement de joie à Montcalm; il l'envoya immédiatement à Munrow. Lorsque l'infortuné commandant vit ce papier tout froissé, qui lui parvenait comme par une dérision du sort, et qu'il eut pris connaissance de ces mots : « Le général Webb vous informe que, vu l'état des affaires au fort Lydius, il ne croit pas prudent de tenter de se joindre à vous et de vous envoyer aucun secours. Le général juge à propos de vous donner cette connaissance afin que soyez à même de faire les meilleures conditions qu'il serait en votre pouvoir, » — il sentit s'appesantir sur lui l'abattement de la défaite. Il était perdu, puisqu'il était isolé. Sauver l'honneur par une prolongation de la résistance, c'était là tout ce qui lui restait à accomplir. Il ne doutait plus du sort qui l'attendait, et, avec le découragement du vaincu, se réservait de juger le moment où la capitulation pourrait se faire sans trop de honte.

Montcalm laissait l'ennemi sous cette impression démoralisante et poussait davantage les travaux. On continuait les approches avec ardeur. La nuit du 8 au 9, on ouvrait la seconde parallèle sur la crête du coteau et on commençait à établir les batteries de brèche, lorsque le 9, au matin, on entendit le tambour du fort battre la chamade et l'on vit sur les remparts déchiquetés par les boulets apparaître le drapeau blanc. Un officier anglais se présentait aussitôt pour traiter avec Montcalm des clauses de la reddition. Montcalm, vu la disette qui tourmentait déjà la colonie, ne demandait pas que la garnison se constituât prisonnière de guerre. Il lui accorda la libre sortie et la faculté de gagner le fort Lydius, situé à deux jours de marche. Les troupes de la Grande-Bretagne obtenaient les honneurs de la guerre, à la condition de ne pas servir pendant dix-huit mois contre la France. Munrow, qui ne s'attendait pas à une capitulation aussi honorable, signait le protocole avec un mélange de joie et d'amertume.

Cependant Montcalm se préoccupait de l'attitude des sauvages. Respecteraient-ils le traité? Il convoquait les principaux chefs. Il faisait si bien que tous juraient par les sermens les plus solennels de maintenir la jeunesse dans le devoir. Au moment de l'occupation du fort par les troupes françaises, il y avait bien quelques actes

alarmans; des sauvages, se hissant par les embrasures, rampant derrière les débris des murailles, se glissaient jusqu'à une salle écartée où l'on avait oublié des malades et des blessés. Les Peaux-Rouges scalpaient ces malheureux; mais aux premiers cris, on accourut et on réussit à réprimer la fureur des assassins. On avait tout lieu de croire que cette tragédie n'était qu'un fait isolé, inséparable de cette guerre. La majorité des sauvages regardait les *habits rouges* d'un œil assez calme, quand ces derniers, dans l'espoir de se concilier ces farouches spectateurs, leur distribuèrent du rhum et des liqueurs fortes par gallons. C'était une effrayante imprudence. L'ivresse vint bientôt les enflammer. Ils voulurent, au milieu des troupes, dans le camp retranché, piller les bagages garantis par la capitulation. Montcalm, à force de prières, de menaces, grâce aussi à la présence des grenadiers, réussit à les ramener dans le camp. Ils passèrent la nuit dans l'orgie; leurs chants et leurs danses ne cessèrent qu'au jour. La lassitude paraissait avoir raison de l'ivresse et de la férocité. Il n'en était rien. Un épouvantable complot s'était noué dans cette nuit.

A six heures du matin tout était calme. Les Français dormaient sous leurs tentes; quelques sifres jetaient dans l'air leurs notes alègres. C'était le moment que les Anglais choisissaient pour le départ. Ils sortaient du fort dans ce pêle-mêle des armées vaincues, et, malgré les exhortations des officiers, on ne réussissait point à leur faire prendre les rangs. Il y avait beaucoup de femmes et d'enfans dans cette multitude. Au lieu de les envelopper comme d'une haie de fer, les soldats se dispersaient de plus en plus. L'avant-garde, composée des meilleures troupes, avec l'escorte, prenait une grande avance. La colonne s'allongeait, plus troupeau qu'armée. On atteignait la lisière du bois, quand des cris retentirent tout à coup. On était tombé dans l'embuscade que les Abenakis avaient tendue à leur ennemi séculaire. De derrière chaque arbre surgit un sauvage. Le convoi est coupé, débordé en tous sens. D'abord les Abenakis réclament des vivres et de l'eau-de-vie; bientôt ils les prennent. On ne résiste pas. Ils arrachent les vêtemens des femmes et désarment des soldats; les cris de mort retentissent; les tomahawks s'abattent sur les crânes des Anglais. Privés de la cohésion du rang, n'ayant pas chargé leurs armes, ceux-ci fuient au hasard, éperdus. Des fuyards rentrèrent dans le camp, où la nouvelle du massacre se répandit aussitôt. Montcalm sauta sur un cheval, et avec Lévis, suivi d'un grand nombre d'officiers, se jeta au milieu de la mêlée, désespéré de ces crimes qui salissaient sa victoire. L'œuvre de sang était alors dans toute son horreur. « Les débris de la colonne tourbillonnaient et s'éparpillaient comme les feuilles sous un vent d'orage. » Montcalm avait mis l'épée à la

main, et, à la tête de ses officiers et de ses grenadiers, cherchait à arracher les soldats de Munrow à la mort; mais contenir deux mille sauvages ivres de sang et d'eau-de-vie n'était pas chose aisée. On réussit pourtant à leur arracher six cents prisonniers, qu'il fallut racheter et rhabiller, car les Abenakis les avaient entièrement dépouillés. Tout écœuré encore de ce drame affreux, Montcalm écrivait à Webb : « Je me sais gré de m'être exposé personnellement, ainsi que mes officiers, pour la défense des vôtres, qui rendent justice à tout ce que j'ai fait en cette occasion. » La réponse de l'Angleterre fut une accusation monstrueuse et absurde : Montcalm était le complice des sauvages ! La capitulation fut déclarée nulle par le gouvernement britannique. Le massacre de William-Henry devint une légende où Montcalm jouait le rôle d'un bourreau rusé; Fenimore Cooper y crut et la raconta. Plusieurs de nos grenadiers avaient pourtant été tués en protégeant les soldats de Munrow.

C'est le moment où au Canada tout paraît sauvé. Le résultat des campagnes de 1756 et de 1757 dépasse toute espérance. L'impuissance de l'armée britannique est manifeste; avec ses gros bataillons, ses généraux vieillis sous le harnais, ses immenses ressources, elle n'a rien su entreprendre, rien su sauvegarder. La flotte des lacs n'existe plus, et Québec peut dormir tranquille. La Grande-Bretagne se débat sous des coups répétés; battue à Minorque, à Closter Seven, partout; c'est comme un navire désemparé qui n'a plus, selon l'expression d'Horace Walpole, qu'à « couper ses câbles et à se laisser aller à la dérive vers quelque océan inconnu. »

Pourtant Montcalm ne peut même pas penser à entreprendre le siège du fort Lydius. Il est obligé de renvoyer les Canadiens aux champs et de retourner vers le centre de la colonie pour pouvoir faire vivre l'armée en la dispersant de tous côtés. Le peu de vivres qu'il avait est en partie mangé, et si l'armée se lançait en avant, elle mourrait de faim, abandonnée; car son plus cruel ennemi c'est l'administration de la colonie qui, au lieu de secourir la défense, la paralyse à plaisir, avec son infernal intendant, Bigot, l'homme néfaste par excellence. D'une intelligence extraordinaire pour le mal, plein de séductions d'esprit et de manières, il s'était totalement emparé de l'âme du marquis de Vaudreuil, qui gouvernait alors le Canada. Vaudreuil était un honnête homme, aux intentions bonnes et droites, doux, bienfaisant, mais faible, sans caractère. Il était de ces gens qui vivent au milieu des abus sans jamais les voir. Avec cela facile à gouverner, écrasé par les circonstances trop fortes pour sa tête, craignant l'éclat, voyant un scandale dans un acte de justice, si pour l'accomplir il fallait châtier un coupable haut placé, niant ou atténuant tout pour ne rien voir et affligé

d'un entêtement de confiance incomparable. Il avait foi en Bigot.

Or ce pire traître créait véritablement une œuvre diabolique. Il n'affamait pas seulement nos troupes, il les désarmait. Bigot leur fournit « des fusils de l'ancienne façon, dont les baguettes cassent comme verre. » Les hôpitaux et les ambulances sont dans un état affreux; tout y manque. Les magasins sont vides. Bigot vole sur les travaux de fortifications, dont il donne l'entreprise à ses amis, à ses prête-noms, et là où l'on croit avoir « une forteresse, on n'a qu'une bicoque, comme Carillon, qui coûte au roi aussi cher que Brisach et ne vaut absolument rien, mais sert à enrichir l'ingénieur Pean. » Chaque fonctionnaire pille, depuis l'intendant jusqu'au dernier cadet. Dans cette honteuse concurrence, le chef ne reproche à ses inférieurs que de voler trop pour sa place. Bigot organise des sociétés pour dépouiller l'état plus à son aise. Ainsi lui-même, Pean, Bréard, Estèbe, étaient associés avec la maison de commerce du sieur Claverie, établie à Québec et connue sous le nom de *la Friponne*. L'approvisionnement des places était fief; mais, grâce à la complicité des commis et de certains officiers, on fournissait des *situations* très régulières. Les affûts sont de mauvaise qualité et cassent sous le recul. On manque absolument de bêtes de somme. Les charrettes sont d'une fragilité incroyable; tout est cher et mal fait. Faire fortune par l'accaparement, par les concussions les plus épouvantables, tel est le mot d'ordre de Bigot et de ses dignes émules. Le Canada est comme une caverne de bandits. Aussi la présence de quelques honnêtes gens qui se trouvent encore dans l'administration a l'air d'une épigramme.

La conséquence obligée de ces désordres, c'est la famine. Après la victoire de William-Henry, Montcalm, dans un rapport du 18 septembre, résume ainsi la situation : « Manque de vivres; le peuple réduit à un quarteron de pain. Il faudra peut-être encore réduire la ration du soldat. Peu de poudre, pas de souliers. » Et les Anglais prohibaient rigoureusement l'exportation de toute subsistance de leurs colonies d'Amérique; il n'entraînait absolument rien dans la Nouvelle-France. Il fallait manger les chevaux. Au mois de mai, le pain et la viande de bœuf étaient à peu près introuvables et le cheval devenait rare. La population souffrait sans se plaindre, comme l'armée. « Expatriés, manquant de tout, écrit Bougainville, ne pensant plus qu'à cette espèce de gloire qu'on acquiert en se raidissant contre les difficultés de tout genre, envieux, haïs, nous n'apprenons qu'à être patients. » Cependant on banquetait chez Bigot et on y jouait un jeu à faire trembler les plus intrépides.

Le général n'avait aucune action sur l'intendant, qui ne relevait que de M. de Vaudreuil. Montcalm et l'honnête, le dévoué, l'actif Doreil, avaient beau signaler à l'envi les rapines de l'administration,

leurs plaintes n'étaient point écoutées à Versailles, où arrivaient en même temps les lettres de Vaudreuil, qui étaient comme l'apologie des actes de Bigot. Le Canada était loin, et il n'était pas facile pour le ministre de démêler la vérité dans ce chassé-croisé d'accusations et de défenses, et puis Bigot avait dans les bureaux un complice, « l'œil même du ministre, » M. de La Porte, commis principal de la marine, administrateur des colonies, qui, après avoir eu la confiance de Maurepas, avait celle de Rouillé. C'était donc un associé de Bigot qui lisait les rapports de Lévis, de Doreil, de Montcalm; on devine s'il était pressé d'en soumettre le contenu au ministre. Cependant les honnêtes gens luttaien malgré tout au Canada, et les « récriminations devenaient si vives qu'il se formait en quelque sorte deux partis, celui de Montcalm et celui de Vaudreuil. Les rapports s'aigrissaient de plus en plus. Vaudreuil, avec la noirceur d'un ignorant, blâmait Montcalm de ne pas avoir entrepris le siège du fort Lydius, après la prise de William-Henry. Il se plaignait que le militaire fût parvenu au comble du despotisme et raillait les opinions de Montcalm sur le peu de valeur des Canadiens en ligne. Le spirituel général, quoique fort agacé de ces petitesesses, ne se trompait pas sur le mobile qui les inspirait; il écrivait à ce propos à la marquise de Saint-Véran :

Mon crime véritable est d'avoir aujourd'hui
 Plus de nom que Vaudreuil, plus de vertus que lui,
 Et c'est de là que part cette secrète haine
 Que le temps ne rendra que plus forte et plus pleine.

« Ah! si l'on pouvait se passer de moi, me faire tomber dans quelque panneau, et s'il m'arrivait un échec. »

Tout l'hiver se passait dans ces luttes sourdes; les malversations continuaient de plus belle. Aucun secours sérieux ne vint de France. Montcalm ne faiblit pas cependant. La guerre offensive est terminée, la guerre défensive commence. C'est là le seul fait qu'il veuille voir, c'est le seul dont il daigne s'occuper. Il change donc sa tactique et ses plans, il les accommode aux nouvelles circonstances. Cette dernière phase du drame, c'est comme l'assaut qui met fin au siège d'une forteresse. Montcalm élève un dernier retranchement, s'y établit et succombe enfin après la résistance la plus héroïque et la plus glorieuse.

III.

Au jour du péril, l'Angleterre a toujours eu la fortune de rencontrer un homme pour sauvegarder les destinées du pays. En ce temps-là, cet homme ce fut Pitt. Ce grand ministre, qui proféra ce

serment dans la chambre des communes : « Je sauverai ce pays, et moi seul le peux, » avait déjà choisi sa conquête : ce sera le Canada, c'est-à-dire à bref délai la possession de toute l'Amérique septentrionale, car ce qu'il veut, c'est l'expansion et comme le rayonnement de la race anglaise sur le globe. C'est sa guerre à lui. Il fera sortir de terre des armées, et comme il est la ténacité faite homme, si Montcalm les bat et les disperse, il en renverra d'autres, sans se lasser jamais.

Pitt envoie donc au Canada toutes les ressources de l'Angleterre. Ce sont d'abord des montagnards écossais, admirables soldats, rebelles au dedans, fidèles au dehors ; puis vingt régimens enveloppés dans la capitulation de Closter Seven. C'est une armée de quarante mille hommes, et Pitt ne la trouve pas suffisante. Il veut voir les colonies de la Nouvelle-Angleterre prendre part à l'expédition, qui est pour lui l'œuvre nationale par excellence. Il les excite et les flatte par tous les moyens. Aux puritains fanatiques de la Nouvelle-Angleterre, il montre le Canada féodal et papiste. Il fait prêcher la croisade. Il envoie des ministres prédire dans les camps « le renouvellement des jours où Moïse, la verge de Dieu à la main, envoyait Josué contre Amalec. » Aux comtés, plus calmes, il parle de patriotisme ; il les flatte par les avantages qu'il accorde aux officiers de milice ; il les gagne en refusant de créer des impôts nouveaux, en ne leur demandant que des avances pour l'habillement et la solde des troupes, en leur donnant toutes les garanties possibles de remboursement. En peu de temps, vingt mille miliciens sont sous les armes. « L'Angleterre est donc assez forte, écrivait lord Chesterfield, pour manger les Français tout vifs au Canada, à Québec et à Louisbourg, si elle sait faire usage de ses forces avec habileté et vigueur. »

Le plan d'opération des Anglais était bien conçu. Les levées de la Nouvelle-Angleterre, de New-York et de New-Jersey, fortifiées par le secours de régimens réguliers sous le commandement du général Abercrombie, se réunissaient autour des ruines du fort Georges ou William-Henry, avec Carillon pour objectif immédiat. L'amiral Boscawen, avec une flotte de vingt-quatre vaisseaux portant seize mille hommes de troupes, quatre-vingt-six canons et quarante-sept mortiers, avait reçu la mission de prendre Louisbourg, dans l'île Royale, une des clés de Québec et du Canada lui-même. Le général Forbès, avec le colonel Washington et six mille miliciens de Virginie, devait opérer du côté de l'Ohio et s'emparer du fort Duquesne.

Il n'y avait à Louisbourg qu'une garnison de six mille hommes et au Canada que sept mille soldats. « Nous combattons, écrit Montcalm au ministre, et nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie. » Malgré la disproportion des forces, il lui

semblait possible de lutter. En suppléant au nombre par le choix des positions, en se retranchant toujours, en ne sacrifiant rien au hasard, on pouvait résister jusqu'à l'arrivée des secours. « Quand même, écrit-il à sa mère, nous ne ferions qu'une défensive, si elle arrête l'ennemi, elle ne sera pas sans mérite. Imaginez que je ne puis être en campagne, avec des forces médiocres, avant six semaines, et toujours obligé de licencier moitié de mon armée pour la récolte. Ne serai-je jamais en Europe à la tête d'une armée où ces obstacles ne se rencontreront pas? Pour cette année-ci, je croirai faire beaucoup de parer à tout. Ainsi n'attendez rien de brillant. Je veux être Fabius plutôt qu'Annibal, et c'est nécessaire. » Montcalm était trop modeste, comme dit M. de Bonnechose, et pouvait promettre du brillant et même du plus grand brillant. Il allait faire des prodiges.

Où se porterait le principal effort des Anglais? Montcalm n'hésitait pas à désigner Carillon comme l'objectif d'Abercrombie. Montcalm y arrivait en toute hâte le 30 juin. Il voulait une bataille défensive. Après une reconnaissance minutieuse du terrain, il prit la résolution d'établir ses troupes, tout proche du fort, sur un mamelon qui se dressait comme un bastion naturel, dans l'angle formé par la rivière à la Chute et le lac Champlain. La force de cette position inspirait à Montcalm une telle confiance qu'il écrivait à Doreil : « J'ai affaire à une armée formidable, mais je ne désespère de rien; j'ai de bonnes troupes, et, si l'ennemi par sa lenteur me donne le temps de me retrancher, je le battrai. »

Le temps, c'était là la grosse question! L'armée anglaise était tout près, et il fallait au moins quatre ou cinq jours pour fortifier le plateau que Montcalm considérait comme la clé du Canada. Un élan, un acte de vigueur d'Abercrombie, et c'en était fait de la défense sous Carillon. Le général français n'avait qu'une pensée, inspirer de la timidité à l'ennemi et couvrir la position afin de s'y fortifier. Il laisse donc la plus forte partie de l'armée à la construction des barricades, et avec le reste il traverse brusquement la rivière à la Chute et s'avance fièrement à la tête du portage, à plus d'une marche en avant de Carillon. Il pousse ses grand'gardes plus loin encore, conservant toujours le contact avec les troupes légères de l'ennemi, comme s'il avait pour but unique d'empêcher le débarquement des Anglais. Abercrombie n'ose tenter la descente que quand il tient dans sa main, si l'on peut dire, les innombrables bateaux qui portent son armée. Bourlamaque se repliait lentement en couvrant les habits rouges d'une fusillade meurtrière et rejoignait Montcalm, qui repassait avec toutes les troupes la rivière à la Chute, et, après avoir rompu les ponts derrière lui, remontait

avec tranquillité sur les hauteurs de Carillon. Les fortifications du plateau étaient à peu près achevées, et l'armée avait peine à reconnaître la physionomie du terrain qu'elle avait quitté depuis quatre jours. Ce fut comme un coup de théâtre. Des exclamations et des vivats partirent de toutes les bouches. Une plaine jonchée d'arbres abattus avait pris la place de la forêt, et sur la crête du plateau, les lignes brisées des retranchemens se profilaient durement sur le ciel, se recourbant dans les lointains comme un vaste fer à cheval dont la pointe menaçante eût été tournée vers l'ennemi qui débarquait. Toute la journée du 7 et la matinée du 8 furent employées à perfectionner les remparts, dont la construction ne manquait pas d'originalité. C'était un amas de gros arbres, couchés l'un sur l'autre, fortement reliés entre eux et dont les branches taillées en pointe formaient comme des chevaux de frise. On couvrait ces parapets de rameaux verts, qui masquaient si bien le profil de la redoute que les ingénieurs envoyés en reconnaissance par Abercrombie n'hésitaient pas à déclarer dans leurs rapports que les travaux français ne consistaient qu'en abatis d'arbres incapables d'arrêter longtemps l'effort de bonnes troupes.

Abercrombie passait brusquement de la timidité à la confiance, du doute à la précipitation. Il connaissait maintenant la faiblesse des troupes de Montcalm, et il lui paraissait impossible qu'une armée de dix-sept mille hommes ne parvînt pas à culbuter trois mille six cents Français exténués. Dans son infatuation, il se figurait que la retraite de Montcalm, sous le canon du fort n'était que le prélude d'une fuite et qu'il n'y avait qu'à prononcer une attaque vigoureuse pour décider la déroute des Français. Pour aller plus vite, il négligeait les précautions les plus élémentaires, et, pour ne pas être obligé de rétablir les ponts de la rivière à la Chute, il renonçait à se servir de son artillerie. Son plan d'attaque était de marcher à l'ennemi sur quatre colonnes et d'emporter tout à la baïonnette. C'était d'une stratégie simple et naïve. Le 8, il fit passer la rivière à ses troupes, et s'avança rapidement vers Carillon.

Tout y était prêt pour une résistance acharnée. M. de Lévis, qui venait d'arriver, avait le commandement de l'aile droite, où se trouvaient les Canadiens. M. de Bourlamaque fut chargé de la défense de la gauche. Montcalm s'était réservé le centre. Chaque régiment avait l'ordre de former en réserve la compagnie de grenadiers doublée d'un piquet.

A midi et demi, on entendit une vive fusillade dans la direction de la rivière à la Chute, et l'on vit bientôt les grand'gardes se replier lentement; aussitôt toute la lisière du bois se couvrit d'une nuée d'Anglais qui sortaient de derrière les arbres. Quatre colonnes se

formèrent au pied de la colline et, au son des cornemuses et des fifres, grenadiers en tête, tirailleurs sur les flancs, elles s'élançèrent sur les pentes que couronnait l'armée française. Le ciel était radieux, le soleil brûlant; Montcalm, en constatant l'absence de l'artillerie anglaise, jeta son habit d'un air de belle humeur, en s'écriant : « Allons, mes amis, la journée sera chaude. » Une acclamation enthousiaste s'éleva des rangs français.

La gauche fut la première attaquée par deux colonnes, dont l'une cherchait à tourner le retranchement, tandis que l'autre l'abordait de front. Le centre supportait l'effort de la troisième colonne. Quant à la quatrième, elle dessinait son mouvement vers la droite. Lorsque les Anglais arrivèrent à soixante pas de nos lignes, leur ordre, brisé par les arbres couchés de toutes parts, n'avait plus cette cohésion qui rend les charges redoutables. Un nuage de fumée entrecoupé d'éclairs couvrit la crête du plateau. Une décharge éclata, puis une seconde, puis une troisième, suivies d'une fusillade irrégulière, mais sans trêve. Les colonnes s'arrêtèrent sous ce feu terrible, et, pour ne pas avancer dans cette fournaise, elles firent comme les troupes qui mollissent, elles ripostèrent. Les Anglais reculaient, laissant le terrain jonché de morts et de mourans. Ils se reformèrent en bas du mamelon et, avec des hurrahs, recommencèrent l'escalade. En quelques endroits, ils arrivèrent jusqu'au fossé des retranchemens, sans pouvoir le franchir, toujours repoussés par le feu des Français, lequel était si fort que parfois les remparts de bois s'enflammaient et qu'il fallait jeter sur ce brasier de l'eau en abondance. A la droite, M. de Lévis, profitant de l'impossibilité où était l'ennemi de déborder notre aile, lançait tout à coup les Canadiens sur le flanc de la colonne qu'il avait devant lui et la rejetait brisée sur la lisière des bois. Les assauts se succédaient sans relâche, plus furieux, plus désespérés. Les masses anglaises se précipitaient sur la redoute, s'y brisaient, retombaient, pour se précipiter de nouveau et retomber encore. Sur les cinq heures, des régimens anglais, pour échapper au feu du Royal-Roussillon, se rejetaient dans un mouvement désordonné sur le saillant que défendait Guyenne et, par un hasard terrible, les bataillons qui avaient attaqué la droite s'y rejetaient aussi. Les Anglais allaient sauter dans la redoute, quand Montcalm accourut avec les grenadiers, suivi de Lévis qui amenait des renforts de la droite. Le combat se rétablit, grâce à ces secours, et les ennemis éprouvèrent une résistance qui arrêta enfin leur ardeur. La lutte continua sur tous les points jusqu'à sept heures, avec des reprises, des retours offensifs acharnés. Électrisées par leur chef, les troupes françaises ne faiblirent pas un moment, et dans les sorties qu'elles firent montrèrent une admirable bravoure et une impétuosité terrible.

Vers sept heures du soir, l'ennemi commença sa retraite, et bientôt les défenseurs du plateau virent disparaître dans les profondeurs de la forêt ces masses qui venaient d'échouer devant une stratégie supérieure. Les pertes des Anglais étaient énormes : ils avaient près de cinq mille tués ou blessés ; les nôtres ne se montaient qu'à trois cent cinquante hommes. L'obscurité de la nuit, l'épuisement et le petit nombre de nos troupes, les forces de l'ennemi encore bien supérieures aux nôtres, la nature des bois, la construction de retranchemens où les ennemis pouvaient faire tête, l'absence de sauvages, empêchaient toute poursuite. Au reste Montcalm ne se croyait pas encore quitte d'Abercrombie ; il craignait une nouvelle attaque pour le lendemain et en conséquence prenait toutes les dispositions pour la repousser ; il faisait élever des traverses, établir des batteries. La journée du 9 se passa sans alerte, et nos éclaireurs, descendus jusqu'à la rivière, revinrent sans avoir rencontré l'ennemi. Le 10 au matin, Levis s'avança jusqu'au-delà du portage. Il trouva partout les traces d'une fuite précipitée : des blessés, des équipages, des vivres abandonnés dans les marais. L'ennemi s'était embarqué ; il n'y avait plus un Anglais devant Carillon !

Cette victoire, ce n'était pourtant qu'un brillant fait d'armes, et voilà tout. Des trois tentatives d'invasion faites par l'ennemi, deux avaient réussi, si l'une avait échoué. Le lac Ontario était ouvert aux navires de la Grande-Bretagne, grâce à la prise du fort Frontenac, où l'incapable Vaudreuil n'avait su loger que soixante-dix hommes. Après une défense héroïque, Louisbourg était tombée aux mains des Anglais. Montcalm avait vu ces désastres sans y pouvoir parer. Pour sauver la colonie, il eût fallu arrêter la marche des armées anglaises en brisant au sud leurs lignes d'opération et en courant aussitôt, à trois cents lieues de là, à l'est, recommencer l'attaque contre les troupes de Wolf, il eût fallu en un mot répéter à Louisbourg et à Frontenac les miracles de Carillon. Et c'était de toute impossibilité, vu la longueur des distances à franchir, la simultanéité des attaques de l'Anglais. La victoire de Carillon permettait de passer encore un hiver sur la terre canadienne ; mais qu'arriverait-il au printemps ? C'était la date fatalement assignée à la catastrophe.

Montcalm se jurait de tenir ferme. « J'avais demandé mon rappel, écrit-il au ministre ; puisque les affaires de la colonie vont mal, c'est à moi à tâcher de les réparer, ou tout au moins à retarder le plus possible la perte du Canada. » Quelques jours plus tard, il demandait des secours, bien qu'il comptât peu sur l'appui de Versailles, lui qui trois mois avant suppliait vainement qu'on lui envoyât *au moins de la poudre*. « La situation de la Nouvelle-France est des plus critiques, Monseigneur, si la paix ne vient pas au secours. Les Anglais réunissent plus de cinquante mille hommes.

Qu'opposer à cela? Huit bataillons, qui font trois mille deux cents hommes, le reste, troupes de la colonie, dont mille deux cents en campagne, le surplus à Québec, Montréal; puis les Canadiens. Avec si peu de forces, comment garder sans miracle depuis l'Ohio jusqu'au Saint-Sacrement et s'occuper de la descente de Québec, chose possible? Qui écrira le contraire de ce que j'avance trompera le roi. Ce n'est pas découragement de ma part, ni de celle des troupes, résolu de nous ensevelir sous les ruines de la colonie; mais les Anglais mettent sur pied trop de forces dans ce continent pour croire que les nôtres y résistent et attendre une continuation de miracles qui sauve la colonie de trois attaques. »

Versailles restait sourd à cet appel suprême. Un ou deux navires, réduits à se cacher dans les brumes de l'Océan pour échapper aux croisières anglaises, apportaient quelques sacs de farine comme pour prolonger l'agonie de la Nouvelle-France et aider au commerce de Bigot. La famine revenait avec l'hiver de 1758 à 1759, et plus terrible que jamais. Toute industrie avait cessé. Bigot et sa bande restaient les seuls négocians debout, et le papier-monnaie se dépréciait chaque jour davantage. La misère était partout, chez les colons et dans les régimens. La solde ne suffisait plus aux officiers. « L'histoire le croira-t-elle, s'écrie M. de Bonnechose, il y a eu les pauvres honteux de Carillon. » A tout prix, il fallait éclairer le roi sur le dénûment de la petite armée qui mourait en Amérique. Montcalm se décidait à envoyer un officier en France. C'était Bougainville, avec Doreil, que Montcalm choisissait pour remplir cette mission. La cour accueillait avec faveur les deux députés. On nommait Montcalm lieutenant-général; on proposait même, dans le conseil, de lui décerner le bâton de maréchal. On comblait l'armée d'honneurs, mais on faisait la sourde oreille sur la question des secours. Bougainville avait beau s'évertuer, il ne gagnait rien. Il avait remis au ministre quatre mémoires qui exposaient la situation de la colonie et ses besoins. Le ministre de la marine, Berryer, s'emporta et dit à l'envoyé de Montcalm : « Eh! monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. — On ne dira pas, monsieur, que vous parlez comme un cheval, » répliqua Bougainville.

On ne fit pas plus de cas d'une grande conception militaire de Montcalm. C'était un plan de retraite sur la Louisiane, dans le cas où Québec tomberait au pouvoir de l'ennemi. Cette ville prise, on ne pouvait plus rester au Canada sans capituler. Il proposait de descendre sur la Louisiane par le Mississipi, de s'établir fortement à la Nouvelle-Orléans, et là, appuyé sur la frontière du Mexique, alors à l'Espagne, notre alliée, de faire tête aux Anglais. Le destin ne voulut pas laisser à Montcalm la gloire d'entreprendre une opération aussi grandiose. Le maréchal de Belle-Isle, bien intentionné au fond,

ne donna que des encouragemens vagues et répondit qu'il ne pouvait rien, que l'Allemagne absorbait tout, qu'il fallait tâcher de se maintenir au Canada, d'y *garder un pied*, car, une fois chassé, on n'y reviendrait plus. Le gouvernement, après de longues délibérations, finissait par décider qu'on ne pouvait disposer en faveur de la colonie que de trois cent vingt-six recrues et du tiers des vivres implorés ! C'était la mort pour les vainqueurs de Carillon.

La discorde règne de nouveau entre les défenseurs du Canada. Vaudreuil oublie la généreuse démarche de Montcalm, qui était venu, la main ouverte, proposer au gouverneur une réconciliation impérieusement exigée par l'état de la colonie. Sous la pression de Bigot, la jalousie du gouverneur se réveille plus haineuse. On tient Montcalm éloigné des conseils du gouvernement ; il n'apprend que par la rumeur publique les projets de l'administration ; en un mot, on le met en quarantaine. « Il y a deux ans, écrivait Montcalm au ministre, que je ne cesse de parler de l'entreprise et de la descente que l'ennemi peut faire à Québec ; on ne veut rien prévoir ni rien ordonner. La capitale prise, la colonie est perdue. Cependant nulle précaution. J'ai écrit ; la réponse : Nous aurons le temps. » C'était le seul mot que M. de Vaudreuil, avec son air ennuyé, opposa aux exhortations de Montcalm. Tout se réunit pour accabler le stoïque général. En quittant la France, Bougainville a appris qu'une des filles de son général venait de mourir, mais il ne sait laquelle. « Est-ce la pauvre Mirète, qui me ressemblait, et que j'aimais tant ? » s'écrie le père. Il Pignorera toujours. Tout lui manque à la fois, et il cherche à repousser de ses lèvres l'amer calice que la fatalité lui tend d'une main inexorable. Il est pris d'angoisses et d'un désespoir muet, analogue à celui qui le saisit lors de la disgrâce de Chauvelin. Montcalm se retrouve lui-même à la nouvelle de la marche des armées anglaises.

Le général Prideaux s'avance sur l'Ontario. Amherst, avec douze mille hommes, recommence la manœuvre d'Abercrombie sur le lac Champlain. Ce sont les deux fausses attaques, si l'on peut dire. La vraie se dessine sur le Saint-Laurent, menaçant Québec. De Louisbourg, devenue la place d'armes de Pitt, part une flotte de vingt-deux vaisseaux de ligne, de trente frégates et d'une multitude de transports. Douze mille soldats sont à bord de ces navires. Un général d'un mérite consommé, Wolf, que la sagacité de Pitt avait jugé le seul homme de guerre digne d'être opposé au chef des troupes françaises, les commandait. Wolf était jeune ; il était dévoré de la passion de la gloire : s'illustrer et mourir était le seul sentiment de son cœur. Par le dédain de la vie, par l'amour de la gloire, de la patrie, Wolf et son rival appartiennent à la même race, à celle des héros.

Montcalm a deviné la stratégie des Anglais; il donne l'ordre de défendre vigoureusement le fort Niagara, et envoie Bourlamaque, dont il est sûr, occuper avec trois mille hommes l'entrée de la rivière Richelieu, étroite issue des eaux du lac Champlain, vers le Saint-Laurent. Lui-même se réserve le poste principal, Québec. Il y concentre toutes les forces disponibles, environ douze mille hommes. Située à l'angle d'une presqu'île formée par le Saint-Laurent et la rivière Saint-Charles, bâtie sur un cap élevé qui domine le fleuve et dont les falaises gigantesques se prolongent pendant un long parcours sur le Saint-Laurent, Québec, à l'abri de ce mur de rochers, pouvait mépriser toutes les attaques. Les points faibles de la place, c'était d'une part le rivage de la rivière Saint-Charles, d'un accès facile pour l'assaillant, c'était, d'une autre part, le front qui regardait la terre. Ce côté-là, qu'on appelait la plaine d'Abraham, était dépourvu de fortifications. Il était donc de toute nécessité d'empêcher la flotte ennemie de dépasser Québec et de débarquer des troupes dans quelque fissure de la falaise; il fallait encore mettre obstacle à tout mouvement qui aurait eu pour résultat l'occupation de la plage Saint-Charles par les troupes anglaises, maîtresses, par cette manœuvre tournante, des plaines d'Abraham et de la ville elle-même. Montcalm, qui voyait nettement le mécanisme de la défense, faisait construire des redoutes sur les rochers qui surplombent le fleuve, aux points où les eaux pluviales, à force de glisser sur la pierre, avaient tracé des sentiers que des soldats décidés pouvaient à la rigueur gravir. Sur la rive droite du Saint-Laurent, il édifiait une ligne de retranchemens, coupée çà et là de blockhaus; partant de la rivière Saint-Charles, elle suivait parallèlement le fleuve pour se terminer à 8 kilomètres de là sur les crêtes d'un ravin où coulait le torrent de Montmorency. Un pont de bateaux jeté sur la rivière Saint-Charles et protégé par un ouvrage à cornes mettait le camp retranché en communication avec Québec.

Pour que cette fortification fût à toute épreuve, il eût été de nécessité rigoureuse d'occuper fortement sur la rive gauche du Saint-Laurent, en face Québec, une position appelée la *Pointe de Lévi*. Une ou deux redoutes qu'on y eût élevées, c'en était assez pour rester à la fois maître de la navigation du fleuve et empêcher l'ennemi d'avancer ses batteries assez près de la ville pour la bombarder. Il eût fallu ensuite commander la passe de l'île d'Orléans par des terrassemens garnis d'artillerie. Il était nécessaire enfin de placer une redoute en face l'île aux Coudres, pour couvrir de feux l'endroit où les navires qui remontent le fleuve sont forcés de jeter l'ancre et d'attendre le flux qui pousse sur Québec.

Malheureusement l'incapable, le sot Vaudreuil ne comprenait

rien à l'admirable système de défense imaginé par le génie militaire du commandant en chef. Montcalm ne gagnait rien sur l'entêtement systématique du gouverneur, qui voulait qu'on restât majestueusement concentré, qui répondait, en haussant les épaules, que Wolf ne trouverait jamais le moyen de remonter le Saint-Laurent avec sa flotte! On abandonnait donc la rive gauche du fleuve; c'était donner aux Anglais la faculté de s'établir et de commencer le siège de la ville, de frapper la colonie en plein cœur.

Le 23 juin 1759, la flotte anglaise jeta l'ancre derrière la Pointe de Lévi, dont la côte élevée la protégeait contre le canon de Québec. Un traître, dont il faut conserver le nom, Denis de Vitré, avait servi de pilote dans cette navigation difficile. Les troupes se cantonnèrent dans deux camps, l'un à la Pointe Lévi, l'autre dans l'île d'Orléans, en face des retranchemens de Montcalm. Wolf adressait aussitôt aux habitans du pays qu'il envahissait une proclamation où se manifeste plus la brutalité d'un reître que le tact d'un politique: « Si la folle espérance de nous repousser, disait-il, vous porte à nous refuser la neutralité que nous vous offrons, attendez-vous à souffrir tout ce que la guerre a de plus cruel. » Ce n'était pas une vaine menace; mais ces accens farouches n'eurent pas de prise sur l'héroïque population, frémissante encore au souvenir de l'exode des Acadiens, que l'implacable politique de Pitt avait chassés de leurs maisons et de leurs terres. Dans le Canada, il n'y eut plus que des soldats pour vaincre ou mourir avec Montcalm.

Cependant Wolf avait établi des batteries à la Pointe de Lévi. Québec ressemblait bientôt à un vaste bûcher en feu. La population supportait stoïquement le bombardement. Du haut de la falaise, elle regardait, en serrant les poings, le feu qui dévorait les villages voisins: elle assistait en silence à la dévastation des maisons, des vergers, des champs; elle attendait le jour de l'assaut pour se venger.

Quand Wolf eut reconnu que la temporisation était une tactique dont Montcalm ne se départirait pas, il fit traverser le Saint-Laurent par un corps de trois mille hommes, qu'il établit en face des retranchemens français, sur la rive gauche de la rivière Montmorency, près du village de l'Ange-Gardien. La rive, très escarpée, dominait les travaux français, et le ravin où coulait le Montmorency protégeait comme un fossé le camp des Anglais. En outre, deux gués, l'un à une lieue en amont, l'autre au confluent de la rivière et du fleuve, permettaient à Wolf de déboucher sur les lignes françaises. Cette position n'était pourtant pas une forte base d'attaque. Le rivage où devaient se former les troupes était vaseux, la côte à gravir très abrupte et balayée par le feu du retranchement qu'on était obligé d'aborder de front; enfin, après la prise des travaux

attaqués, il fallait encore passer la rivière Saint-Charles avant de penser à investir la place. Toutes ces considérations n'échappaient pas à Wolf; mais il comptait sur la bravoure de son armée et sur la puissance de son artillerie.

Le 31 juillet, les mouvemens des Anglais attirèrent Montcalm à la gauche. Tout y était prêt pour une vigoureuse résistance. Montcalm approuva toutes les dispositions de son admirable lieutenant et retourna au centre pour pouvoir se porter plus facilement aux points attaqués par l'ennemi.

Sur les quatre heures du soir, à marée basse, un corps composé de la brigade de Monkton et de douze cents grenadiers débarqua sous la protection du feu des vaisseaux, pendant que des pentes de l'Ange-Gardien descendait une colonne formée de deux brigades; elle passa le gué et se réunit de l'autre côté de l'eau aux troupes de Monkton pour tenter avec celles-ci l'assaut des retranchemens. Un troisième corps, chargé de dessiner un mouvement tournant sur les positions françaises, remontait le Montmorency pour franchir la rivière au gué d'en haut.

Les deux premiers corps ne rencontrèrent pas de difficultés sérieuses dans les préliminaires de l'attaque. Les Anglais formaient leurs colonnes d'assaut et les lançaient sur le retranchement, tandis que les batteries faisaient pleuvoir sur les Canadiens et les réguliers de la ligne française une grêle de boulets et de bombes. Malgré ce *feu d'enfer*, ceux-ci attendirent froidement que l'ennemi atteignît le pied du coteau, à quelques verges seulement de leur ligne, pour les coucher en joue. Ce fut comme à Carillon. Le feu supérieur de nos retranchemens obligea les Anglais à la fuite.

La nuit s'approchait, le fleuve grossissait sous l'effort de la marée, la plage disparaissait peu à peu sous le flot, la position devenait critique; l'armée anglaise avait perdu plus de six cents hommes; elle était démoralisée. Une sortie des Français pouvait amener un désastre. Tout cela apparut à Wolf à la fois. Il profita d'un orage terrible qui éclata pour ordonner la retraite et l'effectuer à temps.

Wolf rentrait dans ses lignes, désespéré. Il était donc impossible de briser ce cercle de fer et de granit dont Montcalm s'était entouré. Wolf cherchait le défaut de la cuirasse. En vain les vaisseaux anglais remontaient sans cesse le fleuve, multipliant les reconnaissances, « devant les Anglais se dressaient partout le roc et l'épée de Montcalm. » Wolf, dévoré d'énergie, pliait sous la pression d'une anxieuse impuissance. Brisé par la maladie, miné par la fièvre, étendu sur son lit, Wolf, de sa tente, regardait l'implacable ligne des retranchemens. Il contemplait l'arête dure des falaises, où des taches jaunâtres, jetées çà et là, indiquaient les redoutes et la vigilance de Montcalm. Il cherchait une fissure et, ne la trouvant pas,

désespéré, il envoyait les ailes des mouettes qui, lasses parfois de leurs ondulations capricieuses sur les eaux, allaient se reposer sur les rochers, à côté des sentinelles françaises.

L'état-major anglais commençait à prendre peur. Bourlamaque avait arrêté net l'invasion sur le lac Champlain. Le fort de Niagara, par sa vigoureuse défense, avait paralysé l'effort des Anglais sur l'Ontario. Le vide se faisait donc autour de l'armée de Wolf. L'état-major opinait pour la prudence et n'accordait aux objurgations fiévreuses de Wolf que la faculté de jeter quatre ou cinq mille hommes au-dessus de la ville pour forcer le général français à accepter le combat en rase campagne. Et encore on ne lui donnait, vu la saison des glaces qui s'avancait, qu'un délai très bref pour mener à bien cette entreprise dangereuse. Il ne savait que faire. Il entendait les murmures des marins, des soldats. Il sentait la nécessité impérieuse d'en finir avec cette situation qui pouvait devenir fatale par sa seule durée, et sans cesse il se heurtait à l'impossibilité de son adversaire, qui n'avait pas fait une faute.

Wolf s'arrêtait cependant, sacrifiant le tout pour le tout, à un plan audacieux, presque téméraire. Il avait reconnu à deux kilomètres en amont de la ville une petite baie, appelée l'anse au Foulon ; on pouvait à la rigueur y débarquer et gagner le sommet de la falaise par une pente où les eaux, à force de raviner, avaient dessiné un semblant de sentier. Un blockhaus, à la crête, gardait le chemin. On pouvait le surprendre. La difficulté du passage était une chance de plus.

Wolf donna l'ordre à la flotte de remonter et de redescendre à chaque marée le fleuve, en s'arrêtant sans cesse comme pour tenter le débarquement. Montcalm s'inquiétait de ces mouvemens continuels et détachait Bougainville avec onze cents hommes d'élite pour suivre de près les manœuvres de l'ennemi. L'aide de camp de Montcalm avait beau tripler les marches et forcer le pas ; dans cette lutte de la machine contre les forces humaines, la machine avait la victoire. Les troupes de Bougainville voyaient à chaque instant disparaître dans les lointains brumeux les voiles des navires anglais que les courans et les vents portaient au gré de leurs pilotes. Le 12 septembre au soir, Bougainville, devancé par la flotte, l'avait perdue de vue. La lassitude des soldats obligeait à bivouaquer où l'on était, à quatre lieues en avant de Québec ; on allumait les feux. Ces lueurs, qui voltigeaient au-dessus des rochers, montraient à Wolf l'éloignement du corps d'observation et l'encourageaient à tenter l'attaque suprême.

Au même moment, deux déserteurs apprenaient au général anglais qu'un convoi de vivres, destiné au camp de Beauport, devait ce soir même descendre le fleuve et que l'ordre avait été donné aux

postes qui gardaient la côte de laisser passer les bateaux. Wolf faisait faire un simulacre d'attaque sur la ligne de Beauport et s'embarquait hors de la vue de Québec avec Monkton, Murray, et quatre mille hommes d'élite, sur des barques qui remontaient le fleuve en silence. Wolf, pendant cette navigation tragique, récite à demi-voix l'élégie de Thomas Gray : « L'orgueil des titres, la pompe du pouvoir, tout ce que la fortune a jamais pu donner, sont également soumis à l'heure inexorable. Le chemin de la gloire ne conduit qu'au tombeau. » Il se réveille de son enthousiasme, soupire, et, se tournant vers ses compagnons, l'œil humide encore, il leur dit : « Je préférerais la gloire d'avoir fait de si beaux vers à celle de vaincre demain. » Tout d'un coup chacun se tait et regarde dans la nuit ; une sentinelle française s'est levée brusquement et a crié : « Qui vive ! » Des officiers parlant bien notre langue répondent : « France ! bateaux de vivres ; ne faites pas de bruit. » Et la sentinelle disparaît, et tout redevient calme comme par miracle. On arrive enfin à l'anse au Foulon ; on saute à terre. Les soldats, suspendus entre le ciel et l'eau, gravissent le rocher. On arrive à la redoute. On la cerne. Le commandant est dans son lit. Les factionnaires, à l'exemple de leur chef, un corrompu, ami intime de Bigot, dorment à leur poste. On tue ce qui résiste. On prend le reste, et le gros du corps de Wolf se hisse sur la falaise, étonné de sa facile victoire. Le général anglais ne s'arrête point, il reforme ses troupes et marche aussitôt sur la plaine d'Abraham. Des fuyards répandirent dans la ville le récit des événements de la nuit. Montcalm pâlisait à cette infernale nouvelle. « Le plateau d'Abraham est pris, s'écriait-il en frémissant, il faut le reprendre. » Lui seul, ce jour-là, vit clairement ce qu'il y avait à faire. Ceux qui l'accusent de témérité, d'irréflexion et de précipitation, ne se rendent pas compte de l'importance de la position d'Abraham dans le système défensif édifié par Montcalm. Tout y était calculé précisément pour empêcher l'Anglais de prendre pied sur cette colline. Le plateau pris, il fallait reporter la défense sur Montréal. En attaquant au contraire immédiatement l'armée anglaise, on pouvait la surprendre en flagrant délit de formation et la battre. Bougainville ne pouvait être loin ; il recevrait à temps l'ordre de marcher à l'ennemi ; le canon le guiderait au besoin. Enfin, et quoi qu'il y eût, il fallait couvrir la ville en jetant des troupes en avant pour disputer le passage aux Anglais. Mais il fallait agir avec une rapidité foudroyante. Montcalm rassemble en hâte quatre ou cinq mille hommes, se met à leur tête, et, au pas de course, traverse le pont Saint-Charles et la ville. Il arrive comme un torrent sur le plateau. Un étrange spectacle l'y attendait. Au lieu de troupes en marche, il trouve l'ennemi en ligne de bataille, la droite appuyée à un bois, celui de

Sillery, la gauche se recourbant jusqu'au chemin de Sainte-Foy. A en juger par l'étendue du front, par la masse des réserves, il devait y avoir de six à sept mille hommes. Quelques éminences, appelées les *buttes à Neveux*, abritaient les soldats de Wolf contre le canon de la ville. Les Anglais remuaient déjà de la terre; on voyait sur leurs lignes les pionniers et les sapeurs, la pelle à la main, commencer les terrassements des fortifications de campagne.

Montcalm, contrairement au récit de la plupart de ses biographes, ne se jeta pas en casse-cou sur l'ennemi. Il retarda le combat dans l'espérance d'un secours, qui lui fit défaut. Il attendait Bougainville et expédiait dépêche sur dépêche à Vaudreuil pour qu'on lui envoyât le reste des troupes laissées à la garde du camp, qui ne pouvait être attaqué. Espérant arrêter les travaux anglais, il lançait en avant un rideau de tirailleurs canadiens et sauvages. On était en présence depuis huit heures et demie du matin; il était dix heures et demie. A l'horizon, rien : Bougainville ne paraissait pas; Vaudreuil restait muet. L'ennemi grossissait de plus en plus; il amenait sans cesse du canon. Les retranchemens, que Wolf faisait élever sur ses derrières, dessinaient déjà un profil accusé. Il n'y avait donc plus à hésiter; il fallait jeter les Anglais dans le fleuve, ou mourir. Montcalm donna l'ordre de l'attaque.

Il avait à sa droite un taillis qui s'étendait en avant; à sa gauche, le pays, coupé de buttes et de broussailles, était favorable à des partisans. Il plaçait donc quinze cents Canadiens à sa droite et le reste à la gauche. Il mettait au centre les cinq bataillons de ligne, avec des tirailleurs canadiens en avant. Les troupes s'ébranlaient avec beaucoup de décision et d'entrain. « Mais après quelques pas, dit le major Joannès, le petit bouquet de bois servit de retraite aux Canadiens, qui laissèrent marcher seuls les cinq bataillons. Les pelotons irréguliers, qui étaient en avant, eurent à peine le temps de se retirer et de rentrer dans leurs corps, ce qui amena de la confusion et du flottement dans le rang. » Cependant le général Wolf, sentant que la retraite était impossible, se promettait de s'accrocher au sol; il faisait mettre deux balles dans les fusils, avec ordre de ne tirer que lorsque les Français seraient à quarante mètres. Les troupes de Montcalm firent quelques décharges de loin et sans trop d'effet. Montcalm voulait dissiper l'ennemi avec la baïonnette. Les Français avançaient rapidement, quand, à quarante pas de leurs adversaires, ils furent reçus par des décharges si meurtrières que la droite plia et entraîna le reste. Wolf sut habilement profiter de ce moment de consternation; il se mit à la tête de ses grenadiers et conduisit une charge sur la gauche des Français, qui, rompue, prit la fuite. Pendant cette manœuvre décisive, Wolf, déjà blessé au poignet, était atteint d'une seconde balle qui lui traversa

la poitrine. Il tomba; sur son ordre, on le couvrit d'un manteau. Il entendit un soldat crier : « Ils fuient. — Qui? s'écria-t-il. — Les Français. — Je meurs heureux. » Pendant qu'on l'emportait, d'une voix défaillante, il ordonna au colonel Burton de se porter à marches forcées vers la rivière Saint-Charles pour couper la retraite aux Français. Il expira bientôt. On ne devait pas lui obéir, heureusement pour nos soldats. Townsend, qui lui succédait au commandement, soit qu'il craignît une embuscade, soit qu'il ne vît pas l'importance qu'il y avait à tout dissiper, au prix des plus grands sacrifices, n'osa pas presser énergiquement Montcalm et le déborder de toutes parts. Au reste, le général français faisait des efforts surhumains pour tenir tête à l'ennemi. Il couvrait la retraite avec un gros de Canadiens et de soldats ramassés au hasard; profitant de la configuration du terrain, il les déployait en tirailleurs et parvenait à ralentir la poursuite; il était à cheval sur les buttes à Neveux, proche la porte Saint-Louis, quand une balle l'atteignit dans les reins. Il ne tomba point, appela deux grenadiers pour le soutenir, et, tout sanglant, rentra à Québec. Quelques femmes, le voyant ainsi pâle et chancelant, s'écrièrent : « Le marquis est tué! » Il les rassura et se fit porter au château Saint-Louis. Il demanda au chirurgien la vérité sur sa blessure, et comme celui-ci lui disait avec tristesse qu'elle était mortelle, Montcalm, avec l'air tranquille : « Combien de temps puis-je encore vivre? — Dix ou douze heures au plus, répondit le chirurgien. — Le plus tôt sera le mieux, reprit l'héroïque soldat; au moins je ne verrai pas les Anglais à Québec. » Puis se tournant vers M. de Ramezay : « Je vous recommande, dit-il, de ménager l'honneur de la France et de tâcher que ma petite armée puisse se retirer cette nuit au-delà du cap Rouge, pour rejoindre le corps de Bougainville. Pour moi, je vais passer cette nuit avec Dieu et me préparer à la mort. Je laisse les affaires du roi, mon cher maître, dans de bonnes mains. J'ai toujours eu beaucoup d'estime pour les talens et les capacités de Lévis. » Puis, comme M. de Ramezay lui demandait des ordres : « Des ordres, disait-il, je n'en ai plus à donner. Je n'ai plus à m'occuper de rien. J'ai trop à faire en ce grand moment; mes heures sont trop courtes. Mais je souhaite qu'on vous secoure. » Pour la première fois de sa vie, Montcalm oubliait le service du roi et pensait à lui-même. Au moment d'entrer dans l'inconnu, dont l'approche trouble tant d'âmes fortes, il reste ce qu'il a toujours été, un stoïque. Il regarde la mort en face, sans forfanterie, comme on regarde une amie attendue depuis longtemps. Et ce serviteur fidèle ne laisse tomber de ses lèvres ni une malédiction, ni même une plainte contre son pays, qui l'avait abandonné. « Il expirait sans reproche, comme il avait vécu sans peur. »

Pendant cette mort antique, Vaudreuil et Bigot s'enfermaient tous les deux en secret, comme des criminels, dans une petite maison voisine du fort et se mettaient à rédiger un projet de capitulation. La nouvelle s'en répandait à l'instant parmi les officiers, dit le père Martin dans son livre si précis, et excitait l'indignation générale. Un mouvement spontané se produisait dans les régimens. Le colonel de Béarn-Dalquier accourait avec Poulhariés et une foule d'autres pour s'opposer à ce qu'ils regardaient comme un déshonneur. Bigot et Vaudreuil, tremblans devant cette sédition du grade, abandonnaient leur plan.

Le camp offrait l'image du désordre et du deuil; tel le camp de Turenne au lendemain de sa mort. Vaudreuil ne savait que résoudre; les soldats murmuraient et pleuraient Montcalm. Pour comble de malheurs, Lévis n'était pas encore de retour d'une expédition qu'il conduisait vers Montréal. Sous l'influence de Vaudreuil et de Bigot, on résolut de gagner cette ville et on leva le camp précipitamment en abandonnant plus de dix jours de vivres. Lévis rejoignit trois jours après l'armée. Il blâma la retraite; lui aussi disait que, puisque le plateau d'Abraham était pris, il fallait le reprendre. Il forçait Vaudreuil à retourner avec l'armée sur Québec, lorsqu'il apprit tout à coup la capitulation de cette ville. Il repréna tristement le chemin de Montréal.

Lévis avait beau faire des miracles à son tour: en vain remettait-il le siège devant Québec, en vain gagnait-il une bataille furieuse et désespérée dans ces mêmes plaines où Montcalm était tombé sept mois auparavant, sans flotte, mourant de faim, sans poudre, n'ayant plus que deux mille cinq cents hommes, il finissait par être cerné. Il fallait enfin céder à une armée de vingt mille soldats, et la capitulation de Montréal livrait le Canada à l'Angleterre.

L'héroïsme de Montcalm avait-il donc été inutile, puisque l'issue c'était la défaite? Non! L'honneur était sauf. Au fond ce n'était pas sur le pays que retombait la responsabilité du désastre. Cette petite armée, qui était allée mourir si loin avec son général, après des miracles de toute sorte, avait brillamment démontré ce que pouvait le génie de notre race. Dans cet effondrement de nos colonies, ce n'était ni le patriotisme, ni l'intelligence politique ou militaire, ni les qualités individuelles qui nous avaient fait défaut. Les instrumens de ruine, c'était le système colonial lui-même, c'était la politique desséchante de Versailles. On tombait sous la décrépitude du pouvoir. Cette défaite, c'était la preuve d'une décadence officielle arrivée à son apogée, c'était la faillite de tout un ordre de choses.

TIBULLE HAMONT.

LE

TARIF DES DOUANES

ET

LES ENQUÊTES

Les débats qui s'engageront prochainement devant les chambres sur la législation douanière du pays, à la suite des enquêtes ouvertes par le sénat et par la chambre des députés, méritent au plus haut degré l'attention publique. Il s'agit de savoir si le nouveau tarif général sera rédigé sous l'inspiration protectionniste ou sous l'inspiration libérale, si les réformes inscrites dans les traités de 1860 seront maintenues ou répudiées, enfin si ces traités, parvenus à leur échéance, pourront être renouvelés dans des conditions semblables à celles qui ont été stipulées lors des premières négociations. Ces trois questions, qui s'enchaînent et se confondent, ont par elles-mêmes une telle gravité qu'elles doivent être étudiées et résolues en dehors de toute préoccupation de parti politique.

Comment ce débat, assez restreint à l'origine, s'est-il étendu et agrandi au point de créer l'agitation dont nous sommes aujourd'hui témoins? Il y a trois ans, personne ne songeait à réviser, dans son ensemble, le régime libéral établi en 1860; les partisans de l'ancienne prohibition semblaient avoir complètement disparu; les protectionnistes ne réclamaient que l'élévation de certaines taxes

au profit d'industries en souffrance, et ils admettaient que cette assistance du tarif ne devait être que temporaire. Non-seulement il n'y avait aucune opposition au renouvellement des traités, mais encore la grande majorité des chambres de commerce, y compris celles qui représentent la cause protectionniste, insistaient pour que nos rapports d'échange avec l'étranger fussent garantis par des conventions formelles contre les variations éventuelles des législations douanières. Dans ces termes, la rédaction d'un tarif général, reproduisant à peu près les taxes de 1860, paraissait devoir être facile et les négociations avec les cabinets étrangers pouvaient s'ouvrir efficacement. En quelques mois, tout a changé de face. Il est survenu, en France et en Europe, une crise industrielle et commerciale qui a partout amené un ralentissement très sensible du travail et des échanges; la guerre d'Orient a prolongé cette crise en l'aggravant; plusieurs gouvernemens, dont les finances sont obérées, ont résolu, à l'exemple des États-Unis, de se créer des ressources par l'augmentation des droits de douane. Les protectionnistes ont profité de ces incidens. En France comme ailleurs ils ont relevé leur ancien drapeau, sous l'invocation du travail national et de l'intérêt populaire. Ils ont prétendu que le libre échange avait compromis la prospérité du pays, provoqué la crise, préparé des désastres, que l'on devait, sans plus tarder, retourner aux saines doctrines qui avaient cours avant 1860, qu'il fallait, à défaut de prohibition, surtaxer les produits étrangers et défendre l'industrie par l'armure d'un bon et solide tarif, en renonçant à ces traités dans lesquels le gouvernement s'exposait à des concessions imprudentes et irrévocables. C'est ainsi que peu à peu s'est ranimée la querelle entre les deux systèmes de législation commerciale, entre la protection et le libre-échange. Les anciens adversaires, que l'on pouvait croire, sinon réconciliés, du moins retirés de la lutte active, se retrouvent en présence sur le terrain où ils ont naguère si ardemment combattu. Ils se rencontrent, comme autrefois, devant les commissions d'enquête; ils reforment des associations et des ligues; ils font retentir toutes les voix de la publicité. Rien de plus légitime que ces appels à l'opinion; rien de plus utile, s'il doit en résulter, par la décision du parlement, un arrêt définitif sur la législation économique qui convient le mieux à notre pays et à notre temps.

I.

S'il ne s'agissait que d'un principe, le procès entre le régime de la protection et le régime de la liberté des échanges serait bientôt

jugé ; mais devant le législateur la question est posée sur le terrain des intérêts. Tous les efforts des protectionnistes tendent à démontrer que la réunion de leurs intérêts particuliers représente l'intérêt général et qu'il y a profit pour le pays à défendre par des barrières plus ou moins élevées le marché intérieur contre les produits étrangers. Il ne suffit donc pas d'établir l'excellence d'un principe ; il importe également de prouver que l'application de ce principe concorde avec l'intérêt public, et que la législation qui s'en inspire est celle qui doit profiter le plus sûrement à l'ensemble de la nation.

Dans l'état social tel qu'il est présentement constitué, la liberté du travail peut être considérée comme une liberté fondamentale ; elle figure au premier rang des libertés nécessaires. L'échange est un travail aussi bien que la production. Tout ce qui arrête ou gêne son mouvement est une atteinte directe à une liberté essentielle. — Dans notre état politique, qui tend de plus en plus à supprimer les privilèges corporatifs, les redevances personnelles, les impôts particuliers, il n'est plus possible de maintenir ni de faire revivre un régime qui a pour effet d'augmenter artificiellement le bénéfice de telle ou telle branche de travail et de créer ainsi, au profit de certaines catégories de citoyens, un privilège, un revenu, un véritable impôt. L'impôt n'est dû qu'à l'état. — Enfin, si l'on se place au point de vue des relations internationales, il est certain que l'établissement des barrières de douanes est en contradiction absolue avec les progrès matériels qui rapprochent les peuples au moyen des chemins de fer, de la navigation à vapeur, des télégraphes, etc. Comment, en présence de cette union presque universelle, proclamer une loi de divorce ?

Il n'est plus nécessaire, après tant de démonstrations éloquentes, de développer les arguments qui recommandent la liberté des échanges ; il suffit de les énoncer dans les termes les plus concis, en rappelant qu'il s'agit non-seulement d'un attribut de liberté, mais encore d'un droit de propriété auquel il ne peut être touché que sous la pression d'une nécessité absolument impérieuse. On ouvre des enquêtes afin de reconnaître dans quelle mesure, à quel degré il semble utile d'abaisser ou de relever les taxes douanières. Cette procédure est incorrecte. Les enquêtes devraient porter sur le point de savoir s'il est nécessaire de déroger, dans un intérêt spécial et déterminé, à la liberté du travail, au droit de propriété. Un tarif crée une servitude, une diminution de jouissance ; il équivaut à un acte d'expropriation pour cause d'utilité publique. Il ne serait pas indifférent que la question fût ainsi posée, conformément aux règles logiques et à l'inverse de ce qui est pratiqué dans les

enquêtes officielles. Le législateur ne cesserait pas un seul instant d'être éclairé par les principes, et il n'admettrait les exceptions qu'à la suite d'un examen rigoureux, tandis que, par le mode actuel, acceptant ou subissant tout d'abord comme un fait existant et acquis le tarif protecteur, il risque de perdre sa voie et de ne point rencontrer la lumière au milieu des arguties que lui opposent les coalitions d'intérêts particuliers. Les exceptions, c'est-à-dire les taxes indues ou exagérées, demeurent la règle, et la liberté du travail est encore une fois reléguée au second plan.

Quoi qu'il en soit, et sans insister davantage sur les démonstrations théoriques, il vaut mieux s'attacher à l'étude des faits qui doivent influer sur la rédaction de nos lois douanières et rechercher si le régime libéral, en matière d'échanges internationaux, est favorable ou nuisible à l'intérêt public. Il y a vingt ans, cet examen était difficile, et les réformes que sollicitaient les libre-échangistes pouvaient être contestées; car la prohibition régnait encore dans la plupart des tarifs, et la concurrence entre les forces industrielles des différens pays ne s'exerçait que dans des proportions restreintes. On en était donc réduit de part et d'autre à des affirmations et à des dénégations sans preuves; on discutait sur une hypothèse, et il était permis au législateur d'hésiter entre la confiance des partisans de la réforme et la défiance des partisans du régime existant. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le système libéral a franchi une première étape d'expérience; la concurrence internationale a été tolérée, encouragée, pratiquée dans une plus large mesure; on connaît les résultats de cet essai de réforme, et le débat s'appuie, non plus sur une hypothèse, mais sur les faits accomplis. L'opinion publique est donc en possession des argumens extérieurs qui, sans exclure les démonstrations doctrinales, sont de nature à l'éclairer le plus sûrement et à la fixer.

C'est en 1860 qu'a été conclu entre la France et l'Angleterre un traité de commerce, suivi, dans une courte période, de plusieurs conventions analogues entre la France et les principales nations de l'Europe. A partir de cette époque, le commerce extérieur de la France s'est considérablement accru. Les protectionnistes affirment que l'augmentation se produisait également sous l'ancien régime douanier et que, grâce au développement des chemins de fer, elle aurait atteint les mêmes chiffres par une gradation plus régulière. Cette assertion est peu admissible. Sans doute, même sous la prohibition, le commerce de la France, de même que celui de tous les pays, était en voie de progrès; ce progrès était dû à l'amélioration des procédés industriels, au perfectionnement des moyens de transport et à l'augmentation de la richesse générale; mais il

est certain que ces trois causes ont produit un résultat d'autant plus grand, quant au mouvement des échanges, qu'elles ont été secondées par la réforme de la législation internationale. Ainsi c'est par milliards que depuis 1860 la statistique chiffre la progression du commerce extérieur, alors que précédemment cette progression avait des allures beaucoup plus modestes. Au surplus, comment les protectionnistes peuvent-ils attribuer hypothétiquement à l'ancien régime une égale vertu d'expansion pour les rapports avec l'étranger? Puisqu'ils accusent le libre-échange de livrer le marché national à l'invasion des produits du dehors, ils commettent une singulière contradiction en prétendant que le régime, opposé par eux au libre-échange, aurait procuré le même chiffre d'affaires! Non, il ne saurait exister le moindre doute sur les résultats du traité de 1860, quant au mouvement accéléré que les réductions du tarif ont imprimé aux transactions commerciales. La France a importé des marchandises étrangères, elle a exporté des produits français dans des proportions qui n'auraient pu être atteintes avec le maintien des prohibitions et des taxes élevées. C'est là un point indiscutable, dont témoignent toutes les statistiques et qui doit être entièrement attribué à la réforme.

Cependant, lors même qu'ils admettent cette activité croissante des échanges, les protectionnistes ne se tiennent pas pour battus. En feuilletant à leur tour les documens statistiques, ils découvrent qu'avant 1860 la somme annuelle de nos importations excédait celle des exportations et que, depuis 1860, l'effet contraire s'est plus d'une fois produit; d'où il résulterait, suivant eux, que le mouvement des affaires nous a été défavorable, en nous laissant, pour le solde des opérations, débiteurs de l'étranger. Les économistes ont depuis longtemps fait justice de cet argument connu sous le nom de « balance du commerce; » mais on ne saurait dire que leurs dissertations aient obtenu jusqu'ici plein succès. La « balance du commerce » continue à jouer un grand rôle dans les discussions relatives au tarif; elle a conservé dans l'opinion populaire et même en hauts lieux une partie de son ancien prestige. Être obligé d'acheter plus qu'on ne peut vendre, avoir à payer plus qu'on ne reçoit, parfaire le solde par un appoint en numéraire, voilà, répète-t-on encore, un signe d'évidente infériorité, un symptôme d'appauvrissement, un achèvement vers la ruine! Et l'on part de là pour attester que la réforme de 1860 a commencé la ruine de la France.

C'est en vain que l'on engage les protectionnistes à consulter plus attentivement les statistiques et à observer que l'excédant des exportations, pendant certaines années, provient d'une plus grande

introduction de matières premières utilisées par notre industrie ou de denrées alimentaires destinées à combler le déficit accidentel de nos récoltes. Vainement on leur prouve que, prise dans son ensemble, l'exportation des produits fabriqués, qui représente particulièrement, suivant eux, le travail national, n'a jamais cessé de s'accroître et d'excéder le chiffre des produits similaires qui nous arrivent de l'étranger. Cette dernière considération, empruntée à leur propre doctrine, puisqu'elle montre l'étranger restant débiteur de notre production industrielle, ne les arrête pas, et ils s'en vont répétant que la France se ruine.

Entreprendre ici la réfutation de ce qu'on appelle encore la théorie de la balance du commerce et redire à ce sujet ce qui a été professé maintes fois par les économistes les plus autorisés, ce serait peine inutile. Il est également superflu de se livrer à une aride discussion de chiffres et d'expliquer comment l'écart signalé entre la somme des marchandises importées et celle des marchandises exportées est dû pour une grande part au mode d'évaluation adopté par la statistique officielle. En réalité, si, au lieu de se borner à lire les tableaux de douanes on tenait compte de tous les élémens d'échange, des nombreuses opérations commerciales et financières qui ne peuvent pas être constatées aux frontières et qui par conséquent ne figurent pas dans ces tableaux, on reconnaîtrait que l'argument des protectionnistes manque absolument de base pour ce qui concerne la France et que la balance nous serait plutôt profitable que désavantageuse. Ce qui est plus éloquent et plus saisissant que les théories contestées ou mal comprises et que les chiffres toujours contestables, c'est le résultat visible, palpable, du premier essai de réforme qui a été tenté dans notre législation économique. De bonne foi, à dater de 1860, s'est-on aperçu que la France est en train de se ruiner?

Tout au contraire, il est impossible de ne point observer que précisément à partir de cette date toutes les conditions de la vie matérielle se sont sensiblement améliorées. Le trésor public a consacré des sommes considérables aux grands travaux qui forment le capital de la nation; les fortunes privées se sont accrues, le bien-être s'est répandu dans les diverses classes sociales, par suite de l'élévation des salaires et de l'augmentation des profits. Les caisses d'épargne, les caisses de retraite, les caisses de secours mutuels, les institutions de toute nature, créées pour mettre en réserve les économies du travail, se sont multipliées avec des recettes de plus en plus abondantes. Récemment, il a fallu faire face au paiement de dépenses extraordinaires causées par d'épouvantables désastres, et la France a trouvé dans ses ressources immédiates et dans son

crédit le moyen d'y pourvoir. Que nous parle-t-on d'un pays ruiné? A quoi bon calculer, peser, mesurer ce qui a été importé et ce qui a été exporté sous l'œil de la douane et demander à une statistique pour le moins incertaine des argumens favorables ou contraires à une législation commerciale, alors que les faits, à la portée de chacun de nous, se chargent de fournir une démonstration plus éclatante que la lumière du jour? Il est clair que, si le pays était appauvri par la réforme douanière, il aurait été absolument incapable d'augmenter ses dépenses intérieures, d'accroître ses épargnes et de résister aux calamités et aux crises qui l'ont soumis depuis 1870 à de si rudes épreuves; ses économies réalisées auraient été bien vite absorbées, et il lui eût été impossible d'en reconstituer de nouvelles. — Il est donc permis de répondre aux protectionnistes qui crient à la ruine, d'abord que la ruine, fort heureusement, n'existe pas, et que l'activité du travail s'est traduite, au contraire, par de sérieux bénéfices, puis que cette activité et ces bénéfices coïncident avec l'extension de nos échanges avec l'étranger. La conclusion la plus modeste que nous puissions tirer de cet ensemble d'observations, c'est que les assemblées législatives, appelées à se prononcer sur le régime des tarifs, n'ont plus à revenir sur la réforme qui a été accomplie et que l'expérience ne leur fournit aucun motif, aucun prétexte pour retirer ou pour restreindre les franchises appliquées depuis près de vingt ans. La réforme de 1860 doit être mise hors de cause et tenue pour définitive.

Cette opinion est-elle contredite par les documens produits au cours des enquêtes qui ont été successivement ouvertes au sénat et à la chambre des députés? C'est ce qu'il convient d'examiner.

II.

L'enquête prescrite en novembre 1877 par un vote du sénat avait pour objet de « rechercher les causes des souffrances de l'industrie et du commerce, et les moyens d'y porter remède. » L'intérêt politique n'avait pas été étranger à la mesure. On était au lendemain des élections législatives, d'où était sortie une majorité contraire au ministère du 16 mai. Les promoteurs de l'enquête croyaient faire peser sur l'avènement de ce ministère la responsabilité de la crise industrielle. La composition de la commission de dix-huit membres, élue en séance publique, déconcerta ce calcul; mais les protectionnistes ne laissèrent point échapper l'occasion d'engager la campagne à leur profit, et la nomination de M. Pouyer-Quertier comme président de la commission indiquait suffisamment

dans quel esprit, vers quel but l'enquête allait être dirigée. — Deux mois après le vote qui ordonnait l'enquête du sénat, le gouvernement présentait à la chambre des députés (le 21 janvier 1878) le projet de loi relatif à l'établissement du tarif des douanes. Pour éclairer ses études, la commission législative ouvrit de son côté une enquête dans laquelle il s'agissait non pas seulement d'un examen général de la situation économique du pays, mais encore de l'examen spécial de chaque industrie, de chaque branche de travail, dont le nouveau tarif était destiné à régir les conditions par rapport à la concurrence étrangère. — Ces deux enquêtes, parallèlement organisées, se complètent l'une par l'autre; leurs procès-verbaux, qui ont été publiés, seront fréquemment invoqués dans le cours de la prochaine discussion sur le tarif.

La première observation qui se dégage de l'enquête du sénat, c'est que les souffrances de l'industrie et du commerce peuvent être attribuées à des causes multiples, complètement indépendantes de la concurrence étrangère. Ainsi, il a été reconnu que la crise n'atteint point seulement la France; elle est générale, elle s'étend à tous les pays manufacturiers, à tous les marchés. Il y a eu partout excédant de production et ralentissement de la consommation intérieure; — excédant de production, parce que l'industrie, réalisant des bénéfices considérables en 1872 et en 1873, a développé son travail outre mesure, sans prévoir le temps d'arrêt qui suit invariablement une période de prospérité exceptionnelle, — ralentissement de consommation, parce que plusieurs nations, y compris la France, ont éprouvé dans leur gouvernement intérieur des secousses plus ou moins violentes et des malaises financiers qui ont affecté les revenus et les salaires. En outre, la réduction simultanée du commerce extérieur s'explique par la fermeture du marché américain et par la guerre d'Orient. Ce n'est point la première fois que l'on assiste à des crises provenant de ce que la production n'est plus proportionnée avec la consommation, ni que l'on subit les conséquences de ce dérangement d'équilibre. Le phénomène est destiné à se représenter, car il est dans l'ordre naturel; il se manifeste tantôt sur le marché général, tantôt dans une région déterminée; il atteint soit l'ensemble des produits, soit telle ou telle catégorie de marchandises. On peut déplorer ces alternatives, parfois si brusques, qui viennent troubler l'harmonie du monde économique et compromettre le mouvement normal des affaires; mais il n'existe pas de procédé législatif pour remédier à cet inconvénient. La réglementation serait inefficace pour activer ou contenir le travail. La liberté seule est capable de résoudre le problème, qui consiste à remettre l'offre en rapport avec la demande ou la demande

avec l'offre, c'est-à-dire à faire que les besoins de vente et les facultés d'achat se rencontrent dans des conditions qui leur soient respectivement profitables.

Indépendamment de cette cause générale de la crise, l'enquête du sénat a signalé le préjudice qu'ont éprouvé de grandes industries par suite de l'irrégularité des saisons. Pendant trois ans, l'hiver a été d'une clémence exceptionnelle, et les produits fabriqués à l'usage de cette saison n'ont point trouvé la quantité habituelle d'acheteurs. Il y a eu là, pour diverses branches de travail, une cause très sérieuse de pertes. Le législateur n'y peut rien, pas plus qu'il ne peut parer aux méventes qui résultent souvent des variations inattendues de la mode.

La métallurgie est certainement l'une des industries les plus atteintes. Une part de ses souffrances est due à la substitution du rail d'acier au rail de fer. Le rail d'acier a une durée beaucoup plus longue; s'il a l'avantage de procurer une grande économie pour l'entretien des voies ferrées, son adoption a pour effet de diminuer dans des proportions très sensibles le travail des usines qui fabriquent les anciens rails, et de plus les rails usés que l'on remplace reviennent sur le marché et font concurrence aux fontes et aux fers bruts. L'acier détrône le fer! C'est une véritable révolution, et l'on sait que toute révolution laisse après elle des victimes. Ce qui arrive pour la métallurgie se produit également pour d'autres industries moins importantes, et l'on n'a point à regretter ces incessantes manifestations du progrès. La crise qui s'ensuit échappe à l'action du législateur et demeure sans remède.

Il n'en serait pas de même de la surcharge d'impôts qui pèse sur la France depuis ses désastres. On l'évalue à 750 millions, et l'on fait remarquer en même temps que depuis vingt années l'Angleterre a pu opérer des réductions de droits pour une somme qui dépasse 700 millions. Cet argument a été invoqué dans l'enquête pour établir que la France, si lourdement surtaxée, ne serait plus en mesure de lutter avec l'Angleterre, si largement dégrevée. En examinant de près les chiffres au moyen desquels est présentée cette comparaison, il serait facile de montrer qu'une partie des taxes modifiées en sens contraire dans chacun des deux pays n'exerce pas d'influence directe sur le prix de revient des produits manufacturés, et que l'argument, très saisissant à première vue, n'a point toute l'importance qui lui est attribuée. Cette réserve faite, on ne saurait méconnaître que les impôts excessifs qui pèsent sur les producteurs et sur les consommateurs français ont dû aggraver le malaise qui date de 1875, et il convient de s'en préoccuper très sérieusement : mais il faut en même temps considérer

que, si depuis vingt ans l'Angleterre a eu l'heureuse fortune de pouvoir diminuer quelques-unes de ses taxes dont le montant, même après ces dégrèvements, demeure encore fort élevé, les autres pays de l'Europe et les États-Unis ont eu à subir, comme la France, de très grandes augmentations d'impôts. L'Allemagne, l'Autriche, la Russie, l'Italie, ont vu leurs budgets s'enfler de nombreuses surtaxes, de telle sorte que, pour la concurrence, le travail de ces nations est soumis à un renchérissement à peu près égal à celui qui est signalé en France, sans compter que leur crédit et leurs ressources financières sont loin d'aller de pair avec les nôtres.

De ces observations, recueillies au sujet de la crise industrielle et commerciale, il résulte clairement que la réforme de 1860, que les traités conclus à partir de cette époque en vue d'étendre les rapports d'échange avec l'étranger, ne sont point responsables de cette crise, dont l'origine et la persistance s'expliquent par de tout autres motifs. Aussi la commission du sénat ne s'est-elle point crue autorisée par les documens de l'enquête à condamner en principe le régime libéral ni le système des traités de commerce que la plupart des manufacturiers, entendus par elle, avaient attaqués dans les termes les plus vifs; mais, composée en majorité de protectionnistes, elle a demandé que la question des traités fût réservée, que l'on se bornât à proroger provisoirement les conventions existantes, et que le nouveau tarif général, destiné à servir de règle pour les négociations ultérieures, fixât des droits plus élevés au profit des industries en souffrance (1). Pour atténuer une crise qui provient de causes multiples, elle n'a indiqué d'autre remède que le relèvement des taxes douanières. Il est permis de dire que la consultation n'est point complète, que les docteurs, après avoir observé exactement les symptômes du mal, n'ont point ordonné de remède approprié, et que, si une plus forte dose de protection servie par les douaniers devait être efficace, il vaudrait mieux revenir franchement tout de suite à l'ancien régime de la prohibition. Au

(1) Voici le texte de la résolution proposée par la commission du sénat (rapport de M. Ansel) :

« Le sénat engage le gouvernement à réserver, quant à présent, la question des traités de commerce et à proroger simplement ceux qui existent jusqu'à la promulgation du nouveau tarif des douanes, dont le parlement est saisi.

« Ce tarif général, qui devra être établi dans le plus bref délai possible, sera appliqué, provisoirement, à tous les pays qui nous accorderont le traitement de la nation la plus favorisée et ne grèveront pas nos produits de droits supérieurs aux nôtres. Pour les nations qui ne nous accorderaient pas ces conditions, le tarif serait majoré dans une proportion que les chambres détermineront.

« Le sénat demande que les droits qui protègent actuellement nos industries ne soient diminués pour aucune et qu'ils soient relevés dans une mesure suffisante pour celles qui sont en souffrance, »

surplus l'enquête est demeurée en quelque sorte à l'état platonique, en ce sens qu'elle n'a été l'objet d'aucune discussion au sein du sénat. Cette assemblée n'avait pas à délibérer sur un programme conçu en termes généraux, puisque dans le même moment le projet d'un tarif complet était soumis à la chambre des députés et que la question devait se présenter ultérieurement devant le sénat avec des propositions chiffrées sur chaque article. Au point de vue pratique, l'enquête à laquelle s'est livrée de son côté la commission de la chambre des députés, sous la présidence de M. Jules Ferry, intéresse plus directement l'œuvre législative.

Il s'agit là en effet d'une investigation portant sur une proposition formelle et embrassant toutes les questions, principales et accessoires, qui se rattachent à la fixation du tarif. En premier lieu, les droits inscrits dans le projet qui a été préparé par le gouvernement, après avis du conseil supérieur du commerce et du comité consultatif des arts et manufactures, sont-ils convenablement établis? Pourraient-ils être abaissés ou relevés? Puis, le taux proportionnel des droits étant réglé, les droits spécifiques, c'est-à-dire au poids, doivent-ils être substitués aux droits à la valeur qui ont été appliqués, d'après les traités, à un certain nombre de marchandises? Faut-il maintenir les surtaxes d'entrepôt et conserver le régime des admissions temporaires, qui, limité d'abord à quelques articles, a reçu peu à peu une grande extension et dont les résultats ont donné lieu à de fréquentes controverses? Enfin, les traités de commerce étant expirés, la France est-elle intéressée à les renouveler, à créer ainsi des tarifs conventionnels modifiant, au regard de divers pays étrangers, le tarif général, et, dans le cas de l'affirmative, la clause « de la nation la plus favorisée » doit-elle continuer à être insérée dans les conventions? — Telles sont les questions précises auxquelles ont eu à répondre les déposans admis devant la commission d'enquête.

Il n'est pas indifférent de faire observer que le projet de tarif présenté par le gouvernement contient diverses augmentations de taxes, si on le compare avec le régime établi par le traité de 1860. Parmi ces augmentations, les unes sont motivées par l'intérêt fiscal et dégagées de toute idée de protection; les autres sont, au contraire, destinées à limiter l'importation du produit étranger. En outre la substitution proposée des droits spécifiques aux droits à la valeur a pour effet d'augmenter le taux proportionnel de la taxe pour de nombreuses catégories de marchandises, notamment pour celles qui se vendent au plus bas prix et qui appartiennent à la grande consommation. Bien que le gouvernement ait déclaré, dans l'exposé des motifs, qu'il entendait « prendre les taxes inscrites au tarif conventionnel pour base de notre régime économique, » le

nouveau tarif est, en réalité, moins libéral que le tarif conventionnel appliqué depuis 1860. La commission législative ne doit pas perdre de vue ce premier point, qui est incontestable. Ce n'est pas seulement une halte dans la voie de la réforme, c'est un mouvement en arrière, et l'on comprend que les protectionnistes, encouragés par cette concession, apportent dans le débat, aujourd'hui rouvert à leur profit, une ardeur et des espérances auxquelles ils semblaient avoir depuis longtemps renoncé.

La commission des tarifs a donc vu comparaître devant elle les représentans de la plupart des industries, plaidant et concluant dans leur propre cause, armés d'argumens techniques, de prix de revient et de prix courans, étalant leur misère et déposant presque leur bilan, les uns pour démontrer que le projet de loi ne leur accorde pas une protection suffisante, les autres pour supplier que l'on se garde de modifier, par un dégrèvement quelconque, les tarifs établis. Il y a bien eu, dans ce concert de plaintes et de réclamations, quelques notes discordantes; ainsi, fidèles à des traditions fondées sur les intérêts qu'elles représentent, les chambres de commerce de Lyon et de Bordeaux ont protesté par la voix de leurs délégués contre les tendances protectionnistes; plusieurs industriels sont venus déclarer que le régime des droits de douane leur est plus nuisible qu'utile; en dehors des rangs de l'industrie, il s'est rencontré des défenseurs de la liberté commerciale qui ont obtenu de la commission l'attention bienveillante qu'ils méritaient. L'enquête, il faut le reconnaître, a été aussi complète que possible, M. Jules Ferry et ses collègues ayant accueilli tous les intérêts, toutes les opinions qui désiraient se faire entendre; mais on comprend aisément que, dans les enquêtes de cette nature, ce sont les intérêts qui se montrent les plus empressés, qui encombrant l'audience et qui parlent le plus haut. C'est ainsi que la commission a été le plus souvent condamnée à écouter des plaidoyers protectionnistes et que dans les procès-verbaux de l'enquête les demandes d'augmentation des tarifs tiennent la plus grande place.

Il en a été absolument de même, lors de l'enquête de 1860, devant le conseil supérieur du commerce qui fut chargé de fixer le taux des tarifs limités au maximum de 30 pour 100 par le traité anglo-français. La situation était alors beaucoup plus délicate, car on s'attaquait à la prohibition pour ouvrir le marché français à la concurrence des produits britanniques, tout en prenant les précautions nécessaires pour que cette concurrence, à ses débuts surtout, ne vînt pas écraser l'industrie nationale. Il y avait là un double problème à résoudre, et les rédacteurs des nouveaux tarifs se trouvaient nécessairement dans le plus sérieux embarras, puisque la statistique du passé prohibitif, statistique composée de zéros à la co-

bonne des importations, ne leur fournissait aucun élément d'information, même approximative, pour l'établissement des taxes qui devaient réaliser les intentions du traité. L'incertitude était d'autant plus grande que tous les industriels réclamaient énergiquement la totalité de la protection de 30 pour 100 que la convention avait stipulée comme un maximum, et se déclaraient perdus, eux et leurs ouvriers, si le gouvernement commettait l'imprudence d'adopter un tarif inférieur. — Comment résister, disaient-ils, à l'industrie anglaise, qui obtient au plus bas prix les métaux, la houille, les matières premières apportées de tous les points du monde dans ses vastes entrepôts, et le crédit qui entretient et développe le travail ! Et s'il arrive par hasard que pour certains produits la France n'ait pas à redouter au même degré la concurrence anglaise, prenez garde à la Belgique, à l'Allemagne, à la Suisse, qui, fabriquant ces produits dans des conditions d'économie exceptionnelle, nous les enverront par la voie de l'Angleterre, en attendant qu'elles obtiennent à leur tour le bénéfice d'un traité qui leur ouvrira l'accès direct de notre marché. La suppression des prohibitions, ce n'est qu'un péril : un tarif au-dessous de 30 pour 100, c'est la ruine ! — Voilà quel était le langage des manufacturiers, multipliant à l'appui de leurs déclarations les calculs les plus détaillés sur les ressources comparées des industries étrangères et de l'industrie française. Le conseil supérieur ne céda point à ces exigences, puisqu'il adopta pour la plupart des articles un régime de taxe variant de 15 à 20 pour 100 ; mais ne doit-on pas reconnaître que ses décisions furent influencées, dans une certaine mesure, non-seulement par le bruyant concert de plaintes et de supplications qui s'exécuta devant lui, mais encore et surtout par cette considération que, les tarifs conventionnels ayant une durée ferme de dix ans pendant lesquels l'erreur était irréparable, il valait mieux dans le doute pécher par excès que par insuffisance de protection ? En d'autres termes, si les membres du conseil supérieur de 1860 avaient pu lire dans l'avenir et prévoir sûrement les résultats de leurs tarifs, ils n'auraient pas hésité à établir des droits moins élevés, qui auraient été suffisants pour sauvegarder les intérêts de l'industrie française. Par conséquent, prendre pour type de notre loi douanière en 1879 le régime de taxes adopté en 1860, c'est demeurer bien en deçà des réformes qui auraient dû être accomplies il y a dix-neuf ans, c'est faire à l'intérêt exclusif des manufacturiers une concession exagérée et injustifiable, à moins que l'on ne prouve que depuis dix-neuf ans la France serait tombée en pleine décadence industrielle.

Les deux enquêtes se ressemblent d'ailleurs d'une manière frappante : ce sont les mêmes argumens répétés souvent par les

mêmes organes. La commission des tarifs a entendu quelques-uns de ces manufacturiers qui, en 1860, avaient fait part de leur mort prochaine, et qui venaient de nouveau, en 1878, prononcer le *de profundis* sur leur industrie. Elle a subi pareillement leurs statistiques, leurs comptes de fabrication, leurs prix de revient. Elle pouvait s'y attendre, puisque c'est le même procès qui s'agite, mettant en mouvement les mêmes intérêts et les mêmes plaideurs qu'en 1860; mais il lui était permis d'espérer qu'une partie des arguties, maintes fois jugées et condamnées, qui allongent sans utilité les plaidoyers protectionnistes, lui seraient épargnées, que l'on n'imposerait pas à sa patience cette kyrielle de chiffres qui, même s'ils sont exacts, ne prouvent rien contre l'évidence des faits, et qu'elle ne serait plus sollicitée d'évaluer pour chaque industrie, pour chaque industriel, le prix de revient. L'argument du « prix de revient, » auquel on persiste à donner une si grande place dans cette discussion, doit être absolument écarté, attendu que s'il est possible d'établir pour une usine déterminée le compte de fabrication, il est impossible d'obtenir pour l'ensemble des usines se livrant à un travail semblable une moyenne qui soit d'une exactitude suffisante pour servir de base à la fixation d'un tarif général. Prenez deux filatures : le prix de revient de l'une n'est pas le prix de revient de l'autre. Tous les élémens de l'une à l'autre varient dans des proportions qui défient les calculs les plus scrupuleux : frais généraux, prix des matières, main-d'œuvre, transports, moyens de crédit, procédés et ressources de vente, tout diffère, même si la comparaison s'applique à deux établissemens placés en apparence dans des conditions égales. En outre, quel coefficient donner dans ce calcul à la personnalité de l'industriel qui dirige l'usine, à son expérience, à son habileté, à son activité, bref, à ses qualités morales et intellectuelles qui contribuent évidemment à faire varier le prix de revient? Non, le législateur n'a pas à tenir compte d'un argument qui n'a de valeur que pour les intérêts particuliers et qui ne concerne à aucun degré l'intérêt public. Tout ce que l'enquête contient à ce sujet (et pour certaines industries l'enquête ne contient pas autre chose) doit être considéré comme nul et non avenu. La meilleure démonstration que l'industrie française peut travailler et vivre dans les conditions légales qui lui ont été faites par les tarifs de 1860, c'est qu'elle est encore debout, après avoir traversé de bons et de mauvais jours, survivant aux crises commerciales, financières, nationales, qui l'ont plus d'une fois éprouvée durant cette période de dix-neuf ans, survivant à la sentence de mort qu'elle avait prononcée contre elle-même, lorsqu'elle s'était crue menacée par la concurrence.

Il semble donc inutile d'analyser, même sommairement, cette

longue série de dépositions qui, dans l'enquête actuelle, ont été consacrées à la défense des intérêts de chaque industrie; mais on ne saurait négliger quelques traits particuliers qui caractérisent cette enquête et la distinguent de la précédente. Il faut observer d'abord que, malgré la discipline du parti protectionniste, quelques-uns des intérêts, autrefois coalisés contre notre réforme douanière, se sont détachés du gros de l'armée et s'opposent aux surtaxes que réclament leurs anciens alliés. Certaines catégories de tissage ne sont plus d'accord avec la filature; les imprimeurs sur étoffes protestent contre les droits à l'aide desquels seraient protégés les produits chimiques, la laine peignée ne s'entend plus avec la laine cardée; beaucoup d'industries sollicitent la suppression complète des droits sur la houille, pendant que les représentans des houillères déclarent que le maintien du tarif leur est indispensable, etc. Il n'y a, dans ces attitudes respectives, que la contradiction naturelle des intérêts; les questions de principe demeurent tout à fait étrangères à ce débat intérieur de la protection; mais il n'en résulte pas moins que toute augmentation sur le tarif actuel fera certainement plus de mécontents que de satisfaits. Si chacun veut être protégé pour les produits qu'il vend, chacun est disposé à considérer comme abusive ou excessive la protection dont profitent les produits qu'il achète. Les procès-verbaux des enquêtes trahissent en maints endroits le conflit qui existe désormais entre les industries différentes, quelquefois entre les branches spéciales d'une même industrie, et il est évident que, par l'effet de la division du travail, ces oppositions d'intérêts ne pourront que se multiplier. Avec la liberté des échanges ou avec les taxes très réduites, la difficulté disparaîtrait; mais, sous le régime de la protection, elle devient presque insurmontable. La commission des tarifs a dû s'en rendre compte. Le parti protectionniste n'est plus aujourd'hui compact comme il l'était en 1860; il comprend des groupes qui se divisent en sous-groupes, à l'instar des partis politiques, et le moindre sous-groupe n'hésite pas, si son intérêt l'y convie, à déchirer l'ancien drapeau.

En même temps, la publicité très justement donnée à l'enquête, sa durée, les tendances protectionnistes qui se révèlent dans plusieurs passages de l'exposé des motifs, les mêmes tendances attribuées, à tort ou raison, à la majorité de la commission, toutes ces circonstances ont fait que nombre d'industries sont accourues à l'enquête avec un empressement inattendu et se sont ruées en quelque sorte à l'assaut du tarif. Pourquoi en effet ne pas protéger ceux-ci, quand on protège ceux-là? Chacun n'a-t-il pas droit à une part de ce budget? Et alors ont défilé devant la commission du tarif

les solliciteurs et les réclamanç de toute provenance, ceux-ci pour le vinaigre ou la bière, ceux-là pour les chapeaux de paille, les uns pour les peaux de lapin, les autres pour les joujoux, pour les soldats de plomb et les « bébés, » qui ne peuvent encore, paraît-il, résister à la concurrence de l'Allemagne. Et les sièges de canne, et les crayons, et les serinettes, et les violons, et les carreaux de briques, et le cirage, et les boutons de chemise, et l'amidon, et les sardines! Tout cela est venu réclamer son obole de protection contre la concurrence étrangère. Cette représentation, trop prolongée peut-être, a dû parfois égayer nos législateurs; il est à souhaiter qu'elle les ait suffisamment édifiés sur la valeur des argumens produits dans le sens d'une aggravation de droits et sur l'âpreté presque ingénue de ceux qui prétendent exploiter à leur profit les taxes douanières.

Voici, par exemple, les fabricans d'alun et de sulfate d'alumine. L'ancien tarif fixait un droit de 30 francs par 100 kilogrammes, qui s'est trouvé réduit à 1 fr. 15 cent. pour la provenance italienne, en vertu du traité. Le nouveau tarif propose ce même droit de 1 fr. 15 cent. à titre général. Nos fabricans réclament 8 francs. Il s'agit d'une matière nécessaire à l'industrie; sa production emploie une douzaine d'établissements, qui paient environ 1,500,000 francs de main-d'œuvre. Or il se trouve que l'Italie obtient l'alun à très bas prix et peut nous le fournir en quantités indéfinies. Le dommage est si grand pour les fabriques d'alun qu'il faut y mettre ordre au moyen d'un gros droit. Ce n'est pas tout: il y a près de Rome, à Tolfa, dans l'ancien domaine du pape, un terroir qui donne l'alun presque naturel. Sous le gouvernement pontifical, qui ne s'occupait pas des choses d'industrie, ce terroir n'était pas exploité; mais depuis qu'il appartient au royaume d'Italie, une société s'est avisée de le mettre en valeur, et elle vend aujourd'hui cette terre d'alun. Il convient donc de surtaxer non-seulement l'alun et le sulfate d'alumine, mais aussi la terre de Tolfa. Jusqu'ici le raisonnement est conforme à la doctrine protectionniste. Mais on fait remarquer aux fabricans d'alun que, malgré les désavantages dont ils se plaignent, ils ont pu exporter à l'étranger, en Russie, en Espagne, en Amérique, des quantités assez considérables d'alun français, ce qui semblerait indiquer une situation relativement prospère. Nullement, répondent-ils, et ici il faut citer: « Nous avons pu jusqu'ici exporter 3 millions de kilogrammes par an, parce que les prix de vente à l'extérieur étant rémunérateurs, nous faisons des sacrifices sur nos bénéfices pour exporter à des prix inférieurs à ceux de l'intérieur; cette manière de procéder ne nous est plus possible aujourd'hui, les bénéfices à l'intérieur ayant disparu. »

Par conséquent les fabricans d'alun se servaient du tarif pour faire payer plus cher en France qu'en Russie leurs produits protégés; c'était le consommateur français qui payait une partie du prix de l'alun acheté par le consommateur russe. De la part de ces fabricans, l'aveu n'est pas dépourvu de naïveté; mais pour nous, pour la commission du tarif, il est plein d'enseignemens.

L'enquête fournit maints exemples de demandes aussi peu justifiées. Telle industrie réclame une augmentation de droits, parce qu'il a été découvert en Allemagne ou ailleurs un procédé perfectionné qui permet à la concurrence étrangère de travailler à plus bas prix; d'après ce raisonnement, le tarif serait le châtiment du progrès. Telle autre industrie reconnaît qu'elle se trouve dans de bonnes conditions, elle se vante même d'exporter la plus grande partie de ses produits, elle se passerait actuellement de toute protection douanière; mais elle est prévoyante, elle suppose que tôt ou tard il pourrait se créer au dehors des fabriques similaires, et elle désire être rassurée par des taxes préventives. La commission ne s'arrêtera certainement pas à de pareils argumens; il est utile néanmoins de les faire connaître pour montrer quelle est en cette matière la logique des intérêts privés.

On dit et on répète que ces intérêts privés représentent un grand intérêt général, qu'il s'agit de la richesse et de la prospérité du pays, du salaire de millions d'ouvriers, de la protection du travail national. Tel était en 1860 et tel est encore aujourd'hui le langage des industriels. Nous admettons qu'il est sincère, mais n'a-t-il point perdu toute autorité, depuis que l'expérience a démontré les avantages de la réforme économique? La suppression des prohibitions a-t-elle appauvri le pays, réduit les salaires, ralenti le travail? Le législateur ne saurait plus se laisser émouvoir par ces déclamations surannées. L'intérêt général, l'intérêt national n'est point là où les protectionnistes s'obstinent à le placer. Pour le consulter sérieusement, on ne doit pas s'en tenir à l'opinion des citoyens qui fabriquent et vendent les produits; il faut s'adresser également à ceux qui les achètent et les consomment, c'est-à-dire à la nation tout entière. Or, que la nation le sache bien, s'il était donné satisfaction aux demandes de taxes et de surtaxes qui ont été réclamées devant la commission d'enquête, ce serait le consommateur français qui paierait les frais de ce savant régime. Plus encore que par le passé, tous les produits dont il a besoin seraient grevés de droits; d'un supplément d'impôt qui ne profiterait même pas à l'état. En outre, comme on vient de le voir, le consommateur français serait en certains cas exposé à payer ses produits plus cher, à seule fin de permettre qu'ils soient vendus plus bas au consommateur étran-

ger. Non, l'intérêt général ne réside point dans ce renchérissement artificiel qui frappe la totalité des citoyens : il exige au contraire que la communauté possède les plus grandes facilités d'approvisionnement, qu'elle ait accès aux divers marchés, qu'elle soit mise en état de tirer parti des avantages naturels et des progrès industriels qui se révèlent en France et dans le monde entier. Les lois qui empêchent les échanges, les combinaisons qui font la cherté sont condamnées par l'intérêt général aussi bien que par les principes supérieurs de justice et d'égalité devant l'impôt.

Les protectionnistes invoquent sans cesse l'intérêt des ouvriers. A les entendre, la réduction des tarifs entraînerait la liquidation de nombreuses usines et causerait la ruine du salaire. Ne vaut-il pas mieux, disent les avocats de la filature et du tissage, maintenir des taxes qui ne représentent le plus souvent qu'une proportion infiniment petite, quelques centimes, dans le prix de vente du produit fabriqué, et obtenir par ce moyen la double sécurité du capital et du travail? Le même raisonnement était employé lorsque l'on proposait, en 1872, de rétablir les droits sur le coton brut et sur d'autres matières premières; on alléguait, pour excuser cette proposition purement fiscale, que la taxe serait sans influence appréciable sur le coût des vêtemens. Quelques centimes en effet, ce n'est guère; mais les centimes ajoutés aux centimes peuvent former un gros total, et c'est précisément ce qui arrive par l'effet des tarifs. S'il est vrai que l'ouvrier tisseur profite, comme son patron, de la taxe appliquée aux tissus, il paie de son côté une part de la prime qui est allouée sous la même forme à toutes les industries dont sa famille consomme les produits. Les quelques centimes qu'il reçoit en plus pour son salaire journalier sont largement dépassés par l'accumulation de ceux qu'il paie indirectement, mais très réellement, pour les salaires des autres. En définitive, tous les ouvriers sont plus ou moins lésés par ce prétendu régime de protection nationale, ils sont lésés comme consommateurs, au même titre et peut-être dans une plus grande proportion que les autres catégories de citoyens.

Ce point établi, est-il nécessaire de discuter l'hypothèse désespérée par laquelle on nous représente les ateliers fermés et les ouvriers sans travail? Nous avons entendu cette même menace en 1860 et nous savons ce qu'il faut en craindre; mais, à supposer que l'expérience ne nous ait pas éclairés en nous donnant confiance, est-ce qu'il est possible d'imaginer qu'une nation telle que la nôtre, avec son sol, avec ses aptitudes si variées, avec ses ressources de tout genre, va désarmer, abdiquer le travail, rester inerte devant la concurrence des autres nations et qu'il n'y aura plus chez elle

d'emploi ni pour les capitaux ni pour les bras! Notre pays gardera toujours ses avantages naturels, et la concurrence, en le forçant à améliorer ses procédés de fabrication, rendra le travail plus actif en même temps qu'elle le délivrera de quelques industries ruineuses. Ruineuses en effet sont les industries qui ne peuvent vivre qu'à la condition de se sentir protégées par des taxes trop élevées; ruineuses pour le pays, parce qu'elles dépensent, en capital et en main-d'œuvre, une force perdue qui serait utilisée dans d'autres branches de travail; ruineuses pour les consommateurs, c'est-à-dire pour tout le monde, parce qu'elles prélèvent sur nos besoins un impôt exorbitant. Eh bien! soit, quelques industries succomberont, et il se pourra que des ateliers soient fermés au travail. Cette hypothèse, si pénible qu'elle soit, et d'ailleurs très limitée, est-elle de nature à retenir le législateur? Les crises partielles et momentanées de la main-d'œuvre, qui surviennent en tout pays, soit par suite du ralentissement des transactions, soit à cause de faillites particulières, sont tout aussi douloureuses pour les familles d'ouvriers, et ce n'est point à la loi, œuvre d'intérêt général et permanent, que l'on demande d'y porter remède. Sans remonter bien loin dans le passé, l'intérêt des ouvriers a-t-il empêché les filateurs, les tisseurs et tant d'autres de remplacer l'ancien mode de travail par le travail mécanique, en réduisant au chômage un grand nombre de bras? Aujourd'hui même ne voyons-nous pas les ouvriers qui se livraient à la culture et à la préparation de la garance congédiés devant l'introduction de la garance artificielle que nos manufacturiers n'hésitent pas (et ils ont raison) à faire venir de l'étranger où elle coûte moins cher? Ces conséquences sont inévitables; elles accompagnent chaque évolution du progrès industriel, elles affectent tantôt le capital, tantôt la main-d'œuvre. Il n'appartient pas aux patrons d'en tirer un argument pour la question qui se discute, et ils commettent une faute grave lorsqu'ils tentent d'exciter par ce moyen les passions des populations ouvrières.

Il a été souvent fait mention, dans la partie de l'enquête relative aux tarifs, de la concurrence américaine. Avant la guerre de sécession, les États-Unis recevaient de l'Europe, en échange de leurs produits agricoles, une grande quantité de produits fabriqués. Après la guerre, le gouvernement, obligé d'augmenter les recettes du trésor, a imposé sur les marchandises étrangères des droits d'entrée fort élevés. Ce tarif a déterminé les Américains à produire eux-mêmes les articles que l'Europe leur fournissait et à développer leurs manufactures. L'exposition universelle de 1878 a prouvé les progrès considérables qu'ils ont réalisés dans les formes les plus variées de l'industrie, et il résulte des statistiques commerciales que leurs ex-

portations augmentent rapidement, tandis que les importations diminuent. On cite des envois de machines américaines en Angleterre, et il paraît que les cuirs américains sont prêts à envahir l'Europe. Le régime douanier, qui a été adopté de l'autre côté de l'Atlantique, a produit des effets dont l'industrie européenne s'est montrée aussi effrayée que surprise; n'est-il pas rationnel cependant que l'importation, barrée par un tarif presque prohibitif, se soit arrêtée, que la fabrication se soit développée afin de pourvoir à la consommation privée de ses approvisionnements extérieurs, et que l'exportation ait été nécessaire pour écouler le surplus d'une production surexcitée par les circonstances et par le génie particulier des Américains? Il reste à savoir si ce régime économique tournera définitivement à l'avantage des États-Unis. Au début, il paraissait merveilleux; le capital et la main-d'œuvre étaient largement rémunérés, les salaires haussaient avec les profits, et, la spéculation aidant, le travail allait à toute vapeur. C'était la lune de miel de la prohibition. Cette prospérité fondée sur un tarif n'a point duré; bientôt s'est ouverte la période des crises; l'encombrement a déprécié les marchandises, les salaires ont subi une baisse énorme, les consommateurs, gorgés de produits nationaux, se sont plaints d'être privés des articles européens qui répondaient naguère à leurs besoins et à leurs goûts; les villes maritimes ont souffert de la diminution du trafic avec l'Europe; bref le malaise et le mécontentement se propagent, et l'on s'en prend au tarif, contre lequel s'élèvent, de toutes parts, d'énergiques réclamations. Aux États-Unis, une question qui est ardemment discutée est vite résolue. Il est donc permis de s'attendre à la prompte issue de cette aventure prohibitionniste qui a jeté le trouble dans les affaires du monde entier.

Quoi qu'il en soit, cette explosion industrielle laissera des traces, et une partie des manufactures, créées dans la serre chaude de la prohibition, doit survivre à la réforme du tarif. Ce n'est après tout que la réalisation hâtive d'un progrès infaillible. Jusqu'ici les États-Unis, occupant d'immenses espaces, se consacraient principalement au travail agricole: ils comptent aujourd'hui une population de 40 millions d'âmes; ils ont vu successivement s'élever de grandes villes, devenues des foyers de main-d'œuvre et des centres de consommation; ils ont la houille, le fer, les matières premières les plus précieuses; leurs communications intérieures sont desservies par de magnifiques cours d'eau naturels, par des canaux, par 100,000 kilomètres de voies ferrées; ils possèdent, en un mot, tout l'outillage, toutes les ressources qui constituent une nation industrielle. Ils devaient donc plus ou moins tôt tourner leurs efforts vers les manufactures, mettre directement en œuvre ce qu'ils pro-

duisent et engager la lutte de concurrence avec les fabriques de l'Europe. On s'étonne de cet événement comme s'il était imprévu; on le dénonce comme une révolution qui menace les usines de France, d'Angleterre, d'Allemagne, et l'on supplie les gouvernemens d'user des rigueurs du tarif pour en conjurer les effets! Ce n'est pourtant pas la première révolution de ce genre, et ce ne sera point la dernière; il existe encore de par le monde des nations qui s'aviseront de vouloir nous expédier des produits achevés au lieu de nous vendre des matières premières; l'Inde un jour tissera une plus grande part de ses cotons, l'Australie de ses laines, la Chine et le Japon de leurs soies. Qui oserait prétendre qu'il faut empêcher cela? Comment aurait-on la pensée de maudire et de repousser ces dons du travail qui contribuent, par l'échange, au bien-être universel? Que l'on y réfléchisse, en négligeant les détails infimes des intérêts particuliers pour ne consulter que le sentiment supérieur de l'intérêt général: ce serait commettre un acte vraiment barbare que de surtaxer ainsi le progrès et de priver toute une nation des avantages que les autres pays auraient la sagesse de s'approprier. Ne nous alarmons pas de voir les États-Unis entrer à leur tour dans la carrière industrielle. S'ils réussissent, l'Europe est de force à rivaliser avec eux, et il ne résultera de cette lutte qu'un échange plus actif des produits. Les États-Unis sont-ils dès aujourd'hui pour nous des concurrents plus redoutables que ne l'étaient l'Angleterre et la Belgique lors de la conclusion des traités de 1860? La France est demeurée supérieure dans certaines branches de travail, inférieure pour d'autres, et finalement l'accroissement des transactions internationales a profité à la France comme à la Belgique et à l'Angleterre. Le régime des traités est en effet le complément ou plutôt le correctif de la loi douanière; aussi devait-il être compris dans le programme de la commission d'enquête, et il convient de s'y arrêter avant de terminer cette étude sur le tarif.

III.

Tant que le libre-échange ne sera pas universellement pratiqué, il y aura des traités de commerce, et les tarifs de douane seront partiellement modifiés par des conventions diplomatiques. Cette procédure n'est qu'un expédient dont nous avons déjà, dans un précédent travail (1), exposé les inconvéniens et les avantages; quels que soient ces inconvéniens, il est et sera longtemps encore nécessaire pour étendre les opérations du commerce extérieur, et

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 février 1877, les *Traités de commerce et les Tarifs de douane*.

surtout pour procurer à l'industrie et au négoce la sécurité dont ils ont besoin ; il est particulièrement indispensable pour les pays qui se livrent avec le plus d'activité et de succès au travail manufacturier, les produits de ce travail étant le plus exposés aux rigueurs des tarifs. Par conséquent, il est peu de nations qui aient autant d'intérêt que la France à conclure des traités de commerce.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de se rappeler à quel point l'industrie et le commerce de la France ont été tout récemment troublés dans leurs relations avec l'Italie et avec l'Autriche, par suite de l'expiration des traités qui n'avaient pas été remplacés par des conventions nouvelles. De même, à défaut de traité, nos rapports avec l'Espagne ont été pendant plus d'un mois très gravement compromis. Il a fallu d'urgence, et sous le coup d'unanimes réclamations, recourir à des arrangemens provisoires qui ont permis la reprise des affaires en attendant que les tarifs conventionnels soient, de part et d'autre, réglés à titre définitif.

L'émotion n'a pas été moindre sur l'avis de la dénonciation des traités conclus avec l'Angleterre et avec la Belgique. Cet acte n'aura son effet qu'au 1^{er} janvier 1880 ; les conventions dénoncées resteront en vigueur jusqu'à la fin de la présente année ; mais si, dans ce délai, on ne parvient pas à s'entendre sur les clauses des conventions nouvelles, à quels tarifs, à quel régime seront soumises les marchandises échangées entre la France et l'Angleterre, entre la France et la Belgique ? Il s'agit là de milliards qui se composent tout à la fois de produits agricoles et de produits manufacturiers ; il n'y a pas une branche de travail qui ne soit touchée par cet acte de dénonciation qui a procédé de l'unique initiative de notre gouvernement, et auquel on pouvait d'autant moins s'attendre qu'il est de nature à provoquer, au point de vue constitutionnel, une objection des plus sérieuses. D'après l'article 8 de la loi qui règle les rapports des pouvoirs publics, l'approbation des traités de commerce est réservée au vote des deux chambres. La constitution a voulu que la représentation nationale fût expressément appelée à se prononcer sur des actes qui engagent à un si haut degré les intérêts du pays, en modifiant les conditions de son agriculture, de son industrie et de son commerce. Or dénoncer sans consultation préalable un traité qui, après être arrivé à son terme, continuait à être régulièrement exécuté par voie de prorogation tacite, déchirer une convention qui avait près de vingt ans de durée, n'est-ce point modifier de la manière la plus complète les conditions de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ? Une mesure de cette importance ne doit-elle point, par analogie, être accompagnée des précautions et des formalités que la loi constitutionnelle a pres-

crites pour la conclusion de cette catégorie de traités internationaux? La question a été posée, et il est essentiel qu'elle soit résolue. Si la loi n'est pas suffisamment explicite, il convient qu'elle soit complétée par une décision de jurisprudence parlementaire, car, quels que puissent être les motifs de l'acte de dénonciation, il paraît difficile, en l'état de nos institutions politiques, d'abandonner à l'unique appréciation du pouvoir exécutif des mesures d'une telle gravité. En tout cas, de même que les intérêts du commerce extérieur ont souffert de l'interruption, si courte pourtant, de nos anciens rapports avec l'Espagne, l'Italie et l'Autriche; de même ils souffriraient, et dans une proportion vraiment incalculable, de la rupture effective des relations qui, depuis vingt ans, se sont développées avec l'Angleterre et la Belgique. D'après les incidens qui viennent de se présenter et par les inquiétudes qui se sont répandues dans tous les centres de commerce, on peut juger de l'utilité, de la nécessité des traités.

Dans la pensée du gouvernement la dénonciation des traités a pour objet de rendre plus libre et plus parfaite la rédaction du tarif général. La France étant déliée de tout engagement envers les pays étrangers, il devient loisible aux chambres d'augmenter ou de réduire les droits selon les renseignements qui auront été recueillis par les commissions d'enquête, de réparer les erreurs qui auraient été commisés dans les anciennes conventions, de donner satisfaction à tous les vœux légitimes et d'établir solidement, au moyen d'un tarif complet, les bases du régime douanier. Ce tarif une fois réglé, le gouvernement pourra ouvrir de nouvelles négociations avec les différens cabinets; il aura été éclairé par les enquêtes sur les intérêts de l'industrie; il saura, par le vote des chambres, dans quel sens il lui sera permis de négocier, quelle sera l'étendue ou la limite des concessions à faire en échange de celles qu'il serait désirable d'obtenir, et il traitera plus sûrement. — Tel est le plan de conduite qui paraît avoir été adopté et par lequel on espère arriver successivement à la possession d'un tarif qui favorise l'industrie et l'agriculture et de traités qui favorisent le commerce.

Il est à craindre que cette combinaison, si logique en apparence, ne rencontre beaucoup de difficultés. En premier lieu, réussira-t-on à voter, dans le cours de cette année, le tarif général? Si le tarif n'est pas voté, quelle sera notre situation vis-à-vis de l'Angleterre et de la Belgique, à partir du 1^{er} janvier 1880? Le tarif conventionnel aura cessé d'exister, et il ne sera pas possible d'appliquer l'ancien tarif, qui est rempli de prohibitions. Il faudra donc recourir à une convention provisoire, analogue à celle qui vient d'être signée avec l'Autriche; est-on certain que le gouvernement anglais

voudra s'en tenir à une prorogation pure et simple? A défaut de prorogation concertée, la France pourra continuer à percevoir sur les provenances d'Angleterre et de Belgique les droits de 1860; mais est-on sûr que la Belgique et l'Angleterre useront à notre égard du même traitement? — Supposons que le tarif général soit voté avant la fin de l'année, aura-t-on le temps nécessaire pour engager, suivre et terminer des négociations en vue de traités nouveaux, exécutoires en 1880? Ainsi, tout est incertitude, même dans l'hypothèse la plus favorable, et les alarmes, exprimées déjà par les principales chambres de commerce, ne sont que trop fondées.

Ce n'est pas tout; ou les droits inscrits au tarif général seront votés comme indiquant un *minimum*, une limite au-dessous de laquelle le gouvernement ne devra point descendre dans les futurs traités, ou bien ils seront calculés de manière à comporter certaines réductions qui pourront être consenties en faveur des pays désireux de traiter avec nous. Dans le premier cas, on créerait à notre diplomatie une situation inextricable, car il ne lui resterait rien à offrir dans les négociations; elle aurait les mains liées pour la moindre des concessions qui lui seraient demandées, et si, pour peser sur la partie adverse, on la menaçait d'appliquer à ses importations une taxe différentielle, soit 10 ou 15 pour 100 en sus du tarif général, on entrerait dans une voie de représailles qui serait tout à fait impolitique et désastreuse. Dans le second cas, si pour faciliter des négociations éventuelles et à date incertaine, le nouveau tarif édictait des taxes exagérées, le consommateur français aurait à subir plus ou moins longtemps, sans compensation aucune, les effets de ces taxes qui rendraient moins abondans et plus coûteux sur notre marché un certain nombre de produits.

Quel que doive être le tarif, le régime des traités est devenu plus que jamais nécessaire, à raison de la sécurité qu'il procure aux transactions. Il faut protéger l'agriculteur, l'industriel, le commerçant contre les changemens trop fréquens de la législation économique, soit dans les pays étrangers, soit même dans leur propre pays. Les traités garantissent au travail que, pendant une période déterminée, ces conditions ne seront point modifiées, et cette garantie ne lui est pas moins précieuse contre les fluctuations de la loi nationale que contre les rigueurs éventuelles des lois étrangères. En France, par exemple, les impressions de l'esprit public sont si mobiles, les majorités de parlement obéissent à des influences si diverses, et, depuis quelque temps, les lois comme les constitutions sont faites et défaits d'une façon si imprévue que bien souvent, pour les entreprises de longue haleine, l'existence d'un traité de commerce a dû être considérée comme une sauvegarde. Quant à nos rapports avec

l'étranger, il importe d'autant plus de les placer au moyen de conventions à l'abri des changemens de tarif que plusieurs états réalisent ou annoncent l'intention de hausser les droits de douane.

De la part des gouvernemens, ces relèvemens des tarifs ne procèdent que d'une pensée fiscale. Les énormes dépenses de guerre ont obéré les budgets ; il faut, à tout prix, procurer au trésor un supplément de recettes, et, comme on a épuisé l'impôt direct ainsi que les principales sources où s'alimentent les impôts de consommation, les financiers reviennent à l'impôt des douanes, dont la perception, déjà organisée, n'exige pas un surcroît de dépenses. En Espagne, en Italie, en Suisse, le langage officiel n'attribue aux propositions de surtaxes que le caractère d'un expédient fiscal et il désavoue toute idée de retour systématique au régime de la protection. Les industriels n'en profitent pas moins de ces tendances qui servent leurs intérêts particuliers, et ils soutiennent vigoureusement les ministres qui les aident, même sans le vouloir, à repousser les importations étrangères. Les protectionnistes de tous pays observent avec intérêt ces évolutions de la loi douanière dans une partie de l'Europe, et tout récemment ils ont dû trouver un nouveau sujet de triomphe dans les déclarations du prince de Bismarck, recommandant la révision des tarifs de l'Allemagne.

Les déclarations contenues dans un mémoire que le prince de Bismarck a adressé au conseil fédéral ont, avant tout, une portée financière. Le chancelier de l'empire entend diminuer le poids des impôts directs, qui sont devenus écrasans, et augmenter le chiffre des recettes qui proviennent des impôts indirects ; puis, examinant chacun de ces derniers impôts, il fait observer que « l'Allemagne est en retard sur d'autres états dans le développement financier de ses institutions douanières. » Il propose donc un système qui reporte sur la douane la portion de taxe dont sera déchargée la contribution directe. A cet effet, il maintient, sauf de légères augmentations, les tarifs qui frappent actuellement les produits fabriqués (tarifs qui sont inférieurs à ceux que l'on perçoit en France pour les articles similaires) ; il conserve la franchise pour les matières premières exotiques telles que le coton ; il suppose pour le surplus une taxe moyenne de 5 pour 100. C'est le principe de la « taxation universelle, » qui avait été adopté par l'ancien Zollverein et qui consiste à percevoir une part d'impôt sur tous les articles importés, mais une part légère sur chaque article. Que pour rallier des partisans à ce système, le prince de Bismarck ait fait vibrer, à la fin de son mémoire, la corde de la protection, cela n'est pas contestable ; si puissant qu'il soit, il n'est pas homme à engager une campagne sans rechercher des alliés ; il a donc flatté de son mieux les

sentimens du parti protectionniste qui est demeuré influent dans plusieurs régions de l'Allemagne et qui se trouve fortement représenté dans les assemblées politiques; mais l'on ne doit pas perdre de vue qu'il s'agit de réviser des taxes relativement très modérées ou de créer des taxes nouvelles qui seraient en moyenne de 5 pour 100. Par conséquent, s'il est regrettable de voir en Allemagne comme en Italie l'avidité besoigneuse du fisc pénétrer dans les tarifs, il n'est pas exact de prétendre que ces deux pays répudient les principes libéraux en matière d'échange et que la France doit à leur exemple se replacer sous l'égide de la protection douanière.

Ce qui résulte le plus clairement de ces symptômes, c'est que les nations qui occupent les premiers rangs dans l'industrie sont très intéressées à tenir dans les liens des traités de commerce les tarifs étrangers et à négocier des conventions qui les garantissent contre les surtaxes fiscales ou autres dont elles sont menacées. La France est au nombre de ces nations qui ont besoin d'écouler au dehors l'excédant de leurs produits. Quel préjudice pour l'agriculture de nos régions de l'ouest, si le marché anglais leur était moins libéralement ouvert! Quel désastre pour notre industrie en général, et spécialement pour l'industrie parisienne, si les pays qui nous entourent venaient à la frapper de surtaxes! La France aurait beaucoup à perdre à un changement de régime qui, supprimant les garanties des traités, apporterait dans le mouvement de ses échanges une profonde perturbation.

Après avoir donné en 1860 le signal de la réforme économique, convient-il à notre pays de désertir la cause libérale, de désavouer les progrès accomplis et de reculer vers l'ancien régime? Devons-nous, après tant de luttes, aider à la restauration des monopoles et des privilèges? Quelle contradiction! La réforme nous a rendus plus riches et plus prospères, elle nous a dotés d'un commencement de liberté, elle a favorisé le travail, elle est destinée à seconder la politique de paix et de rapprochement entre les peuples. Et l'on songe à lui faire rebrousser chemin! On ose demander aux législateurs d'une démocratie de renier leurs principes et de sacrifier à des intérêts passagers et secondaires un intérêt supérieur et permanent! La prétention est insoutenable. On ne devrait désormais toucher aux droits de douane que pour les abaisser, modifier le régime des échanges que pour l'étendre.

Sans doute, il est à regretter que la révision du tarif coïncide avec une crise presque universelle, qui fournit aux adversaires de la liberté des échanges un argument de circonstance pour exiger ce qu'ils appellent la protection. Le débat se trouve ainsi détourné de son véritable objet. Cependant l'enquête du sénat, en faisant

connaître les causes générales de la crise, a montré que celle-ci ne peut pas être attribuée à une insuffisance prétendue du tarif, et l'enquête de la chambre des députés a dû prouver à la commission législative que, pour la plupart des industries, ce n'est point à coups de surtaxes que l'on aura raison du présent malaise. Comment d'ailleurs mettre d'accord les intérêts qui ont comparu devant la commission, les uns sollicitant des augmentations de droits, les autres des réductions, ceux-ci plaidant contre les importations étrangères, ceux-là pour leurs exportations; tous, en un mot, prenant pour point de départ leur profit particulier? Tâche impossible. Sur ce terrain si difficile, le conflit éclate à chaque pas : ce qui fait la fortune de l'un fait la ruine de l'autre; on ne saurait créer ou fortifier un privilège sans causer en même temps un préjudice. Quel est le législateur qui oserait aujourd'hui s'attribuer un tel arbitrage? La liberté seule, nous le répétons, est capable de régler tous ces différends, et s'il n'est pas encore permis d'y atteindre, si l'on juge prudent de tenir compte de la crise actuelle et de réserver pour un temps plus opportun le progrès de la réforme douanière, au moins convient-il de ne pas reculer d'un pas dans la route qui a été tracée. En adoptant pour règle absolue de n'admettre dans le nouveau tarif aucune augmentation des droits inscrits depuis 1860 dans les tarifs conventionnels, le gouvernement et la chambre rendraient plus simple et plus rapide le débat qui va s'ouvrir. Peut-être, au fond, les protectionnistes, qui ont fait tant de bruit dans la commission d'enquête, ne souhaitent-ils pas autre chose que le maintien du régime actuel, et n'ont-ils protesté si énergiquement que dans la crainte de voir abaisser les taxes qui leur profitent; de leur côté, les partisans du libre-échange, confians dans l'excellence du principe, se résigneraient à l'ajournement des franchises complètes que l'avenir leur promet.

Il n'y a pas, croyons-nous, d'autre tactique à conseiller pour l'heure présente. Un tarif modéré est nécessaire pour faciliter le renouvellement des traités de commerce. Il importe à tous égards que nos relations d'échanges avec les pays étrangers ne demeurent point dans les conditions provisoires et précaires qui viennent de leur être faites par l'expiration ou par la dénonciation des anciens traités. Considérée à ce point de vue, la question n'est plus seulement de l'ordre économique; elle engage au plus haut degré la politique générale. Plier sous la pression d'idées rétrogrades, exposer la France à l'isolement, ce serait, au temps où nous sommes, une politique étrange, aussi contraire à l'honneur du gouvernement qu'aux intérêts du pays.

LE VERGLAS DU 23 JANVIER

Je venais de publier dans la *Revue* (1) une étude sur la rosée, lorsqu'un correspondant inconnu et dont la signature n'est pas lisible m'écrivit pour me demander l'explication d'un phénomène désastreux qui s'est produit dans la nuit du 23 janvier dernier. C'était, disait-il, un verglas extraordinaire, qui avait couvert les arbres d'un si lourd vêtement de glace que beaucoup s'étaient rompus sous le poids. La peinture qu'il traçait de ce sinistre était tellement navrante que je crus d'abord à de l'exagération; mais ayant eu, quelques jours après, l'occasion de traverser la forêt qui s'étend entre Reims et Épernay, je reconnus qu'en effet les dégâts étaient considérables.

Il faut croire que ce phénomène se produit rarement avec un pareil degré d'intensité, car il n'en est point fait mention dans les traités, et s'il y est question du verglas, c'est en passant, pour en donner une explication rapide, comme s'il méritait à peine l'attention, comme s'il était une conséquence simple et claire de causes évidentes. Il n'en est rien. L'événement vient de prouver que le verglas peut atteindre à des proportions désastreuses, que les anciennes explications sont insuffisantes, et que l'étude de ce météore est à recommencer.

C'est quand elle est éveillée par un accident que l'attention se porte sur des sujets qu'elle avait tout d'abord négligés. Avertis par la récente gravité des faits, plusieurs observateurs en ont envoyé la relation à l'Académie des sciences. M. Piebourg, capitaine du génie, a mesuré l'épaisseur et le poids de la couche de glace, des-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

siné sa distribution sur les branches et photographié l'aspect de la forêt de Fontainebleau. Deux professeurs, l'un du collège d'Épernay, M. Masse, l'autre, M. Godefroy, du petit séminaire de Saint-Mesmin, dans le Loiret, ont donné tous deux une explication plausible du phénomène; enfin j'ai eu le bonheur de rencontrer parmi mes amis un témoin oculaire, le général Riffault, ancien commandant de l'École polytechnique; il eut la bonne fortune de voyager en pleine forêt pendant l'événement et le désagrément d'assister aux avaries de sa propriété. Personne assurément n'était plus intéressé à les regarder ni plus compétent pour en bien apprécier les conditions scientifiques. C'est à l'aide de ces documens que j'ai pu reconstituer le phénomène et en discuter les causes.

I.

On doit se souvenir que les premiers jours du mois avaient été signalés par la chute de quantités considérables de neige, non-seulement à Paris et en France, mais sur toute la partie moyenne de notre hémisphère, et comme le principal effet de la neige est de balayer l'atmosphère en tombant, on peut être assuré qu'elle avait entraîné toutes les poussières, tous les germes, tous les sels que les vents apportent ordinairement avec eux. L'air avait donc été remarquablement purifié, et il est probable que cette circonstance n'a pas été sans influence sur l'événement qui se préparait et qui survint le 22 janvier.

Rien n'en faisait d'abord prévoir la gravité. Vers le milieu du jour, on vit tomber silencieusement, par un temps calme, une pluie fine, continue, peu abondante et très froide. A l'estime, le général Riffault admettait que la température était au moins égale, peut-être même inférieure à zéro. A Épernay, M. Masse s'empessa de mesurer cette température, qu'il trouva comprise entre 4 et 6 degrés *au-dessous* de zéro. Les observations de M. Godefroy confirment ces nombres. Enfin le capitaine Piebourg, à Fontainebleau, affirme que pendant toute sa durée la pluie s'est maintenue à — 3 ou — 4 degrés. On ne peut donc élever aucun doute sur ce point. Il faut bien remarquer que c'était une vraie pluie, constituée par des gouttes réellement liquides, sans aucun mélange de cristaux de glace; et, puisque l'eau se congèle ordinairement à zéro, la température basse qu'elle prit et garda sans interruption pendant deux jours est tellement anormale qu'on se refuserait à y croire, si elle n'était aussi formellement attestée par les observateurs. On verra que c'est précisément cette condition singulière que nous invoquerons quand nous voudrons expliquer les événemens de la nuit et du jour suivant.

Mais si elle était liquide dans l'air au moment de sa chute, la pluie cessait de l'être dès qu'elle avait rencontré le sol. Elle s'y prenait aussitôt en une couche solide, brillante et polie comme un vernis, et tellement glissante que les animaux et les hommes avaient peine à se tenir debout. Si les choses en étaient restées là, ce n'eût été qu'un verglas ordinaire comme on en voit tous les ans. Ce qui fait le caractère particulier de celui-ci, c'est qu'il se déposait sur les arbres, les rameaux et les feuilles, sur les fils télégraphiques, sur les parapluies, sur les vêtemens, sur les glaces des voitures, non en dedans, mais en dehors, sur tous les objets, même sur ceux qui étaient chauds. La pluie persista pendant la journée du 22, pendant la nuit tout entière et une partie du jour suivant. A mesure qu'elle tombait, la couche glacée continuait de s'accroître; elle atteignit des proportions inouïes.

Il y en avait une telle quantité sur le sol, à Fontainebleau, que les marches inférieures d'un escalier de pierre avaient rejoint celles de dessus. On voyait un manchon de 4 centimètres sur les fils télégraphiques et une couche de 2 centimètres sur une feuille dont l'épaisseur normale atteignait à peine un millimètre. Les arbres verts surtout, qui offraient plus de surface à la pluie, étaient plus particulièrement chargés; les assises annuelles des épicéas, considérablement affaissées, s'appuyaient et s'étageaient l'une sur l'autre depuis le sol jusqu'à la flèche, et le tout avait l'apparence d'un cône revêtu d'un cornet de glace.

Ces dépôts ne ressemblaient en rien à ceux du givre ou de la gelée blanche, qui sont formés de petites aiguilles blanches sans dureté; ils étaient constitués par une glace dure, à contours arrondis, si transparente qu'on voyait nettement à l'intérieur le brin d'herbe ou le rameau sur lequel elle était déposée. Cette glace différait aussi de celle que fait la gelée ordinaire. Elle était humide et mouillée de gouttes d'eau qui tombaient. Il semblait qu'une portion seulement de la pluie prenait l'état solide pendant que le reste demeurait liquide; c'était tout à la fois une formation continue de glace et les apparences du dégel. Nous reviendrons bientôt sur cette particularité.

Je tiens du général Riffault un détail que les dessins du capitaine Piebourg confirment en partie. Chaque branche, chaque rameau était enveloppé d'un manchon glacé qui n'avait pas la même épaisseur dans tous les sens. Il y avait plus de glace vers le ciel d'où venait la pluie, il y en avait moins vers la terre; ce qui prouve que l'eau se congelait instantanément aussitôt qu'elle touchait la branche, sans prendre le temps de la contourner en s'écoulant vers le bas par l'effet de la pesanteur.

Si maintenant on considère le poids de la glace accumulée, on trouve que les fils télégraphiques étaient devenus quinze fois plus lourds, qu'une branche de rhododendron de 13 grammes portait 360 grammes de glace, c'est-à-dire trente fois son poids. On comprend aussitôt que, surchargés d'une pareille masse, les fils télégraphiques aient été rompus et qu'au milieu des forêts les arbres aient cédé. Dans les coupes récentes, tous les baliveaux fléchissaient, et, ne trouvant aucun appui dans le voisinage, ils se rompaient au milieu de la tige. Un chêne de 2 mètres 20 de circonférence a été brisé à 4 mètres du sol, d'autres arbres, venus dans des terrains sablonneux, ont été déracinés. Le désastre n'a respecté ni les tilleuls des promenades ni les arbres fruitiers. Souvent les rameaux supérieurs, plus chargés parce qu'ils étaient plus exposés à la pluie, entraînaient dans leur chute les branches inférieures, et l'arbre se trouvait dépouillé d'un seul coup. Tout cela se faisait brusquement; les forêts retentissaient pendant le calme de la nuit d'éclats subits partant de tous les côtés et quelquefois tout près des voyageurs. Il y avait de quoi les effrayer et rappeler les explosions d'obus que les Parisiens n'ont pas oubliées.

Le dégel commença le 25 janvier et apporta de nouveaux alimens à la curiosité. Comme les manchons étaient transparens, la chaleur pénétrait jusqu'aux rameaux qui en formaient l'âme, elle les échauffait, faisait fondre la glace intérieurement et la transformait en tuyaux plus épais vers le haut, plus minces en bas. La pesanteur les retournait, et les progrès de la fusion détachaient les débris : Ce fut un autre danger. Le sol en fut bientôt couvert sur une épaisseur de 10 ou 12 centimètres; ils se brisaient sous les sabots des paysans avec le bruit de coquilles de noix qu'on aurait écrasées.

Les animaux n'ont pas été plus épargnés que les plantes : des alouettes ont été fixées au sol, rivées dans le verglas par les pattes ou par la queue. Dans la Champagne, on trouva des perdreaux gelés, debout dans un linceul de glace, et l'on ne peut s'empêcher de comparer cet ensevelissement glaciaire à celui qui, aux époques géologiques, a surpris les mastodontes qu'on retrouve aujourd'hui sur les bords de la Lena. Eux aussi se présentent debout, le nez en l'air, serrés dans un vêtement de glace, non de neige, comme s'ils avaient été surpris par un immense verglas. Cette hypothèse est aussi plausible que celle du tourbillon glacé qu'on a imaginé pour expliquer leur ensevelissement.

Aujourd'hui rien n'est demeuré de toute la glace accumulée pendant les journées du 22 et du 23 janvier. De cette imposante et silencieuse manifestation des forces physiques il ne reste que des branches cassées et le souvenir d'un événement qu'on n'oubliera

de longtemps. Il ne nous appartient point d'évaluer ce sinistre, ni d'y remédier, notre seul rôle est d'en rechercher les causes, ce sera une faible consolation pour d'aussi grandes pertes (1).

II.

On sait que l'eau se congèle de façons très différentes : elle prend dans l'air la forme de neige, de grésil ou de grêle ; sur les lacs, elle s'étend en longues lames cristallisées ; elle se façonne en stalactites dans les torrens et s'accumule en masses profondes dans les glaciers. Une fois solidifiée, elle supporte les froids les plus rigoureux,

(1) Nous devons à l'extrême obligeance de M. Serval, conservateur des forêts, les renseignements qui suivent sur l'importance matérielle des dégâts :

Les forêts domaniales de la zone parisienne atteintes par le verglas des 23, 24, 25 janvier sont celles de Fontainebleau (17,000 hectares), Villefermoy (2,200 hectares), Jouy (1,400 hectares), Malvoisine (500 hectares), Sourdun (400 hectares).

Ces forêts sont situées dans le département de Seine-et-Marne.

On peut évaluer à 200,000 stères le volume des bois brisés par le verglas ; la seule forêt de Fontainebleau compte dans ce chiffre pour 150,000 stères. Les parties de cette forêt peuplées en pins ont été principalement endommagées.

Depuis cinquante ans environ, le service des forêts s'était attaché avec persévérance à restaurer les cantons ruinés, au moyen de semis et de plantations de pins sylvestres. Il avait été ainsi créé des massifs résineux d'une étendue totale de 4 à 5,000 hectares. Chaque année, ces massifs étaient soigneusement éclaircis, de manière à laisser aux cimes un libre développement.

On peut dire que ces beaux massifs de pins sont détruits dans la proportion de 60 à 70 pour 100. Il semblerait que certaines parties ont été mitraillées à outrance. Il sera nécessaire de raser à blanc d'immenses étendues et de recommencer le repeuplement. L'œuvre de la restauration de la forêt de Fontainebleau se trouve retardée de *trente ans*.

Les cantons peuplés en essences feuillues ont moins souffert. Toutefois les hêtres d'âge moyen ont été très entamés. Quant aux bois d'essences tendres, ils sont presque partout brisés. Je crois qu'on aurait peine à trouver debout un seul de ces gracieux bouleaux dont le tronc argenté, surmonté d'un léger feuillage, faisait l'ornement des parties rocheuses de la forêt.

Dans les jeunes coupes des florissans taillis de Villefermoy, les baliveaux, espoir de l'avenir, sont brisés dans la proportion de 60 à 80 pour 100.

Le vendredi 24 janvier cette dernière forêt, peuplée en essence feuillue, entièrement enveloppée d'une épaisse couche de glace, ressemblait, selon l'expression imagée d'un garde général adjoint, « à une immense exposition de cristallerie. » Rien de plus saisissant que l'immobilité et le silence qui pesaient sur la forêt, brusquement troublés de temps en temps par l'effroyable fracas des bris d'arbres.

Il n'est pas possible de se rendre encore un compte exact des résultats matériels du désastre. Ce n'est qu'après avoir réparé l'inextricable désordre qui règne actuellement dans les forêts qu'il sera possible d'apprécier ce qu'on a perdu et ce qu'il faudra de temps et d'argent pour relever les ruines accumulées par trois ou quatre jours de pluie glacée.

mais on ne peut la réchauffer au-delà d'une limite donnée sans qu'elle commence à fondre. Cette limite est la même pour toutes les variétés de glace : elle ne change pas avec les circonstances extérieures ; elle est absolument fixe, c'est la température marquée *zéro* sur le thermomètre. Mais il ne suffit point de l'avoir amenée à ce degré pour que la glace fonde entièrement et tout à coup ; elle demeurerait indéfiniment solide, si on ne continuait à lui fournir de la chaleur. C'est à cette condition seule que la fusion s'achève peu à peu, lentement dans l'air, plus rapidement sur un foyer. Tant qu'elle n'est point complète, la température demeure invariablement la même, invariablement égale à zéro.

Cette nécessité de fournir à la glace, pour la fondre, une quantité de chaleur considérable, qui disparaît sans augmenter la température, a beaucoup embarrassé les physiciens qui en ont fait la découverte. Sans l'expliquer, ils l'ont caractérisée d'un mot, en disant que la chaleur devient *latente*. Ils ont mesuré cette chaleur avec soin ; ils ont prouvé que, pour fondre 1 kilogramme de glace, il en faut autant que pour échauffer de 80 degrés 1 kilogramme d'eau, plus simplement qu'il faut 80 *calories*. Aujourd'hui le fait n'embarasse plus les physiciens ; fondre la glace, c'est séparer les molécules qui adhéraient entre elles, c'est faire un travail mécanique qui exige une dépense de force ou de chaleur. Toute celle que le foyer fournit est employée à accomplir ce travail, à opérer cette fusion. Entre l'eau solide ou liquide, il n'y a d'autre différence que l'absorption ou la restitution de la chaleur latente. A zéro, elle prend indifféremment les deux états : donnez à la glace 80 calories, vous en faites un liquide ; reprenez-les à l'eau, vous avez de la glace.

Ce raisonnement nous conduit logiquement aux lois de la solidification, qui est l'inverse de la fusion. Soumettons à l'action d'un mélange réfrigérant 1 kilogramme d'eau prise à la température de zéro. Elle abandonnera progressivement de la chaleur. Elle peut le faire de deux manières très différentes, entre lesquelles elle a pour ainsi dire le choix.

Supposons d'abord que c'est la chaleur latente qu'elle perd : alors elle conservera la même température, mais se congèlera peu à peu. Si par chaque minute on soustrait à l'eau une calorie, qui est la quatre-vingtième partie de sa chaleur latente, on verra se congeler la quatre-vingtième partie de la masse totale, c'est-à-dire 12^{sr},5. Au bout de quatre-vingts minutes, toute la chaleur latente aura été perdue, et tout sera congelé.

Mais les choses peuvent se passer autrement. Rien ne dit que l'eau mise dans le mélange réfrigérant doive abandonner tout

d'abord et uniquement sa chaleur latente; elle peut au contraire la conserver entière, demeurer liquide et prendre des températures décroissantes. Perdant une calorie et se refroidissant de 1 degré pendant chaque minute, elle arrivera peu à peu à -1° , à -2° , à -3° , etc., et finalement à -80 degrés. Il y a donc deux modes évidemment possibles : ou bien le maintien de la température à zéro avec congélation lente, ou bien la conservation de l'état liquide avec un refroidissement progressif. Eh bien, ces deux modes, si différents, si également prévus, se réalisent tous deux; les circonstances extérieures seules déterminent l'un ou l'autre.

C'est le premier mode qu'on observe habituellement dans l'air. Il est trop connu pour que j'y insiste. Les couches supérieures de l'eau, ce sont les plus froides, atteignent la température de zéro et s'y maintiennent. On voit bientôt apparaître en un point, le plus souvent au bord du vase, une petite aiguille solide; elle attire à elle les molécules voisines qui se soudent à son noyau, non point confusément, mais avec ordre. C'est un cristal qui se forme, avec son ordonnance géométrique, ses rangées d'assises qui se superposent parallèlement comme un édifice qui monte et se complète avec le temps. On a cru pendant longtemps que ce mode était le seul. On admettait que l'eau doit toujours se solidifier à zéro, que le point de congélation offre la fixité immuable qu'on a reconnue au point de liquéfaction, et qu'en général les corps commencent invariablement à se solidifier à la température où ils commencent à fondre : c'était prendre un cas spécial pour une loi nécessaire. Le raisonnement vient de nous montrer que l'eau peut suivre une autre route pour se refroidir et arriver à l'état solide, route aussi naturelle et aussi praticable, quoique plus rarement suivie. Or c'est précisément ce deuxième mode de congélation qui fut réalisé dans le verglas du 23 janvier et qui en a déterminé la formation; c'est pour cela qu'il se recommande à notre attention et que je vais y insister tout spécialement.

Fahrenheit a découvert par hasard que l'eau peut être abaissée à une température inférieure à zéro sans se prendre en glace. Peu de temps après, Blagden reprit et confirma l'expérience de Fahrenheit. Voici comment il opérait : dans une fiole de verre à long col bien nettoyée, il mettait de l'eau distillée, soigneusement purgée d'air, et il plongeait le vase dans un mélange réfrigérant formé de sel et de neige. Il évitait toute agitation extérieure, et, par un thermomètre placé dans la fiole, il suivait l'abaissement de la température de l'eau. Il la voyait d'abord arriver à zéro; à ce moment elle aurait dû commencer à se solidifier; mais elle ne le faisait point; elle continuait à baisser et arrivait jusqu'à 6 degrés au-

dessous de zéro sans aucun changement apparent. Venait-on à donner à la fiole une brusque agitation ou à jeter dans son intérieur une parcelle de glace déjà formée, un mouvement soudain se produisait, et des cristaux de glace remplissaient tout à coup l'appareil. Dans cette expérience, il y avait un retard de solidification, une persistance anormale de l'état liquide; c'était un phénomène inexplicable, c'était comme une deuxième espèce de fusion de l'eau à des températures où généralement elle est solide. On donna un nom à cette singulière exception, on l'appela *surfusion*.

En vue d'expliquer un fait si peu attendu, beaucoup de physiiciens répétèrent en la variant l'expérience de Blagden. Avant de refroidir l'eau, Gay-Lussac imagina de la couvrir d'une couche d'huile pour la préserver du contact et des agitations de l'air; cette précaution lui permit de la conserver liquide jusqu'à 14 degrés au-dessous de zéro. Il ne put aller au-delà, car alors les moindres agitations, les plus faibles trépidations du sol, le contact d'un solide ou de la plus mince poussière, quelquefois même des circonstances inaperçues, produisaient une soudaine et presque complète solidification de l'eau. Despretz réussit à reculer encore la limite où s'était arrêté Gay-Lussac. En enfermant de l'eau dans des tubes thermométriques, il la pouvait maintenir liquide jusqu'à — 20 degrés, après quoi elle se congelait tout à coup et cassait le tube parce qu'elle augmente de volume au moment qu'elle se gèle. Aujourd'hui c'est une expérience classique : on la fait avec de petits vases de verre disposés exprès, vides d'air, avec un thermomètre au centre et contenant de l'eau bien pure. On peut la refroidir jusqu'à 14 à 15 degrés au-dessous de zéro; on peut retourner le vase, faire couler le liquide; mais on ne peut lui imprimer un choc brusque sans le solidifier.

On remarquera qu'il faut des précautions pour obtenir ce retard, et qu'il est d'autant plus grand qu'on en prend davantage, mais que la solidification finit toujours par arriver. Elle ne se fait pas comme dans le premier mode, elle n'est pas lente, elle est brusque, et tout aussitôt la température, qui était très basse, remonte à zéro. Tout cela s'explique aisément : dans le premier mode, en effet, le kilogramme d'eau dont nous avons précédemment parlé a cédé progressivement 10 calories en 10 minutes; elles ont été progressivement perdues par 125 grammes d'eau liquide, lesquels, dépouillés de toute leur chaleur latente, ont été progressivement congelés sans changer de température. L'échange s'est fait entre ces 125 grammes et le mélange réfrigérant; le reste de l'eau n'y a pris aucune part. Dans le deuxième mode, la perte est la même, mais elle se répartit sur la masse entière, qui arrive à — 10 degrés.

Si à ce moment la congélation survient, une portion du liquide égale à 125 grammes se congèle instantanément, abandonne sa chaleur latente égale à 40 calories, et cet abandon fait remonter le tout jusqu'à zéro. Dans les deux cas le point de départ et le point d'arrivée sont les mêmes, la marche seule diffère. Congélation lente et température constante dans le premier cas; dans le second, refroidissement progressif, puis tout à coup congélation brusque et réchauffement.

La quantité de glace ainsi brusquement formée dépendra du refroidissement : il y en aura 12,5 grammes pour chaque degré d'abaissement, par conséquent 125 grammes pour — 10 degrés, 250 grammes pour — 20 degrés, et s'il était possible de descendre jusqu'à — 80 degrés, il y en aurait 1,000 grammes : tout se serait pris en masse solide.

Il nous reste à expliquer comment il se fait que l'eau surfondue se prend en masse sans former une couche de glace superficielle et à dire quelles sont les influences qui tout à coup décident la congélation brusque. Nous savons déjà qu'elle est due souvent à l'agitation ou à la présence d'un solide, mais ce sont des causes secondaires. La principale, la seule toujours suffisante et efficace, est la présence d'une parcelle de glace, si minime qu'elle soit. Ici, il convient d'étendre la question et de la généraliser. Toutes les dissolutions salines éprouvent comme l'eau le phénomène de la surfusion. La plus connue de toutes est la solution de sulfate de soude. On la prépare à chaud avec un excès de sel; puis, sans la laisser refroidir, on filtre le résultat et on le fait couler dans un vase à long col. Par le refroidissement, il devrait déposer des cristaux; rien de pareil ne se voit; le liquide se maintient sans altération pendant tout le temps qu'on veut, pourvu qu'on bouche le col avec un tampon de coton, pour arrêter les impuretés que l'air extérieur apporterait. Ce liquide est en surfusion, car il renferme alors beaucoup plus de sel qu'il n'en prendrait si on l'avait saturé à froid.

Un des plus habiles professeurs de l'université parisienne, M. Gernez, a fait de ce sel une étude toute spéciale; il a prouvé qu'en introduisant dans la solution ainsi préparée un cristal de sulfate de soude, si imperceptible qu'il fût, on décidait à l'instant même la cristallisation de la masse entière; elle commençait au contact du cristal, se continuait de proche en proche en rayonnant jusqu'aux parties les plus éloignées, et comme le sel abandonnait sa chaleur latente en se solidifiant, le degré du thermomètre montait tout à coup. C'est, comme on le voit, la même expérience que celle de Blagden, avec cette différence que l'eau surfondue est remplacée par du sulfate de soude également surfondu.

On trouvera dans la *Physique* de Biot les raisonnemens qu'il avait imaginés pour expliquer ces actions diverses. De ces raisonnemens il faut prendre peu, et il faut laisser beaucoup. La cause qu'on avait cherchée trop loin était plus près qu'on ne le croyait; la voici. Dans toute solution, la quantité de sel est uniformément répandue, et par suite la densité est partout la même; elle augmenterait en un point si la quantité de sel venait à y croître; elle diminuerait dans le cas contraire. Or il y a des procédés optiques pour reconnaître ces changemens de densité. Il est inutile de les décrire, il suffit de raconter ce qu'ils ont montré. Or, quand on plonge un cristal dans sa dissolution, on voit la densité du liquide augmenter à son contact et diminuer un peu plus loin; cela veut dire que le cristal plongé attire les molécules qui étaient dissoutes et disséminées autour de lui, et que celles-ci, venant se coller contre sa surface, passent à l'état solide pour continuer les assises régulières dont il est formé. C'est donc par une attraction élective qu'un morceau de sulfate de soude détermine la cristallisation de la solution surfondue, et un morceau de glace la congélation brusque de l'eau refroidie au-dessous de zéro. Tels sont les principes théoriques dont nous allons faire l'application aux phénomènes naturels.

III.

On connaît trois espèces de verglas : la première se voit après que la neige, mêlée d'eau, à demi fondue, pâteuse comme un sorbet, se regèle pendant la nuit. On trouve au matin la terre revêtue d'une enveloppe de glace poreuse d'un aspect laiteux comme celle des glaciers. Ce verglas n'a rien de commun avec celui qui nous occupe.

Quand l'air est serein, que la température est très basse, quand la rosée abondante gèle en se formant, elle recouvre les plantes et les rameaux de cristaux blancs semblables à de la neige, dont ils ont la texture légère; ils ont peu de poids, ne causent aucun dégât : ce n'est pas d'eux qu'il s'agit.

Après une période de grands froids, il arrive souvent que, le vent tournant à l'ouest, une pluie chaude survenue tout à coup arrose la terre, les herbes et les rameaux. A ce contact, les premières gouttes se refroidissent et se congèlent; mais alors elles cèdent de la chaleur aux objets, elles en élèvent la température et les rendent bientôt incapables de continuer la première action. Comme ils sont réchauffés d'autant plus vite qu'ils sont plus déliés,

la couche de verglas ne prend aucune épaisseur et n'a pas de durée sur les feuilles et les petits rameaux. Elle ne peut s'accumuler et se prolonger que sur le sol, qui seul a fait une grande provision de froid. Là se fait un vrai verglas, dangereux sur les pavés et les routes ; mais il épargne les arbres et n'est pas coupable des désastres que nous savons.

Le verglas du mois dernier ne rentre dans aucune de ces catégories et ne peut s'expliquer par aucune des causes invoquées jusqu'à présent. Il fallait en chercher d'autres ; c'est ce que MM. Masse et Godefroy viennent de faire. Ils affirment qu'il a été produit par une pluie froide, tenue en état de surfusion à une température de -4° . Nous allons voir si cette nouvelle explication est conforme aux faits. Cherchons d'abord si une pareille pluie est possible.

De Saussure a remarqué le premier que les brouillards des Alpes arrivent quelquefois à de très basses températures sans se congeler. Il en est de même pour les brumes épaisses qu'on rencontre habituellement dans les mers du nord. Il faut donc reconnaître que l'eau s'y maintient surfondue. A la vérité, Saussure et tous les physiciens de son temps croyaient que dans les brouillards elle est à un état tout particulier de vésicules creuses, et que cet état les dispose à retarder la congélation. On avait imaginé ces vésicules pour expliquer la suspension des nuages au milieu de l'air malgré la pesanteur qui tend à les faire tomber ; mais c'était la plus gratuite des hypothèses, et la plus invraisemblable au point de vue mécanique, car il n'y a pas la moindre probabilité ni la moindre raison pour que la vapeur en se condensant tout à coup s'arrange en un petit ballon creux. C'est aussi la plus inutile, car elle ne lève point la difficulté. Non, les particules des nuages ne sont pas creuses, elles sont pleines et de forme sphérique, elles se soutiennent à cause de leur petitesse, comme les poussières, la fumée et tout ce monde de corpuscules qu'un rayon de soleil illumine dans la chambre obscure.

Les sphéroïdes des brouillards ne sont donc point dans un état extraordinaire, ce sont de vraies gouttes, à la vérité fort petites et soumises comme les plus grosses à la possibilité d'une surfusion quand elles sont froides. Il faut bien qu'il en soit ainsi, car si elles se gelaient exactement à zéro, il n'y aurait jamais de brouillards par les temps froids ; ils disparaîtraient à la moindre gelée ; à leur place on verrait flotter des aiguilles de glace, et le soleil se montrerait plus souvent en hiver qu'en été, ce qui n'est pas le cas. Fournet, qui fut professeur à la faculté de Lyon, s'occupait de cette question vers 1856 et mesurait avec soin la température des brouillards d'hiver. Ils ne gèlent jamais avant -14° ou -15° , jusque-là

ils conservent leur aspect; mais après ce terme on les voit se transformer: les sphéroïdes disparaissent et sont remplacés par de petites aiguilles solides et dures qui, chassées par le vent du nord, meurtrissent le visage des voyageurs. Leur ensemble offre quelquefois l'aspect d'une fumée (*frostsmoke*). On les rencontre dans les climats septentrionaux, on les trouve aussi dans les grandes hauteurs atmosphériques; ce sont elles qui composent les couches de cirrus que plusieurs fois les aréonautes ont traversées; ce sont elles aussi qui décomposent la lumière solaire et donnent naissance aux halos. En résumé, tant que le froid ne dépasse pas 14 degrés, les brouillards persistent constitués par des globules liquides à l'état de surfusion: il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement de la pluie. La seule objection qui soit possible vient de ce que la surfusion exige ordinairement le repos et qu'elle cesse par l'agitation, mais Blagden a fait remarquer avec soin que la condition du repos n'est point absolue, qu'on peut, sans la solidifier, faire couler doucement l'eau surfondue, que les vibrations brusques, le contact d'un solide et surtout d'un morceau de glace, sont les seules causes toujours déterminantes de la solidification.

On pourrait se demander pourquoi, dans les grands froids, l'eau tombe si rarement à l'état de surfusion, pourquoi elle gèle le plus souvent et nous arrive sous forme de neige, de grésil ou de grêle. C'est que vraisemblablement elle rencontre au milieu de l'air des particules solides, poussières ou cristaux qui constituent des centres d'attraction sur lesquels la congélation commence, et d'où elle part ensuite en rayonnant pour constituer ces étoiles régulières dont la neige est toujours formée. Il est probable que la surfusion de l'eau exige avant tout que l'air ait été préalablement débarrassé de ses poussières par une abondante chute de neige pareille à celle qui s'est produite aux premiers jours de janvier.

Il n'y a donc aucune raison pour élever des doutes sur la véracité des observations faites au mois dernier par trois personnes, indépendantes, désintéressées et instruites. Nous admettons avec MM. Masse, Godefroy et Piebourg, que la pluie tombée les 22, 23 et 24 janvier était jusqu'à sa rencontre avec les objets terrestres composée de gouttes exclusivement liquides, sans aucun mélange de cristaux, qu'elle arrivait avec une température moyenne de -4° et qu'elle était par conséquent à l'état de surfusion. Il est clair qu'elle devait se geler subitement par le choc des gouttes sur les objets, ne se geler qu'en partie seulement et remonter ensuite à zéro; mais comme la température générale était à -4° , l'eau qui demeurait liquide après la chute devait se congeler un peu plus loin par son refroidissement à l'air. Tout cela s'est réalisé avec le dernier degré

de précision. On en jugera par l'extrait suivant de la relation de M. Godefroy :

« Lorsque la pluie était peu abondante, chaque gouttelette se solidifiait instantanément, même sur des objets chauds; elle affectait la forme de petites pastilles aplaties et irrégulières; le phénomène était surtout remarquable sur les étoffes de laine. Lorsque, au contraire, la pluie était abondante, les choses se passaient autrement : une partie de l'eau se transformait immédiatement en glace, l'autre partie roulait sur les objets et le sol, dont elle suivait les pentes naturelles; pendant ce trajet sur des corps froids, au sein d'une atmosphère glaciale, une nouvelle couche de glace se formait et produisait des stalactites. »

Je n'ajouterai plus qu'un mot. Si le verglas du 23 janvier est venu réveiller tout à coup notre attention par un sinistre inconnu jusqu'alors, il aura du moins servi, par compensation, à fixer la science sur un point qu'elle avait négligé jusque-là. J'ai la pensée que la surfusion de l'eau joue dans les phénomènes naturels un rôle qu'on ne lui a point encore attribué, et, en particulier, qu'elle intervient dans la formation de la grêle. Ce météore, dont on ne connaît point les conditions, qui verse en si peu de temps sur nos pays une telle quantité de glace, si rapidement formée au milieu de l'atmosphère, a défié jusqu'à présent toutes les explications. La surfusion de l'eau dans les grandes hauteurs, poussée jusqu'à des températures très basses, suffirait certainement pour donner naissance aux grêlons, et pour accumuler rapidement l'eau glacée en couches concentriques autour d'un noyau, comme elle était accumulée autour des branches dans le verglas du 23 janvier.

J. JAMIN.

DODONE

Dodone et ses ruines, par Constantin Carapanos, 1 volume de texte in-4°
et 1 volume de planches; Paris, 1878, Hachette.

Quand on passe de Thessalie en Épire, la route naturelle, — celle que suivirent dans le sens opposé Jules César et, à sa suite, Pompée avant de se combattre à Pharsale, et, bien des siècles avant eux, les antiques populations qui se répandirent dans les plaines thessaliennes, — est assurément une des plus belles qu'on puisse voir; mais elle est surtout remarquable par un contraste. On vient de remonter les sources du Pénée à travers des chênes et des platanes, des forêts de hêtres et de pins, et les derniers détours du chemin ont fait apercevoir encore, au-dessus des rochers qui renferment les curieux monastères des Météores (1), la riche vallée de ce beau fleuve jusqu'aux cimes majestueuses de l'Ossa et de l'Olympe qui marquent la place de Tempé : on franchit le col de Mezzovo, et tout change de face. Ce sont des pentes rapides, âpres, nues; c'est une nature tourmentée et dure, qui ne s'ouvre et ne s'épanouit librement nulle part; le lac lui-même, qui longe la montagne et sur lequel la ville turque de Janina présente en face ses minarets, tempère à peine le caractère de sévérité qui domine de ce côté de la chaîne du Pinde. Telle paraît aujourd'hui la région qu'occupait l'antique Thesprotie, centre des religions les plus augustes et les plus sombres qui aient présidé à la naissance de la Grèce.

C'est là, comme au milieu des hautes montagnes de l'Arcadie, que s'étaient localisées les légendes infernales. On y montrait le marais achérsien, les fleuves de l'Achéron et du Cocyte, un Aornos (sous la forme latine *Averne*), où Orphée était venu évoquer les morts. D'après une tradition, c'était la femme du roi des Thesprotes que Pirithoüs avait voulu enlever avec l'aide de Thésée, et telle était l'origine des poèmes sur la descente aux enfers des deux héros et sur leur tentative contre Proserpine. On croyait enfin que le poète de l'*Odyssee* avait emprunté à la Thesprotie les élémens de sa description des enfers. Dans l'état actuel du pays, un point surtout semble avoir conservé l'impres-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 13 novembre 1877, l'intéressante description de M. E.-M. de Vogüé.

sion de ces légendes infernales, ou du moins fait comprendre par son aspect qu'elles se soient attachées à de pareils lieux : c'est la petite vallée sauvage de Souli, le mauvais Souli, *Kako-Souli*, pour donner le nom tout entier. Je me rappelle être arrivé en novembre, par le froid et la neige, au fort de Kiafa, qui la domine du haut du rocher dont il occupe la pointe. Juste en face, à travers une *klisoura*, c'est-à-dire une étroite ouverture taillée à pic dans le roc de la montagne, roulait un torrent, dont le cours reparaisait au loin, avant de se perdre dans la mer, au milieu de marais formés par les pluies des jours précédents. Le soleil venait de se coucher ; ses feux rouges, apparaissant par places sous des nuages noirs, embrasèrent pendant quelques instans une partie du ciel et toutes ces eaux des marécages, du fleuve et de la mer, puis s'éteignirent en livrant tout à la nuit. Sans doute cet effet était accidentel ; mais la disposition des lieux et la nature du pays s'y prêtaient singulièrement. Ce petit fleuve, qui traverse les rochers de Souli, c'est l'ancien Achéron.

Plus près du lac de Janina se trouvait le sanctuaire de Dodone, le plus ancien de tous les sanctuaires de la Grèce, fondé par les Pélasges antérieurement au développement du polythéisme, et non moins vénéré par les races brillantes qui leur avaient succédé. « Grand Zeus, Dodonéen, Pélasgique, qui habites au loin et régnes sur la froide Dodone : » telle est, à un moment décisif de *l'Iliade*, l'invocation d'Achille. Ainsi, même en plein épanouissement de l'héroïsme achéen, la pensée des guerriers de la Hellade, le royaume de Pélée, se reporte, dans les élans de ferveur religieuse, vers l'ancienne patrie d'au-delà des monts où habite toujours leur grande divinité ; même sur les bords troyens, ils invoquent la lointaine image des rudes et tristes contrées qu'elle a sanctifiées en y établissant sa première demeure. Dodone est pour les Grecs le premier lieu où leur religion ait pris une forme. Un rameau détaché de la grande migration pélasgique qui se dirigeait vers l'Italie y est descendu, et il semble qu'il y ait conçu l'idée d'un dieu unique de la nature et des hommes, dieu de l'air et des orages, dieu de la terre, dont les profondeurs sont remuées par sa puissance mystérieuse, et surtout dieu des eaux fécondes, qui d'un seul point de la montagne jaillissent en sens divers et se répandent en grands cours d'eau. Dans la région de Mezzovo prennent leur source l'Achéloüs, le fleuve le plus considérable de la péninsule hellénique, l'Arachus, l'Aoüs, le Pénéé, un affluent de l'Haliacmon. Bientôt auprès du dieu unique paraît son épouse Dioné, née d'un dédoublement de lui-même, et ainsi se fortifie le principe personnel et bienfaisant qui s'apercevait à peine dans les ombres de la foi primitive. L'apparition distincte de ce principe, c'est la naissance même de la Grèce, qui, seule dans tout l'Orient, confiante et libre, vivifie la foi par le mouvement de l'esprit et l'élan de l'imagination.

Le sanctuaire de Dodone vient d'être retrouvé par M. Carapanos. On le cherchait généralement plus près du lac de Janina; la plupart le plaçaient à Castritza. Seul, il y a une vingtaine d'années, M. Gaultier de Claubry, alors membre de l'École française d'Athènes, conduit par une exploration de l'Épire aux ruines importantes situées près de Tcharacovista, que presque tout le monde attribuait à l'antique Passaron, la capitale de la Molossie, eut la pensée d'y mettre Dodone. Il avait raison; mais cette hypothèse d'un jeune homme, contredite par l'opinion à peu près unanime des voyageurs et des savans, et seulement consignée dans un mémoire inédit qu'il avait envoyé à l'Académie des inscriptions, passa inaperçue (1). M. Carapanos apporte aujourd'hui à l'appui de cette attribution des argumens irréfutables: il a fouillé les ruines de Tcharacovista, et ses fouilles ont mis au jour une grande quantité d'offrandes et d'inscriptions qui ont rapport à Zeus Naïos et à Dioné, les deux grandes divinités de Dodone, ainsi qu'à leur oracle. C'était donc bien là, dans une vallée haute, humide et froide, qu'était le temple. La montagne élevée, à laquelle les ruines sont adossées, est le Tomaros; la petite enceinte garnie de tours qui dépasse de deux ou trois mètres le sol de la colline, c'est l'ancienne acropole; le grand et beau théâtre, si bien conservé, dont les gradins s'étagent au-dessous, n'a pas servi aux fêtes que les rois d'Épire donnaient dans leur capitale, mais, comme le prouvent des inscriptions, à la célébration des jeux *naïens* en l'honneur de Zeus Naïos et de Dioné; enfin ces murs qui descendent de la colline à côté du théâtre marquent l'enceinte sacrée où s'élevaient diverses constructions religieuses, et d'abord le temple de Jupiter, dont les ruines se confondent avec celles d'une église chrétienne qui lui avait succédé.

Cette enceinte était naturellement désignée comme le champ principal de l'exploration qui a été si heureusement conduite par M. Carapanos. Aussi est-ce de là que proviennent les nombreux objets qu'on a vus figurer avec honneur à l'exposition du Trocadéro. Les artistes ont remarqué parmi ces objets de beaux bronzes, dont un certain nombre remontent à une date très ancienne: des statuettes comme le satyre à pieds de cheval, si vivant malgré son caractère archaïque; des ornemens estampés et ciselés qui appartenaient à des cuirasses, à des casques votifs, à des ustensiles de diverse nature, précieux témoignages de la variété de l'art grec. Figures d'animaux, belles têtes humaines, combats de héros, fictions mythologiques, feuilles et fleurs, spirales, volutes, dessins ornementaux, se succèdent et se combinent dans une abondance de motifs qui fait apprécier toutes les ressources de la toreutique. Quoi de plus riche et de plus intéressant par exemple que

(1) On la trouve cependant mentionnée dans *l'Itinéraire de l'Orient*, du docteur Isambert; mais seulement dans la deuxième édition qui a paru en 1873. C'est une preuve de plus de la valeur de cet ouvrage même pour le public savant.

cette Scylla, dont le torse et la tête se détachent avec grâce sur deux larges feuilles d'acanthé, tandis qu'au-dessous de la ceinture des chiens s'élançant en aboyant et les anneaux squameux de deux grandes queues de poisson s'arrondissent au-dessus des vagues ? Dans plusieurs de ces ouvrages, l'art a de la grandeur, malgré l'exiguïté des dimensions ; il est grand par le style, par la science du modelé, par la sûreté et la liberté de l'exécution. Heureux privilège de ces artistes inconnus qui trouvaient, pour guider l'habileté de leur main, des traditions fermement établies et un sens héréditaire de l'ornementation que la Grèce avait encore assoupli et perfectionné en l'empruntant à l'Orient ! Heures conditions de la vie antique qui leur offraient tout près d'eux une source inépuisable d'inspiration dans une mythologie noble, gracieuse, spirituelle, à la fois fidèle et supérieure à la nature, capable d'idéal et laissant le champ libre à la fantaisie ! Ils semblent avoir créé pour toujours le riche trésor où la ciselure moderne, quels que soient ses mérites propres d'invention, puise la plupart de ses idées.

Il faut aller chercher dans les planches données par M. Carapanos la représentation de tous ces objets de bronze. Des explications ajoutées par l'auteur et par des connaisseurs tels que MM. de Witte et Heuzey en facilitent beaucoup l'intelligence. Cette belle publication offre aussi aux archéologues, avec le détail des explorations et des fouilles, d'intéressantes inscriptions. Quelques-unes sont des actes publics ou privés, conservés autrefois dans le temple, suivant l'usage des Grecs, qui confiaient à leurs dieux la garde des pièces où étaient engagés l'intérêt et l'honneur de l'état ou même seulement des particuliers. Les plus nombreuses et celles qui en même temps piquent le plus la curiosité ont un caractère religieux. Enfin M. Carapanos, dans une suite de chapitres qui forment un mémoire étendu, expose l'histoire de Dodone depuis l'origine de l'oracle jusqu'à la destruction du temple, et réunit tout ce qu'on sait sur le culte et les procédés de divination, en ayant soin, ce dont les érudits lui sauront particulièrement gré, de donner tous les textes qui se rapportent à son sujet.

Depuis quelques années, les archéologues se sont remis avec une nouvelle ardeur à fouiller le sol de la Grèce. Athènes, Tanagre, la plaine de Troie, Olympie, Mycènes, Éphèse, Milet, les îles de Samothrace, de Chypre, de Délos, tous ces points divers du monde hellénique et d'autres encore ont été ainsi explorés par des chercheurs animés d'une véritable émulation scientifique. Il n'est pas indifférent de remarquer que notre École française d'Athènes, malgré l'exiguïté de ses ressources, a su se faire dans ces découvertes une part très honorable, depuis les fouilles de Beulé à l'acropole d'Athènes jusqu'à celles de MM. Lebègue et Homolle à Délos. Dans ces différentes recherches, celles qui se font sur les emplacements des sanctuaires fatidiques ne sont pas les moins intéressantes. Ce qu'on y retrouve en effet, c'est la vie antique

dans ce qu'elle avait de plus profond et de plus essentiel : là étaient le fondement et la consécration des lois sociales, la règle et le soutien des âmes ; là se renouait par les rites et par les croyances, entre les habitans de la terre et ceux qu'elle avait reçus dans son sein, la chaîne de la destinée humaine brisée par la mort. Quand MM. Conze et Hauser, reprenant dans l'île de Samothrace des travaux entrepris par MM. Deville et Coquart, ont trouvé dans un temple de l'époque macédonienne une excavation pratiquée auprès d'un autel intérieur pour recevoir les libations et le sang des victimes, avec quel intérêt n'a-t-on pas reconnu la persistance de l'ancienne croyance homérique, telle qu'elle apparaît dans l'*Évocation de l'Odysée* ! Ulysse, invoquant les divinités infernales et la noble foule des morts, verse des libations et le sang chaud des moutons noirs dans la fosse qu'il vient de creuser avec son épée : aussitôt les fantômes accourent et se précipitent, avides de boire et de retrouver ainsi pour quelques instans le sentiment et la connaissance. Tirésias lui-même, le devin privilégié, boit avant de prédire au héros la suite de ses aventures. De même les offrandes versées dans l'excavation demi-circulaire qu'avait ménagée près de l'autel des sacrifices l'architecte du temple dorique de Samothrace allaient jusque dans l'intérieur de la terre éveiller la bienveillance des puissances infernales, auxquelles la foi attribuait une action directe sur la destinée humaine. Dans cette île comme ailleurs, certaines conditions physiques avaient déterminé le culte local, et les divinités auxquelles s'adressaient les sacrifices étaient sans doute surtout les dieux Cabires, sortes de génies volcaniques, qui présidaient au feu souterrain et à la génération, qu'on honorait par des cérémonies mystérieuses et dont le pouvoir s'exerçait particulièrement sur la mer et sur les marins ; mais la pensée première, si vivement exprimée dans la peinture homérique, formait le fond invariable de ces rites religieux.

A Delphes, les recherches, si fructueuses à d'autres point de vue, de MM. Foucart et Wescher n'ont rien mis au jour qui se rapporte à cet ordre d'idées ; mais à Délos M. Lebègue a déblayé l'ancien sanctuaire prophétique. On sait aujourd'hui où il était, quels étaient l'aspect et le caractère du monument. Ce grossier appareil, formé de dix grandes dalles à peine taillées et ajustées deux à deux à l'entrée d'une fissure de la montagne du Cynthe, qu'on appelle communément dans le pays, à cause de sa forme, la *Porte de pierre*, c'était la toiture du vieux temple. Les deux parvis du rocher lui servaient de murs latéraux. Il était fermé au fond par le rétrécissement du ravin et en avant par deux petits murs de construction cyclopéenne, au point de jonction desquels était pratiquée une porte pour laisser entrer le jour dans cette espèce de caverne. Était-ce bien un temple ? Ne serait-ce pas tout simplement quelque ancienne étable qu'une illusion d'archéologue transforme en sanctuaire ? Non ; car voici vers le fond, dans l'axe de la

porte, le pied en marbre de la statue du dieu encore fixé sur sa base. Cette base, par un contraste significatif, consiste en un bloc de granit brut et irrégulier : c'est une pierre sacrée, ce qu'on appelait un *bætyle*; peut-être l'objet du culte primitif, conservé par un scrupule religieux dans son premier état quand on y plaça la statue, à un âge où la foi demandait aux arts leurs chefs-d'œuvre pour honorer dignement la divinité.

Assurément les travaux que M. Homolle vient d'achever l'été dernier dans la partie plus voisine de la mer où se pressaient les monumens anciens présentent un grand intérêt. Aux artistes il donne le temple de marbre d'Apollon, si bien déblayé et fouillé qu'ils ont tous les éléments d'une restauration, et des statues de diverses époques, surtout précieuses pour la connaissance du style archaïque; aux érudits il ouvre de nouveaux champs d'étude par une masse de documens épigraphiques, principalement instructifs sur l'administration de ce qu'on peut appeler la fortune du dieu de Délos. Je ne sais cependant si l'on ne se sent pas plus profondément touché en retrouvant le vieux sanctuaire de la montagne, qu'aucune inscription, ni aucune œuvre d'art ne recommande aux archéologues, mais qui se révèle et s'impose par sa simplicité et sa rudesse même. Sans doute tous ces débris de marbre dont le rivage est couvert évoquent naturellement l'image des brillantes *théories* qu'on y voyait aborder au printemps et des belles fêtes qui se célébraient dans la cité religieuse; mais cette construction grossière, qui dans la solitude d'un îlot désert se présente encore aujourd'hui à peu près telle qu'elle sortit, il y a trois mille ans, des mains inexpérimentées de son architecte, est un témoignage parlant de la foi de ces âges reculés. Voilà bien ce qu'a pu faire avec ses instrumens imparfaits la peuplade inconnue, carienne ou pélasgique, qui voulut y abriter son dieu. C'est dans cet antre, où l'effort de son industrie n'avait fait que compléter le rocher, qu'elle avait cru reconnaître le signe de l'inspiration fatidique, et ce signe y resta imprimé jusqu'au dernier jour du paganisme, car l'empereur Julien y interrogeait encore l'avenir.

Le sanctuaire de Dodone représente un âge de la religion grecque encore plus ancien que celui de Délos. Il en marque le berceau, et le hasard de la transmission des témoignages antiques a permis que nous sachions mieux comment s'y faisaient les révélations prophétiques. Jupiter y eut pour premiers interprètes les antiques *Selli*, dont la vie austère et dure était soumise à une règle ascétique, bien contraire à l'esprit de l'hellénisme, mais en rapport avec le sombre caractère de la religion primitive, qui absorbait ses prêtres en elle-même : « Les *Selli* qui dorment sur le sol et ne se lavent pas les pieds, » disait Homère; « les *Selli*, habitans de la montagne, ayant la terre pour couche, » dit encore Sophocle. Des femmes, les *Péliades*, eurent aussi, dès une très haute antiquité, pour fonction de transmettre les réponses de l'oracle.

Leur nom préoccupait beaucoup Hérodote. Dans son ardeur à poursuivre la solution des problèmes religieux, il avait visité Dodone à la suite de ses voyages en Égypte et dans la Cyrénaïque, et rapprochant, selon l'esprit habituel de sa théologie, les traditions de ces contrées si distantes, il était arrivé à cette conclusion, qu'autrefois une prêtresse du temple de Jupiter dans la ville égyptienne de Thèbes avait été transportée à Dodone, où elle avait fondé le culte du dieu qu'elle honorait dans sa patrie. Son langage barbare et inintelligible l'avait fait assimiler par les Dodonéens à un oiseau, à une *colombe*, sens du mot grec *Péliade*, et comme en sa qualité d'Égyptienne elle avait la peau brune, on dit, dans la légende qui se forma au sujet de son arrivée, qu'une colombe noire, douée d'une voix humaine, avait rendu des oracles sur le chêne sacré de Jupiter. Curieux exemple de la crédulité raisonneuse des Grecs et des puérilités où s'égarait leur imagination, qui fait sourire et touche en même temps quand on voit ce puissant esprit, qui a la force de créer l'histoire, se perdre avec cette conscience naïve dans ses tentatives d'explication sur ce qu'il regarde comme les signes conducteurs de l'humanité.

Quant aux révélations elles-mêmes, elles se rattachaient surtout à l'idée d'une manifestation naturelle du grand dieu de l'air : c'était le souffle de la divinité invisible qui agitait les feuilles frémissantes du chêne sacré, du chêne *aux nombreuses langues*, comme l'appelle Sophocle; c'est surtout de cet arbre prophétique, rempli de l'inspiration divine, qu'il est question dans les textes classiques. Ou bien encore le souffle de Jupiter faisait résonner des bassins d'airain, disposés de manière à se transmettre et à varier les sons indéfiniment prolongés. Avec le temps, ce dernier mode de divination se modifia par l'invention d'un appareil ingénieux dont parlent Strabon et d'autres auteurs, sans s'accorder parfaitement sur les détails. Une petite statue, armée d'un fouet, était placée au-dessus ou auprès d'un bassin de bronze. Quand le vent s'élevait, le fouet, formé d'une triple chaînette garnie d'osselets, allait frapper le vase de métal. Ce qui est certain, c'est que le bassin résonnait longtemps, d'où le nom de *bassin de Dodone*, appliqué communément aux bavards. Ces frémissemens des feuilles, ces bruits de l'airain, c'était la voix divine que les Selli et les Péliades interprétaient. Ils interrogeaient aussi le murmure des eaux, dans lesquelles, d'après une conception analogue, se faisait entendre le souverain dispensateur de la fécondité, le dieu de l'humide vallée du Tomaros. Des racines mêmes du chêne prophétique, si l'on en croit un ancien témoignage, sortait une source que l'on est tenté d'identifier avec la fontaine intermittente mentionnée par Pline, dont les eaux glacées, quand on en approchait une torche éteinte, avaient la propriété merveilleuse de la rallumer. « Une torche prend feu au milieu des eaux et flotte brillante au gré des vents, » dit le poète Lucrèce. C'était sans doute cette

fontaine dont le bruit, convenablement interprété, devenait une révélation de la pensée de Jupiter. Enfin la divination par les sorts était aussi en usage à Dodone. Les moyens de consultation étaient donc multipliés dans ce lieu privilégié, tout plein de la divinité primitive, premier centre où elle avait réuni les ancêtres des Hellènes, les Grecs, comme les appelle Aristote, et où elle les avait initiés aux premiers élémens de la vie civilisée.

Pendant des siècles, les plus beaux de la Grèce, l'oracle de Dodone fut consulté de tous les points du monde hellénique par les états et par les particuliers. Sans doute celui de Delphes, situé sur la limite de la vraie Grèce, qui au nord ne dépassait guère le Parnasse, fut encore plus fréquenté, plus riche en offrandes et en monumens des arts, et semble enfin devoir être plutôt considéré comme le centre religieux et national des peuples grecs. Cependant on ne voit pas que dans les temps où leur vie fut le plus active et le plus indépendante, le sanctuaire de Dodone, malgré son éloignement, ait été l'objet d'une vénération moins profonde. Apollon lui-même, selon l'antique croyance, n'était que le prophète de son père. A peine né, dans l'hymne homérique, il prend possession de ses attributs et s'écrie : « Je dirai par mes oracles les décrets infailibles de Zeus. » Il était donc naturel que Dodone, où le dieu suprême faisait sentir son inspiration directe, gardât sur Delphes, comme sur les autres foyers prophétiques, une sorte de prééminence ; et c'est ce qui semble confirmé par quelques faits. « Consultez à Dodone et à Delphes, pour savoir s'il est de votre intérêt pour le présent et pour l'avenir de faire ce que je vous conseille. » Telle est la conclusion d'un plan de réformes financières et politiques proposé par Xénophon aux Athéniens. Les deux oracles sont ainsi souvent associés, comme régulateurs de la vie politique ou religieuse. Le caractère de législateurs religieux leur est conservé par Platon lui-même, bien autrement hardi que Xénophon dans les innovations qu'il concevait. Démosthène, voulant autoriser de la sanction la plus haute la satisfaction qu'il réclame pour l'insulte qu'il a reçue dans les fonctions de chorège aux fêtes de Bacchus, rappelle que ces fêtes sont consacrées par les oracles de Delphes et de Dodone. Voilà plus d'exemples qu'il n'en faut pour prouver l'autorité qu'avait conservée le sanctuaire prophétique de l'Épire aux âges les plus florissans de l'histoire grecque.

Quand la perte de la liberté ébranla tout en Grèce, Dodone eut particulièrement à souffrir de la dissolution des élémens constitutifs de la société primitive. Détruit une première fois par les Étoliens, pillé par les Thraces, alliés de Mithridate, le temple ne fut relevé que longtemps après, probablement vers le règne d'Adrien, si favorable aux restaurations païennes. Et ce qui était tout aussi grave que les ruines matérielles et moins facile à réparer, c'est que la foi l'abandonnait. Le Jupiter de Lucien se plaint à Ménippe que son foyer de Dodone soit plus

froid que les *Lois* de Platon ou que les syllogismes de Chrysippe. Cependant ce ne fut pas une désertion complète, et l'oracle fut consulté jusqu'à la fin du paganisme. Des monnaies trouvées près du temple paraissent à l'auteur des fouilles attester cette persistance du culte de Zeus Naïos et de Dioné, et il croit pouvoir appuyer, en outre, cette conclusion sur des consultations dont il a fait aussi la découverte au milieu d'autres inscriptions et de débris d'ex-voto. Mais ce dernier genre de monument, jusqu'ici complètement inconnu, a par lui-même des titres très particuliers à notre intérêt.

On a pu voir ces consultations dans les vitrines du Trocadéro, et sans doute, parmi ceux dont elles ont attiré l'attention, il en est plus d'un qui ne s'est pas douté que ces petites lames de plomb portassent des caractères épigraphiques, tant les légers traits dont ils sont formés se distinguent difficilement au milieu des accidens du métal et de la couleur. Il y en a plus de quatre-vingts. M. Carapanos et un épigraphiste très exercé, M. Foucart, ont uni leurs efforts, et, à force de patience et de sagacité, ils ont réussi à en déchiffrer la moitié. Les curieuses révélations sur la piété antique qu'ils y ont trouvées les ont bien récompensés de leurs peines.

Un certain nombre de demandes sont adressées par des peuples. Par exemple les Corcyréens demandent auquel des dieux ou des héros ils doivent offrir des sacrifices et des prières pour recouvrer la concorde. Qu'on relise dans Thucydide le récit des dissensions dont ils étaient travaillés de son temps, et l'on sentira ce qu'une pareille consultation, au milieu de ces violences et de ces haines sans merci, pouvait contenir d'émotion et d'ardentes angoisses.

L'état de conservation et même le mode de gravure des caractères ne permettent guère de déterminer les dates avec précision, et l'on ne peut affirmer qu'il s'agisse ici des troubles dont le grand historien a tracé le terrible tableau; mais, à coup sûr, les discordes dont les Corcyréens souffraient au moment où ils imploraient les dieux de Dodone étaient la suite de ces troubles. Longtemps encore après qu'ils avaient éclaté avec tant de force au commencement de la guerre du Péloponèse, le malheureux peuple aspirait vainement à ce bien inappréciable de la concorde qui semblait le fuir. Ce fut là ce qui le détruisit, et l'on nous dit qu'il ne recouvra quelque prospérité que par l'établissement de la domination romaine vers la fin du III^e siècle avant Jésus-Christ. L'inscription est donc probablement antérieure à cette date. Ce qui est intéressant pour nous, c'est de voir et de toucher du doigt cette expression de la détresse d'une cité antique, telle qu'elle a été écrite au seuil du temple sous la dictée de ses députés. L'histoire est pleine de demandes adressées ainsi par un peuple à un oracle; mais nous ignorions qu'elles étaient consignées à Dodone sur des lames de plomb, et nous ne les avons pas elles-mêmes sous leur forme sensible et matérielle comme nous en avons aujourd'hui quelques-unes. Les consultations des parti-

culiers se présentent avec un caractère de nouveauté encore plus frappant; elles sont absolument nouvelles par le sujet comme par la forme.

Plusieurs demandent la santé et la fortune. Rien de plus naturel; mais ce qui est assez remarquable, c'est qu'ils procèdent à peu près comme le superstitieux de Théophraste qui, après avoir eu un songe, court interroger les devins pour savoir à quel dieu ou à quelle déesse il doit adresser des prières. De même ils prient les dieux de Dodone de leur faire connaître à quel autel ils doivent porter leurs sacrifices et leurs vœux. Le philosophe grec, tout en blâmant d'abord la foi craintive aux songes, semblait donc taxer aussi de superstition la croyance à l'intervention d'une divinité déterminée pour chaque cas, prenant soin des petits intérêts ou des faiblesses de chacun. Que pensait-il des naïvetés dans le genre de celles dont les lames de plomb de Dodone nous donnent la preuve écrite? Un berger promet au dieu sa reconnaissance s'il réussit dans l'élève de ses moutons. Un autre, qui prend la précaution de ne pas se nommer, demande s'il lui sera avantageux, sans doute dans un partage, d'avoir la maison de ville et la propriété des champs. Agis consulte Zeus Naïos et Dioné au sujet d'oreillers et de couvertures qu'il a perdus ou qu'on lui a volés. Lysanias veut savoir si l'enfant que Nyla porte dans son sein n'est pas de lui. On croirait lire une suite des vœux de *Icaroménippe*. Et que de révélations du même genre n'aurions-nous pas, si le sol avait livré aux explorateurs toute la collection! Nous achèverions de nous convaincre qu'en fait de puérilités dévotes les modernes ont peu inventé. Pour ne parler que du passé, la dévotion des contemporains de Sénèque à Rome n'était pas plus éclairée, ni surtout plus morale: « Ils murmurent à l'oreille des dieux (c'est-à-dire de leurs statues, dont le gardien du temple leur a permis d'approcher) les prières les plus honteuses; si quelqu'un les écoute, ils se taisent, et ce qu'ils veulent soustraire à la connaissance des hommes, ils le racontent à Dieu. » Les illusions égoïstes d'une certaine piété se ressemblent dans tous les temps. Il serait curieux de savoir ce que l'oracle répondait aux questions d'Agis et de Lysanias. Peut-être de nouvelles fouilles nous l'apprendront-elles; car on a trouvé aussi quelques réponses, malheureusement indéchiffrables ou inintelligibles; mais quand même les recherches seraient assez heureuses pour nous les rendre toutes, il est assez probable que nous ne trouverions dans aucune l'excellent conseil du poète latin, engageant les faiseurs de vœux à souhaiter, avec la santé du corps, la santé de l'esprit, *ut sit mens sana in corpore sano*.

L'intérêt des découvertes et de la publication de M. Carapanos n'échappe à personne: la vie dévote de la Grèce, ses origines religieuses, éclaircies et étudiées à leur vrai berceau, reparaissent pour ainsi dire sous nos yeux. En consacrant à de pareils travaux sa fortune et son temps, l'auteur sert libéralement la cause de sa patrie.

JULES GIRARD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1879.

Les événemens vont vite et devancent souvent toutes les prévisions, on en conviendra. Depuis un mois des crises successives et précipitées ont transformé complètement la situation de la France. De la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon, de ce septennat qui a duré moins de six ans et qui a eu ses traverses, ses orages, ses épreuves laborieuses, il ne reste plus qu'un souvenir. Ce n'est plus seulement aujourd'hui la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon qui a disparu ; c'est le ministère qui a dirigé les affaires depuis un an, qui a préparé les élections sénatoriales et que le succès semblait fortifier, c'est ce ministère lui-même qui a été conduit à se modifier, à se reconstituer par la démission volontaire de M. Dufaure, par la retraite du ministre du commerce, M. Teisserenc de Bort, du sympathique ministre de l'instruction publique, M. Bardoux, de M. l'amiral Pothuau. En peu de jours toutes les conditions politiques de la France se sont trouvées changées par cette révolution ou cette évolution intérieure à peu près imprévue du 30 janvier qui a donné à l'état un nouveau chef, qui a fait presque aussitôt de M. Gambetta un président de la chambre des députés, en même temps qu'elle a nécessité une réorganisation ministérielle.

Et avant tout, il y a un point à noter parce qu'il est une garantie, parce qu'il est à l'honneur de tout le monde, de la raison universelle, des institutions, du président de la république qui est sorti de l'Élysée comme du président de la république qui y est entré : c'est que ces transformations soudaines et inattendues se sont accomplies aussi régulièrement que possible. M. Jules Grévy est arrivé au pouvoir sans brigue de sa part, sans compétitions fiévreuses dans le parlement, sans agitations populaires. Il est arrivé à ce poste éminent avec autant de simplicité que de droiture, avec le sentiment manifeste de l'importance de ses devoirs. Son premier message aux chambres est marqué de ce

sceau de la gravité et de la mesure. Il a parlé en magistrat qui prétend ne s'inspirer que « des besoins réels, des vœux certains du pays, d'un esprit de progrès et d'apaisement, » qui est bien décidé à se préoccuper surtout « du maintien de la tranquillité, de la sécurité, de la confiance, le plus ardent des vœux de la France, le plus impérieux de ses besoins. » S'il s'est déclaré prêt à suivre la loi des majorités c'était élémentaire de sa part, et il l'a fait sans abaisser la dignité du gouvernement, sans flatter les passions. C'est certainement le plus correct des messages. M. Gambetta lui-même, en se trouvant si brusquement transporté à la présidence de la chambre à la place de M. Jules Grévy, M. Gambetta, comme pour se conformer à la pensée du chef de l'état, s'est empressé d'engager les députés à entrer dans la voie de l'étude pratique de toutes les questions qui intéressent le pays. C'est une autre manière de conseiller l'apaisement en signalant le péril des discussions irritantes et stériles. Le ministère à son tour, en se reconstituant, en faisant dans sa reconstitution la part des nouvelles nécessités parlementaires, a eu évidemment pour premier objet de rester dans les conditions d'un gouvernement sensé, et puisque le sage, le prudent et libéral président du conseil de la veille se retirait, M. Jules Grévy ne pouvait certes mieux faire que de charger M. Waddington de présider le cabinet reconstitué. C'était un choix qui prenait aussitôt une double et rassurante signification à l'extérieur comme à l'intérieur. M. Waddington avait d'ailleurs dès le premier instant des collaborateurs tout trouvés dans ses collègues de pouvoir associés à la même politique, M. Léon Say, M. de Marcère, M. de Freycinet, M. le général Gresley, et parmi les ministres qui viennent d'entrer pour la première fois aux affaires, le garde des sceaux, M. Le Royer, est un homme de sens qui sait allier à de vieilles idées républicaines une finesse naturelle d'esprit et une modération avisée. Tel qu'il est, avec ses membres anciens ou récents, le cabinet reste l'expression vivante, la représentation parlementaire et responsable de la dernière évolution accomplie dans la politique intérieure de la France.

Ainsi le chef de l'état, le président de la chambre des députés, la majorité du sénat, le ministère, tout se trouve modifié ou renouvelé à la fois. C'est une transformation complète dont le vrai caractère a encore à se dégager ou à se préciser. Eh! sans doute, dans cet ordre qui commence, tout est nouveau, tout s'est accompli avec une correction suffisante, par le mouvement naturel et libre de la légalité constitutionnelle, et dans ces conditions nouvelles où nous entrons, où nous sommes engagés, on ne peut plus dire désormais que la république soit contestée ou menacée. C'est une situation toute républicaine par les hommes et par les choses, une situation qui s'est produite régulièrement, sans trouble, sans effraction révolutionnaire, et c'est parce qu'il en a été ainsi que cette révolution légale et pacifique du 30 janvier a

été si promptement reconnue et acceptée sans contestation par le pays comme par les gouvernemens étrangers ; mais il y aurait assurément le plus grand danger à se méprendre sur la nature et les limites de ce mouvement qui vient de s'accomplir, sur ce qui l'a rendu possible et sur ce qui peut lui imprimer le caractère d'une régularité durable.

Ce serait une étrange illusion de croire que parce qu'on recueille aujourd'hui le fruit de huit années de mesure et de prévoyance on va pouvoir se donner le luxe des folies ou des imprudences, que parce que M. Jules Grévy est à l'Élysée à la place de M. le maréchal de Mac-Mahon, parce que la république a son président, ses ministres, il n'y a plus qu'à se livrer aux infatuations du succès, aux fantaisies, aux cupidités, à l'esprit de représailles ou de domination exclusive, aux épurations jalouses. Ce serait une singulière et désastreuse légèreté de se figurer que parce qu'on a le pouvoir on pourrait tout impunément, et qu'on est libre de tout se permettre. Plus que jamais, au contraire, les républicains ont besoin de s'observer et de se contenir, parce que c'est le moment décisif où ils vont être jugés à leurs œuvres, et où la république, elle aussi, va être jugée aux garanties de sécurité, d'ordre régulier, de protection sociale qu'elle offrira. Le terrain est déblayé, comme on dit, la voie est ouverte, le cadre des combinaisons parlementaires et ministérielles est désormais élargi, soit ; mais croit-on par hasard que ce qu'il y a de plus pressant et de plus utile pour la république, qu'on veut sans doute faire vivre, ce soit de rendre le gouvernement impossible, de s'exposer à aller de crise en crise, au gré des passions extrêmes ou fertiles, de tout compromettre par une politique d'agitation, d'instabilité, de réhabilitations suspectes et de vengeances rétrospectives ? C'est là justement aujourd'hui le problème dont la solution dépend non-seulement de la fermeté tranquille de M. le président de la république, de la résolution du ministère, de ce que fera le sénat, mais encore et surtout de la promptitude avec laquelle il se formera dans la chambre des députés une majorité pour appuyer une politique de raison et de modération. Tout tient à la manière dont on va se mettre à l'œuvre, à la netteté avec laquelle on abordera quelques-unes de ces questions qui sont dans l'air, qui ont été artificiellement grossies et qui restent comme un poids sur la situation, jusqu'à ce qu'elles soient résolues ou écartées.

Que prétend-on avec ces propositions d'amnistie en faveur de l'insurrection de 1871, avec ces menaces toujours suspendues de mise en accusation des anciens ministres du 16 mai ? La vérité est que ces questions, dont le gouvernement et le pays ont certainement hâte d'être délivrés, n'ont que l'importance factice que des passions bruyantes leur donnent, une importance très disproportionnée avec l'intérêt supérieur qu'il y aurait à imprimer dès ce moment à la république le caractère des régimes réguliers, à l'abri de toute réaction. Il faut voir les choses

comme elles sont et non comme les radicaux se plaisent à les représenter en obscurcissant et en brouillant tout. Où y a-t-il l'apparence d'un mouvement d'opinion pour l'amnistie? Où distingue-t-on la trace d'une émotion favorable à des insurgés qui ont profité de la présence de l'ennemi, des défaites de la France pour s'emparer de Paris, pour le ravager et l'incendier? Des élections ont eu lieu récemment, le sénat a été renouvelé, des républicains ont été nommés en majorité, et dans cette agitation qui est restée d'ailleurs fort paisible, il n'y a eu ni désir exprimé par les électeurs ni promesses de la part des nouveaux élus. Quand on rappelle qu'il y a des blessures à guérir, de quelles blessures est-il question? Quand on parle d'apaisement, qui s'agit-il d'apaiser? Lorsqu'on parle de victimes, dans quel camp les cherche-t-on? Que les répressions qui ont suivi les désastreux événemens de 1871 ne puissent pas se perpétuer indéfiniment, qu'il y ait lieu, après des années, à clore cette cruelle liquidation, à en finir de tous ces procès, à rendre la liberté aux égarés, on n'a cessé de s'en occuper; depuis longtemps les grâces, les libérations, les actes de clémence, se succèdent sans interruption. Le dernier garde des sceaux avait pris l'initiative de mesures plus étendues, plus générales, et M. Le Royer, reprenant, étendant encore le projet de M. Dufaure, vient de présenter à son tour une loi qui porte le nom de loi d'amnistie partielle. Il propose d'assurer les bénéfices légaux de l'amnistie à ceux qui ont été graciés, d'accorder temporairement au pouvoir exécutif le droit fort exceptionnel de gracier et d'amnistier les contumaces. C'est en un mot un ensemble de combinaisons ou d'atténuations, dont le caractère juridique n'est pas toujours clair, dont la correction n'est pas toujours incontestable, mais dont la pensée politique est d'en finir avec cette importune et pénible question. Le ministère s'exécute, peut-être pour n'être pas lui-même trop vite exécuté. Il va aussi loin qu'il puisse aller; mais il y a visiblement une limite qu'il est résolu à ne pas dépasser. En allégeant les peines, il n'entend pas effacer le crime, et le commentaire de sa loi est d'avance écrit dans cet exposé des motifs où une fois de plus il imprime le sceau indélébile de la trahison à l'insurrection de 1871 : « Insurrection, dit-il, que son nom, ses moyens d'action, les actes accomplis sous les yeux de l'étranger, son but, tout enfin dénonce comme un des crimes les plus grands qui aient été tentés contre la souveraineté nationale. » Et M. le garde des sceaux ajoute : « Cette révolte que l'histoire n'amnistiera jamais, la génération qui en a été le témoin ne saurait sans faiblesse et sans danger lui accorder la faveur du pardon. »

Rien de plus net et de plus décisif à coup sûr. C'est ce qui caractérise, domine et limite toutes ces mesures d'amnistie partielle. Le ministère fait certes la part de la clémence aussi large que possible, il ne peut pas évidemment livrer les droits de la conscience nationale, les garanties de sécurité sociale, sous prétexte de réconcilier des hommes qui

n'attendent pas même d'être amnistiés pour montrer comment ils entendent s'apaiser, qui en sont déjà à braver société et gouvernement. Ces garanties et ces droits, le ministère les maintiendra résolument jusqu'au bout sans nul doute, dût-il avoir, pour les défendre, à ramener à l'ordre le conseil municipal de Paris; il ne peut les abandonner « sans faiblesse et sans danger, » c'est M. le garde des sceaux qui le dit, et il sera sûrement soutenu par le sénat, comme il a déjà la sanction de M. le président de la république. Est-ce que sérieusement il pourrait y avoir dans la chambre des députés une majorité disposée à ne tenir compte de rien, à voter une amnistie plénière qui serait représentée aussitôt comme une sorte de désaveu de la répression de 1871? C'est encore incertain, dit-on, il y aura une bataille parlementaire à livrer, et c'est déjà un mal qu'il puisse y avoir un doute. La question intéresse certainement la société française tout entière, et elle intéresse aussi spécialement les républicains, car il s'agit pour eux de se dégager de toutes les solidarités compromettantes. Pensent-ils servir avec intelligence la république en proposant d'inaugurer cette phase nouvelle de son règne par un acte qui aux yeux de l'étranger surtout la confondrait avec la commune, qui ressemblerait à une faiblesse ou à une complaisance pour des souvenirs sinistres? S'ils réussissaient, ils auraient porté le premier coup, peut-être un coup irréparable à la république, et dans tous les cas ils auraient commencé par provoquer une crise de ministère qui serait vraisemblablement le point de départ de bien d'autres crises.

Ce qu'il y a de curieux, c'est l'espèce d'attrait et de fascination qu'exercent sur certains esprits toutes les questions périlleuses, les questions faites pour agiter, pour émouvoir toutes les passions et tous les intérêts. C'est le vieux fonds révolutionnaire qui reparaît dans ces esprits toujours prêts à se jeter sur les affaires irritantes comme sur une proie. Ils poursuivent l'amnistic au profit de la commune même au-delà de la clémence permise, et ils en sont encore à méditer la mise en accusation des anciens ministres du 16 mai. Ils n'ont pas dit leur dernier mot, ils se réservent les coups de théâtre, et ils ne s'aperçoivent pas de ce qu'il y a de peu sérieux, de bizarre dans cette instruction mystérieuse qu'ils conduisent comme une affaire de l'inquisition, qu'ils ralentissent ou qu'ils reprennent selon les circonstances. Ce qui en sera, nous ne le savons pas, on ne peut rien prévoir tant qu'il n'y a pas dans la chambre une majorité visible, coordonnée, résolue à écarter toutes les occasions de troubles inutiles, de crises sans issue. Ce qu'il y a de certain, c'est que, si on se laissait entraîner dans cette voie, on se préparerait les difficultés les plus graves, les plus épineuses, et la première de toutes les difficultés serait dans la juridiction même du tribunal. Le sénat a sans doute reçu de la loi une juridiction souveraine, il peut juger; mais qu'on songe un instant à la position qu'on créerait à

l'assemblée transformée en cour de justice. Voici une affaire qui **traine** depuis deux ans bientôt, qui a passé par toutes les phases, et pour arriver à une mise en accusation on aurait attendu que le tribunal fût modifié, qu'il fût renouvelé sous l'empire de certaines circonstances politiques, qu'il eût une majorité composée d'adversaires avoués. C'est se faire une étrange idée du sénat que de lui avoir ménagé de telles représailles, de lui proposer le rôle d'instrument d'une vengeance tardive, et parmi les nouveaux élus plus d'un n'hésiterait peut-être pas à se récuser. Et puis, que parle-t-on de procès, de mise en accusation, de jugement! Le procès, voilà près de deux ans qu'il est plaidé sans cesse, sous toutes les formes et devant le seul tribunal compétent, celui du parlement, de la presse, de l'opinion. Les anciens ministres ont été jugés comme ils pouvaient être jugés, ils ont été condamnés comme ils pouvaient être condamnés. L'esprit de parti n'a plus rien à faire d'une cause qui appartient désormais à l'histoire. Au fond, ceux qui en parlent toujours et qui en parlent le plus vivement tiennent-ils autant qu'ils le disent à ces vengeances rétrospectives? Les plus naïfs, ceux qui ont été exposés à des vexations dans leurs arrondissements, qui ont eu à faire les frais d'une élection, car les élections coûtent toujours cher aux candidats, ceux-là ont de la peine à oublier leurs griefs et ne seraient pas fâchés de mettre tout le monde en accusation. Ceux qui ont le tempérament révolutionnaire seraient satisfaits d'avoir leur procès des ministres. Les politiques moins naïfs ou moins emportés tiennent avant tout à leurs documens, à leurs dépêches, à leurs rapports accusateurs; ils tiennent à opposer aux enquêtes sur le 4 septembre leur propre enquête sur le 16 mai. Eh bien, qu'on la publie, cette enquête, qu'on l'envoie rejoindre toutes les autres enquêtes, et qu'on n'en parle plus! qu'on évite surtout de perpétuer ou de raviver des luttes qui ne peuvent que troubler le pays, avoir le plus dangereux retentissement au dehors et faire de la république un régime d'agitations indéfinies!

Sur toutes ces questions, sur la mise en accusation des anciens ministres comme sur l'amnistie, le cabinet, à commencer par son président, a son opinion faite et arrêtée. Il est décidé d'avance à combattre des résolutions qu'il sait dangereuses pour nos relations extérieures comme pour la paix intérieure du pays. Se désintéresser, il ne le peut pas, sous peine de devenir le complice par inertie d'incohérences qui ne feraient que s'aggraver. Intervenir avec décision, avec fermeté, c'est son rôle: ce qu'il a de mieux à faire, c'est de l'accepter sans subterfuge, sans se prêter à de petites et vaines transactions qui perdraient tout sans le sauver lui-même, qui le conduiraient au contraire à une triste chute. S'il doit rester au pouvoir, il faut qu'il garde son autorité morale intacte; s'il est destiné à être vaincu, il doit se retirer sans s'être laissé diminuer: c'est son intérêt et l'intérêt de tout le monde. Dans

tous les cas, que ceux qui seraient disposés à jouer aux crises ministérielles, à mettre au-dessus de tout leurs passions et leurs calculs y réfléchissent bien. L'existence, la durée de la république ne dépend pas sans doute de la présence au pouvoir de tels ou tels hommes; mais elle dépend de la fidélité invariable à une politique sensée, modérée, prévoyante, et le jour où l'on dévierait de cette politique pour entrer dans la voie des agitations, tout serait bientôt compromis. On commencerait par des crises ministérielles, on arriverait bien vite à des crises plus graves, et, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas pour le plaisir de prononcer le nom de la république que le pays resterait longtemps attaché à un gouvernement qui ne lui assurerait ni la paix ni la protection de ses intérêts les plus chers.

Depuis que la France, vaincue par la fatalité des événemens, a été réduite à ne s'occuper que d'elle-même et a encore assez de travail à se reconstituer, on ne peut plus l'accuser d'être la grande agitatrice, de menacer sans cesse le droit public et la sécurité universelle. On n'a plus comme autrefois la ressource commode de rejeter sur elle la responsabilité de tout ce qui arrive, de la représenter comme le boute-feu de toutes les querelles. Elle est assurément la première des puissances pacifiques; elle s'est presque désintéressée des affaires du monde, ou du moins elle s'est imposé une stricte réserve de diplomatie, qui est un peu, si l'on veut, la conséquence obligée de sa situation intérieure, mais qui est aussi un système réfléchi et raisonné. Si elle va dans les congrès, c'est pour concilier de son mieux les différends; quand elle se mêle aux questions qui s'agitent, c'est pour chercher les solutions les moins périlleuses, les plus compatibles avec la paix générale. Elle s'est fait une loi d'une impartiale neutralité, en se bornant à demander pour elle-même le respect de ses intérêts les plus élémentaires. Non, en vérité, la France n'est plus le trouble-fête universel, ses plus cruels ennemis en conviendront; elle ne menace personne de ses velléités de prépotence ou de ses excitations, et on ne s'aperçoit pas cependant que l'Europe s'en trouve mieux. On ne voit pas que les traités soient plus florissans, qu'il y ait plus d'équité dans les rapports des peuples, dans les actes des gouvernemens, que la paix soit mieux assurée, que le droit soit moins exposé aux hardiesses de la force. Il n'y a plus le cauchemar de l'ambition française, et jamais peut-être la vie de l'Europe n'a été plus laborieuse, plus incohérente, plus incessamment menacée sous les apparences de la paix. Jamais, à parler franchement, il n'y a eu des relations plus précaires, des conventions moins sûres et un avenir moins garanti par un droit universellement accepté. Le droit public de l'Europe, c'est le secret des volontés omnipotentes qui se disputent aujourd'hui l'influence et qui ne sont pas ou ne seront pas toujours d'accord. La France du moins n'y est pour rien, elle peut se rendre cette justice. Qu'en sera-t-il maintenant de toutes

ces combinaisons que la dernière guerre d'Orient a enfantées et dont la diplomatie européenne réunie à Berlin a eu la bonne, la généreuse intention de faire un ensemble acceptable et durable? C'est ce qui s'agite encore, c'est ce qui n'est point complètement éclairci, puisqu'à chaque pas semblent surgir de nouveaux contre-temps, de nouvelles difficultés, et au milieu de ces suites confuses des plus récentes commotions, voici un incident assez inattendu, peu important par lui-même, mais singulièrement et douloureusement significatif par tous les souvenirs qu'il évoque. C'est l'abrogation pure et simple de l'article 5 du traité de Prague que l'Allemagne et l'Autriche viennent de négocier et de décider paisiblement, en tête-à-tête, aux dépens du petit et généreux Danemark, sans s'informer de l'opinion de l'Europe.

C'est le dernier mot d'une vieille histoire dont on ne parlait plus, qui semblait oubliée, et si ce dernier mot qui vient d'être divulgué a causé quelque étonnement mêlé d'une certaine émotion, c'est que cette vieille histoire elle-même se rattache à tout ce qui s'est passé depuis quinze ans, à tout ce qui se passe encore. Elle a été le commencement des conquêtes allemandes, des entreprises de M. de Bismarck qui, arrivant au pouvoir, ne tardait pas à se mettre à la recherche d'un conflit, *quærens quem devoret!* Elle rappelle cette première guerre de 1864 que la Prusse et l'Autriche engageaient contre le Danemark, et qui, après la spoliation du Danemark, allait si vite aboutir à la défaite de l'Autriche elle-même, à la guerre de 1866, au traité de Prague, consécration victorieuse de la prépondérance prussienne en Allemagne. Dans ce traité de Prague, signé après Sadowa, le 23 août 1866, il y avait un article qui, en consacrant la rétrocession à la Prusse de tous les droits de l'Autriche sur une conquête commune, sur le Holstein et le Slesvig, ajoutait cette condition ou cette réserve que « les habitans des districts nord du Slesvig devront être cédés au Danemark s'ils font connaître par un libre vote leur désir d'être réunis à ce pays. » C'était à cette époque, si l'on s'en souvient, le seul effet, le fort modeste résultat de la médiation française; c'était un de ces actes de puérile et vaine ostentation dont la politique napoléonienne aimait à s'étourdir, dont elle a reçu le prix et que par malheur aussi elle a fait expier cruellement à la France. L'empereur Napoléon III, après avoir laissé tout s'accomplir, après avoir tout favorisé par ses connivences décousues ou par son imprévoyante inertie, croyait avoir beaucoup fait en introduisant dans les préliminaires de Nikolsbourg, puis dans le traité de Prague, la réserve du droit de plébiscite au profit des habitans du Slesvig; il n'avait oublié que la manière d'assurer la réalisation pratique de cette condition, — qui par le fait n'a jamais été exécutée et qui était d'ailleurs une obligation diplomatiquement circonscrite entre les deux signataires, la Prusse et l'Autriche. Il n'est resté qu'un mot inscrit dans un article de traité et survivant à tous les événemens. C'est cet article 5 du traité de Prague qui

vient de disparaître définitivement emportant avec lui le modeste titre des populations du nord du Slesvig et les dernières espérances du Danemark.

Les préliminaires de la négociation qui vient d'en finir avec l'article 5 du traité de Prague le disent, l'empereur d'Allemagne a fait connaître à Vienne « l'importance qu'il attachait à écarter cette modalité de la paix ; » l'empereur d'Autriche, de son côté, a reconnu « les difficultés qui s'opposent à l'application de l'article 5, » et de plus il a voulu « donner une preuve nouvelle de son désir de resserrer les liens d'amitié qui existent entre les deux puissances. » Conclusion : l'article 5 du traité de Prague est supprimé ! Voilà qui est simple et clair : l'Allemagne et l'Autriche sont d'accord, le droit réservé aux populations du Slesvig deviendra ce qu'il pourra, et le Danemark, pour sa part, n'a guère d'autre ressource que d'invoquer la justice de l'Allemagne qui vient de lui témoigner sa bonne grâce en redoublant de rigueurs à l'égard du fils du dernier roi de Hanovre, le duc de Cumberland, marié récemment à une princesse danoise. Le cabinet de Copenhague pourra aussi s'adresser à l'Europe ; il pourra protester, plaider la cause du faible, et l'Europe recevra ses protestations, elle l'écouterait avec intérêt, avec sympathie, elle ne pourra rien faire de plus ; elle s'exposerait à ne recevoir aucune réponse. On a eû l'idée peu sérieuse de supposer que cette négociation aurait été communiquée à la France, l'ancienne médiatrice de 1866, l'inspiratrice de la réserve inscrite au traité de Prague en faveur du Slesvig. Évidemment l'Allemagne et l'Autriche n'ont pas eu un instant la pensée d'appeler la France dans leur négociation, et la France, quels que soient ses sentimens, n'avait point à exprimer une opinion sur un acte qui reste tout entier sous la responsabilité de ceux qui l'ont accompli. La France y est étrangère, elle n'a point été consultée, et si elle eût été consultée, elle n'aurait pu que se récuser. Elle reste pour le moment et jusqu'à des circonstances nouvelles une spectatrice non pas indifférente, mais recueillie, attentive et impartiale des événemens.

Quant à l'Autriche, si elle s'est rendue si aisément et si complaisamment au désir que l'Allemagne lui a témoigné, c'est qu'elle y a vu probablement un intérêt particulier, c'est qu'elle n'a pas cru pouvoir refuser ce gage en échange du concours qu'elle a trouvé pour sa politique orientale. On n'en peut guère douter en rapprochant les dates, en voyant cette négociation, qui se préparait à coup sûr depuis quelque temps, arriver à un dénoûment peu après le congrès de Berlin, au mois d'octobre dernier, c'est-à-dire au moment où le gouvernement austro-hongrois avait à se débattre avec toutes les difficultés de l'occupation armée de la Bosnie. L'Allemagne a prêté son appui à l'Autriche dans le congrès, elle lui a continué son concours après le congrès, et l'Autriche à son tour n'a point hésité à délier l'Allemagne d'un engagement qui n'était pas bien embarrassant, mais qui pouvait être un ennui,

qui ressemblait à un legs importun du passé. Les populations du Slesvig ont payé les frais de l'occupation de la Bosnie, et c'est ainsi que l'abrogation de l'article 5 du traité de Prague se lie à l'exécution du traité de Berlin, à la liquidation de ces affaires confuses de l'Orient, à l'application de la politique que l'Autriche peut être appelée à suivre en face de complications toujours possibles. N'importe, faire si bon marché des traités qu'on a signés et des droits d'autrui, c'est, on l'avouera, une étrange manière de donner du crédit aux traités nouveaux dont on espère profiter.

Pour le moment l'Autriche est arrivée à son but, elle a pu du moins surmonter les obstacles les plus immédiats et s'avancer sans avoir à regarder derrière elle : c'est l'avantage qu'elle a retiré de ses concessions sur le traité de Prague. Elle occupe la Bosnie, elle y est établie ou campée, et elle est vraisemblablement disposée à pousser l'occupation jusqu'à Novi-Bazar, de façon à prendre position pour toutes les éventualités en Orient. Elle a fait sa partie dans l'œuvre de Berlin. Pour le reste, la pacification de l'Orient, l'organisation des provinces ottomanes, les délimitations nouvelles, le rétablissement d'un certain ordre, tout cela, il faut l'avouer, marche lentement, laborieusement à travers d'incessantes péripéties, et ce n'est que ces jours derniers que la Russie a fini par signer à Constantinople son traité particulier avec la Turquie. À vrai dire on ne voit pas bien pourquoi, après le traité de Berlin qui a remplacé le traité de San-Stefano et par lequel on a cru tout régler, un traité nouveau et direct était nécessaire. On ne distingue pas comment une œuvre de diplomatie collective rétablissant la paix de l'Orient pouvait être tenue en suspens par une négociation séparée entre les belligérans de la veille déjà réconciliés en congrès; mais la Russie attachait un prix singulier à cette négociation, elle tenait visiblement à lier la Turquie par des engagements spéciaux qui, sans altérer les combinaisons principales du traité de Berlin, avaient pour elle le double mérite de faire revivre quelques-unes des clauses du traité de San-Stephano et de laisser dans ses mains un titre direct. Elle y est arrivée naturellement, elle ne pouvait que réussir et réduire à merci l'obstination turque en prolongeant la pression de la force. Elle a aujourd'hui son traité, elle a réglé ses relations avec l'empire ottoman, elle laisse à la charge de la Turquie une indemnité qui, bien qu'adoucie et ramenée au chiffre de 800 millions de francs, ne reste pas moins au-dessus des ressources du misérable trésor du sultan. La Russie, comme tous les créanciers de la Porte, ne peut évidemment compter que sur une réorganisation administrative et financière de la Turquie, si le miracle est encore possible.

Dans tous les cas, la première condition est que ce malheureux empire recouvre, au moins dans ce qui va lui rester, une ombre d'indépendance, et ce nouveau traité a cela de bon de limiter désormais une

lourde et coûteuse occupation étrangère, de fixer à une date de trente-cinq jours après la ratification le départ des troupes russes. Cette retraite définitive de l'armée du tsar est assurément un point important pour la régularisation de tous les rapports en Orient, pour la réalisation de la première condition de la paix. Malheureusement, tandis que la Russie semble régler ses affaires avec la Turquie, elle s'engage d'un autre côté dans une sorte de conflit avec la Roumanie, à propos de la délimitation de la Dobrutscha. La Roumanie, non sans raison, tient au moins à garder une certaine liberté de communication avec la province qu'elle se serait dispensée d'accepter, qui lui a été imposée en échange des territoires qu'elle a été obligée de rétrocéder à la Russie, et c'est là justement l'occasion du conflit qui est venu réveiller toutes les susceptibilités de la Roumanie, d'une alliée que les Russes ont déjà blessée au vif. L'incident n'ira pas bien loin sans doute, il n'est pas moins singulier et significatif. Les Russes se querellent encore avec les Roumains; les diplomates turcs, d'un autre côté, en sont toujours à batailler avec les Grecs au sujet de la frontière nouvelle que la diplomatie européenne tient à donner au royaume hellénique, de sorte que cette grande confusion turque est loin d'être éclaircie et que ces malheureuses affaires d'Orient ne sont peut-être pas si près d'être finies. Bien des difficultés peuvent s'élever encore avant d'arriver au terme.

Que, malgré tout, l'exécution du traité de Berlin, patiemment conduite, doive finir par prévaloir, que le sentiment de la paix doive, au bout du compte, dominer toutes les résistances et même les mauvais vouloirs, c'est assez vraisemblable. L'Angleterre, quant à elle, ne laisse pas échapper une occasion de témoigner sa confiance. Elle y est intéressée, puisque dans toutes ces affaires elle a gagné des positions matérielles, un surcroît d'influence morale, une autorité diplomatique renaissante. Le ministère anglais vit de ces succès que lui a procurés la politique de lord Beaconsfield, de lord Salisbury, et à l'approche de la session qui va se rouvrir, l'opposition elle-même ne laisse pas de témoigner quelque hésitation. Il y a comme un secret embarras dans les discours que le chef du parti libéral aux communes, le marquis Hartington, vient de prononcer comme pour préparer les prochains débats parlementaires. M. Gladstone seul n'est jamais embarrassé; mais M. Gladstone est devenu un irrégulier par ses excentricités. L'opposition régulière représentée par le marquis Hartington veut bien critiquer la politique ministérielle, elle la critique même vivement; elle hésite à proposer elle-même une politique différente qui risquerait de choquer le sentiment anglais. C'est par là que le ministère a acquis une force singulière: il a flatté le sentiment national, il a réussi à rendre à l'Angleterre une position qu'elle n'avait pas eue depuis longtemps. Les succès de lord Beaconsfield ont fait oublier les hardiesses, les témérités de son imagination. Le danger, à part les affaires inté-

rieures, ne peut venir pour lui que de deux questions qui vont être passionnément agitées.

Le ministère a réussi jusqu'à ce moment dans la guerre de l'Afghanistan. L'armée anglaise a vaincu tous les obstacles, elle n'a éprouvé aucun revers sérieux. Rien n'est fini cependant, et si les armes britanniques ont tout leur prestige, la question politique reste entière dans sa gravité, avec tout ce qu'elle peut provoquer de complications pour l'avenir. Voici, d'un autre côté, un incident aussi pénible qu'inopportun né d'une de ces expéditions lointaines que l'Angleterre, elle aussi, se permet quelquefois. Au sud de l'Afrique, dans la colonie du Cap, le gouverneur anglais, lord Chelmsford, est engagé dans une guerre contre un petit roi barbare, contre des peuplades sauvages, et une colonne anglaise vient d'être presque entièrement détruite. Les hostilités ne peuvent être sérieusement reprises, l'affront ne peut être vengé qu'après l'arrivée de nouveaux renforts. L'émotion a été extraordinaire à Londres, et l'Angleterre ne laissera sûrement pas en détresse les défenseurs qui portent son drapeau contre les Zoulous; mais on ne manquera pas d'accuser encore une fois l'esprit d'aventure de lord Beaconsfield, et cette cruelle échauffourée du Cap est peut-être une arme dangereuse tombée tout à coup aux mains de l'opposition à la veille même d'une session où vont se débattre tant de questions qui intéressent la grandeur de l'Angleterre.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Le Théâtre en Angleterre depuis la conquête jusqu'aux prédécesseurs immédiats de Shakspeare, par M. Jules Jusserand. Paris, 1878, Hachette.

Les savantes études de M. Taine et les travaux plus récents de M. Mézières nous ont fait connaître jusqu'à nos jours l'histoire de la littérature anglaise depuis l'époque relativement éloignée où le génie national trouva son expression déjà complète avec les Greene, les Peele, les Hash et tant d'autres qui précédèrent de quelques années seulement Shakspeare; et nous pouvons suivre avec certitude, comme la nôtre, cette brillante histoire dans tout son développement, avec ses clartés subites, ses périodes tantôt lumineuses, tantôt assombries, toujours dominées par l'immortel éclat du poète d'Othello. Cependant, à mesure qu'elle est satisfaite, notre curiosité demande davantage, et aujourd'hui la recherche des origines est devenue si nécessaire et si goûtée que nous n'acceptons pas volontiers ces obscurités qui nous cachent les premiers siècles et couvrent comme d'un voile toute une époque dans le passé. Dans la nuit du moyen âge, à travers les enthousiasmes et sous l'effort de la renaissance, pendant l'effondrement qu'amena la réforme, l'an-

rien esprit saxo-normand ne s'est-il pas manifesté? Le goût public n'a-t-il pas subi de profondes atteintes et, s'il ne s'est pas modifié malgré ces violentes influences auxquelles l'Europe entière obéissait, ne devons-nous pas en rechercher les causes et remonter plus loin, depuis Shakspeare pendant la réforme, la renaissance, jusqu'au moyen âge, pour y trouver le principe d'une aussi grande vitalité?

M. Jusserand vient de faire cette exploration : il nous présente dans son livre les origines du drame anglais et il en reconstitue l'histoire depuis la conquête jusqu'aux prédécesseurs immédiats de Shakspeare. Ce sont d'abord les fêtes, pour la cour, pour le peuple, les *masques*, joyeux divertissemens où l'art dramatique prend de jour en jour une part plus large ; puis, sous l'influence de la noblesse et du clergé, les *mystères* ou miracles, drames religieux rapidement identifiés qui du couvent passèrent dans l'église et de l'église dans la rue : une immense faveur les accueille, et le peuple ne se lasse pas de ces représentations de carrefour, de ce spectacle nouveau qui plaît à son imagination, dont la grosse licence le fait rire et dont l'éclat l'éblouit et le charme, car « il y avait des machines, des damnés engloutis, une barque traversant la scène. » Mais enfin le clergé s'alarme, les mystères ont perdu leur caractère édifiant ; en 1384, l'évêque de Winchester interdit vainement ces drames satiriques ou scandaleux que la foule applaudit pendant cinq cents ans et dont quelques-uns furent joués malgré la réforme, et du vivant même de Shakspeare. Toutefois, avec le temps, le caractère en avait changé : au fond de la pensée toujours naïve et sincère, nous découvrons peu à peu le germe du drame ou de la comédie future et, dans les textes originaux que nous fournit en abondance M. Jusserand, il est facile de voir se glisser un à un dans les mystères la plupart des élémens qui formeront un jour le théâtre national anglais.

Cependant l'idée religieuse n'était pas la seule qui demandât au théâtre son expression, et la philosophie, qui ne passionna guère moins tous les esprits à la fin du moyen âge, voulut aussi se vulgariser ; les moralités nous montrent alors sur la scène, non pas ces acteurs à la fois joyeux et graves qui interprétaient la Bible au goût du jour et dans le rude langage de la foule, mais de pures abstractions personnifiées ; vertu, vice, innocence, luxure, audace, chrétienté, science, nature, mort, prennent tour à tour la parole, discutent, et ce n'est pas sans étonnement que nous voyons les spectateurs de ce temps-là écouter et suivre avec un patient intérêt ces obscurs et interminables débats, car ce qui faisait le principal attrait des mystères, la vie, manque aux moralités, et, le plus souvent, on n'y trouve que des sermons dialogués. Cette partie du livre de M. Jusserand n'en est cependant pas la moins curieuse ; bien que le sujet semble aride, il est même à regretter que l'auteur ne lui ait pas donné plus de développement et qu'il se borne à

observer, sans nous permettre d'en bien juger par nous-mêmes, que les moralités tendent à se rapprocher de la comédie de caractère; sans doute les explications de l'auteur sont ingénieuses et son parallèle entre la comédie de caractère et le drame de Shakspeare nous fait comprendre l'importance de son observation; mais il ne faut pas, dans un livre où l'érudition domine, craindre d'éclairer le lecteur par des exemples multipliés.

La *farce* prend place aussi parmi les élémens qui formèrent le théâtre national : à côté du nom célèbre de Chaucer, l'auteur nous fait connaître celui de John Heywood, qui semble avoir reporté sur la scène la finesse et l'esprit de ce charmant conteur; mais bientôt, avec les anonymes, la farce change de nature et se rapproche de la comédie; le théâtre anglais a déjà son caractère national assez déterminé pour lutter contre l'envahissement de la renaissance et ne pas se laisser entraîner, avec la France et l'Italie, à ce retour rapide vers le passé. Les secousses de la réforme même ne l'atteignent pas : un instant l'incertitude, le trouble, paralysent sa vitalité. Les classiques veulent transformer, les moralistes veulent supprimer; la cour elle-même donne l'exemple, mais cet enthousiasme sans spontanéité pour les anciens n'aboutit qu'à l'*euphuism*, langage précieux et ridicule qui fut de mode au début du règne d'Élisabeth : le goût du peuple triomphe et s'impose, le drame reste romantique.

Nous nous rapprochons dès lors des poètes déjà connus; — masques, mystères, moralités, drame ou comédie, tout s'est confondu sous une même tendance, et ces élémens réunis n'ont fait que préparer et fonder ce monument du théâtre anglais que Shakspeare va bientôt immortaliser. L'auteur consacre la fin de son livre à nous faire connaître les poètes dont les œuvres présentent déjà un certain caractère d'unité et que les prédécesseurs immédiats de Shakspeare ont fait oublier, et, à l'aide de textes importans, par des observations minutieuses, il leur rend la juste part de gloire qui leur revient. — Nous devons surtout lui savoir gré d'avoir comblé dans l'histoire littéraire une lacune de plus de cinq siècles et d'avoir apporté dans ce travail de découverte, au milieu de documens si variés, une méthode et une netteté précieuses. Sans être exempt de certains reproches, son livre, avant lui, n'était pas fait, et les historiens pour lesquels il aura éclairé de nouvelles voies pourront le compléter, mais non pas le refaire : il est à regretter que M. Jusserand, qui ne craint pas les généralisations hardies et les rend intéressantes quand il met en parallèle l'Angleterre et la France, trahisse parfois une fougue, un emportement, qui tiennent le lecteur sur la défensive.

PAUL D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE ET UNIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIX^e ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1879

Livraison du 1^{er} Janvier.

LA THESSALIE, NOTES DE VOYAGE, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGUÉ.	5
L'INSTRUCTION PRIMAIRE AU POINT DE VUE DE LA PSYCHOLOGIE, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France.	41
LES POLÉMIQUES RELIGIEUSES AU SECOND SIÈCLE, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie Française.	69
LE FILS DE CORALIE, première partie, par M. ALBERT DELPIT.	113
LA MUSIQUE EN ALLEMAGNE, par M. ÉMILE MICHEL.	159
MADAME, DUCHESSE D'ORLÉANS, D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION, par M. ERNEST JAEGLÉ.	191
LA CORRESPONDANCE D'EUGÈNE DELACROIX, par M. G. VALBERT.	213
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	225
ESSAIS ET NOTICES. — LIVRES D'ART ET LIVRES A FIGURES.	239

Livraison du 15 Janvier.

LE FILS DE CORALIE, seconde partie, par M. ALBERT DELPIT.	241
ESQUISSES LITTÉRAIRES. — M. CHARLES DE MAZADE, par M. ÉMILE MONTÉGUT.	286
LA ROSÉE, SON HISTOIRE ET SON RÔLE, par M. J. JAMIN, de l'Académie des Sciences.	324
L'ENFANCE A PARIS. — VI. — LES RENDEZ-VOUS DU CRIME, LES JEUNES ADULTES ET L'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE, par M. OTHENIN D'HAUSSONVILLE.	346
UN VOYAGEUR FRANÇAIS DANS L'ÉTHIOPIE MÉRIDIIONALE. — II. — LA MISSION DE M. ARNOUX, par M. L. LOUIS-LANDE.	375

LES GUERRES PUNIQUES, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT, par M. ALBERT RÉVILLE.	413
UN VOYAGE SENTIMENTAL SUR LES BORDS DU JOURDAIN, par M. A. RHODES	446
REVUE LITTÉRAIRE. — LE RÉPERTOIRE CLASSIQUE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. F. BRUNETIÈRE	457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	465
ESSAIS ET NOTICES. — LES FÊTES NATIONALES	477

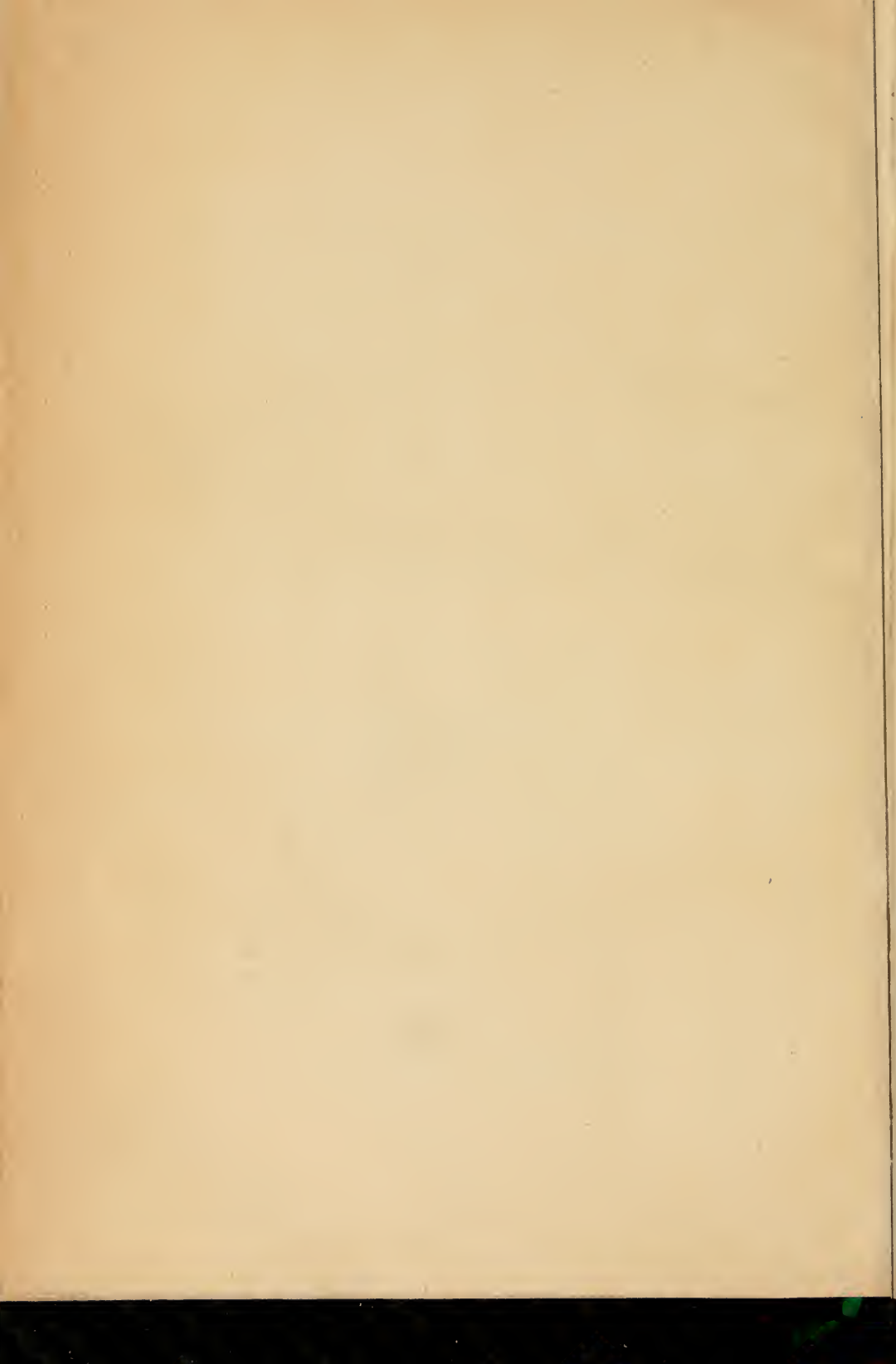
Livraison du 1^{er} Février.

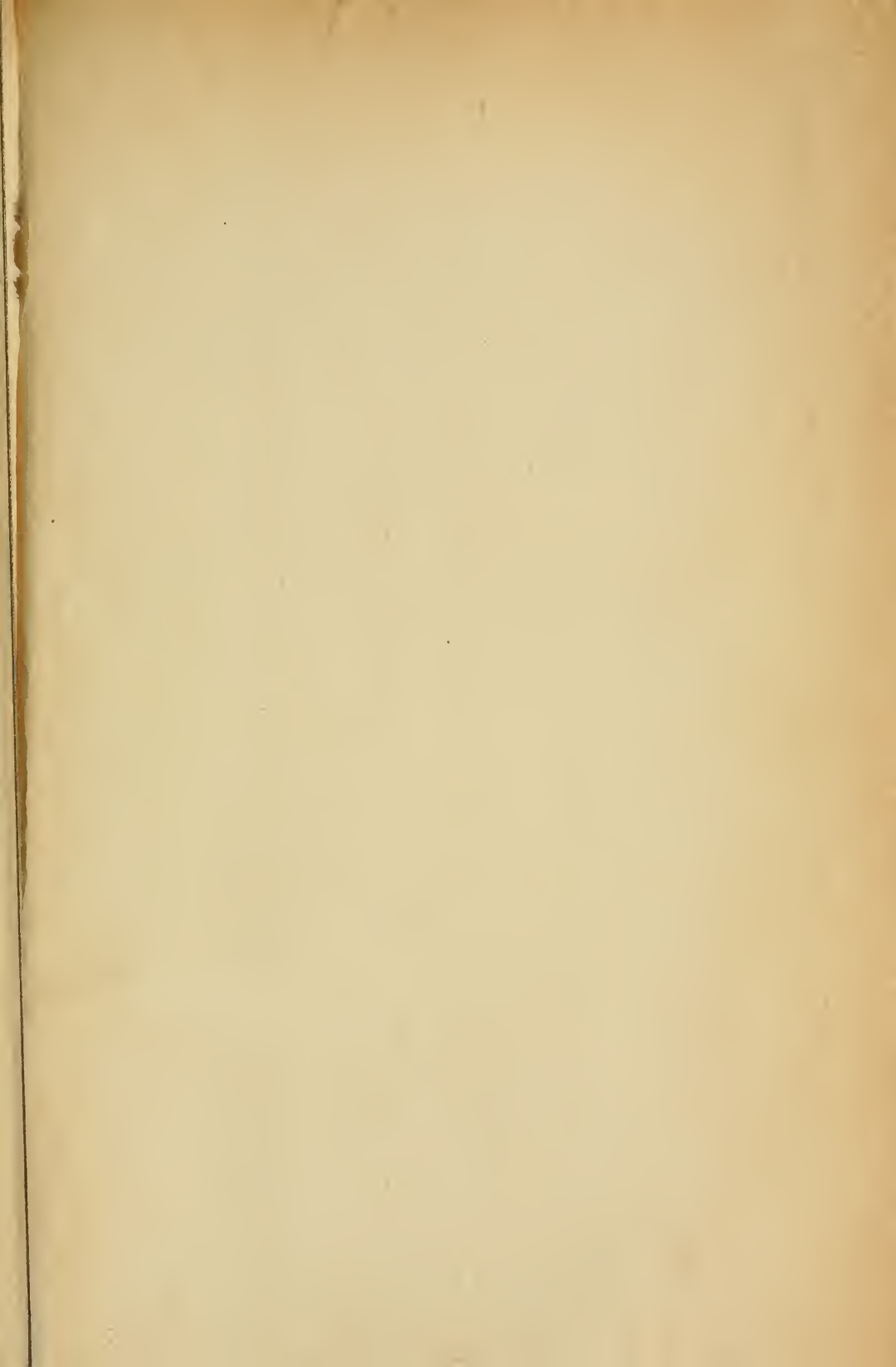
LE FILS DE CORALIE, dernière partie, par M. ALBERT DELPIT	481
LE MONDAIN DANS LA POLITIQUE ET DANS L'ÉGLISE AU XVIII ^e SIÈCLE. — LE CARDINAL DE BERNIS, par M. CHARLES DE MAZADE	531
L'ÎLE DE CYPRE, SON RÔLE DANS L'HISTOIRE. — II. — FOUILLES ET DÉCOUVERTES. — LE GÉNÉRAL DE CESNOLA ET LE MUSÉE MÉTROPOLITAIN DE NEW-YORK, par M. GEORGE PERROT, de l'Institut de France.	564
LA MARINE DE L'AVENIR ET LA MARINE DES ANCIENS. — III. — LES MARINS D'ATHÈNES ET LES HOPLITES DE SPARTE, par M. le vice-amiral JURIEU DE LA GRAVIÈRE, de l'Institut de France.	606
LA CONSPIRATION DU GÉNÉRAL MALET, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS, par M. ALBERT DURUY.	632
LE SOCIALISME CONTEMPORAIN EN ALLEMAGNE. — IV. — LES SOCIALISTES CONSER- VATEURS ET LES SOCIALISTES ÉVANGÉLIQUES, par M. ÉMILE DE LAVELEYE.	662
LES DERNIERS INCIDENTS DE LA POLITIQUE ALLEMANDE, par M. G. VALBERT	688
REVUE DRAMATIQUE. — <i>L'Aventure de Ladislas Bolski</i> , AU THÉÂTRE DU VAUDE- VILLE. — <i>Samuel Brohl</i> , A L'ODÉON, par M. F. BRUNETIÈRE.	700
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	708
ESSAIS ET NOTICES.	719

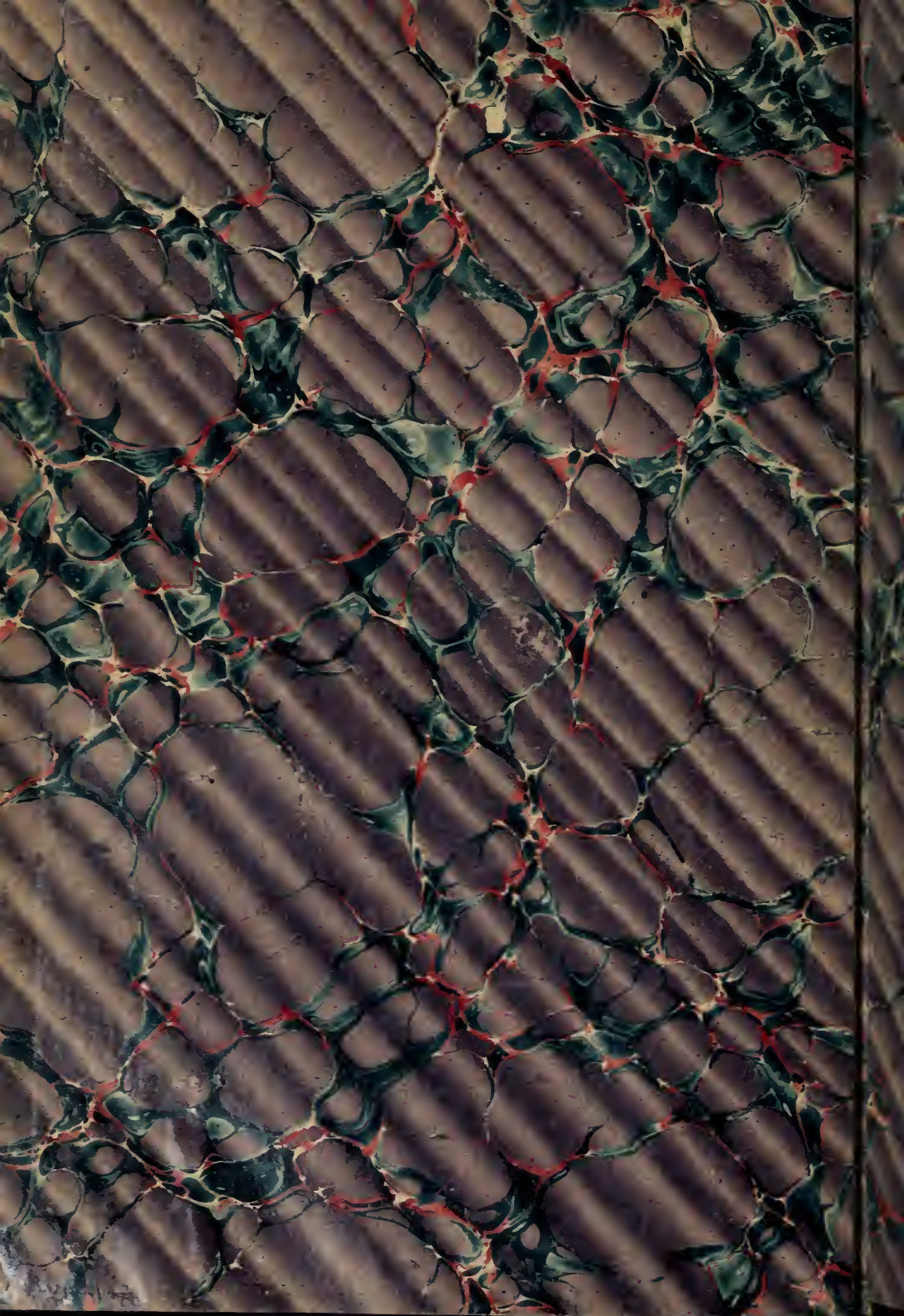
Livraison du 15 Février.

PORTES MODERNES DE LA FRANCE. — M. VICTOR DE LAPRADE, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française.	721
LES ASSEMBLÉES DU CLERGÉ EN FRANCE SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE. — I. — L'ORIGINE ET LA CONSTITUTION DES ASSEMBLÉES DU CLERGÉ, par M. ALFRED MAURY, de l'Institut de France.	754
MADAME ROBERNIER, première partie, par M. ERNEST DAUDET.	797
LA GRÈCE ET LES PROVINCES GRECQUES DE LA TURQUIE, par M. HENRI HOUSSAYE.	840
UN HÉROS DE LA GUERRE DE SEPT ANS. — LE MARQUIS LOUIS DE MONTCALM, par M. TIBULLE HAMONT.	858
LE TARIF DES DOUANES ET LES ENQUÊTES, par M. CHARLES LAVOLLÉE.	895
LE VERGLAS DU 23 JANVIER, par M. J. JAMIN, de l'Académie des Sciences.	922
DODONE ET SES RUINES, par M. JULES GIRARD, de l'Institut de France	935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	945
ESSAIS ET NOTICES.	956

3
9
7
6
5
4
3
2







AP
20
R5
pér.3
t.31

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

